EDOUARD ROTT

HISTOIRE

DE LA

REPRÉSENTATION DIPLOMATIQUE DE LA FRANCE

AUPRÈS DES

CANTONS SUISSES, DE LEURS ALLIÉS ET DE LEURS CONFÉDÉRÉS

II

1559—1610

OUVRAGE PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES ET AUX FRAIS DES ARCHIVES FÉDÉRALES SUISSES

BERNE
IMPRIMERIE A. BENTELI
1902

Abréviations. — Explications.

B. N. = Bibliothèque Nationale.
f. fr. = manuscrit du fonds français.
P. Or. = Cabinet des Titres. Pièces originales.
Clair[t] = Collection Clairambault.
Eidg. Absch. = Eidgenössische Abschiede.

+ = Missions en Valais.
‡ = Missions aux Grisons.
☩ = Missions envoyées de Milan par le roi ou le gouverneur français du duché.
⊕ = Missions à Genève.
╪ = Missions envoyées par des princes français avec l'agrément du roi.
⌶ = Missions envoyées par des princes français sans l'aveu du roi et contre son service.



La lutte d'influence engagée entre les maisons de France et d'Autriche aux temps de Charles-Quint, de François I[er] et de Henri II eut un caractère purement politique. Ces princes une fois disparus, elle prit une forme confessionnelle, qui, nulle part peut-être, ne s'est accusée aussi nettement que dans les relations de la Couronne Très-Chrétienne avec les cantons suisses.

D'un côté, la France, toujours unie, mais désorientée dans beaucoup de ses éléments, grâce aux conséquences du système de gouvernement introduit par le successeur de Louis XII. De l'autre, l'Allemagne, où, depuis Smalkalde, les dissidents n'avaient cru pouvoir mieux assurer leur indépendance qu'en adhérant avec plus de vigueur encore aux doctrines religieuses nouvelles que réprouvait l'Empereur.

On conçoit, dès lors, quelle incertitude devait remplir les esprits, tant en France, qu'en Allemagne et en Suisse. Dans la lutte des rois et des peuples contre la maison d'Autriche, convenait-il de s'associer les adversaires protestants de celle-ci, ou bien était-il préférable de combattre sans leur concours? Henri II, lui, n'avait pas hésité. Mais ses fils n'étaient pas de taille à l'imiter sur ce point. Aussi bien leur manque de décision devait avoir des conséquences graves. Laissés sans direction, les Suisses en vinrent à préférer leurs croyances à leurs intérêts. Et c'est ainsi que, seuls, les catholiques apportèrent à la royauté l'appui militaire que cette dernière aurait eu tout profit à obtenir de l'ensemble du Corps helvétique.

A Dreux, ils forment les deux cinquièmes de l'infanterie et le tiers de l'armée royale. Lors de la retraite de Meaux, où leurs six mille piques tinrent en respect la cavalerie huguenote, ils constituent — comme ils le firent plus tard, au 10 août 1792 — l'unique soutien de la royauté chancelante. A Saint-Denis, à Jarnac, à Montcontour, aux sièges de Saint-Jean-d'Angély et de La Rochelle, les forces dont dispose la Couronne sont composées, pour un tiers au moins, de troupes des cantons, et celles-ci ne cessent de justifier l'inébranlable confiance que les rois Très-Chrétiens s'étaient, depuis un siècle, accoutumés à mettre en elles.

C'est volontairement, en revanche, que les Suisses protestants s'abstiennent de cueillir leur part de ces lauriers. La nouvelle de la Saint-Barthélemy éveille, certes, chez eux une indicible émotion. Mais, malgré cet état d'esprit, ils se refusent encore à accorder à la cause huguenote les secours que leurs coreligionnaires français croyaient pouvoir leur demander. Ce n'est que quelques années plus tard que les sentiments populaires finissent par l'emporter sur l'opinion des conseils dirigeants et que l'on voit un grand nombre de Bernois, de Bâlois et de Zuricois quitter leur pays, sans y être autorisés, pour aller se joindre aux armées d'invasion des Jean Casimir, des Dohna et des Bouillon.

La formation de la Ligue, en modifiant la situation respective des partis en France, devait avoir son contre-coup sur l'attitude des cantons à l'égard de la royauté. Dès les dernières années du règne de Henri III, une évolution se dessine et s'accentue si bien avec le temps que, à Arques et à Ivry, la moitié des contingents suisses dont disposait le roi étaient protestants.

En revanche, de nombreuses enseignes, recrutées parmi les Etats catholiques du Centre, servent dans l'armée de Mayenne à côté des bandes espagnoles. Et cette présence de régiments

suisses dans les deux camps contribue à prolonger les hostilités et à leur imprimer un caractère d'âpreté tout particulier. Alors que les troupes françaises semblent à la veille de se débander, faute de payements, les Confédérés, bien que leurs soldes demeurent en souffrance, continuent la lutte avec une ténacité sans égale et en arrivent, vers la fin du règne du Béarnais, à se trouver créanciers de la Couronne pour la somme énorme de trente-six millions de livres.

Au lendemain de la paix de Vervins, Henri IV, en politique habile, avait songé à réunir derechef en un faisceau toutes les forces helvétiques. Il y serait sans doute parvenu si, au cours des guerres de la Ligue, un événement capital ne s'était produit en Suisse. Profitant, en effet, de l'affaiblissement du pouvoir en France, l'Espagne avait, dès 1587, conclu une alliance étroite avec six d'entre les sept cantons de l'ancienne confession. Cette alliance, inspirée par l'égal attachement que les deux parties professaient à l'égard de l'Église romaine, acheva de diviser si profondément les cantons, qu'à partir de ce moment-là, il y eut en Suisse deux Confédérations distinctes, l'une catholique, l'autre protestante.

Lors donc qu'en 1610, Henri IV s'apprêtait à rompre avec la maison d'Autriche, il n'est pas téméraire d'affirmer que ses efforts en vue de ramener l'union au sein des Ligues avaient échoué, puisque aussi bien, à la levée obtenue par lui de l'ensemble du Corps helvétique, les cantons alliés d'Espagne en opposaient une autre, accordée par eux au gouverneur de Milan.

Le moment où la politique devait à nouveau l'emporter dans les grandes luttes continentales sur les passions purement confessionnelles n'était pas encore venu. Il fallait que les éléments conservateurs et catholiques continuassent à se heurter durant de longues années aux éléments libéraux et protestants;

il fallait que des puissances nouvelles se constituassent pour créer l'équilibre européen tel qu'il existe de nos jours: d'une part, la France centralisée, organisée, agrandie; — d'autre part, les Etats de l'Allemagne du Nord réunis et en mesure de faire entendre leur voix dans le congrès européen à Munster; -- enfin la puissance espagnole, abattue. Il fallait l'action consécutive des Richelieu, des Gustave-Adolphe, des Wallenstein; il fallait la chute de La Rochelle; il fallait la guerre de Trente-Ans avec toutes ses ruines et tous ses triomphes pour que l'équilibre des forces confessionnelles fût établi et que l'organisme politique nouveau fût créé.

Novembre 1901.



MISSIONS

ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES

EN SUISSE, DANS LE VALAIS, AUX LIGUES GRISES

ET A GENÈVE

(RÈGNES DE FRANÇOIS II ET DE CHARLES IX)

(10 JUILLET 1559–5 DÉCEMBRE 1560)

(5 DÉCEMBRE 1560–30 MAI 1574)

1559

SUISSE

MATHIEU **COIGNET**

Ambassadeur ordinaire

(confirmé dans ses fonctions par François II)

Nouvelles lettres de créance :

Paris, 12 juillet

Rappels de créance :

Eclaron, 17 octobre
Blois, 6 décembre

Résidence : Soleure.

A Bade, le 11 décembre..... (Eidg. Absch. IV² 106 *i*).

Sources :

Eidg. Absch. IV² 101, 103, 106—107
St-Arch. Luzern. Frankr. Pensionen: Gesandte
St-Arch. Zürich. Frankreich II
St-Arch. Glarus. Frankreich (15 juillet et 9 aout)
Bibl. Nat. f. fr. *17 981* f° 57—76; f. fr. *20 977* f° 471
Aff. Etr. Venise XIV, 149.

GRISONS

JEAN JACQUES DE **CAMBRAY**

Ambassadeur ordinaire

(Mission confirmée, dès le 12 juillet)

Résidence : Coire.

Sources :

Bibl. Nat. f. fr. *17 981* f° 60—61

Aff. Etr. { Venise XIV, 343
XVII, 28
XVIII, 17 sqq. Inv. sommaire IV, 598
XIX, 24, 193, 202, 396
XX, 215.

SUISSE

MATHIEU COIGNET
Ambassadeur ordinaire

Lettres royales et rappels de créance:
Beaulieu-les-Loches, 23 mai
Fontainebleau, 7 août

Nouvelles lettres de créance
(de Charles IX)
Orléans, 6 décembre

Résidence: Soleure.

Itinéraire:

A Bade, 5 février	Eidg. Absch. IV[2] 115 *aa*, 116 *ll*
A Genève, les 13 et 14 mars	Arch. Genève. Conseil LVI. 20

Vers *le milieu de mars*, l'ambassadeur se rend en France, confiant l'intérim au secrétaire-interprète

Hugues CLERC,
chargé d'affaires,
milieu de mars — fin de juin.

Mathieu Coignet regagne son poste vers les
derniers jours de juin.

A Genève, 24 juin	Arch. Genève. Conseil LVI, 53
A Bade, fin de juin	Eidg. Absch. IV[2] 129 *r*, 130 *x*
A Bade, 9 septembre	Eidg. Absch. IV[2] 139 *b*
A Bade, 28 octobre	Eidg. Absch. IV[2] 146 *a*
A Payerne, 16 novembre	St-Arch. Luzern. Frankr. Pension.

Le *17 décembre* l'ambassadeur annonce aux cantons la mort de François II, survenue le 5 de ce mois, ainsi que l'avènement de Charles IX

Sources:

Eidg. Absch. IV[2] 115—146
St-Arch. Zürich. Frankr. II
St-Arch. Luzern. Frankr. Pension.; Unruhen.
St-Arch. Glarus. Frankr.
Bibl. Nat. f. fr. *17 981*
Bibl. Nat. 500 Colb[t] *391* f[os] 119, 123, 133

POMPONNE DE BELLIÈVRE
CLAUDE LAMBERT
Juges de marche pour le roi
JULES DE GANAY
Procureur pour le roi
Novembre
[Journées de Payerne: 8—15 novembre 1560]

Bibl. Nat. f. fr. *17 981* f[os] 50—54
Eidg. Absch. IV[2] 149—152
St-Arch. Luzern. Frankreich Pensionen (16 novembre)

GRISONS

JEAN JACQUES DE
CAMBRAY

Ambassadeur ordinaire

Résidence: Coire.

Quitte les Grisons *en août* et regagne la France.

L'ambassade en Rhétie, privée de titulaire, est gérée, dès cette date et jusqu'à la repourvue du poste, *en avril 1564*, par

Grégoire CARLI
et Christian GREDIG,
pensionnaires du roi aux
III Ligues.

Sources (1560—1564):

Rott. Inventaire sommaire IV. 598 599. Affair. Etr. Venise XIX–XXVI)
Bibl. Nat. f. fr. *16 012* f 8
f. fr. *16 011* f° 87
f. fr. *17 981* f° 51
Kausler et Schott. Briefwechsel zwischen Christoph von Württemberg und P. P. Vergerius. f°° 330, 331 sqq.

1561

SUISSE

MATHIEU **COIGNET**

Ambassadeur ordinaire

Lettres royales et rappels de créance:

Fontainebleau, 12 et 13 février
Saint-Germain-en-Laye, 19 septembre
Saint-Germain-en-Laye, 19 novembre.

Résidence: Soleure.

[E] ⊤ EDME DE FERRIÈRES.
Sr DE **MALIGNY**
(*dit* le jeune Maligny)

Mission extraordinaire du prince de Condé auprès des cantons protestants et de la république de Genève.
1561
(Demandes de secours en faveur de la cause huguenote)

Bibl. Nat. f. fr. [illegible] f 62

1561

Déplacements :

A Bade, 11 avril { Eidg. Absch. IV² 173 *f*, 175 *u*, *w*

A Bade, 15 juin { Eidg. Absch. IV² 182 *t*, *w*, 183 *bb*

En vertu d'un congé, l'ambassadeur se rend en France, *vers la fin d'août.* L'intérim est géré par le secrétaire-interprète

Petermann de CLÉRY

Chargé d'affaires dès cette date.

Sources:

Eidg. Absch. IV² 164–192
St-Arch. Luzern. Frankr. Pension.
St-Arch. Basel. Frankreich (L 117 I)
Arch. du Valais. Corresp. de France 1575–1600 (2 août 1561)
Bibl. Nat. f. fr. *16 015* f° 91
f. fr. *17 981* f°ˢ 112–133

1562

SUISSE

Petermann de CLÉRY

Chargé d'affaires ad interim jusqu'au milieu de *mars*, époque du retour de

MATHIEU **COIGNET**

Ambassadeur ordinaire.

Lettres royales et rappels de créance:

Saint-Germain-en-Laye, 15 février
Paris, 8 avril.

Lettres de rappel:

Montargis, 15 septembre.

Itinéraire :

A Sᵗ-Germain-e./L., 17 janvier { St-Arch. Luzern. Frankr. Pension.

A Paris, 10 et 26 février { St-Arch. Zürich. Frankr. II
Calvini opera, edit Baum XVIII (26 février 1562)

PIERRE THÉOBALD D'ERLACH

Mission de la part du prince de Condé et de Coligny auprès des cantons protestants et de la république de Genève.

17—30 avril 1562

Lettres de créance:

Orléans, 11 et 12 avril.

Rappel de créance:

Orléans, 20 avril.

[Demandes de secours pour les huguenots français]

St-Arch. Bern. Frankr. Buch I. 29; II. 67, 74, 75, 270. Rathsbuch CCCLX. 49
Eidg. Absch. IV² 206, 207
St-Arch. Basel. Protestanten A 10 f° 86
— Allg. Abschiede 1561–1562. n° 30
St-Arch. Zürich. Allg. Abschiede *B* VIII, 101 f. 238v°
Arch. Genève. Procès-verbaux du Conseil. 17 avril 1562

A Moulins, 1 mars	St-Arch. Luzern. Frankr. Cesandte
A Genève, 6 et 7 mars	Arch. Genève. Conseil LVII, 25

A Soleure, *dès le 15 mars.*

A Soleure (diète), 27 avril	Eidg. Absch. IV² 203 *a*, 204 *d*, *l*
A Soleure (diète), 17 mai	Eidg. Absch. IV² 208 *a*, *h*
A Bade, 7 juin	Eidg. Absch. IV² 211 *ii*
A Soleure (diète), 22 juin	Eidg. Absch. IV² 220 *d*, 227 *m*
A Lucerne, 11 août	
A Zurich, 15 août	St-Arch. Luzern. Frankr. Pension.
A Aarberg et à Payerne 30 août.	St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 119

Le 13 août, à la diète de Lucerne, les députés des cantons catholiques remettent ses passeports à Mathieu Coignet, et celui-ci se retire aussitôt sur le territoire des cantons protestants. Il continue, néanmoins, pendant plusieurs mois, à appuyer discrètement ses successeurs dans leurs négociations; il assiste, aux côtés de Bellièvre, à la *journée de marche* de Payerne, le 30 août, et ne quitte définitivement Soleure, où sa présence était tolérée, que vers la *fin de décembre 1562.*

[Bibl. Nat. f. fr. *1631* f° 213.]

Instruit des sentiments hostiles que les Suisses catholiques nourrissaient à l'égard de Mathieu Coignet, le roi se décide, dès le *milieu de juillet*, à le remplacer par

DIÈGUE DE MANDOSSE

Ambassadeur ordinaire.

Celui-ci gagne Soleure, dès *la fin de ce mois*, et s'y abouche avec Coignet, lequel demeure auprès de lui à titre de conseiller officieux

Lettres de créance:

Bois de Vincennes, 16 et 17 juillet

GUILLAUME FRŒLICH

Mission extraordinaire en Suisse.

Avril—Juin 1562

Lettres de créance: Paris, 8 avril

[Demande d'une levée pour le service de la Couronne]

Eidg. Absch. IV² 206*b*, 216–222

Bibl. Nat. f. fr. *15 876* f° 5, f. fr. *17 981* f. 125

ANDRÉ ALLEMAND, Sr DE PASQUIERS

Mission extraordinaire en Suisse.

Avril—Juin 1562

Lettres de créance: Paris, 9 avril

[Mission analogue à celle de Frœlich. — Mise sur pied de la levée accordée à Coignet]

Eidg. Absch. IV² 203*a*, 208 *a*

Bibl. Nat. f. fr. *17 981* f° 135–141

JACQUES DE LA COUDRE

Mission extraordinaire en Suisse.

Mai—Juin 1562

[Même objet que les missions de Frœlich et de Pasquiers]

Eidg. Absch. IV² 208*a*

Bibl. Nat. Coll. Clair 352 f° 2352

♖ GEORGES DE NICHÈRE

Mission extraordinaire du prince de Condé auprès des cantons évangéliques.

Mai 1562

[Demandes de secours en faveur de la cause huguenote]

Bibl. Nat. f. fr. *10 190* f° 159, 160v°, 169

♖ GODEFROY BERNARD, Sr DE HAUMONT
♖ + ANTOINE DU PLAIN

Mission extraordinaire du prince de Condé auprès des cantons évangéliques (Haumont) et des dizains valaisans (Du Plain).

Mai—Juin 1562

Lettres de créance: Orléans, 10 mai

Instructions: **Orléans, 20 mai**

[Négociations en vue de faire échouer la demande de levée royale]

St-Arch. Bern. Evang. Abschiede *A* 216. Rathsbuch CCLX 122, 149. Allgem. Abschiede XXX 1561–1562

Eidg. Absch. IV² 209 *a*, *c*

Bibl. Nat. f. fr. *10 190* f° 159, 160v°, 169

Confirmation de créance:
Montargis, 15 septembre

Instructions:
Bois de Vincennes, 16 juillet

Résidence: Soleure.

A Lucerne, 11 août { Eidg. Absch. IV² 227 *o*
(avec Coignet, lequel en est expulsé)

A Fraubrunnen, 8 septembre { St-Arch. Luzern. Frankr. Unruhen

A Soleure (diète), 19 novembre { Eidg. Absch. IV² 236 *b*

Mandosse quitte Soleure, vers les *premiers jours de décembre,* et rentre en France, confiant la défense des intérêts français à

Petermann de CLÉRY

Chargé d'affaires ad interim *depuis cette date.*

Sources:

Eidg. Absch. IV² 197–236
St-Arch. Zürich, (Frankr. II)
St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte; Unruhen; Pensionen
St-Arch. Glarus. (Frankr.)
St-Arch. Bern. Frankr. Buch I, 28, 35. II, 87, 88, 99, 125; *E* 129
St-Arch. Solothurn. (Frankr. Acta 1500–1600)
Arch. Valais. (France 1500–1575)
Arch. Fribourg. (France)
Bibl. Nat. f. fr. *4631* f° 213
f. fr. *15 876* f°° 5, 198, 224
f. fr. *17 981* f°° 134–148

⌶ + ⦶ JEAN **FRELON**

Mission auprès des cantons évangéliques, de la république de Genève et des dizains du Valais, de la part du baron des Adrets et de la ville de Lyon révoltée contre l'autorité du roi.

Mai—Juin 1562

[Demandes de secours en faveur de la cause huguenote]

St-Arch. Bern. Rathsbuch CCCLX. 111. 168. 198. 202
Eidg. Absch. IV² 211 *b*

⌶ ⦶ CHRISTOPHE, BARON DE **DOHNA**

HUGUES DE REGNARD, S^r^ DE **SAINT-MARTIN**

Mission financière du prince de Condé à Genève, Bâle et Zurich.

Mai—Juillet 1562

[Négociation d'un emprunt de cent mille florins]

Calvini opera (ed. Baum) XIX. 415. 491
Bibl. Nat. f. fr. *10 190* f° 61
Revue historique II. 36 sqq

PETERMANN DE **CLÉRY**

Mission extraordinaire auprès des cantons catholiques.

Juin 1562

Lettres de créance:
Bois de Vincennes, 5 juin

[Assiste, dans leurs négociations, Frœlich, Pasquiers et La Coudre et demeure seul en Suisse, comme chargé d'affaires, après le départ de Mandosse, au commencement de décembre 1562]

Bibl. Nat. f. fr. *4631* f° 213
St-Arch. Luzern. or. parch. 5 juin 1562

⌶ THÉODORE DE **BÈZE**

Mission du prince de Condé auprès des cantons évangéliques.

Juillet 1562

Lettres de créance: Orléans, 10 juillet

[Secours pécuniaires à obtenir des Suisses protestants]

St-Arch. Schaffhausen. pergam. n° 19 (1562)
St-Arch. Bern. Frankr. Buch II. 94
St-Arch. Basel. Protestanten *A* 10 f° 85

⊥ ⊤ JEAN DE BUDÉ.
Sr DE **VÉRACE**
HENRI **SCRINGER**

Mission du prince de Condé et du Sr de Soubise, gouverneur de Lyon, auprès des cantons évangéliques et de la république de Genève.

Juillet—Août 1562

Lettres de créance (de Soubise): Lyon, 29 juillet.

[Demandes de secours en faveur des réformés français]

St Arch Bern Rathsbuch CCCLX 230, 242 264
St Arch Zurich Religions und Schulsachen Französ. Angelegenheiten. 1531 1584
St Arch. Basel Rathsbüchlein 1553 - 1564 f° 54 55
— Protestanten A 10 f° 76, 84

⊥ FRANÇOIS NOËL DE
BELLEGARDE

Mission du prince de Condé et du Sr de Soubise, gouverneur de Lyon, auprès des cantons évangéliques.

Août 1562

Lettres de créance (de Soubise): Lyon, 3 août.

[Est chargé de mettre les Suisses protestants en garde contre les intrigues du duc de Savoie]

St Arch Bern Frankr Buch II, 106

POMPONNE DE **BELLIÈVRE**
NICOLAS DE **LANGE**

Juges de marche pour le roi à la journée de marche de Payerne du 30 août 1562.

Août — Septembre

Bibl. Nat f. fr. *16 012* f° 3; f. fr. *16 021* f° 196, f. fr. *17 281* f° 151
Eidg Absch. IV² 214 *u.* 229 *f*

⊥ ⊤ NICOLAS DE **MOLET**
THÉODORE DE **BÈZE**

Mission du prince de Condé, du gouverneur de Lyon et des églises de France auprès des autorités de Genève, de Berne et de Bâle.

Septembre 1562

Tentatives inutiles en vue d'obtenir des secours en faveur des réformés français

Arch Genève Conseil LVII f° 114, 126 v°
St Arch Bern. Rathsbuch CCCLXI 70 107
St Arch Basel Rathsprotokoll 1553 1564 f° 59

SUISSE ET GRISONS

Petermann de CLÉRY
Chargé d'affaires ad interim
jusqu'à la *fin de janvier*, époque
à laquelle il rejoint son
régiment en France et confie
les services de l'ambassade
au secrétaire-interprète

Guillaume TUGGINER,
dit FRŒLICH,
Chargé d'affaires ad interim
depuis la *fin de janvier*
jusqu'au *19 mars*,
Eidg. Absch. IV² 245 *b*)
date de l'arrivée à Soleure de
NICOLAS DE LA CROIX,
ABBÉ D'ORBAIS,
Ambassadeur ordinaire aux
Ligues de Suisse et Grisons.
(St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte)

Lettres de créance:
(du duc de Guise)
Messas, 20 janvier
(de la reine-mère)
Blois, 7 février.

Rappels de créance (du roi):
Fécamp, 25 juillet
Dieppe, 10 août
Paris, 22 octobre.

Itinéraire :

Bade, 22 mars	Eidg. Absch. IV² 249 *aa*
Bâle, 25 avril	St-Arch. Luzern. Frankr. Pension.
Berne, 18 mai	St-Arch. Bern. Rathsb. CCCLXII. 228
Bade, 23 et 25 mai	Eidg. Absch. IV² 253 *g*; Bibl. Nat. f. fr. *7116* f° 68
Bade, 18 et 20 juin, 4, 5 et 8 juillet	St-Arch. Luzern. Frankr. Pension. Eidg. Absch. IV² 257 *o*; Bibl. Nat. f. fr. *7116* f° 81
Lucerne, 26 juillet et 23 août	Eidg. Absch. IV² 263 *b*, 266 *c*

PETERMANN DE **CLÉRY**
Mission extraordinaire en Suisse
Juin 1563
[Diète de Bade du 20 juin.
Maintien des troupes suisses au service
de la Couronne]

Eidg. Absch. IV² 258

Bade, 12 et 15 septembre	Eidg. Absch. IV² 268 *l*; St-Arch. Luzern. Frankr. Pension.
Soleure (diète) 15 décembre	Eidg. Absch. IV² 271 *a* c
Bade, 21 décembre	St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte

Sources :

Bibl. Nat. f. fr. *7116* f° 3-106; f. fr. *17 832*

Eidg. Absch. IV² 246-271

St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte: Pensionen

St-Arch. Zürich. Religions- und Schulsachen. Französ. Angelegenheiten 1534-1581

1564

SUISSE ET GRISONS

NICOLAS DE LA CROIX, ABBÉ D'ORBAIS,

Ambassadeur ordinaire aux Ligues suisses et Grisons.

Nouvelles lettres de créance (pour la Suisse seulement) Troyes, 28 et 30 mars.

Rappel de créance :

Roussillon, 1er août (en commun avec le mal de Vieilleville et l'évêque de Limoges)

Instructions nouvelles : (en commun avec P. de Bellièvre) Troyes, 28 mars.

Itinéraire :

Bade, 9 janvier	Eidg. Absch. IV² 274 *l*
En France, en *février* et *mars*.	
Bade, 12 et 15 avril (avec Bellièvre)	Eidg. Absch. IV² 280 *a*; Bibl. Nat. f. fr. *16 012* f° 11-12

[illegible] EXECOT DE **SPONDE**

Mission extraordinaire à Genève, de la part de la reine de Navarre.

Janvier-Février 1564

Lettres de créance : Pau, 4 janvier

Arch. Genève. Conseil année 1564

Lucerne, 14 et 16 mai	Bibl. Nat. f. fr. *16 012* f[os] 11-12; Eidg. Absch. IV[2] 283 *c*; Arch. Sion. (Correspond. France 1510-1601; Arch. Valais. (Correspond France 1500-1775
Zoug, 17 mai	St-Arch. Zürich. (Frankr. II)
Bade, 11 juin (av. Bellièvre)	Eidg. Absch. IV[2] 288 *r*
Fribourg, 13 août	St-Arch. Zürich. (Frankr. II); St-Arch. Luzern. (Frankr. Gesandt.)
Bade, 22 août	Eidg. Absch. IV[2] 292 *a, b*, 293 *b*
Bade, 14 septembre	St-Arch. Zürich. (Frankr. II); St-Arch. Bern. Frankr. Buch II. 152
Morat, 24 septembre	Bibl. Nat. f. fr. *16 013* f° 39
Fribourg, 28-30 septembre; 2, 9, 14 octobre	Eidg. Absch. IV[2] 296 *g*; St-Arch. Zürich. (Frankr. II)
Lausanne, 23 octobre	Eidg. Absch. IV[2] 301 *d*
Fribourg, 8 novembre	St-Arch. Bern. Frankr. Buch II. 158
Fribourg, 2, 18, 30 décembre	Eidg. Absch. IV[2] 301-304; Bibl. Nat. f. fr. *16 013* f[os] 102, 106

L'abbé d'Orbais quitte Soleure, le *8 février*, en vertu d'un congé et ne regagne son poste qu'au *commencement d'avril*, en compagnie de Pomponne de Bellièvre, nommé ambassadeur aux Grisons.
(St-Arch. Luzern. Frankr. Pension.)

Durant cette absence, l'ambassade est gérée par le truchement

Balthazar de CRESSIER,

Chargé d'affaires ad interim

Février — Avril

Sources:

Eidg. Absch. IV[2] 274-304

POMPONNE DE BELLIÈVRE

Mission extraordinaire en Suisse

Avril

Mi-Juin — Commencement de septembre 1564

Instructions: en commun avec l'abbé d'Orbais — Troyes, 28 mars

Lettres de créance: en commun avec l'abbé d'Orbais — Troyes, 30 mars

(Bellièvre arrive en Suisse, avec le S[r] d'Orbais, au commencement d'avril, se rend à la diète de Bade, dès le 12 de ce mois, et gagne Coire à la fin d'avril. — Il rejoint son collègue en Suisse vers le milieu de juin, l'assiste dans ses négociations et prend part à celles du maréchal de Vieilleville et de l'évêque de Limoges jusqu'aux premiers jours de septembre.

Eidg. Absch. IV[2] 2[…] 288
Bibl. Nat. f. fr. *160[…]* (Relation de l'amba[…]sade de Bellièvre)

Itinéraire

(de son voyage de retour aux Grisons):

Schaffhouse, 1[er] septembre
Zurich, 2 septembre
Rapperswyl, 3 septembre
Wallenstadt, 4 septembre
Coire, 6 septembre.

FRANÇOIS DE SCEPEAUX, MARÉCHAL DE VIEILLEVILLE SÉBASTIEN DE L'AUBESPINE, ÉVÊQUE DE LIMOGES

Ambassadeurs extraordinaires pour le renouvellement de l'alliance auprès des Ligues suisses et Grisons

Août — Décembre 1564 / Janvier 1565

Lettres de créance

(du roi et de la reine-mère)
pour les deux ambassadeurs extraordinaires et l'abbé d'Orbais:

Roussillon, 1[er] août.

Itinéraire:

[V.] Lyon, 26 juin	Bibl. Nat. f. fr. *16 013* f° 18
[V., L'A., Orb. et Bell.] Payerne, 10-12 août	Bibl. Nat. f. fr. *16 012* (Relat. de Bell.)

St-Arch. Luzern Frankr. Pensionen; Gesandte
St-Arch. Zürich. (Frankr. II)
Arch. Fribourg. (France)
Arch. Valais. (Corresp. de France 1500 1575)
Arch. ville de Sion. (Corresp. de France 1510 1601)
St-Arch. Bern. Frankr. Buch. II, 153, 156, 158
Bibl. Nat. f. fr. *6604* f° 59
6619 f° 96
7116 f° 109
16 012 f°s 33 111
16 013 f°s 26 -106
16 014 f° 155

GRISONS

POMPONNE DE BELLIÈVRE

Ambassadeur ordinaire, depuis la *fin d'avril.*

Lettres de créance:
Troyes, 4 avril

Nouvelles lettres de créance:
Bar-le-Duc, 7 mai
Avignon, 27 août
Avignon, 8 octobre

Rappel de créance:
Montpellier, 11 décembre

Résidence: Coire.

Le nouvel ambassadeur arrive à Coire le *23 avril.*

Il quitte momentanément la Rhétie vers la *fin de juin* et séjourne en Suisse jusqu'au *commencement de septembre,* époque à laquelle il reprend la direction de l'ambassade. Durant son absence, cette dernière est gérée par le secrétaire-interprète

Balthazar de CRESSIER,
Chargé d'affaires ad interim
Milieu de juin — 6 septembre

Sources:
Bibl. Nat. f. fr. *6619, 16 012, 16 013, 16 014, 16 022, 16 024*

[V., L'A., Orb. et Bell.] Fribourg, 13 et 20 août	St-Arch. Luzern Frankr. Gesandte
Bade, 21 -31 août	Eidg. Absch. IV² 292 *a,b,* 293 *g* Bibl. Nat. f. fr. *16 012* f° 57
Schaffhouse, 1er septembre	Bibl. Nat. f. fr. *16 012* (Relat. de Bell.)
[V., L'A. et Orb.] Zurich, comt de septembre	Bibl. Nat. f. fr *16 013* f° 39
Bade, 11 septembre	St-Arch. Zürich. (Frankr. II) St-Arch Bern. Frankr. Buch II, 153)
[V., L'A. et Orbais] Schaffhouse, 16 septembre	Arch. Neuchâtel 87 *H.* 19 n° 12
Berne, vers le 20 septembre	Bibl. Nat. f. fr *16 013* f° 139
Morat, 24—28 septembre	Bibl. Nat f. fr. *16 013* f° 139
[V.] Fribourg, 28 septembre 30 décembre	Bibl. Nat. f. fr. *16 013* f° 146 sqq Eidg. Absch. IV² 296 *g*
[L'A.] Fribourg, 28 septembre 16 octobre	Bibl. Nat. f. fr. *16 013* f° 60
Bade, 26 octobre - 1er novembre	Eidg. Absch. IV² 299 *a*
Lenzbourg, 1er novembre	Bibl. Nat. f fr. *16 013* f° 71
[L'A.] (avec Vieilleville et Orbais). Fribourg, 8 novembre -31 décembre	Eidg. Absch. IV² 303 Bibl. Nat. f. fr. *16 013* f° 73 sqq
[V.] Neuchâtel, 31 décembre (regagnant la cour)	Bibl. Nat. f. fr *6621* f° 104
[L'A.] Fribourg, 6 janvier 1565	St Arch. Zürich. Frankr. II
Moudon, 10 janvier 1565 (regagnant la cour)	Bibl. Nat. f. fr. *16 013* f° 110
Genève, 15 janvier 1565	St-Arch. Basel. Frankr *AH* 1 3

Sources:
Bibl. Nat. f. fr. *6604*; *6606*; *6619*; *6621*; *7116*
16 012 *16 016*
500 Colbt *392*
St-Arch. Bern. Frankr. Buch II, 153, 158, 162, 163
Bibl. Bern. (Coll. Corning
St-Arch. Zürich. (Frankr. II)
St-Arch. Luzern. (Frankr. Gesandte)
Arch. Fribourg. (Corr. de France
Arch. Sion. (Corr France 1510 1601)
Eidg. Absch. IV² 292 304
St-Arch. Chur. Pergamenten (Frankr. n° 98

1565

SUISSE

NICOLAS DE LA CROIX, ABBÉ D'ORBAIS

Ambassadeur ordinaire

Rappel de créance: Toulouse, 19 février

Résidence: Soleure.

Itinéraire:

Lucerne, 4, 9, 10 janvier	Eidg. Absch. IV ² 306 *e* Bibl. Nat. f. fr. *16 013* f°s 104-108
Lucerne, 30 janvier . . .	Eidg. Absch. IV ² 307 *b*
Bade, 4 mars	Eidg. Absch. IV ² 312 *f*
Lucerne, 6 mai	Bibl. Nat. f. fr. *16 013* f° 139

En France, de la *fin de mai* à la *fin de juin.*

Bade, 1er, 14 juillet	Eidg. Absch. IV ² 318 *i* Bibl. Nat. f. fr. *16 016* f° 171
Zurich, 22 juillet . . .	Bibl. Nat. f. fr. *16 014* f° 74
Zurich, 8 et 9 septembre	Bibl. Nat. f. fr. *16 013* f° 193 sqq

Vers la *fin de mai,* l'ambassadeur accompagne à la cour la députation suisse chargée de procéder à la solennisation du renouvellement de l'alliance, et ne rejoint son poste que vers la *fin du mois* suivant.

Petermann de CLÉRY

Chargé d'affaires ad interim

Fin de mai—Fin de juin.

Vers la *fin de décembre,* l'abbé d'Orbais, rappelé à la cour, quitte Soleure, y laissant ses secrétaires-truchements

Petermann de CLÉRY

et

Hugues CLERC, Sr de Grandpré,

Chargés d'affaires ad interim

dès la fin de décembre.

Sources:

Bibl. Nat. f. fr. *16 012—16 016; 17 832*
500 Colb^t *427*
Eidg Absch. IV ² 306—318
St-Arch. Luzern. Frankr. Pensionen
St-Arch. Basel. Frankr. *AH* 1—3
St-Arch. Glarus. Frankr.
St-Arch. Bern. Frankr. Buch *B* 429
Arch. Sion. (Corresp. de France 1510—1601)

GRISONS

POMPONNE DE BELLIÈVRE

Ambassadeur ordinaire

Résidence: Coire.

Se rend en Suisse auprès de son collègue d'Orbais, du *milieu de juin* au *commencement d'août*, laissant la gestion de l'intérim au secrétaire-interprète

Balthazar de CRESSIER

(Bibl. Nat. f. fr. *16 012* f° 166; *16 014* f° 51.)

L'ambassadeur ordinaire regagne définitivement la cour au *commencement d'octobre.*

Balthazar de CRESSIER

Chargé d'affaires ad interim

dès cette date

(Bibl. Nat. f. fr. *16 012* f° 170)

Sources:

Bibl. Nat. f. fr. *6619*
16 012, *16 014*, *16 024*
Coll. Brienne CXIX
Eidg. Absch. IV² 309, 310, 314, 315

1566

SUISSE

NICOLAS DE LA CROIX,
ABBÉ D'**ORBAIS**,
Ambassadeur ordinaire.

Petermann de CLÉRY
et
Hugues CLERC,
Sr de Grandpré
Chargés d'affaires ad interim
Fin de décbre 1565 — 15 mars 1566.

Dépêché de la cour aux Ligues, afin d'y présenter ses *lettres de rappel*,
(Moulins, 8 et 23 février
l'abbé d'Orbais séjourne, durant les *quinze premiers jours d'avril*, à Soleure et gagne ensuite l'Allemagne où l'appelait le service du roi.

Bibl. Nat. f. fr. *16 015* f° 20; *16 016* f° 31.
St Arch. Luzern. (Frankr. Gesandte)
Arch. Fribourg. (France.)

Jacques de BEAUNE-SEMBLANÇAY,
vicomte de Tours,
désigné, dès *janvier 1566,* pour lui succéder en Suisse,
se voit, au dernier moment, préférer Pompone de Bellièvre
(Bibl. Nat. f. fr. *16 012* fº 186).

POMPONNE DE BELLIÈVRE

Ambassadeur ordinaire

Fait son entrée à Soleure, vers *le 15 mars.*

Instructions :

Moulins, 2 et 21 février

Lettres de créance :

Moulins, 8 février
St-Maur-les-Fossés, 18 mai (spéciale pour le canton de Berne)

Rappels de créance :

Paris, 1er et 22 décembre

Résidence : Soleure.

Soleure, 15 mars–2 avril	Bibl. Nat. f. fr. *16 015* fos 6–11; St-Arch. Luzern. (Frankr. Pens.)
Berne, 2, 4 avril	Bibl. Nat. f. fr. *16 015* fos 13 11
Fribourg, 9–15 avril	St-Arch. Glarus. (Frankr.); Bibl. Nat. f. fr. *16 015* fº 16vº; St-Arch. Luzern. (Frankr. Ges.)
Soleure, 17 avril–6 juillet	Arch. Sion. (Corr. France 1510-1601); St-Arch. Basel. *L* 117 II; Bibl. Nat. f. fr. *15 890* fº 2; f. fr. *16 015* fos 18 50
Bade, 9–21 juillet	Eidg. Absch. IV² 344 *kk*; Bibl. Nat. f. fr. *16 012* fº 210; f. fr. *16 015* fos 54–61
Bâle, 22-23 juillet	Bibl. Nat. f. fr. *16 015* fº 62

PIERRE DE GRANTRYE

(Ambassadeur ordinaire aux Grisons)
en résidence en Suisse :

a) durant le mois de *mai*

b) à la diète de Bade (avec Bellièvre) du *10 au 13 juillet,* puis dans le canton de Zurich jusqu'en *novembre.*

Bibl. Nat. f. fr. *15 890* fº 2 ; *16 015* fos 23, 32, 33, 35, 54, 56
Coll. Clair^t *355* fos 6131 6163

Soleure, 23 juillet 31 décembre	Arch. Fribourg. (France) St - Arch. Luzern. (Frankr. Unruh. Bibl. Nat. f. fr. *16015* f°s 62 116 St - Arch. Bern. Frankr. Buch II, 169

Sources :

Eidg. Absch. IV² 341 *kk*
St-Arch. Bern. Frankr. Buch II, 169, *E* 121 -143
St-Arch. Glarus. (Frankr.)
St-Arch. Zürich. (Frankr. II)
St-Arch. Luzern. (Frankr. Ges., Pensionen, Unruhen)
Arch. Fribourg. (France)
Arch. Sion. (Corr. France 1510 1601)
Bibl. Nat. f. fr. *15 890 : 16 012, 16 013, 16 015, 16 016.*

GRISONS

Balthazar de CRESSIER
(détaché de l'ambassade de Soleure)
Chargé d'affaires ad interim
jusqu'à la *fin de mai,*
époque de l'arrivée à Coire de
PIERRE DE **GRANTRYE**
Ambassadeur ordinaire,
lequel s'était arrêté pendant un mois en Suisse,
où il fait bientôt un nouveau séjour, confiant derechef l'intérim à
Balthazar de CRESSIER
de *juillet* à *novembre.*

Instructions (de l'ambassadeur):
Paris, avril

Rappel de créance:
Paris, 23 décembre

Sources :
Bibl. Nat. f. fr. *16 015* f°s 23—56, 120 ; *16 016* f°s 13, 46, 148 154
Coll. Clair. *355* f°s 6131 6163

SUISSE

POMPONNE DE **BELLIÈVRE**

Ambassadeur ordinaire.

Lettres royales et rappels de créance :

Fontainebleau, 16 et 31 mars
Chantilly, 22 avril
Gaillon, 8 juin
Paris, 3 octobre
Paris, 9 décembre

Lettres de commission pour une levée :

Paris, 25 mai.

Résidence : Soleure.

Soleure, 1er janvier—4 avril	Eidg. Absch IV² 353 *a*, 354 *b*; St - Arch. Luzern. Frankr. Unruhen; Bibl. Nat. f. fr. *16 018* fos 2—17
Bade, 6 avril	Eidg. Absch. IV² 360 *p*
Soleure, 16 avril—16 juin	Bibl. Nat. f. fr. *16 018* fos 49—82
Bade, 17—22 juin	Eidg. Absch. IV² 366 *w*; Bibl. Nat. f. fr. *16 018* fos 75—76
Soleure, 23 juin—6 octobre	Bibl. Nat. f. fr. *15 890* fos 33—49; *16 018* fos 81, 83—166
Fribourg, 7—8 octobre	Bibl. Nat. f. fr. *15 890* fo 54; St - Arch. Luzern. Frankr. Unruhen
Soleure, 10 octobre—14 novembre	Eidg. Absch. IV² 373—374 *a*; Bibl. Nat. f. fr. *15 890* fos 56—68; *16 018* fos 140—170
Bade, 15—22 novembre	Eidg. Absch. IV² 377 *e*; Bibl. Nat. f. fr. *16 018* fo 171
Soleure, 23 novembre—31 décembre	Bibl. Nat. f. fr. *15 890* fos 70—76; *16 018* fos 171—184

⌶ ⏀ GUILLAUME STUART, Sr DE **VÉZINES**

Mission extraordinaire à Genève, de la part de Coligny et d'Andelot.

Avril 1567

[Demande de secours financiers pour les huguenots]

Roget. Hist. du peuple de Genève VII, 214

⌶ ⏀ PAUL RICHIEND, Sr DE **MOUVANS**

Mission extraordinaire à Genève, de la part des Eglises de France.

Avril 1567

[Offres de secours contre le duc de Savoie]

Grenus. Fragm biographiques fo 37
Haag. France Protest VIII, 131

Sources :

Eidg. Absch. IV² 353 379
St Arch. Basel. (Frankr. *L* 117 II)
St Arch. Luzern. (Frankr. Unruh : Pensionen)
St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 455. II 171, *B* 131
Arch. Fribourg. (France)
Bibl. Nat. f. fr. *15 890* ; *15 901* ; *16 017* ; *16 018* ; *22 490*

GRISONS

PIERRE DE GRANTRYE

Ambassadeur ordinaire.

Rappel de créance :

Paris, 25 mai

Résidence : Haldenstein, près Coire.

Sources :

Bibl. Nat. f. fr. *16 018* ; *20 647* ; *23 193*

JEAN DE THEVALLÉ

Mission extraordinaire aux Ligues suisses et Grisons.

Juillet 1567

Commission (conjointement avec Bellièvre) Paris, 24 mai

(Mise sur pied et acheminement d'une levée. Thevallé demeure aux Ligues du 1er au 23 juillet)

Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f°s 16 25 ; f. fr. *16 017* f°s 111 181, 193, 206 ; f. fr. *16 018* f°s 85 105 201

1568

SUISSE

POMPONNE DE BELLIÈVRE

Ambassadeur ordinaire.

Rappels de créance :

Paris, 2 et 17 avril
Paris, 26 juin
La Rochette, 30 août
Saint Maur-des-Fossés, 19 septbre
Fontainebleau, 5 novembre

Suppléments d'instructions :

Saint-Maur-des-Fossés, 19 septbre
Octobre 1568

Résidence : Soleure.

Berne, 4 à 9 avril { Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f° 109 ; *16 020* f° 19

JEAN HIER

Mission financière aux Ligues.

Instructions : Paris, 15 mars 1568

(Cette mission ne fut pas exécutée, Jean Hier « estant tombé malade par les chemins ».)

Bibl. Nat. f. fr. *16 019* f°s 19, 23, 25, 17, 55

Fribourg. 10-12 avril	Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f° 102 Arch. Fribourg. (France)
Bade, 12—19 juill.	Eidg. Absch. IV² 390 *dd* Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f°s 121—126; *16 020* f° 41
Diète de Soleure. 27 septembre	Eidg. Absch. IV² 397 398 Bibl. Nat. f. fr. *16 020* f° 78
Bade. 1er—7 octobre	Eidg. Absch. IV² 399 *a, e.* 401 *i* Bibl. Nat. f. fr. *3225* f° 15; *16 020* f° 85
Lucerne. 22 - 28 octobre	Bibl. Nat. f. fr. *16 020* f° 97
Lucerne. 16 — 23 novembre	Eidg. Absch. IV² 406 *b* Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f°s 150—152
Bade. 13—21 décembre	Eidg. Absch. IV² 404 *a* Bibl. Nat f. fr. *16 020* f°s 133 -141

Sources :

Eidg. Absch. IV² 384 410
St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 297 309; II 182
St-Arch. Luzern. (Frankr. Unruhen; Pensionen)
Arch. Fribourg. (France)
Bibl. Nat. f. f. *3225; 15 890; 16 018—16 020; 16 945*

GRISONS

PIERRE DE GRANTRYE

Ambassadeur ordinaire.

Rappel de créance :

La Rochette, 30 août

Résidence : Haldenstein.

L'ambassadeur passe en Suisse les mois de *juin et de juillet* et assiste, aux côtés de Bellièvre, à la diète de Bade. (Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f° 121)

Sources :

Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f° 146; *16 019* f°s 89, 125
Eidg. Absch. IV² 405 c

⌶ ⏀ ‡ FÉLIX DE BOURJAC, SÉNÉCHAL DE VALENTINOIS

Mission extraordinaire aux Ligues suisses, à Genève et aux Grisons, de la part du prince de Condé et de Coligny.

Août—Octobre 1568

Lettres de créance : Noyers, 8 août (pour les Grisons)

Noyers, 13 août (pour les cantons)

Instructions : Noyers, 13 août

(Demandes de secours en faveur des huguenots. La mission aux Grisons ne fut exécutée que par correspondance)

Eidg. Absch. IV² 399 *e*, 407 *b*
St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 465, 473, 561
St-Arch. Luzern. Frankr. Unruhen
Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f°s 134, 138; *16 019* f° 135; *16 020* f°s 38, 165; *16 942* f°s 130, 132
Coll. Brienne *110* f° 97

ANDRÉ ALLEMAND, S^r^ DE PASQUIERS

Mission extraordinaire en Suisse afin d'y recruter des troupes pour le service de la Couronne.

Septembre 1568

Bibl. Nat. f. fr. *16 020* f° 82
Coll. Brienne *110* f° 97

SUISSE

POMPONNE DE BELLIÈVRE

Ambassadeur ordinaire.

Rappels de créance :

Châlons, 22 janvier
Toul, 19 février
Metz, 12 mars
Orléans, 29 juin
Orléans, 13 juillet
Plessis-les-Tours, 6 octobre

Supplément d'instructions :

Camp de Luret, 1er décembre

Résidence : Soleure.

Lucerne, 25–28 janvier	Eidg. Absch. IV 2 112 *a* Bibl. Nat. f. fr. *16 022* f° 16
Bade, 5–8 février	Eidg. Absch. IV 2 115 *q* Bibl. Nat. f. fr. *16 022* f°s 25, 27
Berne, 4–7 mars	Bibl. Nat. f. fr. *16 022* f°s 40, 42, 43
Bade, 10–20 mars	Eidg. Absch. IV 2 420 *n* Bibl. Nat. f. fr. *16 022* f°s 13, 17
Bade, 1er–9 juillet	Eidg. Absch. IV 2 427 *q* Bibl. Nat. f. fr. *16 022* f°s 128, 141
Diète de Soleure, 15 août	Eidg. Absch. IV 2 131 *a* Bibl. Nat. f. fr. *16 022* f° 162
Bade, 22 octobre–7 novembre	Eidg. Absch. IV 2 131 *a* Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f°s 178, 180 ; *16 022* f° 193 ; *16 024* f° 192

Sources :

St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 151, 157 ; II 185
St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte, Unruhen, Pensionen
Arch. Fribourg. France
Eidg. Absch. IV 2 112–131
Bibl. Nat. f. fr. *15 549*–*15 550* ; *15 890* ; *16 021*–*16 022*

JACQUES DU BROULLAT, Sr DE LISY

Mission extraordinaire auprès des cantons évangéliques et de la république de Genève, de la part des princes de Condé et d'Orange.

Novembre–Décembre 1569

[Secours en faveur des huguenots français.]

St-Arch. Zurich Frankr. II 1511–73
Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f° 198 ; *16 023* f°s 11, 23 ; *16 024* f° 380

GUILLAUME STUART, Sr DE VÉZINES

Mission extraordinaire auprès des cantons évangéliques, de la part du roi et de la reine-mère de Navarre et des chefs du parti protestant.

Lettres de créance

(d'Andelot) : Niort, 30 janvier 1569
(de la reine de Navarre et de Coligny) : Camp de Parthenay, 31 janvier 1569
(de Condé) : Niort, 1er février 1569

[Levées en faveur des huguenots. Vézines n'accomplit sa mission qu'en février 1570 et se fait représenter à la diète de Bade de ce mois-là par David *Chalot*.]

St-Arch. Zurich Religions- und Schulsachen Franz. Angelegenheiten I 1531–1584
St-Arch. Zurich Frankr. II 1511–73

GRISONS

PIERRE DE **GRANTRYE**

Ambassadeur ordinaire.

Résidence: Haldenstein.

Sources:

Bibl. Nat. f. fr. *15890* f° 184; *16021* f°s 15, 19, 51, 54, 202, 224 sqq; *16022* f°s 236, 238; *16142* f°s 32—34

1570

SUISSE

POMPONNE DE **BELLIÈVRE**

Ambassadeur ordinaire.

Rappels de créance:

Paris, 22 août
Villers-Cotterets, 30 décembre

Commission pour un emprunt:

Paris, 25 août

Résidence: Soleure.

Le Pavillon, près Troyes, 3 févr.	Bibl. Nat. f. fr. *16024* f° 14 sqq
Bade, 1er au 5 mars	Eidg. Absch. IV² 444 *k*; Bibl. Nat. f. fr. *16024* f°s 29—33
Lyon, 17 mars	Bibl. Nat. f. fr. *16024* f° 35
Mâcon, 29, 31 mars	Bibl. Nat. f. fr. *4631* f° 206; f. fr. *16024* f°s 36—39
Dijon, 13 avril	Bibl. Nat. f. fr. *16024* f°s 40—48
Châlons, 28 août - 11 septembre	Bibl. Nat. f. fr *16024* f°s 50—65; 500 Colb^t VII *269*
Troyes, 18, 23 septembre	Bibl. Nat. f. fr *16024* f°s 77—80
Lyon, 13 octobre	Bibl. Nat. f. fr. *16024* f°s 84—87

Soleure, 5 novembre	500 Colb' *127* f° 29
Berne, 12-13 décembre	Bibl. Nat. f. fr. *16 024* f° 95 sqq
Zurich, 21 décembre	Bibl. Nat. f. fr. *16 024* f° 99 sqq

Au cours de cette année l'ambassadeur fait deux absences:

a) il part de Soleure à la *fin de janvier*, mais, arrivé à Troyes en Champagne, il y trouve l'ordre de rebrousser et rejoint son poste vers le *8 février*;

b) en vertu d'un congé, il quitte la Suisse le *8 mars* pour se rendre à la cour et ne reprend la direction de l'ambassade que vers la *fin d'octobre*.

Durant ces deux absences, l'*intérim* est géré par les secrétaires-interprètes

Jacques VIGIER

et

Balthazar de CRESSIER

(Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f° 188; *16 024* f° 81. St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte (15 novembre 1569).)

Sources :

Eidg. Absch. IV² 411, 455
St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 160-187; III 1-6
St-Arch. Luzern. Frankr. Unruhen
Arch. Fribourg. (France)
Bibl. Nat. f. fr. *16 023*-*16 024*
500 Colb' *427*

GRISONS

PIERRE DE GRANTRYE

Ambassadeur ordinaire.

Résidence : Haldenstein.

Sources :

Bibl. Nat. 500 Colb *427* f°s 13-23; f. fr. *16 023* f°s 61, 63, 77, 181; *16 024* f° 30

Journée de marche à Payerne.

1er septembre 1570

[Les noms des deux *juges du roi* ne nous ont pas été conservés.]

Commission pour les représentants de la Couronne:

Paris, 20 août.

Bibl. Nat. f. fr. *16 024* f° 92
Eidg. Absch. IV² 454
St-Arch. Bern. Rathsbuch CCCLXXVIII. 225

SUISSE

POMPONNE DE **BELLIÈVRE**

Ambassadeur ordinaire.

Lettres de rappel :

Villers-Cotterets, 7 janvier
Château de Boulogne, 1er février

Résidence : Soleure.

Bade, 15, 17 janvier	Eidg. Absch. IV^2 464 *r* Bibl. Nat. f. fr. *16024* fos 103, 160
Payerne, 24 janvier	Arch. Fribourg. (France)
Nantua, 29 janvier	Bibl. Nat. f. fr. *16024* fos 111 116
Nevers, 23 février	Arch. Fribourg. (France)

Sources :

Bibl. Nat. f. fr. *16023 16024*
Arch. Fribourg. (France)
St-Arch Bern. Frankr. Buch *E* 193; III 8
Eidg. Absch. IV^2 464 *r*

Bellièvre quitte la Suisse, vers la *fin de janvier*, y laissant son successeur

FRANÇOIS **GAUDART**, Sr DE LA FONTAINE

Ambassadeur ordinaire,

lequel l'avait rejoint à Soleure, dès la *deuxième moitié de décembre 1570.*

Lettres de créance :

Villers-Cotterets, 7 janvier 1571

Rappels de créance :

.. . le ... mai
Blois, 26 septembre
Blois, 1er octobre

Instructions (nouvelles) :

avril 1571

Résidence : Soleure.

✠ HECTOR DE **MANIQUET**

Ambassadeur du duc de Longueville, accrédité par le roi auprès des cantons.

Juin 1571

Lettres de créance :

Château de Boulogne, 20 février

[Affaires de Valangin]

Eidg. Absch. IV^2 475 *f*
Arch. Fribourg (France, 29 mai)

De *juin à décembre*, l'ambassadeur ordinaire est assisté officiellement dans ses fonctions par

Jean Grangier,

Sr de LYVERDIS

trésorier des Ligues.

[Bibl. Nat. f. fr. *15 901* f° 122
500 Colb' *427* f° 61
Eidg. Absch. IV ² 174 *d*]

Itinéraire

(de Gaudart de la Fontaine)

Soleure, 20 décembre 1570	Arch. Fribourg. (France)
Bade, milieu de janvier 1571	Eidg. Absch. IV ² 464 x
Bade, 25 mars 6 avril	Eidg. Absch. IV ² 168 *cc*; Bibl. Nat. f. fr. *15 901* f° 77
Bade, 26 juin 9 juillet (avec Grangier de Lyverdis)	Eidg. Absch. IV ² 174 *d, f*; Bibl. Nat. f. fr. *15 901* f° 173; 500 Colb' *427* f°ˢ 75, 78
Bade, 30 septembre (avec Grangier de Lyverdis)	Eidg. Absch. IV ² 183 *t*; Bibl. Nat. 500 Colb' *427* f° 113

Sources :

Eidg. Absch. IV ² 464 183
Arch. Fribourg. (France)
St-Arch. Luzern. (Gesandte)
St-Arch. Bern. Frankr. Buch III 11; *E* 197
Bibl. Nat. f. fr. *15 901 — 16 024 — 17 832*
500 Colb' *427*
Brienne CIX, CX

JEAN GRANGIER DE LYVERDIS

Trésorier des Ligues

Mission spéciale aux Ligues.

(assiste l'ambassadeur ordinaire dans ses négociations)

Fin de juin — Commencem' de décembre 1571

Lettres royales : Blois, 26 septembre; Blois, 1er octobre

[En France, depuis le commencement de mai, Lyverdis rejoint Gaudart de la Fontaine à Bade, vers la *fin de juin*, et reprend le chemin de la cour le *8 décembre*.]

Itinéraire :

A Lyon, 13, 16 juin	Bibl. Nat. f. fr. *15 901* f°ˢ 147, 152
A Fribourg, 24 juin	Bibl. Nat. f. fr. *15 901* f° 166
A Berne, 25, 26 juin	500 Colb' *427* f°ˢ 66 68; Bibl. Nat. f. fr. *15 901* f° 166
A Bade, 30 juin 9 juillet	500 Colb' *427* f° 72; Eidg. Absch. IV ² 174 *d*
A Bade, 30 septembre	Eidg. Absch. IV ² 183 *t*; Bibl. Nat. 500 Colb' *427* f° 113
A Paris, 23 décembre	Bibl. Nat. f. fr. *15 901* f° 160

GRISONS

PIERRE DE GRANTRYE

Ambassadeur ordinaire.

Résidence : Haldenstein.

1571

L'ambassadeur regagne la France vers la *fin d'octobre*, par la voie de Soleure *(25 octobre)*, après avoir confié la surveillance des intérêts français au capitaine

Grégoire CARLI

Sources :

Bibl. Nat. 500 Colb^t *427* f°s 54 111. 125; f. fr. *15 901* f°s 15, 320

1572

SUISSE

FRANÇOIS GAUDART, S^r DE LA FONTAINE

Ambassadeur ordinaire.

Rappels de créance :

Blois, 5 avril
Paris, 7 septembre (en commun avec G. de Lyverdis)

Instructions (nouvelles):

Mars 1572

L'ambassadeur ordinaire est officiellement assisté, du *28 mars* jusqu'au *milieu d'octobre*, par le trésorier des Ligues

Jean GRANGIER DE LYVERDIS,

lequel regagne la France vers cette dernière époque.

Lettres de créance :

Amboise, 2 février
[Bibl. Nat. f. fr. *15 902* f° 96 et *15 903* (15 octobre)]

Résidence : Soleure.

Bade, 10 février (Gaud^t)	Eidg. Absch. IV² 490 *n*; Bibl. Nat. f. fr. *16 011* f° 2

POMPONNE DE BELLIÈVRE

Ambassadeur extraordinaire en Suisse et aux Grisons

Novembre 1572 — Mars 1573,

Lettres de créance :

Paris, 11 novembre 1572

Rappels de créance :

Paris, 6 décembre 1572
Paris, 3 et 21 janvier 1573

[Tentative de justification de la St-Barthélemy]

Itinéraire :

Soleure, 30 novembre 5 décembre	Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f° 264
Bade, 7 15 décembre	Eidg. Absch. IV² 506 *i*; Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f° 266 sqq
Lucerne et Berne, 2e moitié de décembre	Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f° 271
Fribourg, 30 décembre	Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f° 271; 500 Colb^t *427* f° 170
Soleure, 1 22 janvier	Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f°s 219—226
Fribourg, 27 janvier	Bibl. Nat f. fr. *15 890* f° 280
Soleure, 1re moitié de février	500 Colb^t *427* f° 173
Lucerne, 16, 19 février	Eidg. Absch. IV² 509 *b*, *c*; Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f° 231

Aarau, 24 juin (G. et Lyv.)	Bibl. Nat. 500 Colbt *127* f° 142
Bade, 25 juin (G. et Lyv.)	Eidg. Absch. IV² 196 *i*
Berne, 2 septembre (Lyv.)	*Rott.* Inv. sommaire I 155
Zurich, 8 septembre (Lyv.)	*Rott.* Inv. sommaire I 155 Bibl. Nat. f. fr. *15 902* f° 290
Lucerne, 9, 10 septembre (Lyv.)	Eidg. Absch. IV² 199 *l* Bibl. Nat. 500 Colbt *127* f° 152 Bibl. Nat. f. fr. *15 902* f° 291
Diète de Soleure, 2 octobre (G. et Lyv.)	Eidg. Absch. IV² 501 *a*
Bade, 7 décembre (G.)	Eidg. Absch. IV² 506 *q*

Sources :

Eidg. Absch. IV² 190-507
Arch. Fribourg. (France
St Arch. Bern. Frankr. Buch E 215
Bibl. Nat. f. fr. *15 902*; 500 Colbt *127*

GRISONS

PIERRE DE **GRANTRYE**

Ambassadeur ordinaire.

Résidence : Haldenstein.

Regagne son poste, à l'expiration de son congé, en *avril 1572*
Bibl. Nat. f. fr. *15 902* f° 110

Sources :

Bibl. Nat. 500 Colbt *127* fos 132-158; f. fr. *15 902*

Soleure, pendant les premiers jours de mars	Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f° 240
Cerdon, 12 mars	Arch. Fribourg (France
Lyon, 15 mars	Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f° 301

Sources :

Bibl. Nat. f. fr. *15 890*, *15 902*, *16 012*
500 Colbt *127*
Eidg. Absch. IV² 503-509
St-Arch. Bern. Frankr. Buch *H* 21, 23
St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte
Arch. Fribourg

GABRIEL DE **DIESBACH**, ABBÉ DE VAUCLUSE

Mission particulière en Suisse.

Décembre 1572

(Négociations pour atténuer l'impression produite à Berne par la nouvelle de la St-Barthélemy.)

Bibl. Nat. f. fr. *15 902* fos 7, 132, 171, 222
500 Colbt *127* f° 170

SUISSE

FRANÇOIS **GAUDART**,
Sr DE LA FONTAINE
Ambassadeur ordinaire.

Instructions (nouvelles):
Janvier 1573

Résidence **:** Soleure.

Le Sr de la Fontaine, lequel avait annoncé son prochain départ à la diète de Bade du 7 décembre 1572 ne quitte la Suisse que le *9 février 1573*.
Bibl. Nat. 500 Colbt *427* f° 173.

L'intérim est aussitôt assumé par
POMPONNE
DE BELLIÈVRE,
Ambassadeur extraordinaire.
jusqu'au jour où lui-même regagne la France.

Balthazar de CRESSIER.
Chargé d'affaires ad interim,
dès les premiers jours de *mars* jusqu'au *25 du même mois*, date de l'arrivée à Soleure de

JEAN DE BELLIÈVRE,
Sr DE **HAUTEFORT**
Ambassadeur ordinaire.

Lettres de créance:
Fontainebleau, 25 mars

Rappels de créance:
Nancy, 20 novembre
Châlons-sur-Marne, 30 novembre

Résidence: Soleure.

Itinéraire:

Lucerne, vers le 25 mai	Bibl. Nat. Coll. Brienne *110* f° 16
Bade, 31 mai	Eidg. Absch. IV² 516 *m*, *n*
Lucerne, 17, 19 août	Bibl. Nat. f. fr. *16011* f° 109 Eidg. Absch. IV² 524 *h*

‡ HECTOR DE **MANIQUET**
Ambassadeur de la duchesse de Longueville auprès des cantons.
Septembre — Octobre 1573
Arch. Fribourg France. Hautefort 17 octobre

Lettres de créance (royales):
Paris, 10 septembre 1573
Bibl. Institut. Coll. Godefroy CCLVIII 21

[Le roi s'entremet en faveur de la veuve et des enfants de Léonor de Longueville, comte de Neuchâtel

Berne, 17 octobre { Arch. Fribourg. (France)

Bâle, 7 novembre { St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte

Le 7 *novembre*, au partir de Bâle, Hautefort se dirige vers Metz où se trouvait la cour. (St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte)

Il ne reprend la direction de l'ambassade qu'au *commencement de décembre*

Durant cette absence, l'intérim est géré par

Balthazar de CRESSIER

Chargé d'affaires.

Sources :

- Bibl. Nat. f. fr. *3304*, *15 557*–*15 558*, *15 902*, *15 903*, *16 011*
- 500 Collr *433*
- Coll. Brienne *110*
- Bibl. Institut. Coll. Godefroy CCLVIII
- Eidg. Absch. IV² 516–527
- St-Arch. Bern. Frankr. Buch III 19–22, *D* 279, 280
- St-Arch. Glarus. (Frankr.)
- **St-Arch. Basel. (*L* 117 II)**
- Arch. Fribourg. (France)

GRISONS

PIERRE DE **GRANTRYE**

Ambassadeur ordinaire.

Résidence : Haldenstein.

Quitte définitivement les Ligues Grises le *12 juillet 1573* (Bibl. Nat. f. fr. *15 902*. Lettre du 27 juillet) après avoir, dès le *milieu de mai*, (Bibl. Nat. f. fr. *16 011* f° 48) remis le service à son successeur

JEAN **GRANGIER DE LYVERDIS**

Ambassadeur ordinaire.

lequel établit sa résidence à Coire.

Le nouvel ambassadeur prend congé des III Ligues à la *fin de novembre,*
Coll. Brienne *119* f° 85)
et, après un séjour à Soleure auprès du Sr de Hautefort,
(Bibl. Nat. 500 Colbt *431* f° 15)
regagne la France, en vertu d'un congé.

L'intérim est géré par le truchement

Jean FLORIN

Chargé d'affaires.

Sources :

Coll. Brienne *116* f° 81 ; *119* fos 17 202
500 Colbt *427* f° 179 ; *431* f° 15
Bibl. Nat. f. fr. *15 558*, *15 902*, *16 011*
St-Arch. Zürich (Frankr.)

1574

SUISSE

JEAN DE BELLIÈVRE, Sr DE HAUTEFORT

Ambassadeur ordinaire.

Rappel de créance : Vincennes, 17 avril

Résidence : Soleure.

Bade, 14 février	Eidg. Absch. IV² 531 *i*
Bade, 21 mars	Eidg. Absch. IV² 534 *e*; Bibl. Nat. f. fr. *16 025* f° 28
Lucerne, 29 avril	Eidg. Absch. IV² 535 *e*
Bade, 9 mai	Eidg. Absch. IV² 537 *b*
Diète de Soleure, 25 mai	Eidg. Absch. IV² 538

Mort de Charles IX : *30 mai.*

‡ PIERRE **FEGELI**

Capitaine fribourgeois au service de la Couronne.

Mission spéciale du Prince-Dauphin (François de Bourbon) auprès des autorités de Fribourg. — Arch. Fribourg. France. Hautefort. 6 mai

Avril—Mai 1574

Lettres de créance : Vienne, 29 avril

(Renforcement des troupes suisses en Dauphiné)

Sources :

Bibl. Nat. f. fr. *15 557*, *15 559*, *16 011*, *16 025*
Coll. Brienne *110*, *119*
500 Colbᵗ *427*
Bibl. Institut. Coll. Godefroy CCLVI, CCLIX
Eidg. Absch. IV² 531 538
Arch. Fribourg. (France)
St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte

GRISONS

Jean FLORIN

Chargé d'affaires ad interim.

L'ambassadeur ordinaire

JEAN GRANGIER DE LYVERDIS

quitte la France vers la *fin d'avril* pour rejoindre son poste à Coire
Bibl. Institut. Coll. Godefroy (CCLVI 183)
et s'arrête à Soleure, vers le *milieu de mai*.
(Bibl. Nat. f. fr. *15 903*. 7 juin 1574)

C'est à Soleure que lui parvient la nouvelle de la mort de Charles IX.

Sources :

Bibl. Nat. f. fr. *5073* f° 29 ; *15 903*
Coll. Brienne *116* f°ˢ 99, 113 ; *119* f° 85
500 Colbᵗ *431* f° 15

AMBASSADE ORDINAIRE

EN

SUISSE

1559 — 1574



MATHIEU COIGNET

Ambassadeur ordinaire

Mai 1558—Août 1562

Lettres de créance: Paris, 25 avril 1558 (1)

Confirmations de créance: Paris, 12 juillet 1559 (par François II); (2) Orléans, 6 décembre 1560 (par Charles IX) (3)

Rappels de créance:

Reims, 27 juillet; (4) Saint-Germain-en-Laye, 26 décembre 1558; (5)

Eclaron, 17 octobre; (6) Blois, 6 décembre 1559; (7)

Beaulieu-lez-Loches, 23 mai; (8) Fontainebleau, 7 août 1560; (9)

Orléans, 4 janvier; (10) Fontainebleau, 12 février, (11) 13 février; (12) Saint-Germain-en-Laye, 19 septembre, (13) 19 novembre 1561; (14)

Saint-Germain-en-Laye, 15 février; (15) Paris, 8 avril 1562. (16)

Lettres de rappel: Montargis, 15 septembre 1562 (17)

Ce fut le 23 mai 1558 que Mathieu Coignet fit son entrée dans Soleure. (18) Son prédécesseur, l'abbé de Saint-Laurent, l'y attendait et l'accompagna, le 25, à la «journée» de Bade, où eut lieu la cérémonie de la remise des lettres de créance et de rappel des deux ambassadeurs. (19)

(1) Bibl. Nat. Coll Brienne CXIX, 15.

(2) *Le roi aux cantons.* Bibl. Nat. f. fr. *17 981* f° 28v° cop. St-Arch. Luzern. (Frankr. Gesandte.)

(3) *Le roi aux cantons.* St-Arch Luzern. Frankr. Gesandte. — Bibl. Nat. f. fr. *17 981* f° 51. cop.

(4) *Le roi* (c. s. de l'Aubespine) *à Fribourg.* Arch. Fribourg or. parch

(5) *Le roi* (c. s. Bourdin) *à Berne.* St-Arch. Bern. Frankr. Buch II, 43. or. parch.

(6) *Le roi à Lucerne.* St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte

(7) *Le roi* (c. s Bourdin) *aux cantons.* St-Arch. Aarau. or. parch.

(8) *Le roi* (c. s. Bourdin) *aux cantons.* St-Arch. Aarau, Luzern, Bern und Solothurn. or. parch.

(9) *Le roi* (c. s. Bourdin) *aux cantons forestiers.* St-Arch. Luzern. or. parch.

(10) *Le roi* (c. s. Bourdin) *à Lucerne, Soleure, Glaris.* Arch. de ces villes.

(11) *Le roi* (c. s. Bourdin) *aux cantons.* St-Arch. Aarau. or. parch.

(12) *Le roi* (c. s. Bourdin) *aux cantons.* St-Arch. Aarau. or. parch. — St-Arch. Basel. *L* 117 I. or. parch.

(13) *Le roi* (c. s. Bourdin) *aux cantons.* St-Arch. Zürich or. parch. St-Arch Bern. Frankr. Buch *E* 113. trad.

(14) *Le roi à Bâle.* Bibl. Nat. Coll Brienne CIX, 126.

(15) *Le roi* (c. s. Bourdin) *à Zurich, Berne, Soleure, Glaris, Lucerne.* Arch. de ces villes.

(16) *Le roi* (c. s. Bourdin) *aux cantons.* St-Arch. Solothurn. or. parch.

(17) *Le roi* (c. s Bourdin) *aux cantons catholiques.* St-Arch. Solothurn. or. parch.

(18) *C. de l'Aubespine à B. Bochetel.* Paris, 18 avril 1558 Bibl. Nat. *500* Colb 393 f° 351. or. — *Le cardinal de Lorraine à Coignet.* Monceaux, 6 juin 1558. f. fr. *17 981* f° 1. cop.

(19) Eidg. Absch. IV² 67 *b*.

Dès la diète suivante, l'ancien procureur général à Chambéry, auquel Bochetel laissait des instructions fort détaillées, (1) revint avec insistance sur les infractions au traité de neutralité des deux Bourgognes commises par les Comtois pendant l'année 1557. (2)

Il ne s'agissait pas seulement d'obtenir des Confédérés qu'ils rappelassent au respect de la chose jurée leurs voisins de l'Ouest — ce qui fut fait d'ailleurs, — il fallait, de plus, s'assurer du concours militaire des Bernois et des Fribourgeois au cas que l'Espagne ouvrît les hostilités vers les confins de la Franche-Comté. (3)

Or, ce que l'on connaissait à la cour des dispositions des deux Etats suisses permettait d'attendre de leur part des résolutions viriles, le jour où leur frontière paraîtrait menacée. (4)

A la veille de la conclusion d'une trève entre les belligérants, de graves appréhensions se manifestaient dans l'Helvétie protestante, à Berne surtout, où l'on semblait redouter un coup de main savoyard sur le pays de Vaud. Cette circonstance ne contribua pas peu à faciliter la tâche de Coignet, lorsqu'il eut à négocier avec les conseils de la cité de l'Aar une rectification de limites du côté du Pas de l'Ecluse. (5) En retour, l'intérêt qu'avait le roi à se ménager de bons rapports avec le plus puissant des cantons «évangéliques» semblait évident. Alors que déjà l'on prévoyait l'éclosion prochaine des troubles religieux dont le royaume était menacé, l'attitude des Suisses protestants pouvait influer d'une manière décisive sur les résolutions des calvinistes français. Aussi, bien que Henri II ne songeât point à satisfaire l'attente des Bernois désireux de faire reconnaître par l'Espagne la légitimité de leurs conquêtes de l'année 1536, (6) et que, tout au contraire, le roi Très-Chrétien s'apprêtât à restituer le Piémont et la Savoie à Emmanuel-Philibert, Coignet n'en reçut-il pas moins l'ordre d'entretenir les illusions dont on se nourrissait à cet égard sur les rives de l'Aar. Et ce fut en vertu des mêmes instructions que l'ambassadeur français s'abstint de présenter comme irrévocable aux autorités bernoises le refus opposé par Sa Majesté à leur demande d'une nouvelle traite de sel de Peccais, franche des droits de gabelles. (7)

---

(1) *cf.* Bibl. Nat. Brienne 110 f° 39. cop.

(2) Eidg. Absch. IV² 71 *aa.* — *Coignet à Fribourg.* Soleure, 5 août 1558. Arch. Fribourg. or.

(3) *Le roi à Coignet.* 28 juillet; Saint-Germain-en-Laye, 24 novembre 1558. Bibl. Nat. f. fr. *17 981* f°° 9, 15. cop.

(4) *Le roi à Coignet.* Camp près d'Amiens, 12 septembre 1558. Bibl. Nat. f. fr. *17 981* f° 12. cop. — *Coignet à Berne.* Soleure, 3 janvier 1559. St-Arch. Bern. Frankr. Buch II. 42. or.

(5) *Instructions laissées par B. Bochetel à Coignet.* Mai 1558. Brienne 110 f° 39. cop. — *Le roi à Coignet.* Folembray, 17 août 1558. Bibl. Nat. f. fr. *17 981* f° 10. cop. — *Coignet à Berne.* Soleure, 20 septembre, 10 novembre 1558. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 267; *E* 273. or.

(6) *Le roi à Coignet.* Camp près d'Amiens, 12 septembre 1558. Bibl. Nat. f. fr. *17 981* f° 12. cop.

(7) *Le roi* (c. s. Bourdin) *à Berne.* Saint-Germain-en-Laye, 28 décembre 1558. St-Arch. Bern. Frankr. Buch II, 43. or. parch. — *Le roi à Coignet.* Paris, 5 janvier 1559. Bibl. Nat. f. fr. *17 981* f° 21. cop. — *La reine-mère à Coignet.* Soissons, 26 mai. Paris 14 juin 1561. Bibl. Nat. f. fr. *17 981* f°° 127, 129. cop.

Parmi les vieilles « querelles » qui subsistaient encore au départ du Sr de Saint-Laurent, une seule, celle dirigée contre les comtes de la Chambre par quelques particuliers des Ligues offrait une réelle gravité. Coignet n'eut presque pas à s'en occuper. Le traité de Cateau-Cambresis, bien qu'il dût lui créer d'autres difficultés, lui rendit du moins le service de faire derechef savoisienne une querelle qui n'était devenue française que grâce à l'annexion du duché par le gouvernement du roi. (1)

La première tâche que s'imposa le nouveau représentant de la Couronne, dès son arrivée à Soleure, fut le parachèvement de la levée demandée et partiellement obtenue à la « journée » de Bade, le 25 mai, en la présence de Bernardin Bochetel. (2) Rejoint, quelques jours plus tard, par un ambassadeur extraordinaire, le Sr de ***Châteauvieux***, (3) Coignet réussit à vaincre la résistance des cantons opposants et, vers le commencement de juillet, vingt enseignes de Confédérés, sous la conduite des colonels de Cléry et Frœlich, prenaient la route de Chalon-sur-Saône. (4) Telle était, au reste, la faveur dont jouissait auprès des Ligues le service de France que l'ambassadeur eût recruté sans peine les 12 000 hommes dont le roi lui avait, ainsi qu'à Diègue de Mandosse, confié la levée en mars 1559, si la paix n'était survenue sur ces entrefaites. (5)

Et cependant, jamais peut-être, depuis Pavie, la détresse des finances royales n'était apparue aussi irrémédiable. Non seulement la solde des troupes suisses des dernières expéditions de Piémont, de Picardie et de Calais demeurait impayée, (6) mais la cour, quoiqu'elle eût obtenu délais sur délais, en était réduite à faire appel à la bourse des capitaines pour étouffer les récriminations des soldats qu'elle se voyait contrainte de licencier. (7) A plus forte raison se trouvait-elle dans l'impossibilité de payer les pensions échues, voire même de prendre aucun engagement à cet égard, bien que les sollicitations des « Waldstætten » devinssent de jour en jour plus pressantes. (8) « Après avoir espluché

(1) *Instructions laissées par Bochetel.* Mai 1558. Brienne 110 fº 39. cop. — *Le roi à Coignet.* 28 juillet 1558. Bibl. Nat. f. fr. *17 981* fº 9. Blois, 2 janvier 1560. *Ibid.* fº 77. or.

(2) *Le roi à Coignet.* 28 juillet 1558. Bibl. Nat. f. fr. *17 981* fº 9. cop.

(3) Voir cette notice.

(4) *Le roi à Coignet* Monceaux, 2 juin; Villers-Cotterets, 17 et 24 juin 1558. Bibl. Nat. f. fr. *17 981* fos 1, 2, 4 cop.; *au même.* Villers-Cotterets, 12 juillet 1558. fº 6. cop.

(5) *Le roi à Coignet.* Villers-Cotterets, 16, 25 et 29 mars 1559. Bibl. Nat. f. fr. *17 981* fos 33, 35. cop.; Coucy, 7 avril; Fontainebleau, 20 avril 1559. *Ibid.* fos 22, 45. cop. — *Coignet à Bâle.* Soleure, 2 avril 1559. St-Arch. Basel. Frankr. Pensionen 1517—1778 *A* 3.

(6) *Montmorency à Coignet.* Paris, 7 février 1559. *Guise au même.* même date. Bibl. Nat. f. fr. *17 981* fos 28, 29. cop. — *Le roi à Coignet.* Villers-Cotterets, 3 et 16 mars 1559. *Ibid.* fos 31, 33. cop.

(7) *Le roi à Coignet.* Paris, 7 février; Villers-Cotterets, 5 septembre 1559. Bibl. Nat. f. fr. *17 981* fos 27, 62. cop. — Eidg. Absch. IV² 88*b*, 93*mm*, 106*i*, 126c. — *Coignet à Lucerne.* Soleure, 3, 20 et 28 février, 31 mars, 28 avril, 10 mai, 11 novembre 1559. St-Arch. Luzern. (Frankr. Pension) or. — *Le roi et Montmorency à Coignet.* Coucy, 7 avril 1559. Bibl. Nat. f. fr. *17 981* fº 22. cop. — *Montmorency à Coignet.* Fontainebleau, 26 avril 1559; *au même, le roi et le duc de Guise.* Paris, 6 et 29 mai 1559. Bibl. Nat. f. fr. *17 981* fos 46, 49, 52. cop.; *le cardinal de Lorraine.* Eclaron, octobre 1559. *Ibid.* fº 67. cop.; *le roi.* Chambord, 17 décembre 1559. *Ibid.* fº 74. cop.; *le cardinal de Lorraine.* Blois, 3 février 1560. fº 13 cop.

(8) *Montmorency à Coignet.* Paris, 12 juin 1559. Bibl. Nat. f. fr. *17 981* fº 54. cop. — *Le cardinal de Lorraine et le duc de Guise au même.* Saint-Germain-en-Laye, 30 juillet 1559. *Ibid.* fº 60. cop.

«tous les moyens que l'on a peu penser, — écrivait le cardinal de Lorraine «à Coignet, — nous nous sommes trouvez si paouvres et necessiteux . . . que «je vous confesse . . . qu'il n'y a ordre au monde que nous vous puissions «faire payer . . . » (1)

Parmi les dettes de la Couronne, il en était une, toutefois, au sujet de laquelle une résolution ne pouvait être différée; c'était celle des 50 000 écus prêtés jadis au roi par le canton de Soleure, au prix d'une hypothèque sur le comté de Neuchâtel consentie par le duc de Longueville. Or ce prêt arrivait à échéance en 1559. Coignet parvint néanmoins à le renouveler d'année en année — à des conditions raisonnables — pendant la durée de son ambassade. (2)

L'ambassadeur venait à peine d'annoncer officiellement aux Confédérés leur inclusion dans le traité de paix de Cambrai, (3) qu'il eut à leur faire part, tout à la fois, du décès de Henri II, de l'avènement au trône du dauphin François et de sa confirmation par le jeune roi dans la charge de représentant de la Couronne aux Ligues. (4)

Les débuts du nouveau règne furent marqués par une détente — plus artificielle que réelle — de la crise financière dont souffrait le royaume. Or les Suisses ne devaient pas être des derniers à bénéficier de cette amélioration momentanée des ressources de leur allié. Les capitaines « du voyage de Piémont » continuèrent, il est vrai, à demeurer créanciers de 250 000 livres envers le trésor royal. Mais, du moins, une partie des pensions arriérées put-elle être mise à la disposition des Confédérés, dont les prétentions s'étaient accrues en raison même de l'attente qui leur était imposée. Ils exigèrent, en effet, qu'on les payât en écus et non point en « testons », de manière à s'assurer un gain supplémentaire sur le change. (5)

Vers le printemps de 1560, Coignet, qui séjournait aux Ligues depuis près de deux ans sans interruption, obtint un congé de quelques semaines. Il se rendit à la cour dès le mois de mars, porteur d'une infinité de réclamations

(1) Eclaron, octobre 1559. Bibl. Nat. f. fr. *17 981* f° 67. cop.

(2) *Le roi à Coignet.* St-Germain-en-Laye, 13 décembre 1558; *Le cardinal de Lorraine au même.* même date. *Le roi à Coignet.* Paris, 5 janvier, 7 février; Villers-Cotterets, 3 mars 1559. Orléans, 15 janvier 1561. Bibl. Nat. f. fr. *17 981* f°s 18, 19, 21, 27, 31, 112. cop. — *La reine-mère au même.* Paris, 30 avril 1562. *Ibid.* f° 141. cop. — *Coignet au roi de Navarre.* Soleure, 4 juillet 1562. Bibl. Nat. f. fr. *15 876* f° 198. or.

(3) *Coignet à Lucerne.* Soleure, 20 avril 1559. St-Arch. Zürich. or. — Eidg. Absch. IV² 93.

(4) *François II à Coignet.* Paris, 12 juillet 1559. Bibl. Nat. f. fr. *17 981* f° 57. cop. — *Le même aux cantons suisses.* même date. *Ibid.* f° 28v°. cop. — *Coignet à Glaris.* Soleure, 15 juillet 1559. St-Arch. Glaris. *Coignet à Zurich.* Soleure, 20 juillet 1559. St-Arch. Zürich. or; *à Lucerne.* 21 juillet 1559. St-Arch. Luzern.

(5) *A Coignet, le roi.* Villers-Cotterets, 5 septembre; Eclaron, 17 octobre 1559. Bibl. Nat. f. fr. *17 981* f°s 62, 67. cop. — Eidg. Absch. IV² f°s 94, 101 *b*, 103 *c*, 119 *f*, 180 *i*. — *A Coignet, le roi et le cardinal de Lorraine.* Reims, 16 septembre 1559. Bibl. Nat. f. fr. *17 981* f°s 64, 65. cop.; *le roi.* Blois, 4 novembre. Chambord, 17 décembre 1559. *Ibid.* f°s 69, 74. cop. Blois, 2 janvier 1560. *Ibid.* f° 77. cop. — *Le roi à Lucerne.* Eclaron, 17 octobre 1559. St-Arch. Luzern. (Frankr. Gesandte.) cop. — *A Coignet, le cardinal de Lorraine.* Aux Roches, 28 novembre 1559. Bibl. Nat. f. fr. *17 981* f° 73. cop. — *Coignet à Lucerne.* Soleure, 13 octobre, 17 et 18 novembre 1559. St-Arch. Luzern. (Frankr. Pension.) or. — *Coignet à Bâle.* Soleure, 17 novembre 1559. St-Arch. Basel. (Frankr. *AH* 1—3.) — *Lucerne à Coignet.* Zinstag nach St Michiel (3 octobre) 1559. St-Arch. Luzern. (Frankr. Pension.) — *Obwald an Luzern.* 14. Juli 1561. St-Arch. Luzern. (Frankr. Pension.)

émanées de cantons ou de particuliers. (1) Mais lorsqu'il regagna son poste à la fin de juin, l'ambassadeur ne rapportait guère que des promesses vagues ou de nouvelles demandes de délais pour le remboursement des dettes contractées par la Couronne en Helvétie. (2) Il n'avait pas été plus heureux dans ses démarches en vue de procurer quelque satisfaction aux marchands suisses « frequentans les foires de Lyon ». Ces derniers — Saint-Gallois, pour la plupart, — continuaient à protester contre les « innovations » dont la douane de cette ville usait à leur égard en exigeant d'eux qu'ils fissent « inserer en « leurs passeportz les sommes qu'ils vouldro[ie]nt sortir quant et eux ». (3) Cette mesure, destinée à couper court aux spéculations sur le change et à empêcher certaines fraudes, ne fut pas rapportée, bien que, au dire des intéressés, la déclaration obligatoire du nombre et de la qualité des espèces emportés par eux les exposât à être détroussés entre Lyon et la frontière des Ligues. (4) Or cette considération, il convient de le reconnaître, n'était pas sans importance dans un temps où le roi lui-même hésitait à dépêcher ses trésoriers à Soleure avec de grosses sommes, de peur qu'il ne leur « avint… en chemin… quelque fortune et inconvenient ». (5)

Cependant les espérances conçues au début du règne de François II ne s'étaient pas réalisées. Aux difficultés d'ordre financier dont il avait hérité de son père, le jeune monarque voyait s'ajouter de graves complications de politique intérieure. L'ère des guerres de religion, à peu près terminée en Helvétie, s'ouvrait en France. Non seulement il ne pouvait plus être question d'envoyer de l'argent aux Ligues, mais le roi, en faisant appel aux cantons catholiques afin d'obtenir d'eux une garde d'un millier d'hommes pour sa personne, ne leur cachait pas que, privée de leur assistance militaire et pécuniaire, la royauté française courait à sa perte. « J'ay esté d'advis que l'on se descouvrist « à eulx de nostre necessité et de l'impossibilité qu'il y a de les faire payer », écrivait le cardinal de Lorraine à Coignet, le 15 septembre 1560, (6) et Sa Majesté d'ajouter : « L'on m'a suscité de telz troubles en mon royaulme… que « je suis contrainct employer le vert et le sec pour me tenir pourveu et « satisfaire aux despences qu'il me fault faire pour me garder du mal et « peril qui m'est si prochain. » (7)

(1) Eidg. Absch. IV² 116 *ll.*

(2) *Le roi* (c. s. Bourdin) *aux cantons.* Beaulieu-lez-Loches, 23 mai 1560. St-Arch. Aarau. or. parch.: *à Lucerne; à Soleure.* même date (autre lettre). St-Arch. Luzern, Solothurn. Eidg. Absch. IV² 129 *r.*

(3) *Le roi* (c. s. Bourdin) *aux cantons.* Fontainebleau, 12 février 1560/1561. St-Arch. Aarau. or. parch.

(4) *A Coignet, le roi.* Blois, 2 janvier. Marchenoir, 9 février; *le cardinal de Lorraine.* Blois, 3 février 1560. Bibl. Nat. f. fr. *17 981* f°s 43, 77. — Eidg. Absch. IV² 115 *aa*, 175 *z*, 182 *r*. *A Coignet, le roi.* Saint-Germain-en-Laye, 8 octobre 1560. Bibl. Nat. f. fr. *17 981* f° 50. cop. Fontainebleau, 13 février 1561. *Ibid.* f° 59. cop.; *la reine-mère.* Soissons, 26 mai 1561. *Ibid.* f° 127. cop.

(5) *Le roi à Coignet.* Paris, 9 mai 1562. Bibl. Nat. f. fr. *17 981* f° 142. cop.

(6) Bibl. Nat. f. fr. *17 981* f° 48. cop.

(7) Saint-Germain-en-Laye, 15 septembre 1560. Bibl. Nat. f. fr. *17 981* f° 47. cop

Certes, les troubles, dont l'écho affaibli arrivait jusqu'à eux, ne laissaient pas les Confédérés indifférents; mais l'antagonisme confessionnel qui les divisait encore au point de justifier l'intervention conciliatrice de l'ambassadeur français, les empêchait de se prononcer, d'une manière unanime, en faveur de la royauté. (1) Si les sympathies de Berne et de Zurich, cantons demeurés en dehors de l'alliance, se portaient sans hésitation vers leurs coreligionnaires sujets de Sa Majesté; si Bâle et Schaffhouse, tenus à plus de réserve, prenaient moins ouvertement parti pour Condé et ses adhérents, les Etats catholiques des Ligues, en revanche, paraissaient très franchement acquis à la cause royale. Toutefois la communauté d'intérêts qui rapprochait ceux-ci du gouvernement français n'allait pas jusqu'à l'abdication des prétentions, légitimes ou non, qu'ils ne cessaient de faire valoir à l'égard du trésor, et Coignet, mieux que tout autre, en avait l'intuition.

Un des derniers emprunts contractés par Henri II en Suisse l'avait été au taux « usuraire et excessif » de seize pour cent. (2) Incapable de se libérer du principal, François II chercha, tout au moins, à obtenir la fixation d'un intérêt plus raisonnable et fit proposer à ses créanciers de le réduire des deux tiers environ. (3) Ainsi qu'il fallait s'y attendre, cette offre fut fort mal accueillie par lesdits créanciers, dont plusieurs étaient des personnages influents de Lucerne, l'avoyer Pfyffer, entre autres, lequel se vit, à cette occasion, exclu de l'état des pensionnaires de la Couronne. (4) Pour mieux triompher de l'obstination de la partie adverse, Coignet n'hésita pas à publier le texte du contrat intervenu entre le roi et ses prêteurs, espérant ainsi ameuter contre ceux-ci l'opinion populaire, d'autant que le taux imposé à Sa Majesté était « contre les constitutions et ordonnances du pays de Suisse ». (5) Mais cette divulgation fut loin de produire l'effet qu'en espérait son auteur. Non seulement les usuriers lucernois n'encoururent aucune réprobation, mais, tout au rebours, ce fut avec la recommandation des autorités cantonales que leurs députés se rendirent, en février 1560, à la cour, alors à Blois, afin d'y exposer la légitimité de leurs prétentions.

Quelques lettres de noblesse, ainsi que de petites sommes octroyées d'une manière opportune, procurèrent un instant de répit au trésor royal, mais, dès son retour à Soleure, vers la fin de juin 1560, (6) Coignet dut reconnaître

(1) *Le roi à Coignet.* Orléans, 9 novembre 1560. Bibl. Nat. f. fr. *17 981* f° 52. cop. — Eidg. Absch. IV² 146*a*, 173*f*, 178.

(2) *Le cardinal de Lorraine à Coignet.* S. d. (1559). Bibl. Nat. f. fr. *17 981* f° 72. cop. — *Le roi au même.* Fontainebleau, 20 et 26 avril 1559. *Ibid* f°ˢ 45, 46. cop.; Eclaron, 17 octobre; Chambord, 17 décembre 1559. *Ibid.* f°ˢ 67, 76. cop. — *Le roi* (c. s. Bourdin) *aux cantons.* Blois, 6 décembre 1559. St-Arch. Aarau. or. parch.

(3) Eidg. Absch. IV² 106*i*. — *A Coignet, le roi et le cardinal de Lorraine.* Blois, 2 et 19 janvier 1560. Bibl. Nat. f. fr. *17 981* f°ˢ 41, 77. cop. — *Coignet à Lucerne.* Soleure, 19 août 1560. St-Arch. Luzern. Frankr. Pensionen. or.

(4) *Le roi à Coignet.* Saint-Germain-en-Laye, 15 septembre 1560. Bibl. Nat. f. fr. *17 981* f° 92. cop.

(5) *Le roi à Coignet.* Chambord, 17 décembre 1559. Bibl. Nat. f. fr. *17 981* f° 74. cop.

(6) *Le roi* (c. s. Bourdin) *aux cantons.* Beaulieu-lez-Loches, 23 mai 1560. St-Arch. Aarau. or. parch.; *à Lucerne, à Soleure.* même date (autre lettre). St-Arch. Luzern, Solothurn. or. parch.

qu'une *journée de marche* ne pourrait plus être évitée.(1) Tous ses efforts, néanmoins, tendirent à en faire reculer la date.(2) Elle se tint à Payerne du 8 au 15 novembre. Pomponne de ***Bellièvre*** et Claude ***Lambert*** y représentaient le roi en qualité de *juges de marche.* Les parties n'ayant pu s'entendre, les négociations continuèrent l'année suivante entre le conseil royal, d'une part, et des arbitres suisses, de l'autre, jusqu'au moment où, d'un commun accord, l'intérêt fut réduit de moitié environ.(3)

Sur ces entrefaites, François II était mort.(4) Mais la situation de Coignet, confirmé par Charles IX dans ses fonctions d'ambassadeur, ne s'était pas améliorée.(5) Elle était même devenue singulièrement délicate depuis que les Confédérés protestants, pour lesquels il éprouvait de secrètes sympathies, marquaient, avec plus d'énergie que par le passé, leur adhésion à la cause huguenote. La Renaudie, l'un des chefs de la conjuration d'Amboise, avait séjourné quelque temps dans la Suisse occidentale, où les agents de l'ambassade le cherchaient encore en février 1560, à la veille du coup de main que redoutaient les Guises.(6) Au surplus, aux yeux de ces derniers, Genève n'était pas moins suspecte que les cantons évangéliques et l'on accusait volontiers les autorités de cette ville d'avoir trempé dans le complot qui devait livrer Lyon aux partisans de Condé (septembre 1560). Cette attitude des Genevois leur attira même, de la part du roi, une missive comminatoire dont les protestants d'Helvétie prirent prétexte pour hâter les secours qu'ils faisaient passer à leurs coreligionnaires français.(7)

Aussi bien les très sensibles modifications apportées, depuis la mort de Henri II, dans la politique extérieure du royaume eussent suffi, à elles seules,

---

(1) *A Coignet, le roi.* Blois, 19 janvier; Marchenoir, 9 février; Fontainebleau, 7 avril 1560. Bibl. Nat. f. fr. *17 981* f°s 41, 43, 87. or. — Eidg. Absch. IV² 130, 131, 140. — *Le cardinal de Lorraine à Coignet.* Montoire, 19 février 1560. Bibl. Nat. f. fr. *17 981* f° 44. cop.

(2) Eidg. Absch. IV² 145 *d.* — *Lucerne à Coignet.* Montag vor Galli (12 octobre) 1562. St-Arch. Luzern. (Frankr. Pensionen.)

(3) *Le roi et le cardinal de Lorraine à Coignet.* Orléans, 30 novembre 1560; 4 janvier 1561. Bibl. Nat. f. fr. *17 981* f°s 53, 54, 112. cop. — *Le roi* (c. s. Bourdin) *à Lucerne, Soleure, Glaris.* Orléans, 4 janvier 1561. St-Arch. Luzern, Solothurn, Glaris. or. — *Le roi* (c. s. Bourdin) *à Zurich.* Fontainebleau, 13 février 1561. St-Arch. Zürich. or; *à Fribourg.* 15 février 1562. Arch. Fribourg. — *Le roi et la reine-mère à Coignet.* Fontainebleau, 13 février et 1er avril 1561. Bibl. Nat. f. fr. *17 981* f°s 59, 117, 119. cop. — Eidg. Absch. IV² 164 *bb*, 170 *e*, 175 *n*, *u*, 183 *bb*. — *Mémoire du conseil royal pour Coignet.* Fontainebleau, 1er avril 1561. Bibl. Nat. f. fr. *17 981* f° 120. cop. — *Les cantons au roi.* Bade, 25 janvier 1561. Coll. Brienne *110* f° 53. cop. — *Coignet à Lucerne.* Soleure, 17 octobre 1560. St-Arch. Luzern. (Frankr. Unruhen.) or.

(4) *Coignet à Zurich.* Soleure, 16 décembre 1560. St-Arch. Zürich. or; *à Glaris.* même date St-Arch. Glaris; *à Lucerne.* 17 décembre 1560. St-Arch. Luzern.

(5) *Charles IX à Coignet.* Orléans, 6 décembre 1560. Bibl. Nat. f. fr. *17 981* f° 54. cop.

(6) *Le cardinal de Lorraine à Coignet.* Montoire, 19 février; Amboise, 16 mars 1560. Bibl. Nat. f. fr. *17 981* f° 44. cop. — Agrippa d'Aubigné. Histoire universelle (éd. de Ruble) t. Ier 258 note 4. — *cf.* Haag. La France protestante I 266 sqq.

(7) *Le roi à Coignet.* Saint-Germain-en-Laye, 12 septembre 1560. Bibl. Nat. f. fr. *17 981* f° 92. cop. — *Le cardinal de Lorraine et le duc de Guise au même.* même date. *Ibid.* f° 91. cop. — *La reine-mère au même.* Orléans, 23 janvier 1561. *Ibid.* f° 114. cop. — *Le roi à ceux de Genève.* même date. Bibl. Nat. f. fr. *2945* p. 29. cop.

à expliquer la défection des cantons évangéliques, lesquels ne pouvaient voir sans inquiétude le gouvernement français renverser ses alliances et entrer, du jour au lendemain, dans la coalition des puissances catholiques.

Lors de son arrivée aux Ligues, en 1558, Coignet avait reçu comme instruction de s'opposer à toutes négociations entre les cantons et des ambassadeurs étrangers, que ceux-ci vinssent de Rome, de Florence, de Milan, ou qu'ils fussent envoyés par le duc dépossédé de Savoie.(1) En août 1559, quatre mois à peine après la paix de Cateau-Cambresis, le représentant du roi était intervenu sous main auprès des conseils de Fribourg et de Berne afin de les dissuader de renouveler leurs alliances avec Emmanuel-Philibert.(2) Ce fut pendant le séjour de l'ambassadeur à la cour, d'avril à juin 1560, que le gouvernement prit la résolution de soutenir le duc, d'une manière ostensible, dans les négociations qu'il entamait avec les deux Etats suisses en vue de récupérer les pays enlevés par ceux-ci à Charles III en 1536.(3) Toutefois, l'appui prêté par Coignet aux plénipotentiaires savoyards n'allait pas encore jusqu'au sacrifice des intérêts politiques de la Couronne, et c'est ainsi que, en novembre 1560 et en janvier 1561, l'ambassade de France travaillait en secret à faire échouer un accord qu'elle préconisait ouvertement.(4) Mais l'attitude hostile de Berne dans la question huguenote engagea Charles IX à user de représailles et, dès avril 1561, la Couronne Très-Chrétienne soutint, presque sans restriction, les prétentions de la Savoie sur le pays de Vaud.(5)

Après avoir apaisé les réclamations les plus pressantes des créanciers du roi par le payement de quelques pensions (juin-juillet 1561)(6) et liquidé la « querelle » déjà vieille des capitaines de Piémont,(7) Coignet quitta les Ligues, en vertu d'un congé, dans la seconde quinzaine d'août 1561. L'intérim de l'ambassade, géré par l'un des secrétaires-truchements, le colonel Petermann de ***Cléry,*** dura près de sept mois, pendant lesquels les postes diplomatiques

(1) *Le roi à Coignet.* Ecouen, 27 janvier; Paris, 14 mai 1559. Bibl. Nat. f. fr. *17 981* f°s 26, 50. cop.; *au même.* Orléans, 9 et 30 novembre 1560. *Ibid.* f°s 52, 53. min. — *La reine-mère à Coignet.* Bois de Vincennes, 25 juillet 1562. *Ibid.* f° 148. cop.

(2) *A Coignet, le cardinal de Lorraine.* Reims, 16 septembre; *le roi.* Blois, 1 novembre 1559. Bibl. Nat. f. fr. *17 981* f°s 45, 69. cop.

(3) *A Coignet, le roi.* Blois, 26 janvier et 7 juin 1560. Bibl. Nat. f. fr. *17 981* f°s 42, 45. cop. — *Le roi aux cantons.* Beaulieu-lez-Loches, 23 mai 1560. St-Arch. Aarau. or. parch. Arch. Bern. Evangel. Abschiede *A* f° 171. — *Niclaus von Diesbach und Hieronymus Manuel an Bern.* Baden, 10. Juli 1560. Evangel. Abschiede *A* 186. cop.

(4) *Le roi à Coignet.* Orléans, 30 novembre 1560; 15 janvier 1561. Bibl. Nat. f. fr. *17 981* f°s 53, 112. cop.

(5) *A Coignet, le roi.* Fontainebleau, 10 avril; *la reine-mère.* Reims, 14 mai; Saint-Germain-en-Laye, 16 juillet 1561. Bibl. Nat. *17 981* f°s 121, 125 (v. Lettres de Cath. de Médicis I 602); *le roi.* Bois de Vincennes, 3 juin 1562. *Ibid.* f° 146. cop.

(6) *Le roi à Coignet.* Orléans, 1 janvier 1561. *La reine-mère à Coignet.* Fontainebleau, 1er avril 1561. Bibl. Nat. f. fr. *17 981* f°s 112 et 120. cop. — *Le roi au trésorier des Ligues.* Soissons, 26 mai 1561. *Ibid.* f° 128. cop. — *La reine-mère à Coignet.* Saint-Germain-en-Laye, 16 juillet 1561. *Ibid.* f° 131. cop. — *Coignet à Lucerne.* Soleure, 4 juin 1561. Arch. Luzern. (Frankr. Pens. or. Eidg. Absch. IV ^{2} 182 *u.*

(7) *Le roi à Coignet.* Orléans, 15 janvier 1561. Bibl. Nat. f. fr. *17 981* f° 112. cop. — *La reine-mère au même.* Saint-Germain-en-Laye, 16 juillet 1561. *Ibid.* — *Accord entre Coignet et les capitaines de Soleure.* 13 juillet 1561. Bibl. Nat. f. fr. *16 015* f° 91.

français de Soleure et de Coire demeurèrent, grâce à une fâcheuse coïncidence, privés de leurs titulaires.(1)

Lorsque Coignet reprit ses fonctions, vers le milieu de mars 1562,(2) les troubles religieux du royaume, un moment assoupis, venaient de renaitre avec une violence extrême. Aussi le roi et la reine-mère, plus soucieux que jamais de s'assurer des secours militaires des Confédérés, avaient-ils chargé l'ambassadeur de mener de front deux négociations: à savoir le renouvellement de l'alliance de 1549, arrivée à son terme, et l'obtention d'une levée de 4500 hommes destinée à tenir tête aux huguenots.(3)

Dès l'avènement de Charles IX et la retraite des Guises, qui en avait été la conséquence, le gouvernement royal s'était préoccupé du renouvellement éventuel de l'alliance de Soleure, avec le désir de l'étendre à tout le Corps helvétique et d'y faire accéder Berne et Zurich aux mêmes conditions que les autres cantons.(4) Coignet, tout le premier, n'estimait point que ce dessein fût irréalisable, puisque, aussi bien, la lieutenance générale du royaume avait été dévolue à un prince protestant avec lequel les Etats évangéliques suisses entretenaient des relations amicales.(5) Mais la nouvelle des massacres de Vassy, de Cahors, de Toulouse vint, fort mal à propos, remettre en question les adhésions ou les promesses de concours déjà obtenues par l'ambassadeur pendant un voyage qu'il venait de faire sur les rives de l'Aar et de la Limmat.(6) La Suisse, d'ailleurs, commençait à être parcourue en tous sens par les agents de Condé et de Coligny.(7) Dès lors, il est permis de se demander si, même au cas où Coignet eût été plus écouté que ceux-ci, il fût parvenu à faire souscrire au « renouvellement » les catholiques avec lesquels ses rapports empiraient de jour en jour.

---

(1) Nullus est Galliarum legatus nunc in tota Helvetia ut neque in Rhaetia. *Vergerius au duc de Wurtemberg.* Tubingue, 5 février 1562. Briefwechsel zwischen Christoph von Wurtemberg und P. P. Vergerius (Stuttgart 1875, éd. Kausler und Schott) p. 330. — *Coignet aux Ligues Grises.* Paris, 2 octobre 1561. St-Arch. Chur.

(2) *Coignet à Lucerne.* Saint-Germain-en-Laye, 17 janvier; Paris, 10 février 1561. St-Arch. Luzern. (Frankr. Pensionen.) or; *à Zurich.* Paris, 10 février 1561. St-Arch. Zürich. Frankr. 1D; *à Bâle.* Soleure, 6 avril 1562. St-Arch. Basel. Frankr. Pensionen A 3. — *Le roi* c. s. Bourdin *à chaque canton en particulier.* Saint-Germain-en-Laye, 15 février 1562. St-Arch. Zürich. Bern. Solothurn. Glaris. — *Coignet à Lucerne.* Moulins, 4 mars 1562. St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte. or. — *cf.* Calvini opera (éd. Baum) XVI, XVIII 241.

(3) *A Coignet, la reine-mère.* Fontainebleau, 25 et 31 mars 1562. Bibl. Nat. f. fr. *17 981* f° 134. cop.

(4) *Le roi à Coignet.* Fontainebleau, 13 février 1561. Bibl. Nat. f. fr *17 981* f° 59. cop — *Au même, la reine-mère.* Fontainebleau, 17 avril; *le roi.* Fontainebleau, 23 avril 1561. *Ibid.* f°s 123, 124. cop.; *la reine-mère.* Soissons 26 mai 1561. *Ibid.* f° 127. cop — Kausler und Schott op. cit. f°s 281, 347.

(5) *Le roi de Navarre à Zurich* Saint-Germain-en-Laye, 12 août et 29 octobre; *la reine-mère aux mêmes.* Saint-Germain-en-Laye, 28 octobre 1561. St-Arch. Zürich. or. — *cf.* Spon. Histoire de Genève (1730) t. I 306 sqq.

(6) *A Coignet, la reine-mère.* Fontainebleau, 31 mars 1562. Bibl. Nat. f. fr. *17 981* f° 134. cop. — *Le roi* (c. s. Bourdin *à chaque canton en particulier.* Saint-Germain-en-Laye, 15 février 1562 St-Arch Zürich, Solothurn, u. s. w. — *Le roi à Coignet* Paris, 8 avril 1562 Bibl. Nat. f fr. *17 981* f° 135 cop.

(7) *cf.* les notices Maligny; Erlach (Pierre d'); Nichère; Haumont; Frelon; Bèze; Dohna; Saint-Martin; Verace; Bellegarde; Molet.

Au lendemain de son retour à Soleure, l'ambassadeur ordinaire y avait fait convoquer une diète générale pour le 27 avril, à l'effet de solliciter des cantons les troupes que Charles IX songeait à lever aux Ligues. (1) L'importance que la cour attachait à la réussite de ce projet était incontestable. Un colonel au service de France, Guillaume ***Frœlich,*** bientôt suivi d'un envoyé extraordinaire, le S^r de ***Pasquiers,*** avait mission d'assister Coignet et Cléry dans leurs négociations. (2) Le fait que la gouvernante des Pays-Bas s'engageait à ne pas mettre obstacle au passage des enseignes confédérées à travers la Franche-Comté; (3) la précaution inaccoutumée que prenait Sa Majesté de se réserver la nomination de tous leurs capitaines, afin d'écarter ceux de Bâle et de Schaffhouse au cas — d'ailleurs peu probable — où ces deux cantons eussent acquiescé aux exigences de l'alliance, (4) tout contribuait à donner à cette levée une signification précise, bien faite pour enflammer le zèle des catholiques militants qu'étaient les « Waldstætten ». Mais les espérances que la cour nourrissait à cet égard furent déçues. Si pressante que fût la requête du roi, tous les cantons, à quelque confession qu'ils appartinssent, se contentèrent de la prendre *ad referendum.* (5) En revanche, seuls d'entre les Confédérés, les Bernois se résolurent à dépêcher treize ou quatorze enseignes en France, à la prière de Condé qui les achemina vers Lyon, où elles furent reçues en juillet par le baron des Adrets, gouverneur de cette ville pour le parti réformé. (6)

L'antipathie que les catholiques suisses ressentaient à l'endroit de Coignet datait du jour où cet ambassadeur avait fait réduire de moitié l'intérêt usuraire qu'un certain nombre de personnages influents des cantons du Centre prélevaient sur les sommes par eux prêtées à Sa Majesté. Sa fermeté en cette circonstance lui avait créé de nombreuses inimitiés. (7) On exploitait, en outre, contre lui ses relations suspectes avec les Calvinistes. (8) Puis l'éloignement, même momentané, des princes lorrains et leur remplacement dans les conseils du roi par le mari de Jeanne d'Albret avaient éveillé

(1) Eidg. Absch. IV² 203. — *Coignet à Bâle.* Soleure, 15 avril 1562. or. St-Arch. Basel. Allgem. Abschiede (1561—1562). nº 30.

(2) *A Coignet, le roi.* Paris, 9 avril 1562. Bibl. Nat f. fr. *17 981* fº 138. cop. — Eidg. Absch. IV² 204 *f.*

(3) *Le roi de Navarre à Coignet et Pasquiers.* Paris, 20 avril 1562. Bibl. Nat. f. fr. *17 981* fº 138. cop. — Eidg. Absch. IV² 209 *b.*

(4) *Le roi à Coignet.* Paris, 8 avril 1562 (2 lettres). Bibl. Nat. f. fr. *17 981* fº 135. cop. — *Le roi* (c. s. Bourdin) *aux cantons.* Paris, 8 avril 1562. St-Arch. Solothurn. or. parch.

(5) Eidg. Absch. IV² 203. — St-Arch. Zürich. Allgem. Abschiede VIII 101 fº 234.

(6) *Coignet à Gaspard de Saulx-Tavanes.* Soleure, 8 juillet 1562. Bibl. Nat. f. fr. *15 876* fº 224. or. — *Berne à Coignet.* 15 juillet 1562. Welsches Missivenb. *D* 316. cop. — *cf.* L. Pingaud. Les Saulx-Tavanes (Paris 1876) p. 38. — Segesser. op. cit. I 112 sqq.

(7) *Coignet à Lucerne.* Soleure, 24 et 30 juillet 1561. St-Arch. Luzern. (Frankr. Pensionen.) or. — Eidg. Absch. IV² 271 *c.*

(8) *Coignet à Berne.* Soleure, 6 avril et 15 mai (1560). St-Arch. Bern. Frankr. Buch I 28, 35. or. ol. — *cf.* Segesser. Ludwig Pfyffer und seine Zeit (Bern 1880) I 108 sqq. — *Le duc de Guise au canton de Fribourg.* Paris, 16 mai 1562. Arch. Fribourg. cop. — « Summa, es müssen vil füler prackticken am hoff sin, sonnst könndten nitt sovil lüginen, alls jetziger Zytt regierendt, erdachtt worden. Sinenthalb können wir üch nützitt annders schryben, dann das er noch der allt Coignet ist ... » *Solothurn an W. Frölich* 1562. Arch. Fribourg. cop.

quelques inquiétudes parmi les cantons forestiers, beaucoup moins attachés aux Valois ou aux Bourbons qu'aux Guises, ainsi qu'ils le prouvèrent dans la suite. Or ces inquiétudes ne s'étaient pas encore dissipées, bien que le duc François eût repris son influence à la cour; et Coignet, dont le prestige était déjà fort diminué, fut appelé à subir le contre-coup d'un blâme qui s'adressait, en somme, à son maître.

La « journée » particulière de Brunnen, du 21 avril, avait été pour les députés catholiques suisses l'occasion d'une manifestation désobligeante à l'égard de l'ambassadeur. (1) Six jours plus tard, il en alla de même à la diète générale de Soleure, laquelle crut devoir subordonner sa réponse définitive au payement préalable de deux années de pensions arriérées. (2) Mais le roi ayant fait annoncer, tout à la fois, par un nouvel envoyé spécial, le Sr de ***La Coudre,*** que 200 000 écus seraient versés entre les mains des Confédérés, et démentir le bruit que cette somme importante fût sequestrée par les huguenots de Lyon, (3) six cantons catholiques se prononcèrent en faveur de la demande royale à la diète de Soleure du 21 mai, et leurs coreligionnaires se rallièrent à cet avis au commencement du mois suivant. (4) En conséquence de cette décision, quinze enseignes suisses arrivaient en Beauce, le 25 juillet, et y opéraient leur jonction avec les troupes de Sa Majesté. (5)

Dès le 2 mai, le colonel Frœlich avait averti la cour que la situation de Coignet aux Ligues n'était plus tenable. (6) Celui-ci, confiné dans Soleure, où il était l'objet d'une surveillance occulte, n'osait plus se présenter devant les diètes catholiques, car il y eût été infailliblement arrêté. (7) Son maintien en Helvétie compromettait même les intérêts de la Couronne, puisqu'il suffisait qu'une proposition émanât de lui pour qu'elle fût rejetée sans examen par les « Waldstætten ». La reine-mère, dont il possédait cependant la confiance, (8) estima qu'il était temps d'aviser à le remplacer. Elle fit dépêcher en Suisse, vers le milieu de juillet, le Sr de ***Mandosse,*** porteur — à toute éventualité — d'une lettre de créance pour le Corps helvétique. (9) La précaution était sage. Le 23 juillet, en effet, les cantons catholiques se décidaient à rompre toute relation officielle avec Coignet (10) et, le 13 août suivant, ils lui faisaient

(1) Eidg. Absch. IV² 202.

(2) *Le roi à Coignet.* Paris, 9 mai 1562. Bibl. Nat. f. fr. *17 981* f° 142. cop. — Eidg. Absch. IV² 203, 204 *d.* — *Coignet à Fribourg.* Soleure, 5 avril 1562. Arch. Fribourg. or.

(3) *La reine-mère à Coignet.* 8 et 25 juillet 1562. impr. Lettres de Cath. de Médicis I 348. Bibl. Nat. f. fr. *17 981* f° 148. cop. — *cf.* Segesser. op. cit. I 109.

(4) Eidg. Absch. IV² 208, 211, 215.

(5) de Ruble. Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret. (Paris, 1886) t. IV 289. — *La reine-mère à Coignet et Pasquiers.* Paris, 30 avril 1562. Bibl. Nat. f. fr. *17 981* f° 140. cop.

(6) *Frölich au roi de Navarre.* Soleure, 2 mai 1562. Bibl. Nat. f. fr. *15 876* f° 5. or.

(7) Eidg. Absch. IV² 218 *a, c.* — *Coignet à Lucerne.* Soleure, 3, 6 et 12 juin 1562. St-Arch. Luzern. (Frankr. Pensionen.) or.

(8) *La reine-mère au roi de Navarre.* 17 mai 1562. impr. apud La Ferrière. Lettres de Cath. de Médicis, I 315.

(9) *A Coignet, la reine-mère.* Bois de Vincennes, 11 et 16 juillet 1562. Bibl. Nat. f. fr. *17 981* f°s 146, 148. cop.

(10) Eidg. Absch. IV² 222 *k.*

remettre ses passeports, ainsi qu'à ses secrétaires englobés dans la même animadversion. (1)

A partir de cette dernière date, la charge d'ambassadeur ordinaire passa entre les mains de Mandosse; mais Coignet, dont l'expérience devait être précieuse à son successeur, ne cessa pas complètement ses fonctions. Evitant avec soin d'emprunter le territoire des cantons catholiques, (2) il reprit avec les cantons protestants les négociations pour le renouvellement de l'alliance, (3) assista Pomponne de **Bellièvre** et son collègue, juges royaux, à la *journée de marche* de Payerne (30 août) (4) et ne quitta la Suisse que vers la fin de décembre 1562, (5) après avoir mené à bien une œuvre à laquelle il travaillait depuis son arrivée aux Ligues, soit la confirmation, pour une nouvelle période de dix-sept années, de la neutralité des deux Bourgognes, neutralité dans laquelle il réussit à faire comprendre Chaumont en Bassigny et le Joinvillais. (6)

DIÈGUE DE **MANDOSSE**

Ambassadeur ordinaire

Juillet — Décembre 1562

Lettres de créance: Bois de Vincennes, 16 (7) et 17 juillet (8)

Confirmation de créance: Montargis, 15 septembre (9)

Instructions: 16 juillet (10)

Désigné tout d'abord, en avril, pour remplir en Suisse une nouvelle mission extraordinaire, le Sr de Mandosse, tombé malade à la veille de son départ,

(1) Eidg. Absch. IV 2 227, 229 *d*, 231. – *Orbais à Bourdin.* Soleure, 23 avril 1563. Bibl. Nat. f. fr. *7116* f° 12. cop. – *Montmorency à Bellièvre.* L'Isle-Adam, 20 juillet 1566. *Ibid* f. fr. *16 016* f° 172. or. *cf.* Eidg. Absch. IV 2 271 *c.*

(2) *Délibération du conseil de Soleure aux fins d'expulser Mathieu Coignet du « Kloster », résidence des ambassadeurs de France.* Freitag nach Omnium Sanctorum (6 novembre 1562. St-Arch. Solothurn. Rathsmanual LXVIII f° 336. *cf.* LXIX f° 183.

(3) *Proposition des ambassadeurs de France, à Berne.* 9 septembre 1562. St-Arch. Bern. Frankr. Buch II 123. – *Berne à Mandosse et Coignet.* 19 septembre 1562. Calendar of State Papers. Foreign 1562. n° 605.

(4) *A Coignet, la reine-mère.* Fontainebleau, 11 avril 1561. Bibl. Nat. f. fr. *17 981* f° 123. cop. – *Coignet à Berne.* Aarberg, 30 août 1562. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 119 or.

(5) *Coignet à Gaspard de Saulx-Tavanes.* Soleure, 18 décembre 1562. Bibl. Nat. f fr. *4631* f° 213. or.

(6) *Le roi à Coignet.* Saint-Germain-en-Laye, 23 septembre et 8 octobre; Orléans, 14 décembre 1560. Bibl. Nat. f. fr. *17 981* f°s 49, 50, 55. cop.; *le cardinal de Lorraine au même.* Saint-Germain-en-Laye, 8 octobre 1560. *Ibid.* f° 51. cop. – *Le roi à Coignet.* Fontainebleau, 13 février 1561. *Ibid.* f° 59. cop.; *à Zurich.* même date. St-Arch. Zürich. or. parch.; *la reine-mère à Coignet.* Bois de Vincennes, 11 juillet 1562. Bibl. Nat. f. fr. *17 981* f° 146. cop. – *Coignet à Lucerne.* Zurich, 15 août 1562. St-Arch. Luzern. (Frankr. Pensionen.) or. — *Gaspard de Saulx-Tavanes au roi.* Dijon, 4 juillet 1563. Bibl. Nat. f. fr. *4685* f° 12. min.

(7) *Le roi* (c. s. Bourdin) *à Lucerne, à Zurich, à Fribourg.* Arch. de ces villes.

(8) *Le roi* (c. s. Bourdin) *à Soleure, à Berne, à Bâle.* St-Arch. Solothurn. or. parch.; St-Arch. Bern. Frankr. Buch II 102. – St-Arch. Basel. Frankr. *B* 4 (1500–1698).

(9) *Le roi* (c. s. Bourdin) *aux cantons catholiques.* St-Arch. Luzern. (Frankr. Gesandte.); St-Arch. Solothurn. or. parch.

(10) St-Arch. Bern. Frankr. Buch II 99.

s'était vu remplacer, au dernier moment, par le commissaire des guerres Allemand de ***Pasquiers.*** (1) Lorsque, à peine rétabli, le premier maître d'hôtel de Sa Majesté prit, vers le milieu de juillet, (2) le chemin des Ligues, il était porteur, à toute éventualité, d'une lettre de créance l'accréditant en qualité d'ambassadeur ordinaire auprès du Corps helvétique et spécialement des cantons catholiques dont les rapports avec Mathieu Coignet empiraient de jour en jour.

Les instructions remises à Mandosse lui prescrivaient de se rendre sans retard à Berne, de rappeler « prudemment et vifvement » les autorités de cet Etat, non compris dans l'alliance du roi, à l'observation de la paix perpétuelle, de « leur faire toucher au doigt et à l'œil la desobeissance et rebellion des seditieux » huguenots et d'obtenir d'eux le rappel de leurs ressortissants enrôlés sous les enseignes de Condé. (3) Ce fut le 5 août (4) que Mandosse, assisté de Coignet, s'acquitta de cette mission vouée d'avance à un insuccès certain. (5) Quelques jours plus tard, on le retrouve à Lucerne, à la diète des cantons catholiques, toujours accompagné de son collègue. (6) Et, de fait, ce fut à dater de cette journée que commença sa mission officielle, car les « Waldstætten » ayant, le 13 août, remis ses passeports à l'ancien ambassadeur, le nouveau se vit contraint de présenter les lettres de créance dont il n'avait point cru devoir faire usage jusqu'alors. (7)

Pendant les quatre mois que dura sa mission, le Sr de Mandosse s'attacha, d'une part, à améliorer les rapports de la cour avec Berne, Zurich (8) et les autres Etats protestants; de l'autre, à faire prendre patience aux cantons catholiques, lesquels, en échange des récents sacrifices auxquels ils venaient de consentir, (9) demandaient à être payés de leurs pensions arriérées et à voir leurs troupes au service de France mieux traitées dans la suite. (10)

---

(1) *La reine-mère au roi de Navarre.* 17 mai 1562. ap. La Ferrière. op. cit. I 316.

(2) *La reine-mère à Coignet.* Bois de Vincennes, 11 et 16 juillet 1562. Bibl. Nat. f. fr. *17 981* fos 116, 148. cop.

(3) *Instructions de D. de Mandosse.* Bois de Vincennes, 16 juillet 1562. Arch. Bern. Frankr Buch II 99. or. — *cf.* Mém. de Condé II 51, 61; IV 31. — *Trockmorton to the Lords of the Council.* Paris, 23 july 1562. — *Occurrences to the disadvantage of the Prince of Condé.* 27 july 1562. Calendar of State Papers. Foreign 1562. nos 352 (5), 375 (4).

(4) Segesser. op. cit. I 182. — *cf.* de Thou. op. cit. IV 304.

(5) Eidg. Absch. IV² 231 *d.* — *Berne aux ambassadeurs de France.* 10 septembre 1562. Calendar of State Papers. Foreign. 1562 no 605.

(6) Eidg. Absch. IV² 227 *m.* — Arch. für die schweiz Reformationsgeschichte III 330.

(7) Eidg. Absch. IV² 227 *n.*

(8) *Coignet à Berne.* Aarberg, 30 août 1562. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 119 or. — *Mandosse à Berne.* Soleure, 20 novembre 1562. *Ibid.* Frankr Buch I 125 or. — *cf.* St-Arch Basel. Frankr. *L* 117 I

(9) Eidg. Absch. IV² 231 *b.* — *P. de Bellièvre aux cantons suisses.* Soleure, 17 septembre 1568. Bibl. Nat. f. fr. *16 020* fo 93. or. dev. min.

(10) Eidg. Absch. IV² 234 *d*, 235 *p*, 236 *b*, *c.* — *Mandosse à Lucerne.* Soleure, 31 août, 4 et 15 septembre; Fraubrunnen, 8 septembre 1562. St-Arch. Luzern. Frankr. Unruhen, 1500 - 1577. or; *à Glaris.* Soleure, 19 novembre 1562. St-Arch. Glaris. or; *au pays de Valais.* Soleure, 17 octobre 1562 Arch. Sion. (Corresp. de France, 1500 - 1575.)

Après avoir annoncé à la diète de Lucerne du 9 novembre quelle part importante revenait aux régiments confédérés dans la soumission de Rouen (1) et s'être efforcé de réagir contre la défaveur dont les cantons forestiers continuaient à poursuivre les collaborateurs — secrétaires ou truchements — de Coignet, Diègue de Mandosse, tombé malade sur ces entrefaites, obtint son rappel vers la fin de novembre 1562 (2) et quitta définitivement la Suisse dans les premiers jours du mois suivant, (3) laissant la gestion de l'intérim à Petermann de Cléry. (4)

NICOLAS DE LA CROIX, ABBÉ D'ORBAIS (5)

Ambassadeur ordinaire aux Ligues de Suisse et Grisons

Mars 1563—Avril 1564

Aux Ligues de Suisse

(Avril 1564—Mars 1566)

Lettres de créance (du duc de Guise): Messas, 20 janvier; (6)
(de la reine-mère): Blois, 7 février 1563 (7)

Rappels de créance (du roi): Fécamp, 25 juillet; (8) Dieppe, 10 août; (9)
Paris, 22 octobre 1563 (10)

Troyes, 28 (11) et 30 mars (12) (en commun avec P. de Bellièvre);
Roussillon, 1er août 1564 (13) (en commun avec Vieilleville et S. de l'Aubespine)
Toulouse, 19 février 1565 (14)

Instructions (en commun avec Bellièvre): Troyes, 28 mars 1564 (15)

Lettres de rappel: Moulins, 8 (16) et 23 février 1566 (17)

Retenu à la cour plus longtemps qu'il ne l'eût désiré. grâce au manque de parole des trésoriers chargés de réunir l'argent des pensions suisses, (18) le

(1) Eidg. Absch. IV² 234 c. — *La reine-mère à Mandosse.* Camp devant Rouen, 26 octobre 1562. Arch. Fribourg. cop.

(2) *Mandosse à Lucerne.* Soleure, 29 novembre 1562. St-Arch. Luzern. (Frankr. Gesandte.) or.

(3) Segesser. op. cit. I 313. — « A domp Diègue de Mandosse, c^er et premier maistre d'hostel du roy 3500 L. tz pour un voyage depuis le Bois de Vincennes en Suisse, portant lettres, memoires et instructions de la part dud. S^r concernans grandement les affaires et service de S. M^té, dont Elle ne veult estre cy faicte plus ample mention » (1562). Bibl. Nat. Clair' 282 f° 2443.

(4) Voir cette notice.

(5) Sous ce titre: *Un ambassadeur français en Suisse, 1562 à 1564.* Mr Lorédan Larchey a publié dans la Bibliothèque universelle et Revue suisse (septembre—décembre 1854 p. 393 à 408) quelques extraits de la correspondance de l'abbé d'Orbais, empruntés au manuscrit 1781 de la Bibliothèque Mazarine. Or Mr L. a été induit en erreur par le calendrier. L'ambassade de l'abbé d'Orbais en Suisse commence non pas en mars 1562, mais bien en mars 1563 (1562 avant Pâques) et se termine de fait en décembre 1565 et non pas en décembre 1564.

(6) *Aux cantons catholiques.* Arch. Fribourg. — St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege cop.

(7) *Caterine* (c. s. de l'Aubespine) *aux cantons.* St-Arch. Luzern. or. pap. — Arch. Fribourg. cop.

(8) *Le roi* (c. s. de l'Aubespine) *à Lucerne.* St-Arch. Luzern. or. parch.

(9) *Le roi* (c. s. de l'Aubespine) *à Lucerne, à Soleure, à Fribourg, aux VIII cantons catholiques, au Corps helvétique.* St-Arch. Luzern, Solothurn, Aarau; Arch. Fribourg. or. parch.

nouvel ambassadeur n'atteignit Soleure que le 19 mars **1563** au soir. (1) Or, depuis cinq jours déjà, s'était ouverte à Bade une diète générale en vue d'aplanir de graves dissensions intestines surgies à Glaris et qui menaçaient de susciter en Helvétie « semblable esmocion » qu'en France, « à cause de la religion ». (2) Résolu à agir vite, l'abbé d'Orbais prit aussitôt le chemin de Bade. Ses lettres de créance l'y avaient précédé de quelques heures, mesure de prudence dictée par la crainte que les députés des Ligues se séparassent sans attendre les communications qu'il avait à leur faire de la part de son maître. (3)

Si les catholiques suisses parurent affectés des progrès de la rébellion huguenote en France et disposés à appuyer les représentations faites à leurs confédérés protestants par l'envoyé de la Couronne à l'effet de provoquer le rappel des compagnies bernoises recrutées pour le service de Condé à Lyon; (4) s'ils ne cachèrent pas qu'ils « portoient mal patiemment la façon de faire de la mort de Mr de Guise », (5) survenue à la veille du départ de l'abbé d'Orbais pour la Suisse, (6) en revanche ils se montrèrent intraitables, tant sur la question de l'abaissement du taux d'intérêt des sommes par eux avancées à Sa Majesté, que sur celle d'un nouveau sursis dans la distribution des pensions royales dont ils se trouvaient privés depuis près de sept ans. (7) Leurs doléances à ce sujet furent à ce point vives que, dès son retour à Soleure, l'ambassadeur se hâta de dépêcher à la cour le trésorier des Ligues, Claude Juge, afin de représenter au roi les dangers d'un plus long atermoiement. (8) « Il ne fault plus penser gagner temps par parolles », (9) ajoutait-il,

(10) *Le roi* (c. s. Bourdin) *aux cantons catholiques.* St-Arch. Luzern. or. parch.

(11) *Le roi* (c. s. Bourdin) *à Lucerne; à Soleure.* St-Arch. Luzern, Solothurn. or. parch.

(12) *Le roi* (c. s. Bourdin) *à Lucerne, Zurich, Fribourg, Berne; au pays de Valais.* St-Arch. Luzern, Zürich, Freiburg, Bern. Arch. de Sion. (*F* 66 Corresp. des ducs de Savoie.) or. parch.

(13) *Le roi* (c. s. de l'Aubespine) *aux cantons; à Glaris; à Berne; à Zurich.* St-Arch. Zürich, Bern, Glarus. or. parch. — *Le roi* (c. s. de l'Aubespine) *à Lucerne.* St-Arch. Luzern. or. pap.

(14) *Le roi* (c. s. de l'Aubespine) *à Fribourg; à Soleure.* Arch. Fribourg. St-Arch. Solothurn. or. parch.

(15) Bibl. Nat. f. fr. *17 832* f° 60.

(16) *Le roi* (c. s. Bourdin) *aux cantons* St-Arch. Zürich. or. parch.

(17) *Le roi* (c. s. de l'Aubespine) *aux cantons; à Soleure.* St-Arch. Zürich, Solothurn. or. parch.

(18) *P. de Cléry à Fribourg.* Blois, 3 et 9 février 1563. Arch. Fribourg. or. — Eidg. Absch. IV² 246 *i.*

(1) *Orbais aux VIII cantons catholiques.* Soleure, 19 mars 1563. St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte. — Bibl. Nat. f. fr. *7116* f° 55.

(2) *Orbais au chancelier.* Soleure, 19 mars 1563. Bibl. Nat. f. fr. *7116* f° 3. cop.

(3) *Orbais aux cantons catholiques.* Soleure, 19 mars 1563. loc. cit. — Eidg. Absch. IV² 249 *aa.*

(4) Eidg. Absch. IV² 249 *aa.*

(5) *Orbais au chancelier.* Soleure, 19 mars 1563. Bibl. Nat. f. fr. *7116* f° 3. cop

(6) *Praroman à Fribourg.* Dijon, 13 mars 1563. Arch. Fribourg.

(7) *Le roi* (c. s. Bourdin) *à Lucerne, Soleure, etc.* 28 mars; (c. s. de l'Aubespine) *à Lucerne.* Fécamp, 25 juillet; *à Fribourg, à Soleure.* Dieppe, 10 août 1563. St-Arch. Luzern, Fribourg, Solothurn. or. parch. — *Orbais au connétable.* Soleure, 31 juillet 1563. Bibl. Nat. f. fr. *7116* f° 22. cop. — *Orbais aux députés réunis à Lucerne.* Soleure, 18 avril 1563. St-Arch. Luzern. (Frankr. Pensionen.

(8) *Orbais au chancelier.* Soleure, 29 mars. Bibl. Nat. f. fr. *7116* f° 5 cop.; *à Bourdin.* Soleure, 23 avril 1563. *Ibid.* f° 12. cop.

(9) *Orbais à l'Aubespine.* Soleure, 30 septembre 1563. Bibl. Nat. f. fr. *7116* f° 49. cop.

car « l'amitié se pourroit refroidir si on ne donne ordre au paiement de « quelque partie de leurs pensions, telle amitié ne se continu[ant] que par « l'utillité ». (1)

La nouvelle de la promulgation de l'*Edit d'Amboise* (19 mars) que l'abbé d'Orbais se trouva en mesure d'annoncer au Corps helvétique dès le 7 avril, fut accueillie sans enthousiasme par les cantons forestiers. (2) Ceux-ci, depuis la mort de François II, ne perdaient aucune occasion de critiquer la politique suivie par le gouvernement français, politique qu'ils ne jugeaient plus assez catholique à leur gré. Le successeur de Coignet, dont l'orthodoxie était cependant au-dessus de tout soupçon, mais aux yeux duquel le bien du service du roi primait toute autre considération, ne tarda pas à entrer en conflit avec eux, pour avoir refusé — comme l'avait déjà fait Mandosse — de leur sacrifier ses truchements luthériens dont ils exigeaient l'immédiate révocation. (3)

Cette attitude ferme, loin d'en imposer aux Suisses catholiques, ne contribua pas peu à rendre plus aigres les réclamations qu'ils ne cessaient d'adresser au trésor royal. Leurs mauvaises dispositions se manifestèrent au cours de nombreuses diètes, générales ou particulières, tenues à la sollicitation de l'ambassadeur français ou en son absence, à la « journée » de Lucerne du 18 avril, où le Sr d'Orbais, bien inspiré, s'abstint de paraître ; (4) à celle de Bâle — réunie le 25 du même mois, à l'occasion du différend berno-savoisien — où Nicolas de la Croix rencontra son homonyme, ambassadeur d'Emmanuel-Philibert, (5) et reçut le mémoire détaillé des griefs des cantons à l'égard de la Couronne ; (6) à la diète de Bade du 25 mai, convoquée pour la pacification du conflit glaronnais et dans laquelle l'abbé-diplomate prit prétexte des maux qui désolaient la France pour dépeindre sous les plus sombres couleurs l'avenir que se préparait l'Helvétie, pour peu que la guerre civile éclatât dans son sein ; (7) enfin à celles de Lucerne du 26 juillet et de Bade des 20 juin et 12 septembre, où les « Waldstætten » et leurs adhérents menacèrent de dénoncer l'alliance et de rappeler leurs troupes si les pensions n'étaient promptement payées. (8)

---

(1) *Orbais au chancelier; à l'Aubespine; à Mandosse.* Soleure, 29 mars 1563. loc. cit.

(2) *Orbais à Lucerne.* Soleure, 7 avril 1563. St-Arch. Luzern. (Frankr. Pensionen.) Bibl. Nat. f. fr. *7116* f° 62; à *Zurich*. même date. St-Arch. Zürich. (Religions- und Schulsachen. Französische Angelegenheiten 1534—1584.)

(3) Eidg. Absch. IV² 257 *c*, 266 *c*. — *Délibération du conseil royal*, du 13 mai 1563. Bibl. Nat. f. fr. *17 832*.

(4) Eidg. Absch. IV² 251 *b*.

(5) *Orbais à Diègue de Mandosse.* Soleure, 29 mars 1563. Bibl. Nat. f. fr. *7116* f° 9. cop.

(6) *Articles donnés à Mr d'Orbais à la journée de Bâle par les sept cantons catholiques*, 25 avril. *Réponse de Mr d'Orbais aux articles à lui remis à Bâle par les députés des VII cantons.* St-Arch. Luzern. (Frankreich. Pensionen.)

(7) Eidg. Absch. IV² 253 *d*. — *Proposition présentée aux Ligues par le Sr d'Orbais.* 25 mai. Bibl. Nat. f. fr. *7116* f° 68. cop.

(8) Eidg. Absch. IV² 257 *n*, 263 *b*, 268 *h*. — *Orbais au chancelier.* Bade, 5 juillet; *à l'Aubespine.* Soleure, 31 juillet 1563. Bibl. Nat. f. fr. *7116* f°s 17, 25. cop. — *Mémoire envoyé de la cour à Mr d'Orbais*, du XXe jour d'octobre 1563. Bibl. Nat. f. fr. *17 832*.

Aussi peu soutenu du côté de la cour que l'avaient été la plupart de ses prédécesseurs, l'abbé d'Orbais, pas plus que ceux-ci, ne se trouvait en mesure de satisfaire aux exigences des alliés de son maître, dont quelques-uns, profitant des embarras du Louvre, ne se faisaient pas faute d'acheter à vil prix à l'étranger des créances sur le trésor royal, dans l'espoir d'en obtenir le remboursement intégral, à la faveur d'une *journée de marche.* (1)

Réduit à supplier les Confédérés de « supporter l'atente », (2) de « mectre « en consideration les grans affaires survenuz, la malice du temps et les « troubles » inapaisés « jusques à ceste heure », (3) l'abbé d'Orbais qui, dans l'intervalle, avait visité les conseils de Berne et de Fribourg, (4) et donné connaissance au Corps helvétique de la reddition du Havre, (5) ne trouvait nulle part les esprits aussi mal disposés qu'à Lucerne, résidence du nonce et de l'ambassadeur d'Espagne. (6) C'était à Lucerne, en effet, qu'avait été décidé l'envoi à la cour d'une ambassade solennelle, avec la mission d'y dénoncer l'alliance et de provoquer le rappel des troupes catholiques suisses du service du roi. En outre, l'avoyer Pfyffer, dépêché à Soleure afin d'aviser l'ambassadeur de cette résolution, s'était acquitté avec hauteur de « sa charge... pleine d'austerité et de fascherie » (7). Mais, quelque grande que fût l'influence exercée par ce canton dans les diètes des « Waldstætten », l'abbé d'Orbais réussit cependant à la contrebalancer et à déjouer les intrigues dont il se faisait le fauteur. Ajourné de diète en diète, le départ pour la France de l'ambassade chargée de dénoncer l'alliance devint de plus en plus problématique; (8) d'autre part, les régiments confédérés n'abandonnèrent pas le service de Sa Majesté et des mesures furent ordonnées en vue d'empêcher désormais le trafic des créances sur la Couronne auquel certains particuliers des Ligues se livraient à l'étranger. (9)

Sans doute, ces résultats favorables n'eussent pas été atteints si Nicolas de la Croix n'avait pris sur lui de faire aux cantons, à l'exemple de ses prédécesseurs, des promesses sans cesse renouvelées et jamais tenues. Il sut,

(1) *Délibération du conseil royal.* 11 juin 1563. Bibl. Nat. f. fr. *17 832.* — Eidg. Absch. IV² 271 a *Orbais au chancelier.* Soleure, 30 septembre 1563. Bibl. Nat. f. fr. *7116* f° 45. cop.

(2) *Orbais aux VII cantons catholiques.* Soleure, 3 mai; *à Lucerne.* Bade, 18 juin 1563. St-Arch. Luzern. (Frankr Pensionen.) Bibl. Nat. f. fr. *7116* f° 59; *à Lucerne.* Soleure, 5 septembre; Bade, 15 septembre; Soleure, 15 octobre 1563. *Ibid.*

(3) *Orbais à Lucerne.* Soleure, 18 avril 1563. St-Arch. Luzern. (Frankr. Pensionen.) — Bibl. Nat. f. fr. *7116* f° 64.

(4) Berne, 18 mai 1563. St-Arch. Bern. Rathsbuch CCCLXII f° 228. — *Orbais à l'Aubespine.* Soleure, 25 août 1563. Bibl. Nat. f. fr. *7116* f° 30. cop.

(5) *Orbais à Fribourg.* Soleure, 7 août 1563. Bibl. Nat. f. fr. *7116* f° 88 cop. — *La reine-mère à Orbais.* Le Havre, 29 juillet 1563. Arch. Fribourg trad. all^de.

(6) *Orbais à Lucerne.* Soleure, 28 juin; *à Fribourg.* Soleure, 19 août 1563. Bibl. Nat. f. fr. *7116* f°s 80 et 90. cop. — *Orbais à l'Aubespine.* Soleure, 7 septembre 1563. Bibl. Nat. f. fr. *7116* f° 37. cop.

(7) *Orbais à Pfyffer.* Soleure, 3 mai et 12 juin 1563. Bibl. Nat. f. fr. *7116* f°s 60, 75. cop. — *Orbais à Lucerne.* Bade, 8 juillet 1563. St-Arch. Luzern. (Frankr. Pension.) *Ibid.* f° 82 (4 juillet). cop.

(8) *Orbais au chancelier.* Soleure, 7 septembre 1563. Bibl. Nat. f. fr. *7116* f° 34. cop.; *au connétable.* s. d. f° 41; *à Gonnort.* Soleure, 30 septembre. f° 50; *au chancelier.* Soleure, 30 septembre 1563. f° 45. cop.

(9) *Orbais au chancelier.* Soleure, 30 septembre 1563. Bibl. Nat. f. fr. *7116* f° 45.

du moins, profiter de ce répit inespéré pour obtenir des « Waldstætten » que deux mille de leurs soldats demeurassent auprès du roi comme garde personnelle, une fois les régiments suisses licenciés, (1) et pour conclure un traité, aux termes duquel la fourniture du sel de France était — pour la première fois — assurée d'une manière régulière au pays de Valais. (2) Mais la situation de l'abbé devenait difficile; aussi, quand il se fut bien convaincu que l'arrangement projeté entre Berne et la Savoie ne léserait en rien les intérêts de Sa Majesté (3) et que la paix accordée par celle-ci à ses sujets était vue d'un bon œil aux Ligues, (4) s'empressa-t-il de prendre un congé qui lui permit de mettre la frontière entre les créanciers de la Couronne et lui (8 février **1564**). (5) Il n'était que temps, d'ailleurs, car les ennemis de son maître regagnaient à Lucerne le terrain perdu. (6)

Si jamais il y avait eu intérêt pour la France à se concilier l'amitié des Suisses, c'était bien en cette année 1564, date terminale du traité de l'alliance renouvelée en 1549 pour la durée du règne de Henri II et *cinq ans après.* Il paraissait évident, en effet, que les cantons ne consentiraient pas à entamer des négociations ayant pour objet la prolongation du traité, aussi longtemps que la question des dettes arriérées ne se trouverait pas réglée à leur satisfaction. Tel n'était pas, toutefois, l'avis du conseil royal, au sein duquel on se nourrissait de l'illusion que, l'alliance une fois renouvelée, la liquidation des anciennes dettes de la Couronne souffrirait moins de difficultés. (7) Ne valait-il pas mieux, au total, consacrer à la préparation du « renouvellement » les sommes réunies par les trésoriers des Ligues que de les employer à amortir des dettes datant des règnes précédents?

Aussi bien les instructions élaborées au Louvre en vue de cette importante négociation et remises à l'abbé d'Orbais, le 28 mars 1564, à Troyes en Champagne, (8) traduisaient assez fidèlement cet état d'esprit par trop optimiste. Tout d'abord, la charge d'ambassadeur aux Ligues suisses et Grisons, confiée jusqu'alors au seul Nicolas de la Croix, était dédoublée. Le poste de Coire,

(1) *Le roi* (c. s. Bourdin) *aux cantons catholiques.* Paris, 22 octobre 1563. St-Arch. Luzern. — *Le roi à Orbais*, même date. Bibl. Nat. f. fr. *17 832*. — *Orbais aux cantons catholiques.* Soleure, 20 novembre 1563. (Frankr. Pensionen.) *Ibid.* f. fr. *7116* f⁰ 104. cop.

(2) *Orbais au Valais.* Soleure, 27 juin; Bade, 4 juillet, 3 novembre 1563. Bibl. Nat. f. fr. *7116* f°s 78, 84, 106. cop. — *Orbais au cap^ne Ant. Trübman.* Lucerne, 16 mai 1564. Arch. Valais. Corresp. des amb^rs 1500—1575; *au pays de Valais.* 4 juillet, 3 novembre 1563; 16 mai, 7 septembre 1564; 5 mai 1565. Arch. Ville de Sion. (Corresp. avec la France 1510—1600.)

(3) *Orbais au chancelier.* Soleure, 10 mai; *à l'Aubespine.* Soleure, 14 juillet 1563. Bibl. Nat. f. fr. *7116* f°s 15 et 19. cop.

(4) Eidg. Absch. IV² 274 *t*. — *Orbais à Fribourg.* Soleure, 15 décembre 1563. Arch. Fribourg. or.

(5) « Nous Nicolas de la Croix, abbé d'Orbaiz, cons^er du roy et son ambassadeur aux Ligues de Suisse, confessons *avons* receu de Mr Raoul Moreau, trésorier de l'Espargne, 600 L tz à nous donnez pour estre venu en diligence et sur chevaux de poste dudit pais de Suisse trouver S. M. à Fontainebleau. » 30 mars avant Pasques 1563. Bibl. Nat. P. Or: *de la Croix. Ibid.* f. fr. *20 979* f⁰ 123. — *Orbais à l'avoyer Pfyffer.* Soleure, 30 janvier; *à Lucerne.* Soleure, 8 février 1563. Arch. Luzern. (Frankr. Pensionen.)

(6) *Orbais à Lucerne.* Bade, 24 décembre 1563. St-Arch. Luzern. (Frankr. Gesandte.)

(7) *Le roi à Orbais.* 20 octobre 1563. Bibl. Nat. f. fr. *17 832*.

(8) Bibl. Nat. f. fr. *17 832* f⁰ 60.

supprimé depuis quatre ans, se trouvait rétabli avec un titulaire spécial, Pomponne de Bellièvre, lieutenant-général au bailliage de Vermandois. En outre, les deux ambassadeurs, que des conflits d'attributions ne tardèrent pas à diviser, recevaient l'ordre de se porter sans retard en Suisse[1] et d'y exposer les modifications que le roi entendait introduire au traité conclu sous le règne de son père. En revanche, il n'était plus question du payement immédiat des pensions arriérées, payement promis par l'abbé d'Orbais lors de son départ des Ligues, en février, d'autant que la cour espérait obtenir de nouveaux délais à la faveur des négociations qui allaient s'engager.[2]

Ce fut le 15 avril que l'abbé d'Orbais et son collègue présentèrent leurs lettres de créance aux députés suisses réunis en diète à Bade.[3] Mais le siège de ces derniers était fait. En vain l'ambassadeur s'efforça-t-il de provoquer un revirement des esprits, plus favorable à la Couronne. Il se buta à cette réponse invariable dans sa concision: « Pas d'argent, pas d'alliance. »[4]

Une campagne ouverte sous d'aussi fâcheux auspices ne pouvait être que difficile. Tandis que Bellièvre, pour se conformer à ses instructions, prenait le chemin des Grisons, où un « pittag » était assigné au 1er juin, et visitait, au passage, les cantons de la Suisse orientale (fin d'avril),[5] son collègue de Suisse entreprenait, en avril et mai, un voyage dans les Etats du Centre, voire même à Zurich, encore que ce canton ne fût pas compris dans l'alliance de Sa Majesté.[6] En vérité ce devait être peine inutile. Et lorsque, le 11 juin, les deux diplomates qui, sur ces entrefaites, s'étaient rejoints, se présentèrent de nouveau devant la diète de Bade, ce fut pour y affronter un refus non moins catégorique, certes, que celui qu'ils avaient essuyé deux mois auparavant, avec cette circonstance aggravante que, cette fois, les cantons l'accompagnèrent d'une missive fort vive au jeune roi.[7]

Les Suisses voyaient clair, en effet. C'était à la cour, et non point à ses ambassadeurs, qu'incombait la responsabilité de la tension survenue dans les rapports entre les deux pays.[8] L'abbé d'Orbais et Bellièvre, quelque partisans qu'ils se montrassent de concessions raisonnables, ne parvenaient pas à faire admettre leur manière de voir par le conseil royal.[9] Contraints de suivre au plus près les instructions de ce dernier et de s'abstenir de toutes nouvelles promesses, ils attendaient avec impatience l'arrivée des deux ambassadeurs extraordinaires auxquels devait revenir l'honneur de terminer les négociations.

(1) *Cléry à Fribourg.* 28 mars 1564. Arch. Fribourg.

(2) *Instructions.* Troyes, 28 mars 1564. Bibl. Nat. f. fr. *17 832* fº 60.

(3) *Relation de l'ambassade de Bellièvre aux Ligues Grises.* Bibl. Nat. f. fr. *16 012*.

(4) Eidg. Absch. IV² 280 *u*, 283 *c*.

(5) *Relat. de l'ambre de Bellièvre.* loc. cit.

(6) *Mémoire envoyé de Cour à Mr d'Orbais.* 20 octobre 1563. — *Orbais à Zurich.* Zoug, 17 mai 1564. Bibl. Nat. f. fr. *17 832*. — St-Arch. Zürich. Frankreich II.

(7) *Relat. de l'ambre de Bellièvre.* — Eidg. Absch. IV² 288 *r*.

(8) Eidg. Absch. IV² 283 c.

(9) *La reine-mère à Orbais et Bellièvre.* Lyon, 25 juin. Bibl. Nat. f. fr. *16 012* fº 36. cop. — *Le roi et la reine-mère aux mêmes.* Crémieu, 12 juillet 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 013* fº 26. or.

Leur attente dura deux mois. Le 13 août, enfin, Nicolas de la Croix recevait à Payerne le maréchal de Vieilleville et l'évêque de Limoges (Sébastien de l'Aubespine) (1) et assistait, en leur compagnie, aux trois diètes tenues à Bade le 22 août et à Fribourg les 2 octobre et 2 décembre. (2) Cette dernière « journée » décida du « renouvellement de l'alliance ». (3) Dans l'intervalle, tandis que Bellièvre regagnait les Grisons (fin de septembre), (4) l'abbé avait, en sa qualité d'ambassadeur ordinaire, pris part aux conférences de Lausanne qui mirent un terme aux différends existants entre Berne et la Savoie. (5)

L'alliance renouvelée, les deux ambassadeurs extraordinaires avaient quitté les Ligues, l'un, le maréchal de Vieilleville, dès le 31 décembre 1564, l'autre, l'évêque de Limoges, le 10 janvier suivant. (6) Demeuré seul représentant de Sa Majesté Très-Chrétienne auprès des Cantons, l'abbé d'Orbais s'occupa de régler les quelques questions de détail que ses collègues avaient laissées en suspens. Il s'agissait, entre autres, de faire sceller l'instrument du traité par les divers membres du Corps helvétique. Le successeur de Mandosse entreprit même, à ce sujet, un voyage au cours duquel il tenta, mais inutilement, d'amener le conseil de Zurich à résipiscence. (7) Le 9 janvier **1565,** il avait, dans une diète réunie à Lucerne à la sollicitation du pape, fait part aux Confédérés de la joie que venait d'éprouver son maître à la nouvelle de l'heureuse issue des négociations du « renouvellement ». Cette joie eût été sans mélange, au dire de l'ambassadeur, si le bruit ne s'était, au même temps, répandu en France que les cantons catholiques, assez enclins à la multiplicité des alliances, cherchaient à en conclure de particulières avec le Saint-Siège puis avec l'Espagne, en faveur de laquelle ils eussent consenti à « réserver le duché de Milan ». (8)

Les craintes que l'attitude énigmatique des « Waldstætten » faisait concevoir à Nicolas de la Croix n'étaient que trop fondées. Déjà les intrigues hispano-papalines portaient leurs fruits. Les diètes de Lucerne et de Bade des 30 janvier et 4 mars marquèrent un nouveau pas fait par les Suisses catholiques vers l'alliance du Saint-Siège à laquelle ils devaient adhérer, en définitive, à « la journée » de Lucerne du 10 avril. (9) Les cantons contractants

(1) *Orbais à Lucerne.* Fribourg, 13 août 1564. St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte; *à Zurich.* 13 août. St-Arch. Zürich.

(2) Eidg. Absch. IV² 296, 303—304.

(3) Voir S. de l'Aubespine.

(4) *Relat. de l'ambr de Bellièvre.*

(5) (octobre) Eidg. Absch. IV² 300. — *Orbais à Cl. de l'Aubespine.* Fribourg, 29 novembre 1564. Bibl. Nat. f. fr. *6619* f° 96. — *S. de l'Aubespine à Bellièvre.* Bade, 26 octobre 1564. *Ibid.* f. fr. *16 013* f° 108.

(6) *Relat. de l'ambr de Bellièvre.*

(7) *Orbais à Bellièvre.* Soleure, 18 avril 1565. Bibl. Nat. f. fr. *16 013* f° 134. or; *à Bâle.* Soleure, 20 janvier et 8 février 1565. St-Arch. Basel. Frankr. *A—H* 1—3; *à Glaris.* Soleure, 8 février, 12 mars, 17 mai 1565. St-Arch. Glaris. — Est à Zurich le 20 mars; à Bâle le 6 avril. *cf.* Bibl. Nat. f. fr. *16 014* f°s 69, 70 (anc. n^os^).

(8) *Orbais à Bellièvre.* Lucerne, 10 janvier. — *S. de l'Aubespine au même.* Moudon, 10 janvier 1564 Bibl. Nat. f. fr. *16 013* f°s 108, 110. or. — Eidg. Absch. IV² 306 *e.* — *Le roi à Orbais.* 31 juillet 1565. Bibl. Nat. f. fr. *17 832.* cop.

(9) Eidg. Absch. IV² 307 *b*, 312 *t*, 317 *n*.

prétendirent, il est vrai, que les deux alliances, celle du roi et celle du pape, n'avaient rien d'incompatible entre elles; mais cette argumentation spécieuse ne trompa personne. En réalité, la diplomatie française, servie par de mauvaises finances, subissait un échec au moment précis où l'alliance renouvelée allait être jurée solennellement par Charles IX et les députés suisses à Mont-de-Marsan. L'abbé d'Orbais accompagna ces derniers jusqu'à Lyon vers la fin de mai.(1) Quand il rejoignit son poste, un mois plus tard, ce fut pour protester devant la diète générale de Bade du 1er juillet, comme il l'avait fait en présence des députés catholiques réunis à Lucerne le 6 mai,(2) contre l'inclusion possible de Milan dans l'alliance héréditaire qui liait les Suisses à la maison d'Autriche.(3)

Le péril espagnol momentanément conjuré, l'ambassadeur, tout en surveillant la politique étrangère des catholiques,(4) employa les derniers mois de l'année 1565 à se rapprocher des protestants et notamment des Bernois, auxquels il procura la sanction de son maître à leur accord avec le duc de Savoie.(5) Mais déjà, de toutes parts, l'arrogance et l'esprit désordonné du représentant du roi soulevaient de légitimes plaintes que l'influence de son protecteur attitré, l'évêque de Limoges, ne parvenait plus à étouffer. Brouillé avec son collègue Pomponne de Bellièvre, ambassadeur aux Grisons, dont, grâce à la connivence du trésorier des Ligues, Claude Juge,(6) il interceptait les courriers, l'abbé d'Orbais, rappelé à la cour en décembre,(7) laissa à Soleure les truchements Clerc et Cléry en qualité de chargés d'affaires *ad interim*.

Aussi bien les explications qu'il eut à fournir, à Moulins, devant le conseil royal, sur certaines particularités relevées à sa charge par son adversaire, l'ambassadeur à Coire, tournèrent à son désavantage.(8) Dès lors, son rappel s'imposait. Le roi le lui fit signifier avec ménagement, il est vrai, vers le commencement de février et nomma à sa place Pomponne de Bellièvre, lequel rejoignit son nouveau poste le *15 mars 1566*.(9) Quant au Sr d'Orbais

(1) *Orbais à Bellièvre* Soleure, 18 avril 1565. Bibl. Nat. f. fr. *16 013* f° 134. or. Soleure, 5 mai 1565. *Ibid.* f° 139. or. — *Le roi à Orbais.* 17 avril 1565. *Ibid.* f. fr. *17 832.*

(2) *Orbais à Bellièvre.* Soleure, 5 mai 1565. Bibl. Nat. f. fr. *16 013* f° 139. or.

(3) Eidg. Absch. IV² 318 *i.* — *Bellièvre au roi.* Zurich, 28 juillet 1565. Bibl. Nat. f. fr. *16 012* f° 160. cop.

(4) *Orbais à Bellièvre.* Soleure, 17 août 1565. Bibl. Nat. f. fr. *16 013* f° 181. or.

(5) *Orbais à Berne.* Soleure, 11 août 1565. St-Arch. Bern. Frankr Buch *B* f° 429 or. — *Rimostranze del Duca alla Corte di Francia per haver preso a proteggere i Genevrini* 1565. Archivi di Stato. Torino Negoziazioni 1553-1580. Francia. — *Traité entre Berne et la Savoie, sous la médiation des onze cantons neutres, avec les ratifications des rois de France et d'Espagne.* Lausanne, 30 octobre 1564. Bibl. Nat. Coll. Brienne CIX *214.* — Eidg. Absch. IV² 1477. — *cf.* W. Oechsli. Der Lausanner Vertrag. (Politisches Jahrbuch. Bern 1900.)

(6) *Orbais à Bellièvre.* Soleure, 29 juillet, 10 et 17 août; Zurich, 8 et 9 septembre; Soleure, 15 et 20 septembre, 3 novembre 1565. Bibl. Nat. f. fr. *16 013* f°s 170, 179, 181, 191, 193, 197, 199, 203. or.

(7) *Le roi à Orbais.* 6 décembre 1565 Bibl. Nat. f. fr. *17 832.* cop.

(8) *Relation de l'ambr de Bellièvre 1566.* Bibl. Nat. f. fr. *16 012* f° 186. — *B. Stocker à Bellièvre.* Soleure, 25 janvier 1566. *Ibid.* *16 013* f° 208. or.

(9) *Le roi à Bellièvre.* Moulins, 6 mars 1566. Bibl. Nat. f. fr. *16 016* f° 31. or. — *Bellièvre à la reine-mère* Soleure, 16 mars; *au roi.* Soleure, 17 mars 1566. *Ibid.* f. fr. *16 015* f°s 6, 7. min. — *Mandement du roy*

dépêché en Suisse, quinze jours plus tard, afin d'y présenter ses lettres de rappel, il fut mal reçu à Soleure.(1) Aussi s'abstint-il de paraître à la diète et, après avoir pris congé de celle-ci par écrit,(2) continua-t-il sa route vers Augsbourg, où la bienveillance inlassable de ses protecteurs avait su lui procurer une mission temporaire de quelque importance.(3) Il chercha bien, dans la suite, à créer des difficultés à son successeur, tant aux Ligues qu'à la cour,(4) mais son crédit était mort, en France comme en Suisse, et Bellièvre parvint sans trop de difficulté à déjouer ses intrigues.

POMPONNE DE BELLIÈVRE

Ambassadeur ordinaire

Mars 1566—Janvier 1571

Instructions: Moulins, 2 et 21 février 1566;(5)
Saint-Maur-des-Fossés, 19 septembre, octobre 1568;(6)
Camp de Luret, 1er décembre 1569(7)

Commission spéciale pour une levée: Paris, 25 mai 1567(8)

Lettres de créance: Moulins, 8 février(9)

Lettre de créance spéciale pour le canton de Berne: Saint-Maur, 18 mai 1566(10)

Rappels de créance: Paris, 1er(11) et 22 décembre 1566;(12)
Fontainebleau, 16(13) et 31 mars;(14) Chantilly, 22 avril;(15)
Gaillon, 8 juin;(16) Paris, 3 octobre,(17) 9 décembre 1567;(18)
Paris, 2(19) et 17 avril,(20) 26 juin;(21) La Rochette, 30 août;(22)
Saint-Maur-des-Fossés, 18 et 19 septembre;(23)
Fontainebleau, 5 novembre 1568(24)
Châlons, 22 janvier;(25) Toul, 19 février;(26) Metz, 12 mars;(27)
Orléans, 29 juin(28) et 13 juillet;(29) Plessis-les-Tours, 6 octobre 1569(30)
Paris, 22 août;(31) Villers-Cotterets, 30 décembre 1570(32)

Lettres de rappel: Villers-Cotterets, 7 janvier;(33)
Château de Boulogne, 1er février 1571(34)

Après s'être acquitté de ses devoirs de fidèle sujet envers le roi et la reine-mère pendant leur séjour en Touraine, Bellièvre avait gagné Paris, afin

à Mons' le tresorier de l'Espargne et à Mons' Grangier de paier à Mons' d'Orbais des deniers revenans bons sur l'estat des Ligues de l'an 1563, la somme de XII cens L. tz Moulins, 13 février 1566. Bibl. Nat. f. fr. *16 015* f° 156.

(1) « Diewil der Herr von Orbays uff hütt kompt und willens sine Ross allhie in das Kloster zeziechen, so ist geratten Ime zesagen das er das Huss rume in acht tagen uff das lengst, darmitt der nüw Ambassador der Herr von Bellievre inziechen könne. » Mittwoch nach Judica (3ten April) 1566. St-Arch. Solothurn. Rathsmanual LXXII f° 100.

(2) *Orbais à Lucerne, à Fribourg.* Soleure, 11 avril 1566. St-Arch. Luzern. (Frankr. Gesandte.) Arch. Fribourg. — *Orbais à Lucerne.* Soleure, 3 mai 1566. St-Arch. Luzern. Frankr. Pensionen.

(3) *Orbais à Grangier de Lyverdis.* Soleure, 9 avril. Bibl. Nat. f. fr. *16 016* f° 31. or. — *Bellièvre au roi.* Soleure, 21 avril 1566. *Ibid. 16 015* f° 20. min.

(4) *Bellièvre au roi.* Soleure, 7 mai 1566. Bibl. Nat. f. fr. *16 015* f° 19. — *Orbais à Pfyffer.* Paris, 18 février 1567. *Ibid.* f. fr. *16 018* f° 193. or — *Instruction de Bellièvre pour G. de Lyverdis,* Soleure, novembre 1566. *Ibid. 16 015* f° 81.

d'y prêter, devant la cour de parlement, le serment requis en sa nouvelle qualité de lieutenant-général de la sénéchaussée de Lyon. Déjà il s'apprêtait à prendre possession de cette charge, mais Leurs Majestés en décidèrent autrement. Mandé auprès d'Elles à Moulins, le 12 janvier 1566, il apprit, à son arrivée, que le roi l'avait choisi pour remplacer à Soleure l'abbé d'Orbais. Si la disgrâce de ce dernier n'était pas complète, il s'en manquait de peu. Aussi bien l'arrestation du trésorier des Ligues, Claude Juge, qui lui était aveuglement attaché, donnait la mesure du crédit dont l'ancien ambassadeur jouissait encore auprès de ses protecteurs. [1]

Délivré de ses ennemis, Pomponne de Bellièvre prit, vers le milieu de février, le chemin des Ligues, s'arrêta deux jours à Lyon où lui parvinrent ses instructions [2] et fit son entrée à Soleure le 15 mars. [3] Il éprouva tout

---

(5) Bibl. Nat. f. fr. *16 016* f°s 1, 12; f. fr. *17 832* f° 11.

(6) Bibl. Nat. f. fr. *16 019* f°s 89, 103bis (anc. n^os).

(7) Bibl. Nat. f. fr. *16 021* f° 141 (anc. n^o).

(8) Bibl. Nat. f. fr. *16 018* f° 127 (anc. n^o).

(9) *Le roi* (c. s. Bourdin) *aux cantons catholiques.* St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte; *à Berne.* St-Arch. Bern. or. parch.

(10) *Le roi* (c. s. de l'Aubespine) *à Berne.* Bibl. Nat. f. fr. *16 012* f° 204. cop.

(11) *Le roi* (c. s. de l'Aubespine) *aux cantons.* St-Arch. Solothurn. or. parch. — Bibl. Nat. f. fr. *16 016* f° 267 min.; f. fr. *16 012* f° 216. cop.

(12) *Le roi* (c. s. de l'Aubespine) *aux cantons.* Bibl. Nat. f. fr. *16 016* f°s 287 et 299. or. et cop.

(13) *Le roi* (c. s. Bourdin) *aux cantons.* Bibl. Nat. f. fr. *16 017* f° 55.

(14) *Le roi* (c. s. Bourdin) *aux cantons.* Bibl. Nat. f. fr. *16 017* f° 73. or.

(15) *Le roi* (c. s. de l'Aubespine) *à Bâle.* Bibl. Nat. f. fr. *16 017* f° 91. or. parch.

(16) *Le roi* (c. s. de l'Aubespine) *aux cantons.* St-Arch. Aarau. or. parch.

(17) *Le roi* (c. s. de l'Aubespine) *aux cantons.* St-Arch. Solothurn. or. parch. — Bibl. Nat. f. fr. *16 017* f° 216. or. parch.

(18) *Le roi* (c. s. de l'Aubespine) *à Zurich, à Berne.* Arch. de ces deux villes. or. parch.

(19) *Le roi* (c. s. de l'Aubespine) *aux cantons.* St-Arch. Luzern. or. parch.

(20) *Le roi* (c. s. de l'Aubespine) *aux cantons catholiques.* Bibl. Nat. f. fr. *16 019* f° 50. or. parch.

(21) *Le roi* (c. s. de l'Aubespine) *aux cantons.* Bibl. Nat. f. fr. *16 019* f° 87. cop.

(22) *Le roi* (c. s. de l'Aubespine) *aux cantons.* St-Arch. Solothurn. or. parch.

(23) *Le roi* (c. s. de l'Aubespine) *à Schaffhouse* (18 septembre). Bibl. Nat. f. fr. *16 019* f° 154 cop.; *aux cantons* (19 septembre). St-Arch. Aarau. or. parch.; *à Zurich, Appenzell, Uri, Berne et Soleure* (19 septembre). Bibl. Nat. f. fr. *16 019* f° 149. or. parch. (sqq).

(24) *Le roi* (c. s. de l'Aupespine) *aux cantons.* St-Arch. Luzern. or. parch. Arch. Fribourg. cop.; *à Lucerne et Fribourg.* Bibl. Nat. f. fr. *16 019* f°s 188, 189. or. parch.

(25) *Le roi* (c. s. de l'Aubespine) *aux cantons en particulier.* Bibl. Nat. f. fr. *16 021* f° 12.

(26) *Le roi* (c. s. de l'Aubespine) *aux cantons.* Bibl. Nat. f. fr. *16 021* f° 27. cop.

(27) *Le roi* (c. s. de l'Aubespine) *aux cantons.* Bibl. Nat. f. fr. *16 021* f° 39. or. parch.

(28) *Le roi* (c. s. Brulart) *à Unterwalden* Bibl. Nat. f. fr. *16 021* f° 125. or. parch.

(29) *Le roi* (c. s. Brulart) *aux cantons.* St-Arch. Solothurn. or. parch. Bibl. Nat. f. fr. *16 021* f° 140. cop.

(30) *Le roi* (c. s. Brulart) *aux cantons.* St-Arch. Aarau. or. parch.

(31) *Le roi* (c. s. Brulart) *à un canton.* Bibl. Nat. f. fr. *16 023* f° 90. or. parch.

(32) *Le roi* (c. s. Pinart) *à Berne.* St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 167. cop.

(33) *Le roi* (c. s. Pinart) *aux cantons.* St-Arch. Aarau. Abschieds Acta V. — St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte. cop.

(34) *Le roi* (c. s. Brulart) *à la diète de Bade.* Bibl. Nat. f. fr. *16 023* f° 208. or parch.

(1) *Relation de l'ambassade en Suisse de P. de Bellièvre.* 1566. Bibl. Nat. f. fr. *16 012* f° 186 sqq.

(2) *Bellièvre au roi et à la reine-mère.* Lyon, 22 février 1566. Bibl. Nat. f. fr. *16 015* f° 4. min.

(3) *Bellièvre au roi.* Soleure, 16 mars 1566. Bibl. Nat. f. fr. *16 015* f° 6; *à Zurich.* Soleure, 22 mars 1566. St-Arch. Zürich; *à Lucerne.* même date. St-Arch. Luzern. (Frankr. Pensionen.)

d'abord quelque peine à s'installer au « Kloster » (couvent des Cordeliers), résidence des ambassadeurs de France, que d'Orbais s'obstinait à ne pas évacuer; mais le gouvernement soleurois lui vint en aide en sommant l'abbé de déguerpir dans la huitaine. (1)

Au demeurant le nouveau représentant de la Couronne en Helvétie ne fut pas long à se rendre compte des difficultés de toute nature avec lesquelles il allait se trouver aux prises, grâce au caractère cassant et à l'incurie dont n'avait cessé de faire preuve son prédécesseur. (2) Pour l'aider à tirer les affaires de « delà des tenèbres où ils estoient constituez », (3) l'assistance et l'expérience de ses deux truchements, Petermann de Cléry et Hugues Clerc, étaient à peine suffisantes; aussi la cour lui adjoignit-elle, outre le nouveau trésorier des Ligues, Grangier de Lyverdis, qui lui était entièrement dévoué, deux conseillers financiers, Bénédict Stocker, Sr de Neuforen, de Schaffhouse, valet de chambre ordinaire du roi (4) et Henri Lochmann, de Zurich, (5) tous deux « partisans » pour la fourniture du sel de France aux cantons suisses, et aussi aptes, l'un et l'autre, à négocier la prolongation du terme de payement des pensions dues au Corps helvétique qu'à obtenir, des particuliers de ce pays, de nouveaux emprunts en faveur de la Couronne.

La question financière était, en effet, la plus compliquée d'entre celles que Bellièvre était appelé à traiter. Elle avait fait l'objet d'instructions spéciales envoyées de Moulins à l'ambassadeur, le 21 février, et primait toutes les autres, puisque, une fois résolue, elle eût facilité, sinon procuré, le règlement de ces dernières. (6)

Obtenir un sursis pour l'acquittement des dettes de la Couronne, au lendemain de la conclusion d'un traité d'alliance qui prévoyait la remise en

(1) « Diewil der Herr von Orbays uff hütt kompt und willens sine Ross allhie in das Kloster zeziechen, so ist geratten Ime zesagen das er das Huss rume in acht tagen uff das lengst, darmitt der nüw Ambassador der Herr von Bellievre inziechen könne. » Mittwoch nach Judica (3 avril, 1566. Solothurner Rathsbuch LXXII f° 100.

(2) *Fribourg à Bellièvre.* 11 avril 1566. Bibl. Nat. f. fr. *16 016* f° 76. – *Le roi à Bellièvre.* Saint-Maur-des-Fossés, 18 mai 1566. *Ibid.* f° 111. – *Unterwalden-le-Bas au même.* Stans, 6 juin 1566. *Ibid.* f° 156. – *Bellièvre au roi.* Soleure, 10 juin. *Ibid.* f. fr. *16 015* f° 46. – *Lussi à Bellièvre.* Stans, 14 septembre 1566. *Ibid.* f. fr. *16 016* f° 223. or. – *S. de l'Aubespine à Bellièvre.* Bourges, 28 décembre 1566. *Ibid.* f. fr. *16 016* f° 293. *Bellièvre à Morvillier.* Soleure, janvier 1567. *Ibid.* f. fr. *16 018* f° 2.

(3) *La reine-mère à Bellièvre.* Paris, 21 juillet 1566. Bibl. Nat. f. fr. *16 016* f° 183. or.

(4) *La reine-mère à Bellièvre.* Moulins, 13 mars; La Guierche, 10 avril 1566. Bibl. Nat. f. fr. *16 016* f°s 11, 63. – *Vieilleville au même.* Moulins, 19 mars. *Ibid.* f. fr. *16 019* f° 32. – *S. de l'Aubespine au même.* même date. *Ibid.* f. fr. *16 016* f° 43. – *Le roi au même.* Paris, 21 juillet 1566. *Ibid.* f° 132. – *Bellièvre à la reine-mère.* Soleure, 21 et 24 avril 1566. *Ibid.* f. fr. *16 015* f°s 23, 25. — *Bellièvre au roi.* Soleure, 30 mai 1567. *Ibid.* f. fr. *16 018* f° 65. — *Stocker à Bellièvre.* Soleure, 25 janvier 1566. *Ibid.* f. fr. *16 013* f° 208. — *La reine-mère à Stocker.* Gaillon, 8 juin 1567. *Ibid.* f. fr. *16 017* f° 133. or.

(5) *Bellièvre à la reine-mère.* Soleure, 3 juin 1566. Bibl. Nat. f. fr. *16 015* f° 44. — *Lochmann à Bellièvre.* Zurich, 22 janvier; Genève, 11 septembre; Lyon, 17 septembre; Genève, 4 octobre 1566. *Ibid.* f. fr. *16 016* f°s 219, 225, 238. or.

(6) *Instructions au Sr de Belièvre de ce qu'il aura à faire et negocier ès pays des Seigneurs des cantons des Suisses et Grisons.* Moulins, 21 février 1566. Bibl. Nat. f. fr. *16 016* f° 18. – *S. de l'Aubespine à Bellièvre.* Paris, 6 février; Moulins, 17 février. *Ibid.* f°s 15, 22. or; *au même, la reine-mère.* Moulins, 21 février; *le roi.* Moulins, 27 février 1566. *Ibid.* f°s 17, 24. — *Bellièvre au roi.* Soleure, 17 et 24 mars 1566. *Ibid.* f. fr. *16 015* f°s 7 et 9.

Suisse, à bref délai, de sommes considérables, paraissait presque naturel aux conseillers du roi, plus portés à payer les Confédérés en promesses qu'en écus sonnants et à leur emprunter de l'argent qu'à leur en envoyer.(1) Mais c'était une fâcheuse entrée de jeu pour Bellièvre. Aussi ce ne fut que contraint et forcé par des ordres supérieurs qu'il se décida, vers la fin de l'année 1566, à faire part aux cantons des intentions de son maître en cette matière.(2) Tel était, d'ailleurs, le désordre existant dans les finances royales que l'on ne savait pas bien exactement à la cour à quel exercice se rapportaient les dernières sommes payées aux Suisses et que l'abbé d'Orbais, tout le premier, était incapable d'élucider cette question.(3)

L'explosion de mécontentement que provoquèrent aux Ligues les ouvertures de Bellièvre quant au « retardement des pensions » était d'autant plus justifiée que presque tous les cantons avaient à se plaindre de l'inexécution — à leur détriment — de quelqu'une des clauses du traité récemment conclu à Fribourg.(4) C'était le Corps helvétique, dans son ensemble, réclamant un meilleur traitement à l'avenir pour les Suisses de la garde royale(5) et un supplément de solde pour les capitaines ayant assisté à la bataille de Dreux;(6) Glaris, toujours en désaccord avec l'ambassade au sujet du mode de distribution des pensions;(7) Lucerne, Schwytz et Appenzell, où les « querelles » envers le roi s'annonçaient nombreuses, mais furent « vuydées », ainsi que celles de Glaris, à la « journée » de Bade de juillet;(8) le Valais, mécontent de ne pas jouir d'une manière plus régulière de l'« exemption du sel » que lui assuraient les traités;(9) les

(1) *S. de l'Aubespine à Bellièvre; Vieilleville au même.* Moulins, 19 mars 1566. Bibl. Nat. f. fr. *16016* f° 13; *16019* f° 32. — *Bellièvre à la reine-mère.* Soleure, 2 avril 1566. *Ibid.* f. fr. *16015* f° 13. Fribourg, 9 avril. *Ibid.* f° 16; Soleure, 21 et 24 avril. *Ibid.* f°s 23, 25. Soleure, 15 et 24 mai. *Ibid.* f°s 32, 37. min.; Soleure, 3 juin 1566. *Ibid.* f° 14.

(2) *Bellièvre à la reine-mère.* Soleure, 12 septembre; 1 décembre 1566. Bibl. Nat. f. fr. *16015* f°s 74, 91; *au roi.* Soleure, 4 octobre; 31 décembre 1566. *Ibid.* f°s 75, 114. — *La reine-mère à Bellièvre.* Saint-Maur, 18 novembre; Paris, 20 décembre 1566. *Ibid.* f. fr. *16016* f°s 257, 276; *Morvillier au même.* Paris, 20 décembre 1566. *Ibid.* f° 278.

(3) *Relation de l'ambassade.* 1566. — *Bellièvre au roi.* Soleure, 21 avril 1566. *Ibid.* f. fr. *16015* f° 20. — *Le roi à Bellièvre.* Saint-Maur, 4 mai 1566. Bibl. Nat. f. fr. *16016* f° 84.

(4) *Estat des querelles qui se presentent en Suisse.* 1566. Bibl. Nat. f. fr. *16015* f° 184.

(5) *Le roi* (c. s. de l'Aubespine) *aux cantons.* Clermont, 2 avril 1566. St-Arch. Luzern. or; Arch. Fribourg. cop.

(6) *Bellièvre au roi.* Lyon, 22 février 1566. Bibl. Nat. f. fr. *16015* f° 1; *à la reine-mère.* Soleure, 30 avril et 2 mai. *Ibid.* f°s 27, 28; *au roi.* Soleure, 15 mai. *Ibid.* f° 31; *au même.* Soleure, 15 août 1566. *Ibid.* f° 67. — *A Bellièvre, le roi.* La Guierche, 10 avril. *Ibid.* f. fr. *16016* f° 62. — *Bellièvre à Lucerne.* Soleure, 19 mai 1567. St-Arch. Luzern. (Frankr. Pensionen.)

(7) *J. Vogel à S. de l'Aubespine.* Glaris, 14 janvier 1566. Bibl. Nat. f. fr. *16015* f° 128. or. — *Instructions pour les députés de Glaris.* 22 avril 1566. *Ibid.* f. fr. *16015* f° 130. trad. — *Le canton de Glaris à Bellièvre.* 22 mai 1566. *Ibid.* f. fr. *16016* f° 117. or.

(8) *Bellièvre au roi.* Bade, 14 juillet 1566. Bibl. Nat. f. fr. *16015* f° 59.

(9) *B. Stocker à Bellièvre.* Soleure, 25 janvier 1566. Bibl. Nat. f. fr. *16018* f° 208. — *S. de l'Aubespine au même.* Moulins, 19 mars 1566. *Ibid.* f. fr. *16016* f° 43. — *Bellièvre au pays de Valais.* Soleure, 29 avril 1566. Arch. Ville de Sion 1560—1601. Soleure, 20 mai 1568; Lucerne, 26 janvier; Soleure, 18 octobre 1569. Arch. du Valais (Corresp. avec France 1500—1575). — *Bellièvre au roi.* Soleure, 28 août 1566. Bibl. Nat. f. fr. *16015* f° 70. — *Le roi à Bellièvre.* Marchais, 5 septembre 1567. *Ibid.* f. fr. *16017* f° 204. or. — *Bellièvre au roi.* Soleure, 16 août 1567. *Ibid.* f. fr. *15890* f° 33. or. — *Articles proposez au roy touchant les Suisses.* Paris, 16 août 1570. *Ibid.* f. fr. *16023* f° 81.

Grisons, dont plusieurs « particuliers » étaient intéressés dans les emprunts effectués jadis aux Ligues par la Couronne (grand parti de Lyon); [1] Schaffhouse et Bâle, « protestant contre la diversité des quictances nouvellement « prinses au faict de leurs pensions ». [2] Ce dernier canton se plaignait, en outre, des entraves suscitées au commerce de ses ressortissants en France. Aussi bien ses récriminations prirent une forme si vive que Bellièvre jugea nécessaire de se porter à Bâle, en juillet, [3] de même qu'il s'était rendu, pendant la semaine de Pâques, à Fribourg où les esprits étaient montés à ce point que l'on s'y préparait à une *journée de marche*, parce que Charles IX refusait à cette ville l'autorisation « de tirer des laines hors du royaume ». [4]

Certes, toutes ces prétentions n'étaient pas également justifiées; mais, à les repousser, on courait le risque de s'aliéner des sympathies chèrement achetées. La cour céda, vers la fin de juin, et cet acquiescement tardif aux conseils de l'ambassadeur ne fut pas sans exercer quelque action sur le résultat de la « journée générale » tenue à Bade à la Saint-Jean. [5]

Ce qui avait surtout déterminé le roi à accueillir, de guerre lasse, les revendications presque comminatoires des Fribourgeois, c'était la crainte de les voir accéder à l'alliance conclue, le 10 avril 1565, entre le pape et leurs confédérés des cantons forestiers ou prêter l'oreille aux offres commerciales avantageuses qui leur venaient du côté de Milan. [6] De fait, on n'ignorait pas au Louvre que l'Escurial et le Vatican s'étaient ligués pour tenter d'amoindrir l'influence française en Helvétie. Non pas que le roi catholique conservât l'espoir immédiat d'induire les cantons à un traité, par eux mainte fois repoussé; mais, à la faveur de négociations purement commerciales, il comptait bien obtenir, le cas échéant, que les passages alpestres fussent ouverts à ses armées, comme ils allaient l'être aux céréales de la Lombardie. [7] N'avait-il pas, d'ailleurs, remporté un demi-succès dans cette voie, et l'alliance entre Rome et les cantons primitifs ne lui ouvrait-elle pas les portes de l'Helvétie centrale? C'était un premier pas, sans doute, vers la jonction italo-allemande qu'il rêvait. Néanmoins, les troupes espagnoles ne

(1) *A Bellièvre, S. de l'Aubespine.* Moulins, 11 mars 1566. Bibl. Nat. fr. fr. *16 016* fº 36: *le roi.* Moulins, 13 mars, fº 40; *Bellièvre au roi.* Soleure, 15 juin 1566. *Ibid.* fr. fr. *16 015* fº 48. – *Les III Ligues Grises à Bellièvre.* Coire, 6 février 1566. *Ibid.* f. fr. *16 013* fº 210. – *C. Planta au même.* Fideris, 13 mai 1566. *Ibid.* f. fr. *16 016* fº 108.

(2) *Le roi à Bellièvre.* Saint-Maur-des-Fossés, 18 mai 1566. Bibl. Nat. f. fr. *16 016* fº 111. – *Bellièvre au roi.* Soleure, 10 juin 1566. *Ibid.* f. fr. *16 015* fº 46; *Bellièvre à Schaffhouse.* Soleure, 20 juin 1566. *Ibid* f. fr. *16 015* fº 51; *à Bâle.* Soleure, 28 décembre 1566. *Ibid* fº 113.

(3) *Bellièvre au roi.* Soleure, 24 juillet 1566. Bibl. Nat. f. fr. *16 015* fº 62.

(4) *Relation de l'ambassade.* 1566. – *Bellièvre au roi.* Soleure, 21 avril, 23 mai, 19 juin 1566. Bibl. Nat f. fr. *16 015* fºs 20, 33, 49, min. — *Le roi à Bellièvre.* Saint-Maur, 1 mai, 7 juin 1566. *Ibid.* f. fr. *16 016* fºs 84, 137. — *Le canton de Fribourg au même.* 5 août, 14 septembre, 24 décembre 1566. *Ibid.* f. fr. *16 016* fºs 195, 291; f. fr. *16 019* fº 137. or. — *Bellièvre à Fribourg.* Soleure, 26 juillet 1566. Arch. Fribourg. or.

(5) *Le roi à Bellièvre.* Saint-Maur-des-Fossés, 24 juin 1566. Bibl. Nat. f. fr. *16 016* fº 146. – *Bourdin au même.* Villers-Cotterets, 14 août 1566. *Ibid.* fº 202. – *Bellièvre à la reine-mère.* Soleure, 24 juillet 1566. *Ibid.* f. fr. *16 015* fº 63.

(6) *Bellièvre au roi.* Soleure, 19 juin 1566. Bibl. Nat. f. fr. *16 015* fº 4?.

(7) *Bellièvre au roi.* Soleure, 17 mars 1566. Bibl. Nat. f. fr. *16 015* fº 7.

pouvaient songer à atteindre le Klettgau ou le lac de Constance sans l'agrément des autres cantons, et notamment de Zurich, dont l'influence dans les « bailliages libres » et la Thurgovie continuait à être considérable.

Aux termes de ses instructions, Bellièvre devait combattre avec la dernière énergie le renouvellement possible de l'alliance helvéto-papaline et dénoncer aux Confédérés les intrigues milanaises en Suisse, aussi bien que dans les Grisons, plus aisés à divertir de l'amitié du roi, « pour estre plus loingtains de France ». (1) L'inégalité croissante des forces des deux monarchies Très-Chrétienne et Catholique obligeait, en effet, celle-là à mettre tout en œuvre pour conserver sa prépondérance parmi les Ligues, « s'estant trouvé ceste nation presque tousiours invincible ». (2)

En l'absence du prédécesseur de Bellièvre et avant l'arrivée de celui-ci à Soleure, les deux chargés d'affaires de Sa Majesté, Petermann de Cléry et Hugues Clerc, avaient réussi à déjouer les pratiques de l'ambassadeur d'Espagne, (3) tandis que le colonel Pfyffer, le personnage le plus influent de la Suisse primitive, oubliant ses dissentiments avec l'abbé d'Orbais, tenait tête dans les « Waldstætten » aux agents du pape, (4) et que le représentant du roi Très-Chrétien à Rome y surveillait les intrigues du colonel Lussy, d'Unterwalden, maître-fourbe, dont les offres de service s'adressaient simultanément à la France, au Saint-Siège et à Venise. (5)

Lorsque Bellièvre se rendit à la « journée générale de Bade », au commencement de juillet, accompagné de ses conseillers financiers, il y rencontra son successeur à Coire, Pierre de Grantrye, ainsi qu'un envoyé de l'empereur désireux d'intéresser les cantons à une croisade contre les Turcs ; mais il n'y trouva point les ambassadeurs espagnols qu'il s'apprêtait à combattre. (6) Ceux-ci, retirés à Zurich, s'occupaient à gagner cette ville aux intérêts de leur maître. (7) Persuadés que les Confédérés les prieraient d'honorer la diète de leur présence, ne fût-ce que pour les entretenir du blocus commercial établi par le gouverneur de Milan à la frontière des bailliages suisses de

(1) *Instructions à Pomponne de Bellièvre.* Moulins, 2 février 1566. Bibl. Nat. f. fr. *16 016* f° 2. — *Le roi à Bellièvre.* Moulins, 6 mars; Maringues, 27 mars; Clermont, 2 avril; La Guierche, 10 avril. *Ibid.* f°s 31, 51, 60, 62. or. — *La reine-mère au même.* Gaillon, 23 septembre; Saint-Maur, 1er novembre. *Ibid.* f°s 232, 249. — *Bourdin au même.* Monceaux, 16 octobre 1566. *Ibid.* f° 151. or. — *Bellièvre à la reine-mère.* Soleure, 2 et 7 avril 1566. f. fr. *16 015* f°s 13, 15. min.

(2) *Bellièvre à Morvillier.* Soleure, 30 juin 1566. Bibl. Nat. f. fr *15 890* f° 2. — *Le roi aux cantons de l'alliance.* Paris, 22 décembre 1566. *Ibid.* f. fr. *16 016* f° 287. cop. Paris, .. décembre 1566. *Ibid.* f° 299. cop.

(3) *Bellièvre à la reine-mère.* Soleure, 16 mars 1566. Bibl. Nat. f. fr. *16 015* f° 6. min.

(4) *Pfyffer à la reine-mère.* Lucerne, 22 janvier 1566. Bibl. Nat. Clairamb^t^ 355 f° 5955. cop.

(5) *Bellièvre au roi.* Soleure, 21 avril 1566. Bibl. Nat. f. fr. *16 015* f° 20. — *Lussi à Bellièvre.* Stans, 25 mars, 30 avril; Vals, 3 août; Stans, 14 septembre 1566. *Ibid.* f. fr. *16 016* f°s 52, 78, 193, 223. or. — *Unterwalden-le-Bas au même.* 8 mai 1566. *Ibid.* f° 125. — *Bellièvre à la reine-mère.* Soleure, 28 mars 1567 *Ibid.* f. fr. *16 018* f° 47; Soleure, 7 juillet 1567. *Ibid.* f° 87; *au roi.* Soleure, 20 août 1567. *Ibid.* f. fr. *15 890* f° 8^v^. — *Le cardinal Vitelli à Bellièvre.* Rome, 30 janvier 1567. *Ibid.* f. fr. *16 017* f° 21. or.

(6) *La reine-mère à Bellièvre.* Saint-Maur, 7 juin 1566. Bibl. Nat. f. fr. *16 016* f° 139. — *Bellièvre à la reine-mère.* Soleure, 19 juin 1566. *Ibid.* f. fr. *16 015* f° 50.

(7) *Bellièvre au roi.* Soleure, 15 août 1566. Bibl. Nat. f. fr. *16 015* f° 67.

delà les monts, ils se refusaient à franchir — sans y être invités — les quelques lieues séparant Zurich de Bade. Mais leur attente fut déçue, et la « trop grand superbe » dont ils usèrent en cette occasion ne servit qu'à fortifier la position de Bellièvre. (1) Peu après, d'ailleurs, celui-ci obtint que Soleure et Fribourg désavouassent nettement les intrigues de Lussy dépêché en ambassade à Rome par les « Waldstætten » avec une vingtaine de jeunes Suisses catholiques dont le pape s'offrait à payer les frais d'études dans les « escholes » d'Italie. (2)

Dans la lutte qu'elle soutenait en Helvétie contre l'Espagne et le Saint-Siège, la France avait pour alliés les protestants allemands, ennemis-nés de la maison d'Autriche; (3) en revanche, l'appui sur lequel elle eût dû pouvoir compter de la part des cantons évangéliques n'était rien moins que certain. Aussi l'instruction de Bellièvre lui prescrivait-elle de « caresser » ceux-ci « avec toute la dexterité qui luy ser[oit] possible ». (4) En donnant satisfaction aux « querelleurs » de Bâle et de Schaffhouse, en ménageant les susceptibilités confessionnelles des Zuricois, le roi faisait des avances marquées au parti réformé. Mais il importait surtout à la Couronne que Berne accédât au traité d'alliance générale et renonçât à exiger un traité particulier que la France avait refusé à d'autres cantons. (5)

Cependant la politique suivie par Charles IX et ses conseillers à l'égard de la Savoie, dont ils appuyaient les démarches en Suisse, continuait à porter ses fruits. Les Bernois, contraints par le traité de Lausanne (30 octobre 1564) de renoncer à leurs conquêtes dans le Genevois, le Chablais et le pays de Gex, cherchaient à « s'exempter de la dicte restitution », sous le prétexte que la ratification royale de cet instrument diplomatique n'était pas telle qu'ils la désiraient. (6) D'autre part, ainsi que Bellièvre s'en convainquit pendant un séjour qu'il fit dans leur ville au commencement d'avril, Emmanuel-Philibert les encourageait sous main à ne pas entrer dans l'alliance française, préjudiciable, selon lui, aux intérêts de sa maison. (7) L'ambassadeur ordinaire négocia avec succès l'acceptation par Berne de la ratification royale quelque peu modifiée, (8) se créa de nouveaux partisans dans le sein des conseils grâce

(1) Eidg. Absch. IV² 344 *kk.* — *Bellièvre au roi.* Bade, 11 et 14 juillet 1566. Bibl. Nat. f. fr. *16015* f°s 56, 59.

(2) *Bellièvre au roi.* Soleure, 2 avril 1566. Bibl. Nat. f. fr. *16015* f° 11 Soleure, 12 septembre 1566. *Ibid.* f° 74. min.; *à la reine-mere.* Soleure, 18 octobre, 15 novembre 1566. *Ibid.* f°s 76, 87. min.

(3) *S. de l'Aubespine à Bellièvre.* Paris, 6 février 1566. Bibl. Nat. f. fr. *16016* f° 22. - Kausler und Schott. Briefwechsel zwischen Christoph von Würtemberg und P. P. Vergerius (Tübingen 1875).

(4) *Instructions de Bellièvre.* Moulins, 2 février 1566; *à la reine-mère.* Soleure, 15 août 1566. Bibl. Nat. f. fr. *16015* f°s 7 et 69. — *Bellièvre à Zurich.* Soleure, ... avril 1566. St-Arch. Zürich. or.

(5) *Le roi à Bellièvre.* Auxerre, 19 avril 1566. Bibl. Nat. f. fr. *16016* f° 66. — *Bellièvre au roi.* Soleure, 7 mai 1566. *Ibid.* f. fr. *16015* f° 29. — *Le roi à Berne.* Saint-Maur, 18 mai 1566. *Ibid.* f. fr. *16012* f° 204

(6) *Le roi à Bellièvre.* Moulins, 27 février 1566. Bibl. Nat. f. fr. *16016* f° 26. — *Bellièvre au roi.* Soleure, 17 mars.

(7) *Relation de l'ambassade en Suisse.* Bibl. Nat. f. fr. *16012* f° 186 sqq. — *Bellièvre au roi.* Soleure, 2 et 21 avril 1566. *Ibid.* f. fr. *16015* f°s 11, 20; *à la reine-mère.* Berne, 4 avril 1566. *Ibid.* f° 14. — *Bellièvre à un Sr de Berne.* 1566. *Ibid.* *16012* f° 199. cop.

(8) *Bourdin à Bellièvre.* Gaillon, 23 septembre 1566. Bibl. Nat. f. fr. *16016* f° 233.

à des pensions opportunément offertes,(1) mais ne put pousser ses avantages plus loin, la cour s'étant refusée à toute concession sur les deux articles qui demeuraient en litige et qui prévoyaient, l'un, les cas où Français et Bernois se devraient assistance réciproque, l'autre, les circonstances que Berne serait autorisée à invoquer pour dénoncer le traité.(2)

Le projet d'attirer dans l'alliance de France le plus important des cantons suisses avait vécu, mais les relations entre les deux Etats conservaient, malgré cela, un caractère de cordialité sur lequel les Espagnols et les Impériaux ne pouvaient se méprendre.(3) Ce fut sur Berne et sur Zurich, en effet, au moins autant que sur les « cantons de l'alliance », que Bellièvre fonda son espoir lorsqu'il reçut de la cour l'ordre de s'opposer, coûte que coûte, à la levée de 4000 hommes que le roi catholique songeait à demander aux Ligues et de « clore la bouche aux inventeurs de telles menées ».(4) Ce fut presque uniquement sur les deux grands Etats protestants qu'il s'appuya pour obtenir que les passages fussent fermés au roi d'Espagne et à ses troupes, même fractionnées, si elles tentaient de s'acheminer de Milan en Souabe par la voie des Alpes (novembre — décembre).(5)

Ainsi donc, cinquante ans et plus avant Richelieu, la politique confessionnelle de la France s'inspirait déjà, dans ses rapports avec l'étranger, de principes fort différents de ceux qui dirigeaient son action à l'intérieur du royaume.

Dans l'intention de faire échec à la levée désirée par l'Escurial, le roi s'était résolu à demander 6000 hommes au Corps helvétique, non pas qu'il eût besoin de leurs services, « mais seullement pour traverser et empescher par ce moyen, tant plus facillement, les menées et praticques » de ses ennemis en Suisse (décembre).(6) Or, de l'avis de Bellièvre, le moment semblait mal choisi pour tenter cette démarche. La détresse du trésor royal était connue aux Ligues depuis que l'ambassadeur y avait fait prévoir le « reculement » probable du payement des pensions,(7) bien qu'il eût, il est vrai, annoncé que les Confédérés « ne perdroient ung seul lyard en l'attente ».(8) On savait, en effet, à n'en pas douter, que l'Epargne n'avait pas en caisse les sommes suffisantes à l'entretien de deux régiments suisses, puisqu'elle

(1) *Bellièvre à Berne.* Soleure, 30 avril, 7 et 15 mai, 22 juin, 2 août, 10 septembre, 20 décembre; *à Graffenried.* 15 mai 1566. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 121, 125, 129, 131, 141, 143, 151; II 169. or. ol.

(2) *Instructions de Bellièvre; Le roi à Bellièvre.* Paris, 20 décembre 1566. Bibl. Nat. f. fr. *16 016* f° 271. *Bellièvre au roi.* Soleure, 31 décembre 1566. *Ibid.* f. fr. *16 015* f° 114.

(3) *Bourdin à Bellièvre.* Monceaux, 16 octobre 1566. Bibl. Nat. f. fr. *16 016* f° 154.

(4) *A Bellièvre, le roi.* Saint-Maur, 5 novembre. Bibl. Nat. f. fr. *16 016* f° 251; *Bourdin.* même date. *Ibid.* f° 251; *le roi.* Paris, 1er décembre 1566. *Ibid.* f° 263. — *Bellièvre au roi.* novembre 1566. *Ibid.* f. fr. *16 015* f° 91. min.

(5) *Bellièvre à la reine-mère.* Soleure, 25 décembre 1566. Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f° 4. — *La reine-mère à Bellièvre.* Paris, 22 décembre 1566. Bibl. Nat. f. fr. *16 016* f° 282. or.

(6) *Le roi à Bellièvre.* Paris, 1er et 23 décembre 1566. Bibl. Nat. f. fr. *16 016* f°s 263, 284, 290.

(7) *Bellièvre au roi.* Soleure, 13 décembre 1566. Bibl. Nat. f. fr. *16 015* f° 102.

(8) *La reine-mère à Bellièvre.* Paris, 20 décembre 1566. Bibl. Nat. f. fr. *16 016* f° 276. or.

ne pouvait rembourser Soleure d'un prêt de 50 000 écus consenti par cet Etat à Henri II « soubz l'obligation et ypotecque du comté de Neufchastel » (1) qui menaçait ainsi d'échapper à la maison de Longueville. (2) Mais les ordres de la cour étaient formels. Bellièvre, qui éprouvait des difficultés à lever trois cents hommes des « Waldstætten » pour la garde de Lyon, (3) fit convoquer aux frais de Sa Majesté, pour le 6 janvier **1567**, une diète générale à laquelle il en demanda vingt fois autant. (4) Contrairement à son attente, les Confédérés ne se montrèrent pas hostiles à cette requête. En effet, à l'exception de trois cantons, dont deux, d'ailleurs, ne tardèrent pas à se rallier à l'avis de la majorité, (5) le Corps helvétique accorda au roi une levée de six mille hommes, et à la reine-mère « une année de plus oultre les sept contenues au traicté » de Fribourg, (6) réponse tardive à un désir exprimé par cette princesse lors de la solennisation de l'alliance à Mont-de-Marsan. (7) Enfin, en application du précepte: « qui bien se garde, bien se treuve » (8), Charles IX obtenait de ses alliés l'autorisation de faire « couler » une petite garnison suisse catholique dans Lyon et Grenoble, afin de mettre ces deux villes à l'abri d'un coup de main des huguenots. (9)

Si le succès incontestable remporté par Bellièvre à la diète de janvier était de nature à réjouir la cour, il coûtait fort cher au trésor royal. Les Suisses, en somme, ne s'étaient montrés d'humeur accommodante qu'après avoir reçu de l'ambassadeur la promesse du versement immédiat de deux pensions générales arriérées dont le chiffre atteignait plus de 600 000 livres. (10)

---

(1) Bibl. Nat. Coll. Brienne *110* f° 15.

(2) *A Bellièvre, la reine-mère.* Saint-Maur-des-Fossés, 18 novembre, 20 décembre 1566. Bibl. Nat. f. fr. *16 016* f°s 257, 276. or. — *Bellièvre à la reine-mère.* Soleure, 13 novembre 1567. Bibl. Nat. f. fr. *16 018* f° 170.

(3) *Le roi* (c. s. Bourdin) *aux cantons.* Paris, 5 juin 1566. St-Arch. Luzern. or. — *A Bellièvre, le roi et la reine-mère.* Monceaux, 16 octobre 1566. Bibl. Nat. f. fr. *16 016* f°s 244, 246; *le roi.* Saint-Maur, 28 novembre 1566. *Ibid.* f° 260; 22 et 31 décembre 1566. *Ibid.* f°s 280, 297. — *Bellièvre au roi.* Soleure, 9 novembre, 10 et 21 décembre 1566. *Ibid.* f. fr. *16 015* f°s 78, 98, 107.

(4) *Le roi* (c. s. de l'Aubespine) *aux cantons.* Paris, 1er décembre 1566. St-Arch. Solothurn. or. Bibl. Nat. f. fr. *16 012* f° 216; f. fr. *16 016* f° 267. cop. — *Bellièvre au roi.* Soleure, 18 décembre 1566. *Ibid.* f. fr. *16 015* f° 106. min.; *à la reine-mère.* Soleure, 31 décembre 1566. *Ibid.* f° 116; *Bellièvre aux cantons.* Soleure, 8 décembre 1566. *Ibid.* f. fr. *16 012* f° 219. cop.; *à Fribourg.* Soleure, 20 décembre 1566. Arch. Fribourg. or.

(5) *Bellièvre au roi.* Soleure, commencement de janvier 1567. Bibl. Nat. f. fr. *16 018* f° 9; *à la reine-mère.* Soleure, 6 février et 22 avril 1567. *Ibid.* f°s 21, 53. min.

(6) *Bellièvre à la reine-mère.* Soleure, 9 janvier 1567. Bibl. Nat. f. fr. *16 018* f° 13. — *Bellièvre à Fribourg.* Soleure, 6 février 1568. Arch. Fribourg. or. — *Fribourg à Bellièvre.* 3 janvier et 9 février 1568. Bibl. Nat. f. fr. *16 019* f°s 2, 17. or.

(7) *Bellièvre à la reine-mère.* Soleure, 16 mars; Bade, 10 juillet 1566. Bibl. Nat. f. fr. *16 015* f°s 6, 54. min. Soleure, 9 janvier 1567. *Ibid.* f. fr. *16 018* f° 13. — *F. Gurnel à Bellièvre.* Fribourg, 10 mai 1567. *Ibid.* f. fr. *16 017* f° 101.

(8) *Bourdin à Bellièvre.* Fontainebleau, 29 mars 1567. Bibl. Nat. f. fr. *16 017* f° 68.

(9) *A Bellièvre, le roi, la reine-mère.* Paris, 3 janvier 1567. Bibl. Nat. f. fr. *16 017* f°s 2, 4. or; *le roi.* Paris, 14 et 25 janvier, 16 février 1567. *Ibid.* f°s 11, 15, 37. or. Fontainebleau, 16 mars 1567. *Ibid.* f° 51. — *Relation de l'ambassade en Suisse.* 1566 sqq. *Ibid.* f. fr. *16 012* f° 186 sqq. — *Bellièvre au roi.* Soleure, commencement de janvier. *Ibid.* f. fr. *16 018* f° 9; 6 février. *Ibid.* f° 19; *à Bourdin.* Soleure, 8 février. *Ibid.* f. fr. *22 490* f° 46; *au roi.* Soleure, 28 février. *Ibid* f. fr. *16 018* f° 24; 13 mars (f° 36); *à la reine-mère.* Soleure, 21 et 28 mars 1567. *Ibid.* f°s 42, 47; *au roi.* Soleure, 5 mai 1567. *Ibid.* f° 59. — Eidg. Absch. IV² 353

(10) *A Bellièvre, le roi.* Paris, 14 janvier. Bibl. Nat. f. fr. *16 017* f° 11. — *Bellièvre à Morvillier.* Soleure, 20 janvier. *Ibid.* f. fr. *15 890* f° 6. — *Le roi à Bellièvre.* Paris, 25 janvier 1567. *Ibid.* f. fr. *16 017* f° 15. — *La reine-mère à Bellièvre.* Fontainebleau, 29 mars 1567. *Ibid.* f° 61.

Ce fut en vain que le roi demanda un sursis aux Confédérés.(1) Intraitables « en matière d'argent », ceux-ci firent la sourde oreille, et Charles IX dut en passer par leurs exigences plutôt que de renoncer à la levée qu'ils lui avaient accordée. Au surplus, la parole de Bellièvre était engagée. S'il fut donc possible à ce dernier de traîner en longueur les « querelles » anciennes et nouvelles, qu'elles fussent justifiées comme celle du Valais,(2) ou déraisonnables comme celles des Bâlois, lesquels, abusant des privilèges que leur concédait le traité, se substituaient aux créanciers allemands de la Couronne,(3) il ne parvint pas, en revanche, cette fois du moins, à reculer le terme d'un payement d'autant plus exigible qu'il ne s'agissait que d'un acompte.(4)

Accordée avec quelques difficultés par les protestants qu'inquiétaient les armements espagnols en Milanais,(5) la demande de levée introduite par Bellièvre avait failli échouer auprès des cantons populaires, chez lesquels, selon lui, « la raison n'avoit pas grand credit ».(6) A quels arguments persuasifs n'avait-il pas dû recourir, en effet, pour triompher des hésitations des « Waldstætten », auxquels les agents de l'Espagne et du Saint-Siège étaient parvenus à faire accroire qu'en donnant leurs troupes au roi, ils allaient à l'encontre des vrais intérêts du catholicisme et contribuaient indirectement à ajourner la répression de l'insurrection des Flandres.(7)

De même qu'une émotion légitime s'était emparée des esprits en Suisse, l'année précédente, à la seule perspective du passage possible du roi catholique et d'une partie de son armée sur le territoire helvétique, de même, en 1567, la nouvelle, certaine cette fois, que le duc d'Albe, suivi de ses vieilles bandes, ne tarderait pas à s'acheminer d'Italie vers les Pays-Bas, mais surtout le doute qui subsistait encore quant à l'itinéraire sur lequel se fixerait le choix de ce général, étaient bien faits pour donner martel en tête aux Confédérés

---

(1) *Bourdin à Bellièvre.* Paris, 25 janvier 1567. Bibl. Nat. f. fr. *16 017* f° 18. — *Le roi* (c. s. Bourdin) *aux cantons.* Fontainebleau, 16 mars. *Ibid.* f° 55. — *Bellièvre aux V cantons catholiques.* Soleure, 17 mars 1567. St-Arch. Luzern. (Frankr. Pensionen.)

(2) *Bellièvre au pays de Valais.* Soleure, 8 mars 1567. Bibl. Nat f. fr. *16 018* f° 31: *au roi.* Soleure, 16 août, 11 septembre. *Ibid.* f° 106; f. fr. *15 890* f° 45; *à la reine-mère.* Soleure, 1er juin. 17 septembre. *Ibid.* f. fr. *16 018* f° 70; *15 890* f° 19. *Le roi à Bellièvre.* Marchais, 5 septembre 1567. *Ibid.* f. fr. *16 017* f° 204.

(3) *Le canton de Bâle à Bellièvre.* 15 janvier 1567. Bibl. Nat. f. fr. *16 017* f° 14. trad.: *Bellièvre à Bâle.* Soleure, 18 janvier, 9 mars. f. fr. *16 018* f°s 17, 32. — *Le roi* (c. s. de l'Aubespine) *à Bâle.* Chantilly, 22 avril 1567. f. fr. *16 017* f° 91. *A Bellièvre, le roi.* Fontainebleau, 29 mars 1567. f. fr. *16 017* f° 71; *Bourdin.* même date. (*Ibid.* f° 68); *le roi.* Chantilly, 22 avril. *Ibid.* f° 88; *Bellièvre au roi.* Soleure, 5 mai 1567. f. fr. *16 018* f° 59 *Instruction de Bellièvre pour Grangier de Lyverdis, dépêché en cour.* Soleure, septembre 1567. f. fr. *16 018* f° 130.

(4) *Instruction à Monsr le tresorier Grangier, commis par le roy au payement de Messrs des Ligues, de ce quil aura a remonstrer à Sa M^té et à Messg^rs de son conseil privé, touchant les affaires des Ligues.* (Janvier 1567.) Bibl. Nat. f. fr. *16 018* f° 234. — *A Bellièvre, Bourdin.* Paris, 2 janvier; *la reine-mère.* Paris, 5 et 25 janvier. f. fr. *16 017* f°s 6, 10, 15. or; *S. de l'Aubespine.* Saint-Maur, 13 mai; *Bochetel.* même date. *Ibid.* f°s 102, 104. or. *Bellièvre aux V cantons catholiques.* Soleure, 7 mars 1567. St-Arch. Luzern. (Frankr. Pensionen.)

(5) *Bellièvre au roi.* Soleure, 8 janvier 1567 Bibl. Nat. f. fr. *16 018* f° 9; *à la reine-mère.* Soleure, 6 février 1567. *Ibid.* f° 21.

(6) *Bellièvre à Morvillier.* Soleure, janvier 1567. Bibl. Nat. f. fr. *16 018* f° 2.

(7) *Bellièvre au roi.* Soleure, 8 janvier 1567. Bibl. Nat. f. fr. *16 018* f° 9.

des deux confessions. (1) Les cantons protestants, en particulier ceux qui n'étaient pas alliés de la Couronne de France, firent tout aussitôt des avances fort significatives à l'ambassadeur. (2) Berne, entre autres, dont celui-ci se reprenait à espérer l'accession à l'alliance française, (3) manifesta ses bonnes dispositions en offrant passage et vivres sur ses terres à la levée royale avant même qu'elle fût sur pied. Pour un peu, ce canton eût autorisé ses sujets à s'enrôler au service du roi, mais les circonstances étaient telles qu'elles le contraignaient à ne se point dégarnir de forces dont il pouvait avoir besoin d'un instant à l'autre. (4) Aussi bien, sur les rives de l'Aar, on paraissait redouter un coup de main des Espagnols contre Genève ou le pays de Vaud avec la connivence d'Emmanuel-Philibert, car ce prince n'était pas encore rentré en possession des bailliages qui devaient lui faire retour en vertu du traité de Lausanne. (5)

A Fribourg et dans le Valais, pays catholiques enrichis, eux aussi, des dépouilles de la Savoie, l'inquiétude causée par le voisinage de l'armée du duc d'Albe n'était pas moindre qu'à Berne. Les dizains valaisans, notamment, se défiaient des préparatifs militaires de l'Espagne et de la cour de Turin, depuis qu'ils les savaient approuvés par le Saint-Siège, leur ennemi du moment. La chancellerie romaine, en effet, s'était avisée d'exiger du nouvel évêque de Sion, bien qu'il se qualifiât prince de l'Empire, le payement d'une annate importante. Cette prétention avait exaspéré les habitants de la vallée du Rhône, fort attachés à leur foi cependant, et sans l'intervention active de Bellièvre, tant en Suisse qu'au Vatican, les « Wallesiens », imitant l'exemple des Genevois, « s'en alloient tous Calvinistes ». (6)

Sous la menace du péril commun, Berne, Fribourg et le Valais étaient à la veille de conclure entre eux une ligue défensive (« journée » de Fribourg, du 20 février). (7) Et, de fait, douze mille Bernois se tenaient prêts à marcher vers le Pas de l'Ecluse pour couvrir Genève, (8) dans laquelle un millier de

(1) *Bellièvre à la reine-mère.* Soleure, 9 janvier 1567. Bibl. Nat. f. fr. *16 018* f° 13. min. — *Grantrye au roi.* Haldenstein, 9 mars 1567. f. fr. *23 193* f° 181. — *cf.* Dr Kortüm. Der Herzog von Alba und die evangelisch-schweizerische Eidgenossenschaft. 1566—1567 (Schweizer. Museum II).

(2) *Bellièvre à Zurich.* Soleure, 4 juin 1567. St-Arch. Zürich. or; *à Berne.* Soleure, 12 mars 1567. Frankr. Buch II 171.

(3) *Bellièvre à la reine-mère.* Soleure, 9 janvier 1567. Bibl. Nat. f. fr. *16 018* f° 13; *à Morvillier.* Janvier 1567. *Ibid.* f° 2; *le roi à Bellièvre.* Saint-Maur, 5 mai 1567. f. fr. *16 017* f° 96. — *Bellièvre à Berne.* Soleure, 14 août 1567. St-Arch. Bern. Frankr. Buch. *B* 431. or.

(4) *Bellièvre au roi.* Soleure, 10 janvier 1567. Bibl. Nat. f. fr. *16 018* f° 7.

(5) *S. de l'Aubespine à Bellièvre.* Paris, 18 juin 1567. Bibl. Nat. f. fr. *16 017* f° 149.

(6) *Relation de l'ambassade de Bellièvre,* 1566. Bibl. Nat. f. fr. *16 012* f° 186 sqq. — *A Bellièvre, la reine-mère.* Paris, 3 janvier 1567. f. fr. *16 017* f° 23. — *Bellièvre au roi.* Soleure, 9 janvier; *à la reine-mère.* Soleure, 9 février, 13 mars, 27 avril 1567. f. fr. *16 018* f°s 15, 38, 57; f. fr. *22 490* f° 48; *au Valais.* Soleure, février; *à l'ambassadeur de France à Rome.* Soleure, 7 mars; *le roi à l'évêque de Sion.* Paris, 31 janvier 1567. f. fr. *16 018* f°s 26, 30, 186; f. fr. *16 017* f° 25.

(7) *Bellièvre à Bourdin.* Soleure, 8 février. Bibl. Nat. f. fr. *22 490* f° 46; *à la reine-mère.* Soleure, 6, 21 et 28 février 1567. f. fr. *16 018* f°s 21, 22, 25. min.; *à Berne.* Soleure, 12 mars 1567. St-Arch. Bern. Frankr. Buch II 171; *au roi.* Soleure, 13 mars 1567. *Ibid.* f° 36. — *Heydt et Praroman à Bellièvre.* Fribourg, 22 mars 1567. f. fr. *16 017* f° 59.

(8) *Bellièvre au roi.* Soleure, 10 janvier 1567. Bibl. Nat. f. fr. *16 018* f° 7.

huguenots français venaient de se jeter, au risque d'éveiller les susceptibilités des conquérants du pays de Vaud, jaloux d'écarter de cette ville des influences qui leur portaient ombrage, comme si la France n'avait pas eu autant d'intérêt qu'eux à empêcher que la cité de Calvin perdît son indépendance. (1)

A la cour de Charles IX, on paraissait moins inquiet que dans la Suisse occidentale des projets et préparatifs de l'Escurial. (2) Néanmoins, on encourageait sous main les Bernois à se tenir sur leurs gardes et à surveiller la marche des Espagnols, dont les têtes de colonnes, après avoir traversé la Maurienne, s'approchaient de la Bresse savoyarde. (3)

Mais ce à quoi on attachait le plus de prix dans le conseil royal, c'était au maintien de l'union entre les divers membres du Corps helvétique, et cette union apparaissait de jour en jour plus compromise. Si, en effet, Bâle, Soleure et Zurich armaient, avec l'approbation de la France, — pour soutenir, le cas échéant, Berne, Fribourg et le Valais, (4) — les cinq cantons du Centre, en revanche, travaillés par l'Espagne, le Saint-Siège et la Savoie, favorisaient les desseins de ces puissances sur Genève et le pays de Vaud. (5)

De toutes parts, l'alliance française, battue en brèche, subissait des assauts répétés. C'était un Uranais, le chevalier Walter de Roll, cherchant à lever dans les «Waldstætten» quelques mille hommes pour le service du roi catholique en Flandre; (6) c'était l'*ammann* Lussy d'Unterwalden continuant, avec l'agrément tacite de ses supérieurs, des négociations secrètes à Rome et à Venise, pour procurer à ces deux Etats l'alliance de la Suisse primitive, des cantons orientaux et des Ligues Grises; (7) c'était l'Autriche s'opposant à l'accession de ses sujets des «Droitures» au traité de Fribourg; (8) le duc de Lorraine tentant d'attirer les Suisses dans ses intérêts par l'offre du sel de son duché; (9) le duc de Savoie et celui de Deux-Ponts essayant d'organiser

(1) *Bellièvre au roi et à la reine-mère.* Soleure, 5 et 21 mai. Bibl. Nat. f. fr. *16 018* f°s 59, 61, 63. min.

(2) *Le roi à Bellièvre.* Paris, 23 mai 1567. Bibl. Nat. f. fr. *16 017* f° 108.

(3) *Bellièvre au roi.* Soleure, 20 mars 1567. Bibl. Nat. f. fr. *16 018* f° 40. — *Bellièvre au roi.* Soleure, 12 août; *à Morvillier.* Soleure, 30 août 1567. f. fr. *15 890* f°s 29, 43. — *cf.* Pingaud. Les Saulx-Tavanes (1876) p. 63.

(4) *Bellièvre au roi.* Soleure, 6 février, 20 mars. Bibl. Nat. f. fr. *16 018* f°s 19, 40. — *Le roi à Bellièvre.* Fontainebleau, 29 mars 1567. f. fr. *16 017* f° 71.

(5) *Bellièvre à la reine-mère.* Soleure, 28 février 1567. Bibl. Nat. f. fr. *16 018* f° 25.

(6) *A Bellièvre, le roi et la reine-mère.* Fontainebleau, 16 et 29 mars, Gaillon, 8 juin. Bibl. Nat. f. fr. *16 017* f°s 51, 53, 71, 131. — *Bellièvre à la reine-mère.* Soleure, 13 mars, 30 mai. f. fr. *16 018* f°s 38, 65; *au roi.* Soleure, 28 mars, 12 août 1567. *Ibid.* f° 44; f. fr. *15 890* f° 29. — *Fribourg à Bellièvre.* 9 juin 1567. f. fr. *16 017* f° 137. — *A Bellièvre, le roi.* La Fère, 26 août 1567. f. fr. *16 017* f° 197. — *Grantrye au roi.* Haldenstein, 30 mars 1567. f. fr. *23 193* f° 454.

(7) *Le roi et la reine-mère à Bellièvre.* Paris, 16 février 1567. Bibl. Nat. f. fr. *16 017* f°s 37, 39. — *Le cardinal Vitelli à Bellièvre.* Rome, 30 janvier 1567. *Ibid.* f° 21. — *Bellièvre à la reine-mère.* Soleure, 28 février, 28 mars. f. fr. *16 018* f°s 25, 47. — *Le roi à Bellièvre.* Paris, 26 mai, Compiègne, 29 juillet. *Ibid.* f°s 118, 188. — *La reine-mère à Bellièvre et Thevallé.* Chantilly, 19 juillet. *Ibid.* f° 178. — *Bellièvre à la reine-mère.* Soleure, 6 juin, 7 juillet, 16 décembre; *au roi.* Soleure, 17 septembre 1567. f. fr. *16 018* f°s 73, 182; f. fr. *15 890* f°s 12, 47. — *Grantrye à Bellièvre.* 24 juillet 1567. f. fr. *16 018.*

(8) Eidg. Absch. IV ² 360 *p.*

(9) *Bellièvre à la reine-mère.* Soleure, 21 mai 1567. Bibl. Nat. f. fr. *16 018* f° 63; *au roi.* Bade, 18 juin 1567. *Ibid.* f° 75.

des levées clandestines sur le territoire de la Confédération. (1) Dans les « journées » de Bade des 6 avril et 8 juin, Bellièvre, assisté du colonel Pfyffer, avait, il est vrai, déjoué la plupart de ces tentatives, (2) mais l'arrivée en Helvétie de l'ambassadeur espagnol, comte d'Anguisciola, faillit remettre en question quelques-uns des avantages que la France retirait de son alliance avec les Confédérés.

De Bade, où il s'était efforcé de rassurer le Corps helvétique sur les desseins prêtés au roi d'Espagne (avril), l'ambassadeur de ce dernier s'était porté à Fribourg et y avait établi ses quartiers, malgré l'opposition de Bellièvre qui sollicitait son expulsion, sous le prétexte, très contestable d'ailleurs, que seul le roi de France possédait le privilège d'entretenir un ministre à demeure auprès des cantons. (3)

En fait, il paraissait évident que l'Espagne entendait profiter de l'impression produite par le passage de ses troupes à proximité de la frontière helvétique pour obtenir des Confédérés certains avantages militaires et chercher à déposséder la France de la situation exceptionnelle que cette puissance s'était acquise au sein des Ligues. A cette fin, Anguisciola offrait aux cantons occidentaux la traite du sel de Franche-Comté et à ceux du Centre la traite des blés de Lombardie, (4) mais il insistait surtout auprès des cantons catholiques pour que ceux-ci prissent, à l'égard de son maître, l'engagement formel de ne *jamais* laisser marcher leurs troupes contre le Milanais, alors que, par le traité de Fribourg, les Suisses étaient tenus, tout au contraire, de prêter leur appui au roi de France dès le jour où ce dernier se serait rendu maître du duché avec ses seules forces. (5) Bien que les « Waldstætten » eussent scellé l'alliance, comme les autres cantons, Bellièvre les jugeait capables de passer au parti d'Espagne à première occasion. (6) L'événement lui donna raison, vingt ans plus tard ; mais, en 1567 déjà, la mollesse avec laquelle ils faisaient respecter la décision prise par eux, à la demande de l'ambassadeur français,

---

(1) *Bellièvre au roi.* Soleure, 28 novembre 1567. Bibl. Nat. f. fr. *16 018* f° 178. — Eidg. Absch. IV ² 366 *w.*

(2) *Bellièvre à la reine-mère.* Soleure, 22 avril. Bibl. Nat. f. fr. *16 018* f° 53; *au roi.* Soleure, 5 mai. *Ibid.* f° 59. Soleure, 13, 17 et 18 juin. *Ibid.* f°s 74, 75, 82; 11 et 18 juillet 1567. f. fr. *15 890* f°s 14, 18. — *Le roi à Bellièvre.* La Fère, 26 août 1567. f. fr. *16 017* f° 197. — *Le canton de Lucerne à la république de Venise.* 14 juillet 1567. f. fr *16 018* f° 212. trad.

(3) *Bellièvre au roi.* Soleure, 22 avril, 1er juin, 7 juillet 1567. Bibl. Nat. f. fr. *16 018* f°s 49, 68, 88. — *Le roi à Bellièvre.* Paris, 23 mai; Gaillon, 5 juin; Saint-Germain-e./L., 23 juin; Orcamp, 16 août 1567. f. fr. *16 017* f°s 108, 124, 157, 195. — *La reine-mère au même.* Lihons, 11 juin. *Ibid.* f° 141. — *Le roi* (c. s. de l'Aubespine) *aux cantons.* Fontainebleau, 31 mars, Gaillon, 8 juin 1567. St-Arch. Aarau. or. parch.; f. fr. *16 017* f° 73; *au pays de Valais.* s. d. (1567). f. fr. *16 018* f° 241, — *Memoire au Sr de Fourquevaulx, ambr en Espagne.* Ecouen, 18 juillet 1567. Bibl. Nat. f. fr. *10 751* f°s 911-917 (ap. Douais. Lettres de Charles IX à Fourquevaux [Paris 1897] p. 113).

(4) *Bellièvre au roi.* Soleure, 22 et 27 avril 1567. Bibl. Nat. f. fr. *16 018* f°s 49, 55. — *Le roi à Bellièvre.* Saint-Maur, 5 mai 1567. f. fr. *16 017* f° 96.

(5) *A Bellièvre, Bourdin.* Paris, 2 janvier 1567. Bibl. Nat. f. fr. *16 017* f° 6. — *Bellièvre à Morvillier.* Soleure, janvier 1567. f. fr. *16 018* f° 2. min.; *au roi et à la reine-mère.* Soleure, 22 avril, 13 juin. *Ibid.* f°s 49, 53, 74. — *A Bellièvre, le roi.* Saint-Maur, 5 mai; Gaillon, 5 juin 1567. f. fr. *16 017* f°s 96, 124.

(6) *Bellièvre au roi.* Soleure, 21 mai 1567. Bibl. Nat. f. fr. *16 018* f° 62. min.

de ne laisser sortir de leur pays aucun soldat, sinon pour le service du roi Très-Chrétien, donnait la mesure de leur attachement à la cause de ce prince. (1) Berne, il est vrai, ne paraissait pas insensible, lui aussi, aux offres du comte d'Anguisciola; mais, outre que ce canton n'avait à observer à l'égard de la France que la *paix perpétuelle*, son attitude lui était dictée par le désir d'assurer sa sécurité, quelque peu compromise depuis que Fribourg et le Valais s'étaient refusés à lui garantir la possession du pays de Vaud. (2)

Abandonné par ses confédérés de la Suisse occidentale, en butte à l'hostilité non déguisée des cantons catholiques, privé des secours auxquels il aurait eu droit s'il avait accédé à l'alliance française, l'Etat de Berne, de peur de découvrir Genève à l'instant même où les Espagnols traversaient la Bresse, avait ajourné la restitution des trois bailliages qu'il s'était engagé, par le traité de Lausanne, à remettre à Emmanuel-Philibert. (3) Mais ce dernier sut profiter de l'isolement momentané des conquérants du pays de Vaud pour exiger d'eux, en mai, l'exécution de leurs promesses. (4) Les Bernois eussent pu traîner les choses en longueur, d'autant que leurs voisins de Fribourg et du Valais se refusaient à toute restitution; (5) mais, comme Charles IX les engageait discrètement à céder, ils suivirent ce conseil (août) et s'accomodèrent avec le duc. (6) Presque aussitôt, il est vrai, la cour de France se prit à regretter le rapprochement qu'elle avait ainsi préparé, car la Savoie, à peine réconciliée avec le canton de Berne, lui fit offrir son alliance, ainsi qu'à Fribourg et au Valais, liés jadis par des traités à la maison ducale. (7)

Afin de couper court aux intrigues savoyardes, ainsi qu'à celles d'Anguisciola, auquel les Suisses se refusaient à donner ses passeports, tant ils trouvaient de plaisir «à telles visitations», (8) le roi s'était décidé, vers la fin de mai, à mettre sur pied la levée de 6000 hommes accordée à Bellièvre en janvier, (9) «voyant en outre Sa Majesté plus clair aux preparatifz d'armes

(1) *Le roi à Bellièvre.* Compiègne, 29 juillet 1567. Bibl. Nat. f. fr. *16 017* f° 188. or. — *Bellièvre à la reine-mère.* Soleure, 30 septembre, Fribourg, 8 décembre 1567. f. fr. *16 018* f° 128; f. fr. *15 890* f° 54.

(2) *Le roi à Bellièvre.* Fontainebleau, 12 avril 1567. Bibl. Nat. f. fr. *16 017* f° 81. or. — *Bellièvre au roi.* Soleure, 28 mars et 27 avril 1567. f. fr. *16 018* f°s 44, 55. min.

(3) *Bellièvre à la reine-mère.* Soleure, 30 mai 1567. Bibl. Nat. f. fr *16 018* f° 65.

(4) *Bellièvre au roi.* Soleure, 21 mai 1567. Bibl. Nat. f. fr. *16 018* f° 62.

(5) *Bellièvre à Fribourg.* Soleure, 11 juillet 1567. Arch. Fribourg. or. — *Bellièvre à la reine-mère.* Soleure, 22 août, 22 octobre 1568. Bibl. Nat f. fr. *16 020* f°s 54, 95. min. — *Fribourg à Bellièvre.* 26 août 1568. f. fr. *16 019* f° 111. or. — *Bellièvre au duc d'Anjou.* Soleure, 16 avril 1569. f. fr. *16 022* f° 87.

(6) *Bourdin à Bellièvre.* Paris, 22 juin. Bibl. Nat. f. fr. *16 017* f° 155. — *Bellièvre au roi et à la reine-mère.* Soleure, 1er juin, 12 août; Fribourg, 8 octobre 1567. f. fr *16 018* f°s 68, 70, 121; f. fr. *15 890* f° 54; *à Fribourg.* Soleure, 11 juillet 1567. Arch. Fribourg. or.

(7) *Instructions envoyées (au nom du roi) par Mons' de l'Aubespine... à son ambassadeur en Suisse touchant les traictés et affaires que les cantons de Berne et Fribourg avoient avec le duc de Savoye* (octobre 1567, *et non* avril 1576). Bibl. Nat. f. Brienne *109* f° 236. — *A Bellievre, le roi.* Marchais, 5 septembre. f. fr. *16 017* f° 201. — *Bellievre au roi et à la reine-mère.* Bade, 18 juin; Soleure, 27 juin, 7 et 17 juillet, 11 août, 11 septembre 1567. f. fr. *16 018* f°s 75, 83, 124; f. fr. *15 890* f°s 12, 39, 47. — *Le roi et la reine-mère à Bellièvre.* La Fère, 26 août; Monceaux, 19 septembre 1567. f. fr. *16 017* f°s 198, 209.

(8) *Bellièvre à S. de l'Aubespine.* Soleure, 12 août 1567. Bibl Nat. f. fr. *16 018* f° 122.

(9) *Commission aux Srs de Thevallé et de Bellievre pour une levée.* Paris, 25 mai 1567. Bibl Nat f. fr. *16 018* f° 201. — *Relation de l'ambassade de Bellièvre en Suisse.* 1566—1567. f. fr. *16 012* f° 187 sqq. — *La reine-mère à Bellièvre.* Lihons, 11 juin 1567. f. fr. *16 017* f° 141.

qui se faisoient en beaucoup d'endroictz ».[1] Toutefois, ce ne fut que le 1er juillet que le Sr de ***Thevallé,***[2] ambassadeur extraordinaire, dépêché aux Ligues à cette intention, rejoignit à Soleure Bellièvre, qui lui avait préparé si bien les voies que, dès les derniers jours de ce mois, 6000 Suisses et Grisons prenaient, par le pays de Vaud et la Bresse, la route de Chalon-sur-Saône où leur première montre eut lieu au commencement d'août.[3] Deux mois plus tard, ce régiment, commandé par Louis Pfyffer, se couvrait de gloire sur la route de Meaux à Paris, frayant « à la pointe de ses picques un chemin assez large » à travers l'armée huguenote pour que le roi et sa mère regagnassent leur capitale avec « ung incroyable contentement de la vertu et generosité » des Confédérés.[4] Aussi, quand la rébellion de ses sujets eut pris un plus grand développement, Charles IX n'hésita-t-il pas à s'adresser de nouveau à ses alliés des Ligues, lesquels lui octroyèrent, à la diète de Soleure du 22 octobre, un secours supplémentaire de 4000 hommes dirigé d'urgence sur Chalon.[5]

Cependant le prince de Condé et les chefs de son parti envoyaient messages sur messages au gouvernement bernois pour l'intéresser à leur situation que l'issue de la bataille de Saint-Denis devait rendre plus critique encore.[6] Fort heureusement, les protestants suisses ne se départirent pas d'une neutralité dont l'inobservation les eût fait entrer en conflit avec leurs confédérés catholiques.[7] Ils allèrent même jusqu'à accorder libre passage aux troupes levées par le roi dans les cantons voisins.[8] Tout au plus tentèrent-ils de faire décider par le Corps helvétique l'envoi à la cour de France d'une ambassade chargée de prêcher la conciliation aux deux partis. Mais il suffit à Bellièvre de s'opposer

---

(1) *Le roi à Bellièvre.* Paris, 24 mai 1567. Bibl. Nat. f. fr. *16 017* f° 111.

(2) Voir ce nom.

(3) *Le roi et la reine-mère à Bellièvre.* Saint-Germain-en-Laye, 23 et 27 juin; Chantilly, 21 juillet. Bibl. Nat. f. fr. *16 017* fos 157, 158, 162, 182. — *Bellièvre au roi et à la reine-mère.* Soleure, 2, 7, 25, 27 juillet. f. fr. *16 018* fos 85, 101; f. fr. *15 890* fos 10, 23, 25; *à Berne.* Soleure, 16 et 17 juillet 1567. f. fr. *16 018* fos 91, 92. — *Estat du payement et solde de six mil hommes de guerre à pyed suisses pour ung mois entier commençant le 21e jour de juillet 1567, qui est le jour du partement de leurs maisons ...* Soleure, 7 juillet 1567. f. fr. *16 948* pièce 28ter. — *Nicolas de Praroman à Fribourg.* Chalon-sur-Saône, 13 août 1567. Arch. Fribourg.

(4) *Le roi à Bellièvre.* Paris, 3 octobre 1567 Bibl. Nat. f fr. *16 017* f° 213 or. — *Tavanes à Bellièvre.* Dijon, 14 octobre 1567. *Ibid.* f° 225. or. — *Les officiers suisses au service de la Couronne aux XI cantons de l'alliance.* Paris, 3 octobre 1567. Arch. Fribourg. *Urs Zurmatten à Soleure.* Paris, 4 novembre 1567. *Ibid.* — Eidg. Absch. IV¹ 379 *d.* — Zurlauben. Histoire militaire des Suisses (1751) t. IV, 351.

(5) Eidg. Absch. IV¹ 373 *a.* — *Le roi* (c. s. de l'Aubespine) *aux cantons.* Paris, 3 octobre 1567. St-Arch. Solothurn. or. parch. — Bibl. Nat. f. fr. *16 017* f° 216. — *Bellièvre au roi.* Soleure, 13, 19, 26 octobre, 10 novembre 1567. f. fr. *15 890* fos 56, 60, 62, 68; *à la reine-mère.* Soleure, 26 octobre, 11 novembre 1567. f. fr. *16 018* fos 154, 169. — *La reine-mère à Bellièvre.* Paris, 30 octobre 1567. f. fr. *16 017* f° 233.

(6) *Condé, Coligny, etc. à Berne.* Saint-Denis, 13 novembre 1567. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* f° 453. or. — *Le roi à Bellièvre.* Paris, 13 novembre 1567. f. fr. *16 017* f° 243. — *Bellièvre aux cantons.* Soleure, 24 novembre 1567. f. fr. *16 018* f° 108 (anc. n°). — *Bellièvre au roi.* Soleure, 16 décembre 1567. Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f° 74. or.

(7) *Bellièvre à Berne.* Soleure, 21 octobre 1567. Bibl. Nat. f. fr. *16 018* f° 151. — *Bellièvre au roi.* Soleure, 16 décembre 1567. f. fr. *15 890* f° 74.

(8) *Bellièvre à Berne.* Soleure, 29 octobre 1567. Bibl. Nat. f. fr. *16 018* f° 155. min.; Soleure, 24 décembre 1567. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 455; *à Zurich.* même date. St-Arch. Zürich. Religions- und Schulsachen. Französische Angelegenheiten (1534—1584).

à cette proposition pour faire échouer un projet de médiation que le conseil royal ne jugeait «ni necessaire, ni raisonnable». (1)

L'année **1568** s'annonçait mauvaise pour les affaires du roi Très-Chrétien. La Guyenne et le Poitou dévastés; Chartres assiégée par les huguenots; «six ou sept mille poitreaux de reistres ... marchant ja en la Bourgongne» (2) et interceptant les communications entre la cour et l'ambassade de Soleure; (3) le péril à l'intérieur et l'invasion étrangère, «riens de semblable ne s'estoit veu ... depuis les desolations des Angloys». (4) Et, au milieu de ce désastre, il ne restait à Charles IX qu'un seul appui à l'extérieur: les Suisses; car les offres de secours des Espagnols étaient trop intéressées pour ne paraître point suspectes, et de nature «à embourber davantage encore la France» sous «couleur de charité». (5)

Toutefois le dévouement des Confédérés envers la Couronne s'accommodait mal des retards apportés à l'exécution des promesses contenues au dernier traité d'alliance. L'insolvabilité du trésor royal rendait leurs réclamations plus âpres. Aussi bien, en cette matière, il était «impossible de les fleschir». (6) Si donc la nouvelle de la paix de Longjumeau (23 mars), communiquée par Bellièvre au Corps helvétique, fut accueillie en Suisse avec quelque froideur, il faut en chercher la raison dans ce fait qu'elle était accompagnée de l'inévitable demande de sursis du payement des pensions échues. (7)

A tout prendre, les motifs invoqués par le roi pour ajourner l'envoi aux Ligues des sommes promises ne semblaient pas sans valeur. Ce n'était pas dans le moment où la Couronne venait d'acheter le départ des reîtres que l'on pouvait songer sérieusement à désintéresser les créanciers suisses. Tout au plus devait-il être question de payer au canton de Soleure les 2600 écus de la cense annuelle d'un prêt consenti à Henri II sur l'hypothèque du comté de Neuchâtel. Cet effort était indispensable, en effet, pour sauver ce petit pays d'une annexion immédiate par ses voisins de l'Est. (8) Quant au reste, le

(1) *Bellièvre au roi.* Soleure, 31 octobre, 10, 24 novembre 1567. Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f°s 61, 68, 70. or. — *Bellièvre à la reine-mère.* Bade, 16 novembre 1567. f. fr. *16 018* f° 171. — *Le roi, la reine-mère et S. de l'Aubespine à Bellièvre.* Paris, 3 et 8 décembre 1567. f. fr. *16 017* f°s 249, 251, 252. or. — *Bellièvre à Berne.* Soleure, 24 décembre 1567. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 455. or; Bibl. Nat. f. fr. *16 017* f° 115 (anc. n°). cop. — *Advis* (de Bellièvre) *touchant les affaires des Ligues.* Soleure, 21 novembre 1567. f. fr. *15 890* f° 72. or. — *Les cantons protestants à Charles IX.* Zurich, 22 novembre 1567. f. fr. *16 018* f° 220. trad. — *Le roi* (c. s. de l'Aubespine) *à Zurich, à Berne.* Paris, 9 décembre 1567. St-Arch. Zürich und Bern. or. Bibl. Nat. f. fr. *16 017* f° 257 sqq. — *Berne à Zurich.* 7 octobre 1567. f. fr. *16 018* f° 138. trad. — Eidg. Absch. IV² 377 *d, e.*

(2) *S. de l'Aubespine à Bellièvre.* Paris, 21 janvier 1568. Bibl. Nat. f. fr. *16 019* f° 4.

(3) *Bellièvre à la reine-mère et à Morvillier.* Soleure, 16 février 1568. Bibl. Nat. f. fr. *16 020* f° 6; f. fr. *15 890* f° 81.

(4) *S. de l'Aubespine à Bellièvre.* Paris, 22 avril 1568. Bibl. Nat. f. fr. *16 019* f° 54.

(5) *S. de l'Aubespine à Bellièvre.* Paris, 22 avril 1568. Bibl. Nat. f. fr. *16 019* f° 54.

(6) *Bellièvre au roi.* Soleure, 9 juin 1568. Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f° 115.

(7) *Le roi à Bellièvre.* Paris, 24 janvier 1568. Bibl. Nat. f. fr. *16 019* f° 6. or. — *Bellièvre à Lucerne.* Soleure, 26 mars 1568. St-Arch. Luzern. (Frankr. Pensionen); *à Fribourg.* Soleure, 15 avril 1568. Arch. Fribourg. or. — *Bellièvre au roi.* Soleure, 15 avril 1568. Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f° 101. Eidg. Absch. IV² 384.

(8) *A Bellièvre, le roi et la reine-mère.* Paris, 2, 3 juin; Boulogne, 27 juin, 13 juillet, 25 août. Bibl. Nat. f. fr. *16 019* f°s 69, 71, 90 93, 107. *S. de l'Aubespine.* Paris, 3 juin 1568. *Ibid.* f° 78. — *Bellièvre au*

règlement en était différé à des temps meilleurs. Mais la réponse que l'ambassadeur reçut de la cour à ses doléances par le retour du trésorier Grangier de Lyverdis, dépêché à Paris dès le commencement de janvier, (1) ne se bornait pas à écarter toute idée de payements à faire en Suisse; elle contenait l'aveu que le roi, «reduict là que» d'avoir «besoin d'estre secouru d'argent de ses bons amys» les Confédérés, demandait à emprunter aux Ligues un million d'or à l'intérêt de cinq pour cent et offrait en garantie, à cette fin, plusieurs villes de son royaume, «hormis celle de Lyon et frontière de Bourgongne».(2)

Le personnage que Sa Majesté avait chargé de conférer avec l'ambassadeur ordinaire de ce dessein délicat n'arriva pas jusqu'à Soleure, étant tombé malade en route.(3) Grâce à cette circonstance, il évita un échec que Bellièvre, très renseigné par ses conseillers financiers, Stocker et Lochmann, sur les dispositions des Suisses, se refusait à affronter. En fait, on ne savait, aux Ligues, «bourse où l'on peust recouvrer somme notable». Parmi les Etats catholiques, Lucerne seul possédait un trésor de quelque importance, mais ne se fût pas dessaisi de son argent à moins d'un loyer annuel de 10 à 16 %. De Berne et de Zurich, il y avait peu de secours à attendre, car ces deux cantons faisaient d'importants et coûteux préparatifs, en prévision d'une rupture avec les «Waldstætten». Dans ces circonstances, Bellièvre évita de pousser les choses plus avant, et ce fut avec des banquiers de Strasbourg qu'il négocia, à des conditions moins onéreuses, l'emprunt d'une partie de la somme que son maître l'avait chargé de réunir.(4)

Cependant Berne et ses alliés protestants ne désespéraient pas d'amener le Corps helvétique à dépêcher une ambassade en France pour travailler, tout à la fois, à la pacification du royaume et à la solution d'un certain nombre d'anciennes «querelles» au sujet desquelles l'ambassadeur redoutait l'assignation d'une *journée de marche*. Bellièvre, assisté de son collègue aux Grisons, Pierre de Grantrye, tint tête aux «querelleurs», à la diète de Bade du commencement de juillet; il parvint même à faire ajourner la réunion de la «marche» ainsi que l'examen des propositions bernoises. Mais, si tout se passa pendant cette diète «plus doulcement que l'on ne esperoyt», ce n'était pas à

roi. Bade, 15 juillet; Soleure, 1er et 22 août. Bibl. Nat. f. fr. *15 890* fos 121, 132; f. fr. *16 020* fo 48. — *Déclaration du canton de Soleure sur la prolongation du prêt.* 28 juillet 1568. f. fr. *16 020* fo 51.

(1) *Le roi et la reine-mère à Bellièvre.* Paris, 30 janvier 1568. Bibl. Nat. f. fr. *16 019* fos 10, 12. — *Bellièvre à la reine-mère.* Soleure, 16 et 25 janvier 1568. f. fr. *16 020* fos 2, 4. min.

(2) *Le roi à Bellièvre.* Paris, 30 janvier 1568. Bibl. Nat. f. fr. *16 019* fo 10. or. — *Instruction à Jean Hier allant en Suisse.* Paris, 15 mars 1568. *Ibid.* fo 25. — *Bellièvre aux Ligues Grises.* Soleure, 15 avril 1568. f. fr. *16 020* fo 22. min. — *Contrat passé à Soleure par Bellièvre avec les Srs Stocker, Israel Mintzel et Georges Obreth.* Soleure, 1er avril 1568. *Ibid.* fo 24.

(3) Voir notice *Hier.*

(4) *Bellièvre au roi.* Soleure, 22 et 25 février 1568. Bibl Nat. f. fr. *15 890* fos 85, 92. or; *à la reine-mère.* Fribourg, 11 mars 1568. f. fr. *16 020* fo 14. min.; *au roi, à la reine-mère, à Morvillier.* Berne, 8 avril; Fribourg, 11 avril; Soleure, 9 juin 1568. f. fr. *15 890* fos 100, 102, 116; f. fr. *16 020* fo 19. — *Le roi à Mintzel.* Paris, 15 mars 1568. f. fr. *16 019* fo 28. — *A Bellièvre, S. de l'Aubespine.* Paris, 3 juin. *Ibid.* fo 78; *le roi.* Paris, 26 juin 1568. *Ibid.* fo 88.

dire que l'Espagne eût renoncé à ses desseins en Helvétie. Cela signifiait, tout au plus, que cette puissance, forte de ses récents succès en Flandre, estimait avoir moins besoin, que jadis, des Suisses et de leurs passages.(1)

Malgré l'entente intervenue entre les rois Très-Chrétien et catholique, lors de l'entrevue de Bayonne, la rivalité de leurs couronnes s'affirmait partout à l'étranger et d'une manière aussi vive que si l'état de guerre eût existé des deux côtés des Pyrénées. Le comte d'Anguisciola avait bien quitté Fribourg (août) pour regagner le Milanais par la voie de Zurich et des Ligues Grises (septembre 1567), (2) mais il n'avait pas tardé à être remplacé dans la Suisse primitive par un autre ambassadeur, Pompée della Croce. Reprenant, dès lors, ses «premières brisées», (3) l'Escurial semait parmi les Ligues les bruits les plus alarmants et les plus perfides à la fois sur les troubles intérieurs de la France et les conséquences inévitables, selon lui, de l'anarchie qui y régnait. (4)

L'Helvétie présentait à cette époque, il convient de le reconnaître, un merveilleux terrain de culture aux germes de division que s'efforçaient d'y implanter ses voisins. Alors que seule la France travaillait à maintenir l'union entre les cantons, l'empereur, le pape, le duc de Savoie, le roi catholique, chacun à des fins diverses, cherchaient à désagréger la Confédération. Le dessein poursuivi par le gouvernement de Madrid ne tendait à rien moins qu'à hâter l'explosion d'une guerre confessionnelle aux Ligues, et à profiter de ce que les «Waldstætten» l'appelleraient à leur aide pour établir, sans conteste cette fois, sa suprématie de la Lévantine au lac de Constance. Dès le mois de janvier 1568 ce but avait failli être atteint. Les cinq cantons du Centre, inquiets de la tournure que prenaient les événements en France, songèrent sérieusement à solliciter l'appui militaire du Saint-Siège et de l'Espagne et, sans l'opposition de Louis Pfyffer, une diète aurait été assignée dont les résolutions eussent provoqué sans doute une scission dangereuse dans le sein du Corps helvétique. (5)

Si les cantons de la Suisse primitive inclinaient davantage, de jour en jour, vers l'Escurial, leurs confédérés protestants, en revanche, «se comportoient avec respect et modestie» (6) — selon le témoignage non suspect de

(1) *Instruction au Sr de Bellièvre touchant le seneschal (de Valentinois) et practiques qui se font par Mr le prince de Condé* (1568). Bibl. Nat. f. fr. *16 019* f° 141. or. — *La reine-mère à Bellièvre.* Boulogne, 12 juillet 1568. *Ibid.* f° 91. — *Bellièvre au roi et à la reine-mère.* Bade, 15 juillet, Soleure, 2 et 22 aout f. fr. *15 890* f°s 121, 128, 132. — *A Bellièvre, S. de l'Aubespine.* Boulogne, 4 aout; *le roi.* Boulogne, 8 et 25 août; *la reine-mère.* 25 août 1568. f. fr. *16 019* f°s 98, 100, 107, 109. or. — Eidg. Absch IV² 390 *dd.*

(2) *Bellièvre au roi et à la reine-mère.* Soleure, 27 juillet, 12 et 20 aout, 11 septembre 1568. Bibl Nat. f. fr. *16 018* f° 101; f. fr. *15 890* f°s 29, 35, 18. or.

(3) *La reine-mère à Bellièvre.* Paris, 23 mars 1568. Bibl. Nat. f. fr. *16 019* f° 35. or. — *S. de l'Aubespine au même.* Paris, 20 avril 1568. *Ibid* f° 51.

(4) *Bellièvre au roi et à la reine-mère.* Soleure, 3 mai 1568. Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f° 106; f. fr *16 020* f° 28. min.

(5) *Bellièvre au roi.* Soleure, 25 janvier 1568. Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f° 79. or; *a la reine-mère.* Soleure, 9 mars 1569. f. fr. *16 022* f° 45. min.

(6) *Bellièvre à la reine-mère.* Soleure, 18 mars 1568. Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f° 96.

l'ambassadeur de France, — observant une neutralité absolue entre les deux partis qui se divisaient le royaume.(1) C'est ainsi que la ville de Berne, notamment, continuait à refuser au prince de Condé les subsides que celui-ci sollicitait d'elle avec l'appui des Genevois qui s'offraient à lui servir de cautions.(2)

Mais, quelque contraires que fussent les apparences, le feu couvait aux Ligues, où toutes choses étaient «prestes comme si la guerre se y debvoit commencer au premier jour».(3) Le bruit de la prochaine «exequution du Concile» et «plusieurs indiscrettes menaces» (4) avaient eu pour résultat de faire oublier aux Calvinistes et aux Zwingliens leurs discordes passées et d'activer les négociations pendantes entre les protestants suisses et leurs coreligionnaires d'Allemagne. La situation était donc, en réalité, fort tendue lorsque fut publié en France le malencontreux édit, à la suite duquel les huguenots se décidèrent à reprendre les armes.(5)

Tôt après le traité de Longjumeau, le roi s'était résolu, par mesure d'économie, à licencier treize enseignes des Suisses de la dernière levée;(6) mais il en avait conservé vingt auprès de sa personne, et la surprise de la Charité, en pleine paix, par les reîtres du duc de Deux-Ponts témoignait assez que la précaution n'était point inutile.(7) Dès le mois de juin, la nouvelle s'étant répandue que l'Espagne cherchait à recruter 6000 hommes dans les cantons catholiques pour renforcer son armée des Pays-Bas, on avait songé, au Louvre, à augmenter le nombre des troupes helvétiques au service de Sa Majesté; mais ce dessein fût demeuré sans doute à l'état de projet si les circonstances n'avaient forcé Charles IX à défendre, une fois encore, sa couronne contre ses sujets révoltés.(8)

En portant à la connaissance de son ambassadeur aux Ligues, le 30 août, les bruits fâcheux qui lui venaient du midi, le roi chargeait Bellièvre d'obtenir des Confédérés une levée de 4000 hommes et l'autorisation de compléter par de nouvelles recrues les compagnies demeurées à sa solde.(9)

---

(1) *Bellièvre au roi.* Soleure, 25 janvier 1568. Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f° 79. or. — *Bellièvre à la reine-mère.* Soleure, 16 février 1568. f. fr. *16 020* f° 6 — *Bellièvre à Berne.* Soleure, 22 février 1568. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 297. or. — *Berne à Bellièvre.* 23 février 1568. Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f° 91.

(2) *Bellièvre à la reine-mère.* Soleure, 16 février 1568. Bibl. Nat. f. fr. *16 020* f° 6.

(3) *Bellièvre à Morvillier.* Soleure, 16 février 1568. Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f° 81.

(4) *Bellièvre à Morvillier.* Soleure, 16 février 1568. Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f° 81.

(5) *Bellièvre à Morvillier.* Soleure, 16 février 1568. Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f° 81. — *S. de l'Aubespine à Bellièvre.* 20 août 1568. Bibl. Nat. f. fr. *16 019* f° 105.

(6) *Le roi à Bellièvre.* Paris, 31 mars 1568. Bibl. Nat. f. fr. *16 019* f° 36. — *Le roi* (c. s. de l'Aubespine) *aux cantons.* Paris, 2 avril 1568. St-Arch Luzern. or. parch.

(7) *A Bellièvre, S. de l'Aubespine.* Paris, 12 mai; *le roi.* 28 mai 1568. Bibl. Nat. f. fr. *16 019* f° 62; f. fr. *15 901* f° 15. — *Le roi aux VII cantons catholiques.* Paris, 17 avril 1568. f. fr. *16 019* f° 50.

(8) *Bellièvre au roi.* Soleure, 9 juin 1568. Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f° 116. — *La reine-mère à Bellièvre.* Paris, 26 juin 1568. f. fr. *16 019* f° 84.

(9) *Le roi à Bellièvre.* Paris, 30 août. Bibl. Nat. f. fr. *16 019* f° 115. Saint-Maur, 4 septembre. *Ibid* f° 129. — *S. de l'Aubespine au même.* Saint-Maur, 4 septembre 1568. *Ibid.* f° 133. – *Le roi* (c. s. de l'Aubespine) *aux cantons* La Rochette, 30 août 1568. St-Arch. Solothurn. or. parch.; *aux Ligues*

Cette requête souleva tout aussitôt des objections graves, tant de la part des cantons catholiques que des cantons protestants. Ceux-ci, à l'exemple de Berne, ne voyaient de remède à la situation que dans l'envoi d'une ambassade solennelle chargée de ramener la paix entre la cour et les mécontents. Quant à la demande de levée, non seulement ils ne songeaient pas à l'agréer, mais ils paraissaient résolus à la contrecarrer par tous les moyens en leur pouvoir, même par la force.

L'arrivée aux Ligues d'un envoyé spécial de Condé était bien faite, d'ailleurs, pour les conforter dans ce dessein. Schaffhouse, le seul d'entre eux qui eût une enseigne au service du roi, venait de se décider à la rappeler, « à peine de confiscation de corps et de bien » pour les officiers et soldats s'ils tentaient de désobéir. Or cette mesure, de quelque prétexte qu'on tentât de la couvrir, était directement contraire à l'alliance de France; en outre, elle créait un fâcheux précédent, car les Grisons protestants pouvaient imiter Schaffhouse et, dans ce cas, les cantons catholiques n'eussent pas manqué, eux aussi, de rappeler leurs troupes, de peur de se trouver à la merci de leurs confédérés de l'autre confession. (1)

Mais la levée royale n'avait pas contre elle que les seuls Etats protestants; les « Waldstætten », pour des raisons différentes, lui étaient tout aussi hostiles. Epuisés d'hommes, grâce à la « peste » qui sévissait dans leurs vallées, ils se trouvaient, en outre, très affaiblis par la disparition de quatre à cinq mille de leurs soldats de la dernière levée, « morts de froid et de faim » au service de France, « pour n'avoir eu suffisant apoinctement pour leurs vivres et habillement », insinuaient les Espagnols. (2) En fait, la balance des forces entre les Etats des deux confessions n'était plus égale et, à l'amertume de cette constatation, s'ajoutait, pour les catholiques, le regret d'apprendre que le roi, non content de « casser leurs malades » et de les renvoyer dans leurs foyers, faisait la sourde oreille aux demandes de secours que lui adressaient « les vefves et les orphelins ». (3) Enfin l'hiver s'annonçait rigoureux, et cette considération devait avoir quelque prise sur des gens qui « mal voluntiers abandonnoient leurs poilles ». (4)

Grises. même date. Bibl. Nat. f. fr. *16 019* f°s 119 à 123; *aux cantons.* Saint-Maur-des-Fossés, 19 septembre 1568. St-Arch. Aarau. or. parch. — *Bellièvre aux XIII cantons.* Soleure, 17 septembre 1568. Bibl. Nat. f. fr. *16 020* f° 73.

(1) *Bellièvre au roi.* Soleure, 5 et 8 septembre 1568. Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f° 61; f. fr. *16 020* f° 38. — *Le roi à Bellièvre.* Saint-Maur, 18 septembre. f. fr. *16 019* f° 139. — *S. de l'Aubespine au même.* même date. *Ibid.* f° 155. — *Instruction du roy au Sr de Bellièvre... touchant le seneschal et pratiques qui se font par Mr de Condé.* f. fr. *16 019* f° 144. — *Le roi au canton de Schaffhouse.* Saint-Maur, 18 septembre 1568. *Ibid.* f° 154.

(2) *Bellièvre au duc d'Anjou.* Soleure, 29 mai; *au roi et à la reine-mère.* Soleure, 9 juin, 5 novembre 1568. Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f°s 113, 115, 116; f. fr. *16 020* f° 114. — *Le roi et la reine-mère à Bellièvre.* Paris, 26 juin 1568. f. fr. *16 019* f°s 82, 88.

(3) *Bellièvre au roi.* Soleure, 9 juin 1568. Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f° 115; *à la reine-mère.* Bade, 15 juillet 1568. *Ibid.* f° 124.

(4) *Bellièvre au roi.* Soleure, 30 septembre 1568. Bibl. Nat. f. fr. *16 020* f° 78.

Au total, lorsque Bellièvre, après avoir assisté à la diète de Soleure, se rendit à celle de Bade, à la fin de septembre, le «parti du roi» aux Ligues était réduit à sa plus simple expression; les protestants ne cachaient plus leurs sympathies pour Condé, et les catholiques paraissaient, malgré les efforts de Pfyffer, acquis à l'Espagne dont l'ambassadeur, comte d'Anguisciola, venait de reparaître au milieu d'eux.(1) La tâche dévolue au diplomate français était, dès lors, multiple. Il devait, en premier lieu, disposer les cantons à accorder à Charles IX un régiment de 4000 hommes, dont le chef désigné était le colonel Cléry, de Fribourg, truchement de l'ambassade — les 2300 hommes destinés à compléter le régiment de Pfyffer avaient déjà pris la route de Bourgogne, avec l'assentiment tacite de leurs supérieurs —;(2) il s'agissait, en outre, pour lui, d'entraver la négociation du comte d'Anguisciola, lequel, «plus fort d'argent», était parvenu à persuader aux cantons que le prince d'Orange menaçait la Franche-Comté et que, pour sauvegarder l'autonomie relative de cette province limitrophe de leur pays, il était urgent qu'ils autorisassent le roi d'Espagne à prendre à sa solde 6000 de leurs sujets;(3) enfin et surtout, Bellièvre avait l'ordre de s'opposer avec énergie à l'envoi en France, où l'on était alors «à la guerre jusques aux yeulx,»(4) de l'ambassade dite de «conciliation» désirée par Berne,(5) puis d'empêcher Félix de **Bourjac,** sénéchal de Valentinois, député du prince de Condé, d'être admis à l'honneur d'assister à la diète générale, comme aussi de requérir, le cas échéant, son **arrestation pour crime de lèse-majesté.**(6)

Le recès des deux diètes successives tenues à Soleure, puis à Bade, dès la fin de septembre et pendant les premiers jours d'octobre, fut tel que le roi eut lieu d'en être satisfait et que le renom d'habileté dont jouissait déjà Bellièvre se trouva justifié. La levée française de 4000 hommes, accordée avec quelques restrictions, il est vrai, par la majorité des cantons catholiques,(7) eut sa première montre à Saint-Jean-de-Losne, au commencement de novembre;(8) la demande de levée espagnole, en revanche, ne fut pas accueillie;(9) les propositions bernoises ne réunirent que peu de

(1) *Bellièvre au roi.* Soleure, 18 septembre 1568. Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f⁰ 141. or

(2) *Bellièvre au roi.* Soleure, 30 septembre 1568. Bibl. Nat. f. fr. *16 020* f⁰ 78.

(3) *S. de l'Aubespine à Bellièvre.* Paris, 20 août 1568. Bibl. Nat. f. fr. *16 019* f⁰ 105. — *Nouvelles instructions du roi pour Bellièvre.* octobre 1568. *Ibid.* f⁰ 161.

(4) *S. de l'Aubespine à Bellièvre.* Saint-Maur, 18 septembre 1568. Bibl. Nat. f. fr. *16 019* f⁰ 155. or.

(5) *Le roi à Bellièvre.* Saint-Maur, 18 septembre 1568. Bibl. Nat. f. fr. *16 019* f⁰ 139.

(6) *Bellièvre au roi.* Soleure, 8 septembre, Bade, 7 octobre 1568. Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f⁰ 131; f. fr. *16 020* f°s 85–94. — *Le roi à Bellièvre.* Saint-Maur, 18 septembre. f. fr. *16 019* f⁰ 139. — *Bellièvre à Berne.* Soleure, 6 septembre 1568. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 303. *Bellièvre aux XIII cantons.* **Soleure, 21 octobre 1568. Arch. Fribourg. or. Bibl. Nat. f. fr. *16 020* f⁰ 108. min.**

(7) Eidg. Absch. IV² 397 *a*, 401 *m* — *Bellièvre au roi.* Soleure, 30 septembre 1568. Bibl. Nat. **f. fr. *16 020* f⁰ 78. min.**

(8) *Bellièvre au roi.* Bade, 7 octobre 1568. Bibl. Nat. f. fr. *16 020* f°s 85, 94. min. — ***Estat du paiement et solde de 4000 hommes de guerre à pied suisses et grisons... pour ung moys entier commençant le 25e jour du present mois d'octobre 1568...*** Bibl. Nat. f. fr. *16 948* f⁰ 28bis.

(9) *Bellièvre au roi.* Soleure, 20 octobre. Bibl. Nat. f. fr. *16 020* f⁰ 92. — *Bellièvre au duc de Nemours.* Soleure, 21 octobre 1568. f. fr. *3225* f⁰ 31. — *Le roi à Bellièvre.* Paris, 21 octobre 1568. f. fr *16 019* f⁰ 173.

voix; (1) le sénéchal de Valentinois se vit refuser le sauf-conduit qu'il sollicitait des Etats catholiques et ne put qu'envoyer, de Zurich, à la diète la proposition dont il était porteur; (2) enfin les menaces de guerre civile s'évanouirent pour un temps, grâce aux explications loyales échangées entre les représentants des deux confessions et à l'attitude particulièrement conciliante des Bernois.

Néanmoins, si la «docte et bien ordonnée remonstrance» (3) de Bellièvre convainquit la diète générale, elle ne produisit pas sur les membres du Corps helvétique, pris isolément, l'effet que son auteur en attendait. C'est ainsi que l'ambassadeur dut se rendre à Schaffhouse, au partir de Bade, et n'obtint pas sans peine qu'il fût sursis au rappel de la compagnie que ce canton entretenait au service du roi. (4)

D'autre part, les démarches faites à Berne, à Fribourg, à Zurich, en Valais, par l'envoyé de Savoie afin d'attirer ces Etats dans l'alliance de son maître, devenaient inquiétantes et, plutôt que de les voir aboutir, Charles IX n'eût pas hésité à user du «*droit de marche*» envers ses alliés fribourgeois et valaisans. (5) Mais c'était surtout dans les «Waldstætten» que l'opposition à la France se dessinait avec le plus de vigueur. Battu à Bade, Anguisciola, suivant en cela une tactique dont les ambassadeurs français ne s'étaient pas fait faute d'user en mainte occasion, avait pris à tâche d'obtenir de chaque canton en particulier ce que l'ensemble du Corps helvétique venait de lui refuser. (6) Offrant aux hommes de guerre des petits cantons une solde très supérieure à celle qu'ils recevaient en France, il débauchait les catholiques du service du roi, avec la même facilité que Bourjac en débauchait les protestants. (7) Deux voyages de Bellièvre dans la Suisse primitive, en octobre et en novembre, parurent nécessaires pour triompher des intrigues espagnoles, (8) en attendant

---

(1) Eidg. Absch. IV² 397 *a*.

(2) Eidg. Absch. IV² 399 *e*. — *Bellièvre au roi*. Bade, 7 octobre 1568. Bibl. Nat. f. fr. *16 020* f°s 85 et 91. — *Bellièvre aux XIII cantons*. Soleure, 21 octobre. Arch. Fribourg. or. Bibl. Nat. f. fr. *16 020* f° 108. min. — *Proposition de Mr de Bellièvre pour s'opposer aux menees du sénéchal de Valentinois*. f. fr. *5568* f° 51.

(3) *Le roi à Bellièvre*. Paris, 24 octobre 1568. Bibl. Nat f. fr. *16 019* f° 173. or.

(4) *Bellièvre au roi*. Soleure, 30 septembre, 20 octobre 1568. Bibl. Nat. f. fr. *16 020* f°s 78, 92.

(5) *Bellièvre au roi*. Soleure, 25 janvier. Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f° 79; *à la reine-mère*. Soleure, 18 mars 1568. f. fr. *15 890* f° 96. Fribourg, 11 avril (et non *mars*). f. fr. *16 020* f° 14; — *Proposition des ambassadeurs de Savoie à Fribourg*. 20 août 1568. f. fr. *16 945* f° 184. — *Mémoire et instruction pour P. de Bellièvre touchant l'alliance recherchée par Mr de Savoie avec quelques cantons suisses*. 19 septembre 1568. f. fr. *16 019* f° 111. — *Proposition de Bellièvre au canton de Fribourg* (1568). f. fr. *16 945* f° 187. — Eidg. Absch. IV² 415 *q*.

(6) *Bellièvre au roi*. Soleure, 5 novembre 1568. Bibl. Nat. f. fr. *16 020* f° 114.

(7) *Bellièvre au roi et à la reine-mère*. Soleure, 20 octobre 1568. Bibl. Nat. f. fr. *16 020* f°s 92, 95; *au duc d'Anjou*, même date. *Ibid.* f° 97.

(8) *A Bellièvre, le roi; S. de l'Aubespine*. Fontainebleau, 5 novembre. Bibl. Nat. f. fr. *16 019* f°s 183, 190. — *L. Pfyffer à Bellièvre*. Lucerne, 3 novembre. *Ibid.* f° 192. cop. — *Le roi* (c. s. de l'Aubespine) *aux cantons*. Fontainebleau, 5 novembre 1568. St-Arch. Luzern. or. parch. Bibl. Nat f. fr. *16 019* f° 186 sqq. cop. — *Bellièvre au duc de Nemours*. Soleure, 21 octobre. f. fr. *3225* f° 34; *au roi*. Soleure, 15 novembre. f. fr. *16 020* f° 117; Lucerne, 22 novembre 1568. f. fr. *15 890* f° 150. — *Bellièvre à Lucerne*. Soleure, 7 janvier 1569. St-Arch. Luzern. (Frankr. Gesandte.) — Eidg. Absch. IV² 406 *b*.

la «journée générale» de Bade du 12 décembre, dans laquelle la majorité, grâce à l'appoint des voix de Fribourg et de Soleure, confirma purement et simplement les décisions prises dans les diètes de septembre et d'octobre. (1)

Depuis quarante mois et plus qu'il vaquait aux devoirs de sa charge, Bellièvre n'avait pas quitté un seul instant le territoire des Ligues. Il crut pouvoir, vers la fin de 1568, solliciter de son maître un congé de quelques semaines; mais la réponse qu'il reçut à ce sujet fut négative. La situation politique demeurait trop troublée, tant à l'intérieur du royaume qu'en Helvétie, pour que le roi jugeât prudent de laisser, ne fût-ce qu'un court espace de temps, l'ambassade de Soleure sans titulaire. (2)

Et, de fait, si l'on ne voyait à la cour que «des presaiges malheureux et des conspirations de toutes parts», (3) dont Bellièvre, tout le premier, ne cherchait pas à atténuer la gravité aux yeux des Confédérés, (4) la réconciliation survenue, vers la fin de la diète de Bade d'octobre, entre les cantons des deux confessions, grâce à l'entremise de l'ambassadeur français, ne paraissait devoir être que momentanée.

Tandis, en effet, que les chefs de l'armée royale de l'Est se concertaient avec le duc d'Albe en vue d'opérations communes contre les reîtres, la diplomatie espagnole, elle, songeait à mettre à profit la situation malheureuse de la France pour redoubler ses intrigues auprès des Suisses catholiques. (5)

Retranché dans les cantons primitifs, d'où Bellièvre désespérait de le déloger, le comte d'Anguisciola continuait à exciter les cantons du Centre contre leurs confédérés évangéliques. Il n'avait pas, il est vrai, jugé à propos d'assister à la diète générale de Bade du 6 février **1569,** parce que l'ambassadeur français y disposait de la majorité des suffrages. Mais il s'était dédommagé dans une diète particulière réunie à Lucerne, au commencement de mars, et y avait fait voter de «bien aigres resolutions». (6)

Persuadés, dès lors, que, dans l'hypothèse d'une attaque dirigée contre eux «pour cause de religion», ils n'auraient à compter ni sur l'appui de l'Helvétie catholique, ni même sur sa neutralité bienveillante, Berne et les cantons de son parti armaient en silence, «se faisans les guetz tout ainsi que si la guerre eust esté commencée». (7)

---

(1) *Bellièvre au roi.* Bade, 19 décembre 1568. Bibl. Nat. f. fr. *16 020* f° 133. — Eidg. Absch. IV² 410 *q*.

(2) *Bellièvre à la reine-mère; au duc d'Anjou.* Soleure, 30 septembre 1568. Bibl. Nat. f. fr. *16 020* f° 82; f. fr. *15 890* f° 148. — *A Bellièvre, la reine-mère; S. de l'Aubespine.* Paris, 22 octobre 1568. f. fr. *16 019* f°s 169, 171.

(3) *S. de l'Aubespine à Bellièvre.* Saint-Maur, 18 septembre 1568. Bibl. Nat. f. fr. *16 019* f° 155.

(4) Eidg. Absch. IV² 412 *a*.

(5) *Le roi à Bellièvre.* Metz, 5 mars; Saint-Maur, 28 mai 1569. Bibl. Nat. f. fr. *16 021* f°s 44, 108. — *Le duc de Nemours au même.* Brennes, 6 avril 1569. Bibl. Nat. f. fr. *16 021* f° 67.

(6) *Le roi à Bellièvre.* Joinville, 13 février; Metz, 8 mars. Bibl. Nat. f. fr. *16 021* f°s 35, 235. — *Bellièvre au roi.* Soleure, 23 janvier, 4 et 21 février. f. fr. *16 022* f°s 13, 25, 27. Berne, 5 mars. *Ibid.* f° 40; *à la reine-mère.* Soleure, 9 mars. *Ibid.* f° 45; *au roi.* Soleure, 23 mars; *à la reine-mère.* Soleure, 16 mai 1569. *Ibid.* f°s 62, 106.

(7) *Bellièvre au roi.* Soleure, 20 et 23 mars 1569. Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f° 164; f. fr. *16 022* f° 62.

A force de patientes exhortations, Bellièvre réussit encore une fois, au cours de la journée de Bade du 13 mars, à apaiser ces querelles intestines. (1) Il fut, du reste, aidé dans cette tâche par son maître. L'horizon se couvrant toujours davantage du côté de l'Allemagne, Charles IX comprenait enfin la nécessité d'envoyer quelque argent en Helvétie, ne fût-ce que pour «arrester ceulx qui broull[oient] par delà». (2) Aussi bien il n'était que temps. Sur les 14 000 hommes levés aux Ligues par le roi depuis moins de deux ans, plus de la moitié avaient péri. (3) Les «Waldstætten» n'exagéraient donc pas lorsqu'ils se plaignaient «que, en troys moys,» ils eussent perdu «plus de gens «de maladye et de paouvreté qu'il n'en avoit esté tué en guerre depuis XX «ans en ça». (4) Si l'on ajoute à cela que les survivants se prétendaient mal payés et mal nourris, on comprendra que ce ne fut pas un mince succès pour Bellièvre de réussir à prévenir le rappel des troupes que les petits cantons entretenaient encore au service de Sa Majesté. (5)

Cependant l'ambassadeur surveillait d'un œil vigilant les préparatifs faits, de l'autre côté du Rhin, en vue de secourir le prince de Condé. (6) L'Allemagne, au surplus, semblait «grosse et preste d'accoucher de quelque grande assemblée et dessaings»; (7) il y avait, dès lors, nécessité de mettre tout en œuvre pour empêcher la jonction des reîtres du duc de Deux-Ponts avec l'armée protestante réunie en Poitou. (8) Le duché de Bourgogne et la Franche-Comté, menacés d'une invasion imminente, invoquaient l'appui de leurs voisins de l'Est. Bellièvre, sur l'ordre du roi, se rendit à Berne pour engager cet Etat à prendre sous sa protection la «Comté» espagnole et la Bourgogne française, ces deux provinces appartenant, par leur situation géographique, au «climat des Ligues». (9) Mais cette démarche était à peine nécessaire. Les cantons évangéliques, tout en conservant quelque amertume de l'insuccès de la mission de Bourjac, dû, selon eux, à l'énergie de Bellièvre (10) et bien qu'ils

(1) Eidg. Absch. IV² 417, 420 *n*.

(2) *A Bellièvre le roi, la reine-mère, S. de l'Aubespine.* Châlons, 23 janvier. Bibl. Nat. f. fr. *16 021* f°s 10, 13, 15. — *Bellièvre au roi.* Soleure, 23 janvier. f. fr. *16 022* f° 13; *à la reine-mère* Soleure, 4 février 1569. f. fr. *15 890* f° 162.

(3) *Bellièvre à la reine-mère.* Soleure, 6 août. Bibl. Nat. f. fr. *16 022* f° 159; *au roi.* Soleure, 19 août 1569. *Ibid.* f° 164.

(4) *Bellièvre au roi.* Soleure, 30 janvier 1569. Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f° 156.

(5) *Bellievre au roi.* Soleure, 30 janvier 1569. Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f° 156; *au duc d'Anjou* même date. f. fr. *16 022* f° 18. — *P. de Cléry à Fribourg.* Beaulieu en Touraine, 24 août 1569. Arch. Fribourg.

(6) *Bellièvre au roi, à la reine-mère.* Soleure, 23 janvier; Berne, 5 mars; Soleure, 4 avril, 16 mai, 11 juin, 20 juillet; Fribourg, 10 septembre; Soleure, 26 septembre 1569. Bibl. Nat. f. fr. *16 022* f°s 8, 10, 80, 104, 107, 139, 173, 174.

(7) *S. de l'Aubespine à Bellièvre.* Metz, 3 avril; Saint-Maur, 31 mai 1569. Bibl. Nat. f. fr. *16 021* f°s 62, 113. or.

(8) *S. de l'Aubespine à Bellièvre.* Joinville, 12 février 1569. Bibl. Nat. f. fr. *16 021* f° 95.

(9) *Bellièvre à Berne.* Soleure, 21 décembre 1568. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* f° 309. — *Le canton de Berne à Bellièvre.* 6 février 1569 Coll. Brienne *110* f° 127. — *Le roi à Bellièvre.* Toul, 19 février 1569. Bibl. Nat. f. fr. *16 021* f° 26. — *Bellièvre au roi.* Berne, 5 mars 1569. f. fr. *16 022* f° 40 — *Le roi aux cantons.* Toul, 19 février 1569. f. fr. *16 021* f° 27. cop. — *Bellièvre au duc de Nemours.* Soleure, le... avril 1569. f. fr. *16 022* f° 91.

(10) *Bellièvre au roi.* Soleure, 23 janvier 1569. Bibl. Nat. f. fr *16 022* f° 13.

eussent été «marris que Monsieur le prince de Condé eust du pire», [1] persistaient néanmoins dans une neutralité absolue entre les belligérants. C'est ainsi que Bâle venait de refuser le passage sur ses terres à une troupe de huguenots français, lesquels cherchaient à «couler en Bourgogne». [2]

Rassuré sur les dispositions des cantons protestants à l'égard de cette dernière province, Bellièvre s'apprêtait à sonder celles des catholiques, quand une erreur de tactique du duc de Deux-Ponts se produisit à point nommé pour lui faciliter sa tâche. Ce prince, alors en Souabe avec ses reîtres, avait fait demander à Bâle une somme de 100 000 écus à titre de prêt. La réponse se faisant attendre, il s'oublia jusqu'à menacer les autorités de cette ville de préparer ses «montres» sur leurs terres. [3] Il n'en fallut pas davantage pour que tous sujets de discorde entre les Confédérés fussent instantanément oubliés. [4] Ce fut en vain que, mieux inspiré, ce chef de reîtres adressa au Corps helvétique une missive destinée à effacer la mauvaise impression produite par son attitude envers Bâle. [5] Sensibles à l'injure faite à l'un des leurs, les cantons se disposèrent à la venger. Les «Waldstætten», entre autres, s'adressèrent, à la fois, à Bellièvre et à Anguisciola, afin d'obtenir d'eux des subsides en vue de la lutte qui se préparait. [6] Loin de se jeter à la traverse de ces dispositions belliqueuses, l'ambassadeur français fit tout pour les entretenir. Il rêvait déjà d'une jonction entre les forces helvétiques et celles des ducs de Nemours et d'Aumale, afin d'écraser l'armée de Deux-Ponts. «Ce seroit, écrivait-il, le plus grand bien qui sçauroyt jamais advenir en ce royaume». [7] Et l'économie réalisée de ce chef eût été considérable, puisque, les Suisses ayant garanti la neutralité de la Franche-Comté, il comptait bien faire supporter les frais de cette campagne au gouverneur de cette province. [8] Au Louvre, il est vrai, où le maintien, coûte que coûte, de la tranquillité en Helvétie était considéré comme une des traditions fondamentales de la politique française, on n'approuvait pas sans réserve le plan proposé par Bellièvre. [9] Toutefois, ce fut la prudence inattendue observée par les Comtois qui, plus encore que l'indécision de la cour, décida de l'échec de cette combinaison. [10] L'occasion se présentait belle à eux d'obtenir du Corps helvétique pour la

(1) *Bellièvre au roi.* Bade, 20 mars 1569. Coll. Brienne *110* fº 133.

(2) *Bellièvre au roi.* Soleure, 9 et 20 mars 1569. Bibl. Nat. f. fr. *16 022* fº 14; f. fr. *15 890* fº 164.

(3) *Bellièvre au roi.* Soleure, 20 mars. Bibl. Nat. f. fr. *15 890* fº 164; *au duc d'Aumale.* Soleure, 23 mars 1569. f. fr. *16 022* fº 60. *Fribourg à Bellièvre.* 28 mars 1569. f. fr. *16 021* fº 59. or.

(4) *Bellièvre au roi.* Soleure, 23 mars 1569. Bibl. Nat. f. fr. *16 022* fº 62. — *Le Corps helvétique au duc de Deux-Ponts.* Bade, 16 mars 1569. *Ibid.* fº 33. trad.

(5) *Bellièvre au roi.* Soleure, le .. avril 1569. Bibl. Nat. f. fr. *16 022* fº 81.

(6) Eidg. Absch. IV² 122 *i*.

(7) *A Bellièvre, le duc de Nemours; le duc d'Aumale.* Brennes, 6 avril 1569. Bibl. Nat. f. fr. *16 021* fºˢ 67, 69.

(8) *Bellièvre au roi.* Soleure, 29 mars 1569. Bibl. Nat. f. fr. *16 022* fº 66; le... avril 1569. *Ibid.* fº 81. — *Le canton de Fribourg à Bellièvre.* 22 avril 1569. f. fr. *16 021* fº 81. or.

(9) *Le roi à Bellièvre.* Metz, 18 mars et 6 avril; Verdun, 25 avril; Louppy, 5 mai. Bibl. Nat. f. fr. *16 021* fºˢ 44, 64, 87, 97. or. — *Bellièvre au roi.* Soleure, 16 avril 1569. Coll. Brienne *110* fº 141.

(10) *Bellièvre au roi.* Lyon, 15 mars 1573. Bibl. Nat. f. fr. *15 890* fº 301.

défense de leur pays la levée jadis refusée à Anguisciola.(1) Mais ce fut sans succès que Bellièvre tenta de les faire entrer dans cette voie.(2) Y eût-il réussi, d'ailleurs, que la marche en avant du duc de Deux-Ponts, lequel s'éloignait de plus en plus des frontières de Suisse, ne lui aurait sans doute pas permis de mettre à exécution son dessein.(3)

A défaut d'une campagne organisée par les cantons eux-mêmes contre les bandes allemandes, l'ambassadeur français engageait vivement son maître à faire une grosse levée de Suisses, afin d'en finir sans retard avec la rébellion de ses sujets. Mais ses ouvertures étaient mal accueillies en haut lieu, où l'on estimait avoir «deux foys plus . . . d'estrangers» sous les armes que l'on n'en pouvait «payer».(4) La victoire de Jarnac fortifia la cour dans cette conviction. Condé mort, Deux-Ponts devenait moins dangereux.(5) Contrairement à son désir, Bellièvre dut, en conséquence, ajourner la demande de levée qu'il se proposait d'introduire devant la diète de Bade de mai, au cours de laquelle le député de la Franche-Comté obtint qu'une ambassade helvétique fût dépêchée à Deux-Ponts pour le sommer d'avoir à respecter désormais le territoire de cette province.(6) Ce prince, après avoir évité l'armée royale de l'Est, commandée par le duc d'Aumale, venait de traverser la Loire à la Charité (mai) et s'apprêtait à opérer sa jonction avec Coligny près de Limoges, où une apoplexie foudroyante devait l'emporter presque aussitôt.(7) Il fallut les défaites infligées aux troupes royales par les huguenots à la Roche-Abeille (23 juin) et à la Charité (6 juillet) pour faire revenir le roi sur sa résolution de ne plus lever de Suisses.

Ce fut seulement vers la fin de juillet que Bellièvre reçut de la cour l'ordre d'effectuer aux Ligues un emprunt qu'il déclara, de prime abord, irréalisable(8) et de tenir prêts 8000 hommes destinés, tant à former un nouveau régiment, qu'à remplir les vides que la «fièvre pestilentielle» ne cessait de faire parmi les troupes de Pfyffer et de Cléry.(9)

Conformément à ces instructions, l'ambassadeur venait de demander une levée aux députés réunis en diète à Soleure, le 15 août, lorsque le roi,

(1) *Le roi à Bellièvre.* Louppy-en-Barrois, 5 mai 1569. Bibl. Nat. f. fr. *16 021* f° 97.

(2) *Bellièvre au roi.* Soleure, 26 avril 1569. Bibl. Nat. f. fr. *16 022* f° 94.

(3) *S. de l'Aubespine à Bellièvre.* Metz, 20 mars 1569. Bibl. Nat. f. fr. *16 021* f° 51. – *Bellièvre au duc de Nemours.* Soleure, le . . . avril 1569. f. fr. *16 022* f° 91.

(4) *A Bellièvre, S. de l'Aubespine; le roi.* Metz, 3 et 6 avril 1569. Bibl. Nat. f. fr. *16 021* f°s 62, 64.

(5) *Le roi à Bellièvre.* Metz, 22 mars 1569. Bibl. Nat. f. fr. *16 021* f° 53. – *Bellièvre au roi.* Soleure, 29 mars 1569. f. fr. *16 022* f° 66; *à la reine-mère; au duc d'Anjou.* Soleure, 16 avril 1569. *Ibid.* f°s 86, 87. – *Morvillier à Bellièvre.* Louppy, 2 mai 1569. f. fr. *16 021* f° 91.

(6) *Bellièvre au roi.* Bade, 13 mai 1569. Bibl. Nat. f. fr. *16 022* f° 98.

(7) *S. de l'Aubespine à Bellièvre.* Saint-Maur, 31 mai 1569. Bibl. Nat. f. fr. *16 021* f° 113. – *Bellièvre à la reine-mère.* Bade, 13 mai 1569. f. fr. *16 022* f° 102; *au roi.* Bade, 8 juillet 1569. *Ibid.* f° 128. – *Le roi à Bellièvre.* Orléans, 22 juin 1569. f. fr. *16 021* f° 120.

(8) *Bellièvre au roi.* Soleure, 4 août 1569. Bibl. Nat. f. fr. *16 022* f° 156.

(9) *Le roi* (c. s. Brulart) *aux cantons.* Orléans, 13 juillet 1569. St-Arch. Solothurn. or: Bibl. Nat. f. fr. *16 021* f° 140. cop. — *Bellièvre au roi.* Soleure, 26 juillet 1569. f. fr. *16 022* f° 147. — *S. de l'Aubespine à Bellièvre.* Orléans, 13 juillet 1569. f. fr. *16 021* f° 148.

présumant que les huguenots «se morfonderoient longtemps devant Poitiers», lui fit parvenir un premier contre-ordre. (1) Toutefois, Bellièvre ne jugea pas prudent d'annoncer aux «Waldstætten» ce changement de résolution qui leur eût fait perdre «le cœur et la volonté... de secourir» leur royal allié. «Ne «se voulant Vostre Majesté servir de la dicte levée, il eust esté plus expedient, «pour le bien de ses afferes, de ne la demander poinct.» (2) En conséquence, il continua ses démarches et obtint de la majorité des cantons l'autorisation de lever 8000 hommes quand bon lui semblerait. (3) Sur ces entrefaites, la nouvelle de la délivrance de Poitiers et de la défaite de l'amiral à Montcontour, où leurs troupes s'étaient couvertes de gloire, provoqua chez les Suisses catholiques une satisfaction non dissimulée. (4) Bellièvre sut tirer parti de cette circonstance pour rompre une lance à Lucerne en faveur du colonel Pfyffer que le roi renvoyait dans sa ville natale afin d'y combattre la faction de l'avoyer Amlen, hostile aux intérêts français. (5)

Cependant un nouvel orage, venant d'Allemagne, était sur le point de fondre sur la France. Une armée de reîtres s'approchait de la Franche-Comté (6) et le roi engageait les Suisses à marcher contre eux avec toutes leurs forces, «entreprise» qui eût apporté «une gloire immortelle à leur nation». (7) Mais les dispositions des Confédérés n'étaient plus les mêmes que six mois auparavant. Aussi Charles IX se vit-il bientôt contraint (1er décembre) d'enjoindre à Bellièvre et à Grantrye de mettre sur pied, aux frais de la Couronne, les 8000 Suisses et Grisons que la diète lui avait accordés en août. (8) Quinze jours plus tard, il est vrai, la cour se décidait à ajourner la levée, la prise de Saint-Jean-d'Angély ayant porté le roi à suspendre les hostilités jusqu'au printemps suivant. (9)

---

(1) *A Bellièvre, le roi, la reine-mère, l'évêque de Limoges.* Amboise, 10 août 1569. Bibl. Nat. f. fr. *16 021* fos 154, 156, 157. – *S. de l'Aubespine à Bellièvre.* Tours, 26 août 1569. *Ibid.* fo 163. – *Bellièvre au roi.* Soleure, 19 août 1569. f. fr. *16 022* fo 164. — Eidg. Absch. IV² 431 *a*.

(2) *Bellièvre au roi.* Soleure, 19 août 1569. Bibl. Nat. f. fr. *16 022* fo 164.

(3) *Bellièvre au roi.* Soleure, 27 août 1569. Bibl. Nat. f. fr. *16 022* fo 169.

(4) *Bellièvre à la reine-mère.* Soleure, 26 septembre; *au roi.* Soleure, 15 octobre 1569. Bibl. Nat. f. fr. *15 890* fos 172, 178. — *A Bellièvre, le roi; la reine-mère; l'évêque de Limoges.* Plessis-les-Tours, 8, 9 et 20 septembre 1569. f. fr. *16 021* fos 172, 174; f. fr. *16 023* fo 129. — *Le roi et le duc d'Anjou à Bellièvre.* Plessis-les-Tours et Gourgé, 6 octobre 1569. f. fr. *16 021* fos 185, 188. — *Le roi* (c. s. Brulart) *aux cantons.* Plessis-les-Tours. 6 octobre 1569. St-Arch. Aarau. or. parch. — *Bellièvre au canton de Berne.* Soleure, 10 octobre 1569. St-Arch. Bern. Frankr. Buch II 185. — Eidg. Absch. IV² 434 *a*.

(5) *A Bellièvre, la reine-mère; S. de l'Aubespine.* Toul, 18 février; Nancy, 20 février 1569. Bibl. Nat. f. fr. *16 021* fos 25, 28. — *Gaspard Pfyffer à Bellièvre.* Lucerne, 4 mai 1569. f. fr. *16 022* fo 245. — *A Bellièvre, le roi.* Plessis-les-Tours, 6 octobre; Saint-Jean-d'Angély, 15 décembre 1569. f. fr. *16 021* fo 185; f. fr. *16 022* fo 238. — *Louis Pfyffer à Bellièvre.* Cormery, 1er septembre 1569. f. fr. *16 021* fo 169. — *Bellièvre au roi.* Soleure. 24 novembre. f. fr. *15 890* fo 188; *à l'avoyer Gaspard Pfyffer.* Soleure, 1er mai 1569. f. fr. *16 022* fo 97; *à Louis Pfyffer.* Soleure, le... novembre 1569. f. fr. *16 029* fo 213. — *Le roi au canton de Lucerne.* 19 octobre 1569. f. fr. *16 021* fo 200. cop.—*cf.* Segesser. Ludwig Pfyffer und seine Zeit. II 10–53.

(6) *Morvillier à Bellièvre.* Plessis-les-Tours, 7 octobre 1569. Bibl. Nat. f. fr. *16 021* fo 190.

(7) *Morvillier à Bellièvre.* Plessis-les-Tours, 7 octobre 1569. Bibl. Nat. f. fr. *16 021* fo 190. — *Le roi à Bellièvre.* 25 octobre 1569. *Ibid.* fo 201.

(8) *Instruction du roi pour Bellièvre.* Camp de Luret, 1er décembre 1569. Bibl. Nat. f. fr. *16 021* fo 225. — *Le roi à Bellièvre.* Luret, 1er décembre. *Ibid.* fo 224.

(9) *Le roi à Bellièvre.* Luret, 3 décembre. Bibl. Nat. f. fr. *16 021* fo 228; Saint-Jean-d'Angély, 15 décembre 1569. *Ibid.* fo 238. – *S. de l'Aubespine à Bellièvre.* Saint-Maixent, 22 décembre (1569). f. fr. *16023* fo 166.

Cette politique dépourvue d'esprit de suite n'était certes pas faite pour relever le prestige de la Couronne de France aux Ligues. Découragé, Bellièvre demandait son rappel. (1) Les menées anti-françaises en Allemagne paraissaient assoupies et le comte d'Anguisciola, l'ennemi le plus redoutable qu'il eût rencontré en Helvétie, avait regagné Milan depuis plus de six mois. (2) Mais à peine un péril était-il écarté qu'un autre surgissait. Tandis qu'un agent du nouveau prince de Condé et du prince d'Orange, le Sr de ***Lisy*** (3) parcourait les cantons protestants, — comme autrefois les Srs de Hautmont et de Bourjac —, (4) des intrigues se brassaient en Valais contre le service du roi. (5) Chose infiniment plus grave, le Sr de Montfort, ambassadeur de Savoie, avait si bien manœuvré à Berne et à Fribourg que l'alliance entre son maître et le premier de ces Etats, à tout le moins, était à la veille de se conclure. Genève, réconciliée avec le duc, engageait les Bernois à s'accommoder avec lui. Mais Fribourg, sur lequel Emmanuel-Philibert avait barres, puisque, aux termes du traité de Lausanne, il pouvait exiger de lui la restitution du comté de Romont, (6) Fribourg hésitait encore et il fallut la très énergique intervention de Bellièvre pour le maintenir dans la seule alliance de France. Quant à Berne, les négociations savoyardes y étaient trop avancées pour qu'il fût possible de les faire échouer. En s'abstenant d'y paraître, Bellièvre évita à son maître un échec presque certain. (7)

Sa levée une fois préparée et prête à marcher au printemps, Bellièvre, avec le congé du roi, avait quitté les Ligues, vers la fin de janvier **1570**, pour rejoindre la cour. (8) Mais il n'était pas au bout de ses surprises. Vers cette époque, en effet, les troupes suisses de l'armée royale, « pour la longueur du temps et pour estre diminuées », se refusèrent à continuer leur service. Contraint de les licencier, Charles IX songea aussitôt à les remplacer par

---

(1) *Bellièvre à Lucerne.* Soleure, 15 novembre 1569. St-Arch. Luzern. (Frankr. Gesandte) — *Bellièvre au roi.* Soleure, 30 novembre 1569. Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f° 190.

(2) *Bellièvre à la reine-mère.* Soleure, 11 juin, 11 juillet 1569. Bibl. Nat. *500* Colbt 427 f° 1; f. fr. *16 022* f° 131.

(3) Voir ce nom.

(4) *Le roi à Bellièvre.* Luret, 1er décembre 1569. Bibl. Nat. f. fr. *16 021* f° 221. or. *Bellièvre au roi.* Soleure, 2 janvier 1570. f. fr. *16 024* f° 3.

(5) *Bellièvre à Kalbermatten, Riedmatten, etc.* Soleure, 15 décembre 1569. Bibl. Nat. f. fr. *16 022* f° 285; *au duc d'Anjou.* Soleure, 3 janvier 1570. f. fr. *16 024* f° 8.

(6) *Instruzioni agli inviati ducali per chiedere ai Friburghesi la restitutione dei Paesi occupati nell'anno 1535* (1569). Archivi di Stato Piemontesi. Negoziazioni (1553—1580) Svizzera (ap. Bianchi. Materie Politiche p. 222).

(7) *Bellièvre à Fribourg.* Soleure, 23 avril 1569. Arch. Fribourg. — *Bellièvre au roi et à la reine-mère.* Soleure, 11 juin, 23 juin. Bibl. Nat. *500* Colbt 427 f° 1; f. fr. *16 022* fos 116, 120; *au roi.* Bade, 8 juillet; Soleure, 11 juillet 1569. *Ibid.* fos 128, 141. — *A Bellièvre, le roi; la reine-mère.* Orléans, 6 juillet f. fr. *16 021* fos 132, 133. — *Le canton de Fribourg à Bellièvre.* 10 juin, 12 juillet. *Ibid.* fos 118, 136. or. — *Emmanuel-Philibert au canton de Berne.* Turin, 28 mai 1569. f. fr. *16 022* f° 122 cop. — *Le roi à Bellièvre.* Amboise, 10 août 1569. f. fr. *16 021* f° 93. — *Bellièvre à la reine-mère.* Soleure, 9 décembre 1569. f. fr *16 022* f° 219.

(8) *Bellièvre à la reine-mère.* Soleure, 9 janvier 1570. Bibl. Nat. f. fr. *16 024* f° 11; *au canton de Fribourg.* Soleure, 19 janvier 1570. Arch. Fribourg; *au canton de Berne.* Soleure, 21 janvier 1570. St-Arch. Bern. Frankr. Buch III f° 1.

d'autres contingents de la même nation. [1] L'ambassadeur s'était déjà avancé jusqu'aux portes de Troyes en Champagne, lorsqu'il y fut atteint par une missive lui prescrivant de rebrousser sans retard et d'amener lui-même à Chalon-sur-Saône les 8000 Suisses et Grisons de la dernière levée. En présence de cet ordre formel, Bellièvre dut s'incliner, et le 8 février il reprenait ses fonctions à Soleure. [2]

Si courte qu'eût été son absence, Bellièvre, à son retour aux Ligues, ne trouva plus chez les Confédérés les dispositions favorables sur lesquelles il croyait pouvoir compter au moment de son départ. Les mauvaises nouvelles de France, une émeute grave de paysans lucernois et, par dessus tout, la difficulté de recruter derechef des troupes parmi les «Waldstætten» sans trop affaiblir ces derniers, retardèrent quelque peu l'organisation de la levée. [3] Le 8 mars enfin, après avoir triomphé de tous les obstacles et assisté à la diète de Bade du commencement de ce mois, Bellièvre, désormais certain que la *journée de marche* dont le menaçaient ses adversaires ne serait pas tenue, [4] confiait, pour la seconde fois, l'intérim de l'ambassade à ses deux truchements, Jacques Vigier et Balthazar de Cressier et, à la tête de 8000 Suisses et Grisons, prenait la route de Chalon-sur-Saône où la première «montre» eut lieu le 8 avril. [5]

Cependant l'heure du repos était loin d'avoir sonné pour l'ambassadeur. En Bourgogne, comme en Helvétie, les soucis de sa charge ne l'abandonnaient pas un seul instant, soit qu'il s'occupât, à Lyon, de réunir les sommes nécessaires au payement du premier mois de solde des Suisses, [6] soit qu'il surveillât, de Mâcon, la marche en avant des régiments confédérés, prêt à intervenir «en cas qu'il se suscitât entre eux quelque mutinerie». [7] Ceux-ci, il est vrai, ne tardèrent pas à être dirigés vers l'Orléanais. [8] Toutefois, Bellièvre ne gagna rien à leur départ, car il fut aussitôt commis à la tâche délicate de négocier le licenciement des deux régiments de l'ancienne levée qui ne comptaient plus qu'un millier d'hommes valides, mais auxquels il était dû près de 800 000 écus. [9]

---

(1) *Le roi et l'évêque de Limoges à Bellièvre.* Angers, 28 janvier 1570. Bibl. Nat. f. fr. *16 023* f°s 19, 21

(2) *Bellièvre au roi.* Pavillon près Troyes, 3 février 1570. Bibl. Nat. f. fr. *16 024* f° 8. — *Le roi à Bellièvre.* Angers, 18 février 1570. f. fr *16 023* f° 32. — *Bellièvre à Fribourg.* Soleure, 16 février 1570. Arch. Fribourg.

(3) *Bellièvre au roi.* Soleure, 27 février 1570. Bibl. Nat. f. fr. *16 024* f° 25.

(4) Eidg. Absch. IV² 455 *e.*

(5) *Bellièvre à la reine-mère.* Soleure, 27 février. Bibl. Nat. f. fr. *16 024* f° 29; *au roi.* Soleure, 7 mars; Lyon, 17 mars; Dijon, 13 avril. *Ibid.* f°s 33, 35, 40.

(6) *Bellièvre au roi.* Lyon, 17 mars. — *Bellièvre à Tavanes.* Mâcon, 29 mars. Bibl. Nat. f. fr. *4631* f° 26; *au roi.* Mâcon, 31 mars 1570. f. fr. *16 024* f° 36.

(7) *Bellièvre à la reine-mère.* Mâcon, 31 mars 1570. Bibl. Nat. f. fr. *16 024* f° 39.

(8) *Bellièvre à Tavanes.* Mâcon, 29 mars.

(9) *Le roi* (c. s. Brulart) *aux cantons.* Angers, 18 février; *à Lucerne.* Angers, 20 février 1570. St-Arch. Luzern. or. parch. — *A Bellièvre, S. de l'Aubespine.* Angers, 12 et 25 février; *le roi.* Angers, 18 février, 29 mars 1570. Bibl. Nat. f. fr. *16 023* f°s 30, 32, 42, 73; *Morvillier.* Paris, 2 octobre 1570. *Ibid.* f° 133. —

Lorsque, vers la fin de mai, l'ambassadeur fut admis à faire sa cour au roi, [1] il trouva, sans doute, Sa Majesté «deliberée de faire remuer toute pierre pour satisfaire les dits Suisses», [2] mais dénuée de ressources suffisantes pour mener à bien ce dessein. [3] Au même temps, Charles IX, il convient de le reconnaître, tentait de louables efforts afin de «faire sortir les estrangers hors du royaume». [4] Bellièvre, que ses récents succès diplomatiques désignaient au choix de son maître, fut dépêché, vers la fin d'août, au maréchal de Cossé, à Châlons-sur-Marne, et chargé de négocier avec le Sr de Schomberg le licenciement des reîtres de l'armée royale. [5] Un mois plus tard, reîtres et Suisses de la première levée étaient congédiés. [6] Mais ces derniers n'étaient pas payés, et les cantons se faisaient les interprètes de leurs doléances. Le prompt départ de Bellièvre pour les Ligues fut décidé [7] et, vers la fin d'octobre, celui-ci reprenait possession de son poste à Soleure. [8]

Le diplomate français s'était, en vain, arrêté à Lyon pendant une semaine, dans l'espoir d'y recueillir des mains des trésoriers le montant des assignations destinées à la Suisse. Il avait eu peine à réunir 20 000 écus. [9] Aussi, dès son arrivée, écrivait-il n'avoir été «jamais plus mal venu en ce pays des Ligues que . . . maintenant». [10] Il est vrai que, si la cour ne lui fournissait aucun moyen d'acquitter les 800 000 écus dus aux colonels et capitaines suisses, elle lui accordait toute liberté d'emprunter cette somme, même à gros intérêt. [11] Sans se laisser décourager par l'attitude réservée, pour ne pas dire hostile, de certains cantons catholiques, Bellièvre se mit résolument à l'œuvre, travaillant «jour et nuict» [12] et allant «de canton en canton» [13] quémander quelque prêt. Une fois de plus, ce furent les Etats «hors l'alliance du roy» qui lui firent le meilleur accueil. Berne et Zurich prêtèrent chacun 50 000 écus à un intérêt «raisonnable». [14] Seul des cantons catholiques, Fribourg consentit

Bellièvre au roi. Dijon, 13 avril 1570. f. fr. *16 024* f° 40. — *Le roi à Bellièvre.* Paris, 31 août; Monceaux, 8 septembre 1570. f. fr. *16 023* f°s 100, 109. — *Bellièvre au roi et au duc d'Anjou.* Châlons, 10 et 11 septembre; Troyes, 18 et 23 septembre 1570. f. fr. *16 024* f°s 61, 63, 65, 75, 80.

(1) *Morvillier à Bellièvre.* Lyon, 8 juin 1570. Bibl. Nat. f. fr. *16 023* f° 82.

(2) *Le roi à Bellièvre.* Angers, 22 mars 1570. Bibl. Nat. f. fr. *16 023* f° 67.

(3) *Bellièvre au roi.* Lyon, 13 octobre. Bibl. Nat. f. fr. *16 024* f° 84. — *Le roi à Bellièvre.* Saint-Germain-des-Prés, 30 octobre. f. fr. *16 023* f° 141.

(4) *Bellièvre à la reine-mère.* Châlons-sur-Marne, 28 août 1570. Bibl. Nat. *500* Colb^t 7 f° 269.

(5) *Bellièvre au maréchal de Cossé.* Paris, 22 août. Bibl. Nat. f. fr. *16 023* f° 61. *cf.* Cab^t historique, année 1855 (IIe P.) p. 93 (n° 467). — *Bellièvre au roi.* Châlons, 28 août, 1er septembre. Bibl. Nat. f. fr. *16 024* f°s 50, 55. — *Le roi à Bellièvre.* Paris, 31 août 1570. f. fr. *16 023* f° 100.

(6) *Bassompierre à Bellièvre.* Suippes, 4 septembre 1570. Bibl. Nat. f. fr *16 024* f° 122. — *Bellièvre à la reine-mère.* Troyes, 23 septembre 1570. *Ibid.* f° 82.

(7) *S. de l'Aubespine à Bellièvre.* Paris, 7 octobre 1570. Bibl. Nat. f. fr. *16 023* f° 139.

(8) *Bellièvre au roi.* Lyon, 13 octobre; Soleure, 8 novembre 1570. Bibl Nat. f. fr. *16 024* f° 87; *500* Colb^t 427 f° 29. — C'est par erreur que les Eidg. Abschiede (IV² 455 c) signalent sa présence à Bade le 3 septembre 1570.

(9) *Bellièvre au roi.* Lyon, 13 octobre 1570. Bibl. Nat. f. fr. *16 024* f° 84.

(10) *Bellièvre au roi.* Soleure, 17 novembre 1570. Bibl. Nat. *500* Colb^t 127 f° 39.

(11) *Le roi à Bellièvre.* Paris, 20 août 1570. Bibl. Nat. f. fr. *16 023* f° 97.

(12) *Bellièvre à la reine-mère.* Soleure, 17 novembre 1570. Bibl. Nat. *500* Colb^t 427 f° 42.

(13) *Bellièvre au roi.* Berne, 13 décembre 1570. Bibl. Nat. f. fr. *16 024* f° 95.

(14) *Double de la procuration et pouvoir qui m'a esté donné (à moi Bellièvre) par le roy mon mestre pour l'obliger envers Messrs des cantons qui accorderoient de faire prest à Sa Majesté.* Paris, 22 août 1570.

à avancer 20 000 écus à la Couronne. (1) Ces faibles ressources suffirent, toutefois, à Bellièvre pour obtenir des capitaines suisses, bien qu'ils ne se fussent jamais montrés «si difficiles à manyer comme... à présent», (2) un arrangement aux termes duquel ils acceptaient le payement immédiat du tiers de leur créance et accordaient au roi une prolongation pour le surplus, moyennant un intérêt annuel de huit pour cent. (Bade, 17 janvier **1571**). (3)

Sur ces entrefaites, François Gaudart de la Fontaine, désigné depuis plus d'un an pour lui succéder, était arrivé à Soleure (milieu de décembre 1570). (4) Bellièvre le présenta aux députés de la diète de Bade de janvier, prit lui-même congé d'eux (5) et, quelques jours plus tard, quitta le territoire des Ligues, sans même attendre d'être en possession de ses lettres de rappel, datées du 1er février. (6) Du moins laissait-il son successeur en présence d'une situation très améliorée. Le comte d'Anguisciola et le chevalier de Roll, après une nouvelle et inutile tentative de substituer l'alliance d'Espagne à celle de France aux «Waldstætten», venaient de regagner Milan. (7) Quant à Emmanuel-Philibert, il n'avait pas davantage réussi à attirer dans son alliance d'autres cantons que celui de Berne. (8) Enfin les intrigues de Melchior Lussi pour procurer aux Vénitiens des levées suisses ne semblaient pas près d'aboutir. (9)

Un point noir subsistait cependant que toute l'habileté déployée par Bellièvre n'était point parvenue à effacer. Le mécontentement du colonel Pfyffer, le célèbre «roi des Suisses», provoqué, en grande partie, par l'attitude

---

St-Arch. Zürich. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 160. — Autres pièces relatives aux prêts de Berne, de Zurich et de Fribourg. Bibl. Nat. f. fr. *16 024* fos 62, 136, 137, 138; f. fr. *16 943* fos 111, 115, 119; f. fr. *15 902* fo 151. — *Bellièvre à Berne et à Zurich.* Soleure, 7 et 11 novembre 1570; 11 janvier 1571. St-Arch. Bern. Frankr. Buch III fos 4, 5, 8. — *Berne à Bellièvre.* 14 novembre. *B. L. de Mulinen au même.* Bibl. Nat. *500* Colbt 427 fo 33; f. fr. *16 023* fo 147. — *Le roi et la reine-mère à Bellièvre.* Saint-Germain-des-Prés, 5 novembre 1570. *Ibid.* fos 142, 144; Villers-Cotterets, 7 et 8 janvier 1571. *Ibid.* fos 188, 190; *Bellièvre au roi.* Berne, 13 décembre 1570. f. fr. *16 024* fo 95. Zurich, 21 décembre 1570. *Ibid.* fo 99. St-Arch. Zürich.—*Le roi* (c. s. Pinart) *à Berne.* Villers-Cotterets, 30 décembre 1570. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 167; *à Zurich.* Villers-Cotterets, 7 janvier 1571. St-Arch. Zürich. or. parch. Bibl. Nat. f. fr. *16 023* fo 192. cop.

(1) *Bellièvre à Fribourg.* Soleure, 29 novembre 1570; 8 janvier 1571; Nevers, 23 février 1571. Arch. Fribourg.—*Le roi* (c. s. Brulart) *à Fribourg.* Château de Boulogne, 8 février 1571. Arch. Fribourg. or. parch. — *Bellièvre au roi.* Nantua, 29 janvier 1571 Bibl. Nat. f. fr. *16 024* fo 111. — *Gaudart de la Fontaine à Fribourg.* Soleure, 2 mars 1571. Arch. Fribourg. or.

(2) *Bellièvre au roi.* Berne, 13 décembre.

(3) *Le roi à Bellièvre.* Boulogne, 31 janvier 1571. Bibl. Nat. f. fr. *16 023* fo 204. — *Le duc d'Anjou au même.* Boulogne, 1er février 1571. *Ibid.* fo 207. — *Bellièvre au roi.* Bade, 17 janvier 1571. f. fr. *16 024* fo 103. — *Contrat passé avec le colonel Pfyffer et les capitaines de son régiment.* Soleure, 12 janvier 1571. *Ibid.* fo 147.

(4) *Le roi à Bellièvre.* Villers-Cotterets, 8 janvier 1571. Bibl. Nat. f. fr. *16 023.* fo 191.

(5) Eidg. Absch. IV2 464 *x*.

(6) *Bellièvre à Fribourg.* Payerne, 24 janvier 1571. Arch. Fribourg.— *Bellièvre à la reine-mère et au duc d'Anjou.* Nantua, 29 janvier 1571. Bibl. Nat f. fr. *16 024* fos 115, 116.

(7) *Le roi à Bellièvre.* Villers-Cotterets, 8 janvier. Boulogne, 8 février 1571. Bibl. Nat. f. fr. *16 023* fos 191, 210.

(8) *Bellièvre au roi.* Soleure, 5 novembre 1570. Bibl. Nat. *500* Colbt 427 fo 29. — *Instruzioni del Duca ai suoi Delegati per la rinnovazione delle antiche leghe con Friburgo* (1570). Archivi di Stato Piemontesi. Negoziazioni (1553—1580] Svizzera.

(9) *Bellièvre au roi.* s. d. (1571). Bibl. Nat. f. fr. *16 024* fo 110.

hautaine et maladroite du duc d'Anjou à son égard, grandissait de jour en jour,[1] et déjà se préparait dans les cantons forestiers ce mouvement d'opinion, tout à la fois politique et religieux, qui les poussa, quelques années plus tard, à s'allier à l'Espagne et à soutenir la Ligue contre la royauté française.

FRANÇOIS GAUDART, Sr DE LA FONTAINE

Ambassadeur ordinaire

Janvier 1571—Février 1573

Lettres de créance: Villers-Cotterets, 7 janvier 1571[2]

Rappels de créance: Mai [1571];[3] Blois, 26 septbre[4](*) et 1er octobre 1571[5](*); Blois, 5 avril;[6] Paris, 7 septembre 1572[7](*)

Instructions spéciales: Avril 1571 (pour faire échec à une demande de levée de 6000 Suisses par la république de Venise);[8]

Mars 1572 (pour s'opposer aux enrôlements savoyards dans la Suisse occidentale);[9]

Janvier 1573 (au sujet des promesses de secours à consentir aux cantons catholiques en cas de rupture entre ceux-ci et leurs alliés protestants).[10]

Posée dès le mois d'août 1570, avec l'assentiment de Pomponne de Bellièvre, alors à la cour en vertu d'un congé, la candidature de Gaudart de la Fontaine aux fonctions d'ambassadeur à Soleure ne reçut l'approbation définitive de Sa Majesté que vers les premiers jours d'octobre.[11] Mais lorsque, quelques semaines plus tard, Bellièvre se vit brusquement redépêché aux Ligues, afin de pourvoir au payement des troupes suisses licenciées, son successeur ne se trouvait pas encore — ainsi que le roi l'eût désiré — en mesure de l'y accompagner. Ce ne fut guère avant le 15 décembre que le Sr de la Fontaine atteignit Soleure:[12] Fort heureusement pour lui, Bellièvre n'y avait point achevé sa négociation. Présenté par celui-ci à la diète de Bade, le 17 janvier 1571, il prononça à cette occasion son premier discours, mais dut

(1) *Bellièvre à Louis Pfyffer.* Soleure, 10 novembre 1570. Bibl. Nat. f. fr. *16 024* f° 91. — *Bellièvre au duc d'Anjou.* Berne, 13 décembre 1570. *Ibid.* f° 98. — *Le duc d'Anjou à Louis Pfyffer.* Villers-Cotterets, 29 décembre 1570. f. fr. *16 023* f° 174. *Le roi à Bellièvre.* Villers-Cotterets, 30 décembre 1570. *Ibid.* f° 177.

(2) *Le roi* (c. s. Pinart) *aux cantons.* St-Arch. Aarau. Abschiedsacta Band V. — St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte. cop.

(3) *Le roi aux cantons.* Bibl. Nat. Coll. Brienne CXX f° 9. cop.

(4) *Le roi* (c. s. Brulart) *à Berne.* St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 205.

(*) En commun avec Grangier de Lyverdis.

(5) *Le roi* (c. s. Brulart) *à Soleure.* St-Arch. Solothurn. or. parch.

(6) *Le roi* (c. s. Brulart) *à Berne.* St-Arch. Bern. or. parch.

(7) *Le roi* (c. s. Brulart) *aux cantons.* St-Arch. Solothurn. or. parch.

(8) Bibl. Nat. Coll. Brienne CX 153.

(9) Bibl. Nat. Coll. Brienne CIX 230.

(10) Bibl. Nat. Coll. Brienne CX 149.

(11) *A Bellièvre, Morvillier.* Paris, 9 septembre, 2 octobre; Ecouen, 11 octobre. *S. de l'Aubespine.* Paris, 7 octobre 1570. Bibl. Nat. f. fr. *16 023* f°s 115, 133, 139; f. fr. *16 021* f° 191.

(12) *G. de la Fontaine à Fribourg.* Soleure, 20 décembre 1570. Arch. Fribourg. or.

ajourner de plus de deux mois (diète du 25 mars) la remise officielle de ses lettres de créance dont l'expédition avait subi quelque retard. (1)

A la vérité, les candidats ne manquaient pas qui eussent accepté avec empressement l'ambassade en Suisse, poste difficile, certes, mais avantageux en somme, et dans lequel venait de faire ses preuves, pendant cinq ans, un diplomate expérimenté. Le choix du roi, se fixant sur un homme «trop aagé et importatiff», causa donc quelque surprise. (2) Aussi le Sr de la Fontaine était-il à peine installé au «Cloître des Cordeliers» que déjà l'on songeait, à la cour, à lui substituer un sujet plus jeune et, partant, plus énergique.

A tout prendre, cependant, ses débuts n'avaient pas été trop malencontreux. Conseillé par son prédécesseur, lequel, quoique absent, demeurait si bien le véritable ambassadeur que cantons et particuliers continuaient à lui adresser leurs requêtes, (3) Gaudart de la Fontaine parvint tout d'abord à calmer l'impatience des créanciers militaires du roi. (4) Il réussit, en outre, à combattre avec succès les sourdes menées des Espagnols, des Vénitiens et des Savoyards pour faire «secrettement quelque intelligence deffensive avec les cantons catholiques» et lever des troupes aux Ligues. (5) Bien résolu à avoir «l'œil ouvert», à ne s'endormir «ny à paresser en sorte quelconque», (6) sachant, de plus, que Sa Majesté attachait un grand prix à l'échec des négociations de la Sérénissime République, (7) il obtint que les «Waldstætten» n'y entendissent point. (8) Malheureusement ces succès, dont il n'avait pas même le mérite d'être l'inspirateur, lui donnèrent de ses aptitudes diplomatiques une opinion exagérée.

Personnage «de bien bon naturel», (9) «de grand honneur, vertu et dignité», (10) mais «de courte haleine», (11) sans cesse malade (12) et ne se mouvant «qu'au moyen de la commodité de sa litière», (13) Gaudart de la Fontaine manquait, s'il faut en croire l'un de ses collaborateurs, «des trois principalles «parties requises à ung negociateur, qui est la disposition, la memoire et le

(1) *Bellièvre à Brulart.* Soleure, 3 novembre 1570. Bibl. Nat. *500* Colbt 427 fo 46. — Eidg. Absch. IV² 464 *x.* — *A Bellièvre, le roi.* Villers-Cotterets, 26 décembre 1570; *la reine-mère.* Villers-Cotterets, 7 janvier 1571. Bibl. Nat. f. fr. *16 023* fos 168, 190. — *Ensuict ce qui a esté laissé à Mr de la Fontaine ... par P. de Bellièvre.* Soleure, 21 janvier 1571. f. fr. *16 024* fo 72. — *La Fontaine-Gaudart à Lucerne.* Soleure, 31 janvier 1571. St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte. — Eidg. Absch. IV² 468 *cc.*

(2) *L. Pfyffer à Bellièvre.* Lucerne, 4 novembre 1571. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* fo 334.

(3) *B. de Cressier à Bellièvre.* Soleure, 8 février 1571. Bibl. Nat. f. fr. *15 901* fo 33.

(4) *G. de la Fontaine à Bellièvre.* Soleure, 19 février 1571. Bibl. Nat f. fr. *15 901* fo 41.

(5) *B. de Cressier à Bellièvre.* Soleure, 8 et 20 février 1571. Bibl. Nat. f. fr. *15 901* fos 33, 43. — *G. de la Fontaine au même.* Soleure, 11 mars et 11 avril 1571. *Ibid.* fos 60, 77.

(6) *G. de la Fontaine à Bellièvre.* 11 mars.

(7) *Le roi à la Fontaine-Gaudart.* 19 avril 1571. Bibl. Nat. f. fr. *17 832.* cop.

(8) *G. de la Fontaine à Bellièvre.* Soleure, 11 avril 1571. Bibl. Nat. f. fr. *15 901* fo 77. — *B. de Cressier au même.* Soleure, même date. *Ibid.* fo 76.

(9) *Tugginer à Bellièvre.* Soleure, 18 avril 1571. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* fo 121.

(10) *Polier à Bellièvre.* Soleure, 24 mai 1571. Bibl. Nat. f. fr. *15 901* fo 116.

(11) *Polier au même.* Soleure, 17 mars 1572. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* fo 73.

(12) *B. de Cressier au même.* Soleure, 18 novembre 1571. Bibl. Nat. f. fr. *15 901* fo 348. — *Grangier de Lyverdis au même.* Paris, 23 décembre 1571. *Ibid.* fo 460.

(13) *Polier au même.* Soleure, 17 mars 1572. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* fo 73.

« jugement ». (1) Avec cela, très désireux de bien faire et convaincu que son séjour à Soleure lui apportait « de jour à autre . . . plus grande lumière . . . de l'estat des Ligues, » (2) il devait être tenté de voler de ses propres ailes et de s'affranchir de la tutelle de son prédécesseur. C'est en effet ce qui se produisit. Mais les amis que la France comptait en Suisse n'eurent pas à se louer de ce changement d'attitude. Symptôme très significatif, l'ancien chargé d'affaires *ad interim*, Balthazar de Cressier, vit son influence à l'ambassade diminuer rapidement. Or, ce truchement ordinaire du roi, Neuchâtelois et catholique, était également bien vu des cantons protestants et des « Waldstætten ». Tout au contraire, les hommes sur lesquels se reporta la confiance du vieil ambassadeur ne jouissaient pas, encore que serviteurs éprouvés de la Couronne, de la faveur des catholiques. C'étaient, outre le Sr de l'Isle, maître d'hôtel et secrétaire particulier, le truchement Polier, bourgeois de Bâle et Aurelio Verger, neveu de l'ancien évêque de Capo d'Istria, tous trois protestants. Les deux derniers avaient été — fort irrévérencieusement — « baptisés l'ung son cerveau et l'aultre sa langue, ne pouvant non plus faire « que ung enfant sans ces deux là ». (3) Aussi bien cette intimité croissante du catholique Gaudart et des « trois anabaptistes » éveillait les susceptibilités des « Waldstætten », lesquels ne négociaient qu'à contre-cœur avec « les personnes scandalleux susdictes », et l'hostilité de Soleure dont le conseil ne devait pas tarder à prendre à leur égard un arrêté d'expulsion. (4) En conséquence, on se résolut, à la cour, d'imposer au Sr de la Fontaine une sorte de coadjuteur dans la personne d'une créature de Bellièvre, Jean ***Grangier de Lyverdis,*** trésorier des Ligues.

Celui-ci s'était rendu un compte assez exact de la situation pendant un court séjour à Soleure, en février 1571. (5) Redépêché en Suisse, à la fin de mai, avec des instructions spéciales, communes à Gaudart de la Fontaine et à lui, (6) mais retenu à Lyon par la rentrée tardive des assignations destinées aux Confédérés, (7) il visita, dans la seconde moitié de juin, Fribourg et Berne, (8) et rejoignit son collègue, le 30 du même mois, à la diète de Bade, devant laquelle il fit une proposition distincte de celle du Sr de la Fontaine, et annonça le payement immédiat d'une année de pensions. (9)

(1) *Grangier de Lyverdis à Bellièvre.* Soleure, 22 août 1571. Bibl. Nat. f. fr. *15 901* f° 248.

(2) *Gaudart de la Fontaine à Bellièvre.* Soleure, 26 février 1572. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* f° 58.

(3) *G. de Lyverdis à Bellièvre.* Soleure, 22 août 1571. Bibl. Nat. f. fr. *15 901* f° 248.

(4) *Tugginer à Bellièvre.* Soleure, 18 avril 1572. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* f° 121.

(5) *G. de la Fontaine à Bellièvre.* Soleure, 19 février 1571. Bibl. Nat. f. fr. *15 901* f° 11.

(6) *Mémoire baillé au trésorier Grangier s'en allant en Suisse faire le payement des pensions.* Gaillon, 24 mai 1571. Bibl. Nat. f. fr. *17 832.* – *Grangier de Lyverdis à Bellièvre.* Paris, 29 mai 1571. f. fr. *15 901* f° 122. – *Le roi à Gaudart de la Fontaine.* Fontainebleau, 26 juillet 1571. *500* Colbt 427 f° 144.

(7) *G. de Lyverdis à la reine-mère.* Lyon, 13 juin 1571. Bibl. Nat. *500* Colbt 427 f° 64.

(8) *G. de Lyverdis au roi et à la reine-mère.* Berne, 25 juin 1571. *500* Colbt 427 fos 66, 68.

(9) *G. de Lyverdis au roi et à la reine-mère.* Bade, 30 juin 1571. Bibl. Nat. *500* Colbt 427 fos 70, 72. *Ruinelli à Bellièvre.* Bade, 1er juillet 1571. f. fr. *15 901* f° 171. — *G. de la Fontaine à la reine-mère.* Bade, 2 juillet 1571. *500* Colbt 127 f° 74; *à Bellièvre.* f. fr. *15 901* f° 173. — Eidg. Absch. IV² 474 *d, f.*

Les instructions apportées à l'ambassadeur par le trésorier des Ligues prescrivaient aux deux diplomates de tenter d'obtenir du Corps helvétique les trois points suivants: prolongation du terme de payement des 322 000 écus exigibles à la Saint-Martin d'hiver par les capitaines des dernières levées; emprunt, à des conditions raisonnables, soit à un taux ne dépassant pas 8 $^0/_0$, d'une somme de douze cent mille écus; sauvegarde des droits du duc de Longueville dans l'affaire de Valangin. (1) Et, de fait, Gaudart et son collègue ne manquèrent pas d'appuyer, tant auprès de la diète de Bade (commencement de juillet) que des cantons pris isolément, les démarches du S[r] de ***Maniquet,*** (2) ambassadeur ordinaire du comte de Neuchâtel; mais leurs efforts se heurtèrent aux lenteurs intéressées du gouvernement de Berne, arbitre de cette question. (3)

Quant aux désirs du roi relatifs à l'emprunt et à la prolongation du terme des payements, ils furent plus difficiles encore à satisfaire. Au partir de Bade, où il laissait Gaudart, Lyverdis entreprit, à cet effet, un voyage parmi les cantons, poussa jusqu'à Schaffhouse (juillet) et visita les Etats du centre et Fribourg (août), (4) auxquels il put annoncer que leurs marchands obtenaient enfin gain de cause dans le procès par eux intenté aux fermiers de la douane de Lyon. (5) Mais, privé de l'appui des conseillers financiers ordinaires de la Couronne en Suisse, Benedict Stocker et Henri Lochmann, — le premier, malade et vieilli; le second, mécontent de s'être vu refuser la traite du sel de Provence qu'il sollicitait, — (6) Lyverdis dut passer par les exigences du colonel Pfyffer avant que d'amener les capitaines à consentir à la prolongation désirée. (7) D'autre part, le succès de l'emprunt s'annonçait assez médiocre. Soleure refusait d'y souscrire; (8) Bâle, où s'était porté le truchement Polier, accordait bien — contre la mise en gage d'un collier d'or « garni de neuf gros rubis » — (9) un prêt de 60 000 écus, mais pour la plupart « trop legiers » ou « trop chargez »; (10) l'Etat de Berne enfin, déjà saigné

(1) *Mémoire baillé au trésorier Grangier.* Gaillon, 21 mai. — *G. de Lyverdis au roi.* Bade, 30 juin 1571. Bibl. Nat. *500* Colb[t] 427 f[o] 72 — *Bellièvre au canton de Berne.* Blois, 29 septembre 1571. f. fr. *16 024* f[o] 136. — *Le roi à G. de Lyverdis.* 2 août 1571. f. fr. *17 832.*

(2) Voir ce nom.

(3) *G. de la Fontaine à Fribourg.* Soleure, 29 mai. Arch. Fribourg; *à Berne.* Soleure, 1[er] juin 1571. St-Arch. Bern. Frankr. Buch III. or. — Eidg. Absch. IV[2] 474 *f.*

(4) *Polier à Bellièvre.* Bade, 6 juillet 1571. Bibl. Nat. f. fr. *15 901* f[o] 179. — *G. de Lyverdis à la reine-mère.* Bade, 30 juin. *500* Colb[t] 427 f[o] 70; *à Bellièvre.* Soleure, 20 juillet; Fribourg (fin de juillet); Soleure, 21 août 1571. f. fr. *15 901* f[os] 204, 245, 474.

(5) *Fribourg à G. de la Fontaine.* 3 juillet 1572. Arch. Fribourg. cop. — *Charny à Fribourg.* Pagny, 22 juillet 1572. — *Fribourg au procureur du cardinal de Bourbon.* 28 août 1572. — *Gordes à Fribourg.* La Terrasse, 12 septembre 1572. Arch. Fribourg. — Boyve. Annales de Neuchâtel. III 184.

(6) *G. de Lyverdis au roi et à Bellièvre.* Soleure, 11 septembre 1571. Bibl. Nat. *500* Colb[t] 427 f[o] 101; f. fr. *15 901* f[o] 289. — *Lochmann à Bellièvre.* Zurich, 14 février 1572. f. fr. *15 902* f[os] 51, 53. — *G. de Lyverdis à Bellièvre.* Haldenstein, 31 octobre 1573. f. fr. *15 903.*

(7) *G. de Lyverdis au roi.* Soleure, 23 août. Bibl. Nat. *500* Colb[t] 427 f[o] 90; *à Bellièvre.* Soleure, 3 et 11 septembre 1571. f. fr. *15 901.*

(8) *Le roi* (c. s. Brulart) *à Soleure.* Blois, 1[er] octobre 1571. St-Arch. Solothurn. or.

(9) Arch. Nat. *P* 2540 f[o] 423.

(10) *G. de Lyverdis au roi et à la reine-mère.* Soleure, 23 août. Bibl. Nat. *500* Colb[t] 427 f[os] 90, 92; *à Bellièvre.* Soleure, 3 décembre 1571. f. fr. *15 901.* — *Bâle au roi.* 30 août 1572. *500* Colb[t] 427 f[o] 148. — Ce prêt de 60 000 écus, consenti par Bâle en 1571, ne fut jamais intégralement remboursé, bien que le S[r] de

de 50 000 écus, l'année précédente, n'en donnait que 12 000, cette fois, et ne se déclarait disposé à servir de caution pour 200 000 autres qu'autant que la demande lui en serait faite au nom de Sa Majesté par Coligny. Celui-ci, d'ailleurs, il convient de le reconnaître, s'était, en toutes circonstances, montré favorable à l'extension de l'alliance de France aux Etats évangéliques d'Helvétie. (1)

Tandis que Grangier de Lyverdis parcourait les cantons, Gaudart de la Fontaine, après un séjour de deux semaines à Bade, avait regagné Soleure. (2) De là, il cherchait à maintenir entre catholiques et protestants une concorde gravement compromise par les intrigues de la papauté. Au demeurant, c'était à visage découvert, voire même sans retenue aucune, que le cardinal Borromée incitait les cantons de sa croyance à demeurer fermes en leurs prétentions, tant dans l'affaire de la réunion des séminaires de Locarno et de Lugano qui mettait les « Waldstætten » en conflit avec leurs confédérés co-possesseurs des bailliages d'Outre-Monts, (3) que dans le différend né entre l'Etat de Schaffhouse et eux au sujet de l'abbaye de Paradis. (4) Que si, sur ces entrefaites, le pape eût, ainsi qu'il en manifestait le désir, dépêché un légat à Lucerne afin de favoriser l'exécution, en Helvétie, des décisions du concile de Trente, (5) il était à craindre que Zurich et Berne, las de ces provocations répétées, ne prissent les armes pour « se ruer sur les pais des cantons catholiques ». (6)

Fort heureusement, toute perspective imminente de guerre civile en Suisse paraissait écartée lorsque, le 8 décembre 1571, Grangier de Lyverdis, sa mission temporaire terminée, quitta Soleure pour rentrer en France, (7) après avoir, pendant cinq mois, selon l'expression d'un patricien fribourgeois,

---

Fleury, ambassadeur du roi, fût rentré, le 21 octobre 1582, en possession du collier mis en gage par Polier. (Bapst. Histoire des Joyaux de la Couronne p. 146.) En 1608, Henri IV donna l'ordre de payer aux Bâlois un acompte de 7000 écus, et ce fut tout. En 1792, la dette de la Couronne atteignait de ce chef, intérêts compris, la somme de 551200 écus. (Aff. Etrangères. Suisse. Mém. et doc[ts] CCCCXXVIII p. 21.)

(1) *Le roi à Gaudart de la Fontaine.* 29 avril 1571. Bibl. Nat. f. fr. *17 832.* – *Le roi à G. de Lyverdis.* le ... septembre 1571. *Ibid.* – *G. de Lyverdis au roi; G. de la Fontaine à la reine-mère et à Bellièvre.* Soleure, 11 septembre 1571. *500* Colb[t] 127 f[os] 101, 105; f. fr. *15 901* f[o] 291. – *G. de Lyverdis à Bellièvre.* Soleure, 11 novembre 1571. *Ibid.* f[o] 311. – *B. de Cressier à Bellièvre.* Soleure, 12 novembre 1571. *Ibid.* f[o] 348. – *G. de la Fontaine à Bellièvre.* Soleure, 22 novembre 1571. *Ibid.* f[o] 380. – *J. Polier à Bellièvre.* Soleure, 17 mars 1572. f. fr. *15 902* f[o] 73.

(2) *G. de la Fontaine à la reine-mère.* Bade, 2 juillet. Bibl. Nat. *500* Colb[t] 427 f[o] 71. – *G. de Lyverdis à Bellièvre.* Fribourg (fin de juillet 1571). f. fr. *15 901* f[o] 474.

(3) *G. de Lyverdis à Bellièvre.* Soleure, 22 août 1571. Bibl. Nat. f. fr. *15 901* f[o] 248. – Eidg. Absch. IV[2] 117 sqq.

(4) *G. de la Fontaine à Bellièvre.* Soleure, 21 juillet 1571. Bibl. Nat. f. fr. *15 901* f[o] 210. – Eidg. Absch. IV[2] 531 sqq.

(5) *B. de Cressier à Bellièvre.* Soleure, 21 juillet 1571. Bibl. Nat. f. fr. *15 901* f[o] 208. – *Le roi à Gaudart de la Fontaine.* 2 août 1571. f. fr. *17 832.*

(6) *G. de la Fontaine et G. de Lyverdis au roi.* Soleure, 17 septembre 1571. Bibl. Nat. *500* Colb[t] 427 f[o] 152.

(7) *G. de la Fontaine à Bellièvre.* Soleure, 8 décembre 1571. Bibl. Nat. f. fr. *15 901* f[o] 135. – *B. de Cressier à Bellièvre.* Soleure, 18 décembre 1571. *Ibid.* – *G. de Lyverdis à Bellièvre.* Paris, 23 décembre 1571. *Ibid.* f[o] 460.

« très bien secondé et suporté » l'ambassadeur ordinaire. [1] A la vérité, celui-ci ne chercha pas à dissimuler la satisfaction que lui causa le départ de son collègue. [2] Mais il n'en tira profit, ni à la cour, où Grangier de Lyverdis, dès son arrivée, insista — non sans arrière-pensée — sur la nécessité d'attribuer « un aultre pilotte au navire » que son absence allait mettre en péril, [3] ni surtout en Suisse, où Venise et la Savoie s'efforçaient, toutes deux à la fois, de lever 6000 hommes, celle-là dans les « Waldstætten », celle-ci à Fribourg et dans la vallée de l'Aar. [4] Appuyé de ses amis de Berne et du colonel Pfyffer, l'ambassadeur réussit, il est vrai, à faire ajourner la levée savoyarde [5] et à déjouer. pour un temps, les pratiques vénitiennes. [6] Toutefois, ce dernier résultat fut dû, moins peut-être à son habileté, qu'à l'aversion du « commun peuple » des petits cantons « à passer la mer ». [7]

Cependant la manière désobligeante dont Grangier de Lyverdis appréciait l'activité diplomatique du vieil ambassadeur commençait à porter ses fruits en haut lieu. On sut bientôt que l'éventualité du rappel de Gaudart avait été agitée dans le conseil du roi et qu'il s'en était fallu de peu que cette proposition ne reçût un accueil favorable. En revanche, il fut décidé que le trésorier des Ligues lui serait adjoint, non plus seulement en qualité de collaborateur temporaire, mais à titre définitif. Ce fut en vain que Gaudart protesta contre le choix de ce « coadjuteur » qu'il savait lui être hostile. [8] Le 28 mars **1572,** le Sr de Lyverdis arrivait à Soleure. [9] L'ambassadeur ordinaire venait, lui aussi, de rentrer dans cette ville après un court séjour à Lucerne où lui était parvenue la nouvelle d'une sédition aux Ligues Grises, nouvelle d'autant plus grave que le titulaire du poste de Coire, Pierre de Grantrye, [10] se trouvait à la cour en vertu d'un congé. [11]

En présence d'une situation aussi troublée, l'union des deux chefs de l'ambassade de Soleure semblait indispensable. Gaudart le comprit. Oubliant

(1) *Diesbach de Grandcourt à Bellièvre.* Fribourg, 2 janvier 1572. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* f° 4.

(2) *A Bellièvre, G. de Lyverdis.* Soleure, 23 novembre. *G. de la Fontaine.* Soleure, 3 décembre 1571. Bibl. Nat. f. fr. *15 901* f°s 382, 419.

(3) *G. de Lyverdis à Bellièvre.* Paris, 23 décembre 1571. Bibl. Nat. f. fr. *15 901* f° 460.

(4) *G. de la Fontaine à Bellièvre.* Soleure, 8 et 22 décembre 1571. Bibl. Nat. f. fr. *15 901* f°s 435, 458. Soleure, 6 janvier 1572. f. fr. *15 902.* — *B. de Cressier à Bellièvre.* Soleure, 18 mars 1572 *Ibid.* f° 80.

(5) *B. de Cressier à Bellièvre.* Soleure, 12 mars 1572. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* f° 80.

(6) *A Bellièvre, B. L. de Mülinen.* Berne, 8 janvier 1572. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* f° 21. — *A Bellièvre, G. de la Fontaine.* Soleure, 26 février et 27 mars 1572. *Ibid.* f° 58; *500* Colbt 427 f° 25. *Grangier de Lyverdis.* Lyverdis, 11 mars 1572. *Ibid.* f° 66. *Balth. de Cressier.* Soleure, 16, 22 janvier et 18 mars 1572. *Ibid.* f°s 20, 36, 80. *Casp. von Abyberg.* Bade, 19 mars 1572. *Ibid.* f° 84. — *cf.* Segesser. Ludwig Pfyffer und seine Zeit. II 86 sqq.

(7) *B. de Cressier à Bellièvre.* Soleure, 22 janvier 1572. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* f° 36.

(8) *S. de l'Aubespine à G. de Lyverdis.* 1er mars 1572. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* f° 63. — *G. de la Fontaine à Bellièvre.* Soleure, 1er et 18 mars 1572. *Ibid.* f° 82.

(9) *G. de Lyverdis à Bellièvre.* Lyverdis, 11 mars. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* f° 66. Soleure, 29 mars 1572. *Ibid.* f° 96. — *B. de Cressier à Bellièvre.* Soleure, 31 mars 1572. *Ibid.* f° 104. — *Gaudart de la Fontaine à Berne.* Soleure, 22 avril 1572. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 215.

(10) Voir ce nom.

(11) *G. de la Fontaine à Bellièvre.* Soleure, 18 mars 1572. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* f° 82. — *Polier au même.* Soleure, 17 mars 1572. *Ibid.* f° 73.

ses justes griefs à l'égard de Grangier et sa résolution, jusqu'alors bien arrêtée, de ne «luy communiquer aulcune chose», [1] il joignit ses démarches à celles de son collègue, tant auprès des cantons non alliés du roi, que de la diète de Bade du 24 juin, à l'effet d'obtenir l'intervention amiable du Corps helvétique dans les affaires grisonnes et la médiation des cantons neutres dans le différend de l'abbaye de Paradis. [2] Le succès relatif que remportèrent, en cette circonstance, les deux diplomates fut particulièrement bien accueilli de la cour où l'on apprit, au même temps, que le Sr de Lyverdis avait réussi à faire prolonger la date du remboursement de la somme de 120 000 écus prêtée à la Couronne en 1570 par les Etats de Zurich, de Berne et de Fribourg. [3]

Quelque étrange que puisse, au premier abord, paraître cette affirmation, il est certain que l'Helvétie, au printemps de 1572, ressentait le contre-coup indirect des récents événements d'Orient. Unis sous la menace d'un péril commun, le Saint-Siège, l'Espagne et la république de Venise venaient, par la victoire de Lépante (6 octobre 1571), de mettre un frein momentané à l'expansion redoutable de la puissance ottomane. Or, pour que ce succès maritime, né de l'action combinée des trois Etats méditerranéens, eût sa répercussion dans les Alpes, il suffisait, en somme, que les alliés de Lépante s'entendissent entre eux en vue d'attaquer de front l'influence exercée au sein des Ligues par le «seul ami» que le Grand-Turc comptât en Occident. Jusqu'alors, en effet, les efforts isolés hasardés à cette fin par chacun d'eux étaient demeurés stériles. En cas de réussite, à la vérité, les intérêts si divergents de leurs politiques respectives n'eussent pas tardé à se trouver en conflit; mais, comme il s'agissait, avant tout, dans le moment présent, de monter à l'assaut de l'alliance royale, le pape et ses deux confédérés se décidèrent, vers la fin de 1571, à tenter l'aventure.

La campagne diplomatique ouverte en Helvétie par les ministres des trois alliés débuta, comme celles dirigées jadis contre Lamet, Meigret et Boisrigaut, du temps de François Ier. Le bruit se répandit donc parmi les cantons catholiques, discrètement propagé par le nonce et les ambassadeurs espagnol et vénitien, que si le roi Très-Chrétien n'avait pas participé à la guerre contre les Infidèles, c'est que, tel jadis son aïeul, il se trouvait lié au Grand-Seigneur par un traité secret. Gaudart et son collègue firent d'autant plus facilement

---

(1) *B. de Cressier à Bellièvre.* Soleure, 16 avril 1572. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* fº 119.

(2) *Gaudart de la Fontaine et Grangier de Lyverdis au roi.* Soleure, commencement de mai; Aarau. 24 juin; Soleure, 8 août 1572. Bibl. Nat. f. fr. *15 902*; *500* Colbt 427 fos 142, 145. — Eidg. Absch. IV² 493, 496 *i.* — *Ce que s'ensuit qu'il fault proposer et remonstrer devant les illustres et très magnificques Seigneurs des sept cantons alliez et confederez des Seigneurs des trois Ligues Grises.* Bibl. Nat. f. fr. *15 902* fº 304. — *Proposition de G. de Lyverdis devant le conseil de Zurich.* mai (1572). Coll. Brienne 119 fº 41.

(3) *Le roi* (c. s. Pinart) *aux cantons de Zurich, de Berne, de Fribourg.* Amboise, 2 février 1572. St-Arch. Bern, Zürich, Fribourg. or. parch. — *G. de la Fontaine à Berne.* Soleure, 22 avril 1572. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 215. — *Gaudart et Grangier au roi.* Soleure (commencement de mai 1572). Bibl. Nat. f. fr. *15 902.* — *Les mêmes au roi.* Soleure, 8 août 1572. *500* Colbt 427 fº 145.

justice de cette accusation, à tout le moins exagérée, que si, d'une part, il était de notoriété publique que leur maître cherchait à ménager une paix séparée entre les Turcs et Venise, Charles IX, d'autre part, désireux de sauver les apparences, venait d'interdire, depuis peu, l'accès du royaume à un envoyé de la Porte. (1)

Peu convaincus de l'existence d'une entente franco-turque, les «Waldstætten», en revanche, accueillirent avec une extrême crédulité la nouvelle — fort extraordinaire, cependant — de la conversion du roi et de la reine-mère au protestantisme et de la disgrâce du duc d'Anjou demeuré, seul de sa famille, fidèle à la foi de ses pères. (2) En attendant que le massacre de la Saint-Barthélemy vint, à leur grande joie, démontrer l'inanité de ce bruit, les catholiques suisses crurent voir sa confirmation dans l'annonce certaine des fiançailles du roi de Navarre et de Marguerite de Valois et dans celle, encore hypothétique, de l'union d'un frère de Charles IX avec la reine d'Angleterre. Il ne fallut rien moins que les événements du 24 août pour leur enlever cette crainte et les assurer que leur royal allié persévérerait «sans fleschir ne vaxiller en la foy, pieté et religion de ses bons predecesseurs de louable memoire». (3)

Des trois puissances liguées contre l'influence française en Helvétie, c'était l'Espagne qui apportait le plus d'ardeur à la réalisation de l'œuvre commune. (4) Aussi bien était-elle particulièrement intéressée à créer des difficultés à une rivale qui la menaçait à la fois du côté des Flandres et vers le duché de Milan. De fait, les protestations d'amitié échangées à Bayonne semblaient oubliées, et il apparaissait de toute évidence que Charles IX marchait, de manière délibérée, à une rupture avec Philippe II. La convention de Fontenay-le-Comte entre le roi Très-Chrétien et Louis de Nassau (mars), l'alliance avec l'Angleterre (29 avril 1572) et, surtout, les secours non dissimulés envoyés aux rebelles des Pays-Bas ne prouvaient-ils pas surabondamment la tension des rapports entre les deux Couronnes? (5) Mais le «dessein» d'enlever à l'Espagne ses possessions flamandes n'était pas le seul que nourrît la France au printemps de 1572. Le conseil royal, en effet, profitant de l'exaspération qu'avaient fait naître aux Ligues les récentes mesures douanières ordonnées par l'Escurial à la frontière septentrionale du Milanais, entretenait le sérieux espoir de jeter sur cette province une armée de Suisses, tant catholiques que protestants, et de reconquérir, par leur moyen, l'héritage que

(1) Eidg. Absch. IV 2 494 *n.* — *Grantrye au roi et à la reine-mère.* Haldenstein, 7 novembre et 4 décembre 1569. Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f° 184; f. fr. *16 142* f° 32. — *Bellièvre à un particulier suisse.* Février 1572. f. fr. *16 024* f° 86.

(2) *J. Polier à Bellièvre.* Soleure, 27 mars 1572. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* f° 93. — *Gaudart et Grangier à Bellièvre.* Soleure, 14 août 1572. *Ibid.* f° 149.

(3) *Hans Kraft à l'avoyer de Fribourg.* Lucerne, 23 mars 1572. Bibl. Nat. *500* Colbt 427 f° 112. — *Gaudart au roi.* Soleure, 27 mars 1572. *Ibid.* f° 125. — *Gaudart et Grangier au roi.* Soleure, vers le 10 mai 1572. f. fr. *15 902.*

(4) *Gaudart de la Fontaine à Bellièvre.* Soleure, 16 avril 1572. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* f° 114.

(5) *G. de la Fontaine à Zurich.* Soleure, 21 janvier 1572. St-Arch. Zürich.

leurs ancêtres avaient fait perdre à la Couronne. Gaudart de la Fontaine ignorait, au reste, ces projets, auxquels le colonel Pfyffer, d'une part, et les principaux membres du gouvernement bernois, de l'autre, avaient donné leur adhésion, tandis que Bellièvre les recommandait à la cour et que Grangier de Lyverdis et Balthazar de Cressier en préparaient l'exécution en Helvétie. Quel profit la France n'eût-elle pas retiré de cette diversion, grâce à laquelle « le roy » aurait rejeté « la tempeste ... sur ceulx là qui cy devant » l'avaient « envoyée en son royaulme » et créé une inimitié irréductible entre les Suisses et les Espagnols. (1)

Malheureusement pour la réussite de ce « grand dessein », l'accord secret qui était sur le point de s'établir entre Suisses catholiques et Suisses réformés, au détriment des maîtres de la Lombardie, ne semblait pas près de se réaliser sur la question infiniment plus brûlante de l'admission de Genève comme membre du Corps helvétique. Autant Berne et ses coreligionnaires se déclaraient partisans de cette mesure, autant les « Waldstætten », — le colonel Pfyffer à leur tête — s'y montraient contraires. (2) Les premiers étaient soutenus par le roi de France, discrètement toutefois, car, désireux de ménager le duc de Savoie, Charles IX eût craint, par une intervention trop active, de jeter ce prince dans les bras du roi Catholique. (3) Les seconds pouvaient compter sur l'appui formel du Saint-Siège, de l'Espagne et de la Savoie, et cette certitude contribuait à les rendre intraitables.

Les craintes que la situation précaire de Genève inspirait aux cantons protestants dataient de loin, sans doute, mais elles s'étaient avivées au printemps de 1571. A cette époque, en effet, la nouvelle se répandait en Suisse que le roi Très-Chrétien méditait contre cette ville une entreprise dont l'exécution eût été confiée au duc de Nemours, prince de la maison de Savoie, comme s'il s'était agi de provoquer à dessein un refroidissement dans les relations entre Emmanuel-Philibert et les Bernois. (4)

Ce bruit n'avait aucun fondement sérieux et les cantons catholiques demeurèrent bientôt seuls à le propager, avec l'arrière-pensée que la chute de la cité calviniste, « ville hayе et odieuse à tout le monde », les rapprocherait de la France dont leurs confédérés protestants s'éloigneraient d'autant. (5)

Néanmoins, le roi crut devoir protester auprès du conseil de Berne contre les intentions qui lui étaient prêtées. (6) Aussi bien profita-t-il de l'occasion

---

(1) *Balthazar de Cressier à Bellièvre.* Soleure, 11 juillet 1572. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* f° 143.

(2) *B. de Cressier à Bellièvre.* Soleure, 27 mars 1572. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* f° 91.

(3) *Le roi à Gaudart de la Fontaine.* 7 août 1571. Bibl. Nat f. fr. *17 832.* — *Gaudart au roi.* Soleure, 4 septembre 1571. *500* Colb^t 427 f° 98.

(4) *G. de la Fontaine à Bellièvre.* Soleure, 11 mars. Bibl. Nat. f. fr. *15 901* f° 60. *B. de Cressier au même.* Soleure, 10 mars 1571. *Ibid.* f° 58. - *Mémoire sur les pratiques du duc de Savoie à Genève contre le service de France.* 1571. f. fr. *16 953* f° 60.

(5) *G. de la Fontaine à Bellièvre.* Soleure, 11 mars 1571. Bibl. Nat. f. fr. *15 901* f° 60: *au roi.* Soleure, 4 septembre 1571. *500* Colb^t 427 f° 98.

(6) *Le roi à Messrs de Berne.* 6 avril 1571. Bibl. Nat. f. fr. *17 832.* cop.; f. fr. *15 890* f° 204. min.

qui s'offrait à lui pour inciter catholiques et réformés à prendre sous leur commune protection «ce boullevard du païs des Ligues» (1) et empêcher qu'aucun prince ne s'en saisît, «pour ce que ce seroit une borne qui les serreroit de trop près». (2) Mais ces ouvertures se heurtèrent, dès le début, à la vive opposition des «Waldstætten», soit dans la diète de Bade du 24 juin, où Gaudart et son collègue rencontrèrent un envoyé de Savoie, venu là afin «d'impugner l'alliance de Genève», (3) soit dans celle du 30 septembre suivant où, après le départ des ambassadeurs du roi, les catholiques de la Suisse primitive se prononcèrent nettement contre l'admission de Genève dans la Confédération. (4)

En présence de l'impossibilité dans laquelle elle se trouvait d'intéresser le Corps helvétique entier à la protection de Genève, la diplomatie française chercha, dès 1571, à conclure avec les Etats de Berne, de Fribourg et de Soleure un traité qui ne fut, d'ailleurs, signé qu'en 1579 et dont le but était de sauvegarder la vieille cité protestante contre toute attaque de l'étranger. (5) Fribourg et Soleure, en effet, s'étaient, de façon fort nette, séparés en cette occasion de leurs coreligionnaires, et les efforts tentés par l'ambassadeur de Savoie pour induire le premier de ces cantons à accepter l'alliance de son maître n'avaient pas été couronnées de plus de succès que les démarches faites par lui à Berne en vue de détacher cet Etat de la combourgeoisie de Genève. (6)

Tandis que l'ambassadeur de Savoie travaillait les esprits à Lucerne et dans les petits cantons, espérant encore, grâce à l'influence de ceux-ci, détourner leurs coreligionnaires de l'Ouest de la protection de la ville «haïe», (7) cette dernière, dont la peste avait fort affaibli la garnison, (8) courait le risque de tomber aux mains des troupes espagnoles, lesquelles, dirigées d'Italie vers

(1) *Gaudart et Grangier au roi.* Soleure, 8 août 1572. Bibl. Nat. *500* Colbt 427 fo 145.

(2) *Le roi à Gaudart de la Fontaine.* 12 juin 1571. Bibl. Nat. f. fr. *17 832*. cop. — *B. de Cressier à Bellièvre.* Soleure, 21 juillet 1571. f. fr. *15 901* fo 208.

(3) *G. de la Fontaine à Bellièvre.* Soleure, 22 juillet 1571. Bibl. Nat. f. fr. *15 901* fo 210. — Eidg. Absch. IV² 474.

(4) *Resultat de la journée tenue à Badde... concernant le rebut de ceux de Genève en la protection generalle des XIII cantons.* 1er octobre 1571. Coll. Brienne 120 fo 11. (*cf.* Inv. sommaire. I fo 406.) — *Articles mis et couchez par escrit par le Sr de la Fontaine ... pour servir à l'endroict d'aucuns particuliers personnes de qualité des cantons catholiques à celle fin de leur faire entendre l'advis dud. Sr Ambassadeur sur l'alliance dont la ville de Genève poursuit et recherche les Srs des Ligues* (1571). Bibl. Nat. *500* Colbt 427 fo 86. — *Gaudart au roi.* Soleure, 12 octobre 1571. *Ibid.* fo 47. — *Memoire du Sr de la Fontaine-Gaudart touchant les affaires de Genève.* 4 novembre 1571. f. fr. *16 011* fo 24. — *B. de Cressier à Bellièvre.* Soleure, 12 novembre 1571. f. fr. *15 901* fo 348. — *Lochmann à Bellièvre.* Zurich, 14 février 1572. f. fr. *15 902* fos 51, 53. — Eidg. Absch. IV² 483 *t.* — Segesser. Ludwig Pfyffer. II 107 sqq.

(5) Eidg. Absch. IV² 491. — *B. de Cressier à Bellièvre.* Soleure, 18 et 27 mars 1572. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* fos 80, 91. — *Advis du Sr de la Fontaine Godard, ambr, touchant l'alliance des Suisses avecq Genève.* 4 novembre 1572. f. fr *16 011* fo 8; *500* Colbt 427 fo 86.

(6) *Gaudart et Grangier à la reine-mère.* Soleure, 22 juin 1572. Bibl. Nat. *500* Colbt 427 fo 140; *au roi.* Soleure, 8 août 1572. *Ibid.* fo 145.

(7) *Gaudart et Grangier au roi.* Soleure, vers le 10 mai 1572. Bibl. Nat. f. fr. *15 902.* — Eidg. Absch. IV² 493 *l.* — *Frantz Gurnel à Bellièvre.* Fribourg, 3 juillet 1572. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* fo 139.

(8) *J. Polier à Bellièvre.* Soleure, 17 mars 1572. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* fo 78.

les Flandres, allaient passer dans son voisinage. L'alarme fut même si chaude à Berne et à Soleure, au commencement d'août, que Gaudart et son collègue durent dépêcher en hâte Balthazar de Cressier à la cour pour supplier Sa Majesté de jeter, à ses frais, quelques compagnies suisses dans Genève. (1) Mais, l'orage passé, le secrétaire-truchement trouva, à son retour en Suisse, les esprits de plus en plus divisés sur cette question genevoise. Dès lors, le roi jugea prudent de suspendre ses démarches, quitte «à reprendre la chose à une meilleure saison». (2)

Au demeurant, que Charles IX le voulût ou non, il était difficile que les négociations pour la «tuition» de Genève ne subissent pas un temps d'arrêt à partir du 24 août. Ainsi qu'il était à prévoir, l'émotion produite en Suisse par la nouvelle de la Saint-Barthélemy fut considérable, aussi bien chez les protestants que chez les catholiques et, du coup, le projet d'invasion du Milanais par les troupes des deux confessions tomba «tout à plat». On put même craindre, un instant, que les premiers, «si contristés... qu'ils» avaient «perdu toute pasience et memoire», (3) ne s'alliassent à leurs coreligionnaires allemands pour envahir les «Waldstætten» et que ceux-ci, très affaiblis par l'absence de leurs régiments alors au service de France, n'appelassent l'Espagne à leur aide.

A Berne et à Zurich, où Grangier de Lyverdis se porta, vers les premiers jours de septembre, (4) afin de rassurer les esprits et de calmer l'inquiétude qu'y entretenaient les réfugiés français et les ambassadeurs des princes protestants d'Outre-Rhin, (5) peuples et magistrats étaient «plus abattuz et estonnez qu'ilz se fussent poinct veuz, au dire de chascun, depuis leur changement de religion» (6) et partout, sur leurs territoires, «se faisoient des gardes et guet non accoustumé». (7) Néanmoins, la diète des cantons évangéliques, tenue à Aarau le 22 septembre, eut la sagesse de ne point recourir aux mesures extrêmes que l'on redoutait, mais de se borner à adresser un appel pressant à ses alliés protestants pour leur recommander de veiller à leur propre sécurité ainsi qu'à celle de Genève. (8)

Si les cantons catholiques, dont Grangier de Lyverdis trouva les députés réunis en une diète à Lucerne, le 10 septembre, ne dissimulèrent pas la satisfaction que leur causaient les «noces sanglantes de Paris» et la mort de

(1) *Gaudart et Grangier au roi et à la reine-mère.* Soleure, 8 août 1572. Bibl. Nat. *500* Colbt 427 fos 145, 147. — *Instructions pour Balthazar de Cressier envoyé en cour.* Soleure, 6 août 1572. f. fr. *16 011* fo 15; Coll. Brienne CXIX fo 31. — *cf.* Inventaire sommaire I 323, dernière pièce.

(2) *B. de Cressier à Bellièvre.* Soleure, 21 décembre 1571. Bibl. Nat. f. fr. *15 901.*

(3) *Diesbach à l'abbé de Vaucluse.* Grandcourt, 29 septembre 1572. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* fo 165.

(4) *Gaudart à Zurich.* Soleure, 6 septembre 1572. St-Arch. Zürich. — *Gaudart et Grangier à Zurich.* Soleure, 8 septembre 1572. *Ibid.* — *cf.* Inventaire sommaire I fo 155, 1re et 3e pièces (Bibl. Nat. f. fr. *15 902* fo 290).

(5) *Nouvelles de Berne.* Septembre 1572. Bibl. Nat. f. fr. *16 011* fo 31. — *Grangier de Lyverdis à Bellièvre.* Soleure, 6 octobre 1572. f. fr. *15 902* fo 170.

(6) *Gaudart et Grangier au roi.* Soleure, 17 septembre 1572. Bibl. Nat. *500* Colbt 427 fo 152. — Segesser. Ludwig Pfyffer. II 197.

(7) *Diesbach à l'abbé de Vaucluse.* Grandcourt, 29 septembre 1572. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* fo 165.

(8) Eidg. Absch. IV2 499 (402).

l'amiral, [1] il ne manquait pas d'esprits avisés, tant à Lucerne qu'à Schwytz et à Fribourg, pour conseiller aux ambassadeurs français de ne point pousser à bout les réformés et d'ajourner à des temps meilleurs la demande d'une levée pour le service du roi. [2] Mais les ordres de la cour étaient formels. [3] Lors donc que Gaudart de la Fontaine et Grangier de Lyverdis se présentèrent devant la diète de Soleure, le 2 octobre, ce fut pour y apprendre que la très grande majorité des cantons de l'ancienne confession, répondant affirmativement à leur missive du 17 septembre, accordait à Sa Majesté 6000 hommes en deux régiments. [4]

Les Etats protestants, même ceux de l'alliance de France, s'étaient abstenus d'envoyer des députés à la diète. Quelle allait être leur attitude en suite de la décision prise par leurs confédérés catholiques? Berne, notamment, dont les relations avec Fribourg et Lucerne étaient assez tendues, autoriserait-il le passage sur ses terres des enseignes des «Waldstætten» se rendant en Bourgogne? De l'affirmative ou de la négative dépendait, en somme, le maintien de la tranquillité ou l'explosion de la guerre civile parmi les Ligues. Mais le gouvernement de Berne était trop avisé pour se risquer à rompre, soit avec les cantons primitifs, derrière lesquels il sentait l'Espagne, soit avec la France, dont l'appui lui était indispensable pour sauver Genève des périls qui l'entouraient. Aussi quand, après un séjour en Suisse de près de sept mois, Grangier de Lyverdis se sépara, le 15 octobre, de son collègue, avec lequel il s'était, d'ailleurs, réconcilié, put-il affirmer à la cour que la paix ne serait point troublée aux Ligues et que les Bernois ouvriraient leurs passages à la levée, le jour où il conviendrait au roi de la faire marcher. [5]

Malgré ces pronostics rassurants, Charles IX s'était résolu de dépêcher en Helvétie un ambassadeur extraordinaire dans la personne de Pomponne de Bellièvre, chargé de l'ingrate mission de présenter aux Confédérés la version royale des causes de la Saint-Barthélemy. Demeuré seul à Soleure, après le départ du Sr de Lyverdis, Gaudart de la Fontaine y reçut, coup sur coup, l'avis du prochain retour en Suisse de son prédécesseur, [6] celui de son rappel très honorable et de son remplacement par Jean de Bellièvre-Hautefort et enfin l'ordre du roi d'acheminer la levée vers la frontière. [7]

(1) *Gaudart et Grangier au roi.* Soleure, 17 septembre 1572. Bibl. Nat. *500* Colbt 427 fo 152. — *B. de Cressier à Bellièvre.* Soleure, 12 novembre 1572. f. fr. *15 901.* — Eidg. Absch. IV² 499 *l.* — *cf.* Inventaire sommaire. t. I fo 155, 2e pièce (Bibl. Nat. f. fr. *15 902* fo 291).

(2) *Diesbach à l'abbé de Vaucluse.* Grandcourt, 29 septembre 1572. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* fo 165.

(3) *Le roi* (c. s. Brulart) *aux cantons.* Paris, 7 septembre 1572. St-Arch. Solothurn. or. parch.

(4) *Gaudart et Grangier au roi.* Soleure, 17 septembre 1572. Bibl. Nat. *500* Colbt 427 fo 152. — Eidg. Absch. IV² 501 *a.* — *G. de Lyverdis à Glaris.* Soleure, 18 septembre 1572. St-Arch. Glarus.

(5) *Diesbach-Grandcourt à Bellièvre.* Grandcourt, 20 juin 1572. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* fo 132. — *Grangier de Lyverdis à Bellièvre.* Soleure, 6 octobre 1572. *Ibid.* fo 170. — *Gaudart au même.* Soleure. 15 octobre 1572. *Ibid.* — *Diesbach-Grandcourt à Bellièvre.* Landeron, 15 octobre 1572. *Ibid.* fo 171. — *Gaudart à Glaris.* Soleure, 26 octobre et 7 novembre 1572. St-Arch. Glarus. or.

(6) *A Gaudart de la Fontaine, le roi, la reine-mère, le duc d'Anjou.* Paris, 14 novembre 1572. Bibl. Nat. *500* Colbt 427 fos 156, 157.

(7) *Le roi à Gaudart de la Fontaine.* 19 novembre 1572. Bibl. Nat. *500* Colbt 427 fo 159. — *Le roi à Bellièvre.* Paris, 19 novembre 1572. *Ibid.* fo 158.

Mais, dès le milieu du mois suivant déjà, cette dernière prescription était révoquée et la mission de l'ambassadeur ordinaire prolongée de quelques semaines jusqu'à l'arrivée du Sr de Hautefort. (1) Au reste, du jour où Pomponne de Bellièvre l'avait rejoint à Soleure, Gaudart s'était vu, de fait, relevé de ses fonctions. Néanmoins, il accompagna encore le futur chancelier à la diète de Bade du 6 décembre, dans laquelle il prit congé du Corps helvétique (2) et obtint, à cette occasion, de très flatteuses lettres de recréance. (3) Le Sr de la Fontaine prêta, en outre, son concours à Bellièvre dans la préparation de la levée, dont le départ fut, une fois de plus, ajourné (mi-janvier). (4) Enfin, après avoir confié l'intérim de l'ambassade ordinaire au truchement Balthazar de Cressier, il quitta Soleure le 9 février **1573** pour rentrer en France avec une «réelle incommodité de sa santé», mais aussi avec le témoignage, que lui décerna spontanément Bellièvre, d'avoir «fidellement servy» son roi «en homme de bien et d'honneur». (5)

JEAN DE BELLIÈVRE, Sr DE **HAUTEFORT**

Ambassadeur ordinaire

Mars 1573 — Mai 1574

Lettres de créance: Fontainebleau, 25 mars 1573 (6)

Rappels de créance: { Châlons-sur-Marne, 30 novembre 1573 (7)
Château de Vincennes, 17 avril 1574 (8)

Le très grand crédit que Pomponne de Bellièvre s'était acquis auprès des cantons suisses porta Leurs Majestés (novembre 1572) à faire choix de son frère, Jean de Bellièvre, Sr de Hautefort, comme successeur à Soleure du vieux Gaudart de la Fontaine (9) «revocqué... pour y avoir esté le temps que les ambassadeurs ont accoustumé d'y demeurer». (10)

Retenu à Montpellier, où il secondait, depuis quelques mois, le maréchal de Damville «pour le faict et administration de la justice», (11) le président

(1) *Le roi à Gaudart de la Fontaine.* Paris, 12 décembre 1572. Bibl. Nat. *500* Colbt 427 fo 163; *à Bellièvre.* même date. f. fr. *15 902* fo 595.

(2) *Bellièvre au roi.* Soleure, 5 décembre 1572. Bibl. Nat. f. fr. *15 890* fo 264. — Eidg. Absch. IV² 506 *q*.

(3) *Les XIII cantons au roi.* Bade, 16 décembre 1572. Bibl. Nat. *500* Colbt 427 fo 166.

(4) *Le roi à Bellièvre.* Paris, 19 novembre 1572. Bibl. Nat. *500* Colbt 427 fo 158. — *Le roi* (c. s. Pinart) *aux cantons.* Paris, 19 novembre, 6 décembre 1572. f. fr. *15 902* fos 188, 232. or. parch. — *Bellièvre au roi.* Soleure, 7 janvier 1573. f fr. *15 890* fo 271.

(5) *Bellièvre au roi.* Soleure, 11 février 1573. Bibl. Nat. *500* Colbt 427 fo 173.

(6) St-Arch. Aarau. Abschiedsacta VI.

(7) *Le roi* (c. s. Pinart) *à Zurich, Berne, Soleure, Glaris...* Arch. de ces villes. or. parch.

(8) *Le roi* (c. s. Brulart) *aux cantons.* St-Arch. Aarau. or. parch.

(9) *Le roi à Hautefort.* 11 novembre; *à Bellièvre.* 19 novembre 1572. Bibl. Nat. f. fr. *15 902*; f. fr. *16 011* fo 34.

(10) *Instructions à Pomponne de Bellièvre* Paris, 11 novembre 1572. Bibl. Nat. f fr. *15 902* fo 194.

(11) *Le roi à Hautefort.* Paris, 11 décembre 1572, 2 janvier 1573. Bibl. Nat. f. fr. *16 011* fo 34. — *Le roi à Gaudart de la Fontaine.* 12 décembre 1572. *500* Colbt 427 fo 163. — *Lyverdis à Bellièvre.* Paris

du parlement de Dauphiné ne prit possession de son premier poste diplomatique que le 25 mars **1573**, (1) soit quinze jours après le départ de Soleure de son frère aîné, lequel venait d'accomplir en Helvétie une mission extraordinaire et l'avait, de Lyon, chaudement recommandé au bon accueil des Confédérés. (2)

La venue aux Ligues du nouvel ambassadeur coïncidait, à quelques jours près, avec le départ pour la Bourgogne des régiments de Heydt et de Tammann. Mais toutes les mesures avaient été si bien prises pour assurer le passage de ces troupes catholiques sur les terres des cantons protestants que Hautefort n'eut presque pas à intervenir. (3)

Ce fut du côté des Grisons, en revanche, que surgirent pour lui les premières difficultés. De sérieuses dissensions venaient d'éclater, une fois de plus, dans ce malheureux pays où la position de l'ambassadeur ordinaire de France, Pierre de Grantrye, ne paraissait plus tenable. Et, de fait, un successeur lui était déjà désigné dans la personne du trésorier des Ligues, Jean Grangier de Lyverdis. Hautefort accompagna celui-ci à la diète de Bade commencée le 3 mai et, sans même avoir à intervenir publiquement, obtint qu'une ambassade suisse de médiation accompagnerait dans les vallées grisonnes le nouvel envoyé du roi. (4)

L'intérêt que portait la cour de France aux vicissitudes de la politique intérieure des Ligues Grises était d'autant plus digne de remarque qu'au même temps la guerre civile renaissait en Dauphiné et en Guyenne. Hautefort reçut l'ordre de surveiller d'un œil vigilant les menées de l'étranger en Helvétie, de manière à empêcher, tout à la fois, que les huguenots ne tirassent des secours de ce pays et que des levées pour le service des princes italiens ne diminuassent l'effectif d'hommes valides que la Couronne entendait avoir toujours à sa disposition parmi les cantons de son alliance. (5) L'ambassadeur combattit avec assez de succès les manœuvres de son collègue espagnol, Pompée della Croce, en vue d'attirer les «Waldstætten» dans la grande Ligue catholique en formation. (6) Il ne put, il est vrai, s'opposer au départ

---

13 décembre 1572; 3 janvier 1573. f. fr. *15 902*. — Dom Vaissette. Histoire du Languedoc (nelle éd.) XI 541; XII 957.

(1) *W. Saler à Bellièvre.* Soleure, 27 mars 1573. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* f° 455. — *Hautefort à Zurich.* Soleure, 30 mars 1573. St-Arch. Zürich — *H. Heydt à Bellièvre.* Saint-Jean-de-Losne, 6 avril 1573. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* f° 482.

(2) *Bellièvre à Berne.* Lyon, 20 mars. St-Arch. Bern. Frankr. Buch III 18; *à Lucerne.* même date. St-Arch. Luzern. (Frankr. Gesandte.)

(3) *Hautefort à Bellièvre.* Soleure, 2 avril 1573, Bibl. Nat. f. fr. *16 011* f° 52. — *Le roi à Hautefort.* Fontainebleau, 10 avril 1573. *Ibid.* f° 34v°.

(4) *Le roi à Hautefort.* Fontainebleau, 9 mai 1573. Bibl. Nat. f. fr. *16 011* f° 36v°. — *Hautefort à Bellièvre.* Soleure, 11 mai 1573. *Ibid.* f° 58. — Eidg. Absch. IV² 513, 519. — *Hautefort au roi.* Soleure, 27 juillet 1573. Bibl. Nat. f. fr. *16 011* f° 100.

(5) *Le roi et la reine-mère à Hautefort.* Fontainebleau, 14 mars 1573. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* f°s 444, 445.

(6) *Hautefort à Bellièvre.* Soleure, 2 avril 1573. Bibl. Nat. f. fr. *16 011* f° 52. — *Le roi à Hautefort.* Fontainebleau, 19 avril 1573. *Ibid.* f° 35.

clandestin de 1200 montagnards des petits cantons, enrôlés sous les bannières de Venise par l'*ammann* Lussi.(1) Mais, du moins, après avoir, de son côté, ramené au parti du roi quelques pensionnaires vénitiens à Schwytz et à Altorf,(2) obtint-il de la diète de Bade (1er juin) un décret interdisant les levées sur le territoire de la Confédération pour tout autre service que celui de France.(3)

Ce qu'il y avait de plus favorable à la cause royale dans cette décision inattendue des députés réunis à Bade, c'est que, émanée de l'initiative de Lucerne et combattue par les autres «Waldstætten», elle accusait une divergence de vues assez sensible dans la politique que pratiquaient ces petits Etats à l'égard de la Couronne. En revanche, la stricte observation du décret voté par la majorité de la diète était fort aléatoire et subordonnée au bon vouloir de chaque canton souverain pris en particulier. Hautefort n'en douta pas un instant, et cela d'autant moins que le péril, momentanément conjuré dans la Suisse primitive, semblait prêt à renaître vers la frontière de l'Ouest.

J'ai dit ailleurs(4) qu'aussitôt après la Saint-Barthélemy, Pomponne de Bellièvre avait engagé, avec le Sr de Beauvoir-la-Nocle, des négociations à l'effet de procurer la rentrée dans l'intérieur du royaume des huguenots retirés en Suisse et que ces négociations n'avaient pas complétement abouti. Or, si la plupart de ces réfugiés s'étaient, à cette époque, montrés disposés à faire leur soumission au roi, tous n'avaient pas persévéré dans cette attitude. L'un d'entre eux, Jean de Saint-Chamond de Saint-Romain, venait de se mettre à la tête des rebelles en Languedoc;(5) un autre, François de Lettes, baron d'Aubonne, «jeune foul failly et desesperé»,(6) s'apprêtait à se jeter en Dauphiné avec 150 chevaux et quelque infanterie neuchâteloise, et cela, malgré les défenses que lui signifiait l'Etat de Berne dont il était vassal.(7) Le groupe principal des réfugiés hésitait encore, il est vrai, à recourir aux armes, malgré les excitations des princes allemands qui s'offraient à lui fournir les moyens de rejoindre l'armée huguenote dans le Midi. Aussi le moment semblait-il propice à la reprise de négociations que les Bernois, d'une

(1) *Hautefort à Bellièvre.* Soleure, 2 avril 1573.

(2) *Hautefort à Bellièvre.* Soleure, 11 mai 1573. Bibl. Nat. f. fr. *16 011* fº 58.

(3) *Hautefort à Morvillier.* Soleure, 21 juin 1573. Coll. Brienne *110* fº 163. — Eidg. Absch. IV² 516 *k.* — *Aucuns affaires importans et concernans le service du roy que le Sr de Haultefort ... a naguères declarez ..... en passant à Nancy .....* Châlons-sur-Marne, 30 novembre 1573. Bibl. Nat. f. fr. *3301* fº 68.

(4) Voir notice Bellièvre.

(5) d'Aubigné. Histoire universelle (éd. de Ruble) IV 55. — *J. de Saint-Chamond au canton de Berne.* Nîmes, 1er avril 1574. Bibl. Nat. f. fr. *16 011* fº 157. — d'Aubais-Ménard. Pièces fugitives (1748) I 341, 343.

(6) *Hautefort à Morvillier.* Soleure, 23 juillet 1574. Bibl. Nat. f. fr. *16 011* fº 207.

(7) *Hautefort à Berne.* Soleure, 16 mai 1573. St-Arch. Bern. Frankr. Buch III 21. — *Le roi à Hautefort.* Saint-Germain-en-Laye, 23 juillet 1573. Bibl. Nat. f. fr. *16 011* fº 37vº. — *Gordes à Hautefort.* Crest, 8 juillet 1573. *Ibid.* fº 88. — *Berne à Hautefort.* 18 juillet 1573. *Ibid.* fº 96. — *J. Wallier à Bellièvre.* Cressier, 11 mai 1573. f. fr. *15 902* fº 521. — *Hautefort à Bellièvre.* Soleure, 8 juin 1574. f. fr. *16011* fº 195.

part, et Beauvoir de la Nocle, de l'autre, se proposaient d'appuyer. [1] En diplomate avisé, Hautefort ne laissa pas échapper l'occasion qui s'offrait à lui et, le 11 août 1573, son représentant, Balthazar de Cressier, signait à Berne, sous la médiation des conseils de cette ville, un acte bilatéral par lequel, en échange de leur soumission, Charles IX consentait à rouvrir à un certain nombre de réfugiés les portes du royaume. [2] Le ministre Antoine de Chandieu n'était pas compris dans cette amnistie. [3] Quant à Beauvoir-la-Nocle, espion attitré de la cour aux Ligues, à François de Châtillon et à Guy de Laval, ils ne rentrèrent en France, les deux premiers qu'en 1575 [4] et le dernier en 1576 seulement. [5]

Autant les cantons réformés avaient fait montre de dispositions favorables envers la Couronne pendant les négociations épineuses que le Sr de Hautefort venait de mener à bien, autant les petits cantons — Lucerne parfois excepté — s'étaient peu fait faute de transgresser, de propos délibéré, l'alliance de France, dès l'instant que leur intérêt particulier s'était trouvé en jeu.

Tandis que Berne, encore qu'elle fût « hors l'alliance », travaillait à l'apaisement des troubles du royaume et intervenait auprès des villes de Genève et de Neuchâtel, afin que celles-ci surveillassent les « amas de gens » qui se faisaient en deça de leurs frontières, [6] les « Waldstætten » autorisaient, dans leurs vallées, les intrigues les plus préjudiciables aux intérêts de la France et à la bonne renommée du roi et de ses ministres. [7] Mal impressionnés par la nouvelle de l'élection du duc d'Anjou au trône de Pologne, que le Sr de Hautefort leur avait annoncée à la diète de Bade du 31 mai, [8] les montagnards de la Suisse primitive s'accoutumaient toujours davantage à recevoir de Milan le mot d'ordre qui leur venait jadis de l'ambassade de Soleure. Semblables aux « rats qui s'enfuyent d'une maison quant ilz sentent la ruine », [9] et ne croyant plus guère au triomphe de la cause royale en

---

(1) *Beauvoir-la-Nocle à Bellièvre.* Genève, 8 avril 1573. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* f° 448. — *Le roi à Hautefort.* Fontainebleau, 10 avril, 9 mai 1573. f. fr. *16 011* f°s 34v°, 36v°. — *Hautefort à Bellièvre.* Soleure, 3 mai 1573. f. fr. *15 902* f° 501.

(2) *Hautefort à Bellièvre.* Soleure, 3 mai 1573. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* f° 501. — *Le roi à Hautefort.* Fontainebleau, 31 mai; Lesigny, 18 juin; Saint-Germain-en-Laye, 23 juillet 1573. f. fr. *16 011* f°s 37v°, 38, 39. — *Acte du serment de soumission des gentilshommes français.* Berne, 11 août 1573. f. fr. *15 902* f° 557. — Bernus. Le ministre Antoine de Chandieu (Paris 1889) p. 67.

(3) *Le roi à Hautefort.* Fontainebleau, 9 mai 1573. Bibl. Nat. f. fr. *16 011* f° 36v°.

(4) d'Aubais-Ménard. Pièces fugitives (1748) I 330.

(5) Haag (ancien) III 417. — *Le canton de Berne à la reine-mère.* Berne, 16 octobre 1574. Bibl. Nat. f. fr. *16 011* f° 237.

(6) *Hautefort à Berne.* Soleure, 25 avril 1573. St-Arch. Bern. Frankr. Buch III 19. — *Hautefort à Bellièvre.* Soleure, 11 décembre 1573. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* f° 592.

(7) Eidg. Absch. IV² 520 *a*, 524 *h*, 533 *c*. — *Hautefort à Bellièvre.* Soleure, 11 décembre 1573. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* f° 592. — *Mémoire de Hautefort à B. de Cressier envoyé en cour* Soleure, 4 juin 1574. f. fr. *16 011* f° 185.

(8) *Hautefort à Morvillier.* Soleure, 21 juin 1573. Coll. Brienne *110* f° 168. — *Le duc d'Anjou* (c. s. Ruzé) *aux cantons.* Nancy, 20 novembre 1573. St-Arch. Zürich, Bern (Frankr. Buch *D* 277), Glarus. — Eidg. Absch. IV² 516 *m*.

(9) *Hautefort à Bellièvre.* Soleure, 11 décembre 1573. Bibl. Nat f. fr *15 902* f° 592.

France, ils étaient à la veille de se laisser entrainer dans l'alliance de l'Espagne qui leur promettait l'accès des riches greniers de la Lombardie.

On ne se faisait plus beaucoup d'illusions au Louvre quant à la fragilité des liens qui rattachaient encore les « Waldstætten » à la Couronne. Aussi cherchait-on, à la fois, à parer à l'événement, s'il était encore temps, et à s'assurer d'une compensation dans le cas possible d'un succès de la diplomatie espagnole en Helvétie. Tout en laissant espérer, en termes généraux, aux petits cantons, que le roi les appuierait s'ils étaient attaqués par leurs confédérés protestants (1) — éventualité peu probable, « pour s'estre desia ceux-cy accoustumez au repos et engressez en iceluy », (2) — la cour faisait des avances significatives aux cantons protestants, ainsi qu'aux Etats catholiques de la Suisse occidentale. (3) A l'alliance qui était sur le point de lui échapper, elle travaillait à en substituer une autre, comprenant les cantons de Berne, Zurich, Fribourg et Soleure, tous intéressés, comme elle, à la protection de Genève et tous « bons françois », dès qu'il s'agissait de mettre cette ville à l'abri des entreprises du Savoyard. (4)

Les instructions relatives à la question de Genève, données en 1571 et 1572 à Gaudart de la Fontaine et à Grangier de Lyverdis, prédécesseurs de Hautefort, avaient été renouvelées à celui-ci en des termes identiques, au moment de son départ pour la Suisse. Elles furent examinées derechef dans des entretiens que l'ambassadeur eut — en novembre — à Nancy et à Châlons-sur-Marne, avec le roi et la reine-mère ainsi qu'avec son frère Pomponne, lequel accompagnait en Pologne le duc d'Anjou. (5)

Dès son retour à Soleure, au commencement de décembre, (6) le Sr de Hautefort, après avoir confirmé aux cantons les mesures arrêtées à la cour pour accélérer le payement des pensions civiles et des soldes militaires, (7) reprit ses démarches en faveur des Genevois. Déjà, avant son arrivée aux

(1) *Aucuns affaires importans, etc.* Châlons-sur-Marne, 30 novembre 1573. Bibl. Nat. f. fr. *3304* f° 68. — *Ce que doibt respondre le roy s'il est recherché par les cinq cantons catholiques de secours contre leurs alliés protestants.* Bibl. Nat. f. fr. *16 945* f° 168.

(2) *Hautefort à Bellièvre.* Soleure, 28 décembre 1574. Bibl. Nat. f. fr. *15 903.*

(3) *Le roi à Hautefort.* Saint-Germain-en-Laye, 23 juillet 1573. Bibl. Nat. f. fr. *16 011* f° 39. — *Aucuns affaires importans, etc.... Mémoire sur l'interêt qu'a la cour à se rapprocher de ceux de Berne* (1573—1574). Bibl. Nat. f. fr. *16 945* f° 232. — *Hautefort à Berne.* Soleure, 19 juin, 23 décembre 1573. Frankr. Buch III 22; *D* 279; *à Fribourg.* Soleure, 2 mars 1574. Arch. Fribourg.

(4) *Hautefort à Bellièvre.* Soleure, 11 mai 1573. Bibl. Nat. f. fr. *16 011* f° 58.

(5) Hautefort quitta Soleure le 7 novembre 1573, laissant l'intérim à B. de Cressier. *Hautefort à Lucerne.* Bâle, 7 novembre 1573. St-Arch. Luzern. (Frankr. Gesandte.) — *Bellièvre à Fribourg.* Nancy, 20 novembre 1573. Arch. Fribourg. — Segesser. Ludwig Pfyffer II 217. — *Aucuns affaires importans... que le Sr de Haultefort... a naguères declarez et faict entendre en passant à Nancy à la Royne mère du roy et depuis en ce lieu au long et particullierement à Sa Maté...* Châlons-sur-Marne, 30 novembre 1573. Bibl. Nat. f. fr. *3304* f° 68. — *Hautefort à Bellièvre.* Soleure, 11 décembre 1574. f. fr. *15 903.*

(6) *Le roi* (c. s. Pinart) *aux cantons.* Châlons, 30 novembre 1573. St-Arch. Solothurn, Bern, Zürich, Glarus.

(7) *Hautefort aux cantons* « à son retour du voyage qu'il avoit faict à la cour ». Décembre 1573 (indiqué *juin*). Bibl. Nat. f. fr. *16 011* f° 78.

Ligues, à la diète catholique du 3 mars, à Lucerne, les «Waldstætten», renouvelant leurs précédentes déclarations, s'étaient prononcés avec énergie contre tout traité ayant pour objet la protection de Genève.(1) Depuis lors, à la diète du 17 août, ils avaient cherché à ramener à leur opinion Soleure et Fribourg,(2) tandis que l'ambassadeur d'Espagne se transportait dans cette dernière ville, à la sollicitation du duc de Savoie, pour y contrecarrer les desseins des Bernois et de l'ambassadeur français.(3) Or, autant celui-ci incitait ouvertement les cantons protestants à ne pas abandonner Genève,(4) autant il procédait avec discrétion dans ses négociations avec Fribourg et Soleure, de manière à ne pas froisser les susceptibilités des confédérés catholiques de ces deux Etats.(5) Mais les cantons primitifs ne lui surent aucun gré de cette réserve, pas plus, d'ailleurs, qu'ils n'admirent ses explications quand il leur déclara, au nom de son maître, que ce prince, bien qu'il eût à se plaindre des Genevois, ne pouvait «pourtant se crever un œil pour en crever un aultre à ses ennemys».(6)

«Le duc de Savoye est après à se faire maistre de la ville de Genève «et ne porte respect que là où est son avantage», écrivait déjà Bellièvre à la cour, le 14 février 1573.(7) Cette appréciation, fort juste dans l'instant où elle fut énoncée, n'avait rien perdu de sa valeur au début de l'année **1574**. C'était bien à l'instigation d'Emmanuel-Philibert que le pape, l'évêque de Côme et l'ambassadeur d'Espagne avaient poussé les «Waldstætten» à dépêcher des députés à Fribourg et à Soleure, afin d'adjurer les gouvernements de ces deux villes de ne pas s'opposer aux desseins de la Savoie.(8) Cette démarche eut, il est vrai, un résultat contraire à celui qu'en attendaient ses auteurs, car les deux cantons dissidents «se roidirent plustost que de s'en estonner». Mais, sur ces entrefaites, le coup de main tenté par les catholiques contre La Rochelle «mist en telle deffiance ceulx de Genesve» que Hautefort prit sur lui de conseiller au roi «de laisser ung peu dormir l'affaire».(9) Aussi bien de cette

(1) Eidg. Absch. IV² 511.

(2) Eidg. Absch. IV² 523 *a*.

(3) *Hautefort à Bellièvre.* Soleure, 11 mai 1573. Bibl. Nat. f. fr. *16 011* f° 58. — *Rimostranze contra l'operato dell' Ambasciatore del Re di Francia in Svizzera favorevole a Ginevra* (1573). Archivi di Stato. Torino. Negoziazioni (Emm. Filiberto) Francia (apud Bianchi. Materie politiche p 220).

(4) *Mémoire relatif aux affaires de Genève.* Avril 1573. Bibl. Nat. f. fr. *16 011* f° 54. — *Projet d'une entente entre Berne, Soleure et Fribourg au sujet de la protection de Genève.* Décembre 1573. *Ibid.* f° 131. — *cf.* Autres pièces. *Ibid.* f°s 51, 52, 79. — *Conférence entre les députés des III cantons (Berne, Fribourg et Soleure) pour le fait de Genève.* Décembre 1573. *Ibid.* f° 120. — *Mémoire relatif à l'alliance de Genève.* Janvier 1574. *Ibid.* f° 140.

(5) *Le roi à Hautefort.* Fontainebleau, 31 mai 1573. Bibl. Nat. f. fr. *16 011* f° 37v°.

(6) *Hautefort à Bellièvre.* Soleure, 11 mai 1573. Bibl. Nat. f. fr. *16 011* f° 58. — *Jodoco Segesser al Papa.* Lucerna, 27 novembre 1573. Arch. Vaticano. Nunziatura Svizzera I A 39. — *Mémoire sur l'intérêt qu'a le roi à entreprendre la protection de Genève.* décembre 1574. Bibl. Nat. f. fr. *16 011* f° 249.

(7) Bibl. Nat. *500* Colbᵗ 427 f° 173.

(8) *Le nonce aux cantons forestiers* «contra la protectione demandata da Geneva». 12 décembre 1573. Arch. Vaticano. Nunziatura Svizzera I A f° 3. — *Le même au colonel Lussi.* même date. *Ibid.* f° 7. — *Melchior Lussi al Cardinale di Como.*, Unterwalden, 8 febraro 1574. *Ibid.* f° 41. — *Gio. Zumbrunnen al medesimo.* Altorfo, 26 febraro 1574. *Ibid.* f° 45.

(9) *Instruction baillée au truchement Balthazar de Cressier depesché à Fribourg pour empescher l'alliance du duc de Savoye avec les cantons catholiques.* Soleure, 9 janvier 1574. Bibl. Nat. f. fr. *15 559*

seconde escarmouche se dégageait un double enseignement dont la diplomatie française ne pouvait que faire son profit : En premier lieu, le désir des Bernois d'assurer à tout prix l'indépendance de Genève apparaissait si manifeste que, le concours de la France venant à leur manquer, ils n'eussent pas hésité à invoquer celui de l'Allemagne protestante. En second lieu, l'intervention active du roi Catholique aux Ligues en faveur des prétentions de la Savoie pouvait faire croire à l'existence d'un accord secret entre Philippe II et Emmanuel-Philibert. Or, supposé que ces deux princes reprissent le projet, jadis ébauché par Charles-Quint et le duc Charles III, d'abandonner à l'Espagne Genève et la Savoie en échange d'une partie du Milanais, les Confédérés couraient le risque de se voir séparés de leur grande alliée de l'Ouest par le chaînon ininterrompu des terres de la maison d'Autriche.(1)

Plus l'horizon se rembrunissait en France, plus la cour sentait le besoin de se rapprocher des Suisses. A dire vrai, les services rendus au roi par les troupes de cette nation étaient inestimables. Menacé par le soulèvement de ses sujets huguenots en Poitou, en Normandie et dans le Midi, entouré d'embûches jusque dans son palais, Charles IX avait mis toute sa confiance dans sa garde helvétique, dont le bataillon serré venait de lui ouvrir la route de Saint-Germain-en-Laye à Paris (prise d'armes du *Mardi gras* 1574), prêt à renouveler les exploits des soldats de Pfyffer lors de la retraite de Meaux.(2) De la fidèle assistance des Confédérés dépendait donc en partie le salut de la Couronne. Or la continuation des services de ces précieux auxiliaires ne pouvait être assurée qu'aux trois conditions suivantes : maintien de la paix confessionnelle au sein des Ligues ; observation plus stricte à l'avenir des articles de l'alliance relatifs au payement des pensions civiles et des soldes militaires ; surveillance étroite des pratiques ayant pour but l'enrôlement des sujets des cantons sous les drapeaux de Milan, de Venise et de Savoie ou sous ceux du prince de Condé.

De ces trois conditions, la première seule était sur le point de s'accomplir. Le différend né entre l'Etat de Schaffhouse et les cantons catholiques au sujet de l'abbaye de Paradis touchait, en effet, à sa fin, grâce aux médiations successives de Gaudart de la Fontaine, de Grangier de Lyverdis et du Sr de Hautefort qui allaient assurer aux gouvernements de la Suisse primitive «leur bonne part en ce paradis là».(3) Mais la réalisation de la seconde

f° 5. — *Hautefort à Bellievre.* Soleure, 8 juin 1574. Bibl. Nat. f. fr. *16 011* f° 195 ; *à Ferralz*, ambassadeur à Rome. Soleure, 5 juin 1574. Coll. Brienne *120* f° 15.

(1) *Aucuns affaires importans, etc.* Châlons-sur-Marne, 30 novembre 1573. Bibl. Nat. f. fr. *3304* f° 68. — *Mémoire du Sr de Hautefort à B. de Cressier envoyé à la cour.* Soleure, 10 avril 1575. Bibl. Institut. Coll. Godefroy *514* f° 18. — *Raisons pour lesquelles le duc de Savoye poursuit l'alliance de Suisse.* Août 1576. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* f° 180.

(2) W. *Tugginer à Fribourg.* Bois de Vincennes, 11 mars 1574. Arch. Fribourg. — *Le roi à Hautefort.* Vincennes, 10 avril 1574. Bibl. Institut. Coll. Godefroy *256* f° 171. — Segesser. Ludwig Pfyffer. II 219.

(3) *Remonstrance faicte par le Sr de Hautefort aux ambassadeurs de Zurich sur l'affaire de Paradis* (1573). Bibl. Nat. f. fr. *16 945* f° 175 — *Remonstrance aux XIII cantons sur le même sujet* (1573). *Ibid.*

paraissait devoir être moins prompte, par suite de l'épuisement du trésor royal. Déjà, pendant la diète de Bade du milieu de février, l'ambassadeur avait eu à subir l'assaut des créanciers du roi. (1) Depuis lors, les plaintes de ceux-ci s'étaient multipliées. Schwytz menaçait de dénoncer l'alliance et d'entraîner dans sa défection les autres «Waldstætten». «S'ils ne sont pas d'un costé, ilz seront de l'aultre», écrivait Hautefort à la cour, vers laquelle il dépêchait, à deux reprises, le truchement Balthazar de Cressier, en attendant d'y porter lui-même un exposé complet de la gravité de la situation. (2) Quant à la troisième condition, les difficultés que rencontrait Charles IX à satisfaire à ses engagements envers les Suisses en rendaient l'accomplissement fort aléatoire. Certes, Balthazar de Cressier, en l'absence de l'ambassadeur (novembre 1573), et depuis son retour, avait, à maintes reprises, déjoué les tentatives des agents milanais pour débaucher les enseignes des «Waldstætten» du service de France; (3) certes, le colonel Pfyffer — malgré ses défaillances — continuait, en somme, à se montrer «bon françois», puisque son canton s'était, à la diète de Bade d'avril, rangé du côté de la majorité lorsque celle-ci refusa à l'Espagne une levée de treize enseignes «pour la tuition de la Comté de Bourgogne et pays hereditaires de la maison d'Austriche». Il n'en est pas moins vrai, toutefois, que, faute d'avoir à sa disposition des ressources suffisantes, Hautefort ne put s'opposer au départ clandestin d'un régiment catholique pour la Franche-Comté, dont le gouverneur amassait de grandes forces, sous le prétexte de mettre cette province à couvert d'une attaque du prince d'Orange ou de Ludovic de Nassau. (4)

Soit indifférence, soit plutôt calcul, les cantons évangéliques ne s'étaient pas opposés au passage sur leurs terres de la levée espagnole, dont le départ diminuait, sans contredit, les forces des «Waldstætten», déjà affaiblis par les pertes que leurs deux régiments, licenciés depuis peu, avaient subies au siège

---

fº 171. — *Memoire touchant l'affaire de Paradis.* Coll. Brienne *110* fº 252. — *Memoire de Hautefort à B. de Cressier, envoyé à la cour.* Soleure, 4 juin 1574. Bibl. Nat. f. fr. *16 011* fº 185. — *Hautefort à Bellièvre.* Soleure, 8 juin 1574. *Ibid.* fº 195. — *Memoire pour monstrer que si le roy Henry III est recherché de secours de la part des cinq cantons catholiques contre les protestans, il ne doibt prendre part que pour les racommoder* (1574). f. fr. *16 945* fº 169. — Eidg. Absch. IV² 531 *i*, 534 *e*, 537 *b*. — *cf.* Inventaire sommaire I. 166, 167.

(1) Eidg. Absch. IV² 531 *i*.

(2) ***Memoire du Sr de Hautefort pour B. de Cressier envoyé en cour.*** **Soleure, 4 juin 1574. f. fr. *16 011* fº 185.** — ***Hautefort au roi.*** **Soleure, 5 juin 1574. f. fr. *16 011* fº 191.** — ***Memoire pour remonstrer qu'il est requis de pourvoir au payement des pensions de Suisse et qu'à l'advenir il ne soit plus usé de remise.*** **Lyon, septembre 1574. Bibl. Nat. f. fr. *16 942* fº 150.** — ***Autre mémoire présenté au roi par le Sr de Hautefort.*** **Lyon, septembre 1574. Coll. Brienne *110* fº 177.** — ***Instructions à B. de Cressier «pour les payements de Suisse».*** 16 juin 1574. Bibl. Nat. f. fr. *16 942* fº 145.

(3) *Le roi à Hautefort.* Vincennes, 25 avril 1574. Bibl. Nat. Mss. de Saint-Pétersbourg XXI fº 99. — Eidg. Absch. IV² 527 *d*. — *Hautefort aux V cantons catholiques.* Soleure, 6 mars 1574. St-Arch. Luzern. (Frankr. Gesandte.)

(4) *L. Pfyffer à Hautefort.* Lucerne, 4 avril 1574. Bibl. Nat. f. fr. *16 011* fº 163. — ***Memoire du Sr de Hautefort pour le Sr de Morvillier.*** **9 avril 1574. *Ibid.* fº 167.** — ***Hautefort à Fribourg.*** **Soleure, 21 avril** 1574. Arch. Fribourg. — *B. de Cressier à Hautefort.* Schwytz, 25 avril 1574. Bibl. Nat. f. fr. *16 011* fº 178. — *Hautefort à Bellièvre.* Soleure, 8 juin 1574. *Ibid.* fº 195. — Eidg. Absch. IV² 355 *e*, 356. — Segesser. Ludwig Pfyffer. II 227, 228.

de La Rochelle. (1) Berne, d'ailleurs, allait agir de même à l'égard de la levée — régulière celle-là — de 6000 hommes obtenue par Hautefort à la journée de Soleure du 25 mai, mais dont la première montre n'eut lieu à Chalon-sur-Saône qu'à la fin du mois d'août suivant, (2) c'est-à-dire après le parfait payement, par le trésorier des Ligues, d'une année de pensions aux cantons de l'alliance. (3) En revanche, ces mêmes cantons évangéliques, qui s'opposaient déjà par tous les moyens en leur pouvoir à ce que leurs hôtes huguenots ralliassent l'armée protestante en Dauphiné, empêchaient leurs sujets et ceux du comté de Neuchâtel « de se debaucher . . . pour aller contre le roy ». Aussi bien le maintien de la paix intérieure aux Ligues justifiait suffisamment les mesures prises en vue d'éviter un choc toujours possible entre les troupes des deux confessions, soit dans les vallées dauphinoises, soit dans la Franche-Comté de Bourgogne. (4)

(1) *Instruction au Sr de Vennes dépêché vers les régiments suisses.* 20 octobre 1573. Bibl. Nat. *500* Colbt 427 fo 183.

(2) *Hautefort au roi.* Soleure, 5 juin 1574. Bibl. Nat. f. fr. *16 011* fo 191; *au chancelier.* Aarau, 7 août 1574. *Ibid.* fo 227. — *Jodoco Segesser al Cardinale di Como.* Luzerna, 29 julio 1574. Arch. Vaticano. Nunziatura Svizzera IA 51. — Eidg Absch. IV2 538 *h;* 538 (438). — Segesser. Ludwig Pfyffer. II 221, 235.

(3) *Hautefort à Bellièvre.* Soleure, 21 août 1574. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* fo 78.

(4) *Mémoire du Sr de Hautefort adressé aux cantons protestants.* 16 juin 1574. Bibl. Nat. f. fr. *16 011* fo 201. — *Berne à Hautefort.* 24 juin 1574. *Ibid.* fo 203. — *Proposition du Sr de Hautefort à Messrs de Berne.* 24 juin 1574. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 491. Bibl. Nat. f. fr. *16 942* fo 459. — *Hautefort à Morvillier.* Soleure, 23 juillet 1574. f. fr. *16 011* fo 237. — d'Aubais-Ménard. Pièces fugitives (1748) I 167.

CHARGÉS D'AFFAIRES
AUX
LIGUES DE SUISSE
1559—1574



HUGUES CLERC, Sr DE GRANDPRÉ

Chargé d'affaires ad interim

Milieu de Mars — Fin de Juin 1560

[Pendant un congé de Mathieu Coignet, ambassadeur ordinaire]

Eidg. Absch. IV² 116 *ll*, 129 *r*. — *Le roi* (c. s. Bourdin) *aux cantons*. Beaulieu-lez-Loches, 23 mai 1560. St-Arch. Aarau, Luzern, Solothurn. or. parch.

PETERMANN DE CLÉRY

Chargé d'affaires ad interim

Fin d'Août 1561—Milieu de Mars 1562

[Pendant un séjour de Mathieu Coignet à la cour]

Bibl. Nat. Coll. Brienne CX 61. — St-Arch. Basel (Allgem. Abschiede nº 30 [1561–1562]).

PETERMANN DE CLÉRY

Chargé d'affaires ad interim

Commencement de Décembre 1562—Fin de Janvier 1563

[Après le départ de Diègue de Mandosse, ambassadeur ordinaire. Vers la fin de janvier 1563, Cléry, dépêché par ses supérieurs de Fribourg à la cour de France, afin d'y réclamer le payement de soldes et de pensions arriérées, remet la gestion de l'intérim au capitaine Tugginer]

Petermann von Cléry an Freiburg. Blois, 3. und 9. Februar 1563. Arch. Fribourg. or. — Eidg. Absch. IV² 245 *a*. — Segesser, Ludwig Pfyffer I. 288–290, 312.

GUILLAUME TUGGINER, DIT FRŒLICH

Chargé d'affaires ad interim

Fin de Janvier—19 Mars 1563

[Depuis le départ de Cléry pour la France jusqu'à l'arrivée à Soleure de l'ambassadeur ordinaire, Nicolas de la Croix, abbé d'Orbais]

Eidg. Absch. IV² 245 *b*. — St-Arch. Luzern. (Frankr. Gesandte.)

BALTHAZAR DE **CRESSIER**

Chargé d'affaires ad interim

Février—Avril 1564

[Pendant un congé que l'ambassadeur ordinaire, abbé d'Orbais, passe en France]

Bibl. Nat. f fr. *6604*. — St-Arch. Luzern. (Frankr. Pensionen.)

PETERMANN DE **CLÉRY**

Chargé d'affaires ad interim

Fin de Mai—Fin de Juin 1565

[Pendant une absence de l'ambassadeur ordinaire, abbé d'Orbais]

Bibl. Nat. f. fr. *16 013* f°s 134—139; f fr. *17 832*.

PETERMANN DE **CLÉRY**
HUGUES **CLERC**, Sr DE GRANDPRÉ

Chargés d'affaires ad interim

Décembre 1565—15 Mars 1566

[Depuis le départ de l'abbé d'Orbais pour la cour jusqu'à l'arrivée à Soleure de Pomponne de Bellièvre]

Bibl. Nat. f. fr. *16 015* f° 6; f. fr. *16 016* f°s 31, 33, 38.

JACQUES **VIGIER**
BALTHAZAR DE **CRESSIER**

Chargés d'affaires ad interim

Fin de Janvier—8 Février 1570

[Pendant une absence de Pomponne de Bellièvre]

St-Arch. Bern. Frankr. Buch III. — St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte (15 novembre 1569). — Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f° 188; f. fr. *16 023* f°s 12, 17, 23.

JACQUES **VIGIER**
BALTHAZAR DE **CRESSIER**

Chargés d'affaires ad interim

8 Mars—Fin d'Octobre 1570

[Pendant un congé que l'ambassadeur ordinaire, Pomponne de Bellièvre, passe à la cour]

Bibl. Nat. f. fr. *16 024* f°s 33, 84. — *500* Colb^t 427 f° 29. — St-Arch. Luzern. (Frankr. Gesandte, 24 octobre 1570.) — St-Arch. Zürich. (Frankr. III, 27 août 1570.) — Arch. Fribourg. (21 avril 1570.)

BALTHAZAR DE CRESSIER

Chargé d'affaires ad interim

Mars 1573

[Depuis le départ de Pomponne de Bellièvre, ambassadeur extraordinaire, jusqu'à l'arrivée du nouvel ambassadeur ordinaire, Jean de Bellièvre, S[r] de Hautefort]

Bibl. Nat. f. fr. *15 902* f[os] 460, 462.

BALTHAZAR DE CRESSIER

Chargé d'affaires ad interim

7 Novembre — Commencement de Décembre 1573

[Pendant un voyage fait par le S[r] de Hautefort auprès de Leurs Majestés, lesquelles se trouvaient à Metz. Au cours de cette mission, le chargé d'affaires assiste à la diète catholique de Lucerne, le 28 novembre]

Bibl. Nat. f. fr. *15 903* (11 décembre 1573). St-Arch. Luzern. (Frankr. Gesandte, 7 novembre 1573.) Eidg. Absch. IV [2] 527 *d*.

AMBASSADE ORDINAIRE

AUX

LIGUES GRISES

1558—1574



JEAN JACQUES DE CAMBRAY

Ambassadeur ordinaire

Juin 1558—Juillet 1560

Bien qu'il eût pris congé du roi dès le 18 avril — soit au même temps que son collègue Mathieu Coignet, désigné pour l'ambassade de Soleure — (1) Jean Jacques de Cambray n'arriva guère à Coire que vers le milieu de juin. (2) Son prédécesseur, Louis de Salazar d'Asnois, ne l'y avait point attendu et venait de quitter la Rhétie, laissant derrière lui des dettes assez importantes et une situation fort embrouillée. (3) Aussi le nouvel ambassadeur, accueilli de prime abord « doulcement » (4) par les représentants des trois Ligues, se vit-il bientôt en butte à des exigences de toute nature. Comme il était chargé de recruter dans la haute vallée du Rhin les trois enseignes attribuées à ce pays dans la levée de 6000 hommes que le Sr de Châteauvieux (5) organisait à Soleure, les Grisons ressuscitèrent la vieille querelle du « régiment à part » qu'ils prétendaient leur avoir été promis au lendemain du renouvellement d'alliance de 1549. (6) Ils cherchèrent, de plus, à remettre sur pied la question, déjà ancienne, de l'indemnité stipulée en faveur des capitaines « du voyage de Sienne » (7) et celle des réclamations, d'ailleurs légitimes, adressées au roi par un groupe d'officiers auxquels il était dû plus de 10 000 écus de soldes arriérées. (8)

Quant aux « pensionnaires » de France, Jean Jacques de Cambray reçut d'eux une « infinité de plaintes » qui se traduisirent avec d'autant plus

---

(1) *C. de l'Aubespine à B. Bochetel.* Paris, 18 avril 1558. Bibl. Nat. *500* Colbt 393 f° 351. or.

(2) *J. J. de Cambray à J. de la Vigne, à Constantinople.* Coire, 17 juin 1558. Bibl. Nat. f. fr. *4129* f° 111. or. ol.

(3) *Cambray à J. de la Vigne.* 17 juin 1558. — *Les Ligues Grises au roi.* Coire, 7, 10 et 22 novembre 1558. Bibl. Nat. f. fr. *23 192* f° 43. trad. — *Les poinctz contenuz par la depesche apportée par le secretaire du Sr de Cambray.* Novembre 1558. f. fr. *20 601* f° 67. or.

(4) *J. J. de Cambray à J. de la Vigne.* Coire, 17 juin 1558.

(5) Voir cette notice.

(6) *J. J. de Cambray à l'évêque de Dax.* Coire, 22 juin 1558. Aff. Etr. Venise *10* f° 648. cop. — *Le roi à Coignet.* Villers-Cotterets, 12 juillet 1558. Bibl. Nat. f. fr. *17 981* f° 6. cop. — *Le cardinal de Lorraine au même.* 26 août 1558. *Ibid* f° 12. cop.

(7) *Les poinctz contenuz par la depesche, etc.*

(8) *J. J. de Cambray à l'évêque de Dax.* Coire, 7 février 1559. Aff. Etr. Venise *19* f° 193. or.

d'âpreté, à la diète de Davos de septembre 1558, que le Sr d'Asnois s'était laissé aller à faire, un peu partout, des promesses difficiles à réaliser. (1)

Le nouvel ambassadeur venait d'annoncer aux Grisons leur inclusion dans le traité de Cateau-Cambrésis, lorsqu'il apprit le décès de Henri II. Confirmé dans ses fonctions par le successeur de ce prince, il s'attacha surtout à maintenir les trois Ligues à l'abri des discordes religieuses qui renaissaient en Suisse (2) et à entraver les négociations entamées par certains chefs du pays avec Venise, en vue de la conclusion d'une alliance entre les deux Etats. Mais, bien qu'il entretînt une correspondance active avec son collègue à Saint-Marc, François de Noailles, évêque de Dax, (3) il ne put empêcher que deux notables grisons, Hercule et Rodolphe de Salis, n'entrassent au service de la république de l'Adriatique. (4)

Entre temps, le Sr de Cambray avait tenté, sans succès, d'introduire quelques améliorations dans l'administration des postes grisonnes. Ce projet de réforme, que n'avaient pu faire aboutir ses prédécesseurs, échoua, grâce à l'obstination « des communes sur les passages », détentrices de ce monopole. Il est vrai que le roi devait assez généralement trois années de gages aux maîtres de postes et que ceux-ci n'avaient dès lors aucun intérêt à établir, entre Venise et Coire, de nouveaux relais en vue d'abréger un voyage qui durait parfois onze jours. (5)

Lorsque Jean Jacques de Cambray prit congé des Seigneurs des Ligues Grises, en juillet 1560, (6) la suppression du poste diplomatique de Coire — erreur de jugement qui faillit coûter cher au gouvernement français — était chose à peu près décidée. (7) Et, de fait, pendant près de quatre ans, cette légation demeura sans titulaire. La gestion des affaires courantes fut confiée à deux Grisons, pensionnaires de Sa Majesté, Gregoire **Carli** et

(1) *J. J. de Cambray à J. de la Vigne.* Coire, 17 juin 1558. Bibl. Nat. f. fr. *4129* f° 111. or; *à Montmorency.* Coire, 9 novembre 1558. f fr. *23 192* f° 66. or; *à l'évêque de Dax.* Coire, 23 août 1558. Aff. Etr. Venise *12* f° 286. or. – *Ordonnance du roy* (François II) *« aux gens de noz comptes à Paris »* de *« passer « et allouer en la despence des dicts comptes »* *une somme de 1200 L. tz que feu Jean Lalemant a fait distribuer et payer « par ordonnance et commandement de nostre amé et feal conseiller et maistre des requestes « de nostre hostel et nostre ambassadeur par devers les Srs des trois Ligues Grises, Jehan Jacques de Cambray, « à certains particuliers desd. trois Ligues Grises ».* 26 mars 1559/1560. Bibl. Nat. P. Or. 577 n° 14. or. parch.

(2) *J. J. de Cambray à J. de la Vigne.* Coire, 15 décembre 1558. Bibl. Nat. f. fr. *4129* f° 115 or; *à l'évêque de Dax.* Coire, 15 décembre 1558. Aff. Etr. Venise *14* f° 63. or.

(3) *cf.* Rott. Inventaire sommaire. IV 596—598.

(4) *J. J. de Cambray à l'évêque de Dax.* Coire, 19 décembre 1559. Aff. Etr. Venise *20* f° 215. or; Coire, 11 mars et 16 mai 1560. *Ibid.* Venise *24* f° 70; *25* f° 366. or. – *L'évêque de Dax à J. J. de Cambray.* Venise 21 juin 1560. Aff. Etr. Venise *24* f° 169. or.

(5) *d'Asnois aux maîtres des postes sur les passages.* Haldenstein, 1er octobre 1557. Aff. Etr. Venise 7 f° 56. or. — *J. J. de Cambray à l'évêque de Dax.* Coire, 25 août 1558. Aff. Etr. Venise *12* f° 286. or.

(6) *J. J. de Cambray à l'évêque de Dax.* Lyon, 23 août 1560. Aff. Etr. Venise *24* f° 270. or. — *Le roi à Coignet.* Saint-Germain-en-Laye, 23 septembre 1560. Bibl. Nat. f. fr. *17 981* f° 49. cop.

(7) *J. J. de Cambray à l'évêque de Dax.* Coire, 16 mai 1560. Aff. Etr. Venise *24* f° 70. or. — *Le cardinal de Lorraine à Coignet.* Orléans, 18 octobre 1560. Bibl. Nat. f. fr. *17 981* f° 51. cop.

Christ ***Gredig***, avec ordre de demander l'appui et les conseils de l'ambassadeur auprès des Ligues suisses dans toutes les questions de quelque importance. (1)

POMPONNE DE BELLIÈVRE

Ambassadeur ordinaire

Avril 1564 — Octobre 1565

Lettres de créance **(pour le Corps helvétique):**

Troyes, 30 mars (en commun avec l'abbé d'Orbais); (2)

(pour les Ligues Grises): Troyes, 4 avril; (3) Bar-le-Duc, 7 mai 1564 (4)

Rappels de créance **(mission en Rhétie):**

Avignon, 27 août (5) et 8 octobre: (6) Montpellier, 11 décembre 1564 (7)

Instructions: Troyes, 30 mars 1564 (8)

Ainsi que je l'ai dit dans la notice consacrée à la mission de l'abbé d'Orbais aux Ligues de Suisse, le poste d'ambassadeur ordinaire du roi à Coire était supprimé depuis quatre ans, lorsque Charles IX prit la résolution de le rétablir à la veille de l'ouverture des négociations pour le renouvellement de l'alliance entre la Couronne et le Corps helvétique.

Lieutenant-général au bailliage de Vermandois, depuis deux ans, Pomponne de Bellièvre reçut, à Laon, au commencement de mars, l'avis du choix que le Conseil royal avait fait de sa personne pour soulager d'une partie de sa charge Nicolas de la Croix, abbé d'Orbais, lequel cumulait jusqu'alors les fonctions d'ambassadeur du roi aux Ligues Suisses et Grises. (9)

Ce fut à Troyes en Champagne, où ils avaient rejoint la cour, que Bellièvre et son collègue de Soleure reçurent leurs instructions, le 28 mars. (10) Quatre jours plus tard, ils arrivaient à Lyon, d'où ils partirent presque aussitôt pour Bade. (11) J'ai dit ailleurs (12) qu'ils y présentèrent leurs lettres de créance, le 15 avril, et combien la réponse qu'ils obtinrent de la diète fut, en somme, peu encourageante. (13)

(1) *cf. Instructions à P. de Bellièvre, envoyé aux Grisons.* Mars 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 012* f° 8. cop. — *Le cardinal de Lorraine à Coignet.* Orléans, 18 octobre 1560.

(2) *Le roi* (c. s. Bourdin) *à Lucerne, Zurich, Fribourg, Berne.* Arch. de ces villes. or. parch.

(3) *Le roi* (c. s. Bourdin) *aux Ligues Grises.* Bibl. Nat. f. fr. *16 012* f° 10. cop.

(4) *Le roi* (c. s. Bourdin) *aux Ligues Grises.* Bibl. Nat. f. fr. *16 013* f° 4. or. parch.

(5) *Le roi* (c. s. Bourdin) *aux Ligues Grises.* Bibl. Nat. f. fr. *16 012* f° 41. cop.

(6) *Le roi* (c. s. Bourdin) *aux Ligues Grises.* Bibl. Nat. f. fr. *16 013* f° 49. min.; f. fr. *16 012* f° 76v°. cop.

(7) *Le roi* (c. s. Bourdin) *aux Ligues Grises.* Bibl. Nat. f. fr. *16 014* f° 137. cop.

(8) *Le roi* (c. s. Bourdin) *aux Ligues Grises.* Bibl. Nat. f. fr. *16 012* f° 8. cop.

(9) *Bourdin à Bellièvre.* Sens, 15 mars 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 013* f° 3. or.

(10) *La reine-mère à Bellièvre.* Sens, 15 mars 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 013* f° 2. or.

(11) *Relation de l'ambassade de P. de Bellièvre aux Grisons* 1564—1565. Bibl. Nat. f. fr. *16 012*.

(12) Notice d'Orbais.

(13) **Eidg. Absch. IV² 280 u.**

La « journée » de Bade venait de prendre fin, lorsque Bellièvre quitta cette ville, le 19 avril, à destination de Coire, où il fit son entrée le 23 du même mois. (1) Le nouvel ambassadeur s'était muni de lettres de recommandation des autorités cantonales pour les Ligues Grises. La précaution n'était point inutile. Dès le 28 avril, en effet, Bellièvre était admis devant le « pittag » (2) réuni dans la capitale de la Rhétie, y prononçait la « proposition » d'usage au début de chaque ambassade, et communiquait aux députés grisons le sens général, sinon le texte intégral de ses instructions. Ce premier contact avec les rudes montagnards des Alpes Orientales ne laissa subsister aucune illusion dans l'esprit du diplomate français, quant aux difficultés de la tâche qui lui incombait. (3)

En fait, le parti français aux Ligues Grises n'existait presque plus. Dans un pays « plus fertile de gens de guerre que de vivres et fruictz de la terre » (4) et dont le peuple « ayme l'argent de quelque costé qu'il vienne », (5) la suppression, pendant plusieurs années, de la résidence de France et des « bienfaictz et pensions qui en decouloient » (6) ne pouvait que porter un coup funeste au prestige de la cause royale. (7)

Or, si les instructions remises à Bellièvre lui enjoignaient de s'enquérir des menées et desseins secrets des Espagnols, d'annoncer la prochaine arrivée d'un « trésorier » royal et de se concerter avec le capitaine Carli, le podestat Gredig et les rares Grisons demeurés fidèles à la Couronne, sur les moyens à employer pour regagner le terrain perdu, elles lui interdisaient formellement, en revanche, d'engager à fond la négociation du renouvellement de l'alliance, aussi longtemps que le maréchal de Vieilleville et l'évêque de Limoges, ambassadeurs extraordinaires chargés de se rendre à Soleure, n'auraient pas obtenu des Suisses une décision favorable. (8) Aussi bien le roi prétendait triompher de l'opposition du parti espagnol en gratifiant ses principaux chefs « de quelques presens mediocres ». (9) Etrange illusion, en vérité, que ne justifiait même pas l'opinion émise par Bellièvre, à savoir qu'il serait « tousiours « aysé à ceulx qui vouldro[ie]nt faire despence (en Rhétie) de y trouver des adherans ». (10) Ce que l'ambassadeur se hâtait d'ajouter, en effet, c'est que, à cet achat de consciences, il fallait mettre le prix ; que la situation n'était

(1) *Relation de l'ambassade de P. de Bellièvre aux Grisons* 1564–1565. Bibl. Nat. f. fr. *16 012*. *Bellièvre à Bourdin.* Bade, 18 avril 1564. *Ibid.* f° 14 ; *au même.* Zurich, 20 avril. f. fr. *16 014* f° 2. min.

(2) *Beitag ;* diète grisonne.

(3) *Relation de l'ambassade, etc. – Bellievre au roi.* Coire, 28 avril. Bibl. Nat. f. fr. *16 012* f° 18. *Proposition de P. de Bellièvre aux III Ligues Grises.* Coire, 28 avril 1564. *Ibid.* f° 16 ; Coll. Brienne *119* f° 25 ; *Bellièvre à d'Orbais.* Coire, 25 mai. f. fr. *16 014* f° 7. min.

(4) *Relation de l'ambassade, etc.*

(5) *Relation de l'ambassade, etc.*

(6) *Relation de l'ambassade. etc.*

(7) *Bellièvre à Bourdin.* Coire, 28 avril 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 012* f° 19 : *au roi.* Coire, 15 mai *Ibid.* f° 21. cop.

(8) *Instructions remises à P. de Bellièvre.* Mars 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 012* f° 8.

(9) *Instructions remises à P. de Bellièvre.* Mars 1564 Bibl. Nat. f. fr. *16 012* f° 8.

(10) *Bellièvre au roi.* Coire, 9 février 1565. Bibl. Nat. f. fr. *16 012* f° 128.

plus entière; que les Grisons, « la nation la plus insatiable du monde », [1] dégoûtés de l'alliance de France, « pour avoir esté par cy longtemps delaissez et peu caressez », [2] se trouvaient « effarouchez par les promesses » de l'Escurial; [3] que « les principaux pensionnaires de Sa Majesté branloient fort de la part » de cette puissance [4] et que si « pour estre plustost riches » ils « prenoient des deux costez », [5] néanmoins l'avance gagnée par les Espagnols était telle, que l'ambassadeur de France, privé de l'appui de la plupart des membres de la famille de Salis gagnés aux partis de Milan ou de Venise, [6] contrecarré, en outre, par les prédicants zuricois et rhétiens et les agents de la Sérénissime République, [7] desservi en cour aussi bien que dans la haute vallée du Rhin par son collègue l'abbé d'Orbais, [8] dénué enfin de toutes ressources financières, ne pouvait compter que sur son énergie et l'attitude sympathique de la majorité du Corps helvétique et des protestants allemands pour surmonter les difficultés qui s'accumulaient sur son chemin. [9]

Au moment où Bellièvre arrivait à Coire, un ambassadeur milanais, Adrien de Verbecq, venait de quitter cette ville, satisfait des dispositions que les communes, qu'il avait visitées, témoignaient à contracter une alliance avec son maître. [10] Combien, en effet, les Grisons ne devaient-ils pas redouter l'inimitié d'un prince, lequel pouvait, à sa volonté, tenter un coup de main sur la Valteline ou les affamer en interdisant l'exportation dans leur pays des grains de la Lombardie? [11] C'était, d'ailleurs, en usant de pareilles menaces que le roi Catholique et son gouverneur de Milan espéraient obtenir l'adhésion des Ligues Grises à un traité qui eût ouvert aux armées espagnoles et impériales les grandes routes alpestres du Splugen, de la Bernina et du Stelvio et fermé à la France l'accès de la Suisse orientale. [12]

---

(1) *Bellièvre à S. de l'Aubespine.* 21 juillet 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 022* f° 146.

(2) *Bellièvre aux ambassadeurs extraordinaires en Suisse.* Coire, 20 septembre 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 012* f° 52.

(3) *Bellièvre à Vieilleville.* Coire, 18 janvier 1565. Bibl. Nat. f. fr. *16 012* f° 121.

(4) *Relation de l'ambassade, etc.*

(5) *Relation de l'ambassade, etc.*

(6) *Bellièvre à S. de l'Aubespine et Orbais.* Coire, 8 octobre 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 012* f° 54.

(7) *Les ambassadeurs en Suisse à Bellièvre.* Fribourg, 28 septembre 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 013* f° 41. or — *R. Gwalther à Bellièvre.* Zurich, 29 septembre 1564 *Ibid.* f° 15. or — *Bellièvre à S. de l'Aubespine* (s. d. 1564). f. fr. *16 024* f° 169; *au même.* Coire, 29 octobre. f. fr. *16 012* f° 75; *à Paul de Foix, ambassadeur à Venise* (s. d. 1564). *Ibid.* f° 183.

(8) *Bellièvre au chancelier de l'Hôpital et à Morvillier* Coire, 18 septembre. Bibl. Nat. f. fr. *16 012* f°s 49, 50. cop.; *à Vieilleville et S. de l'Aubespine.* Coire, 9 octobre 1564. *Ibid.* f° 63.

(9) *Bellièvre à Bourdin.* Juin 1564 Bibl. Nat. f. fr. *16 014* f° 9. min. — *Verger à Bellièvre.* Tubingue, 1er août 1564. f. fr. *16 013* f° 33. — *Bellièvre à la reine-mère.* Soleure, 23 janvier 1569 f. fr. *16 022* f° 10 — *cf.* Kausler und Schott. Briefwechsel zwischen Christoph von Württemberg und P. P. Vergerius (1875) p. 415—421.

(10) *Bellièvre au roi.* Coire, 28 avril 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 012* f° 18. cop.

(11) *Bellièvre au roi.* Coire, 15 mai 1564.

(12) *Bellièvre à la reine-mère.* Coire, 20 septembre 1564. Bibl. Nat. f. fr *16 012* f° 50; *aux ambassadeurs extraordinaires en Suisse.* Coire, 27 septembre 1564 f. fr. *16 014* f° 13 — *Le « capitaine » de la Valteline au bourguemestre de Coire.* Sondrio, 17 septembre 1564. f. fr. *16 012* f° 49.

En visitant les communes, l'ambassadeur milanais suivait une tactique dès longtemps en faveur parmi les agents que l'étranger envoyait ou entretenait en Rhétie. Bellièvre, lui aussi, obtint du « pittag » l'autorisation d'entrer en relations directes avec l'élément populaire. Grâce à cette circonstance, il réussit, en mai, à annihiler presque complétement les résultats acquis en avril par son rival espagnol. [1] Mais, au cours de son excursion dans les Ligues, il dut néanmoins constater deux faits: à savoir, d'une part, que les Grisons, « bien que plus libres en leurs franchises que les Suisses », [2] ne renouvelleraient pas leur alliance avec la France s'ils n'y étaient incités par ces derniers [3] et, de l'autre, à son grand regret, que les paysans rhétiens, travaillés par l'or étranger, étaient plus qu'à aucune autre époque de leur histoire mûrs pour la guerre civile. [4]

Ce fut à l'instant même où il allait rentrer dans Coire, que Bellièvre apprit le retour dans la haute vallée du Rhin d'Adrien de Verbecq, accompagné d'un autre envoyé de Milan, le comte Jean d'Anguisciola, gouverneur de Côme. Ces deux diplomates arrivaient aux Ligues, porteurs de grosses sommes et prêts à faire « une despence enragée à tous venants ». [5] L'ambassadeur français, en revanche, avait vu, depuis peu, ses maigres ressources prendre fin. [6]

Fort heureusement pour celui-ci, la Ligue des Droitures venait de se déclarer en sa faveur et la Ligue Grise, encore que très « espagnolisée », avait, à son instigation, élu comme *landrichter* ou premier magistrat un pensionnaire du roi, le capitaine Florin (diète de Trons). [7] Restait la Cadée, où Anguisciola, profitant de l'absence de Bellièvre, estimait avoir partie gagnée. Mais le retour de l'ambassadeur français dans la capitale de la Rhétie, le 1er juin, changea la face des choses. Une querelle de préséance survenue entre les deux diplomates, à l'occasion de la procession de la Fête-Dieu, tourna à la confusion du gouverneur de Côme, lequel, « quoique fort accompaigné », dut céder le terrain à son rival. En outre, la diète ayant décidé que l'envoyé du roi Très-Chrétien serait ouï le premier, les deux partis faillirent en venir aux mains et la supériorité numérique de celui de France s'affirma, en cette conjoncture, d'une manière incontestable. Craignant pour sa vie, d'autant que sa tête était mise à prix en Parmesan où il avait fait assassiner le duc Pierre Louis Farnèse (10 septembre 1547), Anguisciola

(1) *Bellièvre au roi.* Coire, 15 mai 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 012* f° 21. cop. — *Le roi et la reine-mère à Bellièvre.* Pagny, 28 mai 1561. f. fr. *16 013* f°s 9. 10. or. — *Bourdin au même.* Dijon, 28 mai. *Ibid.* f° 11. or.

(2) *Relation de l'ambassade, etc.*

(3) *Bellièvre au roi.* Coire, 28 avril

(4) *Relation de l'ambassade, etc.*

(5) *Bellièvre à l'évêque de Limoges.* Coire, 15 mai 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 014* f° 42. min.

(6) *Bellièvre au roi.* Coire, 15 mai. Bibl. Nat. f. fr. *16 012* f° 21.

(7) *Bellièvre à Bourdin.* Coire, 15 mai 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 012* f° 22. cop.: *au roi.* Coire, 25 mai *Ibid.* f° 28.

s'échappa de Coire pendant la nuit et gagna en toute hâte la frontière milanaise. (1)

Le péril espagnol momentanément dissipé, Bellièvre redouta avec raison de s'ensevelir dans son triomphe s'il prolongeait son séjour en Rhétie. Ainsi qu'il l'écrivait au trésorier des Ligues, il avait « plus besoin d'argent que de conseils ». (2) D'ailleurs, il était sans pouvoirs pour traiter, et les ambassadeurs extraordinaires du roi chargés de négocier le « renouvellement » n'avaient point encore quitté la cour. Il prit, en conséquence, congé des Grisons, le 11 juin, et gagna Bade, où se tenait précisément une diète à laquelle il assista avec l'abbé d'Orbais. (3) Mais ce dernier ne se trouvait guère dans une situation financière meilleure que son collègue. A eux deux, ils n'avaient « pas de quoy gresser le poulin ». (4) Le recès de la « journée » générale fut nettement défavorable à la cause française. Les Suisses y affirmèrent, en effet, une fois de plus, leur intention de ne consentir au « renouvellement » qu'après avoir été satisfaits des nombreuses créances et pensions arriérées dont on ne cessait de leur promettre le payement depuis plusieurs années. (5)

Contraints de suivre au plus près leurs instructions et de s'abstenir de toutes nouvelles promesses, les deux diplomates rebroussèrent vers Soleure. Quelques jours plus tard, ils se portaient au devant des ambassadeurs extraordinaires, François de Scepeaux, maréchal de Vieilleville, et Sébastien de l'Aubespine, évêque de Limoges, qu'ils rencontrèrent à Payerne le 13 août. (6) Bellièvre accompagna ses collègues à Fribourg, puis à la diète de Bade du 22 août, à laquelle les Grisons ne se firent pas représenter. Le 1er septembre, enfin, muni des dernières instructions de la cour, ainsi que de quelques fonds que le trésorier des Ligues eut ordre de lui remettre à Zurich, le lieutenant-général de Vermandois se sépara, à Schaffhouse, du maréchal de Vieilleville et de l'évêque de Limoges et reprit le chemin de Coire où il arriva le 6 du même mois. (7)

C'était bien à son corps défendant que Bellièvre acceptait de retourner dans cette haute et froide vallée du Rhin où, suivant son expression, l'on avait « accoustumé d'envoyer ceulx qui ont faict quelque gros peché en leur pays ». (8) Tout contribuait, il est vrai, à augmenter ses inquiétudes quant à

(1) *Relation de l'ambassade, etc.* – *Proposition de Bellievre aux III Ligues Grises.* Coire, 1er juin. Bibl. Nat f. fr. *16 012* f° 26. – *Recès de la diète de Coire.* 5 juin. *Ibid.* f° 27v°. – *Bellièvre au roi* Coire, 9 juin 1564. *Ibid.* f° 23. – *Instruction de P. de Bellièvre pour Grangier de Lyverdis.* Soleure, novembre 1566. f. fr. *16 015* f° 81. – *Bellièvre à la reine-mère.* Soleure, 2 juillet 1567. f. fr. *16 018* f° 86.

(2) *Bellièvre au tresorier Juge* Coire, 29 novembre 1564. Bibl. Nat. f. fr *16 012* f° 91.

(3) *Bellièvre au roi.* Coire, 9 juin 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 012* f° 23. – *Relation de l'ambassade, etc.*

(4) *Bellièvre à S. de l'Aubespine* Bade, 3 juillet 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 022* f° 126. min

(5) Eidg. Absch. IV² 288 *r.* — *Bellièvre à la reine-mère* Bade, 21 juillet 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 012* f° 34; *à S. de l'Aubespine.* même date. f. fr. *16 014* f° 11.

(6) *Relation de l'ambassade, etc.*

(7) *Relation de l'ambassade, etc.*

(8) *Bellièvre à Vieilleville et à S. de l'Aubespine.* Zurich, 2 septembre 1564 Bibl. Nat f. fr. *16 012* f° 11. – *Mémoire-Instruction pour Mrs les marechal de Vieilleville et evêque de Limoges.* Roussillon 2e juillet 1564. f. fr. *6619* f° 82.

l'accueil qui l'y attendait. Le comte d'Anguisciola avait été remplacé par un autre ambassadeur milanais, le maréchal de camp Sancho de Londina, gouverneur d'Asti. Dès lors, tout l'effort de la politique espagnole aux Ligues semblait devoir porter, cette fois encore, sur la Rhétie dont les passages acquéraient de jour en jour une importance plus considérable au point de vue de l'union territoriale des deux branches de la maison d'Autriche.

Au demeurant, étranger à un pays dans lequel il n'avait séjourné que six semaines, Bellièvre ne possédait aucun des avantages qui avaient assuré le succès du négociateur du « renouvellement » de 1549, Jean Jacques de Castion, Sr de Haldenstein près de Coire, très apparenté aux Ligues qu'il considérait comme sa seconde patrie. Tout au contraire, le nouvel ambassadeur ne devait compter que sur lui-même, en butte qu'il était à l'hostilité de son collègue de Soleure, lequel ne se faisait pas faute de prévenir contre lui l'évêque de Limoges et de lui susciter des ennemis à la cour. Sans pouvoirs et sans argent, au milieu d'une nation que le seul « proffict particulier » semblait « mouvoir à contracter alliance », (1) il se voyait obligé à piétiner sur place en attendant la décision des Suisses, avec, en plus, la constante préoccupation de déjouer les intrigues des Espagnols et de retenir dans le service du roi des pensionnaires tout prêts à accepter les propositions de la partie adverse et à « changer de manteau ». (2)

Malgré les pronostics inquiétants qu'il recueillait de toutes parts, Bellièvre remporta au « pittag » de Coire du 10 septembre un succès qui dépassa ses espérances, puisqu'il fit refuser à l'ambassadeur espagnol l'autorisation de visiter les communes, alors que cette faveur lui était accordée à lui-même (3) Cependant les Grisons attendaient avec impatience le trésorier des Ligues. L'arrivée de cet officier de la Couronne, qui fut « le bien venu mieulx peult estre que le plus grand prince de France », contribua à calmer l'effervescence populaire, sur laquelle la peste, dont on signalait, au même temps, l'apparition dans la haute vallée du Rhin, n'avait pas eu de prise. (4)

Vers la fin d'octobre, Bellièvre avait reçu de Fribourg le texte des articles de l'alliance que ses collègues se proposaient de soumettre à l'approbation de la diète. (5) Quelques jours plus tard, élargissant le cercle de son action, il se

(1) *Bellièvre aux ambassadeurs extraordinaires en Suisse.* Coire, 23 novembre 1564. Bibl. Nat. f. fr *16 012* f° 92; *aux mêmes.* Novembre. *Ibid.* f° 86.

(2) *Bellièvre aux ambassadeurs extraordinaires en Suisse.* Coire, 18 septembre 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 012* f° 46; *à S. de l'Aubespine.* Coire, 30 septembre 1564. *Ibid.* f° 51; *à S. de l'Aubespine et Orbais.* Coire, 8 octobre 1564. *Ibid.*

(3) *Relation de l'ambassade, etc.* — *Proposition de Bellièvre aux Ligues Grises.* Coire, septembre 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 012* f° 45. — *Bellièvre à la reine-mère.* Coire, 18 septembre 1564. *Ibid.* f° 46. — *Instructions de Bellièvre à ses émissaires dans les communes.* Coire, 28 septembre 1564. *Ibid.* f° 58.

(4) *Bellièvre à S. de l'Aubespine et Orbais.* Coire, 8 octobre 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 012* f° 54. cop.; *à Vieilleville et S. de l'Aubespine.* Coire, 9 octobre 1564. *Ibid.* f° 63; *aux mêmes.* Coire, 29 octobre. *Ibid.* f° 72.

(5) *Bellièvre aux ambassadeurs extraordinaires en Suisse.* Coire, 29 octobre 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 012* f° 72.

portait à Glaris avec ses truchements et le capitaine Carli, afin d'y combattre l'influence des prédicants zuricois, ennemis déclarés de l'alliance de France et d'accommoder le différend existant entre cet Etat et celui de Schwytz.[1] S'il ne put pousser jusqu'à Schwytz et Unterwalden, du moins se fit-il représenter dans ces deux cantons par des émissaires dévoués.[2] Un « pittag » important se réunissait, en effet, à Coire le 11 novembre, jour de la Saint-Martin d'hiver.[3] Deux ambassadeurs milanais, Londina et Verbecq, accompagnés du secrétaire Ascanio Marse, étaient en route afin d'y assister.[4] Une fois de plus, Bellièvre sut tenir tête à ses adversaires. A force de « caresser les grands et les petits »[5] et d' « amadouer le peuple comme petits enfants »,[6] il obtint des communes qu'elles n'exigeraient pas un traité distinct de celui qui était à la veille de se conclure en Suisse.[7] Mais, comme il était sans nouvelles de ses collègues, il ne jugea pas à propos de pousser plus loin son succès. On se compta sur l'ajournement *sine die* d'une diète générale qui eût constitué l'ambassadeur en frais inutiles.[8] Deux Ligues unanimes et les deux tiers de la troisième (Cadée) donnèrent raison à Bellièvre.[9]

Cependant les négociations du « renouvellement » avançaient en Helvétie, où Vieilleville et Sébastien de l'Aubespine étaient à la veille de signer le traité d'alliance. Le lieutenant-général de Vermandois n'attendait plus que sa « commission » pour enlever un vote décisif. Elle lui parvint — datée de Marseille, le 13 novembre — vers la fin du mois.[10] Tout aussitôt, il fit convoquer à Coire, pour le 29 novembre, un « pittag » au cours duquel les

---

(1) *Instructions pour Grégoire Carli, envoyé à Glaris.* 4 septembre 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 014* fº 87. — *Bellièvre à S. de l'Aubespine.* Wesen, 10 novembre 1564. f. fr *16 012* fº 77; *au roi.* Coire, 15 novembre. *Ibid.* fº 81. — *Mémoire remis à Carli allant à Glaris* (décembre). *Ibid.* fº 105. — *J. Tschudy à Bellièvre.* Glaris, 10 décembre 1564. *Ibid.* cop.

(2) *Bellièvre aux ambassadeurs extraordinaires en Suisse.* Coire, 23 novembre 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 012* fº 92.

(3) *Bellièvre à S. de l'Aubespine.* 10 novembre 1564; *au roi.* Coire, 15 novembre 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 012* fº 81; *aux ambassadeurs extraordinaires en Suisse.* Coire, 23 novembre 1564. *Ibid.* fº 92.

(4) *Bellièvre à la reine-mère.* Coire, 29 novembre 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 012* fº 89. Coire, 5 décembre. *Ibid.* fº 97. — *Projet de capitulation hispano-grisonne* 1564. *Ibid.* fº 164. — « Et vous prions... ne souffrir rien de ce beau maistre de camp ne d'Ascanio qui est un saffranier. » *Vieilleville et S. de l'Aubespine à Bellièvre.* Fribourg, 30 novembre 1564. f. fr. *16 013* fº 88. or; *à B. Bochetel.* même date. *500* Colb 392 fº 239. — *Instruction de P. de Bellièvre pour G. de Lyverdis.* Novembre 1566. f. fr. *16 015* fº 81.

(5) *Bellièvre à Vieilleville.* Wesen, 10 novembre 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 012* fº 81.

(6) *Bellièvre aux ambassadeurs extraordinaires en Suisse.* Coire, 23 novembre 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 012* fº 92.

(7) *Bellièvre au roi.* Coire, 15 novembre 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 012* fº 81. — *Proposition de Bellièvre aux III Ligues.* Coire, 1er décembre 1564. *Ibid.* fº 100. — *Recès du « pittag » de Coire.* 1er décembre 1564. *Ibid.* fº 101. — *Bellièvre à la reine-mère.* Coire, 5 décembre. *Ibid.* fº 97.

(8) *Bellièvre à la reine-mère.* Coire. 18 septembre 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 012* fº 46; *à Vieilleville et S. de l'Aubespine.* même date. *Ibid.* fº 47. — *Les ambassadeurs en Suisse à Bellièvre.* Fribourg, 28 septembre 1564. f. fr. *16 013* fº 41.

(9) *Bellièvre aux ambassadeurs extraordinaires en Suisse.* Coire, 9 octobre 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 012* fº 63; *aux mêmes.* Coire, 29 octobre 1564. *Ibid.* fº 72; *à S. de l'Aubespine.* 29 octobre. f. fr. *16 014* fº 19; *aux ambassadeurs extraordinaires en Suisse.* Coire, 23 novembre 1564. f. fr. *16 012* fº 92.

(10) *Bellièvre à la reine-mère.* Coire, 29 novembre 1564. Bibl Nat. f. fr. *16 012* fº 89; *aux ambassadeurs extraordinaires en Suisse.* même date. *Ibid.* fº 90. — *Les ambassadeurs extraordinaires à Bellièvre.* Fribourg, 30 novembre 1564. f. fr. *16 013* fº 88.

Espagnols tentèrent un suprême effort pour assurer, dans l'avenir, l'ouverture des passages entre le Tyrol et le Milanais. Ce fut une lutte à coups de surenchères. Mais le dernier mot demeura à l'ambassadeur français, car il fit interdire aux représentants du roi Catholique l'accès des communes et obtint la promesse que les Grisons accéderaient, en principe, au renouvellement de l'alliance. (1)

Au moment où, vers la fin de décembre, Vieilleville et Sébastien de l'Aubespine quittèrent la Suisse, leur mission terminée, l'acquiescement des III Ligues au nouveau traité, bien que probable, n'était cependant pas définitif. Il eût fallu une forte somme — 25 000 livres environ, — pour parachever l'œuvre. (2) Or, l'on trouvait à la cour « le marché des Grisons bien cher et triple du passé », (3) et les deux ambassadeurs extraordinaires, partageant cette opinion, ne faisaient rien pour hâter la délivrance du collègue qu'ils abandonnaient à son malheureux sort dans la haute vallée du Rhin. (4)

Réduit aux abois, Bellièvre eût été en droit, semble-t-il, de se demander si c'étaient bien les affaires du roi ou les siennes propres qu'il faisait en Rhétie. « Si je trouvois argent à cinquante pour cent, — écrivait-il le 21 décembre — je le prendrois », et plus loin : « Noz fascheux adversaires... font une despence enraigée » (5) et feront « plus de mal avec ung solz que l'on ne pourra faire de bien avec ung escu ». (6)

Loin de désarmer, en effet, le gouverneur de Milan était décidé à mettre tout en œuvre pour obtenir que le duché fût « réservé » dans le traité franco-grison. Or, si cette clause de « réservation » eût été admise, le roi Très-Chrétien aurait perdu tout le bénéfice des capitulations qu'il était sur le point de signer. (7) Dès lors, il paraissait d'autant plus fondé à demander aux trois Ligues d'écarter les propositions espagnoles, que lui-même avait solennellement renoncé aux prétentions de sa maison sur le Milanais. (8)

Dans cette lutte pour la possession des passages alpestres, chaque parti se servait des armes à sa portée, qu'elles fussent, ou non, de bonne guerre. C'est ainsi que, dans l'espoir de provoquer une sédition qui eût servi leurs

(1) *Bellièvre aux ambassadeurs extraordinaires en Suisse.* Coire, 29 novembre 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 012* f° 90.

(2) *Bellièvre à S. de l'Aubespine.* Coire, 15 novembre 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 012* f° 83v°; *aux mêmes.* Coire, 13 décembre 1564. *Ibid.* f° 106.

(3) *Estat abregé de la despense extraordinaire faicte au pays des Grisons pour le renouvellement de l'alliance depuis le 10e jour de septembre 1564 jusques au 12e jour d'avril 1565* (21941 L. tz 35 d.). Bibl. Nat. f. fr. *16 014* f° 115. — *S. de l'Aubespine à Bellièvre.* Bayonne, 24 juin 1565. f. fr. *16 013* f° 164.

(4) *Bellièvre à S. de l'Aubespine et Orbais.* Coire, 8 octobre 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 012* f° 54. — *S. de l'Aubespine à Bellièvre.* Fribourg, 12 décembre 1564. f. fr. *16 018* f° 98. — *Vieilleville et S. de l'Aubespine à Bellièvre.* Fribourg, 18 décembre 1564. *Ibid.* f° 92. or. — *Bellièvre à Vieilleville et S. de l'Aubespine.* Coire, 4 janvier 1565. f. fr. *16 014* f° 29. min

(5) *Bellièvre aux ambassadeurs extraordinaires en Suisse.* Coire, 21 décembre 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 012* f° 109. — *Promesse faite par Mr de Bellièvre aux Srs Stocker et Lochmann pour la somme de 25 000 L. tz qui luy fust prestée soubz sa simple promesse* (1565). *Ibid.* f° 161.

(6) *Bellièvre à la reine-mère.* Coire, 5 décembre 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 012* f° 97.

(7) *Le roi à Bellièvre.* Lyon, 16 juin 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 018* f° 15.

(8) *Bellièvre à la reine-mère.* Coire, 10 décembre 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 014* f° 21.

intérêts, et d'ameuter les paysans contre les patriciens, les Espagnols avaient divulgué dans toutes les communes les noms des pensionnaires de France, ainsi que l'état, tenu secret jusqu'alors, des sommes servies annuellement par le roi Très-Chrétien à ses partisans aux Ligues.(1) Les conséquences de cette manœuvre ne s'étaient pas fait attendre. Dès le commencement de janvier **1565,** Bellièvre, très inquiet sur l'issue de sa négociation, avouait ne pouvoir plus « rien obtenir que à vive force et qu'il ne y ait batterie ».(2) Dans chaque camp, « plus de quarante hommes à cheval avec argent » parcouraient le pays, achetant d'autant plus de voix que toutes étaient à vendre.(3)

Et cependant, malgré les avantages commerciaux offerts aux Grisons par le gouverneur de Milan, Bellièvre conservait encore, à cette époque, un avantage marqué sur ses compétiteurs. Les trois Ligues venaient même, grâce à ses efforts, de renoncer à la décision prise antérieurement par elles d'exiger le payement des pensions arriérées avant que de consentir au renouvellement de l'alliance.(4) Mais les adversaires de celle-ci ne se tenaient point pour battus. Au « pittag » tenu à Coire, en janvier, les trois ambassadeurs milanais tentèrent en vain d'entraver, une fois de plus, la marche des négociations. Débouté de sa demande de visiter les communes, Londina, appuyé sur la faction de Salis, se passa de cette autorisation et bientôt la Ligue Grise, gagnée par ses promesses, se sépara des deux autres dont la majorité demeurait favorable à la France.(5)

Au total, cette défection, pour regrettable qu'elle fût, n'était pas un obstacle au « renouvellement » puisque, d'après la constitution grisonne, le vote de deux Ligues, en matière de politique étrangère, entraînait l'adhésion forcée de la troisième. Mais, en passant outre à l'opposition de la plus puissante des trois républiques rhétiennes, Bellièvre courait le risque de perdre à jamais tout crédit auprès d'elle. Aussi tourna-t-il la difficulté en faisant décider par le « Bundestag », (6) réuni à Coire à la mi-janvier, que le vote sur l'acceptation de l'alliance de France serait acquis à la majorité des voix de *toutes* les communes, sans tenir compte du résultat particulier dans chacune des trois Ligues. Le succès de cette combinaison fut aussi complet que possible. A la majorité de treize suffrages, la diète générale donna son adhésion au traité conclu à Fribourg, le 7 décembre, par le maréchal de Vieilleville et l'évêque de Limoges.(7)

(1) *Bellièvre aux ambassadeurs extraordinaires en Suisse.* Coire, novembre 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 012* f° 86.

(2) *Bellièvre à S. de l'Aubespine et Orbais.* Coire, 8 octobre 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 012* f° 54; *au roi.* Coire, 18 janvier 1565. *Ibid.* f° 116.

(3) *Bellièvre aux ambassadeurs extraordinaires en Suisse.* Coire, 27 décembre 1564. Bibl. Nat. f. fr. *6619* f° 102.

(4) *Bellièvre au roi.* Coire, 18 janvier 1565. Bibl. Nat. f. fr. *16 012* f° 116.

(5) *Bellièvre aux ambassadeurs extraordinaires en Suisse.* Coire, 4 janvier 1565. Bibl. Nat. f. fr. *16 014* f° 29. — *Bellièvre au roi.* Coire, 18 janvier.

(6) Diète générale des III Ligues.

(7) *Bellièvre au roi.* Coire, 18 janvier 1565. Bibl. Nat. f. fr. *16 012* f° 116.

Les cantons avaient aidé, dans une certaine mesure, au succès de Bellièvre en appuyant ses propositions auprès de la république de Rhétie. (1) Des députés suisses, porteurs de l'instrument du traité, furent dépêchés aux Grisons afin d'y faire apposer les sceaux des trois Ligues, mais ils n'obtinrent gain de cause qu'après que l'ambassadeur eût, contrairement aux intentions de la cour, accordé aux communes et aux particuliers de nouvelles concessions. (2) Il convient d'ajouter qu'elles lui furent arrachées de vive force par les « villains », lesquels « se meirent à rompre la porte » de sa chambre et, « le bonnet à la main », lui dictèrent en quelque sorte leurs volontés. (3)

Aussi bien la liberté confinait à l'anarchie dans la haute vallée du Rhin et le gouvernement se déclarait impuissant à réprimer de pareils excès. Retiré avec ses partisans à Thusis, d'où il avait adressé au *Bundestag* une protestation virulente contre l'alliance de France, Londina ne quitta pas la Rhétie sans avoir vu les populations des deux Engadines et du Val Bregaglia se soulever avec l'intention de marcher sur Coire. (4)

Prévenu du péril qui le menaçait, Bellièvre appela à son aide les Suisses. Quatre députés de cette nation parcoururent les vallées grisonnes, vers le milieu de février, mais ils furent si mal accueillis par les opposants qu'ils regagnèrent Bade en toute hâte. (5)

Sur ces entrefaites, l'ambassadeur de France s'était retiré à Mayenfeld, aux frontières de l'Helvétie. Il s'apprêtait à passer plus outre lorsqu'il reçut de la cour l'ordre de rejoindre son poste à Coire que les séditieux, gênés dans leurs communications par les neiges, renonçaient, pour l'instant, à assiéger. (6)

La diète helvétique n'attendait que la cessation des troubles en Rhétie pour y dépêcher de nouveaux députés. Ces derniers, après avoir assisté aux « pittags » de Coire des 1er et 20 mars, ainsi qu'à une autre diète dans la Ligue Grise, prirent part aux délibérations du *Bundestag* de Davos

(1) *Vieilleville, S. de l'Aubespine et Orbais à Bellievre.* Fribourg, 28 septembre 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 013* f° 41. — *S. de l'Aubespine à Bellievre.* Fribourg, 12 décembre 1564. *Ibid.* f° 98. or; Fribourg, 19 et 28 décembre 1564. *Ibid.* f°s 64, 102. or. — *Bellièvre au roi.* Coire, 18 janvier, 9 février 1565. f. fr. *16 012* f°s 116, 128.

(2) *Bellièvre au roi.* Coire, 18 janvier 1565. Bibl. Nat. f. fr. *16 012* f° 116. — *Le roi à Bellièvre.* Toulouse, 10 février 1565. f. fr. *16 013* f° 116. — *Bellièvre au roi.* Coire, 9 février 1565. f. fr. *16 012* f° 128. — *Relation de l'ambassade, etc.*

(3) *Bellièvre à Morvillier.* Coire, 8 février 1565. Bibl. Nat. f. fr. *16 014* f° 32.

(4) *Protestation envoyée par S. de Londina aux Ligues Grises.* Thusis, 21 janvier 1565. Bibl. Nat. f. fr. *16 012* f° 122. — *Londina aux Ligues Grises.* Asti, 18 février 1565. f. fr. *16 014* f° 43. — *Bellièvre au roi.* Coire, 9 février 1565. f. fr. *16 012* f° 128.

(5) *Bellièvre au roi.* Coire, 9 février 1565. Bibl. Nat. f. fr. *16 012* f° 128; *au roi.* Mayenfeld, 13 février. *Ibid.* f° 129.

(6) *Relation de l'ambassade, etc.* — *Copia de la lettera mandata alli Sri de le tre Lighe nel pitag tenuto alli VI februario 1565 in Coyra.* Bibl. Nat. f. fr. *16 014* f° 42. — *Bellièvre à Bochetel.* Coire, 20 février 1565. f. fr. *16 012* f° 132. — *La reine-mère à Bellièvre.* Toulouse, 6 mars 1565. f. fr. *16 013* f° 122. — *Bellièvre à S. de l'Aubespine.* Coire, 13 mars 1565. f. fr. *16 014* f° 36. — *Bellièvre aux communes de la Basse-Engadine.* Mars 1565. f. fr. *16 012* f° 136v°.

(26—29 mars), dans lequel l'alliance française fut confirmée et acceptée par la majorité des trois Ligues.(1)

Le moment semblait venu pour Bellièvre de sortir « de ce meschant passaige » où, « en dix mois », il pensait « avoir perdu plus de dix ans » de sa vie. Un ordre de la cour en décida autrement. Quittant son gouvernement de Côme, Anguisciola s'était rendu à Zurich et à Glaris et y intriguait pour faire ouvrir à son maître les routes alpestres de la Suisse orientale.(2) Bellièvre reçut la mission de surveiller ces menées. Il devait, en outre, présider à la distribution aux Grisons d'une pension générale et organiser le départ des ambassadeurs des trois Ligues chargés, conjointement avec leurs confédérés suisses, d'assister à la solennisation de l'alliance à Mont-de-Marsan.(3)

Ce ne fut qu'après avoir assuré la tranquillité dans la haute vallée du Rhin, un instant troublée par un commencement de sédition dans les Dix Droitures, que Bellièvre fut en mesure de passer en Helvétie (commencement de juin).(4) Il n'y rencontra guère que des ennemis, tel Anguisciola qui poursuivait à Berne et à Zurich les mêmes desseins qu'à Coire,(5) puis, et surtout, son collègue, l'abbé d'Orbais, dont les procédés à son égard lui avaient « faict souffrir plus de mal et de regrect que tous » ses « adversaires ensemble ».(6) Malgré l'hostilité non déguisée de ce dernier et l'avis contraire de la cour mal renseignée, il parvint à emprunter en Suisse l'argent nécessaire au payement des pensions grisonnes.(7)

De retour à Coire, le 11 août, l'ambassadeur français s'acquitta sans désemparer de la tâche ingrate de « payeur » des deniers du roi et rendit ainsi inutile le voyage que fit en Rhétie, vers cette époque, un nouvel envoyé de Milan, le sénateur Molina.(8)

---

(1) *Recès de la diète de Coire.* 1/11 mars 1565. Bibl. Nat. f. fr. *16 012* f° 134. — *Relation de l'ambassade, etc.* — *Bellièvre à la reine-mère.* Coire, 20 mars 1565. Bibl. Nat. f. fr. *16 014* f° 38. — Eidg. Absch. IV² 309 (n° 243), 310 c, 314, 315. — C. von Moor. Geschichte von Currätien (1874) II 173 sqq.

(2) *Bellièvre à S. de l'Aubespine* Coire, 15 mai 1565. Bibl. Nat. f. fr. *16 012* f° 149. — *Bellièvre à la reine-mère.* Zurich, 22 juin 1565. f. fr. *16 014* f° 54.

(3) *Bellièvre au roi.* Davos, 1er avril 1565. Bibl. Nat. f. fr. *16 012* f° 137. — *Le roi et la reine-mère à Bellièvre.* Toulouse, 5 avril 1565. f. fr. *16 018* f° 133. or; f. fr. *16 012* f° 143. — *Bellièvre à la reine-mère.* Coire, 15 mai 1565. *Ibid.* f° 149. — *Délibération du conseil royal.* 5 mai et 15 juin 1565. f. fr. *17 832.* — *Bellièvre à S. de l'Aubespine.* Coire, 15 mai 1565. f. fr. *16 012* f° 149; *au même.* Coire, 27 mai *Ibid.* f° 151. — *La reine-mère à Bellièvre.* Bayonne, 4 juin 1565. f. fr. *16 013* f° 149. — *Le roi au même.* Bayonne, 15 juin. *Ibid.* f° 154 — *Mémoire de P. de Bellièvre pour Balthazar de Cressier.* Coire, 25 mai 1565. f. fr. *16 014* f° 25.

(4) *Bellièvre à la reine-mère.* Coire, 17 mai 1565. Bibl. Nat. f. fr. *16 012* f° 149; Coire, 5 juin 1565. *Ibid.* f° 152.

(5) *Bellièvre à la reine-mère.* Zurich, 22 juin 1565. Bibl. Nat. f. fr. *16 014* f° 54; *à S. de l'Aubespine.* Zurich, 25 juillet 1565. *Ibid.* f° 63.

(6) *Bellièvre à S. de l'Aubespine.* Zurich, juillet 1565. Bibl. Nat. f. fr. *16 012* f° 157v°. — *Bellièvre à Orbais.* Coire, 12 août et 5 septembre 1565. f. fr. *16 014* f°s 72, 77. or.

(7) *Bellièvre au roi.* Bade, 10 juillet 1565. Bibl. Nat. f. fr. *16 012* f° 157; *à Villeparisis.* Bade, 14 juillet 1565. f. fr. *16 014* f° 60; *à S. de l'Aubespine.* Zurich, 25 juillet 1565. *Ibid.* f° 63; *à la reine-mère.* Zurich, 28 juillet 1565. *Ibid.* f° 68. — *S. de l'Aubespine à Bellièvre.* Nérac, 21 août. *Bourdin au même.* 21 août 1565. f. fr. *16 013* f°s 177, 185.

(8) *Bellièvre au roi.* Zurich, 28 juillet 1565. Bibl. Nat. f. fr. *16 012* f° 160; *au roi.* Coire, 11 août; *à la reine-mère.* 1er octobre 1565. *Ibid.* f°s 166v°, 171. cop.

Dès lors, rien ne s'opposait plus au départ de Bellièvre. Après avoir confié la surveillance des intérêts de la Couronne à Coire au truchement Balthazar de Cressier et s'être assuré que les cantons primitifs, eux aussi, ne les perdraient pas de vue,[1] le futur chancelier de France prit congé des trois Ligues au commencement d'octobre et rejoignit la cour au Plessis-les-Tours, le 29 du mois suivant.[2]

PIERRE DE GRANTRYE

Ambassadeur ordinaire

Avril 1566—Mai 1573

Instruction: Paris, avril 1566

Rappels de créance:
- Paris, 23 décembre 1566[3]
- Paris, 25 mai 1567[4]
- La Rochette, 30 août 1568[5]
- Paris, 11 novembre 1572[6]

Ce fut à la puissante influence de son oncle, Sébastien de l'Aubespine, que le Sr de Grantrye dut sa nomination au poste de Coire. Désigné, dès le milieu de mars **1566**,[7] pour occuper cette charge, il rejoignit à Soleure, vers le commencement de mai, Pomponne de Bellièvre, à qui le roi et l'évêque de Limoges l'avaient particulièrement recommandé,[8] séjourna quelques semaines auprès de cet ancien ambassadeur en Rhétie et, le 22 du même mois, se mit en route pour la haute vallée du Rhin, muni des sommes destinées au payement des pensions générales des Grisons, ainsi que d'un mémoire fort détaillé sur les mœurs et usages du pays dans lequel il allait être appelé à négocier.[9]

A son passage à Zurich, le Sr de Grantrye avait appris l'arrivée dans cette ville des envoyés espagnols dont le représentant de la Couronne en Helvétie s'apprêtait à déjouer les intrigues.[10] Il atteignit enfin Coire, où

(1) *Bellièvre aux cinq cantons.* Coire, 30 septembre 1565. Bibl. Nat. f. fr. *16 012* f° 171. cop.; *au roi.* Coire, 1er octobre 1565. *Ibid.* f° 170. cop.

(2) *Relation de l'ambassade aux Grisons. — Relation de l'ambassade de Bellièvre en Suisse* 1566. Bibl. Nat. f. fr. *16 012* f° 186.

(3) *Le roi aux Ligues Grises.* Bibl. Nat f. fr. *16 016* f° 286. cop.

(4) *Le roi aux Ligues Grises.* Bibl. Nat. f. fr. *16 018* f° 200. cop.

(5) *Le roi aux Ligues Grises.* Bibl. Nat. f. fr. *16 019* f° 76. cop.

(6) *Le roi aux Ligues Grises.* Bibl. Nat. f. fr. *15 902* cop. (à la date).

(7) *S. de l'Aubespine à Bellièvre.* Moulins, 19 mars. Bibl. Nat. f. fr. *16 016* f° 43. — *La reine-mère au même.* Moulins, 21 mars. *Ibid.* f° 31. — *Bellièvre au roi.* Soleure, 2 avril 1566. f. fr. *16 015* f° 11.

(8) *Bellièvre au roi.* Soleure, 7 mai 1566. Bibl. Nat. f. fr. *16 015* f° 15. — *Le roi à Bellièvre.* La Guierche, 10 avril 1566. f. fr. *16 016* f° 62.

(9) *Bellièvre au roi et à la reine-mère.* Soleure, 15 et 23 mai 1566. Bibl. Nat. f. fr. *16 015* fos 32, 33. — *Mémoire pour l'ambassade des Grisons.* 1566. *Ibid.* f° 120.

(10) *La reine-mère à Bellièvre.* Saint-Maur-des-Fossés, 7 juin 1566. Bibl. Nat. f. fr. *16 016* f° 139.

l'*intérim* de l'ambassade était géré, depuis huit mois, par Balthazar de Cressier, l'un des secrétaires-truchements de Sa Majesté aux Ligues.

Fort jaloux des Suisses, les Grisons ne cessaient, depuis le départ de Pomponne de Bellièvre, de réclamer la présence chez eux d'un ambassadeur français, ne fût-ce que pour bien établir qu'ils n'étaient « point les varlets » de leurs confédérés. (1) Grantrye dut, sans doute, à cette circonstance l'accueil favorable qu'il reçut du « pittag » réuni à Coire, au commencement de juin, en vue de trancher le différend soulevé par la vacance du siège épiscopal de cette ville que se disputaient Barthélemy de Salis, archiprêtre de Sondrio, plutôt acquis au parti français, et Béat de Porta, suspect d'attachement à l'Espagne. (2) Ce dernier, avec lequel le nouvel ambassadeur devait, dans la suite, entretenir de fort mauvais rapports, finit par être élu. (3) Toutefois, son succès ne fut pas considéré à la cour comme un échec pour la politique du roi, (4) tandis, en revanche, que la prétention subite élevée par la Ligue Grise de n'être payée de ses pensions qu'en « écus au soleil », donna, dès le début, quelque atteinte au prestige du Sr de Grantrye accusé d'avoir, grâce à une démarche imprudente, prêté le flanc à ces revendications. (5)

On ne doutait pas, dans le sein du conseil royal, que le rétablissement du poste de Coire ne permît à Sa Majesté d'être renseignée de première main sur « beaucoup de particularités de Milan et comté de Tyrol » où se faisaient « les principales levées des lansquenets ». (6) Mais cette attente fut déçue. Dès le commencement de juillet, en effet, Grantrye, fuyant la peste qui sévissait, de jour en jour avec plus d'intensité, dans les vallées alpines, rejoignait son collègue Bellièvre à la diète de Bade (7) et, celle-ci terminée, s'installait dans un village du pays zuricois, où les nouvelles « de Hongrye et du Turc » lui parvenaient plus nombreuses et plus détaillées que celles de la Valteline et de la Lombardie. (8)

Lorsque Grantrye regagna la haute vallée du Rhin, à la fin de novembre 1566, (9) ce fut pour fixer sa résidence — à l'abri de la contagion — entre Coire et Mayenfeld, au château de Haldenstein, jadis séjour favori de l'un de ses prédécesseurs, Jean Jacques de Castion. Introduit devant le « pittag » tenu dans la capitale de la Rhétie en janvier **1567**, il demanda et obtint sans

(1) *Grantrye à Bellièvre.* Haldenstein, 1er avril 1570. Bibl. Nat. f. fr. *16 023* f° 77. — *Bellièvre au roi.* Soleure, 2 avril 1566. f. fr. *16 015* f° 11. — « Monsieur de Grantrie s'achemyne au pais des Grizons, où ilz veullent avoir un ambassadeur ordinairement resident. » f. fr. *16 012* f° 196.

(2) *Bellièvre à la reine-mere.* Soleure, 3 juin 1566. Bibl. Nat. f fr. *16 015* f° 44.

(3) Eidg. Absch. IV² 336–337.

(4) *Le roi et la reine-mère à Grantrye.* Saint-Maur, 24 juin; Paris, 11 décembre 1566. Bibl. Nat. f. fr. *16 016* f° 151.

(5) *Bourdin à Bellièvre* Saint-Maur-des-Fossés, 24 et 30 juin 1566. Bibl. Nat. f. fr. *16 016* f°s 149, 153.

(6) *Bellièvre à la reine-mère.* Soleure, 2 avril 1566. Bibl. Nat. f. fr. *16 015* f° 13.

(7) *Bellièvre à la reine-mere.* Bade, 10 juillet 1566. Bibl. Nat. f. fr. *16 015* f° 54

(8) *Grantrye à la reine-mère.* Erlibach, 30 septembre; à *Bellièvre.* Erlibach, 5 octobre 1566. Bibl. Nat. Clairt *355* f° 6131; f. fr. *16 016* f° 240; à *la reine-mère.* Dænikon, 6 octobre; Erlibach, 15 octobre et 1er novembre 1566. Clairt *355* f°s 6147; 6151; 6163. — *Le roi à Grantrye.* Paris, 11 décembre 1566. Bibl. Nat. f. fr. *16 015* f° 151.

(9) *Le roi à Bellièvre.* Paris, 23 décembre 1566. Bibl. Nat. f. fr. *16 016* f° 284.

trop de difficultés, pour le roi, les trois enseignes attribuées aux Grisons dans la répartition de la levée de 6000 hommes que Bellièvre organisait en Helvétie (1) et, pour la reine-mère, « une année de plus, oultre les sept contenues au traicté de Fribourg », (2) résolution conforme à celle que venaient de prendre les députés suisses réunis à Soleure. Au même temps, de sévères défenses étaient faites aux particuliers des trois Ligues de s'enrôler à un service autre que celui de Sa Majesté Très-Chrétienne. (3)

Cependant l'émotion provoquée aux Ligues de Suisse par les armements espagnols en Milanais et les préparatifs du voyage du duc d'Albe, d'Italie en Flandre, était partagée par les Ligues Grises. Celles-ci armaient en conséquence, bien décidées à résister par la force à toute tentative de passage des troupes du roi Catholique par la Valteline. (4) De ce fait, Grantrye put craindre, un instant, que le départ des trois compagnies grisonnes fût remis en question, mais tel était l'attrait du service français que les capitaines présentèrent leurs hommes à la première « monstre » à Chalon, quelques jours seulement après les Suisses. (5)

Jusqu'à ce moment-là, le nouvel ambassadeur n'avait pas eu trop à se plaindre du résultat de ses négociations. Partant, il n'estimait point encore que « gouverner ces gens ... et une pannerée de raz » fût « tout ung ». (6) Mais il ne tarda pas à déchanter. Le « pittag » de Coire des 1er et 2 novembre, auquel il assista, témoigna à son égard d'une hostilité marquée. N'avait-il pas, en effet, attenté à la souveraineté des communes, en envoyant en France, sans attendre la décision de ces dernières, trois enseignes « de renfort » ? (7) Au fond, cette attitude nouvelle des Grisons provenait de leur dépit de voir l'article du traité de décembre 1564 demeurer lettre morte, qui leur promettait un « régiment à part » toutes les fois que le roi lèverait plus de six mille Suisses.

Avec de l'argent ou, à son défaut, de l'adresse, Grantrye aurait eu raison de ce mécontentement naissant. Mais ses ressources pécuniaires étaient épuisées

---

(1) *Le roi aux Ligues Grises.* Paris, 23 décembre 1566. Bibl. Nat. f. fr. *16 016* f° 286. — *Grantrye au roi.* Haldenstein, 18 janvier 1567. f. fr. *23 193* f° 12. — *Recès du pittag de Coire.* 13 janvier 1567. f. fr. *16 018* f° 189. — *Resolution de la journée tenue par les depputés des trois ligues grises en la ville de Coire, le second jour de febvrier* 1567. f. fr. *23 193* f° 78.

(2) *Bellièvre à la reine-mère.* Soleure, 9 janvier 1567. Bibl. Nat. f. fr. *16 018* f° 13. — *La reine-mère à Bellièvre.* Paris, 25 janvier 1567. f. fr. *16 017* f° 17. — *Grantrye à la reine-mère.* Haldenstein, 18 janvier 1567. f. fr. *23 193* f° 18. — *La reine-mère à Grantrye.* Mars 1567. *Ibid.* f° 91.

(3) *Grantrye au roi.* Haldenstein, 4 février 1567. Bibl. Nat. f. fr. *23 193* f° 83. — *La reine-mère à Grantrye.* le ... mars 1567. *Ibid.* f° 91.

(4) *Grantrye au roi et à la reine-mère.* Haldenstein, 9 mars 1567. Bibl. Nat. f. fr. *23 193* f°s 184, 186.

(5) *Grantrye au roi.* Haldenstein, 30 mars 1567. Bibl. Nat. f. fr. *23 193* f° 454; *à Vigier et B. de Cressier.* Haldenstein, 31 mars. f. fr. *15 902* f° 473; *à Bellièvre.* Haldenstein, 24 juillet 1567. f. fr. *16 018.* — *Bellièvre à la reine-mère.* Soleure, 3 octobre, 11 novembre 1567. *Ibid.* f°s 166, 169. — *Ordonnance au commis de Mr Molle pour porter aux Grisons la somme de IXC L. tz pour l'advance des cappitaines grisons.* Soleure, 10 juillet 1567. *Ibid.* f° 210.

(6) *Grantrye à Bellièvre.* Haldenstein, 28 décembre 1572. Bibl. Nat. f. fr. *15 902.*

(7) *Proposition de Grantrye devant le pittag de Coire.* 1er novembre. Bibl. Nat. f. fr. *16 018* f° 233. — *Abscheid du pittag.* Coire, 2 novembre 1567. *Ibid.* f° 227.

et celles de sa diplomatie fort insuffisantes. D'un caractère violent, très intempérant de langage, ne souffrant aucune contradiction et usant de trop de libertés avec son entourage, (1) malgré les conseils de Bellièvre qui l'eût voulu « un peu plus tardif à respondre et plus prompt à escouter », (2) Grantrye apportait, dans ses rapports avec les particuliers des Ligues Grises, cette raideur qui avait si mal réussi en Suisse à l'abbé d'Orbais. Ce n'était certes pas le moyen de se concilier les sympathies de gens « lesquelz, si seulement « vous n'aurez osté le bonnet le premier, diront que vous leur avez faict une « grosse injure ». (3) Aussi, protestants et catholiques le prirent-ils assez vite en aversion. Aux yeux des premiers, il ne favorisait guère de ses largesses que les ennemis du roi, et sa présence dans la haute vallée du Rhin affaiblissait plutôt qu'elle ne fortifiait le parti français. (4) Il convient à ce propos de reconnaître que le ton de la lettre adressée par lui, le 26 juin **1568,** aux autorités de Coire, qui hésitaient à lui donner satisfaction sur une question de minime importance justifie, en quelque manière, ces reproches. Elle se termine, en effet, par ces mots: « Ainsy que vous desnyez justice, justice vous sera desnyée », menace accompagnée d'une véritable sommation par laquelle il exigeait une réponse dans les vingt-quatre heures. (5) Quant aux catholiques, outre qu'ils avaient conçu « quelque sinistre oppinion de luy pour le faict de la religion, pour avoir tousjours conversé avec les Lutheriens », (6) ils lui tenaient rigueur, tant à l'occasion de ses démêlés avec le nouvel évêque de Coire qu'en raison de ses relations suspectes avec un certain docteur Flavio, « medecin napolitain », alchimiste de profession, réfugié aux Ligues Grises pour cause d'hérésie manifeste et qu'il avait recueilli auprès de lui, bien qu'on le soupçonnât d'être un espion espagnol. (7)

Un mois de séjour en Suisse, où il se porta le 27 juin 1568 et assista, avec Bellièvre, à une diète à Bade, ne rendit pas à Grantrye les sympathies

(1) *Bellièvre à Grantrye.* Soleure, le... janvier 1567. Bibl. Nat. f. fr. *16 018* f° 5. — *Grantrye à Vogel.* Haldenstein, 19 février 1567. *Ibid.* f° 194.

(2) *Bellièvre à [Cl. de l'Aubespine]* 1567. Bibl. Nat. f. fr. *16 018* f° 6.

(3) *Bellièvre à Grantrye.* Soleure, 24 juillet 1567. Bibl. Nat. f. fr. *16 018.*

(4) *Lettre écrite à Bellièvre par quelques particuliers grisons.* 20 juin 1568. Bibl. Nat f. fr. *16 019* f° 79. — *C. Planta à Bellièvre.* Fideris, 2 octobre 1568. *Ibid.* f° 165. — *S. de l'Aubespine à Bellièvre.* 15 décembre 1568. *Ibid.* f° 211.

(5) *Grantrye à la ville de Coire.* Haldenstein, 26 juin 1568. Bibl. Nat. f. fr. *16 019* f° 89.

(6) *B. de Cressier à Bellièvre.* Soleure, 11 novembre 1571. Bibl. Nat. f. fr. *15 901* f° 346.

(7) *Réponse de Grantrye aux cantons catholiques* (1567). Bibl Nat. f. fr. *16 018* f° 246. — *Bellièvre à Grantrye* Janvier 1567. *Ibid.* f° 5. — *Grantrye à Vogel* Haldenstein, 19 février 1567. *Ibid* f° 194. — *Grantrye aux cantons catholiques.* Haldenstein, 6 février 1569. f. fr. *16 022* f° 238 — « Unnd hatt der vorgemelt Granrüs ein Doctor by Im gechatt in den Pünthen, welcher in die Alchemey gelertt hatt, welcher sich mitt hilff der vorgemelten Herren einer seltzame schanthliche unnd unerhörtte Kunst und Ketzerey hatt underwunden, unnd hatt ein Mans Bildt auss wachs gemacht, denselbigen hatt er mit saltzamer Rüstung, als mitt zügle Zäpptle meisselln unnd andere Kertzer stuck geplagt, in gedancken daz solichs Kün. Mt antreffen sölle unnd hat den wächsenman jeden tag zwey mal für daz feür gestelt und In also gmächlich abnämen unnd schmeltzen lassen, unnd glicher wüs der man abgnomen und geschmoltzen, also hatt ouch der Küng an seinem Läb abgenomen, immasen daz ihr Mt so kranck worden daz man Im zum andren mall zur adren het miessen lassen eines tags, und Jederman vermeint er wurde des sterben. » *Hanns Rötze au canton de Fribourg.* Lyon, 5 mai 1574. Arch. Fribourg. or.

qui se détournaient de lui aux Grisons. (1) Aussi bien, dès son retour à Haldenstein, il eut à lutter contre les pratiques que François de ***Bourjac,*** envoyé du prince de Condé, entretenait, depuis Zurich, dans la haute vallée du Rhin et il lui fut donné de constater, en cette occurrence, que si les soldats grisons protestants consentaient encore à être employés contre les huguenots, leur répugnance à servir la cause royale augmentait de jour en jour. (2)

Malgré ses fautes manifestes, son insuffisance démontrée et ses fréquentes « rêveries », (3) Pierre de Grantrye conservait, néanmoins, des protecteurs à la cour. (4) C'est ainsi que, les cantons catholiques ayant, à l'instigation de l'évêque de Coire, demandé au roi son rappel, il ne fut pas donné suite à leur requête (mars **1569**). (5) Toujours est-il cependant que cette menace engagea l'ambassadeur à user, pour un temps, de plus de circonspection. Encore qu'il n'eut jamais vu « ung peuple tant desgarny... de religion ny qui eust moings craincte de Dieu », (6) il se garda bien d'exiger des trois Ligues un sauf-conduit en faveur d'un « chaoux habillé à la turque » que le Grand Seigneur dépêchait en mission auprès de Charles IX, et ce dernier lui donna raison. Plutôt que de tenter cette démarche, Grantrye eût mille fois préféré qu'on lui commandât de lever « ung regiment sans frayz », autant dire l'impossible. (7)

Le printemps de l'année **1570** fut marqué par de nouveaux troubles dans la haute vallée du Rhin. A plusieurs reprises, le représentant de la Couronne Très-Chrétienne faillit être expulsé du territoire des trois Ligues. Néanmoins, il sut tenir tête aux mutins, rendant « menace » pour « menace ». Mais sa présence au « pittag » de Coire du commencement d'avril ne suffit pas à calmer les susceptibilités grisonnes qui se donnaient libre cours depuis que le roi avait fait demander au Corps helvétique une levée de 8000 hommes, sans qu'un « regiment à part » fût attribué à la Rhétie, ainsi que le portait le traité. (8)

Tandis que les forces de la France s'épuisaient en d'interminables guerres civiles, la république de Venise, après avoir, durant un demi-siècle, servi de contrepoids à la puissance espagnole en Italie, commençait à manquer d'hommes pour défendre ses Etats de Terre-Ferme convoités, à la fois, par

(1) *Bellièvre au roi.* Bade, 15 juillet 1568. Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f° 121. — *S. de l'Aubespine à Bellièvre.* Boulogne, 4 août 1568. f. fr. *16 019* f° 98 — *Grantrye à la ville de Coire.* Haldenstein, 26 juin 1568. *Ibid.* f° 89.

(2) *Le roi à Grantrye.* La Rochette, 30 août 1568. Bibl. Nat. f. fr. *16 019* f° 126. — *Le roi aux III Ligues Grises.* La Rochette, 30 août 1568. *Ibid.* f° 119. — *Le roi à Bellièvre.* Saint-Maur, 18 septembre 1568. *Ibid.* f° 139. — *Grantrye au duc d'Anjou.* Haldenstein, 21 septembre 1568. f. fr. *15 890* f° 146.

(3) *Brulart à Bellièvre.* Paris, 13 décembre 1572. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* f° 246.

(4) *S. de l'Aubespine à Bellièvre.* Melun, 25 décembre 1568. Bibl. Nat. f. fr. *16 019* f° 218.

(5) **Eidg. Absch.** IV² 405 *c*, 417 *g*.

(6) *Grantrye à Bellièvre.* Haldenstein, 19 mars 1573. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* f° 148.

(7) *Grantrye au roi et à la reine-mère.* Haldenstein, 7 novembre et 4 décembre 1569. Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f° 184; f. fr. *16 142* f° 32. — *Le roi à Bellièvre.* Luret, 15 novembre 1569. f. fr. *16 021* f° 244.

(8) *Bellièvre à Grantrye.* Soleure, 14 février 1570. Bibl. Nat. f. fr. *16 024* f° 20. — *Grantrye au roi et à la reine-mère, au duc d'Anjou.* Haldenstein, 2 et 16 avril 1570. *500* Colb^t 427 f°s 13, 19, 21, 23.

l'empereur et le roi Catholique. Dans l'espoir de remédier à cette situation critique, le sénat cherchait de nouveaux auxiliaires en Suisse et aux Grisons. De même que Bellièvre avait eu à lutter en Helvétie contre les menées de l'*ammann* Lussy, grand recruteur de soldats pour les armées de la république, de même aussi Grantrye eut à tenir tête, en 1570 et **1571,** aux agents vénitiens qui s'efforçaient de débaucher les Grisons du service de France. Il convient de reconnaître qu'il y réussit dans une certaine mesure, grâce surtout à l'appui des Espagnols, lesquels menacèrent les III Ligues de les priver de la traite des blés de Lombardie, mesure dirigée aussi bien, il est vrai, contre l'alliance désirée par Venise que contre celle récemment renouvelée par le roi.(1)

Dans l'intervalle, le Sr de Grantrye avait inutilement brigué la succession — non encore ouverte — de Gaudart de la Fontaine en Suisse, et cela bien que le colonel Pfyffer, circonvenu par une profession de foi très catholique de l'ambassadeur aux Grisons, eût mis au service de ce dernier l'influence dont il disposait à la cour.(2) Le 16 octobre 1571, après avoir confié la surveillance des intérêts français au capitaine Grégoire Carli, le neveu de Sébastien de l'Aubespine prenait, en vertu d'un congé régulier, la route de France, sans se douter de l'imminente explosion d'un mouvement populaire que sa présence n'eût d'ailleurs pas servi à réprimer.(3) Et, de fait, lorsque Pierre de Grantrye rejoignit son poste, en mai **1572,** la tragédie grisonne, grâce à l'intervention des cantons suisses, touchait à son terme. Les Salis venaient de venger dans le sang de Jean de Planta, Sr de Räzuns, les échecs successifs subis par leur candidat au siège épiscopal de Coire (31 mars).(4) En conséquence l'ambassadeur put entrer, sans difficulté, dans cette ville que n'assiégeaient plus les paysans ameutés.(5) Son premier soin fut d'y réunir une diète, avec le désir de remettre les Grisons « en un chemyn de meilleure santé » et de jouer le plus possible, à cet effet, le rôle de « prebstre Martin ».(6) Mais, jamais encore, il n'avait rencontré chez ces peuples autant d' « insolences

(1) *Grantrye à Bellièvre.* Haldenstein, 1er avril 1570. Bibl. Nat. f. fr. *16 023* fo 77; *au roi.* Haldenstein, 13 et 25 février, 4 juin 1571. *500* Colbt 427 fos 54, 56, 60.

(2) *Grangier de Lyverdis à Bellièvre.* Soleure, 27 octobre 1571. Bibl. Nat. f fr. *15 901* fo 320; le... novembre 1571. *Ibid.* fo 401. — *L. Pfyffer à Bellièvre.* Lucerne, 4 novembre 1571. *Ibid.* fo 334. — *B. de Cressier au même.* Soleure, 11 novembre 1571. *Ibid.* fo 346.

(3) *Gaudart de la Fontaine à Bellièvre.* Soleure, 27 mars 1571. Bibl. Nat. *500* Colbt 427 fo 125. — *Grantrye au roi.* Haldenstein, 29 septembre 1571. *Ibid.* fo 111. — *B. de Cressier à Bellièvre.* Soleure, 27 mars 1572. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* fo 91.

(4) J. G. Mayer. Hinrichtung des Dr Johann von Planta, Herren zu Räzuns (Anzeiger für Schweiz. Gesch. V 195).

(5) *Hans Kraft à l'avoyer de Fribourg.* Lucerne, 23 mars 1572. Bibl. Nat. *500* Colbt 427 fo 112. — *Gaudart de la Fontaine au roi.* Soleure, 27 mars 1572. *Ibid.* fo 125. — *L. Pfyffer à Gaudart de la Fontaine.* Lucerne, 4 avril 1572. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* fo 108, trad. — *Le même et Grangier de Lyverdis au roi.* Soleure, le... mai 1572. *Ibid.* — *Ce que s'ensuit qu'il fault proposer et remonstrer devant les.. seigneurs des sept cantons alliez et confederez des seigneurs des trois Ligues Grises.* Mars 1572. *Ibid.* fo 304.

(6) *Grantrye au roi et à la reine-mère.* Haldenstein, 17 juin 1572. Bibl. Nat. *500* Colbt 427 fos 132, 136. — De Porta. Historia reformationis ecclesiarum raeticarum (Curiae 1772) t. II 576 sqq.

et barbaries que ce coup icy ». (1) Entravée par une recrudescence des pratiques milanaises, la pacification fut longue à obtenir. Aussi bien à l'époque où Grantrye se rendit à la diète de Bade, soit vers la fin de juin, (2) une nouvelle « droiture ou chambre criminelle » sévissait contre les pensionnaires du roi en Rhétie, tandis que, d'autre part, les rapports s'aigrissaient entre les communes de l' « Oberalp » et leurs voisines des « Waldstætten ». (3)

De retour à Haldenstein, Grantrye s'efforçait, malgré son impopularité, (4) de ramener le calme parmi les trois Ligues, lorsque la nouvelle de la Saint-Barthélemy se répandit avec une rapidité inouïe jusque dans les hautes communes de la frontière autrichienne. Des marchands engadins établis en France avaient fait parvenir aux autorités de leur pays des détails précis sur la « vespertine donnée à tous les huguenotz par tout le royaume ». En outre, de « petitz pendars d'escolliers grisons », renvoyés de l'université de Paris dès le lendemain du 24 août, corroboraient, par leurs récits, l'exactitude et l'importance du massacre. (5) Ce fut en vain que l'ambassadeur dépêcha aux communes ses truchements et les plus fidèles serviteurs de la Couronne. (6) Cette démarche ne fit prendre le change à personne en Rhétie, et la réprobation soulevée par la « sanglante execution de Paris » fut aussi vive à Coire qu'à Berne, à Zurich et à Genève. (7) Dans la réalité, les Grisons agitèrent s'ils ne « quicteroient » pas l'alliance du roi. Aussi quand, vers la fin de l'année, Grantrye leur demanda au nom de son maître une levée de trois enseignes, sa proposition fut-elle fort mal accueillie. (8)

Dans cette extrémité, l'ambassadeur, redevenu *persona grata* auprès des cantons catholiques, songea à réclamer leur appui, et ce fut escorté de députés de la Suisse primitive qu'il parut, le 19 janvier **1573,** devant le « pittag » de Coire, où une majorité de vingt-six voix se prononça en faveur du maintien de l'alliance de France. (9) Mais l'apologie excessive que Pierre de Grantrye présenta, en cette occasion, de la Saint-Barthélemy déchaîna contre lui la haine des « prédicants ». Des libelles imprimés, répandus parmi les communes, attaquaient avec une violence extrême l'ambassadeur et son

(1) *Grantrye au roi.* 17 juin 1572.

(2) *Bellièvre au duc d'Anjou.* Haldenstein, 17 juin 1572. Bibl. Nat. *500* Colb[t] 427 f[o] 138.

(3) *Grantrye à Bellièvre.* Haldenstein, 1[er] avril 1570. Bibl. Nat. f. fr. *16 023* f[o] 77 — *Grantrye à la reine-mère.* Haldenstein, 17 juin 1572. *500* Colb[t] 427 f[o] 136. — Moor. Geschichte von Currätien (Chur 1874) t. II 189.

(4) *Brulart à Bellièvre.* Paris, 13 décembre 1572. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* f[o] 246.

(5) *Grantrye à la reine-mère.* Haldenstein, 10 et 19 septembre 1572. Bibl. Nat. *500* Colb[t] 427 f[os] 150, 151; *à Bellièvre.* Haldenstein, 28 décembre 1572, 27 janvier 1573. f. fr. *15 902*.

(6) *P. de Bellièvre aux Ligues Grises.* Bade, 13 décembre 1572. Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f[o] 270.

(7) *Grantrye à la reine-mère.* 19 septembre 1572.

(8) *Le roi à Grantrye.* 29 novembre 1572. Bibl. Nat. *500* Colb[t] 427 f[o] 160. — *Grantrye à Bellièvre.* Haldenstein, 5, 10, 11 et 28 décembre 1572. f. fr. *15 902*.

(9) *Proposition de P. de Grantrye au pittag de Coire.* 19 janvier 1573. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* f[o] 353. — *Grantrye à Bellièvre.* Haldenstein, 27 janvier 1573. *Ibid.* f[o] 379. — *Grantrye au roi.* Haldenstein, 28 janvier 1573. *500* Colb[t] 427 f[o] 172.

maître, qualifiés le premier de « grand *chelme* » (1) et le second de nouveau Néron et de « *sanguinarius tirannus* » (2). En outre, beaucoup de vieux serviteurs de la Couronne passaient au camp adverse. (3) Impuissant à continuer la lutte, Grantrye demanda son rappel. N'était-il pas, ainsi qu'il l'écrivait à Bellièvre, le 27 janvier, « vielly, endebté » plus que ne l'avait jamais été le Sr d'Asnoys, l'un de ses prédécesseurs de besoigneuse mémoire. (4) « harassé et hargné de tous ces ingrats fascheux » (5) et, par dessus tout, dégoûté d'un peuple chez lequel il ne trouvait plus « de magistrats ny de justice » ? (6)

Résolu à « s'enfouyr », (7) dans le cas où le roi ne lui eût pas accordé son congé, l'ambassadeur préparait son départ et celui de sa femme, « grosse de cinq mois et tousiours mallade », (8) lorsque de nouveaux troubles, provoqués par la difficulté de liquider les frais de la précédente sédition, éclatèrent en Rhétie. (9) Réduit, dès lors, à ajourner la date de son retour en France, Grantrye se trouva bientôt hors d'état de combattre les progrès d'un mouvement populaire qui s'attaquait « indifferemment aux plus riches ». (10) Mais la diète de Bade ainsi que l'ambassade de Soleure vinrent à son aide au commencement de mai, en lui dépêchant, la première, des ambassadeurs suisses porteurs de propositions de médiation, la seconde, Grangier de Lyverdis trésorier des Ligues chargé de prendre sa succession à Coire et de le relever définitivement de ses fonctions. (11)

Bien qu'il eût remis, dès le milieu de mai, ses pouvoirs à son successeur, Pierre de Grantrye dut attendre la fin des troubles avant de quitter la Rhétie, et ce fut le 12 juillet seulement qu'il se mit en chemin pour la France, laissant « une charge aussi confuse que jamais ayt faict homme de sa qualité ». (12)

JEAN GRANGIER DE LYVERDIS

Ambassadeur ordinaire

Mai 1573 — Mai 1574

Voir Règne de Henri III

(1) En allemand *Schelm :* coquin.

(2) *Grantrye à Bellièvre.* Haldenstein, 1er et 27 janvier, 15 février 1573. Bibl. Nat. f. fr. *15 902.*

(3) *Grantrye à Bellièvre.* 1er janvier 1573.

(4) *Grantrye à Bellièvre.* Haldenstein, 28 décembre 1572, 27 janvier 1573. Bibl. Nat f. fr. *15 902*

(5) *Du même au même.* Haldenstein, 26 février 1573. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* fo 413.

(6) *Du même au même.* Haldenstein, 9 mars 1573. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* fo 429.

(7) *Du même au même.* Haldenstein, 9 mars 1573. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* fo 429.

(8) *Grantrye à Bellièvre.* Haldenstein, 26 février 1573. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* fo 413.

(9) *Grantrye à Bellièvre.* Haldenstein, 9 mars 1573. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* fos 429, 431.

(10) *Discours du trouble des Grisons.* Coire, 20 mai 1573. Bibl. Nat. f. fr. *16 011* fo 65. — *Grantrye à Bellièvre.* Haldenstein, 19 mars 1573. f. fr. *15 902* fo 448. — *La ville de Coire à Bellièvre.* 19 mars 1573. *Ibid.* fo 451. or. alld. — *Grantrye à Hautefort.* Haldenstein, 8 avril 1573. Bibl. Institut. Coll. Godefroy *258* fo 102. — *Grangier de Lyverdis à Bellièvre.* Bade, 7 mai 1573. Bibl. Nat. f fr. *15 902.*

(11) *Instructions aux ambassadeurs suisses envoyés aux Ligues Grises.* Bade, 5 mai 1573. Bibl. Nat. Coll. Brienne *119* fo 43. — *Discours du trouble des Grisons* (par Grangier de Lyverdis). Coire, 20 mai 1573. Bibl. Nat. f. fr. *16 011* fo 65.

(12) *Grangier de Lyverdis à Bellièvre.* Coire, 22 et 27 juillet 1573. Bibl. Nat. f. fr. *15 902.* — *Hautefort au roi.* Soleure, 27 juillet 1573. f. fr. *16 011* fo 100.

CHARGÉS D'AFFAIRES AD INTERIM

AUX LIGUES GRISES

1559—1574



GRÉGOIRE **CARLI**
CHRISTIAN **GREDIG**

Août 1560 — Avril 1564

[Depuis le départ de Coire de Jean Jacques de Cambray jusqu'à l'arrivée dans cette ville de Pomponne de Bellièvre]

Bibl. Nat. f. fr. *16 012* f° 8; f. fr. *16 014* f° 87

BALTHAZAR DE **CRESSIER**

1) Milieu de Juin — 6 Septembre 1564

pendant un séjour de Bellièvre en Suisse.

Bibl. Nat. f. fr. *16 012* (Relat. de Bellièvre)

2) Commencement d'Octobre 1565 — Fin de Mai 1566

soit depuis le départ de Bellièvre jusqu'à l'arrivée à Coire de Pierre de Grantrye.

Au cours de cette mission, Balthazar de Cressier fut, vers la fin de mars, appelé à Soleure par Bellièvre, qui ne le redépêcha à Coire qu'au commencement du mois suivant, et le chargea de visiter à son passage les «Waldstætten», où les intrigues espagnoles battaient leur plein. (1)

3) Commencement de Juillet — Novembre 1566

en l'absence du Sr de Grantrye (2)

(1) *cf.* Notices *Bellièvre* [1565] et *Grantrye* [1566]. — *Bellièvre au roi.* Coire, 1er octobre 1565. Bibl. Nat. f. fr. *16 012* f° 170; *à la reine-mère.* Soleure, 2 avril 1566. f. fr. *16 015* f° 13; *au roi* Soleure, 23 mai 1566. *Ibid.* f° 33. — *C. Planta à Bellièvre.* Fideris, 13 mai 1566. f. fr. *16 016* f° 188. — *Bellièvre au roi.* Soleure, 21 avril 1566. Bibl. Nat. f. fr. *16 015* f° 20. — *cf* Inv. sommaire t. II p. 578, 6e pièce.

(2) *cf.* Notice *Grantrye* [1566]. — *Bellièvre à la reine-mère.* Bade, 10 juillet. Bibl. Nat. f. fr. *16 015* f° 54. — *Le roi à Bellièvre.* Paris, 23 décembre 1566 f. fr. *16 016* f° 284.

GRÉGOIRE **CARLI**

Octobre 1571 — Avril 1572

pendant un séjour de Pierre de Grantrye en France.

Bibl. Nat. *500* Colb[t] 427 f[o] 125

JEAN **FLORIN**

Novembre 1573 — Fin de Juin 1574

pendant un séjour de Jean Grangier de Lyverdis en France. [1]

(1) *Propositions faites aux Ligues Grises par Grangier de Lyverdis.* 24 novembre 1573, novembre 1574. Bibl. Nat. Coll. Brienne *119* f[os] 73, 85. — *Florin à Hautefort.* Coire, 14 avril 1574. f. fr. *16 011* f[o] 72.

MISSIONS EXTRAORDINAIRES

EN SUISSE,

DANS LE VALAIS,

AUX LIGUES GRISES,

A GENÈVE

1559 — 1574



POMPONNE DE BELLIÈVRE
CLAUDE LAMBERT
Juges de marche pour le roi,
JULES DE GANAY
Procureur pour le roi
aux
Journées de marche de Payerne.
8—15 Novembre 1560

Nommé *juge de marche* pour le roi à la «journée» de Payerne, du 8 au 15 novembre 1560, Pomponne de Bellièvre s'était vu confier «l'election du second juge».[1] Son choix se porta sur Claude ***Lambert,*** conseiller au parlement de Dijon. Tous deux arrivèrent en Suisse au commencement de novembre. La session tenue à Payerne, où les Confédérés étaient représentés par leurs juges ordinaires, Jean Brügger d'Uri et Ulrich Nix de Fribourg, ne donna aucun résultat immédiat. Cantons et particuliers refusèrent d'accepter la réduction de seize à cinq pour cent du taux de l'intérêt des sommes avancées par eux à la Couronne.

En présence du rejet de ces «offres honnestes et grandes», les parties durent renoncer à obtenir «ung final jugement».[2] L'ambassadeur ordinaire de Sa Majesté, Mathieu Coignet, regagna Soleure, tandis que les deux juges français et leur procureur, le Sr de Ganay, quittaient les Ligues.[3] Au total, cette solution n'était point pour déplaire à la cour, car, écrivait le cardinal de Lorraine à Coignet,[4] «quelque temps et prolongement que nous puissions «gaigner en telz affaires d'argent, c'est ung service fort utile et à propos «aux necessitez où nous sommes reduictz».

---

(1) *Le cardinal de Lorraine à Coignet.* Orléans, 18 octobre 1560. Bibl. Nat. f. fr. *17 981* fº 51. cop.

(2) *Coignet à Lucerne.* Payerne, 16 novembre 1560. St-Arch. Luzern. (Frankr Pensionen.) or.

(3) *Le roi à Coignet.* Orléans, 9 et 30 novembre 1560. Bibl. Nat. f. fr. *17 981* fos 52. 53. cop — Eidg. Absch. IVª 149—152.

(4) Orléans 30 novembre 1560. Bibl. Nat. f. fr. *17 981* fº 54.

♖ ♁ EDME DE FERRIÈRES, Sr DE MALIGNY

Mission extraordinaire du prince de Condé
auprès des cantons protestants et de la république de Genève
afin d'obtenir des secours en faveur des réformés de France.
Commencement de 1561.

N'était une missive de Pomponne de Bellièvre de l'année 1569, dans laquelle il est fait mention du séjour en Suisse du Sr de Maligny, les négociations de ce dernier n'eussent pas laissé de traces, d'autant que la correspondance de l'ambassade royale à Soleure, vers cette époque, ne nous a pas été conservée.

Faisant allusion aux pratiques ourdies par les émissaires de Condé aux Ligues en 1568, Bellièvre écrit au roi, le 23 mars 1569 (1): «A la verité, «c'estoit pour effectuer les mesmes choses qui furent faictes par le Sr de «Maligny en l'an 1561.»

Il existait encore, au commencement de cette année-là, deux Srs de Maligny; l'un, Jean de Ferrières, devenu depuis quelques mois vidame de Chartres (2) et auquel Bellièvre eût sans doute attribué ce qualificatif s'il se fût agi de lui dans l'espèce; l'autre, Edme de Ferrières, dit le *jeune Maligny*, frère du précédent, dont la présence est à maintes reprises signalée à Genève où il se réfugia, entre autres, après son coup de main avorté sur Lyon (septembre 1560). Il paraît donc infiniment probable que c'est à Edme de Ferrières que Bellièvre fait allusion. Cette hypothèse est d'autant plus admissible que Jean de Ferrières, l'aîné, se trouvait, au commencement de 1561, dans son château de Maligny, qu'il ne quitta que pour se jeter en Normandie. (3) La seule mention relative à la présence du vidame de Chartres à Genève est de février 1564, époque à laquelle il ne fit d'ailleurs que traverser cette ville. (4)

♖ ♁ PIERRE THÉOBALD D'ERLACH

Mission de la part du prince de Condé
auprès des cantons protestants et de la république de Genève.
17—30 Avril 1562
Lettres de créance: Orléans, 11 et 12 avril (5)
Rappel de créance: Orléans, 20 avril (6)

Le Sr d'Erlach, le jeune, s'acquitte de sa commission auprès du conseil de Genève le 17 avril. (7) De Genève, il se rend en toute diligence à Berne,

(1) Bibl. Nat. f. fr. *16 022* f° 62. min.
(2) d'Aumale. Histoire des princes de Condé I 101.
(3) Bastard d'Estang. Vie de Jean de Ferrières (Auxerre 1858).
(4) «Le vidame de Chartres, passant par Genève, a souhaité voir les fortifications et les a trouvées très bonnes.» 21 février 1564. Grenus Fragments biographiques (Genève). p. 33.
(5) *Condé à Berne.* St-Arch. Bern. Frankr, Buch II 67. or. pap.; *à Bâle.* St-Arch. Basel. Protestanten *A* 10 f° 86.
(6) *Condé à Berne.* St-Arch. Bern. Frankr. Buch II 75. or. pap. — *Coligny et Andelot à Berne. Ibid.* 74. or. pap.

Zurich, Bâle, Schaffhouse et Saint-Gall et assiste, le 30 avril, à la conférence assignée à Soleure par les cantons protestants. (1) Ceux-ci le chargent d'annoncer à son maître que les sympathies des Etats évangéliques suisses continuent à aller à la cause huguenote, quand bien même ils se voient dans la nécessité de lui refuser les secours en hommes et en argent qu'il réclamait d'eux pour la conservation d'Orléans. (2)

GUILLAUME FRŒLICH

Mission extraordinaire en Suisse.

Avril—Juin 1562

Lettres de créance: Paris, 8 avril. (3)

Le roi de Navarre, lieutenant-général du royaume, désireux de connaître les sentiments des Suisses catholiques à l'égard de la Couronne, avait, dès la fin de février, mandé Frœlich à Paris. Il le fit redépêcher aux Ligues, au bout de six semaines, afin qu'il engageât les cantons à accorder sans retard au roi la levée que celui-ci se proposait de solliciter d'eux par son ambassadeur ordinaire, Mathieu Coignet.

Frœlich assiste, avec d'autres envoyés extraordinaires, les S[rs] de Pasquiers et de la Coudre, (4) aux diètes des 27 avril et 17 mai; il contribue au succès partiel remporté par les ambassadeurs du roi à la journée de Soleure du 21 mai, et passe en France, vers la fin de juin, à la tête d'un régiment de quinze enseignes levé dans la Suisse catholique. (5)

---

(7) «Le conseil de Genève s'assemble à 7 heures du soir, le vendredi, 17 avril 1562, pour examiner les lettres du prince de Condé du 11 avril, apportées par le fils de Mons[r] d'Erlach.» *(Procès-verbaux du conseil de Genève.)*

(1) St-Arch. Basel. Allgem. Abschiede (1561—1562) n° 30.

(2) *Summa mandatorum quae Darlaco adolescenti nobili Bernensi data sunt ab Illustrissimo principe Ludovico Borbonio Condensi et quam plurimis hujus regni proceribus qui Aureliis liberandi Christianissimi regis domini sui clementis causa convenerunt.* (Aurel., 12 apr. 1562.) St-Arch. Bern. Frankr. Buch. II 270. St-Arch. Zürich. Religions- und Schulsachen. Französische Angelegenheiten 1534—1581. *Coligny et Andelot à Berne* Orléans, 20 avril 1562. St-Arch. Bern. Frankr. Buch II 71 or. pap. — Sa comparution devant le conseil de Berne, 20 avril 1562. Berner Rathsbuch CCCLX f° 49. St-Arch. Zürich. Allgem. Abschiede *B* VIII 101 f° 238v°. — Roget. Histoire du peuple de Genève. VI 217. — Chronique de Gautier. mss. t. V f[os] 495–499. — De la Borde. Vie de Gaspard de Coligny. II 580, 581. — Lettres de Louise de Coligny. (p. p. Marlet.) p. 2. — Mörikofer. Histoire des Réfugiés, etc. p. 82. — Segesser. op. cit. I 96. — Mémoires de Condé. III 270 — Eidg. Absch. IV² 206, 207. Tillier. Geschichte Berns t. III 409. — Zurlauben. Histoire militaire des Suisses (1751). IV 279.

(3) *Le roi* (c. s. Bourdin) *aux cantons.* St-Arch. Solothurn. or. parch.

(4) Voir ces noms.

(5) *Le roi à Coignet.* Paris, 8 avril 1562. Bibl. Nat. f. fr. *17 981* f° 135. cop. — *W. Frölich au roi.* Soleure, 12 mai 1562. f. fr. *15 876* f° 5. or. — Eidg. Absch. IV² 209 *b*, 216, 217, 220, 222. — Segesser. Ludwig Pfyffer und seine Zeit. I. 94 sqq. — De la Borde. Histoire de Coligny. II 90, 107. — Davila. Histoire des guerres civiles. (Amsterdam 1757.) t. I 154.

ANDRÉ ALLEMAND, Sr DE PASQUIERS

Mission extraordinaire en Suisse.

Avril — Juin 1562

Lettres de créance: Paris, 9 avril. (1)

Le Sr de Pasquiers arrive à Soleure au milieu d'avril, avec le colonel Frœlich que la cour dépêchait vers les cantons catholiques afin de hâter la levée demandée par l'ambassadeur ordinaire, Mathieu Coignet. Les instructions du capitaine dauphinois ne différaient point de celles remises au commandant des Cent-Suisses de la garde royale. Pasquiers assiste, avec Coignet et Frœlich, aux diètes de Soleure des 27 avril et 17 mai et ne regagne la France qu'en juin, après avoir obtenu des catholiques suisses — malgré les atermoiements suscités par Coignet — les troupes que Charles IX sollicitait d'eux en vertu de l'alliance. (2)

JACQUES DE LA COUDRE

Mission extraordinaire en Suisse.

Mai — Juin 1562

Ce personnage se rencontre en Suisse avec deux autres envoyés de la cour, le colonel Frœlich et André Allemand, Sr de Pasquiers. (*) (3) La Coudre assiste, avec ces derniers et l'ambassadeur ordinaire, Mathieu Coignet, à la diète de Soleure du 17 mai, dans laquelle une partie des cantons se décida à accorder au roi la levée que ce prince leur demandait aux termes de l'alliance. Le Sr de La Coudre accompagna ces troupes en France. (4)

---

(1) *Le roi* (c. s. Bourdin) *aux cantons.* St-Arch. Solothurn. or. parch.

(2) *A Coignet, le roi.* Paris, 8 et 9 avril. Bibl. Nat. f. fr. *17 981* fos 135, 138. cop. — *A Coignet et Pasquiers, le roi et la reine-mère.* Paris, 16 et 30 avril. *Ibid.* fos 139, 140, 141. cop.; *le roi de Navarre.* Paris, 22 et 30 avril. *Ibid.* fos 138, 142. cop.; *le roi et la reine-mère* Paris, 9 mai. *Ibid.* fos 142, 144. cop. — *La reine-mère au roi de Navarre.* 17 mai 1562. impr. La Ferrière. Lettres de Catherine de Médicis. I 315. « *A André Allemand, Sr de Pasquiers, gentilhomme ordinaire de la chambre du roy: 750 L. tz pour partie des fraiz de son voyage en Suisse.* 1562. Bibl. Nat. Clairt 232 fo 2318. — Eidg. Absch. IV² 203 *a*, 208 *a*. — Segesser. op. cit. I 91—97. — De la Borde. op. cit. II 90. — Bèze. Histoire ecclésiastique (éd. 1881). I 531. — de Thou. op. cit. IV 252. — La Ferrière. op. cit. I 297. — Zurlauben. op. cit. IV 277, 285. — La Popelinière. Histoire de France (édit. 1581). I 319, 322.

(3) Je relève au cours de cette même année 1562 des mentions relatives à l'envoi en Suisse, par le roi, des chevaucheurs ordinaires de son écurie dont les noms suivent: Jean du Bouchet. Pierre de Vertuz et Guillaume Millet.

(4) Eidg. Absch. IV² 208 *a*. (Segesser Ludwig Pfyffer und seine Zeit. I 97. 200 —202, 231. — « *Au Seigneur de la Couldre et de Burlan* (sic) *l'un des cent gentilshommes de la maison du roy et commissaire ordinaire de ses guerres... 400 L. tz pour ung voyage par luy faict en dilligence et sur chevaulx de poste de Paris à Solleurre portant lettres dud. Sr à l'ambassr de S. Mte oud. pais...* » (1562). Bibl. Nat. Clairt 232 fo 2352. — « Les nouvelles de cest acheminement (de la levée) rapportées au connestable par un né La Couldre qu'il avoit envoyé pour ceste negociation... » Bèze. Hist. ecclés. (éd. 1881). I 531. — « *A lui, commre ordre des guerres: 422 L. tz pour aller de Beaugency à Mâcon, trouver Tavanes et les Suisses* » (1562). Bibl. Nat. Clairt 232 fo 2393.

* *cf.* ces notices.

⌶ GEORGES DE **NICHÈRE**

Mission extraordinaire du prince de Condé auprès des cantons évangéliques.

Mai 1562

Vers le commencement de mai, le Sr de Nichère est dépêché aux Suisses protestants, principalement à Zurich et à Schaffhouse, afin de les intéresser à la cause des réformés français. Cette mission ne précéda que de quelques jours celle du Sr de Haumont.(1)

⌶ GODEFROY **BERNARD**, Sr DE **HAUMONT**
⌶ + ANTOINE **DU PLAIN**

Mission extraordinaire du prince de Condé auprès des cantons évangéliques (Haumont) **et des dizains valaisans** (Du Plain).

Mai—Juin 1562

Lettres de créance: Orléans, 10 mai(2)

Instructions: Orléans, 20 mai(3)

I. Après avoir traversé la ville de Lyon, tombée, depuis quelques jours, au pouvoir des huguenots et s'être renseigné auprès du gouverneur sur les besoins les plus urgents du parti qui cherchait à s'y maintenir,(4) le Sr de Haumont gagna directement Soleure, où une diète générale avait été convoquée par les trois ambassadeurs du roi, Coignet, Pasquiers et La Coudre. Il y fit deux propositions distinctes, l'une, le 17 mai, devant les députés des XI cantons représentés à cette journée,(5) l'autre, le 20 du même mois, en présence des seuls mandataires des quatre Etats évangéliques.(6) Dans la première, qui fut accueillie froidement et prise *ad referendum*, il se contenta d'annoncer aux Suisses les résolutions arrêtées à Orléans par les principaux chefs du parti huguenot.(7) Dans la seconde, après avoir donné lecture de lettres particulières de Condé, de Coligny et d'Andelot, adressées aux cantons

---

(1) «Oultre les lettres ausquelles vous avez très amiablement respondu par George de Nichère, nous vous avons de rechief escript en langue latine et peu après, ayant receu voz lettres, avons envoyé ung bien honneste gentilhomme de la court, nommé Laumont *(sic)*...» *Le prince de Condé au canton de Schaffhouse.* Orléans, 21 mai 1562. Bibl. Nat. f. fr. *10 190* fº 159, retrad. — *Coligny et Andelot au canton de Zurich. Ibid.* fº 160vº.

(2) «Ce present porteur, gentilhomme ordinaire de la maison du roy.» St-Arch. Bern. Evangel. Abschiede *A* 216, or. — St-Arch. Basel. Allgem. Abschiede nº 30 (1561—1562).

(3) Bibl. Nat. f. fr. *10 190* fº 166.

(4) *Des Adrets à Bâle et autres Confédérés.* Lyon, 23 mai 1562. St-Arch. Basel. Allgem. Abschiede XXX (1561—1562). — *cf.* Segesser. op. cit. I 101.

(5) Eidg. Absch. IV² 209 *c.*

(6) Eidg. Absch. IV² 209 *a.*

(7) *cf.* Segesser. Ludwig Pfyffer. I 100.

protestants,(1) il s'efforça de réfuter « les calompnies qui se sem[oi]ent par delà » et déclara nettement que les réformés ne poseraient pas les armes aussi longtemps que les édits ne seraient pas observés et que le roi et la reine-mère demeureraient prisonniers des Guises. Mais le véritable but de sa mission était d'exhorter les cantons évangéliques à offrir leur médiation aux deux partis et à s'opposer à l'octroi de la levée que Charles IX demandait à l'ensemble du Corps helvétique.(2) Bien que secondé secrètement par Coignet,(3) Haumont qui, dans l'intervalle, avait été rejoint par un envoyé du baron des Adrets, Jean Frelon,(4) ne put empêcher les cantons catholiques d'accorder à la Couronne les quinze enseignes dont celle-ci désirait se servir contre les huguenots (21 mai).(5) D'autre part, lorsqu'il se présenta, le 22 mai, devant le conseil de Berne, ce fut pour s'y voir refuser tout secours, sous le prétexte que les protestants d'Helvétie étaient exposés aux mêmes dangers que leurs coreligionnaires de France.(6)

II. Tandis que le Sr de Haumont cherchait à intéresser les cantons protestants à la cause huguenote, Antoine Du Plain négociait à Sion la levée de quelques compagnies qu'il parvint à diriger sur Lyon, après que le canton de Berne leur eût accordé le passage sur ses terres à certaines conditions.(7)

⌶ + ⏀ JEAN **FRELON**

Mission auprès des cantons protestants, de la république de Genève et des dizains du Valais, de la part du baron des Adrets et des autorités de la ville de Lyon révoltée contre le roi.

Mai — Juin 1562

La raison d'être de la mission de l'envoyé du baron des Adrets était de demander à ces Etats des secours en hommes et en argent en faveur des

(1) *Le prince de Condé au Sr de Haumont.* Orléans, 20 mai 1562. Bibl. Nat. f. fr. *10 190* f° 166. cop. « **Avons envoyé ung bien honneste gentilhomme de la court nommé Laumont... pour estre pour nous,** en nostre nom, en vostre assemblée de Sol[eure]. » *Le prince de Condé au canton de Schaffhouse; Coligny et Andelot à Zurich.* Orléans, 21 mai 1562. Bibl Nat. f. fr. *10 190* fos 159, 160 v°. retrad.

(2) *Mémoire (du prince de Condé) pour Mr de Laumont* (sic). Orléans, 20 mai 1562. Bibl. Nat. f. fr. *10 190* f° 166. cop.

(3) Voir ce nom. — *cf.* Segesser. op. cit. I 108.

(4) Voir ce nom.

(5) Segesser. Ludwig Pfyffer. I 98 *n.*

(6) St-Arch. Bern. Rathsbuch CCCLX fos 120, 122. — St-Arch. Basel. Allgem. Abschiede XXX (1561—1562).

(7) « Vor den Zweyhundert ist durch Consulenn anzöigt wordenn wie Houptman Heinrich In Alben sampt Herr Houptman Peter Ab Bül uss Wallis gestert vor Rhat erschinnen unnd anzöigt wie der Herr vom Plain, Innamen Sr Durchlüchtigkeit vonn Condé, ettwas Werbung an sy gethan umb Hilff und Zuzug. » Zinstag, 2ten juni 1562. St-Arch. Bern. Rathsmanual CCCLX f° 149. — Zurlauben. Histoire militaire des Suisses (1751). IV. 282—283.

huguenots.[1] Frelon, venant de Genève, où il avait laissé par mégarde ses lettres de créance, se présente devant le conseil de Berne, les 24 et 25 juin, et se voit refuser les huit compagnies de gens de pied dont il sollicitait la levée.[2]

♱ ♁ CHRISTOPHE, BARON DE DOHNA
HUGUES DE REGNARD, Sr DE SAINT-MARTIN

Mission financière du prince de Condé auprès des autorités de Genève, de Bâle et de Zurich.

Mai—Juillet 1562

I. Il s'agissait d'obtenir de ces trois villes, ainsi que de certaines cours d'Outre-Rhin, un emprunt de cent mille florins, avec la garantie des princes protestants allemands. Dohna, assisté d'un autre envoyé extraordinaire, le Sr de Saint-Martin, réussit dans sa mission, grâce surtout à l'appui que lui prêta François Hotman.[3]

II. Le 16 mai, Calvin accrédite auprès du conseil de Berne le Sr de Saint-Martin, «combien qu'il ... n'ayt point lettre de creance; toutefois ... il est envoyé par Msgr le prince de Condé».[4] Le ministre de Condé accompagna ensuite Dohna à Bâle, à Zurich[5] puis en Allemagne.[6]

PETERMANN DE CLÉRY

Mission extraordinaire auprès des cantons catholiques.

Juin 1562

Lettres de créance: Bois de Vincennes, 5 juin 1562[7]

Vers le milieu de l'année 1562, le colonel Cléry est chargé directement par le roi d'une mission auprès des cantons catholiques, à l'effet d'obtenir

(1) De Thou. Histoire universelle (1734). IV 303. — Segesser. Ludwig Pfyffer und seine Zeit. I 112, 113, 165, 166, 184. — Eidg. Absch. IV² 211 *b*.

(2) Berner Rathsbuch CCCLX fos 198, 202.

(3) «Scripsi iam C. V. ternas aut quaternas literas quum illustrissimus princeps noster (Condeus) hunc baronem ad vos mitteret adolescentem Germanum et valde pium, officio meo deesse nolui.» *Hotomanus Landgravio* Aureliis XVII maii 1562. Calvini opera (Baum) XIX 415. impr. Francisci Hotomani et clarorum virorum ad eum epistolae. (Amsterdam 1700) p. 33, avec la date de *1561*. — *Lettre de Calvin*, du 16 mai. — *Bullinger à Calvin*. 7 août 1562. Opera Calvini (Baum) XIX 494. *Summarium instructionis Principis Condensis pro Christophoro burgravio barone a Dhen* (sic) *eorum que apud Ducem Wirtembergensem caeteros que Electores et Principes Germanos Augustanae confessionis tractavit* Aureliae, 14 junii 1562. Mém. de Condé. III. 497. — *Hotoman ad Bullingerum*. 2 juillet 1562. St-Arch. Zürich. (Communication de Mr R. Dareste. — Bibl. Nat. f. fr. *10 190* fo 161 — Kluckhorn. Briefe des Pfalzgrafen Friedrichs des Frommen. I 338. — R. Dareste. François Hotman. (Revue historique t. II 37. sqq.) — de Ruble. Antoine de Navarre et Jeanne d'Albret. IV 323.

(4) «Ein Brieff vom Calvin verhört wordenn In der substantz Innhaltend dass min Herrn dem Edelmann so den brief bracht glouben wollind gäben das er vom Printzen vonn Condé gan Solothurn abgevertigot den ufbruch zewenden, ungeacht daz er khein Credentz habe.» 17ten may 1562. Berner Rathsmanual CCCLX fo 111.

(5) Roget. Histoire du peuple de Genève. VI 228. — R. Dareste. François Hotman. (Revue historique. II 37. sqq.)

(6) «Ei (Dohna) adjunctus est collega hic pietate insignis D. Damartanus quem confido tibi esse notissimum.» *Hotomanus ad Henricum Bullingerum*. Argentorati, 2 julii 1562. (St-Arch. Zürich. VIII.)

(7) *Le roi* (c. s. Robertet) *aux cantons catholiques*. St-Arch. Luzern. or. parch.

de ceux-ci l'autorisation de «levée» qu'ils refusaient à l'ambassadeur ordinaire, dont les attaches huguenotes leur étaient suspectes. (1)

⌶ THÉODORE DE **BÈZE**

Mission du prince de Condé auprès des cantons évangéliques.

Juillet 1562

Lettres de créance: Orléans, 10 juillet

Désireux d'obtenir de leurs coreligionnaires suisses des secours pécuniaires et autres, les réformés français tentent une nouvelle démarche auprès des cantons évangéliques, dans l'espoir d'intéresser ceux-ci d'une manière plus effective à leur cause. (2)

⌶ ⏀ JEAN DE BUDÉ, Sr DE **VÉRACE**
HENRI **SCRINGER**

Mission du prince de Condé et du Sr de Soubise gouverneur de Lyon, auprès des cantons évangéliques et de la république de Genève.

Juillet—Août 1562

Lettres de créance (de Soubise)*:* Lyon, 29 juillet (3)

Le Sr de Vérace arrive à Berne le 10 juillet. (4) Assisté de Burkhard Nägeli, capitaine bernois au service de Condé, il se présente devant le conseil le 24 et le 25 du même mois. Toutefois, ses demandes de secours sont accueillies assez froidement et il n'obtient qu'une réponse verbale et dilatoire. (5) On le retrouve les 31 juillet, 1er et 2 août à Genève, où il négocie avec plus de succès, (6) puis à Zurich où l'atteignent de nouvelles instructions

---

(1) *cf.* Segesser. Ludwig Pfyffer und seine Zeit (Bern 1880). I 108 n 3.

(2) Hodierno die Bezzam cuius pietas satis vobis perspecta est ad vos misimus. *Loys de Bourbon. Magnificis, spectabilibus et prestantissimis viris senatoribus reipublicae Schaffusae.* Aureliae, 6 Idus Julias 1562. St-Arch. Schaffhausen. parch. nº 19. *Magnificis ... viris senatoribus Reipublic. Tigurine et Bernensis.* Aureliis, 7 cal. Julias 1562. St-Arch. Bern. Frankr. Buch II 94. or. parch. — «Le XIII. juillet, les nouvelles vinrent comment Mr d'Andelot était parti d'Orléans pour aller en Allemagne faire gens et de Bèze pour aller aux cantons faire de mesme.» *Journal de l'année 1562.* (Revue rétrospective. V 181.) — Segesser. Ludwig Pfyffer. I 169 — *Nicolas Tornabuoni à Cosme Ier de Toscane.* Paris. 17 juillet 1562. Canestrini-Desjardins. Négociations dipl. de la France avec la Toscane. III 492. — de Ruble. Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret. IV 323.

(3) St-Arch. Zürich. Religions- und Schulsachen. Französ. Angelegenheiten 1534—1584. — St-Arch. Basel. Protestanten *A* 10 fº 84. or.

(4) «Uff hütt ist ein Post mit brieffenn vom Printzenn von Condé und der Statt Lyon harkommen mit ettlichenn brieffen von beiden Orthen...» 10 july 1562. Berner Rathsbuch CCCLX fº 240.

(5) «Ein Pott oder Houptman von Lyon, der Herr von Veyral mit J. Burckardt Nägeli vor Rhat erschinen...« Frytag, 24 juli 1562. Berner Rathsbuch CCCLX fº 262. *cf. Ibid* fº 264.

(6) Roget. Histoire du peuple de Genève. VI 253. — Grenus. Fragments biographiques et historiques (Genève) p. 31. — J. A. Gautier. Histoire de Genève. mss. V 508.

de Soubise[1] et, enfin, à Bâle, où Henri Seringer et lui exposent en termes émus, les 8 et 12 août, les périls qui menaçent l'Eglise de Lyon.[2]

♱ FRANÇOIS NOËL DE BELLEGARDE

Mission du prince de Condé et du Sr de Soubise, gouverneur de Lyon, auprès des cantons évangéliques.

Août 1562

Lettres de créance (de Soubise): Lyon, 3 août[3]

Muni de ses lettres de créance, le représentant de la cause huguenote obtient audience du conseil de Berne, vers le milieu d'août, et met cette assemblée en garde contre les intrigues du duc de Savoie et autres ennemis des réformés français.

POMPONNE DE BELLIÈVRE
NICOLAS DE LANGE

Juges de marche pour le roi à la journée de marche de Payerne du 30 août 1562.

Août — Septembre 1562

Bellièvre et son collègue Nicolas de Lange partent de Lyon le 26 août à destination des Ligues et, bien que les «Waldstætten» eussent décidé de s'abstenir, vaquent pendant quinze jours, tant à Payerne qu'à Fribourg et autres lieux, à la liquidation des nombreuses querelles suscitées à Charles IX en Helvétie.

Vers le milieu de septembre, Bellièvre, après s'être porté à Berne et y avoir protesté contre les secours accordés par ce canton aux huguenots français, s'en va retrouver le roi au camp devant Rouen, afin de lui rendre compte du succès de ses négociations avec les représentants des Etats confédérés.[4]

♱ ⊕ NICOLAS DE MOLET
THÉODORE DE BÈZE

Mission du prince de Condé, du gouverneur de Lyon et des Eglises de France auprès des autorités de Genève, de Berne et de Bâle.

Septembre 1562

Théodore de Bèze, représentant du prince de Condé, obtient audience des conseils de ces trois cités. Il est accompagné — à Genève et à Berne

(1) *Soubise à Zurich* Lyon, 29 juillet 1562. St-Arch. Zürich. Religions- und Schulsachen Französ. Angelegenheiten 1531–1584. — *Soubise à Bâle*, même date. St-Arch. Basel. Protestanten *A* 10 fº 84. or.

(2) Sambstag VIII Augusti 1562. «Diss tags sind Gsandte Herren Gubernators unnd der Statt Lyon erschinen; haben neben Credentzschrifften Iren befelch schrifftlich eingelegt, undt mit namen Jehan Budeus und Henri Seringer.» St-Arch. Basel. Rathsbüchlein 1553–1564 fos 54, 55. Frankreich-Protestanten *A* 10 fº 76.

(3) St-Arch. Bern. Frankr. Buch II 106. or.

(4) Eidg. Absch. IV² 214 *ii*, 229 *f*. — *Memoire des fraiz faictz à la journee de Payerne par Mons' de Bellièvre au mois d'aoust 1562.* Bibl Nat. f. fr *16 024* fº 196. min. — *Relation de l'ambassade de P. de Bellièvre aux Ligues Grises.* f. fr. *16 012* fº 3.

tout au moins — de Nicolas de Molet, envoyé extraordinaire de la ville de Lyon et des Eglises de France. (1) Le 28 du même mois, un nommé Cordon, qui se qualifiait « cappitaine en l'eglise de Lyon », se présenta devant le conseil de Genève et demanda la permission de « lever en ceste ville quelques soldatz à cheval pour le service de l'Eglise », mais cette requête ne fut pas agréée. (2) Aussi bien, malgré leurs pressantes sollicitations, Bèze et son collègue n'obtinrent pas la continuation des secours que les réformés français attendaient de leurs coreligionnaires suisses. (3)

PETERMANN DE CLÉRY

Mission extraordinaire en Suisse.

Juin 1563

Le colonel Cléry reçoit du roi et de la reine-mère la mission de les représenter auprès de la diète de Bade du 20 juin, à l'effet d'obtenir le maintien au service de la Couronne des troupes suisses qui avaient pris par à la bataille de Dreux. (4)

H Φ ENECOT DE SPONDE

Mission extraordinaire à Genève de la part de la reine de Navarre.

Janvier — Février 1564

Lettres de créance: Pau, 4 janvier

Jeanne d'Albret demandait au conseil de Genève de lui dépêcher Spifame et faisait offre aux syndics de la continuation de son amitié. (5)

---

(1) Roget. Histoire du peuple de Genève. VI p. 260 sqq. — Segesser. Ludwig Pfyffer. I 189. — Tillier. Geschichte Berns. III 411. — « Uff mittwoch 2. sept. 1562 ist Herr Beza erschinen, der hat In namen des printzen von Condé umb hilff oder gellt gewerben. Ist erkanndt Ime fründtlich abzewysen. » St-Arch. Basel. Rathsprotokoll. I. 1553—1564 f° 59. — « Icy le Seig[r] de Mole, conseiller et recepveur pour le roy à Lyon, a presentées lettres de la part du conseil de l'Eglise de Lyon dattées du 2 de ce moys sans seau ne signature ... » Registre du conseil de Genève. LVII f° 114. — « Der Edell Nicolas de Molet, dess Künigs gemeiner Inziecher zu Lyon, vor Rhäten und Bürgern erschinen mit Inleggung einer Supplication in namen der Reformirten Kilchen Inhallts dass minen gnäd. Herren gevallen wöllte Iren Kriegslüten noch ein manodt zyt ze geben zu Lyon ze beharren. » — « Desglychen ist Theodorus von Beza vor Rhat erschinen und Innamen des Printzen von Condé minen Herrn fründtlich danncket das sy Ime und den Christglöubigen hilff und bystand bewysen. » Montag, 7 sept[bris] 1562. Berner Rathsbuch CCCLXI f° 70.

(2) Conseil de Genève LVII f° 126v°. — Roget. Histoire du peuple de Genève. VI 266.

(3) 30 septembre 1562. Berner Rathsbuch CCCLXI f° 107.

(4) Eidg Absch. IV² 258 *r.*

(5) « Nous envoions nostre amé et feal M[e] Enecot Desponds, l'un de noz secretaires ordinaires, present porteur, exprès devers vous tant pour vous requerir de cest affaire que de vous faire offre de noz mutuelz bons offices d'amitié. » *Jeanne d'Albret au conseil de Genève.* Pau, 4 janvier 1564. Arch. Genève. Conseil (année 1564).

POMPONNE DE **BELLIÈVRE**

Mission extraordinaire en Suisse.

Avril 1564

Milieu de Juin — Commencement de Septembre 1564

Instructions:	en commun avec l'abbé d'Orbais	Troyes, 28 mars
Lettres de créance:		Troyes, 30 mars

Voir Ambassade ordinaire aux Ligues Grises.

FRANÇOIS DE SCEPEAUX, MARÉCHAL DE **VIEILLEVILLE**
SÉBASTIEN DE **L'AUBESPINE**, ÉVÊQUE DE LIMOGES

Ambassadeurs extraordinaires

auprès des Ligues Suisses et Grisons

pour le renouvellement de l'alliance.

Août { *—Décembre 1564* / *—Janvier 1565* }

Pouvoirs: Roussillon, 25 juillet (1)

Instructions: **Roussillon, 29 juillet** (2)

Lettres de créance { du roi et de la reine-mère pour les deux ambassadeurs extraordinaires et l'abbé d'Orbais } : Roussillon, 1er août (3)

Dès l'avènement de Charles IX, on s'était préoccupé, dans le sein du conseil royal, du renouvellement de l'alliance conclue à Soleure, le 7 juin 1549, entre le Corps helvétique et Henri II, pour la durée du règne de ce prince et *cinq ans après.* (4)

L'ambassadeur ordinaire aux Ligues, Nicolas de la Croix, abbé d'Orbais, avait reçu des instructions spéciales en vue de sonder les intentions des cantons à cet égard. En conséquence, Pomponne de Bellièvre et lui étaient chargés, l'un en Rhétie, l'autre en Suisse, de préparer les esprits à l'acceptation des propositions françaises et de faire ressortir, en toutes occasions, la différence qui existait entre «l'amitié du roy, de laquelle il ne procedde que prouffit et protection» et celle que les Espagnols «pretendoient à coups de baston». (5) Or, quatre mois de négociations ardues ne laissaient subsister

(1) Bibl. Nat. f. fr. *6621* f° 97. cop. mod. *cf.* Eidg. Absch. IV² 296 *g.*

(2) Bibl. Nat. f. fr. *6619* f° 82. or.

(3) *Le roi* (c. s. de l'Aubespine) *aux cantons, à Glaris, à Lucerne, à Zurich, à Berne, à Bâle* St-Arch. Zürich, Glarus, Luzern, Bern, Basel Neben-Register *M* II 1-18.) or. parch et cop.; *aux Ligues Grises.* St-Arch. Chur. n° 98. or. parch — *La reine-mère* (c. s. de l'Aubespine) *aux cantons, à Zurich, à Lucerne.* St-Arch. Zürich, Luzern. (Frankr. Gesandte.) or. pap.

(4) *Le roi à Coignet.* Fontainebleau, 13 février 1561. Bibl Nat. f. fr. *17 981* f° 59. — *Le roi à Orbais.* 29 octobre 1563. f. fr. *17 832.*

(5) *Les ambassadeurs extraordinaires en Suisse à Bellievre.* Fribourg, 28 septembre 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 013* f° 41. or.

aucun doute quant aux dispositions des Confédérés. Le payement par la Couronne de la majeure partie des pensions et dettes arriérées et l'octroi aux marchands suisses de nouveaux et importants avantages commerciaux semblaient des conditions indispensables au succès du «renouvellement». Toutefois, le roi désirant en «eschapper au meilleur marché», (1) l'abbé d'Orbais et son collègue furent invités à ne «s'eslargir en aucune promesse» avant l'arrivée aux Ligues des deux ambassadeurs extraordinaires qu'ils attendaient de jour à autre. (2)

Le maréchal de Vieilleville et Sébastien de l'Aubespine, après avoir pris congé de la cour en Dauphiné, s'étaient, «accompaignés de nombreux gentilshommes et de cinquante ou soixante chevaulx», (3) acheminés vers la frontière de Suisse, par la voie de Genève. Cette cité, dans laquelle Calvin venait de s'éteindre quelques semaines auparavant, redoutait, avec raison, les desseins formés contre elle par le duc de Savoie. L'évêque de Limoges et son collègue assurèrent les syndics que le roi ne les abandonnerait pas. (4) En fait, cette promesse avait d'autant plus de prix qu'elle dérogeait aux instructions générales emportées par les deux diplomates, puisque, au risque de s'aliéner dès le début de leur négociation les populations de l'Helvétie protestante, ceux-ci avaient mission, tout comme leurs prédécesseurs, Coignet et Mandosse, de n'épargner aucun «bon office» en faveur des affaires d'Emmanuel-Philibert aux Ligues. (5)

Reçus à Payerne, le 13 août, par leurs deux collègues de l'ambassade ordinaire, l'abbé d'Orbais et le Sr de Bellièvre, qui s'étaient portés au devant d'eux, le maréchal et le prélat, évitant Soleure, où la peste continuait à faire de nombreuses victimes, gagnèrent aussitôt Fribourg. Ils ne quittèrent cette ville qu'à la veille de la «journée» générale dont ils avaient demandé la convocation à Bade pour le 20 du même mois. (6) A cette «journée» s'étaient donné rendez-vous, outre les députés des XIII cantons, les ambassadeurs du pape, de l'empereur, du roi d'Espagne, des ducs de Savoie, de Ferrare et de la république de Venise. (7) La proposition du renouvellement de l'alliance entre la Couronne de France et les Ligues, développée par l'évêque de Limoges, fut prise *ad referendum* par les membres de la diète, lesquels, au surplus, parurent se montrer sensibles aux efforts du prélat en vue d'accommoder un différend très sérieux qui divisait les Schwytzois et les Glaronnais. (8)

---

(1) *S. de l'Aubespine à Bellièvre.* Fribourg, 30 décembre 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 013* f⁰ 104. or.

(2) *Relation de l'ambassade de Bellièvre aux Grisons.*

(3) Mémoires de Vieilleville. V 339. — Mme Coignet. Un gentilhomme des temps passés. François de Scepeaux p. 412 sqq.

(4) *cf.* Decrue. Anne de Montmorency (1889). II 429.

(5) *cf. Instructions, etc.* Bibl. Nat. f. fr. *6619* f⁰ 82.

(6) *Relation de l'ambassade de Bellièvre aux Ligues Grises.* Bibl. Nat. f. fr. *16012.*

(7) *Relation de l'ambassade de Bellièvre aux Ligues Grises.* Bibl. Nat. f. fr. *16012.*

(8) Eidg Absch. IV 2 292 *a, b.* — *Proposition faite par l'évêque de Limoges à la diète de Bade.* Août 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 012* f⁰ 39v⁰.

Tout bien considéré, quelque ambigus que fussent certains articles du traité de 1549, le roi n'hésitait pas à en demander le renouvellement presque intégral, encore qu'il désirât lui assurer une plus longue durée. (1) Mais, en conviant catholiques et protestants à resserrer les liens qui les attachaient à la France, Charles IX n'entendait pas accorder à ces derniers «des coins d'estable à part» (2) ni se voir astreint à la protection des terres que Berne avait jadis conquises sur le duc de Savoie. (3) Bien au contraire, Vieilleville et l'Aubespine devaient s'efforcer d'amener une entente entre ce prince et ses puissants voisins, lesquels lui eussent, sous la médiation royale, restitué une partie du pays de Vaud. (4)

Une rapide excursion parmi les cantons des deux confessions permit aux ambassadeurs français de se renseigner assez exactement sur les prétentions que les divers membres du Corps helvétique songeaient à faire valoir avant de souscrire au nouveau traité.

De Bade, Vieilleville, Sébastien de l'Aubespine et l'abbé d'Orbais s'étaient portés à Schaffhouse, où Bellièvre se sépara d'eux, (5) puis à Zurich, et à Berne avant de regagner — par Morat — Fribourg dont ils avaient fait leur quartier général. Une «journée» avait été assignée dans cette ville au dernier jour de septembre. (6) Les ministres du roi espéraient, à la faveur de cette seconde diète, obtenir une réponse précise au projet de traité présenté par eux à Bade, en août. Mais leurs illusions furent de courte durée. Six cantons seulement, dont Berne et Zurich, il est vrai, se déclarèrent prêts à discuter les propositions royales. Les cinq cantons du Centre, en revanche, ainsi qu'Appenzell, ajournèrent leur décision, bien que l'évêque de Limoges et ses collègues leur eussent promis toute satisfaction au sujet du payement des pensions et soldes arriérées qu'ils réclamaient depuis si longtemps. (7) Quant aux villes de Bâle et de Mulhouse, dont les députés s'étaient abstenus de paraître «pour l'extremité de la peste», elles semblaient disposées à suivre l'avis de la majorité, quel qu'il fût. (8)

Malgré le peu d'écho que les ouvertures des deux diplomates français rencontraient en Suisse, la diète terminée à Fribourg au commencement d'octobre avança dans une large mesure les négociations du «renouvellement».

(1) *S. de l'Aubespine à Bellièvre.* Bade, 26 octobre 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 013* f° 103.

(2) *Vieilleville, S. de l'Aubespine et Orbais à Bellièvre.* Fribourg, 11 octobre 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 014* f° 51. or. - *Les mêmes à Bochetel.* Fribourg, 30 novembre 1564. Bibl. Nat. *500* Colb' 392 f° 239. or.

(3) *Instructions, etc.* Bibl. Nat f. fr *6619* f° 82.

(4) *Instructions, etc.* Bibl. Nat. f. fr. *6619* f° 82.

(5) *Verger an Herzog Christoph.* Tübingen, 31. September 1564. apud Kausler und Schott op. cit. p. 434.

(6) *Vieilleville et S. de l'Aubespine aux XIII cantons.* Bade, 31 août 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 012* f° 57. cop. - *Vieilleville et ses collègues à Bellièvre.* Morat, 24 septembre 1564. f. fr. *16 013* f° 39. or.; *au même.* Fribourg, 30 septembre 1564. *Ibid.* f° 46. or.

(7) Eidg. Absch. IV¹ 296 *g.*

(8) *Vieilleville et ses collègues à Bellièvre.* Fribourg, 14 octobre 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 013* f° 54 or. Arch. für die Schweiz. Reformationsgeschichte. III. 331.

«Les ambassadeurs des Ligues et alliez, après infinis circuitz, disputes, responces et replicques», consentirent à passer à l'examen des articles du traité. Circonstance plus favorable encore, les représentants «de Milan, de Bourgongne, du pappe et autres» furent contraints de s'en retourner «avec leur courte honte». (1) Aussi bien n'obtinrent-ils pas meilleur succès à la diète de Bade du 22 octobre, où l'évêque de Limoges se rendit seul pour aider à la pacification du différend de Glaris et de Schwytz, tandis que l'abbé d'Orbais travaillait à Lausanne à l'accommodement du duc de Savoie avec Berne (2) et que Vieilleville demeurait à Fribourg, afin d'y réunir les sommes nécessaires à l'achèvement de l'œuvre commune. (3)

Quand, vers les premiers jours de novembre, Sébastien de l'Aubespine rejoignit le maréchal sur les rives de la Sarine, le moment semblait venu de frapper le coup décisif. Aussi la diète qu'ils convoquèrent à Fribourg pour le 2 décembre devait-elle, dans la pensée des deux ambassadeurs, décider du renouvellement. (4)

Il n'était pas à prévoir, toutefois, que les ministres étrangers, hostiles à l'entente franco-suisse, eussent abandonné la partie. Battus à Bade, à Lausanne, à Fribourg, ceux-ci n'avaient pu s'opposer au rétablissement de la concorde en Helvétie, mais ils n'en continuaient pas moins leurs menées, espérant toujours détacher de l'alliance du roi quelques-uns des Etats dans lesquels leur influence s'était maintenue. Leur effort portait en première ligne sur les «Waldstætten» et, plus spécialement, sur les cantons d'Uri et d'Unterwalden, où le comte d'Anguisciola et le sénateur Molina, «accompaignez de soixante ou quatre-vingt chevaulx», cherchaient «à troubler la feste», secondés à cette fin par des émissaires du cardinal Borromée. (5)

Moins avérées, certes, que dans la Suisse primitive, les pratiques espagnoles et papalines se faisaient également sentir parmi tous les autres Etats des Ligues: en Valais, dont les dizains, tributaires de la France pour le sel, demandaient à Charles IX qu'on leur accordât de nouvelles facilités d'approvisionnement; (6) à Glaris, où les autorités prétendaient intervenir dans la distribution des

(1) *Vieilleville et ses collègues à Bellièvre* Fribourg, 14 octobre 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 013* f° 54. or.

(2) *cf.* W. Oechsli. Der Lausanner Vertrag (30. Oktober 1564). (Politisches Jahrbuch. Bern 1900.)

(3) Eidg. Absch. IV² 299 *a*, 301 *d*. 1477. — *S. de l'Aubespine à Bellièvre.* Fribourg, 16 octobre; Bade, 26 octobre 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 013* f°s 60 108. or. — *Vieilleville et S. de l'Aubespine aux XIII cantons.* Fribourg, 15 novembre 1564. f. fr. *16 012* f° 86.

(4) *S. de l'Aubespine à Bellièvre.* Bade, 26 octobre; Lenzbourg, 1er novembre. — *Vieilleville à Bellièvre.* Fribourg, 2 novembre. — *S. de l'Aubespine au même,* Fribourg, 10 novembre 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 013* f°s 70, 71, 73, 108.

(5) *Vieilleville et S. de l'Aubespine à Bellièvre.* Fribourg, 28 septembre et 23 novembre. — *S. de l'Aubespine au même* Fribourg, 28 novembre. — *Vieilleville et S. de l'Aubespine à Bellièvre.* Fribourg, 30 novembre. — *Les mêmes à B. Bochetel.* même date. Bibl. Nat. f. fr. *16 013* f°s 41, 81, 83, 88. *500* Colb^t 392 f° 239. or. — *S. de l'Aubespine à Bellièvre.* Fribourg, 9 décembre 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 013* f° 95. or. — *Granvelle à Philippe II.* Baudoncourt, 12 octobre 1564. (apud Weiss. Papiers d'Etat de Granvelle. VIII 396.)

(6) Eidg. Absch. IV² 296 *g*. — *Vieilleville et S. de l'Aubespine au pays de Valais.* 7 octobre et 11 décembre 1564. Arch. ville de Sion (Corresp. avec France 1510—1601.)

pensions royales, même des plus secrètes; (1) à Bâle et à Saint-Gall, cités marchandes, qui sollicitaient l'abaissement des tarifs en vigueur à la douane de Lyon. (2) Enfin, si certains cantons réclamaient le remboursement des «dettes du grand parti» de cette dernière ville, les «collonels et cappitaines» au service de Sa Majesté insistaient tous pour que les «capitulations» fussent mieux observées à l'avenir. Ceux d'entre eux qui avaient pris part à la campagne de Piémont de l'année 1555 exigeaient en outre, en vertu des mêmes capitulations, le payement d'un mois de solde supplémentaire ou «mois de bataille». (3)

Restaient les deux grands Etats protestants, Zurich et Berne, dont le premier s'était abstenu d'adhérer à l'alliance de 1549. Après s'être nourris quelque temps d'illusions quant à l'accession possible de ceux-ci au traité renouvelé, (4) Vieilleville et ses collègues demeuraient «du tout hors d'esperance» de les amener à leurs vues. (5) Les huguenots, il est vrai, engageaient plutôt leurs coreligionnaires suisses à accepter les propositions du roi. (6) Mais les prédicants, ceux de Zurich en particulier, n'avaient pas désarmé. Héritiers et continuateurs de la politique à courtes vues de Zwingli, ils redoutaient plus encore la France que l'Espagne et, non contents d'avoir obtenu que leur ville n'envoyât pas de députés à la diète dans laquelle allait se décider le «renouvellement», ils cherchaient, en outre, à influencer les décisions de leurs confédérés de Berne, de Bâle, de Schaffhouse et des Grisons. (7) A Berne, en revanche, l'opposition à l'alliance de Sa Majesté était moins âpre qu'à Zurich. Mais les ambassadeurs français, qui avaient su empêcher Unterwalden d'adresser des représentations à la cour en faveur de la suppression des édits accordés aux réformés, (8) ne purent faire renoncer les Bernois à leur

(1) *S. de l'Aubespine à Bellièvre.* Fribourg, 3 décembre 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 013* 90 f°. or. — *Vieilleville et S. de l'Aubespine à ceulx de Glaris touchant leur appoinctement.* Fribourg, 26 décembre 1564. Arch. Fribourg. cop.

(2) *S. de l'Aubespine à Bellièvre.* Fribourg, 8 décembre 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 013* f° 92. or. — Eidg. Absch. IV² 259 *i*, 296 *g*.

(3) *Proposition de S. de l'Aubespine.* Bade, août 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 012* f° 39v°. — Eidg. Absch. IV² 296 *g*.

(4) *Vieilleville et ses collègues à Bellièvre.* Morat, 24; Fribourg, 28 septembre 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 013* f°s 39, 41. or.

(5) *S. de l'Aubespine à Bellièvre.* Bade, 26 octobre; Fribourg, 3 décembre 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 013* f°s 90, 108. or.

(6) *Andelot à Zurich.* Tanlay, 4 novembre. — *Coligny à Zurich.* Châtillon, 9 novembre. — *Pierre Viret, Christophe Fabri, La Roche aux pasteurs de Zurich.* Lyon, 18 novembre 1564. St-Arch. Zürich. Religions- und Schulsachen. Französische Angelegenheiten 1534–1584. — *Vieilleville et S. de l'Aubespine à Bellièvre.* Fribourg, 16 novembre 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 013* f° 78. or.

(7) *Vieilleville et S. de l'Aubespine à Bellièvre.* Fribourg, 16 novembre 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 013* f° 78. — *Les mêmes à Zurich.* Fribourg, 13 août; Bade, 14 septembre; Fribourg, 15 novembre, 21 décembre 1564 et 6 janvier 1565. St-Arch. Zürich (Frankreich.) — *Le canton de Zurich à Vieilleville et S. de l'Aubespine.* Zurich, 28 novembre 1564. Bibl. Nat. f. fr. *6619* f° 68. or. — *La responce que ceulx de Zurich ont faicte à Messgrs le mareschal de Vieilleville et evesque de Lymoges, touchant l'alliance.* 3 janvier 1565. Arch. Neuchâtel. 87 *H* 19 n° 13. cop.

(8) *Bellièvre à S. de l'Aubespine.* Coire, 29 octobre 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 012* f° 75. cop. — *S. de l'Aubespine à Bellièvre.* Fribourg, 10 novembre 1564. f. fr. *16 013* f° 48. — *La reine-mère aux ambassadeurs de France en Suisse.* Hyères, 2 novembre 1564. St-Arch. Bern. Frankr. Buch. II 156.

prétention de ne demeurer dans l'alliance qu'aussi longtemps que ces mêmes édits seraient strictement observés. (1)

Ce fut dans ces circonstances que se tint à Fribourg, du 4 au 11 décembre, la dernière diète générale à laquelle assistèrent les plénipotentiaires de la Couronne Très-Chrétienne. Le renouvellement de l'alliance y fut, en effet, arrêté le 7 décembre entre les représentants du roi, d'une part, les VII cantons catholiques, le Valais et l'abbaye de Saint-Gall, de l'autre. Mais la ville de Saint-Gall envoya bientôt son adhésion, qui fut suivie de celles de Glaris, Schaffhouse, Mulhouse, Rottweil et Bâle, lesquels, après avoir «un peu fait les longs», consentirent enfin à apposer leurs sceaux sur le traité. (2)

Seuls Berne, Zurich et les Grisons demeuraient en dehors de l'alliance. Ces derniers y accédèrent dès le début de l'année suivante. Quant aux deux premiers, tous les efforts tentés par leurs confédérés pour obtenir leur acquiescement furent inutiles. Néanmoins, un fort parti français subsistait à Berne, si bien que ce canton pouvait être considéré, malgré les apparences contraires, comme «entièrement à la manche» du roi. (3)

Ainsi se trouvait terminée, à la satisfaction du Louvre, cette négociation difficile qui affirmait, pour la dernière fois peut-être dans le XVIe siècle, l'exclusive communauté d'intérêts unissant les deux pays. Comme toutes les alliances conclues entre la France et la Suisse depuis plus de cent ans, celle de 1564 coûtait fort cher au trésor royal. Ce fait s'expliquait aisément, selon l'un des négociateurs, puisque l'on «ne peult eschapper d'une telle vermine de peuple autrement». (4) Et cependant la dépense eût été bien plus élevée encore, si le maréchal de Vieilleville et son collègue n'avaient pris la précaution de traiter «à forfait» avec leurs émissaires ou «pratiquants» dans chaque canton et de ne les payer «qu'après l'alliance arrestée et scellée». (5)

Mis en regard avec celui de 1549, le traité de 1564 présente quelques différences essentielles. Conclu pour la durée du règne de Charles IX «et huit ans après» — la reine-mère obtint en effet, en janvier 1567, la prolongation d'une année qu'elle avait demandée au moment de la solennisation

---

(1) *S. de l'Aubespine à Bellièvre.* Bade, 26 octobre 1564. — *Vieilleville et S. de l'Aubespine au même.* Fribourg, 16 novembre 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 013* f°s 78, 103. — *Catherine de Médicis aux ambassadeurs en Suisse.* Hyères, 2 novembre 1564. St-Arch. Bern. Frankreich Buch. II 156. — *N. Zerkinden à S. de l'Aubespine.* Berne, 28 novembre 1564. Bibl. Nat. f. fr. *6619* f° 94. or. — *Vieilleville et ses collègues à Berne.* Bade, 11 septembre; Fribourg, 8 novembre 1564. — *S. de l'Aubespine à Berne.* Fribourg, 16 et 28 décembre 1564. St-Arch. Bern. Frankr. Buch. II 153, 158, 162, 163. or. — *cf.* Rott. Henri IV, les Suisses et la Haute-Italie p. 152 sqq.

(2) Eidg. Absch. IV^2 302 *a.* — *S. de l'Aubespine à Bellièvre.* Fribourg, 3, 8, 12 décembre. — *Vieilleville et ses collègues à Bellièvre.* Fribourg, 18 et 30 décembre 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 013* f°s 90, 92, 95, 98, 104, 106. or. — *Vieilleville et S. de l'Aubespine à Schaffhouse.* Fribourg, 28 décembre 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 014* f° 135.

(3) *Vieilleville et S. de l'Aubespine à B. Bochetel.* Fribourg, 30 novembre 1564. Bibl. Nat. *500* Colb^t 392 f° 239. or. — *Les mêmes à Bellièvre.* même date. f. fr. *16 013* f° 88. or. — *S. de l'Aubespine à Bellièvre.* Moudon, 10 janvier 1565. *Ibid.* f° 110. or.

(4) *S. de l'Aubespine à Bellièvre.* Moudon, 10 janvier 1565. Bibl. Nat. f. fr. *16 013* f° 110. or.

(5) *Vieilleville et ses collègues à Bellièvre.* Fribourg, 18 décembre 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 013* f° 95. or.

de l'alliance[1] — il liait à la France l'ensemble du Corps helvétique, à l'exception de Zurich et de Berne. Les deux parties s'y garantissaient la possession de toutes les terres par elles possédées le jour où il avait été signé. En revanche, s'il n'y était plus fait mention des droits jadis prétendus par la maison de France sur le Milanais, il demeurait néanmoins stipulé que les Confédérés aideraient le roi à se maintenir dans cette province s'il parvenait à la reconquérir sans leur aide.[2] Enfin les articles relatifs aux levées et au service des troupes suisses étaient identiques, dans le fond, à ceux arrêtés quinze ans auparavant, mais plus explicites, ainsi que ceux concernant le «droit de marche».

Le maréchal de Vieilleville avait quitté Fribourg le 30 décembre et regagné, par la voie de Neuchâtel, son gouvernement de Metz.[3] Quant à l'évêque de Limoges, il ne prit congé des Ligues que plus d'une semaine après son collègue,[4] pour s'acheminer à petites journées vers la cour,[5] tandis que l'abbé d'Orbais se portait à Lucerne afin d'y surveiller les menées papalines dans les «Waldstætten».[6]

Six mois plus tard, l'ambassade extraordinaire du Corps helvétique prenait, à son tour, la route de France et rencontrait Leurs Majestés à Mont-de-Marsan, où l'alliance fut solennellement jurée le 21 juillet 1565.[7] Des quatre négociateurs du traité de Fribourg, un seul, l'évêque de Limoges, assista à cette cérémonie; le maréchal de Vieilleville était en mission à Tours et les deux ambassadeurs ordinaires surveillaient, à Soleure et à Coire, la répartition des sommes que le roi, par le nouveau traité, s'était engagé à fournir à ses alliés des Ligues des Hautes-Allemagnes.[8]

---

(1) Du Mont Corps diplomatique. V f° 130: «7 ans.» — L'original conservé aux archives de Fribourg porte «8 ans». — *cf. Le roi à Bellièvre.* Nérac, 31 juillet 1565. Bibl. Nat. f. fr. *16 013* f° 172. — *Relation de l'ambassade de Bellièvre en Suisse* 1566. f. fr. *16 012* f° 186 sqq. - Eidg. Absch. IV² 351 *a.* — *Le roi à Bellièvre.* Paris, 25 janvier 1567. f. fr. *16 017* f° 15.

(2) *Bellièvre au roi.* Soleure, 22 avril, 21 mai 1567. Bibl. Nat. f. fr. *16 018* f°s 49, 62. min. — *Le roi à Bellièvre.* Gaillon, 5 juin 1567. f. fr. *16 017* f° 124.

(3) *S. de l'Aubespine à Bellièvre.* Fribourg, 28 décembre. *Vieilleville et ses collègues au même.* Fribourg, 30 décembre. — *Vieilleville à S. de l'Aubespine.* Neuchâtel, 31 décembre 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 013* f°s 102, 106; f. fr. *6621* f° 101.

(4) *S. de l'Aubespine à Bellièvre.* Moudon, 10 janvier 1565. Bibl. Nat. f. fr. *16 013* f° 110. or: *au canton de Bâle.* Genève, 15 janvier 1565. St-Arch. Basel. *A—H* 1–3.

(5) *Vieilleville et ses collègues à Bellièvre.* Fribourg, 30 décembre 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 013* f° 106. or.

(6) *S. de l'Aubespine à Bellièvre.* Toulouse, 10 février 1565. Bibl. Nat. f. fr. *16 013* f° 119. or.

(7) Bibl. Nat. f. fr. *3250* f° 77. — Eidg. Absch. IV² f°s 322, 1509. — *Smith to Leicester and Cecil.* July 1565. Foreign Papers 1564—1565. n° 1280 (2).

(8) Calendar of State Papers. Foreign 1564—1565. n° 1280 (2 et 16). — Davila. Histoire des guerres civiles (Amsterdam 1757). I 204. — *Ce qui a esté respondu par le roy aux requestes qui luy ont esté presentées tant par les ambassadeurs et depputez des Srs des Ligues que aultres particuliers dud pays* (1565). Bibl. Nat. *500* Colbt 127 f° 82.

PIERRE DE GRANTRYE

Ambassadeur ordinaire aux Grisons
en résidence en Suisse.
a) durant le mois de *mai.*
b) à la diète de Bade (avec Bellièvre) du *10 au 13 juillet,*
puis dans le canton de Zurich jusqu'en *novembre 1566.* (1)

⌶ ⦶ GUILLAUME STUART, Sr DE VÉZINES

Mission extraordinaire à Genève
de la part de Coligny et d'Andelot.
Avril 1567 (2)

⌶ ⦶ PAUL RICHIEND, Sr DE MOUVANS

Mission extraordinaire à Genève
de la part des Eglises de France.
Avril 1567

Le péril que courait Genève, menacée par le duc de Savoie, ayant ému les reformés français, ceux-ci lui font offrir « par le Sr de Mouvans tous les secours possibles et jusqu'à mille hommes à leurs propres depens ». (3)

JEAN DE THEVALLÉ

Mission extraordinaire aux Ligues Suisses et Grisons.
Juillet 1567

Commission (en commun avec P. de Bellièvre): Paris, 25 mai 1567 (4)

Lettres de créance: Même date (5)

Désigné, dès la fin de mai, pour se rendre à Soleure et y mettre sur pied la levée accordée par les cantons à Bellièvre, en janvier, Thevallé n'arriva dans cette ville que le 1er juillet. Grâce à l'activité déployée par son collègue, l'ambassadeur ordinaire, il put reprendre la route de France dès le 23 du même mois, précédant les 6000 hommes, Suisses et Grisons, qu'il avait charge de conduire à Chalon-sur-Saône. (6)

---

(1) Voir ambassade ordinaire aux Grisons.

(2) « Le 2 avril 1567, on rapporte que le Sr de Vesinet *(sic)* a reçu mission de l'amiral et de d'Andelot qui, ayant recueilli jusqu'à 240 000 écus pour être en mesure de tenir tête à leurs adversaires, désireraient en placer 50 000 dans notre ville. Ils voudraient aussi faire une bonne ligue avec Genève, Mrs de Berne et le Palatin pour cause de la religion. Le conseil arrête, le 6, de répondre à l'amiral que la ville ne se chargera pas volontiers d'une somme d'argent, mais qu'elle s'offre à recevoir 300 hommes de pied et 50 chevaux-légers. » Roget. Hist. du peuple de Genève. VII p. 214.

(3) Grenus. Fragments biographiques p. 37. — Haag. La France protestante. VIII 424.

(4) Bibl. Nat. f. fr. *16 018* fo 201. cop.

(5) Bibl. Nat. f. fr. *16 018* fo 201. cop.

(6) *Le roi et la reine-mère à Bellièvre.* Paris, 24, 25 mai; Gaillon, 8 juin; Lihons, 11 juin; Alincourt 16 juin; Saint-Léger, 20 juin; Saint-Germain-en-Laye, 23 juin, 8 juillet; Chantilly, 21 juillet. Bibl. Nat f. fr. *16 017* fos 111, 113, 114, 116, 131, 141, 147, 148, 152, 153, 157, 158, 169, 176. or. — *S. de l'Aubespine au même.*

JEAN HIER

Mission financière aux Ligues.

(non exécutée)

Instructions: Paris, 15 mars 1568.

Il s'agissait, à la veille de la paix de Longjumeau, de trouver les deniers nécessaires au payement immédiat des reîtres qui occupaient encore quelques positions stratégiques importantes entre Paris et la frontière de l'Est. Aucun nouvel effort ne pouvait être demandé aux sujets du roi, « pour estre le pays pillé et espuysé ».[1] Charles IX, « reduict là que » d'avoir « besoin d'estre secouru d'argent de ses bons amys » les Confédérés,[2] chargeait Jean Hier, de concert avec Bellièvre, d'emprunter en Suisse un million d'or à l'intérêt de 5 %, offrant en garantie, à cette fin, plusieurs villes du royaume, « hormis » toutefois « celle de Lyon et frontiere de Bourgogne ».[3]

« Estant demeuré mallade sur les chemyns »,[4] Hier, en présence des difficultés qu'il rencontrait à accomplir sa mission, confia son instruction au « Sieur Paulus Spengler », financier allemand, qui la remit aux mains de Bellièvre le 31 mars.[5] J'ai dit ailleurs[6] comment celui-ci, jugeant impossible l'exécution des ordres de la cour, prit sur lui d'emprunter à des banquiers de Strasbourg une partie de la somme dont le roi désirait être secouru.

⌶ ⦶ ‡ FÉLIX DE BOURJAC

sénéchal de Valentinois.

Mission extraordinaire aux Ligues Suisses, à Genève et aux Grisons de la part du prince de Condé et de Coligny.

Août—Octobre 1568

Lettres de créance (de Condé) pour les Ligues Grises: Noyers, 9 août;[7]

pour les cantons suisses: Noyers, 12 et 14 août;[8]

(de Coligny) pour les cantons de Fribourg, de Zurich, etc.: Noyers, 13 août[9]

Rappels de créance: Noyers, 22 et 23 août[10]

Instructions: Noyers, 13 août[11]

Dépêché en Suisse à la veille de la reprise des hostilités entre la cour et les huguenots, Félix de Bourjac, sénéchal de Valentinois, accompagné de

---

Paris, 30 mai, 18 et 21 juin. *Ibid.* f°s 120, 149, 154. — *La reine-mère à Bellièvre et Thevallé.* Chantilly, 19 juillet 1567. *Ibid.* f° 178. — *Bellièvre au roi et à la reine-mère.* Soleure, 13, 17 juin: Bade, 18 juin: Soleure, 2, 7, 11, 25, 27 juillet 1567. f. fr. *16 018* f°s 74, 76, 82, 85; f. fr. *15 890* f°s 12, 14, 16, 20, 23, 25: *à Morvillier.* Soleure, 18 juillet 1567. f. fr. *16 018* f° 97: *à S. de l'Aubespine.* Soleure, 1er août 1567. *Ibid.* f° 105. — *Grantrye à Bellièvre.* 24 juillet 1567. *Ibid.* (à la date). — *Thevallé à Bellièvre.* Châlons, 12 août; Rolampont, près Langres, 7 septembre 1567. f. fr. *16 017* f°s 193, 206. or.

(1) *S. de l'Aubespine à Bellièvre.* Paris, 7 avril 1568. Bibl. Nat. f. fr. *16 019* f° 47.

(2) *Le roi à Bellièvre.* Paris, 30 janvier 1568. Bibl. Nat. f. fr. *16 019* f° 10.

(3) *Instruction à Jehan Hier.* Bibl. Nat. f. fr. *16 019* f° 25. — *Le roi et la reine-mère à Bellièvre.* Paris, 15 mars 1568. *Ibid.* f° 23; *à Israël Mintzel.* même date. *Ibid.* f° 28.

(4) *Bellièvre au roi.* Soleure, 31 mars 1568. Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f° 98.

(5) *Jean Hier à Bellièvre.* Brie-Comte-Robert, 23 mars 1568. Bibl. Nat. f. fr. *16 021* f° 55 (et non *1569*). — *Bellievre au roi.* Berne, 8 avril 1568. f. fr *15 890* f° 100; *à Morvillier.* Fribourg, 11 avril 1568. *Ibid* f° 102; *à la reine-mère.* même date (et non 11 *mars*). f. fr. *16 020* f° 14.

(6) Voir notice Bellièvre.

deux autres gentilshommes, (12) se rend directement, par Genève, (13) à Berne, où il arrive le 2 septembre. Dès le lendemain, il obtient audience du conseil et en profite pour intéresser les magistrats de cette ville à la triste situation de ses coreligionnaires et énumérer « les meurdres qui depuis la paix ont esté faictz en France ». (14)

De Berne, le représentant de la cause huguenote se dirige vers Zurich et sollicite avec succès des autorités de cet Etat la convocation — aux frais du prince de Condé — d'une diète générale à laquelle il comptait bien persuader « d'envoyer ambassadeurs au roy » pour « le supplier de vouloir com- « mander que son edict de pacification soit observé ». (15)

Très habile et n'ayant « pas faute d'entendement », (16) le Sr de Bourjac cherche, sous divers prétextes, à entrer en pourparlers avec Bellièvre; mais celui-ci, non content de l'éconduire, (17) lui fait refuser par la diète réunie à Bade, au commencement d'octobre, l'autorisation de se présenter devant elle, et réclame son arrestation « pour crime de lèze-majesté. » (18)

Le sénéchal de Valentinois, malgré cette menace, séjourna encore quelque temps à Zurich, d'où il fit parvenir aux députés du Corps helvétique la « proposition » qu'il se préparait à leur faire s'il avait été admis en leur présence. (19) Néanmoins, il dut renoncer au voyage qu'il avait mission d'entreprendre dans la Suisse primitive et les Ligues Grises. (20) En revanche, comme il jouissait d'un certain crédit auprès des cantons protestants et même de Soleure, (21) il mit tout en

(7) Bibl. Nat. f. fr. *16 942* f° 428. cop.

(8) Loys de Bourbon à Zurich, Berne (*12 août*), Lucerne, Fribourg (*14 août*), Schaffhouse (*12 août*). St-Arch. Zürich. Arch. Fribourg. (Liasse IV.) St-Arch. Bern. (Frankr. Buch *D* 461.) St-Arch. Luzern. (Frankr. Gesandte.) St-Arch. Schaffhausen. or. pap.

(9) *Chastillon à Fribourg.* (Arch. Fribourg. Liasse IV); *à Zurich.* (St-Arch. Zürich); *à Berne.* (Frankr. Buch *D* 463); *à Lucerne.* (Frankr. Gesandte.) or. pap.

(10) St-Arch. Bern Frankr. Buch *D* 465, 473.

(11) Bibl. Nat. f. fr. *16 942* f° 430.

(12) *Bellièvre au roi.* Soleure, 5 septembre 1568. Bibl. Nat. f. fr. *16 020* f° 38.

(13) J. Ant. Gautier. Histoire de Genève. t. IV.

(14) « Oultre le contenu ez instructions et en la charge et creance que Monsgr le Prince me donna, partant d'avecq luy, il m'envoya hier ung gentilhomme, qui est icy present, avecq une lettre de creance sienne et une de Monsr l'admiral, dactées à Noiers le XXIIe et XXIIIe d'aoust. » *Proposition du Sr de Bourjac à Berne.* 3 septembre 1568. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* fos 465, 473. — *Bellièvre au roi.* 5 septembre 1568. — *Berne à Bellièvre.* 6 septembre 1568. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* f° 564. — Tillier. Geschichte des Freistaates Bern (1838). t. III 428.

(15) *Bellièvre au roi.* Soleure, 8 et 16 septembre 1568. Bibl. Nat. f. fr. *15 890* fos 134, 138. or.

(16) *Bellièvre à Morvillier.* Soleure, 17 septembre 1568. Coll. Brienne *110* f° 97.

(17) *Bourjac à Bellièvre.* Zurich, 10 septembre. Bibl. Nat. f. fr. *16 019* f° 135. — *Bellièvre à Morvillier.* Soleure, 17 septembre 1568. Coll. Brienne *110* f° 97.

(18) *Bellièvre au roi.* Bade, 7 octobre; *au duc de Nemours.* Soleure, 8 octobre 1568. Bibl. Nat. f. fr. *16 020* fos 85–94; f. fr. *3225* f° 13; *au duc d'Anjou.* Soleure, 20 octobre 1568. f. fr. *16 020* f° 97. — *Proposition de Bellièvre pour s'opposer aux menées du sénéchal de Valentinois.* 1568. Bibl. Nat. f. fr. *5568* f° 51. — Eidg. Absch. IV² 399 *e*.

(19) *Lettre de Bourjac, envoyée aux VIII cantons de Zurich, Berne, Lucerne, Uri, Schwytz, Unterwalden, Zoug et Glaris.* Zurich, 29 septembre 1568. Bibl. Nat. f. fr. *16 020* f° 165. cop. — Eidg. Absch. IV² 407 *b*. — *Extrait de l'instruction du sénéchal de Valentinois.* Noyers, 13 août. f. fr. *16 942* f° 430.

(20) *Bellièvre au roi.* Soleure, 16 septembre 1568. Bibl Nat. f. fr. *15 890* f° 138. — *F. de Bourjac aux Ligues Grises.* Zurich, 10 septembre 1568. f. fr. *16 942* f° 432. cop. — *Grantrye au duc d'Anjou.* Haldenstein, 21 septembre 1568. f. fr. *15 890* f° 146.

(21) *Bellièvre à la reine-mère.* Soleure, 16 septembre 1568. Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f° 140.

œuvre pour entraver la levée de 4000 hommes sollicitée par Bellièvre et ne quitta les Ligues, vers les derniers jours d'octobre, qu'après s'être convaincu de l'inutilité des efforts tentés par ses émissaires et lui à cette fin. (1)

ANDRÉ ALLEMAND, Sr DE PASQUIERS

Mission extraordinaire aux Ligues de Suisse.

Septembre 1568

Le Sr de Pasquiers rejoint à Soleure l'ambassadeur ordinaire, Pomponne de Bellièvre, l'assiste dans la demande d'une levée aux cantons, et reprend, au bout de quelques jours, la route de Bourgogne, à la tête de 2000 Confédérés destinés à renforcer le régiment de Pfyffer. (2)

⌶ ⏀ JACQUES DU BROULLAT, Sr DE LISY

Mission extraordinaire auprès des cantons évangéliques et de la république de Genève, de la part des princes de Condé (Henri Ier de Bourbon) et d'Orange.

Novembre—Décembre 1569

Le Sr de Lisy, venant de Strasbourg, rend visite aux autorités de Bâle, de Berne et de Zurich, s'efforce de les intéresser tant à la cause huguenote qu'à celle des protestants d'Allemagne, (3) prodigue des encouragements aux français réfugiés en Suisse après le désastre de Montcontour (4) et se porte ensuite vers Genève où il fait quelque séjour. (5)

⌶ GUILLAUME STUART, Sr DE VÉZINES

Mission extraordinaire auprès des cantons évangéliques, de la part du roi et de la reine-mère de Navarre et des chefs du parti huguenot.

Février 1570

Lettres de créance (du roi et de la reine de Navarre et de Coligny):
Camp de Parthenay, 31 janvier 1569;
(du prince de Condé): Niort, 1er février 1569;
(d'Andelot): Niort, 30 janvier et 1er février 1569 (6)

Il s'agissait d'obtenir des subsides pécuniaires et des levées de troupes, tant en Angleterre qu'en Allemagne et en Suisse, en faveur des huguenots

(1) *Bellièvre au duc d'Anjou.* Soleure, 20 octobre 1568. Bibl. Nat. f. fr. *16 020* f° 97.

(2) *Lettre de Bellièvre.* Soleure, 17 septembre 1568. Bibl. Nat. Coll. Brienne *110* f° 97. cop. — *Bellièvre à la reine-mère.* Soleure, 30 septembre 1568. f. fr. *16 020* f° 82.

(3) *Bellièvre au roi.* Soleure, 9 décembre 1569 Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f° 198. — *S. de l'Aubespine à Bellièvre.* Angers, 28 janvier 1570. f. fr. *16 023* f° 23.

(4) *Bellièvre au roi.* Soleure, 2 janvier 1570. Bibl. Nat. f. fr. *16 024* f° 3v°.

(5) *Vézines à Messrs des Ligues faisant profession de l'Evangile, à Bade.* Neuchâtel, 24 février (1570). St-Arch. Zürich. or. (Frankreich II 1541—1573.)

(6) *Henry et Jehanne à Messieurs des cantons évangéliques mes bons amis.* Niort, le dernier jour de janvier 1569 (2 lettres). — *Châtillon et Andelot aux mêmes.* Camp de Parthenay, 31 janvier et Niort, 1er février 1569. St-Arch. Zürich. Religions- und Schulsachen. Französ. Angelegenheiten. I 1584—1584.

dont les ressources s'épuisaient. Le Sr de Vézines se porta tout d'abord à Londres, (1) visita successivement plusieurs cours allemandes et n'arriva aux Ligues qu'au commencement de *février 1570*, trop tard pour s'opposer au départ de la levée de 8000 hommes que Bellièvre amenait au roi. (2) Il se rendit néanmoins à Bâle, à Berne et à Zurich. De Neuchâtel, où il s'était momentanément retiré, il adressa, le 24 février, aux députés de ces trois Etats à la diète de Bade les originaux de ses lettres de créance, accompagnés d'une missive dans laquelle il les exhortait à « maintenir la cause commune de ceulx de l'Evangille ». Le Sr de Vézines s'était fait représenter, en cette circonstance, par le Sr David ***Chalot,*** qu'il avait chargé de conduire les négociations « par escrit et secrettement », pour se conformer au désir exprimé par les Bernois et leurs coreligionnaires. (3)

✠ HECTOR DE **MANIQUET**

Ambassadeur du duc de Longueville, accrédité par le roi auprès des cantons.

Juin 1571

Lettres de créance (en recommandation):
Château de Boulogne, 20 février 1571(4)

Cette mission avait comme but principal celui de défendre et de maintenir les droits de la maison de Longueville sur la seigneurie de Valangin. L'ambassadeur ordinaire du roi, Gaudart de la Fontaine, appuie les négociations du Sr de Maniquet tant auprès des cantons combourgeois de Neuchâtel, que de la diète de Bade du 24 juin. (5) « Asprement repris » par le conseil de Berne, qui faillit le faire arrêter, (6) et invité « à s'abstenir de traffiquer » dans les terres de cet Etat, (7) Maniquet se rend en France au commencement d'août, appelé par Léonor, duc de Longueville. Mais les Bernois « ayant revocqué l'interdit de la libre conversation qu'ils avoient declairé contre luy ». (8) on le retrouve à Neuchâtel vers la fin de cette même année et à la diète de Bade, le 10 février 1572, cherchant en vain à procurer la solution de cette

(1) *Thee Queen of Navarre to Elizabeth.* Niort, 1st february 1569. etc. Calendar of State Papers. Foreign 1569—1571. nos 92—94.

(2) *Vézines « à Monsr Brem, bourgmaistre de Zurich ».* Srasbourg, 24 janvier (1570) St-Arch. Zürich. (Frankreich. II 1541—1573.) or.

(3) *Vézines à ... Messrs des Ligues faisant profession de l'Evangile à Bade.* Neuchâtel, 24 février 1570). St-Arch. Zürich. (Frankreich. II 1541—1573.) or.

(4) *Charles* (c. s. Brulart) *à Fribourg, à Lucerne, à Soleure.* Arch. de ces villes. or. parch.

(5) *Gaudart de la Fontaine à Fribourg.* Soleure, 29 mai 1571. Arch. Fribourg. or. — Eidg. Absch. IV2 474 *f.* — Boyve. Annales du comté de Neuchâtel. III 174 sqq. — *Maniquet à Bellièvre.* Aarberg, 17 juin 1571. Bibl. Nat. f. fr. *15 901* fº 154. — *Grangier de Lyverdis au même.* Berne, 25 juin 1571. *Ibid.* fº 166. — *B. de Cressier à Bellièvre.* Soleure, 21 juillet 1571. *Ibid.* fº 208.

(6) *Grangier de Lyverdis à Bellièvre.* Soleure, 22 août 1571. Bibl. Nat. f. fr. *15 901* fº 248.

(7) *Le canton de Berne à Bellièvre.* 12 août 1571. Bibl. Nat. f. fr. *15901* fº 234.

(8) *B. de Cressier à Bellièvre.* Soleure, 12 novembre 1571. Bibl. Nat. f. fr. *15 901* fº 348.

affaire de Valangin qu'une démarche maladroite tentée par lui dès le début n'avait pas peu contribué à retarder. (1)

JEAN GRANGIER DE LYVERDIS

Trésorier des Ligues

Mission spéciale en Suisse.

Fin de Juin—Commencement de Décembre 1571 (2)

POMPONNE DE BELLIÈVRE

Ambassadeur extraordinaire en Suisse et aux Grisons.

Novembre 1572—Mars 1573

Instructions: Paris, 11 novembre 1572 (3)

Lettres de créance: Même date (4)

Rappels de créance: Paris, 6 décembre 1572, (5) 3 et 21 (6) janvier 1573.

Ce n'était pas tout, pour la cour de France, d'avoir fait la Saint-Barthélemy. (7) Il fallait encore la justifier aux yeux des nations étrangères. La tâche était difficile, principalement en Suisse. Bellièvre se résigna toutefois à l'accepter. (8) Mais, s'il eût eu le choix, il aurait mieux aimé, disait-il, en son langage imagé, « estre un paouvre paisant . . . vivant en paix et repos, « que de servir Sa Majesté ès charges plus honnorables . . . en ces guerres « civiles qui sont dans un royaume comme la cholique dans un corps humain ». (9) Parti de Paris le 16 novembre, (10) il rejoignit Gaudart de la Fontaine à Soleure le 30 du même mois (11) et avertit aussitôt les cantons de son arrivée. (12)

Venu en Suisse afin de dissiper « plusieurs faulx rapportz et calomnies . . . semées parmy les nations estrangières », Bellièvre avait aussi pour mission

(1) *Le canton de Berne au roi.* 28 mai 1571. Bibl. Nat. *500* Colbᵗ 427 fº 58. — Eidg. Absch. IV ² 189 *f.* — Boyve. op. cit. III 186 sqq. — *Diesbach à Bellievre.* Fribourg. 2 janvier et 17 mars 1572. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* fºˢ 1. 75. — *Grangier de Lyverdis à Bellièvre.* Soleure. 22 août 1571. *Ibid.* fº 248. — *Berne au roi.* 10 juin 1572. Bibl. Nat. *500* Colbᵗ 427 fº 127.

(2) *cf.* Ambassade ordinaire (Gaudart de la Fontaine).

(3) Bibl. Nat. f. fr. *15 902* fº 194. or. pap. — Bibl. Nat. *500* Colbᵗ 427 fº 155. cop.

(4) *Le roi* (c. s. Pinart) *aux cantons.* St-Arch. Aarau. or. parch.; *aux Ligues Grises.* Bibl. Nat. f. fr. *15 902.*

(5) *Le roi* (c. s. Brulart) *aux cantons.* Bibl. Nat. f. fr. *15 902* fº 232. or. parch.

(6) *Le roi* (c. s. Brulart) *aux cantons.* 3 et 21 janvier 1573. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* fºˢ 319, 352. or. parch.

(7) *cf.* Revue historique. t. II 367.

(8) de Thou. Histoire universelle (1734). VI 454. — d'Aubigné. Histoire universelle (éd. de Ruble). III 364.

(9) *Bellièvre à [Tavanes].* Lyon. 17 mars 1573. Bibl. Nat. f. fr. *15 890* fº 309.

(10) *Bellièvre à [un cardinal, à Rome].* Soleure, mars 1573. Bibl. Nat. f. fr. *15 890* fº 298.

(11) *Bellièvre au roi.* Soleure, 5 décembre 1572. Bibl. Nat. f. fr. *15 890* fº 264.

(12) *Bellièvre à Messʳˢ des Ligues.* Soleure, 2 décembre 1572. Bibl. Nat. f. fr. *15 890* fº 259. — *Bellièvre à Lucerne.* Soleure, 2 décembre 1572. St-Arch. Luzern. (Frankr. Gesandte.) — *Fribourg à Bellièvre.* 4 décembre 1572. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* fº 224.

de faire « entendre particullierement ausdictz S^rs des Ligues la verité de ce « qui avoit succedé en l'execution . . . faicte le jour de St Barthelemy dernier », ainsi que « les justes raisons » qui « à ce » avaient « deu mouvoir Sa dicte Majesté ». Il lui était, en outre, prescrit de rassurer les cantons évangéliques quant au bruit persistant d'une entente secrète entre le roi, le pape et d'autres princes catholiques pour l' « exequution du Concille » ; de tenter un rapprochement entre protestants et catholiques suisses, ceux-ci blâmant ceux-là de l'asile offert aux huguenots échappés aux massacres, ceux-là accusant ceux-ci de comploter leur ruine, de concert avec l'Espagne et le Saint-Siège ; de surveiller les pratiques des réfugiés français à Genève, à Berne et à Bâle ; enfin de tenir prête la levée de 6000 hommes accordée au roi quelques semaines auparavant. (1)

Quel que fût le crédit dont il jouissait auprès des cantons protestants, Bellièvre devait être assez mal accueilli par leurs députés à la diète commencée à Bade dès le 7 décembre. Hotman l'avait dénoncé à ses amis de Zurich comme « un athée, un ennemi du Christ, un émissaire de la cour venu pour tendre des pièges aux Suisses ». (2) Contraint par ses instructions « de parler du feu admiral avec quelque vehemence », (3) l'ambassadeur raviva plutôt qu'il n'apaisa l'irritation provoquée dans la Suisse réformée par les événements du 24 août. Un instant même, il put craindre pour sa vie. (4) A la harangue lue par lui devant la diète, (5) ses adversaires firent une réponse fort aigre, parue sous le nom de *Wolfgangus Prisbachius* de Cracovie, (6) ce qui leur attira de la part du secrétaire de Bellièvre, Pierre Carpentier, une réplique plus vive encore. Aussi bien, pendant quelques mois, les polémiques religieuses se déchaînèrent si intenses en Helvétie que la question toujours brûlante des pensions et dettes arriérées y fut presque oubliée, ce qui n'empêcha pas la trésorerie des Ligues d'éteindre les plus pressées dans l'espérance d' « oster » de plus en plus « le roy hors de la captivité de ceste nation ». (7)

Au total, et fort heureusement pour Bellièvre, la diète de décembre se termina mieux qu'elle n'avait commencé. Malgré les excitations des princes

---

(1) ***Instruction pour P. de Bellièvre.*** Paris, 11 novembre 1572. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* f° 191. — ***Bellièvre au roi.*** Soleure, 5 décembre 1572. f. fr. *15 890* f° 264. — Eidg. Absch. IV² 503 *f*. — *Le roi* (c. s. Brulart) *aux cantons.* Paris, 3 et 21 janvier 1573. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* f°s 319, 352.

(2) *Hotman Bullingero.* 12 décembre 1572; 15 janvier 1573. *cf.* Revue historique II 367.

(3) ***Bellièvre à la reine-mère.*** Bade, 15 décembre 1572. Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f° 268.

(4) ***Bellièvre à la reine-mère.*** Bade, 15 décembre 1572. Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f° 268.

(5) ***Proposition de Monsr de Bellièvre, ambassadeur du roy de France, aux Suisses, sur la mort de M^r l'admiral de Colligny et iournée de la St Barthelemy.*** Bade, décembre 1572. Bibl. Nat. f. fr. *15 895* f°s 17—41. — Coll. Du Puy *569* f° 79. Imprimée dans les Mémoires de Villeroy (VII 210) à la date du 8 décembre 1577. — *cf.* Inv. sommaire. I 158.

(6) ***Responsio ad orationem Pomponii Bellevrei habitam in Concilio Helvetiorum.*** (Impr. Mémoires de l'Estat de France sous Charles IX. t. II 28.) de Thou. Histoire universelle (1733). VI 455. — d'Aubais-Ménard. Pièces fugitives. t. I (2e P.). IV 40. Bibl. Mazarine. mss. 2590 (1503 *B*). Dareste. François Hotman (Revue historique. II 367). — Eidg. Absch. IV² 506 *i*.

(7) *S. de l'Aubespine à Bellièvre.* Paris, 16 janvier 1573. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* f° 340.

protestants allemands, du comte-palatin et de son fils Casimir, entre autres,[1] les cantons évangéliques se décidèrent à suivre les conseils pacifiques de la cour de France, dont l'ambassadeur visita Zurich, Lucerne, Berne et Fribourg avant de regagner Soleure.[2]

L'issue favorable de la journée de Bade allait permettre à Bellièvre d'organiser la levée de 6000 hommes qu'il avait mission d'acheminer vers la Bourgogne. Il l'espérait, du moins, et ses mesures étaient prises pour que la première montre eût lieu à Saint-Jean-de-Losne le 15 janvier.[3] Mais, de même qu'au printemps de 1569, les incertitudes du conseil royal avaient fait échouer le plan formé par l'ambassadeur de jeter une armée suisse au devant des reîtres du duc de Deux-Ponts en Franche-Comté, de même, au lendemain de la Saint-Barthélemy, le manque de décision de Sa Majesté faillit rendre inutiles les dépenses consenties par la Couronne pour s'assurer du concours des Confédérés contre ses ennemis de l'intérieur et de l'étranger. Trois fois, dans l'espace de quelques semaines, Bellièvre reçut l'ordre de faire marcher la levée,[4] trois fois, Charles IX, dont « les conceptions change[oie]nt assez aisement »,[5] lui fit tenir l'avis, soit de surseoir au départ des troupes suisses,[6] soit d'augmenter ou de diminuer leur nombre,[7] au risque de provoquer « les cryeries » des cantons[8] et d'exaspérer les Ligues Grises qui, dans le premier cas, eussent eu droit à un « régiment à part ».

Quantité de bons esprits, tant à la cour qu'en Suisse, se rendaient compte « de quelle consequence estoit ceste variation parmy les Ligues pour le service du roy ».[9] Aussi, tout autre que Bellièvre n'eût pas réussi à faire prendre patience aux officiers, dont les soldats désœuvrés ne voulaient « plus vivre qu'aux tavernes », et surtout aux gouvernements cantonaux « bien fort indignez... de ce grand desordre » et incapables « de plus contenir lesdictz soldatz ».[10] Mais le duc d'Anjou arrivait à peine devant La Rochelle et l'on se nourrissait

---

(1) *Bellièvre au roi.* Bade, 15 décembre 1572. Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f° 266. — *Le roi à Bellièvre.* Saint-Léger, 27 février 1573. f. fr. *15 902*.

(2) *Bellièvre au roi.* Fribourg, 30 décembre 1572. Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f° 271.

(3) *Le roi* (c. s. Pinart) *aux cantons.* Paris, 11 novembre 1572. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* f° 177. — *Bellièvre au roi.* Fribourg, 30 décembre 1572. f. fr. *15 890* f° 271. — *Brulart à Bellièvre.* Paris, 9 janvier. f. fr. *15 902*. — *S. de l'Aubespine au même.* Paris, 12 janvier 1573. f. fr. *15 901* f° 477.

(4) *Le roi à Bellièvre.* Paris, 19 novembre 1572. Bibl. Nat. *500* Colbᵗ 427 f° 158. — *Le roi à Bellièvre.* Paris, 21 janvier 1573. Bibl. Nat. f. fr. *15 902*; Saint-Léger, 4 mars; Fontainebleau, 21 mars 1573. *Ibid.* f° 153.

(5) *Brulart à Bellièvre.* Paris, 14 février 1573. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* f° 398.

(6) *Le roi à Bellièvre.* Paris, 29 décembre 1572. Bibl. Nat. f. fr. *15 902*. — *Brulart à Bellièvre.* Paris, 13 janvier 1573. *Ibid.* — *Bellièvre au roi.* Soleure, 6 et 7 janvier 1573. f. fr. *15 890* f°ˢ 273, 274. — *S. de l'Aubespine à Bellièvre.* Paris, 25 janvier 1573. f. fr. *15 902* f° 372.

(7) *Le roi à Bellièvre.* Paris, 6 décembre 1572. Bibl. Nat. *500* Colbᵗ 427 f° 160; Paris, 22 janvier 1573. Bibl. Nat. f. fr. *15 902*. — *La reine-mère à Bellièvre.* Saint-Léger, 27 février 1573. *Ibid.*

(8) *Bellièvre au roi.* Soleure, 7 janvier 1573. Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f° 274.

(9) *S. de l'Aubespine à Bellièvre.* Paris, 16 janvier 1573. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* f° 340.

(10) *Bellièvre au roi.* Soleure, 7 janvier; Lucerne, 1ᵉʳ février 1573. Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f°ˢ 274, 286.

encore à la cour de l'illusion que, cette ville emportée sans coup férir, la levée suisse pourrait être définitivement ajournée.(1)

Tandis que le roi, grâce à ses atermoiements, faisait dans la Suisse catholique le jeu de ses adversaires, ceux-ci exploitaient sans scrupules les sentiments d'horreur causés par la Saint-Barthélemy pour aliéner toujours davantage à la Couronne de France les sympathies des Etats protestants de la Confédération. On sait combien, de tout temps, la politique française avait considéré comme nécessaire à la continuation de son alliance avec les Suisses le maintien de l'indépendance de Genève, et quels efforts elle avait tenté, depuis trois ans, en vue d'intéresser les cantons à la protection de cette cité. Au lendemain des massacres d'août, Charles IX avait jugé utile et prudent, tout à la fois, de renouveler ses déclarations antérieures à cet égard.(2) Mais, malgré cette précaution, il n'avait pu empêcher qu'Emmanuel-Philibert « n'imprimâst aux cerveaux de ceulx de Berne » et de Genève que le péril dont ceux-ci se croyaient menacés fût plus français que savoyard.(3) Les explications loyales données par l'ambassadeur aux députés que lui dépêcha Berne à cette occasion dissipèrent en partie cette fâcheuse impression.(4) Toutefois, le duc ne se tint pas pour battu. Désireux de compromettre la cour de France aux yeux des protestants suisses, il insinua que le roi ne se montrait point hostile à ses prétentions du côté du Léman, fit annoncer son prochain départ pour Paris et décréta l'arrestation de tous les huguenots en Bresse, mesure perfide qui autorisait à supposer l'existence d'une entente secrète entre le Louvre et Turin.(5) Pour surcroît, la présence à la cour du cardinal Orsini, légat du Saint-Siège, venu pour demander au roi, d'accord avec l'ambassadeur d'Espagne, « l'inquisition, le concile et la Ligue »,(6) était bien de nature à réveiller les inquiétudes et les susceptibilités des cantons évangéliques.(7) Charles IX, il est vrai, sut éviter le piège que lui tendaient ses ennemis; il interdit à l'inquisition l'accès de ses Etats, déclara inopportune l'exécution immédiate des décisions du concile de Trente(8) et refusa

(1) *Le roi à Bellièvre.* Paris, 3 février 1573. Bibl. Nat. f. fr. *15 902.* — *Bellièvre au roi.* Soleure, 14 février 1573. Bibl. Nat. *500* Colbt 427 fo 173. — *Henri, duc d'Anjou à Bellièvre.* Camp devant La Rochelle, 29 mars 1573. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* fo 471.

(2) *Bellièvre au roi.* Bade, 15 décembre 1572. Bibl. Nat. f. fr. *15 890* fo 266. — *Le roi à Bellièvre.* Paris, 29 décembre 1572. Bibl. Nat. f. fr. *15 902.*

(3) *Bellièvre au roi.* Bade, 15 décembre 1572; Soleure, 13 février 1573. Bibl. Nat. f. fr. *15 890* fo 266; *500* Colbt 427 fo 173. — *Le roi à Bellièvre.* Paris, 3 janvier; Saint-Léger, 27 février 1573. f. fr. *15 902.* — Eidg. Absch. IV2 503 *b.*

(4) *A Bellièvre, B. L. de Mülinen.* 15 janvier; *le canton de Berne.* 19 janvier 1573. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* fos 336, 357.

(5) *Bellièvre au roi.* Bade, 15 décembre 1572; Fribourg, 27 janvier 1573. Bibl. Nat. f. fr. *15 890* fos 266, 280. — *Le roi à Bellièvre.* Paris, 13 janvier; Saint-Léger, 27 février 1573. f. fr. *15 902* fo 331.

(6) *S. de l'Aubespine à Bellièvre.* Paris, 3 janvier 1573. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* fo 584.

(7) *Pinart à Bellièvre.* Paris, 6 décembre. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* fo 230. — *Bellièvre au roi.* Bade, 15 décembre 1572. f. fr. *15 890* fo 266.

(8) *Le roi à Bellièvre.* Paris, 29 décembre 1572. Bibl. Nat. f. fr. *15 902.*

nettement d'approuver les desseins de la Savoie à l'égard de Genève.[1] Mais déjà les intrigues d'Emmanuel-Philibert avaient, en partie, porté leurs fruits, ainsi que le collègue de Bellièvre, Gaudart de la Fontaine n'eut pas de peine à en convaincre la cour, lorsque ce diplomate quitta la Suisse, au commencement de février 1573, « pour y avoir esté le temps que les ambassadeurs ont accoustumé d'y demeurer ».[2]

Cependant l'ambassadeur extraordinaire, sans attendre les derniers ordres du roi, n'avait pas hésité à mettre sur pied les deux régiments de la levée, au total 6000 Suisses et Grisons, sous vingt-trois enseignes, et à en confier la conduite aux colonels de Lanthen-Heydt et Tammann, en l'absence de Louis Pfyffer que le souci de ses intérêts privés retenait à Lucerne.[3] Une recrudescence soudaine des menées étrangères en Helvétie contraignit Bellièvre d'ajourner son départ et de se porter de sa personne dans la Suisse primitive. L'*ammann* Lussy d'Unterwalden venait, en effet, d'y rentrer, de retour d'un voyage à Rome. Ce vieux condottiere, dont la vénalité éhontée n'était que trop connue aux ministres de Sa Majesté, s'était chargé, de la part du Souverain Pontife, de sonder les dispositions des « Waldstætten » quant au renouvellement de l'alliance conclue neuf ans auparavant entre eux et le pape Pie IV.[4] Or, derrière les intrigues de ce représentant occasionnel du Saint-Siège s'agitaient celles, beaucoup plus redoutables, du gouverneur de Milan, de quelques-uns des princes d'Italie, ainsi que de deux anciens adversaires de Bellièvre, le comte Jean d'Anguisciola et Pompée della Croce, qui, des rives du lac de Côme, brassaient « ceste mauvoise pratieque ».[5] L'appui intéressé du colonel Pfyffer, rival de Lussy, permit à l'ambassadeur de faire repousser tout à la fois « l'alliance du pape » et la « demande de levée des Vénitiens », comme aussi de triompher des « practicques du roy d'Espaigne, ducs de Savoye et de Toscane ».[6]

Vainqueur de la coalition catholique dans les cantons primitifs, Bellièvre n'avait accompli que la moitié de sa tâche. Les ambassadeurs de l'Electeur palatin intriguaient à Berne, et celui de l'Electeur de Saxe, Hubert Languet, le *Junius Brutus*, auteur de la « Défense contre les Tyrans », décriait à Bâle

---

(1) *Brulart à Bellièvre.* Paris, 10 janvier. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* f° 325. — *La reine-mère au même.* Paris, 10 janvier. Bibl. Institut. Coll. Godefroy *258* f° 78. — *S. de l'Aubespine au même.* Paris, 16 janvier. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* f° 340. — *B. L. de Mülinen au même.* Berne, 15 janvier 1573. *Ibid.* f° 336.

(2) *Instructions pour P. de Bellievre.* Paris, 11 novembre 1572. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* f° 194.

(3) *L. Pfyffer à B. de Cressier.* Lucerne, 5 décembre 1572. Coll. Brienne *110* f° 158. — *Bellievre au roi.* Fribourg, 30 décembre 1572. Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f° 271; Soleure, 2 mars 1573 *Ibid.* f° 291 — *Le roi à Bellièvre.* Saint-Léger, 10 mars. f. fr. *15 902* f° 136. — *Bellièvre à . . .* Paris, 21 avril 1573. *Ibid.* f° 495. — *cf.* J. A. Félix von Balthazar. Der Kampf der Parteien in Luzern u. s. w. 1568—1571. (Luzerner Tagblatt [Beilage] 1871.)

(4) *Bellièvre au roi.* Lucerne, 19 février 1573. Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f° 286.

(5) *Bellièvre au roi.* Lucerne, 19 février 1573. Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f° 286.

(6) *Bellièvre au roi.* Lucerne, 19 février; Soleure, 2 mars; Lyon, 26 mars. Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f°s 231, 291, 314. — *Le roi à Bellièvre.* Saint-Léger, 4 mars 1573. f. fr. *15 902.*

le service du roi.[1] Il réussit à les « frustrer de ce qu'ils esperoient du costé de ces Ligues »[2] et à pénétrer leurs desseins les plus secrets. Bellièvre, en effet, avait trouvé, en Suisse même, un allié précieux dans la personne du Sr de Beauvoir-la-Nocle, réfugié huguenot, très renseigné sur les projets des princes allemands à l'égard de la France et tout prêt à acheter sa rentrée en grâce au prix de quelque trahison envers ses coreligionnaires.[3]

Le nombre des sujets protestants de Sa Majesté réfugiés sur les terres des cantons évangéliques était assez minime: deux cents environ, parmi lesquels une douzaine de gentilshommes à peine.[4] Que le séjour prolongé de ces mécontents à proximité de la frontière constituât un danger permanent pour la sécurité du royaume, Bellièvre n'en doutait pas, se souvenant que la plupart d'entre eux, au cours des dernières guerres civiles, avaient servi de guides aux reîtres de Deux-Ponts dans leur marche vers la Loire. Mais, à tout prendre, n'était-il pas préférable de les savoir les hôtes des villes suisses que ceux du comte-palatin, ennemi déclaré du roi? D'accord en cela avec son maître, l'ambassadeur tenta, avant son départ, de les persuader de rentrer en France. Beauvoir-la-Nocle s'employa même à cette fin auprès des fils de Coligny et d'Andelot réfugiés à Bâle,[5] mais il ne sut vaincre leurs défiances.[6] « Il leur faudroit un plus savant prescheur que je ne suis pour les convertir et faire changer d'opinion, » écrivait Bellièvre à Charles IX le 2 mars.[7] Aussi, pressé de rejoindre la cour, laissa-t-il cette tâche à son frère et successeur, le Sr de Hautefort, qui sut d'ailleurs la mener à bien.

Le passage des deux régiments de Heydt et de Tammann sur les terres de Berne une fois assuré — non sans difficulté, d'ailleurs[8] — rien ne retenait plus l'ambassadeur extraordinaire en Helvétie.[9] Parti de Soleure le 10 mars, après avoir confié l'intérim à Balthazar de Cressier, il se dirigea vers Lyon,[10] précédant de quelques jours les troupes suisses, à la première montre

(1) *Bellièvre au roi.* Soleure, 14 février et 2 mars 1573. f. fr. *15 890* f° 291; *500* Colbt 427 f° 173. — *Le roi à Bellièvre.* Fontainebleau, 14 mars 1573. Bibl. Nat. f. fr. *15 902.*

(2) *Bellièvre au roi.* Soleure, 14 février 1573.

(3) *Bellièvre au roi.* Soleure, 2 mars 1573.

(4) *Bellièvre au roi.* Fribourg, 30 décembre 1572. Bibl. Nat. f fr. *15 890* f° 271.

(5) *cf.* G. Fr. Ochsenbein. Die Pariser Bluthochzeit und die Kinder des Admiral Coligny. (Berner Taschenbuch XXIX.)

(6) *Instructions à P. de Bellièvre.* Paris, 11 novembre 1572. — *S. de l'Aubespine à Bellièvre.* Paris, 11 janvier 1573. Bibl. Nat. f. fr. *15 901* f° 477. — *Beauvoir-la-Nocle à Bellièvre.* Genève, 30 janvier; Bevaix, 18 février 1573. f. fr. *15 902* fos 383, 405. — *Mémoire adressé par Pierre Scève et autres réfugiés au Sr de Bellièvre.* Février 1573. f. fr. *16 011* f° 50. — *Le roi à Bellièvre.* Fontainebleau, 14 et 21 mars 1573. f. fr. *15 902.* — *Bellièvre au roi.* Soleure, 2 mars; Lyon, 15 mars 1573. f. fr. *15 890* fos 291, 301.

(7) Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f° 291.

(8) *Hautefort à Ferralz, ambr à Rome.* Soleure, 5 juin 1574. Coll. Brienne 120 f° 15. — *Mémoire de Hautefort . . . sur le traicté de la ville de Genève* 1579. Bibl. Nat. f. fr. *16 953* f° 76.

(9) *Bellièvre au roi.* Soleure, 7 janvier. Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f° 274; *à Berne.* Soleure, 12 janvier et 20 mars 1573. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *H* 23; III 18. Bibl. Nat. f. fr. *16 011* f° 46.

(10) *Bellièvre aux Ligues Grises.* Soleure, 6 mars. Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f° 293; *à Zurich. Ibid.* f° 295. — *Bellievre au roi.* Lyon, 15 mars 1573. *Ibid.* f° 301.

desquelles il présida, avec Tavanes, à Saint-Jean-de-Losne le 11 avril.(1) Ce n'était pas un mince succès à son actif que d'avoir, contre toute attente, réussi « à fere sortir la levée sans mectre la guerre au païs ».(2) Mais il n'était pas au bout de ses peines. La cour prétendait disloquer les 6000 Confédérés dès leur entrée dans le royaume et en laisser la plus grande partie en Bourgogne.(3) Bellièvre parvint à convaincre le roi des inconvénients de cette décision et de la nécessité de diriger au plus tôt les deux régiments, presque au complet, vers La Rochelle(4) où, du moins, les désertions ne seraient pas à craindre.(5) Et ce ne fut qu'après avoir veillé lui-même à leur embarquement, à la Charité, « sur la rivière de Loyre » qu'il songea enfin à rejoindre son maître.(6)

GABRIEL DE **DIESBACH**, ABBÉ DE VAUCLUSE

Mission spéciale en Suisse.

Décembre 1572

Le Sr de Diesbach se trouvait à Besançon(7) lorsque Charles IX lui fit demander de l'aller servir aux Ligues auprès de Pomponne de Bellièvre et d'user de l'influence dont il jouissait à Berne pour atténuer l'impression pénible causée dans ce canton par la nouvelle du massacre de la Saint-Barthélemy.(8) L'abbé de Vaucluse y « feist fort bon debvoir ... et eust, au témoignage de l'ambassadeur ordinaire, plusieurs grosses querelles pour le service du roy ».(9) Au printemps de la même année, il s'était employé à rapprocher les Bernois de la duchesse de Longueville,(10) et on le retrouve en 1573 mêlé dans les négociations ayant pour but d'assurer la protection de Genève.(11)

(1) *Bellièvre à Fribourg.* Cerdon, 12 mars 1573. Arch. Fribourg. — *Le roi à Bellièvre.* Fontainebleau, 1er avril 1573. Bibl. Nat. f. fr *15 901* fo 69. — *Tavanes au roi.* 10 avril 1573. *500* Colbt 7 fo 187. — *Humbert Tschachtly et Pierre Krumenstoll à Fribourg.* Saint-Jean-de-Losne, 11 avril 1573. Arch. Fribourg. — *Bellièvre à ...* Saint-Jean-de-Losne, 12 avril 1573. Bibl Nat. f. fr. *15 890* fo 321. *cf.* Segesser. Ludwig Pfyffer. II 207. — d'Aubigné. Histoire universelle (éd. de Ruble). IV 30.

(2) *Bellièvre à ... un cardinal, à Rome.* Soleure, ... mars 1573. Bibl. Nat. f. fr. *15 890* fo 298.

(3) *Le roi à Bellièvre.* Saint-Léger, 4 mars; Fontainebleau, 21 mars 1573. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* fo 453.

(4) *Bellièvre au roi et au duc d'Anjou.* Lyon, 15 mars 1573. Bibl. Nat. f. fr. *15 890* fos 301, 307. *Le roi à Bellièvre.* Fontainebleau, 1er avril 1573. f. fr. *15 901* fo 69.

(5) *Lettre écrite de Fontainebleau au duc d'Anjou.* 8 mai 1573. Bibl. Nat. f. fr. *15 557* fo 274.

(6) *Bellièvre au roi.* Lyon, 26 mars 1573. Bibl. Nat. f. fr. *15 890* fo 314. — *Bellièvre à ...* Saint-Jean-de-Losne, 12 avril 1573. *Ibid.* fo 321. — *Hautefort à Fribourg.* Soleure, 25 avril 1573. Arch. Fribourg. — *Ordonnance à lui de la somme de 3485 L. tz 5 s. pour dépenses faites en Suisse.* 1572/1573. Bibl. Nat. Coll. Clairt *233* fo 2757.

(7) *Diesbach-Grandcourt à Bellièvre.* Landeron, 15 octobre 1572. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* fo 171

(8) *La reine-mère à Bellièvre.* Paris, 3 décembre 1572. Bibl. Nat. f. fr. *15 902*.

(9) *Bellièvre à la reine-mère.* Fribourg, 30 décembre 1572. Bibl. Nat *500* Colbt 427 fo 170.

(10) *Diesbach-Grandcourt à Bellièvre.* Fribourg, 2 janvier, 17 mars; Grandcourt, 20 juin 1572. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* fos 1, 75, 132. — *Diesbach-Grandcourt à Diesbach-Vaucluse.* Grandcourt, 29 septembre 1572. *Ibid.* fo 165. — *La reine-mère à la duchesse de Longueville.* Lyon, 27 octobre 1575. f. fr. *15 903* fo 180.

(11) *La reine-mère à Bellièvre.* Paris, 8 juin 1573. Bibl. Nat. f. fr. *15 903*.

☩ HECTOR DE MANIQUET

Ambassadeur de la duchesse de Longueville auprès des cantons.

Septembre—Octobre 1573

Lettres de créance royales (en recommandation): Paris, 10 septembre 1573 (1)

A cette même date — 10 septembre 1573 — le roi donne à son ambassadeur ordinaire aux Ligues, le Sr de Hautefort, l'ordre de prendre en mains les intérêts de la veuve et des enfants de Léonor de Longueville et de s'y « employer de mesme que pour ses affaires » propres. (2) En conséquence de ces instructions, l'ambassadeur français et le Sr de Maniquet se présentent, le 17 octobre, devant le conseil de Berne. Mais, bien que plus favorablement accueilli qu'en 1571, le diplomate dauphinois ne parvient pas à modifier les résolutions bernoises quant à l'affaire de Valangin. (3)

☩ PIERRE FEGELI

capitaine fribourgeois au service de la Couronne.

Mission spéciale du Prince-Dauphin (François de Bourbon) auprès des autorités de Fribourg.

Avril — Mai 1574

Lettres de créance: Vienne, 29 avril (4)

Le capitaine Fegeli, commandant « la garde establye en la ville de Romans », est dépêché à Fribourg par le Prince-Dauphin, lieutenant-général pour Sa Majesté en Dauphiné, afin d'obtenir de ce canton la levée d'une compagnie de gens de pied pour la défense de cette province. (5)

(1) *Le roi* (c. s. Brulart) *à Fribourg, à Lucerne, à Soleure*.... Arch. Fribourg. St-Arch. Luzern, Solothurn. or. parch.

(2) ***Hautefort à Fribourg.*** Soleure, 17 octobre 1573. Arch. Fribourg. or.

(3) *Maniquet à Bellièvre.* Le Fayet, 4 mai 1573. Bibl. Nat. f. fr. *15902* fº 505. — *Diesbach à Bellièvre.* Neuchâtel, 14 juillet 1573. *Ibid.* fº 539. — *A Bellièvre, Marie de Bourbon, duchesse de Longueville.* Châteaudun, 25 août 1573. *Ibid.* fº 575. *Mango.* Châteaudun, 2 septembre 1573 *Ibid* fº 580 — *Marie de Bourbon à Hautefort.* Trie, 30 septembre 1573. Bibl. Institut Coll. Godefroy 258 fº 24. — *Hautefort à Fribourg.* Soleure, 17 octobre 1573. — Boyve. op. cit. III 193.

(4) ***François de Bourbon à Messieurs les advoyer et conseils du quanton de Fribourg.*** Arch. Fribourg. (Liasse IV.) or. pap.

(5) *Hautefort à Fribourg.* Soleure, 6 mai 1574. Arch. Fribourg. or. pap.

MISSIONS

ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES

EN SUISSE, DANS LE VALAIS, AUX LIGUES GRISES

ET A GENÈVE.

(RÈGNE DE HENRI III)

30 MAI 1574 — 2 AOÛT 1589



1574

SUISSE

JEAN DE BELLIÈVRE, Sr DE HAUTEFORT

Ambassadeur ordinaire.

(Mission continuée)

Nouvelles lettres de créance

(de la reine-mère):

Paris, 30 mai 1574.

(de Henri III):

Cracovie, 15 juin 1574.

Rappels de créance

(de la reine-mère):

Paris, 10 juin

Paris, 16 juin (en commun avec le Sr de Lyverdis)

(du roi):

Lyon, 5 novembre

Résidence: Soleure.

Bade, 20 juin	Eidg. Absch. IV 2 541 *o*
Aarau, 7 août	Bibl. Nat. f. fr. *16 011* f° 227
Bade, 8 août	Bibl. Nat. f. fr. *16 011* f° 227
Zurich, 16 et 17 août	St - Arch. Luzern. Frankr. Gesandte

En France,
du milieu de septembre
à la fin d'octobre.

Lucerne, 26 octobre	Eidg. Absch. IV 2 553 *a*
Bade, vers le 14 décembre	Eidg. Absch. IV 2 556 c

Durant le séjour fait en France par l'ambassadeur, soit du *milieu de septembre* à la *fin d'octobre*, l'intérim est géré par

Balthazar de CRESSIER
Chargé d'affaires.

(Bibl. Nat. f. fr. *15 903*. Lettre de Haldenstein, 31 octobre 1574)

⌶ JEAN DE BALSAC, Sr DE MONTAIGU

Mission extraordinaire de la part du prince de Condé auprès du Corps helvétique.

Juillet 1574

Lettres de créance et instructions: Strasbourg, 7 juin.

[Cherche en vain à provoquer l'intervention des Confédérés dans les affaires intérieures du royaume]

St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 477, 489. — Welsches Missivenb. *F* 67v°. — Instructions-Buch I 504

St-Arch. Luzern. Frankreich (Unruhen)

St-Arch. Zürich. Rathsmanual II 8

Eidg. Absch. IV 2 547 *e*

Arch. secreto Vaticano. Nunziatura di Svizzera I A 55

Sources :

Bibl. Nat. f. fr. *15 559* ; *15 903* ; *16 011* ; *16 025* ; *16 942* ; *16 945*
Ibid. Coll. Brienne CX. CXX ; 500 Colbt *427*
Bibl. Institut. Coll. Godefroy CCLVI. CCLIX
Eidg. Absch. IV² 541—556
St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte.
St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 285, 485, 493
St-Arch. Zürich (Frankr.)
St-Arch. Glarus (Frankr.)
Arch. du Valais (Corr. France 1500—1575)
Arch. de Fribourg (France)

GRISONS

JEAN GRANGIER, Sr DE LYVERDIS

Ambassadeur ordinaire.
(Confirmé dans ses fonctions par la reine-mère, puis par le nouveau roi.)

Rappel de créance : Lyon, 28 septembre.

Venant de Soleure, où — son congé en France écoulé — il séjournait depuis le *milieu de mai*, l'ambassadeur ordinaire rentre aux Grisons vers la *fin de juin 1574*, mettant ainsi un terme à l'intérim géré depuis les derniers jours de *novembre 1573* par

Jean FLORIN.
(Bibl. Nat. f. fr. *15 559* f° 132 ; f. fr. *16 011* f°s 207, 216)

Vers le *milieu d'août*, Jean Grangier de Lyverdis quitte derechef la Rhétie pour accompagner en France la levée accordée au roi par le Corps helvétique. Le 4 septembre, on le retrouve à St-Etienne-de-Fursac (Creuse). Il visite la cour à Lyon, s'y abouche avec Pomponne de Bellièvre et rejoint son poste à Coire vers le *milieu d'octobre*.
[Bibl. Nat. f. fr. *15 559* f° 193 ; f. fr. *15 903* (Haldenstein, 31 octobre). — Coll. Brienne CX 181 ; CXIX 83. — St.Arch. Zürich (Frankr. III). 7 octobre.]

‡ JEAN SANDRAS

Mission extraordinaire aux Ligues Grises.

Juillet 1574

[Est chargé de préparer le passage du roi par les Grisons, mais ce projet est bientôt abandonné]

Bibl. Nat. f. f. *15903* f° 118

POMPONNE DE BELLIÈVRE

Ambassadeur extraordinaire aux Ligues Suisses et Grisons.

Août 1574

Lettres de créance : Mantoue, 3 août

[Reçoit l'ordre de remercier les Confédérés des souhaits et compliments adressés par eux au nouveau roi]

A Coire, le 12 août
A Zurich, le 16 août
A Lucerne, le 20 août
A Soleure, le 22 août
A Lyon, fin d'août

St-Arch. Zürich, Basel (Frankr. *B* 4 [1500—1698]), Freiburg, Bern, Glarus, Luzern, Solothurn, St-Gall (Stiftsarchiv). or. parch. (3 août)
St-Arch. Luzern. Frankreich Gesandte
Eidg. Absch. IV² 548 *a*, 549 *b, c*
Bibl. Nat. f. fr *15 559* f°s 132, 193 ; f. fr. *15 903* f°s 118, 153 ; f. fr. *16 011* f° 233 ; f. fr. *16025* f° 78
Bibl. Institut. Coll. Godefroy CCLIX 25, 28

Durant cette absence, l'intérim est géré par

Jean FLORIN

Chargé d'affaires.

Sources :

Bibl. Nat. f. f. *5073; 15 559; 15 903; 16 011*
Ibid. Coll. Brienne CX, CXVI, CXIX
Aff. Etr. Grisons I

1575

SUISSE

JEAN DE BELLIÈVRE,
Sr de **HAUTEFORT**
Ambassadeur ordinaire.

Lettres royales et rappels de créance :

Paris, 13 avril
Paris, 6 et 18 mai
Paris, 5, 23 et 28 juillet
Paris, 11 août
Paris, 8 et 24 octobre

Résidence : Soleure.

Bade, 6 mars	Eidg. Absch. IV² 562 *a*
Bade, 12 juin	Eidg. Absch. IV² 567 *p, q, t*
Bade, 7—10 août	Eidg. Absch. IV² 574 *b*
Bade, 14 septembre	Eidg. Absch. IV² 577 *g*
Berne, vers le 20 novembre	Bibl. Nat. f. fr. *15 903*
Willisau, 3 décembre	Bibl. Nat. f. fr. *15 903*
Bade, 18 décembre	Eidg. Absch. IV² 586 *f*

Sources :

Bibl. Nat. f. fr. *3304; 15 560; 15 901; 16 015; 16 942; 16 945*
Ibid. Coll. Brienne CIX, CX
Ibid. 500 Colbt *399, 427*
Bibl. Institut. Coll. Godefroy *515*

✠ THÉODORE DE **BÈZE**

Mission du prince de Condé auprès des conseils de Berne.

« pour leur reciter l'estat de ses affaires »

Milieu de février 1575

Lettres de créance (de Condé) *:*

Bâle, 8 février.

St-Arch. Bern. Welsches Missivenb. *F* 111, 122
St-Arch. Bern. Frankr Buch *D* 515
Arch. Genève Portef. historique n° 1952

CHARLES DE MALAIN,
Sr DE **MISERY**

Mission spéciale auprès des cantons protestants.

Février — Mars 1575

[Surveillance des réfugiés français en Suisse]

Bibl. Nat. f. fr *15 903* (7 mars 1575)
Bibl. Nat. Coll. Fontanieu 337

✠ AIMÉ DE GLANE, Sr DE **CUGY**

Deux missions auprès de Mrs de Berne de la part du prince de Condé.

Mars* et *Mai* *1575

Lettres de créance (de Condé) *:*

Bâle, 2 mars

[Négociations d'un emprunt sollicité des Bernois par le prince de Condé]

St-Arch. Bern Frankreich Buch *D* 597, 509 Rathsmanual CCCLXXXVIII 359; CCCXCIX 149 — Welsches Missivenb. *F* 124, 136

NICOLAS DE **GENCIEN**

Mission spéciale en Suisse.

Fin de Mai 1575

[Emprunt négocié au nom de la Couronne]

Bibl. Nat. f. fr. *16 025* f°s 55–58. — *Ibid.* Coll. Brienne CX 188.

Bibl. Institut. Coll. Godefroy *259* f° 94

N. S^r DE **CHARNEY**

Mission spéciale à Bâle et dans la Suisse occidentale.

Juin 1575

[Surveillance des réfugiés français]

Bibl. Nat. f. fr. *15 903* (13 juillet). — *Ibid.* f. fr. *16 025* f° 65. — 500 Colb^t *399* f° 59

St-Arch. Luzern. Frankreich (Gesandte; Unruhen)
St-Arch. Bern. Frankr. Buch III 31, 32; *D* 533, 537
St-Arch. Zürich (Frankr. III)
St-Arch. Glarus (Frankr.)
St-Arch. Basel (*A—H* 4—13^b)
Arch. Fribourg (France)
Eidg. Absch. IV² 562—586

GRISONS

JEAN GRANGIER,
S^r DE **LYVERDIS**

Ambassadeur ordinaire.

Résidence:

Coire et Haldenstein.

Sources:

Bibl. Nat. f. fr. *15 560* f° 23
15 903 (7 décembre)
16 025 f°s 63, 114, 116
Ibid. 500 Colb^t *427* f°s 195, 200, 205
Ibid. Coll. Brienne CXVI 127
Bibl. Institut. Coll. Godefroy *259* f° 94
Aff. Etr. Grisons I 108

⌶ HONORÉ D'ALBERT,
S^r DE **LUYNES**

Mission spéciale du prince de Condé auprès des cantons protestants.

Juin — Juillet 1575

Lettres de créance (de Condé): Bâle, le . . juin 1575

[Présente la justification de Condé, accusé par le parti catholique de connivence dans le coup de main tenté contre Besançon]

St-Arch. Zürich (Frankreich III, juin 1575)
St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 525. — Welsches Missivenbuch *F* 172
St-Arch. Basel. (Frankreich *A* 10 f° 143)
Bibl. Nat 500 Colb^t *399* f° 59

⌶ THÉODORE DE **BÈZE**

Mission du prince de Condé auprès des conseils de Berne.

Novembre 1575

Lettres de créance: Strasbourg, 7 novembre

[Démarches en vue de prévenir les mesures de rigueur dont étaient menacés les officiers bernois de l'armée du duc d'Anjou]

St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 623

⌶ ROBERT DE VILLIERS,
Sr DE **LA GRAFFINIÈRE**
PIERRE **BEUTRICH**

Mission du prince de Condé
et de Jean Casimir de Bavière,
pour effectuer une levée
parmi les cantons protestants.
[Capitulations de Noirmont, des
19 et 22 novembre]

Octobre — Novembre 1575

Lettres de créance
(de l'Electeur-Palatin, au nom du seul Beutrich):
Heidelberg, 16 septembre

St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 557, 563
Arch. Fribourg. (France 1575)
Eidg. Absch. IV² 586 *f*
Bibl. Nat. f. fr. *15 908* f° 352: f. fr. *16 025* f°s 114, 116. — 500 Colbt *399* f° 356

⌶ ⌽ JACQUES DE LA FIN,
Sr DE **LA NOCLE**

Mission spéciale du duc d'Anjou
et d'Alençon
auprès des cantons suisses
et de la république de Genève.

Novembre — Décembre 1575

Lettres de créance:
Pontlevoy, 24 octobre

Rappels de créance:
Châtellerault, 10 novembre
Loches, 26 novembre

[Négociation d'un emprunt à Genève.
Tentatives en vue d'amener
le Corps helvétique
à favoriser la cause du frère du roi]

St-Arch. Bern. Evangelische Abschiede *A* 304, 306. — Frankreich Buch *D* 545
Eidg. Absch. IV² 583 *c*, 585
Bibl. Nat. f. fr. *16 025* f° 100. — 500 Colbt *399* f° 256: *427* f° 207
Segesser. Ludwig Pfyffer und seine Zeit. II. 288
Kentzinger. Documents tirés des archives de Strasbourg (1818). 82—83
Fazy. Genève, le parti huguenot et le traité de Soleure. p. 50, 52, 160

SUISSE

JEAN DE BELLIÈVRE, Sr DE HAUTEFORT

Ambassadeur ordinaire.

Lettres royales et rappels de créance:

Paris, 25 mars
Paris, 1er, 5 et 15 mai
Paris, 24 juillet
Paris, 6 et 7 septembre

Résidence: Soleure.

Soleure (diète), 23 février	Eidg. Absch. IV² 592
Berne, commencement d'avril	Bibl. Nat. f. fr. *16 025* fº 80
Fribourg, 11 avril	St-Arch. Bern. Frankr. Buch III 33
Berne, milieu d'avril	Bibl. Nat. f. fr. *16 025* fº 80
Bade, vers le 1er juin	Eidg. Absch. IV² 598 *h*
Aarau, 6 juin	Arch. Valais. Corr. France 1575—1600
Bade, 1er juillet	Eidg. Absch. IV² 603 *y*

L'ambassadeur ordinaire quitte la Suisse, en vertu d'un congé, vers la *fin de novembre,* après avoir confié la surveillance des intérêts de la Couronne à

Balthazar de CRESSIER

Chargé d'affaires ad interim.

Sources:

Bibl. Nat. f. fr. *3 304; 15 560; 15 904; 16 025; 16 945*
Ibid. Coll. Brienne CIX, CX
Ibid 500 Colbt *427*
Aff. Etr. Suisse IV
Eidg. Absch. IV² 588—606
St-Arch. Bern. Frankr. Buch I 1; III 33; *E* 223, 231; *H* 29
St-Arch. Zug. (Frankr.)
St-Arch. Zürich. (Frankr. III)
Arch. Valais (Corr. France 1575—1600)

H. C. GILLES DU FAY, Sr DE CORNATON

Deux missions consécutives du duc d'Alençon et du prince de Condé auprès des cantons protestants et de la république de Genève.

1) Milieu de mai 1576.

Rappel de créance (du duc d'Alençon): Bar-sur-Seine, 31 mai

2) Milieu de juin — commencement de juillet 1576

Lettres de créance:

(du duc d'Alençon) Châtillon-sur-Seine, 10 juin

(de Condé) Châtillon-sur-Seine, 13 juin

Rappel de créance (du duc d'Alençon): Châtillon-sur-Seine, 20 juin

[Annonce la conclusion de la paix du 6 mai. — Démarches en faveur des officiers bernois signataires des capitulations de Noirmont]

St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 695, 703, 709. — Instructions-Buch I (J.) fº 776. — Rathsmanual CCCXCII 18
Grenus. Fragments biographiques. p. 49
Gobat. La République de Berne et la France. 124—131
Fazy. Genève, le parti huguenot, etc. p. 163

FRANÇOIS HOTMAN, Sr DE FONTENAY ET DE MORTEFONTAINE

Mission financière aux Ligues de Suisse.

Mai — Juin 1576

Instructions: Paris, 22 mai

[Négociation infructueuse d'un emprunt d'« un million d'or »]

Bibl. Nat. f. fr. *16 025* fº 159; f. fr. *16 026* fº 80. — 500 Colbt *427* fos 217, 232
St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 765
St-Arch. Zürich. Religions-u. Schulsachen. Französische Angelegenheiten 1534—1584

GRISONS

JEAN GRANGIER,
Sr DE **LYVERDIS**

Ambassadeur ordinaire.

Résidence :
Coire et Haldenstein.

En *avril et mai* l'ambassadeur se rend en Suisse auprès du Sr de Hautefort. Pendant cette absence, l'intérim est géré par

Jean FLORIN

Chargé d'affaires.

Sources :
Bibl. Nat. f. fr. *3304* fo 76
16 025 fos 203, 205
Ibid. 500 Colbt *427*
Ibid. Coll. Brienne CXIX 99

⌶ ⏀ ROBERT DE VILLIERS, Sr DE LA GRAFFINIÈRE

Mission extraordinaire auprès des cantons protestants et de la république de Genève, de la part du duc d'Alençon, du roi de Navarre et du prince de Condé.

Mai — Juin 1576

Lettres de créance (du duc d'Alençon) *:*
Saint-Mars-en-Champagne, 25 mai
Bar-sur-Seine, 31 mai

[Plaide la cause des officiers et soldats de la levée de novembre (capitulations de Noirmont). — Le Sr de la Graffinière se rend à Genève, mais ne dépasse pas Neuchâtel, et confie à Henri Lochmann de Zurich, quelques mois plus tard, le soin de le représenter à Berne]

St-Arch. Zürich Religions- u. Schulsachen. Französische Angelegenheiten 1531 – 1584
St-Arch. Basel. Französische Protestanten (1534 – 1761) *A* 10
St-Arch. Bern. Rathsmanual CCCXCIII 19. Frankreich Buch *D* 695, 731, 793, 795. — Welsches Missivenbuch *F* 383
Arch. Nat. *K* 101 no 6

⌶ ⏀ CLAUDE ANTOINE DE VIENNE, Sr DE CLERVANS

Mission spéciale du duc d'Alençon et du prince de Condé auprès des cantons protestants et de la république de Genève.

Juillet — Août 1576

Lettres de créance :
(du duc d'Alençon)
L'Isle-sous-Montréal, 7 juillet
(du prince de Condé)
Montréal-en-Auxois, 7 et 8 juillet

[Intercession nouvelle en faveur des signataires des capitulations de Noirmont. — Mission de courtoisie à Genève]

St-Arch. Zürich. Religions- u Schulsachen. Französische Angelegenheiten 1534 1584
St-Arch. Basel. Frankr. *A* I, 7 juillet)
Arch Fribourg. (France, 2 juillet)
St-Arch. Bern. Rathsmanual CCCXCII 102. — Frankr Buch *D* 723, 735, 751, 765
Arch. Genève. Conseil LXXI 97

1576

⌶ ⊤ FLORIMOND BENARD,
Sr DE **REZAY**
MAGDALON DE **MATHAREL**,
Sr DE POMMELIN

Mission spéciale du duc d'Alençon auprès des conseils de Berne et de la république de Genève.
Novembre 1576

Lettres de créance:
Plessis-les-Tours, 20 octobre

[Négociations d'un emprunt sollicité de Berne et de Genève par le frère du roi]

St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 775. — Welsches Missivenbuch *F*347. — Rathsmanual CCCXCII 298
Arch. Genève. Conseil LXXI 153
Grenus Fragments biographiques. 49

1577

SUISSE

Balthazar de CRESSIER
Chargé d'affaires ad interim.

Jean de Bellièvre,
Sr de Hautefort
passe toute cette année-là en France et conserve le titre d'ambassadeur ordinaire aux Ligues,
son successeur désigné,
Nicolas de la Croix, abbé d'Orbais,
ayant péri assassiné le 22 juillet.

Lettres royales et rappels de créance:

Blois, 8 janvier
Blois, 26 et 28 février
Blois, 4 et 16 avril
Chenonceaux, 2 mai
Tours, 17 juin
Poitiers, 12 juillet
Poitiers, 27 août
Poitiers, 4 et 11 septembre
Ollainville, 27 octobre
Paris, 2 décembre

⌶ JEAN LE BELLANGER,
Sr DE **BOURNONVILLE**

Mission extraordinaire en Suisse de la part du duc d'Alençon avec l'agrément du roi.
Juillet 1577

[Sonde le terrain en vue d'une levée de troupes suisses pour le service du duc dans les Pays-Bas]

Bibl. Nat. f. fr. *16 025* f° 109

Résidence (du chargé d'affaires) :
Soleure
et Cressier (comté de Neuchâtel).

A la diète de Lucerne, 20 août	Eidg. Absch. IV² 626 *d*
A la diète de Willisau, 17 novembre	Eidg. Absch. IV² 636 c

Sources :

Bibl. Nat. f. fr. *2812* f° 41
3304 f°ˢ 81v°—86
15904 f° 433
15908 f° 105
16025 f°ˢ 100, 109, 215, 218, 222, 247
16945 f°ˢ 519—525
Ibid. Coll. Brienne CIX 272
Ibid. 500 Colb^t *427* f°ˢ 257v°, 259, 267, 431
Aff. Etr. Suisse. IV 135
Eidg. Absch. IV² 616—636
Arch. Fribourg (France, 8 janvier 1577)
St-Arch. Luzern. (Franz. Königsbriefe.) or. parch.
St-Arch. Zürich. (Franz. Königsbriefe.) or. parch.
St-Arch. Bern. (Franz. Königsbriefe.) or. parch.

GRISONS

JEAN GRANGIER, S^r DE LYVERDIS

Ambassadeur ordinaire.

Résidence :
Coire et Haldenstein.

L'ambassadeur quitte la Rhétie, vers la *fin d'octobre*, se rendant en France en vertu d'un congé.

Jean FLORIN

Chargé d'affaires ad interim, *dès cette date.*

Sources :
Bibl. Nat. f. fr. *3304* f°ˢ 82—86
16025 f° 220
500 Colb^t *427* f°ˢ 253—261
Coll. Brienne CXIX 103

⌶ GASPARD D'ANGLURE, S^r DE BONNECOURT

Mission auprès des cantons protestants
de la part du roi de Navarre
et du prince de Condé.

Octobre — Novembre 1577

Lettres de créance :
La Rochelle, 15 et 16 octobre

[Communique aux cantons protestants le texte des édits de pacification de Poitiers et de Bergerac]

St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 801. — Welsches Missivenb. *F* 70v°
St-Arch. Basel (France *A* 10)

SUISSE

Balthazar de CRESSIER
Chargé d'affaires ad interim
en l'absence
de l'ambassadeur ordinaire
JEAN DE BELLIÈVRE
Sr DE **HAUTEFORT**,
lequel ne rentre en Suisse que vers le
milieu de novembre
et ne quitte plus Soleure jusqu'à la fin de l'année.

Lettres royales et rappels de créance:

Paris, 20 mars
Précy 9 juin
Paris, le . . . août
Fontainebleau, 17 septembre
Ollainville, 29 octobre

Résidence (du chargé d'affaires) *:*
Soleure.

A Bade, 12 janvier	Eidg. Absch. IV² 641 *u, v*
Lucerne, 7 et 8 avril	Eidg. Absch. IV² 647 *l*
Bade, 8 juin	Eidg. Absch. IV² 652 *i*
Berne, en juillet	Eidg. Absch. IV² 659 *f*
Bade, 9 octobre	Eidg. Absch. IV² 671 *a*
Bade, 13 novembre	Eidg. Absch. IV² 673—674

Sources:

Bibl. Nat. f. fr. *16 025* fos 113, 203, 235—240; f. f. *16 026* fo 127
Ibid. Coll. Brienne CX 273, 275; CXIX 103—111
Ibid. 500 Colbt 427 fos 262—273
Bibl. Institut. Coll. Godefroy CCLIX 145
Eidg. Absch IV² 641—677
St-Arch. Zürich. (Frankr. III.)
Arch. Fribourg. (France.)

‡ FRANÇOIS D'ANGENNES,
Sr DE **MONTLOUET**
Mission extraordinaire du duc d'Alençon
auprès du Corps helvétique.
(avec l'aveu du roi)
Octobre — Novembre 1578

Lettres de créance: Mons, 2 octobre
Rappel de créance Mons, 4 novembre

[S'efforce d'atténuer l'effet produit en Suisse à la nouvelle du coup de main tenté sur la Franche-Comté par les partisans du prince français]

St-Arch. Luzern. Frankreich Gesandte. Credenzbriefe
St-Arch. Solothurn. Rathsman. LXXXII 179
Eidg. Absch. IV² 673—674
Bibl. Nat. f. fr. *16 025* fo 236

GRISONS

Jean FLORIN

Chargé d'affaires ad interim
pendant l'absence
de l'ambassadeur ordinaire
Jean Grangier de Lyverdis,
lequel passe toute cette année-là
en France.

Résidence (du chargé d'affaires) : Coire.

Sources :

Bibl. Nat. Coll. Brienne CXVI 169; CXIX 109
Aff. Etr. Grisons I 117

1579

SUISSE

JEAN DE BELLIÈVRE, Sr DE **HAUTEFORT**

Ambassadeur ordinaire.

Lettres royales :

Paris, 13 et 21 janvier
Paris, 28 février

Résidence : Soleure.

A Bade, 9 12 février — Bibl Nat. f. fr. *16 025* f° 244; St - Arch. Luzern. Frankr. Gesandte. Eidg. Absch. IV² 686 *d*

A Genève, 23 mai — *H. Fazy*. Genève, le parti huguenot, etc. p. 95

⌶ ✠ CLAUDE ANTOINE DE VIENNE, Sr DE **CLERVANS**

Mission du roi de Navarre auprès de la république de Genève.

Mars — Avril 1579

Lettres de créance : Nérac, 5 mars.

[Négociations relatives au traité pour la protection de Genève]

Arch. Genève. Portef. historique 1896

Relevé de ses fonctions d'ambassadeur ordinaire, en suite de l'arrivée au «Kloster» du Sr de Sancy, Hautefort, asisste son successeur pendant six semaines — en qualité d'ambassadeur extraordinaire, — signe au traité de Soleure du 8 mai pour la protection de Genève et quitte la Suisse *vers le milieu de ce mois,* tout en conservant, durant quelque temps encore, le titre d'ambassadeur aux Ligues.

Sources :

Bibl. Nat. f. fr. *15 561* fos 34, 142, 146, 234; *15 565* fo 239; *16 025* fos 242—273; *16 945* fo 291; *16 953* fo 76
Bibl. Institut. Collection Godefroy CCLIX 156
St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte
St-Arch. Glarus. (Frankr. 31 mars)
St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 237; *N* 339
Arch. Fribourg. (France)
St-Arch. Solothurn. Rathsmanual LXXXIII 70
Eidg. Absch. IV 2 680—683

NICOLAS DE HARLAY, Sr DE SANCY

Ambassadeur ordinaire.

Lettres de créance :

Paris, 28 février

Le nouvel ambassadeur s'installe à Soleure *le 4 avril,* assiste à la diète de Bade du 28 juin, mais regagne la cour *dès la fin d'août,* après avoir confié l'intérim de l'ambassade à

Balthazar de CRESSIER

Chargé d'affaires.

Sources :

Bibl. Nat. f. fr. *15 561* fo 42; *15 905* (21 mars, Paris); *16 025* fos 271, 272
500 Colbt *431* fo 6
Arch. Fribourg. (France)
St-Arch. Bern. Frankr. Buch *N* 291, 339, 347; III 40
St-Arch. Glarus. (Frankr. 28 juillet)
Eidg. Absch. IV 2 683, 688

♁ JACQUES FRANÇOIS DE LA CHAISE

Mission financière et politique auprès des cantons et de la république de Genève.

Mars—Juin 1579

Bibl. Nat. f. fr. *15 905* (21 mars, Paris); *16 025* fo 244; *16 953* fo 76

GRISONS

Jean FLORIN

Chargé d'affaires ad interim

Résidence :

Coire et Haldenstein.

L'ambassadeur ordinaire, Jean Grangier de Lyverdis, ne paraît pas avoir rejoint son poste en Rhétie au cours de cette année, ou, du moins, il n'y fit qu'un très court séjour. Il existe, en effet, aux archives de Coire (or. parch. n° 114) une lettre de créance le concernant, à la date du *18 mai 1579* (Paris).

Sources :

Bibl. Nat. f. fr. *15 905* (21 mars, Paris); *16 025* f°s 244, 267, 269

1580

SUISSE

Balthazar de CRESSIER

Chargé d'affaires ad interim

jusqu'en *février*,

époque du retour en Suisse de

NICOLAS DE HARLAY, S^r DE SANCY

Ambassadeur ordinaire.

Pouvoirs, en vue de contracter un emprunt :

Paris, 29 décembre 1579

Lettres royales et rappels de créance :

Paris, 8 mai
Paris, 7 juin
Saint-Maur-des-Fossés, 2 juillet
Ollainville, 15 novembre

⌶ N., S^r DE GONNAUT

Mission extraordinaire du roi de Navarre et du prince de Condé auprès des cantons protestants.

Mai — Juin 1580

Lettres de créance : Nérac, 8 mai

[Expose la politique de pacification suivie par les princes huguenots à l'égard de la Couronne]

St-Arch Basel Frankr Französ. Protestanten *A* 10 (1534—1761)
St-Arch. Zürich. (Frankreich)
St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 803
Mém. de la Huguerye III. XLI
Kentzinger. Doc^ts tirés des archives de Strasbourg (1818) p. 95 sqq

Résidence: Soleure.

Vufflens, 13 février	*Grenus.* Fragments biogr. p. 54
Bade, 25 février	Eidg Absch. IV 2 707 *e*
Fribourg, 12 avril	St-Arch. Solothurn. (Frankr. Corresp. 1559–1600)
Lucerne, 19 avril	Eidg. Absch. IV 2 711 *b*
Bade, 12 juin	Eidg. Absch. IV 2 716 *u*, 717 *gg*
Diète de Soleure, 25 octobre	Eidg. Absch. IV 2 726

L'ambassadeur ordinaire quitte la Suisse, sans esprit de retour, en *décembre 1580*, mais conserve néanmoins le titre d'ambassadeur aux Ligues jusqu'à la nomination de son successeur. L'intérim est géré par

Balthazar de CRESSIER
Chargé d'affaires.

Sources:

- Bibl. Nat. f. fr. *15561* f° 42; *15905* f°s 430, 432; *16026* f° 5
- 500 Colb' *431* f°s 1–11
- St-Arch. Solothurn. (Frankr. Corresp. 1559–1600)
- St-Arch. Basel. (*A*–*H* 1–3; 4–13 *b*)
- Eidg. Absch. IV 2 707–726
- St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte 16 août); Kriege (21 mai, 10 juillet, 27 septembre)
- St-Arch. Bern. Frankr. Buch III 41–44; *D* 371
- Arch. Fribourg. (France, 10 mai–3 décembre)
- St-Arch. Zürich. (Frankr. III, 22 mai)

GRISONS

Jean FLORIN
Chargé d'affaires ad interim
jusqu'à la *fin d'octobre*, époque de l'arrivée en Rhétie de

JEAN GRANGIER,
Sr DE LYVERDIS
Ambassadeur ordinaire,

ROBERT DE THIN,
Sr DE SCHELANDRE

Mission extraordinaire du prince de Condé auprès des cantons protestants.

Juin 1580

Lettres de créance:
Friedelsheim, 4 juin

[Même objet que la mission du Sr de Gonnaut]

St-Arch. Zürich. (Frankreich)
St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 807
St-Arch. Bern. Welsches Missivenb. *G* 166
St-Arch. Basel (*L* 117 II n° 79 actuell' *A* 10)

FRANÇOIS HOTMAN,
Sr DE VILLIERS-SAINT-PAUL

Agent du roi de Navarre auprès des cantons protestants.

Juin — Septembre 1580

[Cette mission est continuée pendant les années 1581 à 1586. Hotman établit sa résidence à Bâle, puis à Genève (septembre 1584). Vers la même époque, d'autres agents du roi de Navarre, du prince de Condé et du duc d'Alençon cherchaient à ouvrir des négociations avec les cantons. En outre des Srs de Guitry et de Clervans, il y a lieu de mentionner comme tels: Guillaume Arthuys, Sr de Villesaison (mai 1580), Théophile Sarrasin, Sr de Salleneuve (mai 1580; septembre 1585) et Antoine de Coiex, Sr de Bellefontaine (1580). Tous ces personnages prennent part aux conférences de Sursee (mai 1580).]

Hotomanorum Epistolae (Amsterdam 1700) p. 119, 135
Arch. Genève. Conseil LXXX 130
Revue historique t. II 394–407

lequel, à son retour de la cour, avait séjourné en Suisse de *juin à octobre* et y avait réglé diverses questions ayant trait à l'exercice de son ancienne charge de trésorier des Ligues.

Résidence :

Coire et Haldenstein.

Sources :

Bibl. Nat. Coll. Brienne CXVI 169; CXIX 121. 125
Arch. Fribourg. (France. Lettres de Sancy des 15 juin et 13 juillet)

T ⊥ JEAN DE CHAUMONT, S^r DE **GUITRY**

Mission confidentielle intermittente du roi de Navarre auprès des cantons protestants et des autorités genevoises.

1580—1581

[Prend part aux conférences de Sursee]

Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 5
Hotomanorum Epistolae p. 119
B. de Xivrey. Lettres de Henri IV t. I 352

1581

SUISSE

Balthazar de CRESSIER

Chargé d'affaires ad interim jusqu'au *milieu d'octobre*, puis du *commencement de novembre au 19 décembre.*

Jean VIGIER

Chargé d'affaires ad interim du *milieu d'octobre* au *commencement de novembre*, puis à partir du *19 décembre.*

NICOLAS DE HARLAY, S^r DE **SANCY**

conserve le titre d'ambassadeur ordinaire aux Ligues, mais n'en remplit pas les fonctions. Il passe en France toute cette année-là, bien que son prochain retour en Suisse soit fréquemment annoncé aux Confédérés.

Lettres royales et rappels de créance :

(Sancy) Blois, 7 janvier
(Sancy) Blois, 1 mai
(Cressier) Saint-Maur-des-Fossés, 20 juin
(Cressier) Paris, 10 septembre

T JEAN FALAISEAU, S^r DE **VILLENELLE**

Mission à Berne de la part du prince de Condé.

Février — Mars 1581

[Est chargé d'obtenir quelques délais des créanciers suisses du prince]

Condé à Berne. Nimes, 30 mars 1581. (Autogr. de la collect. Bovet
Arch. de Genève. Portef historique n° 1952

T ⊥ CLAUDE **COLLADON**

Mission du prince de Condé auprès des syndics et conseil de Genève.

Avril 1581

Lettres de créance : Nimes, 30 mars

[A mission de représenter à Mrs de Genève l'état des affaires du part. réformé français]

Arch. de Genève. Portefeuille histor. n° 1952

Résidence: Soleure.

Itinéraire du chargé d'affaires:

Bade, 19 février	Eidg. Absch. IV² 735 *n*
Lucerne, 1er juin	Eidg. Absch. IV² 739 *a*
Bade, 4 juin	Eidg. Absch. IV² 741 *h*
Zurich, en août	*H. Fazy.* op. cit. p. 121
Berne, milieu de décembre	Arch. Fribourg. (France. 14 décbre)
Diete de Soleure, 18 décembre	Eidg. Absch. IV² 751 *a*

Sources:

Eidg. Absch. IV² 732—751
St-Arch. Bern. Frankr. Buch III 50
St-Arch Luzern. Frankr. Pension. (14/24 mai)
St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte (25 octobre, 19 décembre)
Arch. Fribourg. (France, 12 septembre, 14 décembre)
H. Fazy. Genève, le parti huguenot, etc. p. 121

GRISONS

JEAN GRANGIER, Sr DE LYVERDIS

Ambassadeur ordinaire.

Résidence:
Coire et Haldenstein.

On signale sa présence en Rhétie en janvier 1581,
mais il quitte son poste au cours de cette année-là,
confiant les services de l'ambassade à

Jean FLORIN

Chargé d'affaires ad interim.

Sources:

Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 3
Aff. Etr. Grisons I 169

⌶ ⏀ BERTRAND DE LOQUE

Mission du vicomte de Turenne auprès des syndics et conseil de Genève.

Mai 1581

Lettres de créance:
Montpellier, 30 avril

[Secours demandés par les Eglises de France]

Arch. de Genève. Portefeuille histor. n° 2039

GUILLAUME TUGGINER, DIT FRŒLICH

Mission spéciale du roi auprès des cantons.

Mai 1581

Lettres de créance: Blois, 4 mai

[Entretient les Confédérés dans l'attente de la prochaine arrivée aux Ligues d'un ambassadeur ordinaire]

Eidg. Absch. IV² 739 *a*
St-Arch. Luzern. Briefe der Franz. Könige. or. parch.

⌶ ⏀ FRANÇOIS DE COLIGNY, COMTE DE CHÂTILLON

Mission confidentielle du roi de Navarre à Berne et à Genève.

Septembre 1581

[Demande de subsides en faveur des huguenots]

Arch. de Genève. Conseil LXXVI f° 153 v°

SUISSE

Jean VIGIER

Chargé d'affaires ad interim jusqu'à la *fin de janvier*. [Eidg. Absch. IV² 753], époque du retour en Suisse de

Balthazar de CRESSIER,

lequel assume l'intérim dès cette date jusqu'au *commencement de mai.*

Résidence: Soleure.

A Lucerne, 27 février	Eidg. Absch. IV² 756 *d*
A Lucerne, 12 avril	St-Arch. Luzern. Frankr. Pension.

Sources:

Eidg. Absch. IV² 753–764
St-Arch. Luzern. Frankr. Pension.
St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte (19 décembre 1581)
St-Arch. Solothurn. Rathsmanual LXXXV 387

NICOLAS DE HARLAY, Sr DE **SANCY**

Ambassadeur ordinaire,

tout d'abord désigné pour reprendre ses fonctions à Soleure et y conduire les négociations du renouvellement de l'alliance, ne quitte pas la France.

Il prend congé du Corps helvétique par lettre, le *4 mai* [Eidg. Absch. IV² 768 *f*. - St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte]

et se voit remplacé par

HENRI CLAUSSE, Sr DE **FLEURY**

Ambassadeur ordinaire,

accrédité, au même temps, en qualité d'ambassadeur extraordinaire — titre qu'il conserve jusqu'à *la fin d'août* — à l'occasion des négociations pour le renouvellement de l'alliance.

Le Sr de Fleury fait son entrée à Soleure au *commencement de mai.*

FRANÇOIS DE **MANDELOT**
JEAN DE BELLIÈVRE, Sr DE **HAUTEFORT**

Milieu de mai—fin d'août

HENRI CLAUSSE, Sr DE **FLEURY**

Commencement de mai—fin d'août

JEAN GRANGIER, Sr DE **LYVERDIS**

Commencement de mai—fin d'août

Ambassadeurs extraordinaires pour le renouvellement de l'alliance.

Lettres de créance et de commission (dont une spéciale pour les Ligues Grises):
Paris, 22 avril.

Rappels de créance:
Saint-Germain-en-Laye, 8 juin
Paris, 25 octobre.

Instructions et pouvoirs (dont une instruction particulière pour le Sr de Lyverdis):
Paris, 22 avril.

Lettres patentes accordant le renouvellement de l'alliance:
Paris, 10 août.

Itinéraires:

A Soleure (F. et L.), le 6 mai	Bibl. Nat. f. fr. *15 566* fos 5 et 9
A Nantua (M. et H.), le 9 mai	St-Arch. Luzern. Frankr. Bündnisse St-Arch. Solothurn. Frankreich Corresp. (1559–1600)
A Lausanne (M. et H.), le 13 mai	Bibl. Nat. f. fr. *16 026* fo 14; *17 990* fo 14
A Fribourg (les quatre), le 15 mai	St-Arch. Bern. Frankr. Buch III 55 Bibl. Nat. Coll. Brienne CXIX 157
A Bade (les quatre), 20–27 mai	Eidg. Absch. IV² 764 *n* Bibl. Nat. f. fr. *15 566*; *16 945* fo 238
A Lucerne (les quatre), le 6 juin	Bibl. Nat. f. fr. *16 026* fo 13

Lettres de rappel de Sancy et de créance pour Fleury:

Paris, 23 avril

Lettres royales et rappels de créance:

Paris, 23 janvier
Paris, 9 avril
Saint-Maur-des-Fossés, 13 sept^bre^
Paris, 25 octobre

Instructions:

Paris, 23 avril

Pouvoirs spéciaux:

Paris, 30 décembre

Résidence: Soleure.

Bade, 27 mai	Eidg. Absch. IV² 764 *n*
Diète de Soleure, 18 juin	Eidg. Absch. IV² 766 *a*
Bade, commencement de juillet	Eidg. Absch. IV² 773 *o*; Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f⁰ 68
Diète de Soleure, 21 juillet	Eidg. Absch. IV² 776 *a*
Berne et Fraubrunnen, septembre	Bibl. Nat. f. fr. *16 945* f⁰ 247; St-Arch. Bern. Frankr. Buch *B* 495
Bade, 30 septembre	Eidg. Absch. IV² 786 *b*
Berne, 21 novembre	*Tillier.* Geschichte Berns. III 456

Sources:

Bibl. Nat. f. fr. *3304* f°s 95, 96
16 026 f°s 11, 94, 99, 108
16 945 f⁰ 249
17 990 f°s 5, 12, 24, 25
23 618
Coll. Brienne CXIX 153
Aff. Etr. Suisse. IV sup^t^ f⁰ 15 v⁰
St-Arch. Bern. Frankr. Buch III 53; *B* 495, 496, 523
St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte (4 mai)
Arch. Fribourg. (France, 30 janvier, 29 août, 21 octobre, 4 novembre)
Eidg. Absch. IV² 766—789

A Soleure (M., H. et F.), du 9 juin au 5 juillet	Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f°s 46—67; St-Arch. Bern Frankr. Buch *B* 449
A Soleure (M.), du 5 juillet au 22 août	Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f⁰ 67
A Bade (H., F. et L.), 5—11 juillet	Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f°s 67, 68; Eidg. Absch. IV² 773 *o*
A Soleure (H. et F.), du milieu de juillet au 22 août (v. pour Fleury: Ambassade ordinaire)	Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f°s 78—86
A Berne (H.), le 11 août	Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f⁰ 76
A Fribourg (M., H. et F.), le 23 août	Bibl. Nat. Coll. Brienne CXIX 180
A Payerne (M., H. et F.), 24 août. Dès le 25 août, Fleury est de retour à Soleure	Bibl. Nat. Coll. Brienne CXIX 180; f. fr. *16 026* f°s 86—88; St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte
A Lyon (M. et H.), le 2 septembre	Bibl. Nat. f. fr. *3304* f⁰ 95
A Coire (L.), dès les premiers jours de juin	Bibl. Nat. Coll. Brienne CXIX 149; f. fr. *16 026* f°s 39, 60
A Glaris (L.), au retour de Bade, 15 juillet	Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f⁰ 18
A Coire (L.), 22 juillet	Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f⁰ 37
En cour (L.) (avec l'ambassade des Ligues Suisses et Grisons), novembre	Eidg. Absch. IV² 788, 789

Sources:

Bibl. Nat f. fr. *3304* f°s 87—96; *3696* f⁰ 84; *4779* f⁰ 61; *7119* f⁰ 14; *15 566* f°s 5—30; *16 026* f°s 11—149; *16 945* f⁰ 238; *17 990* f°s 9—15; *22 490* f⁰ 51
Coll. Brienne CX 279, 281; CXIX 141—180
Coll. Du Puy *760* f⁰ 191
500 Colb^t^ *427* f°s 275—397; *433* f°s 469—484
Bibl. Institut. Coll. Godefroy *260* f°s 104, 115, 119, 226; *515* f°s 46, 50
St-Arch. Bern. Frankr. Buch III 55; *B* 437, 449, 497
St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte (24 août)
St-Arch. Solothurn. (Frankr. Corresp. 1559—1600)
Arch. Fribourg. (France, 28 juillet, 29 août)
Eidg. Absch. IV² 764—777

NICOLAS DE LANGE

Mission spéciale.

Mai—Août 1582

[Négociations relatives au renouvellement de l'alliance]

Arch. Valais. Corr. des ambass^rs^ de France (1500—1575)

GRISONS

JEAN GRANGIER,
Sr DE LYVERDIS

Ambassadeur ordinaire.

Accrédité extraordinairement à l'occasion du renouvellement de l'alliance.

Résidence: Coire.

Jean FLORIN

Chargé d'affaires ad interim

a) jusqu'au *commenct de juin*
b) du *1er au 20 juillet*
c) depuis *octobre* jusqu'à la *fin de l'année.*

Sources:

Bibl. Nat. f. fr. *8704*
Eidg. Absch. IV² 754
(V. Ambassades extraordinaires)

JEAN DE NAGU, Sr DE VARENNES

Mission spéciale en Suisse.

Mai — Novembre 1582

[Négociations relatives au renouvellement et à la solennisation de l'alliance]

Bibl. Nat. f. fr *3304* fos 87. 93
Eidg. Absch. IV² 788 789

JACQUES LE ROY,
Sr DE LA GRANGE-LE-ROY

Mission spéciale en Suisse.

Mai — Août 1582

[Négociations relatives au renouvellement de l'alliance]

Bibl. Nat. f. fr. *3304* fos 86 88

NICOLAS BOURDIN

Mission spéciale en Suisse.

Mai — Août 1582

[Négociations relatives au renouvellement de l'alliance]

Bibl. Nat 500 Colb *433* fo 169; f. fr. *3304* fo 93; *16 026* fos 84. 149
Bibl. Institut. Coll. Godefroy CCLXII 129

CLAUDE PINART

Mission spéciale en Suisse.

Fin d'août 1582

[Négociations relatives au renouvellement de l'alliance]

Bibl Nat. Coll. Brienne CXIX 180

✠ JEAN DE THAUZIN

Mission du duc d'Anjou auprès du Corps helvétique, avec l'agrément tacite du roi.

Avril — Juin — Juillet 1582

Lettres de créance:
Anvers, 13 avril et 4 juin.

[Recherche un secours militaire des Suisses en faveur de son maître, proclamé « duc de Brabant »]

St-Arch. Glarus. or. pap (Frankr. 13 juillet)
Stiftsarchiv Sanct-Gall (13 avril)
St-Arch. Basel. Frankr. Pensionen 1517 - 1778 A 3: *F* 1¹ Schweizer Truppen 1542 — 1600
St-Arch. Zürich. (Frankreich III
Eidg. Absch. IV² 765 *a*
Bibl. Nat. f fr *3304* fos 92. 100; *15 907* fo 689; *16 026* fos 37. 78. 221; *17 990* fo 4
Coll. Brienne CX 293
Bibl. Institut. Coll. Godefroy XCV 75; CCCCCXV 50
Aff. Etr. Suisse IV 142

1582

⌶ ⏀ CLAUDE ANTOINE DE VIENNE,
Sr DE **CLERVANS**

Mission du roi de Navarre auprès de la république de Genève.

Septembre 1582

Lettres de créance: Pau, 7 septembre

Arch. Genève. Portef. historique nº 1896

⌶ ⏀ GABRIEL D'HÈBLES,
DIT **LA VACARESSE**

Mission du prince de Condé auprès des cantons évangéliques et de la république de Genève.

Octobre 1582

Lettres de créance:
Montpellier, 28 septembre

Arch. Genève. Portef. historique nº 1952

⌶ ⏀ RENÉ DE **ROUAULT**

Mission de François de Coligny, comte de Châtillon auprès des autorités de Genève.

Octobre—Novembre 1582

Arch. Genève. Portef historique nº 2049

1583

SUISSE

HENRI CLAUSSE, Sr DE **FLEURY**
Ambassadeur ordinaire.

Lettres royales et rappels de créance:
Paris, 29 juillet
Saint-Germain-en-Laye, 20 octobre

Résidence: Soleure.

Bade, 17 janvier	Eidg. Absch. IV 2 793 *e, f*
Bade, 24 avril	Eidg. Absch. IV 2 798 *e*

Berne, 21 juillet	St-Arch. Bern. Frankreich Buch *B* 531
Diète de Soleure, 14 août	Eidg. Absch. IV² 807 *l*
Bade, 10 novembre	Eidg. Absch. IV² 809 *f*

Sources:

Bibl. Nat. f. fr. *8304* f°s 98—102; *15 566* f° 141; *16 026* f°s 130—168; *17 990* f°s 32—33
Bibl. Ste-Geneviève *L* 34¹ et 34²
Bibl. Institut. Coll. Godefroy CCLVIII 114
St-Arch. Bern. Frankr. Buch *B* 525, 531; *N* 381; III 29, 58
St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte (4 juillet)
Arch. Fribourg. (France, 28 mai, 7 juin, 15 et 24 août, 29 décembre)
Arch. Valais. Corresp. des amb^rs de France (1500—1575)
Eidg. Absch. IV² 798—810

GRISONS

Jean FLORIN
Chargé d'affaires ad interim
jusqu'au *commencement de novembre,*
époque du retour à Coire de
JEAN GRANGIER, S^r DE LYVERDIS
Ambassadeur ordinaire,
lequel était arrivé à Soleure, venant de France,
dès la *fin de juillet.*
Etant chargé d'affaires, Jean Florin se rend à Soleure,
auprès de son chef, de la *fin d'août* au *4 septembre.*

Résidences: Coire et Haldenstein.

Sources:

Bibl. Nat. f. fr. *8304* f°s 99—103; *16 026* f°s 147—165
Coll. Brienne CXVI 155; CXIX 186—194

SUISSE

HENRI CLAUSSE, Sr DE FLEURY

Ambassadeur ordinaire.

Lettres royales et rappels de créance:

Paris, 21 février
Paris, 8 avril
Saint-Maur-des-Fossés, 17 mai
Saint-Maur-des-Fossés, 21 juin
Saint-Germain-en-Laye, 1er juillet
Saint-Germain-en-Laye, le . . août
Chenonceaux, 8 octobre

Résidence: Soleure, puis Fribourg (dès la fin de novembre.)

Bade, 22—28 janvier	Bibl. Nat. f. fr *16 026* fos 171, 175
Diète de Soleure, 21 mars	Eidg. Absch. IV 2 822 *a*
Bade, 21 juin—5 juillet	Bibl. Nat. f. fr. *16 026* fos 219—221; *3376* fo 87
Bade, 26 août	Eidg. Absch. IV 2 842 *c*
Bade, 6—23 novembre	Eidg. Absch. IV 2 847 *f*, 849 *v*; Bibl. Nat. f. fr. *15 907* fo 689

Au retour de Bade, l'ambassadeur, fuyant la peste qui sévissait à Soleure, s'installe à Fribourg.

Sources:

Bibl. Nat. f. fr. *3304* fos 103—104; *3376* fos 77—87; *15 907* fos 648—689; *16 026* fos 166 213; *17 990* fos 38—52; *23 619*
500 Colbt *399* fo 67; *427* fos 178—296
Coll Moreau *744* fo 8
Bibl. Institut. Coll. Godefroy *260* fo 176
Eidg. Absch. IV 2 822—849
St-Arch. Bern. Frankr. Buch *H* 35; III 65, 67
Arch. Fribourg. (France, 18 février—29 octobre)

⌶ ⏀ PAUL CHOART, Sr DE BUZENVAL

Mission extraordinaire du roi de Navarre auprès des cantons protestants et de la république de Genève.

Février 1584

Lettres de créance: Janvier 1584

[Est chargé d'exposer l'état des affaires du parti protestant en France]

Arch. Genève. Conseil LXXIX 21

‡ BALTHAZAR DE CRESSIER

Deux missions extraordinaires aux Ligues Grises.

Février

12 mai—fin de mai 1584

[Appuie les tentatives de médiation du Corps helvétique entre les partis confessionnels en Rhétie]

Bibl. Nat. f. fr. *16 026* fos 179, 182, 191, 201, 203, 205

⌶ ⏀ SOFFREY DE CALIGNON

Mission extraordinaire du roi de Navarre auprès des cantons évangéliques et de la république de Genève.

Mai 1584

[Secours en faveur de la cause huguenote]

L. Videl. Vie de Calignon éd. Douglas p. 50

GRISONS

JEAN GRANGIER,
S^r DE **LYVERDIS**
Ambassadeur ordinaire.

Résidences:
Coire et Haldenstein.

L'ambassadeur quitte la Rhétie au *commencement d'avril* et regagne la France, après avoir accrédité

Jean FLORIN
Chargé d'affaires ad interim
Commencement d'avril — fin de l'année.

Le Sr de Lyverdis, venant de France, arrive en Suisse vers le *milieu d'octobre.*
(aff^re de Neuchâtel; v. amb. extraord^res)

Sources:

Bibl. Nat. f. fr. *3304* f°s 105—106; *16 026* f°s 182—219
Coll. Brienne CXVI 163—175; CXIX 198—214

‡ JEAN GRANGIER,
S^r DE **LYVERDIS**
Envoyé extraordinaire de la duchesse de Longueville en Suisse.
[avec l'agrément, l'appui et la recommandation du roi]

Milieu d'octobre — Décembre 1584

Lettres de créance: Trie, 6 octobre

[Affaire de la seigneurie de Valangin]

Bibl. Nat. f. fr. *15 907* f° 689; *16 019* f° 90; *16 953* f° 67
500 Colb^t *427* f°s 296, 302
Aff. Etr Neuchatel I 119
Arch Fribourg, France, 29 octobre
Arch. Neuchâtel. Cartons n° *62* ¹ 17; 87 ^B 4 n° 11 (*f*)
Boyve. Annales III 273—288

1585

SUISSE

HENRI CLAUSSE,
S^r DE **FLEURY**
Ambassadeur ordinaire.

Lettres royales et rappels de créance:

Paris, 8 mars
Paris, 12 mai
Paris, 8 et 30 juin
Paris, 1er juillet
Paris, 12 et 30 août
Paris, 21 et 30 décembre

⌶ PIERRE BUATIER,
S^r DE **LA MOTTE-RÉAL**
Deux missions extraordinaires consécutives en Suisse, au nom des princes de la Ligue.

Avril — Juin 1585

Lettres de créance
(des ducs de Guise et de Mayenne):
9 avril (Ire)
Mâcon, 18 et 20 mai (IIme)

[Cherche à entraver la mise sur pied de la **levée royale et réussit à enrôler deux** régiments sous les drapeaux de la Ligue]

St.-Arch. Luzern Lothringen
Eidg. Absch. IV ¹ 865, 870 *d*, 874 *a*
Bibl. Nat. f. fr. *4717* f° 22
500 Colb^t *427* f°s 327, 333
Annales de la Fac^té des Lettres de Bordeaux. I 157—159

Résidences: Fribourg, puis Soleure (dès la fin de juin.)

Bade, 24 février	Eidg. Absch. IV² 855 *d*, 856 *h*
Diète de Soleure, 1er mai (passe dans cette ville la première quinzaine de mai)	Eidg. Absch. IV² 864 *a* Bibl. Nat. 500 Colbt *427* fos 333, 337
Diète de Soleure, 12 juin	Eidg. Absch. IV² 873 *a*
Bade, 3 juillet	Eidg. Absch. IV² 876 *n* Bibl. Nat f. fr. *16 026* fo 238
Lucerne, 29 juillet	Eidg. Absch. IV² 882 *c*

Sources:

Bibl. Nat. f. fr. *3840* fo 68; *16 026* fos *229*–258; *16 942* fos 482, 485; *17 990* fos 80–82
500 Colbt *427* fos 304–388
Coll. Du Puy *399* fo 54
Coll. Brienne CXIX 220
Aff. Etr. Venise XXXI 10, 31
St-Arch. Bern. Frankr. Buch III 76
St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte (23 mai, 1er juin, 24 septembre)
Arch. Fribourg. (Metz, 27 septembre; Soleure, 10 mai, 17 et 28 octobre)
Eidg. Absch. IV² 852–895

GRISONS

Jean FLORIN

Chargé d'affaires ad interim.

Résidence: Coire.

On signale, vers le *milieu de janvier*, sa présence à Soleure où il passe quelques jours auprès de

JEAN GRANGIER, Sr DE LYVERDIS

Ambassadeur ordinaire,

lequel réintègre son poste en Rhétie dès le *commencement de mars*, mais quitte derechef la haute vallée du Rhin au *commencement d'avril*

⌶ ANTOINE DE LIGNY

Mission extraordinaire du prince de Condé auprès de l'ambassade envoyée par les cantons catholiques à Paris.

Mai—Juin 1585

Lettres de créance: Vézinnes, 22 mai

St-Arch. Zürich. or. pap. (22 mai)

⌶ THÉODORE DE BÈZE

Mission du roi de Navarre auprès des cantons protestants.

Juin 1585

Lettres de créance: Bergerac, 10 juin

[Appel en faveur des églises réformées de France. — Mission exécutée par correspondance]

St-Arch. Zürich. or. pap. (10 juin)
St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 829, 831, 833
Ibid. Welsches Missivenbuch *H* 38
St-Arch. Basel. Protestanten *A* 10 fo 160

⌶ ⌽ SOFFREY DE CALIGNON

Mission extraordinaire du roi de Navarre auprès des cantons protestants et de la ville de Genève.

Août 1585

Lettres de créance: ... le... juillet 1585

[Même objet que la mission de Théodore de Bèze]

Bibl. Nat f. fr. *17 990* fo 82vo
Correspce de DuPlessis-Mornay (éd. 1824). III 145

pour regagner la Suisse, laissant à Coire

Jean FLORIN

Chargé d'affaires.

[Bibl. Nat. 500 Colb^t *427* f° 343]

Itinéraire de Grangier de Lyverdis au cours de cette année:

Fribourg, 9 et 21 janvier	Bibl. Nat. 500 Colb^t *427* f°s 302, 306, 353
Neuchâtel, 11 février	Eidg. Absch. IV² 855 *Boyve*. Annales III 281, 284
Bade, 1er mars	Bibl. Nat. 500 Colb^t *427* f° 311
Coire, 12 mars	Bibl. Nat 500 Colb^t *427* f° 313
En Suisse, commencem^t d'avril	Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 246
Fribourg, 20 mai	Bibl. Nat. 500 Colb^t *427* f° 343
Soleure, 12 juin	Eidg. Absch. IV² 873 Bibl. Nat. 500 Colb^t *427* f° 339 : f. fr. *16 026* f°s 240, 244

Le *17 septembre*, Lyverdis accomplit une mission à Lucerne, au nom du Sr de Fleury.

[Eidg. Absch. IV² 888. St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte. 14 sept. — *Boyve*. Annales III 288]

Il rentre en France vers la *fin du même mois*.

Sources:

Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f°s 240—246; *23 619*
500 Colb^t *427* f°s 302—353
Coll. Brienne CXVI 119
Aff. Etr. Venise XXXIbis 51—87

♖ ⚓ **CLAUDE ANTOINE DE VIENNE S^r DE CLERVANS**

Mission extraordinaire du roi de Navarre auprès des cantons évangéliques et de la république de Genève.

Septembre — Octobre 1585

Lettres de créance:

Montauban, 24 et 28 août.

[Tentatives en vue de la constitution d'une contre-ligue protestante]

St-Arch. Zürich. or. pap. 24 août
St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 867
Arch. Genève. Conseil LXXX 130
Grenus. Fragments biograph p. 63
Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f°s 242, 248, 254
Eidg. Absch. IV² 893 *i*

SUISSE

HENRI CLAUSSE, Sr DE FLEURY

Ambassadeur ordinaire.

Lettres royales:
Paris, 3 juin
Saint-Maur-des-Fossés, 8 juillet
Paris, 15 juillet
Saint-Germain-en-Laye, 31 octobre
Saint-Germain-en-Laye, 6 et 12 novembre
Paris, 24 décembre

Résidence: Soleure.

Le Sr de Fleury quitte la Suisse — pour n'y plus revenir — vers la *fin de mai,* mais conserve le titre d'ambassadeur aux Ligues jusqu'en *mars 1587.*
[Bibl. Nat. f. fr. *7116* fo 114; *15 908* fo 247. Eidg. Absch. V A 15]

En l'absence des secrétaires-interprètes Balthazar de Cressier, — en France depuis le milieu de mars, —
[Bibl. Nat. f. fr. *15 908* fo 143; *16 026* fo 289]
et Jacques Wallier, alors en Italie,
[Rathsmanual Solothurn]

Jean VIGIER,

leur collègue, assume les fonctions de chargé d'affaires ad interim et les remplit jusqu'au *15 juillet,* date du retour à Soleure de

Balthazar de CRESSIER,

lequel prend aussitôt en mains les services de l'ambassade.

Lettres de créance:
Paris, 15 juillet

Rappel de créance:
Paris, 24 décembre

Résidence: Soleure.

Bade, 7 août	Eidg. Absch. IV 2 949 *b*
Bade, 20 août	Bibl. Nat. 500 Colbt *427* fos 421, 423
Bade, 10 septembre	Bibl. Nat. 500 Colbt *427* fo 425
Bade, 12 octobre	Eidg. Absch. IV 2 959 *q*

‡ RÉMY ROYER

Mission spéciale aux Ligues Grises.

Janvier 1586

[Licenciement des compagnies grisonnes au service de la Couronne]

Bibl. Nat. Coll. Brienne CXIX 223

⌶ ⏀ PHILIPPE CANAYE, Sr DE FRESNE

Mission extraordinaire du roi de Navarre auprès des cantons évangéliques et de la république de Genève.

Février 1586

Lettres de créance:
Montauban, 19 janvier

[Défense des intérêts des huguenots français]

St-Arch. Basel. (Frankreich *L* 117 II)
Bibl. Nat. f. fr. *16 026* fo 289
Berger de Xivrey. Lettres missives de Henri IV. t. III 182

⌶ ⏀ CLAUDE ANTOINE DE VIENNE, Sr DE CLERVANS

Mission extraordinaire du roi de Navarre auprès des cantons évangéliques et de la république de Genève.

Février—Avril 1586

[Nouvelles tentatives en vue d'obtenir des secours des Suisses protestants]

Bibl. Nat. f. fr. *16 026* fos 254, 264, 283, 289, 293, 297, 299, 303
500 Colbt *427* fos 407, 409, 423

⌶ ‡ ANTOINE DE MORET, Sr DE RÉAU

Mission extraordinaire du roi de Navarre auprès des cantons des deux confessions et des Ligues Grises.

Mars 1586

Instructions: Février

[Négociations en vue de l'acheminement à la paix dans le royaume. Mission exécutée avec l'agrément tacite de Sa Majesté Très-Chrétienne]

Bibl. Nat f. fr. *16 026* fos 289, 299
Mém. de Du Plessis-Mornay (1624). I 601

Sources:

Bibl. Nat. f. fr. *7116* f° 111; *15 908* f°s 143, 247, 527; *16 026* f°s 289, 297
500 Colb *427* f°s 415 125
Bibl. Institut. Coll. Godefroy *515* f° 324
Eidg. Absch. IV² 903–966
Rathsmanual Solothurn LXXXV 387.
Arch. Fribourg. (France, 10 juillet)

GRISONS

Jean FLORIN
Chargé d'affaires.

L'ambassadeur ordinaire, Jean Grangier de Lyverdis, passe toute l'année en France.

Sources:

Bibl. Nat. 500 Colb^t *10* f° 118

‡ MAXIMILIEN DE BÉTHUNE, BARON DE **ROSNY**

JÉRÔME BERZIAU, S^r DE **LA MARSILIÈRE**

Mission extraordinaire de la part du roi de Navarre auprès de l'ambassade de médiation dépêchée à Paris par les cantons protestants.

Mai—Juin 1586

Lettres de créance:

La Motte-Saint-Eloy, 23 mai

St-Arch. Zürich. or. pap. (23 mai 1586)
Berger de Xivrey. Lettres missives II 217
Pierre de l'Estoile. Mémoires-Journaux éd. Brunet). II 337

1587

SUISSE

Balthazar de CRESSIER
Chargé d'affaires
jusqu'*au 4 août*.

Lettres royales et rappels de créance:

Paris, 5 janvier
Paris, 4 mars
Paris, 5, 14 et 15 avril
Paris, 20 mai
Meaux, 29 juin

Résidences:

Soleure et Cressier.

Diète de Soleure, 17 mars	Eidg. Absch V A 15, 16 c
Diète de Soleure, 14 mai	Eidg. Absch. V A 22 c, etc.
A Bade, 23 et 24 juillet	Eidg Absch. V A 47 a, etc.

Sources:

Bibl. Nat. f. fr. *15 901* f° 401; *15 908* f° 442; *17 990* f° 160
Aff. Etr. Suisse. VII 12, 16, 17, 34, 35, 42
St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 869; *E* 80
St-Arch. Luzern. Frankr. Pension. (1er avril)
St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege (28 juin, 11 juillet)
Arch. Fribourg. (France, 26 mai, 31 juillet)
Eidg. Absch. V A 15—50.

Le *4 août* arrive à Soleure

NICOLAS BRULART, Sr DE **SILLERY**

Ambassadeur ordinaire.

[Rathsmanual Solothurn. — Bibl. Nat. f. fr. *15 908* f° 442]

Instructions:
Paris, 15 juillet

Lettres de créance:
Paris, 15 et 16 juillet

Lettres royales et rappels de créance:
Paris, 16 juillet
Artenay, 17 novembre

Résidence: Soleure.

Willisau, 12—13 août	Eidg. Absch. V A 54 *b*, 55 *c*; Bibl. Nat. f. fr. *7116* f° 122
Bade, 25 août	Bibl. Nat. f. fr. *3376* f° 63; Eidg. Absch. V A 58 *a*
Aarau, 8—10 septembre	Eidg. Absch. V A 58—59; Bibl. Nat. f. fr. *3376* f° 11; St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 905
Lucerne, 21—22 décembre	Eidg. Absch. V A 74 *a*; Bibl. Nat. f. fr. *3376* f° 32

Sources:

Bibl. Nat. f. fr. *3376* fos 1—37; *3975* fos 131—158; *7116* fos 111—243; *15 617* f° 21; *17 990*; *23 610*
Bibl. Institut. Coll. Godefroy *515* f° 55
Bibl. Mazarine. *1781* fos 75—112

♊ ♈ ‡ CLAUDE ANTOINE DE VIENNE, Sr DE **CLERVANS**

Mission extraordinaire du roi de Navarre auprès des cantons protestants, des Ligues Grises et de la république de Genève.

Février — Avril — Juillet 1587

Lettres de créance:
La Rochelle, 20 avril

Instruction: Même date.

Le Sr de Clervans est assisté de

Robert de Heu, Sr de MALROY

et de

Guillaume Stuart, Sr de VÉZINES

[Levées de troupes suisses protestantes à la solde du roi de Navarre]

Itinéraire du Sr de Clervans:

Genève, 8 février	Conseil LXXXII 29 v°
Berne, commencemt de mars	Conseil (de Genève) LXXXII 51 v°
Bâle, 13 avril	Mém. de la Huguerye. II 401 *n*
Jegistorf, 12 mai	Bibl. Nat. f. fr. *16 942* f° 494
Zurich, 25 mai	Bibl. Nat. Collection Brienne CXIX 227
Genève, en juin	Conseil LXXXII 114 v°
Bâle, 4 juillet	Mém. de la Huguerye. II 401
En Alsace, juillet et août	Eidg. Absch. V A 57 *b*

Bibl. Nat. f. fr. *3376* fos 28, 63; *3975* f° 36; *16 942* fos 287, 494
Coll. Brienne CXIX 227
Aff. Etr. Suisse. III supt 425, 426; V 30; VII 16, 50
Arch. Genève. Conseil LXXXII 29 v°, 51 v°, 114 v°
St-Arch. Zürich. (Frankreich. 25 et 26 mai)
St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 815, 875
Eidg. Absch. V A 33 *n*, 34 *m*, 35 *q*, 49 *m*, 57 *b*

Aff. Etr. Suisse. IV 235; V 79–142; VII 7–58
St-Arch. Bern. Frankr. Buch III 80, 83; *D* 883, 897, 903, 905, 911
St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte (18 octobre)
Eidg. Absch. V A 54–75

GRISONS

Jean FLORIN
Chargé d'affaires.

Lettre royale:
Paris, 8 avril

Au cours de cette année, le chargé d'affaires fait un voyage en France.
[Bibl. Nat. Coll. Brienne CXVI 175; f. fr. *16 942* f° 246]
mais il était de retour en Rhétie, lorsque, en *septembre*, y arriva — venant de Suisse l'ambassadeur ordinaire

JEAN GRANGIER, Sr DE LYVERDIS.

Toutefois ce dernier ne tarde pas à quitter son poste, et cela d'une manière définitive, pour rentrer en France.

Jean FLORIN
derechef
Chargé d'affaires
dès le mois de novembre.

Sources:
Bibl. Nat. f. fr. *3975* fos 36, 85; *7116* fos 171, 185
Coll. Brienne CXIX 225
Aff. Etr. Suisse. V 123; VII 51

♰ MATHIEU II COIGNET, Sr DE LA TUILLERIE

Mission extraordinaire du roi de Navarre aux Ligues.

Novembre — Décembre 1587

[Sonde les esprits dans la Suisse protestante en vue d'une nouvelle levée]

Bibl. Nat. f. fr. *3376* fos 22, 59

SUISSE

NICOLAS BRULART, Sr DE SILLERY

Ambassadeur ordinaire en Suisse.

Ambassadeur ordinaire aux Ligues Suisses et Grisons dès le *mois de mars.*
[Aff. Etr. Suisse. VII 75. Grisons. I 233]

Instructions nouvelles:

Rouen, 16 juin
Blois, 24 décembre

Lettres de créance (pour les Ligues Grises): Paris, 1er avril

Lettres royales et rappels de créance:

Paris, 12 janvier
Paris, 5 et 26 février
Paris, 16 avril
Chartres, 11 août
Blois, 12 et 24 octobre
Blois, 6 novembre

Résidence: Soleure.

Fribourg, 22-27 février — Bibl. Nat. f. fr. *3376* fos 39, 41

Bade, 26 mars—4 avril — Eidg. Absch. V A 97 *a*; Aff. Etr. Suisse. V 206

Bade, 6 juillet — Eidg. Absch. V A 110 *k*, 114 *a*; Bibl. Nat. f. fr. *3376* fo 312

Lucerne, 16 août — Eidg. Absch. V A 123 *a*

Bade, 13-17 novembre — Eidg. Absch. V A 134 *c*; Aff. Etr. Suisse. V 275

Sources:

Bibl. Nat. f. fr. *3376* fos 36—91
7116 fos 251-370
16 945 fos 95, 532
23 610 fos 27-72
500 Colbt *38* fos 39, 47
Bibl. Institut. Coll. Godefroy *261* fo 129; *515* fo 74
Bibl. Mazarine *1781* fos 113-153
Aff. Etr. Suisse. V fos 125—283; VII fos 59—139

ANTOINE DE MORET, Sr DE RÉAU

Mission extraordinaire du roi de Navarre auprès des cantons protestants et de la république de Genève.

Janvier—Mars 1588

Instructions: Nérac, décembre 1587

Lettres de créance: Nérac, 25 décembre 1587

[Expose les motifs qui ont empêché son maître de secourir les trois régiments protestants cernés à Artenay]

Bibl. Nat. f. fr. *3376* fos 41, 48, 50, 67, 68; *16 945* fo 95; *23 610* fo 43
Bibl. Mazarine *2095* fo 82 vo
Aff. Etr. Suisse. V 30, 163, 194, 216; VII 68
St-Arch. Basel. Rathsprotokoll 1588-1589 fo 28 (et non La Roche-Chandieu)
St-Arch. Bern. Rathsbuch CCCXV 35
Eidg. Absch. V A 84 *a*, 86 *i*
Grenus. Fragments biograph. p. 66
Mém. et corresp. de Du Plessis-Mornay (éd. 1824). IV 47
Kentzinger. Documents tirés des archives de Strasbourg. I 109

ANTOINE DE CHANDIEU, Sr DE LA ROCHE-CHANDIEU

Mission extraordinaire du roi de Navarre auprès des cantons protestants.

Mars—Avril 1588

Instructions et lettres de créance: Montauban, 29 janvier

[Démarches en faveur d'une union plus intime entre les protestants des deux pays]

St-Arch. Zürich. (Frankreich. 29 janvier)
St-Arch. Bern. Frankr. Buch III 85
St-Arch. Basel. *L* 117 (II.
Berger de Xivrey. Lettres missives. II 317, 335, 336, 365
Kentzinger. op. cit. I 110
Bernus. Le ministre Antoine de Chandieu (Paris 1889)
Revue historique. II 423
Mém. et corresp. de Du Plessis-Mornay. IV 292

ANTOINE DE MORET, Sr DE RÉAU

Mission extraordinaire du roi de Navarre auprès des cantons protestants et de la république de Genève.

Juin—Août 1588

Lettres de créance: Saint-Jean-d'Angély, 24 mai

Instruction: La Rochelle, 17 juin

[Fait part aux cantons protestants de la mort du prince de Condé.
Réclame d'eux quelques secours en hommes et en argent]

Bibl. Nat. f. fr. *3376* fos 56, 59; *4019* fo 36
St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 927
St-Arch. Zürich. (Frankreich. III. 15 juillet
St-Arch. Basel. Frankr. Allgem. *A* I
Mém. et corresp. de Du Plessis-Mornay. IV 254, 255, 286
Eidg. Absch. V A 115 *d*, 122 *b*
Berger de Xivrey. Lettres missives. II 370, 372, 425; VIII 338

St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 919; III 88, 92
St-Arch. Zürich. (Frankr. III)
St-Arch. Zug (Frankr., 11 avril)
Arch. Fribourg. (France, 7 avril, 15 juillet, 3 et 9 août)
Eidg. Absch. V A 86–134

GRISONS

Jean FLORIN

Chargé d'affaires
jusqu'en *mars 1588*,
époque à laquelle la charge
d'ambassadeur aux Ligues Grises
est supprimée et réunie
à celle de Suisse.
Florin n'en continue pas moins à demeurer le seul représentant de la Couronne à Coire, avec le titre de secrétaire-interprète de Sa Majesté.

Sources :

Aff. Etr. Grisons. I 233, 235

⌶ PHILIPPE STRUB

Mission spéciale du roi de Navarre auprès des cantons protestants et de celui de Bâle en particulier.

Juillet - Août 1588

Lettres de créance (récréance) **:**
La Rochelle, 10 juillet

[Demande de secours]

St-Arch. Basel. Französische Protestanten *A* 10

1589

SUISSE ET GRISONS

NICOLAS BRULART, Sr DE SILLERY

Ambassadeur ordinaire
aux Ligues Suisses et Grisons.

Lettres royales et rappels de créance:

Blois, 23 janvier
Blois, 2 février
Tours, 11 avril
Tours, 12 et 14 mai

⌶ ⌶ ANTOINE DE MORET, Sr DE RÉAU

Décembre 1588 — Février 1589

PHILIPPE CANAYE, Sr DE FRESNE

Décembre 1588 — Mars 1589

Mission extraordinaire du roi de Navarre auprès des cantons protestants et de la république de Genève.

Instructions: **Décembre 1588**

[Préparatifs de guerre contre la Savoie. Projets de diversion]

Aff. Etr. Suisse. VIII 20, 99
Bibl. de la Sorbonne *H I* 33 (V) f°s 6 v°, 11
St-Arch. Basel. Französische Protestanten *A* 10
Mém. et corresp. de Du Plessis-Mornay (éd. 1824). IV 285
Berger de Xivrey. Lettres missives. II 421–426
Fazy. La guerre dans le pays de Gex. p. 22, 39, 80

Pouvoirs (pour un emprunt):
Blois, 2 février.

(pour traiter avec les cantons d'une entreprise contre le duc de Savoie):
Blois, 11 février.

Résidence: Soleure.

Bade, fin de janvier et commencement de février	Eidg. Absch. V A 145 *f* Aff. Etr. Suisse. VIII 24, 29
Diète de Soleure, 15 mars	Eidg. Absch. V A 151 *a*
Berne, milieu d'avril	Aff. Etr. Suisse. VIII 65; XIII 42
Bade, du 4 au 11 juillet	Aff. Etr. Suisse. VIII 81, 84 Eidg. Absch. V A 163 *r*

L'ambassadeur apprend, à Soleure, la mort de Henri III, survenue le 2 août.

Sources:

Bibl. Nat. f. fr. *16 945* f°s 95, 244; *17 831* f° 7; *20 979* f° 135; *23 513*; *23 610* f°s 79, 83, 97, 102
500 Colb^t^ XIX 44, 74
Bibl. Institut. Coll. Godefroy *261* f°s 75, 78, 79, 159; *262* f° 2
Aff. Etr. Venise. I 221; Suisse. V 30; VII 141 182; VIII 8—89; XIII 10, 42, 68, 75, 79
Eidg. Absch. V A 145—173
St-Arch. Zürich. (Frankr. III)
St-Arch. Zug. (Frankr., 15 mars)
St-Arch. Bern. Frankr. Buch III 93, 94; *E* 11, 19, 251, 253; *N* 27, 29, 37, 45, 57, 79, 81, 87, 89, 95, 103, 261
Arch. Fribourg. (France, 20 janvier, 21 février, 15 mars, 6 avril)

GRISONS

Jean FLORIN

secrétaire-interprète à Coire.
Aff. Etr. Suisse. VIII 35

NICOLAS DE HARLAY, S^r^ DE SANCY

Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire militaire aux Ligues Suisses et Grisons.

Février — Juin 1589

Instructions, pouvoirs et lettres de créance:
(en commun avec Sillery)
Blois, 2 février

Rappel de créance: Tours, 11 avril

[Négociations — suivies d'effet — en vue d'amener quelques-uns des Etats protestants d'Helvétie, ainsi que la république de Genève, à rompre avec le duc de Savoie]

Itinéraire:

Genève, 14 février	*H. Fazy*, op. cit. p. 63
Soleure, 19 et 20 février	St-Arch. Bern. Frankr. Buch III 93, 94; *E* 251, 253
Wytikon, fin de février	St-Arch. Bern. Frankr. Buch III 94
Soleure, 4, 15, 21, 27 mars	St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 243, 251, 253 Eidg. Absch. V A 151 *m* St-Arch Zug. (Frankr., 15. März) Arch. Fribourg. France, 15 mars) St-Arch. Basel. Frankr. Allgem. *A* I
Bâle, 1er avril	Bibl. Nat. f. fr. *16 942* f° 7
Soleure, 2 avril	Aff. Etr. Suisse. VIII 54
Berne, 15 avril	Aff. Etr. Suisse. XIII 42
Lausanne, 17 avril	St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 19
Gex, 18 avril	St-Arch. Bern. Frankr. Buch *N* 21
Genève, 19, 23 avril	St-Arch. Bern Frankr. Buch *E* 19, 261 Eidg. Absch. V A bis 1850
Thonon, 5 et 6 mai	St-Arch. Bern. Frankr. Buch *N* 59, 65
Nyon, 13, 18 mai	St-Arch. Bern. Frankr. Buch *N* 71, 77
Strasbourg, 7 juin	St-Arch. Bern. Frankr. Buch *N* 81 *Kentzinger*, op. cit. p. 50
Montbéliard, 14 juin	Aff. Etr. Suisse. XIII 75

Sources:

Aff. Etr. Suisse. VII. 145—167: VIII 20—65: XIII 10, 15, 42, 68, 75, 79
Bibl. Nat f. fr. *4019* f° 36; *16 912* f°s 7, 268; *16 915* f° 214; *17 831* f° 7; *20 979* f° 135; *23 609*; *23 610* f°s 83, 90
500 Colbt XIX f° 44; CCCCXXXI f° 1
Arch. Fribourg. (France, 21 février, 15 mars, 6 avril)
St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 19, 243, 251, 253, 261; *N* 19—77
St-Arch. Zug. (Frankr., 15 mars)
St-Arch. Zürich. (Frankr. III)
Eidg. Absch. V A 148 *a*, 151 *a*, 152 *b*

⌶ PIERRE BUATIER. Sr DE LA MOTTE-RÉAL

Mission extraordinaire du duc de Mayenne auprès des cantons catholiques.

Janvier—Juin 1589

Rappel de créance: Paris, 6 avril

[Exploite contre la royauté l'émotion soulevée en Suisse par la nouvelle de l'assassinat des Guises]

Aff. Etr. Suisse VIII 20, 29, 56, 61, 62
Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 83
St-Arch. Luzern. Allgemeine Abschiede *DD* 105, 127
Ibid. Frankr. Finanzwesen (31 mai)
Bibl. Luzern. Formularbuch XXVI 511
Eidg. Absch. V A 149 *e*, 151 *e*, 157 *a*, 159 *a*

GASPARD DE SCHOMBERG BALTHAZAR DE CRESSIER JEAN SANDRAS

Mission extraordinaire aux Ligues de Suisse

Lettres de créance: Tours, 12 et 14 mai

[Cette mission, dont l'exécution se trouva retardée de jour en jour, ne fut, en fin de compte, jamais remplie]

Aff. Etr. Suisse. VII 173—184; VIII 99, 162, 173, 180; XIII 79
Bibl. Institut Coll Godefroy CCLXI 155, 156

⌶ PIERRE MATTHIEU

Mission financière particulière auprès des cantons catholiques, de la part des échevins et de la ville de Lyon ralliée à la Ligue.

1589

St-Arch. Luzern. Frankreich. Finanzwesen (Ansprachen an die Krone Frankreich)

⸸ ⌶ ANTOINE DE MORET,
S^r DE **RÉAU**

Mission extraordinaire auprès des cantons et de la république de Genève, de la part du roi de Navarre, avec l'agrément du roi de France.

Août 1589

[Accomplit seul la mission dont il s'était chargé, de concert avec Gaspard de Schomberg, Balthazar de Cressier et Jean Sandras]

Aff. Etr. Suisse. VIII 99
Bibl. Nat. f. fr. *4019* f° 36

AMBASSADE ORDINAIRE

EN

SUISSE

1574—1589



JEAN DE BELLIÈVRE, S[r] DE HAUTEFORT

Ambassadeur ordinaire

(Mission continuée)

Mai 1574—Mai 1579

Nouvelles lettres de créance (du roi): Cracovie, 15 juin 1574 (1)

Lettres royales et rappels de créance

(de la reine-mère): Paris, 10 (2) et 16 juin 1574 (3)

(du roi): Lyon, 5 novembre 1574; (4)

(du roi): Paris, 13 avril, (5) 6 et 18 mai, (6) 5, (7) 23 (8) et 28 juillet, (9) 11 août, (10) 8 (11) et 24 octobre (12) 1575;

Paris, 25 mars, (13), 1er, (14) 5 (15) et 15 mai, (16) 24 juillet, (17) 6 septembre (18) 1576;

Blois, 26 (19) et 28 février, (20) Blois, 4 (21) et 16 avril, (22) Chenonceaux, 2 mai, (23) Tours, 17 juin, (24) Poitiers, 12 juillet, (25) Poitiers, 27 août (26), 4 (27) et 11 septembre, (28) Ollainville, 27 octobre, (29) Paris, 2 décembre 1577; (30)

Paris, 20 mars, (31) Précy, 9 juin, (32) Paris, le... août, (33) Fontainebleau, 17 octobre, (34) Ollainville, 29 octobre 1578; (35)

Paris, 13 (36) et 21 janvier (37) et 20 avril 1579. (38)

Lettres de rappel: Paris, 28 février 1579. (39)

Pouvoirs (pour la conclusion du traité de Soleure du 8 mai 1579):
Paris, 10 juillet 1578. (40)

Loin de provoquer, ainsi qu'on pouvait le craindre, une recrudescence des passions politiques, la mort de Charles IX coïncida, au contraire, avec

(1) *Henry* (c. s. Ruzé) *aux cantons.* Cracovie, 15 juin 1574. St-Arch. Solothurn. or. parch.

(2) *Caterine* (c. s. Brulart) *à... Berne.* Paris, 10 juin 1574. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 489. or.

(3) *Caterine* (c. s. Brulart) *...aux cantons.* Paris, 16 juin 1574. St-Arch. Solothurn. or. parch.

(4) *Henry* (c. s. Brulart) *à... Berne.* Lyon, 5 novembre 1574. St-Arch. Bern. or. parch.

(5) *Henry* (c. s. Brulart) *...aux cantons.* Paris, 13 avril 1575. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* f° 13. cop.

(6) *Henry* (c. s. Brulart) *...aux cantons.* Paris, 6 mai 1575. Bibl. Nat. f. fr. *3304* f° 75. cop. — *Henry* (c. s. Pinart) *à... Zurich, Berne, Bâle, Schaffhouse.* Paris, 18 mai 1575. St-Arch. Zürich or. parch.

(7) *Henry* (c. s. Brulart) *à Lucerne, Uri, Schwytz, Unterwalden, Zoug, Glaris, Bâle, Fribourg et Soleure.* Paris, 5 juillet 1575. St-Arch. Luzern. or. parch.

(8) *Henry* (c. s. Brulart) *aux VII cantons catholiques.* Paris, 23 juillet 1575. St-Arch. Luzern. or. parch.

(9) *Henry* (c. s. Brulart) *aux... cantons.* Paris, 28 juillet 1575. St-Arch. Luzern. or. parch.

(10) *Henry* (c. s. Brulart) *aux cantons catholiques.* Paris, 11 août 1575. St-Arch. Luzern. or. parch. Arch. Fribourg. cop. Bibl. Nat. Coll. Brienne CX 217. cop. (autre missive).

une certaine détente des esprits, tant en Suisse qu'en France, où une trêve de deux mois ne tarda pas à être signée entre la cour et les huguenots. Hautefort, confirmé dans ses fonctions, par la régente d'abord, puis par le nouveau roi, s'était empressé d'aviser les Confédérés de l'avènement de Henri III. (41) Dans sa réponse à cette communication, le Corps helvétique s'engagea, d'une manière toute spontanée, à ne plus accorder de levées à l'Espagne. (42) En outre, plusieurs cantons créanciers de la Couronne se décidèrent à prolonger l'échéance de remboursement des prêts par eux consentis à celle-ci. (43)

(11) *Henry* (c. s. Brulart) *aux cantons catholiques.* Paris, 8 octobre 1575. St-Arch. Luzern. or. parch.

(12) *Henry* (c. s. Brulart) *à ... Lucerne.* Paris, 24 octobre 1575. St-Arch. Luzern. or. parch.

(13) *Henry* (c. s. Brulart) *aux cantons.* Paris, 25 mars 1576. Aff. Etr. Suisse. IV 443.

(14) *Henry* (c. s. Brulart) *aux cantons.* Paris, 1er mai 1576. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* f° 152. cop.

(15) *Henry* (c. s. Brulart *à Zurich, Fribourg, Berne.* Paris, 5 mai 1576. Arch. de ces villes ... *aux VII cantons catholiques.* 5 mai 1576. St-Arch. Luzern. or. parch. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* f°s 154, 155. cop.

(16) *Henry* (c. s. Brulart) *à ... Berne.* Paris, 15 mai 1576. St-Arch. Bern or. parch.

(17) *Henry* (c. s. Brulart) *aux cantons catholiques.* Paris, 24 juillet 1576. St-Arch. Luzern. or. parch.

(18) *Henry* (c. s. Brulart) *aux cantons catholiques.* Paris, 7 septembre 1576. St-Arch. Luzern. or. parch.

(19) *Henry* (c. s. Brulart) *aux cantons catholiques, abbé de Saint-Gall et pays de Valais.* Blois, 26 février 1577. St-Arch. Luzern. or. parch.

(20) *Henry* (c. s. Brulart) *aux cantons protestants.* Blois, 28 février 1577. St-Arch. Zürich. or. parch.

(21) *Henry* (c. s. Pinart) *aux cantons catholiques.* Blois, 4 avril 1577. Bibl. Nat. f. fr. *3304* f° 81 v° cop.

(22) *Henry* (c. s. Pinart) *aux cantons catholiques.* Blois, 16 avril 1577. St-Arch. Luzern. or. parch.

(23) *Henry* (c. s. Pinart) *aux cantons catholiques.* Chenonceaux, 2 mai 1577. Bibl. Nat. f. fr *3704* f° 83. cop. St-Arch. Luzern. or. parch.

(24) *Henry* (c. s. Pinart) *aux cantons catholiques, au pays de Valais.* Tours, 17 juin 1577. Bibl. Nat. f. fr. *3304* f°s 84, 84 v° cop.

(25) *Henry* (c. s. Pinart) *aux cantons.* Poitiers, 12 juillet 1577. St-Arch. Luzern. or. parch. Bibl. Nat. f. fr. *3304* f° 86 v°. cop.

(26) *Henry* (c. s. Brulart) *à ... Berne.* Poitiers, 27 août 1577. St-Arch. Bern. or. parch.

(27) *Henry* (c. s. Brulart) *à ... Berne.* Poitiers, 4 septembre 1577. St-Arch. Bern. or. parch.

(28) *Henry* (c. s. Brulart) *aux cantons catholiques.* Poitiers, 11 septembre 1577. St-Arch. Luzern. or. parch.

(29) *Henry* (c. s. Brulart) *à Berne ... aux cantons catholiques.* Ollainville, 27 octobre 1577. St-Arch. Bern, Luzern. or. parch.

(30) *Henry* (c. s. Brulart) *aux cantons catholiques* Paris, 2 décembre 1577. St-Arch. Luzern. or. parch.

(31) *Henry* (c. s. Brulart) *à ... Berne.* Paris, 20 mars 1578. St-Arch. Bern. or. parch.

(32) *Henry* (c. s. Pinart) *à Berne.* Précy, 9 juin 1578 St-Arch. Bern. or. parch. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* f° 230. cop.

(33) *Henry* (c. s. Brulart) *à Berne.* Paris, le ... août 1578. Bibl. Nat. f. fr. *3304* f° 87.

(34) *Henry* (c. s. Brulart) *aux cantons.* Fontainebleau, 17 septembre 1578. St-Arch. Luzern. or. parch.

(35) *Henry* (c. s. Brulart) *aux cantons.* Ollainville, 29 octobre 1578. St-Arch. Luzern. or. parch.

(36) *Henry* (c. s. Brulart) *aux cantons.* Paris, 13 janvier 1579. St-Arch. Luzern. or. parch.

(37) *Henry* (c. s. Brulart) *aux cantons.* Paris, 21 janvier 1579. St-Arch. Luzern. or. parch.

(38) *Henry* (c. s. Brulart) *aux cantons.* Paris, 20 avril 1579. St-Arch. Luzern. or. parch.

(39) *Henry* (c. s. Brulart) *aux cantons.* Paris, 28 février 1579. St-Arch. Aarau. or. parch.

(40) *cf.* Segesser. Ludwig Pfyffer. II 416.

(41) *Hautefort à Zurich.* Soleure, 12 juin 1574. St-Arch. Zürich. — *Hautefort aux cantons.* même date. Bibl. Nat. f. fr. *16 011* f° 93. — Eidg. Absch. IV² 541 *o.*

(42) Eidg. Absch. IV² 542 *o.* (Diète de Bade du 20 juin.)

(43) *Bâle à Hautefort.* 4 septembre 1574. Bibl. Nat. f. fr. *16 942* f° 142. — *Fribourg au même.* même date. *Ibid.* f° 147.

Sur ces entrefaites, l'ancien roi de Pologne était arrivé à Venise, où il avait été « quelques jours en suspend à se resouldre s'il prendroit le chemyn des Ligues Grises et de Suysse ». (1) Mais lorsque le successeur de Charles IX fit ses adieux au sénat, le 31 juillet, il n'était point encore en possession de la missive que les Confédérés lui adressaient, sous l'inspiration de Hautefort, pour solliciter de lui l'honneur d'une visite qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait eu l'occasion de leur faire. (2) Appréhenda-t-il peut-être que ses bons amis des ligues des Hautes-Allemagnes ne lui arrachassent, à son passage parmi eux, la promesse de nouvelles pensions ou la concession de privilèges plus étendus en faveur de leurs marchands à Lyon? Toujours est-il que, de Mantoue, où il s'arrêta le 3 août, le roi Très-Chrétien se contenta de dépêcher Pomponne de Bellièvre aux Grisons et aux Suisses pour les remercier de leurs souhaits de bienvenue, et continua sa route vers Milan et le Piémont. Mal lui en prit, certes, car ce changement d'itinéraire coûta à la France les places de Pignerol, de Saviglian et de la Pérouse, rétrocédées au duc de Savoie par Henri III peu après son départ de Turin.

Prévenu de l'arrivée aux Ligues de son frère Pomponne, ambassadeur extraordinaire du nouveau roi, Hautefort s'était porté au devant de lui jusqu'à Zurich. Toutefois, il ne put se résoudre à l'accompagner à la diète que les « Waldstætten » tinrent à Lucerne le 20 août. (3) Berne et les autres cantons évangéliques, en effet, auxquels les émissaires des protestants allemands représentaient Henri III comme plus intolérant encore, en matière religieuse, que ne l'avaient été ses prédécesseurs, (4) sentaient leur défiance éveillée à la nouvelle des conciliabules tenus à Milan — on le prétendait, du moins — durant le court séjour qu'y fit ce prince. « Je fais ce que je puys pour leur ouster « ces umbres, — écrivait l'ambassadeur, — en quoy je ne me trouve pas peu « empesché pour la craincte que j'ay que ce qui sert pour les ungs ne nuyse « à l'endroict des aultres. » (5) D'autre part, ils ne cachaient pas leur dépit de n'avoir pu recommander à la miséricorde royale les huguenots retirés sur leurs terres, non plus que ces derniers ne taisaient leur désir d'être admis à faire acte d'hommage et de soumission à l'endroit du nouveau souverain, dans le cas où celui-ci eût passé à proximité de la frontière helvétique. (6)

(1) *Thomas de la Bruère à Hautefort.* Mirande, 1er août 1574. Bibl. Nat. f. fr. *15 559* f° 132.

(2) *Hautefort à Berne.* Soleure, 12 juillet 1574. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 285. — *Hautefort à Bellièvre.* Soleure, 29 juillet 1574. Bibl. Nat. f. fr. *16 011* f° 216.

(3) *Hautefort aux V cantons catholiques.* Zurich, 17 août 1574. St-Arch. Luzern. (Frankr. Gesandte.) — Eidg. Absch. IV² 549 *b*.

(4) *Mémoire du Sr de Hautefort à B. de Cressier envoyé à la cour.* Soleure, 4 juin 1574. Bibl. Nat. f. fr. *16 011* f° 185. — *Hautefort à Bellièvre.* Soleure, 11 décembre 1574 f. fr. *15 903.*

(5) *Hautefort à Morvillier.* Soleure, 23 juillet 1574. Bibl. Nat. f. fr. *16 011* f° 207.

(6) *Beauvoir-la-Nocle à Hautefort.* Morges, 26 juillet 1574 Bibl. Nat. f. fr. *16 011* f° 210. — *Guillaume de Montmorency (Thoré) à Hautefort.* Genève, 7 août 1574. Bibl. Nat. Mss. de Saint-Pétersbourg *103* f° 77. — *B. L. de Mülinen à Hautefort.* Berne, 16 août 1574. Bibl. Nat. f. fr. *16 011* f° 235.

Un séjour de six semaines que l'ambassadeur fit à la cour, du milieu de septembre à la fin d'octobre,(1) le mit momentanément à l'abri de ces sollicitations; mais, dès son retour à Soleure, il reçut l'ordre de courir au devant d'elles. Le roi le chargeait, en effet, de négocier un rapprochement avec Condé, Thoré et les principaux seigneurs huguenots réfugiés aux Ligues, y compris Beauvoir-la-Nocle, toujours soutenu par l'ambassade, encore que son frère Saligny l'eût quelque peu compromis par sa participation au complot des Politiques.(2) Aussi bien, le nouveau règne débutait sous de fâcheux auspices. L'audience accordée au maréchal de Damville par Henri III, lors de son passage à Turin, n'avait point satisfait les espérances et les ambitions des huguenots, et la guerre civile était derechef déchaînée lorsque le roi fit son entrée dans Lyon le 6 septembre.(3)

Ainsi qu'il était à prévoir, les effets de cette rupture ne tardèrent pas à se faire sentir en Suisse. Dès le 8 août, les VII cantons catholiques avaient pris la résolution de dépêcher une ambassade à Henri III, afin de le féliciter de son avènement.(4) Or, bien qu'elle ne fût pas du goût de l'entourage royal, cette démarche, toute de courtoisie, n'avait pas été combattue par Hautefort. Assurément il était à craindre que les cantons évangéliques, travaillés par un agent du prince de Condé, le Sr de Montaigu,(5) ne suivissent l'exemple des cantons primitifs ou ne prissent même les devants, mais avec l'arrière-pensée d'unir leurs efforts à ceux de l'Angleterre et de l'Allemagne protestante en vue d'obtenir du roi des conditions de paix avantageuses à ses sujets huguenots. Et l'événement justifia cette conjecture. Au cours d'un voyage qu'il entreprit de Genève à Bâle, en passant par Lausanne et Berne (octobre), Condé incita de nouveau ses coreligionnaires suisses à dépêcher sans retard des députés à Paris et à convier leurs confédérés catholiques à en faire autant. Mais, tout aussitôt, ceux-ci, perçant à jour les desseins secrets d'un prince qu'ils haïssaient, mirent à entraver le départ de l'ambassade commune un zèle égal à celui qu'ils avaient déployé, au début, à la recommander.(6)

(1) *W. Tugginer à Fribourg.* Lyon, 19 octobre 1574. Arch. Fribourg. — *Lyverdis à Bellièvre.* Haldenstein, 31 octobre 1574. Bibl. Nat. f. fr. *15 903* — *Obligation passée par Mr de Haultefort au Sr cappitaine Zurmatten.* Soleure, 15 novembre 1574. Bibl. Nat. 500 Colbt *431* f° 19. — *Hautefort à Bellièvre.* Soleure, 31 décembre 1574. Bibl. Nat. f. fr. *15 903.* — Eidg. Absch. IV 2 552, 553.

(2) *Beauvoir-la-Nocle à Hautefort.* Nyon, 15 avril; 20 avril 1574. Bibl. Nat. f. fr. *15 559* f° 53; *16 011* f° 176. — *Guillaume de Montmorency (Thoré) à Hautefort.* Bienne, 20 juillet; Neuchâtel, 22 juillet 1574. Bibl. Nat. Mss. de Saint-Pétersbourg *103;* f. fr. *16 011* f° 128. — *Bienvenu à Hautefort.* Neuchâtel, 22 juillet 1574. Bibl. Institut. Coll. Godefroy *259* f° 23. — *Beauvoir-la-Nocle à Hautefort.* Morges, 8 août; Strasbourg, 30 août 1574. Bibl. Nat. f. fr. *16 011* f° 229. Bibl. Institut. Coll. Godefroy *259* f° 25. — *Hautefort à...* Soleure, 17 juillet 1574. Bibl. Nat. f. fr. *16 011* f° 205. — *Hautefort au chancelier.* Aarau, 7 août 1574. *Ibid.* f° 227. — *Le roi à Hautefort.* Avignon, 19 novembre 1574. Bibl. Institut. Coll. Godefroy *259* f° 63.

(3) *S. de l'Aubespine à Hautefort.* 26 septembre 1574. Bibl. Nat. f. fr. *15 559* f° 167. — Decrue. Le parti des Politiques (1892). p. 249.

(4) Eidg. Absch. IV 2 547 *f.*

(5) Voir cette notice.

(6) *Hautefort au chancelier.* Aarau, 7 août 1574, Bibl. Nat. f. fr. *16 011* f° 227; *à Bellièvre.* Soleure, 28 et 31 décembre 1574. f. fr. *15 903.* — *Instruction pour le truchement Vigier envoyé à Bâle auprès du*

Pris entre deux feux et attendant en vain du Louvre des instructions précises sur ce point délicat, Hautefort ne savait trop quelle attitude garder. Favoriser les protestants, c'était, à coup sûr, mécontenter les Etats de la Suisse primitive et peut-être rapprocher d'eux Soleure et Fribourg, que l'Espagne et la Savoie cherchaient encore à détacher de la protection de Genève.[1] En revanche, à paraître soutenir trop ouvertement les vues des cantons du Centre dans cette épineuse question de la députation en France, il courait le risque d'effaroucher les réfugiés, alors qu'il avait, au contraire, mission de les ramener, et il poussait, en outre, Berne, Zurich et Bâle, « aujourd'huy tous disposés à sinistres conjectures et interpretations, » à assister leurs hôtes français de leur argent, sinon de leurs forces ainsi qu'ils le firent dans la suite.[2] En cette occurrence, Hautefort estima que le mieux était de traîner les choses en longueur. Il s'attendait, d'ailleurs, de jour en jour, et ce « plus tost que plus tard », à recevoir l'avis de la promulgation d'un édit de pacification qui eût rendu vaines les tentatives de médiation étrangère, dont la seule perspective blessait les susceptibilités de son maître. Cet avis ne vint pas. Mais, du moins, l'ambassadeur obtint-il de la cour l'ordre formel de demander au Corps helvétique de surseoir à l'envoi de la députation projetée. Il s'acquitta très habilement de cette mission délicate, à la diète de Bade du 12 décembre, dans laquelle Zurich et Schaffhouse, malgré les objurgations de Berne et de Bâle, votèrent avec les catholiques en faveur de l'ajournement sollicité.[3]

Cependant la pacification souhaitée par Hautefort tardait à se produire. Non pas que le roi, Damville et Condé ne se sentissent, chacun de leur côté, portés à déposer les armes. Mais les intrigues qui s'agitaient autour d'eux à Paris, à Nîmes, à Bâle modifiaient, d'un instant à l'autre, leurs résolutions.[4] Le 10 février **1575** avait été signé à Nîmes un traité consacrant l'union des catholiques du tiers-parti et des huguenots. Quelques jours plus tard, au commencement de mars, arrivaient à Bâle, résidence momentanée du prince de Condé, les délégués des « Eglises et de l'Assemblée générale de Languedoc ». Des conférences eurent lieu dans cette ville, auxquelles assistèrent les chefs du parti huguenot, ainsi que Théodore de Bèze. Le 22 mars, les délégués

prince de Condé. Soleure, 20 décembre 1574. f. fr. *15 559* f° 163. — Eidg. Absch. IV² 552 c, 553, 555. — Segesser. Ludwig Pfyffer. II 241. — H. Fazy. Genève, le parti huguenot et le traité de Soleure (1883). p. 12, 15, 16 — De la Borde. Fr. de Châtillon (1886). p. 59 — Mœrikofer. Histoire des réfugiés de la Réforme en Suisse (1878). p. 102. — Decrue. Le parti des Politiques (1892). p. 277.

(1) *Hautefort à Bellièvre.* Soleure, 28 décembre 1574. Bibl. Nat. f. fr. *15 903.*

(2) *Hautefort au chancelier.* Aarau, 7 août. Bibl Nat. f. fr. *16 011* f° 227; *à Bellièvre.* Soleure, 28 décembre 1574. f. fr. *15 903.*

(3) *Instruction du Sr de Hautefort à B. de Cressier dépêché à Berne.* Soleure, 1er novembre 1574. Bibl. Nat. f. fr. *16 011* f° 238. — *Hautefort à Bellièvre.* Soleure, 11 et 28 décembre 1574. f. fr. *15 903.* — Eidg. Absch. IV² 556 c. — H. Fazy. Genève, le parti huguenot, etc. p. 21. — Segesser. Ludwig Pfyffer. II 243.

(4) *Mémoire du Sr de Hautefort pour le Sr interprète Vigier.* Soleure, décembre 1574. Bibl. Nat. f. fr *16 011* f° 253. — *Instruction pour le Sr Vigier dépêché au prince de Condé.* Soleure, 20 décembre 1574. f. fr. *15 559* f° 163. — *Hautefort à Morvillier.* Soleure, 1er janvier 1575. f. fr. *15 560* f° 1. — *Bellièvre à Hautefort.* Paris, 1er avril 1575. *Ibid.* f° 15.

prenaient la route de Paris où ils étaient rendus dès le 5 avril. (1) Ils y furent bientôt rejoints, avec l'aveu de Hautefort, par Beauvoir-la-Nocle, l'un des plénipotentiaires de Condé pour les négociations de la paix. (2) Déjà les ambassadeurs d'Angleterre et de Savoie appuyaient vivement auprès du roi ces tentatives d'apaisement. (3) Ceux des Suisses, en revanche, n'avaient point encore paru à la cour. Ils ne tardèrent pas à s'y présenter.

Le 6 mars s'était tenue à Bade, à la demande de Hautefort, une diète générale dans laquelle l'ambassadeur avait, au nom de son maître, déclaré ne plus faire d'objections au prompt départ des députés suisses pour Paris. Ceux-ci, aussi bien les protestants que les catholiques, se mirent en chemin le 10 avril. Les premiers avaient à leur tête l'avoyer de Mülinen de Berne, les derniers se groupaient autour du colonel Louis Pfyffer de Lucerne. Admis à l'audience royale, le 7 mai, ils furent unanimes à complimenter le souverain sur son avènement et à solliciter de lui le prompt payement des pensions et soldes dues à leurs confédérés. Mais, le lendemain déjà, l'accord était rompu entre les deux fractions rivales de l'ambassade, dont chacune ne chercha plus, dès lors, qu'à exécuter ses instructions particulières. Tandis, en effet, que les protestants entraient en des pourparlers significatifs avec les plénipotentiaires de Condé et de Damville, et demandaient nettement au roi d'accorder une paix avantageuse à leurs coreligionnaires, les catholiques, eux, bien loin de s'associer à cette démarche, travaillaient auprès de la reine-mère et de son entourage dans le sens de la résistance aux prétentions huguenotes, « non pas tant pour zelle de relligion que pour l'opinion qu'ilz » avaient que la paix « rendroit le party de leurs alliez protestans plus redoutable au leur ». La présence des ambassadeurs suisses à Paris se prolongea jusqu'au 17 mai. Au total, elle fut plutôt nuisible qu'utile au rétablissement de la concorde en France et ajouta encore à l'antagonisme qui divisait les cantons des deux confessions. (4)

Vers le milieu de mai, l'état des négociations entre la cour et les huguenots ne laissait plus guère subsister que l'ombre d'une espérance de paix. (5)

(1) *cf.* Aguesse. Histoire de l'établissement du protestantisme en France. IV 43 sqq.

(2) *Hautefort au roi.* Soleure, 5 juin; *à Bellièvre.* Soleure, 9 juin 1574. Bibl. Nat. f. fr. *16 011* f[os] 191, 195. — *Le roi à Hautefort.* Paris, 9 avril 1575. Bibl. Institut. Coll. Godefroy *259* f° 73. — de Thou. Histoire universelle (1738). VII p. 250. — Decrue. Le parti des Politiques (1892) p. 259. — H. Fazy. Genève, le parti huguenot et le traité de Soleure. p. 26—27.

(3) de Thou. op. cit. (éd. 1738). VII p. 251—252.

(4) *Credenz der Vier Städte ... für Ihre Gesandten an den König von Franckreich.* April 1575. St-Arch. Zürich. — *Instruction du S[r] de Hautefort à B. de Cressier, envoyé à la cour.* Soleure, 10 avril 1575. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* f° 41. — *Le roi aux cantons; aux cantons protestants.* Paris, 6 et 18 mai 1575. f. fr. *3304* f° 75. St-Arch. Zürich. or. parch. — *Hautefort à Morvillier.* Soleure, 19 octobre 1575. Coll. Brienne *110* f° 227. — *B. L. de Mülinen à Morvillier.* Berne, 11 décembre 1576. Bibl. Nat. f. fr. *16 942* f° 30. — Eidg Absch. IV² 562 *a*, 563 *b*, 561—565, 567 *p*. — *Itinerarium dominorum legatorum helvetiorum ad Henricum III Galliarum regem pro impetranda Hugenotis pace, auctore Georgio Cellario, Tigurino.* Mss. de la Bibl. de Zurich. — d'Aubigné. Histoire universelle (éd. de Ruble). IV 366. — Segesser. Ludwig Pfyffer. II 244. — Desjardins-Canestrini. Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane. IV 37.

(5) de Thou. op. cit. VII 253.

Au reste, les hostilités n'avaient jamais cessé et les troubles continuaient en Guyenne, en Poitou, en Dauphiné et ailleurs. En Suisse même, malgré les défenses énergiques de Berne, les réfugiés préparaient et exécutaient, avec l'argent de leurs banquiers de Genève, des coups de main sur le Mâconnais, l'Auxerrois et la Franche-Comté. (1) Dès lors, les communications entre la France et les Ligues manquaient à ce point de sécurité que le Sr de Pibrac, dépêché en Pologne par le roi, venait d'être détroussé dans le Montbéliard (mai) et que, sans l'assistance pécuniaire de Hautefort, il n'eût pu continuer son voyage. (2) Une tentative avortée du baron d'Aubonne, vassal de Berne, pour s'emparer de Besançon (20 juillet 1575) servit de thème, au cours de la journée de Bade du 7 août, à des explications fort vives entre protestants et catholiques, ceux-ci reprochant à ceux-là de violer l'union héréditaire (« *Erbeinung* ») qui liait encore la Suisse à la maison d'Autriche. (3) Aussi bien l'inquiétude que ressentaient les « Waldstætten » des préparatifs belliqueux des huguenots en Allemagne, dans le pays de Vaud et dans celui de Neuchâtel se donna libre carrière à l'occasion de deux nouvelles diètes, l'une générale, tenue à Bade dès le 14 septembre, l'autre, particulière aux cantons forestiers, réunie à Gersau le 30 du même mois et dans laquelle fut agitée, pour la première fois, l'opportunité du renouvellement de l'ancienne alliance de ces cantons avec la Savoie. (4)

Les mesures arrêtées par les Etats de l'Helvétie catholique afin de sauvegarder, grâce à de nouveaux traités avec l'étranger, l'intégrité de leur territoire étaient dès longtemps prévues. En fait de secours, ils n'avaient plus rien à attendre de la France, au service de laquelle des milliers de leurs soldats avaient péri depuis le commencement des troubles. De surcroît, les régiments de Inderhalden et de Zurmatten venaient d'être écrasés à Die sous les forces supérieures de Lesdiguières et de Montbrun (5) (13 juin). Pour que les huguenots eussent triomphé de ces troupes formidables, habituées à vaincre, il avait fallu qu'elles fussent singulièrement démoralisées par les privations de toute nature dont elles s'étaient plaintes sans cesse, du jour de leur entrée en France. Aussi la nouvelle de ce désastre provoqua-t-elle des récriminations fort aigres de la part des « Waldstætten », chez lesquels elle fut l'occasion

(1) *Jean de la Haye à Saint-Germain.* Lausanne, 20 mai 1573. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* f° 526. — *Hautefort à Bellièvre.* Soleure, 13 juillet 1575. f. fr. *15 903.* — Fazy. Genève, le parti huguenot et le traité de Soleure (Genève 1883). p. 20. — Baudoin. Le protestantisme et la Ligue en Bourgogne (1884). II 147. — Decrue. Le parti des Politiques. p. 276.

(2) *Le roi à Hautefort.* Paris, 13 mai. Bibl. Institut. Coll. Godefroy 259 f° 94 — *Hautefort à Bellièvre.* Soleure, 23 mai 1575. f. fr. *16 025* f° 56. — *Condé à Berne.* Bâle, 22 juillet 1575. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* f° 525.

(3) *Pompeo della Croce a Lucerna.* Altorfo, 15 julio 1575. Archivio Vaticano. Nunziatura Svizzera. I A 61. — *Hautefort au roi.* Bade, 8 août 1575. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* f° 73. — *Le roi à Hautefort* Paris, 9 septembre 1575. Bibl. Institut. Coll. Godefroy 259 f° 76. — Eidg. Absch. IV² 572 *a.* — Decrue. Le parti des Politiques. p. 280. — Segesser. Ludwig Pfyffer II 275.

(4) Eidg. Absch. IV² 573, 576—577, 579. — Segesser. Ludwig Pfyffer. II 277.

(5) *cf.* Rott. Henri IV, les Suisses et la Haute-Italie (1882). p. 151.

d'un véritable deuil national. (1) Sur les conseils de Pfyffer, Hautefort ne se hasarda pas à paraître aux journées de Lucerne des 4 et 26 juillet, de manière à «leur laisser ung peu jecter leurs premières bouttées de cholère». Il se contenta, dès lors, de s'y faire représenter, ainsi qu'à celle de Sursee du 2 septembre, par un de ses truchements. Celui-ci avisa les cantons catholiques des mesures arrêtées à la cour pour venir en aide à leurs troupes décimées, dont il obtint que le rappel fût ajourné. (2) Mais ce qui, plus que toute autre considération, engagea les «Waldstætten» à céder sur ce dernier point, ce fut l'assurance à eux donnée par Hautefort que Sa Majesté Très-Chrétienne se verrait, par le fait de leur défection, contrainte de conclure une paix désavantageuse aux intérêts du catholicisme. (3)

Au milieu des préoccupations que lui causait la reprise des menées savoyardes en Helvétie, Hautefort continuait à se renseigner sur les préparatifs militaires des princes protestants allemands. Ces préparatifs, en effet, étaient de nature à influencer d'une manière défavorable les dispositions, jusqu'alors plutôt pacifiques, de la presque totalité des huguenots réfugiés aux Ligues. (4) Partisan déterminé de la paix, l'ambassadeur la conseillait à Condé que l'Electeur-Palatin et Montmorency-Thoré poussaient, en revanche, à la guerre. (5) Ce fut ces derniers que le prince écouta. Son départ de Bâle pour Strasbourg, le 6 août, (6) s'il calma les inquiétudes des cantons primitifs, donna fort à penser à Hautefort, lequel voyait au même moment *politiques* et *huguenots* reprendre cœur, soutenus qu'ils étaient par l'argent de leurs coreligionnaires suisses et par la certitude que Damville n'était point mort, ainsi que ses adversaires en avaient répandu le bruit. (7) Pendant ce temps, le parlement de Grenoble instruisait le procès de Montbrun. Avec un sens très vrai de la situation, l'ambassadeur mit tout en œuvre pour sauver le chef protestant. Et, de fait, le supplice inutile de celui-ci ne pouvait, à ses yeux, que provoquer la rupture de toute négociation avec les huguenots. «desesperés de ne se pouvoir plus fier à chose que on leur sçaiche promectre». Mais

(1) *Hautefort au roi.* Soleure, 3 juillet 1575. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* f° 65. — *Le roi et la reine-mere à Hautefort.* Paris, 6 et 23 juillet. Bibl. Nat. Coll. Brienne *110* f°s 195, 201, 202. — *Jodoco Segesser al cardinal di Como.* Luzerna, 20 et 25 julio 1575. Archivio Vaticano. Nunziatura Svizzera. I A 63, 68.

(2) *Hautefort aux cantons catholiques.* Soleure, 2 juillet et 31 août 1575. St-Arch. Luzern. (Frankr. Gesandte.) — *Les VII cantons catholiques au roi.* Lucerne, 4 et 26 juillet 1575. Arch. Fribourg. (projet.) — *Le roi* (c. s. Brulart) *aux cantons de l'alliance.* Paris, 5 juillet; *aux VII cantons catholiques.* Paris, 23 juillet et 11 août 1575. St-Arch. Luzern. or. pergam'. — *Hautefort au roi.* Soleure, 30 juillet 1575. Bibl. Nat. Coll. Brienne *110* f° 209. — *Le roi à Gordes.* Paris, 17 août 1575. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* f° 75. — *Mémoire du Sr de Hautefort.* Août 1575. Bibl. Institut. Coll. Godefroy *515* f° 285. — *Le roi à Hautefort.* Paris, 9 septembre 1575 Bibl. Institut. Coll. Godefroy *259* f° 76. — *cf.* Bibl. Nat. f. fr. *22 190* f° 50 — Bibl. Nat. P. Orig. 1826 Mandelot f° 28. — Eidg Absch. IV² 569 *a*, 571 *d*, 574 *b*, 575 *a*, 577—578.

(3) *Hautefort à Bellièvre.* 10 juillet 1575. Coll. Brienne *110* f° 197.

(4) *Hautefort à Morvillier.* Soleure, 29 juillet. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* f° 71; *à Bellièvre.* Soleure, 16 août 1575. f. fr. *15 903.*

(5) Decrue. Le parti des Politiques. p. 280.

(6) *Hautefort à Bellièvre.* Bade, 8 août 1575. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* f° 73.

(7) *Hautefort à Morvillier.* Soleure, 17 juin et 20 septembre 1575. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* f°s 62, 90.

on passa outre à son plaidoyer (12 août), et désormais la continuation des hostilités parut presque certaine. (1) Elle devint tout à fait inévitable quelques semaines plus tard, lorsque le duc d'Alençon se fut enfui de la cour (16 septembre). (2)

L'émotion que provoqua aux Ligues la « *Déclaration* » lancée de Dreux, le 18 septembre, par le frère unique du roi ne pouvait manquer d'être considérable. Les protestants se réunirent aussitôt en une diète à Bâle et leur exemple fut imité par les catholiques à Gersau (30 septembre). Pour la dixième fois, peut-être, depuis l'origine des troubles en France, les cantons des deux confessions semblaient prêts à en venir aux mains. (3) Si Berne et ses alliés ne dissimulèrent pas leur satisfaction à l'annonce de la « capitulation » signée, le 27 septembre, par Condé, Jean-Casimir et Montmorency-Méru ; en revanche, la nouvelle de la victoire remportée à Dormans, le 10 octobre, par le duc de Guise sur les reîtres de Montmorency-Thoré, fut la très bien venue dans les vallées de la Suisse primitive. (4) Mais la rencontre de Dormans n'était, à dire vrai, qu'un combat d'avant-garde. (5) En réalité les alliés n'avaient pas abandonné l'espoir d'opérer leur jonction avec les forces du duc d'Alençon en Touraine. Dès le 7 octobre, en effet, Condé annonçait, de Strasbourg, aux cantons évangéliques sa prochaine entrée en France et sollicitait, à cette occasion, leur appui militaire et financier. (6)

Malgré les invitations réitérées des protestants allemands qui lui demandaient de se déclarer en faveur de Condé, le gouvernement bernois ne se départissait pas de la stricte neutralité observée jusqu'alors par lui entre le roi et ses sujets rebelles. L'intérêt commun que la royauté française et la plus importante des républiques suisses avaient à la conservation de Genève suffisait, d'ailleurs, à expliquer cette attitude. Mais, si invariables qu'ils demeurassent dans cette ligne de conduite, très politique en somme, les magistrats de la cité des Zæhringen n'étaient point en mesure de se porter garants des sympathies de leur peuple, et ces sympathies allaient aux huguenots avec une intensité toujours croissante. (7) « Les mains demangeoyent à la jeunesse de Berne » depuis que les catholiques la raillaient en la qualifiant d'« imbelle . . ne sçachant plus que c'est de guerre ». (8) Aussi, lorsque deux envoyés du prince de Condé et de Jean-Casimir (9) s'arrêtèrent dans cette ville, en novembre,

(1) *Hautefort à Morvillier*. Soleure, 26 juillet, 30 août, 29 septembre. — *Vézines à Hautefort*. Lausanne, 12 septembre 1575. Bibl. Nat. f. fr. *15 560* f° 27 ; f. fr. *16 025* f°s 80, 86, 92.

(2) *Hautefort à Berne*. Soleure, 27 septembre 1575. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 533.

(3) Eidg. Absch. IV² 579. — Segesser. op. cit. II 282.

(4) *Hautefort à Berne*, Soleure, 21 octobre 1575. St-Arch. Bern. Frankr. Buch III 32 ; *à Morvillier*. Soleure, 19 octobre 1575. Coll. Brienne *110* f° 227. — Decrue. Le parti des Politiques. p. 284.

(5) *Jost Pfyffer an Luzern*. Paris, 15ten October 1575. St-Arch. Luzern.

(6) *Condé aux cantons protestants*. Strasbourg, 3 et 7 octobre 1575. St-Arch. Zürich. or. pap.

(7) *Hautefort à Morvillier*. Soleure, 30 août 1575. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* f° 80.

(8) *Hautefort à Morvillier*. Soleure, 11 décembre 1575. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* f° 114.

(9) Voir La Graffinière et Beutrich.

pour y demander une levée au nom de leurs maîtres, ce fut par milliers que les soldats s'offrirent à eux, insouciants de contrevenir aux défenses rigoureuses de leurs supérieurs. A Neuchâtel, où Jacqueline de Rohan encourageait par sa présence les enrôlements, ceux-ci se firent « à tabourins sonnants et à armes descouvertes » ; si bien que, vers la fin de novembre, vingt-cinq enseignes commandées par les colonels Nicolas et Gabriel de Diesbach prenaient leur route par les terres de l'évêché de Bâle pour rejoindre l'armée allemande. (1)

Au premier avis de ce qui se tramait contre le service de son maître dans la Suisse « évangélique », Hautefort avait adressé aux autorités de Neuchâtel, ainsi qu'à Jacqueline de Rohan, marquise de Rothelin, une fort énergique missive. Puis il s'était porté lui-même à Berne, le 22 novembre, afin d'y protester contre cette violation flagrante de la paix perpétuelle. Mais, aussi bien dans cette visite, que dans une seconde qu'il y fit quatre jours plus tard, l'ambassadeur avait pu se convaincre de la parfaite bonne foi du gouvernement bernois. Loin de favoriser l'exode de ses troupes, celui-ci s'était, au contraire, efforcé de l'entraver, en menaçant capitaines et soldats de peines afflictives au cas où ils passeraient outre à ses défenses. Mais tout avait été inutile. (2) Persuadé, dès lors, qu'il n'existait aucune entente secrète entre les conseils de Berne et les officiers enrôlés au service de Condé et de Casimir, Hautefort s'attacha à faire passer cette conviction dans l'esprit des Suisses catholiques réunis en diète à Willisau (3 décembre). (3) Ce fut à son instigation que ces derniers dépêchèrent à leurs confédérés de l'Aar Louis Pfyffer à la tête d'une ambassade qui rapporta dans la Suisse primitive les assurances les plus pacifiques. (4)

Désormais, maître de la situation et certain que la tranquillité intérieure des Ligues ne serait pas troublée, le représentant du roi fit convoquer une diète générale à Bade pour le 18 décembre. Il hésita d'autant moins à recourir à cette voie d'apaisement que, sur ces entrefaites, une trêve de six mois avait été conclue, le 22 novembre, entre Henri III et le duc d'Alençon, dont l'envoyé, le Sr de la Fin-la-Nocle, visitait tour à tour, depuis quelques semaines, les cantons des deux confessions. (5) L'événement justifia, d'ailleurs, les prévisions

(1) *Hautefort à Bellièvre.* Soleure, 26 novembre, fin novembre 1575. Bibl. Nat. f. fr. *15 903*; f. fr. *16 025* f° 2. — *Ph. d'Estavayer à Diesbach-Grandcourt.* Estavayer, 4 décembre 1575. Bibl. Nat. f. fr. *15 903* f° 352.

(2) *Hautefort à Bellièvre.* Soleure, 16 et 26 novembre, 11 décembre 1575. Bibl. Nat. f. fr. *15 903.* — *Remonstrances du Sr de Hautefort aux Sgrs de Berne pour empescher la levée du duc Casymire.* Novembre 1575. f. fr. *16 025* fos 102, 106. — *Discours du Sr de Hautefort aux advoyers de Berne pour la revocquation de leurs soldats qui estoient au service des huguenots.* Novembre 1575. *Ibid* f° 21. — d'Aubigné (éd. de Ruble). IV 368. — Decrue. Le parti des Politiques. p. 315. — Tillier. Geschichte des Freistaates Bern (1838). III 439.

(3) Eidg. Absch. IV² 583 *a.* — *Hautefort à Bellièvre.* Soleure, fin novembre 1575. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* f° 2.

(4) Eidg. Absch. IV² 584 (n° 481). — *Hautefort à Bellièvre.* Soleure, 11 décembre 1575. Bibl. Nat. f. fr. *15 903*; *au roi.* même date. 500 Colbt *427* f° 209.

(5) Voir notice La Fin.

de Hautefort, et la «journée» du 18 décembre se passa sans incidents fâcheux. D'une part, les protestants y renouvelèrent les déclarations très nettes de neutralité données au truchement Balthazar de Cressier en leur diète particulière d'Aarau le 30 novembre; [1] de l'autre, si les catholiques insistèrent sur le rappel des régiments bernois du service de Jean-Casimir, ce fut avec modération et sans aigreur. [2] Seuls, les Neuchâtelois n'eurent pas lieu d'être satisfaits du «recès» de cette journée. Leur attitude y était jugée sévèrement par les «Waldstætten», et Uri, entre autres, menaçait de faire revivre d'anciennes prétentions sur le comté, dans le cas où la marquise de Rothelin ne s'en éloignerait pas à bref délai. [3]

En annonçant au Corps helvétique la trêve du 22 novembre, Hautefort ne lui avait pas dissimulé combien elle était aléatoire. En conséquence, lorsqu'il fut bien avéré que Condé et ses alliés allemands, loin d'en tenir compte, «ne laissoient de marcher oultre avec leur armée, estans desia sur le pais Messin,» l'ambassadeur se prépara, par ordre du roi, à mettre sur pied 6000 Suisses. [4] Une diète fut assignée à cet effet à Soleure au 10 janvier **1576**. L'offre faite à Pfyffer du commandement des vingt-cinq enseignes de la levée emporta l'adhésion des cantons catholiques, bien que la Couronne leur dût trois années de pensions. Bâle et Schaffhouse, en revanche, persistèrent à s'abstenir. [5]

Tandis que les deux régiments royaux gagnaient Chalon-sur-Saône, où Guillaume de Saulx-Tavanes les passa en revue, [6] les régiments bernois de la levée huguenote rejoignaient en Lorraine l'armée de Jean-Casimir, traversaient avec elle la frontière française, le 11 janvier, et opéraient leur jonction avec le duc d'Alençon à Charroux en Bourbonnais le 11 mars suivant. [7] La campagne à laquelle ils prirent part fut brève. Le 6 mai, le roi signait avec les princes confédérés la paix dite *de Monsieur*, dont on a dit, non sans raison, qu'elle équivalait pour sa Couronne à la plus humiliante des défaites.

Au printemps de l'année 1576, personne en Suisse, aussi bien chez les protestants que parmi leurs adversaires, ne prévoyait la violence de la réaction

(1) Eidg. Absch. IV² 581 (nº 479) *a*, 582 *b*.

(2) Eidg. Absch. IV² 585-587, 589 *b*. — Segesser. L. Pfyffer II 289.

(3) *Le gouverneur de Neuchâtel à Hautefort.* 1er décembre 1575. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* fº 51. — *Hautefort à Bellièvre.* Soleure, 7 et 11 décembre 1575. f. fr. *15 903*. — Musée neuchatelois, année 1881 p. 327. — Eidg. Absch. IV² 587 *g*, 592.

(4) *Hautefort à Bellièvre.* Soleure, 12 décembre. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* fº 116. — *Morvillier à Hautefort.* Paris, 17 décembre 1575. Coll. Brienne *110* fº 255. — *Hautefort à Fribourg.* Soleure, 30 décembre 1575. Arch. Fribourg. or. — Baudoin. Le protestantisme et la Ligue en Bourgogne (1884). II 152.

(5) Eidg. Absch. IV² 588-589. — *Hautefort à Bellièvre.* Soleure, 6 janvier 1576. Bibl. Nat. f. fr. *15 904* fº 11.

(6) *Hautefort à Morvillier.* Soleure, 6 janvier 1576. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* fº 133. — *Hautefort à Berne.* Soleure, 21 janvier 1576. St-Arch. Bern Frankr. Buch *H* 29. — *B. de Cressier au canton de Soleure.* Chalon-sur-Saône, 17 février 1576. Arch. Fribourg. — *Déclaration de G. de Saulx-Tavanes, relative à la première montre des Suisses.* Chalon, 22 février 1576. Bibl. Nat. 500 Colbt *427* fº 213. — *Le roi à Hautefort.* Paris, 26 février 1576. f. fr. *15 560* fº 69.

(7) *cf.* Segesser. Ludwig Pfyffer. II 298 sqq.

catholique dont la paix du 6 mai allait être le signal. Ce fut donc avec une satisfaction sans mélange que les cantons évangéliques apprirent l'heureuse issue de négociations qui paraissaient devoir assurer à leurs coreligionnaires français un notable accroissement d'influence dans les conseils du roi. Berne, entre autres, n'avait cessé d'appuyer auprès de la cour et du Palatin les solutions pacifiques. (1) Outre, en effet, que l'apaisement des troubles du royaume entraînait le licenciement des enseignes levées en Suisse par Condé et Jean-Casimir, il permettait de remettre sur le tapis la question toujours pendante de la protection de Genève.

Aucun calcul antidynastique, hâtons-nous de le dire, ne se cachait derrière les préférences affichées à Berne à l'égard du nouvel ordre de choses que la *paix de Monsieur* inaugurait en France. Le duc d'Alençon vivait encore et la succession des Valois n'était pas ouverte. C'était à la royauté, catholique sans doute, mais appuyée sur le parti huguenot et délivrée de la tutelle des princes lorrains, qu'allaient sans arrière-pensée les sympathies bernoises. Aussi bien, malgré les apparences contraires, l'accord subsistait parfait entre la Couronne et les cantons évangéliques que le roi favorisait tout autant, sinon plus, que ceux de son alliance. (2) Et, de fait, non content de maintenir sur l'état de ses pensionnaires aux Ligues la plupart des officiers bernois et neuchâtelois de la levée de Jean-Casimir, Henri III s'entremettait déjà pour les faire relever des pénalités dont ils étaient menacés à leur retour dans leurs foyers. (3) Mais, en revanche, la bonne volonté des protestants suisses était journellement mise à l'épreuve par la cour, soit que celle-ci les recherchât du prêt de «un million d'or» destiné à accélérer le départ des auxiliaires allemands de Condé, (4) soit qu'elle se servît de leur influence auprès de Jean-Casimir pour obtenir que ce prince renonçât à demander le gouvernement des Trois-Evêchés, (5) soit enfin qu'elle les poussât à réclamer de l'Electeur-Palatin la liberté de Pompone de Bellièvre demeuré comme otage au camp des reîtres. (6)

(1) *Berne au roi.* 5 avril 1576. Bibl. Nat. 500 Colb[t] *427* f° 224. — *Hautefort à Zurich.* Soleure, 19 mai 1576. St-Arch. Zürich. Religions- und Schulsachen. Französ. Angelegenheiten 1534—1584. — Tillier. Geschichte des Freistaates Bern. III 440.

(2) *Berne à Hautefort.* 3 octobre 1575. Bibl. Nat. f fr. *16 025* f° 94. — *Hautefort à Berne.* Soleure, 20 février 1576. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 223.

(3) *Le roi* (c. s. Brulart) *à Berne.* Paris, 15 mai 1576. St-Arch. Bern. or. perg.: *à Hautefort.* même date. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* f° 156.

(4) Eidg. Absch. IV[2] 582 *b.* — *Mémoire du roi envoyé au S[r] de Hautefort par le S[r] de Fontenay.* 22 mai 1576. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* f° 159. — *Hautefort à Bellièvre.* Soleure, 30 mai 1576. f. fr. *16 026* f° 80. — Voir notice Hotman de Mortefontaine.

(5) *Instruction à B. de Cressier dépêché à la cour.* Soleure. avril 1576. Bibl. Nat. 500 Colb[t] *427* f° 17. — *Mémoire envoyé à M[r] de Grandcourt pour induire les S[rs] de Berne à remonstrer à l'Electeur-Palatin qu'il doit faire departir le duc Casimir, son fils, de ce qu'il pretend avoir le gouvernement de Metz, Toul et Verdun.* 1576. Bibl. Nat. f. fr. *16 942* f° 475. — Gobat. La République de Berne et la France. p. 117.

(6) *Double du rescript que Mons[r] de Bellièvre (Hautefort) a envoyé à Mons[r] le duc Casimir.* 11 août. *Hautefort à Zurich.* Soleure, 10 septembre 1576. St-Arch. Zürich. — *Hautefort à l'Electeur-Palatin.* 14 septembre 1576. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* f° 188. — *Les cantons protestants à l'Electeur-Palatin.* Zurich, 15 septembre. *L'Electeur-Palatin aux cantons protestants.* Lautern, 24 septembre 1576. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* f[os] 190, 191.

Tandis que les officiers et soldats bernois de la levée de novembre, à peu près assurés de l'impunité, grâce aux démarches simultanées du roi et de Jean-Casimir, regagnaient silencieusement leurs foyers,(1) les deux régiments catholiques, dont l'attitude martiale rendait plus incompréhensible encore la honteuse capitulation du 6 mai, se voyaient licenciés à la hâte (6 septembre)(2). Moins fortunés que leurs confédérés de l'armée allemande, dont la solde se trouvait en partie réglée par un article du traité de paix,(3) ils n'emportaient de leur voyage en France que des promesses, et cela malgré la ferme et hautaine insistance que Pfyffer, leur colonel, avait déployée à la défense de leurs intérêts.

Depuis le désastre de Die cependant, il ne s'était guère écoulé de semaines sans que l'ambassadeur exposât à la cour le mécontentement grandissant des «Waldstætten». «Il ne nous fault que de l'argent, aultrement, sans iceluy, toutes paroles et ceremonies sont vaines... et leur patience... tournera en fureur.»(4) A la suite d'un assaut plus rude que les précédents, Hautefort se vit dans la nécessité de dépêcher à Paris le truchement Balthazar de Cressier. Mais celui-ci en revint les mains vides, et l'inutilité de son voyage confirma les catholiques dans l'opinion qu'ils avaient que le trésor royal ne s'ouvrirait désormais qu'aux reîtres et jamais plus aux serviteurs de la Couronne.(5)

Dès lors, chaque diète vit se produire une recrudescence de plaintes de la part des créanciers civils et militaires de Sa Majesté. C'est assez dire que tout projet d'emprunt et toute demande de sursis des payements étaient, par avance, condamnés à un insuccès certain. Malgré l'appui que lui prêtèrent ses conseillers financiers, Stocker et Lochmann, et de nombreuses démarches à Berne, à Fribourg, à Zurich, Hautefort en fit l'expérience à ses dépens. Il ne put empêcher, en effet, que les cantons ne trouvassent «bien estrange» cette recherche «d'un million» venant d'un débiteur qui leur en devait déjà plus de trois.(6)

(1) *François duc d'Alençon à Berne.* Bourges, 24 juillet 1576. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 759. — Gobat. La République de Berne et la France. p. 147.

(2) Tillier. Geschichte des Freistaates Bern. III 441. — Segesser. Ludwig Pfyffer. II 318.

(3) *Liquidation par le Sr de Sancy des sommes dues au canton de Berne par Jean-Casimir sous la garantie du roi.* Saint-Maur-des-Fossés, 18 juillet 1580. Arch. Nat. *K 101* nº 6. — *cf.* P. de l'Estoile. Mémoires-Journaux (éd. Brunet). I 129.

(4) *Hautefort à Morvillier.* Soleure, 29 juillet. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* fº 71; *au roi.* 30 juillet 1575. Coll. Brienne *110* fº 209. — *Le roi à Hautefort.* Paris, 29 octobre 1576. Bibl. Institut. Coll. Godefroy *259* fº 80.

(5) *Instruction à B. de Cressier envoyé vers le roi.* Soleure, avril 1576. Bibl. Nat. 500 Colbt *427* fº 17.

(6) *Hautefort au roi.* Soleure, 11 mars. Bibl. Nat. 500 Colbt *427* fº 217. — *Hautefort à Bellièvre.* Soleure, 30 mai; *au roi.* Soleure, 13 juin. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* fº 80; 500 Colbt *427* fº 232; *à Stocker.* Soleure, 4 septembre 1576. f. fr. *16 025* fº 184. — *Le roi* (c. s. Brulart) *aux cantons de Zurich, Berne, Fribourg; aux VII cantons catholiques.* Paris, 5 mai 1576. St-Arch. Luzern. or. parch; *aux VII cantons.* Paris, 24 juillet, 6 et 7 septembre 1576. *Ibid.* — Eidg. Absch. IV² 598 *d*, 599 *i*, 603 *y*, 605 *g*. — *Les V cantons catholiques à Hautefort.* Lucerne, 19 juin 1576. Bibl. Nat. 500 Colbt *427* fº 234. — *Hautefort à Brulart.* Soleure, 8 juillet 1576. *Ibid.* fº 238. — *Hautefort aux cantons protestants.* s. d. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* fº 106. — *Mémoire du Sr de Hautefort remis à l'interprète Wallier.* (Septembre 1576) *Ibid.* fº 55. — *Hautefort au pays de Valais.* Aarau, 6 juin 1576. Arch. du Valais. Corresp. de France (1575—1600).

Le mécontentement causé aux Suisses catholiques par le défaut de payement des soldes et pensions échues n'était rien, cependant, comparé au dépit qu'ils ressentirent de la *paix de Monsieur.* Bien que Hautefort, en la leur annonçant, eût énuméré les raisons qui, à son sens, justifiaient Henri III d'avoir traité avec ses sujets rebelles, les «Waldstætten» n'en voulurent admettre aucune. (1)

La rétrocession bénévole au duc de Savoie des places fortes de Pignerol, de Saviglian et de la Pérouse, ainsi que le bruit — faiblement démenti d'ailleurs — du prochain abandon du marquisat de Saluces, avaient donné la mesure de l'énergie que le roi mettrait à défendre, le cas échéant, les droits de sa couronne sur Milan et à maintenir ouvertes à ses armées les routes alpestres conduisant en Italie. (2) A dire vrai, tout en flétrissant, dans leur for intérieur, les manifestations de cette politique pusillanime, les Suisses catholiques se prenaient à espérer qu'un prince qui, de propos délibéré, aliénait ainsi une partie de son patrimoine, consentirait, en fin de compte, à la conquête de Genève par Emmanuel-Philibert. Pour une fois, cependant, leurs calculs devaient être déçus. Genève ne fut point sacrifiée et le roi s'accommoda avec les huguenots. Mais ce nouvel acte de faiblesse eut des conséquences graves en Helvétie. De même que la levée de Jean-Casimir avait refroidi les relations entre Berne et Fribourg et rapproché cette dernière ville des «Waldstætten», de même aussi la *paix de Monsieur* qui fut, dans l'intérieur du royaume, le point de départ de la Ligue, détermina, d'une manière irrévocable, l'alliance de six cantons catholiques avec la Savoie.

Le seul respect des traités qui les liaient à la France avait empêché jusqu'alors les Etats de la Suisse primitive de prêter l'oreille aux propositions d'Emmanuel-Philibert. Des raisons fort pressantes les engageaient, en effet, à se rapprocher de la Savoie: tout d'abord, la certitude de rétablir, par ce moyen, l'équilibre des forces entre eux et leurs confédérés évangéliques qu'ils soupçonnaient, à tort, de s'être alliés secrètement avec le Palatin; puis l'espoir de ramener à leur parti Soleure et Fribourg que Berne entraînait toujours plus dans l'orbite de sa politique. (3) De son côté, le duc avait tout intérêt à rechercher l'alliance des cantons, mais il la voulait plus explicite que celle conclue par lui en 1560 avec six d'entre eux. Peu lui importait, d'ailleurs, que la France fût réservée ou non dans le traité projeté, pourvu que les cantons s'engageassent à le secourir contre quiconque l'attaquerait. Or comme

(1) *Discours de Mr de Hautefort aux cantons catholiques sur la necessité que le roy avoyt de faire la paix.* 1576. Coll. Brienne *110* f° 265. — *Hautefort à Zoug.* Soleure, 19 mai. St-Arch. Zug. — *Le duc d'Alençon au canton de Berne.* Bar-sur-Seine, 31 mai 1576. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 695. — Eidg. Absch. IV² 598 *h.*

(2) *Hautefort à Morvillier.* Soleure, 17 juin. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* f° 62; *à Bellièvre.* Soleure, 10 juillet 1575. Coll. Brienne *110* f° 197.

(3) *Mémoire du Sr de Hautefort touchant l'alliance de Savoye.* 15 novembre 1576. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* f° 207. — *Instruction à B. de Cressier envoyé vers le roi.* Soleure, avril 1576. Bibl. Nat. 500 Colb^t *427* f° 17.

ce n'était «ni du Polaque ne du Moscovite . . . qu'il se craignoyt», (1) le double but poursuivi par lui était fort apparent: d'une part, se fortifier contre le roi Très-Chrétien dans le cas où ce prince eût tenté d'exercer à son endroit des revendications territoriales; de l'autre, se saisir de Genève. (2) Une fois maître de cette ville, il se fût empressé de rendre formidable la position du Pas de l'Ecluse, de manière à couper les communications entre la France et les cantons évangéliques. (3) Dès lors, il n'eût tenu qu'à lui d'être «tous les jours en flanc» des deux Etats copossesseurs du pays de Vaud, (4) et «la dicte «ville luy eust servy non seulement de bolevard pour couvrir tous ses pays «deça les montz, ains aussy d'esperon au flanc de ceulx de Berne pour leur «pouvoir parler à cheval.» (5)

Quelque peine que prît Emmanuel-Philibert de justifier son attitude et de protester à Paris contre l'interprétation donnée par Hautefort à ses négociations avec les cantons, le roi ne pouvait envisager celles-ci autrement «que comme une rompture ou ébrechement» aussi bien de l'alliance renouvelée en 1564 que de la paix perpétuelle. (6) On reprochait, en outre, au duc de troubler à plaisir la tranquillité des Ligues, de «vouloir achepter l'amytié des uns au pris d'une querelle avec les aultres» et de décrier la politique et le service de Sa Majesté, tant à Fribourg que parmi les «Waldstætten». (7) Mais, surtout, on ne lui pardonnait pas d'emprunter traîtreusement à la Couronne Très-Chrétienne des armes destinées à saper l'influence française en Helvétie et de faire dans les cantons du Centre des largesses avec les «quatre cens muyds de sel» du Peccais que le roi daignait lui accorder «pour la fourniture de ses pays». (8) Le projet de traité n'était point encore, il est vrai, connu dans ses détails, mais on savait déjà que le duc demanderait aux Confédérés de le laisser s'attaquer à Genève et de lui garantir la paisible possession de tous ses Etats, y compris Nice et Asti, sur lesquels la France pouvait être amenée à faire valoir des prétentions. (9)

(1) *Ce que Monsr de Hautefort a remonstré en dernier lieu au roy touchant l'alliance poursuivie par Mr de Savoye envers les S^rs des Ligues.* 1577. Bibl. Nat. f fr. *16 945* f° 525

(2) *Mémoires du Sr de Hautefort contre l'alliance de Savoye.* Mai 1576; 12 septembre 1576. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* f°s 163, 186. — *Raisons pour lesquelles le duc de Savoye poursuit l'alliance de Suisse* Août 1576. *Ibid.* f° 180.

(3) *Mémoires et instructions de ce que j'ay (Hautefort) prié le Seig^r de la Chaise . . . de dire de ma part à Sa Ma^té sur le traicté de la ville de Genève.* Mai 1579. Bibl. Nat. f. fr. *16 953* f° 76.

(4) *Memoire de Hautefort pour B. de Cressier.* Soleure, 10 avril 1575. Bibl. Institut. Coll. Godefroy *511* f° 48.

(5) *Mémoire du Sr de Hautefort touchant l'alliance de Savoye avec tous les cantons.* Soleure, 1er novembre 1576. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* f° 201.

(6) *Mémoire donné au Sr Balthazar de Grissach pour les cinq cantons et particullièrement pour les Srs de Lucerne.* Soleure, 3 et 5 août 1576. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* f°s 172–174. — *cf.* Haller. Schweizer Bibliothek (Bern 1787). t. V, art. 576–578.

(7) *Relation de la recherche que faisoit le duc de Savoye envers les Srs de Fribourg pour les divertir de la protection de Genève.* (1575. Bibl. Nat. Coll. Brienne *120* f° 159. — *Mémoire du Sr de Hautefort contre l'alliance de Savoye.* Soleure, 12 septembre 1576. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* f° 186.

(8) *Hautefort à Stocker.* Soleure, 4 septembre 1576. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* f° 184. — *Mémoire remis par Hautefort à l'interprète Wallier envoyé en cour.* (Septembre 1576) f. fr. *16 026* f° 55.

(9) *Discours faict . . . pour empescher l'alliance que poursuivait le duc de Savoye avec les cantons.* 1576. Bibl. Nat f. fr. *16 945* f° 504. — *Remonstrance aux Srs de Fribourg pour les garder d'entrer en*

La première conception de l'alliance savoyarde remontait, ainsi que je l'ai dit plus haut, à la diète de Gersau du 30 septembre 1575. Ce jour-là, les « Waldstætten », inquiets de l'attitude prise par leurs confédérés évangéliques, avaient décidé de sonder les dispositions de certains princes catholiques, dont ils attendaient aide et protection, au cas où des troubles confessionnels eussent éclaté parmi les Ligues. Néanmoins, ce fut le 3 février seulement que l'ambassadeur du duc remit aux autorités lucernoises une proposition formelle d'alliance, avec prière de la communiquer aux cantons primitifs. (1) Mollement soutenu par la cour, auprès de laquelle Emmanuel-Philibert le faisait desservir dans l'espoir de provoquer son rappel, (2) Hautefort, avec l'appui des Bernois, (3) chercha tout aussitôt à détourner les Suisses catholiques de la voie dangereuse où on les engageait; mais ses protestations, bien que fréquemment renouvelées, n'entravèrent pas un seul instant le progrès des négociations. (4) Pfyffer lui-même, — et c'était là le symptôme le plus alarmant, — paraissait approuver la direction nouvelle imprimée à la politique extérieure des cantons forestiers. (5)

Sur ces entrefaites, des pourparlers secrets, favorisés par le Souverain Pontife, s'étaient engagés entre la cour de Turin et l'Escurial en vue d'une action commune contre la France et les Etats évangéliques d'Helvétie. L'invasion de la Provence et du Dauphiné par les troupes hispano-savoyardes eût coïncidé avec la marche sur Genève et sur Berne des enseignes des petits cantons, renforcées d'une partie de la garnison de Milan. A dire vrai, le succès de ce plan n'était rien moins que certain. D'une part, les protestants menacés n'auraient pas manqué d'appeler à leur aide les reîtres de Jean-Casimir; de l'autre, Soleure et Fribourg, « trop escartés des cinq cantons, » risquaient d'être « reduictz à mauvois party » avant l'arrivée des secours de leurs coreligionnaires. (6) Dès lors il parut préférable de reprendre la voie.

---

l'alliance de Mr de Savoie. 1576. *Ibid.* f° 489. — *Mémoire donné à B. de Grissach (Cressier).* Soleure, 3 et 5 août. f. fr. *16 025* f°s 172—174. — *Articles de la nouvelle alliance que .. le duc de Savoye... pretend faire avec tous les cantons des Ligues...* 1576. Bibl. Nat. Coll. Brienne *109* f° 262. — *Pretensioni del Re di Francia sul contado di Nizza, sul Principato di Piemonte e sul contado d'Asti.* (1561.) Archivi di Stato Piemontesi. Negoziazioni (Emm. Filiberto) Francia.

(1) Eidg. Absch. IV² 591 *h*.

(2) *Hautefort à Morvillier.* Soleure, 6 avril et 19 mai 1575. Bibl. Nat. f. fr. *15 560* f° 11; *16 025* f° 52; *à Séb. de l'Aubespine.* Soleure, 6 avril 1575. f. fr. *15 560* f° 18.

(3) *Instruction du Sr de Hautefort à l'interprète Balthazar.* Soleure, 21 janvier 1575. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* f° 2. — *Hautefort à Bellièvre.* Soleure, 5 novembre 1575. f. fr. *15 903*.

(4) *Mémoires du Sr de Hautefort contre les pratiques du duc de Savoie.* 1er janvier, avril, mai, 3 et 5 août, 12 septembre, octobre, 1er novembre 1576. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* f°s 130, 163, 172, 174, 186, 195, 197, 201; Coll Brienne *109* f° 240. — *cf.* Inventaire sommaire. I 180. — *Le roi aux cantons.* 25 mars 1576. Aff. Etr. Suisse. IV f° 113. — *Hautefort à Schmidt* Soleure, 21 mai 1576. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* f° 157.

(5) *Instruction à B. de Cressier envoyé en cour.* Soleure, 2 avril 1576. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* f° 148.

(6) *Second mémoire à Balt. (de Cressier) pour parler au colonel Lussy touchant la pratique de Savoye et d'Espagne.* Soleure, 1er janvier 1576. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* f° 130. — *Instruzione segreta per l'attuamento del matrimonio del Principe di Piemonte con una figlia del Re di Spagna, sotto l'espressa condizione che il Re stesso si impegnasse ad assalire per terra il Delfinato e per mare la Provenza, lasciando regolare l'impresa al Duca di Savoia.* (1576). Archivi di Stato Piemontesi. Emmanuele-Filiberto. Negoziazioni Spagna. — Eidg. Absch. IV² 594 (Brugg)

plus longue mais moins aléatoire, des négociations. Le duc jugea même qu'il serait habile d'offrir son alliance à tous les membres du Corps helvétique, aussi bien aux protestants bernois et grisons qu'aux catholiques lucernois et uraniens. (1) De prime abord, cependant, l'effort de sa diplomatie se concentra sur les cantons forestiers et sur Fribourg, seules régions où il eût chance d'aboutir à un succès. Dans la Suisse primitive, en effet, le terrain était merveilleusement préparé à la réussite de l'action savoyarde. Diètes secrètes et diètes officielles s'y tenaient à intervalles toujours plus rapprochés. Au cours de chacune d'elles, les propositions d'Emmanuel-Philibert revenaient sur le tapis, si bien que, vers la fin d'août 1576, les grandes lignes du traité se trouvaient définitivement arrêtées. (2) Il n'y eut de lutte sérieuse qu'à Fribourg. Ce canton prétendait faire de la reconnaissance de sa souveraineté sur le comté de Romont la condition *sine qua non* de sa renonciation à la protection de Genève. Des conférences à ce sujet avaient eu lieu, dès la fin de 1574, à Chambéry, puis à Evian entre les plénipotentiaires du duc et ceux de la ville suisse, (3) mais l'entente ne s'était pas encore produite lorsque, vers la fin de novembre, Hautefort quitta les Ligues, avec l'autorisation du roi, afin de ne point assister à la définitive conclusion d'une alliance qu'il ne pouvait plus empêcher. (4)

Au demeurant, une autre raison existait, qui, à elle seule, eût sans doute rendu nécessaire le congé accordé au Sr de Hautefort. C'était le fait que, quelques remises et délais qui lui eussent été consentis, Henri III avait, en fin de compte, failli à ses engagements envers les troupes du colonel Pfyffer. Celui-ci, décidé à ne « se plus amuser aux menteryes de la court. » (5) allait faire décider, par la diète catholique réunie à Lucerne le 20 décembre, l'envoi à Paris d'une ambassade chargée d'exposer au roi, en termes énergiques, les doléances de ses alliés des cantons forestiers. Or, comme il paraissait impossible de donner à ces derniers la satisfaction immédiate qu'ils exigeaient, mieux valait que le représentant de la Couronne, absolument désarmé, ne demeurât pas davantage en butte à leurs récriminations. (6)

(1) *Mémoire du Sr de Hautefort, touchant l'alliance de Savoye avec tous les cantons* Soleure, 1er novembre 1576. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* f° 201. — *Mémoire du Sr de Hautefort pour l'advoyer de Mülinen.* 12 novembre 1576. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* f° 203. — *Hautefort au roi.* Soleure, 13 juin 1576. Bibl. Nat 500 Colbt *127* f° 232.

(2) *Instruction à Balth. de Cressier envoyé vers le roi.* Soleure, avril 1576. Bibl. Nat. 500 Colbt *127* f° 17. — Eidg. Absch. IV² 592 *a* (Lucerne, 22 mars), 598 *a* (Bade, 1er juin), 600 *a* (Lucerne, 19 juin), 602 *q* (Bade, 1er juillet), 605 *a* (Lucerne, 6 août), 609 *a* (Lucerne, 4 septembre). — Segesser. Ludwig Pfyffer. II 391, 395, 396.

(3) *Hautefort à Morvillier.* Soleure, 29 janvier et 19 mai 1575. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* fos 10, 52. — *Hautefort à Bellièvre.* Soleure, 6 janvier 1576. Bibl. Nat. f. fr. *15 904* f° 11. — *Le Sr de Jacob, ambr de Savoie, au canton de Fribourg.* Lucerne, 12 juin 1576. f. fr. *16 025* f° 168. trad. — *Mémoire remis par Hautefort à l'interprete Wallier, envoyé en cour.* Septembre 1576. f. fr *16 026* f° 55.

(4) *B. de Cressier à Hautefort.* Soleure, 7 décembre 1576. Bibl. Nat f. fr *16 025* f° 211.

(5) *B. de Cressier à Hautefort.* 7 décembre 1576.

(6) *Les VII cantons et leurs alliés au roi.* Lucerne, 20 décembre. Bibl. Nat 500 Colbt *127* f° 248 — *Louis Pfyffer au même.* Lucerne, 31 décembre 1576. *Ibid.* f° 251. or. — *Mémoire envoyé à la cour pour le payement des cantons de Suisse.* Paris, 29 décembre 1576. Bibl. Nat. Coll. Brienne *110* f° 269. — Eidg. Absch. IV² 613 *a*. — Segesser. Ludwig Pfyffer. II 324—325.

Hautefort passa en France l'année **1577**. Très exactement renseigné sur ce qui survenait aux Ligues, par le truchement Balthazar de Cressier, il ne cessa, néanmoins, soit de solliciter auprès de la cour les affaires de sa charge, soit d'exposer les difficultés de la situation à son successeur désigné, Nicolas de la Croix, abbé d'Orbais. (1) Mais celui-ci ayant péri de mort violente, en juillet, à la veille de son départ pour Soleure, il n'en fallut pas davantage pour que la démission offerte par Hautefort fût considérée comme nulle. Aussi bien lui accorda-t-on, sur sa demande, une prolongation de congé. (2)

Ainsi qu'il fallait s'y attendre, l'adhésion du roi à la Ligue (12 décembre 1576), suivie de près de la reprise des hostilités par Henri de Navarre, Condé et Damville, fut approuvée des «Waldstætten», dont les sympathies pour les princes lorrains n'étaient plus discutables. (3) En revanche, elle engagea les cantons évangéliques à accéder à la contre-ligue formée, en février 1577, entre l'Angleterre, la Suède, le Danemark et les princes réformés allemands. (4) Mais, de là à méditer, de concert avec Jean-Casimir, une invasion de la Champagne, ainsi que Lucerne et ses alliés leur en prêtaient le dessein, il y avait loin, et les inquiétudes de la Suisse catholique à cet égard étaient pour le moins exagérées. (5) Le gouvernement de Berne, d'ailleurs, n'eut pas de peine à démontrer à ses voisins la parfaite inanité de ces bruits et à établir que si son action avait continué à s'exercer, soit à la cour, soit en Languedoc, il n'avait pas dépendu de lui qu'elle n'assurât le triomphe des solutions pacifiques que les cantons de son parti ne cessaient de recommander. (6)

L'intervention des catholiques dans les affaires du royaume était, sans contredit, moins désintéressée que celle de leurs confédérés protestants. Guidés uniquement par la préoccupation de toucher le montant de leurs créances sur la Couronne avant la conclusion de l'alliance que leur proposait la Savoie, ils avaient été fort irrités du résultat négatif de l'ambassade par eux dépêchée au roi (janvier—mars 1577). (7) Jadis, au moins, celui-ci éteignait chaque année une partie de sa dette, en leur faisant fournir du sel de Provence; mais,

(1) Voir cette notice.

(2) *A Hautefort, François duc d'Alençon.* Brioude, 30 juin; *la reine-mère.* Poitiers, 1 septembre 1577. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* f°s 109, 111. — *Hautefort à la reine-mère.* Abbeaux, 2 septembre et 8 novembre 1577. f. fr. *2812* f° 11; 500 Colb^t^ *427* f° 267.

(3) *B. de Cressier à Hautefort.* Soleure, 2 avril 1577. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* f° 222.

(4) *Condé à Zurich.* Saint-Jean-d'Angély, 26 octobre 1576. St-Arch. Zürich. or. pap.

(5) *B. de Cressier à Hautefort.* Soleure, 26 février 1577. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* f° 218. — Eidg. Absch. IV² 625 *a*.

(6) *Le roi* (c. s. Brulart) *aux cantons évangéliques.* Blois, 28 février; Poitiers, 27 août 1577. St-Arch. Zürich. or. parch.; *à Berne.* Ollainville, 27 octobre 1577. St-Arch. Bern. or. parch.; *aux cantons catholiques.* même date. St-Arch. Luzern. or. parch. — *B. de Cressier à Bellièvre.* Soleure, 10 septembre 1577. Bibl. Nat. f. fr. *15 904* f° 433. — Eidg. Absch. IV² 627 *a*, 634 16 novembre.

(7) *Hautefort au roi.* 12 février 1577. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* f° 247. — *Les députés des VII cantons catholiques au roi.* Soleure, vendredi avant la mi-caresme 1577. f. fr. *8304* f°s 80, 82. — *Le roi* (c. s. Brulart) *aux cantons et alliés catholiques.* Blois, 26 février; Chenonceaux, 2 mai 1577. St-Arch. Luzern. or. parch. — *Proposition des Srs Nicollas Crousen et capp^ne^ Sébastien Tanner... comme ambassadeurs des sept cantons catholiques en France.* Février 1577. Bibl. Nat. 500 Colb^t^ *427* f° 431. — Eidg. Absch. IV² 616 *a*.

depuis l'occupation du Peccais par les rebelles, cette ressource même avait disparu. (1) Aussi Balthazar de Cressier n'entendait-il que menaces autour de lui, les plus exaltés agitant d'user de représailles à l'égard des sujets de Sa Majesté établis en Suisse, d'autres se contentant de recommander la convocation d'une *journée de marche*, voire la dénonciation de l'alliance. (2) Dans l'impossibilité où elle se trouvait de satisfaire tous ses créanciers, la Couronne fit distribuer, en octobre, une année de pensions aux cantons. Mais cette demi-mesure n'adoucit pas le mécontentement des militaires, dont les prétentions semblaient pour le moins aussi dignes d'intérêt que celles des gouvernements cantonaux. (3)

Le traité helvéto-savoyard était à la veille de se conclure, que Henri III, très ébranlé par les protestations d'amitié d'Emmanuel-Philibert, continuait à douter de l'imminence du péril qui menaçait son alliance avec les Ligues. A ce point de vue, le voyage que Hautefort fit à la cour ne fut point inutile, en ce sens qu'il éclaira le roi sur la gravité de la situation. (4) Peut-être un effort financier de quelque importance eût-il retardé de plusieurs mois la fatale échéance; mais le trésor royal n'était pas en état de le tenter. Le 8 mai 1577 déjà, Lucerne, Uri, Schwytz et Unterwalden acceptaient, sans réserve aucune, tous les articles du traité. (5) En revanche, l'adhésion de Zoug se fit attendre quelque temps encore. (6) Quant à Fribourg, bien qu'il eût décidé, dès le 20 septembre 1577, de ne point se séparer, en cette question, des cantons de son groupe, ses hésitations, provoquées tant par les remontrances de Balthazar de Cressier que par l'attitude cauteleuse du duc dans l'affaire de Romont, reculèrent pendant plus d'une année, soit jusqu'au 28 septembre 1578, la solennisation de l'alliance entre la Savoie et les cantons catholiques, Soleure excepté. (7)

La situation des affaires du roi chez ses voisins de l'Est paraissait fort compromise, voire même sans issue, lorsque s'ouvrit l'année **1578**. Le fait que les ambassades de Soleure et de Coire, privées simultanément de leurs titulaires, se trouvaient gérées par de simples truchements traduisait bien le sentiment de lassitude auquel obéissait la diplomatie française, prête,

---

(1) *Le roi aux cantons catholiques; au pays de Valais.* Tours, 17 juin 1577. Bibl. Nat. f. fr. *3304* f° 84.

(2) *Le roi aux VII cantons catholiques.* Blois, 4 avril; Chenonceaux, 2 mai 1577. Bibl. Nat. f. fr. *3304* f°s 81 v°, 83. — *Hautefort au roi.* Abbeaux, 8 novembre 1577. Bibl. Nat. 500 Colb^t^ *427* f° 267. — Eidg. Absch. IV² 617, 631 *c*, 631 *a* (523), 633 *e*, 634 *e*, 636 *c*.

(3) *Les IX cantons catholiques au roi.* 22 octobre 1577. Bibl. Nat. 500 Colb^t^ *427* f° 263. — *Le roi* (c. s. Brulart) *aux cantons catholiques.* Paris, 2 décembre 1577. St-Arch. Luzern. or. parch

(4) *Mémoire donné au Sr de Beaufort allant à Turin...* (1576.) Bibl. Nat. f. fr. *16 945* f° 523. — *Mémoire et responce de Mr de Hautefort au roy sur ce que M^r^ l'amb^r^ de Savoye a remonstré au roy des poursuites que son M^e^ faict faire aux Ligues.* (1577.) *Ibid.* f° 519.

(5) Eidg. Absch. IV² 1541 sqq. — Bibl. Nat. Coll. Brienne *109* f° 272.

(6) Eidg. Absch. IV² 617 *a*. *B. de Cressier à Hautefort.* Soleure, 2 avril 1577. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* f° 222.

(7) *Hautefort au roi.* Abbeaux, 8 novembre 1577. Bibl. Nat. 500 Colb^t^ *427* f° 267. — *B. de Cressier à Fribourg.* Soleure, 26 août 1578. Arch. Fribourg. or. all^d^. — Eidg. Absch. IV² 651 *b*, 652 *k*, 654 *hh*, 666 *a*, 669

semblait-il, à abandonner la lutte soutenue par elle depuis un siècle contre les influences étrangères en Helvétie. Les réponses dilatoires, sans cesse opposées par la cour aux capitaines suisses rendus garants envers leurs troupes du payement des soldes arriérées, mettaient «les affaires au desespoir» (1) et poussaient de plus en plus Louis Pfyffer dans le camp des adversaires du roi. «Ilz ne tarderont de faire quelque mauvais coup,» écrivait Hautefort à la reine-mère le 10 janvier 1578. (2) Et, de fait, deux mois plus tard, passant outre aux prières de Balthazar de Cressier, les cantons forestiers décidaient l'envoi à Sa Majesté d'une nouvelle ambassade «avec plus ample et rude instruction» que jamais députés suisses n'eussent reçue dans des circonstances semblables. (3)

Les sentiments que l'on nourrissait dans la Suisse primitive à l'égard des Valois n'attendaient que l'occasion de se manifester. Elle s'offrit à point nommé. Vers le milieu de l'année, François duc d'Anjou et d'Alençon rejoignit, à la tête d'une armée, les insurgés des Pays-Bas. (4) Cette équipée, à laquelle l'approbation royale ne devait être acquise qu'en cas de réussite, aurait laissé les Suisses assez froids, si, vers la même époque, un gros de partisans à la solde du prince ne s'était jeté dans la Franche-Comté. Or, les Confédérés, garants de la neutralité de cette province, pouvaient d'autant moins fermer les yeux sur une pareille infraction aux traités que les Comtois les avaient avisés depuis longtemps du danger dont ils se sentaient menacés. (5) Aussitôt, en effet, les cantons forestiers et Fribourg, prenant en mains avec passion la cause de leurs protégés, armèrent en vue de leur porter secours et dépêchèrent en hâte une ambassade au roi de France. (6) Celui-ci promit fort volontiers de rappeler et de punir les promoteurs de l'entreprise qui, d'ailleurs, avait pleinement échoué. (7) Dès la fin de novembre, le calme était rétabli des deux côtés de la frontière du Jura. Mais l'alarme avait été chaude et, dans la diète de Bade du 13 novembre, entre autres, le truchement Balthazar de Cressier n'avait pu empêcher que l'envoyé spécial du frère du roi (8) ne fût quelque peu molesté par les députés de la Suisse primitive. (9)

---

(1) *Hautefort au roi.* Abbeaux, 10 janvier 1578. Bibl. Nat. 500 Colb^t *427* f° 262. — Eidg. Absch. IV^2 641 *u*, 645 *f*, 647 *l*, 652 *i*.

(2) Abbeaux, 10 janvier 1578. Bibl. Nat. 500 Colb^t *427* f° 271.

(3) *Le canton d'Uri à ses alliés catholiques.* Altorf, 19 mars 1578. Bibl. Nat. Coll. Brienne *110* f° 273. — *Hautefort à Grangier de Lyverdis.* Abbeaux, 6 avril 1578. Coll. Brienne *119* f° 107.

(4) *B. de Cressier à Fribourg.* Soleure, 31 juillet 1578. Arch. Fribourg. or. all^d. — Segesser. L. Pfyffer. II 362.

(5) *B. de Cressier à Hautefort.* Soleure, 7 décembre 1576. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* f° 211. — Eidg. Absch. IV^2 610—612, 621 *n*, 629 *h*, 639 *e*, 658 *c*.

(6) *Fribourg à Hautefort.* 4 décembre 1578. Bibl. Nat. f. fr *16 025* f° 236. — Eidg. Absch. IV^2 671 *a* (Bade, 9 octobre).

(7) *Le roi* (c. s. Brulart) *aux cantons.* Fontainebleau, 17 et 28 septembre; Ollainville, 29 octobre 1578. St-Arch. Luzern. or. parch. St-Arch. Aarau. (Abscheids Acta. VII); *à B. de Cressier.* Ollainville, 30 octobre 1578. Bibl. Institut. Coll. Godefroy *259* f° 145.

(8) Voir notice Montlouet.

(9) Eidg. Absch. IV^2 673 *c*.

Depuis plusieurs semaines déjà le retour de Hautefort à la cour était décidé, lorsque éclata l'affaire de la Franche-Comté. Les événements contribuèrent *à* le précipiter.(1) Les intrigues savoyardes, en effet, commençaient à s'étendre aux pays de Berne et de Glaris,(2) et les cantons auxquels la Couronne avait emprunté des sommes importantes pendant les derniers troubles exigeaient la restitution de ces capitaux et des intérêts demeurés impayés.(3) Ce ne fut, néanmoins, que dans la seconde moitié de novembre que Hautefort, venant de Lyon, par la voie de Genève,(4) reprit la direction de l'ambassade.(5) Peu de jours auparavant, une diète générale s'était tenue à Bade, au cours de laquelle le chargé d'affaires, Balthazar de Cressier, avait fait échouer une demande de levée de 8000 hommes que l'Espagne désirait obtenir pour la «tuition» de la Franche-Comté.(6) Le premier soin de l'ambassadeur fut de chercher à réveiller les quelques bonnes volontés sur lesquelles la France comptait encore parmi les «Waldstætten».(7) Il importait, avant tout, de reconquérir Pfyffer, lequel pouvait «infiniment, non seulement en son canton, mais aussy au surplus des cinq».(8) Hautefort s'aboucha avec lui dans l'abbaye lucernoise de Saint-Urbain (fin de novembre), mais il le trouva intraitable dès que fut abordée entre eux la question des soldes et pensions arriérées.(9) «Pour mon «particulier, je vous dy tout resolluement,» — écrivait le *roi des Suisses* à «Pomponne de Bellièvre — que s'il advient faulte sur ce dernier terme, qui «est à la Chandeleure prochain, que je me proteste en Dieu qu'il m'est aul«cunement possible de plus, en ce faict, proffitter ny servir Sa Maté.»(10) Or cette attitude du colonel, expression exacte des sentiments de ses coreligionnaires à l'égard de Henri III, n'avait rien d'imprévu. Balthazar de Cressier l'avait prédite depuis dix-huit mois.(11) Elle devint bientôt si menaçante que Hautefort se vit contraint, d'un jour à l'autre, de dépêcher son truchement à

(1) *Balthazar von Grissach an Fryburg.* Solothurn, 1ten März 1578. Bibl. Fribourg. Actenstücke (Coll. Mülinen). X 291. — *Le roi à Berne.* Précy, 9 juin 1578. Bibl Nat. f. fr. *16 025* f° 112. — *Le roi à B de Cressier.* Ollainville, 30 octobre 1578. Bibl. Institut Coll. Godefroy *259* f° 145

(2) *Le roi* (c. s. Brulart) *à Berne.* Paris, 20 mars; c. s. Pinart) Précy. 9 juin 1578. St-Arch. Bern. or. parch. — *Gallati à Sancy.* Glaris, 11 juin 1579. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* f° 271.

(3) *Berne à Bellièvre.* 9 mai 1578. Bibl. Nat. f. fr. *15 905* f° 70. — *Bellièvre à Berne.* Paris, 13 juin 1578. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 235 — *Hautefort à Berne.* Soleure, 20 avril 1579. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 237; *à Fribourg.* Soleure, 22 avril 1579. Arch. Fribourg.

(4) H. Fazy Genève, le parti huguenot et le traité de Soleure. (1883.) p. 71.

(5) *Proposition faite à Lucerne par Mr de Hautefort sur le payement des pensions des capitaines.* (Fin 1578.) Bibl. Nat. f. fr. *16 942* f° 154. — *Hautefort à Fribourg.* Soleure, 26 novembre 1578. Arch. Fribourg.

(6) *Instruction du Sr de Hautefort à l'interprete Wallier pour aller aux cinq cantons.* Soleure, 21 novembre 1578. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* f° 203.

(7) Eidg. Absch. IV2 673 *c*, 675 *a*, 677 *a*.

(8) *Hautefort à Brulart.* Soleure, avril 1579. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* f° 267.

(9) *Instruction de Hautefort à Wallier.* Soleure, 21 novembre 1578 Bibl. Nat. f. fr. *16 025* f° 203. — *Hautefort à Brulart.* Soleure, avril 1579. *Ibid.* f° 267.

(10) *L. Pfyffer à Bellièvre.* Lucerne, 22 décembre 1578. Bibl. Nat. f. fr. *15 903* f° 216.

(11) *B. de Cressier à Hautefort.* Soleure, 7 décembre 1576; Soleure, 1er février 1577 Bibl. Nat. f. fr. *16 025* fos 211. 215.

la cour. [1] Celui-ci en rapporta, vers la fin de février **1579,** un premier acompte de 200 000 écus destiné aux gouvernements cantonaux, lequel fut suivi, au bout de quelques semaines, d'un deuxième, non moins important, spécialement affecté au payement des troupes des dernières levées. [2] Le très lourd sacrifice que s'imposait ainsi la Couronne ne fut pas inutile au succès d'une négociation qui allait, dans une certaine mesure, faire regagner à la France le terrain perdu par elle en Helvétie depuis la conclusion de l'alliance savoyarde.

Si l'échec subi par la diplomatie française aux Ligues, durant l'absence de Hautefort, était indéniable, ce dernier, dès son retour à Soleure, avait pu constater cependant que ce canton n'était pas près de répondre affirmativement aux avances toujours pressantes d'Emmanuel-Philibert et de ses nouveaux alliés. Mais c'était là, pour le parti du roi, bien moins une victoire qu'une atténuation de sa défaite, d'autant que les «Waldstætten» s'étaient, vers la même époque, fortifiés en renouvelant leurs anciennes combourgeoisies avec le Valais (juin 1578). [3] Or l'ambassadeur rêvait d'une revanche éclatante. Il songeait à répondre au traité de Lucerne par le traité de Soleure, à contrebalancer, en un mot, l'alliance savoyarde par celle des Etats intéressés à la protection de Genève. Au printemps de 1579, les négociations à cette fin étaient assez avancées pour que leur succès prochain ne pût être mis en doute. [4] Mais un danger subsistait, à savoir que les cantons primitifs, mis au courant de ce qui se préparait chez leurs voisins de l'Est, ne prissent à leur égard quelque résolution hostile. Aussi le tout fut-il conduit dans le plus grand secret, tant par l'ambassadeur [5] que par son truchement, Balthazar de Cressier, auquel les députés catholiques posèrent en vain une question précise à ce sujet durant la diète de Lucerne de juillet 1578. [6] D'autre part, les autorités bernoises firent preuve, dans ces pourparlers délicats, d'une incontestable habileté. Prenant les devants, elles demandèrent sans ambages aux cantons catholiques de leur garantir la possession du pays de Vaud contre toute attaque de l'étranger, puisqu'ils venaient de s'engager à secourir Schaffhouse et Zurich si ces deux cantons étaient assaillis sur la ligne du Rhin. [7] La réponse négative des «Waldstætten» activa, en même temps qu'elle justifia, les négociations entamées par Berne et Soleure avec la France relativement à la protection de Genève et des terres conquises par le premier de ces cantons

(1) *Hautefort aux VII cantons catholiques.* Bade, 9 février. St-Arch. Luzern. (Frankr. Gesandte); *à Fribourg.* Soleure, 8 et 25 mars 1579. Arch. Fribourg. Eidg. Absch. IV² 680 *d*, 683 *b*.

(2) *Promesse des ambrs des VII cantons catholiques de retarder l'envoy de leurs ambrs en France pour tout led. mois, sous promesse que dans ce temps l'argent promis leur viendroit.* Lucerne, 13 février 1579. Bibl. Nat. f fr *16 025* f° 248. — *Hautefort à Glaris.* Soleure, 31 mars 1579. St-Arch. Glarus. — *Hautefort à Fribourg* Soleure, 4 avril 1579. Arch. Fribourg. or.

(3) Eidg. Absch. IV² 655 (9 juin).

(4) *cf.* Bibl. Nat. f. fr. *16 953* fos 8—25.

(5) *Hautefort aux VII cantons catholiques.* Bade, 9 février 1579. St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte. - *Hautefort à de la Chaise.* 10 février 1579. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* f° 244.

(6) Eidg. Absch. IV² 659 *f*.

(7) Eidg. Absch. IV² 644 *f* — Segesser. L. Pfyffer. II 363.

sur le duc Charles III. (1) Mais il convenait d'agir avec célérité. D'une part, en effet, le roi, partagé entre le désir de regagner le terrain que sa diplomatie venait de perdre aux Ligues et la crainte, vraiment incompréhensible, de mécontenter son oncle de Savoie, pouvait reculer au moment de s'engager, lui, fils aîné de l'Eglise, à défendre envers et contre tous la cité calviniste. (2) D'autre part, des négociations se poursuivaient à Lucerne pour la formation d'une ligue défensive entre les «Waldstætten», l'Espagne et la Savoie. Il eût été, dès lors, d'une bonne politique de prévenir ces adversaires prêts à se déclarer, en les mettant en présence du fait accompli. (3)

La venue aux Ligues (4 avril) du protestant Sancy, comme successeur de Hautefort, en même temps qu'elle donna au projet de convention entre la France, Berne et Soleure sa véritable signification, rassura ceux qui, dans la Suisse occidentale, redoutaient, de la part de la cour, un changement de front qui eût remis tout en question. (4) Et, de fait, le 10 avril déjà, les deux ambassadeurs de France déclaraient, au nom de Sa Majesté Très-Chrétienne, accepter, sans réserve aucune, les articles du traité que les plénipotentiaires bernois et soleurois signèrent le 8 mai suivant. (5) Ce jour-là — 8 mai 1579 — la diplomatie française prit une revanche éclatante et inespérée du traité conclu à Lucerne — le 8 mai 1577 — entre le duc de Savoie et six cantons catholiques. Jusqu'au dernier moment, Emmanuel-Philibert et ses alliés de la Suisse primitive avaient travaillé, tant à Paris qu'à Berne et à Soleure, pour faire échec aux négociations de Hautefort et de Sancy. (6) La réussite de ces dernières provoqua une «grosse alteration» à Turin, à Milan, à Lucerne. (7) Elle en eût causé, sans doute, une plus forte encore, si l'attitude observée par les Bernois en cette affaire avait pu donner prétexte au moindre reproche. Or il était constant que Berne s'était efforcée — mais en vain — d'obtenir que ses confédérés catholiques lui garantissent la possession du pays vaudois. Pouvait-on s'étonner, dès lors, qu'elle cherchât hors de Suisse un appui que lui refusaient les «Waldstætten»? (8)

(1) Eidg. Absch. IV² 653 *x*, 658 *b*, 662 *a*, 683 *a*.

(2) *Rozet à Hautefort*. Genève, 17 juin 1579 Bibl. Nat. f. fr. *16 025* f° 273.

(3) *Lettre du Sr de Hautefort touchant la pratique d'Espagne*. Avril 1579. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* f° 255. – *Remonstrances au colonel Lussi sur les pratiques d'Espagne*. 19 février 1579. f. fr. *16 945* f° 391. — *Hautefort à Pfyffer*. Soleure, 22 avril 1579. f. fr. *16 025* f° 252.

(4) *Hautefort à Fribourg*. Soleure, 4 avril 1579. Arch. Fribourg. — Fazy. Genève, le parti huguenot, etc. p. 85.

(5) *Hautefort et Sancy à Diesbach et Tillier*. Soleure, 10 mai 1579. St-Arch. Bern. Frankr. Buch. *N* 339. — Eidg. Absch. IV² 1556.

(6) *B. de Cressier à Hautefort et Sancy*. Berne, 14 mai 1579. Bibl. Nat. f. fr. *15 561* f° 34. — *Instruzione del Duca ad un suo ambasciatore spedito a Berna per distogliere quel cantone dall'accordare la sua protezione alla città di Ginevra*. (1579). ap. Bianchi. Materie Politiche, ecc. p. 223.

(7) *Mémoires et instructions de ce que j'ay (Hautefort) prié le Seigr de la Chaise, notaire et secrétaire du roy, de dire de ma part à Sa Mate sur le traicté de la ville de Genève*. (Mai 1579.) Bibl. Nat. f. fr. *16 953* f° 76. (Impr. Pages d'Histoire dédiées à P. Vaucher. [Genève 1895.] p. 315.) — *Les cantons catholiques au pape*. (s. d.) 1579. Archivio Vaticano. Nunziatura Svizzera. I A 130. — *Pfyffer à B. de Cressier*. Lucerne, 21 mars 1579. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *N* 341.

(8) Eidg. Absch. IV² 686 *b*. — *Discours pour deffendre et soustenir le traitté faict avec Berne et Soleure pour la protection de Genève*. Juin 1579. Bibl. Nat. Coll. Brienne *120* f° 211.

Bien que conclu entre le roi et deux cantons seulement, le traité du 8 mai 1579 groupait, en somme, autour de la France, protectrice de Genève, tous les cantons évangéliques, les dizains valaisans et les Ligues Grises. De ce fait, les forces du parti protestant et français, légèrement accrues, se trouvaient supérieures à celles des catholiques inféodées à l'Espagne et à la Savoie. Fribourg, au reste, ne s'était séparé qu'à regret de Soleure et de Berne. Des liens étroits de combourgeoisie continuaient à le rattacher à ces deux Etats que, en dépit de son alliance avec Emmanuel-Philibert, il eût été tenu de secourir contre une attaque de l'étranger. S'il avait adhéré à l'alliance du 8 mai 1577, c'était uniquement pour s'assurer la possession du comté de Romont. Il ne pouvait donc qu'approuver en secret un acte international, qui, tout en garantissant l'indépendance des Genevois, fortifiait sa situation dans le dit comté, désormais à l'abri des convoitises de la maison ducale. (1)

Les ratifications royale et cantonales du traité de Soleure n'intervinrent que trois mois et plus après sa conclusion (29 août). (2) Ce fut à Harlay de Sancy qu'incomba le soin de recueillir ces dernières avant son départ pour la cour. Quant à Hautefort, il avait précédé son collègue à Paris depuis la fin de mai. (3) De fait, la mission du frère de Pomponne de Bellièvre aux Ligues se termina vers ce temps-là. Toutefois, le titre d'ambassadeur ordinaire du roi en Suisse lui fut, par faveur spéciale, conservé jusqu'en décembre 1579 et peut-être même jusqu'en février **1580,** époque à laquelle Sancy regagna Soleure après un séjour en France de près de six mois. (4)

---

(1) *Mémoires et instructions... au Sr de la Chaise.* (Mai 1579.) Bibl. Nat. f. fr. *16 953* f° 76.

(2) Eidg. Absch. IV² 1560.

(3) *Hautefort à Lucerne.* Soleure. 18 mai 1579. St-Arch. Luzern. (Frankr. Gesandte.) — *Audience de congé accordée au Sr de Hautefort par le conseil de Soleure.* «Mittwoch nach Jubilate» (13 mai 1579). Rathsmanual Solothurn. LXXXIII f° 70. — Fazy. Genève, le parti huguenot, etc. p. 95.

(4) *Le roi à Hautefort.* Poitiers, 4 et 14 septembre. — *La reine-mère au même.* Paris. 30 novembre 1579. Bibl. Nat. f. fr. *15 561* f°s 142, 146, 234.

NICOLAS DE HARLAY, Sr DE SANCY

Ambassadeur ordinaire.

Avril 1579 — Décembre 1580

(—Avril 1582)

Lettres de créance: Paris, 28 février 1579 (1)

Lettres royales et rappels de créance:

Paris, 20 avril 1579; (2)

Paris, 8 mai, (3) 7 juin; (4) Saint-Maur-des-Fossés, 2 juillet; (5)

Ollainville, 15 novembre 1580. (6)

Blois, 7 janvier, (7) 4 mai; (8) Saint-Maur-des-Fossés, 20 juin; (9)

Paris, 10 septembre 1581. (10)

Paris, 23 janvier, (11) 9 (12) et 21 avril 1582. (13)

Lettres de rappel: Paris, 23 avril 1582. (14)

A son arrivée à Soleure, le 4 avril **1579**, (15) le nouvel ambassadeur fut reçu par son prédécesseur, le Sr de Hautefort. Celui-ci, en effet, l'y attendait (16) et lui tint compagnie jusqu'à la fin de mai, soit jusqu'à la définitive conclusion de ce traité pour la protection de Genève, auquel la présence simultanée en Suisse des huguenots Sancy et La Chaise (17) donnait, ainsi qu'on vient de le dire, sa véritable signification.

Demeuré seul représentant du roi aux Ligues, Sancy eut à régler certains détails d'exécution du traité et à en poursuivre la ratification, tant à Berne qu'à Soleure, où, jusqu'au dernier moment, les remontrances du duc de Savoie et des six Etats de son alliance mirent en péril l'œuvre si péniblement

(1) *Henry* (c. s. Brulart) *aux cantons.* Paris, 28 février 1579. St-Arch. Aarau. or. parch.

(2) *Henry* (c. s. Brulart) *aux cantons.* Paris, 20 avril 1579. St-Arch. Luzern. or. parch.

(3) *Henry* (c. s. Brulart) *à Zurich.* Paris, 8 mai 1580. St-Arch. Zürich. or. parch.

(4) *Henry* (c. s. Brulart) *aux cantons.* Paris, 7 juin 1580. St-Arch. Luzern. or. parch.

(5) *Henry* (c. s. Brulart) *à Fribourg.* Saint-Maur-des-Fossés, 2 juillet 1580. Arch. Fribourg. or. parch.

(6) *Henry* (c. s. Brulart) *aux cantons.* Ollainville, 15 novembre 1580. St-Arch. Luzern. or. parch.

(7) *Henry* (c. s. Brulart) *aux cantons.* Paris, 7 janvier 1581. St-Arch. Luzern. or. parch.

(8) *Henry* (c. s. Brulart) *aux cantons.* Blois, 4 mai 1581. St-Arch. Luzern. or. parch.

(9) *Henry* (c. s. Brulart) *aux cantons.* Saint-Maur-des-Fossés, 20 juin 1581. St-Arch. Zürich. or. parch.

(10) *Henry* (c. s. Brulart) *à Lucerne, Zoug, Glaris, Soleure.* Paris, 10 septembre 1581. St-Arch. Luzern. or. parch.

(11) *Henry* (c. s. Brulart) *aux cantons.* Paris, 23 janvier 1582. St-Arch. Bern. Frankr. Buch III 53. or. parch.

(12) *Henry* (c. s. Brulart) *aux cantons.* Paris, 9 avril 1582. Bibl. Nat. f. fr. *17 990* f° 5. cop.

(13) *Henry* (c. s. Brulart) *aux cantons.* Paris, 21 avril 1582. Bibl. Nat. f. fr. *17 990* f° 11 v°. cop.

(14) *Henry* (c. s. Brulart) *aux cantons.* Paris, 23 avril 1582. Bibl. Nat. f. fr. *17 990* f° 12 v°. cop.

(15) *Quittance de 500 écus donnée le 19 mars 1579 par le Sr de Sancy se rendant en ambassade en Suisse.* Bibl. Nat. P. Or. *1484* Sancy f° 39.

(16) *Hautefort à Fribourg.* Soleure, 4 avril 1579. Arch. Fribourg. or.

(17) Voir cette notice.

élaborée par les ambassadeurs français. (1) Puis, passant de la défensive à l'offensive, il réussit, avec le concours des Bernois, à déloger de Glaris et d'Appenzell les agents savoyards et à empêcher, par suite, l'extension de l'alliance d'Emmanuel-Philibert à ces deux cantons, comme aussi à retarder la conclusion de celle de Philippe II avec les «Waldstætten». (2)

En apprenant, au commencement de mars, que Sa Majesté Très-Chrétienne accréditait auprès d'eux un nouvel ambassadeur, (3) les Suisses n'avaient pas mis en doute que celui-ci ne leur apportât une très notable partie des sommes que le trésor royal ne cessait de leur promettre. Mais le discours que Sancy prononça à la diète de Bade du 28 juin, la première à laquelle il se rendit, et les démarches qu'il entreprit en vue d'emprunter 100 000 écus aux Ligues, (4) ne laissèrent subsister que peu d'illusions à cet égard. Aussi, devant le mécontentement non dissimulé des représentants du Corps helvétique, l'ambassadeur jugea-t-il qu'une plus longue demeure de sa part en Helvétie n'améliorerait pas les affaires de son maître parmi les cantons. Il se résolut donc à demander un congé. Après avoir, le 29 août, présidé à Soleure à l'échange des ratifications du traité du 8 mai avec les plénipotentiaires de ce canton, de Berne et de Genève, (5) le successeur de Hautefort confia l'intérim de l'ambassade à Balthazar de Cressier et rejoignit la cour, en septembre. (6)

En cinq mois de séjour en Suisse, le Sr de Sancy n'avait pas eu le loisir d'acquérir une autorité comparable à celle dont son prédécesseur jouissait dans ce pays. Au reste, au moment où le nouveau ministre prit congé des Ligues, Hautefort, quoiqu'il eût présenté ses lettres de rappel, conservait encore le titre d'ambassadeur ordinaire auprès des cantons. Je trouve dans ce fait l'explication de la correspondance active échangée entre le premier président du parlement de Grenoble, d'une part, et la cour et le Corps helvétique, de l'autre, pendant la durée des intérims confiés à Balthazar de Cressier. Aussi bien, loin de se formaliser de cette ingérence, toute bienveillante d'ailleurs, dans les affaires de sa charge, Sancy, tout le premier, sollicitait les avis de son ancien collègue, et ce fut muni de ses conseils qu'il assuma derechef, en février **1580,** la direction de l'ambassade de Soleure. (7)

(1) *B. de Cressier à Hautefort et à Sancy.* Berne, 14 mai 1579. Bibl. Nat. f. fr. *15 561* f° 34. — *Sancy à Berne.* Soleure, 22 mai 1579. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *N* 291. — *Mémoires et instructions de ce que j'ay* (Hautefort) *prié le Seigr de la Chaise... de dire de ma part à Sa Mate sur le traicté de la ville de Genève.* Fin de mai 1579. Bibl. Nat. f. fr. *16 953* f° 76. — *Rozet à Hautefort.* Genève, 17 juin 1579. f. fr. *16 025* f° 273. — Eidg. Absch. IV² 689 *q*, 691 *q*.

(2) *Lettre du Sr de Hautefort touchant la pratique d'Espagne.* Avril 1579. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* f° 255. — *Le landammann Wichser à Sancy; Gallati au même.* Glaris, 9 et 11 juin 1579. *Ibid.* fos 271, 272. — *Sancy à Berne.* Soleure, 19 juin 1579. St-Arch. Bern Frankr. Buch *N* 347; *à Glaris.* Soleure, 28 juillet 1579. St-Arch. Glarus.

(3) *cf.* Fazy. Genève, le parti huguenot et le traité de Soleure. p. 78. — Eidg. Absch. IV² 683 *b*.

(4) *Pouvoir au Sr de Sancy pour un emprunt de 100 000 écus.* Paris, 29 décembre 1579. Arch. Fribourg. or.

(5) *cf.* Fazy. op. cit. 114.

(6) *Le roi à Hautefort.* Poitiers, 4 septembre 1579. Bibl. Nat. f. fr. *15 561* f° 142. — Fazy. op. cit. 117.

(7) *Le roi à Hautefort.* Poitiers, 4 et 14 septembre 1579. Bibl. Nat. f. fr. *15 561* fos 142, 146. — *La reine-mère au même.* Paris, 30 novembre 1579. *Ibid* f° 234. — *Conférence entre Mr de Sancy et Mrs Rozet et*

Le nonce et les ambassadeurs d'Espagne et de Savoie avaient mis à profit l'absence de leur rival français pour prendre quelques avantages dans la Suisse catholique. D'autre part, les VII cantons de cette confession s'étaient fortifiés par une alliance avec l'évêque de Bâle (28 septembre 1579), dont les terres, ouvertes désormais à leurs troupes, les mettaient en communication plus directe avec la Franche-Comté. (1) Mais ce n'était là qu'une revanche très incomplète du traité du 8 mai, d'autant que Soleure, qui, en cette circonstance, n'avait pas cru devoir se séparer de ses coreligionnaires, demeurait engagée avec Berne et la France à la protection de Genève. (2) Il est vrai que les cantons forestiers et Fribourg, préoccupés des agglomérations de reitres signalées vers la frontière du Rhin, et travaillés par le nonce du Saint-Siège, redoublaient d'efforts en vue de détacher Soleure de Berne et du roi, dont ils réprouvaient la politique nettement favorable aux intérêts des protestants hollandais, suisses et allemands. (3) L'inquiétude, au surplus, était générale, aussi bien chez les protestants que chez les catholiques, (4) et le renouvellement du traité de la neutralité des deux Bourgognes, signé à Bade, le 25 février, par Sancy et un chargé d'affaires de la Franche-Comté, en présence des députés de la diète qui s'en portèrent garants, ne parvint pas à la calmer. (5) Pour surcroît, les troubles civils renaissaient en France, où commençait la guerre dite *des Amoureux* (15 avril). Sur l'ordre de la cour, Sancy se présenta devant la diète de Bade du 12 juin, demanda aux cantons de l'alliance une levée de quelques enseignes qu'il obtint non sans peine et qui fut dirigée sur le Dauphiné (août), en même temps qu'il réclamait avec insistance, mais sans succès, l'expulsion des agents des princes français rebelles, réunis vers cette même époque à Sursee. (6)

Dans l'espérance de se faire également bien venir des réformés et des catholiques, Sancy, dès son arrivée aux Ligues, avait joué double à l'égard des uns et des autres. Aux Bernois, qu'il engageait à surveiller les menées de leur vassal, le baron d'Aubonne, toujours prêt à se jeter en Dauphiné à la tête d'un corps de réfugiés, (7) il protestait de son dévouement à la cause huguenote. (8) Aux

de Bèze à Vufflens, le 13 février 1580, ap. Grenus. Fragments biographiques p. 51. — *Hautefort à la reine-mère*. Grenoble, 1er décembre 1580. Bibl. Nat. f. fr. *16 011* f° 243. — *Les cantons catholiques à Hautefort*. Lucerne, 28 novembre 1581. f. fr. *16 026* f° 9. — *Villeroy au même*. Paris, 28 décembre 1581. f. fr. *15 565* f° 239. — Eidg. Absch. IV² 732 *dd*.

(1) Eidg. Absch. IV² 1570.

(2) Eidg. Absch. IV² 704.

(3) *Sancy à Bellièvre*. Blois, 5 janvier 1580. Bibl. Nat. f. fr. *15 905* f° 430. — Eidg. Absch. IV² 702—704, 705 c, 706 c.

(4) Eidg. Absch. IV² 703 (579), 707 *i*.

(5) Eidg. Absch. IV² 707 *e*, 708 *p*, 1575. — *Le roi* (c. s. Brulart) *aux cantons*. Ollainville, 15 novembre 1580. St-Arch. Luzern. or. parch.

(6) Eidg. Absch. IV² 716 *u*, 717 *gg*, 719 *a*, 719 *l*. — *Sancy à Berne*. Soleure, 7 août. St-Arch. Bern. Frankr. Buch III 42. — *Le roi* (c. s. Brulart) *à Lucerne, Zoug, Glaris et Soleure*. Paris, 10 septembre 1581. St-Arch. Luzern. or. parch. — Dareste. François Hotman. (Revue historique. 1876. II 396.)

(7) *Sancy à Berne*. Soleure, 18 et 27 août 1580. St-Arch. Bern. Frankr. Buch III 43, 44.

(8) *Sancy à Berne*. Soleure, 19, 22 mai et 23 juillet 1579, 21 juillet 1580. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *N* 291, 317; III 40, 41. — *Lettres du roi confirmant la liquidation des sommes dues au canton de Berne*. Saint-Maur-des-Fossés, 18 juillet 1580. Arch. Nat. *K* 101 n° 6.

« Waldstætten », en revanche, il s'ouvrait de la « mauvaise intention » de ceux « de la nouvelle religion » en France et « des trames » ourdies par le prince de Condé contre le service du roi. (1) Néanmoins, malgré toute sa souplesse, il ne put empêcher que les Confédérés des deux confessions ne se liguassent contre lui, dès le jour où il fut avéré qu'il était revenu de Paris les mains vides. Quelques sacrifices pécuniaires consentis par la cour en faveur des Fribourgeois calmèrent, il est vrai, pour un temps les exigences de ceux-ci et les déterminèrent même à servir de cautions à Henri III dans un emprunt que ce prince cherchait à réaliser à l'étranger. (2) Mais les autres créanciers, civils et militaires, de la Couronne ne désarmèrent pas, et Sancy ou ses truchements eurent à subir de sérieux assauts dans les diètes générales ou particulières auxquelles ils assistèrent en cette année-là. (3) A bout de patience, les députés de neuf cantons alliés de Sa Majesté se réunirent le 25 octobre à Soleure, où Sancy leur fit payer une année de pensions. Toutefois, comme ils s'attendaient à mieux, ils n'eussent pas manqué de dépêcher, dans les huit jours, quelques-uns d'entre eux à Paris, si l'ambassadeur ne leur avait persuadé qu'une démarche personnelle de sa part auprès du roi leur procurerait, avec plus de certitude encore, la satisfaction qu'ils désiraient. Ce fut grâce à ces assurances formelles que Sancy parvint à quitter les Ligues, sans nouvel accroc, en décembre 1580. (4) Il ne s'agissait, dans le principe, que d'un congé de quelques semaines. Or, dans la réalité, l'intérim géré par Balthazar de Cressier et Jean Vigier se prolongea pendant près de dix-sept mois. (5) Maintenu dans son titre officiel jusqu'en avril 1582, le successeur de Hautefort ne reprit le chemin des Ligues que dix ans plus tard, l'année même de la mort de Henri III, dont il devait être le dernier envoyé extraordinaire dans ce pays. (6)

Tout entiers à leurs querelles intestines au moment du départ de Sancy, (7) les Suisses continuèrent, néanmoins, à mener en commun une campagne énergique en vue d'obtenir le payement des sommes que leur devait la Couronne.

---

(1) *Sancy à Fribourg.* Soleure, 28 mai 1580. Arch. Fribourg. or. — *Le duc de Mayenne au canton de Fribourg.* Lyon, 16 juillet 1580. *Ibid.*

(2) *Engagement signé par le roi relativement à la caution de 80 000 écus consentie par Fribourg.* Saint-Maur-des-Fossés, 21 juillet 1580. Arch. Fribourg. — *Sancy à Fribourg.* Soleure, 10 et 28 mai, 4 et 29 juin, 13 juillet et 27 octobre 1580. *Ibid.*

(3) Eidg. Absch. IV² 707 *e* (Bade, 25 février), 710 *a* (Lucerne, 19 avril), 719 *l* (Lucerne, 13 juillet), 721 *h* (Lucerne, 16 août), 724 *a* (Lucerne, 13 septembre).

(4) *Ordonnance de 1000 écus au Sr de Sancy pour être venu trouver le roi, depuis Soleure à Paris et ensuite à Blois.* 12 juillet 1581. Bibl. Nat. P. Or. *1484* Sancy f° 42.

(5) Chargés d'affaires ad interim: B. de Cressier, décembre 1580—19 décembre 1581; Jean Vigier, 19 décembre 1581—fin de janvier 1582; B. de Cressier, fin de janvier 1582 (à son retour d'un voyage à la cour) —commencement de mai 1582.

(6) Eidg. Absch. IV² 726 *a* (599). — *B. de Cressier à Hautefort.* Soleure, 22 janvier 1581. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 5.

(7) *B. de Cressier à Hautefort.* Soleure, 22 janvier 1581. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 5. — Eidg. Absch. IV² 729–731, 736 (n° 606).

A chaque diète, les députés déclaraient au chargé d'affaires que leurs supérieurs, las d'attendre la réalisation, sans cesse ajournée, de promesses déjà anciennes, avaient pris le parti de dépêcher à la cour une ambassade comminatoire. A chaque diète aussi, Balthazar de Cressier requérait un nouveau sursis, toujours accordé sur la présentation d'une missive royale annonçant le retour imminent de Sancy en Suisse avec une somme que les trésoriers des Ligues s'efforçaient de «grossir davantaige».(1) Enfin, à bout d'arguments, Balthazar de Cressier, qui, en juin déjà, avait envoyé le secrétaire Wallier à Paris(2) et s'était, en octobre, porté à Lyon puis à Grenoble,(3) jugea prudent de se rendre en personne à la cour (19 décembre 1581),(4) suivi, à quelques jours d'intervalle, par l'ambassade suisse dont il n'avait pu retarder plus longtemps le départ.(5) Le 17 janvier 1582, en effet, les titulaires des postes diplomatiques de Soleure et de Coire, Sancy et Grangier de Lyverdis, tous deux en congé, recevaient aux portes de Paris les députés du Corps helvétique et leur ménageaient un accueil d'autant plus chaleureux que le roi se trouvait dans l'impossibilité de leur accorder l'immédiate satisfaction qu'ils avaient ordre de réclamer de lui.(6) A cette époque déjà, le renouvellement de l'alliance franco suisse était chose décidée à la cour. Dès lors, les quelques sommes dont disposait le trésor royal se trouvaient, comme bien on pense, réservées en vue de la réussite de cette importante négociation.

Désigné, en sa qualité d'ambassadeur ordinaire, pour accompagner aux Ligues François de Mandelot et Jean de Bellièvre-Hautefort, auxquels incombait la tâche ingrate de procurer à la Couronne la prolongation de son alliance avec le Corps helvétique,(7) Sancy annonçait aux cantons, dès le 30 janvier 1582, son prochain retour à Soleure.(8) Mais, bientôt après, le roi lui assignait une autre situation et lui donnait comme successeur aux Ligues de Suisse un catholique, Henri Clausse, Sr de Fleury, lequel se trouva rendu à son poste vers le commencement du mois de mai suivant.(9)

(1) *Le roi* (c. s. Brulart) *aux cantons.* Blois, 7 janvier, 4 mai et 5 juin 1581; Saint-Maur-des-Fossés, 20 juin 1581. St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege. St-Arch. Zürich. or. parch. — Eidg. Absch. IV² 730 *a*, 735 *n*, 737 *a*, 739 *a*, 743 *a*, 745 *a*, 749 *a*, 751 *a*. — *Sancy aux cantons catholiques* Paris, 25 octobre 1581. St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte. — *B. de Cressier à Fribourg.* Soleure, 12 septembre; Berne, 14 décembre 1581. Arch. Fribourg.

(2) Eidg. Absch. IV² 741 *h*. — *Instructions aux députés suisses designés pour se rendre en France.* Bade, 4 juin 1581. Arch. Fribourg.

(3) Fazy. Genève, le parti huguenot et le traité de Soleure. p. 121 note 2. — Eidg. Absch IV² 745 *o*.

(4) *B. de Cressier à Lucerne.* Soleure, 19 décembre 1581. St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte.

(5) Eidg. Absch. IV² 751 *a*. — *Le canton de Fribourg à Sancy.* 15 décembre 1581. Arch. Fribourg. — *Copia de un capitolo della lettera del colonel Rollo*, de li 15 di decembre 1581. Archivio Vaticano. Nunziatura Svizzera. I^A^ 102.

(6) *Le roi* (c. s. Brulart) *aux cantons suisses.* Paris, 23 janvier 1582. St-Arch. Bern. Frankr Buch III 53. — Eidg. Absch. IV² 753, 756 *a*. — P. de l'Estoile (éd. Brunet) II 55.

(7) *cf.* Canestrini-Desjardins. Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane IV 417.

(8) *Sancy à Fribourg.* Paris, 30 janvier 1582. Arch. Fribourg.

(9) *Sancy à Lucerne.* Paris, 4 mai 1582. St-Arch Luzern. Frankr. Gesandte. — *Hautefort à de la Chaise.* Bade 27 mai 1582. Bibl. Nat. f. fr. *15 556* f° 21. — Eidg. Absch. IV² 708 *f*.

HENRI CLAUSSE, S[r] DE FLEURY

Ambassadeur extraordinaire.

[Avec François de Mandelot, Jean de Bellièvre, S[r] de Hautefort, et Jean Grangier, S[r] de Lyverdis]

Mai — Août 1582

Lettres de créance:

(pour les négociations du renouvellement de l'alliance)
Paris, 22 avril. (1)

(pour la pacification du différend Savoie-Berne-Genève)
Saint-Germain-en-Laye, 8 juin. (2)

Pouvoirs: Paris, 22 avril. (3)

Instructions (générales et particulières): même date. (4)

Ambassadeur ordinaire.

Août 1582 — Mai 1586

Lettres de créance: Paris, 23 avril. (5)

Lettres royales et rappels de créance:

Saint-Maur-des-Fossés, 13 septembre; (6) Paris, 25 octobre 1582. (7)

Paris, 29 juillet; (8) Saint-Germain-en-Laye, 20 octobre 1583. (9)

Paris, 21 février, (10) 8 avril; (11)
Saint-Maur-des-Fossés, 17 mai, (12) 7 et 21 juin; (13)
Saint-Germain-en-Laye, 1[er] juillet, (14) le .. août; (15)
Chenonceaux, 8 octobre 1584. (16)

Paris, 8 mars, (17) 12 mai, (18) 8 (19) et 30 juin, (20) 1[er] juillet; (21)
Nemours, 4 juillet (22) (de la reine-mère),
Paris, 12 (23) et 30 août, (24) 21 (25) et 30 décembre 1585. (26)

Instructions: Paris, 23 avril 1582 (27)

Pouvoirs (pour le renouvellement de l'alliance avec Berne):
Paris, 30 décembre 1582. (28)

L'alliance conclue par Charles IX avec les Confédérés, à Fribourg, le 7 décembre 1564, arrivait à son terme, le 7 décembre 1582. Etait-il de l'intérêt de

(1) *Henry* (c. s. Brulart) *à Lucerne ... Zurich ... Berne ... Soleure ... Fribourg ... abbé de Saint-Gall.* Paris, 22 avril 1582. St-Arch Luzern, Zürich, Bern, Solothurn. Arch. Fribourg. Stiftsarchiv St. Gallen. or parch. — St-Arch. Aarau. Absch. Acta. VIII. — Bibl. Nat. f. fr. *16026* f° 11. or.; f. fr. *17 990* f°s 13—15. cop.

(2) *Henry* (c. s. Brulart) *aux cantons.* Saint-Germain-en-Laye, 8 juin 1582. St-Arch. Solothurn. or. parch.

(3) Bibl. Nat. Coll. Brienne. CX 281; f. fr. *17 990* f° 10.

(4) Bibl. Nat. Coll. Du Puy *760* f° 191; 500 Colb[t] *427* f° 275 v°.

(5) *Henry* (c. s. Brulart) *aux cantons.* Paris, 23 avril 1582. Bibl. Nat. f. fr. *17 990* f° 12 v°.

(6) *Henry* (c. s. Brulart) *aux cantons.* Saint-Maur-des-Fossés, 13 septembre 1582. Bibl. Nat. f. fr. *3304* f° 94.

Henri III de la renouveler? Et, dans l'affirmative, le roi devait-il, suivant en cela l'exemple de ses prédécesseurs, prendre l'initiative de négociations à cette fin ou attendre que les Suisses vinssent à lui? Cette dernière opinion trouvait à Paris des partisans convaincus. Leurs arguments, il convient de le reconnaître, n'étaient point sans valeur. Selon eux, en effet, la royauté française, appuyée sur les cantons évangéliques, dont les deux plus puissants n'appartenaient pas à son alliance, pouvait, sans inconvénient, se priver du concours, de moins en moins chaleureux, d'ailleurs, des cantons forestiers, dont les gouvernements, en maintes occasions déjà, avaient fait cause commune avec ses adversaires. Leurs troupes, sans doute, avaient rendu à la Couronne d'inestimables services, aussi longtemps qu'il s'était agi de la défendre contre les huguenots. Mais, en 1582, le péril semblait moins à redouter de la part de ceux-ci que de celle des Ligueurs, auxquels allaient très ouvertement les sympathies des «Waldstætten». Berne, en revanche, faisait offrir en secret au roi de mettre, dans les huit jours, de quinze à seize mille hommes à sa disposition, pour l'aider à se maintenir contre les princes lorrains.(29) Quant à l'Etat de Soleure, le traité du 8 mai 1579 ne le liait-il pas suffisamment à la France? Et, avec ou sans

(7) *Henry* (c. s. Brulart) *à Berne.* Paris, 25 octobre 1582. St-Arch. Bern. or. parch. Frankr. Buch *B* 197. cop.

(8) *Henry* (c. s. Brulart) *aux cantons.* Paris, 29 juillet 1583. Bibl. Nat. f. fr. *17 990* f° 33. cop.

(9) *Henry* (c. s. Pinart) *à Fribourg.* Saint-Germain-en-Laye, 20 octobre 1583. Arch. Fribourg. or. parch.

(10) *Henry* (sans contreseing) *aux cantons.* Paris, 21 février 1584. St-Arch. Solothurn. or. parch.

(11) *Henry* (c. s. de Neufville) *à Berne.* Paris, 8 avril 1584. St-Arch. Bern. Frankr. Buch III 66. or. parch.

(12) *Henry* (c. s. Brulart) *aux cantons.* Saint-Maur-des-Fossés, 17 mai 1584. Bibl. Nat. f. fr. *17 990* f° 33 v°. cop.

(13) *Henry* (c. s. Brulart) *aux cantons.* Saint-Maur-des-Fossés, 7 et 21 juin 1584. Bibl. Nat. f. fr. *17 990* f° 39 v°. cop.

(14) *Henry* (c. s. Brulart) *à Fribourg.* Saint-Germain-en-Laye, 1er juillet 1584. Arch. Fribourg. or. parch.

(15) *Henry* (c. s. Brulart) *au pays de Valais.* le... août 1584. Bibl. Nat. f. fr. *17 990* f° 52 v°. cop.

(16) *Henry* (c. s. Brulart) *à Fribourg.* Chenonceaux, 8 octobre 1584. Arch. Fribourg. or. parch.

(17) *Henry* (c. s. Brulart) *aux cantons.* Paris, 8 mars 1585. St-Arch. Solothurn. or. parch.

(18) *Henry* (c. s. Brulart) *à Lucerne ... Soleure ... Glaris ... Fribourg.* Paris, 12 mars 1585. St-Arch. Luzern, Solothurn, Glarus. Arch. Fribourg. or. parch.

(19) *Henry* (c. s. Brulart) *aux VII cantons catholiques.* Paris, 8 juin 1585. St-Arch. Luzern. or. parch.

(20) *Henry* (c. s. Brulart) *à Fribourg.* Paris, 30 juin 1585. Arch. Fribourg. or. parch.

(21) *Henry* (c. s. Brulart) *aux cantons catholiques.* Paris, 1er juillet 1585. St-Arch. Luzern. or. parch

(22) *Caterine* (c. s. Pinart) *aux cantons catholiques.* Nemours, 4 juillet 1585. St-Arch. Luzern. or. parch.

(23) *Henry* (c. s. Brulart) *à Berne et Bâle.* Paris, 12 août 1585. Bibl. Nat. f. fr. *17 990* f° 84 v°. cop St-Arch. Bern. or. parch.

(24) *Henry* (c. s. Brulart) *à Zurich et à Berne.* Paris, 30 août 1585. St-Arch. Zürich, Bern. or. parch.

(25) *Henry* (c. s. Brulart) *aux cantons protestants* Paris, 21 décembre 1585. Bibl. Nat. f. fr. *17 990* f° 93 v°. cop.

(26) *Henry* (c. s. Brulart) *aux cantons.* Paris, 30 décembre 1585. St-Arch. Solothurn. or. parch.

(27) Bibl. Nat. f. fr. *17 990* f° 12.

(28) St-Arch. Bern. Frankr. Buch *B* 523.

(29) *Instruction du Sr de Fleury pour l'interprète Wallier envoyé en cour.* 17 mai 1583. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 22.

alliance, la Couronne ne trouverait-elle pas toujours des mercenaires dans le Valais et les Ligues Grises? (1)

A ce raisonnement, les partisans de l'alliance helvétique opposaient que l'entente avec les seuls cantons évangéliques inféoderait, d'une manière irrémédiable, les autres à la monarchie catholique, favoriserait l'explosion d'une nouvelle guerre civile aux Ligues et anéantirait ainsi les efforts faits, durant un siècle et demi, par la diplomatie française en vue de maintenir entre les cantons la concorde, sans laquelle levées et passages risquaient de lui être déniés du jour au lendemain. (2)

Ce fut à ce dernier avis que se rangea le roi. De fait, depuis quelques mois déjà, le renouvellement du traité de Fribourg était décidé, mais sous la réserve formelle que les Confédérés s'engageraient à «préférer», le cas échéant, l'alliance française à toutes autres, comme étant «la plus ancienne» qu'eussent contractée leurs ancêtres. (3) Cette condition essentielle figure en bonne place dans l'instruction remise, le 22 avril, aux quatre diplomates que Sa Majesté chargeait de mener à bien cette négociation difficile. (4) Deux d'entre eux, François de Mandelot, gouverneur de Lyon, et Jean de Bellièvre-Hautefort, avaient titre d'ambassadeurs extraordinaires. Les deux autres, Henri Clausse, Sr de Fleury, désigné pour succéder à Sancy à Soleure, et Jean Grangier de Lyverdis, titulaire du poste de Coire, furent appelés à jouir du même avantage pendant toute la durée de la mission de leurs collègues.

La clause dont il vient d'être parlé ne constituait pas la seule modification que le roi désirait apporter au traité de 1564. La cour souhaitait, en effet, que le chiffre minimum du contingent de chaque levée fût abaissé de six à quatre mille hommes; que le siège des *journées de marche* fût porté de Payerne à Neuchâtel; que l'élection de ces tribunaux d'arbitrage offrît plus de garanties d'impartialité; que le nouveau traité, enfin, demeurât en vigueur pendant dix et même douze années après le décès de Sa Majesté. En ce qui concerne la question financière, les ambassadeurs étaient autorisés à mettre en distribution, dès leur arrivée, une somme de six cent mille écus, dont cinq cent mille avaient été promis aux députés suisses venus à Paris en janvier 1582. (5) Le roi, qui s'engageait, en outre, à faire tenir désormais aux Confédérés trois cent mille écus par an, (6) n'hésitait pas à aliéner à cet effet une partie des joyaux de

---

(1) *cf.* St-Arch. Luzern. *Zeitungen aus dem Jahr 1582.* (apud Segesser. L. Pfyffer. II 497.

(2) *Mémoire pour le faict de l'alliance des Ligues et instruction pour négocier avec les Suisses.* (1582.) Bibl. Nat. f. fr. *4779* f° 61.

(3) *Réponse du roi à un mémoire de ses ambassadeurs en Suisse.* 10 juillet 1582. Bibl. Nat. f. fr. *17 990* f° 15.

(4) Bibl. Nat. Coll. Du Puy *760* f° 191 sqq.

(5) *Instructions.* Bibl. Nat. Coll. Du Puy *760* f° 191.

(6) *Lettres patentes portant engagement de payer aux Suisses 300 000 écus par an.* Paris, 10 août 1582. Bibl. Nat. f. fr. *3304* f° 91.

la Couronne,[1] voire même à conclure des conventions onéreuses pour cette dernière avec des banquiers de Paris et de Lyon.[2]

Les nouvelles alarmantes reçues à Paris, vers la fin d'avril, quant aux desseins belliqueux formés par le duc de Savoie contre Genève et Berne, eurent comme résultat le plus immédiat de précipiter le départ des ambassadeurs. Fleury et Grangier de Lyverdis, prenant les devants, arrivèrent aux Ligues dans la première semaine de mai.[3] Mandelot et Hautefort, qui s'étaient rendus à la cour afin d'y recevoir leurs instructions, s'y arrêtèrent à peine.[4] Ces derniers, venant de Lyon, par la voie de Genève et Lausanne, rencontrèrent leurs collègues à Fribourg, le 15 mai.[5] De Fribourg, où le gouverneur de Neuchâtel vint les complimenter de la part du duc de Longueville, son maître,[6] tous quatre s'acheminèrent à Bade, lieu de réunion d'une diète générale convoquée pour le 20 du même mois. Les représentants de la Couronne Très-Chrétienne surent mettre à profit cette circonstance pour saluer les Confédérés au nom d'un prince qui, plus heureux que nombre de ses prédécesseurs, avait combattu à leurs côtés sur maint champ de bataille, et pour offrir la médiation royale dans le différend aigu survenu entre le duc de Savoie et les conquérants du pays de Vaud. Contraints par la force des choses à mener de front les négociations du «renouvellement» et celles de la pacification de l'Helvétie, Mandelot et ses collègues portèrent avec raison toute leur attention sur ces dernières, d'autant que le succès du renouvellement dépendait en grande partie de l'heureuse issue du conflit berno-savoyard.[7]

Le coup de main projeté par Charles-Emmanuel contre Genève avait fait long feu.[8] En avril 1582, le danger d'une surprise de la cité calviniste paraissait conjuré, et c'était de tous côtés que les secours parvenaient à ses habitants.[9] Aussi bien ceux-ci, plutôt que de s'assujettir à leur ambitieux voisin, n'eussent laissé «rien à remuer en part du monde».[10] Néanmoins, les troupes du duc bloquaient étroitement la ville, et des garnisons savoyardes

(1) *cf.* Bapst. Histoire des joyaux de la Couronne. (Paris 1889.) p. 147.

(2) *Le cardinal de Birague au roi.* Paris, 29 mars 1582. Bibl. Nat. f. fr. *6628* f° 91. — *Brulart à Hautefort.* Fontainebleau, 5 juin 1582. Bibl. Nat. 500 Colbᵗ *433* f° 478. — *Le roi à Mandelot et Hautefort.* 8 juin 1582. Bibl. Nat. f. fr. *17 990* f° 15. — *Réponse du roi à un mémoire de ses ambassadeurs en Suisse.* 10 juillet 1582. Bibl. Nat. f. fr. *17 990* f° 15.

(3) *Villeroy à Hautefort.* Paris, 24 avril 1582. Bibl. Nat. f. fr. *15 566* f° 5.

(4) *Brulart au roi.* Paris, 31 mars 1582. Bibl. Nat. f. fr. *6628* f° 89. — *Le roi à Mandelot et Hautefort.* 13 mai 1582. f. fr. *17 990* f° 12.

(5) *Mandelot et Hautefort à Soleure.* Nantua, 9 mai; Lausanne, 13 mai 1582. St-Arch. Solothurn. Frankr. Corresp. 1559—1600. — *Hautefort à de la Chaise.* Bade, 27 mai 1582. Bibl. Nat. f. fr. *15 566* f° 21.

(6) Arch. de Neuchâtel. Manuel du conseil d'Etat. III (1576—1581), p. 219.

(7) *Proposition des ambassadeurs de France à la diète de Bade.* 20 mai 1582. Bibl. Nat. f. fr. *16 945* f° 238.

(8) Guichenon. Histoire généalogique de la maison de Savoie. (Lyon 1660.) I 711. — *cf.* Inventaire sommaire, t. I 102 sqq. (Nombreux mémoires relatifs aux desseins du duc de Savoie contre Genève.)

(9) *Le roi de Navarre à Genève.* Pau, 13 mai 1582. Bibl. Nat. f. fr. *4047* f° 192. — *cf.* Segesser L. Pfyffer. II 138 sqq. — Grenus. Fragments historiques, *ad* ann. 1582

(10) *Hautefort au roi.* Payerne, 21 août 1582. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 36

occupaient le Pas de l'Ecluse et plusieurs postes fortifiés dans les «trois bailliages». (1) A leur passage à Gex, Mandelot et Hautefort avaient trouvé toute la contrée en effervescence. (2) Ils s'étaient efforcés de calmer «ceste chaude alarme» (3) et de recommander la prudence, tant aux officiers du duc qu'à ceux des enseignes bernoises cantonnées à la frontière du pays de Vaud. (4) Mais, à leur arrivée en Suisse, les deux ambassadeurs extraordinaires jugèrent la situation plus grave encore qu'on ne la supposait à la cour. Cette constatation était de nature à modifier leurs plans. Traversant Soleure sans s'y arrêter, ils se rendirent d'une traite à Bade et demandèrent à la diète une audience qui leur fût aussitôt accordée. (5)

Grâce à sa connaissance approfondie des affaires des Ligues, Hautefort ne fut pas long à démêler les intrigues d'où découlait ce «grand remuement». (6) Encore qu'il se sentît appuyé par l'Espagne et par Venise et encouragé par le Saint-Siège, (7) Charles-Emmanuel eût hésité, sans doute, à s'attaquer à Berne, s'il n'y avait été ouvertement poussé par les cantons forestiers, jaloux de la puissance de cet Etat confédéré, auquel ils gardaient, d'ancienne date, «une dent de laict». (8) Alors que le différend berno-savoyard commençait à peine à se dessiner, Lucerne et les cantons de son groupe, s'étaient, sous l'impulsion du colonel Pfyffer, prononcés sans réserves en faveur des prétentions du duc, avec lequel ils avaient renouvelé leur alliance, le 21 février 1581. (9) Sans même attendre l'arrivée des ambassadeurs de Sa Majesté, le «roi des Suisses» avait fait tenir à Lucerne, les 2 et 12 mai, deux diètes particulières, au cours desquelles le représentant de Charles-Emmanuel obtint une levée de cinq enseignes qu'il achemina peu après vers le Piémont par la voie du Saint-Gothard, (10) et cela malgré les représentations des cantons neutres et du truchement Balthazar de Cressier que les ambassadeurs français venaient de dépêcher dans la Suisse primitive. (11)

---

(1) *Sancy à Hautefort.* Paris, 22 mai 1582. Bibl. Nat. 500 Colbt *433* f° 471.

(2) *Villeroy à Hautefort.* Paris, 24 avril 1582. Bibl. Nat. f. fr. *15 566* f° 5. — *Mandelot et Hautefort au roi.* Lausanne, 13 mai 1582. f. fr. *16 026* f° 14.

(3) *Hautefort à de la Chaise.* Bade, 27 mai 1582. Bibl. Nat. f. fr. *15 566* f° 21.

(4) *Le roi à ses ambassadeurs en Suisse.* 19 mai 1582. Bibl. Nat. f. fr. *17 990* f° 14.

(5) *Mandelot et Hautefort au roi.* Lausanne, 13 mai. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 14; *à Berne.* Fribourg, 15 mai 1582. St-Arch. Bern. Frankr. Buch III 55.

(6) *Instructions aux ambassadeurs du roi.* 22 avril 1582. Bibl. Nat. Coll. Du Puy *760* f° 191.

(7) *Berne aux ambassadeurs de France.* 24 juin 1582. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 54. — *contra:* Segesser. L. Pfyffer. II 440.

(8) *Mémoire du Sr de Hautefort touchant le différend de Savoie et de Berne.* 18 mai 1582. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 24. — *Hautefort à Villeroy.* Soleure, 6 juin 1582. *Ibid.* f° 43.

(9) Eidg. Absch. IV² 736 *w* — *cf.* Segesser. L. Pfyffer. II 432 sqq.

(10) *Hautefort à Pfyffer.* Soleure, ... juin 1582. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* f° 48. — *La Bastie Lullin à Raconis.* Lucerne, 23 [juin] 1582. *Ibid.* f° 46. — *Berne aux ambassadeurs de France.* 24 juin 1582. *Ibid.* f° 54. — Eidg. Absch. IV² 758 *b*, 762 *a*. — Segesser. L Pfyffer. II 445 sqq.

(11) *Le roi à Mandelot et Hautefort.* 13 mai 1582. Bibl. Nat. f. fr. *17 990* f° 12. — *Lettres et instructions* (des ambrs du roi) *au Sr Balthazar ... lors estant à Lucerne, concernant la levée que demandoyt le duc de Savoye aux cantons de son alliance par l'entremise du collonel Phiffer.* Soleure, 12 juin 1582. Coll. Brienne *109* f° 288. — *B. de Cressier aux ambassadeurs de France.* Lucerne, 11 juin 1582. *Ibid.* f° 283. — *Réponse du roi à un mémoire de ses ambassadeurs en Suisse.* 10 juillet 1582. Bibl. Nat. f. fr. *17 990* f° 15.

Etant données les dispositions belliqueuses des «Waldstætten», le recès de la diète tenue à Bade le 20 mai ne put que surprendre agréablement les partisans de la paix. Après s'être expliqués avec beaucoup de modération sur les griefs imputés à leurs supérieurs par l'ambassadeur de Savoie, les envoyés bernois avaient obtenu de leurs collègues des XII cantons qu'ils dépêchassent quelques-uns d'entre eux à Turin afin d'engager le duc à désarmer. Celui-ci laissa entendre aux représentants du Corps helvétique qu'il souhaitait, comme eux, une solution pacifique au différend survenu entre leurs confédérés et lui, et il les congédia avec force bonnes paroles (milieu de juin). (1) Mais le malheur voulut que leur retour en Suisse coïncidât avec le départ pour le Piémont des enseignes des «Waldstætten». Aussi bien n'en fallut-il pas davantage pour irriter à l'excès les protestants, dont les députés se trouvaient précisément réunis en une «journée» à Aarau (19 juin). (2) En présence d'une provocation aussi manifeste, les Bernois, non contents de lever de nouvelles troupes, (3) se décidèrent à invoquer l'appui de leurs alliés. (4) Leurs envoyés prirent part à une conférence tenue à Montbéliard avec les ambassadeurs de l'Electeur-Palatin et d'autres princes allemands, (5) dont les forces, prêtes à marcher au secours de Genève, sous la conduite de Pierre Beutrich, (6) menaçaient déjà l'évêché de Bâle et tenaient en haleine les cantons catholiques. (7) D'autre part, les Grisons promettaient assistance à leurs coreligionnaires d'Helvétie et levaient à cet effet douze mille hommes. (8) Enfin Berne et Soleure demandaient à la cour de France, aux termes du traité du 8 mai 1579, d'installer à ses frais une garnison de Suisses protestants dans Genève. (9)

Henri III, à l'ordinaire si hésitant, avait pris très nettement parti entre Berne et la Savoie dès l'origine du conflit qui les divisait. De deux maux choisissant le moindre, il s'était résolu à rompre plutôt avec le duc que de l'autoriser à se rendre maître de Genève, (10) «encores qu'il feust à souhaiter «que [ceste ville] eust esté long temps ja reduicte en cendres, pour la semence

(1) Eidg. Absch. IV² 764 *f, n*, 771 *e*. *Mémoires et instructions baillees aux ambassadeurs des quatre cantons pour remonstrer de leur part à Mr le duc de Savoye.* Mai 1582. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 20

(2) Eidg. Absch. IV² 768 *a*.

(3) Stettler. Schweizer Chronik. II p. 274.

(4) *Berne aux ambassadeurs de France.* 21 juin 1582. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 51. — Stettler Schweizer Chronik. II 277.

(5) *Hautefort à de la Chaise.* Bade, 27 mai 1582. Bibl. Nat. f. fr. *15 566* f° 21; à *Mülinen.* Soleure 11 juin 1582. f. fr. *16 026* f° 48.

(6) Voir cette notice.

(7) *Instructions au Sr de la Grange envoye à la cour.* Soleure, 27 juillet 1582. Bibl. Nat. f. fr. *3304* f° 88. — *Mémoire du Sr de Fleury envoyé en cour.* 22 septembre 1582. f. fr. *16 026* f° 108. — Segesser Ludwig Pfyffer. II 470.

(8) *Les ambrs du roi en Suisse à Révol, à Turin.* Soleure, 29 juin 1582. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 65

(9) *Réponse du roi à un mémoire de ses ambassadeurs en Suisse.* 10 juillet 1582. Bibl. Nat. f. fr. *17 990* f° 15. — *Instructions au Sr de la Grange dépêche à la cour, et réponses du roi.* Soleure, 27 juillet: Paris 10 août 1582. f. fr. *3304* f° 88.

(10) *A Hautefort, le roi.* 19 mai. Bibl. Nat. f. fr. *17 990* f° 14; ... *Villeroy et Brulart.* Fontainebleau 20 mai. f. fr. *15 566* f° 9; 500 Colbt *433* f° 469. Villeroy, 8 juin 1582. f. fr. *15 566* f° 13. — *Mémoire envoye en cour touchant l'entreprise du duc de Savoye sur Genève.* Soleure, 24 juin 1582. f. fr. *16 026* f° 52.

« de mauvaise doctrine qu'elle a espandu en plusieurs endroictz de la Chres- « tienté, dont se sont ensuivys infiniz maulx, ruines et calamitez. » (1) Le roi paraissait donc, au printemps de 1582, très porté à exécuter toutes les clauses du traité du 8 mai, voire même à consentir, à contre-cœur, il est vrai, et sous la pression de Berne, à ce que les autres cantons évangéliques y accédassent, le cas échéant. Mais aussi longtemps que la voie des négociations demeurait ouverte, la diplomatie française ne désespérait pas de faire prévaloir, tant à Turin qu'à Berne, des idées de modération. (2)

Il était indispensable, pour assurer le succès du « renouvellement », que l'attitude du roi Très-Chrétien dans la question de Genève ne donnât prise à aucune équivoque. Or ce n'était pas là ce que désirait Charles-Emmanuel. Assuré du concours effectif des « Waldstætten » et, croyait-il aussi, de la neutralité d'une grande partie du Corps helvétique, le prince savoyard cherchait à isoler de la France les cantons évangéliques, en compromettant à leurs yeux le roi dont il prétendait être l'allié secret et complaisant. (3) Ne s'était-il pas adressé à Maugiron, gouverneur du Dauphiné, pour réclamer de lui des secours contre les Bernois? N'allait-il pas obtenir de l'un des princes lorrains un corps de quatre mille hommes destiné à appuyer ses prétentions sur Genève? (4) Aussi bien, omettait-il d'ajouter que Henri III avait fait défense à Maugiron de lui répondre, et à ses sujets de sortir du royaume pour s'enrôler sous les bannières ducales. (5)

Le premier soin de Mandelot et de ses collègues, en arrivant aux Ligues, fut de protester que leur maître n'« estoit pas de la partie dressée » à l'égard de Genève et de mettre les Confédérés en garde contre les insinuations perfides du duc. (6) Mais ces insinuations avaient déjà produit leur effet, et cela au moins autant chez les catholiques que chez les protestants suisses et grisons. (7) Comment admettre, en effet, que Charles-Emmanuel, dont l'esprit remuant n'avait point encore, il est vrai, donné sa mesure, se fût lancé dans une pareille entreprise sans s'être assuré auparavant de l'appui de l'une ou de l'autre des deux grandes monarchies ses voisines? Or l'Espagne, fort occupée aux Pays-Bas, ne pouvait songer à « s'amuzer à Genève ... pour n'estre pas la conqueste de ceste ville l'œuvre d'un passaige ne de peu de jours ». (8) Restait la France, que le duc et son nouveau pensionnaire, le colonel Pfyffer,

---

(1) *Le roi à Mandelot et Hautefort.* 13 mai 1582. Bibl. Nat. f. fr. *17 990* f° 12.

(2) *Le roi à Mandelot et Hautefort.* 13 mai 1582. Bibl. Nat. f. fr. *17 990* f° 12. — *Réponse du roi à un mémoire de ses ambassadeurs en Suisse.* 10 juillet 1582. *Ibid.* f° 15. — *Instructions au Sr de la Grange dépêché à la cour, et réponses du roi.* Soleure, 27 juillet; Paris, 10 août 1582. f. fr. *3304* f° 88.

(3) *Révol aux amb^rs du roi en Suisse.* Turin, 14 juillet 1582. Bibl. Nat. f. fr. *15 566* f° 24.

(4) *Hautefort à Villeroy.* Soleure, 9 juin 1582. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 46.

(5) *Le roi à Mandelot et Hautefort.* 13 et 19 mai 1582. Bibl. Nat. f. fr. *17 990* f°s 12 et 14. — *Réponse du roi à un mémoire de ses amb^rs en Suisse.* 10 juillet 1582. *Ibid.* f° 15.

(6) *Mandelot et Hautefort au roi.* Lausanne, 13 mai 1582. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 14.

(7) *cf.* notice Lyverdis [1582].

(8) *Hautefort à Villeroy.* Soleure, 6 juin 1582. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 43.

prétendaient être de moitié dans les desseins formés contre la cité de Calvin. Et, de fait, le bruit s'en répandit avec une telle insistance que l'un des ambassadeurs de Henri III, Mandelot, commençait, lui aussi, à douter des réelles intentions de son maître et à admettre, déjà alors, l'existence d'une diplomatie occulte, comparable, en quelque sorte, à celle que l'on désigna plus tard dans l'histoire de la monarchie française sous le nom de «Secret du Roi». (1)

On avait été bien inspiré à la cour de France en conseillant aux Bernois de se tenir sur une défensive ferme mais prudente, et on avait vu juste en supposant que cette attitude contraindrait Charles-Emmanuel à battre en retraite. (2) De son côté, le roi, auquel ce dernier venait de dépêcher, en juillet, Georges de Chalant, Sr de Châtillon, avait, une fois de plus, persisté dans son refus d'abandonner Genève, (3) tout en offrant à son frère de Savoie de l'aider à sortir «honnestement» du mauvais pas où il s'était engagé. Il y mettait, il est vrai, la condition que le duc renoncerait à ses prétentions, même à celles sur le *vidomnat*. (4) Bien qu'il continuât à se sentir soutenu par les cantons forestiers, (5) Charles-Emmanuel se décida, en effet, à rappeler les troupes qui bloquaient la frontière genevoise. (6) Mais ce fut alors au tour des Bernois, toujours «fort haults à la main», (7) d'énoncer leurs griefs et de réclamer, avant que de déposer les armes, des garanties sérieuses. On ne parvint pas à se mettre d'accord à ce sujet, ni pendant la diète convoquée à Soleure vers la fin de juillet pour le «renouvellement», ni au cours de conférences spéciales «pour la pacification» tenues, quelques jours plus tard, dans cette même ville. Il fallut que Hautefort accompagnât lui-même sur les rives de l'Aar les députés des cantons médiateurs pour faire entendre raison aux autorités bernoises, dont l'entêtement menaçait de perpétuer l'agitation parmi les Ligues. (8)

L'émotion causée en Suisse par la perspective d'une guerre entre Berne et la Savoie n'avait point empêché les ambassadeurs français de pousser fort avant les négociations du «renouvellement». Au départ de Bade, tous ensemble

(1) *Sancy à Hautefort* Paris, 22 mai 1582. Bibl. Nat. 500 Colbt *433* f° 471. — *Hautefort à Pfyffer.* Soleure, ... juin 1582. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* f° 48. — *Hautefort à Villeroy.* Soleure, 4 juillet 1582 f. fr. *16 026* f° 67.

(2) *Hautefort à Mülinen.* Soleure, 25 juin 1582. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 59. — *Advis des desseins que le duc de Savoie a sur Geneve, etc. Ibid.* f° 16.

(3) *Hérol aux ambrs du roi en Suisse.* Turin, 14 juillet 1582. Bibl. Nat. f. fr. *15 566* f° 24.

(4) *Brulart à Hautefort.* Fontainebleau, 10 juillet 1582. Bibl. Institut. Coll Godefroy *260* f° 226. — *Villeroy au même.* même date. Bibl. Nat. f. fr. *15 566* f° 22. — *Hautefort à la reine-mère.* Payerne, 24 août 1582. f. fr. *16 026* f° 88.

(5) Eidg. Absch. IV² 779 *a.*

(6) *Villeroy à Hautefort.* 26 juin 1582. Bibl. Nat. f. fr. *15 566* f° 18. — *Hérol au roi.* Turin, 20 juillet 1582. *Ibid.* f° 26. — Eidg. Absch. IV² 776 *b.* — Segesser. L. Pfyffer. II 461.

(7) *Memoyres importans des Ligues.* Bibl. Nat. f. fr. *4779* f° 64.

(8) *Instruction de ce que Mr Bourdin dira au roy de nostre part...* Soleure, 13 août 1582. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 119. — *Hautefort à Mrs de Genève.* Berne, 11 août 1582. *Ibid.* f° 76. — Eidg. Absch. IV² 778 *r*, 780 *a.* — *Hautefort au roi.* Soleure, 12 août 1582. *Ibid.* f° 84.

avaient pris leur route vers Lucerne (5 juin), où Grangier de Lyverdis se sépara de ses collègues pour rejoindre son poste de Coire. De Lucerne, Mandelot, Hautefort et Fleury s'étaient rendus à Fraubrunnen, en vue de s'y aboucher avec les députés de Berne, (1) puis avaient gagné leur quartier général de Soleure, (2) où une diète générale, consacrée spécialement au «renouvellement», s'ouvrit le 18 juin et se continua les jours suivants. (3) Enfin, tandis que le gouverneur du Lyonnais dirigeait, de la résidence des ambassadeurs ordinaires, les négociations des secrétaires et truchements dépêchés dans les divers cantons, le premier président de Grenoble, accompagné du Sr de Fleury et bientôt rejoint par Grangier de Lyverdis, assistait aux dernières séances de la diète de la Saint-Jean, tenue à Bade du 24 juin au 11 juillet. (4)

Les négociations poursuivies simultanément chez les protestants et chez les catholiques furent difficiles, surtout avec ceux-ci qui, depuis la conclusion de leur alliance avec la Savoie, affichaient à l'égard des propositions françaises un dédain marqué. Aussi bien à Fribourg, visité par Wallier, qu'à Lucerne, où Balthazar de Cressier fit, en juin, ainsi que le capitaine Greder, deux voyages consécutifs, les truchements du roi eurent à combattre les intrigues de la cour de Turin et celles, infiniment plus redoutables, des agents milanais, lesquels ne désespéraient point encore de faire modifier, dans un sens favorable à leur maître, l'article du traité de 1564 relatif aux droits prétendus par la Couronne de France sur le duché. (5) Or il n'y avait qu'une voix dans le camp français pour attribuer au colonel Pfyffer la responsabilité de cet état de choses. Lui seul, au dire de Hautefort, était «l'autheur, le conducteur et promotheur de la levée savoyarde», ainsi que de «toutes les traverses et ... affrontz» reçus par les ministres de Sa Majesté. (6) L'on retrouvait, en outre, sa main dans les mesures prises par les «Waldstætten» (juin) pour empêcher leurs sujets de se joindre aux troupes que le colonel Gallati de Glaris réussit à amener au service du duc d'Anjou en Flandre (août). (7) Il est vrai que ce dernier grief ne pouvait être invoqué publiquement, puisque Henri III, tout en favorisant en secret les ambitions de son frère, avait recommandé à Mandelot et à ses collègues de n'engager à aucun prix la Couronne

(1) *Hautefort à Villeroy.* Soleure, 6 juin 1582. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 43. — *Mandelot, Hautefort et Fleury à Berne.* Soleure, 15 juin 1582. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *B* 449.

(2) *Réception du Sr de Mandelot à Soleure, le 9 juin 1582.* Rathsmanual Solothurn. LXXXVI 228.

(3) Eidg. Absch. IV² 766 *a.*

(4) Eidg. Absch. IV² 773 *o.* — *Hautefort à Villeroy.* Soleure, 4 juillet 1582. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 67.

(5) *Mémoire pour le cap^ne Greder envoyé aux cinq cantons.* 15 juin 1582. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 51. — *Instructions au Sr de la Grange envoyé en cour.* Soleure, 27 juillet (avec les *réponses du roi:* 10 août 1582). Bibl. Nat. f. fr. *3304* f° 88. — *Hautefort à Mülinen.* Soleure, 11 juin 1582. f. fr. *16 026* f° 48. — *Les amb^rs du roi à B. de Cressier.* Soleure, 12 et 28 juin 1582. *Ibid.* f° 50; Coll. Brienne *119* f° 155. — Eidg. Absch. IV² 774 *b.*

(6) *Hautefort à Pfyffer.* Juin 1582. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* f° 48. — *Le roi à Mandelot et Hautefort.* 8 juin 1582. f. fr. *17 990* f° 15.

(7) *Hautefort au duc d'Anjou.* Soleure, 2 août 1582. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 78. — Eidg. Absch. IV² 765 *a.*

dans les capitulations militaires intervenues à cette occasion. (1) Mais les motifs de plainte relevés contre le «roi des Suisses» étaient assez caractérisés pour que Balthazar de Cressier, sur un ordre venu de Soleure, n'hésitât pas à lui mettre le marché à la main et à le sommer de choisir entre les bienfaits du roi de France et ceux du duc de Savoie. (2)

On sait quelle importance les partis attachaient, à cette époque, à l'opinion publique et aux moyens d'agir sur elle. Un libelle manuscrit, sorti de la plume d'un prédicant grison, (3) réveilla fort mal à propos les suspicions des protestants des Ligues et contraignit les ambassadeurs de Henri III à intervenir vivement auprès des autorités de Coire et de Zurich, en vue d'étouffer ce «scandale» naissant et de donner satisfaction à Sa Majesté qu'irritaient «telles infectations». (4) Toutefois, malgré cet incident, il fut bientôt hors de doute que Bâle et Schaffhouse, encore qu'ils attendissent le mot d'ordre de Berne, (5) accéderaient au renouvellement, pourvu qu'on leur accordât — ce qu'ils obtinrent — la faculté de retirer leurs troupes de France, au cas où le roi entrerait en conflit avec ses sujets huguenots. (6) Zurich, en revanche, hésitait à se prononcer. Quant au canton de Berne, allié particulier de la Couronne pour la protection de Genève, il mettait à son adhésion à l'alliance générale des conditions que Henri III et ses ministres ne paraissaient point disposés à accepter. (7)

Telle était la situation des divers partis en Suisse, lorsque s'ouvrit à Soleure, le 21 juillet 1582, la diète qui décida du «renouvellement». (8) Dès le lendemain, en effet, les ambassadeurs français échangeaient le «serrement de main» traditionnel avec les députés de Lucerne, Schwytz, Unterwalden-le-Haut, Zoug, Glaris, (9) Fribourg, Soleure, Appenzell, Saint-Gall (ville et abbé),

(1) *Responces du roy aux cantons «pour la conservacion de la Franche-Conté»* 21 avril 1582. Bibl. Nat. f. fr. *17 990* f° 11 v°. — *Le roi à ses amb^rs en Suisse.* Ollainville, 2 juin 1582. Bibl. Institut. Coll. Godefroy *515* n° 50.

(2) *Hautefort à Pfyffer.* Juin 1582. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* f° 18. — *Lettres et instructions de Messrs de Mandelot, de Haultefort et de Fleury... au St Baltazar, truchement du roy aux Ligues, lors estant à Lucerne, concernant la levee que demandoyt le duc de Savoye aux cantons de son alliance par l'entremise du collonel Phiffer.* Soleure, 12 juin 1582. Bibl. Nat. Coll. Brienne *109* f° 288. — *Les amb^rs du roi à B. de Cressier.* Soleure, 12 juin 1582. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 50.

(3) Voir notice Lyverdis [1582].

(4) *Mandelot, Hautefort et Fleury à Messrs de Zurich.* «affin qu'ilz facent entendre à ceux des Ligues Grises l'importance du livre du ministre contre l'alliance du roy». Soleure, 23 juin 1582. Bibl. Nat. Coll. Brienne *119* f° 153.

(5) *Instruction de ce que Mr Bourdin dira au roy de nostre part.* Soleure, 13 août 1582. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 149.

(6) *Hautefort à Bâle.* Soleure, 3 août 1582. St-Arch. Basel. *A—H* 1—13 *b.* — *Fleury à G. de Lyverdis* Soleure, 29 août 1582. Bibl. Nat Coll. Brienne *119* f° 180. — *Schaffhouse à Fleury.* 13 septembre 1582. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 98. — *Hautefort à Fleury.* Grenoble, 16 septembre 1582. *Ibid* f° 99.

(7) *Instructions au Sr de la Grange et réponses du roi.* Soleure, 27 juillet; Paris, 10 août 1582 Bibl. Nat. f. fr. *3804* f° 88.

(8) Eidg. Absch. IV² 776 *a.* — *Traité de Soleure du 22 juillet 1582.* *cf.* pour les sources manuscrites: Inv. sommaire. I 317. — Imp. Du Mont. Corps diplomatique. V 129.

(9) Adhésion obtenue par Grangier de Lyverdis, le jour de sa comparution devant la *Landsgemeinde*, 15 juillet (v. Grangier de Lyverdis [1582]).

Valais([1]) et Bienne, auxquels se joignirent, peu après, ceux de Mulhouse. Quelques jours plus tard, Uri et Unterwalden-le-Bas, cantons où la faction espagnole était fort puissante,([2]) adhéraient, à leur tour, à l'alliance, mais sans enthousiasme et à seule fin, semblait-il, de ne point perdre leurs créances à l'égard de la Couronne. Ce premier et très satisfaisant résultat, porté au roi, le 27 du même mois, par le Sr de la Grange, l'un des négociateurs en sous-ordre du «renouvellement», reçut l'approbation entière de ce prince.([3]) Restaient, il est vrai, les quatre cantons évangéliques et les Ligues Grises. Celles-ci accédèrent au traité dans la seconde semaine d'août,([4]) et Schaffhouse et Bâle imitèrent leur exemple avant le départ pour la cour des deux ambassadeurs extraordinaires.([5]) Ce dernier canton fit mieux encore et accorda sans difficulté la prolongation de l'emprunt par lui consenti à la Couronne en 1571.([6]) Zurich, en revanche, persistait dans son aversion pour les alliances étrangères. Quant à Berne, son adhésion paraissait acquise, et Fleury demeurait chargé de la solliciter au moment opportun, le roi ne souhaitant pas qu'elle fût ébruitée avant la complète pacification des esprits parmi les «Waldstætten».([7])

Ainsi se trouvait consommé, à l'apparente satisfaction des deux parties et sans l'exagération de frais que l'on avait tout d'abord redouté à la cour,([8]) le troisième renouvellement de l'alliance conclue, le 5 mai 1521, entre François Ier et les Confédérés. Débouté des modifications d'ordre secondaire qu'il eût désiré introduire dans le texte du traité, Henri III avait néanmoins réussi à y faire insérer une nouvelle et fort importante clause: désormais, l'alliance de France devait, comme «la plus ancienne en date», — ce que les «Waldstætten» contestaient, d'ailleurs,([9]) — obtenir le pas sur toutes autres et reléguer au second plan celle de Savoie, par exemple, que les cantons primitifs étaient d'avis de faire «enjamber» sur elle,([10]) ou celles de Lorraine et de

(1) *Mandelot, Hautefort et Fleury au Valais.* Soleure, 28 juin 1582. Arch. de Valais. Corresp. ambrs de France (1575—1600). — *Les ambrs français à l'évêque de Sion.* Soleure, 27 juin 1582. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* fº 64. — *Le pays de Valais aux ambrs du roi.* Glyss, 5 septembre 1582. *Ibid.* fº 95.

(2) *B. de Cressier aux ambrs du roi.* Lucerne, 12 juillet 1582. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* fº 69. — *Instructions au Sr de la Grange.* Soleure, 27 juillet 1582. f. fr. *3304* fº 88.

(3) *Instructions au Sr de la Grange envoyé à la cour.* Soleure, 27 juillet (avec les réponses du roi, 10 août 1582). Bibl. Nat. f. *3304* fº 88. — *Le roi à ses ambrs en Suisse.* Paris, 10 août 1582. *Ibid.* fº 87; *à Pfyffer,* même date. *Ibid.* fº 92.

(4) *cf.* notice Grangier de Lyverdis [1582]. — *Hautefort au roi.* Soleure, 12 août 1582. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* fº 84.

(5) *Lettres de revers pour le canton de Bâle.* Soleure, 12 août 1582. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* fº 82.

(6) *Hautefort à Fleury.* Grenoble, 16 septembre 1582. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* fº 99.

(7) *Hautefort à Fleury.* Grenoble, 16 septembre 1582. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* fº 99. — *Advis du Sr de Fleury sur le traicté avec les Suisses.* Octobre 1582. *Ibid.* fº 117.

(8) *Estat des sommes de deniers que firent payer les Srs de Mandelot, de Haultefort et de Fleury… lors du renouvellement de l'alliance avec les Suisses.* 1582. Bibl. Nat. Coll. Brienne *110* fº 283.

(9) *cf.* Segesser. L. Pfyffer. II 507.

(10) *Instructions au Sr de la Grange et réponses du roi.* 27 juillet—10 août 1582. Bibl. Nat. f. fr. *3304* fº 88. — *Le roi à ses ambassadeurs en Suisse.* Paris, 10 août 1582. *Ibid.* fº 87.

Venise, supposé qu'elles vinssent jamais à chef. (1) De plus, malgré l'opposition des Espagnols, l'article du traité de 1564 relatif aux droits du roi sur Milan subsistait en entier. En d'autres termes, les Suisses s'engageaient non seulement à ne point défendre le duché contre une armée française, mais encore à en garantir la paisible possession à leur allié, s'il parvenait à le reconquérir sans leur appui. (2) Conclu pour la durée du règne de Henri III et «huit années après», (3) le traité du 22 juillet consacrait enfin, d'une manière indiscutable, l'entente intervenue, trois ans auparavant, entre Berne et la France, et, à ce seul point de vue déjà, il présentait un avantage marqué sur celui qu'il était appelé à remplacer.

L'accession définitive de Berne au «renouvellement» ne se produisit que le 21 novembre. Toutefois, Mandelot et Hautefort n'attendirent point cette date pour quitter les Ligues. De Payerne, où les avait accompagnés Fleury, (4) ils prirent, le 24 août, le chemin de Lyon (5) et, arrivés à la frontière, constatèrent avec satisfaction que leur intervention, jointe à celle des députés du Corps helvétique, y avait ramené le calme, aussi bien du côté bernois que du côté savoyard. (6) De Lyon, Hautefort se porta à Grenoble, en attendant que tous deux se rendissent à la cour, en novembre, afin d'assister à la solennisation de l'alliance qu'ils venaient de conclure. (7)

Le 4 novembre, en effet, les ambassadeurs de tous les cantons et alliés, Zurich et Berne exceptés, partaient de Soleure, sous la conduite de Grangier de Lyverdis et du Sr de Varennes, (8) pour gagner Paris, par la voie de Dijon et de Troyes. (9) Salués, le 28 de ce mois, au pont de Charenton par Mandelot et Hautefort, et présentés au roi, le jour même, ils prêtèrent, ainsi que ce dernier, «le serment de l'alliance» le 2 décembre, à Notre-Dame, où le colonel Pfyffer harangua le souverain en leur nom. (10) Les fêtes données

(1) *Le duc de Lorraine aux cantons.* Nancy, 19 mai 1582. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* fº 26. — *Villeroy à Hautefort.* Fontainebleau, 31 juillet 1582. f. fr. *15 566* fº 32. — *Le roi à Fleury.* Paris, 30 décembre 1582. f. fr. *17 990* fº 25. — Eidg. Absch. IV² 771 *e*.

(2) *Réponse du roi à un mémoire de ses ambrs en Suisse.* 10 juillet 1582. Bibl. Nat. f. fr. *17 990* fº 15. Segesser. L. Pfyffer. II 505.

(3) La huitième année fut concédée au roi par les ambassadeurs suisses dépêchés à la cour, en novembre 1582. — *Le roi à Fleury.* Paris, 30 décembre 1582. Bibl. Nat. f. fr. *17 990* fº 25.

(4) *Fleury à G. de Lyverdis.* Soleure, 29 août 1582. Bibl. Nat. Coll. Brienne *119* fº 180.

(5) *Mandelot et Hautefort à Lucerne.* Payerne, 24 août 1582. St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte.

(6) *Hautefort au roi.* Payerne, 24 août 1582. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* fº 86. — *La reine-mère à Mandelot et Hautefort.* Saint-Maur-des-Fossés, 13 septembre 1582. f. fr. *3304* fº 84.

(7) *Hautefort à Bellièvre.* Lyon, 2 septembre. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* fº 92. — *Mandelot au roi.* Lyon, 4 septembre. f. fr. *6628* fº 137. — *Le roi à Fleury.* 15 septembre 1582. f. fr. *3304* fº 95. — *Hautefort à Fleury.* Grenoble, 16 septembre 1582. f. fr. *16 026* fº 99. — *Hautefort à Du Lin.* Passy, 12 octobre 1582. *Ibid.* fº 116.

(8) *cf.* cette notice.

(9) Eidg. Absch. IV² 781 *b*. — *Ulrich d'Englisperg à Fribourg.* Bade, 4 juin 1582. Arch. Fribourg. — *Le roi au Sr de Varennes.* Paris, 10 août 1582. Bibl. Nat. f. fr. *3304* fº 93.

(10) *Brief discours de la magnifique reception faicte par la Majesté du roy Henry troisiesme, roy de France et de Pologne, aux ambassadeurs des puissans et libres potentats suisses, grisons et leurs co-alliez, etc. — L'ordre qui a esté tenue à l'arrivée et reception des ambassadeurs suysses…* cf. Inv. sommaire. I 317. — Eidg. Absch. IV² 788 sqq. — P. de l'Estoile. II 93—94. — Segesser. Ludwig Pfyffer. II 511 sqq. — *cf.* Conservateur suisse. 1828. p. 409 sqq.

à l'occasion de leur séjour à Paris furent les plus brillantes auxquelles eussent jamais pris part ambassadeurs des cantons, et les cadeaux qu'ils reçurent, les plus magnifiques que roi de France eût, de mémoire d'homme, accordés à ses bons compères et amis des Ligues des Hautes-Allemagnes. (1) Et cependant, Pfyffer et ses collègues catholiques quittèrent Paris avec des sentiments d'amertume à peine dissimulés. Au cours d'une audience particulière accordée au colonel, celui-ci avait, au nom de ses supérieurs, adjuré Sa Majesté d'abandonner la protection de Genève, et poussé une charge à fond contre les hérétiques de cette ville, aussi bien que contre les Neuchâtelois, dont la prétention d'être admis dans l'alliance de France venait, d'ailleurs, d'être repoussée. (2) A cette philippique enflammée, Henri III se borna à répondre que, promoteur de l'acte diplomatique signé à Soleure, le 8 mai 1579, il entendait ne se soustraire à aucun des engagements contractés par lui à cette occasion. (3) Ferme et décevante, tout à la fois, cette déclaration n'était certes pas de nature à opérer un rapprochement entre les «Waldstætten» et la Couronne. Il n'y a pas lieu de s'étonner, dès lors, si, au lendemain même de la rénovation de leur traité avec la France, les catholiques de l'Helvétie primitive cherchèrent du côté de Milan un appui qu'ils n'attendaient plus guère de leur grande alliée de l'Ouest.

A leur départ de Suisse, vers la fin d'août 1582, Mandelot et Hautefort, collègues de Fleury dans les négociations du renouvellement de l'alliance, laissaient, ainsi qu'on vient de le dire, le différend berno-savoyard, sinon définitivement réglé, du moins en voie d'apaisement. Mais, comme on le prévoyait, d'ailleurs, à la cour, l'accalmie ne devait être que passagère. (4) Les cantons protestants ne pouvaient pardonner à leurs confédérés de l'ancienne confession l'attitude observée par ceux-ci dans un conflit qui mettait aux prises Berne et Genève avec un prince étranger. Les cantons forestiers, d'autre part, cherchaient, plus que jamais, un point d'appui du côté de l'Espagne et de la Savoie, pour résister, le cas échéant, aux enseignes de Berne et de Zurich, soutenues par les troupes que l'Electeur-Palatin faisait camper dans le Montbéliard. (5)

De Paris, où l'on était en continuel souci de voir les «Waldstætten» donner de nouveaux gages d'amitié aux ennemis de la Couronne, les instructions les plus précises avaient été envoyées au Sr de Fleury, demeuré seul aux Ligues en qualité d'ambassadeur ordinaire, afin qu'il évitât de paraître

(1) *Hautefort à Fleury.* Paris, 6 décembre 1582. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 125.

(2) *Hautefort à Villeroy.* Soleure, 9 juin 1582. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 46. — *Brief discours, etc.*

(3) *Brief discours, etc.*

(4) *Le roi aux cantons suisses.* Saint-Maur-des-Fossés, 13 septembre 1582. Bibl. Nat. f. fr. *3304* f° 91.

(5) *Le roi à Fleury.* 12 septembre 1582. Bibl. Nat. f. fr. *3304* f° 95. — *Mémoire du Sr de Fleury, envoyé en cour.* Soleure, 22 septembre 1582. f. fr. *16 026* f° 108. — *Fleury à B. de Cressier.* Soleure, 23 septembre 1582. Arch. Fribourg. — Eidg. Absch. IV² 783 *d, e,* 787 *d.*

favoriser les protestants au même degré que les catholiques. Et cependant l'on tenait, à la cour, l'alliance conclue le 22 juillet pour incomplète, aussi longtemps que Berne n'y aurait pas adhéré. Mais on désirait, avant tout, ne donner aucun ombrage à Lucerne et aux cantons de son groupe, et c'est ainsi que le plus puissant des Etats suisses, bien qu'il fût acquis en secret au « renouvellement », s'abstint de joindre ses députés à ceux que ses confédérés dépêchèrent au roi, dans les premiers jours de novembre, pour la cérémonie de la solennisation de l'alliance. (1)

L'alliance jurée, ou à la veille de l'être, rien ne s'opposait plus désormais à la mise au point des négociations poursuivies, jusqu'alors sans hâte, entre l'ambassade et les Bernois. Fleury reçut la mission de les pousser activement. A son retour de Payerne, où il s'était séparé de Mandelot et de Hautefort, il se porta à Berne, (2) et eut, à Fraubrunnen, avec les deux avoyers de la cité de l'Aar une conférence décisive, dans laquelle ces magistrats renoncèrent à quelques-unes de leurs prétentions et se déclarèrent prêts à adhérer au traité, ce qu'ils firent, en due forme, dans la capitale de leur canton, le 21 novembre, en présence de l'ambassadeur. (3) Par une reversale, datée de Paris, le 29 décembre, Henri III confirma les engagements pris en son nom, lors du traité de Soleure de 1579, (4) garantit aux Bernois la possession de leur pays romand et leur accorda, entre autres avantages, dix mille francs de pension annuelle et la faculté, déjà obtenue par Bâle et Schaffhouse, de rappeler leurs troupes de France si le roi entrait en guerre contre ses sujets huguenots. (5) Quelques difficultés soulevées par la rédaction de ces articles « particuliers » (6) retardèrent jusqu'au 21 juillet 1583 la solennisation de cette alliance, qui fut jurée en grande pompe à Berne, (7) et non point à Paris, afin de ne pas éveiller la jalousie des Suisses catholiques. (8) Fleury eût bien désiré voir les Zuricois suivre l'exemple de leurs coreligionnaires, mais il dut, à son regret, constater que la nouvelle de la tentative avortée du duc d'Anjou sur Anvers n'avait pas accru les sympathies, déjà très restreintes, que l'on nourrissait à l'égard de la maison royale sur les rives de la Limmat. (9)

---

(1) *Hautefort à Fleury.* Paris, 6 décembre 1582. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 125. — *Le roi à Fleury* Saint-Germain-en-Laye, 17 octobre 1583. Bibl. Nat. f. fr. *3304* f° 98.

(2) *Fleury à Berne.* Soleure, 4 septembre 1582. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *B* 195. — *Proposition du Sr de Fleury à Berne.* Septembre 1582. Bibl. Nat. f. fr. *16 945* f° 247.

(3) *Le roi* (c. s. Brulart) *à Berne.* Paris, 25 octobre 1582. St-Arch. Bern. or. perg. — Tillier. Geschichte des Freistaates Bern. III 456.

(4) *Pouvoir au Sr de Fleury pour renouveler l'alliance avec Berne.* Paris, 30 décembre 1582. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *B* 523.

(5) Paris, 6 et 10 février 1583. *cf.* Inv. sommaire, etc. I 378. — Tillier. op. cit. III 456.

(6) *Fleury à Berne.* Soleure, 6 mai 1583. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *N* 381.

(7) *Fleury à Berne.* Soleure, 16 juillet 1582. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *B* 531. — Tillier. III 456. — Stettler. Schweizer Chronik. II 280.

(8) *Fleury à Berne.* Soleure, 14 mai 1583. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *B* 525. — *Fleury à Berne* Soleure, 24 juillet 1583. Bibl. Berne. (Coll. Corning.) — *Laget à Hautefort.* Soleure, 7 août 1585. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 141.

(9) *Instructions du Sr de Fleury au Sr Wallier dépêché à Berne.* 17 mai 1583. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 22.

Sur ces entrefaites, l'ambassade extraordinaire du Corps helvétique avait quitté Paris, après y avoir prêté, entre les mains du roi, le serment du renouvellement d'alliance. Mais «ce voyage de France», loin de «purger l'humeur» du colonel Pfyffer, ainsi que l'espérait Fleury, n'avait en «rien dyminué ... son opiniastreté et mauvaise volunté».(1) Comblé, plus encore que ses collègues, d'honneurs et de présents,(2) le «roi des Suisses» regagnait Lucerne, animé d'un ressentiment violent contre les cantons évangéliques et la cour, où son *delenda Genava* n'avait pas trouvé d'écho.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, le différend berno-savoyard n'était qu'assoupi. Aussi bien l'arbitrage amiable du Corps helvétique n'avait point encore été accepté des Bernois et des Genevois. Ceux-ci, comme ceux-là, récusaient par avance, et non sans raison, le jugement des cantons forestiers, trop inféodés à la Savoie pour que l'on pût attendre d'eux un examen impartial de la question. Toutefois, passant outre à ces réserves, la diète commencée à Bade le 30 septembre, entendit les représentants des deux parties et obtint d'eux la promesse qu'il serait sursis à tout acte d'hostilité pendant la durée des négociations, dont l'année **1583** ne devait pas voir le terme.(3)

Quatre diètes générales tenues à Bade, de janvier à novembre 1583, et autant de «journées» particulières assignées à Lucerne, n'amenèrent aucune détente appréciable de la situation. Au total, elles ne réussirent qu'à consolider l'union, déjà si étroite, qui existait entre Berne et Genève. En présence du peu de résultat de la médiation helvétique, Charles-Emmanuel se décida à faire à ces deux villes des propositions secrètes d'accommodement. Mais ces propositions, que l'accélération manifeste des préparatifs militaires du duc rendait, à bon droit, suspectes aux intéressés, furent repoussées par eux.(4) Ces tergiversations, au surplus, profitaient moins aux parties qu'à quelques-uns des cantons médiateurs. C'est ainsi que les «Waldstætten», auxquels la reine d'Angleterre, le roi de Navarre et le prince de Condé recommandaient en vain les intérêts de la cité du Léman,(5) voyaient sans regrets se perpétuer un état de paix armée qui ruinait Genève, au point de vue militaire et économique, et contraignait Berne à se montrer plus souple dans ses rapports avec ses voisins catholiques.(6) Fribourg, il est vrai, différait d'avis à ce sujet. Non content de s'être abstenu lors de la levée savoyarde,

---

(1) *Fleury à Diesbach de Grandcourt.* Soleure, 21 octobre 1582. Arch. Fribourg. or.

(2) *Hautefort à Fleury.* Paris, 6 décembre 1582. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 125.

(3) *Mémoire du Sr de Fleury, envoyé à la cour.* 22 septembre 1582. Bibl Nat. f. fr. *16 026* f° 108. — *Le roi à Fleury.* 18 décembre 1582. f. fr. *17 990* f° 21. — Eidg. Absch. IV² 784 *a*.

(4) *Fleury à Villeroy.* Soleure, 8 mai, 5 juillet. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f°s 130, 132. — *Le roi à Fleury.* 26 juillet et 1er novembre 1583. f. fr. *17 990* f° 32; f. fr. *3304* f° 100. — *Huraut de Maisse à Fleury.* Venise, 14 août 1582. f. fr. *23 618.* — Eidg. Absch. IV² 793 *e*, 798 *d*, 800 *k*, 808 *d*. (Bade, 17 janvier, 14 avril, 19 juin et 10 novembre.) 795 *b*, 799 *a*, 803 *a*, 806. (Lucerne et Soleure, 14 février, 14 juin, 16 juillet, 14 août.)

(5) *A Lucerne et aux cantons catholiques, Condé.* Nîmes, 20 décembre 1582; *le roi de Navarre.* Nérac, 13 janvier 1583; *la reine d'Angleterre.* 1er septembre 1583. St-Arch. Luzern.

(6) *Fleury à Villeroy.* Soleure, 8 mai 1583. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 130.

en juin 1582, ce canton, incité sous main par le roi Très-Chrétien et son ambassadeur aux Ligues — et c'était là un des gros griefs des Lucernois et de leurs adhérents contre la Couronne (1) — venait, sans en aviser ses confédérés de la Suisse primitive, de garantir à Berne la possession du pays de Vaud, suivant en cela l'exemple de Zurich et de Schaffhouse, auquel Bâle ne tarda pas à se ranger. (2) Or les «Waldstætten» avaient, dès février, pris une décision absolument contraire. (3) De ce fait, il existait donc une scission indéniable parmi les cantons catholiques, lesquels n'avaient pu s'entendre sur une politique commune à l'égard de Berne et de Genève. Soleure, en effet, après avoir hésité un instant, en octobre 1582, à abandonner la protection de cette dernière ville, (4) paraissait assez décidée à assister Berne, le cas échéant, dans l'exécution de quelques-unes des clauses du traité du 8 mai 1579. (5) Quant aux deux cantons de Glaris et d'Appenzell, leurs sympathies étaient fort indécises, encore qu'ils se plaignissent des frais et fatigues qu'occasionnaient à leurs députés les fréquentes diètes assignées à la demande d'un prince étranger qui, en somme, n'était point leur allié. (6)

D'entre les quatre signataires du traité de Soleure de 1579, le roi Très-Chrétien était sans contredit celui qui, au printemps de 1583, paraissait le moins porté à en assumer les charges et les responsabilités. Depuis que Pfyffer avait quitté la cour avec les ambassadeurs du Corps helvétique, les agents du Saint-Siège et de la Savoie ne s'étaient point lassés d'y intriguer contre la ville du Léman. Au total, leurs efforts n'avaient pas été stériles, puisque, grâce à eux, Henri III, le véritable inspirateur de ce traité, en était arrivé à regretter de l'avoir conclu. Sans doute, le gouvernement français continuait, comme dans le passé, à prêter ses bons offices à ses alliés de Berne et de Genève, à signaler à leur vigilance les préparatifs inquiétants de Charles-Emmanuel et des cantons primitifs, et à encourager Fribourg et Soleure dans leur attitude bienveillante envers les cités évangéliques. (7) Mais les résolutions viriles affirmées dans la réponse que le roi de France fit au «roi des Suisses», en décembre, s'étaient évanouies. Au temps même, en effet, où Fleury s'employait à relever le courage des Genevois, l'ordre lui parvenait de favoriser la médiation des XII cantons — les «Waldstætten» inclus, par conséquent — et de soutenir, dans ce qu'elles avaient de raisonnable, (8) les prétentions du

(1) *Fleury à Brulart.* Soleure, 2/12 juillet 1583. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 138.

(2) Zurich, 11 janvier; Schaffhouse, 11 avril; Fribourg, 7 mai; Bâle, 14 mai 1583. (*cf.* Tillier. III 157.) — *Fleury à Villeroy.* Soleure, 2/12 juillet 1583. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 136.

(3) Eidg. Absch. IV² 795 *b.*

(4) *Mémoire du Sr de Fleury.* Soleure, 22 septembre 1582. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 108. Eidg. Absch. IV² 787 *m.*

(5) *Fleury à Hautefort.* Soleure, 11/21 juillet 1583. Bibl. Nat. f. fr. *15 566* f° 111.

(6) *Fleury à Villeroy.* Soleure, 28 avril/8 mai 1583. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 130.

(7) *Le roi à Fleury.* 23 juillet 1583. Bibl. Nat. f. fr. *17 990* f° 32. — *Du même au même.* Saint-Germain-en-Laye, 7 novembre 1583. f. fr. *3304* f° 100. — Eidg. Absch. IV² 794 *f*, 798 *e.*

(8) *Le roi à Fleury.* Paris, 18 décembre 1582. Bibl. Nat. f. fr. *17 990* f° 24.

duc de Savoie à l'égard de ses adversaires. Et, comme pour mieux marquer ce changement d'attitude, des poursuites étaient intentées ou reprises par certains parlements royaux contre les huguenots convaincus d'avoir marché au secours de leurs coreligionnaires d'Outre-Jura, l'été précédent. (1)

Cependant Charles-Emmanuel, dont les troupes n'avaient pas quitté le Pas de l'Ecluse, continuait à affamer Genève et semblait à la veille de renouveler contre cette ville un coup de main mieux préparé que celui qui avait échoué au début de l'année 1582. (2) Se sentant sérieusement menacés par leur infatigable ennemi, les Genevois se résolurent à solliciter de leurs alliés les secours, en hommes et en argent, prévus par le traité «de protection». Ils s'adressèrent tout d'abord à Berne et à Soleure, et ces deux cantons, en faisant part à Fleury de cette requête, lui demandèrent d'obtenir de Sa Majesté qu'elle subvînt à la solde d'une garnison de quelques enseignes protestantes qu'ils étaient à la veille d'envoyer à Genève. (3) Sans même en référer au roi, dont il connaissait les intentions secrètes, l'ambassadeur prit sur lui de répondre par des faux-fuyants à cette sommation déguisée. Mais il ne réussit pas à donner le change aux alliés de son maître sur l'enthousiasme très relatif avec lequel celui-ci défendrait désormais les intérêts de ses protégés de la région lémanique. (4)

Mal conseillée et mal dirigée, la diplomatie française perdait peu à peu tout crédit auprès des Ligues. Aussi bien la politique d'expectative et d'atermoiements préconisée par elle ne rencontrait que des encouragements à Turin, comme à Madrid. Or Fleury, tout le premier, prévoyait les complications qui allaient lui échoir en partage. Il n'ignorait certes pas qu'à se désintéresser des affaires de Suisse, la cour mécontenterait les protestants, sans ramener à elle les catholiques, et serait moins écoutée le jour où de graves dissensions éclateraient entre les deux confessions. Mais il était sans argent et toute initiative quelque peu hardie lui était, de ce fait, interdite.

Fidèles à une tactique qui leur avait maintes fois réussi, l'Espagne et la Savoie s'attachaient à tirer parti contre la France de tous les événements, intérieurs ou extérieurs, de nature à troubler le repos du Corps helvétique. Les séditions des Grisons, la terreur inspirée à l'évêque de Bâle par le voisinage des troupes de Jean-Casimir, (5) le mécontentement des capitaines suisses

(1) *Genève à Hautefort.* 3 octobre 1582. Bibl. Nat. nouv. acq. fr. *5165* f° 104. — *Berne au parlement de Dijon.* 27 octobre 1582. Bibl. Nat. f. latin *6019* f° 46.

(2) *Instruzioni del Duca per riferire sul mal esito della scalata di Ginevra, sul nuovo progetto di sorprenderla, e per informare sulle segrete pratiche in corso.* (1583.) ap. Bianchi. Le Materie politiche, ecc. p. 264. — *Hurault de Maisse à Fleury.* Venise, 14 août 1583. Bibl. Nat. f. fr. *23 618.* — Eidg. Absch. IV² 793 c.

(3) *Fleury à Villeroy.* Soleure, 7/17 novembre 1583. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 160. — *Le roi à Fleury.* Saint-Germain-en-Laye, 17 décembre 1583. f. fr. *3304* f° 102.

(4) *Le roi à Fleury.* Saint-Germain-en-Laye, 7 novembre et 16 décembre 1583. Bibl. Nat. f. fr. *3304* f°s 100 v°. 101 v°. — *Fleury à Villeroy.* Soleure, 7/17 novembre 1583. f. fr. *16 026* f° 160.

(5) *Fleury à Berne.* Soleure, 15 juin 1583. St-Arch. Bern. Frankr. Buch. III 58.

de l'expédition d'Anvers, dont les soldes demeuraient impayées,(1) le retard apporté à la distribution des pensions royales aux cantons, étaient autant de griefs invoqués contre la Couronne par ses adversaires aux Ligues.(2) Or, seuls l'Escurial, le Saint-Siège et le gouvernement piémontais avaient, pour des motifs divers, intérêt à provoquer une guerre civile dans le sein de la Confédération. La France, tout au contraire, ne pouvait que gagner au maintien de la paix en Helvétie et en Rhétie. Si, dès lors, le parti de l'action paraissait l'emporter dans les conseils des «Waldstætten» et des cantons évangéliques, c'est que l'influence française ne s'y faisait plus suffisamment sentir. Et là était le danger que Fleury signalait dans toutes ses dépêches à la cour.

Trop prudentes pour compter désormais sur les secours du roi Très-Chrétien, les autorités bernoises s'étaient décidées, vers le milieu de 1583, à mettre sur pied quelques troupes et à entrer avec Zurich, Bâle et Schaffhouse en des pourparlers suivis, dont le moindre effet fut de raviver les défiances des cantons primitifs.(3) Ceux-ci, enflés des récents succès de l'armée espagnole à Dunkerque et dans les Pays-Bas, agitaient s'ils devaient assaillir leurs confédérés protestants.(4) Le roi Catholique, le pape et le duc de Savoie les poussaient vivement, prétendaient-ils, aux résolutions viriles et leur promettaient à cette fin un secours immédiat de quatre mille arquebusiers et de cinq cent chevaux, ainsi qu'une contribution mensuelle de vingt-cinq mille écus.(5) D'autre part, Charles-Emmanuel et le gouverneur de Milan se faisaient fort d'occuper les Grisons en Valteline et de les empêcher de tenter vers le Saint-Gothard la diversion sur laquelle comptaient les Bernois et les Zuricois.(6) Fleury, auquel Pfyffer communiqua ces prétendues offres, avec la prière d'en donner connaissance à son maître et de lui mettre, en quelque sorte, le marché à la main, ne se laissa pas prendre à ce piège grossier.(7) Il répondit résolument au colonel que si les «Waldstætten» «étaient en intention d'envahir leurs alliés, «mesmes protestans, ilz ne devoyent pas esperer l'adsistance du roy», ce prince «ne pouvant estre ministre des moyens de les ruyner.»(8) Cette fin de non-recevoir exaspéra encore davantage les cantons catholiques contre Henri III et son ambassadeur. «Il est certainement incroyable, écrivait ce dernier, combien ils sont devenus fascheux et desraisonnables.»(9) Uri et Lucerne, surtout.

1) *Le roi à Fleury.* Saint-Germain-en-Laye, 1er novembre 1583. Bibl. Nat. f. fr. *3304* f° 100.

(2) *Fleury à Hautefort.* Soleure, 14/24 juillet 1583. Bibl. Nat. f. fr. *15 566* f° 141. — *Fleury à Fribourg.* Soleure, 15 et 24 août 1583. Arch. Fribourg. — Eidg. Absch. IV² 796 *b*, 799 *f*, 804 *b*, 807 *i*. — *Fleury à Villeroy.* Soleure, 7/17 novembre 1583. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 160.

3) Eidg. Absch. IV² 802 *a*. — Tillier. Geschichte des Freistaates Bern. III 458, 459.

4) *Fleury à Brulart.* Soleure, 2/12 juillet 1583. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 138.

5) *Fleury au roi.* Soleure, 2/12 juillet 1583. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 140.

(6) *Instruzioni per impegnare il vescovo di Coira a far sì che i Grigioni non permettessero che nel loro Paese si facesse levata di truppe per soccorrere i Genevrini.* ap. Bianchi. Le Materie politiche, ecc. p. 261.)

(7) *Fleury au roi.* Soleure. 2/12 juillet 1583. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 140; *à Hautefort* Soleure, 14/24 juillet 1583. f. fr. *15 566* f° 141.

(8) *Fleury à Brulart.* Soleure. 2/12 juillet 1583. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 138.

9) *Fleury à Villeroy* Soleure. 2/12 juillet 1583. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 136

se faisaient remarquer par leur hostilité croissante et agressive. (1) Et cependant le roi continuait à leur accorder de nombreuses faveurs, malgré l'avis de Fleury, il est vrai, lequel opinait pour la suppression pure et simple de tous les bienfaits et pensions que les «Waldstætten» recevaient de la Couronne. (2)

La prépondérance obtenue par le parti anti-français dans les conseils de la Suisse primitive était due en grande partie à la défection, depuis longtemps prévue, du colonel Pfyffer; mais elle résultait, en outre, de ce fait que l'Escurial, heureux dans ses dernières entreprises militaires, se targuait de n'avoir, au contraire du Louvre, aucune alliance, publique ou secrète, avec les protestants. Aussi l'ambassadeur du roi Catholique «redressoit sa praticque», tant à Lucerne, où une alliée inattendue — la princesse de Parme, alors en séjour dans cette ville — s'offrait à le seconder, qu'à Coire, où Grangier de Lyverdis rentrait précipitamment, rappelé par un redoublement des intrigues espagnoles et savoyardes. (3) Toutefois, malgré ces pronostics fâcheux, l'année 1583 se termina mieux pour la cause française que ses plus chauds partisans n'osaient l'espérer. Les 300 000 écus de pensions, distribués en novembre par Fleury, au retour de la cour du truchement Wallier, arrêtèrent les cantons forestiers sur la pente de l'alliance milanaise, où ils s'engageaient à la suite de Pfyffer, de même que le recès de la diète de Bade de novembre contraignit Charles-Emmanuel à débloquer Genève et à retirer ses troupes du Pas de l'Ecluse. (4) Enfin, le licenciement des cinq enseignes de Confédérés catholiques demeurées jusqu'alors en Piémont adoucit, dans une certaine mesure, les griefs des protestants à l'égard des «Waldstætten». (5)

Le différend de Berne et Genève avec la Savoie, évoqué sans succès devant la plupart des diètes de 1583, durait encore lorsque s'ouvrit l'année **1584**. (6) Moins assuré qu'au début d'obtenir gain de cause, Charles-Emmanuel usait de faux-fuyants. Le moindre consistait à mêler, de propos délibéré, les deux affaires pendantes, celle avec Genève, dans laquelle il était demandeur, à celle avec Berne, où la situation se trouvait, pour lui, renversée. (7) Les conseils de la cité de l'Aar, en revanche, disposés à se soumettre à un arbitrage amiable, répugnaient à accepter une «sentence arbitrale ayant force de chose jugée» et, sur ce point, (8) Fleury leur donnait raison. Ce fut néanmoins

(1) *Fleury à Villeroy.* Soleure, 7/17 novembre 1583. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 160.

(2) *Le roi à Pfyffer.* 27 juillet 1583. Bibl. Nat. f. fr. *17 990* f° 31. — *Fleury à Villeroy.* Soleure, 11 novembre 1583. f. fr. *16 026* f° 158.

(3) *Le roi à Fleury.* 26 juillet; Saint-Germain-en-Laye, 17 octobre et 7 novembre 1583. Bibl. Nat. f. fr. *17 990* f° 32; f. fr. *3304* f°s 98, 100 v°.

(4) *Fleury à Villeroy.* Soleure, 1/11 novembre 1583. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 158. — *Le roi à Fleury.* Saint-Germain-en-Laye, 16 et 17 décembre 1583. f. fr. *3304* f°s 101 v°, 102. — Eidg. Absch. IV² 808 *f.*

(5) ***Fleury à Berne.*** **Soleure, 1er décembre 1583. Bibl. Berne. (Coll. Corning.)**

(6) Eidg. Absch. IV² 814 (n° 670). — *cf.* Revue historique, année 1876. (II) 407.

(7) Eidg. Absch. IV² 815 *b.*

(8) *Fleury à Villeroy.* Soleure, 11/21 janvier; Bade, 28 janvier; Soleure, 10 février 1584. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f°s 171, 175, 177.

l'opinion contraire qui prévalut. Mais Berne n'eut pas à en souffrir. L'ambassadeur français, présent à la diète du 18 janvier, dans laquelle intervint la sentence, retourna la majorité déjà gagnée par Pfyffer aux intérêts savoyards.(1) Il obtint que les deux parties fussent condamnées à renoncer à leurs prétentions respectives et à acquitter, à parts égales, les frais de l'arbitrage. Berne et son antagoniste n'acceptèrent, il est vrai, cette décision qu'après bien des tergiversations, dont on retrouve l'écho dans les diètes qui suivirent.(2) Quant au différend entre le duc et les Genevois, la solution en fut ajournée, une fois que toutes les mesures eurent été prises en vue d'éviter le retour des actes d'hostilité qui venaient de mettre en péril l'indépendance de la cité du Léman.(3)

La sentence dilatoire rendue à Bade au sujet du différend Savoie-Genève fut accueillie avec faveur au Louvre. Certes, elle ne ramenait point encore le calme en Helvétie, mais elle améliorait quelque peu la situation sur les rives de l'Arve et rendait, dès lors, moins exigible, semblait-il, l'intervention de la Couronne prévue par le traité de Soleure. Or les Genevois étaient épuisés par plusieurs mois de blocus. Aussi lorsque Berne revint à la charge pour obtenir, en faveur de ses protégés, une garnison — quelque faible qu'elle fût — à la solde du roi, l'ambassadeur reconnut, tout le premier, que cette requête n'était point déraisonnable, et il prit sur lui de l'appuyer auprès de son maître. Mais celui-ci se fit scrupule de fournir un nouvel aliment à l'hostilité que lui témoignaient le duc de Savoie et les cantons catholiques, et il refusa subsides et garnison, sous le prétexte que la nécessité ne lui en paraissait point démontrée.(4)

Henri III, d'ailleurs, était d'autant moins enclin à consentir des sacrifices de cette nature, qu'il se disposait lui-même à requérir les Suisses d'une levée de leurs gens de guerre. Les préparatifs militaires faits par les Espagnols du côté de la Rivière de Gênes, où ils rassemblaient une imposante armée, lui donnaient à penser qu'il se tramait «quelque desseing à son prejudice»,(5) et l'engageaient à renforcer les garnisons des frontières, surtout vers la Franche-Comté, route habituelle suivie par les troupes du roi Catholique passant d'Italie en Flandre. A tout hasard, Fleury reçut de la cour, vers la fin de février, l'ordre de demander une levée de Confédérés, «plus pour faire contenance» qu'avec le dessein de la mettre réellement sur pied.(6) L'ambassadeur s'acquitta de sa mission devant une diète convoquée par lui à Soleure le 21 mars/2 avril,(7)

(1) *Fleury à Villeroy.* Soleure, 10 février 1584. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 177.

(2) Eidg. Absch. IV² 836 *k*, 847 *i*.

(3) Eidg. Absch. IV² 846 *b*.

(4) *Fleury à Villeroy.* Soleure, 19 et 26 février 1584. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f°s 179, 182.

(5) *Le roi à Fleury.* Paris, 21 février 1584. I°. Bibl. Nat. f. fr. *3304* f° 103.

(6) *Le roi à Fleury.* Paris, 21 février 1584. II°. Bibl. Nat. f. fr. *3304* f° 104. — *Le roi aux cantons.* Paris, 21 février 1584. St-Arch. Solothurn. or. parch.

(7) *Fleury à Villeroy.* Soleure, 6 mars 1584. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 184. — *Fleury à Berne.* Soleure, 11/21 mars 1584. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *H* 35. — Eidg. Absch. IV² 822 *a*.

et il obtint sans trop de difficulté, même de la part de Berne, l'autorisation de recruter six mille hommes, autorisation dont il ne profita pas, mais qui eut pour effet d'«oster et desracyner» pour un temps les pratiques des adversaires de la Couronne «esdictes Ligues». (1)

Cependant l'antagonisme latent entre les cantons évangéliques et les cantons catholiques de la Suisse centrale n'attendait qu'une occasion de s'affirmer à nouveau, puisque, dans la réalité, le litige qui les divisait «n'estoit pas tant «du subject qui se traict[oit] que de donner par là ou recevoir la loy l'ung «de l'aultre». (2) Les «Waldstætten», en particulier, supportaient difficilement le contact des Bernois, «desquelz la puissance et grandeur leur estoit plus suspecte que de prince ou estat quelconque». (3) Aussi le différend bernosavoyard venait-il à peine de se dénouer d'une manière satisfaisante en somme, sinon définitive, que déjà les représentants des deux groupes adverses entraient, de part et d'autre, en de fréquents conciliabules. (4) De surcroît, le cardinal Borromée entreprenait parmi les cantons dévoués au Saint-Siège un voyage dont le but apparent était d'y fonder des établissements de Capucins, mais qui ne tendait à rien moins, au total, qu'à élargir encore le fossé séparant les partisans des deux confessions. Il excitait, en outre, les Suisses catholiques contre Neuchâtel, où l'ambassadeur de la duchesse de Longueville, François d'Amours, Sr de la Galaizière, venait, prétendait-il, sans aucun fondement d'ailleurs, d'«abollir la feste de Noel et [d']envoyer placartz par tous les bailliages dudict Conté pour deffendre de la plus festoyer». (5) Mais l'excès de zèle apostolique déployé par le cardinal eut pour premier résultat de resserrer l'union des cantons évangéliques. Zurich adhéra au traité de Soleure pour la protection de Genève (30 août), et Glaris garantit, lui cinquième, à ses confédérés de Berne la possession de leur pays romand (septembre 1584). (6) Si la guerre civile n'éclata pas, à cette époque, au sein des Ligues, comme elle sévissait en Rhétie, c'est que la politique bernoise s'inspirait des conseils de l'avoyer Béat Louis de Mülinen, magistrat vénéré, dont la prudence contrastait avec l'impatience et la fougue de son adversaire catholique Louis Pfyffer, ce qui permit à l'ambassadeur de France de faire prévaloir les idées de paix qu'à l'exemple de ses prédécesseurs il n'avait cessé de préconiser depuis son arrivée en Suisse. (7)

Quatre affaires, dont les trois premières fort importantes, fixèrent l'attention et accaparèrent l'activité du Sr de Fleury durant la majeure partie de

(1) *Le roi à Fleury.* Saint-Maur-des-Fossés, 26 avril 1584. Bibl. Nat. f. fr. *3304* fº 106.

(2) *Fleury à Villeroy.* Soleure, 17 juin 1584. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* fº 215.

(3) *Fleury à Villeroy.* Soleure, 10 février 1584. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* fº 177.

(4) Eidg. Absch. IV² 833 *d.*

(5) *Fleury à Villeroy.* Soleure, 5/15 janvier, 22 avril, 17 juin 1584. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* fºs 169, 189, 217.

(6) *Fleury au roi.* Soleure, 11 mai 1584. Bibl. Nat. 500 Colbt *427* fº 284. — Tillier, op. cit. III 459—460.

(7) *Fleury au roi.* Soleure, 11 juin 1584. Bibl. Nat. 500 Colbt *427* fº 284.

l'année 1584. Je veux parler des contestations survenues entre les Grisons et quelques Etats italiens au sujet de l'établissement projeté de séminaires protestants en Valteline; du différend relatif à la souveraineté de la seigneurie de Valangin; de celui qui prit son origine dans l'introduction du calendrier grégorien aux Ligues, et enfin des difficultés faites par les cantons d'accepter, au taux proposé par la cour, la nouvelle monnaie d'argent frappée au début du règne de Henri III sous le nom de *francs*. Cette dernière affaire ne reçut sa solution qu'à la diète de Bade du 22 janvier 1585, laquelle fixa la valeur du franc à $9^1/_2$ *batzes*, ce qui ne constitua, à vrai dire, qu'un demi-succès pour le Sr de Fleury, chargé d'insister en faveur du taux de 10 batzes.(1) En revanche, l'ambassadeur obtint, coup sur coup, la prolongation du prêt consenti à la Couronne par Fribourg en 1571,(2) la répression d'abus dans la traite du sel de Provence fourni aux dizains valaisans,(3) l'ajournement du voyage à la cour des capitaines de la levée, encore impayée, faite aux Ligues par le duc d'Anjou en 1582,(4) et, enfin, quelque répit de la part des pensionnaires de la Couronne, et spécialement de ceux de Bâle, réputés «les plus fascheux creanciers d'Allemagne».(5)

Le différend né à l'occasion de l'introduction du nouveau calendrier faillit mettre aux prises les cantons des deux confessions, «estans les uns et les autres fort roides à maintenir leur pretentions».(6) Six d'entre eux, soit Lucerne, Uri, Schwytz, Zoug, Fribourg et Soleure, avaient tout d'abord adopté l'innovation papale. Lorsque, en 1584, Unterwalden se joignit à eux, ils résolurent de l'imposer aux bailliages communs. Mais aussitôt cette mesure provoqua une vive opposition, tant à Berne qu'à Zurich. Grâce à l'intervention active de Fleury et des quatre cantons neutres dans cette question, on finit par trouver un *modus vivendi* acceptable par les deux partis. Toutefois, il fallut plusieurs diètes pour vaincre leur entêtement, lequel persista jusqu'en décembre.(7)

---

(1) *Le roi aux cantons.* Saint-Maur-des-Fossés, 17 mai 1584. Bibl. Nat. f. fr. *17 990* f° 38 v°. («Double de la lettre escripte aux S^rs des Ligues, affin qu'ilz reçoivent les francs pour dix batz.») — *Le roi à Fleury.* Saint-Maur, 26 avril et 17 mai 1584. f. fr. *3304* f° 106; f. fr. *17 990* f° 38. — *Fleury à Villeroy.* Soleure, 22 et 27 avril et 4 mai 1584. f. fr. *16 026* f°s 189, 195; 500 Colb^t *427* f° 278; *à Brulart.* Fribourg, 23 décembre 1584. Bibl. Nat. 500 Colb^t *427* f° 296. — Eidg. Absch. IV² 852 *c.*

(2) *Fleury à Fribourg.* Soleure, 18 février, 9 et 12 avril, 26 juillet, 7 et 17 août 1584. — *Le roi* (c.-s. Brulart) *à Fribourg.* Saint-Germain-en-Laye, 1er juillet 1584. Arch. Fribourg. or. — *Fleury au roi.* Soleure, 17 octobre 1584. Bibl. Nat. 500 Colb^t *427* f° 288. — *Le roi* (c.-s. Brulart) *à Fribourg.* Paris, 30 juin 1585. Arch. Fribourg. or.

(3) *Fleury au pays de Valais.* Soleure, 20 et 29 novembre 1583. Arch. Valais. (Corresp. des amb^rs de France. 1500—1575.) — *Le roi au Valais.* Août 1584. Bibl. Nat. f. fr. *17 990* f° 52 v°; *à Fleury.* 12 août 1584; *à Hautefort.* même date. *Ibid.* f°s 30, 52. — *Polier à Fleury.* Lausanne, 2 décembre 1585. Bibl. Nat. 500 Colb^t *427* f° 376.

(4) *Fleury à Villeroy.* Soleure, 5/15 janvier; Bade, 26 juin; *à Bellièvre.* Bade, 24 novembre 1584. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f°s 169, 221; f. fr. *15 907* f° 689; *à Brulart.* Fribourg, 21 janvier 1585. Bibl. Nat. 500 Colb^t *427* f° 306.

(5) *Fleury à Villeroy.* Soleure, 3 janvier; *au roi.* 17 octobre; *à Bellièvre.* Bade, 24 novembre 1584. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 166; f. fr. *15 907* f° 689; 500 Colb^t *427* f° 288. — Eidg. Absch. IV² 845 *k*, 849 *e*, 859.

(6) *Fleury au roi.* Bade, 3 juillet 1584. Bibl. Nat. f. fr. *3376* f° 87.

(7) Eidg. Absch. IV² 842 *c*, 847 *f*. — *Fleury au roi.* Soleure, 11 et 17 juin; *à Villeroy.* Bade, 21 juin; *au roi.* Bade, 3 juillet; Soleure, 15 juillet, 11 septembre; Fribourg, 23 décembre 1584. Bibl. Nat. f. fr. *16 026*

Non moins long et pénible fut l'arbitrage relatif à la souveraineté de Valangin que se disputaient Marie de Bourbon, au nom de son fils Henri de Longueville, prince de Neuchâtel, et Isabelle de Challant, comtesse d'Avy. Cette dernière, fort intrigante, avait réussi à mettre dans ses intérêts quelques cantons suisses, les ducs de Lorraine et de Savoie, le gouverneur de Milan et même le roi de France, auquel elle était chaudement recommandée par les princes catholiques, désireux de rompre l'accord entre Berne et la Couronne. (1) Aux cantons primitifs, la comtesse d'Avy promettait, en échange de leur concours, d'interdire à ses sujets de s'enrôler sous les bannières des protestants, allemands ou français. Aux cantons évangéliques, elle faisait entrevoir qu'aussitôt mise en possession de la seigneurie contestée, elle céderait ses droits au comte de Montbéliard, prince wurtembergeois, dont le voisinage n'était point pour leur déplaire. (2) Mais Fleury n'eut pas de peine à démasquer ces intrigues et à ramener son maître et la cour à la cause de la duchesse, dont Grangier de Lyverdis, (3) ambassadeur aux Grisons, fut autorisé à défendre les intérêts devant les diètes helvétiques. (4)

Après maintes remises, (5) la sentence arbitrale, acceptée d'avance par les deux parties, fut rendue par les députés suisses réunis à Bade, le 28 novembre; elle adjugeait à la maison de Longueville la seigneurie de Valangin, et déboutait Isabelle de Challant de toutes ses prétentions. (6) Fleury n'avait jamais douté du succès final de ses clients. Il craignait, toutefois, que ceux-ci, pour s'être mis à la discrétion du Corps helvétique, n'y laissassent «et la cyre et le miel». (7) Aussi donna-t-il son adhésion pleine et entière à l'arrêt équitable qui réunissait enfin «l'utile à la directe», la seigneurie de Valangin au comté de Neuchâtel. (8)

On trouvera plus loin (9) le récit des troubles dont, à cette époque, la haute vallée du Rhin était le théâtre. Mais il importe de rappeler ici que ces événements eurent leur contre-coup en Helvétie. Aussi bien, protestants et catholiques suisses encourageaient assez ouvertement leurs coreligionnaires

---

fº 219: f. fr. *3376* fºˢ 77, 83, 87: 500 Colbᵗ *127* fºˢ 284, 286, 294. Tillier, op. cit. III 460. Segesser, Ludwig Pfyffer, II 185 sqq.

1) *Le roi à Fleury.* 21 février; Paris, 8 avril 1584. Bibl. Nat. f. fr. *3304* fº 104; f. fr. *16 026* fº 188. *Le roi* (c. s. de Neufville) *à Berne.* Paris, 8 avril 1584. St-Arch. Bern. Frankr. Buch III 66. *Fleury à Berne.* Soleure, 6 et 12 avril 1584. St-Arch. Bern. Frankr. Buch III 65, 67. *Fleury au roi.* Soleure, 11 juin 1584. Bibl. Nat. 500 Colbᵗ *127* fº 281.

(2) *Fleury à Brulart.* Fribourg, 13 décembre 1584. Bibl. Nat. 500 Colbᵗ *127* fº 292

(3) Voir cette notice.

4) *Fleury à Villeroy.* Soleure, 6 mars et 7 mai 1584. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* fºˢ 184, 197. *Le roi* (c. s. Brulart) *à Fribourg.* Chenonceaux, 8 octobre 1584. Arch. Fribourg. or. parch. *Fleury à Fribourg.* Soleure, 29 octobre 1584. Arch. Fribourg.

(5) Eidg. Absch. IV² 822 *b*, 826.

(6) *Fleury au roi.* Soleure, 3 novembre; *à Brulart.* Soleure, 23 novembre; Fribourg, 13 décembre 1584. Bibl. Nat. 500 Colbᵗ *127* fºˢ 193, 292; f. fr. *15 907* fº 687; *au roi.* Fribourg, 23 décembre 1584. Bibl. Nat. 500 Colbᵗ *127* fº 294.

(7) *Fleury à Bellièvre.* Soleure, 3 novembre 1584. Bibl. Nat. f. fr. *15 907* fº 648.

8) *cf.* Boyve, Annales historiques de Neuchâtel et Valangin, t. III p. 273 sqq.

9) *cf.* notice Grangier de Lyverdis.

grisons dans la lutte fratricide où ceux-ci dépensaient leurs forces depuis plusieurs mois. La création projetée d'une «école évangélique» à Sondrio, en Valteline, provoqua de vives protestations de la part du gouverneur de Milan, du duc de Savoie et des cantons catholiques. Le gouvernement des III Ligues fut avisé que ses voisins s'opposeraient, au besoin par la force, à cette tentative d'implantation de l'hérésie dans la péninsule, et bientôt les bannières grisonnes s'échelonnèrent sur la frontière de la vallée de l'Adda, prêtes à résister à l'invasion milanaise souhaitée et préconisée par Borromée. En l'absence de Grangier de Lyverdis, ce fut à Clausse de Fleury qu'incomba la mission d'assister le truchement du roi en Rhétie, Jean Florin, dont l'influence sur les résolutions des deux partis était à peu près nulle. En mai 1584, la situation devint à ce point critique que l'ambassadeur français agita de se rendre lui-même à Coire, afin de tenir tête à un envoyé de Milan dont la présence y était signalée. A la réflexion, toutefois, il estima prudent de ne pas se découvrir à fond et se contenta de dépêcher sur les rives de la Plessur Balthazar de Cressier, auquel il fit adjoindre des députés suisses des deux confessions, eux-mêmes très divisés d'opinions et peu propres, dès lors, à jouer le rôle de médiateurs. Une détente, néanmoins, ne tarda pas à se produire en Valteline, où les Grisons ne donnèrent pas suite à leur projet d'établissement d'un «séminaire» protestant. Mais les troubles, un instant apaisés en Rhétie, y reprirent de plus belle au début de l'année suivante, et tinrent en une continuelle alarme Fleury et son collègue Grangier de Lyverdis, retiré auprès de lui à Soleure. [1]

Un événement imprévu, la mort de François, duc d'Anjou et d'Alençon, survenue le 10 juin 1584, avait causé en Suisse une émotion légitime. Advenant le décès du roi, quel allait être le sort des Confédérés créanciers de la Couronne? [2] Pour la première fois, en effet, la question de la succession au trône se posait nettement entre les Bourbons et les Guises. Aussi, en apprenant que Henri III avait reconnu, conditionnellement, il est vrai, Henri de Navarre comme son héritier, les Suisses catholiques, très peu portés vers le duc d'Anjou — du vivant de ce prince — «demonstrèrent ... avoir très grand regret» de sa disparition. [3] Ce fut vers cette époque que Fleury, chassé de Soleure, ainsi que sa famille, par la peste, et réfugié à Fribourg où il séjourna plusieurs mois, [4] découvrit les premiers indices d'une correspondance secrète entre Pfyffer et les autorités fribourgeoises, d'une part, et le duc de Guise,

---

1) *Fleury à Villeroy*, Bade, 28 janvier; Soleure, 26 février, 4 et 8 mai, 17 juin. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f°s 175, 182, 195, 201, 217; *au roi*, Soleure, 16 septembre, 3 novembre 1584, Fribourg, le .. mars 1585. Bibl. Nat. f. fr. *3376* f° 79; 500 Colb^t *427* f°s 193, 319. — *Examen d'une depeche de Fleury à la cour, par le conseil du roi*, 1585. Bibl. Nat. 500 Colb^t *427* f° 353. — Eidg. Absch. IV^2 820 *a*, 833 *d*, 839 *a*, 853 *d*, 855 *d*.

2) *Fleury à Villeroy*, Soleure, 7 juin 1584. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 209.

3) *Fleury à Villeroy*, Bade, 21 juin 1584. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 219.

4) *Fleury au roi*, Fribourg, 23 décembre 1584. Bibl. Nat. 500 Colb^t *427* f° 294.

de l'autre, qui recherchait de tous côtés des alliés pour combattre les prétentions du roi de Navarre à la Couronne de France. (1)

Aussi bien, dans l'intérieur du royaume, les événements s'étaient précipités depuis la mort du frère du roi. Le traité de Joinville du 31 décembre 1584, signé par Philippe II et le cardinal de Bourbon, — ce dernier agissant au nom de la Ligue, — fut suivi, au bout de deux mois, d'un soulèvement général des partisans des princes lorrains, soulèvement motivé par l'audience accordée, à la cour, aux députés des insurgés des Pays-Bas (février **1585**). Le 21 mars, Henri de Guise surprenait Châlons-sur-Marne, tandis que Lyon, Verdun et Toul tombaient, l'une après l'autre, aux mains des Ligueurs. Soutenu par les seuls catholiques royaux, Henri III, qui avait refusé les secours de son frère de Béarn, se trouvait «en l'air», et cela aussi bien dans ses propres Etats qu'en Suisse, où son parti s'effondrait entre ceux de Navarre et de Lorraine. (2) Tout le clergé, sans exception, était acquis, dans les cantons catholiques, à ce dernier parti. (3) Dès lors, s'il n'avait été soutenu à Berne par l'influence de l'avoyer de Mülinen, Fleury eût désespéré de l'avenir, (4) «estant la plus miserable condition du monde d'estre esclave d'ung tel homme que» le colonel Pfyffer. «Nos actions sont de toutes partz suspectes et ne peuvent estre au gré des ungs «ny des aultres,» écrivait-il. (5) Et, de fait, si les catholiques soupçonnaient Henri III d'entretenir des relations secrètes avec Henri de Navarre, les protestants n'étaient pas éloignés de croire que le fils aîné de l'Eglise approuvait les desseins de Charles-Emmanuel contre Genève. (6)

Telle se présentait la situation à l'intérieur des Ligues, lorsque le roi se résolut, en mars, de demander aux cantons une levée de six mille hommes pour la garde de sa personne. (7) Au lieu de faire adopter sans retard cette requête par une diète, Fleury estima devoir, avant toutes choses, sonder les intentions de Pfyffer et il lui dépêcha, à cet effet, Balthazar de Cressier pour lui offrir le commandement des deux régiments qu'il s'apprêtait à recruter. (8) Or la demande de levée était adressée à tous les alliés de Sa Majesté, aussi bien aux protestants qu'aux catholiques. N'était-il pas risqué, dès lors, de tenter de réunir dans le même service et sous les mêmes enseignes les hommes de Berne et ceux de ces «Waldstætten», crédules à ce point qu'ils se persuadaient d'être entrés dans «l'année de revolution en laquelle les protestans debvoient

(1) *Fleury à Villeroy*. Soleure, 17 juin 1584. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* fº 215: *au même*. Soleure, 8 décembre 1585. *Ibid.* fº 256. — *Pratiche segrete presso il duca di Guisa relative alla corona di Francia.* (*Instruzioni del Duca Carlo Emmanuele*; apud Bianchi. Le Materie politiche. p. 219.)

(2) *cf.* Les Idées confessionnelles de Henri de Navarre, à la veille de la paix de Nemours (juin 1585). (Extrait du Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français. t. XLI. p. 130 sqq.)

(3) *Fleury au roi*. Fribourg, 23 avril 1585. Bibl. Nat. 500 Colbᵗ *427* fº 325.

(4) *Fleury à Villeroy*. Fribourg, 28 mars 1585. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* fº 227.

(5) *Fleury à Villeroy*. Fribourg, 5 avril 1585. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* fº 229.

(6) *Fleury à Villeroy*. Fribourg, 5 avril 1585. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* fº 229.

(7) *Le roi* (c. s. Brulart) *aux cantons*. Paris, 8 mars 1585. St-Arch. Solothurn. or. parch.

(8) *Fleury à Villeroy*. Fribourg, 28 mars 1585. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* fº 227.

«estre exterminez et leur religion estaincte»?[1] Toujours est-il que «la hayne «irreconsiliable . . . enracynée et fomentée aux six cantons catholicques contre «les protestans» dicta la réponse faite par Pfyffer aux ouvertures de l'ambassadeur.[2] Non seulement. le «roi des Suisses» se «demontra fort froid»[3] et refusa la charge de colonel des deux régiments royaux,[4] mais, encore que la levée proposée l'année précédente eût été accordée et que les capitaines des enseignes eussent été choisis, il exigea que la requête de Sa Majesté fît l'objet de nouvelles démarches et, appuyé par l'ambassadeur d'Espagne, il se prépara tout aussitôt à les contrecarrer.[5]

Au lieu de l'adhésion sollicitée et toujours espérée de Pfyffer, Balthazar de Cressier n'avait rapporté de son voyage dans la Suisse primitive qu'une sommation de paiement adressée à l'ambassade par les créanciers de la Couronne.[6] Dans cette conjoncture, Fleury hésitait à affronter le refus que lui faisaient pressentir ses partisans découragés. En réalité, ce fut cette indécision, à tout prendre assez excusable, qui faillit compromettre le résultat des démarches de l'ambassadeur.[7] Quand celui-ci se détermina enfin, le 16 avril, à présenter officiellement sa proposition devant la diète de Lucerne, il constata que les cantons catholiques n'étaient point d'un avis unanime sur la question.[8] Mais, dans une seconde diète, tenue dix jours plus tard, la majorité, entraînée par Pfyffer, inclinait déjà visiblement vers la Ligue. Sous le prétexte, en effet, de vouloir défendre le roi contre des ministres qui le servaient mal, elle se résolut de surseoir à toute décision et de dépêcher, tant à la cour qu'au camp des princes lorrains, une ambassade de médiation qui se mit en route pour Paris le 14 mai.[9]

Cependant Fleury avait convoqué à Soleure, le 1er mai, les députés de tous les cantons de l'alliance. La lutte y fut chaude, mais se termina, néanmoins, à l'avantage de l'ambassadeur, aux propositions duquel se rallia la très grande majorité des Etats helvétiques. Seuls, Lucerne et Uri se déclarèrent en faveur de la Ligue et interdirent, sur leurs terres, les enrôlements pour le service de Sa Majesté.[10] En revanche, les cinq autres cantons catholiques acquiescèrent à la levée royale.[11] Mais la défaite de Pfyffer devait être de courte

(1) *Fleury à Villeroy.* Fribourg, 12 avril 1585. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* fº 236.

(2) *Fleury au roi.* Fribourg, 10 avril 1585. Bibl. Nat. 500 Colbt *127* fº 323.

(3) *Fleury au roi.* Fribourg, 10 avril 1585.

(4) *Fleury à Villeroy.* Fribourg, 5 avril 1585. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* fº 229.

(5) *Fleury au roi.* Fribourg, 22 mars 1585. Bibl. Nat. 500 Colbt *127* fº 315; *à Villeroy.* Fribourg, 10 avril 1585. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* fº 231.

(6) *Fleury à Villeroy.* Fribourg, 5 avril 1585. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* fº 229.

(7) *Fleury à Villeroy.* Fribourg, 10 avril 1585. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* fº 231. — *Instructions de Fleury à Praillon, envoyé à la cour.* Avril 1585. Bibl. Nat. 500 Colbt *127* fº 341.

(8) Eidg. Absch. IV² 861 c.

(9) Eidg. Absch. IV² 863 *a.* — *Fleury au roi.* Fribourg, 23 avril 1585. Bibl. Nat. 500 Colbt *127* fº 325. — *Praillon à [Bellièvre].* Fribourg, 27 avril 1585. *Ibid.* fº 327.

(10) *Raisons du refus de la levée royale par Lucerne et Uri.* Bibl. Nat. f. fr. 3363 fº 37.

(11) *Lettre de ceux de Lucerne à leurs alliez de Fribourg pour les persuader de ne se separer point d'eulx . . touchant une levee demandee pour la France.* 13 mai 1585. Bibl. Nat. f. fr. *15 912* fº 177. — Eidg. Absch. IV² 864 *a.*

durée. Huit jours plus tard, ressaisissant son influence sur l'ensemble des cantons primitifs, il les adjurait de ne rien précipiter et de se recueillir plutôt en attendant la marche des événements. (1)

La diète de Soleure du 1er mai marque la rupture définitive entre la cour et le «roi des Suisses». Celui-ci, considérant comme un échec personnel la réponse favorable obtenue par Fleury de la majorité des Confédérés, passa dès lors ouvertement dans le camp de la Ligue et mit tout en œuvre pour contrecarrer les plans de l'ambassadeur. Non content de combattre la levée royale, il se fit, «chose non jamais veue et ouye», le promoteur de celle qu'un envoyé du duc de Mayenne, le Sr de la Motte, (2) demanda aux cantons catholiques, de la part des princes lorrains, vers la fin d'avril. «Jour et nuict», escorté des agents de Savoie et d'Espagne, «il couroit les cantons . . . anymant les ungs, intimidant les aultres», recommandant partout «la Ligue Saincte» et prétendant travailler dans l'intérêt du roi Très-Chrétien. (3) Pfyffer ne put, toutefois, empêcher que deux régiments composés de troupes de tous les Etats de l'ancienne confession, à l'exception de Lucerne et d'Uri, et de quatre enseignes de Suisses protestants, ne se missent en route, dans la première semaine de mai, pour rejoindre l'armée royale. (4) Tandis, en effet, qu'une compagnie «adventurière» de Fribourg gagnait, par Bâle et Strasbourg, la Lorraine, afin de tenir garnison dans Metz, demeurée en l'obéissance de Sa Majesté, (5) les six mille hommes de la levée de Fleury, commandés par les colonels Reding de Schwytz et Lanthen-Heydt de Fribourg, marchaient droit sur Lyon, par Genève et la Savoie, évitant ainsi les terres de Lucerne, où ils eussent été infailliblement arrêtés, et la Franche-Comté dont le traité de Joinville leur fermait l'accès. (6)

Jusqu'au dernier moment, le Sr de Fleury avait presque désespéré du succès final, (7) car, à peine entrés en France, les deux colonels s'étaient trouvés en butte à des tentatives d'embauchage de la part des princes lorrains. (8) Restait, il est vrai, à contrecarrer la levée ligueuse que le truchement Wallier combattait à Lucerne. (9) Mais déjà Pfyffer, vaincu d'un côté, avait partie gagnée de l'autre. Ni les adjurations répétées de Henri III, ni les instantes prières de son ambassadeur ne réussirent à détourner le «roi des Suisses» de la voie dans laquelle il s'engageait avec une farouche énergie. (10) Fleury tenta bien,

(1) E i d g. A b s c h. IV 2 865 *a*.

(2) *cf.* cette notice.

(3) *Fleury au roi.* Soleure, 12 et 16 mai 1585. B i b l. N a t. 500 Colbt *427* fos 333, 337.

(4) *Fleury au roi.* Soleure, 16 mai; Fribourg, 21 mai 1585. B i b l. N a t 500 Colbt *427* fos 337, 339.

(5) *Fleury au roi.* Fribourg, 28 mai 1585. B i b l. N a t. 500 Colbt *427* fo 345.

(6) *Fleury au roi.* Fribourg, 21 mai 1585. B i b l. N a t. 500 Colbt *427* fo 339. — *Jean de Lanthen-Heydt à Fribourg.* Anse, 30 mai 1585; *à Guise.* Lyon, 7 juin 1585. A r c h. F r i b o u r g. — T i l l i e r. op. cit. III 161. — S e g e s s e r. L. Pfyffer. III 46. — D a v i l a. op. cit II 158.

(7) *Fleury au roi.* Soleure, 16 mai 1585. — S e g e s s e r. Ludwig Pfyffer. III 46.

(8) S e g e s s e r. op. cit. III 80.

(9) *Fleury au roi.* Fribourg, 21 mai 1585. B i b l. N a t. 500 Colbt *427* fo 339.

(10) *Fleury aux avoyers Heydt et Avril.* Soleure, 10 mai 1585. A r c h. F r i b o u r g. or. — *Le roi* c. s. Brulart *aux cantons en particulier.* Paris, 12 mai 1585. St - A r c h. L u z e r n. F r i b o u r g. G l a r u s. S o l o t h u r n. or. perg.

à la diète de Soleure du 12 juin, un dernier effort, en vue de faire échec aux négociations du Sr de la Motte. Il y fut appuyé par les députés de huit cantons sur treize. Ceux des «Waldstætten», en revanche, demeurèrent inébranlables, tout en refusant de se prononcer ce jour-là.(1) Mais, le lendemain 13 juin, réunis en une diète à Lucerne, ils signaient avec le représentant des Guises une capitulation militaire par laquelle ils accordaient à la Ligue, «dans l'intérêt même de la Couronne,» une levée de huit mille hommes.(2)

Jamais encore, depuis la paix perpétuelle intervenue entre les Suisses et François Ier, un corps de troupes de cette nation n'était entré, avec l'aveu de ses supérieurs, au service de princes français ennemis de la Couronne. En 1562, comme en 1576, les enseignes bernoises qui marchèrent au secours de Condé, l'avaient fait à leurs risques et périls et contrairement aux ordonnances rendues par les Conseils. Aussi la résolution prise par la diète de Lucerne du 13 juin souleva-t-elle une vive émotion en Helvétie, surtout parmi les cantons dont les contingents venaient de rejoindre à Lyon l'armée royale.(3) A la vérité, Schwytz, Unterwalden et Zoug avaient fourni des troupes aux deux partis, celui du roi et celui de la Ligue. Dès lors, n'était-il pas fort improbable que les Confédérés des deux camps en vinssent aux mains, au cas où le hasard de la guerre les eût mis en présence sur un champ de bataille? Néanmoins, l'infraction au traité d'alliance récemment renouvelé était manifeste. Aussi bien provoqua-t-elle de la part de l'ambassade les plus sérieuses récriminations.(4) Mais Pfyffer, résolu à passer outre, n'en tint aucun compte, non plus que des remontrances des députés des cantons catholiques à Paris, remontrances que ses partisans et lui qualifiaient dédaigneusement de «baguenauldries».(5) Le 24 juin, en effet, vingt-cinq enseignes des «Waldstætten», en deux régiments, sous les colonels Pfyffer et Tanner, s'ébranlaient à leur tour pour joindre l'armée de Mayenne.(6) Mais, de même que la levée royale avait dû, pour éviter les terres de Lucerne et la Franche-Comté, prendre sa route vers Genève et Lyon, de même les troupes du «roi des Suisses», auxquelles l'accès du territoire bernois était interdit,(7) furent contraintes, pour gagner Saint-Jean-de-Losne — qu'elles n'atteignirent, d'ailleurs, qu'à la fin de juillet, — d'emprunter la voie du Gothard, du Milanais, du Piémont et de la Savoie.(8)

(1) Eidg. Absch. IV² 873 *a*.

(2) *Capitulation signée à Lucerne le 13 juin 1585 entre Messrs des cinq cantons catholiques et le député de la Ligue.* Bibl. Nat. Coll. Brienne *110* fº 305. — *Instructions remises aux capitaines de la dite levée*, même date. *Ibid.* fº 309. — Eidg. Absch. IV² 871 *a*.

(3) Eidg. Absch. IV² 870 *a*.

(4) *Rapport fait au Sr de Fleury par Jacques Vigier, de son voyage à Lucerne* Soleure, 22 juin 1585. Bibl. Nat. f. fr. *16 942* fº 189. — *Fleury au roi* Fribourg, 23 juin 1585. Bibl. Nat 500 Colbt *427* fº 550 Eidg. Absch. IV² 876 *a*.

(5) *Lettre des députés suisses catholiques à leurs supérieurs* Paris, 7 juin 1585. Bibl. Nat. f. fr. *16 942* fº 482. — *Fleury au roi*, 26 juin.

(6) *Fleury au roi*. Fribourg, 26 juin 1585. Bibl. Nat. 500 Colbt *427* fº 352.

(7) Segesser Ludwig Pfyffer. III 56

(8) *Fleury au roi* Fribourg, 26 juin 1585. Bibl. Nat 500 Colbt *427* fº 352.

Et c'est ainsi que, après avoir appris à leur passage à Chambéry, la conclusion de la paix de Nemours, elles arrivèrent au lieu de leur première montre pour y recevoir l'avis de leur licenciement. (1)

Sur ces entrefaites, l'ambassade extraordinaire dépêchée en France par les cantons catholiques avait regagné ses foyers. Partis de Fribourg, le 14 mai, les députés suisses étaient arrivés à Paris le 30 du même mois et y avaient été retenus sous divers prétextes. (2) Le roi, en effet, désirait les garder le plus longtemps possible auprès de sa personne, afin, tout d'abord, d'ajourner leur entrevue avec les chefs de la Ligue, puis, aussi et surtout, dans l'espoir que leur présence à sa cour engagerait Pfyffer à surseoir au départ des troupes accordées par les cantons primitifs aux princes lorrains. (3) Ce calcul ayant échoué, ainsi qu'on l'a vu plus haut, Henri III ne s'opposa pas davantage à accorder aux députés des Confédérés l'audience de congé qu'ils sollicitaient depuis trois semaines. Avant de quitter Paris, ceux-ci y avaient reçu des lettres apologétiques, tant de la part du roi de Navarre, que de celle des Guises. (4) A Nemours, où ils saluèrent, le 4 juillet, la reine-mère et les princes ligués, ils purent se convaincre que l'entente était à la veille de se faire entre les deux parties: mais ils n'attendirent point la conclusion de la paix, dont les articles leur furent communiqués au cours de leur voyage de retour vers le Jura. (5)

Le 29 juillet, lorsque les envoyés des cantons présentèrent à leurs supérieurs, réunis en diète à Lucerne, la relation détaillée de leur mission, la levée guisarde arrivait à Saint-Jean-de-Losne. La protestation dont le roi les avait chargés à leur départ, était donc sans objet, puisque, dans l'intervalle, la paix s'était faite et qu'elle entraînait le licenciement des troupes de la Ligue. (6) Appuyés par Fleury, ils tinrent cependant à s'acquitter de leur commission. Cette démarche — de pure forme — permit du moins à l'ambassadeur de constater un nouveau désaccord parmi les «Waldstætten», car, tandis que Lucerne et Uri se refusaient à rappeler Pfyffer, Schwytz, Unterwalden et Zoug prenaient une décision contraire, tout en ordonnant à Reding de demeurer avec ses enseignes au service de Sa Majesté. (7)

1. *Pfyffer au duc de Nevers.* Chambéry, 16 juillet. Bibl. Nat. f. fr. *3216* f° 97. Saint-Jean-de-Losne, 7 août 1585. f. fr. *3361* f° 103. — *cf.* Les Idées confessionnelles de Henri de Navarre, loc. cit.

(2) Eidg. Absch. IV² 865—869. — *Instruction des cantons catholiques a leurs deputes allant trouver le roi a l'occasion des troubles du royaume de France.* 1585. Bibl. Nat. f. fr. *3340* f° 68.

(3) *Le roi* (c. s. Brulart) *aux cantons catholiques.* Paris, 8 juin et 1er juillet 1585. St-Arch. Luzern. or. parch — *La reine-mère* (c. s. Pinart) *aux mêmes.* Nemours, 4 juillet 1585. St-Arch. Luzern. or. parch.

(4) Eidg. Absch. IV² 866—869.

(5) *cf.* Les Idées confessionnelles de Henri de Navarre, etc. Bulletin de la Société du Protestantisme français, année 1892 (p. 138.)

(6) *Mémoire baillé aux ambassadeurs des Suisses s'en retournant vers leurs Srs superieurs.* Juillet 1585. Bibl. Nat. f. fr. *17 990* f° 80.

(7) Eidg. Absch. IV² 882 *a, c.* — *Fleury au roi.* Fribourg, 10 avril 1585. Bibl. Nat. 500 Colbt *427* f° 323. — *Les cantons catholiques à Bellièvre.* Lucerne, 30 juillet 1585. Bibl. Nat. f. fr. *15 908* f° 51.

Le traité de paix de Nemours, qui faisait de Henri III le prisonnier de la Ligue, avait été arraché à la faiblesse de ce prince par les conseils de sa mère. La marche rapide de la levée royale commençait, en effet, à inquiéter les ligueurs, lesquels venaient de jeter le gros de leur armée entre la cour et les arrivants. Mais les Suisses dissidents n'étaient pas près d'entrer en France et, dès lors, l'avantage se maintenait du côté du roi. Contre toute attente, ce fut ce dernier qui capitula, puisque, aussi bien, s'il refusa de se prononcer pour l'exclusion du roi de Navarre comme héritier de la Couronne, du moins fut-il contraint d'accorder aux ducs de Guise et de Mayenne des commandements importants, dans l'éventualité presque certaine d'une guerre avec les huguenots. A cette humiliation s'en ajouta bientôt une autre. Encore que la levée de Pfyffer eût été accordée à ses ennemis, Henri III dut l'« avouer », comme s'il l'avait demandée lui-même, en payer la solde et s'engager à maintenir sur l'état de ses pensionnaires aux Ligues le vieux *condottiere* et ses principaux officiers. (1) Il convient, il est vrai, de rappeler que le roi n'avait pas agi autrement, en 1576, à l'égard des reîtres de Jean-Casimir et des deux régiments bernois de la capitulation de Noirmont. En revanche, il fit stipuler, dans le traité de paix, le licenciement immédiat de la levée ligueuse, de manière à ne retenir à son service que les troupes de Reding et de Heydt, et confia à deux commissaires des guerres la mission d'accompagner Mayenne à Saint-Jean-de-Losne pour présider à cette opération (milieu d'août). (2)

La paix de Nemours fut suivie, à quelques jours d'intervalle, de la révocation de tous les édits précédemment accordés aux réformés. En vain les cantons évangéliques intercédèrent-ils auprès du roi en faveur de leurs ressortissants établis en France. (3) Il leur fut répondu que la mesure étant d'ordre intérieur ne comportait aucune exception, les souverains ayant le droit de ne « souffrir en leurs royaumes et estatz aultre exercice de religion que de celle « dont ilz font profession ». (4) Bientôt même, Henri III, décidé à ne conserver à sa solde que des troupes catholiques, fit escorter jusqu'à la frontière les quatre enseignes de Berne et de Bâle, incorporées, quelques mois auparavant, dans le régiment de Heydt. (5)

Plus que jamais, au lendemain de la paix du 7 juillet, les deux « factions » rivales en Suisse « tenoient que leur grandeur ou ruyne deppend[oit]

(1) *Fleury au roi.* Fribourg, 10 avril 1585. Bibl. Nat. 500 Colbᵗ 427 fº 323.

(2) *Instruction donnée au Sʳ du Vau pour le licenciement des Suisses acheminez soubz les collonnelz Phiffer et Tanner, en juillet 1585.* Aff. Etr. Suisse. IV suppᵗ p. 150. — *Lettres du roy et de Mʳ Brulart aux Sʳˢ du Vau et Sandras sur le licenciement des Suisses.* Paris, 13 août 1585. *Ibid.* p. 153 — *Accord fait avec les colonels Phiffer et Tanner.* Saint-Jean-de-Losne, 19 août 1585. *Ibid.* fº 160 vº.

(3) *Les cantons protestants au roi.* Zurich, 4 novembre 1585. Bibl. Nat. 500 Colbᵗ 427 fº 362. — *Bâle au même.* 7 décembre 1585. *Ibid* fº 380.

(4) *Le roi à Clausse de Fleury.* Paris, 24 juillet 1585. Bibl. Nat. f. fr. *17 990* fº 82. — *Le roi aux cantons protestants.* Paris, 21 décembre 1585. *Ibid.* fº 93 vº

(5) *Le roi* (c. s Brulart) *aux cantons de Berne et de Bâle.* Paris, 12 août 1585. St-Arch. Bern. or. Bibl. Nat. f. fr. *17 990* fº 84 vº; *à Zurich et à Berne.* Paris, 30 août 1585. St-Arch. Zürich und Bern. or. perg.

du succez de ce qu'exploiter[oit] la Ligue Saincte».[1] Si donc les cantons évangéliques ne dénoncèrent pas, ainsi qu'il en fut question, leur alliance avec la Couronne, c'est que, d'une part, ils savaient que le traité imposé au roi n'avait pas éteint les rancunes de celui-ci contre les Guises, et que, de l'autre, il n'était pas certain que l'héritier du trône persistât dans sa foi huguenote.[2] Ils ne tardèrent pas à être rassurés quant à ce dernier point. La *déclaration du 10 août*, signée du roi de Navarre, de Condé et de Montmorency, fut le prélude de la huitième guerre civile, dite des *Trois Henris*. Toutes les sympathies de Berne et des cantons de son parti allaient à la cause de leurs coreligionnaires. En manifestant ouvertement ces sympathies, ils estimaient, eux aussi, servir la royauté. Henri de Navarre qui, dès le 12 juillet, avait fait appel au concours de tous les Etats protestants, reçut en audience, à Montauban, des députés des cantons évangéliques. D'autre part, ceux-ci, dont les relations avec Jean-Casimir étaient devenues plus étroites,[3] dépêchèrent — malgré les protestations de Fleury[4] — leurs représentants aux conférences qui réunirent à Magdebourg, le 9 septembre, les envoyés du roi de Navarre, de la reine d'Angleterre, de la régence d'Ecosse, de Condé, de l'Electeur-Palatin et de plusieurs autres princes allemands.[5] En outre, des émissaires de la cause huguenote parcouraient les cantons de la nouvelle confession, les excitant à grouper autour d'eux leurs alliés des Ligues Grises, de Glaris et d'Appenzell, parmi lesquels les catholiques se trouvaient en minorité.[6]

L'attitude des «Waldstætten», il convient de le reconnaitre, justifiait, dans une certaine mesure, l'activité déployée par les cantons évangéliques pour s'assurer des appuis sérieux à l'étranger. Pfyffer était rentré de Saint-Jean-de-Losne à Lucerne, vers le milieu de septembre, «chargé d'or et de despouille de ce paouvre royaulme»,[7] mais «oultré de depit»[8] de n'avoir pu «acquerir de l'honneur et de la reputation aux despens du roy»[9] et bien résolu, semblait-il, de chercher tous «les moyens de gecter le chat aux jambes» de Fleury, qu'il rendait responsable de l'échec de son expédition.[10] Devenu l'adversaire le plus ardent de la Couronne, au service de laquelle combattaient cependant plusieurs enseignes des cantons primitifs, le «roi des Suisses»,

(1) *Fleury à Villeroy.* Fribourg, 10 avril 1585. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 231.

(2) *Lettre écrite de Nemours, le 7 juillet 1585, au duc de Nevers.* Bibl. Nat. f. fr. *3216* f° 97. — *Fleury à Villeroy.* Soleure, 29 septembre 1585. f. fr. *16 026* f° 218.

(3) *B. J. de Bonstetten à Fleury.* Stroetbourg, 30 janvier—9 février 1585. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 223.

(4) Tillier, op. cit. III 463. — *Fleury au roi.* Soleure, 16 novembre 1585. Bibl. Nat. 500 Colb *127* f° 366.

(5) *cf.* Segesser, Ludwig Pfyffer, III 27.

(6) Eidg. Absch. IV² 886 *a.* — *Fleury à Villeroy.* Soleure, 29 septembre 1585. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 248.

(7) *Fleury à Villeroy.* Soleure, 20 août 1585. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 240.

(8) *Fleury à Villeroy.* Soleure, 14 septembre 1585. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 241.

(9) *Le roi à Fleury.* Paris, 24 juillet 1585. Bibl. Nat. f. fr. *17 990* f° 82 v°.

(10) *Fleury à Villeroy.* Soleure, 14 septembre 1585. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 241.

sans même consulter l'ambassadeur, provoqua, de la part de Lucerne et d'Uri, l'envoi en France d'une députation menaçante, aux fins de réclamer le payement immédiat des pensions arriérées.(1) Sur ses conseils, les « Waldstætten » fortifièrent leurs passages contre Berne et Zurich(2). De plus, ils s'apprêtèrent à soutenir, à la fois, l'évêque de Bâle dans son différend avec le canton de ce nom, et la ville de Fribourg qui se croyait, à tort, menacée par Berne, grâce à un malentendu qu'eux-mêmes contribuaient à entretenir.(3) Sur toutes leurs frontières, en somme, les Suisses catholiques cherchaient à « allumer davantage le feu », et, comme les « estincelles y estoient ... et la matière fort seiche », Fleury s'attendait, d'un instant à l'autre, à voir les troubles de France se propager à l'Helvétie.(4)

La rupture redoutée par les rares partisans du roi Très-Chrétien dans la Suisse primitive ne se produisit pas. Mais l'alliance française, de moins en moins goûtée, allait y subir une très rude atteinte. Ce qui jusqu'alors, en effet, avait empêché les montagnards des petits cantons de répondre aux ouvertures fort séduisantes qui leur venaient de Milan, c'était la crainte de compromettre le recouvrement de leurs créances à l'égard du Louvre. Du jour où ils eurent l'espoir fondé que les dites créances ne seraient pas reniées par la Ligue, ils hésitèrent moins à s'engager dans la voie où les conviait Pfyffer, quelques efforts que tentât Fleury pour les en dissuader, « n'estant quasi possible de « faire discerner le vray d'avec le faulx à ung peuple transporté de passion « et de hayne ».(5) Dès son retour à Lucerne, le colonel s'aboucha avec les ambassadeurs de Savoie et d'Espagne, en vue d'avancer « la praticque » du représentant de cette dernière puissance.(6) Aussi bien, le terrain était merveilleusement préparé à cet effet, tant à Lucerne qu'à Schwytz, à Sarnen qu'à Altorf, « estant chose certaine que, ès pays estrangers ... tous ceux qui « ont favorisé ceste belle Ligue Saincte sembl[oient] estre du tout espaignolz « et ennemys mortelz non seullement du roy ... mais de la France ».(7)

Au surplus, ce n'était pas uniquement dans la Suisse primitive que les intrigues espagnoles recommençaient à se faire jour; on signalait leur déchaînement dans tout le massif alpestre, de la rive orientale du Léman au Stelvio. Dans la haute vallée du Rhin, il est vrai, les agents milanais, fort opposés à l'installation d'un séminaire protestant en Valteline, s'étaient aliéné la très grande majorité des trois Ligues, à la disposition desquelles Berne tenait prêt un secours de cinq mille hommes, dont elles purent se passer, d'ailleurs.(8) Dans

(1) E i d g. A b s c h. IV² 889 *d*, 895 *c*.
(2) E i d g. A b s c h. IV² 884 *a*.
(3) *Fleury au roi et à Villeroy* Fribourg, 10 avril 1585. B i b l. N a t. 500 Colb^t *427* f° 328. B i b l. N a t. f. fr. *16 026* f° 233. — E i d g. A b s c h. IV² 870 *a*.
(4) *Fleury à Villeroy*. Fribourg, 10 avril 1585. B i b l. N a t. f. fr. *16 026* f° 231.
(5) *Fleury à Villeroy*. Soleure, 20 août 1585. B i b l. N a t. f. fr. *16 026* f° 240.
(6) *Fleury à Villeroy*. Soleure, 5 novembre 1585. B i b l. N a t. f. fr. *16 026* f° 250.
(7) *Fleury à Villeroy*. Soleure, 5 novembre 1585. — E i d g. A b s c h. IV² 884 *a*.
(8) T i l l i e r. op. cit. III 461.

la vallée du Rhône, en revanche, on considérait déjà l'alliance avec Milan comme faite, lorsque Fleury dépêcha fort à propos à Sion un de ses truchements, lequel réussit à y assurer le triomphe du parti français.(1) Or l'échec diplomatique infligé à l'Espagne dans le Valais n'intéressait pas seulement la France. Pour peu, en effet, que le roi Catholique eût obtenu ses fins, toute la rive septentrionale du Léman se trouvait menacée par Charles-Emmanuel. Une fois maître du passage du Grand-Saint-Bernard, le gendre de Philippe II n'eût pas hésité à s'en servir «comme d'une eschelle pour parvenir à l'entreprise de Genève», (2) et cela surtout au lendemain de la paix de Nemours qui avait réveillé les anxiétés des Genevois, non moins que celles de leurs protecteurs de la Suisse évangélique. (3)

Au moment où — en novembre — Pfyffer se croyait certain d'amener les cantons primitifs à ratifier les «articles» que leur proposait le gouvernement de Milan, un coup de surprise, machiné par Fleury, se produisit, qui remit tout en question et «accrocha ... pour un temps ... la dicte alliance» milanaise. Grâce à quelques menues pensions, en effet, l'ambassadeur s'était assuré, à Altorf, l'appui d'un capitaine au service de France, Gédéon Stricker. Cet «homme de courage et remuant» retourna si bien les esprits dans la *landsgemeinde* d'Uri que celle-ci, à la majorité des deux tiers des voix, décida subitement que défense serait faite, «sur peyne de la vie, du bien et de l'honneur, de plus parler de la dicte alliance ny d'aultre quelconque». (4) C'était une atteinte directe portée à l'influence de Pfyffer. Ce dernier en conserva contre Fleury une rancune d'autant plus violente qu'il lui attribuait aussi la première idée de l'ambassade que, vers le même temps, les cantons évangéliques dépêchèrent à leurs confédérés catholiques, afin de les divertir de l'alliance d'Espagne (5) et de leur proposer le renouvellement de leurs anciennes combourgeoisies. (6)

Bon gré, mal gré, en décembre, l'ambassadeur et le «roi des Suisses» se virent contraints de surseoir, d'un commun accord, à la poursuite de leurs griefs réciproques. Les succès remportés par Lesdiguières en Dauphiné devenaient inquiétants pour la cause catholique dans cette province. Une levée de six enseignes demandée par Henri III aux Confédérés, ses coreligionnaires, lui fut accordée sans difficulté et prit tout aussitôt la route de Lyon, sous le

(1) *Fleury au roi et à Brulart.* Fribourg, 21 janvier 1585. Bibl. Nat. 500 Colbt *427* fos 304, 306. — *Le Pays de Valais à Fleury.* Sion, 7 novembre 1585. *Ibid.* fo 366.

(2) *Fleury au roi.* Fribourg, 21 janvier 1585. Bibl. Nat. 500 Colbt *427* fo 304.

(3) *Fleury au roi.* Fribourg, 28 mars 1585. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* fo 225. — *Fleury à Villeroy.* Soleure, 20 août 1585. *Ibid.* fo 240. — *Instruzioni di Carlo-Emanuele per sollecitare i soccorsi promessi dal Papa per l'impresa di Ginevra.* (1585.) (apud Bianchi. Le Materie politiche, ecc. p. 273.)

(4) *Fleury à Villeroy* Soleure, 24 novembre et 3 décembre 1585. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* fos 252, 254.

(5) *Fleury au roi.* Soleure, 16 novembre 1585. Bibl. Nat. 500 Colbt *427* fo 366.

(6) *Fleury au roi.* Soleure, 8 décembre 1585. Bibl. Nat. 500 Colbt *427* fo 382. — *Instructions et charges données aux ambassadeurs des quatre villes évangéliques envoyés à Lucerne, Uri, Schwytz, Unterwald et Zoug.* 1585. Bibl. Nat. Coll. Du Puy *399* fo 54. — Eidg. Absch IV² 895 (18–29 novembre).

commandement du colonel Gallati. (1) Mais le péril intérieur était peu de chose, en comparaison de celui qui menaçait le royaume du côté de l'Alsace et de la Franche-Comté, passages toujours ouverts aux reîtres de Jean-Casimir et d'autres princes allemands. Aussi Sa Majesté se résolut-elle à requérir les Suisses d'une seconde levée de huit à neuf mille hommes, quitte à ne l'effectuer point, une fois qu'elle l'aurait obtenue. A cette fin, il était de toute nécessité de se concilier la faveur de Pfyffer. Balthazar de Cressier, dépêché à Lucerne, le 10 décembre, pour y sonder les dispositions de la diète catholique, trouva celle-ci très portée à accorder des troupes à Henri III, fût-ce même vingt mille hommes, dès l'instant qu'il s'agissait de les faire marcher contre des protestants et, par contre-coup, d'affaiblir la puissance des quatre cités évangéliques. (2)

Au total, le résultat de la diète convoquée par Fleury à Soleure, le 13 janvier **1586**, répondit aux prévisions et aux espérances qu'avait fait naître le recès de la «journée» de Lucerne du mois précédent. (3) Les VII cantons catholiques et Appenzell accordèrent la levée sans conditions. (4) En revanche, les trois cantons protestants alliés de la Couronne ne consentirent pas, ainsi que les y autorisait d'ailleurs une lettre réversale, à fournir des troupes destinées à combattre leurs coreligionnaires français et allemands. (5) A la vérité, Sa Majesté n'avait guère compté sur leur adhésion. Mais, d'autre part, n'était-il pas à craindre que Berne n'envoyât au service des ennemis de la royauté française les enseignes qu'elle refusait à celle-ci? Le bruit en courait avec persistance, et Balthazar de Cressier s'en était fait l'écho à la diète de Lucerne du 10 décembre. (6) Fleury se rendit à Berne, au commencement de janvier, et en revint assez inquiet. (7) Les agents du roi de Navarre, ***Clervans*** et ***La Noue***, cherchaient à y enrôler des soldats, grâce à l'approbation tacite de l'un des avoyers, Jean de Watteville, «homme très pernicieux» et rival de Mülinen. (8) En outre, des négociations secrètes se poursuivaient, tant avec la cour de Heidelberg qu'avec les huguenots français réfugiés sur la frontière ou dans le Montbéliard. (9) Afin d'agir plus efficacement sur les résolutions des Bernois, l'ambassadeur fit appel à l'intervention gracieuse des autorités de Zurich, de Bâle et de Schaffhouse. Il n'eut, d'ailleurs, qu'à s'en féliciter. Balthazar de Cressier obtint, en

(1) *Fleury à Villeroy*. Soleure, 24 novembre et 3 décembre 1585. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* fos 252, 254; *à Brulart*. Soleure, 15 décembre 1585. Bibl. Nat. 500 Colbt *427* fo 384. — Segesser. Ludw. Pfyffer. III 96.

(2) *Fleury au roi*. Soleure, 8 et 15 décembre 1585; *à Villeroy*. Soleure, 19 janvier 1586. Bibl. Nat. 500 Colbt *427* fos 382, 386. f. fr. *16 026* fo 262; *à Villeroy*. Soleure, 1er avril 1586. f. fr. *16 026* fo 297. Eidg. Absch. IV² 902 *a, e*.

(3) *Le roi* (c. s. Brulart) *aux cantons*. Paris, 30 décembre 1585. St-Arch Solothurn. or. perg

(4) *Fleury à Villeroy*. Soleure, 19 et 26 janvier 1586. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* fo 262 500 Colbt *427* fo 407. — Eidg. Absch. IV² 903 *a*.

(5) *Fleury à Berne*. Soleure, 31 décembre 1585. St-Arch. Bern. Frankr. Buch III 76.

(6) Tillier. op. cit. III 163.

(7) *Fleury au roi*. Soleure, 5 janvier 1586. Bibl. Nat. 500 Colbt *427* fo 399.

(8) *Fleury à Villeroy*. Soleure, 3 et 8 décembre 1585. Bibl. Nat. f. fr *16 026* fos 254, 256

(9) *Fleury au roi et à Brulart*. Soleure, 5 janvier 1586. Bibl. Nat. 500 Colbt *427* fos 399, 401 *Journal du voyage de Bonstetten à Heidelberg*. Soleure, 19 janvier 1586 Bibl. Nat. f. fr *16 026* fo 264.

effet, de la part des cantons évangéliques, à la conférence d'Aarau, le 7 février, une déclaration très nette de neutralité que Berne n'hésita pas à signer. (1)

Les Etats protestants de l'Helvétie avaient un motif puissant pour adopter une attitude réservée dans le conflit qui se dessinait à l'horizon. Ils se trouvaient, au total, — Berne surtout — fort isolés. Aussi bien ce n'était pas chez les seuls princes allemands, leurs coreligionnaires, que les armements se poursuivaient avec vigueur. A Milan, en Piémont, en Franche-Comté, (2) dans la Suisse primitive, les préparatifs belliqueux augmentaient de jour en jour, et la royauté française, entraînée dans l'orbite de la politique ultra-catholique de l'Escurial, rompait avec toutes ses traditions et inclinait, malgré l'avis de Fleury, (3) à abandonner la cité du Léman aux convoitises du duc de Savoie. (4) On en était arrivé, au Louvre, à regretter d'avoir conclu le traité de Soleure et à refuser à François de la Noue, chef de guerre déjà désigné de l'armée bernoise, (5) l'autorisation de présider à la réfection des fortifications de Genève, de peur que cette concession faite aux protestants ne mécontentât Charles-Emmanuel. (6) Pour comble de disgrâce, les hostilités qui se déroulaient en Dauphiné privaient les Genevois des secours qu'ils étaient habitués à tirer de cette province. (7) Aussi, à bout de ressources, firent-ils entendre, vers la fin d'août, un cri de détresse, auquel Berne et Zurich répondirent, en septembre, par l'envoi de trois enseignes, tandis que la France et Soleure, à la grande satisfaction des «Waldstætten», (8) ne jugeaient pas opportun de prêter l'oreille aux doléances de leurs protégés. (9)

Tout était préférable pour la cité de Calvin à la situation terrible que lui créait le blocus savoyard et les perpétuelles entreprises du duc sur son territoire. Dès lors, ses magistrats attendaient avec impatience l'entrée des reîtres en Champagne ou en Bourgogne, et Théodore de Bèze s'était même rendu à Montbéliard afin d'y conforter les réfugiés huguenots et de les pousser à prendre les armes. (10) Autre, en revanche, était l'opinion dominante parmi les cantons évangéliques. Forts de la déclaration de neutralité qui leur avait été arrachée à la conférence d'Aarau du 7 février, et encouragés par les agents du roi

(1) *Fleury à Villeroy.* Soleure, 19 janvier 1586. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 262: *au roi et à Villeroy.* Soleure, 9 février 1586. Bibl. Nat. 500 Colb^t *427* f° 411; f. fr. *16 026* f° 273. — *Berne à Fleury.* 20 janvier 1586. f. fr. *16 026* f° 266. — *Les cantons protestants à Fleury.* Zurich, 21 février 1586. *Ibid.* f° 279. — Eidg. Absch. IV² 907 *a.* Zurlauben. Histoire militaire des Suisses. V 115—116.

(2) *Avis de Milan.* 3 et 22 mars 1586. Bibl. Nat. f. fr. *23 619.*

(3) *Fleury à Villeroy.* Soleure, 1er avril 1586. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 297.

(4) *Fleury à Villeroy.* Soleure, 8 et 19 janvier, 25 mars 1586. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f°s 260, 262, 293.

(5) *Berne à Bellièvre.* 28 août 1586. Bibl. Nat. f. fr. *15 908* f° 294.

(6) *Fleury à Villeroy.* Soleure, 9 février et 8 mars (Ire) 1586. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f°s 273, 283. — Hauser. François de la Noue. (Paris 1892.) p. 212.

(7) *Fleury à Villeroy.* Soleure, 8 mars (Ire) 1586. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 283.

(8) Eidg. Absch. IV² 909 *a.*

(9) Tillier. op. cit. III 465.

(10) *Fleury à Villeroy.* Soleure, 8 mars (Ire), 25 mars 1586. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f°s 283, 293.

de Navarre en Suisse, Berne, Zurich, Bâle et Schaffhouse se décidèrent à offrir leur médiation entre la cour et les huguenots et à joindre leurs instances à celles des princes allemands en vue de ramener la paix dans l'intérieur du royaume.(1) Cette résolution fut vue de bon œil par Fleury, qui se chargea de procurer aux représentants des quatre cantons les passeports nécessaires pour leur voyage à Paris.(2) Avec raison, l'ambassadeur estimait que cette démarche spontanée des Suisses protestants était une garantie de plus de leur ferme intention d'observer la neutralité par eux promise dans le «recès d'Aarau».(3) Partis de leurs foyers en avril, les députés médiateurs ne furent admis à faire leur première proposition devant le roi que le 29 mai. Rejoints à Paris par deux plénipotentiaires de Henri de Navarre, Maximilien de Béthune, baron de ***Rosny,*** et Jérôme de Berziau, Sr de ***La Marsilière,*** en faveur desquels ils avaient sollicité des sauf-conduits, ils se laissèrent — comme les Allemands, en août «amuser» par les ministres français et regagnèrent les Ligues au bout de quelques semaines, chargés de présents destinés à masquer l'insuccès de leur tentative de médiation.(4)

A la veille de leur départ de la cour, les députés des cantons protestants y avaient reçu la visite de Fleury.(5) Celui-ci, bien que son successeur n'eût pas encore été désigné, avait obtenu du roi un congé, transformé, l'année suivante, en «rappel» définitif.(6) Vers le milieu de mai déjà, l'ambassadeur abandonna son poste, sans esprit de retour, après avoir confié l'intérim au secrétaire-interprète Vigier,(7) lequel le remit lui-même à Balthazar de Cressier, lorsque ce dernier, venant de France, eût regagné Soleure, le 15 juillet.(8) Peu auparavant, le Sr de Fleury avait eu la satisfaction de voir l'un de ses fils tenu sur les fonts baptismaux, au nom du Corps helvétique, par le colonel Pfyffer, cet ennemi presque irréconciliable de la famille royale.(9) Au total, une détente momentanée, mais très appréciable, se produisait aux Ligues dans les rapports entre Etats des deux confessions. Si les catholiques continuaient, il est vrai, à refuser de garantir à Berne la possession du pays de Vaud,(10)

(1) *Les cantons protestants à Fleury.* 11/21 février 1586. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 275. — *Fleury à Villeroy.* Soleure, 8 mars 1586. (IIde.) *Ibid.* f° 287. — Eidg. Absch. IV² 907 *a*.

(2) *Les cantons protestants au roi.* Berne, 17/27 janvier 1586. Bibl. Nat. f. fr. *15 908* f° 225. — *Fleury à Villeroy.* Soleure, 13 mars 1586. f. fr. *16 026* f° 289.

(3) *Fleury à Villeroy.* Soleure, 18 février, 8 et 13 mars (Ire) 1586. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* fos 277, 283, 287.

(4) *Les cantons protestants à Bellièvre.* Berne, 17 avril 1586. Bibl. Nat. f. fr. *15 908* f° 223. — *Fleury à Villeroy.* Soleure, 11 mai 1586. f. fr. *16 026* f° 301. — *Propositions faites au roy par les députés suisses en faveur des huguenots.* 29 mai 1586. f. fr. *5568* f° 15. — *Henry* (roi de Navarre) *aux IV cantons évangéliques.* La Mothe-Saint-Eloy, 23 mai 1586. St-Arch. Zürich, or. pap. — *Le roi aux cantons protestants.* Paris, 3 juin 1586. Bibl. Nat. f. fr. *17 990* f° 106 v°.

(5) *Fleury à Villeroy.* Soleure, 13 mars 1586. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 287.

(6) *Sillery aux cantons protestants.* 8 août 1587. Bibl. Nat. f. fr. *7116* f° 111.

(7) *Fleury à Berne.* Soleure, 9 mai 1586. St-Arch. Bern. Frankr. Buch III 77. — *J. Waltier à Bellièvre.* Pontarlier, 15 mai 1586. Bibl. Nat. f. fr. *15 908* f° 264.

(8) *Fleury à Fribourg.* Paris, 10 juillet 1586. Arch. Fribourg.

(9) *Fleury à Villeroy.* Soleure, 25 mars 1586. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 291. — Eidg. Absch. IV² 914 *s*.

(10) Tillier, op. cit. III 164. — Segesser, op. cit. III 129.

en revanche, ils venaient de renoncer à l'envoi à Paris et à Rome d'ambassades qui eussent été vues de mauvais œil par leurs confédérés protestants. (1) Aussi bien s'étaient-ils résolus, en avril, à dépêcher à ceux-ci des députés chargés de répondre à la démarche courtoise et ferme, tout à la fois, tentée auprès des cantons primitifs, en novembre 1585, par les cantons évangéliques pour les détourner de l'alliance d'Espagne. (2) Genève, enfin, paraissait, pour un temps, à l'abri d'un coup de main savoyard. (3) Mais l'accalmie ne devait pas être de longue durée, et la tâche imposée au successeur de Fleury s'annonçait, si possible, plus lourde encore que celle dont ce diplomate avait hérité du Sr de Sancy au printemps de l'année 1582.

Jean VIGIER

Chargé d'affaires ad interim.

Fin de Mai—15 Juillet 1586

(*cf.* Chargés d'affaires)

Balthazar de CRESSIER

Chargé d'affaires ad interim.

15 Juillet 1586—4 Août 1587

Lettres de créance: Paris, 15 juillet 1586. (4)

Lettres royales et rappels de créance:

Saint-Germain-en-Laye, 31 octobre, (5) 6 (6) et 12 novembre; (7)
Paris, 24 décembre 1586. (8)
Paris, 5 janvier, (9) 4 mars, (10) 5, (11) 14 (12) et 15 avril, (13) 20 mai; (14)
Meaux, 29 juin 1587. (15)

Lorsque le Sr de Fleury prit congé du Corps helvétique, en mai 1586, il n'eut d'autre ressource que de confier au truchement Jean Vigier

(1) *Fleury à Villeroy.* Soleure, 25 mars et 1er avril 1586. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* fos 291, 297. Eidg. Absch. IV² 917 *f.*

(2) Eidg. Absch. IV² 914 *o*, 918—920.

(3) Tillier, op. cit. III 465.

(4) *Henry* (c. s. Brulart) *aux cantons .., à Soleure.* Paris, 15 juillet 1586. St-Arch. Aarau, Solothurn. or. parch.

(5) *Henry* (c. s. Brulart) *aux cantons catholiques.* Saint-Germain-en-Laye, 31 octobre 1586. Bibl. Nat. f. fr. *17 990* fo 110 vo. cop.

(6) *Henry* (c. s. Brulart) *aux cantons catholiques.* Saint-Germain-en-Laye, 6 novembre 1586. St-Arch. Luzern. or. parch.

(7) *Henry* (c. s. Brulart) *aux cantons protestants .., à Berne.* Saint-Germain-en-Laye, 12 novembre 1586. St-Arch. Zürich, Bern. or. parch.

(8) *Henry* (c. s. Brulart) *à Zurich et Berne.* Paris, 24 décembre 1586. St-Arch. Zürich. or. parch.

(9) *Henry* (c. s. Brulart) *à Fribourg, à Soleure.* Paris, 5 janvier 1587. St-Arch. Freiburg, Solothurn. or. parch.

(10) *Henry* (c. s. Brulart) *aux cantons catholiques* (2 lettres). Paris, 4 mars 1587. St-Arch. Luzern. or. parch.

l'intérim de l'ambassade. Balthazar de Cressier, plus ancien dans ces fonctions, était à la cour depuis la fin de mars.(16) Ce fut dans la première semaine de juillet seulement que celui-ci reçut, à Saint-Maur-des-Fossés, l'ordre de se rendre à Soleure. Il rejoignit son poste le 15 du même mois, sans attendre l'expédition de ses lettres de créance, lesquelles lui furent adressées, de Paris, précisément ce jour-là.(17)

Le principal, sinon le seul article de l'instruction de Balthazar lui prescrivait de «faire la recreue de quatre compagnies pour envoyer en Daulphiné soubz le regiment du collonel Gallaty». Le secrétaire-interprète s'acquitta de cette tâche sans y rencontrer trop d'obstacles, après avoir négocié, à cet effet, tant à Bade que dans la Suisse primitive.(18) Mais, tout aussitôt, il se trouva aux prises avec un certain nombre de questions délicates, dont Fleury et ses prédécesseurs n'étaient point parvenus à procurer la solution définitive. Parmi celles-ci figuraient en première ligne le différend, sans cesse renaissant, entre Berne-Genève et la Savoie, l'affaire des pensions et soldes arriérées et enfin le péril, devenu imminent cette fois, d'une alliance de l'Etat de Milan avec les cantons catholiques.

Malgré l'épuisement du trésor royal, conséquence de vingt-cinq années de guerres intérieures, le total de la dette exigible de la Couronne par les cantons et les particuliers suisses, civils ou militaires, avait été réduit de près de 600000 écus depuis l'avènement de Henri III. Il ne montait plus, en 1586, qu'à 2500000 écus environ, au lieu des trois millions et tant de mille écus dont Sa Majesté se trouvait redevable à l'égard des Ligues à l'époque de la *paix de Monsieur*.(19) Néanmoins, les Confédérés, rendus intraitables en cette matière par l'excessive cherté et la disette des vivres qui sévissait dans tout l'Occident, agitaient, dans chacune de leurs diètes, de dépêcher des députés à Paris afin de rappeler le roi à ses engagements. Ils espéraient ainsi venir en aide aux officiers des dernières levées que leurs soldats harcelaient et poursuivaient en justice, les tenant responsables de l'inobservation des capitulations. Balthazar, dès son arrivée aux Ligues, eut à subir de rudes assauts

(11) *Henry* (c. s. Brulart) *aux cantons*. Paris, 5 avril 1587. Bibl. Nat. f. fr. *17990* f° 160 v°. cop.

(12) *Henry* (c. s. Brulart) *à Fribourg, à Soleure*. Paris, 14 avril 1587. St-Arch. Solothurn; Arch. Fribourg. or. parch.

(13) *Henry* (c. s. Brulart) *aux cantons catholiques*. Paris, 15 avril 1587. St-Arch. Solothurn. or. parch.

(14) *Henry* (c. s. Brulart) *aux cantons catholiques*. Paris, 20 mai 1587. St-Arch. Luzern or. parch.

(15) *Henry* (c. s. Brulart) *aux cantons protestants et Glaris*. Meaux, 29 juin 1587. St-Arch. Zürich. or. parch.

(16) *Fleury à Villeroy*. Soleure, 1er avril 1586. Bibl. Nat. f. fr. *16026* f° 297.

(17) *Dépenses extraordinaires du Sr B. de Grissach pendant l'absence du Sr de Fleury* 1586—1587. Bibl. Institut. Coll. Godefroy 515 f° 321. — *Fleury à Fribourg*. Paris, 10 juillet 1586. Arch. Fribourg.

(18) *Dépenses extraordinaires de B. de Grissach, etc.* 1586—1587. — *Les cantons au roi*. Bade, 10 août 1586. Bibl. Nat. 500 Colbt *427* f° 415. — *B. de Cressier au roi*. Bade, 20 août 1586. *Ibid.* f° 421. — Segesser. Ludwig Pfyffer. III 98. — Zurlauben op. cit. V 118.

(19) Eidg. Absch. IV² 965 *h*. — *cf.* notice Hautefort 1576.

de la part des créanciers de la Couronne; il en repoussa, certes, quelques-uns, mais, en fin de compte, il ne put empêcher les VII cantons catholiques et Appenzell d'envoyer à la cour deux députés porteurs d'une sorte d'ultimatum (décembre 1586). (1)

Assoupi en 1584, grâce à l'intervention de l'ambassadeur français et des cantons neutres, le différend entre le duc de Savoie et la ville de Genève — cette dernière, soutenue par les Bernois — semblait près de renaître au moment où Fleury avait quitté les Ligues. Impuissant à vaincre la résistance de ses voisins, Charles-Emmanuel cherchait derechef à les affamer par un blocus rigoureux. Les Genevois avaient fait porter leurs plaintes à ce sujet devant la diète de Bade de juin 1586, et Berne venait, elle aussi, de provoquer la réunion d'une «journée générale», à laquelle Balthazar s'était rendu, dès sa rentrée à Soleure (août). Mais comme, malgré les démarches actives des cantons neutres et la réponse plutôt satisfaisante du duc, intervenue dans les premiers jours de septembre, les Bernois et leurs alliés continuaient leurs armements, on commençait à craindre, à Paris, que, sous le prétexte de secourir Genève, les cantons protestants ne fissent passer en Dauphiné un ou deux régiments de gens de pied pour y renforcer les troupes de Lesdiguières. Cette éventualité ne se réalisa pas, cette année-là, tout au moins, et la situation finit même, au bout de quelques semaines, par s'éclaircir du côté du Léman. Toujours est-il, cependant, que ce fut cette question, de plus en plus épineuse, de la protection de Genève, consentie par les cantons évangéliques et combattue par les catholiques, qui détermina, en grande partie, ces derniers à conclure entre eux l'alliance du 5 octobre 1586 — connue dans l'histoire sous le nom de *Borromée* — et, par contre-coup, celle du 12 mai 1587 avec le roi Catholique, duc de Milan. (2)

Au moment où, sous l'inspiration du Souverain Pontife, les «Waldstætten» suggéraient à leurs coreligionnaires de l'Ouest un projet d'union plus étroite entre les VII cantons catholiques, Fribourg, cédant aux menaces de ses voisins protestants, était sur le point d'accéder, comme Soleure, au traité pour la protection de Genève. La conclusion de la Ligue du 5 octobre, en détachant de Berne les deux seuls Etats catholiques sur lesquels s'exerçât son influence, ouvrait la route du Léman au duc de Savoie et à son allié, l'Espagnol. Cette perspective était, certes, bien faite pour inquiéter les cantons évangéliques, seuls soutiens, désormais, de la cité calviniste. Mais Berne et Zurich ne faillirent point à la tâche qu'ils s'étaient imposée. Ces deux Etats répondirent à la Ligue Borromée

(1) *Le roi* (c. s. Brulart) *aux cantons.* Saint-Maur-des-Fossés, 6 juillet 1586. Arch. Fribourg. *Les cantons au roi.* Bade, 10 août 1586. Bibl. Nat. 500 Colbt *127* f° 415 — *B. de Cressier au roi.* Bade, 20 août 1586. *Ibid.* f° 421. — *Les XIII cantons à Bellièvre.* 9 décembre 1586. Bibl. Nat. f. fr. *15 908* f° 527. — Eidg. Absch. IV² 913 *d*, 949 *b*, 952 *a*, 959 *g*, 966 *p*.

(2) *Les cantons au duc de Savoie.* Bade, 11 août 1586. Bibl. Nat. 500 Colbt *127* f° 117. — *B. de Cressier au roi et à Brulart.* Bade, 20 août 1586. *Ibid.* fos 121, 123. — *B. de Cressier au roi.* Bade, 10 septembre 1586. *Ibid.* f° 125. — *Le roi* (c. s. Brulart) *aux cantons catholiques.* Saint-Germain-en-Laye, 6 novembre 1586. St-Arch. Luzern, or. perg. — Eidg. Absch. IV² 916 *s*, 950 *c*.

en s'alliant plus étroitement avec les Grisons, lesquels, d'ailleurs, n'arrivaient pas à renouveler leurs combourgeoisies avec les «Waldstætten»; ils prirent sous leur sauvegarde Mulhouse, que les Suisses catholiques ne considéraient plus comme membre du Corps helvétique: établirent, à leurs frais, une garnison dans Genève et permirent aux agents de Navarre de rassembler, sur la frontière du pays de Porrentruy, les levées appelées à participer à la campagne qui se préparait, aussi bien en Suisse qu'en Allemagne, contre les forces unies du roi et des princes lorrains. (1)

Si la Ligue Borromée consacrait l'union, jusqu'alors fort imparfaite, des cantons catholiques, elle n'augmentait guère leurs moyens d'action, tant à l'égard de leurs confédérés protestants que de l'étranger. Seule, l'alliance d'Espagne-Milan, se greffant sur celle de Savoie, par trop insuffisante, pouvait assurer leur sécurité. Or jamais le terrain n'avait été mieux préparé en vue d'une entente commerciale et militaire qui liât la Suisse primitive aux maîtres du duché. L'adhésion ouverte des Zuricois et de leurs coreligionnaires à la cause de Navarre, les rassemblements de reîtres en Souabe et dans le Montbéliard, la tension des rapports entre Berne et Fribourg, conséquence de l'accession de cet Etat à la Ligue du 5 octobre, (2) constituaient autant de motifs de rapprochement entre les «Waldstætten» et le puissant voisin dont l'ingérence dans leurs affaires particulières s'affirmait de jour en jour davantage. (3) Toutefois, avant de s'engager dans cette voie nouvelle, les cantons forestiers tentèrent une dernière démarche afin de détacher le roi de France de la protection de Genève. Dès le commencement de septembre, Pfyffer avait annoncé à Balthazar de Cressier la reprise imminente des négociations avec Milan. (4) En même temps, il dévoilait au chargé d'affaires un dessein qui «se brassoit» contre le marquisat de Saluces. (5) Cette sollicitude inattendue du «roi des Suisses» pour les intérêts du roi Très-Chrétien n'avait d'autre but que de disposer celui-ci à accueillir favorablement l'ultime adjuration que les Confédérés catholiques lui adressèrent, à la requête du Saint Père, tôt après la conclusion de la Ligue Borromée, pour le prier de se retirer du traité de Soleure du 8 mai 1579. (6) Mais, tout en s'excusant, en quelque sorte, des bons rapports qu'il entretenait avec Berne et Genève et en protestant de son attachement à la «seule vraie religion», Henri III refusa, par deux fois, de consentir au sacrifice politique que réclamaient de lui les «Waldstætten». (7) Désormais, rien ne s'opposait plus au triomphe du parti espagnol dans la Suisse primitive, alors surtout que

(1) Eidg. Absch. IV² 951; V¹ 4, 7, 13. — Segesser. Ludwig Pfyffer. III 138. — Tillier. op. cit. III 165.

(2) Eidg. Absch. IV² 959; V¹ 6 c.

(3) Eidg. Absch. IV² 945 *m*.

(4) *L. Pfyffer à B. de Cressier.* Lucerne, 8 septembre 1586. Bibl. Nat. f. fr. *15 908* f° 301.

(5) *B. de Cressier au roi.* Bade, 10 septembre 1586. Bibl. Nat. 500 Colbt *427* f° 425.

(6) Eidg. Absch. V¹ 2 c.

(7) *Le roi aux cantons catholiques.* Saint-Germain-en-Laye, 31 octobre 1586. Bibl. Nat. f. fr. *17 990* f° 110 v°; *aux mêmes.* Paris, 4 mars 1587. St-Arch. Luzern. or. parch.

les Guises garantissaient aux membres de la Ligue Borromée le remboursement de toutes leurs créances sur la Couronne.

Leur résolution une fois arrêtée, les cantons catholiques poussèrent les négociations de l'alliance milanaise avec une extrême activité. (1) Ce fut en vain que, dans une diète convoquée par ses soins à Soleure, le 17 mars, (2) Balthazar de Cressier énuméra derechef les arguments qui, contrairement à l'avis intéressé de Pfyffer, (3) rendaient incompatible la simultanéité de l'alliance des deux Couronnes avec les Confédérés des VII cantons. Le «roi des Suisses», soucieux d'affirmer son omnipotence aux yeux d'un prince qui manifestait à son égard «tousjours quelque desdaing», (4) pressa les choses à tel point que, le 12 mai **1587** déjà, un traité d'alliance défensive était signé à Lucerne entre le représentant du roi Catholique et ceux des quatre «Waldstætten» et de Zoug. (5) Soleure seul demeurait fidèle à ses engagements avec la France. Quant à Fribourg, son adhésion au nouveau traité ne fut acquise que le 26 février de l'année suivante. (6)

De même que, en 1577, le Sr de Hautefort avait obtenu du roi une prolongation de son congé, afin de ne point assister à la conclusion de l'alliance du 8 mai entre le duc de Savoie et les «Waldstætten», de même, en 1587, on prévoyait si bien, à Paris, le succès des négociations milanaises, que le départ de l'ambassadeur ordinaire, choisi depuis peu dans la personne de Brulart de Sillery, avait été différé, avec l'espoir d'atténuer, par cette abstention significative, les conséquences immédiates de l'échec que la diplomatie française était sur le point de subir aux Ligues. Et cependant, le traité de Lucerne portait à l'alliance du roi un coup terrible, puisqu'il en détruisait les deux premiers et le vingt-deuxième articles et plaçait le duché de Milan sous la sauvegarde des cantons primitifs. Mais les circonstances ne se prêtaient pas à des récriminations, d'ailleurs inutiles. La Couronne de France avait, plus que jamais, besoin du secours militaire des Suisses catholiques, et Henri III se vit contraint de taire la rancune qu'il nourrissait contre Pfyffer et le parti ligueur en Helvétie.

Dans ces entrefaites, le roi de Navarre, Condé et Turenne avaient repris l'offensive en Poitou, tandis que Lesdiguières continuait en Provence et en Dauphiné la série de ses succès. Le roi Très-Chrétien qui, au début de l'année 1587, avait, par mesure d'économie, licencié la plupart des contingents

---

(1) *Le roi à B. de Cressier.* Paris, 5 avril 1586. Bibl. Nat. f. fr. *16 945* f° 388. — Eidg. Absch. V¹ 5 *a*.

(2) Eidg. Absch. V¹ 15, 16 *c*. — St-Arch. Luzern. Frankr. Pensionen. (1er avril.

(3) *L. Pfyffer à Bellièvre.* Lucerne, 28 avril 1587. Bibl. Nat. f. fr. *15 901* f° 401.

(4) *L. Pfyffer à Bellièvre.* 28 avril 1587.

(5) Eidg. Absch. V¹ 22 *a, c*; V ¹ᵇⁱˢ 1829.

(6) *Le roi* (c. s. Brulart) *à Soleure et à Fribourg.* Paris, 14 avril 1587. St-Arch. Solothurn und Freiburg. or. parch. — *cf.* Diplomatische Geschichte des Allianzvertrages zwischen König Philipp II von Spanien und den VI katholischen Orten. (Arch. für die Schweizer-Reformationsgeschichte I 666 sqq.

confédérés alors à sa solde,[1] s'était trouvé, dès le mois d'avril, dans la nécessité de demander aux cantons de l'ancienne confession une levée de quatre mille hommes «pour la garde de sa personne».[2] Cette requête, se produisant dans l'instant même où les «Waldstætten» concluaient leur alliance séparée avec l'Espagne, fut accueillie assez froidement par la diète spéciale que Balthazar de Cressier avait fait convoquer à Soleure, le 14 mai. Plutôt que d'envoyer en France de nouvelles troupes, les catholiques suisses eussent préféré y dépêcher une ambassade destinée à stimuler le zèle du parti auquel allaient très ouvertement leurs sympathies. Lucerne refusa tout secours; les cantons évangéliques excipèrent des lettres réversales qui les exonéraient de l'obligation de marcher contre leurs coreligionnaires; et ce fut avec peine que le chargé d'affaires trouva, parmi les autres cantons, des capitaines disposés à lever des enseignes pour le service de la Couronne.[3]

Berne et les cantons de son groupe avaient accepté avec moins de débonnaireté que le roi la conclusion de l'alliance de Lucerne. Encouragées par le voisinage des reîtres, les cités évangéliques d'Helvétie activèrent leurs préparatifs militaires, tandis qu'un corps de deux mille hommes à leur solde donnait l'assaut à Mulhouse et y établissait un gouvernement favorable à leurs intérêts. De plus, malgré les protestations réitérées de Balthazar de Cressier, les «IV cantons et Glaris», non contents de s'abstenir de participer à la levée royale, hésitaient à recourir aux mesures énergiques qui seules eussent pu entraver la formation de trois régiments de gens de pied que le Sr de Clervans recrutait sur leurs terres pour le service de Navarre. Bientôt même, aux premiers jours de juillet, dix à douze mille Confédérés de la nouvelle religion s'ébranlaient, sous la conduite de ce guerrier-diplomate, et prenaient, par le Val Moûtier, la route de l'Alsace, où ils rejoignaient, quelques semaines plus tard, l'armée d'invasion du duc de Bouillon.[4]

Près de vingt mille hommes, reîtres et Suisses, se trouvaient déjà réunis dans les environs de Bâle, menaçant l'évêché de ce nom — que les «Waldstætten» n'eussent sans doute pas réussi à protéger, — lorsque Balthazar de Cressier demanda à la diète assignée par lui à Bade le 23 juillet, l'autorisation de recruter encore huit à dix mille auxiliaires pour renforcer l'armée de Sa Majesté. Cette démarche était risquée, car, à première vue, les Suisses catholiques, inquiétés par les continuels mouvements de troupes signalés à leurs

(1) *Le roi* (c. s. Brulart) *aux cantons catholiques, chacun en particulier.* Paris, 5 janvier 1587. St-Arch. Solothurn. Arch. Fribourg or. parch.

(2) *Le roi* (c. s. Brulart) *aux cantons catholiques.* Paris, 15 avril 1587. St-Arch. Solothurn or. parch. (Impr. Zurlauben. Histoire militaire des Suisses. V 139.)

(3) Eidg. Absch. V¹ 22 *c*, 23, 28 *e*, 31. — *B. de Cressier à Lucerne.* Soleure, 26 juin 1587. St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege.

(4) *Le roi* (c. s. Brulart) *aux cantons de Zurich et de Berne.* Saint-Germain-en-Laye, 12 novembre; Paris, 24 décembre 1586. St-Arch. Zürich und Bern. or. perg. — *B. de Cressier à Berne.* Soleure, 8/18 mai 1587. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 869. — *Le roi* (c. s. Brulart) *aux quatre villes des cantons protestans de Suisse, avec Glaris.* Meaux, 29 juin 1587. St-Arch. Zurich or. parch. — Eidg. Absch. V¹ 33 *h*, 34 *n*, 37 *a*. — Tillier. op. cit. III 173.

frontières du Nord et de l'Ouest, ne paraissaient point disposés à se dégarnir de gens de guerre. Toutefois, la perspective de rencontrer sur un champ de bataille français les régiments de leurs confédérés protestants triompha de leurs dernières hésitations, et ce fut à l'unanimité que les VII cantons de la Ligue Borromée, auxquels se joignit Appenzell, accordèrent au roi une levée que le Sr de Sillery comptait bien trouver prête à marcher lors de son arrivée à Soleure. (1)

NICOLAS BRULART, Sr DE SILLERY

Ambassadeur ordinaire aux Ligues Suisses.

4 Août 1587 — 1er Avril 1588.

Ambassadeur ordinaire aux Ligues Suisses et Grisons.

1er Avril 1588 — 2 Août 1589 [— Juin 1597].

Instructions générales: Paris, 15 juillet 1587; (2) Tours, 14 mai 1589. (3)

Instructions spéciales: Rouen, 16 juin 1588; (4) Blois, 24 décembre 1588. (5)

Pouvoirs (en commun avec le Sr de Sancy, pour un emprunt):
Blois, 2 février 1589. (6)

pour traiter avec les cantons d'une entreprise contre le duc de Savoie
Blois, 11 février 1589. (7)

Lettres de créance:

Paris, 15 et 16 juillet 1587. (8)

Paris, 1er avril 1588 (9) (pour les Ligues Grises).

Lettres royales et rappels de créance:

Artenay, 27 novembre 1587. (10)

Paris, 12 janvier, (11) 5 (12) et 26 (13) février, 16 avril: (14)

Chartres, 11 août: (15) Blois, 12 (16) et 24 (17) octobre, 6 novembre 1588. (18)

Blois, 23 janvier, (19) 2 février: (20) Paris, 11 avril, (21) 12 (22) et 14 mai (23) 1589.

Désigné, depuis quelque temps déjà, pour recueillir la succession de Fleury à Soleure, (24) Nicolas Brulart, Sr de Sillery, n'arriva dans cette ville

(1) *B. de Cressier à Lucerne.* Soleure, 11 juillet 1587. St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege. — *P. Brulart à Sillery.* Paris, 23 juillet 1587. Aff. Etr. Suisse. VII 12. — *Sillery à Berne.* Soleure, 20 août 1587 St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 80. — Eidg. Absch. V1 16*a*, 47*a*, 18*g*, 49*k*. — Segesser. Ludwig Pfyffer. III 228.

(2) Aff. Etr. Suisse. VII 7. or. — Bibl. Nat. f. fr. *3396* f° 37. cop. (c. s. Brulart.)

(3) Aff. Etr. Suisse VII 162. or. — Bibl. Institut. Coll. Godefroy *261* f° 75. or. (c. s. Revol.)

(4) Bibl. Institut. Coll. Godefroy *515* f° 71 cop.

(5) Aff. Etr. Suisse. VII 138. or. (c. s. Revol.)

(6) Bibl. Nat. 500 Colbt XIX 75. cop.

(7) Bibl. Nat. f. fr. *20 979* f° 135. cop. (c. s. Revol.)

(8) *Henry* (c. s. Brulart) *aux cantons.* Paris, 15 juillet; *aux cantons catholiques et Appenzell.* Paris, 15 juillet; *aux cantons protestants et Glaris.* Paris, 16 juillet; *à Soleure.* Paris, 16 juillet 1587. St-Arch. Luzern, Bern, Solothurn or. parch. — Bibl. Institut. Coll. Godefroy *515* f° 55. cop.

que le 4 août.[25] Pendant près de treize mois, l'intérim de l'ambassade avait été géré, ainsi qu'on vient de le dire, par Balthazar de Cressier, avec un zèle et une compétence qui, toutefois, ne réussissaient pas à masquer l'insuffisance du prestige et de l'autorité de ce truchement. Aussi le nouvel ambassadeur trouva-t-il le pays des Ligues « en une misérable confusion »[26] et se persuada-t-il, dès la première heure, qu'il n'aurait « pas faute d'exercice en ceste charge ».[27]

Maintenir, ou plutôt rétablir l'union entre les cantons; redonner à l'alliance de France son ancien lustre, entamé, depuis dix ans, par les succès diplomatiques de la Savoie et de l'Espagne; tenter de rompre ou, à tout le moins, d'ébranler l'alliance de Milan et, à cette fin, regagner le colonel Pfyffer au parti français;[28] excuser le retard des payements provoqué par « la peste, la famine et la guerre » qui désolaient le royaume; expliquer aux cantons catholiques les raisons qui s'opposaient à ce que la Couronne renonçât à la protection de Genève; protester, d'une part, contre la levée accordée au roi de Navarre, et, de l'autre, acheminer vers la Bourgogne celle que venait d'obtenir Balthazar de Cressier,[29] telles étaient les grandes lignes de l'instruction remise à Sillery au moment de son départ pour la Suisse.[30]

---

(9) St-Arch. Chur. or. parch.

(10) *Henry* (c. s. Brulart) *à Berne*. Artenay, 27 novembre 1587. St-Arch. Bern. or. parch.

(11) *Henry* (c. s. Brulart) *aux cinq cantons catholiques*. Paris, 12 janvier 1588. Aff. Etr. Suisse. VII 60. cop.

(12) *Henry* (c. s. Brulart) *à Bâle*. Paris, 5 février 1588. Aff. Etr. Suisse. VII 65 cop.

(13) *Henry* (c. s. Brulart) *aux cantons*. Paris, 26 février 1588. Aff. Etr. Suisse. VII 71. cop.

(14) *Henry* (c. s. Brulart) *à Berne*. Paris, 16 avril 1588. Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 32. Bibl. Nat 500 Colbt XXXVIII 17. cop. — St-Arch. Bern. or. parch

(15) *Henry* (c. s. Brulart) *aux cantons*. Chartres, 11 août 1588. Aff. Etr. Suisse. VII 105. or. parch.

(16) *Henry* (c. s. Brulart) *à Soleure*. Blois, 12 octobre 1588. Aff. Etr. Suisse VII 118. cop. — St-Arch. Aarau. or. parch. — St-Arch. Solothurn. or. parch.

(17) *Henry* (c. s. Revol) *à Soleure ... à Glaris*. Blois, 24 octobre 1588. St-Arch. Solothurn. Glarus. or. parch.

(18) *Henry* (c. s. Brulart) *aux cantons*. Blois, 6 novembre 1588. St-Arch. Luzern. or. parch. — Aff Etr. Suisse. VII 129. cop.

(19) *Henry* (c. s. Revol) *à Berne*. Blois, 23 janvier 1589. St-Arch. Bern. or. parch.

(20) *Henry* (c. s. Revol) *aux cantons et au Valais*. Blois, 2 février 1589. St-Arch. Solothurn. or. parch.

(21) *Henry* (c. s. Revol) *aux cantons ... à Fribourg*. Tours, 11 avril 1589. St-Arch. Zürich. or. parch. — Arch. Fribourg. or. parch.

(22) *Henry* (c. s. Revol) *aux cantons*. Tours, 12 mai 1589. Aff. Etr. Suisse. VII 175. or. parch.

(23) *Henry* (c. s. Revol) *aux cantons, au Valais, à l'abbé de Saint-Gall*. Tours, 14 mai 1589. Aff. Etr. Suisse. VII 176, 177, 179. or. parch. — Bibl. Institut. Coll. Godefroy *261* f° 155. or. parch.

(24) *Le roi* (c. s. Brulart) *aux VII cantons catholiques*. Saint-Germain-en-Laye, 6 novembre 1586. St-Arch Luzern. or. parch

(25) *Sillery aux cantons*. Soleure, 5 août 1587. Bibl. Nat. f. fr. *7116* f° 111; *aux cantons catholiques*. Soleure, 6 août; *aux cantons protestants*. Soleure, 8 août 1587. Aff. Etr. Suisse. V 80. Bibl. Nat. f. fr. *7116* f° 114; *au Valais*. Soleure, 14 août 1587. Arch. Sion. (Corresp. des ambrs de France. 1500—1575.

(26) *Sillery à Stors, à Turin*. Soleure, 11 septembre 1587. Bibl. Nat. f. fr. *7116* f° 151; *à la reine-mere* Soleure, 30 août 1587. f. fr. *3376* f° 9.

(27) *Sillery à Brulart*. Soleure, 6 janvier 1588. Bibl. Nat. f. fr. *3376* f° 89.

(28) *Sillery à Pfyffer*. Soleure, 6 août et 14 octobre 1587. Bibl. Nat. f. fr. *7116* fos 113, 177.

(29) *Le roi* (c. s. Brulart) *à Soleure; aux IV cantons protestants et Glaris* Paris, 16 juillet 1587 St-Arch. Bern, Solothurn. or. — *Le roi à Sillery*. Paris, 23 juillet 1587. Aff. Etr. Suisse. VII 11.

(30) *Instruction à Sillery* Paris, 15 juillet 1587. Aff. Etr. Suisse. VII. 7.

Le premier soin du nouvel ambassadeur fut de faire distribuer une année de pensions, mesure éminemment propre à lui concilier la faveur des Confédérés.(1) Ce sacrifice nécessaire une fois accompli, Sillery se résolut, sans plus tarder, à demander aux cantons la confirmation des secours militaires par eux promis au truchement Balthazar.(2) Il y avait urgence, en effet, à ce que le roi sût à quoi s'en tenir à ce sujet, car l'avant-garde de l'armée allemande d'invasion commençait à s'ébranler vers les marches de Lorraine.(3) Mais les VII Etats catholiques et Appenzell, après avoir adhéré assez facilement aux propositions du chargé d'affaires ad interim, paraissaient à la veille de se raviser. Plutôt que de voir leurs troupes soustraites aux ordres du duc de Guise, ils eussent préféré n'en point fournir à la Couronne. Schwytz, prenant les devants, venait d'interdire sur son territoire tout enrôlement pour le service de Sa Majesté et de convoquer à Gersau, sans succès, il est vrai, une diète catholique, dans l'espoir d'attirer à ce parti les autres « Waldstætten ».(4)

Ce fut à la « journée » de Willisau (12—13 août) que Sillery eut sa première conférence avec les députés des cantons forestiers, auxquels il présenta ses lettres de créance.(5) Mais le tableau très sombre qu'il traça de l'état des finances royales n'émut en aucune manière les montagnards de la Suisse primitive. Par la bouche du colonel Pfyffer, ceux-ci firent savoir à l'ambassadeur, qu'ils insistaient pour le remboursement intégral de leurs créances sur la Couronne et se refusaient à admettre les explications de Henri III quant aux motifs qui engageaient ce prince à ne point abandonner les Genevois. Enfin, et surtout, quoiqu'ils fussent déjà représentés dans le service de France par le colonel Reding,(6) ils se déclaraient prêts à suivre l'exemple de Schwytz et à interdire tous enrôlements sur leurs terres, si l'un des chefs de régiment de la nouvelle levée n'était pas choisi parmi eux.(7)

Bien que Balthazar de Cressier répondît, malgré tout, du succès final et que plus de deux cents capitaines offrissent leur concours à l'ambassadeur, celui-ci dut passer par toutes les exigences des Suisses catholiques. Le Lucernois Krepsinger, agréé par Pfyffer, fut substitué au Fribourgeois Lanthen-Heydt dans le commandement de l'un des deux régiments, tandis que le Glaronnais Gallati se maintenait avec peine à la tête du second.(8) Quant aux officiers compromis lors de la levée ligueuse de l'année 1585, il fallut, bon gré mal

(1) *Relation de l'ambassade de Sillery.* 1587—1588. Aff. Etr. Suisse. V 30.

(2) *Sillery au roi.* Soleure, 1 et 10 août 1587. Bibl. Nat. f. fr. *3376* fos 1, 2.

(3) *P. Brulart à Sillery.* Paris, 24 juillet 1587. Aff. Etr. Suisse. VII 13.

(4) *Sillery au roi.* Soleure, 10 et 16 août 1587. Bibl. Nat. f. fr. *3376* fos 3, 7.

(5) *Sillery au roi.* Soleure, 16 août 1587. Bibl. Nat. f. fr. *7116* fo 122. Eidg. Absch. V¹ 54 *b*. *Relation de l'ambassade de Sillery.* 1587—1588. Aff. Etr. Suisse. V 30.

(6) *Le roi à Sillery.* Paris, 14 août 1587. Aff. Etr. Suisse. VII 20.

(7) *Sillery au roi.* Soleure, 16 août 1587. Bibl. Nat. f. fr. *7116* fo 122.

(8) *Sillery à P. Brulart.* Soleure, 16 août 1587. Bibl. Nat. f. fr. *3376* fo 7; *au roi.* Soleure, 30 août 1587. *Ibid.* fo 95.

gré, les admettre à participer à la levée royale de 1587.(1) A cette condition seulement, les «Waldstætten», Schwytz toujours excepté, consentirent enfin à laisser marcher leurs troupes, bientôt renforcées par les enseignes de Soleure, de Fribourg, de Glaris, d'Appenzell et du Valais.(2)

Néanmoins quelques difficultés subsistaient encore. Elles furent tranchées au cours de la diète de Bade, où Sillery fit sa première proposition, le 27 août.(3) Au même temps, l'ambassadeur obtenait de Berne et de la Franche-Comté le libre passage sur les terres de ces deux Etats pour les régiments de la levée royale.(4) Aussi, dès le 8 septembre, Krepsinger et Gallati, suivis de huit mille Confédérés répartis entre vingt-six enseignes, s'acheminaient-ils vers la frontière du Jura, évitant la rencontre des troupes navarraises de Châtillon. Ces dernières, en effet, venant du Dauphiné, filaient par le comté de Neuchâtel et l'évêché de Bâle au devant de l'armée d'invasion du duc de Bouillon.(5) Quelques jours plus tard, c'était le tour d'un troisième régiment, celui du colonel Tugginer, de Soleure, composé de sept enseignes seulement, lequel prenait, par les terres de Berne, la route de Bresse et, de là, gagnait bientôt le Vivarais par la voie de Lyon.(6)

Cependant, la situation ne s'améliorait pas en France, où partisans et adversaires du roi — ces derniers surtout — prétendaient agir en son nom et pour le mieux de son service. Très ombrageux et de jour en jour plus jaloux de la puissance des Guises, Henri III suspectait, tour à tour, ses meilleurs serviteurs de pactiser en secret avec les princes lorrains. Sillery lui-même fut un instant la victime de cette susceptibilité poussée jusqu'à l'excès. Le roi, en effet, avait fixé Villefranche-sur-Saône comme lieu de la première montre des régiments Krepsinger et Gallati.(7) Désireux d'éviter à ces troupes un contact possible avec celles du Sr de Châtillon, l'ambassadeur prit sur lui de les acheminer vers Saint-Jean-de-Losne, où Balthazar de Cressier avait ordre de les attendre.(8) Mais Sillery eut le tort de ne se décider à ce changement

(1) *Le roi à Sillery.* Paris, 14 août 1587. Aff. Etr. Suisse. VII 18. — *Sillery à P. Brulart.* Soleure, 16 août 1587. Bibl. Nat. f. fr. *3376* f° 7. — *P. Brulart à Sillery.* Paris, 27 août 1587. Aff. Etr. Suisse. VII 27.

(2) *Sillery au pays de Valais.* Soleure, 11 août 1587. Bibl. Nat. f. fr. *7116* f° 116. — Eidg. Absch. V¹ 55 *b*.

(3) *Sillery au roi.* Soleure, 30 août 1587. Bibl. Nat. f. fr. *3376* f° 63.

(4) *Sillery au roi.* Soleure, 23 août 1587. Bibl. Nat. f. fr. *7116* f° 129. — *Sillery au parlement de Dôle.* Soleure, 24 août 1587. *Ibid.* f° 134; *à Berne.* Soleure, 4 septembre 1587. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *B* 903.

(5) *Sillery à la reine-mère.* Soleure, 30 août 1587. Bibl. Nat. f. fr. *3376* f° 9. — *Sillery à Berne* Soleure, 31 août 1587. St-Arch. Bern. Frankr. Buch III 83. — *Sillery au roi.* Soleure, 12 septembre 1587. Bibl. Nat. f. fr. *3376* f° 11. — *Sillery à Mr de Stors, ambr à Turin.* Soleure, 14 septembre 1587 f. fr. *7116* f° 151: *au Mis de Pisani, à Rome.* Soleure, 20 octobre 1587. *Ibid.* f° 194. — *cf.* Zurlauben. op. cit. V 150.

(6) *Appointement du colonel Tugginer du canton de Soleure.* 21 août 1587. Bibl. Nat. f. fr. *16 942* f° 394. — *Estat du payement de la levée de sept enseignes de Suisses faicte pour le service du roy.* Septembre 1587. *Ibid.* f° 395. — *Le roi à Sillery.* Paris, 14 et 19 août 1587. Aff. Etr. Suisse. VII 18. 24. — *Relation de l'ambassade de Sillery.* 1587—1588. *Ibid.* V 30.

(7) *Le roi à Sillery.* Paris, 11 août 1587. Aff. Etr. Suisse. VII 17. — *Sillery au roi.* Soleure, 30 août et 7 octobre 1587. Bibl. Nat. f. fr. *3376* f° 63; f. fr. *7116* f° 168.

(8) *Sillery au trésorier de l'Epargne.* Soleure, 18 septembre; *à la reine-mère.* Soleure, 22 septembre 1587. Bibl. Nat. f. fr. *7116* fos 159, 160. — *Ce qui se passa au mois de septembre 1587.* f. fr. *23 610* f° 13.

d'itinéraire qu'après avoir demandé l'avis conforme de Mayenne, alors en Bourgogne. (1) Il n'en fallut pas davantage pour lui attirer une vive semonce de la part de son maître. (2) « Nous sommes — lui écrivait Villeroy — en une « saison qu'il fault que les serviteurs et ministres du roy le servent au pied « de la lettre et ne se dispensent de quelque chose qu'il commande, sans son « exprez commandement, car chascun tranche aujourd'huy du service du roy « comme il luy plaist. » (3) Toutefois, la défaveur infligée, de ce chef, au représentant de la Couronne en Helvétie ne fut que passagère. Vers le milieu d'octobre, les commissaires des guerres faisaient la montre des deux régiments suisses à Saint-Jean-de-Losne et, quelques jours plus tard, ceux-ci rejoignaient aux environs de Gien (4) l'armée royale fort occupée à empêcher la jonction des forces de Navarre avec les reîtres, lansquenets et Suisses du duc de Bouillon, lesquels, depuis deux mois, dévastaient l'Est de la France et se rapprochaient de la Loire.

Jusqu'alors, à tout prendre, les affaires de la Ligue et, par contre-coup, celles de la royauté, — avec ou sans la volonté du souverain, — s'étaient assez bien maintenues. Les succès remportés par le roi de Navarre en Poitou et par Lesdiguières en Dauphiné (mai—juin) avaient été plus que compensés par la perte de Tonnay-Charente et de Maillezais, tombés aux mains de Joyeuse, et la défaite d'un régiment de Suisses protestants au pont de Vizille (19 août) (5). Ces derniers, Neuchâtelois et Montbéliardais, pour la plupart, (6) appartenaient à la grande levée de vingt mille hommes pratiquée aux Ligues, quelques semaines avant l'arrivée de Sillery, par Claude Antoine de Vienne, Sr de Clervans. (7) Celui-ci, à la tête de quinze mille gens de pied, avait, pendant un certain temps, pris ses cantonnements à la frontière soleuroise, mais, devant les protestations de la diète de Bade, il s'était, au commencement de juillet, dirigé vers l'Alsace qu'il avait saccagée avant d'opérer sa jonction avec l'armée du duc de Bouillon.

Si Brulart de Sillery était arrivé trop tard à Soleure pour s'opposer au départ de la levée navarraise, il convient de lui rendre cette justice que, à peine installé dans son nouveau poste, il mit tout en œuvre pour la faire rappeler. (8) Le discours qu'il fit, à cette occasion, en présence de la diète de Bade, le 27 août, fut souligné des applaudissements de Pfyffer et des députés catholiques, tous très désireux de procurer le châtiment de « ces Suisses

1) *Sillery à Mayenne*. Soleure, 18 septembre 1587. Bibl. Nat. f. fr. *7116* fº 154.

(2) *Le roi et P. Brulart à Sillery*. Gien, 19 septembre 1587. Aff. Etr. Suisse. VII 28. 30.

(3) *Villeroy à Sillery*. Nogent, 17 octobre 1587. Aff. Etr. Suisse. VII 33.

(4) *Le roi à Sillery*. Châtillon-sur-Loire, 18 octobre 1587. Aff. Etr. Suisse. VII 31. — *cf.* Segesser. Ludwig Pfyffer III 245.

(5) *cf.* P. de l'Estoile. Mémoires-Journaux (éd. Brunet). I 61.

(6) *cf.* Segesser. Ludwig Pfyffer. III 232.

(7) *cf.* cette notice.

(8) *Le roi à Sillery*. Paris, 23 juillet et 11 août 1587. Aff. Etr. Suisse. VII 11. 16. — *P. Brulart au même*. Paris, 14 août 1587. *Ibid.* fº 21. — *Sillery aux cantons protestants, chacun en particulier*. Soleure, 17 août 1587. *Ibid.* V 96

bastardz » qui, tout en se réclamant du service de Sa Majesté, fortifiaient de leurs enseignes l'armée de ses ennemis. (1)

Mais aussi bien les démarches de l'ambassadeur français que celles des députés des « Waldstætten », aux journées de Bade et d'Aarau, se heurtèrent, ainsi qu'il fallait s'y attendre, à un *non possumus* catégorique de la part des cantons évangéliques. Ceux-ci, sous l'inspiration de Berne, déclarèrent, en effet, que « revocquer » la levée de Clervans, c'eût été reconnaître implicitement qu'ils l'avaient autorisée et que tel n'avait jamais été leur dessein. (2)

Dans son étude, d'ailleurs remarquable, sur Louis Pfyffer et son époque, M. de Segesser insinue que le roi de France, aveuglé par sa haine contre les Guises, ne vit point de mauvais œil la levée de trois régiments protestants organisée en Suisse pour le service du roi de Navarre. C'est là une supposition gratuite, et je crois avoir démontré qu'elle ne repose sur aucun fondement sérieux. (3) Ce qui paraît certain, en revanche, c'est que, si le Béarnais, victorieux à Coutras, au lieu de poursuivre son succès, ne songea qu'à licencier une partie de ses troupes, la raison déterminante de cette décision doit être cherchée dans ce fait que, sans argent pour payer les reîtres de l'armée d'invasion, il ne se sentait point pressé d'opérer sa jonction avec celle-ci et qu'il espérait encore qu'une rencontre meurtrière, soit en Champagne, soit sur les rives de la Loire, affaiblirait, à la fois, les Allemands partisans trop intéressés de sa cause et les princes lorrains ses adversaires déclarés. (4)

La nouvelle de la bataille de Coutras (20 octobre), « l'ung des plus grandz desastres et perte de noblesse qui se soyt veu de long temps. » (5) avait produit en Suisse une impression profonde que les lauriers cueillis par Guise à Vimory n'étaient point parvenus à atténuer. En présence des bruits fâcheux qui couraient avec persistance sur l'état précaire des forces royales, Sillery n'avait pas jugé opportun de se rendre à la « journée » catholique de Lucerne du 19 octobre. Il s'y était fait représenter par le truchement Wallier, avec ordre à celui-ci de s'opposer ouvertement à toute tentative de levée pour le service de la Ligue, si pareille proposition voyait le jour au cours de cette diète. (6)

(1) *Sillery au roi.* Soleure, 23 août 1587. Bibl. Nat. f. fr. *7116* f° 129; *au roi et à la reine-mère.* Soleure, 30 août 1587. f. fr. *3376* f°s 9, 63. — *Sillery à Berne.* Soleure, 1 septembre 1587. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 903. — *Le roi à Sillery.* Gien, 19 septembre 1587. Aff. Etr. Suisse. VII 28. — Eidg. Absch. V¹ 516.

(2) *Sillery au roi.* Soleure, 30 août et 12 septembre 1587 Bibl. Nat. f. fr. *3376* f°s 11, 63 — *Recès de la journée d'Aarau.* 10 septembre 1587. St-Arch. Bern Frankr. Buch *B* 905. — *Relation de l'ambassade de Sillery.* 1587–1588. Aff. Etr. Suisse. V 30. — Eidg. Absch. V¹ 57 *c*, 58 *a*, 59 *a*.

(3) Segesser. Ludwig Pfyffer und seine Zeit. III 220.

(4) *P. Brulart à Sillery.* Sully, 30 octobre 1587. Aff. Etr. Suisse. VII 38. — Mém. de la Huguerye. III 210.

(5) *P. Brulart à Sillery.* Sully, 30 octobre 1587. Aff. Etr. Suisse. VII 38.

(6) *Mémoire de Sillery pour le Sr Wallier envoyé à Lucerne.* Soleure, 17 octobre 1587. Bibl. Nat. f. fr. *7116* f° 187. — *Le roi à Sillery.* Jargeau, 3 novembre 1587. Aff. Etr. Suisse. VII 39. — *P. Brulart au même.* Ozoy (Ozoir-le-Breuil), 20 novembre 1587. *Ibid.* f° 45.

Fort heureusement pour la cause royale, les choses ne tardèrent pas à changer de face. Il était incontestable, en effet, que le désordre «croissoit tous les jours en l'armée des protestans.... pour le peu d'auctorité» qu'y possédaient les chefs. «François», Suisses et «partisans du duc Casimir» n'arrivaient pas à se mettre d'accord quant «au chemin qu'ils devoient tenir».(1) De plus, Berne et les cantons de son groupe paraissaient peu portés à accorder aux princes allemands le supplément de troupes que ceux-ci réclamaient d'eux.(2) Dans ces conditions, le conseil de guerre du roi inclinait à engager une action décisive, mais Henri III, rendu prudent par la défaite de Joyeuse, était plus disposé à traiter qu'à combattre.(3) Aussi bien, quelques jours avant Coutras, des négociations avaient été entamées en son nom avec les colonels des trois régiments de la Suisse évangélique, dont les soldats, succombant sous les privations et «quasi tout nudz»,(4) s'apprêtaient à déserter en masse l'armée d'invasion.(5) Les «offres bien bonnes et honorables pour eulx» qui leur furent faites avaient été suggérées par Pomponne de Bellièvre, membre du conseil privé et ancien ambassadeur ordinaire aux Ligues.(6) Elles furent acceptées avec d'autant plus d'empressement qu'elles étaient inespérées. Le roi, en effet, retombait, en les exagérant encore, dans les errements suivis jadis à l'égard de la levée ligueuse de Pfyffer et de la levée protestante de Beutrich et de La Graffinière. Il «avouait» la levée de Clervans, reconnaissait que les troupes dont elle se composait étaient venues en France «pour son service» et leur accordait «un mois de solde, moictié en drap, moictié en «argent comptant et trois mois dedans le pays, à trois divers termes et «paiemens egaulx».(7)

La capitulation qui sauvait les Suisses «de la nouvelle religion» d'une défaite certaine fut signée au camp d'Artenay, le 27 novembre. Il n'était que temps. Le lendemain, les reîtres subissaient à Auneau un irréparable désastre. Escortés par les enseignes du régiment catholique de Krepsinger que Henri III venait de licencier,(8) et guidés par le Sr d'Inteville, commissaire royal, les débris des trois régiments protestants échappèrent à la destruction totale dont leurs

(1) *Sillery au roi.* Soleure, 23 août 1587. Bibl. Nat. f. fr. *7116* f° 129. Mém. de la Huguerye III 213.

(2) *Sillery au roi.* Soleure, 14 novembre 1587. Bibl. Nat. f. fr. *3376* f° 17. *Le roi à Sillery.* Nevers, 7 décembre 1587. Aff. Etr. Suisse. VII 53.

(3) *Le roi à Sillery.* Jargeau, 3 novembre 1587. Aff. Etr. Suisse. VII 39.

(4) *cf.* **Rott. Henri IV, les Suisses et la Haute-Italie. p. 155.**

(5) *Le roi aux officiers suisses protestants de l'armée de Bouillon.* Jargeau, 19 octobre 1587. Bibl. Nat. f. fr. *17 990* f° 119. — *cf.* Zurlauben, op. cit. V 172 sqq. — *P. Brulart à Sillery; le roi au même.* Gien, 26 octobre; Jargeau, 3 novembre 1587. Aff. Etr. Suisse. VII, 36. 39.

(6) *P. Brulart à Sillery.* Beaugency, 14 novembre 1587. Aff. Etr. Suisse. VII 42.

(7) *P. Brulart à Sillery.* Beaugency, 14 novembre 1587. Aff Etr Suisse. VII 42. *Le roi au même.* Camp de Lorris, 29 novembre 1587. *Ibid.* f° 50. — *Le roi* (c. s. Brulart) *aux cantons protestants.* Artenay, 27 novembre 1587. St-Arch. Bern. or. parch. impr. apud Zurlauben. V 210. — *cf.* Inventaire sommaire I 207—208. *Capitulation d'Artenay.* 22—27 novembre 1587. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *B* 911. *cf.* P. de l'Estoile. Mémoires-Journaux (éd. Brunet). III 75—76.

(8) *Articles convenus et accordez avec le colonel Krepsinguer pour son licenciement du service du roy.* 15 décembre 1587. Bibl. Nat. f. fr. *16 942* f° 102.

frères d'armes avaient été frappés, quelques semaines auparavant, au combat de la Romanche en Dauphiné.(1) S'ils n'eurent pas la mauvaise fortune, ainsi qu'on le redoutait à Berne,(2) d'être anéantis, au cours de leur voyage de retour, par les troupes de Guise qui les suivaient de près, toujours est-il qu'ils furent «fort travaillés par le conté de Bourgogne, aulcuns tués et plusieurs pillez par les paisans», d'autres «assommez par ceulx de Bresse et Savoye,(3) et qu'ils rentrèrent dans leurs foyers «tellement diminuez qu'ilz avoient honte de le confesser».(4) Moins heureux qu'eux, les reîtres se voyaient, au même temps, écrasés entre les forces combinées du duc de Guise et du marquis de Pont, ce dernier, fils du duc de Lorraine. Aussi bien ceux qui, sous la conduite de Dohna et de La Huguerye, réussirent à atteindre le territoire helvétique, furent poursuivis au delà du comté de Neuchâtel et de l'évêché de Bâle par les troupes de la Ligue, lesquelles provoquèrent à cette frontière une panique que Sillery eut quelque peine à calmer.(5)

La raison apparente invoquée par Henri III, pour expliquer sa magnanimité à l'égard des enseignes protestantes, était la crainte de voir celles-ci en venir aux mains avec les Suisses de l'armée royale, éventualité redoutable, certes, qui eût, sans nul doute, porté un coup mortel à l'alliance de la Couronne et du Corps helvétique.(6) Mais, au fond, le motif véritable de cet acte de clémence inattendu semblait être le désir de ménager Berne et de s'assurer par avance, les sympathies de ce canton, au cas, déjà probable, où la royauté française romprait avec la Ligue et le duc de Savoie.(7) Il est vrai que le «marché» était considéré comme «ung peu cher» par quelques-uns des membres les plus influents de l'entourage du souverain, puisqu'il s'agissait, en définitive, de gens «tirez d'un bourbier et ruine qu'ilz ne pouvoient eviter».(8) Toutefois, ce fut en Suisse que les termes de la capitulation d'Artenay soulevèrent les discussions les plus vives et les plus passionnées.

Aussitôt qu'il avait eu connaissance de l'entente intervenue entre son maître et les officiers des trois régiments protestants, Sillery s'était hâté d'en donner avis à leurs gouvernements. Les députés de ceux-ci se préparaient précisément à gagner Bâle, où une diète particulière avait été convoquée. L'ambassadeur s'attendait donc un peu à les voir profiter de l'occasion qui

(1) *Balthazar de Cressier au canton de Soleure.* 23 décembre 1587. (Zurlauben. V 202.) — *Vie du chancelier de Sillery.* Bibl. Nat. f. fr. *15619* f° 43. — Segesser. Ludwig Pfyffer. III 262.

(2) *Relation de l'ambassade de Sillery.* 1587—1588. Aff. Etr. Suisse V 30. — *Sillery à Mülinen; au canton de Berne.* Soleure, 28 et 31 décembre 1587. Bibl. Nat. f. fr. *7116* f°s 237, 243.

(3) *Sillery au roi.* Soleure, 20 janvier 1588. Bibl. Nat. f. fr. *3376* f°s 46, 69, 70.

(4) *Sillery au roi.* Soleure, 20 janvier 1588. Bibl. Nat. f. fr. *3376* f°s 46 69, 70. — Mém.-Journaux de P. de l'Estoile. III 82

(5) *Sillery à P Brulart.* Soleure, 6 janvier 1588. Bibl. Nat. f. fr. *3376* f° 89; *à Bâle.* Soleure, 22 janvier 1588. Aff. Etr. Suisse. V 155. — Boyve. Annales de Neuchâtel et Valangin. t. III 29. — Mém. de La Huguerye. III 208. — Eidg. Absch. V¹ 79, 80 *b*, 81 *d* — Zurlauben. op. cit. V 194 sqq.

(6) *Le roi à Sillery.* Nevers, 7 décembre 1587 Aff. Etr. Suisse. VII 53.

(7) *P. Brulart à Sillery.* Paris, 29 décembre 1587. Aff. Etr. Suisse. VII 56.

(8) *P. Brulart à Sillery.* Camp de Lorris, 29 novembre; Chartres 21 décembre 1587. Aff. Etr. Suisse. VII 52, 55.

s'offrait de manifester, d'une manière éclatante, les sentiments de reconnaissance que leur inspirait la magnanimité d'un prince allié à la plupart d'entre eux. Mais son espoir fut déçu. Hautains et ombrageux, les Confédérés, à quelque confession qu'ils appartinssent, se fussent estimés amoindris à la seule pensée que leurs troupes au service étranger auraient pu se tirer d'un pas difficile autrement que les armes à la main; et ce fut ce même instinct de fierté native qui dicta, deux ans plus tard, la conduite des «Waldstætten» à l'endroit du Béarnais, le jour où ce prince leur renvoya les drapeaux conquis sur eux à Ivry. On comprend dès lors qu'au lendemain de la capitulation d'Artenay les cantons évangéliques, persuadés que leurs régiments, une fois séparés de ceux des lansquenets, seraient anéantis en détail, aient accueilli avec défiance l'avis de l'acte généreux dont leur faisait part Sillery. (1)

Lorsque l'ambassadeur français s'était fait représenter par Wallier à la diète de tous les Etats catholiques assignée en octobre à Lucerne, à l'occasion des bruits alarmants venus de France, il avait prescrit à son truchement de rassurer les cantons forestiers quant à la véritable situation des forces royales et de prédire une victoire imminente de Joyeuse sur l'armée du Béarnais qui lui était opposée. (2) Aussi bien la nouvelle du désastre de Coutras fut d'autant plus vivement ressentie dans l'Helvétie primitive qu'on y était moins préparé à la recevoir. Les circonstances n'étaient donc point favorables à l'ébruitement parmi les «Waldstætten» des articles signés à Artenay, articles qui accordaient trois mois de solde aux régiments suisses de l'armée de Bouillon, alors que les troupes catholiques de la même nation, demeurées fidèles au roi, attendaient encore leurs payements. Sillery, toutefois, s'efforça de tourner la difficulté. Dans un message unique, il fit part à Lucerne et aux Etats de son groupe de la victoire remportée par le duc de Guise à Auneau et leur annonça «comme, subtillement et au desceu des reytres, on avoit trouvé moyen de dis- «traire les Suisses protestans d'avec les dicts reytres et autres François armez «contre le service de Sa Majesté». (3) Mais cette explication ne satisfit point les députés des VII cantons, lesquels se réunissaient au même temps à Gersau (14 décembre). (4) Une seconde diète fut convoquée à Lucerne le 22 de ce mois. Bon gré mal gré, Sillery dut s'y rendre et accueillir les plaintes des représentants des «Waldstætten», qu'irritait l'inégalité du traitement pratiqué, selon eux, par le roi entre les protestants qui le combattaient et les catholiques qui s'efforçaient de le servir. (5) La nouvelle, survenue dans ces entrefaites, du

(1) *Sillery au roi.* Soleure, 9 décembre 1587. Bibl. Nat. f. fr. *3376* fº 22; *à Mülinen.* Soleure, 28 décembre 1587. f fr. *7116* fº 237. *Relation de l'ambassade de Sillery.* Aff. Etr. Suisse. V 30.

(2) *Mémoire de Sillery pour le Sr Wallier envoyé à Lucerne.* Soleure, 17 octobre 1587. Bibl. Nat. f. fr. *7116* fº 187. — *Sillery au roi.* Soleure, 22 octobre; *à Mandelot.* Soleure, 20 octobre 1587. *Ibid.* fºs 199. 204. — *Sillery à Lucerne et Fribourg.* Soleure, 30 octobre 1587. *Ibid.* fº 201. — *Estat des affaires aux cinq cantons au mois d'octobre 1587.* f. fr. *23 610* fº 15. Eidg. Absch. V¹ 68 *a*.

(3) ***Sillery aux VII cantons catholiques.*** **Soleure, 10 décembre 1587. Bibl. Nat. f. fr. *7116* fº 221.**

(4) *Sillery au roi.* Soleure, 10 et 16 décembre 1587. Bibl. Nat. f. fr. *3376* fºs 21. 28.

(5) *P. Brulart à Sillery.* Beaugency, 14 novembre 1587. Aff. Etr. Suisse. VII 42. — *Le roi à Sillery.* Camp de Lorris, 29 novembre 1587. *Ibid.* 50. — *Sillery au roi.* Lucerne. 22 décembre 1587. Bibl. Nat.

licenciement du régiment Krepsinger, bientôt suivie de celle du régiment Reding,(1) porta à son comble l'exaspération des députés de la Suisse primitive et rendit vaines les premières tentatives faites par l'ambassadeur en vue de l'apaiser.

Cependant, ainsi qu'on l'a dit plus haut, les débris des trois régiments protestants étaient parvenus à atteindre la frontière du Jura, et cela malgré les démarches de Pfyffer auprès de Guise, de Mayenne et du duc de Lorraine afin de les faire tailler en pièces, au mépris de la foi jurée, pendant qu'ils se trouvaient encore sur le territoire français.(2) Le Turc, certes, n'eût pas agi différemment à l'égard de l'Espagnol, que les Suisses catholiques envers leurs confédérés de la nouvelle confession. Déçus de leur espérance en ce qui concernait l'anéantissement des troupes de Clervans, les «Waldstætten» se retournèrent immédiatement contre les cantons du parti adverse. En août et septembre déjà, le passage des forces de Châtillon par le Val de Ruz, celui de Saint-Imier et l'évêché de Bâle, avait provoqué un échange de vues assez aigre entre Fribourg et Berne.(3) Lorsque survint la déroute de l'armée de Bouillon, ce dernier Etat, non content d'accorder un refuge sur ses terres aux reîtres et lansquenets de Dohna, leva quelques enseignes pour couvrir ses frontières et envoya un secours de deux mille hommes aux Neuchâtelois, menacés par les troupes de Guise et du marquis de Pont qui faisaient des incursions au delà du Doubs.(4) Cette attitude — purement défensive, en somme — servit de prétexte aux Suisses catholiques pour manifester, une fois de plus, les sentiments d'hostilité qui les animaient envers leurs confédérés protestants. Fribourg et Soleure, poussés par les cantons du Centre, armèrent aussitôt et firent parvenir aux autorités de Berne et de Bâle une sorte d'*ultimatum*.(5) Mais Sillery, agissant au nom de la maison de Longueville, s'entremit avec succès auprès de Guise en faveur de Neuchâtel et, grâce à son intervention, l'effervescence ne tarda pas à se calmer de part et d'autre.(6)

La tranquillité, à défaut de la concorde, rétablie au sein des Ligues était profitable à la politique française, en ce sens que, seule, elle assurait à

f. fr. *3376* f° 32. — *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Lucerna, 11 gennaro 1588. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. II 7. — Eidg. Absch. V¹ 73, 74 *a*, 80 *a*.

(1) *Le roi à Sillery.* Paris, 29 décembre 1587. Aff. Etr. Suisse VII 58. — *Sillery aux particuliers des cantons catholiques.* Soleure, 31 décembre 1587. Bibl. Nat. f. fr. *7116* f° 241. — *Le roi à Sillery* Paris, 11 janvier 1588. Aff. Etr. Suisse. VII 59. — *O. Vescovo d'Alessandria, nunzio apostolico al Cardinale Montalto.* Lucerna, 4 gennaro 1588. Archivio Vaticano. Nunziatura Svizzera. II 3. — Zurlauben op. cit. V 221.

(2) *Sillery au roi.* Lucerne, 22 décembre 1587 Bibl. Nat. f. fr. *3376* f° 32.

(3) Zurlauben. op. cit. V 146—147.

(4) *Sillery au roi.* Soleure, 1er et 20 janvier 1588. Bibl. Nat. f. fr. *3376* f°s 44, 46, 69, 70.

(5) *Relation de l'ambassade de Sillery.* 1587—1588. Aff. Etr. Suisse. V 30. — *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Lucerna, 6 gennaro 1588. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. II 4. — Eidg. Absch. V¹ 78 *a*.

(6) *Sillery au roi.* Soleure, 6 janvier; *au duc de Guise.* Soleure, 10 janvier 1588. Aff. Etr. Suisse. V 115; Bibl. Nat. f. fr. *7116* f° 215. — Zurlauben. op. cit. V 228.

la Couronne la parfaite exécution des engagements pris par les Confédérés à son égard. En revanche, ceux-ci mettaient-ils un terme à leurs discordes intestines, qu'ils se trouvaient, tout naturellement, portés à s'unir en vue de la défense ou de la poursuite de leurs rares intérêts communs. Dans le cas particulier qui nous occupe, les cantons forestiers possédaient un moyen infaillible de tirer vengeance de la capitulation d'Artenay. Ce moyen consistait à pousser leurs sujets, créanciers du roi, à exiger de celui-ci le remboursement immédiat de toutes les avances consenties par eux à la Couronne, ainsi que des soldes arriérées auxquelles ils avaient droit. (1) Ils ne se firent point faute d'y recourir, et ils eurent bientôt la satisfaction de constater que leurs confédérés évangéliques étaient animés de semblables dispositions. (2) Tandis que Gallati et ses capitaines réclamaient, avec une énergique insistance, du gouverneur de Lyon, Mandelot, les sommes qui leur restaient dues depuis leurs campagnes en Flandre et en Dauphiné, (3) les colonels Heydt et Reding, créanciers de quarante-cinq mille écus pour services rendus en Guyenne, (4) se réunissaient à deux reprises à Willisau (5) et, mettant à exécution un projet dès longtemps élaboré, se transportaient en Bourgogne, accompagnés de nombreux officiers, afin d'y vivre aux dépens du comte de Charny, grand écuyer de France, lequel, à la sollicitation de son maître, avait consenti à répondre, comme caution, du payement de leurs soldes. (6) Sans argent, dans un pays où «toute industrie ne peult de guères servir sans iceluy», (7) Sillery se trouvait acculé à la plus extrême nécessité. Aussi profita-t-il du passage à Soleure de son collègue Grangier de Lyverdis — rappelé, de Coire, en France, — pour faire connaître au roi, dans tous ses détails, le péril d'une situation dont il n'exagérait certes pas la gravité. (8)

Dans une dépêche presque désespérée qu'il adressait à son parent Pierre Brulart, en cour, le 30 janvier **1588,** Sillery se défendait de faire «le loup

(1) *Sillery au roi.* Lucerne, 22 et 25 décembre 1587. Bibl. Nat. f. fr. *3376* f°s 26, 32.

(2) *Sillery au roi.* Soleure, 12 septembre 1587. Bibl. Nat. f. fr. *3376* f° 11.

(3) *Le roi à Sillery.* Paris, 1 août 1587. Aff. Etr. Suisse. VII 11. *Sillery à P. Brulart.* Soleure, 16 août 1587. Bibl. Nat. f. fr. *3376* f° 7.

(4) *Ce qui se passa au mois de septembre 1587.* Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 13.

(5) *Le roi à Sillery.* Paris, 27 août 1587. Aff. Etr. Suisse. VII 26. *Sillery au roi.* Soleure, 26/27 novembre 1587. Bibl. Nat. f. fr. *3376* f° 20. Eidg Absch. V¹ 55 *e.* *Mémoire pour le Sr Vigier s'en allant en la journée assignée à Willisau, etc.* Soleure, 21 novembre 1587. Aff. Etr. Suisse. V 119.

(6) *Le roi à Sillery.* Paris, 5 octobre. Aff. Etr. Suisse. VII 31. Châtillon-sur-Loire, 18 octobre 1587. *Ibid.* 35. — *Sillery au roi.* Soleure, 12 septembre, 3 novembre, 16 décembre; *à Charny.* Soleure, 18 septembre; *au colonel Heydt.* Soleure, 15 novembre 1587. Bibl. Nat. f. fr *3376* f°s 15, 28, 149, 157, 212. — *Lettre du roy aux collonel et cappitaines suisses qui estoient dernierement en Guienne.* Paris, 21 nov^bre 1587. f. fr. *3302* f° 40. — *Relation de l'ambassade de Sillery.* 1587 1588. Aff. Etr. Suisse. V 30. *De la continuation des poursuittes des colonelz Reding et Heyd.* Août 1588. Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 61. — *Le roi à Sillery.* Blois, 21 septembre, 18 et 27 novembre; *à Charny.* Blois, le... nov^bre 1588. Aff. Etr. Suisse. VII 113, 124, 125, 128. — *Ce qui se passa au mois d'octobre 1588.* Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 64.

(7) *P. Brulart à Sillery.* Gien, 26 octobre 1587. Aff. Etr. Suisse. VII 36. — Haller. Bibliothek der Schweizer Geschichte. V 176.

(8) *Moyens proposez pour l'acquittement des debtes de Suisse.* Janvier 1587. Bibl. Nat. f. fr. *16 942* f° 215. — *Sillery au roi.* Soleure, 14 novembre; *à la reine-mère.* Soleure, le... novembre 1587. f. fr. *3376* f° 17. Aff. Etr Suisse. V 123.

plus grand» qu'il n'était et se targuait, au contraire, de «celer plusieurs particularitez» qu'il ne pouvait «representer».[1] De fait, l'alliance de France aux Ligues semblait à la veille de subir une nouvelle «escorne», et toute la diplomatie déployée par l'ambassadeur n'arrivait pas à améliorer la situation, car, «de persuader aux Suisses que l'argent presenté se doibt refuser sans en mettre d'autre à la place, c'est[oit] chose qu'il ne fa[lloit] esperer . .».[2] «la raison ayant peu de force envers gens si amateurs de leur proffit particulier».[3] Or l'envoyé de l'Escurial faisait, lui aussi, «son profict des misères de la France»,[4] et le doublon apparaissait plus fréquemment que l'écu dans les transactions des «Waldstætten». Sous le prétexte que l'alliance de leur voisin de l'Ouest ne leur suffisait plus «pour se bien remparer et fortiffier contre Berne» [5] et les cantons évangéliques, les adversaires de la royauté française dans la Suisse primitive poursuivaient ostensiblement un double but: empêcher dorénavant Sa Majesté Très-Chrétienne de recruter un seul homme parmi les Ligues; détacher tous les catholiques de son alliance et les réunir dans celle d'Espagne.[6]

De même que, en 1577, Fribourg n'avait point adhéré immédiatement à l'alliance conclue entre les cantons forestiers et le duc de Savoie, de même, dix ans plus tard, les représentants de cet Etat s'étaient refusés à apposer leur signature sur le traité qui liait les «Waldstætten» à Milan (12 mai 1587). Toutefois, le parti espagnol aux Ligues ne désespérait pas de triompher de cette résistance. A la première nouvelle de la capitulation d'Artenay, les cantons catholiques du Centre avaient, ainsi que je viens de le dire, poussé Fribourg et Soleure à demander des explications à leurs voisins évangéliques. Sillery avait bien apaisé cette rumeur et remporté sur le parti de Pfyffer un succès imprévu à la diète de Lucerne du 22 décembre 1587. Mais ce très léger avantage ne contribua qu'à ajourner de quelques semaines l'assaut décisif médité contre l'alliance de France dans les deux cités catholiques de l'Ouest.[7]

Abstraction faite de la question toujours brûlante des pensions et soldes arriérées, le principal et le plus immédiat des griefs nourris par les cantons de l'ancienne confession contre la Couronne consistait dans ce fait que le régiment royal de Krepsinger, renvoyé dans ses foyers au même temps que

(1) *Sillery à P. Brulart.* Soleure, 30 janvier 1588. Bibl. Nat. f. fr. *3376* f° 18.

(2) *Sillery au roi.* Fribourg, 26 février 1588. Bibl. Nat. f. fr. *3376* f° 11. *Le roi à Sillery.* Paris, 19 mars 1588. Aff. Etr. Suisse. VII 78.

(3) *Sillery au roi.* Fribourg, 26 février 1588.

(4) *Sillery au roi.* Soleure, 20 janvier 1588. Bibl. Nat. f. fr. *3376* f°s 16, 69, 70

(5) *Sillery au roi.* Fribourg, 26 février 1588. Bibl. Nat. f. fr. *3376* f° 11.

(6) *Relation de l'ambassade de Sillery.* 1587 1588. Aff. Etr. Suisse. V 30. *Sillery au roy.* Soleure, 20 janvier 1588. Bibl. Nat. f. fr. *3376* f°s 46, 69 70. *Sillery au roi.* Soleure, 20 avril, 6 mai 1588. Aff. Etr. Suisse. V 213, 216. *Sillery aux cantons catholiques.* Soleure, 11 avril 1588 St-Arch. Zug. ou: Bibl. Nat. f. fr. *7116* f° 291. *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Lucerna, 11 gennaio 1588. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. II 7. Eidg. Absch. V¹ 80 *a*

(7) *Sillery aux cantons catholiques.* Soleure, 18 octobre 1587. St-Arch. Luzern. Frankr Gesandte *Sillery au roi.* Soleure, 3 novembre et 25 décembre 1587 Bibl. Nat. f. fr. *3376* f°s 15, 26 *Relation de l'ambassade de Sillery.* 1587 1588. Aff. Etr. Suisse V 30.

les trois régiments évangéliques de la levée de Clervans, n'avait point touché les sommes promises à ses officiers au moment de leur licenciement. [1] Sillery ne l'ignorait pas. Aussi, afin de parer, dans une certaine mesure, le coup qui le menaçait, avait-il acheté le silence de Krepsinger et de ses capitaines, dès leur arrivée à Bade. [2] De son côté, Sa Majesté, contrainte, peu après, de se priver des services du régiment de Reding, avait accordé à ce colonel un semblant de satisfaction, destiné à dissiper, par avance, la mauvaise impression que ce second licenciement ne pouvait manquer de produire parmi les cantons forestiers. [3] En outre, Henri III avait chargé Sillery de mettre tout en œuvre pour regagner Pfyffer à la cause royale. [4] L'ambassadeur ne faillit point à cette tâche. Il représenta ou fit représenter aux «Waldstætten» par le truchement Wallier qui le remplaça à la journée de Bade de janvier [5] et à celles de Lucerne des 14 février [6] et 14 mars, [7] «les monstrueuses despenses» consenties par le roi, «afin de deffendre et fortiffier la religion catholique» [8] ... «pour l'exaltation de laquelle» il continuerait de combattre. [9] Mais rien ne sut modifier les résolutions des montagnards de la Suisse primitive. Au reste, Sillery, interrogé, quelques semaines plus tard, par les députés de ceux-ci sur les intentions de son maître quant à la protection de Genève, répondit qu'elles n'avaient point varié et qu'en cette matière Sa Majesté ferait certainement «tout ce qui convient à ung prince qui ayme son honneur». [10] Cette réponse inévitable aurait sans doute suffi à affermir les Suisses catholiques dans leur hostilité à l'égard de la Couronne, si Henri III ne s'était chargé lui-même de les exaspérer davantage en contremandant une levée de deux milles recrues obtenue par son représentant aux Ligues en faveur du régiment Gallati. [11]

(1) *Sillery à P. Brulart.* Soleure, 6 janvier 1588. Bibl. Nat. f. fr. *3376* f° 89. — *P. Brulart à Sillery.* Paris, 12 janvier 1588. Aff. Etr. Suisse. VII 61. — *Sillery aux cantons catholiques.* Soleure, 31 janvier 1588. Bibl. Nat. f. fr. *7116* f° 251. *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Lucerna, 27 gennaro 1588. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. II 18.

(2) *Le roi à Sillery.* Paris, 27 janvier 1588. Aff. Etr. Suisse. VII 70. Eidg. Absch. V¹ 82 *f.*

(3) *Sillery au roi.* Soleure, 20 et 30 janvier 1588. Bibl. Nat. f. fr. *3376* f°s 46, 50, 69, 70; *à P. Brulart.* même date. *Ibid.* f° 18; *aux cantons catholiques.* Soleure, 31 janvier 1588. f. fr. *7116* f° 251. *cf.* Zurlauben. op. cit. V 221.

(4) *Le roi à Sillery.* Chartres, 27 août· Blois, 14 septembre 1588. Aff. Etr. Suisse. VII 108. 112. *Sillery à Pfyffer.* Soleure, 5 septembre 1588. Bibl. Nat. f. fr. *7116* f° 319. *Ce qui se passa au mois de septembre 1588.* f. fr. *23 610* f° 62.

(5) *Relation de l'ambassade de Sillery.* (Janvier 1588.) Aff. Etr. Suisse. V 30. — *Abscheid de la journée de Bade de janvier 1588.* — *Ce qui se passa aux affaires de Suisse et du succez de la journée generalle de Bade, durant le mois de janvier 1588.* Bibl. Nat. 500 Colb^t *38* f° 39.

(6) *Sillery aux amb^rs des cantons catholiques assemblés à Lucerne.* Soleure, 14 février 1588. Bibl. Nat. f. fr. *7116* f° 253. — *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Lucerna, 16 febraro 1588. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. II 34.

(7) *Instructions au cap^ne Wallier envoyé à Lucerne.* Soleure, 13 mars 1588. Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 32. *Sillery aux cantons catholiques.* Soleure, 13 mars 1588. f. fr. *7116* f° 285. Eidg. Absch. V¹ 95 *a.*

(8) *Proposition faite à Fribourg par Sillery,* le 22 février 1588. Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 40. — Eidg. Absch. V¹ 87 *a.*

(9) *Le roi à Sillery.* Paris, 23 janvier 1588. Aff. Etr. Suisse. VII 62.

(10) *Le roi à Sillery.* Blois, 14 septembre 1588. Aff. Etr. Suisse. VII 112.

(11) *Le roi aux cantons catholiques.* Paris, 12 janvier 1588. Aff. Etr. Suisse. VII 60; *à Sillery.* Paris, 11 janvier 1588. *Ibid.* f° 59. — *P. Brulart à Sillery.* Chartres, 27 août 1588. Aff. Etr. Suisse. VII 108.

Dans la lutte qui se déroulait en Helvétie, lutte dont la ruine ou le maintien de l'alliance de France était l'enjeu, les armes devenaient, de jour en jour, plus inégales. D'un côté, les ambassadeurs d'Espagne, de Savoie et le nonce pontifical, solidement retranchés dans la Suisse primitive que Pfyffer tenait à leur dévotion, préconisaient l'alliance de leurs maîtres respectifs et s'efforçaient de la substituer à celle du roi Très-Chrétien à Fribourg, à Soleure, à Glaris et à Appenzell, cantons catholiques ou mixtes, très travaillés par les «Waldstætten», [1] ainsi qu'aux Grisons et chez les Valaisans, menacés, ceux-ci de l'abolition de la traite du sel de Lombardie, [2] ceux-là du blocus de la Valteline. [3] De l'autre côté, Sillery, isolé, sans argent, à la veille de se voir coupé de ses communications avec la cour par les forces de la Ligue, [4] assistait impuissant aux progrès des pratiques milanaises sur les rives de la Sarine [5] et défendait avec peine son influence et son crédit dans le seul Etat de Soleure, siège de son ambassade. [6] Réduit aux expédients, harcelé sans cesse par les créanciers militaires de son maître et par ses créanciers civils, auxquels il était dû près de cinq années de pensions; [7] contraint, pour gagner du temps, de faire aux Confédérés des promesses qu'il savait ne pouvoir tenir, ou de leur soumettre des plans financiers séduisants mais inexécutables, [8] il hésitait à se présenter devant les diètes, devenues d'autant plus exigeantes à son égard qu'il était moins en état de les satisfaire. [9] Le parti du roi diminuait, d'ailleurs, à vue d'œil, et celui de ses adversaires s'augmentait, à l'inverse, dans une proportion inquiétante. [10] Catholiques et protestants, sans entente préalable entre eux, menaçaient de dénoncer l'alliance [11] et se déclaraient prêts «à joindre leurs picques pour, tous ensemble, faire les poursuittes de leurs payemens». [12] Enfin, péril plus imminent que tous les autres réunis, Sillery redoutait que la première levée qu'il recevrait l'ordre de solliciter lui fût refusée net. [13] Les cantons forestiers n'étaient-ils pas inféodés à l'Espagne et à la Ligue renaissante; [14] Berne n'écoutait-il pas aux propositions

(1) *Sillery au roi.* Soleure, 8/9 mars 1587. Bibl. Nat. f. fr. *3376* f°s 67, 68, 71. — *Relatione sopra la reduttione di Apezzel a la fede cattolica.* Febraro 1588. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. II 37.

(2) *Sillery au roi.* Soleure, 23 mars 1587. Aff. Etr. Suisse. V 194.

(3) *Sillery au roi.* Soleure, 13 juillet 1588. Bibl. Nat. f. fr. *3376* f° 56.

(4) *Le roi à Sillery.* Mantes, 27 juillet 1588. Aff. Etr. Suisse. VII 103.

(5) *Relation de l'ambassade de Sillery.* 1587—1588. Aff. Etr. Suisse. V 30. — Eidg. Absch. V¹ 88*g*.

(6) *Sillery au roi.* Soleure, 6 mars et 10 septembre 1588. Bibl. Nat. f. fr. *3376* f° 53; f. fr. *7116* f° 322.

(7) *Sillery au roi.* Soleure, 25 août 1588. Aff. Etr. Suisse. V 256. — *Sillery au roi.* Soleure, 27 octobre 1588. *Ibid.* 267. — *Sillery à Zoug.* Soleure, 11 août 1588. St-Arch. Zug.

(8) *Sillery au roi.* Soleure, 3 avril 1588. Aff. Etr. Suisse. V 206.

(9) *Sillery au roi.* Soleure, 20 mai 1588. Aff. Etr. Suisse. V 222.

(10) *Sillery au roi.* Soleure, 20 mai 1588. Aff. Etr. Suisse. V 222.

(11) *Assemblée des VII cantons catholiques à Lucerne, le 13 mars 1588.* Bibl. Nat. 500 Colb^t^ 38 f° 70. — *Les ambassadeurs des XIII cantons au roi.* 31 mars 1588. Aff. Etr. Suisse. V 205. — *Sillery au roi.* Soleure, 3 avril 1588. *Ibid.* 206. — *Sillery au roi.* Soleure, 30 juillet 1588. Bibl. Nat. f. fr. *3376* f° 61. — *Sillery à Fribourg.* Soleure, 3 août 1588. Arch. Fribourg. — Eidg. Absch. V¹ 119*a*.

(12) *Sillery au roi.* Soleure, 10 février 1588. Bibl. Nat. f. fr. *3376* f° 36.

(13) *Sillery au roi.* Soleure, 6 mars 1588. Bibl. Nat. f. fr. *3376* f° 53.

(14) *Sillery au roi.* Soleure, 10 février 1588.

d'accommodement de Charles-Emmanuel et le surplus des Etats évangéliques n'entrait-il pas, chaque jour davantage, dans la clientèle des princes protestants allemands?

Si avancées que fussent les pratiques milanaises à Fribourg, Sillery ne pouvait s'exposer à ce qu'elles aboutissent, sans avoir auparavant fait entendre une protestation solennelle et vigoureuse contre l'entrée de ce canton dans l'alliance du roi Catholique. Il se porta donc à Fribourg et y prononça, le 22 février 1588 — le jour même de l'audience accordée à l'ambassadeur d'Espagne et à la députation des «Waldstætten», dont ce dernier était accompagné — une «proposition» qui, en tout autre temps, eût été de nature à arrêter les magistrats de la cité suisse dans la voie pleine de périls où ils s'engageaient. Mais cette démarche ultime ne parvint pas à modifier des résolutions caressées, depuis plusieurs mois déjà, par les adversaires de la France. Aussi bien lorsque Henri III se décida, au commencement de mars, à envoyer quelque argent à son ambassadeur aux Ligues, l'alliance hispano-suisse comptait un nouveau membre depuis le 26 du mois précédent. (1)

Vaincu à Fribourg, Sillery réussit, du moins, à se maintenir dans le reste de ses positions, et ses succès à Soleure, à Glaris, à Appenzell, dans le Valais et dans les Grisons mirent quelque baume sur la blessure d'amour-propre que lui avait causé la défection, cependant prévue, à laquelle il s'était vainement opposé. A Soleure, surtout, le parti français se serra autour du représentant du roi, si bien que, lorsque, le 7 mars, l'ambassadeur d'Espagne arriva à proximité de la ville, il ne se hasarda point à y pénétrer, dans la crainte d'essuyer un échec. (2)

A Glaris et à Appenzell, les propositions espagnoles, appuyées par le nonce, (3) furent également repoussées, et l'intervention bienveillante de Sillery, en vue d'apaiser les troubles religieux dans ce dernier canton, ne fut pas étrangère à ce résultat. (4) D'autre part, les dizains valaisans, confiants dans les promesses de leur ancien allié, dispensateur du sel de Provence, surent résister à la pression des «Waldstætten». (5) Restaient les Grisons. Depuis le départ

(1) *Sillery au roi.* Fribourg, 26 février; Soleure, 23 mars 1588. Bibl. Nat. f. fr. *3376* f° 41. Aff. Etr. Suisse. V 191. — Eidg. Absch. V¹ 88 *y*, 89 *x*. — *Le roi à Sillery.* Paris, 19 mars 1588. Aff. Etr. Suisse. VIII 78. — *Ce qui se passa au mois de febvrier 1588 ... et de l'alliance qu'ont faicte ceux de Fribourg avec le roy d'Espagne.* Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 43. — *Sillery à Fribourg.* 7 avril, 15 juillet, 3 et 9 août 1588. Arch. Fribourg. or. — *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Lucerna, 29 febraro 1588. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. II 50. — Zurlauben. op. cit. V 409—429.

(2) *Arrest de Messrs du Grand et Petit Conseil de Soleurre, touchant l'alliance d'Espaigne et pour obvier à icelle.* 4 mars 1588. Aff. Etr. Suisse. V 178. — *Ce qui se passa au mois de mars et comme ceux de Soleurre furent recherchez d'entrer en l'alliance d'Espagne.* Bibl. Nat. 500 Colb^t *38* f° 69. — *Sillery au roi.* Soleure, 8/9 mars 1588. Bibl. Nat. f. fr. *3376* f° 67. — *P. Brulart à Sillery.* Paris, 18 mars 1588. Aff. Etr. Suisse. VII 76.

(3) *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Lucerna, 12 gennaro 1588. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. II 8.

(4) *Sillery au roi.* Soleure, 6 mars et 21 avril 1588. Bibl. Nat. f. fr. *3376* f° 53. Aff. Etr. Suisse. V 213. — Eidg. Absch. V¹ 101 (56). — *cf.* Segesser. Ludwig Pfyffer. III 307.

(5) *Sillery au roi.* Soleure, 23 mars 1588. Aff. Etr. Suisse. V 191.

de Grangier de Lyverdis, en novembre 1587, l'intérim de l'ambassade de France y était géré par l'excellent truchement, mais insuffisant diplomate, Jean Florin. En présence de la gravité subite du péril espagnol, la réunion des deux charges de Soleure et de Coire parut nécessaire (mars—avril 1588) et l'événement justifia cette importante décision, car ce fut avec l'aide des gouvernements évangéliques de la Suisse que Sillery parvint à faire échouer les visées ambitieuses du gouverneur de Milan dans la haute vallée du Rhin. (1)

Cependant les adversaires du roi Très-Chrétien aux Ligues, non contents de saper son alliance, exploitaient sans répit contre lui les difficultés de sa situation financière. Sollicité par son entourage, Henri III, bien que de moins en moins disposé à écouter les avis de ses conseillers les plus dévoués, s'était enfin résolu à décréter des mesures extraordinaires en vue de satisfaire les Confédérés. C'est ainsi qu'une augmentation « de 250 000 écus sur la ferme du sel », venait d'être spécialement affectée au service de la dette helvétique. (2) Sillery reçut l'ordre de l'annoncer aux cantons et il se présenta, à cet effet, devant la diète de Bade du 27 mars. Mais les députés suisses accueillirent cette nouvelle sans enthousiasme. Ils se défiaient, et pour cause, de ces promesses royales si promptement accordées et si facilement violées. Ils exigèrent donc de Sillery qu'il s'engageât à leur fournir 200 000 écus avant la Saint-Jean. (3) L'ambassadeur promit; mais lorsque arriva l'échéance, il n'avait pas mille écus à distribuer. Toutefois, le truchement Wallier, dépêché par lui en une « journée » que les VII cantons catholiques tinrent au commencement de juin, n'eut pas à se plaindre de la réception qui l'y attendait. Les « choses », en somme, ne se passèrent « si aigrement » qu'on le craignait à la cour. (4) Mais la diète générale, assignée à Bade vers la fin du même mois, eut un résultat bien différent, et cela, sans doute, parce que Sillery se hasarda à y paraître en personne. Harcelé de toutes parts, l'ambassadeur fut impuissant à calmer les exigences des créanciers civils de la Couronne, ainsi que celles des capitaines, lesquels déclarèrent ne « vouloir plus estre ainsi abusés » et menacèrent de dépêcher une ambassade au roi, voire même de lui « rendre l'alliance » si satisfaction ne leur était accordée avant le 8 août. (5)

(1) *P. Brulart à Sillery.* Nevers, 7 décembre 1587 · Paris, 14 février 1588. Aff. Etr. Suisse. VII 31, 67. — *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Lucerna, 15 marzo 1588. Archivio Vaticano. loc. cit. II 59. — *Sillery aux III Ligues Grises.* Soleure, le 19 mars 1588. Aff. Etr. Grisons. I 233. — *Sillery au roi.* Bade, 17 novembre 1588. Aff. Etr. Suisse, V 275. — *Relation de l'ambassade de Sillery.* 1587–1588. Aff. Etr. Suisse. V 30. — Eidg. Absch. V¹ 114 *a*, 133.

(2) *Le roi à Sillery.* Paris, 25 février 1588. Aff. Etr. Suisse. VII 70. — *P. Brulart au même.* Paris, 26 février 1588. *Ibid.* f° 72. — *P. Brulart à Sillery.* Paris, 18 mars, 5 mai 1588. Aff. Etr. Suisse. VII 76, 83. — *cf.* Segesser. op. cit. III 300.

(3) *Sillery au roi.* Soleure, 3 avril 1588. Aff. Etr. Suisse. V 206. — *Les ambassadeurs des XIII cantons au roi.* 31 mars 1588. *Ibid.* 203. — Eidg. Absch. V¹ 97 *a*. — *Relation de l'ambassade de Sillery.* (du 1er avril 1588.)

(4) *Le roi à Sillery.* Chartres, 11 août 1588. Aff. Etr. Suisse. VII 104.

(5) *Ce qui se passa ausdicts cinq cantons, et de la journée de Bade qu'ilz assignèrent pour envoyer ambassadeurs en France durant le mois de juin.* Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 55 — *Relatione della dieta fatta in Bada al S. Giovanni 1588.* Archivio Vaticano. Nunziatura Svizzera. II 177. — *Ce qui*

A tous les griefs que les cantons alliés d'Espagne nourrissaient contre le roi Très-Chrétien était venu s'en ajouter un nouveau qui, à lui seul, expliquait suffisamment la recrudescence de leur hostilité. Vers la fin de mai, en effet, Sillery avait fait part au Corps helvétique des événements survenus à Paris le 12 du même mois *(journée des Barricades).*[1] Cette échauffourée, se produisant un an, jour pour jour, après la conclusion de leur alliance avec le roi Catholique, était bien propre à frapper l'esprit des montagnards de la Suisse primitive et à donner corps aux espérances dans lesquelles les entretenaient les princes de la maison de Lorraine.[2] Il est vrai qu'une centaine des leurs avaient été tués ou blessés dans les rues de la capitale,[3] montrant déjà, comme ils le firent en une circonstance autrement tragique, deux siècles plus tard, que les Confédérés savaient mourir pour la défense de la royauté et de leur drapeau. L'ennemi contre lequel les soldats de Gallati avaient combattu en cette occasion, c'était le duc de Guise et les ligueurs. Mais les cantons forestiers ne gardèrent, de ce chef, aucune rancune au *Balafré* qu'ils remercièrent, au contraire, de la magnanimité dont il se targuait d'avoir fait preuve en arrêtant l'effusion du sang.[4] A Lucerne, à Schwytz, à Altorf, on exulta à la nouvelle de la retraite du roi vers Chartres et de la prise de Troyes par les troupes de la Ligue (11 juin). Sillery eut beau assurer les Suisses catholiques que, après comme avant la *journée des Barricades,* Henri III, appuyé sur l'inébranlable fidélité de sa garde helvétique,[5] demeurait le fils aîné de l'Eglise.[6] Pfyffer et ses adhérents savaient, à n'en pas douter, le roi plus disposé à marcher contre le duc d'Aumale en Picardie que contre le roi de Navarre en Poitou;[7] ils ne lui pardonnaient pas, d'ailleurs, d'avoir fait acte d'indépendance à l'égard de la maison de Lorraine en tentant de sauver Jametz.[8] Aussi les autorités lucernoises convoquaient-elles diètes sur diètes, dans l'espoir de provoquer, de la part des cantons, la décision unanime qu'aucune levée ne serait plus accordée au roi Très-Chrétien avant le complet

se passa au mois de juillet. Bibl. Nat. f. fr. *23 610* fº 59. — *Le roi à Sillery.* Rouen, 3 juillet 1588. Aff. Etr. Suisse. VII 97. — *Sillery au roi.* Soleure, 13 et 20 juillet 1588. Bibl. Nat. f. fr. *3376* fºˢ 56, 59. — *Sillery aux ambassadeurs des VII cantons assemblez à Lucerne.* Soleure, 24 juillet 1588. Aff. Etr. Suisse. V 238.

(1) *Sillery aux cantons catholiques.* Soleure, 25 mai 1588. Bibl. Nat. f. fr. *7116* fº 298. — *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Lucerna, 30 maggio 1588. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. II 123.

(2) *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Lucerna, 6 maggio 1588. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. II 117.

(3) *P. Brulart à Sillery.* Paris, 13 mai 1588. Aff. Etr. Suisse. VII 86. — *cf.* Zurlauben. op. cit. V 238, 260.

(4) *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Lucerna, 8 giugno 1588. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. II 132. — *Le duc de Guise au colonel Pfyffer.* Paris, 30 juin 1588. Aff. Etr. Suisse. VII 96.

(5) *Le roi à Sillery.* Vernon, 9 juin 1588. Aff. Etr. Suisse. VII 92. — *cf.* Zurlauben. op. cit. V 260, 273.

(6) *Le roi à Sillery.* Chartres, 16 mai 1588. Aff. Etr. Suisse. VII 87.

(7) *Villeroy à Sillery.* Paris, 23 février 1588. Aff. Etr. Suisse. VII 68.

(8) *Sillery au roi.* Soleure, 8/9 mars 1588. Bibl. Nat. f. fr. *3376* fº 67 sqq. — *cf.* Zurlauben. V 226.

acquittement de sa dette envers les Confédérés.[1] Heureusement pour la France, l'entente ne put s'établir entre les intéressés sur cette question délicate. Seuls, deux des «Waldstætten» et Zoug se rangèrent à l'avis de Lucerne. Le quatrième, Schwytz, y fit opposition pendant quelque temps; Soleure et Fribourg, — celui-ci après maintes hésitations — s'y déclarèrent contraires, ainsi que Glaris et Appenzell; mais ces deux derniers ne tardèrent pas à faire cause commune avec la majorité des cantons primitifs.[2]

Les dispositions hostiles des Suisses «espagnolisez» à l'égard de la royauté des Valois s'affirmèrent avec plus d'énergie encore à la diète de Lucerne du 26 juillet, à laquelle l'ambassadeur se fit représenter par le truchement Wallier.[3] Toutefois, Sillery jugea nécessaire de se rendre en personne à la «journée» de Lucerne du mois d'août. Il s'agissait de faire part aux cantons du traité de paix du 19 juillet. Par ce traité, intervenu entre le roi et la Ligue, celui-là devenait, mieux encore, si possible, que par les articles de Nemours de 1585, le prisonnier de celle-ci.[4] Aucune nouvelle, certes, ne pouvait être plus agréable aux «Waldstætten», d'autant que le duc de Guise, leur grand ami, nommé lieutenant-général, personnifiait désormais à leurs yeux le pouvoir exécutif dans l'intérieur du royaume. Et, de fait, un certain ralentissement se produisit, au cours du mois d'août, dans les réclamations des créanciers de la Couronne.[5] Mais les rapports financiers entre les deux pays étaient trop tendus pour que cette accalmie fût de longue durée. Les officiers des dernières levées, harcelés par leurs soldats, ne pouvaient attendre davantage leurs payements. Quand ils apprirent que, des 200 000 écus auxquels ils prétendaient, 60 000 seulement allaient être remis aux mains de Sillery, ils perdirent patience et, soutenus par les gouvernements cantonaux, s'apprêtèrent à passer des menaces aux actes.[6]

«La condition des affaires du roy» en Suisse «empiroit à vue d'œil»,[7] et ce au moment précis où ce monarque, secouant enfin la tutelle avilissante des Guises, se préparait à leur rompre en visière. C'était l'époque à laquelle Sillery recevait de la cour l'instruction pressante de disputer les cantons primitifs à la Ligue et de faire refuser à celle-ci la levée de huit mille hommes qu'on la soupçonnait d'organiser sur les terres de Lucerne, avec l'appui

(1) *Sillery au roi.* Soleure, 23 mars 1588. Aff. Etr. Suisse. V 194.

(2) *Sillery au roi.* Soleure, 3 et 21 avril, 6 mai, 20 juillet, 25 août 1588. Aff. Etr. Suisse. V 206, 213, 216, 256. Bibl. Nat. f. fr. *3376* fº 59. Eidg. Absch. V¹ 100 *k*.

(3) *Sillery au roi.* Soleure, 30 juillet 1588. Bibl. Nat. f. fr. *3376* fº 61. *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Costanza, 30 luglio 1588. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. II 187.

(4) *Ce qui se passa au mois d'aoust 1588.* Bibl. Nat. f. fr. *23 610* fº 60. — *Le roi à Sillery.* Rouen, 20 juillet 1588. Aff. Etr. Suisse. VII 100. *Le roi* (c. s. Brulart) *aux cantons.* Chartres, 11 août 1588. Aff. Etr. Suisse. VII 105. *Sillery aux cantons catholiques.* Soleure, 16 août 1588. *Ibid.* V 249. *Sillery au roi.* Soleure, 25 août 1588. *Ibid.* 256. — Eidg. Absch. V¹ 123 *a*.

(5) *Ce qui se passa au mois d'aoust 1588.* — *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Lucerna, 23 agosto 1588. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. II 250.

(6) *Le roi à Sillery.* Mantes, 27 juillet 1588. Aff. Etr. Suisse. VII 103.

(7) *P. Brulart à Sillery.* Rouen, 3 juillet 1588. Aff. Etr. Suisse. VII 98.

financier de l'Espagne. (1) Mais c'était, de plus, l'instant où de nouvelles recrues allaient grossir les rangs des adversaires du roi Très-Chrétien ou, à tout le moins, susciter à celui-ci un surcroît de difficultés. Les cantons protestants, en effet, jusqu'alors assez favorables à la Couronne, entraient, eux aussi, en ligne pour exiger de cette dernière le remboursement des emprunts qu'ils lui avaient consenti depuis l'éclosion des guerres civiles. (2) Les «Waldstætten» surent tirer parti d'un ensemble de circonstances qui servait leurs desseins. Dans une diète particulière des Etats de l'ancienne confession, tenue en juin, Lucerne avait insisté sur la nécessité, pour les Confédérés, de dépêcher à Paris une ambassade comminatoire. Il s'agissait, comme bien l'on pense, de tenter une recharge vigoureuse en vue de procurer l'extinction d'une partie de la dette de la monarchie envers les cantons. Mais Pfyffer et ses adhérents espéraient, en outre, profiter du voyage en France des députés catholiques pour nouer d'importantes intrigues avec la Ligue et les princes lorrains. (3) Pendant cinq mois, Sillery réussit à dissuader les gouvernements confédérés de recourir à cette mesure extrême. (4) Néanmoins Lucerne finit par rallier à son projet tous les autres cantons. (5) Ni la nouvelle de la convocation des Etats Généraux, ni celle de la paix du 19 juillet ne détournèrent les «Espagnolisez» du but qu'ils poursuivaient. Catholiques et protestants, réunis en diète à Bade, le 17 novembre, décidèrent unanimement l'envoi d'une ambassade à leur royal allié. (6) Le départ des députés du Corps helvétique pour la cour fut, il est vrai, retardé de deux mois, mais ce résultat fut dû, bien moins aux démarches de Sillery, qu'à la sinistre tragédie qui, sur ces entrefaites, se déroula au château de Blois les 23 et 24 décembre 1588. (7)

Avec le sens déjà très sûr que lui donnait sa connaissance des affaires de Suisse, le futur chancelier de France s'était bien vite persuadé que l'union, toute fortuite, réalisée entre catholiques et protestants quant à la question des revendications à adresser à la Couronne ne se renouvellerait, sans doute, en aucune autre circonstance. De retour de Milan, où ils avaient assisté à la solennisation du traité de Lucerne, Pfyffer et les ambassadeurs des VI cantons alliés d'Espagne rapportaient de leur voyage, outre de riches présents, une impression

(1) *Instructions du roi au Sr de Sillery.* Rouen, 16 juin 1588. Bibl. Institut. Coll. Godefroy *515* f° 71.

(2) *Ce qui se passa au mois de septembre 1588.* Bibl. Nat. f. fr. *23610* f° 62. *Ce qui se passa au mois d'octobre. Ibid.* f° 64.

(3) *Ce qui se passa ausdictz cinq cantons et de la journée de Bade qu'ilz assignèrent pour envoyer ambrs en France, durant le mois de juin.* Bibl. Nat. f. fr. *23610* f° 55. – *Sillery au roi.* Soleure, 11 juin 1588. Aff. Etr. Suisse. V 229; *aux six cantons catholiques.* Soleure, 7 juin: *aux sept cantons catholiques.* Soleure, 17 juin 1588. Bibl. Nat. f. fr. *7116* fos 301, 309. – *Guise à Pfyffer.* Paris, 30 juin 1588. Aff. Etr. Suisse. VII 96. *Le roi à Sillery.* Rouen, 3 juillet 1588. *Ibid.* VII 97. Eidg. Absch. V1 106 *a*, 108 *a*.

(4) *Sillery aux cantons catholiques.* Soleure, 19 octobre 1588. Aff. Etr. Suisse. V 266.

(5) *Le roi à Sillery.* Blois, 11 novembre 1588. Aff. Etr. Suisse. VII 122.

(6) *Sillery au roi.* Bade, 17 novembre 1588. Aff. Etr. Suisse. V 275: *à François d'O.* le … novembre 1588. *Ibid.* f° 270. *Le roi à Sillery.* Blois, 10 décembre 1588. *Ibid.* VII 132. Eidg. Absch. V1 134 *c*.

(7) *Sillery au roi.* Soleure, 13 et 28 décembre 1588. Aff. Etr. Suisse. V 278, 280.

profonde de la puissance et des ressources du roi Catholique. Le dédain qu'ils affichaient à l'égard de leurs confédérés protestants s'était accru à cette constatation, et les différends confessionnels de Mulhouse et d'Appenzell ne contribuaient point à les ramener à des idées plus pacifiques. (1) Avec non moins de perspicacité, Sillery avait cru pouvoir prédire à son maître qu'un rapprochement significatif entre les cantons évangéliques et la Couronne n'était plus qu'une affaire de temps, et ce malgré les influences contraires mises en mouvement, tant par les princes protestants d'Outre-Rhin, que par le roi de Navarre et le duc de Savoie. (2) Du moment, en effet, où les cantons catholiques paraissaient acquis à l'Espagne et à la Ligue, il était à prévoir que leurs confédérés de l'autre confession, quelle qu'eût été, d'ailleurs, l'attitude observée par eux pendant la campagne de 1587, ne tarderaient pas, par la force même des choses, à graviter dans l'orbite de la politique royale.

Entre Sillery et les gouvernements de la Suisse primitive, les rapports n'avaient jamais été très cordiaux; mais ils s'étaient notablement aggravés depuis le retour de Milan de Pfyffer et de ses collègues. L'homme d'Etat lucernois n'avait pas hésité à dresser contre l'ambassadeur un réquisitoire en règle, que Guise s'était chargé de remettre aux mains du roi; (3) mais celui-ci, si versatile et ombrageux durant les derniers mois de son règne, (4) avait conservé, malgré tout, à son représentant aux Ligues une confiance qui survécut même à la brusque disgrâce du secrétaire d'Etat Brulart. (5) Rien de pareil, en revanche, dans les relations de Berne et des Etats de son groupe avec l'ambassadeur de France. Ces relations s'étaient refroidies, sans doute, au cours de la malheureuse expédition des trois régiments de la levée de Clervans sur les rives de la Loire; mais, dès les premiers mois de 1588, elles avaient repris, semble-t-il, un tour amical et bienveillant. Quelques semaines, à peine, après la capitulation d'Artenay, Sillery s'était efforcé d'amener les cantons évangéliques à résipiscence et de leur faire exprimer des regrets officiels quant à la participation de leurs troupes à la campagne du duc de Bouillon. (6) Il s'était même, au retour de Fribourg, porté à Berne, y avait réuni les députés de Zurich et de Bâle et les avait assurés que le roi ne demandait qu'à oublier l'infraction par eux commise aux traités de paix perpétuelle et d'alliance, pourvu qu'ils lui en fissent la demande en termes convenables. (7) Sensibles à ces encouragements, les Suisses protestants promirent « merveilles à l'advenir » et donnèrent spontanément des gages de leurs

(1) *Sillery au roi.* Soleure, 21 avril et 2 juin 1588. Aff. Etr. Suisse. V 213, 226. — Eidg. Absch. V 1 103 (nº 57).

(2) *Sillery au roi.* Soleure, 1er janvier 1588. Bibl. Nat. f. fr. *3376* fº 41.

(3) *P. Brulart à Sillery.* Chartres, 14 août 1588. Aff. Etr. Suisse. VII 107.

(4) *Révol à Sillery.* Blois, 8 décembre 1588. Aff. Etr. Suisse. VII 131.

(5) *Sillery à P. Brulart.* Soleure, 14 octobre 1588. Bibl. Nat. f. fr. *3376* fº 65.

(6) *Sillery au roi.* Soleure, 17 mars 1588. St-Arch. Bern. Frankr. Buch III 88.

(7) *Relation de l'ambassade de Sillery.* (du 20 février 1588.) Aff. Etr. Suisse. V 30 — *Sillery au roi.* Soleure, 6 mars 1588. Bibl. Nat. f. fr. *3376* fº 53.

dispositions nouvelles en châtiant avec la dernière rigueur quelques-uns des officiers de la levée navarraise, qu'ils eussent sans doute accueilli de toute autre manière en cas de réussite de l'expédition. (1) A Zurich seulement, trois capitaines portèrent leurs têtes sur le billot, tandis que les collègues de ces malheureux se voyaient réduits à implorer l'intervention de Sillery auprès de leurs supérieurs afin de conserver la vie sauve. (2)

On a prétendu, sans preuves à l'appui, d'ailleurs, qu'au lendemain de l'échec de leurs troupes sur la Loire, les cantons protestants se montrèrent particulièrement agressifs à l'égard de leurs confédérés catholiques, et ce à l'instigation du représentant de la Couronne aux Ligues. (3) C'est là une assertion que les faits sont loin de corroborer. Si jamais, en effet, les Suisses réformés se résignèrent à adopter une attitude humble et réservée, ce fut bien pendant les premiers mois de cette année 1588, alors que disparaissaient successivement, et de façon subite, les protagonistes de la cause huguenote, Bouillon à Genève (11 janvier) et Condé à Saint-Jean-d'Angély (5 mars). Mais, chez les disciples de Zwingli et de Calvin, cette humilité momentanée n'excluait pas la fermeté ni les mesures de prudence, et les négociations entamées par eux pour s'assurer les secours de leurs coreligionnaires de l'étranger ne présentaient, d'autre part, qu'un caractère purement défensif.

Isolé dans son royaume entre la Ligue, dont il était le chef nominal, mais qu'il s'apprêtait à combattre, et les huguenots, dont il ne recherchait point encore l'appui, Henri III désirait, certes, se rapprocher des Suisses protestants. Il y mettait, toutefois, cette condition: que leurs forces seraient à son entière et exclusive dévotion et qu'eux-mêmes renonceraient à conclure les capitulations, contraires à son service, dont ils se voyaient sollicités par les princes allemands de leur religion, le roi de Navarre et le duc de Savoie. Sillery reçut, en conséquence, des instructions à cette fin. La diète particulière de Bâle, du 10 décembre 1587, avait examiné des propositions d'alliance adressées par Strasbourg aux cantons évangéliques. L'ambassadeur français ne réussit pas à empêcher qu'elles ne fussent acceptées par Berne et Zurich (janvier—mai 1588), mais, du moins, il sut obtenir de ces deux Etats que, le cas échéant, la paix perpétuelle qu'ils avaient avec la Couronne primerait cette nouvelle confédération. (4) En outre, l'intervention opportune de Sillery

(1) *Sillery au roi.* Soleure, 23 mars 1588. Aff. Etr. Suisse. V 194.

(2) *Sillery au roi.* Soleure, 30 janvier; Fribourg, 26 février 1588. Bibl. Nat. f. fr. *3376* fos 41, 50; *aux IV cantons protestants.* Soleure, 11 février 1588. Aff. Etr. Suisse. V 163. — *Le roi à Sillery.* Paris, 25 février 1588. *Ibid.* VII 70. — *Ce qui se passa au mois de febvrier, tant pour les protestans que catholiques.* Bibl. Nat. f. fr. *23610* fo 43. — *Lettres escrites au roy par Mrs de la ville et canton de Berne sur le voiage que leurs subietz feirent en France en l'année 1587 pour le secours du roy de Navarre.* Berne, 6 mars 1588. *Ibid.* fo 45. — *Le roi à Berne.* 16 avril 1588. *Ibid.* fo 32. — *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Lucerna, 30 maggio 1588. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. II 123. — Eidg. Absch. V1 84 *a.* — Zurlauben. V 199, 215.

(3) Segesser. Ludwig Pfyffer und seine Zeit. III 312.

(4) *Sillery au roi.* Soleure. 26/27 novembre, 16 décembre 1587. Bibl. Nat. f. fr. *3376* fos 20, 28; *à Lochmann.* Soleure, 30 novembre 1587. f. fr. *7116* fo 218. — *Relation de l'ambassade de Sillery.* (du 27 novembre

ne fut pas étrangère à la réponse dilatoire opposée par Berne aux offres tentantes qui lui étaient faites de la part de Jean-Casimir. (1)

Cette première partie gagnée, l'ambassadeur de Henri III travailla, avec autant d'énergie que de succès, à semer la défiance entre les cantons évangéliques et le roi de Navarre, dont lui-même allait devenir, quelques mois plus tard, le représentant dévoué parmi les Ligues. (2) Comment parvint-il à se procurer un double de l'instruction remise par ce prince à son envoyé extraordinaire en Helvétie, le Sr de Réau, (3) lequel était chargé de se condouloir avec les gouvernements protestants du désastre advenu à leurs troupes dans l'Orléanais, et de solliciter d'eux de nouveaux secours en cas de besoin? Sans doute en achetant quelqu'un de ses serviteurs? Toujours est-il que la négociation du Sr de Réau, éventée avant même qu'elle fût entamée, échoua, et que l'agent navarrais, après un bref séjour à Genève et à Berne, continua sa route vers l'Allemagne, suivant en cela les conseils de Sillery qu'il visita à son passage à Soleure. (4)

En mars 1588, le rapprochement ébauché par la Couronne de France avec les cantons évangéliques était en bonne voie. De violents incidents de frontière, survenus dans la région du Léman, contribuèrent à le rendre plus désirable encore aux deux parties. Genève, poussée à bout par les vexations savoyardes, et prête «à tout hazarder», fit appel à ses alliés, en vertu des clauses spéciales du traité de Soleure de 1579. (5) Berne, sollicité de procurer un appui effectif à sa protégée, se tourna vers le roi Très-Chrétien et lui offrit de mettre à sa disposition dix mille hommes, s'il voulait couvrir de son nom les opérations militaires destinées à dégager la petite république de sa périlleuse situation. (6) Or, le «grand pescheur en eaue trouble» (7) qu'était Charles-Emmanuel ne se contentait pas de harceler ses voisins aux limites de Gex et du Chablais. Il méditait, dans une toute autre direction, un coup de main dont la réussite devait nécessairement activer la conclusion de l'accord franco-bernois préparé avec une louable persévérance par Sillery.

Dès le mois de novembre 1587, le fils et successeur d'Emmanuel-Philibert avait fait demander aux cantons de son alliance une levée de huit enseignes.

1587.) — *Sillery au roi.* Soleure, 6 janvier 1588. Aff. Etr. Suisse. V 145. — *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Lucerna, 25 maggio 1588. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. II 120. — Eidg. Absch. V¹ 72, 86 *h*. — Tillier. op. cit. III 476.

(1) *Sillery au roi.* Soleure, 6 janvier 1588.

(2) *contra:* Segesser. Ludwig Pfyffer. III 303.

(3) Voir cette notice.

(4) *Relation de l'ambassade de Sillery.* (du 27 et du 30 janvier 1588.) Aff. Etr. Suisse. V 30. — *Sillery au roi.* Soleure, 30 janvier et 23 mars 1588. Bibl. Nat. f. fr. *3376* f⁰ 50. Aff. Etr. Suisse. V 194. — *Sillery aux IV cantons protestants.* Soleure, 11 février 1588. *Ibid.* f⁰ 163. — *Le roi à Berne.* 16 avril 1588. Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f⁰ 32. — *Sillery à Berne.* Soleure, 11 mai 1588. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 619. — Eidg. Absch. V¹ 86 *i*, 116 *d*. — Segesser. III 303.

(5) *Sillery au roi.* Soleure, 23 mars 1588. Aff. Etr. Suisse. V 194.

(6) *Sillery au roi.* Soleure, 28 décembre 1588. Aff. Etr. Suisse. V 280; *à Berne.* Soleure, 17 déc. 1588. St-Arch. Bern. Frankr. Buch III 92. — *cf.* Segesser. op. cit. III 354.

(7) Mercure François. t. X.

«soubz couleur ... d'empescher ... quelques entreprises faictes par Lesdiguières sur le marquisat de Saluces».[1] L'ambassadeur de France, vexé, à juste titre, de cette intrusion d'un prince étranger dans les affaires de sa charge, avait combattu avec succès l'insolite prétention du Savoyard de s'ériger en défenseur de la foi catholique dans des terres de l'obéissance du roi Très-Chrétien.[2] Les huit enseignes demandées par l'ambassadeur de Savoie lui furent refusées;[3] mais, quelques mois plus tard (octobre 1588), Charles-Emmanuel s'emparait, sans le secours des Suisses, du marquisat de Saluces. Tout aussitôt, le duc s'efforça de justifier son entreprise, tant auprès du Corps helvétique que du monarque français, dont il prenait en mains, prétendait-il, les véritables intérêts.[4] Pfyffer, en 1585, et Clervans, en 1587, n'avaient-ils pas agi de même et, en fin de compte, Henri III ne s'était-il pas déclaré «satisfait» des services rendus par eux à ses ennemis? Mais, aussi bien, l'adversité avait réveillé un semblant d'énergie dans l'âme du dernier des Valois. Conscient de l'affront que lui infligeait le fils de celui auquel il avait jadis fait l'abandon généreux des places fortes de Pignerol, Savigliano et la Pérouse, il le somma de lui restituer Saluces. Cette sommation étant demeurée sans résultat, Sillery reçut l'ordre d'exposer aux cantons suisses les griefs du roi contre l'usurpateur de son domaine et de réclamer leur appui pour lui faire entendre raison (diète de Bade du 13 novembre).[5]

Ainsi qu'il était à prévoir, les divers membres du Corps helvétique ne parvinrent pas à s'entendre quant à la suite à donner aux plaintes que leur transmettait l'ambassadeur. Les cantons alliés de Savoie ne furent pas les moins embarassés.[6] Certes, le duc leur faisait savoir en secret que l'entreprise de Saluces n'était qu'un acheminement à celle de Genève.[7] Mais, outre qu'ils n'acceptaient qu'avec réserve les assertions de Charles-Emmanuel, ils n'avaient pas encore pardonné à celui-ci d'avoir accordé passage sur ses terres aux survivants de l'armée protestante du duc de Bouillon.[8] Guise, d'ailleurs, se prononçait pour l'ouverture des hostilités contre Savoie, sous la condition

---

(1) *Le roi à Sillery.* Nevers, 7 décembre 1587. Aff. Etr. Suisse. VII 53. — *Relation de l'ambassade de Sillery.* (3 novembre 1587.)

(2) *Sillery au roi.* Soleure, 14 novembre 1587. Bibl. Nat. f. fr. *3376* f° 17; *à Stors.* Soleure, 15 nov^bre 1587. f. fr. *7116* f° 200.

(3) *Sillery au roi.* Soleure, 26/27 novembre 1587. Bibl. Nat. f. fr. *3376* f° 20.

(4) *Révol à Sillery.* Blois, 12 octobre 1588. Aff. Etr. Suisse. VII 119. — *Ce qui se passa au mois de novembre et du commencement des affaires de Savoie.* Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 66. — *Lettre de l'ambassadeur de Savoie aux cantons catholiques.* Lucerne, le ... novembre 1588. *Ibid.* f° 67. — *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Lucerna, 9 novembre 1588. Archivio Vaticano. Nunziatura Svizzera. II 258.

(5) *Le roi à Sillery.* Blois, 29 octobre et 16 décembre 1588. Aff. Etr. Suisse. VII 120, 134. — *Sillery au roi.* Bade, 17 novembre 1588. Aff. Etr. Suisse. V 275. — *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Lucerna, 22 novembre 1588. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. II 267.

(6) Segesser. op. cit. III 348.

(7) *Sillery au roi.* Soleure, 13 et 28 décembre 1588. Aff. Etr. Suisse. V 278, 280. — *Sillery à Mr de Stors.* Bade, 12 décembre 1588. Bibl. Nat. f. fr. *7116* f° 335.

(8) Segesser. op. cit. III 265.

qu'elles fussent continuées contre Navarre; et l'opinion du prince lorrain était d'un grand poids auprès des cantons forestiers.[1] Dans ces conjonctures, Pfyffer et ses adhérents bornèrent leur activité à tenter entre le roi et le duc un rapprochement qui permît aux Suisses catholiques de concentrer tous leurs efforts en vue de procurer le triomphe de la Ligue en France.[2]

Au contraire de leurs confédérés catholiques, les Suisses protestants n'avaient pas besoin d'être incités à prendre le parti du roi Très-Chrétien contre le souverain du Piémont. Celui-ci, néanmoins, ne s'était pas fait faute de multiplier ses démarches en vue de les gagner à sa cause. C'est ainsi que, en août 1587, il avait si bien circonvenu les Bernois, grâce à des ouvertures de paix avantageuses, que ces derniers, séduits par ses avances, venaient d'engager les Genevois à se montrer moins hostiles à l'idée d'une entente avec leur dangereux voisin.[3] Des conférences entre les deux parties eurent lieu à Gex en novembre,[4] puis à Divonne, le mois suivant;[5] mais, malgré le désir d'accommodement témoigné par l'avoyer de Watteville, elles ne réussirent qu'à mettre, une fois de plus, en évidence la duplicité du duc.[6] Un an plus tard (décembre 1588), Charles-Emmanuel échouait dans sa tentative de soulever le pays de Vaud contre les baillis bernois. La découverte de cette conspiration causa une légitime émotion sur les rives de l'Aar. Les négociations, toujours pendantes avec la Savoie, furent rompues. Désormais, Suisses protestants et royalistes français allaient faire cause commune contre l'usurpateur de Saluces.[7]

Lorsque, vers le milieu de décembre 1588, le roi donna l'ordre à Sillery de demander une levée de dix-huit mille Confédérés, dont il désirait se servir pour récupérer le marquisat, il fut bientôt hors de doute que Soleure et les cantons évangéliques en formeraient seuls le noyau, et que la Suisse primitive y participerait tout au plus pour quelques « enseignes advanturières ».[8] Néanmoins, l'ambassadeur de France jugea convenable et politique, à la fois, d'offrir le commandement d'un régiment au colonel Pfyffer. Celui-ci, ainsi qu'il était à prévoir, déclina cet honneur qui l'aurait entraîné à porter les armes contre un prince catholique allié de son canton. Mais il promit de

(1) Segesser, op. cit. III 318.

(2) *Sillery aux VII cantons catholiques.* Bade, 31 décembre 1588. Bibl. Nat. f. fr. *7116* fº 370. – *cf.* Segesser, op. cit. III 355.

(3) *Sillery au roi.* Soleure, 12 septembre et 14 novembre 1587. Bibl. Nat. f. fr. *3376* fos 11, 17; *à Stors, ambassadeur en Savoie.* Soleure, 14 septembre 1587. f. fr. *7116* fº 151. – *Ce qui se passa au mois de novembre 1587.* f. fr. *23 610* fº 18.

(4) *Sillery au roi.* Soleure, 26/27 novembre 1587. Bibl. Nat. f. fr. *3376* fº 20.

(5) *Sillery au roi.* Soleure, 9 décembre 1587. Bibl. Nat. f. fr. *3376* fº 22.

(6) *Sillery au roi.* Lucerne, 22 décembre 1587. Bibl. Nat. f. fr. *3376* fº 32.

(7) *Sillery à Berne.* Soleure, 16 octobre 1588. Bibl. Nat. f. fr. *7116* fº 345. – *Sillery au roi.* Soleure, 31 décembre 1588. Aff. Etr. Suisse. V 283. – *Berne à Lucerne.* 28 décembre 1588. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. II A. – *cf.* Tillier. Geschichte des Freistaates Bern. III 476.

(8) *Le roi à Sillery.* Blois, 16 décembre 1588 et 22 janvier 1589. Aff. Etr. Suisse. VII 135, 143. – *Sillery au roi.* Soleure, 31 décembre 1588. *Ibid.* V 283. – *Sillery aux VII cantons catholiques, Glaris et Appenzell.* Soleure, 1er janvier 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII fº 8.

continuer ses bons offices en vue de procurer la restitution amiable de Saluces et d'éviter ainsi une guerre dont ses supérieurs redoutaient l'issue, quelle qu'elle fût. (1)

Telle se présentait encore la situation, dans les premiers jours de janvier **1589,** quand parvint à Lucerne — le 5 du dit mois (2) — la nouvelle du meurtre des Guises (23 et 24 décembre 1588). Les cantons forestiers s'attendaient d'autant moins à cette catastrophe, dans laquelle sombrèrent, en définitive, leurs plus chères espérances, que le bruit avait déjà couru, quelques mois auparavant, d'une entreprise méditée par le roi à l'égard de Henri de Lorraine, et que celui-là avait protesté avec énergie contre la volonté qu'on lui prêtait «de faire tuer son cousin». «Je vous veulx bien dire, écrivait-il à Sillery, «que c'est une pure calompnie, car m'estant venu trouver en mon chasteau «du Louvre, incontinant après son arrivée et s'y estant lors trouvé seul, «comme depuys il a esté d'aultrefoys. . . . il m'estoyt aysé de le faire arrester, «pour en uzer comme bon me sembleroit, ce que n'ayant executé . . . il fault «croire necessairement . . . que je ne l'ay pas voullu et que je n'y ay oncques «pensé.» (3) Quoi qu'on en ait dit, le coup de force qui supprima les princes lorrains n'était donc pas prévu en Helvétie. Aussi produisit-il parmi les cantons catholiques une émotion assez semblable à celle qui s'empara de la Suisse protestante au lendemain de la Saint-Barthélemy. Berne et les Etats de son groupe saluèrent la tragédie du 24 décembre 1588 comme une revanche de la nuit du 24 août 1572. Aux yeux des Suisses catholiques, au contraire, Henri III représenta soudain le «tyran» que Charles IX personnifiait, quinze ans auparavant, dans l'esprit des réformés.

De même que jadis Bellièvre avait échoué dans sa tentative d'apaiser les polémiques suscitées dans le camp protestant par l'assassinat de Coligny, de même, en janvier 1589, il ne fut pas donné à Sillery de convaincre les cantons de l'alliance d'Espagne de la nécessité à laquelle avait obéi son maître en faisant «perdre la vie au duc de Guise». Bien qu'il se couvrît du manteau de la religion, celui-ci, au dire de l'ambassadeur, n'avait réussi, en somme, qu'à fortifier l'hérésie dans le royaume, alors que Sa Majesté s'était toujours efforcée et s'efforcerait encore de l'extirper. (4) Mais, ni les mémoires apologétiques dont la cour provoqua la diffusion parmi les Ligues, (5) ni les démarches personnelles tentées par Sillery auprès des principaux magistrats de la Suisse

(1) *Sillery au roi.* Soleure, 31 décembre 1588. Aff. Etr. Suisse. V 283. — *O. Vescoro d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Lucerna. 1°, 3 et 4 gennaro 1589. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. II A. — Segesser. op. cit. III 356, 357.

(2) *Soleure à Lucerne.* 5 janvier 1589. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. II A. — (avec le *rapport de Balthazar de Cressier à ses supérieurs.* Blois, 25 décembre 1588.)

(3) *Le roi à Sillery.* Chartres, 20 mai 1588. Aff. Etr. Suisse. VII 90.

(4) *Instruction à Sillery sur la mort du duc de Guise.* Blois, 24 décembre 1588. Aff. Etr. Suisse. VII 138. — *Sillery à Fribourg.* Soleure. 20 janvier 1589. Arch Fribourg. *cf.* Zurlauben. V 298.

(5) *Le roi à Berne.* Blois, 23 janvier 1589. St-Arch. Bern. or. parch.

primitive,(1) ni l'envoi à la diète de Lucerne (7 janvier) du truchement Wallier, porteur de lettres adressées au colonel Pfyffer et aux chefs de son parti, ne parvinrent, soit à ramener ceux-ci à de meilleurs sentiments envers le roi, soit à «confondre les calomniateurs»,(2) lesquels, dans l'espèce, se trouvaient être les personnages les plus marquants des «Waldstætten».

A la première nouvelle du drame de Blois, Lucerne convoqua dans ses murs une diète des cantons «espagnolisez» pour le 10 janvier. A dire vrai, il ne sortit de ce premier conciliabule aucune décision ferme quant à la conduite à observer à l'égard de Sillery et de son maître. Les négociations en vue d'un accommodement franco-savoyard n'y furent point interrompues.(3) Tout au plus, Pfyffer et ses partisans émirent-ils le désir que, pour prix de la restitution de Saluces, Charles-Emmanuel obtînt du roi Très-Chrétien l'autorisation tacite de se saisir de Genève.(4) Mais, à mesure que les détails arrivèrent plus circonstanciés en Suisse sur les événements qui se précipitaient en France —: la déchéance de Henri III prononcée par la Sorbonne (7 janvier); le soulèvement de plusieurs provinces; l'occupation de Paris par Mayenne, futur lieutenant-général du royaume (18 février); la retraite de Sa Majesté à Tours (24 février) et la continuation des succès du roi de Navarre, — les esprits se montèrent peu à peu dans les «Waldstætten», et bientôt Sillery dut constater «avec larmes et un extrême regret» que les pires résolutions étaient à la veille d'être prises par les conseils des cantons primitifs.(5)

A tort ou à raison, Pfyffer, considéré à la cour comme le plus redoutable ennemi du roi de France, après Henri de Guise, se crut personnellement menacé et confia à ses amis le soin de veiller sur sa personne.(6) Les craintes du «roi des Suisses» étaient certainement exagérées; mais elles lui servirent de prétexte pour adresser à Sillery une lettre d'une excessive violence.(7) Il ne s'en tint pas là. A son instigation, les cantons de l'alliance

---

(1) *Sillery aux VII cantons catholiques, Glaris et Appenzell.* Soleure, 7 janvier 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 11. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. II A. — *Sillery au roi* Soleure, 16 janvier 1589. Aff. Etr. Suisse. VII 138. — Segesser. III 368.

(2) *Le roi à Sillery.* Blois, 24 décembre 1588. Aff. Etr. Suisse. VII 137.

(3) *Summario della dieta de sette Cantoni Cattolici in Lucerna.* 11 gennaro 1589. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. II A. — *Sillery au roi.* Soleure, 16 janvier 1589. Aff. Etr Suisse. VIII 11. *Ce qui se passa au mois de janvier 1589.* Bibl. Nat. f. fr. *23610* f° 77 — Eidg. Absch. V 1 139 *a*.

(4) *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Lucerna, 1° gennaro 1589. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. II A.

(5) *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Lucerna, 7 gennaro 1589 Archivio Secreto Vaticano. loc. cit. (II A). — «È tale il furore che questi signori mostrano in ogni occasione che si ritrovano insieme, che non vi è congresso o convito dove non parlino di andar contro il re di Francia.» *Del medesimo al medesimo.* Lucerna, 29 gennaro 1589. *Ibid.* *Sillery au roi.* Soleure, 14 février 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 29.

(6) «Continovano gl'avisi al detto Fifaro ... che il re mirasse nella vita sua...» *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Lucerna, 22 gennaro 1589. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. II A. *cf.* Segesser. op. cit. III 359.

(7) *Ce qui se passa au mois de janvier 1589* Bibl. Nat. f. fr. *23610* f° 77 *Pfyffer au roi* Lucerne, 24 janvier 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 19.

de Milan décrétèrent le rappel de toutes leurs troupes, ainsi que de celles des «bailliages communs» qui se trouvaient encore au service de Henri III. On décida d'observer, d'une manière particulièrement stricte à l'avenir, certaines stipulations de la *Ligue Borromée*, et de favoriser un rapprochement plus étroit avec le roi d'Espagne ainsi qu'avec le duc de Savoie, auquel il ne fut plus question de dépêcher une ambassade pour exiger de lui la restitution de Saluces.[1] Enfin, on se résolut à «loger publicquement et aux frais de l'Estat» l'envoyé de la Ligue française, Pierre Buatier, S^r de **La Motte-Réal,** qui venait d'arriver à Lucerne.[2] Quant à l'ambassadeur de Sa Majesté Catholique, on signalait, depuis quelque temps déjà, sa présence dans cette ville, où il excitait les peuples des «Waldstætten» à tirer vengeance du meurtre des Guises.[3]

Comme toujours, ce fut la question financière qui fournit aux «Espagnolisez» les armes les plus redoutables contre le service du roi. Il n'y avait pas à nier, en effet, que, depuis le commencement de janvier 1589, ce ne fût en Suisse, bien plus qu'à Madrid ou à Bruxelles, que se brassassent les desseins qui mettaient en péril la couronne des Valois. Prendre prétexte du défaut ou du retard des payements promis pour rompre avec Henri III, c'était interdire désormais toute levée à Sa Majesté et, par contre-coup, provoquer la défaite de celle-ci par ses adversaires français. Tel était bien, d'ailleurs, le plan formé par Pfyffer et ses adhérents. En conséquence, les sommations les plus violentes furent adressées à l'ambassadeur à Soleure par les créanciers particuliers du trésor royal, lesquels ne cachaient plus leur intention de se dessaisir, en faveur du plus offrant, des bagues et joyaux qui leur avaient été remis en nantissement.[4] D'autre part, tandis que les cantons alliés de Milan agitaient de s'emparer d'une province française comme gage de leurs créances,[5] les Bernois et les Grisons, eux-mêmes, profitant des circonstances, exigeaient, avec plus de rudesse que de coutume, le payement des soldes arriérées dues à leurs capitaines et soldats de la campagne de Guyenne.[6] En présence de ce danger manifeste, l'effort de Sillery se concentra particulièrement sur un point: empêcher Soleure, le Valais et les Grisons de faire cause commune avec les «Waldstætten». De fait, l'ambassadeur réussit à maintenir ces trois membres du Corps helvétique dans le service du roi.[7] Au surplus, le départ pour Blois (fin de janvier 1589) de l'ambassade suisse, ajourné depuis la diète du 13 novembre 1588, était de nature, espérait-il, à ramener, pour un temps, le calme dans les esprits.

---

(1) *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Lucerna, 7, 9 et 11 gennaro 1589. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. II^A. — *Il nuntio in Svizzera al nuntio in Savoia.* Lucerna, 13 gennaro 1589. *Ibid.* — *Sillery au roi.* Soleure, 16 janvier 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 11.

(2) *Sillery au roi.* Soleure, 14 février 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 29.

(3) *Sillery au roi.* Soleure, 28 janvier 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 20. Eidg. Absch. V^1 142 *d.*

(4) *Sillery au roi.* Soleure, 16 janvier 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 11.

(5) *Sillery au roi.* Soleure, 11 février 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 29.

(6) *Sillery au roi.* Soleure, 16 janvier 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 14.

(7) *Sillery au roi.* Soleure, 14 février 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 29.

Quelque persistante que fût l'émotion provoquée en Suisse par le meurtre des Guises, cette émotion s'était surtout manifestée dans des conciliabules officieux. Au cours des diètes particulières de Lucerne des 10 et 23 janvier et de celle commencée à Bade le 29 du même mois, en la présence de Sillery, il fut plus question de finances que de politique. (1) L'envoyé du roi y renouvela des promesses que les Confédérés eux-mêmes savaient inexécutables. Mais il s'efforça, en outre, de rejeter sur la Ligue la responsabilité des retards que les cantons éprouvaient à recouvrer leurs créances sur la Couronne. L'entrée des rebelles dans Lyon, où les trésoriers des Ligues avaient coutume de quérir leurs assignations, (2) l'empêchement mis par le Sr de la Châtre, gouverneur de Bourges, gagné depuis peu au parti lorrain, à ce que les ambassadeurs dépêchés à la cour dépassassent Nevers et accomplissent, par conséquent, la mission dont ils étaient chargés; (3) l'insécurité des communications entre Tours et Soleure, qui allait interdire au Sr de **Schomberg** l'accès de la Suisse où l'envoyait son maître, étaient, en réalité, autant d'excuses qu'un ministre avisé ne pouvait manquer de faire valoir pour expliquer les difficultés que rencontrait le trésor royal à satisfaire les cantons. (4)

Ce fut dans ces entrefaites que Nicolas de Harlay, Sr de **Sancy,** fut dépêché aux Ligues, en qualité d'ambassadeur extraordinaire, avec la double mission d'organiser une levée de Confédérés et de faire prendre patience aux créanciers du roi, que ceux-ci appartinssent au camp des « Espagnolisez », comme les Lucernois, ou qu'ils fussent acquis au parti royaliste, comme les Soleurois, très disposés, semblait-il, à tenir Henri III quitte de sa dette, pourvu que ce prince leur facilitât l'annexion du comté de Neuchâtel, à laquelle la duchesse de Longueville se refusait à consentir. (5) Je dis ailleurs (6) comment Sancy, arrivé sous un déguisement à Genève, le 14 février, se rendit à Soleure auprès de Sillery, puis à Berne dont il convertit les avoyers et conseils à son dessein d'ouvrir les hostilités en Savoie, sous le nom et l'autorité du roi Très-Chrétien, mais avec l'argent et les soldats de l'Helvétie protestante (28 février). On sait, d'autre part, le violent réquisitoire qu'il prononça contre Louis Pfyffer

(1) *Ce qui se passa au mois de février 1589 en la journée de Bade.* Bibl. Nat. f. fr. *23 610* fº 79 vº. — *Sillery au roi.* Soleure, 11 février 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 29. Eidg. Absch. V¹ 110 *m*. 142 *g*. 145 *f*

(2) *Le roi à Sillery.* Tours, 19 mars 1589. Aff. Etr. Suisse. VII 153.

(3) *Sillery au roi.* Soleure, 28 janvier 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 20. — *Le roi à Sillery.* Tours, 11 avril 1589. *Ibid.* VII 156. *Les ambrs suisses au duc de Nevers.* Nevers, 17 avril 1589. Bibl. Nat. f. fr. *3614* fº 87. — *Les députés des XIII cantons au même.* Soleure, 21 mai 1589. f. fr. *4712* fº 5.

(4) *Proposition de Sillery devant les ambrs des XIII cantons à Bade.* 2 février 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 27. — *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Lucerna, 7 febraro 1589. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. II A.

(5) *Le roi à Sillery.* Blois, 2 février 1589. Aff. Etr. Suisse. VII 145. — *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Lucerna, 27 e 28 febraro 1589. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. II A. *Soleure à Sillery.* 10 mars 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 42. — *Sillery à Soleure.* Soleure, 10 et 13 mars 1589. *Ibid.* fos 13, 16. — *Le roi à Sillery* Camp de Nully (Neuilly), 18 août 1589. *Ibid* VII 189. — *Sillery au roi.* s. d. *Ibid.* VIII 23. — *Le roi à Sillery.* Camp devant Clermont, 24 septembre 1590. *Ibid.* VII 267.

(6) *cf.* notice Sancy.

à la diète que l'ambassadeur ordinaire et lui convoquèrent à Soleure le 14 mars,(1) et les diverses combinaisons financières qu'il présenta aux députés suisses, durant cette «journée», tandis que les Confédérés faisaient adopter par la Couronne le principe d'un impôt à établir sur tous les «vendeurs de vin» du royaume, impôt dont les cantons eussent été chargés de surveiller la rentrée.(2) Mais le résultat le plus appréciable de la mission de Sancy fut, sans contredit, la levée de douze mille hommes que, grâce à l'appui de Sillery, il réussit à obtenir d'une partie du Corps helvétique (Berne, Bâle, Schaffhouse, Soleure, Glaris, les Ligues Grises et le Valais)(3) et qui servit, tout d'abord, à «donner de l'air» aux Genevois, puis à renforcer l'armée royale aux portes de Paris.

Si l'on excepte les guerres d'Italie du commencement du siècle, au cours desquelles on vit des contingents suisses enrôlés dans des armées opposées, le danger d'une rencontre entre Confédérés de l'ancienne et de la nouvelle confession sur un champ de bataille à l'étranger ne s'était guère fait appréhender qu'en 1585, alors que deux levées, l'une royaliste, l'autre ligueuse, prirent simultanément la route de France. Il se reproduisit au printemps de 1589, tôt après l'arrivée de Sancy en Helvétie. La demande de secours militaires introduite devant la diète par l'ambassadeur extraordinaire et son collègue Sillery avait été combattue avec la dernière énergie par les agents du Saint-Siège, de l'Espagne, de la Savoie et de la Ligue. Le succès ne couronna pas leurs efforts, en ce sens que cinq cantons et deux pays alliés se prononcèrent pour que satisfaction fût donnée au représentant de la royauté légitime. Mais, de même qu'en 1585 Pfyffer et La Motte-Réal avaient opposé une levée ligueuse à la levée royaliste, de même, en 1589, ces deux serviteurs de la coalition hispano-lorraine tombèrent d'accord entre eux pour contrebalancer les forces protestantes accordées à Sancy par quelques milliers de Suisses catholiques enrôlés sous les drapeaux de la Ligue.

Dès le mois de mars 1587, la diplomatie royale avait été mise sur la trace de négociations secrètes entamées avec Pfyffer par le duc de Guise, lequel cherchait à obtenir, pour aider à la réalisation de ses desseins personnels, quelques enseignes d'hommes des «Waldstætten».(4) Les cantons primitifs doutaient, on le sait, du «catholicisme» du roi.(5) Aussi le chef de la maison de Lorraine était-il sur le point d'atteindre ses fins, lorsqu'il périt assassiné. Mais

(1) *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Lucerna, 4 et 21 marzo 1589. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. II^A.

(2) *Instruction du roi à Sillery.* Tours, 14 mai 1589. Aff. Etr. Suisse. VII 162.

(3) *Sillery et Sancy à Zoug; à Fribourg.* Soleure, 15 mars 1589. St-Arch. Zug et Arch. Fribourg. — *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto* Lucerna, 27 marzo 1589. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. II^A. — *Le roi à Sillery et Sancy.* Tours, 11 avril 1589. Aff. Etr. Suisse. VII 154. — *Sillery à l'évêque de Sion.* Soleure, 16 juin 1589. *Ibid.* V 192 v°.

(4) *Guise à Pfyffer.* le ... mars 1587. Bibl. Nat. Coll. Clairambt 357 f° 7919. — *cf.* Segesser. op. cit. III 223.

(5) *Lettre écrite de Paris au colonel Pfyffer.* 13 août 1587. Aff. Etr. Suisse. V 82. — *Sillery aux cantons catholiques.* Soleure, 18 octobre 1587. St-Arch. Luzern. Gesandte (Frankreich). — Eidg. Absch. V¹ 68 *a*.

ce projet fut repris par Mayenne et son exécution confiée à Pierre Buatier de La Motte-Réal, déjà représentant de la Ligue en Helvétie en 1585. Arrivé à Lucerne vers le 20 janvier 1589, celui-ci assista, sans y prendre la parole, à quelques-unes des diètes catholiques de ce commencement d'année, intervint à celle du 7 mars pour dissuader les cantons forestiers de participer à la levée de Sancy et se décida enfin, aux derniers jours d'avril, alors que les opérations militaires en Savoie battaient leur plein, à solliciter des Suisses de l'ancienne confession une levée de quelques milliers de leurs gens. On expose ailleurs[1] comment l'autorisation de cette levée, accordée en mai par les seuls cantons «espagnolisez»,[2] fut repoussée par Soleure, Appenzell, Fribourg et Saint-Gall, ces trois derniers Etats ayant exprimé le désir formel de demeurer neutres entre le monarque français et ses sujets révoltés.[3] On trouvera d'autre part le récit des difficultés auxquelles se heurta le «roi des Suisses» avant de parvenir à mettre sur pied deux régiments qui comptaient à peine un tiers de Confédérés, et dont il fit confier la direction aux colonels Tanner et Rodolphe Pfyffer.[4] Rappelons enfin que les six mille hommes de la levée ligueuse prirent leur chemin, au commencement de juin, par le Gothard, le Piémont, la Savoie et Lyon vers Paris, où ils entrèrent dans les derniers jours d'août, et que leur départ des Ligues précipita celui de Sancy et des quatre régiments avec lesquels l'ambassadeur extraordinaire comptait renforcer l'armée royale.[5]

Malgré les apparences contraires, un sentiment très prononcé de lassitude se faisait jour au sein du Corps helvétique. La plupart de ses membres, en effet, hésitaient à se lancer dans les aventures où les poussaient les agents diplomatiques étrangers accrédités auprès d'eux. C'est ainsi que Berne ne poursuivait qu'à regret les hostilités contre le duc de Savoie et que Schwytz, Zoug, Uri et Unterwalden ne semblaient pas éloignés de déconseiller à Charles-Emmanuel la continuation d'une guerre dont la «religion catholique» ne devait tirer aucun profit.[6] Seul, Lucerne, où l'influence de Pfyffer était prépondérante, ne cessait de sonner la charge contre les maîtres du pays de Vaud et leurs alliés huguenots, excitant les autres cantons primitifs à persévérer à leur égard dans une lutte sans trêve ni merci.[7] C'était à Lucerne que la demande d'une levée pour les «princes de la Ligue» avait rencontré le plus de faveur;[8] c'était dans cette ville que s'ébauchait un projet d'union très étroite entre

(1) *cf.* notice La Motte-Réal.

(2) *Sillery au roi.* Soleure, 7 mai 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 60.

(3) Eidg. Absch. V[1] 159 *a.*

(4) *Sillery au roi.* Soleure, 10 juin 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 68. — *cf* Segesser. III 422. 428, 443.

(5) *Sillery au roi.* Soleure, 1er juillet 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 81.

(6) *Sillery au roi.* Soleure, 13 juillet 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 84.

(7) *Sillery au roi.* Soleure, 18 mai 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 61.

(8) *Instruction des cinq cantons catholiques de Suisse... pour leurs colonnels et cappnes qui marchent au secours des princes catholiques, villes et Estats de France liguez et associez ensemble...* 27 mai 1589 Aff. Etr. Suisse. VIII 62.

les rebelles français et les «Waldstætten»; [1] c'était à l'instigation des chefs du parti espagnol à Lucerne que les gouvernements de la Suisse primitive avaient renouvelé leurs combourgeoisies avec les dizains valaisans (avril) [2], puis avec la Ligue Grise (septembre) [3] et dépêché auprès de Philippe II l'*ammann* Lussi d'Unterwalden, en vue de solliciter l'appui de ce monarque, leur allié; [4] c'était, enfin, grâce à l'intervention du «roi des Suisses» que l'ambassadeur de Savoie venait d'obtenir pour son maître une levée de cinq enseignes destinées à tenir garnison dans les places fortes de Saluces. [5]

A en croire les «Espagnolisez», cette dernière et grave résolution avait été dictée aux cantons catholiques par l'annonce de la trève intervenue, le 26 avril, entre les rois de France et de Navarre, trève que les agents de la Ligue, de l'Espagne et de la Savoie représentaient comme acheminant à une paix définitive. [6] Or l'attitude qu'adoptaient si délibérément Lucerne et les Etats de son groupe était inexcusable, en somme, car, au même temps, Henri III, de plus en plus décidé à revendiquer le marquisat, dépêchait Schomberg en Helvétie afin d'y lever un régiment de quatre mille catholiques qui lui fut refusé. [7] Il semblait donc assez naturel que ce prince considérât comme une rupture de son alliance avec les «Waldstætten» le fait que ceux-ci accordaient des troupes, à la fois, à Charles-Emmanuel, son adversaire déclaré, dont l'alliance avec les cantons primitifs était plus récente que celle de France, et aux princes lorrains, lesquels couvraient du manteau de la religion «une volontaire rebellion et felonie» [8]. Sillery, bien que toujours en butte à l'hostilité de Pfyffer et de ses adhérents, [9] fit entendre, aux diètes générales de Bade des 25 juin et 25 juillet, ainsi qu'à la «journée» particulière de Lucerne du 22 de ce dernier mois, [10] des protestations énergiques contre les levées ligueuse et savoyarde. Il n'eut pas de peine à obtenir de Berne que cet Etat interdît l'accès de son territoire aux deux régiments de La Motte-Réal qui furent

(1) *Sillery au roi.* Soleure, 30 mai 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 65.

(2) Eidg. Absch. V¹ 154.

(3) Eidg. Absch. V¹ 178 *a.*

(4) *Ce qui se passa au mois de may 1589.* Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 94. Eidg. Absch. V¹ 159 *a.* — *Sillery au roi.* Soleure, 18 mai 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 61.

(5) *Sillery au roi.* Soleure, 18 mai 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 61. — *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Lucerna, 17 maggio 1589. Archivio Secreto Vaticano. Nunzra Svizzera. II A.

(6) *Le roi à Sillery et Sancy.* Tours, 11 avril 1589. Aff. Etr. Suisse. VII 154.

(7) *Instruction du roi à Sillery.* Tours, 14 mai 1589. — *Le roi à Sillery.* Camp de Beaugency, 16 juin 1589. Aff. Etr. Suisse. VII 182.

(8) *Le roi à Sillery.* Tours, 5 mai 1589. Aff. Etr. Suisse. VII 165. — *Instruction du roi à Sillery.* Tours, 14 mai 1589. Aff. Etr. Suisse. VII 162. — *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Lucerna, 8 maggio 1589. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. II A.

(9) *Sillery aux IX cantons catholiques.* Soleure, 26 mars 1589. Aff. Etr. Suisse. IX 51. — *Ce qui se passa au mois de may 1589.* Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 94. — Eidg. Absch. V¹ 169 *g.* — *Les V cantons catholiques à Sillery.* (Mai 1589.) Aff. Etr. Suisse. VIII 3.

(10) *Sillery au roi.* Soleure, 13 juillet et 2 août 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 84, 92. — *Sillery à Berne.* Soleure, 16 juillet 1589. St-Arch. Bern. Frankr. Buch N 95. — *Sillery aux cantons protestants.* Soleure, 17 juillet 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 86. — *Sillery aux ambrs des cantons catholiques. à Lucerne.* ... juillet 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 58. — Eidg. Absch. V¹ 163 *q*, 169 *c*, 170. — Zurlauben V 141.

ainsi contraints d'emprunter la voie du Piémont pour gagner Lyon.[1] Mais, à aucun moment, l'ambassadeur ne parvint à dessiller les yeux du « roi des Suisses » ni à le convaincre des périls que ses résolutions imprudentes faisaient courir à la paix des Ligues. Aussi bien avant qu'après le départ de leurs enseignes, les cantons forestiers ne cessèrent de protester, tant auprès de leurs coreligionnaires royalistes de Soleure que des cantons évangéliques, de la parfaite légitimité d'une ligne de conduite politique qui ne dérogeait en rien, selon eux, aux termes de leur alliance avec la Couronne Très-Chrétienne.[2]

Tandis que les Etats de l'Helvétie primitive, à la suggestion de Lucerne, passaient des résolutions aux actes, malgré les efforts faits par Sillery pour les en dissuader,[3] Berne n'écoutait qu'à regret les adjurations de l'ambassadeur français, l'incitant à continuer vigoureusement la campagne commencée par Sancy et Guitry dans le pays de Gex et sur la rive méridionale du Léman. En présence du « violent desir de repos » que manifestaient leurs sujets, les autorités bernoises, tôt après le départ pour la Champagne des régiments de Sancy, s'étaient abandonnées à un véritable découragement.[4] Sillery avait bien essayé de ranimer l'ardeur martiale des conquérants du pays de Vaud; mais Charles-Emmanuel, exactement renseigné sur les dispositions réelles de ses adversaires, leur avait, avec beaucoup d'opportunité, fait faire des ouvertures pacifiques destinées à masquer de sa part une recrudescence d'armements.[5] Conseillés par leurs confédérés de Zurich, encore plus timorés qu'eux,[6] les Bernois entrèrent en plein dans la voie où les attirait le duc, tandis que les Genevois, réduits à leurs propres ressources, donnaient à leurs combourgeois suisses un exemple d'énergie en emportant d'assaut la citadelle de Versoix.[7] Combien peu sérieuses étaient les propositions savoyardes, les conseils de la cité de l'Aar l'apprirent bientôt à leurs dépens. Dans les premiers jours de juin, en effet, Charles-Emmanuel se jeta subitement dans le bailliage de Ternier, à la tête d'une grosse armée.[8] Cette agression inattendue ralluma, de part et d'autre, les hostilités. Berne se recommanda à ses alliés protestants, ainsi qu'à Soleure,[9] renforça ses garnisons vers le Léman et investit du commandement suprême de ses troupes un chef incapable, l'avoyer de Watteville, dont

(1) *Le roi a Sillery.* Tours, 31 mai 1589. Aff. Etr. Suisse. VII 180. — *L'avoyer Heydt au duc de Nevers.* 14 juin 1589. Bibl. Nat. f. fr. *3628* f° 27.

(2) Eidg. Absch. V¹ 164 *x*, 166 *a*, 171 *f, h*. — *Les V cantons catholiques a Sillery.* Mai 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 3 — *cf.* Segesser. III 116, 118.

(3) *Dichiaratione fatta a XXVII di maggio 1589 nella dieta de sei Cantoni Cattolici in Lucerna delle cause perche hanno concesso la leva alli Principi Cattolici di Francia.* Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. II ᴬ.

(4) *Ce qui se passa au mois d'aoust 1589.* Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 108.

(5) *Continuation des affaires de Berne et Savoye.* Mai 1589. Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 95.

(6) *Continuation des affaires de Berne et Savoye.* Mai 1589. Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 95 — Zurlauben. V 156.

(7) *Sillery au roi.* Soleure, 10 juin 1589. Aff. Etr. Suisse VIII 68 — *Vie du chancelier de Sillery* Bibl. Nat. f. fr. *15 619* f° 89.

(8) *cf.* Tillier. op. cit. III 183.

(9) Eidg. Absch. V¹ 167 (103).

le très léger succès de Saint-Jeoire (fin de juillet) n'empêcha point l'expédition confiée à sa direction d'aboutir, en quelque sorte, à un désastre.(1)

Aussitôt qu'il avait eu connaissance de la marche en avant de l'armée bernoise, Charles-Emmanuel s'était empressé de remettre sur pied les négociations interrompues. Encore qu'elles eussent des preuves récentes de la perfidie de leur adversaire, les autorités de la ville suisse n'avaient point hésité à donner dans son jeu. Averti du danger qui menaçait Genève, Sillery se porta à Berne, au commencement d'août. Ce fut dans cette ville que l'atteignit la nouvelle de l'assassinat de Henri III (2 août)(2) et de la reconnaissance de Henri IV par la plupart des princes, ducs et grands officiers de la Couronne groupés autour du monarque défunt.(3) Aussi bien l'avènement du roi de Navarre au trône de France constituait un succès essentiel pour la politique des cantons évangéliques, lesquels avaient soutenu, de leurs soldats et de leur argent, la cause du Béarnais dans les bons et dans les mauvais jours. En outre, il était un précieux encouragement pour les «Stati liberi», dont le chaînon ininterrompu, du Jura à l'Adriatique, comprenait les Etats protestants de l'Helvétie, les Ligues Grises et la république de Venise, assurés désormais de trouver un appui efficace dans le gouvernement d'un prince, ennemi-né comme eux de la puissance espagnole.

(1) *Continuation des affaires de Berne et Savoye.* Mai 1589. Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 95. — *cf.* Tillier. III 485, 498.

(2) *Ce qui se passa au mois d'aoust et de la mort du feu roy Henry troisiesme.* Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 104. — *Sillery au roi.* Soleure, 18 septembre 1589. Aff. Etr Suisse. VIII 111. — *Mess*rs *de Genève à Henri IV,* «sur le subject de la mort du roy Henry III et de la guerre qu'on leur faisoit.» Genève, 20 août 1589. Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 114. — La nouvelle de la mort du roi, mandée au colonel Pfyffer par le duc de Lorraine, se répandit à Lucerne le 18 août. — *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Lucerna, 22 agosto 1589. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. IIA. — C'est à tort que le nonce, dans sa dépêche à Rome en date du 29 août, affirme que Sillery ne se porta à Berne qu'après avoir reçu à Soleure l'avis de la mort de son souverain.

(3) *Proposition de Sillery devant le conseil de Berne.* 16 août 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 96. — *Lettre de M*r *de Sillery à M*rs *de Berne pour les conforter à la guerre contre Savoie.* s. d. Bibl. Nat. f. fr. *16 945* f° 532.

CHARGÉS D'AFFAIRES
AUX
LIGUES DE SUISSE
1574—1589



BALTHAZAR DE CRESSIER

Chargé d'affaires ad interim.

Du milieu de Septembre à la fin d'Octobre 1574

[Pendant une absence du Sr de Hautefort[1]]

BALTHAZAR DE CRESSIER

Chargé d'affaires.

Fin de Novembre 1576 — Milieu de Novembre 1578[2]

On trouvera l'histoire de cette mission dans la notice consacrée au Sr de Hautefort (1576—1578). Je rappellerai, toutefois, que Balthazar de Cressier assista aux diètes de Gersau (3 décembre 1576),[3] de Lucerne (20 août et 17 septembre),[4] de Willisau (17 novembre 1577),[5] de Bade du 12 janvier 1578, dans laquelle il fut chargé de la défense des intérêts de la duchesse de Longueville,[6] de Lucerne (7—8 avril, 15 juillet)[7] et de Bade (8 juin, 9 octobre et 13 novembre 1578).[8] Il fit, en outre, un court séjour à Berne, au commencement de juillet 1578.[9]

BALTHAZAR DE CRESSIER

Chargé d'affaires ad interim.

Fin d'Août 1579 — Fin de Février 1581

[Pendant l'absence du Sr de Sancy, ambassadeur ordinaire[10]]

(1) *Grangier de Lyverdis à Bellièvre.* Haldenstein, 31 octobre 1574. Bibl. Nat. f. fr. *15 903*

(2) *B. de Cressier à Hautefort.* Soleure, 7 décembre 1576. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* f° 211; 1er et 26 février; 2 avril 1577 f. fr. *16 025* fos 215, 218, 222; *à la Chaise.* Soleure, 11 mai 1577. f. fr. *15 908* f° 405; *à Bellièvre.* Soleure, 10 septembre 1577. f. fr. *15 904* f° 133; *au Valais.* Soleure, 27 septembre 1577. Arch. Sion. (Corresp. de France 1500—1575); *à Fribourg.* Soleure, 31 juillet et 16 août 1578. Arch. Fribourg. — *G. de Lyverdis au roi* Haldenstein, 22 octobre 1577. Bibl. Nat. 500 Colbt *427* f° 259. — *Hautefort à la reine-mère; au roi.* Abeau [L'Isle-d'Abeau], 2 septembre et 8 novembre 1577. Bibl Nat. f. fr. *2812* f° 41; 500 Colbt *427* f° 267; *au roi.* Abeau, 10 janvier; *à Lyverdis.* Abeau, 12 février 1578. Bibl. Nat 500 Colbt *427* fos 262, 273. — *Le roi aux cantons.* Paris, 4 janvier 1577. St-Arch. Aarau. Absch. Acta. VII.) — *Le roi à Berne.* 9 juin 1578. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* f° 230.

(3) Eidg. Absch IV² 612 *d.*

(4) Eidg. Absch. IV² 626 *d*, 631 *b.*

(5) Eidg. Absch. IV² 636 *c.*

(6) Eidg. Absch. IV² 641 *u, v.*

(7) Eidg. Absch. IV² 647 *l*, 659 *f.*

(8) Eidg. Absch. IV² 652 *i*, 671 *a*, 673-674 *c* — *Hautefort à Fribourg.* Soleure, 26 novembre 1578 Arch. Fribourg.

(9) Eidg. Absch. IV² 659 *f.* — *Bellièvre à Fribourg.* Paris, 13 juin 1578. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 235.

(10) *Le roi à Hautefort.* Poitiers, 4 septembre 1579. Bibl. Nat f. fr. *15 561* f° 42 — *Pfyffer à Bellièvre.* Soleure, 11 janvier 1580. f. fr. *15 905* f° 432.

BALTHAZAR DE CRESSIER

Chargé d'affaires ad interim.

Décembre 1580—19 Décembre 1581 (1)

[Sauf pendant quelques jours, en octobre et novembre 1581]

Au cours de cette mission, Cressier fit un rapide voyage à Lyon et à Grenoble, vers la fin d'octobre et le commencement de novembre 1581. (2) On signale sa présence aux diètes de Lucerne (1er juin), (3) de Bade (4 juin) (4) et de Soleure (18 décembre); (5) il correspond, en outre, avec celles de Lucerne des 18 avril, 26 juillet et 28 novembre, (6) visite les autorités de Zurich (août) (7) et de Berne (milieu de décembre) (8) et se rend en France le 19 décembre 1581, afin d'y solliciter le payement des sommes dues aux Suisses. A son départ, il remet le service de l'ambassade à son collègue, le truchement Jean Vigier. (9)

JEAN VIGIER

Chargé d'affaires ad interim.

Milieu d'Octobre—Commencement de Novembre 1581

[En l'absence de Harlay de Sancy et de Balthazar de Cressier (10)]

JEAN VIGIER

Chargé d'affaires ad interim.

19 Décembre 1581—Fin de Janvier 1582

[En l'absence de Balthazar de Cressier. (11)

Il demande, au nom de Sancy, un nouveau délai pour le payement des pensions arriérées et entreprend peu après, à la requête de l'Etat de Soleure, un voyage à la cour. (12)]

(1) *B. de Cressier à Hautefort.* Soleure, 22 janvier 1581. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* fº 5: *à Fribourg.* Soleure, 12 septembre 1581. Arch. Fribourg; *à Glaris.* Soleure, 20 octobre 1581. St-Arch. Glarus.

(2) Eidg. Absch. IV² 745 *a.* — H. Fazy. Genève, le parti huguenot et le traité de Soleure. p. 121 note 2.

(3) *Nouvelles promesses de B. de Cressier et de Vigier à Messrs de Lucerne pour les pensions. 14/24 mai 1581.* St-Arch. Luzern. Frankr. Pensionen. — Eidg. Absch IV² 739 *a.*

(4) Eidg. Absch. IV² 741 *h.*

(5) Eidg. Absch. IV² 751 *a.*

(6) Eidg. Absch. IV² 737 *a*, 743 *a*, 750 *a.*

(7) H. Fazy. op. cit p. 121.

(8) *Cressier à Fribourg.* Berne, 14 décembre 1581. Arch. Fribourg.

(9) *B de Cressier à Lucerne.* Soleure, 19 décembre 1581. St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte.

(10) *Sancy aux cantons catholiques.* Paris, 25 octobre 1581. St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte. Eidg. Absch. IV² 750 *a, i.*

(11) *B. de Cressier à Lucerne.* Soleure, 19 décembre 1581. St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte — Eidg. Absch. IV² 753.

(12) Rathsmanual Solothurn, LXXXV 387.

BALTHAZAR DE CRESSIER

Chargé d'affaires ad interim.

Fin de Janvier — Commencement de Mai 1582 (1)

De retour à Soleure, vers les derniers jours de janvier, Balthazar de Cressier reprend la direction de l'ambassade jusqu'à l'arrivée aux Ligues du nouvel ambassadeur ordinaire, Henri Clausse de Fleury. (2) Il assiste à la diète de Lucerne du 27 février et visite encore une fois les cantons primitifs, dans la seconde semaine d'avril. (3)

JEAN VIGIER

Chargé d'affaires ad interim.

Fin de Mai — 15 Juillet 1586

[En l'absence de l'ambassadeur Clausse de Fleury et des secrétaires-interprètes Jacques Wallier et Balthazar de Cressier.
Ce dernier relève Vigier de l'intérim le 15 juillet.] (4)

BALTHAZAR DE CRESSIER

Chargé d'affaires.

Fin de Juillet 1586 — 4 Avril 1587

[v. Ambassades ordinaires en Suisse, p. 276 à 282]

(1) *cf.* notice Sancy [1582].

(2) Eidg. Absch. IV² 755 *d.*

(3) *Proposition de B. de Cressier devant le conseil de Lucerne.* 12 avril 1582. St-Arch. Luzern Frankr. Pensionen.

(4) *B. de Cressier au roi.* Bade, 20 août 1586. Bibl. Nat. 500 Colbᵗ 427 fº 121. — Eidg. Absch. IV² 949.

AMBASSADE ORDINAIRE

AUX

LIGUES GRISES

1574—1589



JEAN GRANGIER, S^r^ DE LYVERDIS

Ambassadeur ordinaire aux Ligues Grises.

Mai 1573 — Novembre 1587.

Ambassadeur extraordinaire

Juin — Novembre 1582.

Chargé, avec l'appui, l'agrément et la recommandation du roi, d'une mission extraordinaire de la duchesse de Longueville auprès des cantons suisses.

Octobre — Décembre 1584.

Lettres et rappels de créance:

Bois de Vincennes, 1er mai,(1) Paris, 16 juin (de la reine-mère),(2)
Lyon, 23 septembre 1574:(3) Paris, 18 mai 1579;(4)
Paris, 22 avril (ambassadeur extraordinaire),(5) St-Germain-e./L., 8 juin 1582:(6)
Trie, 6 octobre 1584 (de la duchesse de Longueville).(7)

Instructions (nouvelles): Paris, 6 mars 1574.(8)

Instructions et pouvoirs (pour le renouvellement de l'alliance):
Paris, 22 avril 1582.(9)

J'ai dit ailleurs que, en octobre 1567, Jean Grangier de Lyverdis, trésorier des Ligues, avait été chargé par la cour d'apporter à l'ambassadeur français en Rhétie l'argent nécessaire à la levée de trois compagnies grisonnes pour le service de Sa Majesté.(10) Cette rapide excursion dans la haute vallée du Rhin fit-elle naître en lui le désir de succéder à Pierre de Grantrye, dont il avait, déjà alors, jugé la situation fort compromise? Toujours est-il que, à dater de cette époque, sa candidature au poste de Coire se trouva maintes fois posée; mais elle ne fut agréée par Charles IX qu'en mars **1573,** à la recommandation de Pomponne de Bellièvre.(11)

Jamais encore peut-être, ambassadeur du roi aux Trois Ligues n'y avait été dépêché dans des circonstances à ce point défavorables. Depuis quelques mois, en

(1) *Henry* (c. s. Brulart) *aux Ligues Grises.* St-Arch. Chur. or. parch.
(2) *Caterine* (c. s. Brulart) *a Soleure.* St-Arch. Solothurn. or. parch.
(3) *Henry* (c. s. Brulart) *aux Ligues Grises.* Bibl. Nat. Coll. Brienne CXVI 93. cop.
(4) *Henry* (c. s. Brulart) *aux Ligues Grises.* St-Arch. Chur. 111. or. parch.
(5) *Henry* (c. s. Brulart) *aux cantons.* St-Arch. Solothurn. or. parch.
(6) *Henry* (c. s. Brulart) *aux cantons.; aux Ligues Grises.* même date. Bibl. Nat. f. fr. *17 990* f° 9 v°. cop. — *cf. Ambassade en Suisse.* p. 240.
(7) *cf.* Boyve. Annales historiques. III 273.
(8) Bibl. Nat. Coll. Brienne CXVI 99.
(9) Bibl. Nat. 500 Colb^t^ *427* f° 397.
(10) *Bellièvre au roi.* Soleure, 26 octobre 1567. Bibl. Nat. f. fr. *15 890* f° 62.
(11) *G. de Lyverdis à Bellièvre.* Soleure, 22 août, novembre 1571, 29 mars 1572. — *Balthazar de Cressier au même.* Soleure, 11 novembre 1572. Bibl. Nat. f. fr. *15 901* f°s 248, 346, 401; f. fr. *15 902* f° 96.

effet, le gouvernement des Grisons, de «populaire s'estoit du tout converty en tumultuaire». [1] A peine une sédition y était-elle apaisée qu'une autre éclatait, occasionnée par l'impossibilité dans laquelle se trouvaient les auteurs de la première d'en acquitter les frais. Grantrye, déconsidéré auprès de tous les partis, demandait à être relevé de ses fonctions et appelait les Suisses à son aide. Aussi le souci le plus pressant de Grangier de Lyverdis, dès son arrivée à Soleure, le 17 avril, fut-il de provoquer, de la part des Confédérés, une tentative de médiation aux Ligues Grises. La diète tenue à Bade au commencement de mai, — Hautefort et lui présents, — satisfit pleinement à son désir, et ce fut escorté de plusieurs ambassadeurs des cantons qu'il se rendit à Coire vers le milieu du même mois. [2]

Contre toute attente, le Sr de Grantrye accueillit assez froidement son successeur et ne fit rien pour faciliter les débuts de sa mission. Tout entier à ses illusions, le neveu de Sébastien de l'Aubespine avait, jusqu'au dernier moment, conservé l'espoir de ramener, par sa seule intervention, le calme en Rhétie. Ce n'était que contraint et forcé qu'il avait prié le Sr de Lyverdis de hâter sa venue. [3] Aussi, bien qu'il lui eût remis le service à cette date (mai), ne se décida-t-il à quitter Coire que vers le milieu de juillet. Les dettes considérables qu'il y laissait furent, pendant longtemps, un sujet de préoccupation pour le nouveau résident français, [4] auquel les Grisons ne cessaient d'en réclamer le remboursement, en vertu de ce principe «que depuis qu'un ambas-«sadeur se presente à eulx avec ses lettres de créance, Sa Majesté demeure «obligée de tout ce qu'il dict et promect». [5]

Si le départ de Grantrye ne causa, à tout prendre, que peu de regrets dans la haute vallée du Rhin, la venue de Lyverdis, en revanche, y fut saluée avec quelque faveur. Outre que les montagnards rhétiens étaient portés à attendre «tousjours plus des ambassadeurs nouveaulx que de ceulx qu'ilz ont accoustumé», [6] ils n'ignoraient pas que ce représentant du roi cumulait, à ce moment encore, les fonctions d'envoyé ordinaire et de trésorier. Ils voyaient, en conséquence, dans ce fait une indication que la cour songeait à les satisfaire de leurs pensions arriérées. La déception qu'ils éprouvèrent de ce chef ne contribua pas peu à la continuation des troubles et à l'échec que Lyverdis et les députés suisses subirent à la diète de Thusis. [7] Une nouvelle «journée», commencée à Coire dès le 9 juillet, faillit aboutir à un résultat presque

(1) *G. de Lyverdis à Bellièvre.* Coire, 4 août 1573. Bibl. Nat. f. fr. *16 011* f° 104.

(2) *G. de Lyverdis à Bellièvre.* Soleure, 18 avril 1573. Bibl. Nat. f. fr. *15 902.* — *Maniquet à Bellièvre* Le Fayet, 4 mai 1573. *Ibid.* f° 505 — Eidg. Absch. IV² 512 513 — *Instructions aux ambassadeurs des VII cantons envoyés en Rhétie.* Bade, 6 mai 1573. Bibl. Nat. Coll. Brienne *119* f° 43. — *Discours du trouble des Grisons* (par G. de Lyverdis). Coire, 20 mai 1573. f. fr. *16 011* f° 65.

(3) *G de Lyverdis à Bellièvre.* Bade, 7 mai 1573. Bibl. Nat. f. fr. *15 902.*

(4) *G. de Lyverdis à Bellièvre.* Coire, 16 juillet. Bibl. Nat. f. fr. *15 902*; *au roi.* Coire, 27 juillet 1573. f. fr. *16 011* f° 100.

(5) *G. de Lyverdis au roi.* Haldenstein, 12 décembre 1575. Bibl. Nat. 500 Colbt *427* f° 205.

(6) *Hautefort à Bellièvre.* Soleure, 11 mai 1573. Bibl. Nat. f. fr. *16 011* f° 58.

(7) *Discours du trouble des Grisons.* loc. cit. — Eidg. Absch. IV² 514—515.

identique, grâce aux divisions intestines dont les médiateurs confédérés donnèrent l'exemple et au désir ouvertement manifesté par les «Waldstætten» de favoriser à tout prix leurs coreligionnaires rhétiens. (1) Mais Lyverdis s'attacha et réussit à ramener la concorde entre les deux confessions. Aussi lorsque les ambassadeurs du Corps helvétique quittèrent les rives de la Plessur, le 25 juillet, après avoir assisté à la remise solennelle des lettres de créance du successeur de Grantrye et à la «proposition» par laquelle il donna part aux III Ligues de l'élection du duc d'Anjou comme roi de Pologne, le calme était à peu près rétabli dans la haute vallée du Rhin; une «droiture» ou chambre de justice «non suspecte» revisait à Coire les jugements rendus par celle de Thusis, et les «bannis», réfugiés en Suisse, commençaient à regagner leur patrie. (2) En outre, toute crainte de complications du côté de la Valteline et du Tyrol avait momentanément disparu, les Grisons ayant, très opportunément, fait droit aux réclamations que leur adressaient l'archiduc Ferdinand et l'évêque de Côme, ce dernier soutenu par le gouverneur de Milan. (3)

Les Suisses rentrés dans leurs foyers, il appartenait au Sr de Lyverdis de surveiller l'exécution des mesures arrêtées au «pittag» de Coire. Mais, quelque indiscutable que fût sa compétence en matière de finances, il ne parvint pas à procurer aux communes les plus pauvres des ressources suffisantes pour acquitter la quote-part de frais leur incombant dans la liquidation générale qui s'imposa au lendemain de la cessation des troubles. Dès lors, un nouveau soulèvement était à craindre, d'autant qu'une certaine émotion populaire se manifestait déjà dans la Haute-Engadine. Ce fut afin de prévenir cette explosion redoutée, que, malgré la sourde hostilité des «prédicants», Lyverdis employa deux semaines à visiter les communes récalcitrantes et assista au «pittag» réuni à Davos dans les derniers jours d'août. (4) Il réussit, de la sorte, à maintenir la paix au sein des Trois Ligues, comme aussi à rendre un peu moins aigu le différend qui divisait l'évêque de Coire, et la Cadée. (5) Ce

(1) *G. de Lyverdis à Bellièvre.* Coire, 16 juillet 1573. Bibl. Nat. f. fr. *15 902* — Eidg. Absch. IV² 519. — *Jodoco Segesser, capitano della Guardia di Svizeri di nostro Signore, al Illmo e Reverm° Monsignor il Cardinale di Como.* Lucerna, 29 luglio 1573. Archivio Vaticano. Nunziatura Svizzera. I^A f° 38.

(2) *G. de Lyverdis à Bellièvre.* Coire, 22 et 27 juillet 1573. Bibl. Nat. f. fr. *15 902.* — *Reces de la diete de Coire.* 18 juillet 1573 (et non 1574). Bibl. Nat. Coll. Brienne *119* f° 81. — *G. de Lyverdis au roi.* Coire, 27 juillet 1573. f. fr. *16 011* f° 100. — *G. de Lyverdis à Zurich.* Coire, 26 août 1573. St-Arch. Zürich. Frankreich.)

(3) *G. de Lyverdis au roi; à Morvillier.* Coire, 27 juillet 1573. Bibl. Nat. f. fr. *16 011* f° 100; Coll. Brienne *119* f° 47. — *Hautefort au roi* Soleure, 27 juillet 1573. Bibl Nat. f fr. *16 011* f° 100. — *Particularitez à remonstrer contre les pratiques des estrangers.* Septembre 1573. Coll. Brienne 119 f° 65. — Eidg. Absch. IV² 525 *b* (n° 126).

(4) *Proposition de G. de Lyverdis à la diète de Davos.* Fin d'août 1573. Coll. Brienne *119* f° 55. — *G. de Lyverdis au roi.* Coire, 12 septembre 1573. Bibl. Nat. 500 Colbt *127* f° 179; *a Hautefort.* Coire, 27 septembre 1573. f. fr. *15 558* f° 131 — *Hautefort à Fribourg.* Soleure, 24 septembre 1573. Arch. Fribourg.

(5) *Instructions et recommandations de G. de Lyverdis aux députés grisons* Septembre 1573 Coll Brienne *119* f° 59. — *Instructions données au truchement Florin allant à la Ligue Grise* 23 septembre 1573. Bibl. Nat. f. fr. *16 011* f° 113. — *Discours du Sr de Lyverdis touchant l'evesche de Coyre et les differends d'entre l'evesque et la ligue de la Caddée*.. Coire, 11 novembre 1573. Coll. Brienne *116* f° 81.

premier résultat obtenu, l'ambassadeur, confiant l'intérim de sa charge au truchement Florin,(1) prit congé des Grisons le 24 novembre.(2) Toutefois, il séjourna quelque temps en Suisse auprès de son collègue Hautefort, et, porteur de mémoires adressés par celui-ci à Sa Majesté, ne regagna la cour qu'en janvier **1574.**(3)

Dès le commencement du mois suivant, Lyverdis, prêt à rejoindre son poste à Coire, recevait de nouvelles instructions destinées, avant tout, à donner quelque satisfaction aux créanciers du Sr de Grantrye, mais aussi à rassurer les Grisons quant à l'observation future de la promesse, si souvent faite et presque jamais tenue, de leur accorder un «régiment à part» dès l'instant où le roi lèverait plus de six mille hommes en Suisse.(4)

Néanmoins, l'ancien trésorier des Ligues ne quitta Paris que le 27 avril et dut s'arrêter pendant six semaines environ en Helvétie. Harcelé, en effet, par les gouvernements des «Waldstætten», lesquels menaçaient de s'allier à l'Espagne s'ils n'étaient payés de leurs pensions, le Sr de Hautefort lui confia la mission d'emprunter quelque argent en Allemagne sous la caution des Etats de Bâle et de Soleure.(5) Aussi bien quand il arriva enfin à Coire, vers les derniers jours de juin, ce fut pour y apprendre que la levée de trois enseignes demandée aux Grisons, en son absence, par son collègue de Suisse venait d'être accordée(6) et y assister à un incendie qui faillit détruire de fond en comble la capitale de la Rhétie (juillet 1574).(7)

Le Sr de Lyverdis se trouvait encore à Soleure lorsque lui parvint la nouvelle de la mort de Charles IX et celle de l'avènement de Henri III. Confirmé dans ses fonctions par ce prince,(8) il s'apprêtait à se porter au-devant de lui à la frontière de Valteline, si, comme il en était question, l'ancien roi de Pologne se fût décidé à gagner la France par la voie des Grisons.(9)

1) *Florin à Hautefort.* Coire, 11 avril 1574. Bibl. Nat. f. fr. *16 011* f° 174.

(2) *Proposition faite aux Grisons par le Sr de Lyverdis, après avoir exercé la charge de trésorier des Ligues, en prenant congé d'eux ... avecq promesse de revenir pour y faire plus de seiour.* 24 novembre 1573. Coll. Brienne *119* f° 73.

(3) *Articles présentés au roi par le Sr de Lyverdis de la part du Sr de Hautefort, avec les réponses de S. Mté, le 6 mars 1574.* Coll. Brienne *116* f° 99. — *Mémoire du Sr de Hautefort pour le roi.* Lyon, septembre 1574. Coll. Brienne *110* f° 177. — *Hautefort à Morvillier.* Soleure, 13 mars 1574. Bibl. Nat. f. fr. *16 011* f° 148. — *cf.* Bibl. Nat. 500 Colbt *431* f° 15. (Soleure, 29 août 1602. *Estat des parties, etc. cf.* Inv. sommaire. I 382.) — *Instructions à B. de Cressier envoyé en cour.* Soleure, 16 juin 1574. Bibl. Nat. f. fr. *16 942* f° 145.

(4) *Instructions au Sr de Lyverdis.* Paris, 6 mars 1574. Coll. Brienne *116* f° 105.

(5) *Florin à Hautefort.* Coire, 11 avril 1574. Bibl. Nat. f. fr. *16 011* f° 174. — *Le roi à Hautefort.* Château de Vincennes, 25 avril 1574. Bibl. Nat. Mss. de Saint-Pétersbourg, n° XXI f° 99. — *G. de Lyverdis à Bellièvre.* Soleure, 7 juin 1574 f. fr. *15 903.* — *Instruction de Hautefort pour B. de Cressier envoyé à la cour.* Soleure, 16 juin 1574. f. fr. *16 942* f° 145.

(6) *G. de Lyverdis à Bellièvre.* Soleure, 7 juin 1574. Bibl. Nat. f. fr. *15 903.* — *Hautefort à Morvillier.* Soleure, 23 juillet; *à Bellièvre.* Soleure. 29 juillet 1574. f. fr. *16 011* fos 207, 216. — *Thomas de la Bruère à Hautefort.* La Mirande, 1er août 1574. f. fr. *15 559* f° 132.

(7) *Proposition (de G. de Lyverdis) aux Srs de la ville de Coire pour l'inconvenient du feu adveneu en leur ville.* Commencement de 1575. Coll. Brienne *119* f° 83.

(8) *Les III Ligues à Henri III.* Coire, juillet 1574. Bibl. Nat. Coll. Brienne *119* f° 79. cop.

(9) *P. de Bellièvre à G. de Lyverdis.* Trévise, 17 juillet 1574. Bibl. Nat. f. fr. *15 903* f° 118. — *Les III Ligues à Henri III.* Coire, 12 août 1574. f. fr. *16 011* f° 233.

Mais, au dernier moment, ce projet ayant été abandonné, Henri III se contenta de dépêcher Pomponne de Bellièvre au delà des monts, en ambassade extraordinaire, avec la mission de saluer de sa part les gouvernements helvétiques.

Si Grangier de Lyverdis n'accompagna pas en Suisse son éminent prédécesseur, dont on signale le passage à Coire le 12 août, il dut le suivre de près, car, chargé d'amener en France la levée accordée à la Couronne par les cantons, on le retrouve, le 4 septembre suivant, à Saint-Etienne-de-Fursac, dans le département actuel de la Creuse, où le Sr de Misery (1) se substitua à lui dans la conduite des troupes confédérées. (2)

De la Haute-Marche, le Sr de Lyverdis s'était rendu à Lyon, afin d'y faire sa cour à Leurs Majestés et de réunir les assignations nécessaires au payement d'une année de pensions grisonnes. (3) Redépêché aux Trois Ligues, à la fin de septembre, (4) il atteignit Coire vers le milieu d'octobre après une absence de onze mois. (5) La distribution d'une somme importante entre les pensionnaires du roi; des négociations avec les créanciers du Sr de Grantrye; des démarches répétées en vue de soustraire les soldats grisons aux tentatives d'enrôlements qui se pratiquaient en Suisse pour le service de Jean-Casimir et du prince de Condé marquèrent l'activité de l'ambassadeur français pendant les dernières semaines de 1574 et l'année **1575**, qu'il passa toute entière en Rhétie. (6)

Cependant des menaces de guerre civile planaient toujours sur la haute vallée du Rhin. Des députés suisses, appelés par Lyverdis et l'évêque de Coire, avaient assisté au «pittag» tenu en novembre 1575 dans cette ville et offert à nouveau, mais bien inutilement, leur médiation pour régler les différends existant, tant entre le prélat et la ligue Cadée, qu'entre les deux communes de Zutz et de Fontanamerla dans la Haute-Engadine. (7)

Presque au même temps, la brusque rébellion du duc d'Alençon et son alliance avec les réformés engageaient le roi à demander au Corps helvétique

(1) Voir ce nom.

(2) *S. de l'Aubespine à Hautefort.* Lyon, 27 août 1574. Bibl. Nat. f. fr. *15 559* f° 193. — *Memoire de ce que Monsr de Missery prye le Sr de Lyverdis, ambassadeur pour le roy aux Grisons, de remonstrer à Sa M^té et la royne sa mère et sur tout luy faire entendre l'intention de leurs M^tés.* Saint-Etienne-de-Fursac, 4 septembre 1574. Bibl. Nat. Coll. Brienne *110* f° 181. — Segesser. Ludwig Pfyffer. II 235.

(3) *S. de l'Aubespine à Hautefort.* Lyon, 27 août 1574. Bibl. Nat. f. fr. *15 559* f° 193.

(4) *Le roi aux Ligues Grises.* 23 septembre 1574. Bibl. Nat. Coll. Brienne *116* f° 93. cop.

(5) *Quittance à lui donnée par Zurich.* 7 octobre 1574. St-Arch. Zürich. (Frankr. III.) — *G. de Lyverdis à Bellièvre.* Haldenstein, 31 octobre 1574. Bibl. Nat. f. fr. *15 903*.

(6) *G. de Lyverdis à Bellièvre.* Haldenstein, 31 octobre 1574. Bibl. Nat. f. fr. *15 903*. — *Proposition de G. de Lyverdis pour les differends de ceulx de Zoug (Zutz) contre ceulx de Surfontainemerla.* 1574. Bibl. Nat. Coll. Brienne *116* f° 119. — *Hautefort à Bellièvre.* Soleure, 28 décembre 1574. Bibl. Nat. f. fr. *15 903*. — *Les III Ligues au roi.* Coire, 1er décembre 1575. *Ibid.* 500 Colb^t *427* f° 200. — *G. de Lyverdis au roi.* Haldenstein, 12 décembre 1575. *Ibid.* f° 205.

(7) Eidg. Absch. IV² 542, 567, 602, 622, 626, 630, 640. — *Le roi à Hautefort.* Paris, 13 mai 1575. Bibl. Institut. Coll. Godefroy *259* f° 94. — *Pinart au même.* Paris, 23 juin 1575. Bibl. Nat. f. fr. *15 560* f° 23. — *Lyverdis à Hautefort.* Haldenstein, 25 juin 1575. f. fr. *16 025* f° 63. — *G. de Lyverdis au roi et à la reine-mère.* Haldenstein, 26 novembre, 12 décembre 1575. Bibl. Nat. 500 Colb^t *427* f°s 195, 205. — *Abscheidt de ce qui a esté traicté par les cons^ers et deputtés de la Ligue de la Caddé en ce pitach tenu à Coyre à la St-Martin 1575 en novembre.* Coll. Brienne *116* f° 127.

une levée de six mille Confédérés (janvier **1576**), auquel cas trois enseignes devaient être, de droit, réservées à la Rhétie. (1) Malheureusement, le Sr de Hautefort dépassa quelque peu ce chiffre. Il n'en fallut pas davantage pour que les Grisons vissent dans ce fait une violation de l'article du traité de 1564 qui leur assurait un «régiment à part», toutes les fois que la Couronne lèverait plus de six mille hommes en Suisse. (2)

La situation du Sr de Lyverdis était d'autant plus difficile que la nouvelle de la jonction du roi de Navarre et du duc d'Alençon commençait à s'ébruiter et qu'un agent de ce dernier, le Sr de ***La Nocle,*** (3) intriguait, de Zurich, en vue de gagner les Grisons aux intérêts de son maître. (4) Tout ce que le successeur de Grantrye put obtenir fut que l'accès des communes demeurât interdit à l'envoyé du frère du roi. (5) Mais sa crainte n'était pas chimérique que les montagnards rhétiens, du moment où Sa Majesté leur manquait de parole, «s'habandonnassent à tous les partiz qui leur seroient presentez». (6) En fait, l'ambassadeur ne réussit pas à empêcher cinq à six cents habitants des hautes vallées grisonnes de rejoindre l'armée du roi Catholique en Lombardie. (7)

Quelques pensions opportunément distribuées, au commencement de mars 1576, rendirent un peu de calme aux esprits. (8) Rassuré, Lyverdis se résolut à confier l'intérim de l'ambassade au truchement Florin, pendant les mois d'avril et de mai, et à se retirer à Soleure, où ses connaissances financières aidèrent le Sr de Hautefort à obtenir une prolongation du terme de remboursement des prêts consentis à la Couronne par un certain nombre de cantons et de particuliers. (9)

Lorsque l'ambassadeur regagna Coire, vers les derniers jours de mai, il y avait été précédé par la nouvelle de la promulgation de l'édit de pacification *(paix de Monsieur*, 6 mai). Mais l'impression favorable éprouvée dans les Trois Ligues à l'annonce de cet événement ne survécut pas à la reprise des hostilités. (10) Au cours de la diète réunie à Davos en octobre, Lyverdis eut à subir l'assaut, tant des créanciers de Sa Majesté que de ceux du Sr de Grantrye, en même temps que la présence, — fort inquiétante, au sentiment des partisans de la cause royale, — d'un ambassadeur de Savoie. (11) Aussi bien les négociations entamées en

(1) *G. de Lyverdis au roi.* Haldenstein, 15 janvier 1576. Bibl. Nat. 500 Colbt *427* f° 207.

(2) *Réponse faitte par le Sr de Lyverdis... aux plaintes des Grisons.* Janvier 1576. Bibl. Nat. f. fr. *5073* f° 35. — *G. de Lyverdis au roi.* Haldenstein, 13 février 1576. Bibl. Nat. 500 Colbt *427* f° 211.

(3) Voir ce nom.

(4) *G. de Lyverdis au roi.* Haldenstein, 15 janvier 1576. Bibl. Nat. 500 Colbt *427* f° 207.

(5) *G. de Lyverdis à la reine-mère.* Haldenstein, 15 janvier 1576. Bibl. Nat. 500 Colbt *427* f° 209.

(6) *G. de Lyverdis au roi.* Haldenstein, 13 février 1576. Bibl. Nat. 500 Colbt *427* f° 211.

(7) *G. de Lyverdis au roi.* Haldenstein, 7 juin 1576. Bibl. Nat. 500 Colbt *427* f° 228.

(8) *G. de Lyverdis au roi.* Haldenstein, 6 mars 1576. Bibl. Nat. 500 Colbt *427* f° 215.

(9) *Le roi à Grangier de Lyverdis.* Avril 1576. Bibl. Nat. f. fr. *3304* f° 76.

(10) *G. de Lyverdis au roi.* Haldenstein, 7 juin 1576. Bibl. Nat. 500 Colbt *427* f° 228.

(11) *Les III Ligues au roi.* Davos, 27 octobre 1576. Bibl. Nat. 500 Colbt *427* f° 240. — *Abscheid de la diète de Davos.* 27 octobre 1576. Bibl. Nat. Coll. Brienne *119* f° 99. — *G. de Lyverdis au roi.* Haldenstein, 12 novembre, 31 décembre 1576. Bibl. Nat. 500 Colbt *427* fos 244, 249.

Rhétie par le cabinet de Turin, dès la fin de 1576, suivaient une marche concomitante avec celles que les ministres du duc menaient à Berne et à Zurich. Toutes avaient, d'ailleurs, pour but avéré l'isolement de Genève, dont la chute devait paraître certaine, du moment où les cantons évangéliques et leurs alliés eussent promis leur neutralité à Charles-Emmanuel. Il semblait, dès lors, que, dans sa lutte contre l'influence piémontaise, l'ambassadeur du roi fût en droit de compter sur l'appui des «prédicants» de cette Rhétie qui était elle-même «une autre Genève» et servait de refuge aux adeptes des nouvelles croyances que l'inquisition chassait d'Italie. Mais la politique étrangère à courtes vues, jadis préconisée par les Zwingli et les Comander, était encore en honneur à cette époque dans les presbytères grisons. Bien plus, l'on n'y mettait pas en doute que les auteurs de la Saint-Barthélemy ne fissent, en secret, cause commune avec les ennemis de la cité calviniste. Ce fut donc un véritable succès pour Lyverdis que de «ramener», avec le seul concours des partisans éprouvés de la France (mars **1577**), les communes catholiques de la Ligue Grise, «ja fort embarquées et avancées en ladicte alliance savoisienne», à laquelle venaient d'accéder leurs voisins d'Uri. (1)

Sans argent pour satisfaire les créanciers de Grantrye, avec lesquels on lui avait, comme par ironie, donné tout pouvoir de traiter, Lyverdis demandait à rentrer en France. (2) Une soudaine aggravation du différend des deux communes rivales de la Haute-Engadine, Zutz et Fontanamerla, le retint, pendant quelques mois à Coire, où le rejoignirent, en octobre, des députés de Zurich et de Glaris, chargés par la diète helvétique de proposer et au besoin d'imposer un accommodement aux intéressés. (3) Fort heureusement, la venue en Rhétie d'un commis de la trésorerie des Ligues, ainsi que la nouvelle de la promulgation d'un édit de pacification en France (Poitiers, septembre) provoquèrent dans les esprits une détente manifeste et d'ailleurs prévue, que Lyverdis se hâta de mettre à profit pour prendre congé des Trois Ligues. Ayant quitté Coire vers la fin d'octobre 1577, (4) il s'arrêta quelques semaines en Suisse et n'arriva qu'en décembre à la cour. Aussi bien était-il décidé à ne continuer ses fonctions dans la haute vallée du Rhin qu'autant que le trésor royal lui fournirait le moyen de remplir les promesses auxquelles il avait dû consentir avant son départ pour Paris. (5)

Il y a lieu de présumer que les épreuves dont son gouvernement était assailli ne permirent pas à Henri III de prêter l'oreille aux doléances que lui apportait son ambassadeur aux Ligues Grises. Toujours est-il que Lyverdis demeura

(1) *Le roi à Grangier de Lyverdis*. Amboise, 19 avril; Poitiers, 3 juillet 1577. Bibl. Nat. f. fr. *3304* f°s 82, 85. — *G. de Lyverdis à Morvillier*. Haldenstein, 1er avril 1577. f. fr *16 025* f° 220.

(2) *G. de Lyverdis au roi et à la reine-mère*. Haldenstein, 12 et 13 février 1577. Bibl. Nat. 500 Colb *427* f°s 253, 255.

(3) *G. de Lyverdis au roi*. Haldenstein, 22 octobre 1577. Bibl. Nat. 500 Colbt *427* f° 259. — Eidg Absch. IV² 630 *q*.

(4) *G. de Lyverdis au roi*. Haldenstein, 22 octobre 1577.

(5) *Hautefort à Lyverdis*. Abeau, 10 janvier 1578. Bibl. Nat. Coll Brienne *119* f° 103.

aux ordres de Sa Majesté durant l'année **1578** entière (1) et, vraisemblablement, pendant la plus grande partie de la suivante. Il s'apprêtait en effet, en mars **1579,** à accompagner en Suisse son nouveau collègue, le Sr de Sancy, lorsqu'une indisposition le retint en France. (2) D'autre part, il existe dans les archives de Coire l'original d'une lettre de créance royale, à son nom, datée de Paris le 18 mai 1579. (3) En l'absence de tout autre document, il est permis de supposer qu'il fit, vers le milieu de cette année-là, un court séjour dans la haute vallée du Rhin, où son truchement Jean Florin l'attendait à cette époque. (4)

Ce qu'il est possible d'affirmer, en revanche, c'est que le Sr de Lyverdis se trouvait encore à Paris au commencement de juin **1580,** (5) date à laquelle il fut dépêché à Soleure auprès de Sancy qu'il assista pendant cinq mois dans ses négociations financières. (6) Lorsque, vers les derniers jours d'octobre, il prit enfin le chemin des Grisons, ceux-ci, « battus de tant de remises, » avaient abandonné toute espérance de le revoir, et faisaient « traffic les pensionnaires particulliers de leurs pensions comme d'une marchandise du tout descryée ». (7) Aussi les Espagnols, Savoyards et autres ennemis de la Couronne, avaient-ils mis cette circonstance à profit : (8) et ce n'était pas sans lutte que, en l'absence de l'ambassadeur ordinaire, le truchement Florin avait obtenu d'un « pittag » l'autorisation de joindre trois enseignes grisonnes à la levée qui se préparait en Helvétie pour le service de Sa Majesté (juin 1580). (9) La distribution d'une année de pensions redonna, pour un instant, « cueur à ceulx qui le perdoient du tout », (10) mais n'empêcha pas le parti milanais de faire triompher son candidat au siège épiscopal de Coire, succès d'autant plus significatif que le nonce pontifical, sous les auspices duquel eut lieu l'élection, était lui-même sujet du roi Catholique (3 juin **1581**). (11)

De retour en France dès le milieu de l'année 1581, le Sr de Lyverdis assista son collègue Sancy dans la tâche ingrate d'entretenir à Paris, du 17 au 23 janvier **1582,** l'ambassade extraordinaire que les cantons envoyaient à Henri III pour se plaindre des retards apportés au remboursement de

(1) *Advis en forme de remonstrance presenté au roy Henry III par le Sr de Liverdis, son ambassadeur aux Grisons, pour le faict des dicts Grisons.* (1578.) Aff. Etr. Grisons. I f° 117. — *G. de Lyverdis aux III Ligues.* Paris, le... mai 1578. Bibl. Nat. Coll. Brienne *119* f° 109.

(2) *G. de Lyverdis à Bellièvre.* Paris, 21 mars 1579. Bibl. Nat. f. fr. *15 905.*

(3) or. parchemin.

(4) *Florin à Hautefort.* Coire, 4 mai 1579. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* f° 269.

(5) *G. de Lyverdis à Florin.* Commencement de juin 1580. Bibl. Nat. Coll. Brienne *119* f° 121. — *G. de Lyverdis à Sancy.* Paris, 7 juin 1580 *Ibid.* f° 117.

(6) *Sancy à Fribourg.* Soleure, 15 juin, 13 juillet 1580. Arch. Fribourg. — *G. de Lyverdis à Bellièvre.* Coire, 7 novembre 1580. Bibl. Nat. f. fr. *15 905.*

(7) *G. de Lyverdis à Bellièvre.* Paris, 21 mars 1579. Bibl. Nat. f. fr. *15 905.*

(8) *Advis en forme de remonstrance, etc.* (1578.) — *Florin à Hautefort.* Coire, 4 mai 1579. Bibl. Nat f. fr. *16 025* f° 269.

(9) *G. de Lyverdis à Florin.* Paris, le... juin 1580. Bibl. Nat. Coll. Brienne *119* f° 121. — *G. de Lyverdis aux III Ligues Grises.* Juin 1580. *Ibid.* f° 125.

(10) *G. de Lyverdis à Bellièvre.* Coire, 7 novembre 1580. Bibl. Nat. f. fr. *15 905.*

(11) *G. de Lyverdis à Bellièvre.* Coire, 7 novembre, 8 décembre 1580. Bibl. Nat. f. fr. *15 905.*

leurs créances à l'égard de la Couronne.(1) A cette époque déjà, l'ancien trésorier des Ligues était désigné pour concourir, en qualité d'ambassadeur extraordinaire, au renouvellement de l'alliance avec les Grisons dont il avait, depuis plus d'un an, sondé les intentions en prévision de cette éventualité.(2)

Arrivé en Suisse, ainsi que Clausse de Fleury, au commencement de mai, Grangier de Lyverdis y fut rejoint, vers le milieu de ce même mois, par les Srs de Mandelot et de Hautefort, chargés de la conduite des négociations avec les cantons.(3) Après s'être porté, en leur compagnie, de Fribourg à Lucerne,(4) il prit congé d'eux dans cette dernière ville et, quelques jours plus tard, il exposait devant un «pittag» réuni à Coire (18 juin) les points essentiels de son instruction.(5) Mais, dès le début, son effort fut entravé par une démarche pressante que les Etats de Zurich et de Berne firent auprès des communes de Rhétie afin de les intéresser à la situation de Genève. Cette ville, en effet, se trouvait de plus en plus menacée par les forces de Charles-Emmanuel que venait de fortifier une levée de Suisses catholiques.(6) Fidèles à leurs anciennes combourgeoisies, les III Ligues se préparèrent aussitôt à envoyer douze mille hommes au secours de leurs alliés,(7) sacrifice, en somme, assez léger pour elles, étant «leur pays si plain de jeunesse» qu'il ne la pouvait «plus contenir».(8) Mais il n'en fallut pas davantage pour réveiller l'antipathie que nourrissaient les «prédicants» envers l'alliance de France, qualifiée par eux d'«impie et prohibée de Dieu» dans un libelle manuscrit que l'imprimerie de Poschiavo, la seule qui existât alors en Rhétie, se refusa, à la suggestion de Lyverdis, de mettre en circulation.(9)

Malgré son irréfutable démonstration de l'intérêt majeur qu'avait le roi Très-Chrétien à la conservation de Genève, Lyverdis ne parvenait pas à détruire dans l'esprit des Grisons le soupçon qu'il existait entre le Louvre et la cour de Turin une convention secrète donnant à celle-ci toute liberté d'agir à sa guise dans la région du Léman.(10) Perfidement entretenues dans ces sentiments de défiance à l'égard de leur allié français par l'ambassadeur de Savoie et

(1) Eidg. Absch. IV² 753 (nº 623).

(2) *Hautefort à de la Chaise.* 10 janvier 1581. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* fº 3.

(3) *La reine-mère au roi.* Orléans, 9 mars 1582. Bibl. Nat. 500 Colbt *127* fº 276. — *Villeroy à Hautefort.* Paris, 24 avril 1582. f. fr. *15 566* fº 5.

(4) *G. de Lyverdis au roi.* Coire, 28 juin 1582. Bibl. Nat. Coll. Brienne *119* fº 157.

(5) *Instruction pour G. de Lyverdis.* 22 avril 1582. Bibl. Nat. 500 Colbt *127* fº 397 — *Lyverdis à ses collègues en Suisse.* Coire, 15 juin 1582. Bibl. Nat. Coll. Brienne *119* fº 149. — *Proposition de G. de Lyverdis au «pittag» de Coire.* (25 juin.) f. fr. *16 026* fos 39, 60.

(6) *Lyverdis aux ambassadeurs extraordinaires en Suisse.* Coire, 15 juin 1582. Bibl. Nat. Coll. Brienne *119* fº 149. — *Lyverdis au roi.* Coire, 28 juin 1582. *Ibid* fº 157. — *La reine-mère à G. de Lyverdis.* Fontainebleau, 18 juillet 1582. *Ibid.* fº 165.

(7) *Lyverdis à ses collègues en Suisse.* Coire, juin 1582 Bibl. Nat. Coll. Brienne *119* fº 151. — *Hautefort, Mandelot et Fleury à Révol.* Soleure, 29 juin 1582. f. fr. *16 026* fº 65.

(8) *G. de Lyverdis au roi.* Coire, 13 août 1582. Bibl. Nat. Coll. Brienne *119* fº 175.

(9) *Lyverdis à ses collègues en Suisse.* Coire, juin 1582. Bibl. Nat. Coll. Brienne *119* fos 149, 151. — *Memoire anonyme contre les alliances étrangères.* (1582.) Aff. Etr. Grisons. I fº 231 ital. — *Les ambrs extraordinaires en Suisse au canton de Zurich.* Soleure, 23 juin 1582. Bibl. Nat. Coll Brienne *119* fº 153

(10) *Lyverdis à ses collègues en Suisse.* Coire, 29 juin 1582 Bibl. Nat. Coll. Brienne *119* fº 141.

les prédicants zuricois, les communes de Rhétie se fussent rendues bien autrement difficiles dans les négociations qui se préparaient, si l'ancien trésorier des Ligues n'avait fait enfin comprendre sur les rives de la Limmat qu'à encourager les Grisons à persister dans de semblables dispositions, les cantons protestants travaillaient en faveur de l'Espagne, dont l'alliance tendait à se substituer à celle de France dans la haute vallée du Rhin.[1]

Encore qu'il n'eût pas eu, comme la plupart de ses prédécesseurs, à tenir tête dans les diètes grisonnes à des contradicteurs espagnols ou milanais[2], le Sr de Lyverdis n'en jugea pas moins qu'il s'était trop hâté de gagner Coire et qu'à attendre dans cette ville l'ultime résolution des Suisses, il dépensait sans profit aucun les deniers de la Couronne. Il se rendit donc, au commencement de juillet, à Bade auprès de ses collègues, sous le prétexte d'y aller quérir de nouvelles instructions. Quand il rejoignit son poste, au bout de trois semaines, il apportait aux partisans du roi en Rhétie l'annonce d'un succès de bon augure. Ne venait-il pas, en effet, à son passage à Glaris, le 15 juillet, de décider les autorités de ce canton à adhérer sans réserves au renouvellement de l'alliance que leurs confédérés étaient sur le point de signer à Soleure?[3]

Durant sa courte absence, les ennemis de la France aux Trois Ligues n'étaient pas demeurés inactifs. L'archiduc Ferdinand de Tyrol cherchait à procurer l'ouverture des passages rhétiens aux troupes que son fils conduisait en Italie; Lyverdis lui fit «desnier sa demande ... tout à plat».[4] Vénitiens et Savoyards recommençaient leurs pratiques; l'ambassadeur français les combattit sans désavantage.[5] L'Espagne songeait à peser sur les résolutions des Trois Ligues en augmentant ses garnisons à la frontière de Valteline; il répondit à cette menace en recommandant aux Grisons — trop ouvertement peut-être, au gré du roi — la levée que désirait faire parmi eux un envoyé de François d'Anjou, proclamé duc de Brabant.[6] Le nonce, enfin, poussait, tout à la fois, la Ligue Grise à extirper l'hérésie du Val Mesocco, et la Cadée à régler son différend avec le chapitre de Coire, sous sa seule médiation. Lyverdis réussit à dissuader les catholiques grisons de souscrire à la mesure intolérante que Rome exigeait d'eux. De plus, l'accord entre

(1) *Les ambrs extraordres en Suisse au canton de Zurich.* Soleure, 23 juin 1582. Bibl. Nat. Coll. Brienne *119* f° 153. — *Le roi à G. de Lyverdis.* Paris, 10 août 1582. f. fr. *3304* f° 92.

(2) *Lyverdis à ses collègues en Suisse.* Coire, 15 juin 1582. Bibl. Nat. Coll. Brienne *119* f° 145.

(3) *G. de Lyverdis à ses collègues en Suisse.* Coire, 28 juin 1582. Bibl. Nat. Coll. Brienne *119* fos 143, 151. — *Remonstrance du Sr de Lyverdis ... au canton de [Glaris].* 15 juillet 1582. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 18; Coll. Brienne *110* f° 287. — *G. de Lyverdis au roi et à la reine-mère.* Coire, 22 juillet 1582. f. fr. *16 026* f° 37. — *Le roi à Grangier de Lyverdis.* Paris, 10 août 1582. f. fr. *3304* f° 92.

(4) *Lyverdis au roi.* Coire, 22 juillet 1582. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 37.

(5) *G. de Lyverdis au roi.* Coire, 28 juin et 22 juillet. Bibl. Nat. Coll. Brienne *119* fos 157, 169. — *Les ambrs en Suisse à Lyverdis.* Soleure, 28 juin 1582. *Ibid.* f° 155. — *Révol aux ambrs extraordres en Suisse.* Turin, 30 juillet 1582. Bibl. Nat. f. fr. *15 566* f° 30.

(6) *G. de Lyverdis à la reine-mère.* Coire, 22 juillet 1582. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 37. — *La reine-mère à Lyverdis.* Paris, 10 août 1582. f. fr. *3304* f° 92. — *Fleury à Brulart.* Fribourg, 21 janvier 1585. Bibl. Nat. 500 Colbt *427* f° 308. — *G. de Lyverdis au roi.* Fribourg, 29 janvier 1585. *Ibid.* f° 308.

le chapitre et les communes de la seconde ligue ne fut signé que grâce à son intervention.[1]

Dans cette entrefaite, le roi, consulté sur les quelques divergences que présentaient les articles soumis à son ambassadeur au «pittag» de juin d'avec le texte de l'ancien traité d'alliance, avait rejeté la plupart d'entre elles. En revanche, Lyverdis était autorisé à promettre que les clauses relatives au «régiment à part» et au payement des pensions seraient mieux observées que dans le passé.[2] La diète, commencée à Coire le 5 août, parut se contenter de ces assurances; car, huit jours après, le nouveau traité, accepté — fait unique — par l'unanimité des députés des communes, se trouvait revêtu des sceaux des Trois Ligues. Moindre que lors du «renouvellement» précédent, la dépense eût été, en somme, assez réduite si, à la veille de la conclusion, trois ou quatre mille montagnards n'étaient descendus sur Coire, «tabourins «sonnans, pour essayer d'avoir des pensions ou presens en argent et prendre «quelque bon repas aux despens de Sa Majesté».[3] Deux mois plus tard, Lyverdis confiait l'intérim au truchement Florin et gagnait la Suisse. Aussi bien le Sr de Varennes[4] et lui venaient de recevoir de Sa Majesté la mission d'accompagner à la cour — où ils arrivèrent en novembre — l'ambassade du Corps helvétique chargée de procéder à la solennisation de l'alliance.[5]

Le succès remporté par Grangier de Lyverdis lui avait suscité des envieux dans l'entourage du roi. Au lieu de la juste récompense à laquelle lui donnaient droit ses excellents et loyaux services, il se vit, malgré la très influente protection de Bellièvre et de Brulart, appelé à comparaître devant une commission d'enquête, instituée «pour faire recherche de tous les estatz faictz depuis qu'il estoit entré tresorier aux Ligues».[6] Le successeur de Grantrye n'eut pas de peine à se laver des calomnies que ses ennemis insinuaient contre lui: mais l'amertume que lui causa cette injustice faillit le décider à abandonner le service de Sa Majesté dans les Ligues Grises. Sa présence y était cependant réclamée, par suite de la recrudescence des menées savoyardes, vénitiennes et milanaises.[7] Aussi signale-t-on, dès la fin de juillet **1583,** son arrivée à Soleure avec une somme de deux cent mille écus, destinée au payement

(1) *Lyverdis à ses collègues en Suisse.* Coire, 15 juin. Bibl. Nat. Coll. Brienne *119* f° 145. — *Articles passez entre le Chapitre de Coire et la Cadée soubz l'authorité de l'evesque de Verceil et l'intervention du Sr de Lyverdis.* (1582.) Bibl. Nat. f. fr. *3696* f° 181.

(2) *Articles demandés par les trois Ligues Grises à Monsieur l'ambassadeur de France avant que renouveller l'alliance . . . avec les reponses du roy.* Fontainebleau, 18 juillet 1582. Bibl. Nat. f. fr. *7119* f° 41.

(3) *G. de Lyverdis au roi et à la reine-mere.* Coire, 22 juillet, 13 aout 1582. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 37; Coll. Brienne *119* f° 175. — *Le roi à Lyverdis.* Saint-Maur, 15 septembre 1582. f. fr. *3304* f° 96. — *Proposition de G. de Lyverdis au «pittag» d'août* 1582. Bibl. Nat. Coll. Brienne *116* f° 145; *119* f° 167.

(4) Voir ce nom.

(5) Eidg. Absch. IV² 788, 789.

(6) *Fleury à Villeroy.* Soleure, 7/17 novembre 1583. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 160.

(7) *Hautefort à Lyverdis.* Abeau, 28 septembre 1583. Bibl. Nat. Coll. Brienne *119* f° 186. — *Fleury à Villeroy.* 7/17 novembre 1583. f. fr. *16 026* f° 160.

des pensions grisonnes. (1) Rejoint dans cette ville par le truchement Florin (28 août—4 septembre), il y attendit toutefois un supplément d'assignations avant de se risquer à reprendre ses fonctions dans la haute vallée du Rhin (commencement de novembre). (2)

Jamais encore, au dire de l'ambassadeur, les Grisons n'avaient été « si desbordez et temeraires en leurs demandes ». (3) De plus, les « droitures criminelles » recommençaient à sévir en Rhétie, trouvant un semblant de justification dans la découverte des intrigues du cardinal Borromée en vue d'introduire les Jésuites dans le pays. Sollicité par ce prélat, le roi Très-Chrétien lui avait formellement dénié son concours. De ce refus, qu'il ébruita, Lyverdis sut tirer parti pour détourner les Trois Ligues de conclure avec l'étranger des alliances préjudiciables à celle de France (« pittag » de Coire de novembre). (4) Mais il ne s'en tint pas là. Les ministres de Milan et de Savoie ayant rouvert la campagne, au printemps de **1584**, avec de nouvelles et séduisantes propositions, l'ambassadeur fit rejeter ces dernières par les diètes qui s'étaient réunies pour les examiner. Il obtint même, outre le désaveu et la punition des particuliers qui avaient pris sur eux de s'entremettre dans ces négociations à l'insu de leurs supérieurs, l'établissement d'une « droiture » chargée de rechercher et de châtier les coupables — presque tous catholiques, au regret de la cour . (5) et la levée de trois enseignes destinées à parfaire l'un des deux régiments que le Corps helvétique venait d'accorder au roi. (6)

L'ensemble des mesures arrêtées au sein des diètes grisonnes, grâce à l'initiative de Grangier de Lyverdis, n'avait pas été sans rencontrer une vive opposition de la part de certaines communes, ni sans porter atteinte au prestige dont celui-ci jouissait jusqu'alors aux Trois Ligues. (7) Une ambassade suisse avait parcouru les hautes vallées du pays, en février, et n'était parvenue à y ramener le calme qu'en imposant son arbitrage aux partis en présence. (8)

(1) *G. de Lyverdis à Hautefort.* Soleure, 19/29 août 1583 Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 147. — *Le roi à G. de Lyverdis.* Saint-Germain-en-Laye, 17 octobre 1583. f. fr. *3304* f° 99. *Proposition de G. de Lyverdis au « pittag » de Coire.* Novembre 1583. Bibl. Nat. Coll. Brienne *119* f° 188.

(2) *G. de Lyverdis à Hautefort.* Soleure, 19/29 août; 5 septembre 1583. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f°s 147, 153.

(3) *Lyverdis à Hautefort.* Soleure, 19/29 août.

(4) *Proposition de G. de Lyverdis au « pittag » de Coire.* Novembre 1583. Bibl. Nat. Coll. Brienne *119* f° 188. *Memoire contre les alliances étrangères.* Coire, 1583. Aff. Etr. Grisons. I 231. *Abscheid du « pittag » de Coire du 26 novembre.* Bibl. Nat. Coll. Brienne *116* f° 155. *Extrait d'une lettre de G. de Lyverdis.* Coire, 9 décembre 1583. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 165. *Le roi à Lyverdis.* Saint-Germain-en-Laye, 20 décembre 1583. f. fr *3304* f° 102. *cf.* Moor. Geschichte von Currätien. I 193

(5) *Fleury à Villeroy.* Bade, 28 janvier 1584. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 175.

(6) *Remonstrance présentée en l'assemblée de Coyre par le Sr de Lyverdis, en janvier 1584.* Bibl. Nat. Coll. Brienne *119* f° 198. *Propositions de G. de Lyverdis aux diètes de Coire de février et mars 1584. Ibid.* f°s 202, 210. *Abscheid de Coire, de février 1584.* Bibl. Nat. Coll. Brienne *116* f° 163. *Le roi à G. de Lyverdis.* Paris, 23 février; Saint-Maur, 26 avril 1584. Bibl. Nat. f. fr. *3304* f°s 105, 106. *Instructions données par les Trois Ligues à leur député à Milan et en Savoie.* Bibl. Nat. Coll. Brienne *119* f° 194. *Les III Ligues Grises au duc de Savoie.* Coire, 10 février 1584. *Ibid.* f° 206. *Reponse des trois Ligues Grises à la proposition de G. de Lyverdis.* Coire, 12 mars 1584. *Ibid.* f° 208. *Causes du « Strafgericht » de janvier 1584. Ibid.* f° 214.

(7) *Florin à Fleury.* Coire, 25 avril 1584. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 191.

(8) *Fleury à Villeroy.* Soleure, 26 février 1584 Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 182.

Aussitôt après le départ du Sr de Lyverdis pour la France, en avril 1584,[1] les différends entre les catholiques et les réformés reprirent de plus belle en Rhétie, au sujet de la distribution des «charges et offices» de Valteline, que se disputaient les deux confessions, et de la création d'une école protestante à Sondrio. Une nouvelle intervention des cantons, appuyée par le gouverneur de Milan, réussit, au prix de grandes difficultés, à rétablir l'ordre,[2] tâche dans laquelle l'ambassadeur français eût probablement échoué «pour le mescontentement que ces peuples avoient prins de luy».[3]

Sur ces entrefaites, Grangier de Lyverdis, ayant rejoint la cour, accepta, en octobre 1584, «avec l'agrément, l'appui et la recommandation du roi,» la mission que la duchesse de Longueville désirait lui confier auprès du Corps helvétique à l'occasion du différend de la seigneurie de Valangin.[4] L'entrée de l'ancien trésorier des Ligues dans la clientèle des comtes souverains de Neuchâtel datait, sans doute, du jour où, en 1568, il avait obtenu du gouvernement de Soleure le renouvellement du prêt de cinquante mille écus consenti par cet Etat à la Couronne sur l'hypothèque de l'héritage des descendants de Dunois.[5] Depuis lors, en 1571 et 1573, il avait prêté son concours au Sr de Maniquet, agent de la duchesse en Suisse, au sujet de cette même affaire de Valangin.[6] Nommé ambassadeur aux Grisons, son éloignement ne l'avait pas empêché de continuer à prendre en main les intérêts de Marie de Bourbon, tant en Franche-Comté qu'auprès des autorités de Neuchâtel.[7] A sa venue dans cette ville, vers le milieu d'octobre, il y trouva Balthazar de Cressier, truchement aux Ligues, que la duchesse lui donnait comme adjoint.[8] Tous deux séjournèrent environ six semaines dans le comté et, de là, se portèrent à la diète de Bade, où fut rendue, dans les premiers jours de décembre, la sentence qui condamnait les gens de Valangin à reconnaitre «Madame de Longueville comme leur souveraine». Lyverdis leur fit prêter serment en cette qualité, le 7 décembre 1584;[9] puis, après avoir installé à Neuchâtel un

(1) *Fleury à Villeroy.* Soleure, 22 avril 1584. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 189.

(2) *Florin à Fleury.* 25 avril 1584. — *Fleury à Villeroy.* Soleure, 1 mai 1584. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 195. — *Remonstrances des cantons catholiques aux Ligues Grises.* 24 juin 4 juillet 1584. Bibl. Nat. Coll. Brienne *116* f° 167. — *Abscheid des «pittags» de Coire.* 9/19 décembre 1584, 3 janvier 1585. *Ibid.* f°s 169, 173.

(3) *Fleury à Villeroy.* Soleure, 8 mai 1584. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 201.

(4) *Lettres de creance.* Trie, 6 octobre 1584.

(5) *Le roi à Bellièvre.* Boulogne, 27 juin 1568. Bibl. Nat. f. fr. *16 019* f° 90.

(6) *G. de Lyverdis à Bellièvre.* Soleure, 22 aout 1571. Bibl. Nat. f. fr. *15 901* f° 248.

(7) *Pouvoir donne par Madame (de Longueville) à Mr de Lyverdis pour ouyr les comptes de l'an 1584.* Trie, 1er juin 1585. — *G. de Lyverdis au gouverneur Wallier.* Coire, 6 avril 1585. Arch. Neuchâtel Carton 87 *B* 4 n° 11 (*f*).

(8) *Fleury au canton de Fribourg.* Soleure, 29 octobre 1584. Arch. Fribourg — cf. Boyve op. cit. III 273.

(9) *B. de Cressier à B. L. de Mülinen.* Soleure, 16 juillet 1583. St-Arch. Bern. Frankr Buch *B* 533. — *B. L. de Mülinen à Juncker Balth. de Cressier.* Berne, 26 octobre 1583. Arch. Neuchâtel 87 *H* 19 n° 14. — *Fleury à Bellièvre.* Bade, 21 novembre 1584. Bibl. Nat. f. fr. *15 907* f° 689; à *Brulart*

gouverneur catholique, Pierre Wallier, père de l'un des truchements de l'ambassade, — dans l'espoir d'émanciper la duchesse de la tutelle des protestants bernois, — il rejoignit à Fribourg, en janvier **1585,** le Sr de Fleury, ambassadeur aux Ligues de Suisse. (1) En février, enfin, il entreprit un dernier voyage dans le comté et parvint à apaiser, sinon à terminer, un différend pendant entre Marie de Bourbon et les bourgeois de Neuchâtel. (2)

Tandis que le Sr de Lyverdis défendait, dans la Suisse occidentale, les intérêts des Longueville, la situation aux Trois Ligues empirait à vue d'œil. Ainsi que l'ambassadeur ordinaire l'avait appris à Fribourg, de la bouche même du truchement Florin, qui l'y était venu trouver en janvier, le gouverneur de Milan paraissait disposé à prendre vigoureusement en main la protection des catholiques grisons. (3) Ceux-ci, au surplus, ne pardonnaient pas au successeur de Grantrye d'avoir, l'année précédente, fait châtier les partisans des alliances de Savoie et d'Espagne. Aussi, par un juste retour, les «droitures criminelles» commençaient-elles à s'attaquer aux pensionnaires de France. (4) Sans argent, l'envoyé du roi Très-Chrétien ne se serait sans doute point hasardé à gagner la haute vallée du Rhin, si, dans l'intervalle, les chefs des Trois Ligues ne s'étaient adressés à la diète de Bade du 24 février pour en obtenir des secours contre les Espagnols qui menaçaient la Valteline. Or, l'importance stratégique de cette province limitrophe du Milanais et de l'Etat de Venise semblait si considérable que, «perdant ce pais là,» le roi de France eût perdu «le principal fruict» de son alliance avec les Grisons, «qui estoit le passaige d'Italye». (5) Il s'agissait, dès lors, d'empêcher à tout prix que pareille éventualité se réalisât. Fleury et Lyverdis s'y employèrent activement: et ce fut accompagné d'ambassadeurs suisses des deux confessions que ce dernier arriva à Coire dans les premiers jours de mars.

Jusqu'alors l'argent de France avait plutôt servi à apaiser qu'à entretenir les séditions aux Ligues Grises. Mais, pour cette fois, Lyverdis jugea prudent de laisser sur terre helvétique, aux confins du bailliage de Sargans, les deux cent mille écus qu'il avait mission de distribuer parmi les communes. L'insécurité des chemins entre Mayenfeld et Coire aidant, cette somme risquait, en effet, de ne pas arriver à destination. (6) Aussi bien son premier soin

Fribourg, 28 décembre 1584. Bibl. Nat. 500 Colbt *427* fo 296. — Boyve. Annales historiques de Neuchâtel et Valangin. III 273—288.

(1) *G. de Lyverdis à Brulart.* Fribourg, 9 janvier 1585. Bibl. Nat. 500 Colbt *427* fo 302.

(2) *Prononciation de Jean Grangier, Sr de Lyverdis, plénipotentiaire de la duchesse Marie de Bourbon, sur les difficultés entre le souverain et les bourgeois de Neuchâtel.* 11 février 1585. Arch. Neuchâtel. Carton 62 *T* 17. — Boyve. op. cit. III 281, 284. — Aff. Etr. Neuchâtel. I fo 119.

(3) *Fleury au roi; à Brulart.* Fribourg, 21 janvier 1585. Bibl. Nat. 500 Colbt *427* fos 304, 306.

(4) *G. de Lyverdis à Brulart.* Fribourg, 9 et 29 janvier 1585. Bibl. Nat. 500 Colbt *427* fos 302, 308.

(5) *G. de Lyverdis au roi.* Bade, 1er mars; Coire, 26 mars 1585. Bibl. Nat. 500 Colbt *427* fos 311, 317. — Eidg. Absch. IV2 855.

(6) *Lyverdis au roi.* Coire, 12 mars 1585. Bibl. Nat. 500 Colbt *427* fo 313.

fut-il de réclamer et d'obtenir le licenciement des juges de la «droiture criminelle», tandis que les ambassadeurs suisses, de leur côté, réussissaient à faire rétrograder vers les Alpes les douze à quinze mille Grisons échelonnés le long de la frontière de Valteline. (1)

Quelque instable qu'apparut la pacification réalisée grâce à la médiation de l'envoyé français et de ses collègues suisses, ceux-ci, pas plus que celui-là, ne prolongèrent au delà d'un mois leur séjour en Rhétie. Ainsi que le prévoyaient des patriotes clairvoyants, la hâte qu'ils apportèrent à se retirer devait être fatale à la cause de l'ordre dans ce malheureux pays. A peine, en effet, venaient-ils de regagner leurs foyers que l'avis les y suivit de la constitution d'une nouvelle «droiture» dirigée contre les catholiques valtelins, suspects de tramer l'annexion de cette contrée au duché de Milan. (2) D'autre part, la levée de trois enseignes grisonnes pour le service de France avait ravivé les doléances des communes quant à l'inexécution de la promesse du «régiment séparé» auquel, dans le cas particulier, elles prétendaient avoir droit. De ce fait, Lyverdis, qualifié d'«infracteur de foy», (3) perdit le peu de crédit dont il jouissait encore auprès des Trois Ligues. «Je ne sçay si vous pouvez retourner en vostre charge sans recevoir quelque escorne,» lui écrivait son truchement Florin, le 14 avril, (4) et ce dernier, honni lui-même de ses concitoyens, menaçait de résigner ses fonctions.

De Coire, aussi bien que de Soleure, où Clausse de Fleury lui avait offert un asyle, Lyverdis ne cessait de réclamer de son maître l'accomplissement d'une partie, tout au moins, des engagements contractés envers les Grisons. (5) Mais la recrudescence des «maux et afflictions» qui, au même temps, fondaient sur le royaume, ne permit pas que ces très justes doléances fussent examinées avec tout le soin désirable. Très décidé, dès lors, à suivre l'avis de son «compère» Florin, l'ambassadeur aux III Ligues ne songea plus à rejoindre son poste. Après avoir assisté à deux diètes helvétiques, l'une à Soleure le 12 juin, dans laquelle il fut chargé derechef des intérêts de la maison de Longueville, (6) l'autre à Lucerne le 17 septembre, où il représenta son collègue Fleury, (7) le Sr de Lyverdis prit, vers la fin de septembre 1585, le chemin de France, ce qui ne l'empêcha pas de continuer, pendant toute l'année **1586**, à s'occuper des affaires grisonnes, soit depuis la cour, soit de sa terre de Lyverdis, où il fit un assez long séjour. (8)

(1) *Lyverdis au roi.* Coire, 26 mars 1585. Bibl. Nat. 500 Colbt *427* fo 317.
(2) *Florin à Lyverdis.* Coire, 14 avril 1585. Bibl. Nat. 500 Colbt *427* fo 321.
(3) *Lyverdis au roi.* Fribourg, 20 mai 1585. Bibl. Nat. 500 Colbt *427* fo 343.
(4) Bibl. Nat. 500 Colbt *427* fo 321.
(5) *Lyverdis au roi.* Fribourg, 20 mai 1585. Bibl. Nat. 500 Colbt *427* fo 343.
(6) Eidg. Absch. IV² 873. *Fleury à Grangier de Lyverdis, estant pour les affaires de la duchesse de Longueville à Neuchâtel.* Soleure, 1er septembre 1585. Bibl. Nat. Coll. Brienne *119* fo 220.
(7) *Fleury aux V cantons catholiques.* Soleure, 14 septembre 1585. St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte. Eidg. Absch. IV² 888.
(8) *G. de Lyverdis à Brulart.* Lyverdis, 15 septembre 1586. Bibl. Nat. 500 Colbt *30* fo 118. La lettre que Du Plessis-Mornay adressa à G. de Lyverdis, le 4 février 1586, pour lui recommander le Sr de Réau

Les succès des ligueurs à Châlons-sur-Marne et à Lyon, les péripéties diverses de la guerre *des trois Henris*, les émeutes dont Paris avait été et allait encore être le théâtre détournaient toujours davantage de la Rhétie l'attention de la cour. Or les Grisons avaient d'autant plus le droit de se croire définitivement oubliés qu'il leur demeurait dû quatre années de pensions.(1) Au printemps de **1587**, perdant patience, ils dépêchèrent en France le truchement Florin pour se plaindre de l'inobservation, à leur égard, de plusieurs articles de l'alliance et demander que le roi voulût bien contribuer aux frais de la mise en état de défense de la Valteline contre les Espagnols.(2) Henri III ne songeait point à leur donner satisfaction, quant à ce dernier point du moins.(3) Toutefois, comme les avis de Coire laissaient prévoir la prochaine venue à Paris d'une ambassade des III Ligues, il résolut de prendre les devants en dépêchant, une fois encore, le Sr de Lyverdis dans la haute vallée du Rhin. Celui-ci s'y rendit, en effet, en septembre, avec quelque argent,(4) mais, en novembre déjà, il adressait aux chefs du pays un adieu définitif, après avoir confié la surveillance des intérêts français au truchement Florin, promu chargé d'affaires.(5) Aussi bien on était las, à la cour, des perpétuelles doléances des Grisons. Quand donc, au printemps suivant, Brulart de Sillery, représentant ordinaire de Sa Majesté en Suisse, s'appropriant une proposition jadis faite par son prédécesseur, Clausse de Fleury,(6) demanda la suppression de la légation de Coire et son rattachement à l'ambassade de Soleure, cette mesure ne rencontra pas d'opposition dans le sein du conseil royal, et Florin, de chargé d'affaires qu'il était, redevint simple secrétaire-truchement aux Ligues Grises.

ne le trouva donc pas aux Grisons (Mém et correspondance de Du Plessis Mornay [1824], t. III 303.)

(1) *Estat abregé de tout ce qui est deu par le roy en Suisse*, 1588 Bibl. Nat. f. fr *16 912* f° 246.

(2) *Articles présentés au roi par le truchement Florin en avril 1587*. Bibl. Nat. Coll. Brienne *116* f° 175

(3) *Le roi aux Ligues Grises* Paris, 8 avril 1587. Bibl Nat. Coll. Brienne *119* f° 226.

(4) *G. de Lyverdis au duc de Nevers*. Soleure, 23 août 1587. Bibl. Nat. f fr. *3975* f° 85 — *Sillery à G. de Lyverdis*. Soleure, 7 et 18 octobre 1587. Bibl. Nat. f. fr. *7116* f° 171, 185.

(5) *Sillery à la reine-mère*. Soleure, novembre 1587 Aff Etr. Suisse. V f° 123 — *P. Brulart à Sillery*. Nevers, 7 décembre 1587 *Ibid.* VII f° 51.

(6) *Fleury à Villeroy* Soleure, 12 mai et 20 août 1585. Bibl. Nat. f fr. *16 026* f° 205, 240.

CHARGÉ D'AFFAIRES AD INTERIM

AUX LIGUES GRISES.

1574 – 1589



JEAN **FLORIN**

1) ***Fin de Novembre 1573 — Fin de Juin 1574.*** (1)

2) ***Milieu d'Août — Milieu d'Octobre 1574,*** tandis que l'ambassadeur ordinaire à Coire conduit en France la levée accordée au roi par le Corps helvétique. (2)

3) ***Avril – Mai 1576,*** pendant un séjour de Lyverdis en Suisse. (3)

4) ***Fin d'Octobre 1577 – Fin d'Octobre 1580.*** Durant ce long intérim, Florin reçoit de Soleure des instructions qui lui permettent de triompher des intrigues milanaises. En juin 1580, il obtient que trois enseignes grisonnes participent à la levée organisée par Sancy. Toutefois, il n'est pas impossible que Grangier de Lyverdis ait fait une courte apparition à Coire au printemps de 1579. (4)

5) ***Milieu de 1581 – Commencement de Juin 1582,*** pendant un séjour de Lyverdis en France. (5)

6) ***du 1er au 20 Juillet 1582,*** soit pendant les trois semaines que l'ambassadeur du roi emploie aux négociations du renouvellement dans la Suisse orientale. (6)

(1) *cf.* p. 326.

(2) *S. de l'Aubespine à Hautefort.* Lyon, 27 août 1574. Bibl. Nat. f. fr. *15 559* f° 193. — *Proposition de G. de Lyverdis.* Coire, commencement de 1575. Bibl. Nat. Coll. Brienne *119* f° 83.

(3) *Le roi à G. de Lyverdis.* (Avril 1576.) Bibl. Nat. f. fr. *3304* f° 76.

(4) *G. de Lyverdis au roi.* Haldenstein, 22 octobre 1577. Bibl. Nat. 500 Colbt *427* f° 259. — *Articles presentez au roy sur le faict des Grisons par le Sr de Lyverdis... repondus et signés Brulart.* Paris, 18 mars 1578. Bibl. Nat. Coll. Brienne *116* f° 169. — *Lyverdis aux III Ligues.* Paris, mai 1578. *Ibid. 119* f° 109. — *Florin à Hautefort.* Coire, 4 mai 1579. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* f° 26). — *Grangier de Lyverdis à Florin.* Paris, le ... juin 1580; *aux Ligues Grises.* le ... juin 1580. Bibl. Nat. Coll. Brienne *119* f° 121.

(5) *G. de Lyverdis aux ambassadeurs de France en Suisse.* Coire, 15 juin 1582. Bibl. Nat. Coll. Brienne *119* f° 149. — *Proposition de G. de Lyverdis au «pittag».* Coire, 25 juin 1582. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* fos 39, 60.

(6) *G. de Lyverdis à ses collègues en Suisse.* Coire, 28 juin 1582. Bibl. Nat. Coll. Brienne *119* f° 143. *G. de Lyverdis au roi.* Coire, 22 juillet. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 37.

7) *Octobre 1582 — Commencement de Novembre 1583.* Du 29 août au 5 septembre 1583, on signale la présence de Florin à Soleure, où Grangier de Lyverdis venait d'arriver.(1)

8) *Commencement d'Avril 1584 — Commencement de Mars 1585.* En mai 1584, le truchement Balthazar de Cressier rejoint son collègue à Coire et le seconde dans ses efforts en vue de ramener la concorde parmi les communes du pays rhétien.(2) En janvier 1585, Florin se rend lui-même à Fribourg afin d'entretenir Clausse de Fleury de la gravité de la situation, tant aux Ligues Grises qu'en Valteline.(3)

9) *Commencement d'Avril 1585 — Septembre 1587.* Réduit à l'impuissance, par faute de ressources, Florin menace à plusieurs reprises d'abandonner le service du roi. Au printemps de 1587 les Grisons le dépêchent à la cour afin d'y présenter leurs doléances.(4)

10) *Novembre 1587 — Mars 1588.* A cette dernière date, le poste diplomatique de Coire est supprimé et rattaché à celui de Soleure. De chargé d'affaires qu'il était, Florin redevient simple truchement, placé sous les ordres des «ambassadeurs du roi aux Ligues de Suisse et Grisons».(5) Il n'en continue pas moins à rendre à la Couronne des services appréciés, car les enseignes grisonnes qui viennent renforcer l'armée royale sous Paris sont levées par ses soins.(6)

(1) *G. de Lyverdis à Hautefort.* Soleure, 29 aout et 5 septembre 1583. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f°s 147, 153.

(2) *Florin à Fleury.* Coire, 25 avril 1584. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 191. — *Fleury à Villeroy.* Soleure, 1, 7 et 25 mai 1584. *Ibid.* f°s 195, 199, 207.

(3) *Fleury au roi; à Brulart.* Fribourg, 21 janvier 1585. Bibl. Nat. 500 Colb^t *427* f°s 304, 306.

(4) *Florin à Lyverdis.* Coire, 11 avril 1585. Bibl. Nat. 500 Colb^t *427* f° 321. — *G. de Lyverdis au roi.* Fribourg, 20 mai 1585. *Ibid.* f° 343. — *G. de Lyverdis à Brulart.* 15 septembre 1586. *Ibid.* 10 f° 148. — *Articles presentez par Florin à la cour.* Avril 1587. Bibl. Nat. Coll. Brienne *116* f° 175. — *Le roi aux III Ligues.* Paris, 8 avril 1587. *Ibid.* *119* f° 26. — «*Au Sr Jehan Florin et autres des Grisons pour voiages qu'ilz ont faictz vers S. M^te l'année dernière.*..» (Estat de ce qui est deub en Suisse en 1588.) Bibl. Nat. f. fr. *16 942* f° 246; f. fr. *16 948* f° 23.

(5) *Sillery aux Ligues Grises.* Soleure, 19 mars 1588. Aff. Etr. Grisons I 233. — *Relation de l'ambassade de Sillery.* 1587—1588. Aff. Etr. Suisse. V 30.

(6) Hans Ardüser. Rhætische Chronik. (éd. Bott.) p. 93.

MISSIONS EXTRAORDINAIRES

EN SUISSE,

DANS LE VALAIS,

AUX LIGUES GRISES,

A GENÈVE

1574 1589



1. JEAN DE BALSAC, Sr DE **MONTAIGU**

Mission extraordinaire du prince de Condé auprès du Corps helvétique.

Juillet 1574

Lettres de créance et instructions: Strasbourg, 7 juin[1]

Dès que lui fut parvenue la nouvelle du décès de Charles IX, Henri de Bourbon-Condé, agissant en qualité de premier prince du sang [*« n'y ayant point de roy present en France et estans ceulx qui me precedent detenuz captifz »*],[2] dépêcha aux Ligues le Sr de Montaigu, avec la mission de provoquer l'intervention active des cantons dans les affaires du royaume. Il s'agissait, avant tout, d'arrêter l'effusion du sang et de procurer la délivrance du duc d'Alençon, du roi de Navarre et des maréchaux de Montmorency et de Cossé. De fait, l'envoyé du prince obtint l'assignation d'une « journée » générale à Bade pour le 8 août.[3] Incités par lui, les IV cantons évangéliques y proposèrent à leurs confédérés catholiques l'envoi immédiat, à frais communs, d'une ambassade de médiation auprès du nouveau roi.[4] Mais, grâce à l'influence de l'ambassadeur ordinaire, Jean de Bellièvre-Hautefort, la mise à exécution de ce projet que combattait la cour put être ajournée jusqu'au printemps suivant.[5] Au reste, le Sr de Montaigu, sans attendre le résultat de la journée de Bade, avait quitté la Suisse dans les premiers jours de juillet.[6]

2. JEAN **SANDRAS**

Mission extraordinaire aux Ligues Grises.

Juillet 1574

Ainsi qu'on l'a dit ailleurs, Henri III paraissait assez disposé à emprunter, à son retour de Pologne, la voie des Alpes rhétiennes et de la Suisse pour

1 *Henry de Bourbon prince de Condé à Berne.* St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 177, or.

2 *Condé à Berne.* Strasbourg, 7 juin 1574. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* f° 177; *à Lucerne*, même date. St-Arch. Luzern. Frankr. Unruhen. — Une copie à Rome. Archivio Vaticano. Nunziatura Svizzera. I^A 54, avec la date du 21 juin.

3) St-Arch. Zürich. Rathsmanual 1574. II 8. — *Copia de la instruttione de l'ambasciatore del Principe di Condé*, 21 giugno 1574. Archivio Vaticano. Nunziatura Svizzera. I^A 55.

(4) ***Instruction dem Edlenn Vestenn Fürsichtigen .. Herr Balt. Ludwig von Mülinen alt Schultheiss... uff dem tag gan Baden.*** 8ten Augusti 1574. St-Arch. Bern. Instructionsbuch I 501.

5 *La reine-mère à Berne.* Paris, 10 juin 1574. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 189. — *Zurich à Lucerne.* 12 juillet 1574. Archivio Vaticano. Nunziatura Svizzera. I^A 52, 53. — *Hautefort à Lucerne.* Soleure, 21 juillet 1574. — Eidg. Absch. IV² 547 *e, f.* — Voir notice Hautefort.

6) *Berne à Condé*, 3 juillet 1574. St-Arch. Bern. Welsches Missivenbuch *F* 67 v°.

gagner ses États. Aussi, dès son arrivée à Trévise, dépêcha-t-il aux Trois Ligues — en juillet 1574 — le commissaire des guerres Sandras. Celui-ci était chargé de s'y concerter avec l'ambassadeur ordinaire, Grangier de Lyverdis, en vue de faciliter le passage du roi et de son train dans les vallées grisonnes. Mais ce projet ne tarda pas à être abandonné et Sandras, après un court séjour à Coire, rejoignit son maître en Lombardie.(1)

POMPONNE DE **BELLIÈVRE**

Ambassadeur extraordinaire aux Ligues Suisses et Grisons.

Août 1574

Lettres de créance: Mantoue, 3 août(2)

On a dit plus haut(3) que lorsque Henri III, fuyant Cracovie, pénétra sur le territoire vénitien, vers le milieu de juillet 1574, il hésitait encore sur la question de savoir s'il gagnerait la France par la voie de Suisse ou par celle du Piémont. Ses préférences, toutefois, allaient à la première, et le commissaire des guerres Sandras avait été, de Trévise, dépêché en maréchal des logis auprès de Grangier de Lyverdis, dans la haute vallée du Rhin.(4) Mais, au dernier moment, l'itinéraire Milan-Turin l'emporta — j'ai dit pour quelles raisons — sur celui par Coire, Zurich et Neuchâtel, et Pomponne de Bellièvre fut chargé de se rendre aux Ligues afin de remercier les Confédérés des souhaits de bienvenue qu'ils adressaient à leur nouvel allié.(5) Après avoir pris congé du roi, au départ de Mantoue, le 3 août, l'ancien ambassadeur en Rhétie et en Helvétie se rendit directement à Coire, où il s'acquitta de sa mission le 12 du même mois.(6) A Zurich, qu'il atteignit le 16 août, il trouva son frère Hautefort qui s'était porté à sa rencontre, mais avec lequel il ne passa que quelques heures, pressé qu'il était de gagner Lucerne où il avait fait assigner, au 20 août, une «journée» des cinq cantons de la Suisse primitive.(7)

La brève entrevue que Pomponne de Bellièvre obtint des députés de la diète, lesquels lui étaient tous connus, fut empreinte de la plus grande cordialité. L'ambassadeur extraordinaire reçut d'eux la promesse que toute levée clandestine pour le service d'Espagne serait, à l'avenir, sévèrement interdite.(8)

(1) *Bellièvre à Grangier de Lyverdis.* Trévise, 17 juillet 1574. Bibl. Nat. f. fr. *15 903* f° 118.

(2) *Henry c. s. Ruzé à Zurich, ...Berne, ...Glaris, ...Soleure, ...aux V cantons catholiques, ...à l'abbé de Saint-Gall, ...à Fribourg, ...à Bâle.* St-Arch. Zürich, Bern, Glarus, Luzern, Solothurn. Stiftsarchiv St-Gall. Arch. Fribourg, or. parch. St-Arch. Basel. Frankr. *B* 1 (1500—1698.)

(3) *cf.* notice Hautefort.

(4) *Bellièvre à Lyverdis.* Trévise, 17 juillet 1574. Bibl. Nat. f. fr. *15 903* f° 118.

(5) *Thomas de la Bruère à Hautefort.* Mirande 1er août 1574. Bibl. Nat. f. fr. *15 559* f° 132.

(6) *Les III Ligues Grises au roi.* Coire, 12 août 1574. Bibl. Nat. f. fr. *16 011* f° 233, or. all'.

(7) *Bellièvre à Lucerne.* Zurich, 16 août. — *Hautefort aux V cantons catholiques.* Zurich, 17 aout 1574. St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte.

(8) Eidg. Absch. IV² 548 *a*, 549 *b, c.* — Segesser L. Pfyffer II 242—243.

Aussi bien, la distribution d'une année de pensions aux cantons de l'alliance, qui s'opérait au même temps, facilita singulièrement sa tâche.[1]

Satisfait du résultat de la diète, Bellièvre se rendit, dès le lendemain, à Soleure et, de là, à Lyon, où il arriva vers la fin d'août, quelques jours avant son maître, lequel, à tous égards, eût été mieux inspiré en gagnant cette ville par la voie du Splugen plutôt que par celle du Mont-Cenis.[2]

(1) THÉODORE DE **BÈZE**

Mission du prince de Condé auprès de Mrs de Berne.

Milieu de Février 1575

Lettres de créance: Bâle, 8 février.

L'assemblée réunie à Nîmes, en janvier 1575, pour sceller l'union des protestants et des catholiques *politiques* était à la veille de terminer ses travaux. Bèze fut chargé par le prince de Condé de se rendre à Berne, d'obtenir audience des conseils de cette ville, de leur « reciter l'estat de ses affaires » et de les inviter à secourir de leurs subsides la cause huguenote.[3]

CHARLES DE MALAIN, Sr DE **MISERY**

Mission spéciale auprès des cantons protestants.

Février — Mars 1575

Le Sr de Misery est chargé par la cour de seconder Hautefort dans la surveillance des réfugiés français en Suisse et de négocier au besoin avec eux.[4] Après avoir poussé jusqu'à Strasbourg, il ramène à Paris, à la fin de mars, les délégués des Eglises et de l'assemblée générale de Languedoc qui étaient venus à Bâle pour y prendre les instructions du prince de Condé.[5]

---

(1) *Hautefort à Bellièvre.* Soleure, 21 aout 1574. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* fº 78.

(2) *La reine-mère à Bellièvre.* Mussy-l'Evesque, 15 août 1574. Bibl. Nat. f. fr. *15 903* fº 153 — *cf.* H. de la Ferrière. Lettres de Catherine de Medicis. V 300. — *S. de l'Aubespine à Hautefort.* Lyon, 26 août 1574 (et non *septembre:* Decrue. Le parti des politiques, etc. p. 248). Bibl. Nat. f. fr. *15 559* fº 193. *Beauvoir-La Nocle à Hautefort.* Strasbourg, 30 août 1574. Bibl. Institut. Coll. Godefroy 259 fº 25

(3) *cf.* Bèze. Histoire ecclésiastique (année 1575). — *Henry de Bourbon à Berne.* Bâle, 3 mars 1575 St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 515. or; *au conseil de Genève.* Bâle, 28 février 1575. Arch. Genève Portef. hist. nº 1952. (impr. apud Fazy. Genève et le traité de Soleure. (Genève 1883) p. 132.)

(4) *Hautefort au Sr de Misery, à Bâle.* Soleure, 7 mars 1575. Bibl. Nat. f. fr. *15 903* — *Quittance des frais d'un voyage fait par ordre du roy par Mr de Malin de Misery à Strasbourg, en Suisse et vers le prince de Condé.* 18 mai 1575. Bibl. Nat. Coll. Fontanieu 337. — *cf.* Inv. sommaire. I 336

(5) Bibl. Nat. Cabinet des Titres 1041 (actuellement f. français 1131) fº 1131

(T) AIMÉ DE GLANE, Sr DE CUGY

Deux missions du prince de Condé auprès de Mrs de Berne.

Mars et *Mai 1575*

Lettres de créance: Bâle, 2 mars[1]

A bout de ressources, «pour le peu de moien» qu'il avait «de pouvoir à present tirer argent de France»,[2] Condé sollicitait de ses amis de Berne un prêt de quatre mille écus d'or, qui lui fut, d'ailleurs, accordé sans difficulté et sans intérêt, sur l'hypothèque de la seigneurie de Coppet appartenant à Claude de Vienne, Sr de Clervans.[3] Ce fut le 5 mars que le Sr de Cugy obtint sa première et favorable audience du conseil de Berne.[4] En revanche, lorsque, deux mois plus tard, le 11 mai, il revint à la charge pour requérir un nouveau prêt de dix à douze mille couronnes, il fut gracieusement éconduit.[5]

NICOLAS DE GENCIEN

Mission spéciale en Suisse.

Fin de Mai 1575

Cette mission, d'ordre purement financier, constitue l'un des épisodes les plus caractéristiques de l'état d'épuisement dans lequel se trouvaient alors les finances royales. Aussi bien Nicolas de Gencien fut dépêché aux Ligues à seule fin d'y emprunter la somme nécessaire (12 000 L. tz) à la continuation du voyage du Sr de Pibrac, envoyé par Henri III en Pologne et détroussé aux environs de Montbéliard.[6]

CLAUDE DE CREMEAUX (?) Sr de CHARNEY

Mission du roi à Bâle.

Juin 1575

Le St de Charney, gentilhomme ordinaire de la chambre de *Monsieur* frère du roi, accomplit une mission confidentielle à Bâle, auprès des huguenots

(1) *Henry de Bourbon au canton de Berne.* [C'est pourquoy j'ay, à ceste fin, depesché ce myen maistre d'hostel exprès par dellà.] Bâle, 2 mars 1575. 2 lettres. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 507, 509. or.

(2) *Condé à Berne.* Bâle, 2 mars 1575. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 507, 509.

(3) Voir cette notice. — Gobat. La République de Berne et la France. (Paris 1891. p. 91—94.

(4) St-Arch. Bern. Rathsmanual CCCXCVIII fº 359. — *Berne à Condé.* 6 avril 1575. Welsches Missivenbuch *F* 124.

(5) Mittwochen 11ten may 1575. «Als dann uff hütt der Printz von Condé durch sinen Gsanndten den Herrn von Cougiez an min gnäd. Herren pittliche Wärbung hatt langenn lassenn Imme zu verichtung siner Sachenn Inn Frannckrych anlanngend die befridigung der Kron Franckrych u. s. w. 10 000 oder 12 000 Kronen uff gnugsame harumb angebottne bürgschafft unnd annder Pfannd fürzestrecken, Ist er mit einem an Ime usgangene fründtlichen Schrybenn unnd darin vermeltenn billichenn Gründenn unnd Ursachen gütlich abgewisenn.» Berner Rathsmanual CCCXCIX fº 149. — *Berne à Condé.* 11 mai 1575. Welsches Missivenbuch *F* 136.

(6) *Hautefort à Morvillier, à Bellièvre; à l'évêque de Limoges* Soleure, 23 mai 1575. Bibl. Nat f. fr *16 025* fos 55—58 Institut. Coll Godefroy *259* fº 94.

français réfugiés dans cette ville. S'il ne réussit pas à désarmer l'hostilité et à dissiper les défiances de ces derniers envers la cour, du moins rapporte-t-il à Sa Majesté des avis précieux quant à leurs projets et aux sympathies qu'ils rencontrent chez leurs coreligionnaires suisses. Après avoir obtenu audience des conseils de Bâle, le Sr de Charney poussa jusqu'à Soleure, où il eut quelques conférences avec le Sr de Hautefort.[1]

[T] HONORÉ D'ALBERT, Sr DE **LUYNES**

Mission spéciale du prince de Condé auprès des cantons protestants.

Juin — Juillet 1575

Lettres de créance: Bâle, le ... juin 1575[2]

Le Sr de Luynes était chargé, tout à la fois, de remercier les cantons protestants «de leur bonne volonté pour l'acheminement de la paix»[2] et de disculper le prince de toute immixtion, soit dans le coup de main tenté contre Besançon, soit dans l'agression dont avait été victime aux environs de Montbéliard le Sr de Pibrac, dépêché par le roi en Pologne.[3]

[T] THÉODORE DE **BÈZE**

Mission du prince de Condé auprès des conseils de Berne.

Novembre 1575

Lettres de créance: Strasbourg, 7 novembre.

Il s'agissait de présenter la défense des officiers bernois enrôlés, contre le gré de leurs supérieurs, dans l'armée du duc d'Anjou, devenu momentanément l'allié des réformés français.[4]

(1) *Hautefort à Beauvoir-La Nocle.* Soleure, 25 juin 1575. Bibl. Nat. 500 Colbt *399* fº 59. — *Hautefort au roi.* Soleure, 3 et 13 juillet 1575. Bibl. Nat. f. fr. *15 903*; f. fr. *16 025* fº 65.

(2) *Condé à Zurich.* Bâle, le ... juin 1575. St-Arch. Zürich. Frankreich III.

(3) *cf.* notice Hautefort. — *Hautefort à Beauvoir-La Nocle.* Soleure, 25 juin 1575. Bibl. Nat. 500 Colbt *399* fº 59. — *Condé à Berne.* Bade, 22 juillet 1575. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 525. — *Berne à Condé.* 26 juillet 1575. *Ibid.* Welsches Missivenbuch *F* 172.

(4) *Henry de Bourbon au canton de Berne.* Strasbourg, 7 novembre 1575. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 623, or. — *cf.* Gobat. La République de Berne et la France (Berne 1891) p. 103 sqq.

(1) † ROBERT DE VILLIERS. S^r DE **LA GRAFFINIÈRE**
PIERRE **BEUTRICH**

Mission du prince de Condé et de Jean-Casimir de Bavière pour effectuer une levée parmi les cantons protestants.

Octobre — Novembre 1575

Lettres de créance (de l'Electeur-Palatin, au nom du seul Beutrich) : Heidelberg, 16 septembre.[1]

La mission de Beutrich avait pour but ostensible d'amener une entente plus cordiale entre luthériens allemands et réformés suisses. (2) Mais ce n'était là qu'un prétexte. Beutrich et La Graffinière, en effet, recevaient, au même temps, l'ordre de négocier en secret la levée de troupes bernoises et neuchâteloises pour le service de Condé et de Jean-Casimir. Ceux-ci, prêts à envahir la France, tenaient à s'assurer du concours des Confédérés leurs coreligionnaires. J'ai dit ailleurs (3) combien grand fut le succès des démarches de leurs agents aux Ligues. Les 19 et 22 novembre, le S^r de La Graffinière et son collègue signaient à Noirmont, avec dix-sept officiers bernois et neuchâtelois, des capitulations particulières (4) et, quelques jours plus tard, ils prenaient eux-mêmes la route de l'évêché de Bâle, à la tête de deux régiments protestants sous les colonels Louis et Gabriel de Diesbach. (5)

Les autorités bernoises s'étaient senties impuissantes à entraver l'exode d'une belliqueuse jeunesse, à laquelle « les mains demangeoyent » depuis fort longtemps. (6) Rejoints au commencement de décembre, à Cornol, dans le pays de Porrentruy, par quatre commissaires des conseils de la cité de l'Aar, Beutrich et La Graffinière les reçurent fort mal et les empêchèrent de s'acquitter de leur mission auprès des officiers et soldats de la levée clandestine. (7) Néanmoins, on n'en arriva point aux extrémités et les interlocuteurs reprirent bien vite leur sang-froid. « Lorsque j'irai à Berne, on me paiera à boire. » conclut l'envoyé de Condé, en se séparant des délégués suisses, à quoi l'un d'eux répondit, par manière de boutade : « Soyez tranquille, le vin est déjà

(1) *Friederich, par la grâce de Dieu comte Palatin du Rhin, prince Electeur du Sainct-Empire, duc de Bavières... aux syndics et conseil de Genève* Heidelberg, 16 septembre 1575 Impr. apud Fazy Genève, le parti huguenot et le traité de Soleure, p. 145.

(2) Tillier, op. cit. III 139.

(3) *cf.* notice Hautefort [1575].

(4) St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 557, 563. (signé R. de Vyllyers.) *Poësies neuchâteloises de Blaise Hory, pasteur à Gléresse au XVIe siècle.* (p. p. Rougemont. Neuchâtel 1841.) p. 11.

(5) *Ce sont les noms des collonels et capp^nes Suysses marchantz soubz le duc Casimier* 1575. Arch Fribourg. — *Philippe d'Estavayer au Sr de Grandcourt.* Estavayer, 4 décembre 1575 Bibl Nat. f. fr. *15 903* f° 352. — *cf.* Blœsch. Chronik von Biel. (1875.) p. 48.

(6) *Berne à Condé.* 5 décembre 1575. Bibl. Nat. 500 Colb^t *399* f° 356. *Hautefort à Morvillier.* Soleure, 11 décembre 1575. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* f° 111.

(7) *Hautefort à Bellièvre.* Soleure, 12 décembre 1575. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* f° 116. Eidg. Absch. IV² 586 *f.* — ***Recueil des choses jour par jour avenues en l'armée conduite d'Allemagne en France par Monsieur le prince de Condé, etc*** *cf* Haller Bibliothek der Schweizer Geschichte (Bern 1787) V 568

sur la glace! »[1] Les conseils de Berne prirent, il est vrai, la chose plus au tragique et décidèrent que l'accès du territoire bernois serait à tout jamais fermé à La Graffinière et à son collègue.[2]

[I] JACQUES DE LA FIN, Sr DE LA NOCLE

Mission spéciale du duc d'Anjou et d'Alençon auprès des cantons suisses et de la république de Genève.

Novembre — Décembre 1575

Lettres de créance: Pontlevoy,[3] 24 octobre[4]

Rappels de créance: Châtellerault, 10 novembre;[5] Loches, 26 novembre.[6]

Le Sr de La Fin-La Nocle était chargé d'expliquer au Corps helvétique « les occasions de l'entreprise » du duc d'Anjou « et la sincerité de son intencion »,[7] comme aussi de protester que l'héritier du trône ne s'attaquait pas au roi, son frère, mais uniquement aux « estrangers » qui, selon lui, entouraient et gouvernaient Sa Majesté. L'agent du prince français se rendit tout d'abord à la cour d'Emmanuel-Philibert, auprès duquel il avait à remplir une mission identique;[8] puis il gagna, le 8 novembre, Genève où, suivant ses instructions, il demanda le prêt d'une somme de 2300 écus, laquelle, au demeurant, ne lui fut pas accordée sans difficulté.[9] Quelques jours plus tard, enfin, on le retrouve à Berne. Sa présence dans cette ville, au moment où s'y brassaient les intrigues préliminaires de la capitulation de Noirmont,[10] éveilla-t-elle les susceptibilités des « Waldstætten »? Toujours est-il que l'envoyé du premier prince du sang de France hésita à se rendre à la diète tenue à Aarau par les IV cantons évangéliques, le 30 novembre, et qu'il songea à s'y faire représenter par l'un des chefs du gouvernement bernois.[11] Après maintes tergiversations, il se décida cependant à y paraître en personne. Aussi bien sa « proposition » fut-elle, à tout prendre, favorablement accueillie des députés protestants. Ces derniers, en effet, malgré l'avis contraire de l'un des truchements

(1) Gobat, op. cit. p. 112.

(2) Sur cette première mission du Sr de La Graffinière, *cf.* Tillier, Geschichte des Freistaats Bern, III 139 sqq. — Boyve, Annales historiques de Neuchâtel et de Valangin, III 203, 204. — Segesser, Ludwig Pfyffer, II 321. — d'Aubigné, Histoire universelle, éd. de Ruble, IV 367 sqq. — Mémoires de La Huguerye, I 363. — Decrue, Le p... des Politiques. — Gobat, La République de Berne et la France, p. 103 sqq.

(3) et non *Fontenay*. Segesser, op. cit. II 2 8.

(4) *Françoys... au conseil de Genève.* Arch. Genève, Portefeuille historique nº 1970 (impr. Fazy, Genève, le parti huguenot, etc. p. 160.)

(5) *Françoys... au canton de Zurich.* Bibl. Nat. 500 Colbt 399 fº 256. or.

(6) *Françoys... au canton de Berne.* St-Arch. Bern. Frankr. Buch D 515. trad. all.

(7) *Le duc d'Alençon à Zurich.* Chatellerault, 10 novembre 1575. Bibl. Nat. 500 Colbt 399 fº 256. or.

(8) *Hautefort à Morvillier.* Soleure, 20 octobre 1575. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* fº 100.

(9) H. Fazy, Genève, le parti huguenot et le traité de Soleure, p. 50, 52.

(10) *cf.* notice La Graffinière.

(11) *La Nocle à Messieurs les deputez des canthons evangeliques assemblez en la ville d'Arau.* Berne, 27 novembre 1575. St-Arch. Bern. Evangelische Abschiede, I 301.

de l'ambassade, Balthazar de Cressier, écrivirent, séance tenante, à Sa Majesté pour l'engager à accorder à son frère des conditions de paix honorables. En revanche, les conseils de Fribourg et de Soleure, que le Sr de La Fin visita dans la semaine qui suivit, se montrèrent plus réservés.(1)

Sur ces entrefaites, la nouvelle de la trêve du 22 novembre était parvenue aux Ligues. L'agent du duc d'Anjou eut, à cette occasion, une entrevue avec l'ambassadeur ordinaire du roi, Bellièvre Hautefort: mais celui-ci le dissuada de se rendre dans la Suisse primitive où, d'ailleurs, il lui avait, à toute éventualité, fait préparer une réception plus que froide.(2) La Fin ne put pas davantage s'acquitter de sa commission auprès des Grisons, car les lettres qu'il adressa à Coire, dans ce dessein, tombèrent aux mains de Grangier de Lyverdis qui les supprima purement et simplement.(3) Néanmoins, il crut devoir assister aux conférences tenues à Berne, le 7 décembre, entre les autorités de cet Etat et les députés des VII cantons catholiques, au sujet des levées clandestines de La Graffinière et de Beutrich.(4) De Berne il se rendit à Zurich(5) et, de là, après un court séjour sur les rives de la Limmat, gagna Strasbourg, où l'attendait le prince de Condé.(6)

[illegible] GILLES DU FAY, Sr DE CORNATON

Deux missions consécutives du duc d'Alençon et du prince de Condé auprès des cantons protestants et de la république de Genève.

1) Milieu de Mai 1576

Rappel de créance: Bar-sur-Seine, 31 mai.(7)

2) Milieu de Juin - Commencement de Juillet 1576

Lettres de créance: Châtillon-sur-Seine, 10(8) et 13 juin(9)

Rappel de créance: Châtillon-sur-Seine, 20 juin.(10)

La première mission du Sr de Cornaton avait surtout pour but d'annoncer aux cantons protestants, de la part des deux princes français, la conclusion

(1) St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 545. Eidg. Absch. IV² 583 *c*. St-Arch. Bern. Evangelische Abschiede *A* 306. (*Hautefort à Berne*. Soleure, 28 novembre 1575.

(2) *Hautefort à Bellièvre*. Soleure, [2 décembre 1575]. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* f° 2.

(3) *Hautefort à Bellièvre*. Soleure, 7 décembre 1575. Bibl. Nat. f. fr. *15 903* *Grangier de Lyverdis au roi*. Haldenstein, 15 janvier 1576. Bibl. Nat. 500 Colbt *127* f° 207.

(4) Eidg. Absch. IV² 585.

(5) *Grangier de Lyverdis au roi*. Haldenstein, 15 janvier 1576. Bibl. Nat. 500 Colbt *127* f° 207.

(6) *Le duc d'Alençon à Strasbourg*. Pontlevoy, 24 octobre 1575 (impr. A. de Kentzinger. Documents historiques relatifs à l'histoire de France, tirés des archives de la ville de Strasbourg. [1818.], p. 82-83.

(7) *Françoys* duc d'Alençon *à Berne*. Bar-sur-Seine, 31 mai 1576. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 695. or. pap.

(8) *Françoys* duc d'Alençon *à Berne* Chatillon-sur-Seine, 10 juin 1576. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 701. or. pap.

(9) *Henry de Bourbon* prince de Condé *à Berne*. Chatillon-sur-Seine, 13 juin 1576. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 697. or. pap.

(10) *Françoys* (duc d'Alençon *à Berne*. Chatillon-sur-Seine, 20 juin 1576. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 703 or. pap.

de la paix du 6 mai. L'ancien serviteur de Coligny devait, en outre, insister, ainsi que le fit quelques jours plus tard par écrit le St de La Graffinière,[1] pour que les Bernois laissassent rentrer leurs sujets des deux régiments de la capitulation de Noirmont « en leurs biens, privilèges, honneurs et estatz, « sans leur faire ny permettre qu'il leur soit faict auleun tort ny prejudice. . . « atendu que l'entreprise (de Condé et Casimir) a esté recongnue par le roy . . . « avoir esté faicte pour son service ».[2]

Au cours de son second voyage à Berne, où il obtint audience du conseil des Deux-Cents, le 25 juin, Cornaton revint à la charge sur cette dernière question.[3] Mais la réponse qu'il obtint fut, au total, peu satisfaisante. Désireux de ne pas froisser par une amnistie intempestive leurs confédérés catholiques outrés, ainsi que je l'ai dit ailleurs,[4] de la participation de troupes suisses protestantes à l'expédition de Jean-Casimir et de Condé en France, les Bernois se réservèrent de prendre à l'égard de leurs gens de guerre telle mesure qu'ils jugeraient à propos. De plus, toutes les démarches tentées par Cornaton en vue de procurer un sauf-conduit au St de La Graffinière pour se rendre à Berne demeurèrent inutiles.[5] Sa mission remplie, l'agent du duc d'Alençon rejoignit son maître en passant par Genève, où l'on signale sa présence au commencement de juillet.[6]

FRANÇOIS HOTMAN, St DE **FONTENAY** ET DE MORTEFONTAINE

Trésorier des Ligues

Mission financière en Suisse.

Mai—Juin 1576

Instructions: Paris, 22 mai.[7]

Le roi manifestait le très vif désir d'emprunter, soit aux cantons, soit aux particuliers des Ligues, une somme de « un million d'or » destinée à accélérer le départ des reîtres de Jean-Casimir. Les démarches tentées à cette fin par les Sts de Hautefort et de Fontenay,[8] à Berne, à Zurich, à Fribourg, demeurèrent

(1) Voir cette notice.

(2) *Le duc d'Alençon à Berne.* Chatillon-sur-Seine, 10 juin 1576. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 701.

(3) Sa proposition: St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 709.

(4) Voir notice Hautefort, 1575.

(5) *Responce de Messrs les Deux-Cents faicte à Monsieur de Cornaton, ambassadeur de Mons. le duc d'Alençon, sur la retraicte de leurs gens de guerre qui ont esté au service du duc Casimir. Item touchant le St de la Graffinière.* 25 juin 1576. St-Arch. Bern. Instructionsbuch I (J) fo 776. Rathsmanual CCCXCII fo 18.

(6) « Ont esté vues lettres du duc d'Alençon apportees par le St de Cornaton, contenans remerciemens des bons offices que Messrs luy ont tousiours faicts. » Arch. de Genève. Conseil LXXI fo 92. 2 juillet 1576. — « Le duc d'Alençon nous fait remercier de nos bons offices et promet d'en etre reconnaissant envers le public et les particuliers. » 3 juillet 1576. Fragments biographiques, etc. p. 49.

(7) *Double des memoires et instructions de Mons. de Fontenay pour me fere entendre de la part du roy pour l'emprunt.* Paris, 22 mai 1576. Bibl. Nat. f. fr. *16 025* fo 159.

(8) Arrivé à Soleure le 30 mai. *Hautefort à Bellievre.* Soleure, 30 mai 1576. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* fo 80.

sans résultat, encore qu'elles fussent appuyées par le duc d'Alençon.(1) Aussi bien les deux représentants de la Couronne ne purent empêcher que les cantons ne trouvassent « bien estrange ceste recherche » d'un million venant d'un débiteur qui leur en devait déjà plus de trois.(2)

⌶ ⚓ ROBERT DE VILLIERS, Sr DE LA GRAFFINIÈRE

Mission extraordinaire auprès des cantons protestants et de la république de Genève, de la part du duc d'Alençon, du roi de Navarre et du prince de Condé.

Mai—Juin 1576

Lettres de créance (pour Bâle, Zurich et Schaffhouse) :
Saint-Mars-en-Champagne, 25 mai(3)
(pour Berne) : Bar-sur-Seine, 31 mai.(4)

Chargé d'annoncer la conclusion de la paix aux cantons protestants en général, le Sr de La Graffinière avait à remplir auprès des autorités bernoises une mission délicate. Il s'agissait de démontrer, une fois de plus,(5) à celles-ci que les deux régiments de la « levée de Noirmont » (novembre 1575) avaient été, en fin de compte, avoués par le roi, puisque ce dernier, aux termes de l'un des articles du traité de Loches, prenait à sa charge les soldes qui leur restaient dues, alors que, en revanche, il licenciait, sans les payer, les Suisses catholiques de son armée. La Graffinière devait, en conséquence, ainsi que l'avait fait quelques jours auparavant le Sr de Cornaton, plaider la cause des officiers et soldats de la levée de novembre, et requérir leurs « Seigneurs et « supérieurs de prendre en bonne part leur bonne et louable intention et leur « remettre toute l'indignation qu'ils pourroient avoir encourue ».(6) En compensation, il se faisait fort d'obtenir à bref délai de Jean-Casimir les « payemens deuz aux subiectz » de Berne qui avaient rejoint l'armée huguenote pendant la dernière campagne de France.(7)

Muni de ses lettres de créance, l'agent des princes français se rendait en Suisse, en juin 1576, lorsqu'il tomba malade en Franche-Comté. Force lui fut de confier l'exécution de sa commission, tant auprès des autorités bernoises

(1) *Le duc d'Alençon à Berne.* L'Isle-sous-Montréal, 7 juillet 1576. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 765; *à Zurich*, même date. St-Arch. Zürich. Religions- und Schulsachen. Französische Angelegenheiten. 1534—1581.

(2) *Hautefort au roi.* Soleure, 11 mars et 13 juin 1576. Bibl. Nat. 500 Colbt *427* fos 217, 232. — Voir notice Hautefort. [1576.]

(3) St-Arch. Zürich. Religions- und Schulsachen. Französische Angelegenheiten. 1534—1581. — St-Arch. Basel. *L* 117. II.

(4) *Françoys... à Berne.* St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 695. or. pap.

(5) Voir notice Cornaton.

(6) *Le duc d'Alençon à Berne.* Bar-sur-Seine, 31 mai 1576. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 695.

(7) *La Graffinière à Berne.* Genève, 18 décembre 1576. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 795. *Liquidation par le Sr de Sancy des sommes dues au canton de Berne par Jean-Casimir sous la garantie du roi.* Saint-Maur-des-Fossés, 18 juillet 1580. Arch. Nat. *K* 101 no 6

que de celles des autres cantons protestants, à Henri Lochmann, de Zurich, l'un des conseillers financiers de l'ambassadeur du roi à Soleure. (1) Aussi bien, une fois rétabli, le Sr de La Graffinière se porta à Genève, puis à Neuchâtel. En revanche, il ne se hasarda pas à pénétrer sur le territoire bernois, où il eût été infailliblement arrêté. Malgré ses instances, en effet, appuyées par le duc d'Alençon et le prince de Condé, Robert de Villiers ne put obtenir l'abrogation de la mesure dont il avait été l'objet en décembre 1575. (2) Je trouve, au surplus, à la date du 2 avril 1577, une missive à lui adressée par le conseil de Berne, de laquelle il résulte que celui-ci, tout en repoussant derechef la demande de l'agent français, paraissait assez disposé, vers cette époque du moins, à soumettre son cas à un nouvel et bienveillant examen. (3)

[?] [?] CLAUDE ANTOINE DE VIENNE, Sr DE CLERVANS

Mission spéciale du duc d'Alençon et du prince de Condé auprès des cantons protestants et de la république de Genève.

Juillet — Août 1576

Lettres de créance (du duc d'Alençon): L'Isle-sous-Montréal, 7 juillet (4)
(du prince de Condé): Montréal-en-Auxois, 7 et 8 juillet. (5)

L'intercession des princes français auprès des autorités de Berne en faveur des sujets de ce canton enrôlés en novembre 1575 sous les bannières de Jean-Casimir et de Condé, n'avait pas encore porté de fruits. A deux reprises, en mai et en juin 1576, le Sr de Cornaton (6) s'était vu éconduire par le conseil des Deux-Cents, lorsqu'il avait demandé que, « suyvant l'adveu que le roy a[voit] faict de leur service, » ils fussent « receuz et favorablement traictez . . . à leur retour. » (7) Moins heureux encore, le Sr de La Graffinière, dépêché en Suisse vers la même époque, n'avait pu pénétrer sur le territoire

(1) St-Arch. Zürich. Religions- und Schulsachen. Französische Angelegenheiten 1531 1584

(2) *Condé à Berne*. Saint-Jean-d'Angély, 10 novembre 1575 St-Arch Bern Frankr Buch *D* 785 *Le duc d'Alençon à Berne*. Orléans, 15 novembre 1575 *Ibid.* f° 791 *La Graffinière à Berne* Genève, 4 et 18 décembre 1575. *Ibid.* f° 793. — « . . A l'occasion de l'offence par vous commise tant à nostre endroict que de noz ambassadeurs en choses et endroictz que très bien savez sommes contrainctz (avecq toutes fois nostre très grand regret) de vous esconduyre de vostre dicte requeste . » *Berne à La Graffinière* 31 décembre 1576. Berner Rathsmanual CCCXCIII f° 19

(3) *Berne à La Graffinière*. 2 avril 1577 St-Arch. Bern Welsches Missivenbuch *F* 383 *contra* Gobat. op. cit. p. 150. — En 1579 la mesure édictée contre Beutrich subsistait encore cf. Haag (1re édition.) II 258.

(4) *Françoys* (duc d'Alençon) *à Berne*. L'Isle-sous-Montréal, 7 juillet 1576. St Arch Bern Frankr Buch *D* 765. or. pap.; *à Bâle*, même date St-Arch. Basel Frankr Allgem *A* I; *à Zurich* même date St-Arch. Zürich. Religions- und Schulsachen. Französische Angelegenheiten 1531 1584

(5) *Henry de Bourbon* (prince de Condé) *à Berne*. Montréal, 7 et 8 juillet 1576. St-Arch Bern Frankr. Buch *D* 735, 745. or. pap.; *à Zurich*; *à Bâle*, 8 juillet 1576. St-Arch. Zürich Religions- und Schulsachen. 1534- 1584. or. pap. St-Arch. Basel. Frankr. Allgem. *A* I.

(6) Voir cette notice.

(7) *Condé à Berne*. Montréal, 7 juillet 1576. St-Arch. Bern. Frankr. *D* 735.

de la puissante république. Enfin, plus récemment, le 2 juillet, Condé, dans une audience de congé accordée au député bernois Antoine Tillier, insistait à nouveau en faveur d'une amnistie qui paraissait s'imposer, puisque Sa Majesté elle-même s'en montrait partisan. (1)

De Genève, où il n'avait à remplir qu'une simple mission de courtoisie, dont il s'acquitta le 14 juillet, (2) Clervans se rendit à Bâle, (3) à Zurich (4) et peut-être à Schaffhouse. Toujours est-il qu'il ne se présenta devant le conseil de Berne que le 3 août. (5) Ce fut, d'ailleurs, pour y essuyer un double refus, tant au sujet de l'amnistie réclamée au nom des officiers et soldats des deux régiments de Diesbach, que de l'emprunt sollicité par le roi et les princes de son sang, emprunt destiné, avant tout, à payer la solde des reîtres de Jean-Casimir. (6)

⌶ ⏀ FLORIMOND BENARD, Sr DE **REZAY**
MAGDALON DE **MATHAREL**, Sr DE POMMELIN

Mission spéciale du duc d'Alençon auprès des conseils de Berne et de la république de Genève.

Novembre 1576

Lettres de créance: Plessis-les-Tours, 20 octobre.

Désireux d'« acquiter plusieurs partyes forcées . . . deues en Allemagne et subvenir à aulcuns frais importans ». (7) le duc d'Anjou et d'Alençon cherchait à emprunter quatre mille écus d'or à Berne et trois mille à Genève. Rezay et Matharel furent chargés de cette négociation. Le second, toutefois, ne paraît avoir joué en cette circonstance qu'un rôle assez effacé. Florimond Benard, Sr de Rezay s'était présenté devant le conseil de Genève le 5 novembre et semblait à la veille d'obtenir de ce corps les trois mille écus demandés. (8) Mais l'échec qu'il essuya à Berne le 11 novembre, (9) décida l'autorité genevoise à répondre, elle aussi, par un refus aux sollicitations pécuniaires du prince français (16 novembre). (10)

---

(1) Lettres de créance du Sr *Pelier (sic).* Montréal. 2 juillet 1576. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 751.

(2) Arch. de Genève. Conseil LXXI f° 97.

(3) Ses lettres de créance. 7 juillet: St-Arch. Basel. Frankreich *A* I. (à la date.)

(4) St-Arch. Zürich. Religions- und Schulsachen. Französische Angelegenheiten. 1534-1584. Sa proposition (juillet): même source.

(5) Berner Rathsmanual CCCXCII f° 102.

(6) Sa proposition: St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 723. trad. all^de. *cf.* Gobat. La République de Berne et la France. p. 132 sqq.

(7) Maurice Dumoulin. Jacques de la Fin. (Paris, Impr. Nat. 1896.) p. 14.

(8) « Florimond Benard, Sr du Resay, secretaire de Mr le duc d'Alençon et envoyé ici pour emprunter de l'argent, a assuré qu'il n'avoit pas moins d'attachement pour cette republique que s'il en fût né citoyen. » Genève, 5 novembre 1576. Grenus. Fragments biographiques, etc. p. 49.

(9) *Berne au duc d'Alençon.* 11 novembre 1576. St-Arch. Bern. Franz. Missiven *F* 347. *cf.* Berner Rathsmanual CCCXCII f° 298.

(10) « Le Sr du Resay, estant de retour de Berne, a faict entendre qu'il n'y a peu obtenir prest au nom dudict Sr duc d'Alençon. » Vendredi, 16 novembre 1576. Arch. Genève. Conseil LXXI f° 153.

✠ JEAN LE BELLANGER, Sr DE BOURNONVILLE

Mission extraordinaire en Suisse, de la part du duc d'Alençon, avec l'agrément du roi.

Juillet 1577

L'envoi du Sr de Bournonville aux Ligues eut lieu sous le prétexte apparent « d'en rapporter toutes nouvelles des choses qui s'y pass[oi]ent concernans le service du roy », mais, en somme, afin d'y sonder habilement le terrain en vue d'une levée de troupes que le prince français comptait faire servir à la réalisation de ses desseins sur les Pays-Bas. (1)

✠ GASPARD D'ANGLURE, Sr DE BONNECOURT

Mission auprès des cantons protestants de la part du roi de Navarre et du prince de Condé.

Octobre—Novembre 1577

Lettres de créance : **La Rochelle, 15 et 16 octobre.** (2)

Le Sr de Bonnecourt avait mission de communiquer aux Etats protestants des Ligues le texte des édits de pacification de Poitiers et de Bergerac. (3)

✠ FRANÇOIS D'ANGENNES, Sr DE MONTLOUET

Mission extraordinaire du duc d'Alençon auprès du Corps helvétique (avec l'aveu du roi)

Octobre—Novembre 1578

Lettres de créance : Mons, 2 octobre (4)

Rappel de créance : Mons, 4 novembre. (5)

Dépêché aux Ligues « pour aucunes choses importans le bien et repoz, tant de la France que de ces Païs-Bas », (6) le Sr de Montlouet avait mission

(1) *Le duc d'Alençon à Hautefort.* Brioude, 30 juin 1577. Bibl. Nat. f. fr *16 025* f° 109.

(2) *R. de Rohan à Berne.* La Rochelle, 15 octobre 1577. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 801. or. pap. *Le roi de Navarre et le prince de Condé à Bâle.* La Rochelle 16 octobre 1577 St-Arch. Basel. Frankr. Allgem. *A* I. or pap.

(3) « Très illustre, etc. Nous avons receup les lettres de croyance sur ce que Vostre Majesté Excellence avoit donné en charge au Seigr de Bonnecourt nostre vassal de nous comuniquer (comme très bien il a faict) le discours, moyens et occasions du traicté de paix faict entre la Très-Chrestienne Majesté et ses paouvres subjectz qui de si longtemps sont esté travaillez par le desastre des guerres civiles. » *Berne au roi de Navarre et au prince de Condé* (mutatis mutandis). Février 1578. Welsches Missiv *F* 70 v°

(4) *Françoys* (duc d'Alençon) *à Lucerne.* Mons, 2 octobre 1578. St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte. or. pap.

(5) *Françoys* (duc d'Alençon) *aux Treize cantons* Mons, 4 novembre 1578 St-Arch Luzern Frankr. Gesandte. or. pap.

(6) *Le duc d'Alençon à Lucerne.* Mons, 2 octobre 1578. St-Arch Luzern. Frankr. Gesandte

d'excuser auprès des Confédérés l'invasion de la Franche-Comté par un gros de partisans du prince et de calmer l'émotion légitime que cet incident avait soulevé parmi les cantons de l'ancienne confession.(1) Favorablement accueilli par les protestants, l'envoyé du duc d'Alençon eut plus de peine à se faire bienvenir des «Waldstætten», de Soleure,(2) et surtout de Fribourg.(3) Malgré l'appui ostensible que le chargé d'affaires du roi, Balthazar de Cressier, lui prêta pendant la diète de Bade du 15 novembre, il ne put empêcher que les Suisses catholiques ne qualifiassent fort sévèrement l'infraction commise par le frère de Sa Majesté au traité de neutralité des deux Bourgognes.(4)

‡ ⚓ CLAUDE ANTOINE DE VIENNE, Sr DE CLERVANS

Mission du roi de Navarre auprès de la république de Genève.

Mars — Avril 1579

Lettres de créance : Nérac, 5 mars.(5)

Les négociations conduites à Genève par le Sr de Clervans n'ont d'autre but que d'accélerer la conclusion du traité «pour la protection» de cette ville, traité que les Srs de Hautefort et de Sancy, ambassadeurs du roi, étaient à la veille de signer au nom de leur maître.

⚓ JACQUES FRANÇOIS DE LA CHAISE

Mission financière et politique auprès des cantons et de la ville et république de Genève.

Mars — Juin 1579

Très «versé en faict de finances»,(6) ce personnage remplaça au pied levé Grangier de Lyverdis qu'une indisposition empêchait de se rendre en Suisse afin d'y seconder Hautefort dans la distribution d'un acompte important aux officiers des régiments suisses créanciers de la Couronne.(7) Le Sr de La Chaise arriva aux Ligues vers le 20 mars, annonça, à son passage à Genève, la venue prochaine du nouvel ambassadeur ordinaire, Harlay de Sancy,(8) poussa jusqu'à Zurich,(9) fut mêlé à quelques-unes des négociations

(1) Voir notice Hautefort. [1578].

(2) Son audience au conseil de Soleure: Vigilia Martini 1578. (10 novembre.) St-Arch. Solothurn. Rathsmanual LXXXII f° 179.

(3) *Fribourg à Hautefort.* 4 décembre 1578. Bibl. Nat. f. fr. *16025* f° 236.

(4) Eidg. Absch. IV² 673 671 c.

(5) *Henry... aux syndics et conseil de Genève.* Nérac, 5 mars 1579. Arch. de Genève. Portefeuille historique 1896.

(6) *Grangier de Lyverdis à Bellievre.* Paris, 2 mars 1579. Bibl. Nat. f. fr. *15905.*

(7) *Hautefort à La Chaise.* 10 février 1579. Bibl. Nat. f. fr. *16025* f° 244. · *Grangier de Lyverdis à Bellièvre.* Paris, 2 mars 1579. Bibl. Nat. f. fr. *15905.* Voir notice Hautefort. [1579.]

(8) Fazy. Genève, le parti huguenot, etc. p. 78.

(9) Fazy. p. 183.

du traité de Soleure (8 mai) pour la protection de Genève, accompagna Hautefort dans cette dernière ville le 23 mai[1] et reprit, au commencement de juin, le chemin de la cour où il eut à défendre les représentants du roi en Suisse contre les attaques intéressées de la diplomatie savoyarde.[2]

[1] N., Sr DE GONNAUT

Mission extraordinaire du roi de Navarre et du prince de Condé auprès des cantons protestants.

Mai—Juin 1580

Lettres de créance : Nérac, 8 mai.[3]

« Le Sr de Gonnault fera entendre de la part du roy de Navarre et du « prince de Condé à Messrs de Strasbourg, Messrs des Cantons de Suriq, Berne, « Basle et Chaffouse que les dicts Srs roy de Navarre et prince de Condé « n'ont jamays rien eu en plus singulière recommandation que de voyr une « bonne et asseurée paix dans le royaume de France. »[4] Ces quelques lignes résument assez fidèlement l'instruction remise à l'envoyé des princes de la maison de Bourbon. Aussi bien le Sr de Gonnaut n'a laissé de traces de son passage qu'à Strasbourg, à Bâle, à Berne et à Zurich. Je n'ai point retrouvé ses lettres de créance dans les archives de Schaffhouse. Son nom, d'ailleurs, ne nous est donné que dans ses instructions, lesquelles seraient dues à la plume de Michel de la Huguerye.[5] Les lettres de créance, signées du roi de Navarre, portent ceci : « J'ay advisé de prier Monsr le prince de Condé « mon cousin de vous envoyer gentilhomme confident de ma part et de la « sienne. »[6]

[1] ROBERT DE THIN, Sr DE SCHELANDRE

Mission extraordinaire du prince de Condé auprès des cantons protestants.

Juin 1580

Lettres de créance : Friedelsheim, 4 juin.[7]

Le Sr de Schelandre avait mission « d'esclaircir » les Suisses protestants « de la verité des deportemens du roy de Navarre » et de son cousin et de

(1) Fazy, op. cit. p. 95.

(2) *Memoires et instructions de ce que j'ay (Hautefort) prié le Seigr de la Chaise, notaire et secretaire du roy, de dire de ma part à Sa Mté sur le traicté de la ville de Genève.* Fin de mai 1579. Bibl Nat f. fr. *16 953* fo 76.

(3) *Henry* (roi de Navarre) *à Zurich*, ... *à Berne*, ... *à Bâle*. Nérac, 8 mai 1580. St-Arch. Zurich, Bern Frankr. Buch *D* 803 or. pap. Basel. (Frankr. Französ. Protest. 1534—1761. *A* 10.

(4) St-Arch. Basel Frankreich. Französische Protestanten 1534—1761.) *A* 10. — *cf.* Kentzinger. Documents relatifs à l'histoire de France, tirés des archives de Strasbourg. (1818. p 95 sqq. — *cf* Mémoires de La Huguerye, éd de Ruble, t. III p. XLI.

les « asseurer » que la nécessité seule les avait « forcé de prendre les armes ». Le nom de Schelandre n'apparaît point dans les lettres de créance du 4 juin. lesquelles ne font mention que de « ce gentilhomme ». (8) Mais je trouve. à la date du 20 août, une lettre écrite de Frankenthal aux mêmes cantons par le prince de Condé : « J'ay receu à mon retour d'Angleterre et Flandres vostre « response par le Sr de Chelandre que j'avois envoyé vers vous avant mon « partement. » (9)

⌶ FRANÇOIS HOTMAN, Sr DE VILLIERS-SAINT-PAUL

Agent du roi de Navarre auprès des cantons protestants.

Juin — Septembre 1580

Cette mission fut continuée durant les années 1581 à 1586. Hotman établit sa résidence à Bâle, tout d'abord. puis à Genève (septembre 1584).

Le célèbre jurisconsulte fut, en maintes occasions. chargé de défendre les princes français. par la parole et par la plume. contre des « calomnies » émanées de l'ambassade du roi à Soleure, d'expliquer et de justifier leurs résolutions, de combattre enfin les demandes de levées qui lui paraissaient devoir être dommageables à la cause huguenote. (10)

⌶ ⍑ JEAN DE CHAUMONT, Sr DE GUITRY

Missions confidentielles intermittentes du roi de Navarre auprès des cantons protestants et des autorités de Genève.

1580 — 1581

Le Sr de Guitry établit pendant quelques mois sa résidence à Genève. (11) Il prend part, en juin 1580, aux conférences tenues à Sursée par les agents du roi de Navarre, du prince de Condé et du duc d'Alençon. (12)

---

(5) Mémoires de La Huguerye. t. III p. XLI.

(6) St-Arch. Zürich. or. pap. — St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 803.

(7) *Condé à Zurich; à Berne.* Fridelsheim, 1 juin. St-Arch. Zürich. Bern. Frankr. Buch *D* 807. or. pap. — *Berne à Condé et au roi de Navarre.* 21 juin 1580. St-Arch. Bern. Welsches Missiv. *G* 166. — *cf.* Revue historique. 1876. (II.) 395.

(8) « ... J'ay receu un adviz de beaucoup de calomnies qu'on sème des actions du roy de Navarre et de moy au milieu de vous. qui m'a donné occasion de me haster de depescher ce gentilhomme vers vous... » *Henry de Bourbon* (prince de Condé) *à Zurich. Berne, Bâle.* Friedelsheim. 1 juin 1580. Arch. de ces villes.

(9) St-Arch. Zürich. or. pap. — St-Arch. Basel. Französ. Protestanten *A* 10.

(10) *Hotman à Walther.* Bâle, 27 septembre 1580. (Hotomanorum epistolae. [Amsterdam 1700.] 135.) — *cf.* R. Dareste. François Hotman. (Revue historique. 1876. [II.] p. 394 sqq.)

(11) *B. de Cressier à Hautefort.* Soleure. 22 janvier 1581. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 5.

(12) « Egi causam tuam diligenter apud D. Guitrium, Navarrei Legatum, Clerevantio, Sarraceno et Hugueneo praesentibus... Guitrius, Clerevantius, Hugueneus hic sunt. Sarracenum dimisimus. Is rediit ad Condaeum. Venit heri Bellefontaneus Alençonii nomine quem comitatus est Villesaisonis Condaei secretarius. » *P. Beutterus* [Beutrich?] *Hotomano.* Sursée, 27 mai 1580. Hotomanorum epistolae. p. 119. — *Le roi de Navarre à Th. de Bèze.* Coutras, 1er février 1581. (ap. B. de Xivrey. I 352.)

⌶ JEAN FALAISEAU, Sr DE VILLENELLE

Mission du prince de Condé auprès des conseils de Berne.

Février—Mars 1581

Le Sr de Villenelle était chargé de faire part aux créanciers suisses du prince français des mesures prises par ce dernier pour les satisfaire à bref délai. (1)

⌶ ⏀ CLAUDE COLLADON

Mission du prince de Condé auprès des syndics et conseil de Genève.

Avril 1581

Lettres de créance : Nîmes, 30 mars. (2)

Claude Colladon, secrétaire de Condé, que celui-ci dépêchait « par toutes « [ses] terres, avec commandement exprès de n'oublier aucune voye de faire « la somme de deniers necessaire pour [la] satisfaction et contentement » de ses créanciers suisses, (3) avait ordre de s'arrêter à Genève et d'assurer les syndics et conseil de cette ville des sentiments de « bonne affection » que nourrissaient à leur égard les princes de la maison de Bourbon.

⌶ ⏀ BERTRAND DE LOQUE

Mission du vicomte de Turenne auprès des syndics et conseil de Genève.

Mai 1581

Lettres de créance : Montpellier, 30 avril. (4)

Rendu à Genève en mai 1581, le Sr de Loque y fit « une proposite pour avertir la Seigneurie de l'état des affaires des Eglises de France ». (5)

---

(1) *Condé à Berne.* Nimes, 30 mars 1581. Autogr. de la Collection Bovet. (Copie en ma possession.)

(2) *Henry de Bourbon à Genève.* Nimes, 30 mars 1581. Arch. Genève, Portef. histor. nº 1952, impr Fazy, Genève, le parti huguenot, etc. p. 207.

(3) *Henry de Bourbon au canton de Berne.* Nimes, 30 mars 1581. Autogr. de la collection Bovet. (Copie en ma possession.)

(4) Arch. Genève, Portef. histor. nº 2039.

(5) Haag, La France protestante, VII 121.

GUILLAUME TUGGINER, DIT FRŒLICH

Mission spéciale du roi auprès des cantons.

Mai 1581

Lettres de créance: Blois, 4 mai. (1)

En mai 1581, le colonel Frœlich reçoit l'ordre et tente, — sans succès, il est vrai, — de faire prendre patience aux Confédérés ses compatriotes jusqu'à l'arrivée à Soleure de l'ambassadeur ordinaire Nicolas de Harlay, Sr de Sancy. (2)

✠ FRANÇOIS DE COLIGNY, COMTE DE CHÂTILLON

Mission confidentielle du roi de Navarre à Berne et à Genève.

Septembre 1581

Il s'agissait de faire une nouvelle tentative en vue d'intéresser les Etats protestants de la Suisse à la cause huguenote. Le Sr de Châtillon séjourna pendant deux semaines environ — soit du 11 septembre aux derniers jours du mois — à Genève où il fut fort bien accueilli, en souvenir de sa participation active à la défense de cette ville contre le duc de Savoie en 1582. (3)

FRANÇOIS DE MANDELOT
JEAN DE BELLIÈVRE, Sr DE HAUTEFORT
HENRI CLAUSSE, Sr DE FLEURY
JEAN GRANGIER, Sr DE LYVERDIS

Ambassadeurs extraordinaires pour le renouvellement de l'alliance.

Mai — Août 1582

[v. Ambassades ordinaires : Notice Hautefort.]

(1) *Henry* (c. s. Brulart) *aux cantons.* Blois, 4 mai 1581. St-Arch. Luzern. or. parch.
(2) *cf.* Eidg. Absch. IV² 739 *a.*
(3) « A esté rapporté que avant hyer estoit arrivé le Sr de Chastillon. » 13 septembre 1581. Arch. Genève. Conseil LXXVI fº 153 vº.

Nicolas de LANGE[1]

Mai—Août 1582

Jean de Nagu, Sr de VARENNES[2]

Mai—Novembre 1582

Jacques Le Roy, Sr de LA GRANGE-LE-ROY[3]

Mai—Août 1582

Nicolas BOURDIN[4]

Mai—Août 1582

Claude PINART[5]

Fin d'Août 1582

Missions spéciales aux Ligues, à l'occasion du renouvellement de l'alliance.

[v. Biographies des ambassadeurs, etc.]

✠ JEAN DE THAUZIN

Mission du duc d'Anjou auprès du Corps helvétique, avec l'agrément tacite du roi.

Avril—Juin—Juillet 1582

Lettres de créance: Anvers, 13 avril[6] et 4 juin[7]

Proclamé duc de Brabant le 21 février 1582, François duc d'Anjou et d'Alençon avait obtenu du roi que celui-ci le favorisât dans la recherche qu'il désirait faire d'un secours militaire des Suisses. Le Sr de Thauzin, dont la présence est signalée aux Ligues dès avril 1582, avait dû, à cette époque,

(1) *cf.* Jo. Papirii Massonis elogiarum pars secunda. (Parisiis 1638) fº 392. *Copie de deux lettres que le roy escript aux Srs de Mandelot, gour de Lyon, et Nicolas de Lange, lieutenant en la seneschaulcée de Lyon* Saint-Germain-en-Laye, 23 octobre 1583. Arch. Valais Corresp. amb de France 1500 1575.

(2) *Le roi à ses ambassadeurs en Suisse.* Paris, 10 août 1582; *au Sr de Varennes.* même date. Bibl Nat. f. fr. *3304* fos 87, 13 Eidg. Absch. IV² 788 789. Annuaire de la Cote-d'Or. Année 1887. p. 461.

(3) *Instruction au Sr de La Grange dépêche au roi.* Soleure, 27 juillet, et *Reponses de Sa Majesté* Paris, 10 août 1582. Bibl. Nat. f. fr. *3304* fº 88. *Le roi a ses ambassadeurs en Suisse.* Paris, 10 aout 1582. *Ibid.* fº 87. - *Hautefort au roi.* Payerne, 24 août 1582. f. fr. *16 026* fº 86. *cf.* Archiv für Schweizerische Geschichte. t. XII fº 84 nº 112.

(4) *Brulart à Hautefort.* Fontainebleau, 20 mai 1582. Bibl. Nat. 500 Colbt *133* fº 169 *Hautefort au roi.* Soleure, 12 août 1582. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* fº 81. *Instruction de ce que Mr Bourdin dira au roy de nostre part.* Soleure, 13 août. *Ibid.* fº 149. *Le roi à ses ambassadeurs en Suisse* Saint-Maur-des-Fossés, 28 août 1582. f. fr. *3304* fº 93. *Hautefort à Villeroy.* Abeau, 1er septembre 1582. Bibl. Institut Coll. Godefroy *262* fº 129

(5) *Fleury à Grangier de Lyverdis* Soleure, 29 aout 1582 Bibl. Nat. Coll Brienne *119* fº 180

(6) *Françoys* duc d'Alençon *à l'abbé de Saint-Gall.* Anvers, 13 avril 1582. Stiftsarchiv St. Gallen. or. pap.

(7) *Françoys à Glaris,* *à Bâle* Anvers, 4 juin 1582. St-Arch. Glarus. St-Arch Basel. (Frankr. Pensionen. 1517 1778 *A* 3. Schweizer Truppen *F* 1 *a*. 1542- 1600.) or pap

surseoir aux démarches déjà commencées et attendre l'arrivée des ambassadeurs extraordinaires de Sa Majesté chargés des négociations du renouvellement d'alliance. (1) Aussi bien on craignait à la cour de mécontenter les cantons forestiers et de froisser leurs sympathies connues pour la cause espagnole aux Pays-Bas.

De fait, sur l'initiative de Louis Pfyffer. Lucerne et les cantons de son groupe se résolurent à interdire à leurs ressortissants, sous les peines les plus sévères, toute participation à la levée que l'agent du duc se préparait à mettre sur pied. (2) Ces mesures, en revanche, ne furent point adoptées par les autres cantons catholiques. C'est ainsi que le Sr de Thauzin qui, de Soleure, s'était rendu à Zurich, à Glaris et à Coire, put lever en juillet, grâce à l'appui des ambassadeurs du roi, (3) un régiment de 3400 hommes, composé en majeure partie d'enseignes soleuroises, glaronnaises et grisonnes sous la conduite du colonel Gallati. (4) Ces troupes prirent part à la malheureuse affaire d'Anvers (janvier 1583) et ne regagnèrent leurs foyers que vers la fin de cette année-là. (5) La liquidation de leurs soldes demeurées impayées donna lieu à des négociations difficiles entre leurs officiers, d'une part, et les représentants du roi en Suisse, de l'autre. Henri III, il est vrai, avait recommandé à ses ambassadeurs de n'engager à aucun prix la couronne dans les capitulations militaires intervenues entre son frère et les capitaines suisses: (6) mais, Grangier de Lyverdis n'ayant exécuté qu'imparfaitement cet ordre, le trésor royal se vit susciter de ce chef une nouvelle et sérieuse «querelle», dont il ne sortit point indemne. (7)

II. CLAUDE ANTOINE DE VIENNE, Sr DE **CLERVANS**

Mission du roi de Navarre auprès de la république de Genève.

Septembre 1582

Lettres de créance: Pau, 7 septembre.

Cette mission, toute de courtoisie, avait pour but de resserrer les liens d'amitié existant entre les autorités de la petite république du Léman et le **Béarnais.** (8)

(1) *Le roi à B. de Cressier.* 6 avril 1582. Bibl. Nat. f. fr. *17 990* fo 4.

(2) Eidg. Absch. IV² 765 *a*.

(3) *Hautefort au duc d'Anjou.* Soleure, 2 août 1582. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* fo 78. — *La reine-mère à Grangier de Lyverdis.* Paris, 10 août 1582. f. fr. *3304* fo 92.

(4) *Thauzin à Glaris.* Zurich, 13 juillet 1582. St-Arch. Glarus. — *Capitulation signée au nom du duc d'Anjou par le Sr de Thauzin avec les capnes Christophe Wiss et Wilhelm Schwaller de Soleure* Rapperswyl, 16 juillet 1582. Bibl. Institut. Coll. Godefroy *95* fo 75.

(5) *Le roi à Fleury.* Saint-Germain-en-Laye, 1er novembre 1583. Bibl. Nat. f. fr. *3304* fo 100. — *Fleury à Villeroy.* Bade, 26 juin 1584. f. fr. *16 026* fo 221.

(6) *Le roi à ses ambassadeurs en Suisse.* Ollainville, 2 juin 1582. Bibl. Institut. Coll. Godefroy *515* no 50.

(7) *Grangier de Lyverdis à la reine-mère.* Coire, 22 juillet 1582. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* fo 37. — *Contrat fait par les deputez de Mgr le duc d'Alençon avec les Suisses venus aux Pays-Bas.* Château-Thierry, 9 novembre 1583. Bibl. Nat. Coll. Brienne *110* fo 293. — *Fleury à Bellièvre.* Bade, 24 novembre 1584. Bibl. Nat. f. fr. *15 907* fo 689. — *Arrangement intervenu entre le Sr de Fleury et les capitaines de la levée pour le duc d'Anjou.* Soleure, 3 mai 1585. Aff. Etr. Suisse. IV 142.

(8) Arch. Genève. Portef. histor. no 1896.

⌶ ⊕ GABRIEL D'HÈBLES, DIT LA VACARESSE

Mission du prince de Condé
auprès des cantons évangéliques et de la république de Genève.
Octobre 1582

Lettres de créance: Montpellier, 28 septembre. (1)

L'instruction du capitaine La Vacaresse lui enjoignait d'exhorter les Genevois à résister avec la dernière énergie aux entreprises du duc de Savoie.

⌶ ⊕ RENÉ DE ROUAULT

Mission de François de Coligny, comte de Châtillon, auprès des autorités de Genève.
Octobre—Novembre 1582.

Appuyées par une missive du prince de Condé, les démarches du Sr de Rouault avaient pour objet de procurer au comte de Châtillon, de la part des autorités genevoises, «l'adveu de la levée» que ce seigneur avait faite en leur faveur, ainsi que «le remboursement très raisonnable des grands frais et despences» qu'il s'était imposé à cette occasion. (2)

⌶ ⊕ PAUL CHOART, Sr DE BUZENVAL

Mission extraordinaire du roi de Navarre
auprès des cantons protestants et de la république de Genève.
Février 1584

Lettres de créance: Janvier 1584.

Le Béarnais envoyait ce personnage à ses coreligionnaires des Ligues pour les assurer de «son amitié et assistance» et leur exposer les motifs de la convocation, qu'il s'apprêtait à faire, d'un synode général. (3)

‡ BALTHAZAR DE CRESSIER

Deux missions extraordinaires aux Ligues Grises.
Février; 12 Mai—Fin de Mai 1584. (4)

Le St de Cressier accompagne, à deux reprises, dans la haute vallée du Rhin une ambassade suisse chargée de proposer la médiation du Corps

(1) *Henry de Bourbon... au conseil de Genève.* Arch. Genève. Portef. histor. nº 1952.

(2) *Henry de Bourbon .. au conseil de Genève.* Montpellier, 18 octobre 1582. Arch. Genève Portef histor. nº 2049

(3) Arch. Genève. Conseil Séance du 11 février 1584. Comparution du Sr de Buzenval. vol LXXIX fº 21. — Berger de Xivrey Lettres missives. I 620 sqq — Bernus. Le ministre Antoine de Chandieu. (Paris 1889.) p. 97.

(4) *cf* notice Grangier de Lyverdis. [1584.]

helvétique aux deux partis confessionnels qui s'entredéchiraient aux Grisons. J'ai dit ailleurs au prix de quelles difficultés cette ambassade parvint à rétablir momentanément l'ordre en Rhétie. (1)

⌶ ⌽ SOFFREY DE **CALIGNON**

Mission extraordinaire du roi de Navarre auprès des cantons évangéliques et de la république de Genève.

Mai 1584

Le Sr de Calignon accomplit cette mission au retour du voyage qu'il avait fait, en compagnie de Ségur-Pardaillan et — pendant un certain temps — de Buzenval, en Angleterre, Hollande, Allemagne et Danemark. «Il prit en«suite, — écrit son biographe Louis Videl, — le chemin des cantons protes«tants ... qui l'asseurèrent de la continuation de leur alliance (*id est* entente) «avec le roy son maistre et d'un secours précis au temps qu'il le leur deman«deroit, ayant signé la Ligue tout de mesme que les autres Princes. Cela «faict, il alla à Genève traitter avec cette Se[i]gneurie qui avoit chargé de «cette negociation le ministre de Bèze, lequel y estoit en grande considera«tion et avoit comme la direction de toutes les affaires étrangères et domes«tiques.» (2)

‡ JEAN GRANGIER, Sr DE **LYVERDIS**

Envoyé extraordinaire de la duchesse de Longueville en Suisse.

Milieu d'Octobre—Décembre 1584

(v. Ambassades aux Grisons, p. 335—336)

⌶ PIERRE BUATIER, Sr DE **LA MOTTE-RÉAL**

Deux missions extraordinaires consécutives en Suisse, au nom des princes de la Ligue.

Avril—Juin 1585

Lettres de créance (des ducs de Guise et de Mayenne):
..., le 9 avril; (3) Mâcon, 18 et 20 mai. (4)

Au cours de sa première mission à Lucerne, vers la fin d'avril, le Sr de La Motte travailla, d'accord avec le colonel Pfyffer, à entraver la levée de

(1) *Fleury à Villeroy.* Soleure, 19 et 26 février 1584. Bibl. Nat. f. fr *16 026* fos 179, 182. — *Florin à Fleury.* Coire, 25 avril 1584. *Ibid.* fo 191. — *Fleury à Villeroy.* Soleure, 8 et 12 mai 1584. *Ibid.* fos 201, 205 — *Cressier à Villeroy.* Soleure, 8 mai 1584. *Ibid.* fo 203.

(2) L. Videl. Vie de Calignon, p. p. le cte Douglas, Grenoble 1874, p. 50.

(3) *Henry de Lorraine. Charles de Lorraine aux cantons catholiques.* 9 avril 1585. St-Arch. Luzern. or. pap.

(4) *Les mêmes aux mêmes.* Macon, 18 et 20 mai 1585. St-Arch. Luzern. (Lothringen.) impr. Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux. 1879, p. 157, 158.

deux régiments sollicitée des cantons catholiques, au nom de Sa Majesté, par Clausse de Fleury.(1) Sa seconde mission dans la Suisse primitive, où il arriva, venant de Mâcon, dans les derniers jours de mai, avait pour but d'obtenir des «Waldstatten», en faveur de la Ligue, une levée de sept à huit mille hommes destinée à contrebalancer celle accordée, quelques semaines auparavant, à l'ambassadeur du roi. On trouvera dans la notice consacrée au Sr de Fleury l'exposé détaillé des négociations auxquelles donnèrent lieu les prétentions si opposées du représentant de la Couronne et de celui de la Ligue. Le Sr de La Motte Réal assista aux diètes de Lucerne des 1er et 13 juin et ne quitta la Suisse que vers la fin du même mois, au moment où les deux régiments mis par les cantons forestiers au service des princes lorrains s'ébranlaient dans la direction de Saint-Jean-de-Losne.(2)

✝ ANTOINE DE LIGNY

Mission extraordinaire du prince de Condé auprès de l'ambassade envoyée par les cantons catholiques à Paris.

Mai—Juin 1585

Lettres de créance: Vezines, 22 mai.(3)

Conformément à ses instructions, le Sr de Ligny s'aboucha avec les députés que Lucerne et les cantons de son parti avaient dépêché à la cour «pour moyenner une bonne paix entre le roy» et ses sujets.(4)

✝ THÉODORE DE BÈZE

Mission du roi de Navarre auprès des cantons protestants.

Juin 1585

Lettres de créance: Bergerac, 10 juin 1585.

[*10* juin et non *14* — *cf.* Gobat. La République de Berne et la France, p. 185. *1585* et non *1586* — *cf.* Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français. 1862. p. 28]

Une indisposition ayant empêché Théodore de Bèze de quitter Genève, il dut se borner à faire parvenir, vers les premiers jours de juillet, aux Etats

(1) *Praillon à Bellièvre.* Fribourg, 27 avril 1585. Bibl. Nat. 500 Colbt *427* fo 327.

(2) *Praillon à Bellièvre.* Fribourg, 27 avril 1585. Bibl. Nat. 500 Colbt *427* fo 327. — *Fleury au roi* Soleure, 12 mai 1585. *Ibid.* fo 333. — Eidg. Absch. IV² 865, 870 *d*, 874 *a*.

(3) *Henry de Bourbon... aux ambassadeurs des magnifiques seigneurs des cantons de Suysse* Vesynes, 22 may 1585. St-Arch. Luzern. or. pap.

(4) *cf.* notice Fleury. (Année 1585.)

intéressés les instructions qu'il avait charge de leur communiquer verbalement.[1] Ces instructions avaient trait aux dangers qui menaçaient les « povres eglises françoises . . . troublé[e]s en la jouissance de l'edit de paix ».[2]

⌶ ⏀ SOFFREY DE **CALIGNON**

Mission extraordinaire du roi de Navarre
auprès des cantons protestants et de la ville de Genève.

Août 1585

Lettres de créance: . . ., le . . . juillet 1585.[3]

Le Sr de Calignon avait pour mission de porter les protestations de l'héritier du trône à ses coreligionnaires des Ligues au sujet de la situation créée, tant aux huguenots français par la paix de Nemours (7 juillet), qu'à la ville de Genève par l'attitude indifférente qu'observait à son égard le roi, considéré jusqu'alors comme le plus puissant de ses protecteurs. De Berne, où il fut aidé dans sa négociation par le Sr de Diesbach, Calignon passa en Allemagne.[4]

⌶ ⏀ CLAUDE ANTOINE DE VIENNE, Sr DE **CLERVANS**

Mission extraordinaire du roi de Navarre
auprès des cantons évangéliques et de la république de Genève.

Septembre—Octobre 1585

Lettres de créance: **Montauban, 24 août** (pour Zurich)[5]
Montauban, 28 août (pour Berne, Bâle et Genève).[6]

Le Sr de Clervans était chargé de représenter aux Suisses protestants, d'abord, puis aux princes de l'Empire les conséquences de la révocation des édits jadis accordés à leurs coreligionnaires en France. Il devait notamment attirer leur attention sur « le deplorable estat auquel les Eglises et ce pouvre « Royaulme s'en [alloient] reduictz par les pernicieux desseings et dangereuses

(1) *Henry* (de Navarre) *à chacun des cantons protestants.* Bergerac, 10 juin 1585 St-Arch. Zürich. (Frankr. or. pap.) St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 829. or. pap. *Instruction de ce que remonstrera Monsieur de Bèze aux magnifiques Seigneurs des quatre villes evangeliques de Suysse de la part du serenissime roy de Navarre, leur faisant tenir ses lettres de créance.* (Juin 1585.) St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* f° 831. or. (impr. Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français. 1862. p. 28 (à la date de 1586). *Théodore de Bèze au canton de Berne.* Genève, 7 juillet 1585. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 833. or. (et *non* 1er juillet. Gobat. op. cit. p. 185); *à Bâle.* même date. St-Arch. Basel. Protestanten *A* 10 f° 160. or. — *Berne au roi de Navarre* « sur la charge de Mr de Bèze touchant la revocation de noz soldatz ». 26 juillet 1585. St-Arch. Bern. Welsches Missivenbuch *H* 38. cop.

(2) *cf. Instructions, etc.*

(3) *Lettre du roy de Navarre à Messrs des Ligues de Suisse, faicte par Mr du Plessis et envoyée par Mr de Calignon.* (*cf.* Correspondance de Du Plessis-Mornay. [1824.] III 145. — *Henri III à Fleury.* Paris, 24 juillet 1585. Bibl. Nat. f. fr. *17 990* f° 82 v°.

(4) L. Videl. (Vie de S. de Calignon.) p. 57.

(5) *Henry* (roi de Navarre) *à Zurich.* Montauban, 24 août 1585. St-Arch. Zürich. or. pap.

(6) *Henry* (roi de Navarre) *à Berne.* Montauban, 28 août 1585. St-Arch. Bern. (Frankr. Buch *D* 867.) or.

« conspirations de ceux de la Ligue », [1] communiquer aux autorités cantonales la déclaration signée le 10 août par le roi de Navarre, Condé et Montmorency, et insister auprès d'elles sur la nécessité d'opposer à l'Union catholique une puissante contre-ligue protestante.

Depuis la paix de Nemours, les huguenots considéraient le roi comme le prisonnier des princes lorrains. Aussi, pour se conformer aux instructions de son maître, Clervans affecta-t-il de se rapprocher ostensiblement de l'ambassadeur ordinaire, Clausse de Fleury, et de ne point paraître agir sans son assentiment.

Accueilli avec faveur à Soleure, en tant que représentant d'un prince du sang, l'envoyé de Navarre fut, toutefois, prévenu que s'il tentait de lever des troupes parmi les cantons, l'ambassade se trouverait obligée à le combattre. [2] Mais la sagesse et l'esprit politique des magistrats de la Suisse protestante, joints à la modération dont fit preuve le Sr de Clervans, ne fournirent aucun prétexte à Fleury pour intervenir dans les négociations de ce dernier. Si l'on excepte Genève, [3] en effet, nulle part aux Ligues le diplomate huguenot ne recueillit soit des promesses formelles de secours, soit de bien chaleureux encouragements à la veille de la campagne que son maître s'apprêtait à ouvrir en France. [4] A Berne, entre autres, où il se rendit vers le milieu de septembre, Clervans parla « avec beaucoup de modestie et honneur de Sa Majesté, tant de la part du roy de Navarre que de luy mesmes » et se contenta de recommander la « cause » aux conseils de cette république. [5] De Bâle, où il séjournait encore le 20 octobre, il ne tarda pas à passer en Allemagne et, lui parti, disparurent pour un temps les préoccupations que son voyage dans la Suisse occidentale avaient fait naître dans l'esprit de Fleury. [6]

‡ RÉMY **ROYER**

Mission spéciale aux Ligues Grises.

Janvier 1586

Royer apporta à Coire la réponse du roi (20 décembre 1585) aux lettres par lesquelles les Grisons (Coire, 1/11 novembre) demandaient à ce prince

(1) *Lettres de créance du 24 août.*

(2) *Henry de Navarre à Fleury* Montauban, 28 août 1585 Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 242 impr. Berger de Xivrey. II 123.)

(3) *cf.* notice Clausse de Fleury. [1585. 1586.]

(4) « Le Sr de Clervant est comparu, accompagné de Mr Sarrasin, secretaire de M^r le Prince Condé, présentant lettres de la part du roy de Navarre du 28e aoust dernier. » 8 septembre 1585. Arch. Genève Conseil LXXX f° 130. « Le Sr de Clervant, envoyé icy par le roy de Navarre, a comparu en Conseil avec Mr Sarasin, secretaire de M^r le Prince de Condé, et nous à prié de le regarder comme un bon bourgeois et zelé serviteur de cette seigneurie, ce dont on l'a remercié » 10 septembre 1585. Grenus Fragments biographiques. p. 63.

(5) *Fleury à Villeroy.* Soleure, 29 septembre 1585. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 248 Tillier. op. cit III 162. Zurlauben. op. cit. V 101.

(6) *Fleury à Villeroy.* Soleure, 3 décembre 1585. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 254. Eidg. Absch. IV² 893 *i* Segesser. Ludwig Pfyffer. III 124

de licencier sans retard leurs enseignes, en suite de la révocation des édits accordés aux protestants. [1]

⌶ ⊕ PHILIPPE CANAYE, Sr DE **FRESNE**

Mission extraordinaire du roi de Navarre auprès des cantons évangéliques et de la république de Genève.

Février 1586

Lettres de créance: Montauban, 19 janvier. [2]

Le Sr de Fresne commença sa négociation aux Ligues au moment où y arrivait un autre agent du roi de Navarre, Claude Antoine de Vienne, Sr de Clervans. [3] Il visita à Soleure Clausse de Fleury, auquel il remit une missive du Béarnais, [4] obtint audience des conseils de Berne et de Bâle et chercha, semble-t-il, à les dissuader d'envoyer une ambassade de médiation à Paris. [5] De Bâle, Canaye continua sa route vers l'Allemagne et l'Angleterre. [6]

⌶ ⊕ CLAUDE ANTOINE DE VIENNE, Sr DE **CLERVANS**

Mission extraordinaire du roi de Navarre auprès des cantons évangéliques et de la république de Genève.

Février—Avril 1586

A peine eut-il traversé le Rhin, en octobre 1585, que le Sr de Clervans s'affranchit de la réserve dont il n'avait pas cru devoir se départir pendant son séjour en Suisse. [7] Projets de contre-ligue et de levées de reîtres furent exposés par lui avec succès, tant à Heidelberg et autres cours voisines, qu'à Francfort, à Strasbourg et enfin à Montbéliard, où il se rendit au commencement de février 1586 en vue de stimuler le zèle des huguenots qui s'y étaient réfugiés. [8] Toutefois, il n'attendit point l'ouverture du colloque convoqué dans cette ville, à son instigation, avec l'espoir de provoquer la fusion des deux Eglises réformées. [9] Tandis, en effet, que Bèze y prenait part, Clervans se dirigeait, par Bâle, vers Genève, où l'on signale sa présence

(1) *Les III Ligues Grises au roi.* Coire, 11 novembre 1585. Bibl. Nat. Coll. Brienne *119* f° 223.

(2) *Henry* (roi de Navarre) *à Bâle.* Montauban, 19 janvier 1586. St-Arch. Basel. (Frankr. Protestanten *A* 10.)

(3) Voir cette notice.

(4) *Henry de Navarre à Fleury* Montauban, 20 janvier 1586. (ap. Berger de Xivrey. Lettres missives. III 182.)

(5) *Fleury à Villeroy.* Soleure, 13 mars 1586. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 289

(6) *Fleury à Villeroy.* Soleure, 13 mars 1586. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 289. Haag. op. cit. III 181.

(7) *Fleury à Villeroy.* Soleure, 3 décembre 1585. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 251

(8) Haag. op. cit. IX 186. *Beauvoir-La Nocle et Vézines à Fleury.* mars 1586. Bibl. Nat f. fr. *16 026* f° 303. *Fleury au roi.* Soleure, 26 et 29 janvier 1586. Bibl. Nat. 500 Colbt *127* fos 107, 409.

(9) Mémoires pour servir à l'histoire de la Franche-Comté. I 430.

dès la fin de février,(1) visitait Berne dans les derniers jours du mois suivant(2) et s'arrêtait à Soleure, — bien qu'il craignît d'y être inquiété,(3) — pour saluer Fleury et tenter de le convaincre du but pacifique de sa mission.(4) Au surplus, le représentant de Sa Majesté aux Ligues venait d'obtenir des cantons évangéliques une déclaration formelle de neutralité, et ceux-ci s'apprêtaient à dépêcher à Paris une ambassade de médiation.(5) Dans ces conditions, le Sr de Clervans se convainquit aisément que son maître n'avait aucun appui matériel à attendre de ses coreligionnaires d'Helvétie, « estant . . . « mal aysé à croire qu'un Suisse mecte la main à la bourse pour fere plaisir, « si un aultre grand respect ne l'y poulse ».(6) Dès le milieu d'avril, en conséquence, il reprit la route d'Allemagne,(7) d'où il continua, néanmoins, à entretenir une correspondance active avec les autorités bernoises.(8)

‡ ‡ ANTOINE DE MORET, Sr DE RÉAU

Mission extraordinaire du roi de Navarre auprès des cantons des deux confessions et des Ligues Grises.

Mars 1586

Instructions **(dressées par Du Plessis-Mornay): Février 1586.**

« Venant d'où estoit le roy de Navarre, » c'est-à-dire de Montauban, le Sr de Réau arriva à Soleure le 8 mars. Il y fut d'autant mieux accueilli par Fleury que sa mission était toute pacifique et qu'il ne l'avait acceptée qu'avec l'autorisation tacite, sinon formelle, du roi Très-Chrétien.(9) Chargé d'exposer aux agents de la Couronne à Soleure, à Coire et à Venise le « tort » fait au Béarnais « en ceste guerre et la verité de son droit », il lui était recommandé, en outre, d'encourager les cantons évangéliques dans leur projet de médiation et de représenter à l'ensemble du Corps helvétique les dangers que la puissance espagnole faisait courir tant à Genève et à la Valteline qu'aux bailliages suisses d'Outre-Monts.(10)

A son départ de Soleure, le Sr de Réau obtint audience des conseils de Berne et de Zurich, auxquels il donna connaissance de ses instructions, s'arrêta à Coire, où il fut reçu par le chargé d'affaires de France, Jean Florin, et continua sa route vers Venise.(11) Quelques semaines plus tard, une missive

(1) *Fleury à Villeroy.* Soleure, 8 mars (Ire), 13 mars. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* fos 283, 289.

(2) *Fleury à Villeroy.* Soleure, 25 mars 1586. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* fo 293.

(3) *Fleury à Villeroy.* Soleure, 8 mars (Ire).

(4) *Fleury à Villeroy.* Soleure, 1er avril 1586. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* fo 297.

(5) *cf.* notices Rosny et La Marsilière.

(6) *Journal du Sr de Bonstetten de son voyage à Heidelberg.* 19 janvier 1586. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* fo 264.

(7) *Fleury à Villeroy.* Soleure, 30 avril 1586. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* fo 299.

(8) *B. de Cressier à P. Brulart.* Bade, 20 août 1586. Bibl. Nat. 500 Colbt *427* fo 123

(9) *Fleury à Villeroy.* Soleure, 13 mars 1586. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* fo 289.

(10) *Instruction pour le Sr des Réaux, allant de la part du roi de Navarre en Suisse, Allemagne et Italie, en février 1586.* Mémoires de Du Plessis-Mornay. (1624.) t. I 601.

(11) Tillier. Geschichte des Freistaates Bern. III 464.

de Fleury l'atteignait dans cette ville, l'engageant à rejoindre le roi de Navarre afin de persuader à ce prince de conclure la paix. Le Sr de Réau ne fit aucune difficulté d'obtempérer à cet avis et, traversant pour la seconde fois les Ligues, en avril, il s'achemina tout aussitôt vers la Guyenne. (1)

✠ MAXIMILIEN DE BÉTHUNE, BARON DE **ROSNY**
JÉRÔME BERZIAU, Sr DE **LA MARSILIÈRE**

Mission extraordinaire de la part du roi de Navarre auprès de l'ambassade de médiation dépêchée à Paris par les cantons protestants.

Mai—Juin 1586

Lettres de créance: La Motte-Saint-Eloy, 23 mai. (2)

Les négociations du baron de Rosny et du Sr de La Marsilière n'aboutirent à aucun résultat satisfaisant, pas plus d'ailleurs que celles des ambassadeurs suisses auprès desquels ils étaient accrédités. (3)

♖ ⚓ ‡ CLAUDE ANTOINE DE VIENNE, Sr DE **CLERVANS**

Mission extraordinaire du roi de Navarre auprès des cantons protestants, des Ligues Grises et de la république de Genève.

Février—Avril—Juillet 1587

Lettres de créance: La Rochelle, 20 avril (4)

Instruction: Même date. (5)

De retour d'Allemagne, depuis quelque temps déjà, le Sr de Clervans, accompagné du Sr de Vezines, (6) s'était présenté devant le conseil de Genève, le 8 février, et avait promis aux syndics ses bons offices en vue de faire comprendre leur ville « en la paix que le roy de Navarre estoit après » de négocier avec Henri III. (7)

La perspective d'un accommodement entre ces deux princes paraissant s'éloigner, le diplomate huguenot s'était, au commencement de mars, porté à

(1) *Fleury à Villeroy.* Soleure, 30 avril 1586. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 299.

(2) *Henry* (roi de Navarre) *aux ambassadeurs de Zurich, Berne, Bâle et Schaffhouse, en cour.* La Mothe-Saint-Eloy, 23 mai 1586. St-Arch. Zürich. or. pap.

(3) *Le roi de Navarre au roi de France.* (23 mai 1586.) ap. Berger de Xivrey. Lettres missives. II 217. — Mémoires de Sully. (Londres 1745.) I 102.

(4) *Henry* (roi de Navarre) *à Berne.* La Rochelle, 20 avril 1587. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 815. or. [Mr Gobat donne ces lettres de créance dans sa *République de Berne et la France* (p. 176), mais a lu *1582* au lieu de *1587*.]

(5) Trad. allde. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 875.

(6) Voir cette notice.

(7) Arch. Genève. Conseil LXXXII f° 29 v°.

Berne, afin d'y sonder les esprits et d'y préparer secrètement la levée de forces importantes destinées à rejoindre l'armée d'invasion du duc de Bouillon. (1) Ces négociations, continuées à Bâle vers le milieu d'avril, (2) se terminèrent au château de Jegistorf, dans le « Mittelland », le 2/12 mai suivant, par la conclusion d'une capitulation en vertu de laquelle quarante enseignes, formées de contingents bernois, bâlois, zuricois et grisons et réparties en trois régiments, entraient au service du roi de Navarre. (3)

Sur ces entrefaites, le Sr de Clervans avait reçu ses lettres de créance, datées du 20 avril. Elles lui parvenaient un peu tard, puisque sa levée était assurée, sans l'aveu officiel, — il est vrai, — mais, en somme, avec le consentement tacite des gouvernements de la Suisse protestante. Néanmoins, l'ambassadeur du roi de Navarre tint à faire part à ces derniers des motifs qui engageaient son maître à ne point suspendre les hostilités. (4) Il se rendit à Berne, à Zurich, (5) d'où il écrivit le 26 mai aux Ligues Grises, (6) visita derechef Genève (7) puis Bâle (8) et, partout, s'efforça de persuader les Confédérés que les troupes accordées par eux au Béarnais l'étaient en réalité au roi de France. (9) Les agents de la Ligue, au demeurant, n'avaient pas agi autrement en 1585, lorsqu'ils avaient sollicité les cantons du Centre d'une levée en faveur des princes lorrains.

J'ai dit ailleurs (10) avec quelle énergie Brulart de Sillery, le nouvel ambassadeur de Henri III à Soleure, combattit les desseins de Clervans, et combien il mit d'insistance à demander aux cantons évangéliques le rappel d'une levée dont il n'avait pu empêcher le départ. Tandis, en effet, que quatre mille hommes, détachés du gros des troupes protestantes, (11) prenaient, sous la conduite du Sr de Cugy, (12) la route du Dauphiné où La Valette et Alphonse d'Ornano les anéantirent au combat d'Uriage (août), Clervans, logé avec quinze mille hommes à la frontière soleuroise, inquiétait à la fois les Suisses catholiques, les Francs-Comtois et les sujets de l'évêque de Bâle et

(1) Arch. Genève. Conseil LXXXII f° 51 v°.

(2) *Articles resoluz entre les collonelz et capitaines des Suisses, touchant la presente levée, avec Mons' de Clervant.* Bâle, 13/23 avril 1587. Bibl. Nat. f. fr. 3975 f° 36.

(3) *Capitulation militaire signée entre Claude de Vienne, d'une part, et les colonels et capitaines suisses protestants, de l'autre.* Jegistorf, 2 mai 1587 (n. st.) Bibl. Nat. f. fr. *16 942* f° 191. — *Henry de Navarre à Clervans.* 16 mai 1587. Aff. Etr. Suisse. III supt f° 426. cop. — *Prêt de 24 000 écus consenti au roi de Navarre par Berne, à la requête du Sr de Clervans.* 1587. Bibl. Nat. f. fr. *16 942* f° 287.

(4) *Henry de Navarre au canton de Berne.* La Rochelle, 20 avril 1587. St-Arch. Bern. Frankr Buch *D* 815.

(5) *Representation que Mr de Clervant a charge, du commandement du roy de Navarre,... de representer aux magnifiques et puissants seigneurs de la ville et canton de Zuric.* 25 mai 1587. St-Arch. Zürich. (Frankr.)

(6) *Clervans aux Ligues Grises.* Zurich, 26 mai 1587. Coll. Brienne CXIX f° 227.

(7) Conseil de Genève. LXXXII f° 114 v°.

(8) Mém. de La Huguerye. t. II 401.

(9) *Le roi à Sillery.* Paris, 11 août 1587. Aff. Etr. Suisse. VII 16. — Camp de Lorris, 29 novbre 1587. *Ibid.* f° 50. — *Sillery au roi.* Soleure, 16 décembre 1587. Bibl. Nat. f. fr. *3376* f° 28.

(10) *cf.* notice Sillery.

(11) *cf.* R. Dareste. François Hotman. Revue historique. t. II 418.)

(12) Voir cette notice.

s'attirait de vives observations de la part des députés confédérés réunis en diète à Bade. (1) Mais, le 6 juillet déjà, il s'acheminait vers le Sundgau, par le Val Moûtier et, de là, s'enfonçait dans la Basse-Alsace qu'il dévasta avant d'opérer sa jonction avec l'armée du duc de Bouillon (fin de juillet). (2)

On trouvera dans la notice consacrée à Sillery le récit du désastre subi par les reîtres et les Suisses de l'armée d'invasion. Clervans chercha, jusqu'à la fin, à dissuader les officiers des troupes qu'il commandait d'entendre aux propositions des émissaires du roi, (3) mais il ne sut les empêcher d'accepter la capitulation, d'ailleurs fort honorable pour eux, qui leur fut offerte au camp d'Artenay, le 27 novembre. Désespéré, le capitaine protestant parvint à gagner Bâle, puis la Bresse, où il mourut de chagrin à Châteauvieux chez son neveu, le Sr de Vauvillers, en janvier 1588. (4)

⌶ MATHIEU COIGNET, Sr DE LA TUILLERIE

Mission extraordinaire du roi de Navarre aux Ligues.

Novembre — Décembre 1587

Le Sr de la Tuillerie, porteur de lettres de créance adressées aux Etats protestants suisses, se présente devant les conseils de Berne et de Bâle, tant pour justifier le Béarnais de n'avoir pas réussi à sauver les trois régiments bernois, bâlois et zuricois de l'armée de Bouillon, que pour sonder les esprits en vue d'une nouvelle levée. Mieux accueilli, en somme, qu'il n'osait s'y attendre, il continue bientôt sa route vers Heidelberg et autres cours allemandes. (5)

⌶ ⚓ ANTOINE DE MORET, Sr DE RÉAU

Mission extraordinaire du roi de Navarre auprès des cantons protestants et de la république de Genève.

Janvier — Mars 1588

Instructions: **Nérac, décembre 1587** (6)

Lettres de créance **Nérac, 25 décembre 1587.** (7)

Venant de France, le Sr de Réau arriva à Genève au commencement de janvier, le jour même où le Sr de Clervans s'éteignait dans les environs

(1) *Les cantons au Sr de Clervans.* 10 juillet 1587. Aff. Etr. Suisse. III supl fº 125. — Eidg. Absch. V¹ 33 *h*, 34 *m*, 35 *q*, 49 *m*. *cf.* Zurlauben. op. cit. V 148sqq. Blösch. Chronik von Biel. (1875.) p. 53.

(2) Eidg. Absch. V¹ 57 *b*. — Zurlauben. op. cit. V 149. Ephéméride de Michel de La Huguerye. (Paris 1892.) p. 12sqq. Anquez. Henri IV et l'Allemagne. (Paris 1887.) p. 18. Revue historique. Année 1876. (II.) Lettres d'Hotman. p. 418.

(3) *Raisons que Mr de Clervant allègue aulx Suisses pour leur faire cognoistre qu'ils ne doibvent, pour la responce que le roy leur a faicte, s'en retourner legerement en leur pays, duquel ils ne sont sortis qu'après une très claire cognoissance de la justice de la cause du roy de Navarre pour laquelle ils se sont armés*

de cette ville.(8) Il s'y arrêta une semaine environ, et continua vers Berne, où il fit un séjour de même durée.(9) Au cours de cette visite, le diplomate huguenot fut admis à l'audience des conseils, le 16 janvier, et leur exposa l'objet de sa mission.(10) D'une part, le roi de Navarre donnait charge à Antoine de Moret de présenter aux Confédérés de la confession évangélique ses excuses de ce qu'il n'avait pu, même après Coutras, «rencontrer et recevoir ... son secours estranger».(11) Il les priait, en même temps, de ne prêter aucune créance à certaine rumeur répandue parmi les Ligues, d'après laquelle les princes protestants français n'étaient pas sans témoigner quelque gratitude au roi Très-Chrétien «de les avoir deschargez des Suisses et Reistres qu'ils ne pouvoient payer».(12) D'autre part, il était prescrit à l'envoyé du Béarnais de faire connaître à Berne et aux cantons de son groupe le mécontentement ressenti par ce prince à la nouvelle que leurs trois régiments incorporés dans l'armée d'invasion avaient capitulé à Artenay sans attendre ses avis. Il devait, en outre, reprocher aux officiers de ces troupes d'avoir, contrairement aux instructions de la cour de Pau, abrégé leur séjour en Lorraine et de ne s'en être point tenus à l'itinéraire qui leur avait été tracé.(13) Il est vrai que, tout en blâmant l'attitude des colonels et capitaines de la levée de Clervans, le Sr de Réau les recommandait, dans une autre proposition, à la clémence de leurs supérieurs,(14) intervention tardive et inefficace qui ne sauva point du dernier supplice trois des officiers du régiment zuricois.(15)

De Berne, où la présence momentanée du Sr de La Huguerye, lequel avait épousé les griefs du baron de Dohna à l'égard des capitaines français du duc de Bouillon, entrava quelque peu la réussite de ses projets, l'envoyé

Novembre 1587. (Mém. et Corr. de Du Plessis-Mornay. (éd. Treuttel et Würtz.) IX 120. — Zurlauben. Histoire militaire des Suisses V 191. — Tuetey. Les Allemands en France 1587—1588. (Montbéliard 1883.) t. I 132.

(4) *cf.* Haag. op. cit. IX 186. — Zurlauben. op. cit. V 195. — Mém. de La Huguerye. III 208. — Tuetey. op. cit. I 150.

(5) *Sillery au roi.* Soleure, 9 décembre 1587; 20 juillet 1588. Bibl. Nat. f. fr. *3376* fos 22, 59. — *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Costanza, 13 luglio 1588. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. II. 171.

(6) Mém. et corresp. de Du Plessis-Mornay. IV 47. — *cf.* Invent. des mss. de la Bibl. Mazarine. II 347. (mss. 2095 f° 82 v°.)

(7) impr. apud Kentzinger. Documents historiques tirés des Archives de Strasbourg p 125.

(8) *Sillery au roi.* Soleure, 30 janvier 1588. Bibl. Nat. f. fr. *3376* f° 48.

(9) *Relation de l'ambassade de Sillery en Suisse.* 1587—1588. Aff. Etr. Suisse V f° 30.

(10) «Es ist hüttigen tags vor minen Gnädig Herren erschinen der Herr von Reau, Kr Mt von Navarra Rhat und Gesandter...» Berner Rathsbuch CCCCXV f° 35. — *cf.* Zurlauben V 228.

(11) *Instruction à Mr des Réaux.*

(12) *Villeroy à Sillery.* Paris, 23 février 1588. Aff. Etr. Suisse. VII 68.

(13) *Instruction à Mr des Réaux allant de la part du roy de Navarre vers MM. les cantons de Suisse.* Décembre 1587. (Mém. et corresp. de Du Plessis-Mornay. [éd. 1824.] t. IV 47.) — *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Lucerna, 15 febrajo 1588. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. II 31. — *cf.* Inv. Bibl. Mazarine. II 347. (mss. 2095 f° 82 v°.) — A. Bernus. Le ministre Antoine de Chandieu. (Paris 1889.) p. 110. — Zurlauben. op. cit. V 228.

(14) Eidg. Absch. V1 84 *a.*

(15) *Relation de l'ambassade de Sillery.* 1587—1588. Aff. Etr. Suisse. V 30. — *Avisi venuti da Zuric, arrivati a Lucerna a 13 di febrajo 1588.* Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. II 32. — *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Lucerna, 24 febrajo 1588. *Ibid.* II 47.

de Navarre se rendit à Soleure afin d'y saluer Sillery. (1) Mais celui-ci. ayant réussi à se procurer une copie des instructions du Béarnais à son agent. ne lui cacha point que «sa negociation estoit decelée et mesprisée» et qu'elle aboutirait à un échec certain. (2) Le rapprochement entre les deux Henri, quoique désiré à la fois par Sillery et par Réau, n'était point assez avancé pour que le premier ne se crût pas obligé de contrecarrer sans ménagement les démarches du second. (3)

Après avoir pris congé de son collègue français, l'ambassadeur extraordinaire de la cause huguenote s'était, dès la fin de janvier, porté à Zurich, à Schaffhouse, (4) à Bâle et, de là, à Strasbourg, (5) puis à Heidelberg, où Jean-Casimir se montra tout d'abord «un peu difficile», mais finit par prendre l'engagement de mettre à la disposition du Béarnais un nouveau secours militaire pour l'automne suivant. (6) Antoine de Moret. toutefois, ne dépassa pas Francfort, où il s'aboucha avec Ségur-Pardaillan, et rebroussa bientôt vers la Suisse, dans l'intention de solliciter, de la part des cantons évangéliques. une réponse définitive aux propositions par lui faites en janvier. (7) Mais. pendant sa courte absence, Sillery n'était point resté inactif. L'ambassadeur de Henri III, en effet, n'avait point tardé à découvrir que l'envoyé de Navarre ne renonçait pas à l'espoir de négocier avec succès une nouvelle levée de Suisses protestants. (8) Aussi s'efforça-t-il de desservir son collègue tant auprès de la diète d'Aarau du 11 février, que de chacun des Etats évangéliques pris en particulier. (9)

Lorsque, au commencement de mars, le Sr de Réau visita. pour la seconde fois, Sillery à Soleure, il s'aperçut bien vite que tout espoir d'obtenir une réponse satisfaisante de Berne, Bâle et Zurich devait être abandonné, aussi longtemps que persisterait l'opposition du représentant du roi de France. (10) Il ne chercha pas, en conséquence, à entamer de nouvelles démarches, mais se rendit en toute hâte à Genève (11 mars) (11) et de là en Saintonge auprès du Béarnais. (12)

(1) *Sillery au roi* Soleure, 30 janvier 1588. Bibl. Nat. f. fr. *3376* f° 50.

(2) *Sillery au roi.* Soleure, 30 janvier 1588. Bibl. Nat. f. fr. *3376* f° 50. *Villeroy à Sillery.* Paris. 23 février 1588. Aff. Etr. Suisse. VII 68.

(3) *Brulart de Sillery à P. Brulart.* Soleure. 30 janvier 1588. Bibl. Nat. f. fr. *3376* f° 48.

(4) *Lettre à Mr de Sillery «pour l'alliance de Strasbourg, Zurich et Berne».* Schaffhouse, 6 février 1588. Bibl. Nat. f. fr. *16 945* f° 95.

(5) ***Henry de Navarre au conseil de la ville et république de Strasbourg.*** **Nérac, 25 décembre 1587.** (ap. Kentzinger Documents tirés des Archives de Strasbourg. p. 109.)

(6) *Sillery au roi.* Soleure, 8/9 mars 1588. Bibl. Nat. f. fr. *3376* f° 67 sqq. Mémoires de La Huguerye. III 221.

(7) «Montag den 26ten februar 1588 hatt min Herr Bürgermeister angezeigt wie der Navarisch Ambassador unnb antwort angehalten auf den... beschehenen Fürtrag.» St-Arch. Basel. Rathsprotokoll. 1588—1589. f° 28.

(8) *Sillery au roi.* Fribourg, 26 février 1588. Bibl. Nat. f. fr. *3376* f° 41.

(9) *Ce qui se passa au mois de febvrier 1588.* Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 43. – Eidg. Absch. V1 86 *i.* *Sillery aux IV cantons protestants.* Soleure, 11 février 1588. Aff. Etr. Suisse. V 163. *Sillery au roi.* Soleure, 6 mai 1588. *Ibid.* V 216.

(10) *Sillery au roi.* Soleure, 23 mars 1588. Aff. Etr. Suisse. V 194.

(11) *Lettre du roy de Navarre qui nous remercie du bon accueil fait au Sr de Châtillon...»* présentée le 11 mars 1588. (Grenus. Fragments historiques. p. 66.)

(12) *Le roi de Navarre à Bâle.* La Rochelle, 24 mai 1588. St-Arch. Basel. or.

¦I¦ ANTOINE DE CHANDIEU, Sr DE LA ROCHE-CHANDIEU

Mission extraordinaire du roi de Navarre auprès des cantons protestants.

Mars — Avril 1588

Instructions et lettres de créance: Montauban, 29 janvier. (1)

Ce fut le 4/14 mars seulement que ce personnage, venant de Montauban par la voie du Dauphiné, (2) arriva à Genève, où sa famille s'était établie peu après la conclusion de la paix de Nemours. Le roi de Navarre demeurait sans nouvelles du Sr de Réau. (3) Aussi, «estant depuys son partement survenuz nouveaux affaires,» dépêchait-il aux cantons évangéliques le Sr de La Roche-Chandieu, «l'un des ministres de la parole de Dieu en sa maison,» afin de leur faire part des difficultés de sa situation et de les prier de ne le point abandonner. Jamais, en effet, le besoin ne s'était fait sentir davantage d'«une «bonne correspondance entre ceux de la Religion, tant de France que d'ail-«leurs, pour mieux resister aux desseins des ennemis». (4)

Parti de Genève, le 19/29 mars, à destination de Heidelberg, où sa présence est signalée dès le 1/11 avril, (5) Chandieu obtint successivement audience des conseils de Berne, de Bâle et de Strasbourg. (6) Partout il prit à tâche d'effacer les «mauvaises impressions» semées dans ces villes par le baron de Dohna et La Huguerye, lesquels rejetaient sur le Béarnais la responsabilité entière du désastre d'Auneau et de la dispersion de l'armée allemande et suisse qui en avait été la conséquence. Les avis et l'expérience de son collègue, le Sr de Réau, avec lequel il se croisa à Genève, à la veille de son départ, lui facilitèrent sans doute la réussite de sa mission, car l'itinéraire suivi par les deux diplomates fut le même, à peu de choses près. (7)

¦I¦ ⟙ ANTOINE DE MORET, Sr DE RÉAU

Mission extraordinaire du roi de Navarre auprès des cantons protestants et de la république de Genève.

Juin — Août 1588

Lettres de créance: Saint-Jean-d'Angély, 24 mai (8)

Instruction: La Rochelle, 17 juin. (9)

Le Sr de Réau, dépêché par le roi de Navarre en Allemagne, avait atteint Montbéliard et s'apprêtait à pousser jusqu'à Heidelberg, lorsqu'il apprit que

(1) *Henry* (roi de Navarre) *à Zurich, ... à Berne.* St-Arch. Zürich, Bern. Frankr. Buch III 85 or. pap. — *cf* Bernus. Le ministre Antoine de Chandieu. p. 111 (note 1).

(2) B. de Xivrey. Lettres missives de Henri IV. II 336.

(3) *cf.* cette notice.

(4) *Instructions à Chandieu.* (ap. Bernus. op. cit. p. III)

(5) Mém. de la Huguerye. t. III 224.

(6) Bernus. op. cit. p. 112. *Henri de Navarre à Mrs de Strasbourg.* Créance pour La Roche-Chandieu.) Montauban, 29 janvier 1588. (apud Kentzinger. Documents relatifs à Strasbourg, etc. p. 110. R. Dareste. François Hotman. (Revue historique. t. II 423. B. de Xivrey, op cit II 317, 335, 365

le Sr de La Tuillerie, porteur d'instructions en tous points semblables aux siennes, se trouvait à la cour de Jean-Casimir. (10) Résolu, dès lors, à exécuter, sans plus tarder, la nouvelle mission qui lui avait été confiée auprès des cantons protestants, le chambellan du roi de Navarre se rendit à Genève, où il fit quelque séjour, et de là à Berne. (11) Le principal objet de son ambassade était de faire part aux Etats évangéliques d'Helvétie de la mort du prince de Condé, « empoysonné par aucuns de ses domesticques, suscitez à cela de plus loing, » (12) et de profiter de l'émotion causée par cet événement pour réclamer quelques secours en hommes et en argent, ainsi que de nouveaux délais pour le payement des soldes dues aux troupes de la levée de 1587. A Bade, où, pendant la diète générale, il réunit en un conciliabule les députés des cantons de sa confession (21 juin), (13) Antoine de Moret insista en vain auprès de ceux-ci en vue d'obtenir une réponse à sa proposition du mois de janvier. Il se heurta à des raisons dilatoires, et le recès de la diète d'Aarau du 2 août n'eut pas lieu de le satisfaire davantage, (14) bien que les Confédérés protestants, remis de leur trouble de l'année précédente, commençassent à reprendre confiance. (15)

Au surplus, Sillery n'avait pas désarmé, ainsi que l'ambassadeur de Navarre put s'en convaincre lors de son passage à Soleure dans les premiers jours de juillet. Etant donnée cette circonstance, le succès de sa mission paraissait fort compromis. Il n'en retourna pas moins à Berne, puis à Genève (16) et enfin à Bâle, où on le retrouve le 7 août négociant, ainsi que Guitry, un emprunt avec les représentants du duc de Wurtemberg, comte de Montbéliard. (17) Aussi bien, dès les premiers jours de septembre, il rejoignait son maître à La Rochelle. (18)

⌶ PHILIPPE STRUB

Mission spéciale du roi de Navarre auprès des cantons protestants et de celui de Bâle en particulier.

Juillet—Août 1588

Lettres de créance (recréance): La Rochelle, 10 juillet.

L'instruction remise au capitaine Philippe Strub, de Bâle, lui recommandait de représenter à ses coreligionnaires suisses l'état des affaires du roi de Navarre et de les inciter à envoyer des secours à ce prince. (19)

---

(7) *cf.* notice de Réau.

(8) *Henry* (roi de Navarre) *à Zurich, ... à Berne.* Saint-Jean-d'Angély, 24 mai 1588. St-Arch. Zürich, Bern. (Frankr. Buch *D* 921.) or. pap.

(9) St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 927. or.

(10) *Sillery au roi.* Soleure, 20 juillet 1588. Bibl. Nat. f. fr. *3376* f° 59.

(11) *Sillery au roi.* Soleure, 13 juillet 1588. Bibl. Nat. f. fr. *3376* f° 56.

(12) *Proposition du Sr de Réau devant le conseil de Berne.* 17 juin 1588. St-Arch. Bern. Frankr. *D* 927.

(13) *Proposition faite en présence des députés des cantons protestants.* 21 juin 1588. St-Arch. Basel. (Frankr. Allgem. I *A.*) — Eidg. Absch. V¹ 115 *d.*

(14) Eidg. Absch. V¹ 122 *b.*

⌶ ⏀ ANTOINE DE MORET, Sr DE RÉAU
Décembre 1588—Février 1589.

PHILIPPE CANAYE, Sr DE FRESNE
Décembre 1588—Mars 1589.

Mission extraordinaire du roi de Navarre auprès des cantons protestants et de la république de Genève.

***Instructions*: Décembre 1588.**

Aux termes d'une instruction datée de décembre, qui lui était commune avec Fresne-Canaye, le Sr de Réau devait se rendre à Genève, où son collègue s'était, depuis quelque temps, retiré près de La Noue.(20) Il s'agissait d'exciter à la guerre contre le duc de Savoie cette république, ainsi que les cantons intéressés à sa conservation, de manière à opérer une diversion favorable aux plans stratégiques du roi de Navarre.(21) Vers le milieu de janvier, Fresne-Canaye qui, d'ailleurs, n'avait pas quitté les rives du Léman, reçut l'ordre de se porter en Allemagne où l'attendait La Tuillerie.(22) Toutefois, il ne se mit en chemin qu'au commencement de mars(23) et s'arrêta, au passage, à Berne, afin de recommander aux conseils de cet Etat les intérêts territoriaux des Genevois, en prévision de la campagne qui allait s'ouvrir. Quant à Antoine de Moret, il visita à plusieurs reprises les cantons protestants et, comme ses instructions n'allaient point à l'encontre du service de la Couronne, Brulart de Sillery n'entrava point ses négociations. Le 10 février 1589, on signale encore sa présence à Genève, ainsi que celle du Sr de Guitry:(24) mais, quelques jours plus tard, il prenait la route de France(25) et rejoignait son maître au moment même où allait se conclure l'accord entre celui-ci et le roi de France, accord à l'«advancement» duquel les nouvelles qu'il apportait d'Helvétie contribuèrent pour une large part.(26)

(15) *Sillery au roi* Soleure, 20 juillet 1588 Bibl. Nat. f. fr. *3376* f° 59.

(16) *Sillery au roi.* Soleure, 13 juillet 1588. Bibl. Nat. f. fr. *3376* f° 56. *Réau a Zurich* Genève, 15/25 juillet 1588. St-Arch. Zürich. (Frankr. 111.

(17) *Contract passé à Bâle le 21 aoust 1589 entre Sancy et Réau, d'une part, et les deputes de Wurtemberg, de l'autre.* Bibl. Nat. f. fr. *4019* f° 35. *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Lucerna, 15 settembre 1588. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. II 201. *Du Plessis-Mornay à Réau.* 30 décembre 1588. (Mém. et Corresp. de D. P.-M. IV 286) — *Le roi de Navarre à Réau.* 1er janvier 1589. (B. de Xivrey. II 425.)

(18) *Schomberg a Du Plessis-Mornay.* 9 septembre 1588. (Corresp. de Du Plessis-Mornay [éd 1824.] IV 251.)

(19) St-Arch. Basel. Französ. Protestanten A 10.

(20) Mém. et Corresp. de Du Plessis-Mornay. (éd. 1824.) IV 285. — Amyraut. Vie de François de La Noue. p. 309.

(21) *Du Plessis-Mornay à Réau.* Décembre 1588; 30 décembre 1588. Bibl de la Sorbonne. Mss H. I. 33 (V) fos 6 v°, 11. (Corr. de D. P.-M. IV 276.) *Sillery au roi.* Soleure, 28 janvier 1589. Aff. Etr Suisse. VIII 20. Fazy. La Guerre du pays de Gex. (Genève 1897.) p. 39.

(22) Berger de Xivrey II 421, 423, 425. Fazy. op. cit. 22, 80.

(23) Fazy. La Guerre du pays de Gex. p. 22, 80.

(24) St-Arch. Basel. (Frankr. Protestanten A 10.) *Proposition du Sr de Reau* Berne, 11/21 aout 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 99.

(25) et non d'Allemagne. (de Thou. [éd. 1731.] XI 95.)

(26) *Proposition du Sr de Réau.* 11/21 août.

NICOLAS DE HARLAY, Sr DE SANCY

Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire militaire aux Ligues Suisses et Grisons.

Février — Juin 1589

Instructions,(1) *pouvoirs*(2) *et lettres de créance*(3) (en commun avec Sillery):

Blois, 2 février(4)

Rappel de créance: Tours, 11 avril.(5)

C'est à Philippe Canaye, Sr de Fresne, que revient, sans conteste, l'idée première de la très intéressante mission dont Sancy consentit à se charger auprès des Ligues, à l'instant même où Sillery désespérait d'obtenir du Corps helvétique les secours en hommes et en argent que Henri III ne cessait de réclamer de ses confédérés. Séjournant à Genève depuis un certain temps déjà, Fresne-Canaye, à la fois agent officieux du roi de Navarre et conseiller d'Etat du roi de France, suivait d'un œil attentif les progrès, de jour en jour plus accusés, du parti qui, au sein de cette petite république, poussait à la guerre contre le duc de Savoie. Sous l'impulsion de Théodore de Bèze, des négociations avaient été entamées avec Lesdiguières en vue d'une action commune à entreprendre sur les terres du duché. Mais le gouvernement de Genève hésitait à encourir seul la responsabilité d'une rupture que paraissaient désapprouver les autorités bernoises en général, et très particulièrement les avoyers de Mülinen et de Watteville, tous deux disposés «à temporiser en patience encore».(6)

Telle se présentait la situation dans les deux villes alliées, lorsque, en décembre 1588, la découverte du «complot de Lausanne», fomenté par la cour de Turin contre la domination bernoise dans le pays de Vaud, vint changer la face des choses et fournir au parti de la guerre dans la cité des Zæhringen l'occasion de relever la tête.(7) Le péril, il est vrai, semblait conjuré, mais il pouvait renaître d'un instant à l'autre, et Charles-Emmanuel, une fois en possession des deux rives du Léman, aurait eu, sans beaucoup d'efforts, raison du plus faible de ses adversaires. Une conférence assignée à Berne les 22 et 23 janvier entre les députés de cet Etat et ceux de Zurich et de Genève ne produisit pas le résultat que l'on en espérait dans cette dernière ville.(8) Bien que — dans l'intervalle — les conseils de Berne eussent envoyé

(1) Aff. Etr. Suisse. XIII 10. or. — Impr. dans: Mém. du duc d'Epernon. (1626. in-4° p. 527 515)

(2) Bibl. Nat. 500 Colbt XIX 75. cop.

(3) *Henry* (c. s. Révol) *aux «advoyers, bourguemestres, amans consers et communautez des cantons des antiennes Ligues des Haultes Allemagnes et pays de Vallays»* Blois, 2 février 1589. St-Arch. Solothurn. or. parch.

(4) et non 11 février. (Zurlauben. Hist. militaire des Suisses. V 310.)

(5) *Henry* (c. s. Révol) *aux cantons:* (c. s. Brulart) *à Fribourg.* Tours, 11 avril 1589. St-Arch. Zürich. Arch. Fribourg. or. parch.

(6) *cf.* H. Fazy. La Guerre du pays de Gex et l'occupation genevoise. 1589 1601.) p. 13.

(7) Tillier. Geschichte Berns. III 478.

(8) Eidg. Absch. V1 141.

une ambassade au roi Très-Chrétien, afin d'engager ce prince à les soutenir contre le duc, il ne se trouva pas, dans le sein de ce corps, une majorité favorable à l'ouverture immédiate des hostilités.(1) D'autre part, la diète générale commencée à Bade le 2 février — Sillery présent — se contenta d'adresser à Charles-Emmanuel une missive instante pour lui exposer, une fois de plus, les griefs de ses voisins et réclamer de lui la stricte observation du traité de 1564.(2)

Tenu au courant de ces péripéties par les magistrats de Genève, Fresne-Canaye estimait le moment venu pour le roi de France d'intervenir du côté du Léman et de se venger de l'usurpation du marquisat de Saluces en jetant une armée berno-genevoise, soit dans le pays de Gex, soit dans le Faucigny.(3) Il réussit sans trop de peine à faire passer cette conviction dans l'esprit de l'aventureux Sancy. Celui-ci s'en ouvrit au roi le 1er février. Aussi bien, dès le lendemain, ce prince lui fit expédier son instruction et ses lettres de créance, et quelques heures plus tard il le recevait en audience de congé.

Parti de Blois le 3 février, l'ambassadeur extraordinaire de Henri III avait obtenu les pouvoirs les plus étendus pour conclure des traités, négocier des emprunts, mettre sur pied des levées;(4) mais il entreprenait ce voyage «sur sa bourse et sur sa teste»,(5) c'est-à-dire que son trésor consistait uniquement en quelques bagues et joyaux vendus par lui à son maître et que celui-ci le chargeait d'engager contre espèces sonnantes à des marchands des Ligues ou d'Allemagne.(6) J'ajouterai que le «Sancy», au sujet duquel ont été échafaudées tant de légendes, ne figurait pas — et pour cause — dans l'inventaire des pierres emportées en Suisse: à cette date, en effet, l'homme d'État français ne s'en était point encore rendu acquéreur.(7)

Contrairement à son attente, Nicolas de Harlay ne rencontra point sur son chemin l'ambassade dépêchée en France par la majorité des cantons afin de réclamer du roi le prompt payement des pensions et soldes arriérées. Les députés suisses, arrêtés par un parti de ligueurs, n'avaient pu dépasser Nevers.(8) En revanche, à mainte reprise, il «courut fortune»,(9) notamment à

(1) *Ce qui se passa au mois de janvier 1589 sur la nouvelle de la mort de Monsieur de Guise; des divers mouvements qu'elle produit au pais et de la continuation des affaires de Savoie.* Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 77.

(2) *Sillery au roi.* 14 février 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 29. — *Ce qui se passa au mois de fevrier en la journée de Bade.* Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 79 v°. — Eidg. Absch. V¹ 141, 145 *a*.

(3) *Ce qui se passa au mois de mars 1589.* Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 90.

(4) «Itaque magnificum et omni dignitate praestantissimum virum D. de Sansy tribus ab hinc mensibus in Helvetios legatum misit (Henricus III) ut sibi tum ab illis tum a Rhaetis, Valesiis, Genevensibus subsidium compararet.» *Hotman au Landgrave de Hesse.* Genève, 16 avril 1589. (Hotomanorum Epistolae. 233.)

(5) H. Fazy. op. cit. p. 62.

(6) *Brevet touchant la vente des bagues de Monsieur de Sancy.* Blois, 31 janvier 1589. Bibl. Nat. 500 Colb^t *19* f° 75 v°.

(7) *cf.* Bapst. Histoire des Joyaux de la Couronne. (Paris 1889) p. 192, 197.

(8) *Le roi* (c. s. Révol) *aux cantons.* Tours, 11 avril 1589. St-Arch. Zürich. or. parch.

(9) *Le roi à Sillery.* Blois, 11 février 1589. Aff. Etr. Suisse. VII 150.

Lyon, où la cause royaliste perdait du terrain, et ce fut sous un déguisement qu'il entra dans Genève le 14 février. (1)

Sancy, «pour lors huguenot,» fut bien accueilli dans la vieille cité calviniste, où l'attendaient deux agents du roi de Navarre, (2) Fresne-Canaye et Réau, ce dernier, il est vrai, sur le point de rejoindre son maître. (3) La proposition de l'envoyé du roi de France obtint un succès d'autant plus vif «que toutes choses se preparoient à la guerre contre le duc de Savoye, pour le ressentiment de ses attentatz». (4) De Genève, Sancy se porta à Soleure. (5) Dans l'intervalle, fort heureusement, Sillery, l'ambassadeur ordinaire, tout d'abord opposé à l'idée d'une rupture avec Charles-Emmanuel, (6) s'était rangé à l'avis du conseil royal. Dès lors, aussitôt réunis, les deux diplomates se mirent en devoir d'exécuter, au plus près, les instructions générales et spéciales dont ils se trouvaient chargés. Ces dernières avaient trait à la campagne projetée en Savoie. Elles présentaient, en conséquence, un caractère particulier d'urgence. Au bout de quatre ou cinq jours, et après avoir attendu vainement à Soleure l'avoyer de Mülinen — malade dans sa maison de campagne de Wittikofen — l'ambassadeur extraordinaire prit le parti de se rendre en personne auprès de ce magistrat influent et d'entamer sans retard avec lui les négociations de l'alliance offensive contre Charles-Emmanuel (11/21 février). (7)

Très jaloux de l'influence prépondérante qu'il avait jusqu'alors exercée sur les délibérations du conseil de Genève, l'Etat de Berne voyait, non sans inquiétude, un rapprochement significatif s'opérer entre la Couronne de France et la vieille cité calviniste. Aussi l'accueil fait, sur les rives de l'Aar, aux propositions de Sancy fut-il, tout d'abord, assez réservé. Mais le héros du pamphlet de d'Aubigné était un séducteur incomparable. En huit jours, il parvint — sans user d'autre pression que de celle de la persuasion — à gagner à l'idée de la guerre immédiate la majorité du gouvernement bernois. Dès le 28 février, en effet, l'accord paraissait complet entre les deux parties contractantes, et Sancy se hâtait de donner connaissance à la cour des conditions vraiment inespérées qu'il venait d'obtenir. Procurer au roi, sans bourse délier, un corps de douze mille Suisses, et occuper, par la même occasion, le duc de Savoie

---

(1) *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Lucerna, 27 febrajo 1589. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. II A. — *cf.* Fazy. op. cit. p. 63; de Thou; Zurlauben. V 310. — Le *4 février* d'après Grenus. Fragments historiques. p. 67; le *11* selon Vulliemin-Müller. IX 276.

(2) *cf.* leurs notices.

(3) *Proposition du Sr de Réau devant le conseil de Berne.* 11/21 août 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 99.

(4) *Proposition du Sr de Réau devant le conseil de Berne.* 11/21 août 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 99.

(5) *Le roi à Sancy.* Tours, 19 mars 1589. Aff. Etr. Suisse. VII 154. — et non à Berne. (*contra* Segesser. op. cit. III 385. Fazy. op. cit. 69.)

(6) *Sillery au roi.* Soleure, 28 janvier 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 20.

(7) *Sillery et Sancy à Mülinen.* Soleure, 19 février 1589. St-Arch. Bern. Frankr. Buch III 93. — *Sancy au même.* Soleure, 20 février 1589. *Ibid.* f° 94. — *Sancy et Sillery à Berne.* Soleure, 21 et 27 mars 1589. *Ibid.* Frankr. Buch *E* 251, 253. — *cf.* Tillier. op. cit. III 479.

dans ses propres Etats, telle était la combinaison assurément géniale que l'ambassadeur extraordinaire se faisait fort de mener à bien. (1)

D'argent, ainsi que je l'ai dit, Sancy n'en possédait point, lors de son arrivée aux Ligues. Mais ce nerf essentiel de la guerre ne lui défaillit pas longtemps. Aux termes de la convention conclue par lui avec les autorités bernoises, ces dernières s'engageaient à prêter à la Couronne une somme de cent mille écus. (2) En échange de cette complaisance, le roi cédait, par avance, à ses alliés le bailliage de Gex et le Chablais, dont la conquête constituait un des principaux objectifs de la campagne prochaine. (3) Il est vrai que cette campagne, entreprise avec l'argent de Berne, devait être conduite «sous le nom de Sa Majesté». Or Henri III, craignant d'attirer par là sur ses Etats toutes les forces de Philippe II, beau-père de Charles-Emmanuel, eût préféré — on le comprend aisément — que Berne déclarât elle-même la guerre au duc. Mais le succès de la négociation de Sancy était si plein de promesses pour l'avenir et le désir du roi si vif d'occuper son cousin de Savoie «et de l'empescher chez luy», que l'on n'hésita pas à la cour à approuver le traité signé par l'ambassadeur extraordinaire. (4)

En matière de levée aux Ligues, l'argent était la condition essentielle du succès, puisque aussi bien les mercenaires n'y faisaient jamais défaut. Berne autorisa les envoyés français à enrôler sur son territoire des troupes payées avec les sommes qu'elle avançait à la Couronne. Mais celle-ci, pour les mêmes raisons que ses alliés protestants, avait intérêt à ce que l'armée qui allait être dirigée sur la Savoie fût composée de contingents du plus grand nombre de cantons possible. Sillery et Sancy, en vertu de l'instruction générale remise à ce dernier, convoquèrent à cette fin les députés du Corps helvétique à une diète qui s'ouvrit à Soleure le 14 mars.

Reflet fidèle de cette même instruction, la proposition faite par les deux représentants de Henri III devant la diète touchait aux sujets les plus divers. (5) Quoique la «suppression» des Guises remontât à près de trois mois, le roi chargeait Sillery et Sancy de démontrer derechef aux Confédérés la nécessité de cet «acte de justice», «encores que Sa Majesté ne [fust] tenue à autre «justiffication de ses actions que celle qu'elle a[voit] en sa conscience devant «Dieu». (6) Bien plus, selon l'explication ingénieuse de Sancy, la responsabilité des retards apportés au payement des pensions et soldes échues incombait aux seuls ligueurs, puisque ceux-ci, non contents de disputer au roi l'autorité souveraine, lui coupaient toute communication régulière avec ses bons amis

(1) *Le roi à Sancy.* Tours, 19 mars 1589. Aff. Etr. Suisse. VII 154.

(2) *Sillery et Sancy à Berne.* Soleure, 21 et 27 mars 1589. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 243, 251, 253. Zurlauben. op. cit. V 314.

(3) *Ce qui se passa au mois de mars.* Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 90.

(4) *Le roi à Sancy.* Tours, 19 mars 1589. Aff. Etr. Suisse. VII 154.

(5) Imprimée dans Zurlauben, op. cit. V 317—332.

(6) *Instruction à Sancy.* Blois, 2 février 1589. Aff. Etr. Suisse. XIII 10. — *Proposition faicte aux Suisses par Mr de Sancy... sur la mort des duc et cardinal de Guise. Ibid.* f° 15.

et compères des Ligues des Hautes-Allemagnes.[1] Il appartenait donc à ces derniers de châtier ceux de leurs sujets qui pactisaient ouvertement avec les rebelles, soit en Helvétie, soit dans l'intérieur du royaume. Or, au premier rang de ces ennemis déclarés du roi de France figurait le «roi des Suisses», contre lequel Sancy dirigea en pleine assemblée un violent réquisitoire.[2]

La partie du discours de Sancy la plus impatiemment attendue par les Confédérés avait trait à la question — réputée insoluble parmi les adversaires de la Couronne — de l'acquittement des dettes contractées au nom de celle-ci à l'égard des cantons.[3] L'ambassadeur extraordinaire arrivait, disait-il, à Soleure avec la mission de «traicter et arrester de l'asseurance de toutes les debtes du general des Ligues».[4] En fait, il apportait bien la *promesse* que le trésor royal accorderait désormais aux Suisses — jusqu'à extinction de leurs créances — une somme de deux cent mille écus de rente, dont moitié «sur le sel» et moitié sur le produit de la recette générale de Lyon. Mais, comme depuis le départ de Sancy de la cour, cette dernière ville avait fait adhésion au parti adverse, la bonne volonté que témoignait Sa Majesté à l'endroit des Confédérés se trouvait une fois de plus sans effet.[5] Aussi bien les ouvertures faites à ce sujet, de la part de Henri III, devant la diète de Soleure furent accueillies sans enthousiasme par les députés suisses «que la consideration des troubles de France . . . rend[oit] plus deffians et plus desireux d'assurer leurs debtes».[6] Et cependant, telle était, au total, la puissance de séduction exercée par Sancy que non seulement il parvint à obtenir de nouveaux et importants prêts, tant à Saint-Gall qu'à Genève, Bâle, Zurich et Strasbourg,[7] mais encore à faire ajourner l'échéance de remboursement des sommes dues par la Couronne au canton de Fribourg.[8]

Si la question financière primait aux yeux des Confédérés toutes celles dont l'ambassadeur extraordinaire avait à les entretenir, l'expédition projetée contre le duc de Savoie avec l'appui des forces helvétiques constituait aux yeux des

(1) *Le roi à Sancy.* Tours, 19 mars 1589. Aff. Etr. Suisse. VII 151.

(2) *Instruction à Sancy.* — *Proposition de Mr de Sancy faicte à Soleure aux ambassadeurs de Mrs des Ligues.* 1589. Bibl. Nat. f. fr. *23 609.* *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Lucerna, 25 marzo 1589. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. II A. Segesser. Ludwig Pfyffer. III 389.

(3) *Le roi à Sillery.* Blois, 2 et 6 février 1589. Aff. Etr. Suisse. VII 145, 147.

(4) *Instruction à Sancy.*

(5) *Sancy et Sillery à Bâle.* Soleure, 4 mars 1589. St-Arch. Basel. Frankr. Allgem. *A* I. — *Le roi à Sancy.* Tours, 19 mars 1589. Aff. Etr. Suisse. VII 154.

(6) *Sancy et Sillery au roi.* 2 avril 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 54.

(7) *Sillery à Zurich.* Soleure... mars 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 44. — *Créance au nom de Sancy pour Strasbourg.* Tours, 6 mai 1589. (ap. Kentzinger. op. cit. I 136.) — *Le roi* (c. s. Révol) *à Zurich.* Camp de Poissy, 8 août 1589. St-Arch. Zürich. or. parch. — *Estat des parties et sommes de deniers deues par le roy aux Srs des Ligues de Suisse et Grisons.* 1602. Bibl. Nat. 500 Colbt *431* pièce 1. — *cf.* Rott. Inventaire sommaire. I 380 (les documents de 1589).

(8) *Sillery et Sancy à Fribourg.* Soleure, 21 février, 15 mars et 6 avril 1589. Arch. Fribourg. — *Proposition de Mr de Sancy à Messrs de Fribourg pour les induire à prester leur nom pour l'emprunt de 80 000 L. tz.* Bibl. Nat. f. fr. *5568* fo 59. *Registre des obligations passées au nom du roy par Messrs de Sillery et de Sancy à aucuns des cantons des Ligues de Suysse pour les sommes de deniers qu'ilz ont prestées à Sa Mté durant les années 1589, 1590 et 1591.* Bibl. Nat. f. fr. *16 942* fo 268.

conseillers du roi Très-Chrétien la seule raison d'être de la mission de Sancy. Dès lors, celui-ci n'attendit pas que la diète de Soleure se fût séparée pour fulminer une nouvelle philippique contre l'usurpateur de Saluces et demander aux cantons, en vertu de l'alliance de France, «supérieure à toutes autres,» un secours de dix à douze mille hommes qui devait permettre à Sa Majesté de recouvrer son bien. (1)

Malheureusement pour la cause royale, la Ligue avait pris les devants. Son représentant parmi les «Waldstætten», Pierre Buatier, Sr de La Motte-Réal, s'était, dans la diète catholique de Lucerne du 7 mars, élevé avec énergie contre l'idée d'accorder au roi des troupes destinées à combattre le duc de Savoie, allié des princes lorrains. (2) Les députés des cantons primitifs arrivaient donc à Soleure avec l'ordre de refuser net à Sancy sa requête et d'engager leurs confédérés catholiques à lui opposer une réponse absolument semblable. C'était une scission nouvelle dans le sein du Corps helvétique, scission d'autant plus grave que les cantons contraires à la levée royale ne dissimulaient pas leur intention d'en accorder une à la Ligue. Malgré les représentations intéressées de l'ambassadeur d'Espagne, Sancy et son collègue entraînèrent de leur part Berne, Bâle, Schaffhouse, Soleure, Glaris, les Ligues Grises et le Valais qui, tous ensemble, s'engagèrent à fournir au roi quatre régiments, de trois mille hommes l'un, payés avec l'argent bernois. (3) Les cantons forestiers et Zoug, en revanche, auxquels se joignirent Fribourg et Appenzell, bien que ce dernier Etat n'eût d'alliance ni avec Milan ni avec Savoie, interdirent sous peine de mort à leurs sujets de se laisser enrôler sous les bannières royales et se préparèrent en secret à secourir de leurs forces les princes et villes de la Ligue. (4)

Tandis que Sillery et Sancy négociaient en Suisse, Guitry, nommé maréchal de camp au titre français et général des troupes au service de la république de Genève, entrait en campagne le 2 avril. Dès le lendemain, son lieutenant Paul de Beaujeu et lui emportaient Monthoux, Bonne et Saint-Jeoire. Ce succès, il est vrai, faillit être compromis par l'échec que subit le même jour devant La Cluse un autre corps genevois; mais la prise de Gex, qui eut lieu le 9 avril, suffit à rétablir les affaires des assaillants. (5)

Ce fut dans ces entrefaites que Sancy arriva aux portes de Genève, précédant de quelques heures les troupes de la levée royale. (6) En réalité.

(1) *Sillery aux XII cantons.* Soleure, 28 février 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 35. — *Sillery et Sancy à Zoug.* Soleure, 15 mars 1589. St-Arch. Zug.

(2) Eidg. Absch. V¹ 148 *a*, 149 *e*. — *cf.* notice La Motte.

(3) *Sancy et Sillery au roi.* 2 avril 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 54. — Eidg. Absch. V¹ 151 *a*, 152 *a*. — Zurlauben. V 315.

(4) *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Lucerna, 27 marzo 1589. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. II A. — *Sancy et Sillery au roi.* 2 avril 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 54.

(5) *Sancy à Berne.* Gex, 18 avril 1589. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *N* 21. — *Sancy à Sillery.* Avril 1589. *Ibid.* f° 43. — Fazy. op. cit. p. 96 sqq. — Zurlauben. V 366 sqq.

(6) *Sancy à Berne.* Lausanne, 17 avril 1589. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 19.

l'ambassadeur s'était vu contraint d'abréger son séjour aux Ligues. Son différend avec Pfyffer avait pris, en effet, un caractère tellement aigu que Lucerne réclamait de l'autorité soleuroise son arrestation immédiate. (1) Aussi, après une course rapide vers Bâle et Montbéliard, où lui furent accordées quelques troupes ainsi que des deniers, (2) s'était-il résolu, sans plus attendre, à se porter sur territoire genevois à la tête de ses quatre régiments. (3) Peu après, il rejoignait Guitry devant La Cluse; mais la prise de cette place ayant été jugée impossible, l'armée helvéto-genevoise se repliait en bon ordre, dans la seconde moitié d'avril, vers la pointe occidentale du Léman.

Excellents au début des hostilités, les rapports entre Sancy et l'autorité genevoise ne tardèrent pas à s'aigrir. Aussi bien, d'ailleurs, ne pouvait-il en aller autrement. Par un traité séparé, dont on n'eut connaissance à Genève que le 10 avril, le représentant de Henri III, jouant double, avait, ainsi que je l'ai dit plus haut, cédé à Berne, outre le Chablais, le bailliage de Gex que Guitry venait d'occuper. (4) Bon gré mal gré, les syndics et conseil des Deux-Cents durent renoncer aux prétentions — légitimes, en somme — qu'ils faisaient valoir sur cette conquête, et rappeler leurs troupes que remplacèrent aussitôt des garnisons bernoises. C'était là un mécompte cruel pour la petite et vaillante république. Toutefois, ce mécompte semblait devoir être effacé, en partie du moins, tant par la convention du 19 avril, en vertu de laquelle le roi abandonnait à Genève les bailliages de Ternier, de Gaillard et quelques autres terres distraites du domaine de Savoie, (5) que grâce aux succès remportés en Faucigny par les alliés, lesquels s'emparèrent bientôt de Thonon et de Ripaille (mai). (6)

Tandis que Sancy et Guitry guerroyaient sur la rive méridionale du Léman, les deux rois de France et de Navarre négociaient au Plessis-les-Tours, en vue d'une action commune contre les ligueurs. Les progrès de ces derniers au nord de la Loire préoccupaient à juste titre Henri III. Rien d'étonnant dès lors à ce que ce prince — la réflexion venue — ne se montrât plus très enthousiaste du plan de campagne élaboré par Sancy. En réalité celui-ci, sous le

(1) Eidg. Absch. V¹ 152 *b*. *Lucerne à Soleure.* 20 mars 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 49. *Copia della risposta di Lodovico Fifero... contra le calomnie impostali da Monsù de Sansi... a XV di marzo 1589.* Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. II^A. – *Lettera dell' Imbasciatore di Francia alla dieta de nove cantoni congregata in Lucerna.* 27 marzo 1589. *Ibid.*

(2) *Promesse du Sr de Sancy au Sr Remy Fesch de Bâle, etc.* Bâle, 1er avril 1589. Bibl. Nat. f. fr. *16 942* f° 7. – *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Lucerna, 4 et 11 aprile 1589. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. II^A. — *Le roi à Sancy.* Tours, 29 avril; Beaugency, 16 juin 1589. Aff. Etr. Suisse. VII 160; XIII 79. — *Sillery à Berne.* Soleure, 20 avril. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *N* 27. – *cf.* Fazy. La Guerre du pays de Gex. p. 90 91. — *cf.* Bibl. Nat. f. fr. *4019* f° 36.

(3) *Hotman au landgrave de Hesse.* 16 avril 1589. (apud Dareste.) — *cf.* Segesser. Ludwig Pfyffer. III 400.

(4) Fazy. op. cit. p. 101 sqq.

(5) *Traité entre le roi et Genève.* 19 avril 1589. Eidg. Absch. V¹ 1850; V¹ 155 (93). — *cf.* Rott. Inventaire sommaire. I 409.

(6) *Hotman à Amerbach.* 30 avril 1589. (*cf.* Revue historique. II 427.) — *Sancy à Berne.* Thonon, 5 mai 1589. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *N* 59. – *Sillery à Berne.* Soleure, 13 mai 1589. *Ibid.* f° 79. – Haag. op. cit. V 432.

prétexte, assurément louable, d'empêcher Charles-Emmanuel de jeter le gros de ses forces en Provence et en Dauphiné, immobilisait, dans les environs de Genève, les quatre régiments suisses destinés à former le noyau de l'armée royale sous les murs de Paris. (1) Certes, Henri III, reconnaissant tout le premier l'impossibilité d'obtenir de Berne des conditions meilleures, avait, au risque de provoquer une rupture entre la France et l'Espagne, (2) consenti à ce que la guerre ouverte en Savoie se fît sous son nom; mais il s'était toujours bercé de l'espoir que Berne et Genève en supporteraient seules l'effort et que la levée suisse, en revanche, le rejoindrait sans retard. (3) Déçu et inquiet, tout à la fois, il donna l'ordre à Sillery de s'employer avec activité pour «raccommoder le faict». (4) Or les appréhensions manifestées dans l'entourage de Sa Majesté au sujet des projets de l'ambassadeur extraordinaire étaient vaines. Sillery n'eut pas à intervenir. L'homme de ressources qu'était Sancy avait tout calculé pour réaliser, et au delà, ce que son maître attendait de lui.

Engager à fond la guerre en Savoie, puis profiter des premiers succès obtenus pour rejoindre le roi avec douze mille hommes, et laisser aux seuls Bernois et Genevois la tâche de se maintenir dans les terres et places conquises en commun, tel était le plan que Sancy caressait de longue date. Au commencement de mai, après la chute de Thonon et de Ripaille, le moment lui parut venu de le mettre à exécution. D'une part, la levée ligueuse s'organisait dans les cantons forestiers et il était urgent de la prévenir. D'autre part, Berne venait de se fortifier en prolongeant la durée de son alliance avec les dizains valaisans (22 avril). (5) De plus, les dernières ouvertures de paix faites par Charles-Emmanuel ayant été repoussées, il paraissait peu probable qu'elles se renouvelassent à bref délai. (6) L'occasion était donc propice et la réussite assurée, pourvu que l'opération fût conduite avec promptitude. (7) Aussi, dès le 15 mai, laissant le régiment bernois à la garde des places conquises, (8) Sancy traversait Genève à la tête du reste de ses troupes (9) et les faisait aussitôt filer sur Langres, par la voie de Neuchâtel, de Montbéliard et de la Franche-Comté. (10)

(1) *Le roi à Sancy.* Tours, 29 avril 1589. Aff. Etr. Suisse. VII 160.

(2) *Le roi à Sancy.* Tours, 5 mai 1589. Aff. Etr. Suisse. VII 166.

(3) *Le roi à Sancy.* Tours, 19 mars 1589. Aff. Etr. Suisse. VII 154; *à Sillery.* Tours, 5 mai 1589 *Ibid.* f° 165.

(4) *Le roi à Sancy.* Tours, 5 mai 1589. Aff. Etr. Suisse. VII. 166.

(5) Tillier. Geschichte des Freistaates Bern. III 481.

(6) Tillier. op. cit. III 481.

(7) *Décision prise par l'armée suisse de passer en Champagne sous les ordres du Sr de Sancy.* 3 mai 1589. St-Arch. Bern. Frankr. Buch N 67, 71.

(8) Fazy. op. cit. p. 119. — Segesser. op. cit. III 402.

(9) *Conseil de guerre tenu à Thonon.* 13 mai 1589. St-Arch. Bern. Frankr. Buch N 71 — *Sancy à Berne.* Nyon. 18 mai 1589. *Ibid.* f° 77.

(10) *Beaujeu au comte de Champlite.* 21/31 mai 1589. — *Traité du passage de l'armee conduite par Mr de Sancy.* Besançon. 2 juin 1589. — *Capitulation sur le passage de l'armée huguenotte du roy de France par le conté de Bourgogne.* 4 juin 1589. Bibl. Nat. f. fr. *20 153* fos 395–399. — *Continuation des affaires de Berne et de Savoie.* Mai 1589. f. fr. *23 610* f° 95. Zurlauben. V 341 sqq.

Restait, il est vrai, à obtenir après coup l'agrément de Berne à cette modification importante du plan de campagne primitif. Sancy se sentait d'autant plus tenu à user de ménagements à l'égard des avoyers de cette ville que, le 23 avril encore, il leur écrivait: «Je choisiray plutost la mort que de manquer à aucune chose de ce que je vous auray promis». (1) Il se transporta donc à Berne, vers la fin de mai, en compagnie de Sillery, et réussit, non sans peine, à convaincre les autorités de ce canton du profit immédiat qu'elles retireraient d'une victoire remportée par le roi sur la Ligue avec l'aide des troupes suisses. (2) L'entretien de ces dernières dans les terres avoisinant Genève offrait, au surplus, de grandes difficultés à cause de la disette qui y régnait, tandis que, leur solde étant désormais assurée grâce à un emprunt négocié par Hurault de Maisse à Venise, elles trouveraient dans l'intérieur du royaume la subsistance qui leur faisait défaut sur la frontière savoyarde. (3) L'opposition de Berne une fois écartée, Sancy reprenait sa liberté. Il gagna Strasbourg, où on signale sa présence le 7 juin, (4) rejoignit ses troupes au bout de quelques jours et, traversant à leur tête la Bourgogne et la Champagne, opéra le 24 juillet sa jonction avec l'armée royale devant Pontoise, où il fut accueilli par son maître comme un véritable sauveur. (5)

⌶ PIERRE BUATIER, Sr DE LA MOTTE-RÉAL

Mission extraordinaire du duc de Mayenne auprès des cantons catholiques.

Janvier—Juin 1589

Rappel de créance: Paris, 6 avril. (6)

De Dijon, où il faisait sa résidence ordinaire, le Sr de La Motte-Réal n'avait cessé d'entretenir des relations avec les partisans de la Ligue dans la Suisse primitive et s'était «quelquesfois» porté à Lucerne afin de réchauffer leur zèle. (7) La nouvelle de l'assassinat du duc et du cardinal de Guise, (23 et 24 décembre 1588) répandue parmi les cantons dès le commencement de janvier 1589, y avait soulevé une vive émotion. (8) Mayenne résolut d'en

(1) *Sancy à Berne.* Genève, 23 avril 1589. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 261.

(2) *Sillery au roi.* Soleure, 30 mai 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 65.

(3) *Le roi à Sancy.* Tours, 19 mars 1589. Aff. Etr. Suisse. VII 154. — *Sillery à Hurault de Maisse.* Soleure, 27 avril 1589. Bibl. Nat. f. fr. *15 617* f° 23.

(4) *Proposition faite devant le conseil de Strasbourg par le Sr de Sancy.* 27 mai (v. st.) 1589. (apud Kentzinger. op. cit. p. 159.)

(5) *Sancy au roi.* Montbéliard, 14 juin 1589. Aff. Etr. Suisse. XIII 75. — *Le roi à Sillery; à Sancy.* Beaugency, 16 juin 1589. *Ibid.* VII 182; XIII 79. — *Le roi à Sillery.* Camp de Poissy, 8 août 1589. *Ibid.* VII 184. — Haag. op. cit V 432. — Mémoires de Michel de Castelnau. (Bruxelles 1731.) III 39. *cf.* Basler Jahrbuch für 1885. p. 15?—265. — Segesser. op. cit. III 405. — Zurlauben. V 359.

(6) ***Charles de Lorraine*** (duc de Mayenne) ***aux cantons catholiques.*** Paris, 6 avril 1589. Bibl. Nat. 500 Colbt XXX. cop.

(7) ***Sillery au roi.*** Soleure, 28 janvier 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 20.

(8) *cf.* Segesser. Ludwig Pfyffer III 388.

tirer profit et ce fut à cet effet qu'il dépêcha le Sr de La Motte aux «Waldstætten». Celui-ci, rendu le 22 janvier au soir(1) à Lucerne, s'aboucha aussitôt avec Pfyffer, ainsi qu'avec les ambassadeurs d'Espagne et de Savoie. (2) «Logé «publiquement en une hostelerie, en laquelle il invit[oit] et traict[oit] tous «ceulx qui voul[oient y] aller,» le représentant de la Ligue assista, sans y prendre la parole, à la «journée» catholique du 23 janvier. (3) Dans sa première proposition, prononcée devant la diète de Lucerne du 7 mars, il énuméra complaisamment les adhésions qui, selon lui, arrivaient de toutes parts aux princes ligués, et adjura les Suisses de l'ancienne confession de ne plus accorder aucun secours au roi. (4) Mais, s'il réussit à faire échec à la demande de levée que les ambassadeurs de Henri III adressaient, au nom de celui-ci, aux cantons primitifs, (5) il ne put empêcher que douze mille Confédérés répartis en quatre régiments, dont un entièrement composé de catholiques de Soleure, de Glaris et du Valais, ne pénétrassent en Savoie pour y combattre le duc, allié de la Ligue (avril). (6)

De même que, en 1585, il était parvenu à opposer à la levée royale une levée ligueuse, de même, en 1589, le Sr de La Motte-Réal s'efforça de contrebalancer le succès obtenu par Sancy et Sillery, en faisant marcher des troupes des «Waldstætten» au secours de Mayenne. Mais, bien que soutenu ouvertement par les ambassadeurs d'Espagne et de Savoie, sinon par le nonce, — lequel refusa de se départir d'une neutralité, d'ailleurs bienveillante, (7) — l'agent de la «cause catholique» eut quelque peine à arriver à ses fins. Il dut, avant toutes choses, prendre l'engagement que la Ligue victorieuse reconnaîtrait toutes les dettes de la Couronne envers les cantons et particuliers (8) et consigner à Lucerne, en vue de la levée projetée, une

---

(1) Et non le 8 février. (*cf.* Segesser. III 414.) «Questa sera arriva un cavalier francese, chiamato Monsù della Motta, mandato qua da Humena...» *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Lucerna, 22 gennajo 1589. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. II A.

(2) *Du voiage de Mr de Sancy en Suisse, etc.* 1589 Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 83. «Il est arrivé en mesme temps en la ville de Lucerne un nommé La Mote, demeurant à Dijon, envoié exprès par Mr le duc de Mayenne...» *Sillery au roi.* Soleure, 28 janvier 1589 Aff. Etr Suisse. VIII 20 — *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto* Lucerna, 23 gennajo e 22 febbrajo 1589. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. II A.

(3) *Sillery au roi.* Soleure, 11 février 1589. Aff Etr. Suisse. VIII 29

(4) *Mayenne à Pfyffer.* Paris, 28 février et 14 mars 1589. St-Arch. Luzern. Allg. Abschiede *DD* 105. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. II A. — Eidg. Absch. V1 149 *e.* Segesser. op. cit. III 387. — *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Lucerna, 8 marzo 1589. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. II A — *Proposta di Monsù della Motta, agente del Signor duca d'Humena à Signori Svizzeri, nella dieta de cinque cantoni cattolici a VII di marzo 1589.* Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. II A

(5) *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Lucerna, 27 marzo 1589. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera II A — Eidg. Absch. V1 151 *a.* — Segesser. L. Pfyffer. III 393.

(6) Segesser. op cit. III 401.

(7) *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto* Lucerna, 9, 21 et 26 aprile 1589 Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. II A. — *Del medesimo al medesimo.* Lucerna, 18 febbrajo 1590. *Ibid.* III 57.

(8) *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Lucerna, 5 aprile 1589 Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. II A.

somme importante qui lui fut envoyée de Milan. (1) Ce fut seulement alors qu'il se décida à demander officiellement aux Suisses de l'ancienne confession deux régiments pour le service des princes lorrains. (2) Repoussée par Soleure et Fribourg, cette requête fut accueillie avec faveur par les cantons forestiers et Zoug (4 mai). (3) En conséquence, dès la première semaine de juin, tandis que quinze cents des leurs entraient à la solde du duc de Savoie et que trois d'entre les quatre «Waldstætten» s'apprêtaient à renoncer à l'alliance du roi Très-Chrétien, six mille montagnards de la Suisse primitive, enrôlés sous les drapeaux de la Ligue, prirent, par le Gothard, le Piémont et la Sovoie, la route de Villeneuve-Saint-Georges. (4) Quant au Sr de La Motte-Réal, il ne rejoignit Mayenne que vers la fin de juin, (5) après avoir installé pour quelques mois dans le château de Dijon une petite garnison suisse, dont la solde n'était point encore payée en octobre 1592. (6)

⌶ ROBERT D'EMERY, Sr DE VILLERS

Mission extraordinaire du duc de Nemours, au nom de la Ligue, auprès des cantons forestiers.

Juin 1589.

Le Sr de La Motte-Réal, envoyé du duc de Mayenne, venait de quitter la Suisse primitive lorsque le représentant du duc de Nemours arriva à Lucerne, le 5 juin au soir, à seule fin de réchauffer le zèle des partisans de la Ligue dans cette région. Mais les «Waldstætten» accueillirent sans enthousiasme les nouvelles ouvertures qui leur furent faites à cette occasion de la part des adversaires du Béarnais, et le Sr de Villers ne tarda pas à rejoindre son maître à Lyon. (7)

---

(1) *Brevet délivré par le Sr de La Motte-Réal en faveur de René Cysat.* Lucerne, 31 mai 1589. St-Arch. Luzern. (Frankr. Finanzwesen.) — *cf.* Segesser. III 416, 419, 423 sqq.

(2) *La Motte aux cantons catholiques.* Lucerne, 25 avril 1589. Luzerner Abschiedeband *DD* 127. Aff. Etr. Suisse. VIII 56. L'original aux archives de Fribourg.

(3) *Sillery au roi.* Soleure, 18 mai 1589. Aff. Etr Suisse. VIII 61. Eidg. Absch V1 157 *a*, 159 *a*. — *Instruction des cinq cantons catholiques... pour leurs colonnelz et cappitaines qui marchent au service des princes catholiques.* 27 mai 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 62. *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Lucerna, 7 maggio 1589. *Sillery alli Signori de cantoni cattolici congregati in Lucerna.* Solodoro, 2 maggio 1589. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. IIA.

(4) *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Lucerna, 8, 17 e 31 maggio, 27 giugno 1589 loc. cit. Segesser. op cit. III 433 sqq. Zurlauben. V 434 sqq.

(5) *Mayenne à Pfyffer.* Paris, le ... septembre 1589. (apud Segesser. IV 21.)

(6) *Lucerne au Sr de La Motte, à Dijon.* 17 octobre 1592 Bibl. Luzern. Formularbuch XXVI f° 511.

(7) «Arrivò hieri qua un gentilhuomo del Duca di Anamur... et dopo haver negotiato con il Fifaro (Louis Pfyffer) venne a trovarmi in nome del detto Duca. Chiamasi questo Monsù Amery de Villares, parigino.» *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Lucerna, 6 giugno 1589. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. IIA.

GASPARD DE **SCHOMBERG**
BALTHAZAR DE **CRESSIER**
JEAN **SANDRAS**

Mission extraordinaire
(non exécutée)
aux Ligues de Suisse.

Lettres de créance (au seul nom de B. de Cressier) : Tours, 12 et 14 mai. (1)

Dépêché de Tours aux Ligues vers le milieu de mai, en compagnie du truchement Balthazar de Cressier, du Sr d'Emery, (2) d'Antoine de Moret, Sr de Réau, ambassadeur extraordinaire du roi de Navarre, et de Jean Sandras, Schomberg était chargé d'appuyer Sillery dans la demande d'une levée suisse et de continuer sa route vers l'Allemagne afin d'y mettre sur pied quelques régiments de reîtres et de lansquenets.

Etant donnée l'insécurité des communications entre la cour et la frontière des Ligues, les diplomates français prirent leur chemin par le Languedoc. Découragé, Balthazar de Cressier ne tarda pas à rebrousser vers la cour. Quant à Schomberg, tombé malade à Uzès, il ne songea plus qu'à l'accomplissement de sa mission en Allemagne et laissa ses collègues se rendre en Dauphiné d'où, seul, le Sr de Réau réussit à gagner Genève. (3)

⌶ PIERRE **MATTHIEU**

Mission financière particulière
auprès des cantons catholiques, de la part des échevins
et de la ville de Lyon.

1589

Ralliées depuis peu à la Ligue, les autorités de Lyon invoquaient les conseils, voire même l'appui financier des « Waldstætten ». Il est à peine besoin de dire que, pour ce qui est de ce dernier point, du moins, la mission accomplie par l'auteur de « la Guisiade » dans la Suisse primitive aboutit à un résultat à peu près négatif. (4)

(1) *Henry* (c. s. Révol) *aux cantons ...au pays du Valais.* Tours, 12 et 14 mai 1589. Aff. Etr. Suisse. VII 175 179. or. Bibl. de l'Institut Coll. Godefroy CCLXI 155, 156. or.

(2) Jacques-Auguste de Thou, Sr d'Emery, baron de Meslay, conseiller d'Etat

(3) *Instruction au Sr de Sillery.* Tours, 14 mai 1589. Aff. Etr. Suisse. VII 162. – *Le roi à Sillery.* Tours, 12 et 31 mai 1589. Bibl. Institut. Coll. Godefroy CCLXI 75. — Aff. Etr. Suisse. VII 162, 173, 180. – *Proposition du Sr de Réau devant le conseil de Berne.* 11/21 août 1589. *Ibid.* VIII 99

(4) *Certificat remis par R. Cysat, secrétaire de Lucerne, à Mr Matthieu, ambassadeur de Lyon.* St-Arch. Luzern. Frankr. Finanzwesen. (Ansprachen an die Krone Frankreich.)

✠ ⊥ ANTOINE DE MORET, Sr DE RÉAU

Mission extraordinaire
auprès des cantons et de la république de Genève,
de la part du roi de Navarre,
avec l'agrément du roi de France.

Août 1589

Adjoint comme ambassadeur du roi de Navarre à Gaspard de Schomberg et à Balthazar de Cressier que Henri III dépêchait, de Tours, aux Ligues, à la demande du Sr de Sillery, Antoine de Moret parvint seul à gagner Genève. Balthazar de Cressier, en effet, « ayant trouvé les chemins fermez », (1) ne tarda pas, ainsi que je viens de le dire, à rebrousser vers la cour. Quant à Schomberg, tombé malade en route, il n'eut, une fois rétabli, d'autre préoccupation que de se rendre, par la voie la plus directe, en Allemagne, où il avait une mission à remplir. Accompagné de deux autres agents du roi de France, les Srs d'Emery et Sandras, ce dernier chargé « de quelque commandement particulier de Sa Majesté pour le general de la Suisse », le Sr de Réau parvint à pénétrer en Dauphiné, où il trouva « les affaires de la province bien advancées à la paciffication ». Après avoir conféré avec Lesdiguières et Alphonse d'Ornano et décidé ces deux capitaines à « attaquer la guerre de leur costé contre le duc de Savoye », de manière à dégager Genève, Antoine de Moret atteignit cette dernière ville, où il attendit en vain son collègue Sandras. Le 11/21 août, il se présentait devant le « conseil ordinaire » de Berne, félicitait ce corps des succès remportés par les troupes bernoises dans le pays de Gex, mais protestait, avec la dernière énergie, contre le dessein prêté aux autorités du plus puissant des cantons d'abandonner Genève et de traiter avec Charles-Emmanuel ; car, selon lui, « donner la paix au duc, c'estoit luy donner la vie ».

La nouvelle de l'assassinat de Henri III s'étant, à ce même moment, répandue parmi les Ligues, l'ambassadeur extraordinaire du roi de Navarre, devenu le représentant du nouveau roi de France et soutenu par Sillery — jusqu'alors son contradicteur — prit prétexte de cet événement pour adjurer le conseil de Berne de revenir sur sa décision et de reprendre, sans désemparer, les hostilités contre le duc de Savoie. (2)

Le jour même, Antoine de Moret continuait sa route vers l'Allemagne, par la voie de Bâle, où on le retrouve le 23 août, assistant Sancy dans la négociation d'un emprunt consenti au roi par le duc de Wurtemberg, comte

(1) *Proposition du Sr de Réau à Berne.* 11/21 août 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 99.
(2) *Proposition du Sr de Réau.* 11/21 août.

de Montbéliard.[1] Quant aux Bernois, un instant ébranlés par des arguments qu'appuyaient, d'ailleurs, tous leurs confédérés de la Suisse protestante, ils ne surent résister au désir de paix qui s'était emparé de leur peuple. Aussi, quelques semaines plus tard, leurs députés signaient-ils avec les ministres du duc de Savoie le honteux traité de Nyon qui, fort heureusement pour Genève, ne fut point ratifié.

---

(1) Bibl. Nat. f. fr. *4019* f° 36 — *Lettres de créance du roi adressées à Mrs de Strasbourg « pour Mrs de Sancy et de Réau »*. Camp d'Alençon, 28 décembre 1589. (ap. Kentzinger. op. cit. p. 165.)

1589

SUISSE ET GRISONS

NICOLAS BRULART, Sr DE SILLERY

Ambassadeur ordinaire.

(Mission continuée.)

Nouvelles lettres de créance (de Henri IV):

Camp de Poissy, 8 août.

Rappels de créance et lettres royales :

Neuilly-sous-Clermont, 18 août
Camp du Mans, 30 novembre
Laval, 18 décembre

Résidence Soleure.

A Berne, 16 août	Aff. Etr. Suisse. VIII 96, 116

(y apprend l'avènement de Henri IV)

A Berne, 7 et 8 septembre (28 et 29 août v. s.)	St-Arch. Bern. Frankr.Buch *E* 273 *Tillier*. op. cit. III 488
A Bâle, commt de novembre	Aff. Etr. Suisse. VIII 142
A Bâle, vers le milieu de décbre	Aff. Etr. Suisse. VIII 164

Sources :

Aff. Etr. Suisse. VII 184—212; VIII 92 164; XIII 87, 91; Genève. I 68
Bibl. Nat. f fr. *16 945* f° 532; *23 610* f° 104 sqq
Bibl. Institut. Coll. Godefroy CCLXII 2
Eidg. Absch. V 1 173 200
St-Arch. Basel. (Frankr. Allgem. *A* I. 27 octobre)
St-Arch. Bern. Frankr.Buch *E* 285, 305; *N* 43, 127 167

† ANTOINE DE MORET, Sr DE RÉAU

Mission extraordinaire auprès des cantons et de la république de Genève.

(Août 1589)

[v. règne de Henri III]

PIERRE DE LUBERT

Ambassadeur extraordinaire auprès du Corps helvétique.

Août — Septembre 1589

Lettres de créance :
Camp de Poissy, 8 août.

[Annonce aux Confédérés la mort de Henri III et l'avènement de Henri IV]

A Soleure, dans la deuxième moitié d'août
A Berne, au commencement de septembre
A Genève, le 18 septembre
Rentre en France à la fin de septembre

Aff. Etr. Suisse VII 184, 197, 200; VIII 107—122; Genève, I 68
Bibl. Nat. f. fr. *23 610* fos 104, 108
St-Arch. Bern. Frankr Buch *E* 273
St-Arch. Zürich. Frankreich (8 août)
St-Arch. Luzern. Frankreich. (Regenten. 8 août)
Stiftsarchiv St-Gallen. Frankr. (12 septbre)

MICHEL BÆLDI

Mission spéciale auprès des cantons protestants.

Août — Septembre 1589

[Est chargé de procurer aux colonels et capitaines de l'armée de Sancy l'autorisation de passer au service du nouveau roi]

Aff. Etr. Suisse. VIII 125, 190

GRISONS

Jean FLORIN
secrétaire-interprète à Coire.
Bibl. Institut. Coll. Godefroy *515* p. 335

⌶ LÉON LESCOT, ABBÉ DE CLERMONT

Mission extraordinaire
du duc de Mayenne
et des chefs de la Ligue
auprès des cantons catholiques.

Septembre 1589 — Avril 1590

Lettres de créance (de Mayenne):
Lagny, 3 juin.
(du conseil général de la Ligue):
Paris, 4 juin.

[S'efforce de procurer à la Ligue l'appui de la Suisse catholique]

St-Arch. Luzern. Lothringen. Gesandte. (3 et 4 juin)
Arch. Fribourg. France (25 septembre 1589)
Eidg. Absch. V¹ 161 *r*, 178 *e*, 191 *e*, 193 *h*, 197 *f*, 201 *d*
Bibl. Nat. f. fr. *23610* f° 42
Aff. Etr. Suisse. VIII 122, 134
Arch° Secr° Vaticano. Nunz° Svizzera. II A

☩ FRANÇOIS DE LUXEMBOURG, DUC DE PINEY

Mission extraordinaire
auprès du Corps helvétique
de la part des
«princes, ducs, pairs et officiers
de la Couronne de France».

Commencement de Novembre 1589

Lettres de créance:
Camp de Neuilly-sous-Clermont,
17 août.

[Nouvelle tentative en vue de provoquer l'adhésion unanime du Corps helvétique à la cause royale]

Aff. Etr. Suisse. VII 197; VIII 119, 142
Bibl. Nat. f. fr. *20 150* f° 23; f. fr. *23 610* f°s 127, 128
Arch. Fribourg. (France. 17 août 1589)
Eidg. Absch. V¹ 193 *b*

NICOLAS DE HARLAY,
Sr DE SANCY
Ambassadeur extraordinaire
auprès du Corps helvétique.

Novembre — Décembre 1589

Instruction : Camp de Poissy, 8 août.

Rappel de créance :
Camp du Mans, 6 décembre.

[Démarches aux fins de procurer des secours militaires et financiers au nouveau roi]

A Bâle (avec le Sr de Réau, 31 août.	Bibl. Nat. f. fr. *4019* fo 36
A Strasbourg, au comt et au milieu de novembre	Aff. Etr. Suisse. VIII 137 ; XIII 83-86
A Bâle, ou aux environs immédiats de cette ville, en décembre	Aff. Etr. Suisse XIII 87, 91, 96 St-Arch. Solothurn. Frankr Corresp 1559-1600, 13 et 19 décbre. Eidg Absch V 1 193, 198

1590

SUISSE ET GRISONS

NICOLAS BRULART,
Sr DE SILLERY
Ambassadeur ordinaire.

Rappels de créance et lettres royales :

Camp de Mante, 21 et 25 mars
Camp de Presle, 17 mai
Camp de Clermont, 10 septembre
Camp de Creil, 18 septembre
Camp de Clermont, 30 septembre
Camp de Magny, 5 octobre
Camp d'Annet, 15 novembre

NICOLAS DE HARLAY,
Sr DE SANCY
Ambassadeur extraordinaire
et plénipotentiaire militaire
auprès du Corps helvétique.
Mission continuée
d'une manière intermittente
durant l'année 1590 entière.

Lettres de créance
(en commun avec le Sr de Guitry) :
Clermont-en-Beauvoisis, 30 septbre.

[Démarches en vue de procurer des secours financiers et militaires à la Couronne]

Résidence : Soleure.

A Bade, 12–17 février	Aff. Etr. Suisse. VIII 179, 182 Eidg. Absch. V¹ 203 *b* Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. III 52

(Se rencontre avec Sancy le 15 février à mi-chemin entre Bade et Zurich, puis retourne à Bade)

A Berne, première quinzaine de mars	Aff. Etr. Suisse. VIII 194, 201
En Valais, première quinzaine de juillet	Aff. Etr. Suisse. VIII 245, 249 Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f°s 146, 151
A Liestal (avec Sancy), 3 août	Aff. Etr. Suisse. XII 237
A Aarau, 6–11 août	Aff. Etr. Suisse. XII 237 Eidg. Absch. V¹ 220 *a*
A Berne, 16–20 août	Aff. Etr. Suisse. XII 237 Eidg. Absch. V¹ 222
A Aarau, 10–14 septembre	Aff. Etr. Suisse. XII 237 Eidg. Absch. V¹ 228 *a*
A Saint-Jean-de-Losne, 2 janvier	Bibl. Nat. f. fr. *3623* f° 10
A Soleure, 25 janvier	Aff. Etr. Suisse. VIII 171 Arch^r^ Secreto Vaticano. Nunz^re^ Svizzera. III 32
A Bâle, Berne et Zurich, en février	Eidg. Absch. V¹ 203 *d* Aff. Etr. Genève. I 69; Suisse. VIII 182 Arch^e^ Secreto Vaticano. Nunz^re^ Svizzera. III 63
A Strasbourg, 26 février	Nunz^re^ Svizzera. III 90 (annesso)
En Allemagne, où il organise des levées, fin de février—commencement d'août	Aff. Etr. Suisse. VII 224
A Liestal (avec Sillery), 3 août	Aff. Etr. Suisse. XII 237
A Montbéliard, fin d'octobre	Aff. Etr. Suisse. XIII 108
A Bâle, 15 et 24 novembre	St-Arch. Zürich. Frankr. Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 158
A Soleure, vers la fin de novembre	Aff. Etr. Suisse. VIII 276
A Bâle, jusqu'à la veille de Noël	Aff. Etr. Suisse. XIII 119–137
A Soleure et à Bienne, 24 décembre	Aff. Etr. Suisse. XIII 136, 137
A Berne, 29 décembre	Aff. Etr. Suisse. XIII 140
A Morat, 30 décembre	Aff. Etr. Suisse. XIII 143
A Moudon, 30 décembre	Aff. Etr. Suisse. XIII 135, 142
A Genève, 31 décembre	Aff. Etr. Genève. I 48 St-Arch. Bern. Frankr. Buch III 96

Sources :

Aff. Etr. Suisse. VII 213–287; VIII 171–283; XIII 97–143
Ibid. Genève. I 75–115.
Ibid. Venise. I 224–230; XXXV 3–43
Bibl. Nat. f. fr. *15 617* f°s 25–51; *23 610* f°s 121–160
Bibl. Institut. Coll. Godefroy *262* f°s 6–14; *515* f°s 77, 78
Eidg. Absch. V¹ 203–241
Arch. Sion. (Tiroir 88)
Arch. Fribourg. (France, 18 janvier, 31 mai, 8 août, 1er novembre)
St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 935; *N* 171, 179, 181

GRISONS

Jean FLORIN

secrétaire-interprète à Coire.

Aff. Etr. Grisons. I 237
Aff. Etr. Suisse. XXXV 24, 32, 36

LOUIS LE ROUX, S^r^ DE MAUVOY

Mission financière en Suisse.

[Négociations avec les officiers de l'un des régiments au service du roi]

Février 1590

Bibl. Nat. f. fr. *16 953* f° 31
Bibl. Nat. P. Or. 2574 doss. 57 372 n° 37
Bibl. Institut. Coll. Godefroy *262* f° 9
Aff. Etr. Suisse. VII 235 VIII 182, 186, 201

EZÉCHIEL BROCHARD

Mission spéciale à Bâle, de la part du Sr de Sancy.

Juin 1590

[Préparatifs de l'expédition organisée pour le secours de Genève]

Bibl. Nat P. Or. 524 doss. 11 803

GUICHARD **FAURE**

Missions spéciales en Suisse et en Italie.

Août — Septembre — Octobre 1590

[Secours de Genève]

A Venise : juillet
En Suisse : août
Envoyé à la cour : 28 août
Redépêché en Suisse : fin de septembre
A Venise : en octobre

Aff. Etr. Suisse. VII 214, 267, 272; VIII 257, 258; XI 6, 23
Ibid. Venise. XXXV 11, 14, 15, 24
Bibl. Nat. P. Or. 1107 doss 25478 nº 15

✠ CHRÉTIEN **MARGERET**

Octobre 1590 — Juin 1591

✠ MARTIN **TISSERAND**

Octobre 1590 — Juillet 1591

Missions spéciales en Suisse, de la part du gouverneur et des Etats du duché de Bourgogne (avec l'aveu du roi).

Lettres de créance :
St-Jean-de-Losne, 21 octobre 1590

[Négociation d'un emprunt et d'une levée]

Aff. Etr. Suisse. X 10—106
St-Arch. Zürich. (Freigrafschaft Burgund)

FRANÇOIS DE **LUXEMBOURG**, DUC DE PINEY

Mission de circonstance en Suisse au retour de son ambassade à Rome.

Décembre 1590

Aff. Etr. Suisse. VIII 283, 284; XIII 136—138

SUISSE ET GRISONS

NICOLAS BRULART, Sr DE SILLERY

Ambassadeur ordinaire.

Rappels de créance et lettres royales:

Camp devant Chartres, 18 et 28 février
Mantes, 30 juin
Mantes, 2, 5 et 16 juillet
Tiersmoustiers, 21 septembre
Sedan, 21 octobre

Résidence: Soleure.

A Berne, 1-4 janvier	Aff. Etr. Suisse. XII 237
A Bade et Zurich, 20 janvier 6 février	Aff. Etr. Suisse. IX 9; XII 237 Eidg. Absch. V¹ 246 *c*
A Berne, 12 16 février	Aff. Etr. Suisse. IX 12, 18; XII 237
A Bade, 22 28 mars	Aff. Etr. Suisse. XII 237 Bibl. Nat. f. fr. *15617* f° 59 Eidg. Absch. V¹ 251 *o*
A Bade, 6 11 juillet	Aff. Etr. Suisse. IX 72; XII 237 Eidg. Absch. V¹ 260 *e*
A Bâle, 6 9 août	Aff. Etr. Suisse. IX 76; XII 237 St-Arch. Bern. Frankr. Buch III 103
A Neuchâtel, 17 21 septembre	Aff. Etr. Suisse. XII 237 St-Arch. Bern. Frankr. Buch III 105
A Bade, 11 20 novembre	Eidg. Absch. V¹ 271 *d. g* Aff. Etr. Suisse. IX 93; XII 237

Sources:

Aff. Etr. Suisse. VII 214, 288—306; IX 2 101; X 1 132; XI 3 51; XII 237 sqq
Ibid. Genève. I 112 212
Ibid. Florence. I 173—209
Ibid. Venise. I 231; XXXV 41 132
Bibl. Nat. f. fr. *15617* f°s 51 81
16953 f°s 18—217
23610 f°s 160—178

NICOLAS DE HARLAY, Sr DE SANCY

Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire militaire auprès du Corps helvétique.

[Mission continuée]

Janvier—Mars 1591

A Genève, en janvier	Aff. Etr. Genève. I 96—125
En Chablais, puis à Genève, en février	Aff. Etr. Genève. I 133 148
A Genève, en mars	Aff. Etr. Genève. I 151—186
A Berne, 1er avril	Aff. Etr. Genève. I 193
A Pontailler, 2 mai	Aff. Etr. Suisse. X 17

JEAN DE CHAUMONT, Sr DE GUITRY

Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire militaire auprès des cantons protestants.

Janvier—Mars 1591

Lettres de créance

(en commun avec le Sr de Sancy):
Clermont-en-Beauvoisis, 30 septembre 1590.

[Campagne de diversion sur la rive méridionale du Léman.
Démarches en vue d'obtenir des secours militaires et financiers de la part des cantons protestants]

A Langres, le 14 janvier	Aff. Etr. Genève. I 112
A Genève, puis en Chablais, en février et mars	Aff. Etr. Genève. I 131 189
A Rahon, près Dôle, le 11 avril	Aff. Etr. Genève. I 195
A Sainte-Marie, près Beaune, le 7 mai	Aff. Etr. Genève. I 198

+ FRANÇOIS VILAIN

Mission spéciale en Valais, par délégation du Sr de Sancy.

Janvier 1591

[Questions se rattachant à l'occupation momentanée du Chablais par les troupes à la solde du roi]

Aff. Etr. Genève. I 9

MICHEL BÆLDI

Mission confidentielle auprès des cantons protestants.

Janvier – Mai 1591

[Négociation d'un emprunt pour assurer la solde des régiments suisses.]

Bibl. Institut Coll. Godefroy *262* f°s 17–37
Eidg. Absch. V¹ 245–273
St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 289–299; III 98–106

Aff. Etr. Suisse VII 214, 295; IX 8, 13, 15, 17, 20, 53; XII 237; XIII 233
Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 167 v°
Bibl. Institut. Coll. Godefroy *515* f° 80

⊤ Un envoyé de la ville de Lyon aux cantons catholiques.

Mars 1591

Lettres de créance (du Mis de St-Sorlin : 28 février 1591

[Demande d'une levée à Fribourg pour la défense de Lyon contre les troupes royales.]

Arch. Fribourg. (France 28 février 1591.

GRISONS

Jean FLORIN
secrétaire-interprète à Coire, suppléé en son absence par son neveu

Rodolphe de SALIS.
Aff. Etr. Suisse. X 48, 165 v°

‡ CLAUDE BOURGEOIS DE CRESPY

Mission aux Ligues de la part du maréchal d'Aumont et des Etats de Bourgogne.

Mai 1591

[Négociation d'un emprunt.]

Aff. Etr. Suisse. X 34, 35

‡ CLAUDE MOCHET D'AZU

Trois missions aux Ligues de la part du maréchal d'Aumont et des Etats de Bourgogne.

Juin 1591 – Avril 1592

Lettres de créance (de Sillery) : Soleure, 16 et 21 décembre 1591

[Même objet que la mission de Martin Tisserand et de Chrétien Margeret.]

Martin TISSERAND
appuie et seconde les négociations de Mochet d'Azu
d'août à septembre 1591

Aff. Etr. Suisse. X 54–84, 99–118
Bibl. Nat. f. fr. *15 575* f° 41
St-Arch. Zürich (Frankreich Décembre 1591

FRANÇOIS D'ABRA DE **RACONIS**

Mission extraordinaire aux Ligues de Suisse par délégation du vicomte de Turenne.

Juin—Juillet 1591

Lettres de créance (de Turenne): Francfort, 12 juin.

[Demande de secours financiers et militaires]

St-Arch. Basel. Frankr. Allgem. A I 11 et 27 octobre 1589)
St-Arch. Schaffhausen nº 14 (Leipzig. 4 juin 1591)
St-Arch. Bern. XLII A nº 7 octobre 1590)
Aff. Etr. Suisse. IX 17
Arch. Nat. *K* 106 nº 6

MATHIEU COIGNET, Sr DE **LA TUILLERIE**

Mission extraordinaire du vicomte de Turenne auprès des cantons protestants.

Juin—Juillet 1591

Lettres de créance: Strasbourg, 29 juin.

[Négociations infructueuses en vue d'obtenir des cantons protestants l'entretien à leurs frais de troupes au service de la Couronne]

St-Arch. Zürich. (Frankreich. 29 juin 1591
Aff. Etr. Suisse. VII 200; VIII 142

‡ GUILLAUME **LAVISEY**

Mission du maréchal d'Aumont et des Etats de Bourgogne auprès des cantons favorables à la cause royaliste.

Octobre 1591

[Négociation d'une levée pour la Bourgogne]

Aff. Etr. Suisse. X 111, 115

SUISSE ET GRISONS

NICOLAS BRULART, S^r^ DE SILLERY

Ambassadeur ordinaire.

Rappels de créance et lettres royales:

Camp devant Rouen, 29 mars
Senlis, 27 juin
Camp de Champs, 7 octobre (émanée des grands officiers de la Couronne)
Saint-Denis, 20 octobre

Résidence: Soleure.

Sources:

Aff. Etr. Suisse. IX 106–169; X 133–177; XI 52 122; XII 257
Ibid. France. 1490 f°s 203–211
Ibid Florence. I 201 226
Ibid. Venise. XXXV 134 168
Bibl. Nat. f. fr. *3621* f°s 17, 11; *6552* f° 87; *15 617* f°s 81 100; *16 953* f° 69; *23 610* f°s 180 191
Bibl. Institut. Coll. Godefroy *262* f°s 27 46
St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 313 338
Eidg. Absch. V¹ 295 *f*

ISAÏE BROCHARD, S^r^ DE LA CLIELLE

Plusieurs missions de circonstance en Suisse, à l'aller et au retour de ses voyages en Italie.

Janvier 1592
Décembre 1592
Octobre–Novembre 1593
Décembre 1594 (non accomplie)

[Tentatives de diversion à la frontière du Jura, favorisées par le grand-duc de Toscane. Projet d'un rapprochement entre les Etats libres d'Italie et d'Helvétie, sous les auspices de la France]

Aff. Etr. Suisse IX 110, 111, 114, 121, 163; X 139, 174; XI 106
Ibid Venise. XXXV 128, 131, 174 185
Ibid. Florence. I 198, 201, 228
Ibid France. 1490 f° 213
Bibl. Nat. f. fr. *25 111* f°s 146, 169, 182

† ALBERT DE GONDI, DUC DE RETZ

Août–Septembre 1592

PIERRE, CARDINAL DE GONDI

Septembre 1592

Missions extraordinaires aux Ligues de Suisse et Grisons.

[Négociations en vue de procurer à la Couronne de France des secours financiers et militaires]

Aff. Etr. Suisse IX 116 267; XI 92 206
Ibid. Florence I 217 264
Ibid. Venise XXXV 119, 197
Ibid. France. 1490 f° 209
Bibl. Nat. f. fr. *3625* f° 53; *3980* f° 358; *3982* f°s 20, 52; *3986* f°s 189, 212, 221; *15 617* f° 77; *23 610* f°s 172 v°, 187; Coll. Clairamb. *358* f° 8367

GRISONS

Jean FLORIN

secrétaire-interprète à Coire.

Lettre royale (rappel de créance pour Sillery): Camp d'Epernay, 13 août.

Sources:

Aff. Etr. Suisse. IX 147 148; XI 89
Ibid. Grisons. I 242
Ibid. Florence. I 220

† HARTMANN DE HARTMANNIS

Mission spéciale aux Ligues Grises.

Août–Décembre 1592

Lettres de créance: Epernay, 13 août.

[Défense des intérêts français en Rhétie, menacés par les intrigues milanaises]

Aff. Etr. Suisse IX 148, 175, 178, 189, 210; XI 56, 85, 111, 146 172
Ibid. Florence. I 224
Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 187

SUISSE ET GRISONS

NICOLAS BRULART, Sr DE SILLERY

Ambassadeur ordinaire.

Rappels de créance et lettres royales:

Chartres, 11 et 22 janvier
Mantes, 21 avril
Saint-Denis, 25 juillet

Résidence: Soleure.

Diète de Soleure, 28 avril — Eidg. Absch. V¹ 316

A Bade, 6—12 juillet — Aff. Etr. Suisse. IX 206; XII 237

A Bade, 1er—5 octobre — Aff. Etr. Suisse. IX 225; XII 237

(Avec les ducs de Nevers et de Retz et le Sr de La Verrière)

Sources:

Aff. Etr. Suisse. IX 170—271; X 182—229; XI 124—205; XII 237
Ibid. France. 1490 fos 206—214
Ibid. Genève. I 235—241
Ibid. Florence. I 228—280
Ibid. Venise. XXXV 169—205
Bibl. Nat. f. fr. *3619* fo 107; *3624* fo 51; *3625* fos 19, 42, 44; *3646* fo 51; *3923* fo 196; *3986* fos 194—222, 233; *3987* fos 9—15, 39, 194; *3988* fos 20—128; *15 617* fos 100—103; *23 610* fos 193—201
Bibl. Institut. Coll. Godefroy *262* fos 35—40, 55—73
Eidg. Absch. V¹ 315—327
Arch. Fribourg. (France. 20 avril)
St-Arch. Bern. Frankr. Buch *H* 57; *M* 187, 439, 441, 527; III 107

GRISONS

Jean FLORIN

secrétaire-interprète à Coire.

Bibl. Nat. f. fr. *3986* fo 196
Aff. Etr. Suisse. X 168
Ibid. Florence. I 253
Ibid. France. 1490 fo 206
Ibid. Grisons. I 254

✝ PIERRE DE LUBERT
✝ ETIENNE MILLET

Mission extraordinaire en Suisse de la part des chefs du parti royaliste en Bourgogne.

Mai—Juin 1593

[Négociations en vue d'entraver les progrès du parti de la Ligue dans la Suisse primitive]

Aff. Etr. Suisse. IX 195
Journal de *Gabriel Breunot* (éd. Garnier. I 310

+ BALTHAZAR DE CRESSIER

Mission auprès de l'évêque et des dizains du Valais, de la part du Sr de Sillery.

Juillet 1593

Instructions: Soleure, 20 juillet.

Aff. Etr. Suisse. IX 209

CHRISTOPHE PHILIPPE DE SENNETON, Sr DE LA VERRIÈRE

Charles de PLAYS

Mission extraordinaire aux Ligues de Suisse.

Milieu de Septembre—Fin de Décembre 1593

Lettres de créance: Fontainebleau, 6 septembre.

Instruction: même date.

[Mise en marche d'une levée de troupes suisses]

Aff. Etr. Suisse. IX 218, 219, 223, 249, 271; X 205, 207; XI 165—176
Bibl. Nat. f. fr. *3985* fos 91, 117, 187, 208; *3987* fo 9; *17 837* fo 10; Clairamb¹ *388* fo 8367; 500 Colb¹ *18* fo 67

ALBERT DE GONDI, DUC DE RETZ

Mission extraordinaire aux Ligues de Suisse.

Septembre—Décembre 1593

[Négociations pour obtenir des cantons une levée de six mille hommes]

Aff. Etr. Suisse. IX 221, 225, 239, 242, 249, 267; X 158; XI 182, 195, 206
Ibid. Florence. I 231, 256, 257, 262, 264
Ibid. Venise. XXXV 197
Bibl. Nat. f. fr. *3625* fo 33; *3986* fos 189, 212, 221

‡ LOUIS DE GONZAGUE-CLÈVES, DUC DE **NEVERS**

Mission extraordinaire en Suisse et aux Grisons.

Commencement d'octobre 1593

[Incite le Corps helvétique à accorder des levées au roi et à en refuser à la Ligue]

À Bâle, le 30 septembre
À Zurich, le 3 octobre
À Poschiavo, le 12 octobre

Aff Etr Suisse IX 225 : X 205, 207 : XI 165, 186, 204

Bibl Nat. f fr. *3627* f° 103 : *3956* f°s 112-168 : *1685* f°s 23-31, 500 Colb *31* f° 587

‡ JOSEPH DU CHESNE, Sr DE **LA VIOLETTE**

Mission extraordinaire auprès de la république de Genève et des cantons protestants.

Octobre — Décembre 1593

Lettres de créance :
Fontainebleau, 7 septembre.

Lettres d'introduction
(auprès des cantons, par Sillery :
Soleure, 7 novembre.

[Est chargé de rassurer les protestants suisses qu'inquiétait l'abjuration du roi et de les exhorter à ne pas abandonner Genève]

Aff Etr Suisse, IX 105, 233, 245, 247, 268 : X 21, 136, 205 : XI 162, 165, 172, 209

Bibl. Nat. f fr. *16 026* f° 315

St-Arch Basel Frankr *B* 4 1500-1698

1594

SUISSE ET GRISONS

NICOLAS BRULART, Sr DE **SILLERY**

Ambassadeur ordinaire.

Lettres royales et rappels de créance :

Saint-Denis, 13 mars
Paris, 13 et 15 avril
Saint-Germain-en-Laye, 9 mai
Paris, 26 octobre
Saint-Germain-e./L., 3 et 27 nov^bre

‡ JEAN **BÉRAUT**

Mission auprès des cantons catholiques de la part du gouverneur et des échevins ligueurs de la ville de Lyon.

Janvier — Février 1594

[Demande de secours militaires et financiers]

Eidg. Absch V¹ 334 *a*, 335 *m*

Bibl Nat f fr *15 575* f° 135

Commission
(pour traiter de la paix avec le duc de Savoie):
Camp devant Laon,
30 juillet.

Résidence: Soleure.

A Bade, 28 mars — 2 avril | Aff. Etr. Suisse. XII 237
A Neuchâtel, 31 juillet | St-Arch. Zürich. (Frankr.
A Neuchâtel, 22 aout | St-Arch. Bern. Frankr. Buch N 147

Au cours de cette année 1594, Sillery se rend, à plusieurs reprises, à Neuchâtel pour y défendre les intérêts de la duchesse de Longueville mis en péril par la mort du gouverneur Wallier. C'est ainsi qu'il y passa la plus grande partie des mois de
novembre et décembre.

[St-Arch. Solothurn. (Frankr. Corr. 1559—1600).
Eidg. Absch. V¹ 356 *a*, 358 *a*
Bibl. Institut. Coll. Godefroy *262* f° 160]

Sources:

Eidg. Absch. V¹ 343—356
Aff. Etr. Suisse. VIII 105; X 232—255; XI 206—291; XII 2—133
Ibid. Florence. I 282—315
Ibid. Allemagne. II 272—275
Ibid. Venise. XXXV 206—216
Bibl. Nat. f. fr. *3622* f° 86; *3989* f° 55; *15 575* f°s 136—260; *16 915* f° 18; *16 953* f° 28; *20 979* f° 139
Bibl. Institut. Coll. Godefroy *262* f°s 57—160
St-Arch. Bern. Frankr. Buch N 117

GRISONS

Jean FLORIN
secrétaire-interprète à Coire.
Aff. Etr. Grisons. I 255
Ibid. Suisse. XII 22—52

‡ LOUIS DE GONZAGUE-CLÈVES,
DUC DE **NEVERS**
Mission extraordinaire
aux Grisons et en Suisse.
Mars — Avril 1594

[Cherche à « fortifier les bonnes volontez » des Suisses catholiques et à les gagner tous à la cause de la royauté]

Aff. Etr. Suisse. XII 18
Ibid. Venise. XXXV 209
Bibl. Nat. f. fr. *3622* f° 86; *3989* f° 207; *16 942* f° 283

‡ JEAN DE VIVONNE,
MARQUIS DE **PISANY**
Mission extraordinaire
en Suisse et aux Grisons.
Février — Avril 1594

[Même objet que la mission du duc de Nevers]

Aff. Etr. Suisse. IX 163; XI 115; XII 18
Bibl. Nat. f. fr. *3622* f°s 3, 10—16; *3989* f° 207; *16 942* f° 283

‡ JEAN **BÉRAUT**
Mission des échevins de Lyon
auprès des cantons catholiques
(avec l'agrément du roi).
Avril 1594

[Levée de quelques compagnies de Suisses catholiques]

Aff. Etr. Suisse. XII 20

SUISSE ET GRISONS

NICOLAS BRULART, Sr DE SILLERY

Ambassadeur ordinaire.

Rappels de créance et lettres royales:

Paris, 29 mars
Troyes, 31 mai
Auxonne, 18 juillet
Camp de Saint-Wit, 3 août
Lyon, 22 et 23 septembre

Résidence: **Soleure.**

A Neuchâtel, jusqu'au milieu de janvier	Eidg. Absch. V^1 358 *a*, 360 *c* St-Arch. Solothurn. Acta Frankreich. 1530-1600 12 janvier *Boyve*. Annales III 330
A Aarau, 20-25 janvier	Aff. Etr. Suisse. XII 237 Eidg. Absch. V^1 358 *q*, 360 *c*
A Neuchâtel, en mars et avril	St-Arch. Zürich. (Frankr. 9 et 20 mars et 25 avril *Boyve*. Annales III 330
A Berne, du 7 au 10 mai . .	Aff. Etr. Suisse. XII 218, 237
A Bade, 4-9 juillet	Aff. Etr. Suisse. XII 237 Eidg. Absch. V^1 373 *c*
A Lyon, d'août à octobre, et dans diverses résidences en France jusqu'à la fin de l'année	St-Arch. Zürich. (Frankr. 9 et 14 octobre) Eidg. Absch. V^1 381-396

Le Sr de Sillery prend congé du Corps helvétique et rentre,
dès la fin de juillet,
en France, où il assiste à la réception des ambassadeurs suisses.
Il conserve le titre d'ambassadeur ordinaire.
(*Le roi aux cantons*. Abbeville, 30 juin 1596 ; Monceaux, 16 septembre 1596.)

Jean VIGIER

Jacques WALLIER

Chargés d'affaires

dès la fin de juillet.

Le premier de ces secrétaires-truchements se rend toutefois à Lyon, où on le retrouve avec les ambassadeurs suisses en octobre 1595.
(Eidg. Absch. V^1 390)

Sources:

Aff. Etr. Suisse. XI 292-357 ; XII 144-236
Bibl. Nat. f. fr. *15576* fos 6-83 ; Coll. Du Puy 675 fo 148
Bibl. Institut. Coll. Godefroy 262 fos 117-208
Eidg. Absch. V^1 358-396
Arch. Fribourg. (France. 19 mai 1595)

1595

GRISONS

Jean FLORIN
secrétaire-interprète à Coire.

1596

SUISSE ET GRISONS

Jean VIGIER
Jacques WALLIER
secrétaires-truchements
Chargés d'affaires.

Rappel de créance:
Abbeville, 30 juin.

Résidence: Soleure.

Wallier à Bade, commencement de juillet	Bibl. Nat. f. fr. *15910* fº 315
Wallier à Zurich, milieu de juillet . . .	Aff. Etr. Suisse. XII 261

Sources:

Bibl. Nat. f. fr. *15910* fº 312, 315
Aff. Etr. Suisse. XII 261

Jean FLORIN
secrétaire-interprète à Coire.

SUISSE ET GRISONS

Jean VIGIER

Jacques WALLIER

secrétaires-interprètes

Chargés d'affaires.

Résidence : Soleure.

Les deux chargés d'affaires conservent leurs fonctions jusqu'à la *fin de juillet*,
époque de l'arrivée à Soleure de

FRANÇOIS HOTMAN, S[r] DE **MORTEFONTAINE.**

Instruction : **Paris, 22 juin.**

Lettres de créance : Paris, 19 et 22 juin.

(Les lettres de créance du 22 juin servent en même temps de lettres de rappel pour le S[r] de Sillery)

Résidence: Soleure.

A Bade, 9 et 11 novembre . . . . . Eidg. Absch. V[1] 158 *a*
Aux Grisons, vers la fin d'octobre. . . . . . Mercure françois, t. X[2] p. 67

Sources :

Eidg. Absch V[1] 445—158
St-Arch. Zürich. (Frankr. II. 25 et 26 juillet, 25 septembre, 25 novembre
St-Arch. Basel. *A H* 4—13 *b* 20 août, 9 et 26 septembre)
Arch. ville de Sion. (Corresp. France. 1510 1601.) 31 juillet
St-Arch. Bern. Frankr Buch *E* 189
Bibl. Nat. f. fr. *3456* f° 79; *15 911* f° 111; Coll. Brienne *109* f° 1
Nouv. Acq. fr. *102* f° 103

GRISONS

Jean FLORIN

secrétaire-interprète à Coire.

SUISSE ET GRISONS

FRANÇOIS HOTMAN, S^r DE **MORTEFONTAINE**

Ambassadeur ordinaire.

Rappels de créance et lettres royales:

Paris, 11 et 21 janvier
Angers, 14 mars
Rennes, 11 mai
Paris 13 juin
Paris, 14 et 20 juillet
Monceaux, 5 août

Résidence: Soleure.

A Bade, 5 avril	Eidg. Absch. V¹ 462 *b*
A Bade, fin de juin commencement de juillet	Eidg. Absch. V¹ 470 *h*
Diète de Soleure, 7 août . .	Eidg. Absch. V¹ 477 *a*

Sources:

Aff. Etr. Suisse, XIII 248, 262, 305
Bibl. Institut. Coll. Godefroy 268 p. 110
St-Arch. Zürich. Frankr. II. 7 mai, 6 et 17 octobre
St-Arch. Bern. (Frankr. Buch *E* 515; *N* 149, 155
Arch. Fribourg. (France. 12 et 22 juin, 13 août
Eidg. Absch. V¹ 462 485

GRISONS

Jean FLORIN

secrétaire-interprète à Coire.

SUISSE ET GRISONS

FRANÇOIS HOTMAN, Sr DE **MORTEFONTAINE**

Ambassadeur ordinaire.

Rappels de créance et lettres royales:

Paris, 17 février
Saint-Germain-en-Laye, 5 novembre
Paris, 16 novembre

Résidence: **Soleure.**

A Bade, 11 février . . . . Eidg. Absch. V¹ 193 c

L'ambassadeur rentre en France, en vertu d'un congé, *en mars*,
(Frari, Francia, filza XXVIII, 24 marzo 1599)
après avoir confié les services de l'ambassade à

Jean VIGIER

et

Jacques WALLIER

Chargés d'affaires ad interim.

Mars — 31 Décembre.

Le Sr de Mortefontaine, sur le point de regagner son poste, tombe malade, *en novembre*, et se voit contraint d'ajourner son retour aux Ligues.

Sources:

Eidg. Absch. V¹ 193. 515
St-Arch. Bern. Frankr. Buch *N* 157, 167; *E* 531
St-Arch. Zurich. (Frankr. 7 novembre
Arch. Fribourg. 25 janvier, 19 février
Bibl. Nat. f. fr. *15 900* f° 341

GRISONS

Jean FLORIN

secrétaire-interprète à Coire.

Aff. Etr. Grisons I 261
Bibl. Nat. f. fr. *15 900* Florin, 31 décembre

SUISSE ET GRISONS

Jean VIGIER
Jacques WALLIER

Chargés d'affaires ad interim
jusqu'au *comm^t de février*,
époque du retour en Suisse de

FRANÇOIS HOTMAN, S^r DE **MORTEFONTAINE**

Ambassadeur ordinaire
jusqu'au *28 mai*,
jour de sa mort, survenue à Soleure.

Frari, Francia, filza XXVIII, 12 février.
Eidg. Absch. V¹ 543 *c*.

Sources:

Bibl. Nat. f. fr. *15 899* (30 mars); *15 900* f° 308
Eidg. Absch. V¹ 529 *a*, 543 *c*
Arch. Fribourg. (France. 19 février.
St-Arch. Luzern. (Frankr. Gesandte. 19 février)

Jean VIGIER
Jacques WALLIER

Chargés d'affaires

du 28 mai—au commencement d'août.

Lettres royales:

Paris, 9 juin.

Résidence: Soleure.

Vigier à Bade, fin de juin et commencement de juillet	Eidg. Absch. V¹ 545 *d*

Sources:

Bibl. Nat. *f* fr. *15 899* (1er avril 1600); *15 900* f° 281
Eidg. Absch. V¹ 541 *c*, 545 *d*
St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte. (2 juin)
Arch. Fribourg. (France. 22 mai)
St-Arch. Aarau. Absch. Acta. t XIII (9 juin)
d'Estavayer. Hist. généal. de la maison de Vigier. p. 47-48

+ JEAN VIGIER

Mission extraordinaire en Valais.

Octobre 1600—Janvier 1601

Lettres de créance:

Annecy, 7 octobre 1600.

(Est chargé de combattre les menées espagnoles parmi les dizains)

d'Estavayer. Histoire généal. des Vigier p. 48, 54
Bibl. Nat. f. fr. *16 027* f° 5

MÉRY DE VIC

Ambassadeur ordinaire.

Fait son entrée à Soleure au *commencement d'août.*

Instruction : Lyon, 29 juillet.

Lettres de créance :

Lyon, 27 juillet.

Lettres royales :

Paris, 9 juin (choix annoncé)
Chambéry, 25 août
Grenoble, 17 septembre
Annecy, 7 octobre
Chambéry, 23 octobre
Corinthe-les-Chambéry, 10 nov^bre
Camp devant le fort Sainte-Catherine, 4 et 6 décembre

Résidence : Soleure.

A Bade, au commencement d'octobre — Eidg. Absch. V¹ 556 *b*

Sources :

Bibl. Nat. f. fr. *3433* f° 53 ; *16 027* f° 5 ; Brienne CIX 9, 16
Eidg. Absch. V¹ 545 556
Aff. Etr. Suisse. IV suppᵗ 338
St-Arch. Zürich. (Frankr. V. 12 août, 28 et 30 octobre, 15 et 27 novembre, 24 décembre)
St-Arch. Luzern. (Frankr. Gesandte. 12 août)
St-Arch. Schaffhausen. (Frankr. 12 août)
Arch. Fribourg. (France. 22 août, 13 et 25 octobre)
Arch. Valais (Corresp. avec France. 1600 1686 ; 12 août et 9 septembre)

GRISONS

Jean FLORIN

secrétaire-interprète à Coire.

SUISSE ET GRISONS

MÉRY DE VIC
Ambassadeur ordinaire.

Rappels de créance et lettres royales:

Fontainebleau, 2 mai
Paris, 16 décembre

Résidences: Soleure et Coire.

En Suisse (Soleure)
du 1er janvier au commencem d'avril
Aff. Etr. Suisse. XII 274 Bibl. Nat. f. fr. *5568* f° 71.

Dans la Forêt-Noire
du 10 au 30 avril.

[Jean VIGIER
Jacques WALLIER
Chargés d'affaires ad interim]

[Bibl. Nat f. fr. *16 942* f° 115. 303]

En Suisse, du 30 avril au 17 octobre
[à Bade, du 10 au 20 juillet]
Eidg. Absch. V¹ 567
St-Arch. Zürich. (Frankr. 20 juillet
Arch. Fribourg. (France. 20 juillet

[à Bade, 15 octobre]
Aff. Etr. Suisse. XII 269
Eidg. Absch. V¹ 581.

Aux Grisons, du 17 octobre au 3 novbre
Bibl. Nat. f. fr. *3489* f° 3.

En Suisse, du 3 novembre au 17 décbre
Aff. Etr. Suisse. XII 276; XIV 41
Bibl. Nat. f. fr. *16 027* f° 11.

Aux Grisons, du 17 au 31 décembre
Bibl. Nat. f. fr. *3489* fos 4 et 25.

Sources:

Aff. Etr. Suisse. IV suppt 272, 288, 290, 328; XII 269, 276
Bibl. Nat. f. fr. *3489* fos 3, 4, 21, 25; *3562* f° 47; *3587* f° 66; *5568* f° 71; *15 899* fos 367, 369; *16 027* fos 9 13; *16 942* fos 115, 119, 303, 315; *16 945* fos 265 291; *23 196* f° 512
Bibl. Institut. Coll. Godefroy *263* f° 52
Eidg. Absch. V¹ 567 586
St-Arch. Bern. Frankr. Buch *N* 485, 501
St-Arch. Zürich. Frankr. (avril 1601)
St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte. (17 août)
Stiftsarchiv St-Gallen. (Frankr. 6 décembre)
Arch. Fribourg. (France. 5 février, 29 mars, 6 et 20 juillet, 17 août)

NICOLAS BRULART, Sr DE SILLERY
Ambassadeur extraordinaire aux Ligues Suisses et Grisons.
5 Septembre — 31 Décembre 1601

Instructions:
(communes au duc de Biron et au Sr de Sillery)
Saint-Germain-en-Laye, 17 août.

Lettres de créance:
Saint-Germain-en-Laye, 17 août.

Rappel de créance: Paris, 16 décembre.

[Négociations du renouvellement de l'alliance franco-suisse]

A Lyon, en juillet	Eidg. Absch. V¹ 567
A Troyes, 24 août	Aff. Etr. Suisse. IV suppt 277
A Soleure, du 5 septbre au milieu d'octobre	Aff. Etr. Suisse. XII 262, 267
A Bade, 15 octobre . . .	Aff. Etr. Suisse. XII 269
A Soleure, dès le 24 octobre	Aff. Etr. Suisse. XII 276 Bibl. Nat. f. fr. *3489* f° 24 St-Arch. Bern. Frankr Buch *B* 561

Sources:

Aff. Etr. Suisse. XII 262 283; IV suppt 271 333
Ibid. Florence. II 38 42
Bibl. Nat. f. fr. *3489* fos 24, 25; *16 027* f° 13
Bibl. Institut. Coll. Godefroy *263* fos 13-52
St-Arch. Bern. Frankr. Buch *B* 561, 569; *D* 107
St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte, 31 octobre
Eidg. Absch V¹ 574-586

CLAUDE LE SERGENT
Mission financière aux Ligues de Suisse
depuis Août 1601.

[Préparation financière du renouvellement de l'alliance

Aff. Etr. Suisse. XIV 171

GRISONS

Jean FLORIN
secrétaire-interprète à Coire.

+ JEAN VIGIER

Mission spéciale en Valais.

Décembre 1601

[Afin de provoquer l'adhésion de ce pays au « renouvellement ».]

Aff. Étr. Suisse. IV supp. 268.
Bibl. Nat. f. fr. *16 945* f° 259.

1602

SUISSE ET GRISONS

MÉRY DE VIC

Ambassadeur ordinaire.

Rappels de créance et lettres royales:

Paris, 18 et 27 janvier
Orléans, 21 avril
Fontainebleau, 3 juillet

Résidences:

Soleure et Coire.

Aux Grisons, 1-20 janvier: Aff. Étr. Suisse. XIV 59.

En Suisse, 20 janvier-20 mars
[A Bade, 17 mars]
Eidg. Absch. V [1] 596 *b*
Coll. Godefroy *263* f° 81
Bibl. Nat. *3489* f° 31; *15 577* f° 157

Aux Grisons, 20 mars-fin d'avril: Bibl. Nat. f. fr. *3489* f° 11; *16 027* f° 22

En Suisse, fin d'avril-22 septembre
[A Bade, pendant la première quinzaine de juillet]
Eidg. Absch. V [1] 608 *a*
St-Arch. Zürich. (Frankr. 13 juillet)
Bibl. Nat. f. fr. *16 027* f° 11

Le 22 *septembre*, Méry de Vic quitte son poste, en vertu d'un congé, après avoir confié les services de l'ambassade à

Jean VIGIER

Chargé d'affaires ad interim *depuis le 22 septembre.*

Lettres de commission:

Juilly, 2 septembre.

NICOLAS BRULART, S[t] DE SILLERY

Ambassadeur extraordinaire aux Ligues Suisses et Grisons.
(Mission continuée.)

1[er] Janvier—26 Mars 1602

Rappels de créance:

Paris, 26 et 27 janvier.

[Renouvellement de l'alliance.]

Aff. Étr. Suisse. V supp. janvier-mars; XIV 11-61, 153-187.
Bibl. Nat. f. fr. *3489* f°s 27-31; *15 577* f°s 87-343; *15 578* f°s 67, 116; *15 617* f°s 10, 14; *15 899* f°s 101, 104.
Bibl. Institut. Coll. Godefroy *263* f°s 77-85.
St-Arch. Bern. Frankr. Buch *B* 577.
Arch. Fribourg (France) 11 février, 14 mars.
Eidg. Absch. V [1] 588-596.

CHARLES DE GONTAUT, DUC DE BIRON

Ambassadeur extraordinaire aux Ligues Suisses et Grisons.
(Chef de la mission.)

24 Janvier-10 février 1602

Lettres de créance:

Paris, 16 décembre 1601.

Rappel de créance:

Paris, 18 janvier 1602.

Instruction (commune avec le S[t] de Sillery):
Saint-Germain-e./L., 17 août 1601.

Commission
(pour le renouvellement de l'alliance):
Paris, 16 décembre 1601.

Aff. Étr. Suisse. IV supp. 268-328; XIV 153.
Bibl. Nat. f. fr. *15 577* f° 92; *16 945* f° 291; *17 363* f° 28 v°.
Eidg. Absch. V [1] 540, 567, 591-593.

Sources:

Aff. Etr. Suisse. XIV 41, 153; V supp' (14 février); Grisons. II 1 et 2

Bibl Nat f. fr. *3489* f°s 6 22; *15 577* f°s 14. 51 anc. n^os); *15617* f°s 14. 114; *15 899* (29 janv., 19 juin); *16 027* f°s 18–40 (anc. n^os); *16 945* f° 293; *17 763* f° 118

Bibl. Institut. Coll. Godefroy *263* f°s 36. 77; *264* f° 13

St-Arch. Zürich. Frankr. (20 mai, 2, 16, 18, 24, 26 juin, 13, 19, 26 juillet, 4 et 22 août, 7 septembre)

St-Arch. Bern. Frankr. Buch III 114, 115; *B* 577. 621; *E* 583 589; *H* 63, 65, 71

Arch. Fribourg. France. (14 mars, 30 mai, 12 juin, 1er et 28 juillet. 17 août)

Eidg. Absch. V¹ 588 615

GRISONS

Jean FLORIN

secrétaire-interprète à Coire.

CLAUDE **LE SERGENT**

Mission financière

aux Ligues de Suisse.

(continuée)

Janvier — Septembre 1602,

puis en 1604 et 1605.

Aff. Etr. Suisse. XIV 171
St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 589
Arch. Nat. *K* 101 n° 6

✠ CLAUDE **TONNARD**

Mission à Berne.

de la part de Lesdiguières.

Septembre 1602

[Incite les Bernois à veiller sur Genève, menacée par le duc de Savoie]

Douglas et Roman. Actes et corresp. de Lesdiguières. I 439

1603

SUISSE ET GRISONS

Jean VIGIER

Chargé d'affaires ad interim

du *1er Janvier* aux *derniers jours de Mai*

(Mission continuée)

[Eidg. Absch. V¹ 633 zu l — *d'Estavayer*. Hist. généal des Vigier. p. 49]

soit jusqu'au retour en Suisse de

MÉRY DE **VIC**

Ambassadeur ordinaire.

Rappels de créance et lettres royales:

Paris, 15 janvier
Verdun, 10 mars
Fontainebleau. 4, 7 et 14 mai
Saint-Germain-en-Laye, 10 août

Résidences: Soleure et Coire.

A Lyon, vers la fin d'avril
[Eidg. Absch. V¹ 636 *b*. – Bibl. Nat. f. fr. *15 899; 3490* f° 51]

En Suisse, du 25 mai au 21 juillet
[Diète de Soleure, 1 juin (Eidg. Absch V¹ 639)]
[A Bade, au commencement de juillet. (Eidg. Absch V¹ 648 *k*.)]

Aux Grisons, du 22 juillet au 6 septembre
[Frari. Grisoni. filza II (23 juillet) – Bibl. Nat. f. fr. *16 027* f° 52]

En Valais, du 6 au 15 septembre. [Bibl. Nat. f. fr. *3490* f°ˢ 63, 64]

En Suisse, depuis le 15 septembre à la fin de l'année
[A Bade, vers le milieu d'octobre. (Eidg. Absch. V¹ 667 *d*.
Bibl. Nat. f. fr. *3490* f° 68 – St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 605.]

En l'absence de l'ambassadeur,

Jean VIGIER

est

Chargé d'affaires ad interim.

à Soleure.

Sources:

Bibl. Nat. f. fr. *3490* f°ˢ 51–75
15 899 f° 375
16 027 f°ˢ 50–55
16 945 f° 353
Mél. Colbᵗ XXI 120
Bibl. Institut. Coll. Godefroy *264* f°ˢ 61, 65
Eidg. Absch. V¹ 639–673
St-Arch. Aarau. Absch. Acta XVI
Arch. Fribourg. (France. 5 octobre)
St-Arch. Zug. (Frankr. 22 sept.)
St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 605, 607

GRISONS

Jean FLORIN

secrétaire-interprète à Coire.

Bibl. Nat. f. fr. *15 900* f° 301; *16 945* f° 353
Frari. Grisoni. II (15 juillet)

SUISSE ET GRISONS

MÉRY DE VIC

Ambassadeur ordinaire.

Rappels de créance et lettres royales :

Paris, 6 avril
Monceaux, 22 juillet
Fontainebleau, 13 novembre
Paris, 15 décembre.

Nouvelles instructions :

Paris, 27 janvier.

Résidences :

Soleure et Coire.

En Suisse, 1er janvier—commencement de mars
[A Bade, vers le milieu de février. (Eidg. Absch. V 1 681 *d*)]
Aux Grisons, du 4 au 26 mars
En Suisse, du 26 mars au 13 juin
Aux Grisons, du 13 juin au 11 juillet
En Suisse, du 11 juillet au 24 août
Aux Grisons, du 24 août à la fin de décembre
[A Bade, avec les députés grisons, dans la deuxième semaine de novbre (Eidg. Absch. V 1 718, 719. Frari. Grisoni. filza III)]
En Suisse, à la fin de décembre.

En l'absence de l'ambassadeur,

Jean VIGIER

est

Chargé d'affaires ad interim

à Soleure.

Sources :

Eidg. Absch. V 1 681 – 719
St-Arch. Zürich. (Frankr. 1604)
St-Arch. Bern. Frankr. Buch III 119 : № 493, 495
St-Arch. Glarus. (Frankr. Vic, 24 août)
Arch. Fribourg. (France, 1er septembre, 1 novembre, 10 décbre)
Bibl. Nat. f. fr. *3460* fo 92 : *3490* fos 78, 80 ; *15 899* (28 mai) ; Coll. Du Puy *675* fo 175 : Mél. Colbert XXI 177, 184

+ JEAN VIGIER

Mission spéciale en Valais.

Août - Septembre 1604

[Combat les offres d'alliance faites aux dizains par l'Espagne]

St - Arch. Zürich. (Frankr. 1er août, 13 septembre)
St-Arch. Bern. Frankr. Buch № 493, 495
Arch. ville de Sion. (France. 1600 — 1715. Vigier, 18 octobre)

GRISONS

Jean FLORIN

secrétaire-interprète à Coire.

Bibl. Nat. f. fr. *3460* f° 93; Coll. Brienne CXVI 211

Frari. Grisoni. III (1er mars et 12 août)

1605

SUISSE

MÉRY DE VIC

Ambassadeur ordinaire aux Ligues de Suisse.

Déchargé de ses fonctions dès le

9 janvier,

date de l'arrivée à Soleure de son successeur.

Toutefois, Méry de Vic ne les abandonne, en fait, que

le 11 février,

pour rentrer en France.

Eidg. Absch. V¹ 725 732

St-Arch. Bern. (Lettre du roi, du 15 décembre 1604

Arch. Fribourg. France. 26 janvier [Vic] 11 février [Caumartin]).

LOUIS LE FÈVRE, Sr DE CAUMARTIN

Ambassadeur ordinaire aux Ligues de Suisse

dès le *9 janvier*.

Instruction : Paris, 19 décembre 1604.

Lettres de créance : Paris, 19 et 20 décembre 1604.

Rappels de créance et lettres royales :

Fontainebleau, 6, 26 et 28 avril

Fontainebleau, 20 mai

Limoges, 17 et 19 octobre.

Résidence : Soleure.

A Bade, dans la deuxième quinzaine d'avril. [Eidg. Absch. V¹ 738 *l*]

A Bade, au commencement de juillet. [*Ibid* 747 *a*]

A Bade, vers le milieu d'octobre. [*Ibid*. 759 *a*]

1605

Sources :

Bibl. Institut. Coll. Godefroy *264* fº 101
Bibl. Nat. f. fr. *4112* fº 62 ; *15 899* fº 365 ; Coll. Brienne CXI 126
Eidg. Absch. V [1] 694, 696, 725—759
Stiftsarchiv St. Gallen. (Caumartin, 1er juillet)
Arch. Fribourg. (France. 1605)
St-Arch. Zürich. (Frankr. 1605)
St-Arch. Luzern. (Frankr. Gesandte. 10 janvier
St-Arch. Bern. Frankr. Buch *N* 503
Frari. Francia. filza XXXIII (Badoer. 21 décembre 1604)

GRISONS

CHARLES **PASCHAL**

Ambassadeur ordinaire aux Ligues Grises
depuis *le 28 décembre 1604.*

Instruction : Paris, 19 novembre 1604.

Rappel de créance : Paris, 2 septembre 1605.

Bien qu'arrivé en Rhétie dès la *fin de décembre 1604,* le nouvel ambassadeur ne fait son entrée à Coire et n'y établit sa résidence que le *28 février 1605.*
(Frari. Grisoni. filza IV)

Du *24 octobre* au *4 novembre*, on le retrouve à Bade aux côtés de son collègue Le Fèvre de Caumartin.

Sources :

Bibl. Nat. f. fr. *4112* fº 125 ; Coll. Brienne CXVI 241. 245
Eidg. Absch. V [1] 759
Bibl. Aarau. Coll. Zurlauben. (Corresp. de Paschal)

1606

SUISSE

LOUIS LE FÈVRE, Sr DE **CAUMARTIN**

Ambassadeur ordinaire.

Rappels de créance et lettres royales :

Paris, 27 janvier
Fontainebleau, 18 mai

Résidence: Soleure.

A Bade, le 18 janvier — St-Arch. Glarus. (Frankr. 18 janv.) Eidg. Absch. V¹ 770 l, n

A Aarau, 22 février — Eidg. Absch. V¹ 772

Diète de Soleure, 27 février — Eidg. Absch. V¹ 773 a

Sources:

Bibl. Institut. Coll. Godefroy *264* f° 136
Eidg. Absch. V¹ 770 803
Arch. Fribourg. (France. 1606)
Stiftsarchiv St. Gallen. (Frankr. 26 avril, 1er juin)
St-Arch. Zürich. (Frankr. 1606)
St-Arch. Glarus. (Frankr. 18 janvier 1606)
Arch. Valais. (Corresp. France. 1600 1686) 26 janvier
St-Arch. Basel. *L* 117 (148); *E* 3 (16 février, 6 mars, 7 et 20 avril, 1 juin)
St-Arch. Bern. Frankr. Buch *H* 73, 79, 81
St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte. (1606)

GRISONS

CHARLES PASCHAL

Ambassadeur ordinaire.

Résidence:

Coire, puis Thusis
(à partir du mois de *mai*)

A Aarau, puis à Soleure
(avec Caumartin),
du 22 février au 5 mars
[Bibl. Nat. f. fr. *16 027* f° 59]

A Zurich et dans les environs,
vers le milieu de mai
[Bibl. Nat. f. fr. *16 027* f° 63]

Durant ces deux absences

Jean FLORIN

est

Chargé d'affaires ad interim.

Sources:

Bibl. Aarau. Coll. Zurlauben. (Correspondance de Paschal)
St-Arch. Luzern. (Frankr. Gesandte. Paris, 7 août)
Bibl. Nat. f. fr. *16 027* f°s 57 77; Nouv. acq. fr. *5156* f° 119; Coll. Du Puy *880* f°s 146, 148

AUGUSTIN CURION

Mission extraordinaire
auprès des cantons protestants.

Mars 1606

Instruction: Février 1606. — Bibl. Nat. f. fr. *5568* f° 92; Coll. Brienne CIX 38

Lettres d'introduction: Soleure, 3 mars. — St-Arch Zurich Frankreich. - Caumartin. 3 mars

[« pour esclaircir l'intention de Sa Mté touchant le dernier siège de Sedan »]

SUISSE

LOUIS LE FÈVRE, S[r] DE CAUMARTIN

Ambassadeur ordinaire
jusqu'au *milieu de mars,*
époque de son départ pour la France.

Rappels de créance:

Paris, 8 février
Fontainebleau, 12 avril.

Résidence: Soleure.

Sources:

Eidg. Absch. V ¹ 807—811
Arch. Fribourg. (France. Caumartin. 11 janvier, 7, 11 et 19 février, 9 mars. Vigier. 20 mars)
St-Arch. Aarau. Abschieds Acta XX
St-Arch. Bern. Frankr. Buch *H* 87, 89.

Jean VIGIER

Chargé d'affaires.

Milieu de Mars — Commencement de Mai

Arch. Fribourg. (France. Vigier. 20 et 30 mars.
Bibl. Nat. f. fr. *17 881* f° 26.

EUSTACHE DE REFUGE

Ambassadeur ordinaire,
depuis le *commencement de mai.*

Instruction:

Avril 1607.

Lettres de créance:

Fontainebleau, 12 avril.

Rappel de créance:

Fontainebleau, 29 avril.

Résidence: Soleure.

A Bade, vers le milieu de juin . . . . . Eidg. Absch. V ¹ 825
A Bade, au commencement d'août . . . . Eidg. Absch. V ¹ 839

Sources:

Bibl. Nat. f. fr. *5568* f°ˢ 83, 84; Coll. Du Puy *400* f° 87
Eidg. Absch. V ¹ 825—852
Arch. Valais. (Corresp. France. 1600—1686) 3 juillet 1607
Arch. Fribourg. (France. 10 mai, 9, 26 juin)
St-Arch. Luzern. (Frankr. Gesandte. 10 mai)
St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 639, 641

1607

GRISONS

CHARLES **PASCHAL**

Ambassadeur ordinaire.

Rappels de créance:

Paris, 8 février
Paris, 6 mars.

Résidence: Thusis.

Deux apparitions à Coire, en *mars* et en *juillet*, et un court séjour à la diète de Davos en *août*.

Bibl. Aarau. Coll. Zurlauben. (Corresp de Paschal)
Bibl. Nat. f. fr. *6633* f° 269; *16 923* f°s 170, 176; Coll. Du Puy *880* f°s 150, 152
Aff. Etr. Grisons. II 200
Eidg. Absch. V^{1} 816 *b*, 854

1608

SUISSE

EUSTACHE DE **REFUGE**

Ambassadeur ordinaire.

Rappels de créance et lettres royales:

Paris, 18 janvier
Fontainebleau, 25 juillet
Paris, 15 août.

Résidence: Soleure.

[Ne paraît pas s'être rendu aux diètes pendant cette année]

Sources:

St-Arch. Bern. Frankr. Buch III 123; *E* 663, 669
Arch. Fribourg. (France. 14 mars, 17 avril, 23 mai, 9 juin, 8 juillet, 9 sept^{bre})
St-Arch. Zürich. (Frankr. 1608)
Eidg. Absch. V^{1} 865–897
Bibl. Nat. f. fr. *5568* f° 86.

1608

GRISONS

CHARLES PASCHAL

Ambassadeur ordinaire.

Résidence : Thusis.

Quelques voyages à Coire, parmi les communes et à la diète d'Ilantz en *juin* et *juillet*.

(*cf.* Ceresole. Dépêches de J. B. Padavino. p. 263)

Sources :

Bibl. Aarau. Coll Zurlauben (Corresp. de Paschal)
Bibl. Nat. f. fr. *10 718* f°s 1—2

1609

SUISSE

EUSTACHE DE REFUGE

Ambassadeur ordinaire.

Rappels de créance et lettres royales :

Paris, 6 août
Monceaux, 14 août.

Résidence : Soleure.

A Bade, du 2 au 11 juillet . . . . Bibl. Nat. f. fr. *16 942* f° 332
A Zurich, du 12 au 16 juillet . . . . . Bibl. Nat. f. fr. *16 942* f° 332
Diète de Soleure, 14 septembre . . . Eidg. Absch. V^1 937 *a*

Sources :

Eidg. Absch. V^1 907—961
St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 1085 ; *H* 91
Arch. Fribourg. (France. 1609)
Bibl. Nat. f. fr. *17 990* f°s 156, 156 v°.

GRISONS

CHARLES PASCHAL
Ambassadeur ordinaire.

Rappel de créance:
Paris, le... août.

Résidences: Haldenstein (jusqu'à la *fin de novembre*), puis Coire.

L'ambassadeur se rend en France, en vertu d'un congé, vers la *fin de mai*, et y séjourne jusqu'au *milieu d'août*.
[Caroli Paschali Legatio Rhetica, p. 151]

Pendant son absence, l'intérim est géré par

Jean FLORIN
Chargé d'affaires.

Sources:
Bibl. Nat. f. fr. *10 718* f°s 8-46; Coll. Du Puy *580* f° 156
Bibl. Aarau. Coll. Zurlauben (Corresp. de Paschal)
Eidg. Absch. V¹ 926
Aff. Etr. Grisons. II (30 septembre)

1610

SUISSE

EUSTACHE DE REFUGE
Ambassadeur ordinaire.

Résidence: Soleure.

Le Sr de Refuge apprend à Soleure le décès de Henri IV survenu le *14 mai* et en donne avis au Corps helvétique le *22* du même mois.

Sources:
Bibl. Nat. f. fr. *5568* f° 83
Eidg. Absch. V¹ 980, 981
Arch. Fribourg. (France. 1610)
St-Arch. Zug. (Frankr. 3 février)
St-Arch. Zürich. (Frankr. 1610)

1610

GRISONS

CHARLES PASCHAL

Ambassadeur ordinaire.

Résidence : Coire.

Sources :

Bibl. Aarau. Coll. Zurlauben. (Corresp. de Paschal)
Bibl. Nat. f. fr. *10 718* f°s 42-91 ; *16 027* f° 102



AMBASSADE ORDINAIRE

EN

SUISSE

ET

AUX GRISONS

1589—1604



NICOLAS BRULART, S[r] DE SILLERY

Ambassadeur ordinaire
(Mission continuée)

Août 1589—Juillet 1595
(—Juin 1597)

Nouvelles lettres de créance (de Henri IV): Camp de Poissy, 8 août 1589.[1]

Rappels de créance et lettres royales:[2]

Neuilly-sous-Clermont, 18 août;[3] Camp du Mans, 30 novembre;[4]
Laval, 18 décembre 1589.[5]

Camp de Mantes, 21[6] et 25 mars;[7] Camp de Presles, 17 mai;[8]
Camp de Clermont, 10 septembre;[9] Camp de Creil, 18 septembre;[10]
Camp de Clermont, 30 septembre;[11] Camp de Magny, 5 octobre;[12]
Camp d'Annet, 15 novembre 1590.[13]

(1) *Henry* (c. s. Revol) *aux cantons*, ...*à Zurich*, ...*à Berne*, ...*à Soleure*, ...*à Genève*. St-Arch. Zürich, Bern, Solothurn. or. parch. Bibl. Nat. f. fr. *6552* f° 1. cop.

(2) Un très grand nombre de ces documents sont imprimés dans Berger de Xivrey *(Lettres missives de Henri IV)*, mais avec si peu de soin qu'il est de toute nécessité de recourir aux originaux.

(3) *Henry* (c. s. Revol) *à Zurich*, ...*à Soleure*, ...*à Genève*. St-Arch. Zürich, Solothurn. or. parch. Bibl. Nat. f. fr. *6552* f° 2. cop.

(4) *Henry* (c. s. Revol) *à Soleure*. Aff. Etr. Suisse. VII 199. cop.; *à Berne*. *Ibid.* f° 206. cop.; *à Zurich*. St-Arch. Zürich. or. parch.

(5) *Henry* (c. s. Revol) *à Soleure*, ...*à Fribourg*. St-Arch. Solothurn. Arch. Fribourg. or. parch.

(6) *Henry* (c. s. Revol) *aux cantons*. Aff. Etr. Suisse. VII 230. cop. (*cf.* Eidg. Absch. V[1] 211); *à Soleure*. St-Arch Solothurn. or. parch.

(7) *Henry* (c. s. Revol) *à Zurich*, ...*à Berne*, ...*à Soleure*. St-Arch. Zürich, Bern, Solothurn. or. parch.; *à Lucerne*. St-Arch. Luzern. or. parch.

(8) *Henry* (c. s. Revol) *à Berne*. St-Arch. Bern. or. parch.

(9) *Henry* (c. s. Revol) *à un canton* (Berne). Aff. Etr. Suisse. VII 277. cop.

(10) *Henry* (c. s. Revol) *à Soleure*. St-Arch. Solothurn. or. parch.

(11) *Henry* (c. s. Revol) *à Berne*. Aff. Etr. Suisse. VII 275. or. parch.

(12) *Henry* (c. s. Revol) *à Fribourg*. Aff. Etr. Suisse. VII 280. or. parch.

(13) *Henry* (c. s. Revol) *à Zurich*. St-Arch. Zürich. or. parch.; ...*à Berne*. St-Arch. Bern or. parch.

Camp devant Chartres, 18([1]) et 28 février;([2])
Mantes, 30 juin,([3]) 2,([4]) 5([5]) et 16 juillet;([6]) Tiersmoustiers, 21 sept^bre^;([7])
Sedan, 21 octobre 1591.([8])

Camp devant Rouen, 29 mars:([9]) Senlis, 27 juin:([10])
Camp de Champs, 7 octobre:([11]) Saint-Denis, 20 octobre 1592.([12])

Chartres, 11([13]) et 22 janvier;([14]) Mantes, 21 avril;([15])
Saint-Denis, 25 juillet 1593.([16])

Saint-Denis, 13 mars;([17]) Paris, 13([18]) et 15 avril;([19])
Saint-Germain-en-Laye, 9 mai:([20]) Paris, 26 octobre:([21])
Saint-Germain-en-Laye, 3([22]) et 27 novembre 1594.([23])

Paris, 29 mars;([24]) Troyes, 31 mai:([25]) Auxonne, 18 juillet:([26])
Camp de Saint-Wit, 3 août;([27]) Lyon, 22([28]) et 23 septembre 1595.([29])

L'un des premiers actes du nouveau roi, après avoir confirmé Sillery dans sa charge d'ambassadeur, fut de dépêcher aux Ligues le S^r^ de ***Lubert***,([30])

---

(1) *Henry* (c. s. Revol) *aux cantons.* Bibl. Nat. Coll. Du Puy *569* f° 50. or.

(2) *Henry* (c. s. Revol) *aux cantons.* Aff. Etr. Suisse. XI f° 2. cop.

(3) *Henry* (c. s. Revol) *à Strasbourg.* Aff. Etr. Suisse. XI f° 16. or. parch.; *à Schwytz, Soleure et Appenzell. Ibid.* f° 17. cop.

(4) *Henry* (c. s. Revol) *aux cantons protestants.* St-Arch. Zürich. or. parch.

(5) *Henry* (c. s. Revol) *aux cantons.* Aff. Etr. Suisse. XI 21. or. parch.

(6) *Les grands officiers de la Couronne... aux cantons.* Aff. Etr. Suisse. XI 26. cop.

(7) *Henry* (c. s. Revol) *à Soleure.* Aff. Etr. Suisse. XI 43. cop.

(8) *Henry* (c. s. Revol) *aux cantons protestants.* Aff. Etr. Suisse. XI 49. cop.: ...*à Berne.* ..*à Zurich.* St-Arch. Bern, Zürich. or. parch.

(9) *Henry* (c. s. Revol) *à Berne.* St-Arch. Bern. or. parch.

(10) *Henry* (c. s. Revol) *aux cantons protestants,* ...*à Berne.* Aff. Etr. Suisse. XI 174, 176. or. parch.

(11) *Les grands officiers de la Couronne aux cantons catholiques.* Aff. Etr. Suisse. XI 103. or. parch.

(12) *Henry* (c. s. Revol) *à Berne.* St-Arch. Bern. or. parch.

(13) *Henry* (c. s. Revol) *à Zurich,* ...*à Berne.* St-Arch. Zürich, Bern. or. parch. Bibl. Institut. Coll. Godefroy *515* f° 87. cop.

(14) *Henry* (c. s. Revol) *à Berne.* Aff. Etr. Suisse. XI 131. cop. St-Arch. Bern. or. parch.

(15) *Henry* (c. s. Revol) *à Berne.* Aff. Etr. Suisse. XI 145. or. parch.

(16) *Henry* (c. s. Revol) *aux cantons.* Aff. Etr. Suisse. XI 161. cop.

(17) *Henry* (c. s. Revol) *à Berne.* St-Arch. Bern. or. parch.

(18) *Henry* (c. s. Revol) *à Berne.* St-Arch. Bern. or. parch.

(19) *Henry* (c. s. Revol) *à Berne.* Aff. Etr. Suisse. XI 225. cop.

(20) *Henry* (c. s. Revol) *à Schaffhouse.* Aff. Etr. Suisse. XI 230. or. parch.: ...*à Genève.* Bibl. Institut. Coll. Godefroy *514* f° 68. min.

(21) *Henry* (c. s. de Neufville) *aux cantons catholiques.* Aff. Etr. Suisse. XI 261. min. 268. cop.

(22) *Henry* (c. s. de Neufville) *à Berne.* Aff. Etr. Suisse. XI 269. min. - St-Arch. Bern. or. parch.

(23) *Henry* (c. s. Forget) *à Zurich.* St-Arch. Zürich. or. parch.

(24) *Henry* (c. s. de Neufville) *aux cantons,* ...*à Berne.* Aff. Etr. Suisse. XI 323. cop. St-Arch. Bern. or. parch.

(25) *Henry* (c. s. de Neufville) *à un canton* (Berne). Aff. Etr. Suisse. XI 346. cop. St-Arch. Bern. (2 lettres.) or. parch.

(26) *Henry* (c. s. de Neufville) *aux cantons.* Aff. Etr. Suisse. VII 304. cop.

(27) *Henry* (c. s. Forget) *à Berne.* St-Arch. Bern. or. parch.

(28) *Henry* (c. s. Forget) *à Zurich,* ...*Berne,* ...*Soleure.* St-Arch. Zürich, Bern, Solothurn. or. parch.; *à Zurich, Berne, Bâle, Glaris, Soleure, Schaffhouse et Appenzell* (en commun). St-Arch. Zürich. or. parch.

(29) *Henry* (c. s. de Neufville) *aux cantons.* ...*à Fribourg.* St-Arch. Aarau. Arch. Fribourg. or. parch.

(30) Voir cette notice.

membre de son grand conseil, avec la mission d'annoncer son avènement au Corps helvétique et spécialement aux cantons alliés de la Couronne, de rassurer ceux-ci au sujet de leurs créances et d'obtenir d'eux qu'ils autorisassent leurs troupes à continuer à servir dans l'intérieur du royaume.(1) Or, telle était la confusion qui régnait, à cette époque, au sein des Ligues, que Sillery ne jugea pas prudent de provoquer la réunion de la diète générale, auprès de laquelle l'ambassadeur extraordinaire aurait dû, dans la règle, s'acquitter de sa mission. En conséquence, Lubert se contenta d'adresser à chacun des cantons en particulier une copie de son instruction, ainsi que de la « proposition » qu'il s'apprêtait à lire en leur assemblée plénière.(2) Mais, si les circonstances s'opposèrent à ce que l'envoyé de Henri IV parût devant les députés des Etats confédérés, elles lui firent, en revanche, un devoir de se rendre à Berne avec Sillery (28 août/8 septembre), afin de mettre les autorités de cette ville en garde contre les embûches savoyardes et de leur affirmer que son maître observerait plus strictement les clauses du traité de Soleure que ne l'avait fait son prédécesseur.(3) Je dis ailleurs qu'au partir de Berne, Lubert gagna Genève, que de là, accompagné de l'un des syndics, il rejoignit le roi à Dieppe dans les derniers jours d'octobre, et que le résultat le plus certain de son ambassade en Suisse fut la résolution prise par le gouvernement français de secourir promptement la cité du Léman.(4)

Vers la fin d'août 1589, l'armée bernoise, harassée par les marches et contremarches que lui imposait un stratège incapable, avait regagné ses foyers. Aussitôt Charles-Emmanuel, tout en ne rompant point les négociations en cours, s'était rapproché des murs de Genève.(5) La situation de cette ville apparaissait d'autant plus critique que Sancy, avant d'évacuer le Chablais, s'était cru autorisé à entrer en des pourparlers d'accommodement avec les ministres du duc, et que celui-ci se prévalait de ces ouvertures pacifiques pour faire insinuer aux Bernois qu'il était à la veille d'obtenir du roi une paix dans laquelle ils ne seraient point réservés.(6) Au reste, tous les cantons, tant protestants que catholiques, souhaitaient la prompte cessation des hostilités à leurs frontières et poussaient Berne à conclure au plus vite avec son redoutable voisin. Mais ce désir d'apaisement n'était nulle part aussi manifeste que chez les cantons primitifs, lesquels, s'étant ouvertement déclarés pour la Savoie contre les deux cités évangéliques et ayant renforcé l'armée ducale de quelque infanterie, atten-

(1) *Le roi à Sillery.* Camp de Poissy, 8 août 1589. Aff. Etr. Suisse. VII 181. *Le roi* (c. s. Revol) *aux cantons.* même date. St-Arch. Zürich. or. parch. (impr. B. de Xivrey. III 11.) — *Aviso da Solodoro* de 5 di settembre 1589. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. II A. Davila. Histoire des guerres civiles (éd. 1757). t. II 522.

(2) *Ce qui se passa au mois d'aoust et de la mort du feu roy Henry IIIme.* Bibl. Nat. f. fr. 23610 fos 104, 108.

(3) *Le roi à Sillery.* Nully (Neuilly), 18 août 1589. Aff. Etr. Suisse. VII 192.

(4) *Le roi à Sillery.* Camp du Mans, 30 novembre 1589. Aff. Etr. Suisse. VII 200.

(5) *cf.* Tillier. III 485.

(6) *Sancy au roi.* Montbéliard, 14 juin 1589. Aff. Etr. Suisse. XIII 75. — *Sillery au roi.* Soleure, 2 août 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 92.

daient avec impatience qu'une accalmie se produisît sur les rives du Léman pour porter toutes leurs forces au secours de la Ligue.(1) Quant aux Etats de la nouvelle confession, ni les exhortations du roi, ni l'annonce du récent succès de ses armes à Arques ne parvenaient à les réveiller de leur torpeur;(2) et lorsque, au même temps, Henri IV recommandait les intérêts de Genève aux protestants de Zurich et aux catholiques de Soleure, c'était plutôt de la part de ces derniers que de celle de ses coreligionnaires qu'il espérait les généreuses résolutions que commandaient les circonstances.(3)

Au total, ce que le monarque français souhaitait par dessus tout, c'était que Berne continuât les hostilités jusqu'au moment où lui-même se fût senti en mesure d'intervenir avec efficace en Bresse ou en Savoie. Mais si les encouragements prodigués par Sillery aux adversaires du duc parvinrent à relever le courage des Genevois,(4) ils ne réussirent pas, en revanche, à retenir les Bernois sur la pente où les poussaient à la fois leurs alliés et leurs ennemis.(5) Les négociations berno-savoyardes, conduites activement depuis les premiers jours de septembre, aboutirent, le 11 octobre 1589, à la conclusion des deux traités de Nyon, — l'un de paix, l'autre d'alliance, — qui consacraient l'inqualifiable abandon de Genève aux convoitises du duc de Savoie, en même temps que la restitution par Berne d'une partie de ses conquêtes de la dernière campagne.(6)

Quel que fût le point de vue auquel on les envisageât, les traités de Nyon entachaient gravement la réputation de perspicacité, sinon l'honneur des plénipotentiaires bernois qui les avaient signés. Aussi, dès que les clauses principales en furent connues, un mouvement de réprobation très accentué se dessina-t-il chez tous les adversaires de la monarchie catholique et de ses satellites ligueurs et savoyards.(7) Ce ne fut pas qu'à Genève, la petite et vaillante république si inopinément sacrifiée, ou dans les conseils du roi Très-Chrétien que se donna libre cours la surprise douloureuse causée par l'égoïste faiblesse des magistrats bernois. A Zurich, à Bâle, à Strasbourg, à Heidelberg, à Stuttgardt, à Venise, des protestations

(1) Eidg. Absch. V[1] 170 *d*, 191 *a*.

(2) *Sillery à Berne.* Soleure. 23 septembre 1589. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *N* 129. — *Sillery au roi.* Soleure, 12 octobre 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 122.

(3) *Le roi* (c. s. Revol) *à Zurich.* Clermont en Beauvoisis, 18 août; Camp du Mans, 30 novembre et 6 décembre 1589. St-Arch. Zürich. — *Le roi à Soleure.* Camp du Mans, 1er novembre 1589. Aff. Etr. Suisse. VII 199.

(4) *Sillery à Berne.* Soleure, 2 septembre 1589. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *N* 127. — *Sillery à Genève.* Berne, 8 septembre 1589. Aff. Etr. Suisse. I 66.

(5) *Sillery au roi.* Soleure, 18 septembre 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 114. — *Sillery à Berne.* Soleure, 29 septembre 1589. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *N* 143. — *Ce qui se passa au mois d'octobre 1589.* Bibl Nat. f. fr. *23 610* f° 116. — *Lettre du duc de Savoie* du 3 septembre 1589 (interceptée). *cf.* Inv. sommaire. I 409.

(6) *Sillery au roi.* Soleure, 26 octobre 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 134. — Eidg. Absch. V[1] 181, 182. — *cf.* Tillier. III 498. — Zurlauben. V 509. — Etrennes helvétiennes 1817. p. 48sqq.

(7) *Ce qui se passa au mois d'octobre 1589.* Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 116.

indignées se firent jour. (1) « Il se parle de cest affaire ça et là presque par toute l'Europe avec toute moquerye et sans aucun respect, » écrivait le Palatin aux autorités de la cité de l'Aar, desquelles il réclamait, au nom des princes protestants allemands, la punition des auteurs responsables de « ceste ridiculeuse retraicte ». (2)

Sillery trouva donc des alliés naturels dans tous les *Stati liberi*, lorsqu'il se mit en devoir de faire rejeter la ratification du traité néfaste par les communes bernoises. (3) A sa sollicitation, jointe à celle de Bèze, les « prédicants » des cantons évangéliques tonnèrent du haut des chaires contre l'abandon de la politique traditionnelle qui avait assuré jusqu'alors l'indépendance de ces Etats à l'égard de l'étranger. (4) Le gouvernement de Berne tenta, il est vrai, d'expliquer et d'excuser l'attitude de ses mandataires en prétendant qu'il était incapable de soutenir plus longtemps, à lui seul, le faix d'une guerre à laquelle le roi de France n'était pas près de prendre une part active. (5) Mais une réaction très vive contre les nouveaux traités se dessinait déjà dans les campagnes du « Mittelland ». (6) Rien ne sut prévaloir contre ce mouvement d'opinion. Aussi bien les autorités du canton ne refusèrent pas d'adjoindre des députés à ceux que leurs confédérés évangéliques dépêchaient à Charles-Emmanuel pour plaider auprès de ce prince la cause de Genève. Non contentes de s'associer à cette démarche, d'ailleurs inutile, elles réclamèrent du duc qui, dans ces entrefaites, faisait fortifier Versoix et Bellerive, des modifications importantes aux capitulations du 11 octobre et, de leur part, ajournèrent de plus en plus la ratification de celles-ci. (7)

Toutefois, ce fut en février 1590 seulement que les communes consultées émirent un avis défavorable à l'acceptation des clauses souscrites à Nyon. Dès le 3 mars, en conséquence, et après entente avec leurs confédérés de Zurich, de Bâle et de Schaffhouse, (8) les conseils de Berne rejetèrent solennellement

(1) *Advis de Venize touchant la paix des Bernois avec le duc de Savoie.* 2 novembre 1589. Bibl. Nat. f. fr. *16 945* f° 540. *cf.* les diverses « remonstrances » adressées à Berne. (Rott. Inventaire sommaire. I 410.)

(2) *L'Electeur-Palatin au canton de Berne.* Heidelberg, 11 novembre 1589. Bibl. Nat. f. fr. *16 945* f° 539. trad. fr. Zurlauben. V 564.

(3) *Sillery à Berne.* Soleure, 18 octobre et 5 novembre 1589. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *N* 145, 159; *au roi.* Soleure, 22 janvier 1590. Aff. Etr. Suisse. VII 217. *Mémoire pour le Sr Vigier allant à Berne.* Soleure, 6 décembre 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 153. *Instruction au Sr Vigier allant à Berne.* Soleure, 14 janvier 1590. Aff. Etr. Suisse. VIII 169. — *Promesse d'une somme de 100 000 écus faite par Sillery à Mrs de Berne.* 5 décembre 1589. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 305. *cf.* Segesser. op. cit. IV 470. Zurlauben. V 519.

(4) *Sillery aux « trois villes protestantes ».* Soleure, 11 octobre 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 121; *aux ambassadeurs des quatre cantons protestants.* Soleure, 16 novembre et 9 décembre 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 110, 156. *Lettre écrite de Berne à Sillery.* 26 octobre 1589. *Ibid.* f° 132. — *Sillery à Berne.* Soleure, 14 janvier 1590. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *N* 169.

(5) *Berne à Sillery.* 4 décembre 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 148.

(6) *Lettre écrite de Berne à Sillery.* 26 octobre 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 132. *Sillery à Berne* Soleure, 19 décembre 1589. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *N* 167.

(7) *Sillery au roi.* Soleure, 26 octobre 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 134. — Eidg. Absch V1 196

(8) *Berne à Sillery.* 3 mars 1590. Aff. Etr. Suisse. VIII 189. — *Berne au duc de Savoie* 3/13 mars 1590. Bibl. Nat. f. fr. *16 945* f° 543. — *De la journée des quatre cantons protestants assemblés à Berne.*

les traités de paix et d'alliance conclus avec le duc de Savoie, mais se déclarèrent prêts, en revanche, à entretenir avec ce prince des relations de bon voisinage en attendant que l'accommodement désiré intervînt entre le roi Très-Chrétien et lui. (1) L'échec infligé en cette circonstance à la diplomatie de la cour de Turin était, en grande partie, — et personne ne s'y trompa, — l'œuvre de Sillery. Il augmenta singulièrement le crédit de ce dernier, tant auprès des Ligues que de son nouveau maître, auquel le truchement Wallier fut dépêché en toute hâte pour lui donner avis de cette heureuse solution. (2)

La haine dont les cantons primitifs poursuivaient «le Sr de Vendôme», «ein falscher Fürst,» ainsi qu'ils l'appelaient, ne prit point fin avec l'avènement au trône de France du premier des Bourbons. (3) Tout au contraire, leur déception fut, à la fois, profonde et inattendue, quand ils apprirent que Sancy, grâce à son prestige personnel, avait réussi à retenir dans le service du nouveau roi les douze mille Confédérés, dont un tiers environ de catholiques, amenés par lui au camp de Sa Majesté à Pontoise. Les «Espagnolisez» espéraient, en effet, que, des quatre régiments suisses de l'armée royale, deux au moins, ceux de Gallati et d'Aregger, se fondraient dans l'armée ligueuse qu'avaient rejoint, sur ces entrefaites, les colonels Rodolphe Pfyffer et Tanner à la tête de leurs enseignes. (4) Or, non seulement l'événement ne justifia point cette prévision, mais lorsque, pour une fois, les Suisses catholiques recrutés par Sancy entrèrent en contact avec leurs coreligionnaires de la levée de La Motte-Réal, ce fut à Arques (13 septembre), où les premiers se couvrirent de gloire, tandis que les seconds furent entraînés dans la déroute de l'armée du duc de Mayenne. (5)

Cependant il appartenait aux gouvernements catholiques des Ligues de statuer, en dernier ressort, sur la résolution prise par les colonels de demeurer fidèles à la cause royale. Dès lors, les «Waldstætten» s'efforcèrent, à l'instigation du nonce, (6) de provoquer, de la part de tous les cantons de l'ancienne confession, une déclaration unanime portant que les troupes de Gallati et d'Aregger seraient rappelées sans délai. Déjà Fribourg, Appenzell et Saint-Gall étaient sur le point de céder à ces exhortations. Henri IV les prévint en licenciant

13 mars 1590. Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 138. *Propositions de Sillery à Berne.* 12 et 20 mars 1590. Aff. Etr. Suisse. V 191. Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 140 v°. — Eidg. Absch. V¹ 206 (131). Zurlauben. VI 73 sqq. — *cf.* Tillier. op. cit. III 494—497.

(1) *Ce qui se passa en la journée de Bade au mois de février 1590.* Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 135 v°. *Berne au roi.* 3 mars 1590. Aff. Etr. Suisse. VII 190. — *Le canton de Berne à Sillery.* 5 mars 1590. *Ibid.* f° 191. — *Sillery à Berne.* Soleure, 20 et 27 mars 1590. *Ibid.* f° 203. St-Arch. Bern. Frankr. Buch N 171. — *Sillery au roi.* Soleure, 8 avril 1590. *Ibid* f° 209. — *cf.* Rott. Inventaire sommaire. t. I 409—411. Tillier. Geschichte des Freistaates Bern. III 497.

(2) *Ce qui se passa au mois d'avril 1590.* Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 142. — *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Lucerna, 4 aprile 1590. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatra Svizzera. III 122.

(3) Eidg. Absch. V¹ 191 *a.*

(4) Eidg. Absch. V¹ 174 *b*, 176 *a.*

(5) *cf.* Segesser. op. cit. IV 25.

(6) Eidg. Absch. V¹ 191 c. — *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Lucerna, 7 settembre e 24 ottobre 1589. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. II A.

opportunément le régiment de Gallati dont faisaient partie les enseignes de ces trois petits Etats.(1) Il est vrai que le trésor royal ne se trouva pas en mesure d'acquitter complètement leur solde: mais, du moins, les termes chaleureux de la missive dans laquelle Sa Majesté exprimait à leurs supérieurs combien Elle avait eu à se louer du service de ces précieux auxiliaires de la Couronne atténuèrent quelque peu le mauvais effet produit par leur retour en Suisse, mal satisfaits et mal payés.

Seul d'entre les Etats catholiques de l'Helvétie, Soleure demeurait inébranlable dans son attachement à la cause royale. Véritable écharde dans le cœur des partisans de la Ligue et de l'Espagne, l'attitude de ce canton obligeait les «Waldstætten» à donner à leurs officiers au service de Mayenne des instructions beaucoup plus modérées que si les Suisses de l'armée ligueuse n'avaient été exposés à se mesurer qu'avec leurs confédérés de la nouvelle confession.(2) Cette fidélité constante à la foi jurée méritait bien un témoignage spécial de reconnaissance de la part de celui qui en était l'objet.(3) Aussi Henri IV, tout en avouant et faisant avouer par son ambassadeur les dettes que ses prédécesseurs avaient contractées à l'égard des cantons qui n'avaient pas conclu d'alliance avec l'Espagne ou la Savoie et ne s'étaient point compromis dans les négociations de Pfyffer avec les princes lorrains, chargea-t-il Sillery de favoriser, d'une manière particulière, les prétentions légitimes de l'Etat de Soleure, auquel fut attribuée la presque totalité des sommes — provenant de la vente du domaine privé — affectées au remboursement des créanciers de la Couronne.(4)

La scission entre les partisans de la France et de l'Espagne se manifestait de jour en jour plus profonde au sein de la Confédération. Mais, tandis que le roi Très-Chrétien, résigné pour un temps à ne plus solliciter de la part des cantons acquis à la Ligue des secours qui lui eussent été immanquablement déniés,(5) se voyait du moins soutenu par Soleure, les cantons évangéliques, les dizains valaisans et les Grisons, le roi Catholique, en revanche, n'obtenait point des «Waldstætten», et surtout de Fribourg, une adhésion absolue à ses plans politiques. C'est ainsi que le cardinal de Bourbon, «roi de la Ligue»

(1) *Sillery au roi.* Soleure, 26 octobre 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 134. — *Le roi à Sillery.* Laval. 18 décembre 1589. *Ibid.* VII 209. — *Le roi* (c. s. Revol) *à Fribourg, à Soleure.* Laval, 18 décembre 1589 St-Arch. Solothurn. Arch. Fribourg. — *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Lucerna, 8 e 22 gennajo 1590. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. III 4. — Eidg. Absch. V¹ 179

(2) *Le duc de Mayenne à Soleure.* Paris, 31 août 1589. Aff. Etr. Suisse. VII 198. — *Instructions aux députés des cantons forestiers envoyés à Soleure. Ibid.* VIII 130. — *Sillery au roi.* Soleure, 28 octobre et 4 décembre 1589. *Ibid.* f°s 134, 144. — *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Lucerna, 30 ottobre 1589. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. II A. — Eidg. Absch. V¹ 191 *e*, 192 (119) *a*, 193 (120), 197 *a*.

(3) *Le roi à Soleure.* Camp du Mans, 1er novembre 1589. Aff. Etr. Suisse. VII 199; Creil, 18 septembre 1590. St-Arch. Solothurn. or.

(4) *Le roi* (c. s. Revol) *à Zurich.* Camp de Poissy, 8 août 1589. St-Arch. Zürich; *à Soleure.* Camp de Neuilly, 18 août 1589. St-Arch Solothurn. — *Le roi à Sillery.* Camp de Neuilly, 18 août 1589 Aff. Etr. Suisse. VII 189. — *Ce qui se passa au mois d'avril 1590.* Bibl. Nat. f. fr. 23 610 f° 142.

(5) *Le roi à Sillery.* Camp de Neuilly, 18 août 1589. Aff. Etr. Suisse. VII 191.

sous le nom de Charles X, n'était point encore reconnu officiellement par les Suisses catholiques, bien que l'abbé de ***Clermont,*** son représentant à Lucerne, fût appuyé dans ses négociations par l'ambassadeur d'Espagne. (1) Avant de prendre une résolution définitive, les «Waldstætten» entendaient s'assurer de sérieuses garanties quant à la consolidation de leurs créances envers le trésor royal. Aussi bien, quelque sincère que fût leur attachement à la maison de Lorraine, il n'allait pas jusqu'à l'abandon d'espérances considérées jusqu'alors comme un patrimoine véritable, qu'un changement de régime en France devait suffire à rendre réalisable d'un jour à l'autre.

Au total, l'année 1589 se terminait assez mal pour les partisans de la Ligue, soit en France, soit en Suisse. La victoire prochaine de Mayenne en Normandie, prédite par l'abbé de Clermont aux cantons primitifs qui ne demandaient qu'à le croire, s'était transformée en une défaite avérée, dont l'envoyé des princes lorrains cherchait en vain à atténuer l'importance (combats d'Arques, 13—21 septembre). (2) Le duc de ***Piney-Luxembourg,*** chargé d'une mission en Helvétie au cours de son voyage à Rome, ne s'était arrêté qu'à Bâle et, suivant les conseils de Sillery qui l'était venu trouver dans cette ville, avait, ainsi que précédemment Lubert, évité de convoquer une diète générale à la faveur de laquelle les « Espagnolisez » n'eussent pas manqué de « pescher en eaue trouble » et de relever leurs affaires. (3) Au demeurant, la dissidence des deux Unterwalden se continuait, affaiblissant encore les «Waldstætten» déjà entamés par la résistance inattendue de Soleure aux sollicitations intéressées de ses coreligionnaires. (4) Enfin, tandis que le prestige des agents espagnols, savoyards et ligueurs demeurait stationnaire ou diminuait même, l'influence de Sillery, croissant de jour en jour, s'affirmait dans un sens pacifique, à l'inverse de celle de ses contradicteurs qui ne s'exerçait plus guère qu'au détriment du repos des Ligues. (5)

Royalistes français, d'une part, Ligueurs et Espagnols, de l'autre, — ces derniers surtout — n'avaient pas impunément déchaîné en Helvétie les passions politiques et religieuses dont eux-mêmes s'étaient constitués les champions. Aussi bien ces excitations avaient-elles provoqué entre quelques-uns des membres du Corps helvétique des démêlés que l'habileté de Sillery réussissait le plus souvent, il est vrai, à aplanir dès leur apparition. Toutefois, au début de l'année **1590**, un certain nombre de questions irritantes subsistaient encore, que l'ambassadeur s'efforçait de résoudre au mieux des intérêts de son maître. Telles le différend de limites surgi entre Schwytz et Glaris, différend qui ne reçut sa solution

---

(1) *Sillery au roi.* Soleure, 12 octobre 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 122. — Eidg. Absch. V^1 178 *a*.
(2) Eidg. Absch. V^1 191 *e*.
(3) *Le roi et Révol à Sillery.* Camp de Neuilly, 18 août 1589. Aff. Etr. Suisse. VII 191, 196. *Sillery au roi.* Soleure, 20 novembre 1589. *Ibid.* VIII 122.
(4) Eidg. Absch. V^1 192 (119) *a*, 193 (120), 197 *a*. — *Ce qui se passa au mois de septembre 1590.* Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 155.
(5) contra Segesser. op. cit. III 445.

que l'année suivante; [1] ou celui, plus important, qui divisait le prince-évêque de Porrentruy, soutenu par les cantons catholiques, d'avec les habitants de la ville de Bienne qu'appuyaient les cantons évangéliques. [2] Parmi ces derniers, Bâle, à peine remis des inquiétudes que lui avait causée la présence successive à ses frontières de troupes françaises, lorraines et autrichiennes, avait à lutter contre les velléités séparatistes des districts de Farnsbourg, Waldenbourg et Ramstein, approuvées et entretenues par les «Waldstætten». [3] Au reste, l'hostilité entre les représentants des deux confessions était à l'origine de la plupart de ces conflits, et si les cantons de l'alliance d'Espagne refusaient avec obstination d'admettre dans leur combourgeoisie la troisième des Ligues Grises, — celle des X Droitures, — ce n'était point tant parce que certains liens de vassalité la rattachaient encore à l'Autriche, que pour affaiblir l'un des membres évangéliques de la Confédération. [4] Etant données ces dispositions d'esprit, on comprendra aisément pourquoi les catholiques, portés à accueillir avec faveur les plaintes des Comtois, soit contre Berne, soit contre Sancy et Guitry, dont les troupes avaient quelque peu dévasté la région de Vesoul, [5] repoussaient d'emblée les protestations de Sillery contre le blocus commercial dont le duché de Bourgogne avait à souffrir de la part de ses voisins. [6]

D'entre les conflits nés ou ranimés au cours de cette année 1590, le plus aigu, abstraction faite du différend Genève-Savoie, fut sans contredit celui de Mulhouse, où les deux partis en présence faisaient appel, l'un à l'appui des cantons évangéliques, l'autre à la coopération active des «Waldstætten». Vers la fin de juin, les amis mulhousiens de Pfyffer tentèrent de reconquérir le pouvoir, mais sans succès. Aussi bien l'avortement de leur coup de main porta-t-il une première et sérieuse atteinte au prestige du «roi des Suisses», que les députés des Etats évangéliques, réunis à Aarau les 6 août et 11 septembre, attaquèrent avec violence, le rendant, par avance, responsable du refus que les cantons forestiers opposèrent par deux fois (22 novembre 1590 et 20 janvier 1591) à la demande de réintégration de la cité alsacienne dans l'alliance du Corps helvétique. [7]

Au moment où éclatèrent les troubles de Mulhouse, Louis Pfyffer avait soixante-six ans. Ses jours terrestres étaient comptés; mais la période pendant laquelle son influence s'était exercée d'une manière incontestée sur la Suisse primitive allait, elle aussi, prendre fin. Circonstance digne de remarque, en effet, au cours de la diète de Bade de février 1590, tous les cantons, à l'exception de

(1) *cf.* Segesser. op. cit. IV 135.

(2) Eidg. Absch. V¹ 312.

(3) Eidg. Absch. V¹ 269. 275. 280 *a*, 292 sqq.

(4) Eidg. Absch. V¹ 227 *b*, 231 *a*.

(5) Eidg. Absch. V¹ 261 *i*.

(6) *Le roi à Sillery.* Mantes, 5 juillet 1591. Aff. Etr. Suisse. XI 20; *aux XIII cantons* même date *Ibid.* fº 21. — Eidg. Absch. V¹ 295 *f*.

(7) *cf.* Segesser. Ludwig Pfyffer und seine Zeit. IV 121–128. — Eidg. Absch. V¹ 238 *a*.

Lucerne, avaient fait preuve de dispositions conciliantes envers le successeur légitime de Henri III. Avec beaucoup d'habileté, Sillery s'était donné à tâche d'effacer la mauvaise impression produite aux Ligues par le licenciement « impayé » du régiment Gallati. (1) Or, non seulement il y avait réussi, mais les officiers de cette troupe d'élite, gagnés à ses vues, l'avaient appuyé de leur autorité, lorsqu'il avait fait sonner bien haut les succès militaires de son maître, opposés par lui aux perfides insinuations des Espagnols. (2)

Cependant les Suisses catholiques au service de la Ligue, réduits à six mille hommes par les maladies et les privations, continuaient à participer aux opérations, pour la plupart malheureuses, de l'armée de Mayenne. L'officier le plus capable qu'ils possédassent, le colonel Tanner d'Uri, venait de mourir et avait été remplacé, au pied levé, par un de ses capitaines, Sébastien de Beroldingen, du même canton. (3) Cette situation, sans être très inquiétante, ne laissait pas que de préoccuper les « Waldstætten », et ceux-ci se réunissaient en une diète particulière à Lucerne afin d'aviser aux mesures à prendre, lorsque leur parvint la nouvelle (8 avril) du désastre d'Ivry. (4) La collision depuis longtemps redoutée par les patriotes sincères que comptait l'Helvétie venait de se produire entre les troupes des deux confessions. (5) De même que, au commencement du siècle, les régiments confédérés avaient lutté les uns contre les autres dans les plaines de la Lombardie, de même, le 14 mars 1590, ils se rencontrèrent sur les bords de l'Eure. A la fin de l'action d'Ivry, au milieu de la débandade de l'armée ligueuse, seuls les six mille hommes de Pfyffer et de Beroldingen, formés en carré, résistaient encore. L'intervention spontanée des régiments royaux de Gallati et d'Aregger les sauva d'une destruction complète et décida le roi à les « prendre à merci ». (6)

S'il est vrai que la trempe d'un caractère s'affirme sûrement dans les jours d'épreuve, il serait injuste de méconnaître que Louis Pfyffer, en présence des responsabilités encourues par lui auprès de ses concitoyens grâce à son

(1) *Le roi* (c. s. Revol) *à Fribourg, à Soleure* Laval, 18 décembre 1589. St-Arch. Solothurn, Fribourg. — *Articles et conditions... traictez... avec le Sr Gaspart Gallati.* Neuchâtel, 4 janvier 1590. Bibl. Institut. Coll. Godefroy *515* f° 208. — *Sillery au roi* Soleure, 8 avril 1590. Aff. Etr. Suisse. VIII 209; *aux cantons de Glaris. Fribourg, Appenzell et ville de Saint-Gall.* 2 janvier 1590. *Ibid.* f° 167. — Eidg. Absch. V¹ 203 *b*.

(2) *Proposition de Sillery à Bade.* 12 février 1590. Aff. Etr. Suisse. VIII 179. *Ce qui se passa en la journée de Bade au mois de février 1590.* Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 135 v°. *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Lucerna, 20 febrajo 1590. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. III 52. *Sillery au roi.* Soleure, 28 février 1590 Aff. Etr. Suisse. VIII 182. Eidg. Absch. V¹ 203 *b*.

(3) *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Lucerna, 26 febrajo 1590. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. III 62. — *cf.* Segesser. op. cit. IV 51.

(4) *Sillery aux cantons protestants.* Soleure, 10 avril 1590. Aff. Etr. Suisse. VIII 193. — *Sillery à Fribourg.* Soleure, 12 avril 1590. *Ibid.* f° 204. — *aux cantons catholiques.* Soleure, 14 avril 1590. *Ibid.* f° 200; *cf.* Segesser. op. cit. IV 81.

(5) *Le roi à Sillery.* 14 mars 1590. Aff. Etr. Suisse. VII 227.

(6) *Promesse faicte au roy par les colonels et capitaines suisses qui se sont rendus à Sa Mté en la bataille donnée près d'Ivry le 14e de mars 1590.* Mantes, 25 mars 1590. Bibl. Nat. f. fr. *16 942* f° 498. *Le roi à Sillery.* Melun, 6 avril 1590. Aff. Etr. Suisse. VII 235. — Zurlauben. VI 12 sqq. — Th. von Liebenau. Zur Schlacht von Ivry. (Anzeiger für Schweiz. Geschichte 1890. p. 85.) — *cf.* Henri IV, les Suisses et la Haute-Italie. p. 158.

obstination, fit preuve d'une incontestable grandeur d'âme, ainsi que d'un esprit politique auquel il ne les avait point accoutumés. Le premier moment de stupeur passé, (1) les cantons primitifs observèrent une conduite identique à celle qu'ils avaient tenue au lendemain du désastre de Die (janvier 1575). Sans se livrer à des récriminations intempestives, il ne voulurent se souvenir que d'une chose, à savoir que leur honneur militaire était intact et que la bravoure de leurs troupes venait de recevoir un éclatant hommage de la part de celui-là même qui les avait défaites. (2) Mais, tandis que la diète catholique du 10 avril témoignait sa reconnaissance à Soleure et à ses officiers, dont l'intervention vraiment «confédérale» avait sauvé les deux régiments ligueurs d'une destruction complète, on feignit, à Lucerne, de redouter une attaque subite vers la frontière bernoise et l'on se prépara à la résistance. (3) A dire vrai, ces appréhensions étaient d'autant moins fondées que les enseignes protestantes de l'armée royale avaient, elles aussi, fait preuve de magnanimité à l'égard des soldats de Pfyffer et de Beroldingen. Mais il fallait justifier l'appel pressant que les «Waldstætten» adressaient, au même temps, au pape et au roi d'Espagne, et le «péril réformé» était un prétexte trop indiqué pour que l'on négligeât d'y recourir. (4)

Si, en France, la victoire d'Ivry porta à la Ligue un coup dont celle-ci ne parvint pas à se relever, en Helvétie, elle sonna le glas de l'influence omnipotente que le «roi des Suisses» avait su acquérir auprès de ses coreligionnaires. N'était-ce pas, en effet, à une faillite, à la fois politique et financière, que l'aveugle obstination de Pfyffer acculait les cantons catholiques? Et combien ceux-ci n'avaient-ils pas perdu en importance et en prestige depuis l'époque où, défenseurs attitrés de la royauté française, leurs régiments frayaient à Charles IX une trouée victorieuse au travers de l'armée huguenote sur la route de Meaux à Paris? Dès lors, trente ans avaient passé. Le Bourbon, abhorré par eux, occupait le trône des Valois: l'étoile des princes lorrains semblait à son déclin et les créances formidables des «Waldstætten» sur la Couronne, reniées non sans raison par le nouveau roi, (5) n'étaient avouées qu'avec mauvaise grâce par Mayenne, lequel, d'ailleurs, se fût trouvé fort empêché de les

(1) «Le lagrime et dolore con che mi scrivono queste cose li pochi buoni che restono in Solodoro sono tali che mi cruciano.» *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Lucerna, 4 aprile 1590. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. III 122.

(2) *Certificat remis au nom du roi aux Suisses de l'armée de Mayenne.* Mantes, le ... mars 1590. (*cf.* Zurlauben. VI 38.)

(3) *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Lucerna, 13 aprile 1590. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. III 139. Eidg. Absch. V[1] 208 *a*.

(4) *Proposta di Monsgr Vescovo d'Alessandria, nuntio di Nostro Signore, alli Sigri de cinque cantoni congregati in Dieta a X d'aprile 1590: et Risposta delli Sigri Imbasciatori de cinque cantoni.* — *Proposta dell' Imbasciator di Sua Mtà Cattolica in Lucerna a X d'aprile 1590.* — *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Lucerna, 13 aprile 1590. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. III 136 v°, 137, 138, 139. — Eidg. Absch. V[1] 208 *c*.

(5) *Sillery à Fribourg.* Soleure, 31 août et 1er novembre 1590. Aff. Etr. Suisse. VIII 259. Arch. d'Etat Fribourg.

rembourser. Ce n'était certes pas dans l'intention d'atteindre un pareil résultat que les montagnards des Alpes avaient, depuis un demi-siècle, versé leur sang sur vingt champs de bataille, tant en France qu'en Italie. Au lieu du triomphe final que Pfyffer n'avait cessé de faire miroiter à leurs yeux, c'était bien la misère et son cortège d'afflictions qui pénétraient dans leurs vallées. Dans ces circonstances, il paraissait assez naturel que l'auteur responsable de cette politique néfaste fût pris à partie par ses concitoyens. C'est ce qui arriva.

A la première nouvelle de la défaite du duc de Mayenne, son ambassadeur à Lucerne, l'abbé de Clermont, prévoyant les revendications pécuniaires qui allaient l'assaillir, avait quitté sans bruit le territoire des Ligues (2 avril), pour gagner Lyon par la voie de Milan. (1) Cette conduite lui était dictée par la prudence la plus élémentaire et le souci de sa liberté. De plus en plus, en effet, au sentiment des montagnards besoigneux de l'Helvétie primitive, toute considération d'ordre politique devait s'effacer devant la question d'argent, la seule qui, semblait-il, leur tînt vraiment à cœur. (2) Et telle était l'irréductibilité de cette résolution, que, sans l'intervention du légat pontifical, lequel, au dernier moment, s'était porté garant du payement de leur solde, les deux régiments de Tanner et de Pfyffer n'eussent sans doute jamais rejoint l'armée de la Ligue. En l'absence de l'abbé de Clermont, ce fut donc au légat que les «Waldstætten» s'adressèrent pour obtenir le payement de ce qui leur était dû. Mais, dans l'intervalle, le Souverain Pontife avait formellement désavoué la promesse faite en son nom par son représentant en France. Les conséquences de cette décision ne se firent pas attendre, et bientôt Lucerne et les Etats de son groupe en arrivèrent à menacer le Saint-Siège d'une rupture. (3)

Disons le bien haut, dans cette crise qui menaçait l'existence même de sa petite patrie, le «roi des Suisses» se montra à la hauteur des circonstances. Aidé de l'ambassadeur d'Espagne, dont l'influence, ainsi que la sienne, était cependant bien diminuée, il fut si persuasif au sein des diètes catholiques que l'entente, gravement compromise entre le «Père commun» et les «fils devoués» de l'Eglise, finit par se rétablir. (4) Il fit plus et obtint de ses collègues qu'ils se prononçassent d'avance contre toute idée d'accommodement avec le «prince de Béarn». (5) Celui-ci, au lendemain de sa victoire, avait

(1) *Ce qui se passa au mois d'avril 1590.* Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 142. — *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Lucerna, 3 aprile 1590. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. III 118. — **Henri IV, les Suisses et la Haute-Italie.** p. 158 note 2.

(2) *Sillery au roi.* Soleure, 22 mai 1590. Aff. Etr. Suisse. VIII 222. – *Ludwig Pfyffer aux magistrats de Dijon.* Lucerne, 10 juillet 1590. (Corresp. de la mairie de Dijon. p. p. Garnier. II 343.) — *Lucerne aux mêmes.* 26 mars 1591. *Ibid.* II 379. — Eidg. Absch. V[1] 211 *m*, 227 *d*.

(3) *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Lucerna, 16 aprile, 8, 16 e 27 maggio 1590. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura. Svizzera. III 142, 185, 199, 203. — *Memoriale presentato al Monsgre Nuntio di S. Stà in Svizzeri per le Sigri Deputati et Imbascri delli Sigri cinque cantoni catci congregati sopra la dieta di Lucerna alli IX di maggio 1590.* Aff. Etr. Suisse. VIII 219. — Eidg. Absch. V[1] 259 *a*.

(4) *Alessandria a Montalto.* Lucerna, 25 aprile 1590. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. III 163.

(5) *cf.* Segesser. IV 90.

chargé le S[r] Philippe Vigier, secrétaire-interprète, d'accompagner en Suisse les troupes de Pfyffer et de Beroldingen (1) et d'annoncer aux gouvernements des cantons forestiers que, désireux de leur faire «encores plus avant congnoistre l'effect» de son «amytié», il leur renvoyait comme un «présent» les enseignes helvétiques conquises à Ivry, «combien que ce [fût] contre le droict «de la guerre, pour estre les enseignes les vrayes marques de la victoire». (2) Mais cet acte de clémence ne désarma pas l'hostilité de ces petits Etats, «auxquels leur nom de *primitifs* semblait avoir donné le vertige». (3) La diète de Lucerne du 8 mai décida qu'il ne serait pas répondu à la lettre du «prince de Béarn», mais que l'on ferait savoir à Vigier — dont la mission était exécutée depuis trois semaines déjà, — que les Suisses catholiques partisans de la Ligue acceptaient la restitution de leurs enseignes «sinon comme un dû, du moins pas comme un don». (4)

L'attitude hautaine des «Waldstætten», au lendemain d'Ivry, contrastait avec l'humilité dont avaient fait preuve les cantons protestants après la capitulation d'Artenay. Plutôt que de s'attarder à ramener à lui des adversaires qui semblaient irréconciliables, Henri IV préféra témoigner aux nombreux amis qui lui demeuraient aux Ligues sa reconnaissance pour le concours constant et dévoué, sinon tout à fait désintéressé, qu'ils lui prêtaient. Berne, Glaris, les Grisons et surtout Soleure reçurent des preuves manifestes de la faveur royale. (5) L'importance des passages rhétiens, quelque peu méconnue pendant les derniers règnes, s'affirmait à nouveau, depuis que la Couronne pouvait compter sur de sérieux alliés dans la Péninsule. Et cette considération fut assez puissante pour engager le Béarnais à se montrer favorable à l'alliance que la république de Venise sollicitait des Ligues Grises malgré l'opposition énergique de l'Espagne. (6)

En dépit des apparences contraires, les sympathies que nourrissaient les peuples des «Waldstætten» pour les adversaires du nouveau roi de France s'étaient fort refroidies. Les défaites successives de Mayenne; la mort du roi de la Ligue, Charles X; le bruit de l'arrivée de Henri IV devant les faubourgs de Paris (mai); la certitude que le pape hésitait à continuer son appui aux princes lorrains et que Venise et la Toscane se rangeaient du côté de l'héritier

(1) *Le roi à Sillery*. Mantes, 21 mars 1590. Aff. Etr. Suisse. VII 229. *Alessandria a Montalto*. Lucerna, 24 aprile 1590. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. III 159.

(2) *Le roi aux cantons catholiques*. Camp de Mantes, 25 mars 1590 (Lettres missives. III 180.) Eidg. Absch. V[1] 211.

(3) *cf.* Henri IV, les Suisses et la Haute-Italie. p. 158.

(4) *Conferenz der VI Cathol. Orte*. Luzern, 8. Mai 1590. Eidg. Absch. V[1] 208 *c*. 210 *a*. – *Mémoire au S[r] Vigier allant en France*. Soleure, 22 mai 1590 Aff. Etr. Suisse. VIII 221. Zurlauben VI 14 sqq.

(5) *Sillery à R. de Schauenstein*. 8 mars 1589. Aff. Etr. Grisons. I 236. *Le roi* (c. s. Revol *à Zurich, Berne, Soleure*. Mantes, 25 mars 1590. St-Arch. Zürich. u. s. w. *Sillery à Glaris*. Soleure, 14 avril 1590. Aff. Etr. Suisse. VIII 198.

(6) *Le roi à Sillery*. Camp de Saint-Denis, 1 août 1590; Camp devant Chartres, 18 février 1591. Aff. Etr. Suisse. VII, 307; XIII 102. *Sillery au roi*. Soleure, 22 juin 1590. *Ibid*. VIII 233. *Sillery aux Ligues Grises*. Soleure, 1 novembre 1590. Aff. Etr. Grisons. I 237. *Mémoire donné à M[r] de Luxembourg touchant les affaires de Suisse*. Soleure, 24 décembre 1590. Aff. Etr. Suisse. VIII 281.

légitime de la Couronne; la magnanimité dont avait usé ce dernier envers ses ennemis vaincus et, par dessus tout, l'espoir — entretenu par Sillery — que sa conversion n'était plus qu'une question de temps, tout cela était bien fait pour frapper l'esprit des pâtres, sinon des autorités de la Suisse primitive et déterminer leur «landsgemeinde» à briser avec les errements politiques suivis jusqu'alors.

Jamais, depuis trente ans, occasion plus favorable ne s'était présentée de réunir tous les Confédérés dans l'alliance exclusive de la France. (1) Malheureusement les finances royales n'étaient pas dans un état plus prospère que celles de la Ligue. La vente ou l'engagement du domaine privé et d'une partie des joyaux de la Couronne avaient surtout servi à récompenser des services antérieurs ou à secourir Genève, et les sommes que Sillery et Hurault de Maisse cherchaient à emprunter, le premier dans les cantons protestants, notamment à Zurich, le second à Venise, n'eussent pas suffi à désintéresser les créanciers du roi parmi les cantons catholiques et avaient, au reste, une autre destination. (2)

Néanmoins, l'ambassadeur de France tenta l'impossible en vue d'attirer Pfyffer au parti de Sa Majesté et d'inciter les «Waldstætten» à rappeler les quelques troupes qu'ils entretenaient encore au service de la Ligue. (3) Mais, ainsi que Sillery l'avouait tout le premier, «il estoit difficile de les persuader de ne rien prendre des ennemis et de ne rien recevoir d'ailleurs». (4) Après comme avant Ivry, des enseignes des cantons primitifs à la solde du duc de Mayenne continuèrent à tenir garnison à Paris, à Lyon, à Dijon. (5) La campagne faite auprès du «roi des Suisses» n'eut pas meilleur succès: car, dans l'intervalle, Sixte-Quint était mort et son successeur consentit à se porter garant du payement d'une partie des sommes dues aux régiments de Pfyffer et de Beroldingen. (6)

Heureusement pour Henri IV, le concours militaire des «Waldstætten», quelque désirable qu'il fût, devenait de moins en moins une nécessité. (7) Charles-Emmanuel, après s'être emparé de Fréjus, avait été défait par Lesdiguières et La Valette (octobre): Corbeil, emporté par le duc de Parme (16 octobre), allait être reconquis par les troupes royales (10 novembre), et quelques enseignes levées dans les seuls cantons «fidèles» venaient, à la demande de Sillery, de prendre

(1) *Ce qui se passa au mois de septembre 1590.* Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 155. — *cf.* Bibl. Nat f. fr. *15 617* f°s 27, 32.

(2) *Le roi à Sillery.* Mantes, 27 mars 1590. Aff. Etr. Suisse. VII 233; Annet, 15 novembre 1590. *Ibid.* f° 286. *Hurault de Maisse à Sillery.* Venise, 9 juin 1590. *Ibid.* XXXV f° 7. — *Sillery à Hurault de Maisse.* Soleure, 23 juin 1590. Bibl. Nat. f. fr. *15 617* f° 27. *Le roi* (c. s. Revol) *à Zurich.* Annet, 15 novembre 1590. St-Arch. Zürich. or. parch.

(3) *cf.* Segesser. op. cit. IV 54.

(4) *Sillery au roi.* Soleure, 26 janvier 1590. Aff. Etr. Suisse. VIII 171.

(5) *Sillery au roi.* Soleure, 22 mai 1590. Aff. Etr. Suisse. VIII 222. *Les conseils de Lyon à Fribourg.* Lyon, 18 juin et 29 décembre 1590. Arch. Fribourg. — *cf.* Segesser. op. cit. III 102, 103.

(6) *cf.* Segesser. op. cit. IV 55.

(7) *Sillery à Fribourg.* Soleure, 31 août. Aff. Etr. Suisse. VIII 259. Soleure, 1er novembre 1590. Arch. Fribourg.

la route du Languedoc.(1) Un danger subsistait, toutefois, à savoir que les Suisses alliés d'Espagne ne persuadassent au Corps helvétique d'envoyer en France une ambassade qui, sous le prétexte de ramener la paix entre les deux partis, eût intrigué avec le légat et l'ambassadeur espagnol en faveur de la Ligue. En réalité, la proposition en fut faite à la diète de Bade d'octobre; mais Sillery, bien qu'occupé, à ce même moment, à accorder le différend né, au sujet de la possession de la seigneurie de Valangin, entre la maison de Longueville et le comte de Montbéliard,(2) réussit à assurer l'échec de ce projet qui constituait le dernier espoir de la coalition hispano-savoyarde et ligueuse au sein des cantons suisses.(3)

Tandis que le roi Très-Chrétien tenait la campagne jusqu'aux portes de Paris, aux deux extrémités de la France, en Bretagne et en Provence, ses lieutenants résistaient aux entreprises des ducs de Mercœur et de Savoie qui, l'un et l'autre, cherchaient à se créer des souverainetés indépendantes à son détriment. Battu, en octobre 1590, par Lesdiguières et La Valette, Charles-Emmanuel avait, dès le mois suivant, fait une entrée solennelle à Aix et venait d'être déclaré, par le parlement de cette ville, gouverneur et lieutenant général de la Provence *sous la Couronne de France.* Il était temps qu'une diversion sérieuse rappelât dans ses Etats un «ennemi si fretillant et si plein de mauvaise volonté».(4) Aussi Sillery avait-il, depuis quelque temps déjà, reçu l'ordre d'inciter Berne et ses alliés protestants à une nouvelle expédition en Chablais et en Faucigny.

Ainsi qu'on l'a dit plus haut, les traités de paix et d'alliance berno-savoyards, signés à Nyon le 11 octobre 1589, avaient bien été rejetés par les communes bernoises en février 1590; mais, en vertu d'une entente tacite, les hostilités entre la plus puissante des républiques helvétiques et la cour de Turin, interrompues depuis quelques mois, n'avaient pas été reprises. Seule Genève, tenue en dehors de ces négociations et avertie, tant par l'exemple de Berne que par les adjurations de Sillery, du danger qu'elle eût couru à se fier aux ouvertures pacifiques du Savoyard, continuait, sans trop de désavantage, à lutter contre celui-ci.(5) Henri IV, il est vrai, ne se trouvait pas en mesure de lui accorder de puissants subsides; mais il était d'autant moins

(1) *Sillery au roi.* Soleure, 31 mai 1590. Aff. Etr. Suisse. VIII 229. — *Montmorency à Sillery.* 1er décembre 1590. *Ibid.* XIII 118. — *cf. Mayenne à Jeannin.* 28 décembre 1590. Corresp. du duc de Mayenne. (éd. Henry et Loriquet. I 352.)

(2) *Sillery au roi.* Soleure, ... août 1590. Aff. Etr. Suisse. VIII 252. — *Le roi à Sillery* Camp devant Chartres, 19 mars 1591. *Ibid.* XI 5. — *Le roi à Sancy.* 24 juin 1591 Aff Etr France. *572* fº 16 *J. Wallier à Sillery.* Neuchâtel, 25 juin 1591. Bibl. Institut. Coll. Godefroy *262* fº 31. — *Sillery à Berne.* Soleure, 21 septembre 1591. St-Arch. Bern. Frankr. Buch III 105. — *Le comte de Saint-Pol à Sillery.* Camp de Buchy, 18 février 1592. Bibl. Institut. Coll. Godefroy *262* fº 39. — *Sillery à la duchesse de Longueville.* 11 juin 1592. Bibl. Institut. Coll. Godefroy *262* fº 41. — Eidg Absch. V¹ 241 (160) a.

(3) *Sillery au roi.* Soleure, 10 octobre 1590 Aff. Etr. Suisse VIII 265; *aux cantons.* Soleure. 4 novembre 1590. *Ibid.* fº 272.

(4) *Ce qui se passa au mois d'avril 1590.* Bibl. Nat. f. fr. *23 610* fº 142.

(5) *Sillery au roi.* Soleure, 20 novembre 1589. Aff. Etr. Suisse VIII 142. — *Le roi à Sillery.* Alençon, 27 décembre 1589. *Ibid.* fº 211.

disposé à l'abandonner, qu'il considérait la guerre allumée sur les rives du Léman comme devenue sienne, dès l'instant où les Bernois s'étaient retirés sous leurs tentes. Soutenus par l'espoir d'une prochaine intervention française, les Genevois avaient repris vivement l'offensive. Dès janvier 1590, Lurbigny, commandant de leurs forces, s'était jeté dans le pays de Gex; puis, après quelques semaines de répit, profitant de ce que Charles-Emmanuel concentrait toutes ses troupes en Provence et en Dauphiné, il avait rouvert les hostilités, toujours avec succès jusqu'à l'heure où, trahi par la fortune, il avait vu ses soldats, saisis d'une soudaine panique, subir au Crozet une défaite sérieuse. Sans les pressantes exhortations de Sillery et celles des autorités zuricoises, conscientes enfin des périls qui menaçaient la petite république,[1] en faveur de laquelle ***Sancy,*** à son passage aux Ligues, en février 1590, avait fortement agi auprès de certains gouvernements cantonaux, c'en était peut-être fait de l'indépendance de Genève.[2]

De même que la nouvelle de la victoire d'Arques n'avait pu modifier la résolution des autorités bernoises de conclure la paix avec le duc de Savoie, de même l'annonce de la victoire d'Ivry ne parvint pas à les décider à entrer dans les vues du roi.[3] Le discours agressif prononcé le 30 avril devant les conseils de la ville de l'Aar par l'ambassadeur d'Espagne n'était certes pour rien dans cette attitude expectante.[4] Les rodomontades castillanes ne produisaient plus aucun effet sur les cantons évangéliques. Mais Berne paraissait pour lors bien résolue à ne rompre avec Charles-Emmanuel qu'autant qu'elle serait assurée du concours militaire de ses alliés protestants suisses, de la république de Genève et de la Couronne de France. Or, de l'aveu même de Sillery, la diversion française, bien que prochaine, n'était pas imminente; il s'en fallait de beaucoup; et, d'autre part, le duc de Savoie demandait à traiter d'une paix certaine, encore que son ambassadeur eût fulminé à la «journée» de Bade du 1er juillet un véritable réquisitoire contre les protecteurs avoués et occultes de la cité de Calvin.[5]

Les premières conférences en vue d'un accommodement berno-savoyard, rectificatif de celui de Nyon, furent ouvertes à Saint-Maurice, en Valais, vers le commencement de juillet. Du succès ou de l'insuccès de ces négociations dépendaient l'échec ou la réussite du plan de diversion que le roi projetait dans la région du Léman. Aussi Sillery tint-il à se rendre en personne dans la vallée du Rhône, tant pour «empescher ceulx de Berne de rentrer au precipice,

(1) *Ce qui se passa à la journée de Bade en février 1590.* Bibl. Nat. f. fr. *23610* f° 135 v°. — ***Mémoire de Mr de Sancy à Mrs de Berne pour la guerre de Savoye.*** Mars 1590. Aff. Etr. Genève. I 69, 70. *Sillery à Berne.* Soleure, 17 avril 1590. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 935. — *cf.* Tillier. op. cit. III 498.

(2) *Mémoire au Sr Vigier allant en France.* 22 mai 1590. Aff. Etr. Suisse. VIII 226.

(3) *Sillery à Berne.* Soleure. 17 avril 1590. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 935.

(4) *cf.* Tillier. op. cit. III 498.

(5) *Sillery aux cantons protestants.* Soleure, 3 mai 1590. Aff. Etr. Suisse. VIII 216; *à Zurich.* Soleure, 22 juin 1590. *Ibid.* f° 232; *à Berne.* Soleure, 25 mai 1590. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *N* 181. Eidg. Absch. V¹ 209 *a*, 214 *r*.

du quel, avec tant de peine», il les avait «retirés»,[1] qu'afin d'encourager les dizains à adopter une attitude hostile à l'égard du duc, leur voisin.[2] A tout prendre, ce double but fut atteint. Tandis, en effet, que les représentants de Zurich prenaient en mains, à la diète de Bade de juillet, les intérêts de Sa Majesté Très-Chrétienne, dont leur canton n'était même pas l'allié, l'intervention de Sillery auprès des députés bernois en Valais procurait l'échec des conférences de Saint-Maurice,[3] et sa présence à Sion, où il fit une «proposition», déterminait le rejet par les Valaisans des ouvertures d'alliance qui leur étaient adressées au nom de l'Espagne et de la Savoie.[4]

Négatives, au point de vue d'un rapprochement contractuel entre les deux adversaires de la veille, les conférences tenues en Valais eurent cependant un résultat positif, en ce sens que les députés bernois firent parvenir au duc un plaidoyer assez chaleureux en faveur de la reconnaissance de l'indépendance de Genève.[5] Mais les quelques insuccès essuyés par Lurbigny servirent de prétexte à la cour de Turin pour enfler ses prétentions, en même temps qu'ils fortifièrent le parti qui, sur les rives de l'Aar, souhaitait la paix à tout prix.[6]

Ce n'était plus seulement Genève, mais le pays de Vaud tout entier qui se trouvait menacé par les forces ducales. De nouvelles conférences, en vue du règlement du différend berno-savoyard, eurent lieu à Aarau le 6 août,[7] puis à Berne, les 16 et 17 du même mois,[8] et enfin derechef à Aarau, le 11 septembre.[9] Tout en n'abandonnant pas l'espoir d'une solution pacifique,[10] Berne se rendait peu à peu aux exhortations de Zurich, dont l'intervention énergique à la diète de Bade du 19 août avait provoqué l'envoi à Charles-Emmanuel d'une missive par laquelle le Corps helvétique lui demandait de retirer ses troupes du voisinage de Genève.[11] Sillery crut le moment venu de solliciter des cantons protestants la levée de quelques milliers d'hommes

(1) *Sillery au roi.* Soleure, 22 juin 1590. Aff. Etr. Suisse. VIII 233.

(2) *Sillery au roi.* Soleure, 5 juillet 1590. Aff. Etr. Suisse. VIII 244.

(3) *Les ambassadeurs des IV cantons protestants à Sillery.* Saint-Maurice, 10 juillet 1590. Aff. Etr. Suisse. VIII 237. — *Ce qui se passa en l'assemblée de Saint-Maurice en Valais, et du voyage que Monseigneur* (de Sillery) *y fit pour le service du roy au mois de juillet 1590.* Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 146. — Eidg. Absch. V¹ 217–219. — *Dépense extraordinaire faite en Suisse, de 1590 à 1595.* (4 août 1590.) Aff. Etr. Suisse. XII 237.

(4) *Sillery au Valais.* Soleure, 1er avril 1590. Arch. de la ville de Sion. Tiroir 88 f° 67. — *Berne à Sillery.* 24 juin 1590. Aff. Etr. Suisse. VIII 236. — *Sillery au roi.* Soleure, 5 et 30 juillet 1590. *Ibid.* f°s 241, 249; *aux dizains valaisans.* Soleure, 4 juillet. *Ibid.* f° 242; *à l'évêque de Sion.* même date. *Ibid.* f° 243. — *Pièces de la journée de Sion.* 10 juillet 1590. *Ibid.* f° 245. — *Harangue de Sillery aux dizains valaisans. Ibid.* f° 251. — *Abscheid de la journée de Sion.* Juillet 1590. Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 151; f. fr. *15 617* f° 30. — *Vie du chancelier de Sillery.* f. fr. *15 619* f° 107. — Zurlauben. VI 94 sqq. — *cf.* Rott. Inventaire sommaire. I 401.

(5) *Ce qui se passa en l'assemblée de Saint-Maurice, etc.*

(6) *Sillery au roi.* Soleure, 30 juillet 1590. Aff. Etr. Suisse. VIII 249.

(7) Eidg. Absch. V¹ 220 *a.* — *Dépense extraordinaire faite en Suisse de 1590 à 1595* (4 août.)

(8) Eidg. Absch. V¹ 222. — *Dépense extraordinaire, etc.* (10 septembre.)

(9) Eidg. Absch. V¹ 228 *a* — *Sillery à Genève.* Soleure, 12 et 28 septembre 1590. Aff. Etr. Genève. I 72; Aff. Etr. Suisse. VIII 263.

(10) Eidg. Absch. V¹ 227 *a.*

(11) Eidg. Absch. V¹ 224 *a.*

pour le secours de cette ville et d'engager son maître à faire ébaucher par l'un de ses lieutenants, de préférence en Bresse, une démonstration militaire qui dissipât les dernières hésitations de ses alliés suisses. ([1]) Mais, contrairement à l'attente de l'ambassadeur, ce fut de Bâle et de Schaffhouse, et non point de Berne, que partirent, cette fois, les objections à sa requête. ([2])

En présence de l'impossibilité manifeste dans laquelle il se trouvait d'obtenir de l'ensemble des cantons évangéliques les forces nécessaires à la «tuition» de Genève, il ne restait d'autre ressource à Sillery que de faire avancer un corps français dans la direction du Léman. ([3]) Guitry, sur l'ordre du roi, était bien occupé à réunir à cette fin quelques troupes aux environs de Langres. Mais le temps pressait. Ce fut alors que ***Sancy*** s'offrit, pour la seconde fois, à dégager Genève. Sillery qui, dès le 4 août, avait eu une conférence avec lui à Liestal ([4]) et l'avait reçu en novembre à Soleure, ([5]) donna son adhésion complète au plan que lui soumit son ancien collègue et, dès les premiers jours de janvier **1591**, Sancy et Lurbigny, rejoints quelques semaines plus tard par ***Guitry,*** ouvraient en Chablais et en Faucigny la glorieuse mais inutile campagne dont j'ai fait le récit d'autre part.

La retraite de l'armée de Sancy et de Guitry vers le duché de Bourgogne (avril 1591) permettait à Charles-Emmanuel de faire filer en Provence et en Dauphiné les troupes que les deux généraux français avaient trouvées devant eux dans la région du Léman. ([6]) Or c'était là précisément ce que redoutait le roi, lequel tenait en outre pour nécessaire à la continuation des succès du maréchal d'Aumont en Bresse «que ceulx de Genève ne s'accommod[ass]ent poinct avecq le duc de Savoye». ([7]) Genève, il est vrai, bien qu'abandonnée par ses alliés français et suisses, se défendait avec fermeté dans ses positions. ([8]) Mais, à la longue, et malgré les exhortations de Sillery, un parti s'y formait qui paraissait assez disposé à entendre aux propositions de paix émanées de Turin. ([9]) Toutefois, les démarches faites jusqu'alors, tant à la diète de Bade du 20 janvier, que plus tard, au cours de l'été, par les partisans d'Espagne et de Savoie, en vue de faire accepter aux belligérants la médiation helvétique, avaient échoué. ([10]) Et ce résultat négatif n'avait rien de surprenant, en somme,

(1) *Estat des parties et sommes de deniers que le roy veult et ordonne estre paiées... au Sr de Guitry L'-General pour Sa Mté en l'armée... pour faire la guerre en Savoye...* 28 septembre 1590. Aff. Etr. Grisons. I 75. — *Hurault de Maisse à Sillery.* Venise, 7 octobre 1590. Aff. Etr. Venise. XXXV 33.

(2) *Ce qui se passa au mois de septembre 1590.* Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 155.

(3) *Ce qui se passa au mois d'octobre 1590.* Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 157. — *Mémoire envoyé par Sillery à Sancy.* 29 octobre 1590. Aff. Etr. Suisse. XIII 110. — *Mémoire pour la guerre de Savoie.* 1590. *Ibid.* VIII 192.

(4) *Dépense extraordinaire faite en Suisse de 1590 à 1595.* (4 août 1590.) Aff. Etr. Suisse. XII 237.

(5) *Ce qui se passa au mois de novembre 1590.* Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 158.

(6) *Sillery à Hurault de Maisse.* Bade, 28 mars, Soleure, 6 mai 1591. Bibl. Nat. f. fr. *15 617* fos 59, 61.

(7) *Le roi à Sillery.* Camp devant Noyon, 29 juillet 1591. Aff. Etr. Suisse. VII 297.

(8) *Ce qui se passa au mois d'avril 1591.* Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 167 v°. — *Sillery à Guitry.* Soleure, 4 juin 1591. Aff. Etr. Genève. I 204.

(9) *Sillery à Genève.* Soleure, 12 mars 1591. Aff. Etr. Suisse. IX 32.

(10) *Dépense extraordinaire faite en Suisse de 1590 à 1595.* (20 janvier 1591.) Aff. Etr. Suisse. XII 237. — *Sillery à Maisse.* Soleure, 4 février 1591. Bibl. Nat. f. fr. *15 617* f° 54.

si l'on songe que les cantons primitifs eux-mêmes étaient divisés entre eux quant à la conduite à tenir en cette circonstance et que la participation des troupes suisses levées par Sancy à la campagne dirigée par celui-ci contre le Chablais avait encore creusé le fossé qui séparait les « Waldstætten » de leurs confédérés protestants et de Genève. (1)

Tout projet d'accommodement entre cette dernière ville et le duc de Savoie ne pouvait donc être vu que de mauvais œil, non seulement par la France, mais par tous les *Stati liberi*, à commencer par Venise et Florence. Néanmoins, ceux-ci, tout en partageant l'avis du roi qu'il « seroit bien plus sagement « faict d'ayder par un commun effort à luy oster [à Charles-Emmanuel] les moyens « de nuire que d'attendre ce qu'il voudroit faire quand il pourroit », (2) « se demonstrèrent pleins de froideur » dès que Sillery leur demanda de seconder ses efforts à Berne en faveur de la protection de Genève. (3) Bien plus, les cantons évangéliques eux-mêmes refusèrent la levée que l'ambassadeur réclamait d'eux à cette fin. (4) Estimant que le roi Très-Chrétien serait pour longtemps insolvable, ils tendaient avant tout à « se descharger de la crainte et des occasions d'estre recherchés de leur bourse. » (5) Heureusement pour les Genevois, leur infatigable adversaire n'éprouvait depuis le commencement de l'année que défaites sur défaites. Aussi bien ses troupes, battues le 12 mars à Monthoux par Sancy et Guitry, essuyaient successivement trois graves échecs, à Esparron, le 15 avril, à Pontcharra, le 19 septembre, et à Vinon, le 21 décembre.

Les difficultés que Henri IV rencontrait à recruter de nouvelles enseignes parmi les cantons protestants, voire même à conserver celles qui le servaient encore, Grégoire XIV les subissait dans ses négociations avec les cantons catholiques, auxquels il demandait de fournir le noyau de l'armée que son neveu, le duc de Montemarciano, conduisait en Lorraine au secours de la Ligue. (6) Déjà l'ambassade d'obédience dépêchée de Suisse au Souverain Pontife, en janvier 1591, avait été pressentie à ce sujet, mais ne s'était pas crue autorisée à encourager les espérances du Vatican. On conservait, en effet, parmi les « Waldstætten », un vif ressentiment du désaveu infligé par Sixte-Quint, au lendemain d'Ivry, à ses représentants à Paris et à Lucerne, lesquels s'étaient portés garants d'une partie de la solde des régiments de Pfyffer et de Beroldingen. (7) Dès lors, le siège de la nonciature avait été transféré à Altorf (septembre 1590), mais

(1) *De la journée de Bade tenue le 20e janvier 1591.* Bibl. Nat. f. fr. 23 610 f° 160. — *Sillery au roi.* Soleure, 20 février 1591. Aff. Etr. Suisse. IX 18. — Eidg. Absch. V¹ 251 *g.* — *cf.* Segesser. op. cit. IV 120—121.

(2) *Le roi à Sillery.* Camp devant Chartres, 18 février 1591. Aff. Etr. Suisse. VII 307.

(3) *Sillery au roi.* Soleure, 10/12 mai 1591. Aff. Etr. Suisse. IX 53. — *Ce qui se passa pour empescher la levée du pape au mois de may 1591.* Bibl. Nat. f. fr. 23 610 f° 169. — *Ce qui se passa au mois de juin 1591.* *Ibid.* f° 172 v°. — *Sillery aux cantons protestants.* Soleure, 26 juin 1591. *Ibid* f° 173.

(4) *De la journée de Bade tenue au mois de juillet 1591.* Bibl. Nat. f fr. 23 610 f° 175.

(5) *Aumont à Sillery.* Gye, 26 août 1591. Aff. Etr. Suisse. X 94

(6) *cf.* P. de l'Estoille, Mémoires-Journaux. (éd. Brunet.) V 297.

(7) *Sillery au roi.* Soleure, 20 février 1591. Aff. Etr. Suisse. IX 18. — « J'oubliois à vous dire qu'il seroit aussi très à propos de poursuivre le payement des deniers des Suisses du passé, qui seroit

l'impression produite par cet incident chez les peuples de la Suisse primitive ne s'était point modifiée. Aussi le nonce attendit-il au 20 mars, jour de la réunion d'une diète catholique, pour introduire officiellement la demande d'une levée de six mille hommes que l'ambassadeur d'Espagne, Pompeo della Croce, avait ordre d'appuyer de ses conseils et de ses deniers. (1)

Toutefois l'hésitation persistait à Lucerne, comme à Schwytz; à Sarnen, comme à Zoug. La «journée» assignée dans la première de ces villes, le 2 avril, se sépara sans qu'il eût été pris de décision. (2) Ce que les cantons primitifs exigeaient avant tout, c'était un bref par lequel le pape s'engageât à ne point renier, le cas échéant, ainsi que l'avait fait l'un de ses prédécesseurs, les obligations contractées en Helvétie par la curie romaine. Ce bref ayant été promulgué, l'opposition aux désirs du pontife désarma presque aussitôt à Fribourg et dans la plupart des «Waldstætten» (diète de Gersau, 15 avril). (3) Mais la conférence qui réunit à Lucerne, le 21 mai, des représentants de tous les Etats catholiques de la Confédération trompa l'espoir des partisans de la Ligue en Suisse. Cinq cantons seulement: Lucerne et Fribourg, — qui avaient déjà envoyé, en mars, six cents hommes de renfort à Lyon (4) — Uri, Unterwalden et Zoug, accédèrent aux propositions du nonce, rejetées, en revanche, par Schwytz, Soleure, Glaris et Appenzell. (5) La défection inattendue de Schwytz fut surtout très sensible aux autres «Waldstætten», dont elle rompait l'entente, jusqu'alors parfaite, dans toutes les questions de politique étrangère. Persévérant, néanmoins, dans la voie qu'ils s'étaient tracée, ils s'efforcèrent de remplir leurs engagements. Mais, sur les six mille hommes accordés par eux au pape, il ne s'en trouva guère que trois mille — réduits bientôt à un nombre moindre par les désertions — pour répondre à l'appel des recruteurs, et encore chacune des enseignes de ce régiment, «les plus pauvres qui sortirent jamais de ce pays des Ligues,» comprenait-elle à peine un tiers de «Suisses authentiques». (6)

Ainsi qu'il fallait s'y attendre, Berne et Zurich observèrent à l'égard de la levée ligueuse la conduite qu'ils avaient tenue, dans des circonstances analogues, en 1585 et en 1589; ils lui interdirent l'accès de leur territoire. Réduit, dès lors, à emprunter la voie du Gothard (juin) pour gagner la France, le régiment confié au colonel Kuhn d'Uri mit plusieurs semaines à rejoindre en Franche-Comté le duc de Montemarciano, dont les troupes démoralisées

ung moyen de confirmer et entretenir davantage leur alliance, pour le besoing que nous en pourrons avoir à l'advenir.» *Mayenne à l'archevêque de Lyon.* Soissons, 28 janvier et 15 mars 1591. (Corresp. de Mayenne. I 428; II 125.)

(1) Eidg. Absch V[1] 249 *a*. — *cf.* Segesser. op. cit. IV 159, 165.

(2) Eidg. Absch. V[1] 253 *a*, *b*.

(3) *Ce qui se passa pour empescher la levée du pape, au mois de may 1591.* Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 169. — *Sillery au roi.* Soleure, 24 mai 1591. Aff. Etr. Suisse. IX 62. Eidg. Absch. V[1] 254 *a*.

(4) *Ce qui se passa au mois d'avril 1591.* Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 167 v°. — *Sillery au roi.* Soleure, 10/12 mai 1591. Aff. Etr. Suisse. IX 53. — *cf.* Zurlauben. VI 138.

(5) *cf.* Segesser. op. cit. IV 178.

(6) *Sillery au roi.* Soleure, 22 juin 1591. Aff. Etr. Suisse. IX 67.

ne parvinrent pas à empêcher le roi d'opérer sa jonction avec l'armée auxiliaire allemande que lui amenait le vicomte de Turenne. [1] En revanche, ce qui constitua une nouveauté caractéristique au cours des négociations de cette troisième et dernière levée faite en Suisse pour le service de la Ligue, ce fut la défiance marquée dont on fit montre dans les cantons du Centre quant à l'exécution des promesses obtenues du St-Père. Lorsque, le régiment de Kuhn mis en route, le nonce voulut prendre congé des conseillers d'Uri, ceux-ci s'opposèrent à son départ et le retinrent de force au milieu d'eux. Il est vrai qu'ils lui rendirent sa liberté dès le commencement de juillet; mais, aussitôt après, ils se saisirent de deux gentilshommes romains aventurés dans leurs montagnes et les conservèrent comme otages jusqu'en février 1592, sinon jusqu'à l'entier règlement de la question des « soldes de la campagne d'Ivry », qui n'intervint que deux ans plus tard. [2]

Tous les efforts tentés par Sillery, appuyé des autorités soleuroises, en vue d'entraver la levée papaline étaient demeurés stériles. [3] En vain avait-il fait représenter à Fribourg la situation fausse dans laquelle se plaçait cet Etat qui, ayant accordé des troupes au roi, s'engageait à en fournir également à la Ligue; [4] en vain avait-il menacé de demander aux cantons « fidèles » des renforts importants pour l'armée de son maître. On n'avait pas pris au sérieux ses remontrances, parce que l'on savait en Suisse — aussi bien que lui, d'ailleurs — que si, avec douze ou quinze mille écus, que les banquiers d'Italie et d'Allemagne refusaient à Henri IV, on eût eu chance de ruiner la négociation du nonce, [5] « avec rien il n'estoit pas possible de retenir la dignité du service de Sa Majesté ». [6] Il ne restait donc à l'ambassadeur de France d'autre ressource que de protester formellement contre la levée accordée aux ligueurs, sous le couvert du pape, — ce qu'il fit à la diète de Bade du 9 juillet [7] — ou de la faire surprendre en Bresse par les forces du maréchal d'Aumont — projet dans lequel il échoua. [8] Au surplus, les regrets causés à Sillery par l'attitude

(1) *Sillery au roi.* Soleure, 10 et 22 juin 1591. Aff. Etr. Suisse. IX 65, 67. — *Ce qui se passa au mois de juin 1591.* Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 172 v°. — *Le roi à Sillery.* Noyon, 26 août 1591. Aff. Etr. Suisse. XI 34.

(2) *Sillery au roi.* Soleure, 19 décembre 1591. Aff. Etr. Suisse. IX 100. — *cf.* Segesser. op. cit. IV 175, 184, 202.

(3) *Sillery à H. de Maisse.* Bade, 28 mars 1591. Bibl Nat. f. fr *15 617* f° 59. — *Sillery au roi.* Soleure, 6 avril 1591. Aff. Etr. Suisse. IX 44. — *Mémoire à Vigier allant en France.* Soleure, 6 avril 1591. *Ibid.* f° 46. — *Les VII cantons catholiques à Sillery.* Lucerne, 21 mai 1591. *Ibid.* f° 60. — *Le roi* (c. s. Revol) *aux cantons protestants.* Mantes, 2 juillet 1591. St-Arch. Zürich. or. — Eidg. Absch. V¹ 252 *o*, 256 *a*, *b*.

(4) *Sillery à Fribourg.* Soleure, 10 mars 1591. Aff. Etr. Suisse. IX 29; *aux VII cantons catholiques.* Soleure, 18 mai 1591. *Ibid.* f° 58.

(5) *Sillery au maréchal d'Aumont.* Soleure, 23 mai 1591. Aff. Etr. Suisse. X 34.

(6) *Sillery au roi.* Soleure, 10/12 mai 1591. Aff. Etr. Suisse. IX 53. — *Ce qui se passa pour empescher la levée du pape au mois de may 1591.* Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 169. — *Ce qui se passa au mois d'aoust 1591. Ibid.* f° 177.

(7) *Sillery à Berne.* Soleure, 28 juin 1591. St-Arch. Bern. Frankr. Buch III 100. — *Sillery au roi.* Soleure, 23 juillet 1591. Aff. Etr. Suisse. IX 72. — *Dépense extraordinaire faite en Suisse de 1590 à 1595.* (6 juillet 1591.) *Ibid.* XII 237. — Eidg. Absch. V¹ 260 *d*.

(8) *Sillery à Hurault de Maisse.* Soleure, 6 mai 1591. Bibl. Nat. f. fr. *15 617* f° 61.

de Fribourg furent de peu de durée. La défection de ce canton n'était-elle pas amplement compensée par la déclaration de neutralité de Schwytz, et le roi, dont les princes et grands-officiers de la Couronne annonçaient aux Suisses catholiques la prochaine abjuration,(1) ne nourrissait-il pas l'espoir sérieux de conserver à sa dévotion ou de gagner à ses vues la moitié au moins des Etats suisses de l'ancienne croyance, y compris la république du Valais?(2)

Depuis que la politique néfaste des alliances multiples s'était implantée dans le sol de l'Helvétie, la confusion des partis et l'enchevêtrement des intérêts y étaient tels que le plus léger incident survenu au cours d'une diète suffisait à bouleverser les résolutions arrêtées dans les réunions préparatoires de la veille. L'avènement de Henri IV n'avait, tout d'abord, apporté aucune modification sensible à cet état des choses. Soleure persistait, toujours inébranlable, dans sa fidélité à la cause royale, mais attendait par cela même avec plus d'impatience qu'une amélioration se produisît dans la situation financière de la Couronne.(3) Berne et les autres cantons protestants, rattachés à la monarchie des Valois sous Henri III par une communauté d'opinions dans la question genevoise, continuaient au roi de France l'appui qu'ils n'avaient point marchandé au roi de Navarre. En revanche, l'attitude des «Waldstætten» à l'égard de leur «allié» français demeurait immuablement hostile, et l'Espagne, la Savoie ou la Ligue, étaient assurées — en y mettant le prix — de recruter dans la Suisse primitive des troupes prêtes à marcher contre celles que Sa Majesté Très-Chrétienne entretenait à sa solde. Quant à Fribourg, à Glaris et à Appenzell, il eût été bien difficile de les classer dans un camp plutôt que dans l'autre, mais leurs relations étroites avec les cantons forestiers les portaient assez volontiers à s'associer aux résolutions prises par ces derniers.

La victoire d'Ivry (14 mars 1590), la prise de Chartres (19 avril 1591), celles de Louviers (6 juin) et de Noyon (18 août), l'annonce du débarquement de troupes anglaises sur la côte normande (août) et de l'arrivée dans la région de l'Est des contingents allemands du vicomte de Turenne (septembre), les succès constants du roi et les défaites répétées de ses adversaires devaient fatalement avoir leur répercussion en Suisse et entamer la cohésion de l'un au moins des deux partis qui se disputaient la prééminence dans ce pays. Le symptôme le plus grave relevé au passif de la coalition hispano-ligueuse fut, ainsi que je viens de le dire, la défection inopinée du canton de Schwytz, dans lequel l'influence de Rodolphe de Reding, colonel au service de France, s'était peu à peu substituée à celle de Louis Pfyffer. En outre, malgré quelques défaillances — et la plus récente était son adhésion à la levée papaline —

(1) *Les grands officiers de la Couronne aux cantons catholiques.* Mantes, 16 juillet 1591. Aff. Etr Suisse. XI 26.

(2) *Sillery au roi.* Soleure, 20 février 1591. Aff. Etr. Suisse. IX 18. — *Le roi à Schwytz, à Soleure, à Appenzell.* Mantes, 30 juin 1591. *Ibid.* XI 17; *au colonel Reding.* Mantes, 14 juillet 1591. Bibl. Institut. Coll. Godefroy *515* f° 80; *au cap*ne *Peter Ambuel.* Sedan, 24 septembre 1591. Bibl. Nat. f. fr. *6551* f° 62.

(3) *Ce qui se passa sur le partement du régiment de Mr le colonel Heid, au mois de septembre 1591.* Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 177.

Fribourg, allié comme les «Waldstætten» à l'Espagne et à la Savoie, parut subitement mieux disposé que par le passé à suivre les avis de Soleure et à adopter une politique conciliante à l'égard du roi Très-Chrétien, dont le colonel de Lanthen-Heydt se montrait l'un des plus fervents partisans. Enfin, bien que la situation précaire des officiers du régiment licencié de Gallati fît «compassion à ceulx qui sçavoient la vérité de leurs plaintes», (1) la nouvelle de l'abjuration imminente de Henri IV contribuait à rapprocher de ce prince Appenzell et Glaris, surtout depuis que Schwytz avait fait preuve d'indépendance en se séparant de ses coreligionnaires de la Suisse primitive dans la question des secours à accorder à la Ligue.

Le terrain que le roi de France gagnait du côté des cantons catholiques, le reperdait-il du côté des cantons de la nouvelle confession? Pour un observateur superficiel la question pouvait se poser. Il est certain, en effet, que, dès le printemps de 1591, un certain ralentissement se produisit dans les secours financiers et militaires que les Suisses «évangéliques» avaient fait parvenir jusqu'alors à leur allié d'Outre-Jura. Ce ralentissement était-il dû à la crainte que Sa Majesté n'embrassât le catholicisme, ainsi que le bruit s'en répandait parmi les cantons du Centre? Ou ne provenait-il pas plutôt de ce fait que les cantons protestants, épuisés par les sacrifices qu'ils s'étaient imposés pour faire triompher en France la cause huguenote, attendaient, avant de les continuer, de savoir quelles mesures le Béarnais comptait prendre en vue de reconnaître leurs services? Cette dernière explication est sans doute la plus plausible. Toujours est-il que Berne et les Etats de son groupe ayant été, ainsi que je l'ai dit plus haut, sondés fort secrètement (2) par l'ambassadeur au sujet d'une levée de quatre mille hommes que le roi désirait obtenir d'eux (juillet), refusèrent tout net d'accéder à son désir, bien que Sillery se fût fait appuyer par les princes allemands de leur religion, à défaut de Venise et de la Toscane qui, chose étrange, «s'estoient demontrés fort froids» en cette circonstance. (3)

A dire vrai, la requête adressée aux cantons évangéliques par le successeur de Henri III était quelque peu anormale. Sillery, en effet, exprimait le vœu qu'ils entretinssent pendant trois mois, *«à leurs frais,»* les troupes qu'ils accorderaient à Sa Majesté. Il y avait là, on en conviendra, de quoi faire réfléchir des gouvernements aussi serrés en matière de finances que l'étaient ceux de Berne et de ses alliés protestants. Bâle, affaiblie par son différend avec les districts séparatistes de Farnsbourg, Waldenbourg et Ramstein, fut la première à opposer une fin de non recevoir à la proposition insolite de l'ambassadeur.

(1) *Ce qui se passa au mois de décembre 1591.* Bibl. Nat. f. fr. 23 610 f° 178.

(2) *Sillery au roi.* Soleure, 30 janvier et 12 mars 1592. Aff. Etr. Suisse. IX 114, 121.

(3) *Sillery à Berne.* Soleure, 22 juin 1591. Aff. Etr. Suisse. IX 69. — *Sillery à Berne.* Soleure, 16 juillet 1591. St-Arch. Bern. Frankr. Buch III 101.

Schaffhouse suivit cet exemple, imité presque aussitôt par Zurich et Berne. (1) Or, deux mois s'étaient à peine écoulés que déjà le roi revenait à la charge (septembre). Il s'agissait, cette fois, d'obtenir des cantons évangéliques qu'ils renforçassent d'un certain nombre de leurs enseignes l'armée auxiliaire allemande du vicomte de Turenne. (2) Mais si cette requête n'eut pas un sort meilleur que la précédente auprès de l'ensemble du Corps protestant, (3) du moins Zurich autorisa-t-il plusieurs de ses capitaines à rejoindre avec leurs hommes les reîtres et lansquenets qui pénétraient en France. (4) Peu auparavant, le régiment bernois de Diesbach, fort de trois mille piques, avait rallié les troupes du maréchal d'Aumont en Bourgogne, (5) tandis que cinq compagnies fribourgeoises sous les ordres du colonel Heydt, enfreignant les défenses de leurs « seigneurs et supérieurs », s'acheminaient vers la Champagne où les attendait le duc de Nevers. (6) A cette occasion, Sillery s'était porté de sa personne à Neuchâtel, afin de présider à leur première montre, (7) et il avait profité de cette circonstance pour défendre, une fois de plus, les intérêts de la maison de Longueville dans l'affaire de Valangin. (8)

Henri IV était trop politique pour affecter de tenir rigueur aux Etats protestants de l'Helvétie de leur défaillance momentanée. (9) Aussi bien les quatre régiments de l'armée de Sancy, dont deux, celui des Grisons et celui de Soleure, devaient être licenciés, le premier en juin 1591, le second en octobre de la même année, continuaient à accompagner le roi dans ses diverses entreprises.

---

(1) *Mémoire à Mr Vigier pour son voyage de Bade.* Soleure, 18 février 1591 Aff. Etr. Suisse. IX 17. *Sillery au roi.* Soleure, 2 et 23 juillet, 10 août 1591. *Ibid.* f°s 71, 72, 76; *à Schaffhouse.* Soleure, 3 mai 1591 *Ibid.* f° 51. – *cf.* Tillier. Geschichte Berns. III 501.

(2) *Sillery à H. de Maisse.* Soleure, 24 septembre 1591. Bibl. Nat. f. fr. *15 617* f° 74. — *Sillery au roi.* Soleure, 2 octobre 1591. Aff. Etr. Suisse IX 86. - *cf.* Zurlauben. op. cit. VI 143.

(3) *Le roi à Sillery.* Camp devant Chartres, 6 avril 1591. Aff. Etr. Suisse. VII 292. *Le roi à Sillery.* Camp devant Noyon, 29 juillet et 8 août; La Cassine-le Duc, 22 septembre 1591. *Ibid.* f° 297; XI 33, 41. — *Sillery à Berne.* Soleure, 9 août 1591. St-Arch. Bern. Frankr. Buch III 103. — *Le roi au maréchal d'Aumont.* Camp devant Noyon, 4 septembre 1591. Aff. Etr. Suisse. XI 38.

(4) *Le roi* (c s. Revol) *à Zurich, à Berne.* Sedan, 21 octobre 1591. St-Arch. Bern, Zürich. (impr. B. de Xivrey. III 503.)

(5) *Sillery à Maisse.* Soleure, 19 mai 1591. Bibl. Nat. f. fr. *15 617* f° 63. – *Aumont à Sillery.* Poulisy [Polisy], 21 août 1591. Aff. Etr. Suisse. X 21.

(6) *Le roi à Sillery.* Camp devant Chartres, 10 mars et 8 avril 1591. Aff. Etr. Suisse. XI 3, 7. *Le duc de Nevers à Sillery.* 30 mars 1591. *Ibid.* X 12. — *Sillery au roi.* Soleure, 10/12 mai 1591. *Ibid.* IX 53. - *Ce qui se passa sur le partement du régiment de M^r le colonel Heid, au mois de septembre 1591.* Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 177. — Eidg. Absch. V¹ 266 *a.* — Zurlauben. VI 159.

(7) *Le duc de Nevers au colonel Heydt.* Bourg, 18 mai 1591. Aff. Etr. Suisse. X 30. - *Sillery au roi.* Neuchâtel, 18 septembre 1591. *Ibid.* IX 83. — *Les officiers suisses au duc de Nevers.* Bernonne (Epernon), 7 octobre 1591. Bibl. Nat. f. fr. *3619* f° 46. — *Dépense extraordinaire faite en Suisse de 1590 à 1595.* (17 septembre 1591.) Aff. Etr. Suisse. XII 237.

(8) *Le roi* (c. s. Revol) *à Berne.* Presles, 17 mai 1590. St-Arch. Bern. or. (impr. B. de Xivrey. III 197.) — *Le roi à Sillery.* Camp devant Chartres, 19 mars 1591. Aff. Etr. Suisse. XI 5. — *J. Wallier à Sillery.* Neuchâtel, 25 juin 1591. Bibl. Institut. Coll. Godefroy *262* f° 31. — *Sillery à Berne.* Soleure, 21 septembre 1591. St-Arch. Bern. Frankr. Buch III 105. — *Le comte de Saint-Pol à Sillery.* Camp de Buchy, 18 février 1592. — *Sillery à la duchesse de Longueville.* Neuchâtel, 11 juin 1592. Bibl. Institut. Coll. Godefroy *262* f° 41.

(9) *Le roi aux cantons protestants.* Sedan, 21 octobre 1591. Aff. Etr. Suisse. XI 49. — *Berne à Sillery.* 19 novembre 1591. *Ibid.* IX 97. — *Le roi à Sillery.* Camp devant Rouen, 5 décembre 1591. Aff. Etr. Suisse. VII 302.

au blocus de Paris, comme au siège de Chartres, en Normandie comme en Picardie et dans l'Ile-de-France. Et c'était avec d'autant plus de zèle qu'ils versaient leur sang pour la cause royale, que, étant données les positions respectives occupées par les belligérants, l'éventualité d'une rencontre entre les Confédérés des deux armées paraissait de moins en moins probable. (1)

Au demeurant, les services que rendaient au nouveau souverain les magistrats et conseils de la Suisse protestante n'étaient pas moindres que ceux dont ce prince avait à se louer de la part des officiers et soldats des régiments de cette nation. S'agissait-il d'emprunts pressants et indispensables, — tels ceux destinés à assurer l'entretien de l'armée royale, — seuls, ou presque seuls en Helvétie, les cantons évangéliques consentaient à fournir à Sillery les ressources dont eux-mêmes pouvaient disposer. L'ambassadeur avait reçu de son maître les pouvoirs les plus étendus en vue de se procurer de l'argent, soit en Allemagne, soit aux Ligues, soit en Italie. Or les joyaux de la Couronne, à lui remis à cette fin, n'avaient guère trouvé preneurs que dans ce dernier pays. (2) Mais, à la vérité, les deniers recueillis à Venise et à Florence devaient, en vertu de stipulations spéciales, être employés avant tout à organiser des diversions en Savoie et en Bresse (3) ou à dégager Genève, à la situation financière de laquelle le roi était parvenu à intéresser quelques-uns des princes de la Péninsule. (4) Pour soutenir les frais des campagnes parallèles que Sa Majesté et ses lieutenants conduisaient dans l'intérieur du royaume, il fallait donc nécessairement s'adresser à d'autres prêteurs. (5) Et ce ne fut pas en vain que Sillery fit appel à la bonne volonté des quatre cantons protestants, dont les autorités lui accordèrent des audiences en février 1591. Soixante-six mille écus, entre autres, gagés « sur les trois Estats de Bourgogne » et avancés par Berne, Zurich, Schaffhouse, Bâle, Saint-Gall et Strasbourg, permirent au maréchal d'Aumont de continuer ses opérations militaires entre la Saône et le Doubs, et au Béarnais de payer la solde d'une partie des contingents suisses de son armée. (6) Il y a lieu de rappeler, en outre, que si les

(1) *Aumont à Sillery.* Camp de Montreuillon, 22 avril 1591. Aff. Etr. Suisse. X 19. — *Le roi aux cantons.* Mantes, 14 juillet 1591. Bibl. Institut. Coll. Godefroy *515* f° 79.

(2) *Sillery au roi.* Soleure, 6 avril 1591. Aff. Etr. Suisse. IX 44 *Sillery à Gondi.* Soleure. 23 juillet 1591. *Ibid.* X 70.

(3) *Aumont à Sillery.* Saulieu, 26 juin 1591. Aff. Etr. Suisse. X 47. *De la journée de Bade tenue au mois de juillet 1591.* Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 175.

(4) *Le roi à Sillery.* Camp devant Rouen, 5 décembre 1591. Aff. Etr. Suisse. VII 302. *Instruction du grand duc pour le Sr de la Clielle.* Florence, 14 décembre 1591. Aff. Etr. Florence. I 198.

(5) *Le roi à Soleure.* Tiersmoutiers, 21 septembre 1591. Aff. Etr. Suisse. XI 43. *Le roi à Sillery.* Sedan, 21 octobre 1591. *Ibid.* f° 47. *Sillery à Berne.* Soleure, 1er décembre 1591. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 299.

(6) *Sillery au roi.* Soleure, 1er janvier, 20 février, 23 juillet 1591. Aff. Etr. Suisse. IX 2, 18, 72. — *Sillery à Schaffhouse.* Zurich, 31 janvier; *à Bâle et Saint-Gall.* Soleure, 18 février; *à Bâle.* Soleure, 4 mars; *à Berne.* Soleure, 29 avril et 7 mai 1591. *Ibid.* f°s 9, 15, 24. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 289, 291 *Ce qui se passa au mois de février 1591.* Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 62 v°. — *Mémoire de Sillery pour Mrs de Berne.* Soleure, 6 juin et 1er décembre 1591. Aff. Etr. Suisse IX 64, 98 v°. — *A Sillery, le roi.* Camp de Mantes, 30 juin. *Ibid.* VII 295. *Sipierre.* Camp de Montreuillon, 21 avril. *Aumont.* Camp de Montreuillon, 22 avril; Gyé, 8 juillet 1591. *Ibid.* X 18, 19, 54. *Berne,* 6 et 13 février, 26 mars et 28 mai. *Ibid.*

« Espagnolisez », toujours prêts à « bander » contre Sillery et son maître les créanciers de la Couronne aux Ligues, échouèrent dans leur dessein, — repris à nouveau à la diète de Bade en janvier 1591, — de porter le Corps helvétique à dépêcher une ambassade en France, et durent se contenter que la diète adressât au roi et à Mayenne des lettres pour les inviter à un accommodement. ce fut surtout grâce à l'assistance des cantons évangéliques que ce résultat put être obtenu. (1)

Ne convient-il pas enfin de mentionner ici d'autres services, non moins appréciables que les précédents, rendus, en cette même année 1591, à la Couronne de France par ses alliés évangéliques d'Outre-Jura : l'arrestation à Bâle, à la requête de Sillery, d'un secrétaire du commandeur de Diou, envoyé de la Ligue à Rome, porteur de dépêches importantes, (2) et l'entretien sur territoire helvétique d'un certain nombre d'auxiliaires vénitiens et toscans? Résolu à « se descharger des insolences et desobeissances des lansquenets . . . du tout « insupportables », le roi avait, en effet, chargé le duc de Retz de lui amener d'Italie quelques enseignes de gens de pied. (3) Ces troupes, dont les étapes avaient été mal calculées, durent prendre leurs quartiers dans les cantons protestants où elles vécurent « à crédit » pendant plusieurs semaines, l'ambassadeur se trouvant lui-même sans ressources pour leur venir en aide. (4)

Les Italiens du duc de Montemarciano avaient réussi à gagner la France parce que leurs soldes et dépenses journalières étaient régulièrement payées par la cassette pontificale. La levée du duc de Retz, en revanche, devait nécessairement constituer pour le parti royaliste une expérience fâcheuse, du moment où rien n'avait été préparé en vue d'assurer sa subsistance. (5) Mais cette erreur était bien excusable, en somme, si l'on songe qu'au début de l'année **1592** Henri IV se voyait réduit à faire battre le rappel de toutes les troupes que ses agents parvenaient à recruter sur les terres des *Stati liberi* formant la coalition anti-espagnole. Un péril formidable dont, dès les premiers mois de 1591, Sillery et Hurault de Maisse envisageaient avec appréhension l'imminence, était à la veille de s'abattre sur le royaume. Pour la seconde fois, en quelques mois,

IX 10, 12, 42, 61. *Bâle,* 14 février. *Ibid.* f° 20. *Zurich,* 21 et 28 avril. *Ibid.* f°s 47, 48. *Schaffhouse.* 29 avril 1591. *Ibid.* f° 50. — *Bonstetten à Guitry.* Morat, février 1591. Aff. Etr. Genève. I 135. *Dépense extraordinaire faite en Suisse, de 1590 à 1595.* (12 février 1591.) Aff. Etr. Suisse XII 237. — *Le roi à Strasbourg.* Mantes, 30 juin 1591. *Ibid.* XI 6. — *cf.* Rott. Inventaire sommaire. I p. 381 (pièces 1—4).

(1) *Sillery au roi.* Soleure, 1er janvier, 20 février et 6 avril 1591. Aff. Etr. Suisse. IX 2, 18, 44. — *Le roi aux cantons.* Camp devant Chartres, 28 février 1591. *Ibid.* XI 2. — *Ce qui se passa au mois de février et au mois de mars 1591.* Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f°s 62 v°, 84. — *Sillery à Berne.* Soleure, 17 novembre 1591. Aff. Etr. Suisse. IX 95. — Eidg. Absch. V¹ 250 *i*, 252 *o*.

(2) Eidg. Absch. V¹ 271 *d*.

(3) *Gondi à Sillery.* Florence, 11 mai 1591. Aff. Etr. Florence. I 181. — *Sillery au roi.* Soleure, 28 juillet 1591. Aff. Etr. Suisse. IX 77. — *Retz à Sillery.* Florence, 26 août 1591. Aff. Etr. Florence. I 186. — *Le roi à Sillery.* Camp devant Rouen, 5 décembre 1591. Aff. Etr. Suisse. VII 302.

(4) *Ce qui se passa au mois de juin 1591.* Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 172 v°. — *Mémoire envoyé par Hurault de Maisse à Sillery.* Venise, 23 novembre 1591. Aff. Etr. Suisse. X 4. — *Sillery à Maisse.* Soleure, 20 novembre 1591. Bibl. Nat. f. fr. *15 617* f° 77. — *Ce qui se passa au mois de décembre 1591.* f. fr. *23 610* f° 178. — *Sillery au roi.* Soleure, 24 février 1592. Aff. Etr. Suisse. IX 116.

(5) *Sillery à Retz.* Soleure, 10 mars 1592. Aff. Etr. Suisse. X 137.

Alexandre Farnèse organisait, de Bruxelles, une expédition militaire dans les provinces françaises limitrophes de son gouvernement. Il s'agissait pour le général espagnol de tendre la main à Mayenne, de faire lever aux royaux le siège de Rouen — comme naguère celui de Paris — et, enfin, de prouver à la face de l'Europe, par une manifestation éclatante, la sincérité de l'accord intervenu entre Philippe II et la Papauté au sujet des affaires de France. En présence de cette éventualité menaçante, il était compréhensible que le roi éprouvât le besoin d'augmenter ses forces. Rejoint par les seize mille hommes de l'armée de Turenne et par quelques milliers de Hollandais, mais privé du secours des Italiens sur lequel il comptait, Henri IV se tourna, une fois de plus, vers les cantons protestants. Sillery reçut l'ordre de leur demander une levée qu'il espérait obtenir avec l'appui de l'Electeur-Palatin. Mais la mort inopinée de ce prince, coïncidant avec le refus de Venise de participer aux frais qu'eût entraîné l'exécution de ce dessein, empêcha l'ambassadeur de mener à bien la tâche qui lui était confiée. (1)

Pendant que Sillery négociait en vain auprès des Suisses de la nouvelle confession le recrutement de quelques enseignes, l'armée espagnole et ligueuse paraissait à deux reprises — en février et en avril — en vue de Rouen et en faisait lever le siège aux troupes royales. Or trois cents Confédérés, échappés au désastre d'Ivry, tenaient garnison dans cette ville, tandis qu'un régiment de même nation, réduit à deux mille hommes, accompagnait le duc de Parme et que les quatre régiments de la « levée de Sancy » participaient aux opérations des assiégeants. (2) Il était, dès lors, à redouter qu'un choc entre les Suisses des deux armées, pareil à celui qui s'était produit deux ans auparavant sur les bords de l'Eure, ne se renouvelât sur les rives de la Basse-Seine au printemps de 1592. Mais ce qui, cette fois sans doute, étant donnée la disposition des esprits de part et d'autre, eût été un véritable malheur national, put être évité, et la retraite du duc de Parme, vers la fin de mai, contribua à calmer les inquiétudes que cette perspective avait éveillées au sein des Ligues. (3)

La marche en avant de l'armée espagnole des Pays-Bas avait ranimé les espérances du parti anti-français en Helvétie. Ainsi qu'il fallait s'y attendre, les bruits les plus alarmants ne tardèrent pas à se répandre au sujet de la situation du roi Très-Chrétien que ses ennemis avaient intérêt à représenter comme à peu près désespérée. Ce fut à Sillery qu'incomba la tâche de démentir ces propos exagérés et de relever aux yeux des Confédérés le prestige de son maître, (4) comme aussi de partager entre les divers lieutenants de celui-ci

(1) *Sillery à Maisse.* Soleure, 12 janvier et 4 mai 1592. Bibl. Nat. f. fr. *15 617* f° 81. — *Ce qui se passa au mois de janvier 1592.* f. fr. *23 610* f° 180.

(2) P. de l'Estoile. Mémoires-Journaux. V 321, 322.

(3) *cf.* Segesser. Ludwig Pfyffer. IV 210—215.

(4) *Sillery au roi.* Soleure, 1er janvier 1592 Aff. Etr. Suisse. IX 106.

les petits contingents qu'il réussissait à mettre sur pied dans les cantons voisins de Soleure. (1) Mais, bientôt, un nouveau sujet de préoccupation vint s'ajouter à ceux qui l'assaillaient déjà dans l'exercice de sa charge et attirer vers la Rhétie son attention qui, jusqu'alors, s'était presque exclusivement concentrée sur les diverses péripéties de la lutte que les partis politiques se livraient en Helvétie. (2)

Depuis que Venise et Florence avaient fait adhésion à la cause du roi Très-Chrétien, l'Espagne avait redoublé ses efforts en vue d'attirer les Ligues Grises dans sa clientèle. L'enjeu, au reste, valait d'être disputé. Au cas, en effet, où la diplomatie de l'Escurial eût triomphé dans la haute vallée du Rhin, le Louvre perdait un de ses alliés les plus secourables, maître des passages alpestres du Stelvio au Splugen, et les *Stati liberi* d'Italie se voyaient coupés des dernières communications qui leur restassent avec l'Allemagne, la Suisse et la France.

Le début de cette nouvelle campagne menée contre l'influence française dans le pays rhétien coïncida avec l'entrée d'Alexandre Farnèse dans les plaines picardes. Les moyens d'action dont se servit le gouverneur de Milan furent les mêmes que ceux dont il avait usé lors de ses précédentes tentatives: menace de bloquer commercialement et économiquement la Valteline si l'alliance espagnole était repoussée; offre du sel et des céréales de la Lombardie à ces mêmes Grisons pour peu qu'ils écoutassent les propositions à eux faites de la part du roi Catholique. Comme toujours, les cantons primitifs furent les agents les plus actifs de la propagande milanaise dans les Trois Ligues. (3) Mais aussi, en compensation, le roi Très-Chrétien trouva-t-il dans les Vénitiens des alliés naturels et pécunieux, dont le concours n'était point à dédaigner, bien que, en toute autre circonstance, il ne l'eût sans doute point sollicité, dans la crainte qu'une nouvelle alliance étrangère ne vint se greffer sur celle de la France dans cette région. (4)

Telle était, au surplus, l'importance attachée par le Louvre à l'échec des visées espagnoles aux Grisons, que Henri IV, non content de prescrire au duc de **Retz,** lequel revenait d'Italie, de s'arrêter à Coire, afin d'y confirmer les promesses de pensions faites aux personnages les plus importants des Trois Ligues par Sillery et le truchement Florin, (5) dépêcha en Rhétie le

(1) *Sillery à Lesdiguières.* Soleure, 5 février 1592. Aff. Etr. Suisse. X 135; *au roi.* Soleure, 4 janvier 1593. *Ibid.* IX 171. – *Ce qui se passa au mois de janvier 1593.* Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 190 v°.

(2) *Sillery aux Ligues Grises.* Soleure, 17 juin et 24 août 1592. Aff. Etr. Grisons. I 148, 242; *au roi.* Soleure, 16 juin, 3 juillet, 16 octobre 1592. Aff. Etr. Suisse. IX 131, 133, 152; *à Guicciardini.* Soleure, 30 juin 1592. Aff. Etr. Suisse. X 147.

(3) *Estat des affaires de Suisse durant les mois de mars, avril et may 1592.* Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 183. — *Les VI cantons catholiques aux Ligues Grises.* Bade, 13 juillet 1592. Aff. Etr. Suisse. IX 137.

(4) *Sillery au roi.* Soleure, 30 avril 1592. Aff. Etr. Suisse. IX 124. — *Sillery à Hurault de Maisse.* 15 juin 1592. Bibl. Nat. f. fr. *15 617* f° 89. -- *Le roi à Sillery.* Camp devant Epernay, 31 juillet 1592. Aff. Etr. Suisse. XI 63. — *Retz à Sillery.* Poschiavo, 2 août 1592. Aff. Etr. Florence. I 220.

(5) *Sillery au roi.* Soleure, 3 juillet et 6 août 1592. Aff. Etr. Suisse. IX 133, 140. — *Le roi à Sillery.* Camp devant Epernay, 31 juillet 1592. *Ibid.* XI 63. — *Retz à Sillery.* Poschiavo, 2 août 1592.

colonel ***Hartmann de Hartmannis***, chef du régiment grison alors à son service, avec la mission de pousser les communes à résister aux offres intéressées des agents milanais (août). [1] Mais si cet envoyé spécial s'acquitta de sa tâche à la satisfaction du roi, il éprouva, en revanche, quelque difficulté à regagner son poste en France. Rencontré aux environs de Dijon par un parti de ligueurs, il fut arrêté prisonnier et empêché de continuer son voyage vers la cour. [2] Toutefois, cet acte arbitraire servit plutôt qu'il ne déconsidéra la cause royale dans la haute vallée du Rhin. [3] Très sensibles à l'affront fait à leur compatriote, les Grisons en conservèrent un vif ressentiment. Réunis en une diète solennelle, en décembre 1592, ils rejetèrent les articles de l'alliance de Milan et confirmèrent celle qui les liait à la Couronne de France. [4] C'était là un nouvel et grave échec infligé à la politique de l'Escurial, car, peu auparavant, les Valaisans, dont Henri IV venait d'augmenter les privilèges relatifs à la traite du sel de Provence, avaient, eux aussi, repoussé les propositions espagnoles. [5]

Quelque prévue qu'elle fût, la défaite subie, en dernier résultat, par la diplomatie castillane aux Ligues Grises n'en constituait pas moins un succès marqué pour Sillery. Elle était, de plus, un témoignage éclatant du prestige personnel dont le roi et son ambassadeur jouissaient encore en Rhétie, car les sommes dépensées aux fins de maintenir intacte l'influence française dans la haute vallée du Rhin ne pouvaient être mises en parallèle avec celles, infiniment plus importantes, distribuées par ses adversaires dans l'espoir de l'en déloger. Jamais peut-être, en effet, la nécessité n'avait sévi d'une manière aussi cruelle dans le camp royal, et Henri IV se trouvait «plus empesché de ceste ennemye que de toutes les autres puissances conjurées pour sa ruyne.» [6]

Ainsi donc, au moment où un troisième retour offensif du duc de Parme était à craindre (octobre), le Béarnais se voyait contraint, faute d'argent, de licencier ses reîtres [7] et une partie de ses Suisses, dont il parvenait avec peine à conserver à sa solde quatorze enseignes sous les colonels Heydt et Balthazar de Cressier. De plus, toute espérance d'obtenir de nouvelles levées en Helvétie paraissait momentanément écartée. [8] Or, il n'y avait pas à se le dissimuler: «Sans estrangers» le roi ne pouvait «tenir aucun corps d'armée.» [9] Eût-il réussi, d'ailleurs, à se procurer des soldats italiens, que

---

(1) *Le roi à Sillery.* Epernay, 13 août 1592. Aff. Etr. Suisse. XI 85; *aux Ligues Grises.* même date. (Zurlauben. VI 165.)

(2) *Le roi à Sillery.* Chartres, 28 janvier 1593 Aff. Etr. Suisse. XI 56.

(3) *Sillery aux Grisons.* Camp d'Epernay, 13 août 1592. Aff. Etr. Suisse. XI 89.

(4) *De l'estat general des affaires de Suisse en decembre 1592.* Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 191.

(5) *Sillery au roi.* Soleure, 27 mars 4 avril, 31 mai, 3 juillet, 28 novembre 1592. Aff. Etr. Suisse. IX 122, 129, 133, 159. — *Le roi à Sillery.* Epernay, 13 août 1592. *Ibid.* XI 85.

(6) *Le roi à Sillery.* Camp devant Epernay, 31 juillet 1592. Aff. Etr. Suisse. XI 63.

(7) *Le roi à Sillery.* Senlis, 27 juin 1592. Aff. Etr. Suisse. XI 79.

(8) *Sillery à Hurault de Maisse.* Soleure, 15 juin 1592. Bibl. Nat. f. fr. *15 617* f° 89.

(9) *Le roi à Sillery.* Saint-Denis, 20 octobre 1592. Aff. Etr. Suisse. XI 107.

Venise et Florence se fussent aussitôt réservé le droit d'indiquer à ses lieutenants les diversions qu'elles entendaient faire servir à leurs intérêts. (1) Restaient les Suisses protestants, fort mal disposés, ainsi que je viens de le dire, à consentir de nouveaux sacrifices en faveur d'un allié insolvable. En désespoir de cause, Henri IV s'offrit, pour les satisfaire, à leur engager ses domaines patrimoniaux. Mais il eût fallu, pour mener à bonne fin ce projet, l'assentiment des « Cours souveraines » ; et celles-ci y eussent apporté « beaucoup de longueur ». (2) D'autre part, le duc de ***Retz*** et le cardinal de ***Gondi,*** puis le Sr de ***La Clielle,*** dépêchés en Italie, d'août à octobre, avaient bien lors de leur passage à Soleure — ainsi que le marquis de ***Pisani*** qui. lui, ne s'y arrêta pas — promis d'user de leur influence auprès des princes indépendants de la Péninsule pour les décider à subventionner de leurs deniers une levée de troupes suisses. Mais les cantons demeurés fidèles à la cause royale exigeaient, avant de laisser marcher leurs hommes, le remboursement de leurs « créances arriérées ». En présence de cette condition, jugée pour lors inexécutable, les négociations ne furent pas poussées plus avant et le roi dut renoncer, non sans regret, à introduire de nouveaux contingents de Confédérés dans les rangs très éclaircis de son armée. (3)

Ambassadeur d'un prince auquel la fortune se montrait clémente dans presque toutes ses entreprises, Sillery était peut-être plus à plaindre que ne l'avaient été ceux de ses collègues chargés de représenter la Couronne de France aux Ligues, soit au moment du désastre de Saint-Quentin, soit lorsque les reîtres de Jean-Casimir envahissaient la Champagne. Les Confédérés éprouvaient, en effet, une amère déception à constater que les succès militaires de leur allié n'amélioraient en aucune façon l'état de ses finances, voisin de la banqueroute. Et c'était avec scepticisme, sinon avec incrédulité, qu'ils accueillaient cette déclaration de Sillery que le sort de leurs créances était intimement lié à la ruine ou au triomphe final de son maître. (4) Aussi bien l'ambassadeur demandait avec instance — mais en vain — à être relevé de ses fonctions. (5) A dire vrai, sa situation devenait presque intenable. Assiégé journellement à Soleure par des officiers et des soldats des dernières levées rentrés, mourants de faim, dans leurs foyers, (6) et qu'il se voyait dans l'obligation

---

(1) *Sillery au roi.* Soleure, 30 avril 1592. Aff. Etr. Suisse. IX 124. - *Sillery à H. de Maisse.* 17 novembre 1592. Bibl. Nat. f. fr. *15 617* f° 97.

(2) *Le roi à Sillery.* Camp devant Rouen, 10 janvier; Chartres, 21 décembre 1592. Aff. Etr. Suisse. XI 52, 121.

(3) *Le roi à Sillery: au duc de Retz.* Camp de Champs, 30 septembre et 7 octobre; Saint-Denis, 15 octobre et 3 novembre 1592. Aff. Etr. Suisse. XI 96, 98 106, 111. Bibl. Nat. f. fr. *6552* f° 87. — *Sillery au roi.* Soleure, 23 août et 16 octobre 1592. Aff. Etr. Suisse. IX 145, 152. — *Sillery à Maisse.* Soleure, 20 octobre 1592. Bibl. Nat. f. fr. *15 617* f° 96. — *Ce qui se passa durant les mois de_septembre et octobre 1592.* f. fr. *23 610* f° 138.

(4) *Le roi à Sillery.* Senlis, 27 juin 1592. Aff. Etr. Suisse. XI 79.

(5) *Estat des affaires de Suisse durant les mois de mars, avril et may 1592.* Bibl. Nat. f.fr. *23 610* f° 183.

(6) *Mémoire au Sr de la Clielle.* 30 janvier 1592. Aff. Etr. Suisse. IX 111. — *Sillery au roi.* Soleure, 8 mars, 4 avril, 31 mai, 3 juillet 1592. *Ibid.* fos 119, 122, 129, 133. — *Sillery à Berne.* Soleure, 4 mai 1592.

de renvoyer auprès du roi;[1] « honteusement poursuivi de tous costez » par les créanciers de la Couronne;[2] certain de ne plus trouver d'argent à emprunter, ni en Suisse, ni en Italie;[3] réduit, comme expédient, à battre monnaie avec le sel de Provence qu'il distribuait parmi les Ligues en guise de pensions,[4] ou avec les céréales de Bourgogne qu'il faisait vendre au delà des Alpes;[5] contraint de fuir les diètes générales, où sa présence eût fourni prétexte à des réclamations de toute nature,[6] Sillery avait renoncé depuis longtemps à satisfaire des exigences qui se faisaient toujours plus vives autour de lui. Mais, du moins, s'efforçait-il encore de se procurer quelques milliers d'écus, afin de calmer une effervescence qui, à Soleure entre autres, eût facilement dégénéré en rébellion, pour peu que le Saint-Siège, l'Espagne et la Savoie se fussent résolus à tenir à l'égard de ce canton les promesses dont ces trois Etats s'étaient jusqu'alors montrés prodigues.[7]

Depuis que les doctrines religieuses nouvelles avaient semé la discorde parmi les Ligues, l'union, toute factice par instants, qui subsistait encore entre les divers membres du Corps helvétique n'avait pas eu de partisan plus zélé que le gouvernement français, ni de contempteurs plus acharnés que les adversaires de ce dernier. A la fin du XVIe siècle, la situation demeurait sensiblement la même, à cette différence près que la dette de la Couronne envers les cantons constituait, pour ainsi dire, la seule préoccupation commune aux protestants comme aux catholiques. Sur toutes les autres questions de politique extérieure, des divergences s'accusaient entre eux, de jour en jour plus nettes, les intérêts de ceux-là étant soutenus par la France et les aspirations de ceux-ci par le Saint-Siège, l'Espagne et la Savoie. Les démêlés de Charles-Emmanuel avec Berne et Genève qui n'avaient pas encore pris fin, l'affaire de Mulhouse heureusement terminée avaient donné la mesure des sympathies respectives que les partis en Suisse nourrissaient à l'endroit de chacun des belligérants. Un nouveau conflit, celui relatif à l'élection de l'évêque de Strasbourg, permit bientôt de constater que rien n'était changé dans les dispositions des gouvernements confédérés des deux confessions.

Au lendemain du décès de leur évêque, Jean de Manderscheid (mai 1592), les chanoines du chapitre de Strasbourg n'avaient pu se mettre d'accord

---

St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 313. — *H. Heydt à Bellièvre.* Etampes, 23 novembre 1592. Bibl. Nat. f. fr. *15 909* f° 126 *De l'estat general des affaires de Suisse en decembre 1592.* f. fr. *23 610* f° 191.

(1) *Revol à Sillery.* Chartres, 9 décembre 1592. Aff. Etr. Suisse. XI 119.

(2) *Sillery au roi.* Soleure, 8 mars 1592.

(3) *Sillery à Berne.* Soleure, 6 mai, 2 juin, 7 juillet 1592. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 315, 323, 333. *Le roi aux cantons protestants.* Senlis, 27 juin 1592. Aff. Etr. Suisse. XI 174. *Sillery au roi.* Soleure, 20 mai 1592. *Ibid.* IX 127.

(4) *Sillery au roi.* Soleure, 21/22 décembre 1592. Aff. Etr. Suisse. IX 163. *Le roi aux Etats de Languedoc.* Chartres, 22 décembre 1592. (ap. B. de Xivrey. III 711.)

(5) *Sillery au roi.* Soleure, 1er janvier 1592. Aff. Etr. Suisse. IX 106.

(6) *Sillery au roi.* Soleure, 15 juillet 1592. Aff. Etr. Suisse. IX 138. *Ce qui se passa au mois de juillet 1592.* Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 186. — Eidg. Absch. V¹ 295 *f.*

(7) *Le roi à Sillery.* Senlis, 27 juin 1592. Aff. Etr. Suisse. XI 79. — *Sillery au roi.* Soleure, 22 août, 28 novembre, 21/22 décembre 1592. Aff. Etr. Suisse. IX 143, 159, 163. — Eidg. Absch. V¹ 298 *b, f,* 304 *b.*

quant au choix de son successeur. Une partie d'entre eux seulement s'étaient prononcés en faveur d'un protestant, le margrave de Brandebourg, tandis que d'autres réunissaient leurs suffrages sur le nom du cardinal Charles de Lorraine, évêque de Metz, lequel devait finir par l'emporter. Les sympathies strasbourgeoises, — est-il besoin de le dire? — allaient au premier de ces candidats, que ses coreligionnaires allemands soutenaient de leurs subsides et de leurs armes. Le margrave avait, en outre, reçu l'adhésion formelle du roi de France, ainsi que celle des cantons évangéliques et de Mulhouse, dont les députés venaient d'accomplir une mission de courtoisie à Heidelberg auprès du nouvel Electeur-Palatin. (1) Charles de Lorraine, en revanche, pouvait compter, entre autres concours, sur ceux du Saint-Siège, de l'Espagne et des cantons catholiques.

A la prière de l'élu protestant et des autorités d'une ville dont ils étaient les alliés, Zurich et Berne avaient envoyé à Strasbourg, en juillet, trois mille hommes qui y tinrent garnison jusqu'à la conclusion de la paix. Mais aussitôt les cantons primitifs, auxquels la cessation des hostilités en Alsace paraissait non moins désirable que sur les rives du Léman, intervinrent auprès de leurs confédérés de la nouvelle confession afin de provoquer le rappel des troupes mises par ces derniers à la disposition du margrave de Brandebourg. Sillery, tout au contraire, voyait dans la guerre de Strasbourg, comme dans celle de Genève, d'ailleurs, une diversion utile aux intérêts de son maître. Il encourageait, en conséquence, Berne et Zurich à résister aux prétentions des «Waldstætten». La paix signée sur ces entrefaites déjoua, il est vrai, les plans de l'ambassadeur et servit ceux des cantons catholiques qui eurent, en outre, la satisfaction d'apprendre, au même temps, qu'officiers et soldats des enseignes helvétiques avaient quitté l'Alsace assez mécontents de l'attitude des Strasbourgeois à leur égard. (2) Mais là s'arrêta le succès des Lucernois et de leurs alliés, car, dans la question genevoise, la diplomatie française conserva sur eux un avantage indiscuté.

L'article le plus important peut-être et, sans contredit, le plus *constant* de l'instruction remise à Sillery était celui qui lui prescrivait d'entretenir coûte que coûte la guerre sur les rives du Léman, de manière à dégager la Provence et le Dauphiné, régions vers lesquelles se portait l'effort du duc de Savoie. La tâche n'était point aisée. Déjà Charles-Emmanuel, étant parvenu à séparer Berne de Genève, offrait son amitié au premier de ces Etats et négociait avec le second un accommodement que les «Waldstætten», fidèles à la ligne politique qu'ils s'étaient imposée, appelaient de leurs vœux. Le

---

(1) Eidg. Absch. V[1] 289.

(2) *Sillery à Hurault de Maisse.* Soleure, 26 juillet 1592. Bibl. Nat. f. fr. *15 617* f° 91. - *Le roi à Sillery.* Camp devant Epernay, 31 juillet 1592. Aff. Etr. Suisse. XI 63. *Sillery au roi.* Soleure, 16 octobre, 15 novembre 1592. *Ibid.* IX 152, 157. — *Ce qui se passa durant les mois de septembre et octobre 1592.* Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 188. — *Ce qui se passa au mois de novembre 1592. Ibid.* f° 189 v°. — *Sillery à Mrs de Zurich et Berne.* Soleure, 7 novembre 1592. Aff. Etr. Suisse. IX 156. — *cf.* Segesser. op. cit. IV 220 sqq. — Eidg. Absch. V[1] 298 *a*.

Valais, gagné par l'argent savoyard, travaillait, lui aussi, à la réussite des desseins de la cour de Turin (1) et, pour surcroît, Genevois et Bernois vivaient en mésintelligence, les deux villes se disputant la possession des bailliages de Gex et de Thonon. (2) Sillery éprouva quelque peine à ramener l'union entre les alliés de la veille (février 1592) et plus encore à détourner les premiers, dont les ressources s'épuisaient, d'entendre aux propositions insidieuses de leur adversaire (avril, juillet). (3) Aussi bien Henri IV, à qui l'ambassadeur exposait la situation, avait fait cette réponse typique : « Je suis plus digne d'estre aydé que capable de bien ayder les autres. » (4) Au demeurant, les succès remportés par Lesdiguières en Piémont (septembre-décembre) et la mort du duc de Parme (2 décembre) firent plus pour entretenir les Genevois dans leurs résolutions belliqueuses que les exhortations pressantes du représentant du roi. Bèze et le parti de la résistance triomphaient une fois de plus de ceux qui, dans les conseils de la cité calviniste, inclinaient à suivre les avis venus de Berne, de Lucerne et de Sion.

Ainsi qu'on l'a dit ailleurs, la persévérance était une des vertus cardinales de Charles-Emmanuel Ier, duc de Savoie. Contraint de renoncer à tout projet d'agrandissement du côté de la Provence et du Dauphiné, ce prince se retourna vers Genève et, pendant les premiers mois de l'année **1593**, on le vit, tour à tour, négocier avec les autorités de ce petit Etat et ourdir contre elles les trames les plus perfides. (5) C'était précisément l'époque (janvier) où le roi Très-Chrétien, à bout de ressources, licenciait une partie de ses troupes suisses, (6) où Charles de Mansfeld, successeur du duc de Parme, entrait en France avec dix mille Espagnols, (7) où Sillery adressait au duc de Retz et autres Gondi une recharge désespérée afin d'obtenir par leur entremise quelques secours financiers qu'il se fût empressé de faire parvenir à son maître. (8) Et cependant ni le roi, ni son ambassadeur aux Ligues ne perdirent de vue un seul instant l'intérêt capital qu'il y avait pour la Couronne à ne point laisser la paix se conclure entre Genève et la Savoie. (9) Sillery recommanda les Genevois à la sollicitude de leurs combourgeois de Zurich et de Berne, et Henri IV

(1) *Sillery au roi.* Soleure, 30 janvier 1592. Aff. Etr. Suisse. IX 114.

(2) *Sillery au roi.* Soleure, 30 janvier 1592. Aff. Etr. Suisse. IX 114. *Continuation des affaires de Berne et Genève.* Février 1592. Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 182.

(3) *Ce qui se passa au mois de janvier 1592.* Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 180. *Sillery au roi.* Soleure, 21 février et 3 juillet 1592. Aff. Etr. Suisse. IX 116, 133. *Sillery à Maisse.* Soleure, 21 avril 1592. Bibl. Nat. f. fr. *15 617* f° 85 v°. Eidg. Absch. V¹ 276 *a*.

(4) *Le roi à Sillery.* Villenosse [Villenauxe], 24 août 1592. Aff. Etr. Suisse. XI 92.

(5) *Sillery au roi.* Soleure, 8 février 1593. Aff. Etr. Suisse. IX 175.

(6) *Le roi* (c. s. Revol) *à Zurich, à Berne.* Chartres, 11 novembre 1593. St-Arch. Zürich, Bern. (Impr. B. de Xivrey. III 713.)

(7) *Le roi à Sillery.* Tours, 23 mars 1593. Bibl. Institut. Coll. Godefroy *262* f° 56.

(8) *Sillery au roi.* Soleure, 4 janvier 1593. Aff. Etr. Suisse. IX 171 ; *à Retz.* Soleure, 1er février 1593. *Ibid.* X 167.

(9) *Sillery au roi.* Soleure, 15 octobre 1593. Aff. Etr. Suisse. IX 233. *Berne à Sillery* 20/30 octobre 1593. *Ibid.* f° 235.

encouragea très nettement ce dernier Etat à rejeter d'emblée toute nouvelle proposition du duc. (1)

La constance des Genevois, jointe à la vigilance de l'ambassadeur français, avait, une fois de plus, déjoué les plans du prince savoyard. Mais celui-ci se laissait rarement prendre au dépourvu. Il ne s'entêta pas à surmonter les défiances légitimes que sa politique cauteleuse avait suscitées sur les rives du Léman aussi bien que de l'Aar, et ce fut au cœur même de l'Helvétie que se porta l'effort de ses intrigues. Vers la fin de janvier 1593, l'ambssadeur de Savoie résidant à Lucerne demanda aux cantons de l'alliance de son maître une levée de quinze enseignes, pour la solde desquelles le pape et le roi Catholique se constituèrent répondants. (2)

Etant données les dispositions des «Waldstætten» à l'égard de la Couronne de France et les garanties exceptionnelles de solvabilité que Charles-Emmanuel offrait en cette occurrence, il était à craindre que ce dernier, malgré la vive opposition de Sillery, n'arrivât promptement à ses fins. (3) «Et n'y a moyen de l'empescher — écrivait celui-ci à Henri IV — sinon en prenant pour nous ce qu'il demande.» (4) Or les petites levées, plus ou moins clandestines, organisées par les soins de l'ambassade en vue de renforcer tel ou tel des lieutenants de Sa Majesté, ne comprenaient que peu de soldats ressortissants aux cantons de l'alliance espagnole. (5) Un dérivatif plus puissant s'imposait. Le 28 avril, en une diète générale convoquée par lui, Sillery sollicitait les cantons de l'alliance française d'une levée de six mille hommes, avec l'arrière-pensée de ne la point mettre sur pied, mais d'entraver, par là, les recruteurs savoyards dans l'exécution de leur mission. (6) Malheureusement pour la réussite de ce dessein, les cantons primitifs et Fribourg, éventant le stratagème, prétextèrent «qu'il n'y avait pas de roi en France» et s'abstinrent, en conséquence, d'envoyer leurs députés à la «journée» de Soleure. (7)

Réduit à faire sa proposition devant les représentants de six cantons seulement, Sillery n'obtint qu'une réponse dilatoire et ne fut pas plus heureux

(1) *Ce qui se passa au mois de janvier 1593.* Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 190 v°. — *Sillery à Berne.* Soleure, 12 janvier 1593. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *N* 439; *à Berne.* Soleure, 25 février 1593. Aff. Etr. Suisse. IX 179; *au roi.* Soleure, 27 mars 1593. *Ibid.* f° 182. — *Le roi à Berne.* Mantes, 21 avril 1593. *Ibid.* XI 145. — *Berne à Sillery.* 16 août 1594. Bibl. Nat. f. fr. *16 945* f° 548. — *Sillery à Berne.* Soleure, 8 avril 1593, 22 août 1594. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *N* 441, 447.

(2) *Sillery au roi.* Soleure, 26 janvier et 5 avril 1593. Aff. Etr. Suisse. IX 174, 184; *à Guicciardini.* Soleure, 22 mars 1593. *Ibid.* X 175.

(3) *Ce qui se passa au mois de janvier 1593.* Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 190 v°. — *Sillery au roi.* Soleure, 30 avril 1593. Aff. Etr. Suisse. IX 190.

(4) *Sillery à Guicciardini.* Soleure, 22 mars 1593. Aff. Etr. Suisse. X 175.

(5) *Sillery au roi.* Soleure, 20 juin, 25 juillet 1593. Aff. Etr. Suisse. IX 199, 210. — *Epernon à Sillery.* Beaucaire, 4 décembre 1593. *Ibid.* X 227. — *Sillery à Berne.* Soleure, 4 décembre 1593. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *H* 57.

(6) *Sillery au roi.* Soleure, 30 avril 1593. Aff. Etr. Suisse IX 190. — Eidg. Absch. V¹ 316. — Zurlauben. VI 178.

(7) Eidg. Absch. V¹ 315 *a*.

à la diète de Bade du 26 mai, où il renouvela sa requête par écrit. (1) Dès lors, rien ne pouvait retarder le départ de la levée savoyarde. Le 11 mai, Schwytz et le Haut-Unterwalden avaient donné leur adhésion à l'ambassadeur de Charles-Emmanuel; le 22 de ce mois, cinq d'entre les six Etats alliés de ce prince mettaient à sa disposition un régiment de quatre mille hommes, lequel, sous les ordres du colonel Lussi, traversa le Saint-Gothard le 7 juin, tandis qu'un millier de soldats des mêmes cantons rejoignaient, à la faveur de cette escorte, les troupes de la Ligue en Bourgogne. (2)

Seul parmi les cantons forestiers, Uri — comme jadis Schwytz à l'égard de la levée papaline — avait empêché ses enseignes de participer à la levée savoyarde. (3) Le prestige très affaibli du vieux colonel Pfyffer ne parvenait plus à maintenir entre les Etats de la Suisse primitive l'unité de vues qui, jadis, avait fait leur force en face de l'étranger. Ce fut à cette circonstance que les officiers et soldats uranais durent de ne pas enfreindre à nouveau l'alliance de France, ainsi que le firent leurs confédérés des trois autres «Waldstætten» et de Zoug, dont nous retrouvons les troupes cantonnées en 1594 aux environs de Bricherasio, alors que, à l'automne précédent, elles avaient, malgré les ordres de leurs supérieurs, pénétré dans le royaume par le Dauphiné et rallié un instant l'armée du duc de Nemours. (4)

Si l'état des finances royales ne s'améliorait pas aussi rapidement que l'eussent souhaité les créanciers de la Couronne, le succès personnel du nouveau roi s'affirmait, en revanche, chaque jour davantage. La session des Etats généraux de la Ligue avait mis à nu, outre l'incurable division des adversaires du Béarnais, le peu de crédit dont jouissait Mayenne auprès du gros de son parti et les compétitions existant entre princes lorrains, d'abord, puis entre ceux-ci et le roi d'Espagne qui briguait la succession des Valois en faveur de sa fille, l'infante Isabelle-Claire-Eugénie. D'autre part, les conférences de Suresnes (29 avril—11 juin) et la prise de Dreux (18 juin) avaient encore relevé les affaires des «royaux». L'abjuration solennelle de Henri IV, le 25 juillet, puis la trêve de trois mois, signée à la Villette quelques jours plus tard, achevèrent la déroute du parti hispano-ligueur, aussi bien en France qu'en Helvétie. (5)

Malgré les échecs essuyés par lui dans les diètes d'avril et de mai, Sillery avait renouvelé à la «journée» générale de Bade du mois de juillet sa demande d'une levée de six mille hommes. A cette époque, précisément,

(1) *Sillery au roi.* Soleure, 31 mai 1593. Aff. Etr. Suisse. IX 195. — «*à Messrs les ambrs des 13 cantons assemblez à Bade.*» 26 mai 1593. *Ibid.* fº 192. — Eidg. Absch. V¹ 315 *a*, 319 *a*. — *De la journée generale de Bade, tenue au mois de may 1593.* Bibl. Nat. f. fr. *23610* fº 200. — Zurlauben. VI 182.

(2) *Ce qui se passa au mois de juin 1593.* Bibl. Nat. f. fr. *23610* fº 200. — *Sillery au roi.* Soleure. 12 et 20 juin 1593. Aff. Etr. Suisse. IX 197. — Eidg. Absch. V¹ 317 *a*, 319 *a*. — *cf.* Segesser. op. cit. IV 253.

(3) *Sillery au roi.* Soleure, 29 mai, 12 et 20 juin 1593. Aff. Etr. Suisse. IX 194, 197.

(4) *Sillery au duc de Nevers.* Soleure. 25 janvier 1594. Bibl. Nat. f. fr. *3989* fº 55. — *Bellièvre aux officiers suisses en garnison à Vienne.* 30 septembre 1594. f. fr. *15912* fº 89; *aux mêmes en Savoie.* 27 octobre 1594. *Ibid.* fº 120.

(5) *Sillery au roi.* Soleure, 30 août 1593. Aff. Etr. Suisse. IX 216.

le projet de mariage ébauché entre l'infante et le jeune duc de Guise semblait en bonne voie. On attendait, dès lors, avec impatience à la cour du Béarnais l'heureuse issue de la négociation de l'ambassadeur, afin « d'estouffer ce roy devant qu'il [fust] nay ». [1] Mais, dans ce moment aussi, les officiers et soldats confédérés licenciés du camp royal regagnaient leurs foyers, les mains vides. Et, de fait, la présence à Bade d'un certain nombre d'entre eux contrecarra les vues de l'ambassadeur et entraîna l'ajournement, sinon le rejet complet de l'examen de sa proposition. [2]

Très sensible à la nouvelle déconvenue qu'il venait d'essuyer, Sillery demanda un congé qui lui fut au reste refusé. [3] Il importait, en effet, plus que jamais que le roi se fortifiât de troupes auxiliaires des Ligues, et ce malgré la trève de trois mois intervenue entre lui et Mayenne. [4] En conséquence, un suprême effort fut résolu. [5] Outre les quelques sommes que Gondi lui faisait parvenir de Florence, Sillery obtint, en une seule fois, soixante mille écus de la cour. [6] De plus, le duc de ***Retz*** et le Sr de ***La Verrière*** reçurent l'ordre de se rendre en Suisse et de lui prêter assistance (septembre). Enfin, il n'y eut pas jusqu'au duc de ***Nevers,*** chargé d'une mission en Italie au commencement d'octobre, qui ne prît le chemin des Ligues et ne s'arrêtât dans ce pays, dans l'intention de vaincre la résistance opposée par certains cantons aux désirs de Sa Majesté. [7] Mais la présence simultanée à Bade de l'ambassadeur ordinaire et de trois envoyés extraordinaires ne produisit pas le résultat que l'on en attendait. Les choses traînèrent en longueur, si bien que Sa Majesté, privée du secours militaire sur lequel elle comptait, se vit contrainte de consentir une prolongation de trève de trente jours. [8]

Néanmoins Sillery, soutenu comme il ne l'avait jamais été, reprenait bon espoir de triompher de toutes les difficultés semées sur sa route, voire même d'obtenir prompte satisfaction, lorsque l'ambassadeur d'Espagne s'avisa d'user à son égard du procédé dont lui-même s'était servi — sans succès, d'ailleurs — pour entraver la levée savoyarde. Le 19 octobre, Pompeo della Croce demanda aux cantons de l'alliance de son maître d'accorder à celui-ci six mille hommes, destinés à la défense du duché de Milan « contre un chacun », y compris le roi Très-Chrétien. [9] Cette levée que le roi Catholique n'avait point l'intention de mettre sur pied, au moment où il la sollicita, fut, après maintes remises,

---

(1) *Sancy à Sillery.* Saint-Denis, 14 juillet 1593. Aff. Etr. Suisse. X 198.

(2) *Sillery au roi.* Soleure, 30 avril et 12 juillet 1593. Aff. Etr. Suisse. IX 190, 206. — *Ce qui se passa au mois de juillet 1593.* Bibl. Nat. f. fr. *23610* f° 201. — Eidg. Absch. V¹ 324 *ee.*

(3) *Sillery au roi.* Soleure, 6 septembre 1593. Aff. Etr. Suisse. IX 219. — *Le roi à Sillery.* Fontainebleau, 16 septembre 1593. *Ibid.* XI 176.

(4) *Le roi à Sillery.* Saint-Denis, 8 août 1593. Aff. Etr. Suisse. XI 162.

(5) *Sillery au roi.* Soleure, 11 août 1593. Aff. Etr. Suisse. IX 214.

(6) *Sillery au roi.* Soleure, 6 septembre 1593. Aff. Etr. Suisse. IX 219.

(7) *Sillery au roi.* Bade, 6 octobre 1593. Aff. Etr. Suisse. IX 225.

(8) *Révol au duc de Nevers.* Mantes, 23 octobre 1593. Bibl. Nat. 500 Colbt XXXI f° 507.

(9) *Sillery au roi.* Soleure, 4 septembre, 22 octobre, 20 novembre 1593. Aff. Etr. Suisse. IX 217, 239, 250. — Eidg. Absch. V¹ 330 c. — *cf.* Segesser. op. cit. IV 270.

réellement effectuée par lui en février 1594. Elle ne fit pas échouer la levée de France, mais compliqua singulièrement la tâche de Sillery. Ce fut une nouvelle campagne à commencer, et le Béarnais, grâce à ses hésitations, contribua à la rendre plus pénible encore à ses représentants aux Ligues. Incertain s'il accorderait derechef à ses adversaires une prolongation de la trêve ou s'il la romprait le 1er décembre, Henri IV prescrivit, en effet, à Sillery, — contrairement à ses précédentes instructions, — de ne rien précipiter, et quand il opta enfin pour la seconde alternative un temps précieux avait été perdu. (1) Toutefois, dès le 30 octobre la levée française était prête à partir et ses conducteurs désignés, le duc de Retz et le Sr de La Verrière, se disposaient à l'acheminer vers la Normandie, lorsque, au dernier moment, l'argent que les banquiers florentins avaient promis pour acquitter les frais de la première montre fit défaut. (2) Mais l'ambassadeur touchait au terme de ses mortifications successives. Le 9 novembre, cinquante mille écus envoyés par le chevalier de Gondi parvenaient à Soleure. (3) Aussi, vers la fin du mois suivant, douze enseignes fournies par Zurich, Berne, Glaris, Bâle, Soleure, les Grisons et le Valais et commandées par le colonel Gallati prenaient, avec quelques centaines d'hommes de recrues des régiments de Heydt et de Cressier, la route de Saint-Jean-de-Losne et, dès le 15 février 1594, elles atteignaient le camp de Moret, où Retz et La Verrière les présentaient à Sa Majesté. (4)

Cependant l'abjuration du roi commençait à porter — aussi bien en France qu'à l'étranger — les fruits qu'en attendaient les partisans catholiques du successeur légitime de Henri III. Le jour même où cet acte mémorable s'accomplissait à Saint-Denis (25 juillet), Henri IV avait tenu à l'expliquer à « ses bons compères des Ligues des Hautes Allemagnes ». (5) L'effet produit par la missive royale différa selon la confession de ses destinataires. A Berne, où Sillery s'achemina tout aussitôt, afin de rassurer les avoyers et conseils quant aux conséquences de cette « défection » pénible, quoique prévue, la nouvelle fut accueillie avec une tristesse non dissimulée. Il n'en alla pas autrement à Genève, à Zurich, à Bâle, à Schaffhouse, et la mission remplie en octobre dans ces divers Etats par le Sr de ***La Violette*** n'effaça pas l'impression première causée par la communication de l'ambassadeur. (6) A Soleure, en revanche, peuple et magistrats exultèrent. La cérémonie de Saint-Denis n'était-elle pas la meilleure réponse à opposer aux « Waldstætten » qui faisaient

(1) *Le roi à Sillery.* Mantes, 16 octobre; Dieppe, 21 novembre 1593. Aff. Etr. Suisse. XI 184, 191.

(2) *Sillery au roi.* Soleure, 8 novembre 1593. Aff. Etr. Suisse IX 207.

(3) *Sillery au roi.* Soleure, 10 novembre 1593. Aff. Etr. Suisse. IX 219.

(4) *Sillery au roi.* Soleure, 20 et 26 novembre 1593. Aff. Etr. Suisse. IX 250, 252; *au roi.* Soleure, 6/7, 14 et 28 décembre 1593. *Ibid.* fos 262, 267, 271; *à Gondi.* Soleure, 18 décembre 1593. *Ibid.* X 219. *Le roi à Sillery.* Vernon, 27 décembre 1593; Mantes, 28 janvier 1594. *Ibid.* XI 195, 206. *Sillery au duc de Nevers.* Soleure, 25 janvier 1594. Bibl. Nat. f. fr. *3989* f° 55.

(5) *Le roi aux cantons.* 25 juillet 1593. Aff. Etr. Suisse. XI 161.

(6) *Sillery à Berne.* Soleure, 25 août 1593. St-Arch Bern. Frankr. Buch *N* 187. — *cf.* Segesser op. cit. IV 247, 263.

un grief à ce canton de son inébranlable fidélité à la royauté française? A cela Lucerne et les Etats de son groupe, chez lesquels le scepticisme dominait quant à la sincérité de l'abjuration, répliquaient, il est vrai, que si Henri IV se fût fait catholique sans arrière-pensée, les cantons évangéliques n'eussent pas manqué de rappeler leurs troupes de son service. (1) Toujours est-il que, malgré ces objections, l'abandon public de la religion « huguenote » par le Béarnais devait être le point de départ d'une nouvelle orientation de la politique des cantons forestiers à l'égard de la Couronnne de France.

Depuis la journée d'Ivry et la réponse hautaine faite par les « Waldstætten » aux ouvertures pacifiques d'un prince qui leur restituait spontanément les trophées de la victoire qu'il venait de remporter sur eux et leurs alliés ligueurs, Henri IV s'était accoutumé à considérer comme des ennemis — Fribourg excepté — les cantons de l'alliance d'Espagne. Tout contribuait, au surplus, à le confirmer dans cette opinion. Deux levées accordées, l'une à la Ligue, sous le couvert du Saint-Siège, l'autre au duc de Savoie; une opposition violente à celle que Sillery préparait pour le service de son maître; des encouragements significatifs prodigués aux recruteurs espagnols envoyés de Milan, (2) tels étaient, depuis moins de trois ans, les gages donnés aux adversaires du roi de France par les magistrats de la Suisse primitive. L'abjuration ne modifia pas du jour au lendemain cet état des esprits à Lucerne, à Schwytz ou à Altorf. Mais, dès l'automne de 1593 déjà, un revirement très appréciable se dessina dans l'attitude des Confédérés de l'ancienne confession envers le successeur de Henri III.

Au demeurant, le spectacle des divisions sans cesse renaissantes entre les chefs de la Ligue n'était pas fait pour augmenter la confiance des Suisses catholiques en leurs alliés français. A Lyon, l'une des forteresses de la rébellion, douze cents Confédérés des « Waldstætten » tenaient garnison. Ils furent les témoins des dissentiments aigus survenus entre l'archevêque et le duc de Nemours et, contraints de prendre parti, se déclarèrent contre ce dernier, dont l'arrestation eut lieu le 18 septembre. (3) Est-il nécessaire d'ajouter que la soumission de Meaux (23 décembre 1593) puis celle de la Provence (janvier 1594) ne furent pas sans exercer quelque influence sur la politique nouvelle inaugurée dans la Suisse primitive à l'égard de Henri IV et de son représentant à Soleure? (4) Mais le facteur essentiel de cette volte-face, ce fut la lassitude générale dont les belligérants se sentaient envahis, en deça comme au delà du Jura. De toutes parts, on confessait que la reconnaissance unanime du roi pouvait seule mettre un terme aux maux dont souffrait la France, ramener le bien-être dans ce malheureux pays et rétablir, par contre-coup, l'harmonie

(1) *B. de Cressier à Bellièvre.* Soleure, 4 septembre 1593. Bibl. Nat. f. fr. *15 910* f° 55.

(2) *Sillery au roi.* Soleure, 29 mai et 12 juin 1593. Aff. Etr. Suisse. IX 194, 197,

(3) *Sillery au roi.* Soleure, 6 octobre 1593. Aff. Etr. Suisse. IX 225. — *cf.* Segesser. op. cit. IV 237. — Mémoires de Jacques Carorguy 1582—1595. (p. p. Bruwaert.) p. 156.

(4) *Le roi à Sillery.* Mantes, 27 décembre 1593. Aff. Etr. Suisse. XI 201.

entre les divers membres du Corps helvétique. Les officiers et soldats licenciés du camp royal abondaient dans ce sens et, de retour dans leurs foyers, contribuaient à rendre l'opinion publique favorable à l'idée de la paix. (1)

Quelques semaines avant l'abjuration, le 31 mai 1593, les députés des cantons forestiers, de Zoug et de Fribourg, réunis en une diète à Lucerne, avaient, à l'instigation de Soleure, consenti à prier le pape d'accorder audience aux envoyés du «roi de Navarre» au Vatican. (2) Cette démarche n'avait pas passé inaperçue dans l'entourage de Henri IV. Aussi celui-ci, à la veille de dépêcher le duc de Nevers auprès du Saint-Père, fit-il demander aux Suisses catholiques, — qu'ils fussent alliés de l'Espagne ou non, — d'appuyer en cour de Rome, au besoin par une ambassade spéciale, les négociations de son représentant, afin de lui procurer l'absolution pontificale. (3) Sensibles au fond à une requête qui flattait leur vanité, les petits cantons hésitaient cependant à entrer dans les vues du Béarnais. Une fois de plus, l'intervention de Soleure eut raison de leurs scrupules. En partant de Bade, le 4 octobre, le duc de ***Nevers*** reçut l'assurance formelle que des envoyés de la Suisse catholique le rejoindraient à Rome avec ordre de l'aider à atteindre ses fins. (4) Conformément à cette promesse, quatre députés des cantons de l'ancienne croyance, dont deux choisis parmi les partisans avérés de la cause royale, prirent, vers les derniers jours d'octobre, le chemin de la Ville éternelle. (5) Non plus, il est vrai, que l'ambassadeur extraordinaire de Henri IV ils ne réussirent à être admis à l'audience publique du Saint-Père, et, à cet égard, leur présence à Rome ne fut d'aucun secours à Louis de Gonzague. (6) Mais, grâce à leurs démarches même infructueuses, un pas sérieux avait été fait vers l'union, jusqu'alors si peu réalisable, de l'ensemble du Corps helvétique avec la Couronne de France. (7) Cette perspective, encore que lointaine, était bien de nature à consoler le roi de l'échec de la mission du duc de Nevers, échec amplement compensé, d'ailleurs, par l'insuccès des négociateurs de la Ligue à Rome même et à Madrid et par les défections qui allaient se produire dans le camp de Mayenne dès la reprise des hostilités.

Ainsi que l'on s'y attendait à la cour, les mines chargées par les royalistes pendant la trêve éclatèrent aussitôt que celle-ci eut pris fin, et leur effet fut plus étendu, plus décisif que n'avaient osé l'espérer les plus chauds partisans de Sa Majesté. Meaux, comme je viens de le rappeler, avait donné le

(1) *Mémoire pour envoyer à Mr de Sillery.* 8 février 1593. Aff. Etr. Suisse. XI 137.

(2) Eidg. Absch. V¹ 320 *a*.

(3) *Le roi à Sillery.* Melun, 29 août; Fontainebleau, 6 septembre 1593 Aff Etr. Suisse XI 165, 167.

(4) *Sillery au roi.* Soleure, 6 octobre 1593. Aff. Etr. Suisse IX 225; *au duc de Nevers.* Soleure, 12 et 29 octobre 1593. Bibl. Nat. f. fr. *3646* f° 51; f. fr. *3986* f° 229. *Le roi à Sillery.* Mantes, 22 octobre 1593. Aff. Etr. Suisse. XI 186.

(5) *Sillery au roi.* Soleure, 15 octobre 1593. Aff. Etr. Suisse. IX 233.

(6) *Le duc de Nevers au duc de Retz; à Sillery.* Rome, 7 et 25 décembre 1593. Bibl. Nat. f. fr. *3988* f°s 24, 128.

(7) *Sillery aux cantons catholiques.* Soleure, 10 octobre 1593. Aff. Etr. Suisse. IX 226.

branle, en ouvrant ses portes à l'armée royale (23 décembre). Les 7 et 8 février **1594,** Lyon se souleva à son tour et reconnut Henri IV. Quelques jours auparavant, les échevins ligueurs de cette cité avaient demandé aux cantons catholiques un complément de garnison de six enseignes. Cette requête n'était point encore accordée lorsque se produisit l'événement auquel je fais allusion. (1) Mais les «Waldstætten» n'eurent pas à regretter leurs tergiversations en cette occurrence, car, dès son arrivée à Lyon, Alphonse d'Ornano procéda au licenciement immédiat des quelques centaines de Suisses que la Ligue y entretenait (avril) et les fit remplacer par deux enseignes de Soleurois que Sillery avait levées à cette intention. (2) L'exemple de la seconde ville de France fut suivi par Orléans (17 février), Péronne, Roye, Montdidier. Malgré tout, cependant, les ligueurs ne renonçaient pas à l'espoir d'élire un roi. Henri IV déjoua cette intrigue en avançant la date de son sacre. Cette cérémonie eut lieu à Chartres le 27 février. (3) Dès lors, la chute de Paris était proche. Le Béarnais qui, «depuis deux ans, avoit tousjours mugueté ceste ville et travaillé pour y entrer,» (4) y pénétra le 22 mars, (5) en ayant, selon l'expression pittoresque de Sancy, «gaigné les cœurs beaucoup plus que les murailles». (6)

La réduction de Lyon, la prise de Paris, la soumission de Rouen (30 mars), (7) «ces coups frappés vraiement du ciel» (8) produisirent en Helvétie une impression profonde que Sillery sut mettre à profit à l'avantage des intérêts qui lui étaient confiés. L'allégresse, générale parmi les cantons protestants, atteignit sa plus grande intensité à Soleure, siège de l'ambassade. (9) Tout concourait, d'ailleurs, à stimuler l'ardeur du parti «royaliste» en Suisse et aux Grisons. La disparition successive de ses adversaires les plus influents n'était-elle pas la preuve manifeste «qu'il plaisoit à Dieu monstrer en mesme temps en «divers lieux qu'il embras[soit] la protection de la justice de la cause de Sa «Majesté»? (10) Telle fut, du moins, la signification attribuée aux décès presque simultanés de l'ambassadeur d'Espagne, mort d'apoplexie à Coire, et du colonel Pfyffer, lequel s'éteignit à Lucerne, le 17 mars, «surpris d'une grande fluxion et opression d'estomac». (11) Par un effet de la grâce divine, le vieux condottiere rentrait dans le néant à point nommé pour ne pas assister au triomphe d'une cause qui lui était odieuse. Quelques jours encore, et il eût appris la

(1) Eidg. Absch. V¹ 334 *a*.

(2) *Sillery au roi.* Soleure, 6 et 20 avril 1594. Aff. Etr. Suisse. XII 20. 30. — *Le roi à Sillery.* Saint-Quentin, 17 mai 1594. Aff. Etr. Suisse. XI 233. — *cf.* notice Bérault.

(3) *Le roi à Sillery.* Mantes, 28 janvier. Melun, 13 février 1594. Aff. Etr. Suisse. XI 206, 211.

(4) *Sancy à Sillery.* Paris, 23 mars 1594. Aff. Etr. Suisse. X 242.

(5) *Le roi à Sillery.* Paris 22 mars 1594. Aff. Etr. Suisse. XI 221. — *Sillery à Zurich.* Soleure, le... avril 1594. St-Arch. Zürich.

(6) *Sancy à Sillery.* Paris, 23 mars 1594.

(7) *Le roi à Sillery.* Paris, 2 avril 1594. Aff. Etr. Suisse. XI 222.

(8) *Sillery à Gondi.* Soleure, 10 mars 1594. Aff. Etr. Suisse, X 239.

(9) *Sillery au roi.* Soleure, 5 avril 1594. Aff. Etr. Suisse. XII 18.

(10) *Sillery au roi.* Soleure, 20 avril 1594. Aff. Etr. Suisse. XII 30.

(11) *Sillery au roi.* Soleure, 18 mars 1594. Aff. Etr. Suisse. XII 11.

reddition de Paris à ce « prince de Béarn » qu'il n'avait cessé de poursuivre de sa haine et contre lequel il avait ourdi, aussi bien en France qu'aux Ligues, tant de trames, de concert avec les chefs de la maison de Lorraine et le duc de Savoie.

L'influence du « roi des Suisses », je l'ai dit, s'était beaucoup amoindrie depuis le désastre d'Ivry. Jusqu'au dernier moment, néanmoins, il la mit au service de Philippe II, de Charles-Emmanuel et de Mayenne et, lorsque la mort le surprit, il était occupé à organiser la levée que, dès octobre 1593, l'ambassadeur d'Espagne avait demandée aux cantons à seule fin de contrecarrer celle que Sillery cherchait à effectuer pour renforcer l'armée de son maître. (1) Ajournée au cours de la diète de Lucerne du 9 novembre 1593, la réponse définitive des cantons catholiques aux propositions du représentant de l'Escurial n'intervint que le 5 février de l'année suivante. (2) Pour la troisième fois en deux ans, une divergence de vues très accentuée se manifesta au sein des « Waldstætten » quant à cette délicate question du « service étranger ». Uri qui s'était opposé à la levée savoyarde de 1593 adhéra à la levée espagnole de 1594. Mais Schwytz la repoussa, ainsi qu'il avait repoussé la levée papaline de 1591. (3) Cette défection — aussi bien que la mort de Pfyffer — faillit compromettre le succès de la négociation de l'ambassadeur d'Espagne. (4) Mais, malgré l'opposition très énergique de Sillery, (5) le parti hostile à la France réussit à mettre sur pied dix enseignes — sinon les vingt demandées tout d'abord — et à les diriger vers Milan (fin de mai), (6) d'où elles furent acheminées plus tard sur Bruxelles. (7)

A tout prendre et à ne considérer que les apparences, les relations entre le roi Très-Chrétien et les cantons de l'alliance d'Espagne ne semblaient guère moins tendues en 1594 qu'elles ne l'avaient été au cours des années précédentes. Quelques régiments de Suisses catholiques servaient en Flandre et en Savoie, (8) et des corps de lansquenets à la solde de Philippe II traversaient, avec l'agrément des « Waldstætten », le Gothard et les autres passages reliant le Milanais à la Souabe. (9) Sillery, d'autre part, n'avait point encore obtenu que les montagnards de la Suisse primitive — dont les députés avaient cependant appuyé les démarches infructueuses du duc de Nevers auprès du Vatican — reconnussent son maître comme roi de France. (10) Ceux-ci, d'ailleurs, continuaient à s'adresser à Rome, et non point à Paris, pour exiger

(1) *Sillery au roi.* Soleure, 5 et 20 avril 1594. Aff. Etr. Suisse. XII 18, 30.

(2) *cf.* Segesser. op. cit. IV 273, 275.

(3) *Sillery au roi.* Soleure, 20 novembre 1593. Aff. Etr. Suisse. IX 250. *cf.* Segesser. op. cit. IV 276.

(4) *Sillery au roi.* Soleure, 18 mars 1594. Aff. Etr. Suisse. XII 11.

(5) Eidg. Absch. V¹ 312 *e.* — *Sillery aux cantons de Lucerne, Schwytz, Unterwalden, Zoug et Fribourg.* Soleure, 15 avril 1594. Aff. Etr. Suisse. XII 25.

(6) *Sillery à Guicciardini.* Soleure, 1er juin 1594. Aff. Etr. Suisse. X 238. — Eidg. Absch. V¹ 343 *a.*

(7) *Sillery au roi.* Soleure, 28 novembre 1594. Aff. Etr. Suisse. XII 123.

(8) *Sillery au roi.* Soleure, 28 novembre 1594. Aff. Etr. Suisse. XII 123.

(9) Eidg. Absch. V¹ 350 *a.*

(10) Eidg. Absch. V¹ 353 *a.*

le remboursement des frais que leur avait occasionné la campagne d'Ivry,[1] et Henri IV, de son côté, s'accoutumait de plus en plus à solliciter de l'Angleterre, de l'Allemagne et des Provinces-Unies les secours militaires que lui refusait une moitié de la Confédération.[2] En réalité, cependant, une certaine détente commençait à se produire dans les rapports entre l'ambassade et les cantons forestiers. Si Sillery, dénué de toutes ressources financières, n'avait pu, même après la reddition de Paris, s'opposer au départ de la levée espagnole,[3] il n'est pas moins certain que les troupes catholiques suisses, aussi bien celles au service de Philippe II, que celles qui étaient à la solde de Charles-Emmanuel, reçurent l'ordre formel de respecter le territoire français et que Sa Majesté Très-Chrétienne fut reconnaissante envers leurs supérieurs de ce rappel tardif à l'observation des traités d'alliance et de paix perpétuelle qui, malgré tout, liaient à la France l'ensemble du Corps helvétique.[4]

Lorsque, en août 1593, l'ambassadeur de Henri IV avait eu mission d'annoncer aux Confédérés la conclusion de la trêve signée entre la royauté et les ligueurs, il s'était efforcé de leur représenter cet événement comme un échec infligé à la politique de l'Escurial; mais cette explication n'avait trouvé grande créance ni à Berne ni à Genève.[5] On savait, et pour cause, dans ces deux villes que la modicité des ressources de Sa Majesté était l'une des raisons principales de ses dispositions pacifiques. L'on n'ignorait pas, en outre, sur les bords de l'Aar comme sur les rives du Léman, que des négociations secrètes — sur lesquelles je reviendrai tout à l'heure — étaient engagées entre l'ambassade de France à Soleure et la cour de Turin, et l'on prêtait à Henri IV, bien à tort il est vrai, l'intention de traiter avec Charles-Emmanuel sans plus se soucier des intérêts de ses alliés protestants d'Helvétie.[6] Ce malentendu, habilement exploité et aggravé par les agents savoyards aux Ligues, devait être profitable aux desseins de Son Altesse. Bientôt, en effet, il ne fut plus permis de douter que, le voisinage d'une importante armée hispano-savoyarde aidant, Berne et Genève n'inclinassent à s'accommoder avec le duc. De surcroît, l'intervention de l'ambassadeur du roi auprès des gouvernements de ces deux villes fut trop tardive pour être d'aucune efficacité.[7] Le 29 août 1594, elles concluaient avec Charles-Emmanuel, la première pour une année entière, la seconde pour quelques semaines seulement, une trêve que les trois parties contractantes prolongèrent, dans la suite, à plusieurs reprises, par des conventions particulières et séparées.[8]

(1) Eidg. Absch. V¹ 353 *f*, 355 *b*.

(2) *Le roi à Sillery*. Senlis, 20 mars 1594. Aff. Etr. Suisse. XI 227.

(3) *Sillery au duc de Nevers*. Soleure, 23 mars 1594. Bibl. Nat. f. fr. *3622* f° 86.

(4) *Sillery au roi*. Soleure, 17 août 1594. Aff. Etr. Suisse. XII 79. — *Le roi à Sillery*. Paris, 27 octobre 1594. *Ibid*. XI 262.

(5) *Sillery à Genève*. Soleure, 22 août 1593. Aff. Etr. Genève. I 241.

(6) *Berne à Sillery*. 10/20 avril 1594. Bibl. Nat. f. fr. *16 953* f° 28.

(7) *Berne à Sillery*. 16 août 1594. Bibl. Nat. f. fr. *16 945* f° 548.

(8) *Sillery au roi*. Soleure, 10 juillet et 3 septembre 1594. Aff. Etr. Suisse. XII 55, 75. — Eidg. Absch. V¹ 352.

Si les négociations engagées entre la cour de Turin et l'ambassade de France à Soleure, sous le prétexte d'acheminer la paix, avaient été quelque peu sérieuses, le roi et son représentant aux Ligues ne se fussent pas opposés à la trève du 29 août et n'eussent pas imputé à grief aux Bernois d'avoir engagé les Genevois à y souscrire. (1) En fait, le traité de 1594 n'était point comparable, au point de vue de ses conséquences, à celui de Nyon de 1589. Celui-ci, désavoué au bout de peu de mois par le gouvernement bernois, stipulait qu'il y aurait paix et alliance entre la république de l'Aar et la Savoie; celui-là n'instaurait qu'une trève à court terme. En revanche, tandis que, en 1589, les plénipotentiaires suisses n'avaient failli engager que le seul canton de Berne, Charles-Emmanuel, en 1594, était parvenu à traiter à la fois avec Berne et avec Genève et à s'affranchir, du même coup, des préoccupations que l'ambassadeur français s'appliquait à lui susciter sur les bords du Léman.

Non content d'employer ses forces et son activité à combattre toute tentative de rapprochement durable entre Berne-Genève et la Savoie, Sillery avait, ainsi que je viens de le dire, engagé, dès 1593, des négociations avec la cour de Turin, à seule fin d'«amuser» le duc et d'entraver ses préparatifs militaires aux frontières de Provence et de Dauphiné. Un prisonnier sur parole des Genevois, le baron d'Hermance, servait d'intermédiaire entre le prince et l'ambassadeur. (2) Du moins, ce personnage paraissait-il convaincu de l'importance de la mission qu'il s'était attribuée, (3) alors que cependant l'on faisait assaut de duplicité et de mauvaise foi aussi bien du côté français que du côté savoyard. Au fond. Charles-Emmanuel craignait avec raison que l'Espagne, sous prétexte de le secourir, ne cherchât à le mettre en tutelle et à s'avantager à ses dépens en se saisissant de quelques places fortes en Piémont ou en attaquant Genève, dont elle eût fait un «boulevard», à la fois contre la France, la Savoie et les cantons protestants. (4) Si donc, contrairement à ses véritables intérêts, le duc ne pressait pas la marche en avant des troupes espagnoles que le connétable de Castille avait la charge de conduire en Franche-Comté, (5) c'est que leur présence dans ses Etats en imposait à ses voisins et qu'il espérait, par leur moyen, obtenir du roi Très-Chrétien des conditions de paix plus avantageuses. Et telle était, en effet, la crainte inspirée, en France comme aux Ligues, par l'approche de cette armée levée en Italie durant l'automne et l'hiver de 1593 que, de toutes parts, Henri IV

(1) *Le roi à Schaffhouse.* Saint-Germain-en-Laye, 9 mai 1594. Aff. Etr. Suisse. XI 230; *à Sillery.* même date. *Ibid.* f° 239. — *Sillery à Müllinen.* Soleure, 4 juin 1594. *Ibid.* XII 45. — *Berne à Sillery.* 20 août 1594. *Ibid.* f° 72. — *Sillery au roi.* Soleure, 30 octobre 1594. *Ibid.* f° 103.

(2) *cf.* Du Bois-Melly. Le baron d'Hermance et les pratiques secrètes de Charles-Emmanuel, etc. (Mém. et doc^{ts} publiés par la Société d'Histoire de Genève. t. XIX.)

(3) *Sillery au roi.* Soleure, 18 mars et 5 avril 1594. Aff. Etr. Suisse. XII 11, 18.

(4) *Le roi à Sillery.* Camp devant Laon, 30 juillet 1594. Aff. Etr. Suisse. XI 242. — *Sillery au roi.* Soleure, 6 août 1594. *Ibid.* XII 66.

(5) *Sillery au roi.* Soleure, 18 juin 1594. Aff. Etr. Suisse. XII 47.

était sollicité de se rendre en Bourgogne afin de protéger le duché et les contrées limitrophes de l'invasion qui les menaçait. (1)

Plus la situation s'aggravait dans la région du Léman, plus Sillery s'efforçait de circonvenir Charles-Emmanuel. Celui-ci lui avait fait proposer, par le baron d'Hermance, les combinaisons matrimoniales les plus diverses, propres à rapprocher la maison ducale de Savoie de la famille royale de France. (2) Il demandait, en outre, que le Louvre s'abstînt de prendre parti dans son différend avec Berne et Genève. Bien qu'il fût, en réalité, sans «pouvoirs» — il les reçut au plus tôt vers le commencement d'août — (3) l'ambassadeur feignit d'avoir qualité pour traiter. Il repoussa, de lui-même, les ouvertures relatives à l'abandon par son maître des deux cités helvétiques et, afin de gagner du temps, dépêcha à Turin le Genevois Joseph Du Chesne, Sr de ***La Violette,*** médecin de Sa Majesté, qui lui avait été adjoint dans cette négociation spéciale. (4)

Convaincu de l'inutilité d'une entreprise contre Genève ou le pays de Vaud aussi longtemps qu'il ne pourrait compter sur la neutralité bienveillante du Louvre, Charles-Emmanuel, dont les plénipotentiaires vinrent conférer à Soleure avec l'ambassadeur de France en septembre, offrit spontanément de renoncer à troubler la tranquillité de ses voisins suisses et genevois, pour peu que le roi lui garantît la possession de Saluces. (5) Henri IV, fort éloigné, pour lors, de consentir à cette proposition, n'eût pas refusé cependant d'en discuter les termes, supposé que le duc «se fust eslargi» à lui céder la Bresse en échange du marquisat, ainsi qu'il finit par y consentir en 1601. Mais, comme on le sait, le roi cherchait, avant tout, à traîner les choses en longueur, car une expédition qu'il méditait d'entreprendre en Picardie allait ajourner durant quelques mois le voyage qu'il projetait de faire en Bourgogne. (6) Il se garda donc de rompre les pourparlers engagés avec la cour de Turin, mais prescrivit à Sillery d'éluder l'entrevue que lui demandait le duc (7) et de continuer à amuser celui-ci par de vagues promesses. (8) Aussi bien Charles-Emmanuel, lui aussi, ne se faisait point faute de mener de front les hostilités et les négociations. Pendant que ses représentants, le baron d'Hermance et le président Lambert, conféraient à Soleure avec Sillery, il guerroyait, d'une part, contre Lesdiguières (9) et, de l'autre, «se ruait sur Brigueras». (10)

(1) *Sillery au roi.* Soleure, 8 juin, 30 juillet, 2 octobre 1594. Aff. Etr. Suisse. XII 46, 58, 88.

(2) *Sillery au roi.* Soleure, 8 août 1594. Aff. Etr. Suisse. XII 64.

(3) *Commission à Mr de Sillery pour traiter de la paix avec le duc de Savoye.* Camp devant Laon, 30 juillet 1594. Bibl. Nat. f. fr. *20 979* f° 139.

(4) *Sillery au roi.* Soleure, 18 mars, 2 et 25 juillet 1594. Aff. Etr. Suisse. XII 11, 54, 58.

(5) *Sillery au roi.* Soleure, 16 septembre 1594. Aff. Etr. Suisse. XII 79.

(6) *Villeroy à Sillery.* Saint-Germain-en-Laye, 19 novembre 1594. Aff. Etr. Suisse. XI 281.

(7) *Sillery au roi.* Soleure, 16 octobre 1594.

(8) *Sillery au roi.* Soleure, 2 et 16 octobre 1594. Aff. Etr. Suisse. XII 90, 98.

(9) *Sillery au roi.* Soleure, 12 novembre et 11 décembre 1594. Aff. Etr. Suisse. XII 112, 130.

(10) Bricherasio. — *Le roi à Sillery.* Paris, 27 octobre 1594. Aff. Etr. Suisse. XI 262.

Encore que l'on fût persuadé à Paris de la duplicité du jeu de Charles-Emmanuel,(1) les preuves matérielles de la mauvaise foi de ce prince faisaient défaut, lorsque, une dépêche que lui adressait son ambassadeur en Espagne ayant été interceptée sur territoire français, l'on put établir, d'une manière irréfutable, qu'il trompait tout ensemble le roi Catholique et le roi Très-Chrétien et entretenait, en outre, de dangereuses intrigues avec le duc d'Epernon.(2) Au même temps, d'ailleurs, n'accompagnait-il pas le connétable de Castille à Chambéry(3) et ne hâtait-il pas le passage au travers de la Savoie des forces espagnoles qu'il redoutait presque autant que celles de Lesdiguières?(4) Le plan assez adroit, en somme, qu'avait formé l'ambassadeur français en acceptant les offres obligeantes du baron d'Hermance devenait donc sans objet. Convaincu, chaque jour davantage, du manque de sincérité de l'usurpateur de Saluces, lequel agissait «plustost de peur que de bonne volonté»,(5) Henri IV autorisa, pour la forme seulement, Sillery à continuer avec la cour de Turin des négociations qui n'avaient plus aucune chance d'aboutir dès l'instant où le duc se refusait soit à évacuer le marquisat, soit à garantir à la France une compensation suffisante en échange de ce petit pays.(6)

A tout prendre, si, au printemps de 1594, Sa Majesté Très-Chrétienne avait eu quelque intérêt à rechercher le duc de Savoie d'une paix honorable pour les deux parties, vers la fin de cette même année la situation s'était à ce point modifiée que Henri IV inclinait de moins en moins à consentir à son ennemi les agrandissements territoriaux que celui-ci réclamait de lui. La prise de Laon, la réduction de la Picardie, la soumission de la Champagne, les traités signés avec les ducs de Lorraine et de Guise étaient tout autant d'avantages grâce auxquels le roi allait se trouver en mesure de passer de la défensive à l'offensive et d'imposer sa volonté à des adversaires qui, quelques mois auparavant, prétendaient lui dicter leurs conditions.

Il s'en fallait de beaucoup, malheureusement, que la situation financière de la monarchie française fût aussi encourageante que l'était sa situation militaire. En réalité, le trésor éprouvait des difficultés inouïes à satisfaire aux dépenses journalières que commandaient les circonstances. «Quant est de payer le passé,» ainsi que l'écrivait Sancy à Sillery, «tout pourroit perir que le roy n'y sçauroit donner ordre.»(7) Nulle part, à l'étranger du moins, les conséquences de l'état précaire des finances royales ne se faisaient sentir plus vivement qu'en Suisse. Aussi bien les portes auxquelles Sillery avait heurté jusque là, en vue

(1) *Le roi à Sillery.* Camp devant Laon, 30 juillet; Paris, 30 septembre, 4 octobre 1594. Aff. Etr. Suisse. XI 240, 247, 254. — *Commission à Mr de Sillery pour traiter de la paix avec le duc de Savoye.* 30 juillet 1594

(2) *Le roi à Sillery.* Saint-Germain-en-Laye, 17 novembre 1594. Aff. Etr. Suisse. XI 278.

(3) *Sillery au roi.* Soleure, 11 décembre 1594. Aff. Etr. Suisse. XII 129.

(4) *Sillery au roi.* Soleure, 5 février 1594. Aff. Etr. Suisse. XII 166.

(5) *Le roi à Sillery.* Paris, 22 février 1595. Aff. Etr. Suisse. XI 311.

(6) *Sillery au roi.* Soleure, 18 mars et 19 avril 1595. Aff. Etr. Suisse. XII 180, 205.

(7) *Sancy à Sillery.* 12 juillet 1593. Aff. Etr. Suisse. X 196.

de se procurer les ressources nécessaires à l'exercice de sa charge, se fermaient l'une après l'autre. Hurault de Maisse, abandonnant son poste de Venise, venait de traverser Soleure (mai) et de rejoindre la cour. C'en était fait, dès lors, des derniers vestiges du crédit que, à sa contemplation, les banquiers de Saint-Marc accordaient encore au représentant du roi aux Ligues. [1]

Parmi les instructions de service que les diplomates français dépêchés en Suisse se transmettaient de règne en règne depuis un siècle, il en était une dont de nombreuses expériences avaient démontré l'excellence, à savoir que mieux valait pour un ambassadeur s'abstenir de paraître à une diète que de s'y rendre les mains vides. [2] Sillery ayant eu recours, une fois de plus, à ce moyen dilatoire s'en trouva bien; car, s'il ne parvint pas toujours à échapper aux poursuites des créanciers de la Couronne pris isolément, du moins réussit-il, pendant un certain temps, à déjouer les attaques concertées en commun par ceux-ci. De toutes parts, cependant, arrivaient à l'ambassade des protestations relatives à l'inexécution des promesses royales. C'était Zurich, réclamant le remboursement immédiat des avances consenties par lui à Sa Majesté; [3] c'était Soleure qui, malgré la présence de Sillery dans ses murs, formait le projet d'envoyer une députation spéciale à la cour, afin d'y représenter la nécessité toujours croissante des officiers et soldats des dernières levées. [4] C'était l'ensemble du Corps évangélique — les Grisons compris — qui, se ralliant à l'opinion des Soleurois, agitait de rappeler, d'une heure à l'autre, toutes les troupes helvétiques du service de France. [5] Mais l'ambassadeur du roi était homme de ressources. La nouvelle d'un voyage prochain de son maître à Lyon lui fournit un prétexte pour calmer l'impatience des cantons protestants, en même temps qu'elle lui permit d'éveiller certaines appréhensions chez les cantons primitifs, dont les enseignes à la solde de Charles-Emmanuel venaient précisément de violer la frontière dauphinoise, au mépris de la paix perpétuelle entre la Couronne Très-Chrétienne et les Confédérés. [6]

Au demeurant, les intrigues savoyardes et espagnoles, favorisées par la situation de jour en jour plus précaire des représentants du roi de France, avaient pris une extension considérable parmi les Ligues. C'est ainsi que le gouverneur de la Lombardie nourrissait le ferme espoir d'imposer aux Grisons l'alliance de son maître et de procurer l'accession d'Appenzell au traité

(1) *Le roi à Sillery.* Paris, 17 avril 1594. Aff. Etr. Suisse. XI 226. *Sillery au roi.* Soleure, 13 mai 1594. *Ibid.* XII 37.

(2) *Sillery au roi.* Soleure, 24 décembre 1594. Aff. Etr. Suisse. XII 133. — Eidg. Absch. V¹ 356 *a*.

(3) *Zurich au roi.* 17 décembre 1593. Aff. Etr. Suisse. IX 270.

(4) *Sillery au roi.* Soleure, 27 mars 1593. Aff. Etr. Suisse. IX 182. — *Le roi aux colonels Reding et Heydt.* 7 mars 1594. *Ibid.* XI 216. — *Soleure au roi.* 5 avril 1594. Bibl. Nat. f. fr. *16 942* f° 283.

(5) *Les cantons au roi.* Bade, 2 juillet 1594. Bibl. Nat. Nouv. acq. fr. *5165* f° 108. — *Sillery au roi.* Soleure, 12 novembre 1594. Aff. Etr. Suisse. XII 109; *aux amb^rs de Zurich, Berne, Bâle, Glaris, Soleure, Schaffhouse, Grisons et Saint-Gall assemblés à Lenzbourg en décembre 1594.* *Ibid.* f° 107. — *Mémoire pour le Sr Vigier.* Décembre 1594. *Ibid.* f° 128. — Eidg. Absch. V¹ 356 *a*.

(6) *Sillery aux amb^rs de Zurich, etc. assemblés à Lenzbourg en décembre 1594.* Aff. Etr. Suisse. XII 107.

hispano-suisse de 1587. Il comptait, il est vrai, sans Sillery. A la suggestion de ce dernier, Berne et Zurich intervinrent si à propos dans la haute vallée du Rhin que le capitaine Arduino, envoyé milanais, dut battre en retraite vers Côme. A Appenzell, le succès de l'ambassadeur français fut encore plus foudroyant, car les conseils de ce canton, déjà gagnés à l'alliance d'Espagne, firent subitement volte-face et se rallièrent au parti du roi Très-Chrétien, dont l'influence se trouva, de ce fait, augmentée dans la Suisse orientale. (1)

Ainsi que je l'ai dit ailleurs, tout l'effort de la politique française aux Ligues, depuis un siècle, tendait au maintien et, le plus souvent, au rétablissement de l'union entre les divers membres du Corps helvétique. Or si, pendant les trente dernières années, cette entente, devenue presque impossible grâce aux luttes religieuses, s'était parfois réalisée, cela avait toujours été à l'instigation des ennemis du roi et par conséquent à ses dépens. Catholiques et partisans de la nouvelle croyance étaient, à mainte reprise, tombés d'accord pour protester en termes énergiques auprès de leur royal allié contre les retards apportés au payement de leurs pensions ou au remboursement de leurs créances. Avant son départ des Ligues, Sillery eut à subir derechef l'assaut combiné des gouvernements des deux confessions, et ce furent, cette fois, les affaires de la Franche-Comté qui donnèrent naissance à cette dangereuse mais occasionnelle coalition.

Désirée par les Comtois, exigée par les Suisses, la neutralité des deux Bourgognes, garantie par le Corps helvétique, avait plutôt servi les intérêts de la province espagnole que ceux du duché français. Tandis, en effet, que la Ligue ne se maintenait dans ce dernier que grâce à l'appui des autorités de Dôle, les moindres infractions au traité relevées à la charge du roi Très-Chrétien provoquaient, en revanche, de la part des cantons de sérieuses réclamations. Celles-ci devinrent nécessairement plus vives au fur et à mesure des succès remportés par l'armée royale dans la région de l'Est. Aussi bien Henri IV paraissait enfin décidé à user de représailles envers des voisins dont, en maintes occasions, ses prédécesseurs et lui n'avaient guère eu à se louer.

Déjà, au cours de l'automne de 1592, les Comtois s'étaient adressés aux Suisses pour se plaindre des incursions faites sur leurs terres par quelques chefs royalistes, (2) ainsi que des « insupportables actes et deportemens du Sr de Vaugrenant, capitaine de Sainct Jean de Losne et de ses soldatz ». (3) Mais la réponse du Béarnais à ces doléances ne s'était pas fait attendre et avait été telle que les Confédérés se tinrent momentanément pour satisfaits. (4) Néanmoins, de nouvelles escarmouches entre Sillery et les députés de la Franche-Comté

(1) *Sillery au roi.* Soleure, 20 avril et 3 septembre 1594. Aff. Etr. Suisse. XII 27, 73; *aux III Ligues Grises.* Soleure, 8 avril; *à Salis.* Soleure, 8 et 15 avril 1594. Aff. Etr. Grisons. I 255; Suisse. XII 22, 23.

(2) *Vergy à Chassey.* Gray, 19 novembre 1592. Bibl. Institut. Coll. Godefroy 262 fo 44.

(3) *Les XIII cantons au maréchal de Retz.* 14 janvier 1594. Aff. Etr. Suisse. III. supp'. fo 184.

(4) *Le roi à Berne.* Chartres, 22 janvier 1593. St-Arch. Bern. or. parch. (impr. B. de Xivrey. III 716.) *Le roi à Sillery.* Chartres, 22 janvier 1593. Aff. Etr. Suisse. XI 130.

se produisirent aux diètes de Bade des 27 juin 1593 et 26 juin 1594. (1) Dans cette dernière, les cantons furent formellement requis d'accorder à leurs protégés un appui militaire qui permît à ceux-ci de résister, le cas échéant, à l'invasion française dont ils se sentaient menacés. L'annonce de la prochaine venue à Lyon du roi Très-Chrétien éveillait des inquiétudes tant dans la Bourgogne espagnole qu'en Suisse, où catholiques et protestants semblaient résolus à ne tolérer aucune infraction à la neutralité comtoise, de quelque côté qu'elle vînt. (2)

Bien qu'il n'eût pas encore déclaré la guerre à l'Espagne et que la concentration d'une armée française dans le voisinage de la Saône fût suffisamment justifiée par l'entrée imminente des forces du connétable de Castille en Franche-Comté, Henri IV n'en était pas moins décidé à troubler le repos de cette province, soit en y pénétrant en personne, soit en la faisant attaquer par un parti d'auxiliaires étrangers à la solde du comte de Nassau. (3) Vers la fin de l'année 1594, les préférences royales allaient à la seconde de ces alternatives et, tout aussitôt, le bruit se répandit que six mille Suisses, levés spécialement à cet effet, participeraient à l'invasion de «la Comté». (4) Mais Sillery jugea bien vite que ce dernier projet, s'il était mis à exécution, soulèverait contre la France l'ensemble du Corps helvétique, et il obtint de son maître qu'il fût abandonné. (5)

Cependant les événements se précipitaient à la frontière occidentale des Ligues, et la rupture officielle entre les deux Couronnes était attendue d'un jour à l'autre. Le 16 janvier **1595** enfin, Henri IV, las, ainsi qu'il l'écrivait à Sillery, de «faire la guerre en renard», (6) se décida à dénoncer à Philippe II l'ouverture des hostilités. Presque aussitôt après, il accordait passage sur les terres du royaume aux Srs de Beauveau-Tremblecourt et d'Haussonville, gentilshommes lorrains, que le comte de Nassau dépêchait en Franche-Comté à la tête de quelques milliers d'hommes, «pour essayer de recouvrer les biens de sa maison détenus par le roi d'Espagne». (7) Cette entreprise fut, tout d'abord, couronnée de succès. Les troupes lorraines, avouées secrètement par le Béarnais, se saisirent de Jonvelle, tandis que Biron emportait Beaune sur les ligueurs (5 février). (8) Mais l'entrée de l'armée du connétable de Castille

(1) **Eidg. Absch.** V1 322 *m*, 348 *i*.

(2) *Les cantons protestants et les Ligues Grises au roi.* 28 juin 1594. Bibl. Institut. Coll. Godefroy *262* f° 127. — *Les XIII cantons à Dinteville, gouverneur de Langres.* Bade, 2 juillet 1594. Bibl. Nat. Nouv. acq. fr. *5165* f° 108. — *Berne au roi.* 5 octobre 1594. Aff. Etr. Suisse. XII 92. — *Sillery au roi.* Soleure, 12 novembre et 11 décembre 1594. *Ibid.* fos 109, 129. — *Sancy au roi.* Paris, 24 décembre 1594. Bibl. Institut. Coll. Godefroy *262* f° 177.

(3) *Le roi à Sillery.* Paris, 27 octobre 1594. Aff. Etr. Suisse. XI 262.

(4) *Le roi à Sillery.* Saint-Germain-en-Laye, 9 novembre 1594. Aff. Etr. Suisse. XI 275.

(5) *Sillery au roi.* Soleure, 11 décembre 1594. Aff. Etr. Suisse. XII 129.

(6) *Le roi à Sillery.* Paris, 13 février 1595. Aff. Etr. Suisse. XI 309.

(7) *Le roi à Sillery.* Paris, 13 février 1595. Aff. Etr. Suisse. XI 309.

(8) *Le roi à Sillery.* Villeroy, 13 janvier; Paris, 12 février 1595. Aff. Etr. Suisse. XI 296, 306. — *cf.* Piépape. Histoire de la réunion de la Franche-Comté à la France. I 247. — Maag. Die Freigrafschaft Burgund und ihre Beziehungen zu der schweiz. Eidgenossenschaft (Zürich 1891.) p. 61 sqq.

en Franche-Comté (18 mars) changea pour un instant la face des choses.(1) Non seulement les assaillants furent repoussés et Tremblecourt contraint de capituler dans Vesoul.(2) mais les Espagnols, poursuivant leur avantage, pénétrèrent même en Bourgogne.(3) La prise d'Autun (8 mai) et de Dijon (25 mai) par Biron releva, fort heureusement, les affaires du roi et, le 5 juin, la victoire de Fontaine-Française vint anéantir les dernières espérances des ligueurs et des sujets du roi Catholique.

Selon le jugement récent d'un écrivain sous la plume duquel les inexactitudes fourmillent d'ailleurs,(4) les Suisses, appelés à secourir leurs protégés Comtois, auraient fait montre « d'aussi peu d'empressement que de franchise ».(5) Cette assertion est démentie par les faits. A la première nouvelle de l'invasion de la Franche-Comté, une émotion très légitime s'empara des députés confédérés réunis pour lors à Bade en une diète à laquelle Sillery ne jugea pas à propos d'assister (février).(6) Aussi, malgré les explications écrites du diplomate français qui leur demandait, au nom de son maître, de demeurer neutres en la question,(7) les cantons décidèrent-ils qu'une ambassade solennelle, représentant l'ensemble du Corps helvétique, serait dépêchée tant au roi qu'aux autorités de la Franche-Comté, afin de proposer aux parties la médiation des Ligues, garantes de l'intégrité de cette province.(8) Mais, comme le temps pressait, deux députés suisses prirent, de Bade, la route de la Champagne où l'on signalait la venue de Sa Majesté Très-Chrétienne. L'un de ces députés, Béat Jacob de Bonstetten, était bernois et, comme tel, fort hostile aux desseins que l'on prêtait au gouvernement français à l'égard de la Franche-Comté. L'autre, Jean Meyer, remplissait à Fribourg la charge d'avoyer et ne dissimulait point ses sympathies ligueuses.(9) Les opinions politiques connues de ces deux personnages, le but avéré de leur mission semblaient devoir leur assurer libre passage, tant en Comté que dans les bailliages de la Bourgogne où commandait encore le duc de Mayenne. Gracieusement accueillis par les chefs espagnols dans le voisinage de Dôle (fin de mars)(10), ils gagnèrent Saint-Jean-de-Losne, où ils ne tardèrent pas à se convaincre qu'il leur serait difficile de joindre le maréchal de Biron, ainsi qu'ils en avaient l'ordre.(11)

(1) Piépape. op. cit. I 262.

(2) *Le roi à Sillery.* Paris, 10 avril; Troyes, 31 mai 1595. Aff. Etr. XI 328, 340.

(3) *Sillery au roi.* Soleure, 7 avril 1595. Aff. Etr. Suisse. XII 199.

(4) Mr de Piépape. Histoire de la réunion de la Franche-Comté à la France. — D'après Mr de P. c'était le Sr de Mortefontaine et non point Sillery qui représentait le roi aux Ligues en 1595. (t. I 261.)

(5) *Ibid.*

(6) *Sillery au roi.* Soleure, 18 février 1595. Aff. Etr. Suisse. XII 170. — Eidg. Absch. V¹ 365 c.

(7) *Le roi à Sillery.* Paris, 12 février 1595. Aff. Etr. Suisse. XI 306. — *Sillery au roi.* Soleure, 4 et 18 mars 1595. *Ibid.* XII 175, 180.

(8) *Les XIII cantons au roi.* 23 février 1595. Bibl. Nat. Nouv. acq. fr. *5165* fº 111.

(9) *cf.* Tillier. Geschichte des Freistaates Bern. III 509.

(10) *cf.* Tillier. op. cit. III 509.

(11) *B. J. de Bonstetten et J. Meyer à Biron.* Saint-Jean-de-Losne, 16 avril 1595. Aff. Etr. Suisse. XII 202.

Les députés suisses continuèrent donc leur route vers Troyes; mais, «au partir de Chastillon-sur-Seyne», ils furent, malgré le passeport que leur avait octroyé Mayenne, «vollez et pris prisonniers» par un parti de ligueurs. Tandis que l'avoyer de Fribourg demeurait entre les mains de ces derniers, «pour assurance de trois mille escuz» (1) de rançon qu'ils exigeaient de lui, Béat Jacob de Bonstetten réussissait à atteindre la cour à Fontainebleau, (2) où l'avait précédé un de ses parents, Ulrich de Bonstetten, le jeune, Sr d'Urtinen, chargé par le gouvernement de Berne de complimenter le roi sur le succès de ses armes, de l'engager à user de modération envers les Comtois, et de lui rappeler discrètement que les sacrifices pécuniaires consentis par la cité de l'Aar en faveur de la Couronne avaient été assez mal reconnus jusqu'alors. (3)

Les efforts tentés par les Confédérés en vue d'arrêter l'armée française au seuil de la Franche-Comté étaient, certes, fort louables; mais, étant donnés le caractère du Béarnais et les griefs invoqués par lui contre les Etats de cette province limitrophe de la Bourgogne, l'intervention helvétique devait nécessairement demeurer stérile. Aussi bien à Paris qu'à Fontainebleau, puis à Troyes, où l'avoyer de Fribourg, délivré de captivité, parvint enfin à le joindre vers la fin de mai, Henri IV s'ouvrit sans détour aux députés suisses des raisons politiques et stratégiques qui l'engageaient à attaquer l'Espagne chez elle. Lors donc que Bonstetten et Meyer se séparèrent de la cour à Dijon, le 8 juin, trois jours après le combat de Fontaine-Française, la violation de la neutralité comtoise était un fait accompli et ils ne purent qu'exposer à la diète de Bade de la Saint-Jean le résultat négatif de leur mission. (4)

Sans doute, l'attentat commis par les ligueurs sur la personne des députés confédérés avait soulevé une légitime réprobation en Helvétie; sans doute aussi, les deux Bonstetten et l'avoyer Meyer ne tarissaient pas d'éloges sur l'accueil particulièrement flatteur et gracieux que leur avait fait le roi. Il n'en était pas moins vrai, cependant, que la Franche-Comté envahie réclamait des secours et que ses agents auprès de la diète de Bade se plaignaient de ce que les régiments de Gallati et de Cressier eussent participé à la violation de la neutralité. (5) Une fois de plus, les divisions dont souffrait la Suisse profitèrent à la cause royale. Les Confédérés de l'époque de Louis XII et de François Ier, mis en présence d'une pareille éventualité, se fussent, selon toute apparence,

(1) *Le roi à Sillery.* Fontainebleau, 30 avril 1595. Aff. Etr. Suisse. XI 330. — *Le gouverneur de Besançon à Berne et Fribourg.* 29 mai 1595. Arch. Fribourg. — *cf.* Mémoires de Jacques Carorguy. 1582—1595. (p. p. Bruwaert.) p. 216—217.

(2) *Sillery à Fribourg.* Soleure, 19 mai 1595. Arch. Fribourg. — *Le roi à Sillery.* Troyes, 31 mai 1595. Aff. Etr. Suisse. XI 340. — *cf.* Tillier. op. cit. III 509. — Eidg. Absch. V¹ 373 *c.*

(3) *Berne au roi,* 1er mars 1595. Aff. Etr. Suisse. XII 174. — *Sillery au roi.* Soleure, 19 mars 1595. *Ibid.* f° 180. — *Le roi à Sillery.* Paris, 10 avril 1595. *Ibid.* XI 328. — *Le roi* (c. s. de Neufville) *à Berne.* Troyes, 31 mai 1595. St-Arch. Bern. or. parch.

(4) *Dépenses extraordinaires faites en Suisse de 1590 à 1595.* (7 mai 1595.) Aff. Etr. Suisse. XII 237. — *Le roi à Sillery.* Troyes, 31 mai 1595. *Ibid.* XI 340. — *Sillery au roi.* Soleure, 10 et 24 juin 1595. *Ibid.* XII 228, 231. — Eidg. Absch. V¹ 373 *c.* — *cf.* Tillier. op. cit. III 509.

(5) Eidg. Absch. V¹ 373 *c,* 374 *d.*

empressés de lever des troupes et de tenter vers le Jura une démonstration militaire significative. Leurs petits-fils se contentèrent de redépêcher auprès de Henri IV Bonstetten d'Urtinen pour le conjurer de suspendre sa marche.[1] Au même temps, ils envoyaient aux deux régiments suisses de l'armée royale l'ordre d'évacuer la Franche-Comté, approuvaient — quelques-uns d'entre eux, du moins — la résolution bien arrêtée des officiers de la levée à la solde d'Espagne de ne sortir de Salins qu'après le rétablissement du *statu quo ante*,[2] et donnaient leurs dernières instructions aux membres de l'ambassade solennelle de médiation dont Sillery avait réussi, durant plusieurs mois, à entraver le départ pour la cour.[3]

Arbitres invoqués par l'un des belligérants, mais récusés dans une certaine mesure par l'autre, les Suisses se trouvaient aux prises avec une situation particulièrement délicate. D'une part, le gouverneur de la Franche-Comté, tout en les appelant à son aide, leur reprochait, ainsi que le fit l'ambassadeur du roi Catholique aux diètes de Lucerne et de Bade des 22 et 24 août,[4] d'avoir toléré que des troupes de leur nation coopérassent à l'invasion de la province; d'autre part, le roi de France, non content de renouveler l'exposé de ses griefs à l'égard des Comtois, accusait formellement les cantons forestiers de faire cause commune avec l'Espagne.[5] Nonobstant les traverses que, jusqu'au dernier moment, Sillery ne cessa de leur susciter, les ambassadeurs du Corps helvétique, dont le point de ralliement avait été fixé à Neuchâtel, quittèrent cette ville le 31 juillet. Quelques jours plus tard, ils obtenaient un sauf-conduit du connétable de Castille et, le 12 août, ils recevaient à Salins une missive de Henri IV les conviant à se rendre à Lyon, où ils furent admis à l'audience royale le 29 du même mois. Aussi bien, le séjour assez prolongé qu'ils firent à la cour ne devait être inutile ni à la cause comtoise ni au prestige de leurs «supérieurs». Le 22 septembre, en effet, satisfaction leur fut enfin donnée, car ils signèrent ce jour-là avec les plénipotentiaires français un traité qui assurait à nouveau la neutralité des deux Bourgognes et l'évacuation de la Franche-Comté par les troupes qui l'avaient envahie.[6]

Dès leur arrivée à Lyon, les membres de la mission helvétique avaient éprouvé une agréable surprise. Les deux personnages chargés par le roi

(1) *Sillery au roi.* Soleure, 14 juillet 1595. Aff. Etr. Suisse. XII 236.

(2) *Les officiers suisses de l'armée d'Espagne au roi de France.* Salins, 6 août 1595. Bibl. Nat. f. fr. 23195. *Le roi* (c. s. de Neufville) *aux XIII cantons.* Lyon, 23 septembre 1595. St-Arch. Aarau. or. parch.

(3) *Le roi à Sillery.* Paris, 22 février 1595. Aff. Etr. Suisse. XI 314. *Sillery au roi.* Soleure, 6 mars 1595. XII 179. — *cf.* Tillier. op. cit. III 509.

(4) *Le roi aux cantons.* Auxonne, 18 juillet. — *Le gouverneur de la Franche-Comté aux mêmes.* Gray, 21 juillet 1595. Aff. Etr. Suisse. VII 304. — *cf.* Eidg. Absch. V¹ 377.

(5) *Les XIII cantons à B. de Cressier.* Bade, 11 juillet 1595. Bibl. Institut. Coll. Godefroy 263 fº 217. — Eidg. Absch. V¹ 391, 393.

(6) *Le roi aux ambassadeurs suisses.* Lyon, 22 août 1595. Bibl. Institut. Coll. Godefroy 262 fº 223. — *Le roi à Sancy.* Lyon, 10 septembre 1595. Aff. Etr. France. 762 fº 115. — Eidg. Absch. V¹ 377, 381, 382.

d'accueillir leurs doléances et de traiter avec eux n'étaient autres que Pomponne de Bellièvre, ancien ambassadeur à Soleure, et Nicolas Brulart de Sillery.(1) Celui-ci venait de quitter les Ligues en vertu d'un congé qu'il sollicitait depuis plusieurs mois. Sa situation, à dire vrai, n'était plus guère tenable parmi les cantons auprès desquels il se trouvait accrédité. Ne se comparaît-il pas avec raison à un débiteur insolvable livré, pieds et poings liés, à ses créanciers? S'il ne s'était agi que de sa personne, sans doute il eût pris patience; mais, à son sentiment, c'était l'existence même de l'alliance franco-suisse que la banqueroute latente de l'Etat français mettait en jeu.(2) Du moment où le roi ne les payait plus, les Confédérés se considéraient comme déliés de leurs engagements à l'égard de la Couronne. Supposé, dès lors, que Sillery eût, ainsi qu'on le désirait à la cour, demandé aux cantons une levée de trois mille hommes destinée à renforcer l'armée du maréchal d'Aumont en Bretagne,(3) cette requête n'aurait pas, selon toutes probabilités, rencontré meilleur accueil que celle adressée vers la même époque par l'empereur au Corps helvétique, en vue de l'intéresser à la campagne entreprise contre le Turc.(4)

Chaque fois qu'il se sentait trop pressé par les créanciers de son maître, l'ambassadeur, se souvenant fort à propos qu'il cumulait les fonctions de représentant du roi aux Ligues et d'«intendant des affaires» de la maison de Longueville, se retirait à Neuchâtel.(5) C'est ainsi que l'on signale sa présence dans le comté au cours de l'été 1594, puis en novembre et décembre de la même année et enfin en janvier, mars et avril de 1595. Les droits de la duchesse mis en péril par suite du décès de son gouverneur, le châtelain Wallier, mort de la peste le 15 avril 1594, trouvèrent dans l'ambassadeur de France un défenseur énergique et heureux, car celui-ci réussit à aplanir le différend existant entre les quatre ministraux et leur souveraine et à hâter la rentrée des sommes dues au comte de Montbéliard en échange de sa renonciation à la seigneurie de Valangin.(6)

Malheureusement, pour commode qu'il fût, l'asile que Neuchâtel offrait à Sillery n'était pas inviolable. Ce fut dans cette ville que l'atteignit, vers le milieu de janvier 1595, une missive pressante émanée des cantons protestants, de Soleure et des Grisons, l'assignant en quelque sorte à comparaître à

---

(1) *Le roi aux ambassadeurs suisses.* Lyon, 22 août 1595. Bibl. Institut. Coll. Godefroy *262* f° 223. Eidg. Absch. V¹ 381.

(2) *Sillery au roi.* Soleure, 15 janvier 1595. Aff. Etr. Suisse. XII 151.

(3) *Le roi à Sillery.* Paris, 6 et 12 février 1595. Aff. Etr. Suisse. XI 303, 306.

(4) Eidg. Absch. V¹ 364 *b*, 370 *n*.

(5) Boyve. Annales historiques. III 330, 332. — Bibl. Nat. f. fr. *16 953* f° 73.

(6) *Le roi à Sillery.* Chartres, 20 février 1594. Bibl. Institut. Coll. Godefroy *262* f° 83. (10 février. ap. B. de Xivrey. VIII 504.) — *La duchesse de Longueville au même.* Briquebec, 8 août 1591; Amiens, 20 avril 1595. Bibl. Institut. Coll. Godefroy *262* f°s 135, 200. *Sillery aux députés de la conférence de Lenzbourg.* Neuchâtel, 10 décembre 1594. St-Arch. Zürich: *à Zurich.* Neuchâtel, 9 mars et 22 avril 1595. *Ibid.*: *à Soleure.* Neuchâtel, 5 décembre 1594, 11 janvier 1595. St-Arch. Solothurn. Acta Frankr. 1500—1600. Corr. Frankr. 1559—1600. — Eidg. Absch. V¹ 356—358. — Boyve. op. cit. III 323, 324. — *cf.* Rott. Inv. sommaire. I 417, 420.

la «journée» convoquée à Aarau à la demande des créanciers de la Couronne. L'ambassadeur s'y rendit bien le 20 janvier; mais le siège des députés suisses était fait, et ce fut à l'unanimité que ceux-ci décidèrent de charger des envoyés spéciaux de porter leurs doléances à la cour. Ces derniers devaient se réunir à Soleure, au plus tard le 27 février.(1) Sillery s'efforça de s'opposer à leur départ. Cependant, il dut bientôt constater que, supposé même qu'il réussît à l'ajourner, ce ne serait que partie remise. Aussi ne songea-t-il plus qu'à trouver un prétexte qui lui permît de se faire relever de son poste, sans qu'il parût toutefois le déserter.(2)

A tout prendre, le désir exprimé par le diplomate français était trop légitime pour que Henri IV se refusât de l'exaucer. En conséquence, vers le milieu de février 1595, Nicolas Brulart fut avisé que, désigné comme l'un des trois ambassadeurs extraordinaires chargés de solliciter en faveur du roi l'absolution pontificale, il allait être dépêché incontinent à Rome.(3) Mais, en ce qui le concernait du moins, ce projet dut être abandonné, tant à cause des difficultés que présentait en cette occurrence délicate son remplacement à Soleure, que parce que les Confédérés se fussent sentis offensés à la réception de lettres de rappel dont l'opportunité ne paraissait rien moins que justifiée.(4) Et cependant le départ pour la cour de deux ambassades suisses, motivées, l'une par les affaires de Franche-Comté, l'autre par l'insolvabilité du trésor royal, semblait d'autant plus imminent que les démarches de Sillery tant à Berne qu'à Zurich, en vue de les contrecarrer, avaient échoué.(5) Que cet échec diplomatique en perspective affectât sérieusement l'ambassadeur de France, il n'y avait point à en douter. Toujours est-il que ce fut à lui qu'il dut de reconquérir la liberté à laquelle il aspirait. Du moment, en effet, où, par la volonté des Confédérés, le siège des négociations se trouvait transporté de Soleure ou de Bade à Lyon, nul n'était mieux qualifié que Sillery pour défendre dans cette dernière ville, comme il l'avait fait aux Ligues, les intérêts de son maître; nul n'avait plus de titres pour y accompagner ou y recevoir des personnages dont, seul peut-être, il connaissait à fond les côtés faibles et les accointances.(6)

Si bien choisi qu'en fût le prétexte, le départ de Sillery ne s'effectua point sans provoquer certaines protestations parmi les cantons. Elles se firent plus particulièrement jour à la diète de Bade de la Saint-Jean, au cours de

(1) *Sillery au roi.* Soleure, 24 janvier et 5 février 1595. Aff. Etr. Suisse. XII 158, 166. — Eidg. Absch. V¹ 358 *a.* — *Dépenses extraordinaires faites en Suisse de 1590 à 1595.* (20 janvier 1595.) Aff. Etr. Suisse. XII 237.

(2) *Sillery au roi.* Soleure, 4 mars et 7 avril 1595. Aff. Etr. Suisse. XII 175sqq.

(3) *Villeroy à Sillery.* Paris, 15 février 1595. Aff. Etr. Suisse. XI 312.

(4) *Villeroy à Sillery.* Paris, 30 mars 1595. Aff. Etr. Suisse. XI 327.

(5) *Sillery au roi.* Soleure, 14 mai 1595. Aff. Etr. Suisse. XII 218. — *Dépenses extraordinaires faites en Suisse de 1590 à 1595.* (7 mai 1595.) *Ibid.* f° 237. — *Henry* (c. s. de Neufville) *aux cantons.* Troyes, 31 mai 1595. St-Arch. Aarau. Abschieds Acta. XII.

(6) *Le roi à Sillery.* Paris, 22 février; Fontainebleau, 18 mai 1595. Aff. Etr. Suisse. XI 314, 336

laquelle l'ambassadeur français prit congé du Corps helvétique.(1) Toutefois, elles ne l'empêchèrent point de quitter Soleure vers la fin de juillet, après avoir confié l'*intérim* de ses fonctions en Suisse à ses deux secrétaires-interprètes, Jean Vigier et Jacques Wallier.(2) En revanche, la mission diplomatique que lui-même avait assumée était loin d'être accomplie. A peine arrivé à Lyon, il avait été appelé, ainsi qu'on l'a dit plus haut, à négocier avec la première ambassade des cantons le renouvellement du traité de neutralité des deux Bourgognes (fin d'août — fin de septembre). Mais, sur ces entrefaites, une deuxième ambassade helvétique avait été reçue en audience par le roi (30 août). Durant six semaines, soit de la fin d'août au milieu d'octobre, Sillery fut occupé à débattre avec elle les termes d'un arrangement qui satisfît dans une certaine mesure les créanciers militaires de la Couronne (9 octobre). Et ce fut seulement alors qu'il s'estima définitivement dégagé des responsabilités attachées à sa charge d'ambassadeur aux Ligues.(3)

Bien que ses lettres de rappel portent la date du 22 juin 1597, Sillery, après le départ de Lyon des négociateurs suisses, ne retourna pas à Soleure. Il avait éprouvé trop de difficultés à obtenir tant du roi que des Confédérés un congé temporaire, pour se hasarder, de quelque temps, au delà du Jura. Pendant deux années entières, de juillet 1595 à juillet 1597, l'ambassade de France aux Ligues fut gérée par des chargés d'affaires de nationalité helvétique. Aussi bien, la question de la neutralité de la Franche-Comté une fois réglée et les «querelles» des officiers et soldats étant momentanément assoupies, une période de calme relatif ne pouvait manquer de se produire en Suisse. Sans doute, le rapprochement signalé plus haut entre le gouvernement royal et les cantons forestiers subit, vers cette époque, un temps d'arrêt; mais, grâce à l'activité et à la fermeté de l'ambassadeur sortant de charge, les rapports entre la Couronne Très-Chrétienne et ses alliés catholiques d'Helvétie se trouvaient être beaucoup moins tendus en 1595 qu'ils ne l'avaient été en 1587, lors de l'arrivée de Sillery aux Ligues. D'autre part, Berne et Genève persévéraient dans leur attachement à la France, qui seule était en état de les soutenir contre leur ambitieux voisin.(4) Certes, ces deux villes avaient conclu avec Charles-Emmanuel, en 1594, une trêve qui, depuis, fut fréquemment renouvelée;(5) mais elles continuaient, malgré cela, à se tenir sur une prudente défensive, et lorsque, en janvier, les troupes du connétable de Castille, passant de Savoie en Franche-Comté, s'étaient approchées de la cité

(1) *Sillery au roi.* Soleure, 11 juillet 1595. Aff. Etr. Suisse. XII 233. — Eidg. Absch. V¹ 373 c.

(2) *Sillery au roi.* Soleure, 11 juillet 1595.

(3) *Le roi* (c. s. Forget) *à Zurich, Berne, Soleure.* Lyon, 22 septembre 1595. St-Arch. Zürich, Bern, Solothurn. (2 lettres.) — *Lettres de ratification faictes au Conseil d'Estat* (signées Forget) *à cause des debtes du roy envers les cantons de Zurich, Berne, Glaris, Basle, Soleure et Schaffhouse.* Lyon, 9 octobre 1595. St-Arch. Zürich. — *Sillery à Zurich.* Lyon, 14 octobre 1595. *Ibid.* — *Le roi au connétable.* Camp devant La Fère, 18 novembre 1595. (ap. B. de Xivrey. IV 457.) — Eidg. Absch. V¹ 386.

(4) *Le roi à Berne.* Troyes, 31 mai 1595. Aff. Etr. Suisse. XI 346. St-Arch. Bern. or. parch.

(5) *Sillery au roi.* Soleure, 10 juin 1595. Aff. Etr. Suisse. XII 228.

du Léman les cantons, protecteurs de cette dernière l'avaient, une fois de plus, recommandée à la sollicitude de Henri IV.(1) Enfin l'influence française, prépondérante à Zurich, à Bâle et à Schaffhouse, régnait en maîtresse à Soleure et parmi les Ligues Grises. Il n'avait pas fallu moins de huit années d'efforts ininterrompus pour atteindre à ce résultat précurseur de la très prochaine adhésion à l'alliance royale des quelques cantons catholiques qui lui demeuraient encore hostiles.

Jean VIGIER
Jacques WALLIER
Chargés d'affaires ad interim.

Fin de Juillet 1595—Fin de Juillet 1597

Rappel de créance: Abbeville, 30 juin 1596(2)

Ainsi qu'on vient de le dire, Sillery avait quitté les Ligues pour se rendre à Lyon, où s'apprêtaient à le suivre deux ambassades du Corps helvétique, l'une ayant trait aux affaires de la Franche-Comté, l'autre provoquée par le retard des payements promis aux Confédérés. Durant quelques semaines, Vigier assista son chef dans la tâche difficile de donner satisfaction aux députés suisses sans entamer par trop les faibles ressources dont disposait le trésor royal. Mais il ne tarda pas à rejoindre à Soleure son collègue Wallier.

Fort heureusement pour les deux interprètes, le long intérim dont les circonstances les contraignirent d'assumer la responsabilité, ne fut marqué par aucun accident fâcheux. Aussi bien la question comtoise était réglée, et les «querelles» des créanciers civils et militaires de la Couronne momentanément assoupies. Toutefois, vers le milieu de l'année **1596**, une certaine effervescence se manifesta dans plusieurs cantons, suscitée par les partisans de l'Espagne, mais justifiée certes par les lenteurs du Louvre à remplir ses engagements.

Dans cette conjoncture, Wallier reçut de Sillery l'ordre de se rendre à la diète de Bade ouverte le jour de la Saint-Jean. Contre son attente, les adversaires de Sa Majesté s'y montrèrent assez réservés, encore que «toutes les promesses de France demeur[assent] sans effect».(3) En revanche, les Ligues Grises menacèrent de dénoncer l'alliance et de rappeler leurs enseignes qui servaient dans l'armée royale. Mais l'intervention amicale de Zurich, où Wallier obtint audience des magistrats, non moins que l'exemple des cantons

(1) *Sillery au roi.* Soleure, 7 et 8 janvier 1595. Aff. Etr. Suisse. XII 144, 148.

(2) *Henry* (c. s. Forget) *à Soleure.* St-Arch. Solothurn. or., parch.

(3) *Le roi à Vigier.* Abbeville, 30 juin 1596. (ap. d'Estavayer. Pièces justif. p. 46.) — *Vigier à Bellièvre.* Soleure, 25 juillet 1596. Bibl. Nat. f. fr. *15 910* f° 342. — *Sillery à Bellièvre.* Chaumont, 25 juillet *au roi.* 3 août 1596. *Ibid.* f° 345. — Aff. Etr. Suisse. XII 261.

«retint cette impétuosité».[1] Dès lors, la tranquillité des Ligues ne fut plus troublée jusqu'à l'arrivée à Soleure du Sr de Mortefontaine, auquel Vigier, par ordre du roi, ne faillit de «despartir ses bons conseils et advis».[2]

FRANÇOIS HOTMAN, Sr DE **MORTEFONTAINE**

Ambassadeur ordinaire.

Fin de Juillet 1597—28 Mai 1600.

Instruction: Paris, 22 juin 1597.[3]

Lettres de créance: Paris, 19[4] et 22 juin 1597.[5]

Rappels de créance et lettres royales:

Paris, 14[6] et 24 janvier;[7] Angers, 14 mars;[8] Rennes, 11 mai;[9] Paris, 13 juin,[10] 14[11] et 20 juillet;[12] Monceaux, 5 août 1598.[13]

Paris, 17 février;[14] Saint-Germain-en-Laye, 5 novembre;[15] Paris, 16 novembre 1599.[16]

A tout prendre, on s'était illusionné au Louvre quant à l'importance du répit obtenu — grâce à l'habileté de Sillery, — des ambassadeurs suisses dépêchés auprès de Henri IV à Lyon, en septembre et octobre 1595. Les Confédérés «se vantoient d'avoir contribué au restablissement de l'Estat et d'avoir mis au roy la couronne sur la teste».[17] Aussi, plus décidés que jamais à exiger du trésor royal le plein et entier accomplissement des engagements pris à leur égard, se préparaient-ils à poursuivre, par tous les moyens en leur pouvoir, le payement des «pensions, soldes et arrerages» auxquels ils avaient droit. Comme toujours, l'union s'était faite à ce sujet entre cantons

(1) *Sillery au roi.* 3 août 1596. Aff. Etr. Suisse. XII 261.

(2) *Le roi* (c. s. de Neufville) *à «nostre cher et bien amé, le Sr Vigier, nostre secretaire et interprète en langue germanique».* Paris, 22 juin 1597. (apud d'Estavayer. Pièces justif. p. 46.) — *Instructions pour le Sr de Mortefontaine.* Paris, 22 juin 1597. Bibl. Nat. Coll. Brienne *109* fº 1.

(3) Aff. Etr. Suisse. XIII 210, 223. — Bibl. Nat. Coll. Brienne CIX fº 1.

(4) *Henry* (c. s. de Neufville) *à un canton.* Paris, 19 juin 1597. Bibl. Nat. f. fr. *3456* fº 79. cop.

(5) *Henry* (c. s. de Neufville) *aux cantons.* Paris, 22 juin 1597. St-Arch. Zürich. or. parch.; *à Soleure.* même date. St-Arch. Solothurn. or. parch.

(6) *Henry* (c. s. de Neufville) *à Zurich.* St-Arch. Zürich. or. parch.

(7) *Henry* (c. s. de Neufville) *à Berne, à Zurich, aux Ligues Grises.* St-Arch. Bern. or. parch. Bibl. Nat. f. fr. *4014* fº 178. cop. (2 lettres.)

(8) *Henry* (c. s. de Neufville) *à Soleure.* St-Arch. Solothurn. or. parch.

(9) *Henry* (c. s. de Neufville) *à Fribourg.* Arch. d'Etat Fribourg. or. parch.

(10) *Lettre du roy Henry IV aux Suisses sur la paix de Vervins.* Aff. Etr. Suisse. XIII 246. cop.

(11) *Henry* (c. s. de Neufville) *à Fribourg.* Arch. d'Etat Fribourg. or. parch.

(12) *Henry* (c. s. de Neufville) *aux cantons.* Bibl. Nat. f. fr. *4014* fºs 89 et 190. cop.; *à Berne.* St-Arch. Bern. or. parch.

(13) *Henry* (c. s. Forget) *à Soleure.* St-Arch. Solothurn. or. parch.

(14) *Henry* (c. s. de Neufville) *aux cantons protestants; à Zurich, Bâle et Schaffhouse.* St-Arch. Bern. Frankr. Buch *N* 457, 467. cop.; *à Fribourg.* Arch. d'Etat Fribourg. or. parch.

(15) *Henry* (c. s. de Neufville) *aux cantons.* St-Arch. Zürich. or. parch.

(16) *Henry* (c. s. de Neufville) *aux cantons... à Soleure.* St-Arch. Solothurn. or. parch.

(17) *Minute des instructions baillées par Mortefontaine (à Bonpaillart, son secrétaire.) en septembre 1598.* Aff. Etr. Suisse. XIII 262.

catholiques et cantons protestants, divisés, d'ailleurs, sur toutes les autres questions de politique étrangère. Néanmoins, on ne semblait point se préoccuper outre mesure à Paris de cette entente significative de deux partis, dont l'un, inféodé jusqu'à ce moment à la Ligue, ne s'était rapproché qu'à contrecœur du représentant de la royauté légitime, tandis que l'autre, soutien du Béarnais dans les bons comme dans les mauvais jours, avait, il faut le reconnaître, conçu quelque inquiétude de la conversion de ce prince au catholicisme. Alors que les Confédérés des deux confessions blâmaient leur allié d'entretenir à Soleure, depuis plus de vingt mois, de simples chargés d'affaires de nationalité helvétique, et par conséquent sans grande influence à la cour, le roi continuait à les leurrer de vaines promesses, dans l'espoir de gagner du temps. Dix fois, Sa Majesté fit annoncer le retour imminent de Sillery à son poste, dix fois cette nouvelle se trouva controuvée. Presque chaque mois, Henri IV ou ses ministres engageaient les créanciers de la Couronne aux Ligues à attendre avec patience l'arrivée à l'ambassade des sommes promises; mais, presque chaque mois, aussi les chargés d'affaires se voyaient contraints de demander de nouveaux délais sous les prétextes les plus divers, d'autant que l'excuse tirée de la misère engendrée par les guerres civiles ou étrangères ne produisait plus aucun effet en Helvétie.(1)

En traînant les choses en longueur, le roi Très-Chrétien obéissait, tout d'abord, à la nécessité, car l'état de ses finances ne s'améliorait que fort lentement; mais il entrait aussi quelque calcul dans ses tergiversations. Conclu pour la durée du règne de Henri III et «huit années après», le traité d'alliance franco-suisse était à la veille d'expirer. Or, il y avait lieu de prévoir que son renouvellement serait pour la Couronne l'occasion de dépenses considérables. Ne valait-il pas mieux, dès lors, attendre l'issue des négociations, avant de se résoudre à mettre des sommes importantes à la disposition des cantons, à combler «cest abisme» des «dettes de Suisse ...qui s'en alloient à l'infiny»?(2) Telle était, au fond, l'opinion qui prévalait à la cour. Il fallut une recrudescence de plaintes de la part des Confédérés, ainsi que les rapports très pessimistes des chargés d'affaires sur l'état des esprits chez leurs compatriotes, pour convaincre Sa Majesté de l'utilité d'un changement de tactique. Aussi le colonel glaronnais Wichser, dépêché de Montdidier aux Ligues, le 19 mars **1597,** avait-il ordre de s'ouvrir aux créanciers du roi des

(1) *Le roi* (c. s. de Neufville) *à Fribourg; aux cantons.* Lyon, 23 septembre 1595; 31 janvier 1596. St-Arch. Zürich. Arch. Fribourg; *à Soleure; aux cantons protestants.* Folembray, 9 et 11 février 1596. St-Arch. Solothurn, Zürich, Bern. — *Le roi* (c. s. Forget) *à Zurich, à Soleure.* Abbeville, 30 juin 1596. St-Arch. Zürich, Solothurn; (c. s. de Neufville) *aux cantons; à Soleure; aux cantons protestants.* Monceaux, 12 et 16 septembre 1596. St-Arch. Zürich, Bern, Solothurn; *à Soleure.* Rouen, 29 novembre 1596. St-Arch. Solothurn; *à Zurich.* Rouen, 1er janvier 1597. St-Arch. Zürich (c. s. Forget) *à Fribourg, à Zurich.* Montdidier, 19 mars 1597. Arch. Fribourg. St-Arch Zürich.— *Sillery à Zurich et aux cantons protestants.* Paris, 1er mars; Lyon, 23 juin; Paris, 4 juillet; Lyon, 6 août 1596. — *Montmorency et Bellièvre aux XIII cantons.* Saint-Germain-en-Laye, 13 et 15 décembre 1596. St-Arch. Zürich.

(2) *Minute des instructions baillées par Mortefontaine, etc.* Septembre 1598. Aff. Etr. Suisse. XIII 262.

mesures extraordinaires que celui-ci était à la veille de prendre en vue de les satisfaire.(1) Mais déjà il était trop tard. La réponse du Corps helvétique, intervenue le 17 mai, précisa des exigences qu'aucune exhortation ne devait plus parvenir à rabattre : distribution d'une somme de trois cent mille écus parmi les Ligues avant le 24 juin et prompt envoi d'un ambassadeur avec la mission d'acquitter le surplus de la dette. A défaut de quoi, toutes les troupes suisses à la solde de la Couronne, voire même la garde, seraient sans plus de délai rappelées dans leurs foyers.(2) En guerre avec le roi d'Espagne et le duc de Savoie, le roi de France ne pouvait risquer de s'aliéner définitivement les Confédérés. On le comprit à la cour, et le départ immédiat du Sr de Mortefontaine pour Soleure y fut résolu.(3)

Le nouvel ambassadeur, créature de Bellièvre, devait sa nomination à l'influence de celui-ci.(4) Les lettres par lesquelles Henri IV, en l'accréditant auprès du Corps helvétique, mettait fin à la mission de Sillery, sont datées de Paris, les 19 et 22 juin.(5) L'instruction est du même jour.(6) Elle porte la trace évidente des préoccupations que faisait naître dans l'esprit du Béarnais l'attitude si déterminée de ses alliés des Ligues des Hautes Allemagnes. Il s'agissait, tout d'abord, pour Hotman de Mortefontaine, d'« excuser le passé et faire esperer mieux cy-après ». Mais, comme il n'était possible « d'acquiter tout à coup les grandes sommes qui [estoient] dues », Sa Majesté commençait par affecter aux payements des Confédérés trois cent mille écus, pris sur « les receptes de Moulins en Bourbonnois et d'Auvergne », en même temps qu'elle « obligeoit aux debtes de Suisse » le produit de la ferme du sel en Languedoc. Grâce à ce sacrifice tardif, on nourrissait encore au Louvre l'espoir « de maintenir la dignité du service du roy » aux Ligues, « de conserver la devotion des serviteurs de la Couronne et de ramener les autres au bon chemin ».(7) Enfin, le nouvel ambassadeur avait ordre de se rendre à la diète de Bade de la Saint-Jean, en compagnie de Vigier et de Wallier et, l'occasion se présentant, d'y justifier son maître des accusations calomnieuses que les ambassadeurs d'Espagne, de Savoie et leurs pensionnaires ne se faisaient pas faute d'insinuer à son égard. Malheureusement ce point très important de l'instruction de Mortefontaine ne put être exécuté. Aucun membre de l'ambassade ne se trouva à Bade, au commencement de juillet, pour y réfuter le réquisitoire prononcé par les députés du comté de Bourgogne contre les officiers du roi dans le

(1) *Le roi* (c. s. Forget) *aux cantons.* Montdidier, 19 mars 1597. St-Arch. Zürich.

(2) *Les cantons au roi.* 17 mai 1597. Bibl. Nat. Nouv. acq. fr. *102* f° 403.

(3) *Le roi* (c. s. de Neufville) *à Soleure.* Paris, 16 juin 1597. St-Arch. Solothurn. (or. parch.)

(4) *Minute des instructions baillées par Mortefontaine.* 28 septembre 1598. Aff. Etr. Suisse. XIII 262.

(5) *Le roi au Corps helvétique.* Paris, 19 juin 1597. Bibl. Nat. f. fr. *3456* f° 79. — *Le roi* (c. s. de Neufville) *aux treize cantons; à Soleure.* Paris, 22 juin 1597. St-Arch. Zürich. St-Arch. Solothurn. (or. parch.)

(6) Paris, 22 juin 1597. Bibl. Nat. Coll. Brienne *109* f° 1.

(7) *Instructions à Mortefontaine. — Arrêt autorisant Me Nicolas Girard, tresorier des Ligues, à prélever 8000 écus sur la somme de 237 000 écus qu'il est chargé de conduire en Suisse, pour ses frais de change et de transport.* Paris, juillet 1597. Arch. Nat. *E 1 b* f° 195 v°.

duché voisin.(1) Ce n'était pas que le successeur de Sillery ne fût parti de la cour assez tôt; mais il dut s'arrêter en chemin, «à cause des troupes italiennes qui passoient au mesme temps en Franche-Comté», et n'arriva à Soleure que dans la dernière semaine du mois.(2)

A peine eut-il pris en main les affaires de sa charge, que Mortefontaine put se convaincre du recul subi par l'influence française aux Ligues durant les deux années de l'*intérim* auquel sa venue mettait fin. Sans même attendre son entrée en fonctions, la plupart des cantons catholiques avaient accordé une levée au duc de Savoie, encore que celui-ci fût en guerre ouverte avec leur allié, le roi Très-Chrétien.(3) Bien plus, ils étaient à la veille de fournir aux Comtois, sous prétexte de les aider à défendre leur neutralité, des troupes que le roi d'Espagne ne se fût pas fait scrupule d'employer aux Pays-Bas.(4)

Pour «rompre ce coup», il eût été nécessaire de «disposer d'un peu d'argent». Or, le premier acompte des sommes promises aux Confédérés se trouvait en souffrance à Auxonne, où les cantons se refusaient à l'envoyer prendre à leurs risques et périls, vu l'insécurité des chemins et malgré le sauf-conduit obtenu du parlement de Dôle.(5) Il fallut que l'ambassadeur y dépêchât le truchement et capitaine Wallier, avec une escorte de quelques centaines d'hommes du comté de Neuchâtel, et ce fut seulement vers la fin de septembre que les trésoriers des Ligues commencèrent la distribution des deniers suivant les instructions de Mortefontaine.(6) Mais, ainsi que le prévoyait avec raison celui-ci, «estant deues de si grandes sommes à ses gens cy, ce plat d'entrée ne» pouvait que leur «esguiser l'apetit».(7) Tandis, en effet, que le représentant du roi engageait les Confédérés à attendre sans impatience de nouveaux versements,(8) réformés et catholiques, — ces derniers surtout, — ne cessaient de se plaindre de l'insuffisance aussi bien que de l'inégalité de cette première répartition(9) de trois cent mille écus. Déjà Mortefontaine avait entendu l'écho de ces récriminations dans la haute vallée du Rhin, où il s'était porté vers la fin d'octobre.(10) Elles lui furent opposées avec plus d'aigreur par les députés suisses réunis le 11 novembre à la diète de Bade, devant laquelle il protesta contre l'entrée

---

(1) *cf.* **Eidg. Absch.** V[1] 448 *g*.

(2) *Mortefontaine aux cantons protestants.* Soleure, 26 juillet. Aff. Etr. Suisse. XIII 223. St-Arch. Zürich. (Frankr. III.) — *Mortefontaine aux cantons catholiques.* Soleure, 28 juillet 1597. Aff. Etr. Suisse. XIII 227.

(3) *Mortefontaine aux cantons catholiques.* Soleure, 28 juillet 1597; *à Bellièvre.* Soleure, 25 septembre 1597. Bibl. Nat. f. fr. *15 911* f° 141.

(4) *Mortefontaine à Bellièvre.* 25 septembre 1597.

(5) *Mortefontaine à Bellièvre.* Soleure, 25 septembre 1597. Bibl. Nat. f. fr. *15 911* f° 141.

(6) *Mortefontaine à Berne.* Soleure, 25 septembre 1597. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 189.

(7) *Mortefontaine à Bellièvre.* 25 septembre 1597.

(8) *Mortefontaine au Valais.* Soleure, 31 juillet 1597. Arch. Ville Sion; *à Bâle.* 20 août, 9 et 26 septembre 1597. St-Arch. Basel. *A* *H* 4—13 *b*; *à Zurich.* 29 juillet, 25 septembre 1597. St-Arch. Zürich; *aux cantons protestants.* 25 novembre 1597. *Ibid.*

(9) *Le roi* (c. s. de Neufville) *à Zurich.* Paris, 14 janvier 1598. St-Arch. Zürich. (or. parch.)

(10) *Harangue aux trois Ligues Grises, du Sr de Mortefontaine... le 26 octobre 1597.* Mercure François. t. X[2] p. 67. — Zurlauben. VI 218.

en Dauphiné, au mépris de l'alliance, des enseignes de la levée suisse du duc de Savoie et, répondant à une récente attaque des envoyés du gouvernement de Dôle, laissa entendre que si son maître ne s'était point jusqu'alors emparé de la Franche-Comté, ce n'était que par égard pour le Corps helvétique.(1)

Si discrète que fût cette allusion à la fragilité de la neutralité comtoise, elle indisposa les Confédérés.(2) Ceux-ci, d'ailleurs, étaient résolus à faire triompher leurs revendications avant que la paix ne fût conclue entre les deux Couronnes. En conséquence, le 15 novembre, à la suggestion d'Alfonso Casati, ambassadeur d'Espagne,(3) leurs députés plénipotentiaires adressèrent, de Bade, à Henri IV une missive plus forte que les précédentes, car elle constituait une sorte d'*ultimatum*. On y donnait au Béarnais le choix entre ces deux alternatives, également déplaisantes: remboursement immédiat par lui des sommes dues aux Confédérés ou, à défaut, octroi aux créanciers suisses de «bonnes et valables assignations, comme sur la douane de Lyon, le don-«maine et revenu de Provence, Marseille et autres lieux . . . afin de les admi-«nistrer et mesnager eux mesmes».(4) Que le roi refusât d'entrer dans les vues de ses exigeants alliés; aussitôt les troupes suisses recevaient l'ordre de quitter le service de France; les sceaux de l'instrument d'alliance étaient renvoyés à Paris et les cantons se réservaient «de deliberer comment ilz se «debvroient comporter pour, par autres moiens, parvenir à ce qui leur estoit «deub».(5)

Sur ces entrefaites, Amiens avait été repris sur les Espagnols. La pacification complète, à l'intérieur comme à l'extérieur, paraissait prochaine. Fort du prestige que lui assuraient ses récents succès, le roi répondit aux Confédérés, le 13 décembre, qu'il leur avait donné assez d'«arres» de sa bonne volonté pour qu'ils lui accordassent de «deliberer avec plus de loisir» sur «les poincts de grande consequence» dont ils le faisaient entretenir.(6)

D'entre tous les créanciers de la Couronne, les plus à plaindre étaient, sans contredit, les colonels et capitaines des régiments licenciés, car, rendus responsables envers leurs troupes des soldes impayées, ils se trouvaient

---

(1) Eidg. Absch. V[1] 458 *a.* — *Proposition faite par Mons*[r] *de Mortefontaine en l'assemblée de Bade.* 11 novembre 1597. Aff. Etr. Suisse. XIII 227.

(2) Eidg. Absch. V[1] 451 *d*, 454 *a.*

(3) «...assi quando el año 95 el Rey de Francia entro a correr el Condado de Borgoña, como en otras muchas occasiones y particularmente quando por orden del Archiduque Alberto al tiempo que el Rey de Francia estava sobre Amiens, yo hice tomar las armas a los Cantones en numero de 25 000 para entrar a acometer el Ducado de Borgoña so pretesto de pagarse de lo que la Corona les devia, y dexo de tener effecto porque al tiempo que havian de marchar el mismo Archiduque pidio fianças por los 100 000 ducados que havia offrescido prestarles para la leba y salida, y no hallando ellos tan presto forma de darlas mientras iban y venian correos, el Rey de Francia vino a descubrir el tratado y embio luego un embaxador con 300 000 ducados por aquietarlos.» *Primera relacion de las cosas de Esguizaros unida à la carta de Alfonso Casate* de 8 de Abril de 1614. Archivo g[ral] de Simancas, S[ria] de Estado. Leg[o] 1904.

(4) *Les cantons au roi.* Bade, 15 novembre 1597. Aff. Etr. Suisse. XIII 228. — *cf.* Zurlauben. VI 213.

(5) *Ibid.*

(6) *Le roi* (c. s. de Neufville) *aux cantons.* Saint-Germain-en-Laye, 13 décembre 1597. St-Arch. Zürich. or. parch. (impr. B. de Xivrey. IV 887.)

acculés à la plus dure nécessité. Ce fut à eux que le roi songea en première ligne. Non content d'intervenir en leur faveur auprès des autorités cantonales,(1) il fit enregistrer ou prononcer à leur profit quelques édits par le Parlement et de nombreux arrêts par le Conseil d'Etat.(2) Au demeurant, ces mesures étaient sages. Elles évitaient la vente à vil prix de cette catégorie de créances et contrats à des marchands ou à des magistrats influents encore que peu scrupuleux, lesquels n'hésitaient pas, d'ordinaire, à en exiger de Sa Majesté le remboursement intégral.(3) Mais les avantages concédés aux créanciers militaires devaient forcément mécontenter les créanciers civils que Mortefontaine continuait à tenir en haleine.(4) Ces derniers redoublèrent leurs plaintes dans les diètes ouvertes à Bade les 5 avril et 28 juin **1598.**(5) Au sentiment de l'ambassadeur, la nouvelle de la paix de Vervins paraissait du moins de nature à produire une heureuse diversion parmi les Ligues. Il n'en fut rien. Malgré l'espoir fondé d'une prochaine amélioration de l'état des finances royales, les Confédérés n'abandonnèrent pas leur dessein de contrôler eux-mêmes l'emploi d'une partie des revenus de la Couronne et, dans une lettre menaçante, datée de Bade le 11 juillet, ils accordèrent à leur allié français un délai de deux mois pour leur donner une réponse catégorique à ce sujet.(6)

Bien que les cantons des deux confessions eussent, au début de l'année 1597, fait une démarche pressante, tant au Louvre qu'à l'Escurial, en vue de la cessation des hostilités, la publication de la paix du 2 mai éveilla quelques inquiétudes parmi les protestants. D'une part, sans doute, le traité conclu par Bellièvre et Sillery mettait fin aux négociations engagées entre la cour de Turin et les conseils de Berne pour prolonger l'armistice, désormais inutile, intervenu depuis le rejet des articles de Nyon.(7) Mais, d'autre part, la question de la liberté de croyance dans les bailliages de Gex, de Thonon et de Ternier était loin d'être réglée et la situation de Genève apparaissait aussi critique qu'au jour de l'avènement de Henri IV.

(1) *Le roi* (c. s. de Neufville) *à Berne, à Zurich, aux Grisons.* Paris, 24 janvier 1598. St-Arch. Bern. (or. parch.); St-Arch. Zürich. (*Ibid.*); *à Soleure.* Angers, 14 mars 1598. St-Arch. Solothurn. (or. parch.); *à Fribourg.* Paris, 14 juillet 1598. Arch. Fribourg. (or. parch.); *à Berne.* 20 juillet. St-Arch. Bern. (impr. B. de Xivrey. V 9); *à Bâle.* même date. Bibl. Nat. f. fr. *4014* f° 189. — *Mortefontaine à Zurich.* Soleure, 7 mai; *à Fribourg.* Soleure, 13 août 1598. St-Arch. Zürich. Arch. Fribourg.

(2) *cf.* Rott. Inventaire sommaire. t. IV 676—683, les nombreux arrêts rendus par le Conseil d'Etat en faveur des officiers suisses. — N. Valois. Inventaire des arrêts du Conseil d'Etat sous Henri IV. t. Ier.

(3) *Minute des instructions baillées par Mortefontaine, etc.* Soleure, 28 septembre 1598. Aff. Etr. Suisse. XIII 262.

(4) *Quittance par Fribourg à «illustre, genereux et très excellent Seigr, Monsr Hotman de Mortefontaine, conser et ambr ordinaire au pays des Ligues... de la somme de cinq cens et quatre vingt escus d'or sol et quatre cent et vingt carnes de testons».* 20 juin 1598. Arch. Fribourg.

(5) *Mortefontaine à Berne.* Soleure, 10 février et 26 juin 1598. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *N* 449; *E* 515; *à Fribourg.* Soleure, 12 et 22 juin 1598. Arch. Fribourg. — Eidg. Absch. V¹ 462 *a*, 470 *h*. — *Proposition du Sr de Mortefontaine et réponse des Srs des Ligues.* 2 et 11 juillet 1598. Bibl. Institut. Coll. Godefroy *515* fos 104, 106. — Zurlauben. VI 226.

(6) *Proposition de Mr de Mortefontaine aux cantons des Ligues sur la paix de Vervins.* 1598. Aff. Etr. Suisse. XIII 248. — Eidg. Absch. V¹ 470 *h*. — Tillier. Geschichte des Freistaates Bern. III 513.

(7) *Mortefontaine à Berne.* Soleure, 10 février, 29 juillet 1598. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *N* 449, 455.

Au cours de la «journée» ouverte à Bade dès la fin de juin, Mortefontaine s'était empressé d'annoncer aux Confédérés que son maître avait fait inclure et réserver dans le traité de Vervins les treize cantons et tous leurs alliés. Or cette affirmation, sans être absolument inexacte, prêtait néanmoins à la controverse. Dans la réalité, l'article visé par l'ambassadeur était ainsi conçu: «De la part du dict Sr Roy Très Chrestien seront compris au present traité, «si comprins y veulent estre..., les treze cantons des Ligues de Suisse, les «Sieurs des trois Ligues Grises, l'evesque et seigneurs du pais de Valais, «l'abbé et ville de Sainct Gall, Toukembourg, Milhausen, le conté de Neuf-«chastel et autres alliez des dicts Sieurs des Ligues.» Par cette formule banale: «autres alliez des Ligues», les ministres français désignaient Genève. Ainsi donc, la cité de Calvin n'était pas expressément admise au bénéfice du traité de Vervins, alors que Neuchâtel et Mulhouse s'y trouvaient réservés. A première vue, cette omission semblait inexplicable, les deux plénipotentiaires du roi ayant été, l'un et l'autre, ambassadeurs en Helvétie, et n'ignorant point, dès lors, les motifs sérieux qui avaient déterminé Henri III à conclure en 1579 avec deux cantons suisses une convention pour la «tuition» de Genève. Mais l'énigme se résout d'elle-même si l'on songe que la paix du 2 mai 1598 fut négociée sous la médiation du pape. Désireux d'affirmer sa récente réconciliation avec l'Eglise, le Béarnais ne crut pouvoir refuser à celui-ci une satisfaction légère et de pure forme, estimait-il, puisque, à son sentiment, aucun doute ne devait subsister sur l'interprétation à donner à la dernière phrase de l'article dans lequel se trouvaient énumérés les princes et gouvernements «réservés de sa part».(1)

En paraissant abandonner les Genevois, au moment même où ils avaient le plus besoin de son appui, Henri IV trahissait les espérances qu'avaient mises en lui les *Stati liberi*, adversaires de la puissance espagnole. Cette erreur capitale de sa politique faillit rompre la paix des Ligues; en tout état de cause elle entama momentanément le prestige de la France à l'étranger. Convaincu désormais que la route de Genève était ouverte, Charles-Emmanuel s'apprêta à tirer parti d'une occasion qui ne s'était jamais présentée à lui du vivant de Henri III. Aussi bien le prince savoyard commença-t-il par s'assurer du concours de ses alliés naturels, Philippe II et Clément VIII. De plus, aux encouragements qu'il reçut de Rome et de Madrid se joignirent bientôt ceux des principaux magistrats de Fribourg et de la Suisse primitive, héritiers de la haine que Louis Pfyffer avait vouée à la vaillante petite république du Léman.(2) Il ne fallut rien moins que les adjurations des cantons évangéliques, lesquels redoutaient «quelque sinistre accident par les menées et pratiques du dict duc»,(3) pour que Henri IV se décidât à assumer la protection

(1) Rott. Henri IV, les Suisses et la Haute-Italie. p. 32, 33. — Du Mont. Corps diplomatique V 582 (1re colonne).

(2) *Minute des instructions baillées par Mortefontaine.* Soleure, 28 septembre 1598. Aff. Etr. Suisse. XIII 262.

(3) *Le roi* (c. s. de Neufville) *aux cantons protestants.* Paris, 17 février 1599. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *N* 457. — *cf.* Tillier. op. cit. III 515.

de la cité menacée. La chute de celle-ci, en effet, n'eût pas manqué de causer une guerre civile en Helvétie. En outre, elle eût rouvert aux armées espagnoles la route d'Italie aux Pays-Bas. (Déclaration de Monceaux, 11 novembre 1598.)

Cependant le délai de deux mois accordé au roi Très-Chrétien par la diète de Bade de la Saint-Jean était expiré et Mortefontaine se trouvait aussi dénué de ressources que l'avaient été la plupart de ses prédécesseurs. Excités par les agents de Turin et de Milan, (1) les Suisses catholiques faisaient montre de plus d'impatience et d'âpreté que jamais dans leurs revendications. Sans même prendre l'avis de leurs confédérés, ils s'étaient réunis en des diètes particulières, à Lucerne le 28 juillet, puis à Soleure le 7 août, pour protester contre l'esprit de partialité huguenote qui, selon eux, avait présidé à la répartition du premier acompte de trois cent mille écus entre les cantons des deux confessions. (2)

Quant à Berne et aux Etats de son groupe, ils demeuraient froissés et du manque de fermeté de leur allié dans la question de Genève et de la réponse froide et ambiguë faite au colonel Jacques de Diesbach qu'ils avaient dépêché à la cour afin d'y solliciter, le cas échéant, un appui effectif contre le duc de Savoie et les cantons primitifs. (3) Ce fut dans ces circonstances que s'ouvrit à Bade, le 15 novembre 1598, une diète générale du Corps helvétique, à laquelle Mortefontaine se fit représenter par le truchement Vigier. (4) Le départ immédiat pour le Louvre d'une ambassade comminatoire y fut proposé, mais non point adopté, tant était grande la crainte des Confédérés que leurs députés ne se laissassent corrompre dès leur arrivée à Paris. (5) Au reste, une mission officieuse, comprenant les officiers des troupes licenciées à la paix, se trouvait déjà dans cette ville, réclamant, au nom «de ses seigneurs et supérieurs», un nouvel acompte de trois cent mille écus. (6) Sully parvint, il est vrai, à éconduire ces importuns visiteurs en leur assurant que la somme serait envoyée à Soleure tôt après leur retour en Suisse. Mais l'orage, longtemps évité, éclata enfin à Bade vers le milieu de février **1599**, au moment où l'ambassadeur français, les mains vides, mais la bouche pleine de promesses, se présenta devant la diète. (7) Pressé dans ses derniers retranchements, Mortefontaine dut reconnaître que l'argent destiné aux Confédérés n'était même pas réuni en totalité à Lyon. Aussi les députés helvétiques,

(1) *G. Stricker à Mortefontaine.* Altorf, 23 octobre 1598. Aff. Etr. Suisse. XIII 305.

(2) *Estat abregé des affaires de Suisse que Monsr de Rosny me commanda de dresser pour faire veoir à Sa Majesté,* en novembre 1598 (par Mortefontaine). Bibl. Institut. Coll. Godefroy *268* f° 110. — Eidg. Absch. V¹ 475 *d*, 477 *a*.

(3) *Francesco Contarini au sénat vénitien.* Paris, 5 janvier 1599. Frari. Francia XXVII. — *Le roi* (c. s. de Neufville) *aux cantons protestants.* Paris, 17 février 1599; *à Zurich, Bâle et Schaffhouse,* même date. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *N* 457, 467

(4) Eidg. Absch. V¹ 486 *d*.

(5) *Minute des instructions baillées par Mortefontaine, etc.* — Eidg. Absch. V¹ 504 *a*.

(6) *Contarini au sénat.* Paris, 24 octobre et 6 décembre 1598. Frari. Francia XXVII.

(7) *Le roi* (c. s. de Neufville) *à Fribourg.* Paris, 17 février 1599. Arch. Fribourg.

à bout de résignation, le chargèrent-ils d'avertir son maître que les cantons attendaient de France non plus un ambassadeur, mais un trésorier porteur d'espèces sonnantes,(1) et que si, avant Pâques, ils n'étaient pas payés de cinq cent mille couronnes, l'alliance serait dénoncée et les troupes suisses rappelées de l'intérieur du royaume.(2) Harcelé par une foule envers laquelle il s'était personnellement engagé à ne reparaître devant la diète que muni d'une somme importante, Mortefontaine put à grand'peine regagner Paris, s'estimant fort heureux de ne point demeurer en otage à Soleure.(3)

Ce fut aux deux truchements, Jean Vigier et Jacques Wallier, qu'incomba la mission difficile de faire prendre patience aux Suisses jusqu'au retour de l'ambassadeur. Le danger couru par celui-ci avait forcé la main aux politiques du Louvre. On s'était résolu à payer les Confédérés, ce qui impliquait chez le roi la volonté formelle de renouveler le traité de 1582 et de tenter de détacher les «Waldstætten» de l'alliance d'Espagne.(4) Or, il fallait du temps pour réunir les sommes énormes exigées par les cantons. Le départ de Mortefontaine pour Soleure se trouva, de ce fait, différé de mois en mois.(5) Les débuts de l'*intérim*, toutefois, furent plus calmes que n'avaient osé l'espérer les chargés d'affaires.(6) Mais les inquiétudes se réveillèrent à la «journée» de Lucerne du 25 mai. Le bruit s'étant répandu, en effet, que l'ambassadeur ne regagnerait point son poste, où devait le remplacer un «huguenot», les Suisses catholiques s'émurent et décidèrent de députer à la cour deux membres de leurs conseils, afin d'y prendre la défense de l'ancien trésorier des Ligues, devenu subitement «persona grata» auprès du Corps helvétique.(7)

Cependant l'*intérim* se prolongeait au delà de toutes les prévisions. Si la diète de Bade du 27 juin avait été houleuse,(8) celle ouverte dans la même ville le 10 octobre fut tumultueuse(9) et Vigier n'obtint qu'avec peine un sursis que rendait nécessaire, d'ailleurs, la santé fort compromise du successeur de Sillery.(10) De fait, Mortefontaine avait été atteint en novembre

(1) *cf.* Rott. Henri IV, les Suisses et la Haute-Italie. p. 169.

(2) *Sommation de payement faite par les XIII cantons à Hotman de Mortefontaine.* 18 février 1599. Aff. Etr. Suisse. XIII 275. — *Declaration des XIII cantons et coalliez envoyée à Mr de Mortefontaine sur leur plainte de n'estre pas payez de ce qui leur est deub, en suitte de laquelle il s'achemine en France.* St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 555.

(3) *J. de Staal à Bellièvre.* Soleure, 3 mars 1599. Bibl. Nat. f. fr. *15 911* f° 435. — *Contarini al Senato.* Parigi, 24 marzo 1599. Frari. Francia. XXVIII. — *M. de Vic au roi.* Soleure, 16 octobre 1600. Bibl. Nat. f. fr. *16 027*. — *cf.* Rott. Henri IV, les Suisses, etc. p. 170 note 1.

(4) *Contarini al Senato.* Parigi, 18 novembre 1598. Frari. Francia. XXVII.

(5) *Mortefontaine aux cantons.* Paris, 13 juin 1599. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 549. — *Le roi à Lucerne.* Blois, 30 août 1599. St-Arch. Luzern. (Frankr. Gesandte.) — *Contarini al Senato.* Parigi, 4 e 18 settembre 1599. Frari. Francia. XXVIII. — *Florin à Bellièvre.* Coire, 31 décembre 1599. Bibl. Nat. f. fr. *15 900* f° 303.

(6) Eidg. Absch. V^1 498 *e*. (Aarau, 26 avril.)

(7) Eidg. Absch. V^1 501 *a*.

(8) Eidg. Absch. V^1 504 *a*.

(9) *cf.* Notice Vigier.

(10) *Vigier à B. de Cressier.* Soleure, 20 octobre 1599. Bibl. Nat. f. fr. *15 900* f° 311. — Eidg. Absch. V^1 515 *a*.

1599(1) d'une maladie qui n'avait rien de simulé, car il en mourut six mois plus tard. Un instant même, on songea à le relever de son poste et à le remplacer par Méry de Vic,(2) mais, son état s'étant quelque peu amélioré, il regagna Soleure vers le commencement de février **1600.**(3) Son premier soin fut d'y faire convoquer une diète générale,(4) devant laquelle il annonça, le 6 mars, dans une harangue fleurie, que son maître désirait renouveler l'alliance à très bref délai. Le roi, ajouta-t-il, attendait la réponse du Corps helvétique pour désigner les ambassadeurs extraordinaires chargés de la conduite des négociations ainsi que du remboursement des créances, soldes, pensions et censes dues aux Confédérés.(5) Soit qu'ils fussent las des continuelles remises dont on usait à leur égard, soit qu'ils éprouvassent le besoin d'adopter une autre tactique, les Suisses entrèrent assez résolument dans la voie que leur indiquait leur puissant allié.(6) Particularité digne de remarque, les Bernois qui, en 1582, avaient si fort hésité à adhérer au «renouvellement», ne furent pas des derniers, au printemps de 1600, à accueillir avec faveur l'offre royale. Il est vrai qu'ils venaient de redépêcher à Paris le colonel de Diesbach, afin de se recommander à nouveau, eux et les Genevois, à la protection du Très-Chrétien contre leur ennemi commun le duc de Savoie.(7)

Ainsi donc, la diplomatie française obtenait ses fins. Rendus plus traitables par la longueur de l'attente, les Confédérés renonçaient à exiger de la Couronne que le remboursement de la dette suisse précédât l'ouverture des négociations du «renouvellement». Rien ne s'opposait dès lors à ce que celles-ci fussent entamées à bref délai. La diète de Bade du 14 mai 1600 apprit avec satisfaction que le maréchal-duc de Biron avait été choisi à cet effet par le roi comme l'un de ses plénipotentiaires extraordinaires.(8) Mortefontaine, d'autre part, commençait à donner ses instructions aux chefs du parti français dans les divers cantons.(9) Mais une grave atteinte de son ancien mal interrompit bientôt le cours de son activité. A la première nouvelle de cette rechute, sa femme avait quitté Paris pour le rejoindre à Soleure.

---

(1) *Le roi* (c. s. de Neufville) *aux cantons.* Saint-Germain-en-Laye, 5 novembre; Paris, 16 novembre 1599. St-Arch. Zürich, Solothurn. or. parch. — *Mortefontaine à Zurich.* Paris, 7 novembre 1599. St-Arch. Zürich. (Frankr. II.)

(2) *Contarini al Senato.* Parigi, 12 dicembre 1599. Frari. Francia. XXVIII.

(3) *Du même au même.* Parigi, 12 febr. 1600. Frari. Francia. XXVIII.

(4) *Mortefontaine à Fribourg, à Lucerne.* Soleure, 19 février 1600. Arch. Fribourg. St-Arch. Luzern. (Frankr. Gesandte.)

(5) *Proposition de Msgr de Mortefontaine, faicte à Solleurre aux Srs des treize cantons et alliez des Ligues, touchant le renouvellement de l'alliance.* 6 mars 1600. Bibl. Nat. f. fr. *5568* fo 63. — Eidg. Absch. V1 529 *a*.

(6) *Mortefontaine à Bellièvre.* Soleure, 30 mars 1600. Bibl. Nat. f. fr. *15 899.* — Eidg. Absch. V1 530 *a*. (Bade, 19 mars.)

(7) *Berne à Montmorency.* 1er décembre 1599. Bibl. Nat. f. fr. *3580* fo 33. — *Le roi à Berne.* 5 mars 1600. (impr. B. de Xivrey. V 211.)

(8) Eidg. Absch. V1 540 *a*. (Bade, 14 mai.)

(9) *L. Aregger à Bellièvre.* Soleure, 27 mars 1600. Bibl. Nat. f. fr. *15 900* fo 248. — *Mortefontaine au Valais.* Soleure, 3 mai 1600. Arch. Valais. (Corresp. de France. 1600 1686.)

Elle n'y arriva pas à temps.[1] Le dimanche 28 mai, entre 5 et 6 heures du soir, l'ambassadeur s'éteignit au «Kloster» entre les bras de ses deux secrétaires-interprètes, Jean Vigier et Jacques Wallier.[2] Eût-il vécu, d'ailleurs, que, sans doute, il n'aurait pas été appelé à recueillir le fruit de ses efforts, car, de son vivant déjà, Harlay de Sancy, Hurault de Maisse et Méry de Vic avaient été désignés, après Biron, comme négociateurs du «renouvellement» aux Ligues Suisses et Grises.[3]

MÉRY DE VIC

Ambassadeur ordinaire.

Août 1600—Janvier 1605

Instructions: Lyon, 29 juillet 1600;[4]

(communes au duc de Biron et au Sr de Sillery):
Saint-Germain-en-Laye, 17 août 1601.[5]

Instructions (nouvelles): Paris, 27 janvier 1604.[6]

Commission (en vue du renouvellement de l'alliance, en commun avec Biron et Sillery:)
Paris, 16 décembre 1601.[7]

Lettres de créance: Lyon, 27 juillet 1600;[8]
Saint-Germain-en-Laye, 17 août 1601[9] (avec Sillery);
Paris, 16 décembre 1601[10] (avec Biron et Sillery).

Rappels de créance et lettres royales:
Paris, 9 juin;[11] Chambéry, 25 août;[12] Grenoble, 17 septembre;[13]
Annecy, 7 octobre;[14] Chambéry, 23 octobre;[15]
Corinthe-les-Chambéry, 10 novembre;[16]
Camp devant le fort Sainte-Catherine, 4[17] et 6 décembre 1600.[18]

Fontainebleau, 2 mai;[19] Paris, 16 décembre 1601.[20]

Paris, 18[21] et 27 janvier;[22] Orléans, 21 avril;[23]
Fontainebleau, 3 juillet 1602.[24]

Paris, 15 janvier;[25] Verdun, 10 mars;[26]
Fontainebleau, 4,[27] 7[28] et 14 mai;[29]
Saint-Germain-en-Laye, 10 août 1603.[30]

Paris, 6 avril;[31] Monceaux, 22 juillet;[32] Fontainebleau, 13 novbre;[33]
Paris, 15 décembre 1604.[34]

Autanton avait usé de longueurs, à la cour de France, lorsqu'il s'était agi de réunir les sommes destinées à satisfaire les Confédérés, autant, le

(1) *Contarini al Senato.* Parigi, 15 maggio 1600. Frari. Francia. XXIX.

(2) *L'avoyer et conseil de Soleure à Mme Hotman de Mortefontaine.* 29 mai 1600. Bibl. Nat. Cabt de d'Hozier *343* doss. I fo 21. — *Vigier et Wallier à Lucerne.* Soleure, 2 juin 1600. St-Arch Luzern. Frankr. Gesandte. — *Contarini al Senato.* Parigi, 15 giugno 1600. Frari. Francia. XXIX. — «Quand il fust de

renouvellement d'alliance une fois décidé, on mit d'empressement à mener à bien les négociations. Celles-ci étaient en bonne voie déjà lorsque survint le décès inopiné de Hotman de Mortefontaine. Contrairement à l'avis de son entourage, le roi estima qu'il était utile de les renouer sans délai.(35) Qu'importaient, en effet, les difficultés rencontrées par les agents du trésor chargés de recouvrer les assignations réservées pour la Suisse! Cette considération n'était qu'accessoire, en somme. Ce qui, en revanche, ne pouvait être contesté, c'est que — première et regrettable interruption d'une tradition plus que séculaire — l'alliance franco-helvétique avait pris fin depuis près de trois ans. En outre, Sa Majesté était à la veille de rompre avec Charles-Emmanuel, allié des cantons catholiques. Or ceux-ci paraissaient d'autant moins disposés à refuser

---

retour de Paris à Soleure, les Suisses le tourmentèrent tant qu'il en mourut.» *De la Barde à Brienne.* Soleure, 9 mai 1653. Bibl. Nat. f. fr. *16 036.* — Eidg. Absch. V¹ *542 e.* (Lucerne, 13 -15 juin.)

(3) «Biron, Messe e Sansé.» *Contarini al Senato.* Parigi, 28 novembre 1599. Frari. Francia. XXVIII. - *Instruction baillée à Méry de Vic.* 29 juillet 1600. Bibl. Nat. f. fr. *3483* f° 53. — *cf.* Rott. Henri IV, les Suisses et la Haute-Italie. p. 180.

(4) Bibl. Nat. f. fr. *3483* f° 53; *15 869* f° 169: *23 513* (à la date). cop. — *cf.* Rott. Inv. somm. I 278.

(5) Aff. Etr. Suisse. IV supp' f° 268. or.

(6) Eidg. Absch. V¹ 682 *e.*

(7) Bibl. Nat. f. fr. *16 945* f° 291. cop.

(8) *Henry* (c. s. de Neufville) *à Zurich, ... à Lucerne, ... à Berne, ... à Soleure, ... à Bâle, ... à Glaris, ... à Schaffhouse, ... à Fribourg.* Arch. de ces villes. or. parch.

(9) *Henry* (c. s. de Neufville) *aux cantons.* St-Arch. Solothurn. or. parch.

(10) *Henry* (c. s. de Neufville) *aux cantons.* St-Arch. Solothurn. or. parch.

(11) *Henry* (c. s. de Neufville) *à Soleure.* St-Arch. Solothurn. or. parch.

(12) *Henry* (c. s. de Neufville) *à Berne.* St-Arch. Bern. or. parch.

(13) *Henry* (c. s. de Neufville) *aux cantons.* St-Arch. Luzern. or. parch.

(14) *Henry* (c. s. de Neufville) *à l'évêque de Sion.* Arch. Sion. Corr. de France. 1600—1687. or. pap.

(15) *Henry* (c. s. de Neufville) *aux cantons.* St-Arch. Aarau. or. parch.

(16) *Henry* (c. s. de Neufville) *aux cantons. ... à Berne, ... à Fribourg.* St-Arch. Bern. Arch. Fribourg. or. parch.

(17) *Henry* (c. s. de Neufville) *à Berne.* St-Arch. Bern. or. parch.; *à Fribourg.* Arch. d'Etat Fribourg.

(18) *Henry* (c. s. de Neufville) *à Berne, ... à Zurich, ... Berne et Schaffhouse.* St-Arch. Zürich, Bern. or. parch.

(19) *Henry* (c. s. de Neufville) *à Zurich, ... à Berne.* St-Arch. Zürich, Bern. or. parch.

(20) *Henry* (c. s. de Neufville) *aux cantons.* St-Arch. Solothurn. or. parch. — Bibl. Nat. f. fr. *17 368* f° 23 v°. cop.

(21) *Henry* (c. s. de Neufville) *à Berne. ... aux IV cantons protestants.* St-Arch. Bern. or. parch. Frankr. Buch *N* 457. cop. St-Arch. Zürich. or. parch. Bibl. Nat. f. fr. *17 368* f° 24. cop.

(22) *Henry* (c. s. de Neufville) *à Berne.* St-Arch. Bern. or. parch. Bibl. Nat. f. fr. *17 368* f° 24 v°. cop.

(23) *Henry* (c. s. de Neufville) *aux cantons.* St-Arch. Solothurn. or. parch.

(24) *Henry* (c. s. de Neufville) *aux cantons protestants.* St-Arch. Zürich. or. parch. — Bibl. Nat. f. fr. *17 363* f° 32 v°. cop.

(25) *Henry* (c. s. de Neufville) *à Fribourg.* Arch. d'Etat Fribourg. or. parch.

(26) *Henry* (c. s. de Neufville) *aux cantons.* St-Arch. Zürich. or. parch.

(27) *Henry* (c. s. de Neufville) *à Berne, ... à Fribourg.* St-Arch. Bern. Arch. d'Etat Fribourg. or. parch.

(28) *Henry* (c. s. de Neufville) *à Berne.* St-Arch. Bern. Frankr. Buch III 117. or. parch.

(29) *Henry* (c. s. de Neufville) *à Zurich.* St-Arch. Zürich. or. parch.

(30) *Henry* (c. s. de Neufville) *à Berne.* St-Arch. Bern. or. parch.

(31) *Henry* (c. s. de Neufville) *à Berne.* St-Arch. Bern. or. parch.

(32) *Henry* (c. s. de Neufville) *aux cantons.* St-Arch. Zürich. or. parch.

(33) *Henry* (c. s. de Neufville) *à Fribourg.* Arch. d'Etat Fribourg.

(34) *Henry* (c. s. de Neufville) *à Berne.* St-Arch. Bern. or. parch.

(35) *Villeroy à Sillery.* Fontainebleau, 29 septembre 1601. Aff. Etr. Suisse. IV supp' f° 283

des troupes à ce prince que l'alliance savoyarde primait, selon eux, la paix perpétuelle avec la Couronne Très-Chrétienne et que leurs officiers et soldats, réduits à la misère par suite de l'inobservation des promesses françaises, ne demandaient qu'à s'enrôler au service de l'étranger.(1)

En renouvelant, sans plus de tergiversations, les traités conclus par ses prédécesseurs avec le Corps helvétique, Henri IV nourrissait le ferme espoir de se concilier les sympathies et peut-être même de s'assurer l'appui des Confédérés, au moment où il ouvrait les hostilités contre le duc de Savoie. Mais il poursuivait aussi la réalisation de l'idée maîtresse de son règne, à savoir l'abaissement de la maison d'Autriche. D'une part, en effet, grâce à l'acquisition imminente de la Bresse, du Bugey, du Val Romey et du pays de Gex, il allait se trouver en mesure de fermer aux Espagnols, en temps de guerre du moins, la route militaire Milan-Val d'Aoste-Franche-Comté-Bruxelles, au pont de Gresin. D'autre part, le nouveau traité avec les cantons devait, dans sa pensée, lui permettre de couper les communications entre le Tyrol et la Lombardie par le Saint-Gothard ou la Valteline. Si, de surcroît, il parvenait à arracher la Suisse primitive et les Grisons aux influences espagnoles et savoyardes, il obtenait, à l'avenir, pour ses armées l'exclusive disposition des passages débouchant du pays des Ligues dans la Haute-Italie. L'Espagne, réduite dès lors à emprunter la voie du Trentin, la seule qui demeurât accessible à ses troupes gagnant l'Allemagne ou redescendant vers Milan, se fût trouvée à la merci d'une invasion française dans la plaine lombarde. A l'instant où l'une des portes des Alpes se fermait à grand'peine à Saluces, d'autres se rouvraient au Simplon, au Gothard, au Splugen. C'en était fait, à ce coup, du rêve de l'union territoriale des deux branches de la maison d'Autriche. L'enjeu valait bien qu'on se le disputât avec acharnement. Aussi la lutte promettait-elle d'être vive entre les deux grandes puissances qui cherchaient à accaparer à leur profit exclusif les passages suisses et rhétiens.(2)

J'ai dit ailleurs(3) les origines et les péripéties diverses de cette rivalité qui durait depuis plus d'un siècle, mais qui ne revêtit un caractère de réelle âpreté que le jour où Charles-Quint fut devenu duc de Milan. Dès cette date-là, les Espagnols, maîtres à la fois du Napolitain et de la Lombardie, concentrèrent tout l'effort de leur politique dans les régions alpestres vers un but unique, soit l'anéantissement de l'influence française parmi les cantons suisses et les Ligues Grises. Sans trêve ni répit, en temps de paix comme en temps de guerre, cette campagne s'était poursuivie. Coire, Sion, Lucerne, Fribourg avaient été, tour à tour ou simultanément, le théâtre de luttes passionnées entre les partisans de la France et de l'Espagne. Aucune demande de levée, aucune proposition de renouvellement d'alliance n'avaient été

(1) *Le roi à Sillery.* Fontainebleau, 29 septembre 1601. Aff. Etr. Suisse. IV supp' f° 286.
(2) *cf.* Henri IV, les Suisses et la Haute-Italie. p. 170 sqq.
(3) *cf.* Henri IV, les Suisses et la Haute-Italie. p. 171 sqq.

introduites par les ambassadeurs des rois Très-Chrétiens devant le Corps helvétique sans que les représentants des rois Catholiques ne cherchassent ou ne réussissent à les faire échouer. Les doublons milanais, les céréales de la Lombardie, le sel de la Franche-Comté demeuraient-ils impuissants à changer les inclinations des Suisses et à procurer le rejet des offres françaises, l'Espagne conservait toujours la ressource d'affamer les Ligues ou d'y susciter des séditions; et l'on sait qu'elle ne se fit pas faute d'user de ces deux moyens, à l'égard des Grisons en particulier, lors des «renouvellements» de 1549, de 1564 et de 1582, qu'elle ne put empêcher, d'ailleurs.

Repoussée dans toutes ses tentatives en vue de déraciner du sol des Ligues l'alliance de France, l'Espagne était, toutefois, parvenue à y implanter la sienne. Grâce aux efforts combinés des agents de la Ligue et des envoyés milanais, les cantons forestiers, dès 1587, et Fribourg, l'année suivante déjà, s'étaient inféodés à la politique de l'Escurial par des liens plus étroits encore que ceux qu'ils avaient noués dix années auparavant avec la cour de Turin. Soutiens énergiques et inébranlables de la royauté française jusqu'à la constitution de la Ligue, les montagnards de la Suisse primitive avaient, à cette époque, passé sans transition dans le camp des ennemis déclarés de la Couronne. Depuis l'absolution accordée au Béarnais, ils s'étaient, il est vrai, rapprochés de celui-ci, mais par intérêt plus que par sympathie. Les sentiments de haine qu'ils nourrissaient à l'égard des protestants étaient trop vifs pour que leurs préférences n'allassent pas à l'alliance du roi Catholique plutôt qu'à celle de l'ancien coreligionnaire de leurs voisins de Berne et de Zurich.

Ainsi, à l'instant où l'on s'attendait à l'ouverture imminente des hostilités en Bresse et en Savoie, Henri IV n'était plus l'allié des Ligues, alors que Philippe III et Charles-Emmanuel tenaient dans leur clientèle près de la moitié du Corps helvétique. La situation générale des affaires de France au delà du Jura apparaissait donc moins bonne qu'elle ne l'était en 1582 et à la veille des précédents «renouvellements». Au total, cependant, elle semblait encore fort enviable. Aux Grisons, dans le Valais, à Zurich, dans la Suisse occidentale, le parti français demeurait puissant et compact. Bien plus, il ne désespérait pas d'entamer les positions conquises par l'Espagne et la Savoie parmi les cantons maîtres du Saint-Gothard, le seul mais très important passage dont disposassent les ennemis de la Couronne Très-Chrétienne pour assurer les communications entre l'Autriche antérieure et la Lombardie.

La désignation faite par le roi — du vivant de Mortefontaine — de Harlay de Sancy et de Hurault de Maisse pour conduire les négociations du renouvellement de l'alliance avec les Suisses et les Grisons n'avait pas été maintenue.[1] Le maréchal de Biron, en revanche, malgré la suspicion légitime

(1) *Contarini au sénat vénitien.* Paris, 28 novembre 1599. Frari. Francia, filza XXVIII. *cf.* Bulletin du Protestantisme français. t. I 37.

qui commençait à planer sur ses actes, s'était fait attribuer la charge très honorifique et très briguée de premier ambassadeur extraordinaire. Mais on lui avait donné, dans la personne de Brulart de Sillery, un second dont la fidélité à la cause royale était à toute épreuve et que sa connaissance des affaires de Suisse recommandait pour cet emploi. Quant à la succession de Hotman de Mortefontaine, elle fut, dès le commencement de juin,(1) dévolue à Méry de Vic, et cela d'autant plus naturellement que ce personnage avait été une fois déjà, en novembre 1599, sur le point de remplacer l'ambassadeur ordinaire en Helvétie.(2)

Ce fut de Lyon, où il avait accompagné son maître, que le nouveau représentant de Henri IV aux Ligues prit, dans les premiers jours d'août, le chemin de Soleure.(3) Il s'attendait à y être en butte, dès son arrivée, aux sollicitations pressantes, voire même impérieuses, des créanciers de la Couronne. Mais les graves événements qui se préparaient à la frontière occidentale des Ligues intéressaient trop le Corps helvétique pour qu'ils ne procurassent pas à l'ambassadeur français quelques semaines de répit. Le jour même, en effet, où ce dernier envoyait aux cantons ses lettres de créance, le roi, lassé des longueurs dont usait Charles-Emmanuel pour différer la restitution de Saluces prévue par le traité de Paris du 27 février précédent, déclarait la guerre à ce prince. Le 13 août Biron s'emparait de Bourg en Bresse; le 17, Lesdiguières entrait dans Montmélian et, le 23 de ce mois, Chambéry ouvrait ses portes à Crillon.

On s'attendait bien au Louvre à l'émotion que causerait l'annonce de ces succès foudroyants, tant parmi les cantons alliés du duc, qu'à Berne et à Genève si souvent mises en défiance par les intrigues de leur remuant voisin. Aussi Méry de Vic avait-il pour instruction de demander aux Confédérés un secours de six mille hommes, destiné à faciliter l'occupation du marquisat de Saluces, «antien patrimoine de la Couronne».(4) Mais il était à craindre que cette démarche ne soulevât une vive opposition à Fribourg et dans les cantons forestiers, si, comme on le redoutait à Paris, ces Etats se disposaient à fournir des troupes à leur allié piémontais. Or cette appréhension était fondée. Une levée se préparait dans la Suisse primitive pour venir en aide au duc de Savoie. Et cependant, ainsi que Vic put s'en convaincre lors de la diète de Lucerne du 29 août à laquelle il se rencontra avec l'ambassadeur de Charles-Emmanuel,(5) les Suisses catholiques protestaient de leur

(1) *Le roi* (c. s. de Neufville) *à Soleure*. Paris, 9 juin 1600. (impr. B. de Xivrey, V 240.) — *Le roi à Vigier*. Paris, 10 juin 1600. (ap. d'Estavayer. Généalogie histor. de la maison de Vigier.) — Eidg. Absch. V¹ 545 *d*.

(2) *Contarini au sénat vénitien*. Paris, 12 décembre 1599. Frari. Francia, filza XXVIII.

(3) *M. de Vic à Zurich, à Lucerne, à Schaffhouse*. Soleure, 12 août 1600. St-Arch. Zürich. (Frankr.) St-Arch. Luzern. (Frankr. Gesandte.) St-Arch. Schaffhausen.

(4) *Instruction baillée à M. de Vic ambassadeur en Suisse*. 29 juillet 1600. Bibl. Nat. f. fr. *3433* f° 53.

(5) *Harangue de M. de Vic aux Suisses lors de la guerre de Savoie*. Août 1600. Bibl. Nat. Coll. Brienne CIX f° 9.

désir d'être acceptés comme médiateurs par les belligérants et d'observer une stricte neutralité entre ceux-ci jusqu'à la conclusion de la paix.(1) Ces sentiments pacifiques s'affirmèrent encore avec plus de précision à la «journée» de Bade du 1er octobre. Les députés du Corps helvétique s'y résolurent, en effet, à faire savoir, tant à Chambéry, quartier général du roi, qu'à Turin, combien ils souhaitaient que l'entente se rétablît promptement entre les deux cours.(2) Et il n'y avait pas à se méprendre sur la sincérité de cette intervention, puisqu'elle était capable de l'emporter pour un temps sur les justes revendications des créanciers du roi Très-Chrétien.

Jadis, à l'époque de François Ier, ou, plus récemment, pendant les guerres de la Ligue, c'était de Lucerne, devenue le centre de l'agitation espagnole en Helvétie, qu'étaient parties les attaques les plus passionnées contre la France et son alliance. La mort de Pfyffer, d'une part, la conversion de Henri IV, de l'autre, avaient modifié dans un sens favorable les dispositions du plus important des cantons catholiques envers le premier roi Bourbon. Au moment où Sillery prit congé des Confédérés en 1595, les anciens partisans des Guises dans la Suisse primitive ne paraissaient pas très éloignés de se rallier à la cause royale. Supposé, dès lors, que l'alliance eût été renouvelée au lendemain de la paix de Vervins, il est permis de penser qu'elle aurait été acceptée sans opposition bien vive de la part des montagnards des «Waldstætten».

Au cours du voyage qu'il fit à Lucerne, vers la fin d'août, Méry de Vic fut appelé à encourager et à récompenser les très louables efforts des pensionnaires du roi en vue de s'assurer la majorité des suffrages dans les conseils de cette cité. En revanche, il dut constater que les autorités fribourgeoises, si lentes à se décider lorsqu'il s'était agi pour elles d'adhérer aux traités conclus par leurs confédérés de l'ancienne confession avec la Savoie et l'Espagne, pactisaient ouvertement, en 1600, avec les ennemis déclarés de son maître. Ce n'était pas, d'ailleurs, qu'il eût rien négligé afin de se les rendre favorables. Il s'était même offert à confier aux pédagogues de leur ville l'éducation de l'un de ses fils.(3) Mais Roncas, agent de Charles-Emmanuel aux Ligues, jouissait sur les bords de la Sarine d'un crédit qu'il n'était pas aisé d'entamer. Non content d'avoir fait révoquer «de dessus les terres de Savoye» la compagnie du colonel Heydt, — comme si le rappel de cent cinquante hommes ou environ «eût pu affaiblir l'armée française et retarder ses justes conquestes»,(4) — le représentant du duc avait réussi à recruter dans ce canton quelques soldats qu'il s'apprêtait à faire filer vers le Piémont. Prévenu de cette infraction manifeste à la paix perpétuelle franco-suisse conclue

(1) Eidg. Absch. V¹ 551 *c*, 552 *b*.

(2) *Les cantons au roi.* Bade, 7 octobre 1600. Bibl. Nat. f. fr. *16 027* f° 1. — *M. de Vic à Fribourg.* Soleure, 13 octobre 1600. Arch. Fribourg. - Eidg. Absch. V¹ 556 *b*.

(3) *Vic à Fribourg.* Soleure, 13 octobre 1600. Arch. Fribourg.

(4) *M. de Vic au roi.* Soleure, 16 octobre 1600. Bibl. Nat. f. fr. *16 027* f° 5.

dans cette même ville de Fribourg en 1516, Méry de Vic supprima aussitôt toutes les pensions servies par la Couronne aux magistrats du petit Etat.(1) Mais le roi ne s'en tint pas là. «Ung trompette», dépêché «du camp devant Saincte-Catherine», vint en son nom sommer les autorités fribourgeoises de se prononcer d'une manière catégorique pour ou contre lui, afin que, selon leur réponse, il pût les traiter «doresnavant en amys ou ennemys».(2) Et, comme pour mieux donner à cette démarche sa vraie signification, Henri IV fit, au même temps, prier Mrs de Berne de lui accorder passage «par leur ville et canton» pour «cinq cens chevaulx» destinés, le cas échéant, à charger en flanc les troupes de Fribourg avant leur jonction avec l'armée ducale.(3) Aussi bien cette attitude résolue en imposa aux meneurs des partis de Savoie et d'Espagne dans la Suisse occidentale et les rendit désormais plus circonspects dans leurs relations avec les adversaires de la France.

Malgré les succès remportés en Savoie et en Bresse par les forces royales, Méry de Vic maintint pendant quelque temps la demande de secours de six mille hommes qu'il avait eu mission d'adresser au Corps helvétique. Il ne s'en désista que le jour où il fut évident que le projet d'une levée savoyarde aboutirait à un échec. De toutes parts, d'ailleurs, parvenaient à Soleure des nouvelles plutôt réconfortantes quant à l'état général des affaires de France parmi les Ligues. Une distribution secrète de deniers, faite en Rhétie par les soins de l'ambassadeur, y avait arrêté net les progrès des «Espagnolisez». A Glaris, le parti français n'avait eu de cesse avant d'avoir obtenu la révocation de l'ordre donné au colonel Gallati de retirer ses enseignes de devant Montmélian et de regagner ses foyers. Dans la vallée du Rhône, le truchement Vigier s'était efficacement employé à combattre les intrigues milanaises et lorsqu'il avait quitté Sion, c'était en emportant la certitude que le passage du Saint-Bernard ne serait pas concédé à Charles-Emmanuel s'il venait à l'esprit de ce prince d'y faire acheminer des troupes pour attaquer ses ennemis à revers dans le Chablais.(4) Enfin, l'inquiétude causée dans une partie de la Suisse par le bruit que les Français songeaient à violer la neutralité du comté de Bourgogne avait disparu. Dans une missive adressée aux XIII cantons le roi s'était, d'ailleurs, expliqué avec beaucoup de franchise à ce sujet. Henri IV avait, une fois de plus, affirmé qu'il faisait la guerre au seul duc de Savoie, bien que l'assistance indéniable prêtée par les Francs-Comtois

---

(1) *M. de Vic au roi.* Soleure, 16 octobre 1600. Bibl. Nat. f. fr. *16 027* f° 5. — *Vic à Fribourg.* Soleure, 13 et 25 octobre 1600. Arch. Fribourg.

(2) *Le roi* (c. s. de Neufville) *à Fribourg.* Au camp devant le fort de Sainte-Catherine, 4 décembre 1600. Arch. Fribourg. or. parch.

(3) *Le roi* (c. s. de Neufville) *à Berne.* Du fort de Sainte-Catherine. 4 décembre 1600. St-Arch. Bern. or. parch. (*cf.* B. de Xivrey. V 361.)

(4) *M. de Vic au Valais.* Soleure, 12 août et 9 septembre 1600. Arch. Valais. (Corresp. de France. 1600—1686.) — *M. de Vic au roi.* Soleure, 16 octobre 1600. Bibl. Nat. f. fr. *16 027* f° 5. — *Mémoire des affaires du roy en Suisse par M. de Vic.* Soleure, 25 mai 1601. Bibl. Nat. f. fr. *16 942* f° 119.

à la garnison de la citadelle de Bourg qu'investissait l'armée de Biron, eût justifié de sa part, à son sentiment du moins, un coup de main sur Dôle. (1)

Au total, si l'on en excepte Fribourg, le Corps catholique des Ligues avait fait preuve d'une impartialité relative durant le conflit franco-savoyard. En revanche, l'attitude énigmatique de Berne préoccupait avec raison Méry de Vic. Les autorités de ce canton, suivant en cela l'exemple qui leur venait des rives de la Sarine, s'étaient laissées prendre aux artifices de Roncas. Et si persuasifs avaient été les arguments du diplomate piémontais que les maîtres du pays de Vaud, toujours portés jadis à invoquer l'appui des troupes royales pour défendre Genève et se maintenir eux-mêmes dans leurs conquêtes de l'année 1536, avaient, en apprenant l'entrée de Biron dans la Bresse, demandé aux Etats de la Suisse orientale de se préparer à les secourir au premier appel. (2) Malgré cette défaillance, à laquelle il était loin de s'attendre de la part d'anciens coreligionnaires, le roi avait fait bon accueil au colonel Jacques de Diesbach que les Bernois venaient de lui dépêcher à Chambéry. Il avait même profité du retour de cet officier parmi ses compatriotes pour offrir à ceux-ci, soit de leur donner carte blanche s'ils consentaient à assiéger avec leurs seules enseignes le fort Sainte-Catherine, soit de conquérir cet ouvrage à leur intention, pour peu qu'ils lui avançassent de l'argent à cet effet. (3) Mais, ainsi qu'il était à prévoir, le gouvernement de Berne fit la sourde oreille à cette double proposition. Cette attitude, il est vrai, ne l'empêcha pas, quelques semaines plus tard, de prier ses confédérés évangéliques d'intercéder en sa faveur auprès des ministres français afin que ses intérêts fussent sauvegardés au cours des négociations de la paix, négociations qui allaient s'ouvrir à Chambéry pour se terminer à Lyon le 17 janvier 1601. (4)

Quoique leurs offres de médiation n'eussent pas été agréées, tandis que le Souverain Pontife voyait les siennes accueillies par les deux belligérants, les Confédérés témoignèrent être satisfaits de la cessation d'une guerre qui les avait placés dans une situation délicate aussi bien à l'égard de la France que de la Savoie. Toutefois, lorsque le texte de la paix de Lyon fut connu en Helvétie, on parut assez unanimement s'y rallier à l'opinion, émise par Lesdiguières, que le duc avait agi en prince et le roi en marchand. (5) Les catholiques de la Suisse primitive, travaillés par les agents milanais, ne retinrent de l'ensemble du traité qu'un seul article, celui relatif à l'échange du marquisat de Saluces contre la Bresse. Ils apprécièrent sévèrement cette erreur,

---

(1) *Le roi* (c. s. de Neufville) *aux XIII cantons.* Grenoble, 17 septembre 1600; Chambéry, 23 octobre 1600. St-Arch. Luzern, Aarau. or. parch.

(2) *M. de Vic au roi.* Soleure, 16 octobre 1600. Bibl. Nat. f. fr. *16027* f° 5.

(3) *Le roi* (c. s. de Neufville) *à Berne.* Chambéry, 25 août 1600. (ap. B. de Xivrey. V 288.)

(4) *Le roi* (c. s. de Neufville) *à Berne, à Zurich, Bâle et Schaffhouse.* « Au camp de Luyset (Léluiset) devant le fort Sainte-Catherine », 6 décembre 1600. St-Arch. Bern, Zürich. or. parch.

(5) *cf.* Rott. Henri IV, les Suisses et la Haute-Italie. p. 98.

la plus grave que la diplomatie française eût commise depuis la restitution de Savigliano, Pignerol et La Pérouse à Emmanuel-Philibert en 1574. A leurs yeux, la monarchie Très-Chrétienne renonçait désormais à disputer la possession de l'Italie à la Couronne Catholique. De ce fait, le prestige de Philippe III duc de Milan grandit parmi les Ligues Grises et les cantons forestiers. D'autre part, les Bernois ne virent pas sans jalousie la France s'établir définitivement dans le pays de Gex, dont eux-mêmes convoitaient la possession. Ainsi donc, partout en Suisse l'abandon de Saluces par le roi fut désapprouvé. Les catholiques en témoignèrent de la surprise et les protestants du dépit. Mais les uns et les autres tombèrent d'accord pour reconnaître qu'ils devaient maintenir fermes leurs prétentions à l'égard de Henri IV, puisque l'alliance helvétique assurait à celui-ci, entre autres avantages, la libre disposition des passages débouchant en Italie.

Bien avant que les hostilités entre le roi Très-Chrétien et le duc de Savoie eussent pris fin, Méry de Vic avait sondé les principaux magistrats des Ligues, dans l'intention d'apprendre d'eux les conditions que les Suisses entendaient imposer à son maître pour renouveler avec lui l'alliance de 1582. Si, tout d'abord, ces conditions lui parurent exorbitantes, c'est qu'elles dépassaient de beaucoup les prévisions de Sully. Celui-ci estimait, en effet, qu'avec «un million d'or», ou douze cent mille écus au plus, il était possible de satisfaire entièrement les exigences du Corps helvétique. A la réflexion, néanmoins, l'ambassadeur fut contraint de reconnaître que le surintendant des finances était assez loin de compte. En 1582, à la veille du dernier renouvellement d'alliance, il était dû aux Confédérés une somme de deux millions, à laquelle s'ajoutaient «trois années de pensions». Les négociateurs français avaient acquitté l'une de ces dernières et payé, en argent comptant, 525,000 écus sur la somme principale. Or, en 1598, la dette de la Couronne en Suisse était déjà plus de cinq fois supérieure à celle de 1582; elle montait à 10 253 700 écus et, bien que Mortefontaine eût distribué 300 000 écus en 1597, 100 000 en 1598 et 22 000 en 1599, elle atteignait en 1601 le chiffre énorme de onze millions 623 900 écus — immédiatement exigible — non compris seize années de pensions arriérées.(1) En se reportant au précédent de 1582, le Corps helvétique ne pouvait manquer de trouver l'offre d'un million d'or très insuffisante. Il eût été en droit, semblait-il, de demander, outre trois millions au comptant, cinq années de pensions, soit 510 000 écus, et cela d'autant plus que, en 1582, les officiers et soldats créanciers de la Couronne jouissaient

(1) Padavino, dans sa relation de l'*Etat des Suisses* de l'année 1608, suppute que la dette totale de la France envers le Corps helvétique — intérêts compris — montait à cette époque à 36 millions en chiffres ronds. J'ai relevé cette indication dans mon Henri IV, les Suisses et la H^te^-Italie. p. 196. — Elle se trouve, au reste, corroborée par un passage des Œconomies royales (éd. de 1725. t. VIII 116), dans lequel Sully dit avoir payé «aux cantons de Suisse, tant pour les censes et services rendus que pour les pensions, compris les intérêts, trente cinq millions huit cent vingt trois mille quatre cens soixante dix sept livres, six solz, deux deniers».

d'une certaine aisance, alors qu'au commencement du XVII[e] siècle ils étaient à peu près ruinés.[1]

Depuis qu'il n'avait plus à redouter le départ de levées clandestines pour le service de Savoie, Méry de Vic était absorbé par l'unique pensée de diminuer, dans la mesure du possible, la dette toujours grossissante dont le chiffre l'effrayait. Durant les premiers mois de son séjour en Suisse, c'était à peine s'il avait dépensé vingt mille écus pour calmer les créanciers les plus impatients, parmi lesquels il plaçait, en première ligne, les Glaronnais.[2] Et encore ne songeait-il pas à faire de nouvelles distributions de deniers avant la venue à Soleure de son collègue Sillery.[3] D'ailleurs, la modicité des ressources mises à sa disposition ne lui eût pas permis de persévérer dans cette voie. Aussi, à l'exemple de ses prédécesseurs, n'hésita-t-il pas à recourir à d'autres mesures — moins scrupuleuses peut-être, mais à coup sûr moins onéreuses — pour arriver aux mêmes fins. La première consistait à rompre le faisceau jusqu'alors compact des créanciers de la Couronne. Il y parvint en partie en favorisant les uns au su et au détriment des autres. Profitant en outre, de ce que la confiance en la solvabilité de son maître avait subi quelque atteinte au sein des Ligues, il fit racheter, au tiers ou même au quart de leur valeur, par des intermédiaires à sa solde, un certain nombre de «contrats» dont les propriétaires se trouvaient dans un état voisin de la misère. Les officiers des cinquante-deux enseignes levées en 1587 pour le service du roi réclamaient à eux seuls plus d'un million d'écus. Ils menaçaient d'entraver le renouvellement de l'alliance s'il ne leur était donné satisfaction, ou même de céder leurs créances à des personnages influents et en mesure d'en exiger le remboursement intégral. Vic tenta, mais en vain cette fois, d'obtenir leur désistement moyennant une somme, une fois payée, de cent mille écus. En revanche, il acquit la certitude que l'offre d'une valeur de cent mille écus «en sel de France» serait agréée en représentation de six cent mille écus de dettes et que des «draps d'Angleterre» achetés à bas prix aux foires de Francfort pourraient être revendus aux Ligues avec un gros bénéfice pour le compte de la Couronne.[4]

Quelque habile qu'il fût, Méry de Vic n'aurait su se flatter de résister beaucoup plus longtemps que ne l'avait fait son prédécesseur aux sommations de payements que des hérauts lui présentaient à chaque instant de la part

---

(1) *Mémoire des affaires du roy en Suisse par M. de Vic.* Soleure, 25 mai 1601. Bibl. Nat. f. fr. *16 942* f° 119.

(2) *Mémoire des affaires du roy en Suisse par M. de Vic.* Soleure, 24 mars 1601. Bibl. Nat. f. fr. *16 942* f° 303.

(3) *Mémoire des affaires du roy en Suisse par M. de Vic.* Soleure, 25 mai 1601. Bibl. Nat. f. fr. *16 942* f° 119.

(4) *Mémoire des affaires du roy en Suisse par M. de Vic.* Soleure, 24 mars et 25 mai 1601. Bibl. Nat. f. fr. *16 942* f°s 119. 303.

des gouvernements cantonaux.(1) Lorsque s'ouvrit l'année **1601**, la patience des Confédérés était bien près d'être épuisée, et la situation de l'ambassadeur aussi intenable que l'avait été celle de Mortefontaine. « Les lettres ny paroles, — « écrivait-il au roi — n'ont aucun pouvoir contre les doublons qu'on baille et « les quadruples qu'on promect... pour avoir esté cy devant noz frequentes « promesses recogneues sans effect. »(2) Pour surcroît, les « republiques populaires », telles que les cantons primitifs, les Grisons et le Valais, étaient à la veille de tenir leurs *landsgemeinde*, devant lesquelles officiers et soldats des anciennes levées de France, — ceux-là poursuivis judiciairement par ceux-ci — s'apprêtaient à renouveler leurs plaintes et à exposer leur misérable condition.(3)

Déjà pendant l'occupation provisoire de Chambéry et de Montmélian par les troupes françaises, les Espagnols avaient tenté d'assurer leurs communications militaires entre Dôle et Milan par une voie moins aléatoire que ne l'était pour eux, en ce moment-là, celle du pont de Gresin.(4) Ils s'étaient tournés vers le Valais, dans l'espoir d'obtenir des dizains le passage à travers le Grand Saint-Bernard. Une fois dans la vallée du Rhône, leurs troupes, marchant *alla sfilata*, eussent aisément gagné le comté de Bourgogne par le pays de Vaud et la vallée de Jougne. Berne, il est vrai, était en droit de mettre obstacle à ce dessein; mais l'intérêt que présentait celui-ci était d'un ordre si supérieur que le gouvernement de Milan se résolut à un effort financier en vue d'en procurer l'exécution. Les négociations conduites par le truchement Vigier parmi les hauts dizains, d'octobre 1600 à janvier 1601,(5) firent échouer cette première campagne diplomatique des agents espagnols. Mais, Vigier parti, ces derniers se remirent à l'œuvre et l'ambassadeur du roi Catholique aux Ligues se porta de sa personne à Sion. Fort heureusement, les conseils de Berne veillaient. Vic fut averti par eux du nouveau danger qui menaçait à la fois la Suisse protestante et le pays de Gex. La défection du Valais était d'autant plus à redouter qu'elle eût entraîné celle des Grisons, déjà ébranlés dans leur fidélité à la cause française par le blocus rigoureux que le comte de Fuentes venait d'établir à leur frontière de la Valteline.(6) Les efforts combinés de Méry de Vic et des cantons évangéliques, dont les députés assistèrent à la diète de Sion du 22 mai,(7) eurent raison des intrigues espagnoles. S'ils ne parvinrent pas à empêcher le renouvellement de l'alliance

(1) *Mémoire des affaires du roy en Suisse par M. de Vic.* Soleure, 9 avril 1601. Bibl. Nat. f. fr. *16 942* f° 115. — Eidg. Absch. V¹ 560 *h.* (Lucerne, 27 avril 1600.)

(2) *Vic au roi.* Soleure, 16 octobre 1600. Bibl. Nat. f. fr. *16 027.* — *Vic à Berne.* Soleure, 20 mai 1601. St-Arch. Bern. (Frankr. *N* 485); *à Fribourg.* 6 juillet et 17 août 1601. Arch. Fribourg; *à Lucerne.* 17 août 1601. St-Arch. Luzern. (Frankr. Gesandte.)

(3) *Mémoire du 9 avril 1601.*

(4) *cf.* Rott. Henri IV, les Suisses et la Haute-Italie. p. 132 et note 4.

(5) *cf.* cette notice.

(6) *Mémoire du 9 avril 1601.* Bibl. Nat. f. fr. *16 942* f° 115.

(7) Eidg. Absch. V¹ 561 (n° 429).

entre les dizains et le Corps catholique des Ligues,(1) du moins eurent-ils ce résultat que les propositions du gouvernement de Milan furent derechef repoussées par la diète valaisanne.(2)

Plus la saison s'avançait, plus la situation de Méry de Vic devenait critique. Vers le commencement d'avril 1601, il se résolut à prendre un congé de trois semaines, sous le prétexte «d'aller visiter des mines d'argent... à deux journées de Basle» et de placer son fils dans un collège de la Forêt-Noire.(3) Mais il était de retour à son poste bien avant l'ouverture de la diète de Bade de la Saint-Jean, à laquelle il ne put se dispenser d'assister. La harangue qu'il y prononça, le 1er juillet, ne manqua ni de chaleur — il ne s'offrait à rien moins qu'à verser son sang pour la Confédération — ni d'habileté, car s'il s'appliqua à calmer l'impatience des Suisses, en excusant ses deux collègues, retenus, l'un, Biron à Bourg-en-Bresse par la prise de possession de cette place, l'autre, Sillery à Lyon par l'exécution du traité avec la Savoie, il sut aussi flatter l'amour-propre de ses auditeurs en les remerciant, au nom de son maître, de leurs velléités de médiation au début de la guerre de Saluces et en les assurant que le roi n'avait conclu la paix que «pour le respect du pape et à la prière... des Ligues».(4) En revanche, la nouvelle que les trésoriers de l'Epargne réunissaient à Paris une somme de douze cent mille écus ne fit que peu d'impression sur l'esprit des Confédérés. Ce que l'on attendait en Suisse, c'était de l'argent et non plus des promesses. Or la cour tenait à gagner du temps, Le départ de Sillery pour les Ligues fut aussitôt décidé et, le 5 septembre, l'ambassadeur extraordinaire rejoignait son collègue à Soleure.(5)

S'il arrivait en Suisse les mains vides, le futur chancelier était, du moins, en mesure de donner quelques éclaircissements aux cantons sur la manière dont le million d'or promis par le roi serait réparti entre eux. En amenant les Confédérés à discuter cette question incidente, les ambassadeurs français espéraient se ménager un répit de quelques mois. Et cependant, à cet instant déjà, la situation était à ce point tendue que les officiers du service de France commençaient à être emprisonnés pour dettes à la requête de leurs créanciers. Sillery en avait eu la preuve à son passage à Bâle, quelques jours auparavant.(6) Afin de permettre à son collègue d'exécuter sans retard ses

(1) *Gédéon Stricker à Vic.* Altorf, 17 février 1601. Bibl. Nat. f. fr. *23 196.* Eidg. Absch. V¹ 571.

(2) *Vic à Berne.* Soleure, 21 mars et 20 mai 1601. St-Arch. Bern. Frankr. Buch № 485, 501; *à Zurich.* Soleure, 29 mars 1601. St-Arch. Zürich. (Frankr.) *Le roi* (c. s. de Neufville) *à Berne, à Zurich.* Fontainebleau, 2 mai 1601. St-Arch. Bern, Zürich. — S. Grüter. Der Anteil der katholischen und protestantischen Orte an den religiösen und politischen Kämpfen im Wallis. 1600—1613. (Geschichtsfreund. t. LII.)

(3) *Mémoire des affaires du roy en Suisse par Mr de Vic.* Soleure, 24 mars et 9 avril 1601. Bibl. Nat. f. fr. *16 942* fos 115, 303.

(4) Rott. Henri IV, les Suisses et la Haute-Italie. p. 181 sqq. Eidg. Absch. V¹ 567 c.

(5) *Sillery au roi.* Soleure, 16 septembre 1601. Aff. Etr. Suisse. XII 262. *Villeroy à Sillery* Paris, 10 septembre 1601. *Ibid.* IV suppt fo 277. — Eidg. Absch. V¹ 567, 574, 578. — *Septembre* et non *octobre.* (Tillier. IV 6.)

(6) *Sillery au roi.* Soleure, 16 septembre 1601.

instructions, Vic obtint qu'une diète générale fût convoquée à Soleure, où se trouvèrent réunis, le 9 septembre au soir, quarante-six députés représentant les XIII cantons, l'abbé et la ville de Saint-Gall, les dizains valaisans, Mulhouse, Rottweil et Bienne.(1) Le lendemain, Sillery refit sous une forme nouvelle devant cette assemblée le discours prononcé à Bade, en juillet, par l'ambassadeur ordinaire. Après avoir rappelé les avantages tirés par les deux pays de leurs traités d'alliance, il répéta que l'unique raison du retard des payements devait être cherchée dans les guerres soutenues par le roi depuis dix ans, et pria les Suisses d'accepter cette excuse, non «pas seulement veritable... mais... digne de compassion».(2) Or les députés du Corps helvétique n'étaient pas, en matière financière surtout, accessibles au sentiment. Ils se promettaient de la part de Sa Majesté un traitement d'autant plus favorable qu'il s'agissait, en réalité, d'une nouvelle alliance, celle de 1582 étant expirée.(3) Ils ne cachèrent donc pas à Sillery qu'une somme d'un million ou même de douze cent mille écus ne satisferait pas les exigences de leurs «Seigneurs supérieurs» et ils quittèrent Soleure sans que les ambassadeurs français fussent parvenus à leur faire changer d'opinion à cet égard.(4)

Très affecté du résultat peu encourageant de sa première entrevue avec les négociateurs suisses, Sillery ne dissimula pas à la cour les difficultés qu'il rencontrerait à exécuter sa mission. L'abstention significative des Grisons, qui ne s'étaient pas fait représenter à la journée de Soleure, lui donnait autant à penser que l'attitude hostile de Fribourg et les tendances séparatistes des cantons primitifs, lesquels semblaient plutôt portés à conclure un traité particulier avec la France.(5) Ces tendances s'affirmèrent davantage encore pendant la diète catholique du 25 septembre à Lucerne, où les cantons alliés du roi d'Espagne et du duc de Savoie déclarèrent ne pouvoir, sans forfaire à l'honneur, renoncer à l'alliance de ces deux princes.(6)

De toutes les questions qui allaient être soulevées à l'occasion du renouvellement du traité de 1582, la première et la plus essentielle était sans contredit celle de la «reservation» du duché de Milan et des Etats de Charles-Emmanuel de la part des cantons catholiques, Soleure excepté. Il était bien évident, en effet, qu'au point où en étaient les négociations, les deux parties ne tarderaient pas à tomber d'accord quant au montant des sommes à verser entre les mains des Confédérés. Que si, en revanche, les cantons primitifs

(1) *Giovanni, Vescovo di Veglia, al Cardinale San Giorgio.* Lucerna, 4 settembre 1601. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. VII 220.

(2) *Harangue de Sillery à Soleure,* le 10 septembre 1601. Bibl. Nat. f. fr. *17 990;* f. fr. *23 609.* — Palma-Cayet. Chronologie septénaire. V (1602). — Eidg. Absch. V¹ 573 sqq. — Khevenhiller. Annales Ferdinandei. V (1602) p. 1859. — *cf.* Zurlauben. VI 244.

(3) *Vic au roi.* Soleure, 17 septembre 1601. Bibl. Nat. f. fr. *16 027* f° 9.

(4) *Sillery au roi.* 16 septembre. — Eidg. Absch. V¹ 574 *a*.

(5) *Sillery au roi.* 16 septembre. — *Vic au roi.* Soleure, 17 septembre 1601. Bibl. Nat. f. fr. *16 027* f° 9; *à Villeroy.* Soleure, 15 octobre 1601. Aff. Etr. Suisse. XII 3.

(6) Eidg. Absch. V¹ 578 *a*.

persistaient à considérer les traités qui les liaient à l'Espagne et à la Savoie comme aussi importants que celui dont la France leur demandait la rénovation, le roi Très-Chrétien pouvait être amené à ne «renouveler» qu'avec ceux des Etats confédérés qui s'engageraient d'une manière formelle à ne pas contracter d'autre alliance étrangère que la sienne.

Les articles XXIIe et XXIIIe du traité de 1582 portaient, en substance, que les Confédérés s'engageaient, d'une part, à défendre «toutes les terres et «seigneuries que le feu Roy François Ier possédait, tant deça que delà les «montz» en 1521, pourvu que la Couronne les reconquît «sans l'assistance de Messrs des Ligues» et, d'autre part, à ne bailler, dans l'intervalle, aucune assistance, «directement ou indirectement,» aux détenteurs des dits pays non encore recouvrés. Cette clause, cependant fort claire, n'avait pas empêché les cantons primitifs et Fribourg de conclure avec l'Espagne, en 1587 et 1588, un traité aux termes duquel ils assumaient la protection du Milanais. C'était assez dire qu'ils ne croyaient même plus aux velléités de conquête en Italie des rois Très-Chrétiens. Néanmoins, ils ne tardèrent pas à regretter d'avoir souscrit — eux si chatouilleux sur le point d'honneur — des engagements aussi contradictoires et, dès l'ouverture des négociations, ils émirent la prétention de faire supprimer ces deux articles du projet d'accord que leur présenta Sillery. (1) Mais celui-ci avait l'instruction formelle de demander au Corps helvétique le renouvellement *intégral* du traité de 1582. Plutôt que de renoncer au droit, *exclusif* en faveur de la France, de disposer des passages et des levées suisses, Henri IV menaçait les Etats liés par des traités à l'Espagne et à la Savoie de les laisser en dehors de son alliance. (2)

A la veille de la diète générale convoquée à Bade le 7 octobre, les Suisses catholiques maintenaient fermes leurs exigences. Ils n'admettaient point, malgré l'avis de Sillery, que leurs alliances avec l'Espagne et la Savoie fussent incompatibles avec la paix perpétuelle de 1516 et, à plus forte raison, avec le projet de traité dont il leur était donné part. En présence de cette obstination, les deux ambassadeurs proposèrent sérieusement à leur maître de ne poursuivre désormais les négociations qu'avec le Corps protestant, Soleure, le Valais et les Ligues Grises, et d'abandonner au roi Catholique et au duc de Savoie le Gothard et les cantons primitifs. (3) Mais Henri IV ne partagea pas cette opinion. Bien que très irrité contre les alliés de l'Espagne, et en particulier contre Fribourg, (4) il préféra céder sur quelques points que de

(1) *Sillery au roi.* Soleure, 16 septembre 1601. Aff. Etr. Suisse. XII 262. — *Mémoire envoyé au roi pour le faict de l'alliance de Milan et Savoye.* Soleure, 15 octobre 1601. Bibl. Nat. f. fr. *16 945* f° 266. — *Mémoire et sentiment de M. de Sillery sur la difficulté d'aucuns articles du traicté de France que les partisans d'Espagne et de Savoye voudroient moderer comme contraires à l'alliance d'Espagne.* 1601. Bibl. Nat. f. fr. *16 945* f° 257.

(2) *Mémoire pour les affaires de Suisse à resoudre par le roy.* 1601. Bibl. Nat. f. fr. *16 945* f° 259. — *Instruction à Biron et Sillery.* Saint-Germain-en-Laye, 17 août 1601. Aff. Etr. Suisse. IV supp' 268. — *Mémoire pour servir au renouvellement qu'on doit faire avec les Suisses.* 1601. Bibl. Nat. f. fr. *16 945* f° 261.

(3) *Sillery et Vic au roi.* Bade, 15 octobre 1601. Aff. Etr. Suisse. XII 269.

(4) *Le roi à Sillery et à Vic.* Paris, 25 octobre 1601. Aff. Etr. Suisse. IV supp' f° 290.

rompre définitivement avec eux. Il consentit donc que ceux-ci réservassent les deux alliances contestées, mais à la condition que, en aucun cas, elles ne primeraient la sienne. Cette condescendance marquée ou l'annonce de la naissance d'un dauphin (1) influèrent-elles sur les dispositions des Suisses à l'égard de la Couronne? Toujours est-il que le «recès» de la diète de Bade du commencement d'octobre dépassa les espérances du roi et de son conseil. Après maintes hésitations, les députés du Corps helvétique déclarèrent enfin accepter le «million d'or» qu'ils avaient dédaigné à la «journée» de septembre et prirent rendez-vous à Soleure au 25 novembre, en vue d'y «parachever le renouvellement». (2)

Dans l'intervalle des deux diètes, les ambassadeurs français dépêchèrent le truchement Wallier à Lucerne, afin d'y défendre contre les «Espagnolisez» les positions conquises par les partisans du roi. (3) Eux-mêmes se portèrent à Berne, puis à Zurich, (4) d'où Méry de Vic fit un rapide voyage aux Grisons (17 octobre — 3 novembre). (5) Accueillis avec déférence dans les deux cités évangéliques, Sillery et son collègue durent cependant reconnaître que les autorités de la seconde n'étaient pas près de se départir des préventions qu'elles avaient nourries jusqu'alors contre les alliances étrangères. Et, de fait, lorsque, vers la fin de novembre, s'ouvrit la diète générale de Soleure, les députés de Zurich annoncèrent que leurs supérieurs se montraient peu favorables à l'idée du «renouvellement». Il est vrai que ceux d'Unterwalden-le-Haut et de Mulhouse se trouvèrent également sans pouvoirs. Mais il s'agissait là d'un simple ajournement de résolution et non point d'un refus de conclure. Quant aux Ligues Grises, elles avaient, fidèles à leur attitude antérieure, renoncé à se faire représenter à Soleure, estimant que les négociations, en ce qui les concernait, devaient être conduites à Coire et non pas à Soleure ou à Bade. En revanche, tous les autres membres du Corps helvétique se déclarèrent prêts à renouveler avec le roi l'alliance de 1582. (6) Il demeurait dores et déjà entendu, de part et d'autre, que les cantons alliés de Milan

---

(1) *Le roi à Sillery.* Fontainebleau, 27 septembre 1601. Aff. Etr. Suisse. IV supp' f° 285. — *Sillery et Vic aux cantons.* Soleure, 4 octobre 1601. Bibl. Institut. Coll. Godefroy *263* f° 52.

(2) *Sillery et Vic au roi.* Bade, 15 octobre 1601. Aff. Etr. Suisse. XII 269. — *Recès de la diète de Bade commencée le 7 octobre* 1601. *Ibid.* XIV 33. — *Le roi à Sillery et Vic.* Paris, 25 octobre 1601. *Ibid.* IV supp' 290. — Eidg. Absch. V¹ 581 *a*.

(3) *Le roi à Sillery et Vic.* Fontainebleau, 11 octobre 1601. Aff. Etr. Suisse. IV supp' 288. — *Sillery à Lucerne.* Soleure, 31 octobre 1601. St-Arch. Luzern. (Frankr. Gesandte.)

(4) *Sillery à Berne.* Soleure, 24 octobre et 8 novembre 1601. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *B* 561. 569.

(5) *Sillery et Vic à Villeroy.* Bade, 15 octobre 1601. Aff. Etr. Suisse. XII 3.

(6) *Articles et conditions avec lesquelles les cantons et alliez des Ligues à pluralité de voix se sont resoluz d'entrer en l'alliance de France.* Novembre 1601. Bibl. Nat. f. fr. *16 945* f° 271. — *Réponse des amb^rs du roi aux articles proposés par les deputés suisses.* Soleure, 30 novembre 1601. *Ibid.* f° 275. — *Articles proposez par les amb^rs des cantons alliez avec Espagne et Savoie.* Novembre 1601. *Ibid.* f° 265. — *Réponse faicte par les deputés des Ligues aux Seig^rs amb^rs de Sa M^té sur les difficultés des articles à eux proposés.* Novembre 1601. *Ibid.* f° 269. — *Resolutions prises par les cantons primitifs en l'assemblée de leurs communes pour le renouvellement de l'alliance avec la France.* Novembre 1601. *Ibid.* f°s 282—285. — *Recès de la diète de Soleure, de novembre 1601.* Bibl. Nat. Coll. Brienne CIX f° 24. — *Sillery et Vic au roi.* Soleure, 8 décembre 1601. Aff. Etr. Suisse. XII 276.

et de Savoie obtiendraient des lettres réversales leur permettant de « réserver » ces deux duchés, et que les terres cédées à la France lors de la paix de Lyon seraient « comprises » au dit traité dont la durée était limitée à la vie de Sa Majesté, à celle de son successeur et « cinq ans après ». (1)

Commencée le 26 novembre, la diète générale de Soleure se prolongea pendant douze jours et astreignit Sillery et Vic à un si rude labeur « de cors et d'esprit qu'il y avoit de quoy s'en rebuter ». (2) La question la plus passionnément discutée fut celle des payements annuels que le roi s'obligeait à faire aux Ligues jusqu'à complète extinction de sa dette, et cela en dehors du million déjà promis, lequel était exigible avant la cérémonie de la solennisation du traité. Les Confédérés demandaient cinq cent mille écus ; Sa Majesté en offrait trois cent mille. On finit par convenir du chiffre de quatre cent mille écus, (3) garantis, non plus au moyen d'une sorte de contrôle financier, ainsi que les cantons l'avaient jadis désiré, mais « par la seule foy et parole du roy ». Et c'était « miracle », en somme, au dire de Sillery, « que sans autre asseurance, ny pour le passé, ny pour l'avenir », les Confédérés « se contentassent de s'obliger à l'alliance » de France. (4) Il restait, il est vrai, à résoudre un assez grand nombre de questions délicates, entre lesquelles celle du surcroît de privilèges réclamé par les marchands suisses à Lyon commandait l'attention du conseil des finances. (5) Tout bien pesé cependant, le succès des négociateurs français paraissait assuré. Mais Sillery savait par expérience à quels revirements subits étaient sujettes les décisions des Suisses ; aussi manifesta-t-il moins d'étonnement que Méry de Vic en constatant, vers la fin de décembre, que le résultat final de sa mission se trouvait fort compromis.

La lutte entre la monarchie Très-Chrétienne d'une part, l'Espagne et la Savoie de l'autre, interrompue sur les champs de bataille par les traités de Vervins et de Lyon, se continuait dans les Alpes. Bien résolus à s'opposer aux décisions arrêtées dans la diète de Soleure de novembre, assurés, en outre, de la neutralité bienveillante du nonce apostolique, les ambassadeurs de Philippe III et de Charles-Emmanuel tentèrent un effort suprême pour faire remettre en question les avantages déjà obtenus par leurs rivaux français. Et, tout aussitôt ils prirent l'offensive, à la fois dans la Suisse primitive, dans le Valais, à Berne et dans les Grisons. Afin de mieux résister à ces attaques simultanées, les plénipotentiaires du roi se partagèrent les rôles. Sillery resta

---

(1) Le recès de la diète du 26 novembre, tel qu'il se trouve imprimé dans la collection, t. V 1 586 *b* 2 omet de mentionner « la vie de son successeur ».

(2) *Vic à Béthune.* Soleure, 13 décembre 1601. Bibl. Nat. f. fr. *3489* fº 4.

(3) Sully, dont, on le sait, toutes les affirmations doivent être sérieusement contrôlées, donne le chiffre de 40 000 écus. (Mémoires, éd. de 1745. t. II, p. 150.)

(4) *Le roi à Sillery.* Fontainebleau, 29 septembre 1601. Aff. Etr. Suisse. IV supp' 286. — *Sillery et Vic à Villeroy.* Bade, 15 octobre 1601 ; *au roi.* Soleure, 8 décembre 1601. *Ibid.* XII 274, 276. — *Vic au roi.* Soleure, 10 décembre 1601. Bibl. Nat. f. fr. *16 027* fº 11.

(5) *Le roi à Sillery et Vic.* Fontainebleau, 11 octobre 1601. Aff. Etr. Suisse. IV supp' 288 ; *à Sillery.* Saint-Germain-en-Laye, 15 novembre 1601. *Ibid.* fº 298. — *Sillery et Vic au roi.* Soleure, 8 décembre 1601. *Les cantons au roi.* Bade, 22 mars 1602. Bibl. Nat. f. fr. *16 027* fº 20.

à Soleure, d'où il se proposait d'exercer son action sur les cantons du Centre et de l'Ouest; Vic se chargea de la défense des intérêts de la Couronne aux Ligues Grises et dans la Suisse orientale,[1] et le truchement Vigier fut dépêché dans la vallée du Rhône.

A Lucerne, à Schwytz, à Altorf, les représentants de l'Espagne et de la Savoie avaient si bien circonvenu les esprits que, pour un peu, l'on y eût admis l'existence d'une entente secrète entre le roi de France et les cantons protestants, dirigée contre les cantons catholiques.[2] Le refus opposé par Berne à Fribourg, qui demandait l'autorisation de faire passer par le col du Brunig quelques enseignes destinées à servir en Milanais, accréditait davantage encore ces méfiances.[3] Aussi bien la venue de Sillery aux Ligues ne les avait pas complètement dissipées. Il est vrai que, tout en s'efforçant de tenir la balance égale entre les cantons des deux confessions, l'ambassadeur français avait pris à tâche de rassurer Zurich et ses confédérés anti-espagnols, toujours prêts à faire face à une attaque de Lucerne. Et l'occasion s'étant présentée de leur prouver que le roi veillait à leur conservation, il l'avait saisie. L'ambassadeur d'Espagne s'était cru autorisé à passer avec deux marchands de Bâle un contrat par lequel ces derniers s'engageaient à fournir aux cantons forestiers l'équipement complet de six mille hommes, aux frais du gouverneur de Milan. A l'instant où Sillery eut connaissance de ce traité, il en conclut un autre avec les mêmes marchands pour la fourniture d'un matériel identique, livrable à Soleure dans les dix jours. La France ne pouvait faire moins que de répondre aux menaces de l'Espagne par d'autres menaces, à peine de perdre la confiance de ses partisans.[4]

Lorsque Sillery parut devant la diète des cantons catholiques à Lucerne, le 8 janvier **1602**, il s'aperçut de suite que les résolutions de ceux-ci s'étaient modifiées depuis la dernière «journée» de Soleure. Alfonso Casati, l'ambassadeur milanais, n'était pas resté inactif. Une «Landsgemeinde», celle de Sarnen, venait de se prononcer contre le renouvellement de l'alliance de France. Zoug, seul, s'en tenait au «recès» de la diète générale. En revanche, Lucerne, Uri, Schwytz et le Bas-Unterwalden soulevaient «diverses difficultez». Ces cantons prétendaient, entre autres, que les duchés de Milan et de Savoie fussent réservés dans le texte même du traité et non pas dans une simple réversale. Sillery dut déployer tout à la fois beaucoup de vigueur et beaucoup d'habileté pour les faire revenir à son point.[5] S'il y réussit, malgré la présence de Casati à Lucerne, ce fut grâce surtout à l'appui que lui prêtèrent quelques

(1) *Vic à l'abbé de Saint-Gall.* Soleure, 6 décembre 1601. Stiftsarchiv St. Gallen.
(2) *Zyttung uss der Eydgnosschafft.* 22. Dezember 1600. St-Arch. Luzern. (Frankreich.)
(3) *Berne à Fribourg.* 17/27 novembre 1600. St-Arch. Luzern. (Frankr.)
(4) *Vic au roi.* Soleure, 16 octobre 1600. Bibl. Nat. f. fr. *16 027.*
(5) *L'ambassadeur d'Espagne aux cantons catholiques.* Lucerne, 16 décembre 1601. Bibl. Nat. f. fr. *16 945* f° 289. — *Sillery au roi.* Soleure, 3 et 18 janvier 1602. Aff. Etr. Suisse. XIV 41, 51. — *Le roi à Sillery.* Paris, 26 janvier 1602. *Ibid.* V supp[t].

officiers suisses du service royal envoyés aux Ligues à sa demande. (1) Une dernière tentative de l'ambassadeur milanais faite à la diète de Lucerne du 22 janvier fut également repoussée. (2) Les Espagnols durent souffrir que le roi de France reconquît dans la Suisse primitive l'influence dont y avaient joui ses prédécesseurs.

Bien que les passages du Valais eussent été jusqu'alors moins utiles à la France que ceux des Grisons, Henri IV ne pouvait demeurer indifférent aux efforts faits par les Espagnols et les Savoyards pour s'en rendre maîtres. Il était à craindre que ceux-ci, une fois établis dans la vallée du Rhône, ne prissent en flanc les cantons évangéliques et les territoires nouvellement cédés au roi Très-Chrétien par la paix de Lyon. Le Valais ouvert aux Espagnols devenait un danger permanent pour Berne. Charles-Emmanuel, en effet, nourrissait toujours le dessein de surprendre Genève et le pays de Vaud qui avaient appartenu à son aïeul Charles III. Deux voies s'ouvraient au duc s'il voulait envahir les bailliages bernois: celle de terre et celle du Léman. Mais la dernière, pour être la plus rapide, ne pouvait que difficilement servir aux projets du Savoyard; la formation d'une flottille dans un des ports du Chablais eût aussitôt donné l'éveil aux riverains et fait échouer l'entreprise. Restait la voie de terre. Or, aussi longtemps que Genève demeurait debout, le seul passage praticable à l'armée de Charles-Emmanuel était celui du pont de St-Maurice. Si Philippe III parvenait à entrer en accord avec les Valaisans, le duc pouvait, avec le consentement de ceux-ci, attaquer à l'improviste et écraser les garnisons bernoises du pays de Vaud, mettre Genève entre deux feux et menacer le bailliage de Gex. (3)

J'ai dit plus haut qu'à deux reprises, dans l'hiver de 1600 à 1601 d'abord, puis en mai de cette dernière année, le truchement Vigier, d'une part, et les députés des cantons évangéliques, de l'autre, avaient obtenu des Valaisans qu'ils rompissent les négociations entamées avec l'Espagne. Vigier retourna pour la troisième fois dans la vallée du Rhône en décembre, et il réussit à provoquer l'adhésion unanime de l'évêque et des dizains au « renouvellement » projeté. Mais ceux-ci ne s'en tinrent pas là. Quelques mois auparavant, ils avaient, à la demande des cantons forestiers, reconfirmé les traités de combourgeoisie qui les unissaient à la Suisse catholique. (4) Le 31 mai 1602, ils conclurent avec Berne un traité assez semblable à celui qui les liait depuis deux ans aux Ligues Grises. (5) Or, comme ces dernières étaient elles-mêmes à la veille de s'allier avec Berne, (6) l'Espagne voyait se dresser entre ses possessions

(1) *Vic au roi.* Soleure, 17 septembre 1601. Bibl. Nat. f. fr. *16 027* f° 9. — *Le roi à Sillery et Vic.* Fontainebleau, 11 octobre 1601. Aff. Etr. Suisse. IV supp' f° 288.

(2) *Sillery au roi.* Soleure, 26 janvier 1602. Aff. Etr. Suisse. XIV 59.

(3) *Moyens de maintenir les Suisses au service du roy au desadvantage de ses ennemys.* Bibl. Nat. f. fr. *28 609.*

(4) Eidg. Absch. V¹ 571.

(5) 5 août 1600.

(6) 30 août 1602.

italiennes et l'Autriche antérieure une épaisse et puissante barrière que brisait seule, dans son milieu, à égale distance du Piz Umbrail et du Léman, la trouée du Gothard encore accessible à ses troupes, grâce à son alliance avec les cantons primitifs.

La tâche que s'était imposée Méry de Vic, lorsqu'il se chargea de la conduite des négociations aux Ligues Grises, était tout autrement ardue que celle dont Vigier venait de s'acquitter dans le Valais. (1) Aussitôt qu'on avait eu connaissance au Louvre du résultat de la première diète de Soleure, (2) à laquelle les III Ligues n'avaient pas participé, on avait bien vite jugé que la diplomatie française rencontrerait de grandes traverses aux Grisons, « praticquez du costé de Milan ». Vic reçut l'ordre de redoubler d'activité. (3) Arrivé à Coire au commencement d'octobre 1601, il s'aboucha immédiatement avec le colonel Hartmann de Hartmannis (4) et les autres chefs du parti de France. (5)

Les exigences des Grisons étaient allées sans cesse croissant depuis le jour où Henri II avait consenti qu'ils fussent « reputez comme trois cantons » ; (6) ils en étaient arrivés à s'estimer supérieurs aux Suisses et, quoique les résolutions votées dans leurs « pittags » en matière de politique internationale fussent, le plus souvent, identiques avec celles des diètes de Bade et de Soleure, ils mettaient un soin jaloux à paraître ignorer ce qui se passait en Helvétie. (7) Lors du dernier « renouvellement », Grangier de Lyverdis leur avait promis, au nom du roi, de former avec leurs contingents un régiment à part toutes les fois que la Couronne demanderait aux Suisses une levée de plus de six mille hommes. Henri III s'était, en outre, engagé à entretenir à Coire une ambassade permanente. (8) Enhardies par ces concessions, les III Ligues exprimèrent en 1601 le désir de conclure avec la France un traité spécial, distinct de celui que Sillery négociait à Soleure. (9) Cette proposition, inspirée par les Espagnols, ne tendait à rien moins qu'à provoquer une rupture entre les Ligues Suisses et les Ligues Grises. Vic parvint, non sans peine, à la faire rejeter.

Dès lors, les agents du roi Catholique portèrent tout leur effort sur les deux questions de la « réservation » du duché de Milan et du droit aux passages. L'ambassadeur de France avait soumis au « pittag » un projet de

(1) *Vic à Béthune.* Coire, 2 novembre 1601. Bibl. Nat. f. fr. *3489.*

(2) 10 septembre 1601.

(3) *Le roi à Sillery et Vic.* Paris, 25 octobre 1601. Aff. Etr. Suisse. IV supp' 290.

(4) *cf.* cette notice.

(5) *Palavicino de Scimpione all' Illmo Signor Diego Salazar, Gran Cancelliere nello Stato di Milano.* Menagio, 7 dicembre 1601. Arch. di Stato Lombardi. Sezione storica-diplomatica. Trattati.

(6) Aff. Etr. Grisons. I f° 1. (12 juillet 1550.) — Vogel. Privilèges des Suisses. p. 149. — Vittorio Siri. Memorie recondite. I 372.

(7) *Lyverdis à Mandelot.* Coire, 29 juin 1582. Bibl. Nat. Coll. Brienne CXIX.

(8) *Articles presentés par les Grisons à l'amb' du roy pour le renouvellement de leur alliance, et réponse de l'ambassadeur.* 1582. Aff. Etr. Grisons. II. *Contenu en abregé de toutes les négociations de la France dans les Grisons depuis 1602 à 1640.* Aff. Etr. Grisons. IV. — Vittorio Siri. Memorie recondite. I 372.

(9) *Vic au roi.* Soleure, 17 septembre 1601. Bibl. Nat. f. fr. *16 027* f° 9.

traité maintenant le *statu quo* quant au premier point, soit la non-réservation, et interprétant le second en ce sens que Sa Majesté Très-Chrétienne pourrait à l'avenir disposer des routes alpestres pour elle et « pour ses amis », c'est-à-dire le grand-duc de Florence et les Vénitiens. (1) Ceux-ci, comme on sait, s'étaient montrés très affectés de l'échange, consenti par la France, du marquisat de Saluces contre la Bresse. Aussi avaient-ils adressé à leur ancien allié l'instante prière d'exiger l'insertion dans le nouveau traité d'une clause qui leur permît de faire descendre en Terre-Ferme, par la voie des Grisons, les mercenaires qu'ils levaient en Allemagne. Or, si Henri IV avait à cœur de témoigner à la face du monde qu'il n'abandonnait pas ses amis à la merci des convoitises espagnoles, il tenait essentiellement, d'autre part, à ce que les passages rhétiens demeurassent à sa seule disposition et ne fussent ouverts aux Vénitiens qu' « à sa requête ». A cette réserve près, Méry de Vic fut autorisé à seconder les vues du gouvernement de Saint-Marc. (2) Mais les catholiques de la Ligue Grise, auxquels Casati et Giulio della Torre, agent milanais en Rhétie, avaient persuadé que le Saint-Père verrait de mauvais œil le renouvellement de l'alliance française, entreprirent aussitôt une campagne d'opposition contre les deux articles. Trois fois Méry de Vic crut avoir obtenu gain de cause; trois fois les députés des communes lui présentèrent de nouveaux contre-projets de source espagnole. (3)

Il était permis d'envisager le traité récemment conclu par les Grisons avec leurs voisins du Valais comme un indice plutôt favorable à la réussite des négociations de l'ambassadeur français. De plus, la décision prise par les dizains d'adhérer aux articles arrêtés à Soleure entre les Confédérés et Sillery était de nature à faire renoncer les III Ligues à l'idée d'une alliance « particulière » avec la France. (4) Vic lui-même affectait de ne pas redouter outre mesure la puissance de ses contradicteurs — « car nous y avons deux centz amys contre ung seul des leurs » — écrivait-il à Béthune —; (5) mais il eût été difficile de nier que l'alliance française était en butte à de rudes assauts aux Ligues Grises et que jamais peut-être occasion plus propice ne s'était offerte à ses adversaires de la briser. (6) Pour surcroît, le successeur de Mortefontaine avait mal interprété la volonté de son maître relativement à la question si délicate de la liberté des passages. Il s'était cru autorisé à

(1) *Le roi à Vic.* Paris, 16 décembre 1601. Bibl. Nat. f. fr. *16 027* f° 13.

(2) *Le roi à Sillery et Vic.* Fontainebleau, 11 octobre; Paris, 25 octobre; Saint-Germain-en-Laye, 25 novembre 1601. Aff. Etr. Suisse. IV supp' 288, 290, 302. — *Mémoire baillé par la Seig^{rie} de Venise à Mr de Fresne-Canaye et envoyé par courrier exprès au Sr de Vic.* Venise, 18 novembre 1601. Bibl Nat f. fr. *16 945* f° 284. — *Sillery à Villeroy.* Soleure, 3 janvier 1602. Aff. Etr. Suisse. XIV 45.

(3) *Proposition de Vic aux Grisons pour le renouvellement de l'alliance.* Octobre 1601 Bibl Nat. f. fr. *5568* f° 71. — *Vic à Béthune.* Coire, 2 novembre 1601. f. fr. *3489.* — *Vic à Zurich.* Aarau, 11 novembre 1601. St-Arch. Zürich. (Frankreich *K.*)

(4) *Sillery au roi et à Villeroy.* Soleure, 3 janvier 1602. Aff. Etr. Suisse. XIV 41, 45 — *Le roi à Sillery.* Paris, 18 janvier 1602. *Ibid.* V supp'.

(5) *Vic à Béthune.* Coire, 18 janvier 1602. Bibl. Nat. f. fr. *3489.*

(6) *cf.* Rott. Henri IV, les Suisses et la Haute-Italie. p. 191 note 5.

faire appel à l'appui financier des Vénitiens pour mieux résister aux intrigues espagnoles. (1) C'était une faute. Car si, d'une part, le roi Très-Chrétien avait intérêt à tenir les Ligues Grises en dehors de toute influence étrangère autre que la sienne, la République de l'Adriatique, de son côté, eût préféré ne pas avoir à intervenir directement, tant par raison d'économie que par crainte d'éveiller les susceptibilités de Milan. (2) Aussi la démarche faite par le représentant de Henri IV à Coire fut-elle blâmée au Louvre comme elle l'avait été à Saint-Marc. (3)

A bout d'arguments, Méry de Vic, après avoir visité St-Gall et Schaffhouse, regagna Soleure au commencement de novembre, avec l'intention de se pourvoir d'une nouvelle provision de deniers. (4) Les Espagnols surent mettre à profit les quelques semaines que dura son absence pour dissuader les communes d'accorder leurs passages aux Français, ceux-ci ne possédant plus rien en Italie. (5) Les espions que le gouverneur de Milan entretenait à la frontière nord du Cômasque s'abouchèrent en Valteline avec les chefs du parti hostile à la France dans les III Ligues. Giulio della Torre, arrivé de Lucerne sur ces entrefaites, distribua doublons et chaînes d'or et réussit si bien à débaucher les pensionnaires du roi Très-Chrétien, (6) — dont le nombre montait à près de mille, — (7) que les protestants des X Droitures, le *landammann* Guler à leur tête, se joignirent aux catholiques de la Ligue Grise pour rejeter «l'article des passages». (8)

De retour dans la capitale de la Rhétie vers le 20 décembre 1601, (9) Méry de Vic eut sujet de désespérer du succès final; il ne restait rien de ses premières négociations; tout était à recommencer. Outre les soixante-dix députés composant le «pittag», six à sept cents paysans «n'ayans rien à faire chez eux» étaient descendus à Coire, où ils s'attablaient dans les hôtelleries «aux despens du roy». «Comme les affaires se traictent avec ces peuples — écrivait Vic «à son collègue — on ne sait à quoy se tenir, ny sur quoy se resouldre. Je «trouve impossible de les achepter tous, puis qu'ils sont tous à prix, et croy «certain qu'il vauldra mieux se resoudre à perdre ce qu'on a advancé que «de hazarder davantage.» (10) Huit jours à peine s'étaient écoulés depuis l'envoi de cette dépêche, que, par un de ces revirements subits si fréquents chez les

(1) *Fresne-Canaye à Vic.* Venise, 30 novembre 1601. Aff. Etr. Venise. XXXVI. — Relazione di Padavino. (Grigioni.) 1605.

(2) *Fresne-Canaye à Vic.* Venise, 31 décembre 1601. loc. cit.

(3) *Vic au roi.* Soleure, 10 décembre 1601. Bibl. Nat. f. fr. *16027* f° 11. — *Le roi à Vic.* Paris, 16 décembre 1601. *Ibid.* f° 13.

(4) *Vic à Zurich.* Aarau, 11 novembre 1601. St-Arch. Zürich. (Frankreich *K.*) — *Palavicino de Scimpione à Salazar.* Menaggio, 7 dicembre 1601. Archivi di Stato lombardi. loc. cit.

(5) *Vic à Zurich.* Aarau, 11 novembre 1601. — *Sillery à Béthune.* Soleure, 7 février 1602. Bibl. Nat. f. fr. *3489.*

(6) *Padavino al Senato.* Basilea, 2 luglio 1601. Frari. Svizzeri. Relaz. di G. B. Padavino (1601).

(7) *Vic à Béthune.* Coire, 18 janvier 1602. Bibl. Nat. f. fr. *3489* f° 6.

(8) *Cavalli al Senato.* Parigi, 10 settembre 1601. Frari. Francia. XXX. — *Vic à Sillery.* Coire, 10 janvier 1602. Aff. Etr. Grisons. II supp^t.

(9) *Sillery au roi.* Soleure, 3 janvier 1602. Aff. Etr. Suisse. XIV.

(10) *Vic à Sillery.* Coire, 10 janvier 1602. Aff. Etr. Grisons. II supp^t.

gouvernements populaires, les communes grisonnes se décidaient à renouveler l'alliance « suivant le vieux traité », c'est-à-dire qu'il n'était plus question de la réservation du Milanais, mais que, en revanche, l'interprétation donnée par le roi à l'article des passages étant repoussée, la France conservait son privilège « pour elle seule » et non « pour elle et ses amis ». (1) Giulio della Torre, réfugié à l'évêché de Coire, allait être saisi par la foule ameutée et jeté par la fenêtre quand l'intervention généreuse de Vic le sauva. (2)

Jamais encore victoire du parti français en Rhétie n'avait paru aussi complète. Et cependant le roi, qui tout d'abord avait approuvé les négociations de Vic, (3) marqua du mécontentement lorsqu'il connut le texte de la lettre de revers accordée aux Ligues Grises par son ambassadeur « pour l'esclaircissement de l'article des passages ». (4) Autant, en effet, Henri IV tenait à ne partager avec personne le droit de disposer librement des routes alpestres, autant, d'autre part, il lui eût été agréable de ramener à sa Couronne par une concession de pure forme les sympathies de Venise et de la Toscane, quelque peu hésitantes depuis la conclusion du traité de Lyon. Vic avait donc reçu l'ordre formel d'obtenir des III Ligues qu'elles accordassent leurs passages aux amis du roi, toutes les fois que ce dernier en ferait lui-même la demande. Or l'ambassadeur venait de recevoir du « pittag » pleine satisfaction quant à l'article relatif à la « non réservation » du duché de Milan. Pressé de conclure, il se résolut d'autant plus volontiers à sacrifier les intérêts vénitiens qu'ils lui tenaient moins à cœur. Il consentit donc à signer une déclaration aux termes de laquelle son maître conservait seul le droit « d'uzer cy apprès » des passages, tandis que ses amis s'en voyaient exclus, à moins qu'ils ne l'obtinssent des communes directement et à leurs frais, et ce « pour ce « que les dittes communes [avoient] apprins de divers lieux qu'aucuns princes « estrangers s'estoient vantez qu'en qualité de ses amys et alliedz ilz useroient « dudit passage toutes fois et quantes qu'ilz en au[r]oient besoing ». (5) Ce dernier considérant — quoi qu'affectât d'en penser Méry de Vic — (6) était blessant pour la république de Venise. On le comprit au Louvre, et l'on y chercha à « rabiler.. ceste innovation par la revocation de la dicte decla- « ration ». (7) Mais ce fut en vain. Les Grisons demeurèrent intraitables et les Vénitiens se virent, dès lors, acculés à la nécessité de négocier, eux aussi, une alliance avec les Ligues Grises, au risque de faire échec à celle de France.

(1) *Proposition de Vic à Coire.* 18 janvier 1602. Bibl. Nat. f. fr. *3460* f° 67.

(2) *Vic à Béthune.* Coire, 18 janvier 1602. Bibl. Nat. f. fr. *3489* f° 6. — *Giulio della Torre al Card'e San Giorgio.* Feldkirch, 16 gennaro 1602. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. VI 22.

(3) *Le roi à Sillery.* Saint-Germain-en-Laye, 25 novembre 1601. Aff. Etr. Suisse. IV supp' f° 302.

(4) *Lettres réversales accordées par Méry de Vic aux Ligues Grises.* Coire, 17 janvier 1602 [impr. Eidg. Absch. V 1B 1888], ratifiées par le roi le 24 octobre 1602. — Frari. Svizzeri. XXIV p 302 et 307. — Coll. Brienne *116.* — Bibl. Nat. f. fr. *17 990.*

(5) Bibl. Nat. f. fr. *3460* f° 67; f. fr. *10 205* f° 67; f. fr. *23 611* f° 250, etc. (*cf.* Inventaire sommaire. I 348.)

(6) *Vic à Villeroy.* Soleure, 29 janvier 1602. Bibl. Nat. f. fr. *16 027* f° 18.

(7) *Villeroy à Sillery.* Paris, 9 février 1602. Aff. Etr. Suisse. V supp' f° 6.

Méry de Vic quitta Coire le 19 janvier et reprit le chemin de Soleure, où il fut rendu dès le 23 du même mois. (1) Biron, venant de Dijon par la voie de Besançon et de Bâle, (2) l'y rejoignit le lendemain, « très bien accom« pagné de nombre de gentilshommes de qualité ». (3) L'arrivée du maréchal en Suisse signifiait que la moisson était mûre. Le 29 janvier, les représentants de onze cantons et de tous les alliés *[Zugewandten]* promirent, au nom de leurs « Supperieurs », que l'alliance serait renouvelée aux conditions convenues avec Vic et Sillery. (4) Le surlendemain, un *Te Deum* d'actions de grâces, auquel n'assistèrent que les députés catholiques, fut célébré en la présence des trois ambassadeurs de France dans l'église Saint-Ours. (5) Seuls les cantons de Berne et de Zurich se tenaient à l'écart; mais, tandis que les plénipotentiaires de celui-là demandaient un délai avant de prendre une résolution ferme, (6) l'abstention des députés de celui-ci paraissait définitive. Elle n'était pas d'ailleurs pour surprendre Sillery et ses collègues. Ni les promesses du roi, ni les instances des autres cantons évangéliques n'avaient réussi à vaincre les scrupules des magistrats zuricois, lesquels ne vinrent à résipiscence que onze ans plus tard, à l'époque où Jeannin de Castille était ambassadeur du roi Très-Chrétien en Suisse.

Au contraire de ce qui se passait à Zurich, ce n'était pas la répugnance à contracter des alliances étrangères qui avait déterminé les conseils de la cité de l'Aar à différer leur accession au traité franco-suisse renouvelé. C'était bien plutôt le désir de s'assurer des avantages particuliers, en dehors de ceux que la France concédait à l'ensemble du Corps helvétique. Et, de fait, l'Etat de Berne avait, au commencement de novembre 1601, joint ses instances à celles de ses confédérés de Schaffhouse, de Bâle et de Glaris afin d'engager Zurich à ne point persister dans son isolement et à adhérer à l'alliance française. (7) En outre, il avait été l'un des premiers

(1) *Sillery au roi.* Soleure, 26 janvier 1602. Aff. Etr. Suisse. XIV f° 59.

(2) *Le roi à Sillery.* Saint-Germain-en-Laye, 26 novembre 1601. Aff. Etr. Suisse. IV suppl f° 300. — *Sillery à Villeroy.* Soleure, 2 janvier 1602. *Ibid.* XIV 45. — *cf.* Journal de Breunot, (p. p. Garnier. Dijon 1864.) III 230.

(3) *Sillery au roi.* Soleure, 26 janvier 1602. Aff. Etr. Suisse. XIV 59. — Palma-Cayet. Chronologie septénaire, livre V 1602). — Stettler's Annales II. Buch IX 404. — Eidg. Absch. V¹ 591.

(4) *Biron, Sillery et Vic au roi.* Soleure, 5 février 1602. Aff. Etr. Suisse. XIV 153. — Eidg. Absch. V¹ 591 *a.* — *Harangue de M^r le mar^al de Biron... pour le renouvellement de l'alliance.* (Zurlauben. VI 250.) — *Abscheid von Solothurn.* St-Arch. Bern. Frankr. Buch *B* 581. — Rott. Inventaire sommaire. I. 348—349.

(5) *Sillery au roi.* Soleure. 5 février 1602. Aff. Etr. Suisse. XIV 159: *à P. de Bellièvre.* même date. Bibl. Nat. f. fr. *15 899* f° 181.

(6) *Sillery à Berne.* Soleure, 4 janvier 1602. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *B* 577. *Fragment d'une lettre de la main de Sillery touchant l'alliance avec Mrs de Berne.* 4 janvier 1602. Bibl. Institut. Coll. Godefroy *263* f° 72.

(7) *Proposition des députés des cantons protestants faite à Zurich, le 4/14 novembre 1601.* St-Arch. Zürich. (Frankr. *K.*) — *cf.* Rott. Henri IV, les Suisses et la Haute-Italie. p. 195 note 2. — *Herrn Venner Gassers, Dachselhoffers u. s. w. Opinion wegen der Deputatschafft an Zürich umb sy zu der Pundts Erneuwerung samptlichen Eydtgnossischen Orthen mit Franckrych zu vermögen.* St-Arch. Bern Frankr. Buch *B* 545.

parmi les cantons à féliciter le roi sur la naissance du dauphin. Mais le personnage dépêché en cour à cette intention avait à remplir une seconde et moins agréable mission. Il devait insister auprès de Henri IV en faveur du maintien des édits accordés — à la demande des cantons évangéliques — par Charles-Emmanuel aux huguenots du bailliage de Gex, et protester contre « le restablissement de quelques ecclesiastiques en leurs benefices et pocessions » par le baron de Luz, lieutenant général au gouvernement de Bourgogne. (1) Le roi, depuis Paris, et Sillery, dans une entrevue qu'il eut à Fraubrunnen, le 30 décembre, avec des représentants de Berne, s'efforcèrent de convaincre ceux-ci que leurs protégés de Gex ne perdraient aucune de leurs libertés en devenant français. (2) Les conseils de Bâle et de Schaffhouse intervinrent aux mêmes fins auprès de leurs coreligionnaires du « Grand Canton » et les adjurèrent d'adhérer sans plus de tergiversations au renouvellement de l'alliance française. (3) Mais Sillery n'était pas au bout de ses surprises. A son retour de la diète de Lucerne du 8 janvier, il eut avec les avoyers et quelques autres membres du gouvernement bernois une conférence au cours de laquelle il apprit que ce dernier venait de se résoudre à ne souscrire au traité en préparation que dans le cas où la France lui abandonnerait en toute propriété les bailliages de Gex et de Thonon. (4) Cette prétention inattendue était justifiée, au dire de ses auteurs, par les dépenses excessives que dix ans de guerre contre la Savoie leur avaient occasionnées. Elle était fondée, en outre, sur certaines promesses jadis faites à Berne par Sancy et Sillery en 1589, à la veille de la campagne ouverte en vue de débloquer Genève, promesses devenues caduques au sens des ambassadeurs français, dès le jour où les maîtres du pays de Vaud étaient entrés en arrangement avec Charles-Emmanuel. (5)

Henri IV n'avait pas conquis sa couronne à la pointe de l'épée pour tolérer que des étrangers, — eussent-ils été pour lui de fidèles alliés — lui dictassent leurs conditions. Il refusa donc tout net de céder le pays de Gex et déclara que, plutôt que de se rallier aux propositions des Bernois, il préférait n'entretenir désormais avec eux que les relations prévues par le traité de la *paix perpétuelle* de 1516. (6) Mais cette extrémité put être évitée. Au fond, Berne tenait plus à obtenir de la France des avantages pécuniaires qu'un agrandissement

(1) *Potier de Gesvres à Sillery.* Amiens, 28 avril 1601. Bibl. Institut. Coll. Godefroy *263* fº 12. — *Villeroy à Sillery.* Montreuil, 31 août 1601. *Ibid.* fº 45. — *Sillery à Villeroy.* Soleure, 6 octobre 1601. Aff. Etr. Suisse. XII 267. — *Berne à Rosny.* 2 décembre 1601. Bibl. Nat. f. fr. *15 900.* — *Sillery et Vic au roi.* Soleure, 8 décembre 1601. Aff. Etr. Suisse. XII 276. — *Le roi à Berne.* Paris, 18 et 26 janvier 1602. Bibl. Nat. f. fr. *17 363* fºs 21, 21vº. — *cf.* Inv. sommaire. II 584.

(2) *Sillery à Berne.* Soleure, 21 décembre 1601. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 107. — *cf.* Tillier Geschichte des Freistaates Bern. IV 6.

(3) *Le roi à Sillery.* Saint-Germain-en-Laye, 25 novembre 1601. Aff. Etr. Suisse. IV suppt 302.

(4) *Sillery à Villeroy.* Soleure, 18 janvier; *au roi.* 3 et 26 janvier 1602. Aff. Etr. Suisse. XIV 41, 57, 59.

(5) *Berne au roi.* 7 janvier 1602. Bibl. Nat. f. fr. *16 027* fº 17. — *Le roi* (c. s. de Neufville) *aux cantons protestants.* Paris, 18 janvier 1602; *à Berne.* Paris, 18 et 27 janvier 1602. St-Arch. Zürich. or. parch. — *Le roi à Sillery.* Paris, 18 janvier 1602. Aff. Etr. Suisse. V suppt.

(6) *Le roi à Sillery.* Paris, 26 janvier et 8 février 1602. Aff. Etr. Suisse. V suppt. — Bibl. Nat. f. fr. *15 557* fº 47.

territorial. (1) On en fut assez vite convaincu tant au Louvre qu'à Soleure, et dès lors les négociations se poursuivirent avec de sérieuses chances de succès. Une conférence que l'un des ambassadeurs français eut à Aarberg, en mars 1602, avec des députés du canton protestant servit à mettre en évidence les dispositions conciliantes des deux parties. (2) Dès le 28 avril, en effet, le gouvernement bernois donnait son acquiescement au traité du renouvellement de l'alliance. (3) Outre la concession très enviable de la traite du sel de Provence parmi les Ligues, (4) il obtenait du roi une lettre-annexe portant en substance: que tous les pays sujets de Berne, sans en excepter ceux qui avaient appartenu jadis à la Savoie, seraient compris dans la capitulation; que le traité du 8 mai 1579 pour la protection de Genève demeurerait en vigueur et que les officiers et soldats bernois ne seraient pas tenus de servir contre leurs coreligionnaires. (5) En échange de ces privilèges, les avoyers et conseils de la cité suisse abandonnaient leurs prétentions sur Thonon et le bailliage de Gex. (6)

L'alliance de Soleure différait en plusieurs points de celle conclue par Henri III en 1582. Sur les vingt-sept articles dont elle se composait, huit renfermaient des dispositions nouvelles n'ayant figuré jusque là dans aucun traité franco-suisse. (7) En dehors des clauses relatives à l'assistance réciproque que les deux parties contractantes avaient à se donner en temps de guerre, aux levées, au droit d'établissement des Confédérés dans le royaume, à la neutralité de la Franche-Comté, à la fourniture éventuelle du sel de France aux cantons, aux privilèges des marchands suisses, — privilèges déjà énormes sous les règnes précédents et qui se trouvaient augmentés encore, (8) — il était stipulé que le nouveau traité resterait en vigueur pendant la vie de Henri, celle du dauphin et huit ans après (9) et qu'il embrasserait tous les pays dépendants, en 1602, de la Couronne de France et de Navarre, aussi bien le domaine particulier du roi que les territoires acquis par la paix de Lyon. (10) Jamais, au cours du

(1) *Sillery au roi et à Villeroy.* Soleure, 18 et 26 janvier 1602. Aff. Etr. Suisse. XIV 57, 59. — *Le roi à Sillery.* Paris, 14 février 1602. *Ibid.* V suppt.

(2) *Nüwere Artickel so der Frantzösische Ambr begehrt bey Erneüwerung der Pundtnuss zurücken zelassen.* St-Arch. Bern. Frankr. Buch *B* 573, 575.

(3) *Vic à Berne.* Soleure, 9 et 18 mai, 21 juin 1602. St-Arch. Bern. (Frankr. Buch III 114, 115; *H* 65.) — *Articles accordés par le roi au canton de Berne.* 11 mai 1602. *Ibid.* Frankr. Buch *E* 587. — Vogel. Privilèges, etc. p. 205. — Hagen. Die auswärtige Politik der schweizerischen Eidgenossenschaft. 1610—1618. (Berne 1864, p. 12.)

(4) *A. Manuel an Bern.* Yverdon, 11 et 17 octobre 1601. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *B* 549, 555. — *Biron et ses collègues au roi.* Soleure, 5 février 1602. Aff. Etr. Suisse. XIV 153. — *Sillery au roi.* même date. *Ibid.* f° 159. — *Willermin à Sillery.* Montricher, 12/22 février 1602. *Ibid.* f° 164. — *Sillery et Vic au roi.* Soleure, 11 mars 1602. Bibl. Institut. Coll. Godefroy *263.* — *Vic à Bellièvre.* Lyon, 26 avril 1603. Bibl. Nat. f. fr. *15 899* f° 379.

(5) Eidg. Absch. 1587—1617. f° 1891. (19 octobre 1602.) — *Affaires entre la Suisse et la France.* B. de l'Arsenal. mss. *4722* p. 37. — *Le roi à Sillery et Vic.* Paris, 25 octobre 1601. Aff. Etr. Suisse. IV suppt 290.

(6) *Déclaration du canton de Berne au Sr Méry de Vic.* ...26 mai 1603. Bibl. Nat. f. fr. *16 027.*

(7) Eidg. Absch. V1 591. — Du Mont. Corps diplomatique. V 2e P. p. 18—21.

(8) *Les cantons au roi.* Bade, 22 mars 1602. Bibl. Nat. f. fr. *16 027.*

(9) Art. Ier. — Et non «*dix ans*». (Sillery à Béthune, 7 février.)

(10) Art. Ier. — *Sillery à Béthune.* Soleure, 7 février 1602. Bibl. Nat. f. fr. *3489* f° 27.

XVI[e] siècle, négociateurs français n'avaient obtenu des conditions aussi avantageuses. Le remboursement de la dette énorme contractée par la France envers les Suisses était assuré par un premier versement d'un million et des payements successifs et annuels de quatre cent mille écus ([1]). Henri IV se faisait reconnaître le droit de disposer des passages des Alpes pour lui et ses amis ([2]) avec une légère restriction relative aux Ligues Grises. Les Confédérés, il est vrai, ne renonçaient pas à leurs alliances particulières avec des Etats voisins, mais promettaient de veiller à ce qu'elles ne devinssent pas préjudiciables à celle de France; ([3]) la plupart d'entre eux s'engageaient, en outre, à défendre le Milanais et autres provinces possédées par François I[er] en 1521, pourvu que ces pays fussent reconquis sans l'aide des cantons. ([4]) De plus, si le nouveau traité liait à la Couronne Très-Chrétienne tous les membres du Corps helvétique à l'exception de Zurich, les autorités de ce dernier canton, se départant de l'attitude hautaine observée par elles en 1549, en 1564 et en 1582, offraient cette fois de servir le roi « de tout leur pouvoir, selon l'occasion, pour les royaumes de France et de Navarre, et mesmes contre qui que ce fust sans aucune réserve ». ([5]) Enfin, les efforts tentés par l'empereur auprès des cantons catholiques pour s'opposer à l'inclusion de Mulhouse dans le traité franco-suisse ayant échoué, la petite république alsacienne demeurait, comme par le passé, l'alliée et la protégée de la France. ([6]) Il s'en fallut de peu que le comté de Neuchâtel et Valangin n'obtînt le même avantage; ([7]) mais, au dernier moment, Henri IV, malgré les instances de la duchesse de Longueville, ne jugea pas à propos de le comprendre dans son alliance; ([8]) il le recommanda, toutefois, d'une manière spéciale à la « protection favorable » des Confédérés, le jour où les ambassadeurs du Corps helvétique eurent leur audience de congé au Louvre (25 octobre 1602). ([9])

Sur deux points, il faut le reconnaître, la diplomatie française n'avait pas réussi à faire prévaloir ses vues. D'une part, en effet, la question genevoise demeurait à régler et, d'autre part, les cantons catholiques réservaient dans leur alliance avec le roi Très-Chrétien, qualifié cependant par eux « duc de

---

(1) Convention du $\frac{\text{20 février (Soleure),}}{\text{23 mai (Poitiers).}}$ — *cf.* Invent. sommaire. I 349.

(2) *Sillery à Béthune.* Soleure, 7 février 1602. Bibl. Nat. f. fr. *3489*.

(3) Art. XXV. — *Cavalli al Senato.* Parigi, 29 ottobre 1601. Frari. Francia. XXX. — *Sillery à Béthune.* Soleure, 20 février 1602. Bibl. Nat. f. fr. *3489* f° 29.

(4) Art. XXII.

(5) *Biron et ses collègues au roi.* Soleure, 5 février 1602. Aff. Etr. Suisse. XIV 153.

(6) *L'empereur aux XIII cantons; aux VIII cantons catholiques; aux cantons protestants.* Prague. 25 septembre 1601. Bibl. Nat. f. fr. *16 945* f° 409. — *Sillery et Vic au roi.* Soleure, 8 décembre 1601. — *Le roi à Sillery et Vic.* Paris, 16 décembre 1601. Aff. Etr. Suisse. IV supp' f° 328. — *Vic à Bethune.* Coire, 29 mars 1602. Bibl. Nat. f. fr. *3420* f° 49.

(7) *Démarches des Neuchâtelois en vue d'être compris dans l'alliance.* 19 octobre 1601. Arch. Neuchâtel. Manuel du Conseil d'Etat. V (1597—1616) f° 199.

(8) *Villeroy à Sillery.* Saint-Germain-en-Laye, 21 novembre 1601; Conflans, 1er janvier 1602. Aff. Etr. Suisse. IV supp' f 301; V supp' f° 14.

(9) Rott. Méry de Vic et Padavino. (Quellen zur Schweizer. Geschichte. t. V p. 138.)

Milan, comte d'Asti et seigneur de Gênes», [1] le duché de Savoie et la Lombardie. A la vérité, cette «réservation» faisait l'objet d'une déclaration spéciale, [2] «si limitée — selon Sillery — que Sa Majesté s'en est[oit] contentée». [3] Mais tel n'était pas l'avis des ministres espagnols, aux yeux desquels cette clause restrictive paraissait assez catégorique et suffisante pour que la France ne retirât dans l'avenir aucun avantage de l'alliance de Fribourg et des cantons forestiers. [4] Restait la question de Genève, à la solution de laquelle le roi et les cantons évangéliques avaient consacré de vains efforts depuis la venue de Méry de Vic aux Ligues. Loin de procurer quelque répit à la cité calviniste, le traité de Lyon avait, au contraire, aggravé sa situation. Libre désormais de ses mouvements, Charles-Emmanuel multipliait ses embûches en vue de s'en faire ouvrir les portes. A la demande des Suisses protestants, Henri IV avait bien dépêché à Turin le Sr de Chevrières et fait sommer son cousin de Savoie d'avoir à renoncer à tout projet de conquête dans la région du Léman. Mais la réponse ambiguë de celui-ci avait plutôt accru que calmé les inquiétudes des protecteurs de la petite république. [5] Le duc, en effet, paraissait résolu à obtenir ses fins, soit par la voie des négociations, soit par la force ouverte. Il cherchait manifestement à détacher les Genevois de leurs alliés en leur faisant offrir de sérieux avantages commerciaux [6] et, au même temps, il préparait contre leur ville un coup de main dont l'exécution, ajournée de mois en mois, devait aboutir, en décembre 1602, à l'échec retentissant que l'on sait.

Henri IV avait appris de la bouche du duc de Nemours les desseins tramés à la cour de Turin contre Genève; [7] il n'ignorait pas, en outre, grâce à un rapport de Lesdiguières, que les murs de la ville n'étaient pas en état de soutenir un assaut. [8] Aussi promit-il aux Genevois de les assister d'un secours militaire s'ils étaient «attaqués de vive force». [9] Mais il ne s'en tint pas là. Il donna l'ordre à Sillery et à Vic de redoubler leurs démarches en vue de faire inclure la petite république dans l'alliance du Corps helvétique, ce qui eût permis de la comprendre au «renouvellement» du traité franco-suisse. [10] Or rien ne put triompher de la résistance opposée par les

(1) *Villeroy à Sillery.* Saint-Germain-en-Laye, 25 novembre 1601. Aff. Etr. Suisse. IV supp^t f° 305.

(2) *Déclaration du roi en faveur des cantons catholiques.* 31 janvier 1602. Bibl. Nat. f. fr. *28 609.* — Vogel. Privilèges p. 103.

(3) *Sillery à Béthune.* Soleure, 7 février 1602. Bibl. Nat. f. fr. *3489.*

(4) *Minuta de Su Majestad al Conde de Fuentes.* Valladolid, julio 1602. Arch. general de Simancas. Secretaria de Estado. Leg^o n° 1897.

(5) *Le roi à Sillery.* Calais, 10 septembre 1601. Aff. Etr. Suisse. IV supp^t 275.

(6) *Le roi à Sillery.* Paris, 26 janvier 1602. Aff. Etr. Suisse. V supp^t. — *Sillery au roi.* Soleure, 18 janvier 1602. Aff. Etr. Suisse. XIV 49.

(7) *Le roi à Sillery.* Paris, 26 janvier 1602. Aff. Etr. Suisse. V supp^t.

(8) *Vic à Zurich.* Soleure, 21 mai 1601. St-Arch. Zürich. (Frankr. *K.*)

(9) *Sillery et Vic au roi.* Soleure, 8 décembre 1601. Aff. Etr. Suisse. XII 176.

(10) *Le roi à Sillery.* Saint-Germain-en-Laye, 15 novembre 1601. Aff. Etr. Suisse. IV supp^t 298. — *Le roi à Sillery et Vic. Villeroy à Sillery.* Paris, 16 décembre 1601; 20 janvier 1602. *Ibid.* supp^t f°s 328, 332; V supp^t

cantons primitifs à la réalisation de ce projet. Après plusieurs tentatives inutiles pour se faire admettre aux diètes générales, les Genevois, découragés par l'attitude malveillante que les Suisses catholiques observaient à l'égard de Mulhouse, — cette autre cité réformée, — prirent le parti de se désister de leur requête. (1) Au lendemain comme à la veille du traité de Soleure de janvier 1602, Genève demeurait exposée aux entreprises de ses ennemis savoyards et espagnols et en butte à l'hostilité violente des «Waldstætten». Avec quelle énergie ceux-ci n'eussent-ils pas protesté s'ils avaient appris que, sur les sommes promises aux Confédérés, le roi Très-Chrétien prélevait en secret vingt mille écus «pour le secours» de ses protégés du Léman? (2)

Ni Biron, ni Sillery n'attendirent pour regagner la France que l'adhésion définitive de Berne au traité fût un fait accompli. Le maréchal quitta Soleure le 10 février pour se rendre en Bourgogne, (3) assez peu satisfait, au demeurant, «de son ordonnance», car il avait fait «grosse despence» et prétendait que le traitement à lui assigné par le surintendant couvrait à peine ses frais. (4) Quoique déjà suspect à son maître et, comme tel, surveillé de près par ses deux collègues, il sut néanmoins cacher son jeu, «parlant si sagement et si constamment de l'affection qu'il port[oit] au service du roy et du bien de l'Estat» que Sillery, tout le premier, reconnaissait qu'il n'y avait «rien à desirer en ses comportemens». (5) Malheureusement on usa de moins de circonspection dans son entourage. Certains propos inconsidérés attribués à son secrétaire Hébert éveillèrent des inquiétudes dans l'esprit des deux autres ambassadeurs et firent désirer à ceux-ci que le maréchal fût rappelé de Dijon à la cour dès que l'occasion s'en présenterait. (6)

Sillery n'avait pas les mêmes raisons que Biron d'abréger son séjour aux Ligues. Aussi tint-il à ne pas «laisser l'œuvre imparfaite» (7) et à attendre que les conseils de tous les cantons et alliés eussent fait apposer leurs seeaux sur l'instrument d'alliance; or l'exécution de cette formalité exigeait, pour le moins, six semaines. (8) Au reste, plusieurs questions, d'ordre secondaire il est vrai, demeuraient à régler. Pour en finir plus vite, les deux envoyés français cédèrent sur la plupart des points contestés. (9) Ils déjouèrent ainsi le projet formé par un certain nombre d'officiers suisses de s'opposer à la conclusion

(1) Eidg. Absch. V¹ 541 c. — *Sillery et Vic au roi.* Bade, 15 octobre; Soleure, 8 décembre 1601. — *Sillery au roi.* Soleure, 5 février 1602. Aff. Etr. Suisse XIV 159.

(2) *Le roi à Sillery.* Paris, 2 novembre 1601. Aff. Etr. Suisse. IV suppᵗ 297. — *Sillery à Villeroy.* Soleure, 18 janvier 1602. *Ibid.* XIV 57.

(3) *Sillery à Villeroy.* Soleure, 6 et 10 février 1602. Bibl. Nat. f. fr. *15 557* fᵒˢ 87, 94.

(4) *Sillery à Villeroy.* Soleure, 18 février 1602. Bibl. Nat. f. fr. *15 557* fᵒ 103.

(5) *Sillery à Villeroy.* Soleure, 26 janvier 1602. Aff. Etr. Suisse. XIV 61.

(6) *Sillery à Villeroy.* Soleure, 18 février; Paris, 5 juillet 1602. Bibl. Nat. f. fr. *15 557* fᵒˢ 103, 118.

(7) *Villeroy à Sillery.* Saint-Germain-en-Laye, 1ᵉʳ novembre 1601. Aff. Etr. Suisse. IV suppᵗ fᵒ 301.

(8) *Sillery à Villeroy.* Soleure, 3 janvier 1602. Aff. Etr. Suisse. XIV 45. — *Biron et ses collègues au roi.* Soleure, 5 février. — *Sillery à Villeroy.* Soleure, 6 février 1602. *Ibid.* fᵒ 153. — Bibl. Nat. f. fr. *15 557* fᵒ 87.

(9) *Biron et ses collègues au roi.* Soleure, 5 février 1602. *Sillery et Vic à Fribourg.* Soleure, 11 février; 14 mars 1602. Arch. Fribourg.

définitive du traité jusqu'à ce que pleine satisfaction eût été donnée à leurs réclamations.(1) Sur ces entrefaites, une première «voicture de trente deux muletz» chargés d'or était arrivée à Soleure et la distribution du million avait aussitôt commencé.(2) Le 17 mars, Méry de Vic put se présenter devant la diète de Bade et y confirmer cette nouvelle, la plus agréable que les Confédérés eussent reçue de sa bouche depuis longtemps.(3) Trois jours plus tard, le successeur de Mortefontaine prenait le chemin des Grisons. Quant à Sillery, il ne quitta Soleure que le 26 mars, après avoir confié aux deux truchements Vigier et Wallier le soin de parachever les quelques négociations encore pendantes.(4)

Dès son retour à Paris, le 22 avril, l'ambassadeur extraordinaire eut à défendre son œuvre contre les attaques de ceux qui regrettaient la conclusion du traité préparé par ses soins.(5) Plusieurs membres du Conseil privé persistaient à trouver «les Suisses fascheux et trop dificiles et, partant, qu'il valoit mieux quiter leur alliance et garder l'argent».(6) A cela, Sillery répondait non sans raison que, aux temps de Louis XII et de François Ier, les Confédérés n'étaient «ny plus gracieux ny plus traictables»; que cependant leur amitié avait été jugée utile «et que pour la quiter et mespriser, il n'y avoit rien à gangner».(7) Au premier rang des mécontents figurait Sully. Le surintendant des finances se refusait à reconnaître les avantages que procurait à la France une alliance qui, selon lui, n'existait «qu'en parole et par imagination».(8) Il paraissait décidé à révoquer ouvertement les «edits accordés aux cantons pendant et depuis la guerre».(9) Au reste, les procédés vexatoires dont les agents de la douane de Versoix usaient à l'égard de ces derniers étaient de nature à faire regretter, aussi bien à Berne qu'à Lucerne, à Fribourg qu'à Soleure, les échanges territoriaux consommés à la frontière occidentale des Ligues ensuite de la paix de Lyon.(10) Ainsi que l'écrivait excellemment Sillery, «l'apetit d'un petit gain present» menaçait de rendre «inutile la grande despense que le roy faisoit en Suisse».(11) En d'autres termes,

(1) *Sillery à Villeroy.* Soleure, 10 février 1602. Bibl. Nat. f. fr. *15 557* f° 94. — *Sillery et Vic au roi.* Soleure, 11 mars 1602. Bibl. Institut. Coll. Godefroy *263* f° 77.

(2) *Sillery à Villeroy.* Soleure, 23 février 1602. Bibl. Nat. f. fr. *15 557* f° 110.

(3) Eidg. Absch. V¹ 596 *b*.

(4) *Sillery à Villeroy.* Soleure, 11 et 23 mars 1602. Bibl. Nat. f. fr. *15 557* f° 115. Bibl. Institut. Coll. Godefroy *263* f° 81. — *Sillery à Béthune.* Soleure, 21 mars 1602. Bibl. Nat. f. fr. *3489* f° 31. — *Vic à Béthune.* Coire, 19 avril 1602. *Ibid.* f° 11.

(5) *Sillery à Villeroy.* Paris, 23 avril 1602. Bibl. Nat. f. fr. *15 557* f° 131; *au roi.* Paris, 28 mai 1602. Bibl. Institut. Coll. Godefroy *263* f° 85.

(6) *Sillery à Villeroy.* Paris, 23 avril 1602. Bibl. Nat. f. fr. *15 557* f° 131; *au roi.* Paris, 28 mai 1602. Bibl. Institut. Coll. Godefroy *263* f° 85.

(7) *Sillery au roi.* Paris, 28 mai 1602.

(8) *Sillery à Villeroy.* Paris, 28 mai 1602. Aff. Etr. Suisse. XIV 187.

(9) *Sillery à Villeroy.* Paris, 7 mai 1602. Bibl. Nat. f. fr. *15 557* f° 84.

(10) *Mémoire de M. de Vic touchant le renouvellement de l'alliance.* Soleure, 30 mai 1602. Bibl. Nat. f. fr. *16 945* f° 293.

(11) *Sillery à Villeroy.* Paris, 7 mai 1602. Bibl. Nat. f. fr. *15 557* f° 184.

l'inflexible et inopportun entêtement du surintendant compromettait l'œuvre si laborieusement menée à bien par celui dans lequel, déjà alors, il pressentait un rival.

Demeuré seul représentant de Sa Majesté aux Ligues, Méry de Vic fut le premier à ressentir le contre-coup de la politique imprudente de Sully. L'ambassadeur ordinaire, on vient de le dire, avait pris dès le 20 mars la route de Coire. Il n'y trouva «faute d'occupations ny de travail, car ceulx «qui n'avoient peu empescher ouvertement le renouvellement de l'alliance «menaçoient d'assommer ceulx qui l'avoient conclue avec des conditions plus «advantageuses pour le roy, — disoient-ilz — qu'ilz ne l'avoient accordée». [1] Néanmoins, il réussit à faire revêtir des sceaux des III Ligues l'instrument du traité et, après avoir payé les trois années de pensions par lui promises en janvier, il regagna Soleure vers la fin d'avril. [2]

Le bruit de la découverte d'une conspiration, dirigée tout à la fois contre la vie du roi et la paix intérieure de la France, commençait à se répandre parmi les Ligues. Or une partie seulement des payements stipulés dans le traité du 31 janvier se trouvait effectuée. Dès lors, et bien que Zurich persistât dans ses dispositions serviables envers la Couronne, Vic, chargé de sonder secrètement les gouvernements cantonaux en vue d'une levée prochaine de six mille hommes, crut prudent d'aviser son maître que la réalisation de ce dessein rencontrerait de grandes difficultés aussi longtemps que les promesses faites aux Confédérés ne seraient pas tenues d'une manière intégrale. [3] Pour comble de disgrâce, ce fut à l'instant précis où «les mescontentemens croiss[oient] d'heure à autre et les moyens d'y pourveoir . . . s'amoindriss[oient] au contraire», [4] que parvint à Soleure la nouvelle de l'arrestation de Biron (14 juin). Au demeurant, des bruits alarmants couraient, depuis quelques semaines déjà, sur la situation des affaires du roi en Bourgogne et dans d'autres provinces frontières, [5] et l'opinion s'accréditait, en outre, fondée sur quelques confidences volontairement échappées à Hébert, secrétaire du maréchal, que Sa Majesté ne ratifierait pas la plupart des concessions faites aux Confédérés par les ambassadeurs chargés du «renouvellement». [6] Tout aussitôt, des symptômes inquiétants pour le repos des Ligues se manifestèrent aussi bien en Helvétie qu'en Rhétie. Dans ce dernier pays, où l'ambassadeur du roi Très-Chrétien et les cantons protestants jugèrent à propos d'intervenir, des émotions populaires, fomentées par les Espagnols, donnèrent à penser que les intrigues nouées par Biron à Milan

(1) *Vic à Béthune*. Coire, 19 avril 1602. Bibl. Nat. f. fr. *3489* f° 11.

(2) *Ibid.*

(3) *Vic au roi.* Soleure, 20 mai. Bibl. Nat. f. fr. *16 027* f° 22. — *Mémoire de M. de Vic touchant le renouvellement d'alliance*. Soleure, 30 mai 1602. f. fr. *16 945* f° 293.

(4) *Mémoire de Vic*. Soleure, 30 mai 1602.

(5) *Vic à Sillery*. Soleure, 22 juin 1602. Bibl. Nat. f. fr. *16 027* f° 29. — *Sillery à Villeroy*. Paris, 30 juin 1602. f. fr. *15 557* f° 205. — Canestrini-Desjardins. Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane. V 492.

(6) *Vic à Villeroy; à Sillery*. Soleure, 22 juin 1602. Bibl. Nat. f. fr. *16 027* f°s 28, 29.

tendaient surtout à déraciner l'alliance de France du pays grison.[1] A Lucerne et parmi les Etats de la Suisse primitive, on se crut à la veille de voir refleurir les beaux jours de la Ligue et l'on entreprit, ainsi qu'il fallait s'y attendre, « la defense des prisonniers — qu'ils eussent nom Biron ou Auvergne — soubz pretexte de la religion catholique ».[2]

Le moment était mal choisi pour demander aux Confédérés une levée de six mille hommes, et cependant on se résolut au Louvre à cette démarche, de peur que Charles-Emmanuel ne prît les devants[3] et n'en obtînt une des cantons ses alliés. Quelque grande et motivée que fût sa crainte de courir à un échec,[4] Vic convoqua, dès le 17 juin, pour la fin du même mois une diète générale au siège de l'ambassade.[5] Le lendemain, fort heureusement pour lui, « une voicture de 40 mulets » entrait dans Soleure avec le reste du million promis.[6] Dès lors, la partie était gagnée. Soit à la « journée » de Soleure du 27 juin, soit à celle de Bade au commencement de juillet, des difficultés furent bien soulevées par les adversaires du service de France; mais l'ambassadeur en triompha aisément.[7] Pour la première fois depuis longtemps, tous les membres du Corps helvétique consentaient à fournir des enseignes au roi.[8] Déjà un régiment s'apprêtait à gagner Lyon et l'autre à prendre la route de Langres,[9] lorsque, par mesure d'économie, Sully, malgré l'avis de Sillery,[10] fit envoyer à Méry de Vic un contre-ordre, auquel celui-ci eut quelque peine à se conformer.[11] Et, de fait, supposé que le surintendant se fût donné à tâche de rendre inutile à son maître l'alliance des Ligues, il n'eût pas agi d'une autre façon.

Dès l'instant que les promesses faites à la diète de Soleure, en janvier, par Biron et ses collègues étaient accomplies, rien ne s'opposait plus au départ pour Paris des ambassadeurs suisses chargés d'échanger avec le roi le serment solennel de l'alliance renouvelée. En février 1602, à l'époque où Biron regagna son gouvernement de Bourgogne, Sillery et Vic avaient dû calmer

(1) *Vic au roi.* Soleure, 20 mai. *Sillery à Villeroy.* Paris, 6 juillet 1602. Bibl. Nat. f. fr. *15 557* f° 219; f. fr. *16 027* f° 22.

(2) *Vic à Zurich.* Soleure, 24 juin 1602. St-Arch. Zürich. (Frankr. *K.*) — *Vic au roi; à Villeroy.* Soleure, 19 juillet 1602. Bibl. Nat. f. fr. *16 027* f°s 32, 34.

(3) *Le roi* (c. s. de Neufville) *aux cantons.* St-Arch. Solothurn. or. parch. — *Sillery à Villeroy.* Paris, 5 juillet 1602. Bibl. Nat. f. fr. *15 557* f° 118. — *Vic à Béthune.* Soleure, 22 août 1602. Bibl. Nat. f. fr. *3489* f° 16.

(4) *Sillery à Villeroy.* Paris, 2 juin 1602. Bibl. Nat. f. fr. *15 557* f° 173.

(5) *Vic à Berne.* Soleure, 17 juin et 3 juillet. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *H* 63, 71; *à Zurich.* Soleure, 18 juin 1602. St-Arch. Zürich. (Frankr. *K*); *à Bellièvre.* Soleure, 19 juin 1602. Bibl. Nat. f. fr. *15 899.*

(6) Eidg. Absch. V¹ 608 *b.*

(7) *Vic au roi.* Soleure, 19 juillet 1602. Bibl. Nat. f. fr. *16 027* f° 30; *à Béthune.* Soleure, 25 juillet 1602. f. fr. *3489* f° 12. Eidg. Absch. V¹ 607, 608 *b.*

(8) *Mémoire de M. de Vic touchant le payement d'un million d'or aux treize cantons.* Soleure, 19 juillet 1602. Bibl. Nat. f. fr. *16 027* f° 35.

(9) *Vic au roi.* Soleure, 19 juillet 1602. Bibl. Nat. f. fr. *16 027* f° 30.

(10) *Sillery à Bellièvre.* Paris, 23 juillet 1602. Bibl. Nat. f. fr. *15 899* f° 104.

(11) *Vic au roi.* Soleure, 19 juillet 1602. (IIde); *à Villeroy.* même date. Bibl. Nat. f. fr. *16 027* f°s 32, 34. — *Sillery à Villeroy.* Paris, 24 juillet 1602. f. fr. *15 557* f° 132. — *Le roi à Vic.* 17 août 1602. f. fr. *16 027* f° 38. — *Vic à Bellièvre.* Soleure, 31 août 1602. *Ibid.*

l'impatience des Confédérés. Ceux-ci, en effet, désiraient que cette cérémonie eût lieu à bref délai, dans l'espoir d'engager par là Sa Majesté à ne pas retarder davantage la distribution du million d'or stipulée le mois précédent. Le Louvre avait refusé avec d'autant plus de raison d'entrer dans ces vues qu'il savait l'Escurial sur le point de demander aux cantons catholiques une levée pour les Flandres. Or il y avait lieu de croire que les Confédérés hésiteraient à satisfaire à cette requête aussi longtemps que le roi Très-Chrétien n'aurait pas ratifié les engagements pris par ses plénipotentiaires. [1] Mais lorsque, vers la fin de mai, ce danger étant écarté, Vic voulut presser les Suisses de mettre à exécution leur projet, ce fut au tour de ces derniers à soulever des objections et à déclarer que l'entier accomplissement des promesses royales devait précéder le départ pour Paris des députés du Corps helvétique. [2]

Désigné pour accompagner à la cour les représentants des cantons et alliés, Méry de Vic prit congé des Ligues dès le milieu de septembre. Mais, avant de quitter Soleure, il lui restait à régler une question délicate. Grâce à la réversale qu'il s'était fait octroyer par l'ambassadeur et qui fut ratifiée par le roi le 19 octobre, [3] l'Etat de Berne obtenait de la France des avantages déniés à ses confédérés. N'y avait-il pas à craindre, dès lors, que les députés de ceux-ci ne tirassent parti de la présence au Louvre des députés de celui-là pour demander à Henri IV d'assurer à leurs supérieurs un traitement équivalent à celui concédé à la plus importante des républiques helvétiques? Vic tourna cette difficulté en persuadant aux Bernois de ne pas joindre leurs ambassadeurs à ceux que leurs confédérés dépêchaient à Paris. Ce résultat acquis, il se fit déléguer par son maître des pouvoirs qui lui permirent de faire procéder à Soleure, le 16 septembre, à la solennisation particulière de l'alliance conclue entre Berne et la Couronne Très-Chrétienne. [4] Puis, le 26 du même mois, Vic rejoignait en Bourgogne les députés des autres cantons et, prenant aussitôt les devants, il les précédait de quelques jours sur le chemin de Paris. [5] Ce fut à lui, en effet, qu'incomba, le 13 octobre, la mission flatteuse de les complimenter de la part du roi à leur arrivée au pont de Charenton.

Les ambassadeurs du Corps helvétique furent « choyez, caressez et festez » par toute la cour, les princes du sang et les ministres. La cérémonie de la confirmation du traité eut lieu le dimanche 20 octobre. Le roi jura, en présence des députés suisses, « devant Dieu et son Eglize, et promit, pour leurs « Seigneurs et Supérieurs, d'entretenir de poinct en poinct le traicté de « renouvellement d'alliance faict entre luy et eulx ». [6]

(1) *Sillery à Villeroy*. Soleure, 23 février 1602. Bibl. Nat. f. fr. *15 557* f° 110.
(2) Eidg. Absch. V¹ 603, 605 *e*.
(3) *cf.* Eidg. Absch. V¹ 1891.
(4) *Vic à Berne*. Soleure, 13 septembre 1602. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *B* 621. — *Vic à Béthune*. Soleure, 19 septembre 1602. Bibl. Nat. f. fr. *3489* f° 20.
(5) *Vic à Villeroy*. Pontarlier, 25 septembre 1602. Bibl. Nat. f. fr. *16 027* f° 14.
(6) *cf.* Rott: Méry de Vic et Padavino. (Bâle 1881.) p. 118 sqq. — Eidg. Absch. V¹ 615. — Zurlauben. VI 256 sqq. — Bibl. Nat. Cab¹ des Titres. Doss. bleus *665*. doss. *17 744*. (1—45.) p. 128 sqq. — P. de l'Estoile. Mém.-Journaux. (éd. Brunet.) VIII 16 sqq. — Journal de Jean Héroard. éd. Soulié. I 36.

Ainsi se trouvait définitivement réglée, dans un sens favorable en somme à la Couronne Très-Chrétienne, cette question si fort débattue du renouvellement de l'alliance franco-suisse. L'influence espagnole restait dès lors limitée à sept cantons catholiques (1) qui, à eux tous, ne représentaient pas un cinquième du pays comme superficie et comme population. Toutefois, l'erreur commise par Méry de Vic, le jour où il avait accordé aux Ligues Grises une lettre réversale dont les termes constituaient un outrage à l'égard de la république de Saint-Marc, n'était point effacée. A Milan, comme à Venise, on se préparait à une lutte dont la possession des passages rhétiens constituait l'enjeu, mais dont le résultat, quel qu'il fût, ne pouvait être que néfaste aux intérêts français dans la haute vallée du Rhin.

Après deux années d'une négociation pénible et ininterrompue, Méry de Vic pouvait aspirer à un repos mérité. Il demanda un congé. Cette requête ne rencontra pas d'opposition. Au moment, en effet, où il quitta Soleure, l'Helvétie jouissait d'un calme relatif. Et, d'ailleurs, le surintendant avait besoin d'un répit de quelques mois afin de se mieux préparer à pourvoir au premier payement annuel de quatre cent mille écus prévu par le traité du 31 janvier. (2)

Cependant, à la frontière des Ligues, les affaires de Genève prenaient une fâcheuse tournure. La déclaration tardive et unilatérale donnée par Henri IV à Monceaux, le 11 novembre 1598, n'avait pas effacé l'impression de stupeur produite chez les alliés de la petite république par l'omission du nom de celle-ci dans le traité de Vervins. On savait Charles-Emmanuel très décidé à ne tenir aucun compte des démarches répétées que le roi Très-Chrétien faisait auprès de lui en vue de l'amener à renoncer à ses desseins contre la cité du Léman. (3) Passant des menaces aux actes, il tenta, dans la nuit du 21 au 22 décembre 1602, de s'emparer de Genève par surprise. Ce coup de main, bien que mûri de longue date, échoua misérablement. Mais il provoqua dans toute l'étendue des Ligues une légitime émotion. Zurich et Berne dépêchèrent en toute hâte un secours d'un millier d'hommes à leurs coreligionnaires. (4) Quant aux Suisses alliés du duc, ils éprouvèrent tout à la fois de l'étonnement de ne point avoir été prévenus des projets de celui-ci, et du dépit d'apprendre qu'ils eussent échoué. (5)

L'un des premiers soucis des Genevois au lendemain de l'« Escalade » avait été de s'assurer la protection du roi de France au cas que Charles-Emmanuel

(1) Lucerne, Uri, Schwytz, Unterwalden, Zoug, Fribourg et Appenzell (Rhodes-Intérieures).

(2) *Le roi à Sully*. Clermont, 8 mars 1603. (ap. B. de Xivrey. VIII 879.)

(3) *Le roi* (c. s. de Neufville) *aux cantons protestants*. Fontainebleau, 2 juillet 1602. Bibl. Nat. f. fr. *17 363* f° 32 v°.

(4) *Lesdiguières au roi*. Grenoble, 26 septembre 1602. (ap. Roman et Douglas. Actes et corresp. du connétable de *L.* I p. 438.) — Eidg Absch. V¹ 624.

(5) Eidg. Absch. V¹ 626 *b*.

vînt les assiéger. [1] La réponse de Henri IV fut telle qu'on pouvait l'espérer d'un prince résolu à se jeter au travers des ambitions savoyardes. Il promit « d'employer toute » sa « puissance et, si besoing, sa propre personne » pour assister ses protégés, supposé qu'ils fussent attaqués « à force ouverte ou aultrement ». [2] En outre, Méry de Vic recevait l'ordre de ne point s'attarder aux conférences, cependant nécessaires, qu'il allait avoir à Lyon, soit avec Lesdiguières, [3] soit avec les trésoriers chargés de préparer les payements des Ligues. [4]

Ce fut vers le milieu de mai **1603** seulement, que le négociateur du dernier traité de Soleure se trouva en mesure de gagner Genève. Il y était impatiemment attendu. Sa venue eut pour premier effet de déjouer les calculs de Charles-Emmanuel. Aussi bien celui-ci s'était bercé de l'espoir de conclure la paix avec la petite république avant que le roi Très-Chrétien eût eu le loisir d'offrir, ou plutôt d'imposer sa médiation aux deux parties. [5] Les esprits étaient fort montés dans la cité de Calvin contre l'auteur de l'injustifiable agression du 22 décembre, et l'influence des partisans de la guerre à outrance y croissait chaque jour. Mais ce n'était pas uniquement à Genève que les idées belliqueuses prenaient faveur. [6] Au Louvre même, on estimait que, à moins d'une nouvelle campagne en Savoie, on ne parviendrait jamais à rétablir le calme dans la région du Léman. Cette campagne, Henri IV eût pu à la rigueur la faire sienne. Toutefois, il entrait dans ses vues politiques d'y intéresser les cantons protestants, voire même de les inciter à l'entreprendre sous leur nom, de manière à ne point engager la France dans un nouveau conflit avec l'Espagne. [7] Or, bien que Zurich et Berne continuassent à entretenir une garnison dans Genève et à convoquer diètes sur diètes à Aarau, ces deux cantons, ainsi que Bâle et Schaffhouse, paraissaient d'autant plus réfractaires à tout projet de rupture avec la Savoie [8] que leurs confédérés catholiques venaient de révoquer l'autorisation précédemment accordée par eux au marquis de Lullin, ambassadeur du duc, de lever quatre mille hommes sur leurs terres. [9] Cette décision si sage était trop inattendue pour que les cantons évangéliques n'évitassent pas, eux aussi, de troubler par une manifestation belliqueuse intempestive la tranquillité des Ligues.

L'obstination était le moindre défaut de Henri IV. Lorsqu'il se fut convaincu que ses plans ne seraient pas agréés en Suisse, il y renonça. [10] Mais, en revanche, il tint, avec raison, à jouer un rôle prépondérant dans les

(1) Eidg. Absch. V¹ 624.
(2) *Le roi* (c. s. de Neufville) *à Genève.* Paris, 8 janvier 1603. (impr. B. de Xivrey. VI 8.)
(3) *Lesdiguières au roi.* Grenoble, 9 avril 1603. (ap. Roman et Douglas. op. cit. I 460.)
(4) *Le roi à Sully.* Clermont, 8 mars; Metz, 22 mars 1603. (ap. B. de Xivrey. VI 57; VIII 879.) — *Vic à Béthune.* Lyon, 30 avril; Soleure, 29 mai 1603. Bibl. Nat. f. fr. *3490* f° 51. — Mél. Colbert XXI 120.
(5) Eidg. Absch. V¹ 633, 636 *b.*
(6) *Vic à Béthune* Soleure, 29 mai 1603. Bibl. Nat. Mél. Colb^t. XXI 120.
(7) *cf.* Tillier. Geschichte des Freistaates Bern. IV 18.
(8) Eidg. Absch. V¹ 619 624, 633—635.
(9) Eidg. Absch. V¹ 633 zu *l.*
(10) *Vic à Villeroy.* Soleure, 25 juin 1603. Bibl. Nat. f. fr. *16 027* f° 50.

négociations pour la paix engagées entre Genève et la cour de Turin. Ce fut en la présence de Méry de Vic et sous sa présidence que se réunirent à deux reprises à Soleure, au mois de juin, un certain nombre de députés suisses chargés par leurs « supérieurs » de rechercher un terrain d'entente acceptable par les deux parties ; (1) ce fut l'ambassadeur français qui recommanda à celles-ci de se soumettre à la médiation des cantons « neutres » ; (2) ce fut lui enfin qui obtint des Genevois qu'ils renonçassent à quelques-unes de leurs prétentions — et non des moindres — (3) qui, maintenues, auraient retardé, sinon empêché la conclusion de la paix signée à Saint-Julien le 23 juillet 1603. (4)

L'une des raisons principales qui avaient déterminé le roi à donner son concours au rétablissement de la paix dans la région du Léman, c'était la tournure inquiétante que prenait l'agitation populaire au sein des Ligues Grises. (5) Des troubles y avaient éclaté dès le commencement de janvier, et l'ère des « droitures criminelles » *(Strafgerichte)* y était rouverte. Les premiers symptômes de cette sédition avaient coïncidé avec l'arrivée et les intrigues dans la haute vallée du Rhin d'un émissaire secret du comte de Fuentes, gouverneur de Milan. (6) Dès lors, trois ambassades consécutives, l'une des cantons évangéliques (janvier), les deux autres de tout le Corps helvétique (mars, puis avril) s'étaient succédées à Coire. La dernière seule avait procuré un apaisement momentané des passions que soulevait en Rhétie la question, manifestement très intempestive, de la réforme du gouvernement. (7)

Pour le malheur des Grisons, le calme renaissait à peine dans leurs vallées, lorsque Venise fit offrir derechef son alliance aux communes des III Ligues. On s'était montré fort peu satisfait à Saint-Marc de l'issue des négociations de Méry de Vic en Rhétie. Au total, aucun des engagements pris par le roi envers le représentant de la Sérénissime République à Paris n'avait été tenu. Après comme avant le traité de Soleure du 31 janvier 1602, Venise se trouvait exclue de la jouissance des passages grisons. « J'aime mieulx qu'il me couste davantage et que tout depende de moy, » (8) avait écrit Henri IV à son ambassadeur à Coire et, peu avant la conclusion de l'alliance, il donnait l'ordre à Fresne-Canaye d'annoncer au Collège que la France avouerait toutes les troupes levées par la Seigneurie au delà des monts et les ferait passer par le Val Bregaglia, « sous le couvert » de la Couronne Très-Chrétienne. Mais, au lieu d'obéir et de faire part au sénat de ce témoignage de la bienveillance royale, l'ambassadeur français préféra attendre une occasion qui ne

(1) *Vic à Béthune.* Soleure, 29 mai et 12 juin. Bibl. Nat. Mél. Colb'. XXI 120; f. fr. *3490* f° 54; *à Bellièvre.* Soleure, 6 juin. f. fr. *15 899* f° 375. — Eidg. Absch. V¹ 639.

(2) *Vic à Béthune.* Soleure, 18 août 1603. Bibl. Nat. f. fr. *3420* f° 61.

(3) *Vic à Béthune.* Soleure, 26 juin et 10 juillet 1603. Bibl. Nat. f. fr. *3490* f°s 57, 59.

(4) *Vic à Villeroy.* Soleure, 30 juillet. Bibl. Nat. f. fr. *16 027* f° 52; *à Béthune.* Soleure, 10 juillet 1603. f. fr. *3490* f° 59. — Eidg. Absch. V¹ 640. — Sur ces négociations *cf.* Rott. Inv. sommaire. I. 412.

(5) *Vic à Béthune.* Soleure, 26 juin 1603. Bibl. Nat. f. fr. *3490* f° 57.

(6) *cf.* Rott. Henri IV, les Suisses, etc. p. 245.

(7) Eidg. Absch. V¹ 625, 628, 650. — Tillier. op. cit. IV 15.

(8) *Le roi à Vic.* 16 décembre 1601. Bibl. Nat. f. fr. *16 027.*

se présenta pas.(1) On verra plus loin que les conséquences de cette négligence devaient être désastreuses pour le repos des Ligues Grises.

Au reste, supposé même que le roi, fidèle à sa promesse, « avouât » les levées de la Sérénissime République, n'y avait-il pas lieu de craindre que les Grisons, forts de la lettre-annexe que Méry de Vic leur avait concédée le 18 janvier, ne s'opposassent au passage par leur pays des lansquenets enrôlés au service de l'Etat de Terre-Ferme? Bien plus, la réponse ambiguë faite par l'ambassadeur au général vénitien, comte Martinengo, qui lui demandait de favoriser la descente en Bergamasque d'un corps de troupes suisses, grisonnes et lorraines destiné à y tenir garnison, n'était-elle pas de nature à augmenter les appréhensions des hommes d'Etat de Saint-Marc à cet égard?(2) Ce qui est certain, c'est que, dès la fin de l'année 1602, Venise était résolue à tenter un suprême effort en vue d'ouvrir à ses armées et à son commerce les passages alpestres et à entamer à cet effet, pour son propre compte et à l'insu du roi Très-Chrétien, une nouvelle campagne diplomatique aux Ligues Grises.

Parmi les considérations qui engagèrent le gouvernement vénitien à se départir pour un temps de son habituelle réserve et à renoncer à de plus longues tergiversations, il en était deux surtout dont l'importance n'avait pas échappé à l'esprit clairvoyant des membres du Collège. La première: que Henri IV se désintéressait de jour en jour davantage des affaires d'Italie et paraissait reporter toute son attention vers les Flandres.(3) La seconde, plus grave peut-être, était la constatation des progrès rapides réalisés par l'influence castillane en Rhétie depuis le départ de Méry de Vic. Dès le mois de mai 1603, la Ligue Grise était complètement « espagnolisée » et la Cadée d'autant plus fortement travaillée par les agents de Milan qu'un déplacement de quelques voix dans les suffrages dont disposait cette ligue eût constitué dans l'ensemble du Corps grison une majorité favorable à l'Espagne.(4)

Sa décision une fois arrêtée, le sénat vénitien, il convient de le reconnaître, se mit à l'œuvre avec toute l'énergie dont il était susceptible d'user. Vers le milieu de juin, le secrétaire Giovanni Battista Padavino reçut la mission de se porter à Coire, où il arriva le 26 du même mois En quelques semaines l'insinuant diplomate réussit à gagner aux intérêts de la Sérénissime République une grande partie de la noblesse grisonne, la presque unanimité des « prédicants », ainsi que la Ligue des Dix Droitures, la plus exposée aux prétentions hostiles des archiducs de Tyrol. En revanche, les agents de Fuentes maintinrent leurs positions dans le Val Bregaglia et les deux Engadines. Se sentant incapable de triompher à lui seul de l'opposition des « Espagnolisez », le Sénat, à l'instigation de Padavino, demanda l'appui du roi Très-Chrétien et exprima

(1) *Fresne-Canaye au roi.* Venise, 11 janvier 1602.
(2) *Vic à Sillery.* Coire, 11 avril 1602. Bibl. Institut. Coll. Godefroy *264* f° 13.
(3) *Cavalli al Senato.* Parigi, 29 aprile 1603. Frari. Francia XXXII.
(4) *cf.* Rott. Henri IV, les Suisses et la Haute-Italie. p. 231.

le désir qu'ordre fût donné à Méry de Vic, alors à Zurich, de s'entremettre auprès des Grisons en faveur de l'alliance vénitienne. (1)

Au Louvre, on avait eu, dans les dernières années surtout, des preuves manifestes de l'esprit d'indécision qui régnait dans les conseils de la Seigneurie; on ne s'attendait donc point à ce que Venise cherchât sérieusement à s'allier aux III Ligues. Aussi lorsque Vic — rendu à Coire le 23 juillet (2) — se fut enquis de l'état des négociations de Padavino, tenta-t-il un sérieux effort en vue de les entraver. Mais il était trop tard. Au bout de huit jours, l'ambassadeur français dut s'avouer vaincu. Son crédit était épuisé et, pour surcroît, les Grisons le soupçonnaient de trahir son maître et d'être l'un des complices de Biron. (3) En vain demanda-t-il un répit de deux semaines dont il comptait profiter pour écrire en cour. Padavino fut inexorable. (4)

Au demeurant, la lutte se circonscrivait de plus en plus entre le parti de Saint-Marc, protégé des cantons évangéliques, et le parti espagnol qu'appuyaient les cantons forestiers. Le parti français, très affaibli, se tenait à l'écart du débat. Néanmoins, le 13 août arrivait à Coire un courrier de Paris apportant à Méry de Vic l'ordre d'aider son rival vénitien dès l'instant qu'il ne pouvait le combattre avec avantage. (5) Mais cette résolution tardive ne provoqua aucun enthousiasme à Venise. Le 5/15 août, Padavino signait à Davos (6) un traité qui s'annonçait assez manifestement comme la revanche de celui de Lyon, puisqu'il ouvrait une voie de salut vers le Nord aux petits Etats italiens que l'abandon de Saluces par la France livrait aux convoitises espagnoles. Symptôme particulièrement grave au point de vue du maintien de l'influence française en Rhétie, les deux tiers des suffrages du «pittag» s'étaient déclarés en faveur des propositions vénitiennes. Henri IV, toutefois, fut assez politique pour taire les sentiments d'amertume que la duplicité de la République avait fait naître en lui. Mais, dans le fond, il n'eut pas le traité du 15 août 1603 pour agréable et ne pardonna pas à Méry de Vic d'avoir, par sa négligence, laissé enlever à la Couronne Très-Chrétienne le privilège dont elle avait joui jusqu'à ce jour aux Ligues Grises. L'ambassadeur était-il le seul coupable? Lors des négociations du «renouvellement», en 1601, il avait, il est vrai, réclamé l'immixtion de la Seigneurie dans les affaires grisonnes; mais, en cela, il s'était borné à suivre les errements de ses prédécesseurs. Le roi lui-même n'avait-il pas, en 1592, poussé le Sénat à rechercher l'alliance de la Rhétie, (7) tandis que, vers la même époque, Hurault de Maisse se

(1) *cf.* Rott. Henri IV, les Suisses et la Haute-Italie. p. 233 sqq.
(2) *Vic à Béthune.* Coire, 18 août 1603. Bibl. Nat. f. fr. *3420* f° 61.
(3) *Padavino al Senato.* Coira, 23 luglio 1603. Frari. Grisoni. II.
(4) *Vic à Villeroy.* Soleure, 25 juin 1603. Bibl. Nat. f. fr. *16 027* f° 50. — *Paschal à la reine-mère.* Coire, 27 mai 1612. f. fr. *10 718.*
(5) *Vic à Béthune.* Coire, 18 août 1603. Bibl. Nat. f. fr. *3420* f° 61.
(6) *Vic à Villeroy; à Béthune.* Coire, 18 et 21 août 1603. Bibl. Nat. f. fr. *3420* f°s 55, 61.
(7) *Aleardi à Priuli.* Ilantz, 6 et 7 décembre 1592. Frari. Grisoni. I.

présentait au « Collège » pour y préconiser cette diversion aux intrigues espagnoles dans la haute vallée du Rhin? (1)

L'alliance de Venise conclue, il devenait difficile à Méry de Vic de prolonger son séjour à Coire. L'ambassadeur français ne conservait d'ailleurs que peu d'espoir de ramener à la cause de son maître les communes dissidentes. La négociation de Padavino avait coûté à la Sérénissime République plus de vingt mille écus. Mieux valait, en somme, que le roi en dépensât cent mille, en vertu de son alliance avec les III Ligues, le jour où il se trouverait dans la nécessité d'user du droit aux passages, que d'en consacrer quarante mille à détruire l'œuvre d'un gouvernement ami, que menaçait la politique envahissante de l'Escurial. Au surplus, Vic lui-même prêchait la temporisation. Il lui paraissait impossible — et, en cela, il voyait juste — que des troubles sérieux n'éclatassent pas aux Grisons avant la fin de l'année et que les communes, affamées par le blocus milanais, ne se soulevassent pas contre les fauteurs de l'alliance vénitienne. (2) Enfin, et surtout, des dissensions graves entre protestants et catholiques venaient de surgir dans le Valais, où sa présence était réclamée. En conséquence, il quitta Coire le 6 septembre, pour gagner, par Andermatt, la vallée du Rhône, « à travers deux journées des Alpes » et « à pied une bonne partie » par suite de l'amoncellement des neiges. (3)

Tandis qu'en Rhétie le parti français était, dans sa très grande majorité, composé de protestants et que les Espagnols recrutaient principalement leurs adhérents parmi les catholiques de la Ligue Grise et de la Cadée, les pensionnaires du roi Très-Chrétien dans les dizains se montraient peu sympathiques à la propagation des nouvelles croyances dans leur patrie. (4) Tolérés en Valais depuis le milieu du XVIe siècle, les réformés avaient vu leur situation empirer à partir de 1592. Mais, comme ils paraissaient décidés à la résistance, il était à craindre qu'ils ne subissent dès 1603 le sort réservé dix-sept ans plus tard à leurs coreligionnaires de la Valteline. Aussi, vers la fin de juillet, des députés des cantons évangéliques et des Ligues Grises, venus en secret dans la vallée du Rhône, se présentaient devant la diète réunie à Sion afin d'y défendre les intérêts des protestants valaisans et de demander l'éloignement des Capucins établis dans le pays. (5) Cette intervention eut, au demeurant, le succès qu'en attendaient ses inspirateurs. Bientôt même les affaires des disciples de Calvin se relevèrent à ce point que Vic crut le Valais « perdu pour la religion ». (6) Retenu à Coire par le souci d'y surveiller les négociations de Padavino, il jugea politique de provoquer de la part des cantons forestiers

(1) 12 mai 1592. Frari. Grisoni. I.
(2) *Vic à Béthune.* Soleure, 18 septembre 1603. Bibl. Nat. f. fr. *3490* f° 64.
(3) *Vic à Béthune.* Soleure, 18 septembre 1603. Bibl. Nat. f. fr. *3490* f° 64.
(4) *Vic à Béthune.* Soleure, 5 février 1604. Bibl. Nat. f. fr. *3490* f° 80.
(5) *Vic à Béthune.* Soleure, 18 septembre 1603. Bibl. Nat. f. fr. *3490* f° 64. — Eidg. Absch. V¹ 652.
(6) *Vic à Béthune.* 18 septembre 1603.

l'envoi d'une ambassade aux dizains, en sorte qu'au bout de peu de temps, malgré un retour offensif des réformés,(1) tout le terrain gagné par ceux-ci fut reconquis par les catholiques.(2)

Le dessein que nourrissait le représentant de la Couronne Très-Chrétienne aux Ligues en se rendant à Sion était d'y « apporter quelque bon remède »,(3) et ce remède consistait, non seulement à maintenir dans le pays les Capucins qui, au mépris des résolutions de la diète, y étaient « demeurés soubz la protection d'aucuns pensionnaires » de France, mais à en appeler d'autres et à procurer l'expulsion du territoire valaisan de tous les adeptes des nouvelles croyances.(4) Vic obtint gain de cause quant à ces divers points. Ce succès lui valut l'approbation louangeuse du Souverain Pontife,(5) ainsi que les félicitations des Suisses catholiques.(6) Au demeurant cette politique à courtes vues semblait avoir l'agrément momentané du Béarnais, puisque, en apparence du moins, elle servait son plan de se rapprocher du Saint-Siège et lui permettait en outre de témoigner aux cantons évangéliques le mécontentement qu'il ressentait de leur intervention dans les affaires du duc de Bouillon.(7) Mais, aux yeux des Valaisans, comme à ceux de leurs confédérés de la région du Gothard, le véritable protecteur du catholicisme était Philippe III et non point Henri IV, dont l'abjuration récente leur paraissait trop intéressée. Et à Fribourg, à Lucerne, aussi bien que dans les petits cantons, on venait de donner une nouvelle preuve de l'existence de cet état d'esprit en invoquant en première ligne en faveur des catholiques de la vallée du Rhône l'appui des cours d'Innsbruck, de Madrid et de Turin.(8) Favoriser le « rétablissement » des Capucins et l'écrasement des réformés en Valais, c'était donc travailler pour les intérêts de l'Espagne sans acquérir un titre à la reconnaissance durable des montagnards de la Suisse primitive. Avant qu'il fût longtemps la diplomatie du Louvre allait être contrainte de reconnaître l'évidence de cette vérité.

De retour à Soleure vers le 15 septembre,(9) Méry de Vic se trouva aux prises avec des difficultés presque aussi grandes que celles auxquelles il s'était heurté à Coire et, jusqu'à un certain point du moins, à Sion. Le contrecoup de l'agitation populaire en Rhétie et au Valais commençait à se faire sentir parmi les Ligues de Suisse. De catholiques à protestants les défiances y étaient extrêmes et chaque diète marquait une scission plus accentuée entre les représentants des deux confessions, jaloux d'assurer le triomphe de leurs

(1) Eidg. Absch. V¹ 660.

(2) Eidg. Absch. V¹ 654. — *Vic à Béthune.* 18 septembre 1603. — *cf.* Tillier. op. cit. IV 11.

(3) *Vic à Béthune.* Coire, 4 septembre 1603. Bibl. Nat. f. fr. *3420* f° 63.

(4) *Vic à Béthune.* 18 septembre 1603.

(5) *Vic à Béthune.* Soleure, 8 janvier 1604. Bibl. Nat. f. fr. *3490* f° 78.

(6) *Vic à Zoug.* Soleure, 22 septembre 1603. St-Arch. Zug. — Eidg. Absch. V¹ 654.

(7) *Le roi à Solms et à Plessen.* Fontainebleau, 16 mai; *à l'Electeur-Palatin.* Monceaux, 7 juillet 1603. St-Arch. Zürich. cop. — *Vic à Béthune.* Soleure, 8 janvier 1604. — Tillier. op. cit. IV 18.

(8) Eidg. Absch. V¹ 654.

(9) *Vic à Berne.* Soleure, 18 septembre 1603. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 605.

coreligionnaires respectifs dans les hautes vallées du Rhône et du Rhin.[1] Si, d'une part, les «Waldstætten» prenaient les dispositions nécessaires en vue de mettre la cité et le très important passage de Rapperswyl à l'abri d'un coup de main zuricois et de conserver leur suprématie dans les «bailliages communs»,[2] d'autre part Berne et ses alliés ne désespéraient pas de reprendre pied en Valais.[3]

Au surplus, les dizains et les Ligues Grises n'étaient pas les seules contrées dans lesquelles les intérêts divergents des catholiques et des réformés se trouvassent en opposition. Sur toute la frontière occidentale des Ligues, de la Haute-Alsace au Léman, l'inquiétude régnait. A Berne et à Genève on armait, afin de prémunir cette dernière ville, soit contre une nouvelle attaque de Charles-Emmanuel — éventualité en somme assez plausible —[4] soit contre une agression subite de la part du roi Très-Chrétien, hypothèse bien invraisemblable, née dans le cerveau des derniers complices de Biron réfugiés en Suisse.[5] A Neuchâtel, les différends existant entre le prince catholique et ses sujets réformés empruntaient à l'intervention occulte de Berne en faveur de ceux-ci un caractère particulier de gravité.[6] A Fribourg, la question du partage des bailliages possédés en commun par cet Etat et par Berne soulevait des difficultés d'ordre confessionnel qui n'étaient pas près d'être résolues, malgré les offres de médiation faites par les cantons neutres.[7] Enfin, à la frontière du Sundgau, Mulhouse, que les cantons forestiers persistaient à exclure de leurs combourgeoisies,[8] était menacée par l'empereur d'un sort semblable à celui que le duc de Savoie rêvait de faire subir à Genève;[9] et cette situation devait se prolonger jusqu'au jour où Henri IV prit énergiquement en main auprès de Rodolphe II la cause de la petite cité voisine et alliée des cantons protestants.[10]

Méry de Vic avait été bon prophète lorsqu'il avait prédit que l'année ne s'écoulerait pas sans que les Grisons se repentissent de s'être alliés à Venise. A la nouvelle de la conclusion du traité de Davos, Fuentes répondit par des représailles immédiates.[11] Il affama les III Ligues à leur frontière de Valteline. Puis il fit jeter sur la colline du Montecchio, près de Colico, les

(1) Diètes de Gersau, 15 mars 1603 (Eidg. Absch. V[1] 629), d'Aarau, 29 décembre 1603 (Eidg. Absch. V[1] 675), de Lucerne, 27 janvier 1604 (*Ibid.* f° 677), de Bade, 8 février (*Ibid.* f° 679), de Weggis, 14 avril 1604 (*Ibid.* f°s 686, 688).

(2) Eidg. Absch. V[1] 661.

(3) *Vic à Berne.* Soleure, 12 avril 1604. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *N* 493.

(4) *Vic à Béthune.* Soleure, 8 janvier 1604. Bibl. Nat. f. fr. *3490* f° 78. — Eidg. Absch. V[1] 675.

(5) *M. de Vic à Villeroy.* Soleure, 27 décembre 1603. Bibl. Institut. Coll. Godefroy *264* f° 65.

(6) *Le roi* (c. s. de Neufville) *à Berne.* Saint-Germain-en-Laye, 10 août 1603. (B. de Xivrey. VI 148.)

(7) *cf.* Tillier. op. cit. IV 12—13.

(8) Eidg. Absch. V[1] 649 *l* (Bade, 2 juillet), 672 (Bade, 2 novembre 1603), 678 (Lucerne. 27 janvier 1604). — *Mulhouse au roi.* 11 mai 1604. Bibl. Nat. f. fr. *15 378.*

(9) *Vic à Zurich.* Soleure, 3 juin 1604. St-Arch. Zürich. (Frankr. *K.*) — Eidg. Absch. V[1] 675. (Aarau, 29 décembre 1603.)

(10) Eidg. Absch. V[1] 700. — Tillier. op. cit. IV 14.

(11) *Vic à Béthune.* Coire, 4 septembre 1603. Bibl. Nat. f. fr. *3420* f° 63.

fondements de la forteresse à laquelle il a laissé son nom. Le travail, commencé le 28 octobre 1603, fut poussé avec une activité extrême, « comme si c'estoit pour faire teste au Turc » (1) et, au bout de quelques mois, Venise coupée de la route du Splugen se vit frustrée de presque tous les avantages qu'elle entendait retirer de son alliance avec les Grisons. (2)

La construction du fort Fuentes était un premier pas vers la réunion des deux branches de la maison d'Autriche par la vallée de l'Adda. Elle intéressait donc au plus haut degré la France, les cantons protestants, Venise, la Toscane et la plupart des *Stati liberi* que menaçaient les ambitions espagnoles. Mais c'était surtout pour les Grisons qu'elle devait avoir des conséquences désastreuses; car, dès le jour où le fort reçut sa garnison milanaise, la Valteline, en réalité, cessa d'appartenir aux III Ligues. Celles-ci avaient recommencé à s'agiter aussitôt que les premiers effets du blocus décrété contre elles par Fuentes s'étaient fait sentir dans leurs vallées. En l'absence de Méry de Vic et de Padavino, partis, l'un vers Sion, l'autre vers Venise, les Grisons songèrent à invoquer la médiation helvétique entre eux et leur redoutable adversaire. Cette résolution n'était pas heureuse. La discorde régnait aux Ligues de Suisse comme aux Ligues Grises. En outre, les cantons primitifs n'avaient aucun intérêt à ce que leurs confédérés de Rhétie se réconciliassent avec le gouverneur de Milan. Depuis, en effet, qu'un blocus sévère était en vigueur à la frontière septentrionale du Cômasque, tout le trafic du duché prenait la voie du Gothard, laissant aux peuples des « Waldstætten » un bénéfice annuel de « 80 à 100 000 écus d'argent » jadis acquis aux communes grisonnes situées « sur les passages ». (3)

Ce fut un spectacle pénible que celui auquel assistèrent les députés grisons dépêchés aux « journées » de Bade des 12 octobre et 9 novembre 1603. Dès l'ouverture de la première de ces diètes, les représentants de la Suisse catholique et espagnole réclamèrent l'expulsion de l'envoyé de Mulhouse. que protégeaient leurs confédérés protestants. Peu s'en fallut que, en butte eux aussi à l'hostilité des « Waldstætten », les Grisons n'eussent à subir un traitement semblable. Soutenus par Méry de Vic et leurs coreligionnaires des « Villes », ils obtinrent néanmoins qu'une lettre d'intercession serait adressée par le Corps helvétique à Fuentes en faveur de la Rhétie; mais les termes en furent si peu chaleureux, grâce aux restrictions apportées par Lucerne et ses alliés catholiques, que le gouverneur de Milan, d'accord avec ceux-ci, se borna à répondre que les alarmes des Grisons étaient vaines, le « Montecchio » se trouvant sur le territoire du duché. (4)

---

(1) *Vic à Béthune.* Soleure, 11 décembre 1603. Bibl. Nat. f. fr. *3420* f° 73.
(2) *cf.* Rott. Henri IV, les Suisses et la Haute-Italie. p. 257 sqq.
(3) *Vic à Béthune.* Soleure, 2 octobre; Bade, 16 octobre 1603. Bibl. Nat. f. fr. *3490* f°s 66, 68.
(4) *Vic à Béthune.* Bade, 16 octobre 1603. Bibl. Nat. f. fr. *3490* f° 68. — Eidg. Absch. V[1] 666, 673. — *cf.* Rott. Henri IV, les Suisses, etc. p. 270.

Cependant les Grisons, repoussés à Bade et abandonnés par les Vénitiens, qui, «en occasion si importante, ne faisaient plus estat de leur alliance»,[1] venaient de prendre une résolution vigoureuse (22 octobre). Ils avaient institué un Conseil secret, avec mission de défendre les intérêts du pays envers et contre tous. Mais, sacrifiant au même temps à l'esprit de conciliation, ils dépêchèrent des plénipotentiaires à Milan, afin de solliciter la levée du blocus et le rétablissement des rapports de bon voisinage entre la Rhétie et la Lombardie. C'était une faute. Les Grisons n'étaient pas de taille à se mesurer avec leur adversaire sur le terrain diplomatique. Ils l'apprirent bientôt à leurs dépens. Circonvenus par Fuentes et achetés par lui, les députés des III Ligues signèrent, le 16 novembre, sous le bon plaisir de celles-ci, un traité honteux qui faisait tomber le dernier rideau séparant l'Italie espagnole du Tyrol autrichien.[2] Ainsi se trouvait réalisée la prédiction de Méry de Vic qu'au cas où Venise ne consentirait pas à dédommager les Grisons «des pertes qu'ilz supportoient» du fait de son alliance, «ce que ces peuples «[avoient] refusé à l'Estat de Milan depuis quarante et tant d'années, ilz «ser[oient] contrainctz de le luy envoier offrir».[3]

Le traité du 16 novembre, signé *ad referendum*[4] par les envoyés des III Ligues, était trop contraire à l'esprit de leurs instructions pour qu'il pût être ratifié par les communes. Celles-ci le rejetèrent dans leur diète du 3 décembre. Néanmoins, une profonde lassitude commençait à gagner les Grisons, dont un ambassadeur reprit la route de Milan avec de nouvelles propositions d'accommodement. La Rhétie donnait dans le piège et courait au devant de la servitude. L'heure était venue pour ses alliés d'intervenir. Deux hérauts aux couleurs de Zurich et de Berne présentèrent au «pittag» des missives dans lesquelles ces deux cantons, ainsi que Vic, adjuraient les Grisons de ne rien conclure avec Fuentes.[5] Venise elle-même, menacée de perdre les derniers passages dont elle disposait encore, prit peur et dépêcha en toute hâte à Coire Padavino, qui y fit son entrée le 9 décembre.[6] Il n'était que temps. La majorité des communes, gagnée en septembre à la cause vénitienne, semblait acquise en décembre à celle de ses adversaires. De sorte que l'heureux négociateur de l'alliance de Davos «eust le desplaisir de voir rompre dans troys moys ce que» Vic lui avait «predict ne pouvoir durer une année».[7]

(1) *Vic à Béthune.* Soleure, 11 décembre 1603. Bibl. Nat. f. fr. *3490* f° 73.
(2) *cf.* Rott. Henri IV, les Suisses, etc. p. 273 sqq.
(3) *Vic à Béthune.* Soleure, 2 octobre 1603. Bibl. Nat. f. fr. *3490* f° 66.
(4) *Double de la lettre escrite aux communes des Trois Ligues par leurs chefs sur la negociation de leurs ambrs avecq le comte de Fuentes.* 17 novembre 1603. Bibl. Nat. Coll. Brienne CXVI f° 219.
(5) *Bern an die III Bünde.* 23 novembre/3 décembre 1603. — *Zürich an die III Bünde.* 26 novembre/6 décembre 1603. — *M. de Vic à Zurich.* Soleure, 4 décembre 1603. (St-Arch. Zürich [Graubünden]). — *Vic à Villeroy.* Soleure, 19 décembre 1603. Bibl. Institut. Coll. Godefroy *264* f° 61.
(6) *cf.* Rott. Henri IV, les Suisses, etc. p. 279.
(7) *Vic à Villeroy.* Soleure, 27 décembre 1603. Bibl. Institut. Coll. Godefroy *264* f° 65.

Abandonné à ses seules ressources, le diplomate vénitien s'épuisait dans une lutte inégale. Il pria son collègue français de lui venir en aide,(1) et le Sénat fit appuyer cette démarche au Louvre par Angelo Badoer, son ambassadeur en France et par Fresne-Canaye, représentant du roi Très-Chrétien à Saint-Marc.(2) Mais Vic, que les différends confessionnels du Valais retenaient d'ailleurs à Soleure, se refusa à «devorer encore cette corvée».(3) Et cependant les «Espagnolisez» venaient de convoquer à Coire, pour la mi-janvier **1604**, un «pittag» extraordinaire, dans lequel ils espéraient faire agréer aux communes les nouveaux articles apportés de Milan par l'ambassadeur qui y avait été dépêché en décembre. L'ancien collègue de Sillery imagina de détourner le coup en ayant recours, pour la seconde fois, à la médiation helvétique, moyen usé et inefficace certes, mais qui permettait de gagner du temps. De son côté, Padavino obtint des III Ligues que, avant de passer outre à la ratification du traité de Milan, elles attendraient la réunion de la diète générale des XIII cantons convoquée à Bade pour le 8 février.(4) Or, le résultat de celle-ci fut désastreux pour les intérêts français et vénitiens. Soit que Vic eût mal pris ses mesures, soit plutôt que les Suisses témoignassent du mécontentement des retards apportés au payement de leurs pensions,(5) le Corps helvétique déclara que l'alliance d'Espagne avec les Grisons ne lui semblait pas incompatible avec celles de France et de Venise et engagea les III Ligues à s'accommoder au plus vite avec Fuentes.(6)

Désespéré de l'insuccès de sa combinaison, Méry de Vic, après avoir pris congé de la diète, avait rebroussé vers Soleure et, tout aussitôt, Casati s'était porté de Milan à Bade pour encourager la résistance des cantons catholiques aux désirs de l'ambassadeur français.(7) Comme, d'autre part, la nouvelle parvenait à Coire que Fuentes suspendait le blocus pendant une quinzaine de jours, l'adhésion des III Ligues aux capitulations lombardes paraissait à la veille de se produire.(8) Le retour en Rhétie, dès les premiers jours de février, des envoyés extraordinaires que le «pittag» avait dépêchés à Paris et à Venise six semaines auparavant vint modifier fort à point ces dispositions et donner naissance à une certaine réaction, même parmi les communes les plus dévouées au gouverneur de Milan. Aussi bien la réponse du roi Très-Chrétien ne prêtait à aucune ambiguité. Que les Grisons tinssent tête à

(1) *Padavino al Senato.* Coira, 17 gennajo 1604. Frari. Grisoni. II.

(2) *Badoer al Senato.* Parigi, 24 dicembre 1603. Frari. Francia. XXXII. — *Fresne-Canaye à Vic.* Venise, 1er janvier 1604. (Lettres et ambassade de Fresne-Canaye.)

(3) *Vic à Villeroy.* Soleure, 27 décembre 1603. Bibl. Institut. Coll. Godefroy *264* fº 65; *à Padavino.* 20 décembre 1603. Frari. Grisoni. II. — *Fresne-Canaye à Vic.* 1er janvier 1604.

(4) *cf.* Rott. Henri IV, les Suisses, etc. p. 283 sqq.

(5) *Padavino al Senato.* Coira, 21 febbraio 1604. Frari. Grisoni. II. — *Badoer al medesimo.* Parigi, 2 marzo 1604. Frari. Francia. XXXIII.

(6) Eidg. Absch. V¹ 681 *e.* 682 *f.*

(7) *Padavino al Senato.* Coira, 5 febbraio 1604. Frari. Grisoni. II. — *Vic à Padavino.* Bade, 19 février 1604. *Ibid.* — *Fuentes alli VII cantoni cattolici.* Milan, 22 febbraio 1604. St-Arch. Luzern. (Graubünden. XXXV.)

(8) *Padavino al Senato.* Chiavenna, 6 gennaio; Coira, 17 febbraio 1604. Frari. Grisoni. II.

l'Espagne et il les soutiendrait. En revanche, s'ils violaient leur foi, la France, non contente de les abandonner, dénoncerait à leur égard le traité de Soleure et supprimerait les pensions servies jusqu'alors. Cette dernière menace surtout devait produire son effet sur les âpres et besoigneux montagnards de la Rhétie.(1) Comme, au même temps, le sénat vénitien prenait la résolution d'agir de concert avec Henri IV dans les affaires grisonnes,(2) il n'était pas niable que l'entente entre les deux gouvernements fût désormais faite. Dès le 13 mars, Padavino se portait au devant de Méry de Vic jusqu'à Ragatz, frontière de Suisse.(3) Quatre jours plus tard, les deux ministres, réunis à Coire avec leurs partisans, y arrêtaient un nouveau plan de campagne contre Milan et, le 20 du même mois, le «pittag», à la majorité des deux tiers des voix, rejetait les «articles d'Espagne».(4)

Si le résultat du «pittag» de mars constituait un succès pour la France et pour Venise, ce succès ne pouvait être que passager. A peine, en effet, Vic et Padavino eurent-ils pris leur chemin, le premier vers Soleure, le second vers Morbegno, que Casati et Giulio della Torre se remirent à l'œuvre, tout à la fois en Rhétie et dans la Suisse primitive.(5) Et, d'ailleurs, la Valteline ne demeurait-elle pas ouverte aux Espagnols? Et ceux-ci n'avaient-ils pas le loisir de s'en emparer et de s'y fortifier, bien avant que la médiation helvétique, à laquelle les communes grisonnes se décidaient derechef à recourir, eût produit quelque effet?(6) En cette extrémité, le roi Très-Chrétien eût désiré qu'une importante diversion fût tentée par Venise en Lombardie; mais la Sérénissime République se déclara hostile à ce projet.(7) Restait, comme dernière ressource «italienne», l'intervention pontificale. Henri IV chargea son ambassadeur à Rome de la provoquer sans retard.(8) Or les Espagnols étaient depuis longtemps maîtres de la place lorsque Béthune remontra à Clément VIII, d'une part, l'intérêt qu'avaient les Etats libres de la Péninsule(9)

(1) *Proposition faite au roi par R. de Schauenstein.* Paris, janvier 1604. Bibl. Nat. Coll. Brienne *116* f° 211 — *Responce faicte par le roy aux Srs des III Ligues Grises par le chevalier Rodolphe Schauenste[i]n qu'ilz ont envoié à Sa Majesté.* Paris, 16 janvier 1604. Bibl. Nat. f. fr. *3460* fos 18, 93. — *Mémoire contre les articles proposez à Milan par le cte de Fuentes.* Paris, 18 janvier 1604. *Ibid* Coll. Brienne *116* f° 223. — *Padavino al Senato.* Coira, 10 febbraio 1604. Frari. Grisoni. II. — *Simon Contarini al Senato.* Da Vagliadolid, 26 febbraio 1604. Frari. Spagna. XXXV. — *Baltasar de Zuñiga al Rey.* Paris, 5 febrero 1604. Arch. Nat. Simancas *K 1606* n° 111. — *Les III Ligues au roi de France.* Coire, 26 juin 1604. Bibl. Nat. f. fr *3460* f° 83.

(2) *Fresne-Canaye à Vic.* Venise, 4 février 1604. (Lett. et amb. de Fresne-Canaye.) — *Cavalli al Senato.* Parigi, 9 marzo 1604. Frari. Francia. XXXIII. — *Giulio della Torre al cardle San Giorgio.* Como, 8 marzo 1604. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. VI 184.

(3) *Padavino al Senato.* Coira, 14 e 18 marzo 1604. Frari. Grisoni. II.

(4) *Padavino al Senato.* Coira, 20 marzo 1604. Frari. Grisoni. II. — *Résolutions prises par les communes grisonnes.* Coire, mars 1604. Bibl. Nat. f. fr. *3460* f° 101. — *Les Ligues Grises à Fuentes.* Coire, 13/23 mars 1604. f. fr. *3491* f° 151.

(5) *Badoer al Senato.* Parigi, 7 luglio 1604. Frari. Francia. XXXIII. — *Giulio della Torre al cardle San Giorgio.* Lucerna, 26 giugno 1604. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. VI 230.

(6) *cf.* Rott. Henri IV, les Suisses, etc. p. 305.

(7) *cf.* Rott. Henri IV, les Suisses, etc. p. 296, 298.

(8) Lettres du cardal d'Ossat. (éd. Amelot de la Houssaye.) I 449.

(9) *Béthune au roi.* Rome, 22 mars 1604. Bibl. Nat. f. fr. *3494* f° 16.

à demander au roi d'Espagne que le fort Fuentes fût démoli et, d'autre part, le danger qui menaçait la «religion» si les Grisons, poussés à bout, faisaient irruption dans le Cômasque, auquel cas tous les huguenots d'Italie — ils étaient plus de trente mille, selon Méry de Vic — se fussent joints à eux pour «s'acquerir par l'espée la liberté de conscience». [1]

Tandis que la diplomatie française échouait dans sa tentative d'intéresser le Souverain Pontife à la question valteline, les députés des III Ligues visitaient chaque canton en particulier et réclamaient de leurs confédérés une nouvelle intervention auprès du comte-gouverneur. Encouragés à la résistance par les réformés, ils obtenaient, en revanche, des catholiques le conseil de capituler avec Milan sans attendre que le fort fût rasé. Une diète réunie à Bade le 9 mai décida, en l'absence de Méry de Vic, qu'une ambassade de médiation serait envoyée en Lombardie, munie des pleins pouvoirs des communes rhétiennes. [2] Mais alors Fuentes suscita de nouveaux obstacles. Exaspéré des tergiversations des III Ligues et las de travailler pour l'incertain, il venait de conclure, le 28 avril, avec les six cantons de l'alliance d'Espagne et Appenzell-Catholique, [3] auxquels se joignit bientôt l'abbé de Saint-Gall (2 juin), [4] un traité interprétatif de celui de 1587, surtout en ce qui concernait le droit aux passages. Par ce traité, les «Waldstætten» — plus accommodants que les Grisons — s'obligeaient à ouvrir leurs routes aux troupes de Sa Majesté Catholique, comme aussi à les fermer à ses ennemis, c'est-à-dire à tous ceux qu'il plairait au gouverneur de Milan de qualifier de ce nom. Fort heureusement pour la Sérénissime République, le canton de Glaris, «co-protecteur» de Rapperswyl, ne se laissa pas gagner par Casati. Mais la lutte y fut vive et les représentants de Méry de Vic, de Berne et de Zurich eurent d'autant plus de mérite à triompher de leurs adversaires que ni l'ambassadeur français, ni les cantons évangéliques n'avaient eu connaissance des négociations engagées entre l'envoyé de Milan et les Suisses catholiques. La résistance de Glaris jeta même une ombre sur la victoire remportée par les Espagnols dans la Suisse orientale, car aussi longtemps que ce petit Etat, limitrophe de la Ligue Grise, demeurait fidèle à la cause des *Stati liberi*, Venise n'avait pas lieu de désespérer du maintien de ses communications avec l'Allemagne. [5]

Plus que nul autre, Méry de Vic était qualifié pour apprécier l'importance du succès obtenu dans la région du Gothard par la diplomatie de l'Escurial. Le traité signé à Lucerne le 28 avril 1604 portait une grave atteinte à

(1) *Vic à Béthune.* Soleure, 5 février 1604. Bibl. Nat. f. fr. *3490* f° 80.

(2) Eidg. Absch. V¹ 691 *a.* — *cf.* Rott. Henri IV, les Suisses, etc. p. 305 sqq.

(3) *Memoire de ce qui a esté faict en l'an 1604 par les cantons alliez avec le Roy d'Espagne.* 7 août 1604. Bibl. Nat. Coll. Brienne CXI f° 123.

(4) Eidg. Absch. V¹ 1915. — Du Mont. Corps. dipl. V. Partie II p. 38. — Bibl. Nat. f. fr. *3460* f° 80.

(5) *Memoire de ce qui a esté faict en l'an 1604, etc.* Bibl. Nat. Coll. Brienne CXI f° 123. — *Casati à Glaris.* 17 mai 1604. f. fr. *3460* f° 69. — *Vic à Zurich.* Soleure, 27 mai, 3 et 24 juin 1604. St-Arch. Zürich (Frankr. *K*, — Graubünden.) — *Padavino al Senato.* Coira, 6 giugno 1604. Frari. Grisoni. III. — Eidg. Absch. V¹ 689 *h.* — Tillier. op. cit. IV 17.

l'alliance franco-suisse du 31 janvier 1602. L'Espagne, en effet, se frayait une nouvelle voie de Lombardie en Flandre, alliée qu'elle était de cinq d'entre les huit cantons co-souverains de Bremgarten, de Mellingen et de Bade. (1) La route militaire Milan-Andermatt-Rheinfelden-Lorraine remplaçait d'une manière utile celle du Val d'Aoste - Franche-Comté, car il ne dépendait plus d'un roi de France que les communications entre l'Italie et Bruxelles fussent interceptées et que Spinola, ou tel autre général espagnol, fût enlevé au pont de Gresin par un parti de coureurs. (2) De pareils avantages ne pouvaient être payés trop chers. Aussi Fuentes s'était-il engagé aux «Waldstætten» à faire passer par leur pays tout le trafic du Milanais. Le gouverneur renonçait ainsi à exiger de la Rhétie la ratification des capitulations du 16 novembre 1603, puisque ces dernières concédaient au Splugen les privilèges que le traité du 28 avril reportait sur le Gothard. Dans ces circonstances, une ambassade des cantons ne pouvait que l'importuner; car, outre qu'il lui déplaisait d'admettre les Suisses en tiers dans ses négociations, il n'estimait pas que les Grisons fussent suffisamment affaiblis pour souscrire aux conditions léonines qu'il prétendait leur imposer. Casati reçut donc l'ordre de faire volte-face et d'empêcher l'exécution du dernier «abschied» de Bade. (3)

Des trois puissances intéressées dans les affaires de la Rhétie, Venise était la seule qui fît des instances auprès des cantons pour qu'ils envoyassent des députés à Fuentes. Elle comptait ainsi se décharger sur les Suisses des désagréments que lui procurait son alliance avec les III Ligues. (4) Quant à la France, si elle avait donné son consentement à une nouvelle médiation helvétique, c'était en attendant mieux. Elle n'en espérait que peu de profit pour les Grisons. Aussi Henri IV reprit-il, un instant, son dessein de dégager ces derniers au moyen d'une diversion vénéto-savoyarde en Lombardie. Tandis qu'un ingénieur français, le Sr de Montmartin, se rendait à la frontière de Valteline, afin d'y «reconnaître» les plans du «Montecchio», (5) un agent secret du roi Très-Chrétien offrit au comte Francesco Martinengo le généralat de l'armée grisonne que la France se proposait de lancer sur le Cômasque, pendant que Charles-Emmanuel envahirait le duché du côté de Novare, et que Venise, entraînée malgré elle dans le mouvement, se saisirait de Lecco et de Caravaggio. (6) Or si l'adoption de cette politique vigoureuse était préconisée par Villeroy, Sully, en revanche, s'y montrait nettement opposé. Un conseil

(1) *Gemein eidgenœssische Tagsatzung der XIII und zugewandten Orte.* Baden, 29. August 1604. litt. *B* 712. — *Protestation des IV cantons évangéliques et de Glaris.* Aarau, 20 septembre 1604. litt. *A* 713.

(2) Padavino. Relazione del Governo e Stato dei Signori Svizzeri nel 1608. p. 95 sqq. — Sully. Œconomies royales, année 1604. — *Minuta de carta de S. M. à Alfonso Casati.* 1606. Arch. general de Simancas. Secretaria de Estado. Lego no 1898.

(3) *Vic à Béthune.* Coire, 10 juillet 1604. Bibl. Nat. f. fr. *3460* fo 80.

(4) *Badoer al Senato.* Parigi, 27 maggio 1604. Frari. Francia XXXIII.

(5) *Badoer al Senato.* Parigi, 9 giugno 1604. Frari. Francia XXXIII.

(6) *Padavino al Senato.* Coira, 1o marzo, 13 giugno 1604. Frari. Grisoni III. — *Fresne-Canaye à Vic.* Venise, 6 août 1604.

de guerre, réuni à Fontainebleau le 24 mai, s'arrêta à un demi-parti proposé par Bellièvre; il s'agissait d'un «contre-fort» à élever en Valteline à quelques milles du «Fuentes» qu'il eût tenu en bride. (1) Mais, outre que ce projet ne reçut même pas un commencement d'exécution, il n'était pas de nature à contrecarrer la médiation suisse. Celle-ci se poursuivit, dès lors, avec l'appui manifeste du sénat vénitien et l'assentiment tacite du gouvernement français.

En juin, à la veille d'une diète générale helvétique, dans laquelle il devait être question de la médiation réclamée par les III Ligues, (2) Casati arrivait à Coire avec l'intention bien arrêtée de la rendre inutile, en provoquant au besoin un conflit armé entre les partisans d'Espagne et ceux de Venise. (3) Mais Padavino et Méry de Vic l'avaient précédé dans la haute vallée du Rhin, le premier dès la fin de mai, le second vers le milieu de juin. (4) Dans la crainte que l'ambassade des cantons ne se laissât acheter par Fuentes, les deux diplomates avaient obtenu que ses pouvoirs fussent limités, et réussi à faire insérer dans sa commission certaines clauses restrictives, propres à parer aux éventualités qu'ils redoutaient. (5) Battu sur ce point, Casati se retira à Lucerne; mais il en revint bientôt, escorté d'un grand nombre «d'Espagnolisez» des «Waldstætten». Ce retour offensif engagea Vic et Padavino à appeler à l'aide leurs amis de Zurich et de Berne. (6) L'escarmouche fut vive, mais l'avantage demeura anx partisans de France et de Venise. Démasqué, l'envoyé milanais se replia sur Bade, où arrivèrent, en même temps que lui, les députés grisons chargés de hâter le départ des ambassadeurs suisses pour la Lombardie. (7) Un second échec l'y attendait. Grâce à la défection inopinée de Fribourg, les cantons alliés d'Espagne ne parvinrent pas à faire annuler le «recès» de la diète de mai et, dès les premiers jours d'août, l'«ambassade de médiation» prenait la route de Milan. (8)

Bien qu'une divergence d'opinions de plus en plus marquée s'établît entre Vic et Padavino, tant au sujet des encouragements à donner aux Grisons que sur la question délicate de la répartition entre le roi Très-Chrétien et la Sérénissime République des dépenses faites en commun en vue de combattre les intrigues espagnoles, (9) les deux diplomates tombèrent d'accord pour recommander aux ambassadeurs suisses de suivre à la lettre leurs instructions et de ne rien conclure avec le comte-gouverneur avant d'avoir obtenu la

(1) *Badoer al Senato.* Parigi, 27 maggio 1604. Frari. Francia. XXXIII.

(2) Eidg. Absch. V¹ 701.

(3) *Memoire de ce qui a esté faict en l'an 1604 par les cantons alliez avec le roy d'Espagne.* 7 août 1604. Bibl. Nat. Coll. Brienne CXI f° 123.

(4) *Padavino al Senato.* Riva di Chiavenna, 30 maggio; Coira, 1° luglio 1604. Frari. Grisoni III.

(5) *Vic à Béthune.* Soleure, 27 novembre 1603. Bibl. Nat. f. fr. *3490* f° 72.

(6) *Padavino al Senato.* Coira, 27 giugno 1604. Frari. Grisoni III. — *Vic à Béthune.* Coire, 10 juillet 1604. Bibl. Nat. f. fr. *3460* f° 80.

(7) *Vic à Béthune.* Coire, 10 juillet. — *Padavino al Senato.* Coira, 1° e 14 luglio 1604. Frari. Grisoni III. — Eidg. Absch. V¹ 702 *o.*

(8) *cf.* Rott. Henri IV, les Suisses, etc. p. 314—315.

(9) *Padavino al Senato.* Morbegno, 2 maggio 1604. Frari. Grisoni III. — *Badoer al Senato.* Parigi. 7 luglio, 4 agosto e 28 settembre 1604. Frari. Francia XXXIII.

démolition du fort et la levée du blocus. [1] Pour surcroît de précautions Méry de Vic, de retour à Soleure depuis le milieu de juillet, les avait endoctrinés au moment de leur départ et Padavino les attendait à Chiavenne dans ce même dessein. [2] Ce devait être peine perdue. La contrainte exercée sur eux par Fuentes fut si forte que, de guerre lasse, ils finirent par signer « ad referendum », le 15 août, un traité assez semblable à celui conclu, quatre mois auparavant, par les autorités du duché avec les cantons catholiques. [3] La nouvelle de cette défaillance fut accueillie en Rhétie avec une surprise mêlée d'indignation En Suisse, en revanche, on fut heureux d'apprendre que l'interminable différend milano-rhétien tirait à sa fin. Réunis en une diète générale à Bade, les Confédérés ratifièrent la négociation de leurs ambassadeurs et déclarèrent, quelque effort que fît Méry de Vic pour s'y opposer, que le traité de Milan ne préjudiciait en rien à l'alliance du roi Très-Chrétien avec les Ligues Grises. [4]

Le Saint-Gothard fermé aux ennemis du roi Catholique, les passages grisons presque obstrués, il ne restait à Fuentes qu'à détacher les Valaisans de l'alliance de France pour que l'Espagne n'eût désormais à redouter aucune intervention étrangère en Italie. Depuis deux ans et plus qu'elle durait, la lutte d'influence engagée dans la vallée du Rhône entre le Louvre et l'Escurial n'avait pas tourné à l'avantage de ce dernier. Le comte-gouverneur jugea le moment opportun pour entamer auprès des dizains une nouvelle campagne. Les députés des cantons alliés de Milan venaient de se rendre dans cette ville, où avait eu lieu en leur présence, le 14 juin, la solennisation du traité hispano-suisse conclu le 28 avril précédent. [5] Il sut les intéresser à son dessein et s'assurer de leur concours. L'un d'eux, Henri Lamberger, du conseil de Fribourg, prit au départ la route du Valais, avec la mission d'y débaucher les pensionnaires de France et de les engager à travailler en faveur de l'alliance espagnole. Muni de lettres de créance de Fuentes, de Casati et des pleins-pouvoirs de ses collègues, le député fribourgeois fit convoquer à Sion, au 17 juillet, une diète des dizains et, au retour d'un nouveau voyage en Lombardie, où il était allé chercher des instructions, il gagna sans coup férir aux idées du vieux comte les quatre « dizains du Haut ». [6]

L'instant était critique. Vainqueur à Coire et à Lucerne, le gouverneur de la Lombardie allait-il triompher à Sion ? Méry de Vic, venant des Grisons, rentrait

(1) *Instructions aux ambassadeurs des XIII cantons envoyés à Milan.* Bade, 17 juillet 1604. St-Arch. Zürich. (Graubünden.)

(2) *Vic à Holzhalb.* Soleure, 1er août 1604. St-Arch. Zürich. (Graubünden.)

(3) *cf.* Rott. Henri IV, les Suisses, etc. p. 316—317.

(4) *Les XIII cantons aux Ligues Grises.* Zurich, 30 août 1604. — *Padavino al Senato.* Bergamo, 7 settembre 1604. Frari. Grisoni III. — *Luzern an Zurich.* 24. September 1604. St-Arch. Zürich. (Graubünden.) — Eidg. Absch. V¹ 704—705.

(5) Eidg. Absch. V¹ 697.

(6) *Memoire de ce qui a esté faict en l'an 1604 par les cantons allies du roy d'Espagne.* 7 août 1604. Bibl. Nat. Coll. Brienne CXI f° 123. — S. Grüter. op. cit.

à peine à Soleure. L'ambassadeur français dépêcha aussitôt dans la vallée du Rhône le truchement Vigier, accompagné d'un trésorier, bien décidé à «n'espargner raisons ny argent affin de contenir ces peuples dans le devoir». (1) Au même temps, l'ancien collègue de Sillery s'assurait l'appui des cantons protestants, dont il avait jadis contrecarré — d'une manière assez inopportune — l'intervention politique et confessionnelle parmi les dizains. Berne et les Etats de son groupe répondirent avec d'autant plus d'empressement à l'invitation de l'ambassadeur qu'ils redoutaient une attaque de la part des «Waldstætten» (2) et cherchaient les moyens de s'opposer «par la voie de droit» au passage à travers les bailliages communs des troupes que le gouverneur de Milan, depuis le renouvellement du traité avec les cantons forestiers, ne cessait d'acheminer vers les Pays-Bas. (3) L'intervention simultanée de Méry de Vic et des députés bernois et zuricois dans la vallée du Rhône fut décisive. Bien que soutenus et encouragés, tout à la fois, par Casati, les représentants de la Suisse primitive, le duc de Savoie, l'archiduc de Flandre, le gouverneur de la Franche-Comté, l'évêque de Bâle et l'abbé de Saint-Gall, les «dizains du Haut» ne purent se résoudre à rompre avec les «dizains du Bas» qui, eux, demeuraient constants dans leur attachement à l'alliance du roi Très-Chrétien. Les propositions de Fuentes furent définitivement écartées et le calme ne tarda pas à renaître dans le pays valaisan. (4) Mais cette campagne inutile eut des conséquences assez fâcheuses pour ceux qui avaient consenti à s'en faire les zélateurs. Vic fit sommation aux autorités de Fribourg d'avoir à châtier Lamberger et, comme celles-ci hésitaient à prendre un parti, l'ambassadeur leur supprima tout net les pensions royales. Ce ne fut guère avant l'automne de l'année suivante que l'on se décida à capituler sur les rives de la Sarine et à donner à Henri IV la satisfaction légitime qu'il exigeait du petit Etat suisse. (5)

Au total, sur trois grandes batailles diplomatiques livrées aux Ligues depuis le départ de Sillery en mars 1602, Vic en avait perdu deux, tandis qu'il ne gagnait qu'avec peine la dernière. On ne manqua pas au Louvre de lui reprocher les insuccès essuyés au cours de sa mission et on lui en voulut — Sully surtout — d'avoir dépensé des sommes considérables sans profit pour la Couronne. (6) Ce blâme était-il justifié, était-il équitable? Ou bien Vic ne fut-il pas plutôt la victime de circonstances qu'il n'avait point contribué à créer? J'incline vers cette dernière opinion. La raison vraie de la défection

(1) *Vic au bourgmestre Holzhalb à Zurich.* Soleure, 1er août 1604. — *Vic aux cantons protestants* Coire, 13 septembre 1604. St-Arch. Zürich. (Frankr. *K.*)

(2) Eidg. Absch. V¹ 710 (Aarau, 9/10 août), 714 (Aarau, 24 septembre 1604).

(3) *Vic à Zurich.* Coire, 21 juin 1604. St-Arch. Zürich. (Frankr. *K.*) — *Vic à Berne.* Soleure, 9 août 1604. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *N* 495.

(4) *Vic aux cantons protestants.* Coire, 13 septembre 1604. St-Arch. Zürich. (Frankr. *K.*)

(5) *Fribourg à Sillery.* 17 août 1604. Bibl. Nat. Coll. Brienne CXI f° 209. — *Le roi* (c. s. de Neufville) *à Fribourg.* Fontainebleau, 13 novembre 1604. Arch. Fribourg. or. parch. — *Vic à Fribourg.* Mayenfeld, 4 novembre et 10 décembre 1604; Soleure, 26 janvier et 8 février; Paris, 19 octobre 1605. Arch. Fribourg.

(6) *Cavalli al Senato.* Parigi, 15 marzo 1605. Frari. Francia. XXXV.

des cantons primitifs, comme aussi de la défaillance des Ligues Grises, n'est point à chercher dans une erreur de conduite ou de jugement de l'ambassadeur, mais bien dans ce fait, qu'une fois le renouvellement d'alliance signé et solennisé à Paris, le conseil royal crut avoir donné aux Suisses des avantages supérieurs à ceux auxquels ils étaient en droit de prétendre. Tel était, du moins, l'avis de Sully. Et l'avis du surintendant, souvent contredit lorsqu'il s'agissait de politique pure, était toujours prépondérant dans les matières de finances. On tenta donc de revenir sur une partie des promesses faites aux Confédérés tant à Soleure qu'à Paris. On discuta le cours des monnaies affectées au payement des pensions, le taux de l'intérêt pour les dettes anciennes, les privilèges accordés aux marchands suisses; (1) on remit en question la concession de la ferme du sel de Provence, octroyée à Berne, et cela au moment où Francs-Comtois et Lorrains — ceux-ci avec l'arrière-pensée d'obtenir l'alliance helvétique (2) — faisaient offrir aux Ligues les produits de leurs salines à des conditions moins onéreuses que celles imposées par la France. (3)

Méry de Vic, il convient de le constater à sa louange, ne cessa de s'élever contre une politique néfaste aux intérêts dont il avait charge. Contrairement à l'opinion de certains membres du conseil royal, il voyait dans l'« establissement de la traite du sel de Provence » parmi les cantons et les dizains valaisans un « commerce » appelé à « croistre tous les jours au grand » advantage « de la France et très grande incommodité et perte de tous ses ennemys ». (4) Aussi bien ne dissimula-t-il pas à son maître l'impression pénible que causa en Suisse le retour prématuré dans leurs foyers des députés qui, de mai à juillet 1604, avaient inutilement tenté d'obtenir en cour de France le redressement des griefs dont lui-même reconnaissait, dans une certaine mesure, la légitimité. (5)

Tandis que les nouvelles de Milan décidaient Padavino à se retirer sur territoire vénitien, Vic, aussitôt qu'il avait eu connaissance du nouveau succès remporté par Fuentes, s'était dirigé vers Coire (fin d'août 1604). (6) La venue aux III Ligues de l'ambassadeur français servit-elle à atténuer la gravité des troubles qui, au même temps, éclatèrent dans ce malheureux pays? Il est

(1) Eidg. Absch. V¹ 648, 649, 670—672. — *Vic à Fribourg.* Soleure, 5 octobre 1603; *à Berne.* Soleure, 28 novembre 1603 et 20 janvier 1604. Arch. Fribourg. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 607; III 119 — *Memoire sur le projet envoyé par M. de Vic pour la distribution des deniers qui seront envoyez en Suisse en la presente année 1603.* Bibl. Nat. f. fr. *16 942.*

(2) *Projet d'articles d'alliance entre le duc de Lorraine et les cantons alliés de Savoie.* 18 juin 1603. Bibl. Nat. f. fr. *16 945* f° 625. — *Vic à Villeroy.* Coire, 20 août 1603. f. fr. *16 027* f° 54.

(3) *Vic à Bellièvre.* Lyon, 26 avril 1603. Bibl. Nat. f. fr. *15 899* f° 379. — *Le roi* (c. s. de Neufville) *à Berne.* Fontainebleau, 7 mai 1603. St-Arch. Bern. Frankr. Buch III. 117. — *Sillery à Villeroy.* Paris, 28 juin 1603. Bibl. Nat. f. fr. *15 578* f° 116.

(4) *Vic à Villeroy.* Coire, 30 juillet 1603. Bibl. Nat. f. fr. *16 027* f° 52.

(5) *Responce du roy: 1) sur les articles proposez à Sa M^te par Messrs les amb^rs des Ligues de Suisse et leurs alliez; 2) sur la dernière proposition faicte par M^rs les amb^rs, le 9 juillet.* Paris, 8 et 16 juillet 1604. St-Arch. Zürich. (Frankr.) — *Le roi* (c. s. de Neufville) *au Corps helvétique.* Monceaux, 22 juillet 1604. *Ibid.* or. parch. — Eidg. Absch. V¹ 694.

(6) *Vic à Glaris.* « Sur le lac de Valestat, » 24 août 1604. St-Arch. Glarus. (Frankr.)

permis de le croire. En réalité, son influence ne fut pas étrangère à la résolution prise devant la diète de Bade du 9 novembre par les représentants de la Rhétie de ne ratifier le traité de Milan qu'à la condition que le fort fût rasé, l'« article des passages » modifié et l'assentiment de la France et de Venise sollicité et obtenu. (1) Mais Fuentes, loin de se laisser fléchir, rompit brusquement les négociations, sous prétexte que les III Ligues, en violant leur foi, avaient donné sujet à son maître d'achever le fort du « Montecchio » et non pas de le démolir. (2)

Ainsi donc, en moins d'une année, les Suisses avaient, par deux fois, fait des tentatives en vue de réconcilier les Ligues Grises avec le duché de Milan; mais tant s'en fallait qu'ils eussent arrangé le différend, qu'ils l'avaient plutôt envenimé. Vic, arrivé au terme de sa mission et retiré depuis quelques semaines à Mayenfeld, désespérait de l'avenir de la Rhétie. (3) Il regagna les rives de l'Aar vers la fin de décembre. Sa succession avait été partagée entre Charles Paschal et Louis Le Fèvre de Caumartin. Le premier, nommé au poste de Coire, atteignit la frontière grisonne le 28 décembre; (4) le second fit son entrée à Soleure le 9 janvier **1605.** (5) Dès lors, Vic se trouvait déchargé de ses fonctions. Il tint néanmoins à donner à Caumartin une connaissance exacte de la situation délicate qu'il lui léguait, et ce fut vers le milieu de février seulement qu'il prit congé du Corps helvétique. (6) Mais on lui sut peu de gré à la cour de la conscience qu'il apporta, en cette circonstance, à faciliter la tâche de son successeur. Ce dernier service rendu à la cause française aux Ligues ne le mit à l'abri ni de la disgrâce qui le frappa dès son arrivée à Paris, ni des soupçons injurieux pour sa probité financière que ses ennemis avaient réussi à faire naître dans l'esprit du roi. (7)

(1) Eidg. Absch. V¹ 718 *b*. — *Les XIII cantons aux III Ligues Grises.* Zurich, 30 août 1604. St-Arch. Zürich. (Graubünden.) — *cf.* Rott. Henri IV, les Suisses, etc. p. 320.

(2) *Le Corps helvétique à Fuentes.* 12 novembre. — *Fuentes au Corps helvétique.* Milan, 20 décembre 1604. St-Arch. Zürich. (Graubünden.)

(3) *Paschal au roi.* Mayenfeld, 9 mars 1605. Bibl. Nat. Coll. Brienne CXVI f° 245.

(4) *Paschal au roi.* Mayenfeld, 9 mars 1605. Bibl. Nat. Coll. Brienne CXVI f° 245.

(5) *Caumartin à Zurich.* Soleure, 10 janvier 1605. St-Arch. Zürich. (Frankr.)

(6) « Mons[r] de Vic est party aujourd'huy ... » — *Caumartin à Fribourg.* Soleure, 11 février 1605. Arch. Fribourg.

(7) « Mons[gr] de Vich è finalmente tornato di Svizzeri, essendosi fatto aspettar molti giorni con qualche mala satisfattione, la quale si è accresciuta in Sua Maestà et in altri ministri dopo il suo arrivo, dicendosi che egli si è allargato in spese et in promesse con Grisoni molto più di quello che lui era stato commesso, con qualche sospetto che non l'habbia fatto senza suo particolar profito. » *Badoer al Senato.* Parigi, 15 marzo 1605. Frari. Francia. XXXIV.

CHARGÉS D'AFFAIRES
AUX
LIGUES DE SUISSE



JEAN VIGIER
JACQUES WALLIER

Chargés d'affaires.

Fin de Juillet 1595—Fin de Juillet 1597.

(*cf.* Ambassades ordinaires. p. 483)

JEAN VIGIER
JACQUES WALLIER

Chargés d'affaires ad interim.

Mars 1599—Février 1600.

Selon la promesse faite au Corps helvétique par le Sr de Mortefontaine au moment de son départ pour Paris, son absence ne devait être que de courte durée.(1) Elle se prolongea, au delà de toute prévision, pendant près d'un an. Vigier et Wallier cherchèrent bien, il est vrai, à calmer les défiances des Confédérés. Ils n'y parvinrent qu'à demi, tant était enracinée chez ces derniers la conviction que l'ambassadeur — dont l'état de santé laissait pourtant fort à désirer — n'ajournait son retour parmi eux qu'afin de masquer l'insolvabilité du trésor royal.(2) La diète de Bade d'octobre, à laquelle assista Vigier, fut particulièrement tumultueuse, et le chargé d'affaires n'obtint pas sans peine des cantons le très bref *sursis* qu'il avait mission de leur demander.(3)

JEAN VIGIER
JACQUES WALLIER

Chargés d'affaires.

Du 28 Mai au commencement d'Août 1600.

[Soit depuis le jour du décès de Mortefontaine à Soleure jusqu'à l'arrivée dans cette ville de son successeur]

Les deux secrétaires-interprètes assistent à la longue agonie de leur chef;(4) ils annoncent sa mort au Corps helvétique.(5) Bientôt après, Vigier se présente

(1) *Contarini au Sénat vénitien.* Paris, 24 mars 1599. Arch. des Frari. Francia XXVIII.

(2) *Vigier à Berne.* Soleure, 25 août 1599. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 531. *Contarini au Sénat vénitien.* Paris, 12 février 1600. Frari. Francia, filza XXVIII.

(3) *Vigier à B. de Cressier.* Soleure, 20 octobre 1599. Bibl. Nat. f. fr. *15 900* f° 311. — Eidg. Absch. V¹ 515 *a*.

(4) *J. Wallier à Bellièvre.* Soleure, 27 mars. — *J. Vigier au même.* Soleure, 1er avril 1600. Bibl. Nat. f. fr. *15 899* (à la date); f. fr. *15 900* f° 281.

(5) *Vigier et Wallier à Lucerne.* Soleure, 2 juin 1600. St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte. — Eidg. Absch. V¹ 512 *c*.

devant la diète de Bade, à laquelle il communique une missive royale, en date du 9 juin, donnant avis aux Confédérés de la nomination de Méry de Vic en qualité d'ambassadeur aux Ligues.(1) Lorsque ce dernier rejoint, au commencement d'août, ses deux collaborateurs, il les trouve occupés à dénoncer aux cantons alliés du roi les levées clandestines effectuées sur leurs terres pour le service de la Savoie, dont la rupture avec la France n'était plus qu'une question de jours.(2)

JEAN VIGIER
JACQUES WALLIER

Chargés d'affaires ad interim.

Du 10 au 30 Avril 1601.

[Pendant une absence de Méry de Vic](3)

JEAN VIGIER

Chargé d'affaires ad interim.

22 Septembre 1602—Fin de Mai 1603

[En l'absence de Méry de Vic]

Durant cet *intérim*, Vigier s'appliqua à déjouer les intrigues des adversaires de la France parmi les Ligues et à entraver les levées «qui se praticq[uoient] tant pour le duc de Savoye que pour le secours des archiducz».(4) Mais là ne se borna pas son activité; car, au cours des nombreux séjours faits par Vic tant aux Grisons que dans le Valais, en 1603 et 1604, le secrétaire-truchement assuma la direction de l'ambassade à Soleure.(5)

JEAN VIGIER

Chargé d'affaires.

Du milieu de Mars au commencement de Mai 1607.

[Soit pendant la période écoulée entre le départ de Caumartin et l'arrivée à Soleure d'Eustache de Refuge](6)

---

(1) *Le roi à Vigier.* Paris, 10 juin 1600. (ap. Estavayer. Pièces justific. p. 47.) — Eidg. Absch. V¹ 545 *d.* — *Instruction à Méry de Vic.* 29 juillet 1600. Bibl. Nat. f. fr. *3433* f° 53.

(2) *Le roi à Vigier.* Lyon, 11 juillet 1600. (ap. Estavayer. Pièces justific. p. 47.)

(3) *Mémoires des affaires du roy en Suisse, par M. de Vic.* Soleure, 24 mars 1601. Bibl. Nat. f. fr. *16 942* f° 303. Soleure, 9 avril 1601. *Ibid.* f° 115.

(4) *Le roi à Vigier.* Fontainebleau, 15 mai 1603. (ap. Estavayer. Pièces justific. p. 49.) — Eidg. Absch. V¹ 633 zu *l.*

(5) *Vigier au pays de Valais.* Soleure, 26 avril 1603. Arch. Valais. (Corresp. des ambrs de France. 1600—1686.)

(6) *Vigier à Fribourg.* Soleure, 20 et 30 mars 1607. Arch. Fribourg. — *Instruction à E. de Refuge.* Avril 1607. Bibl. Nat. f. fr. *17 831* f° 26.

AMBASSADES EXTRAORDINAIRES

EN

SUISSE,

AUX GRISONS,

DANS LE VALAIS,

A GENÈVE.

1589—1604



PIERRE DE LUBERT

Ambassadeur extraordinaire auprès du Corps helvétique.

Août—Septembre 1589.

Lettres de créance: Camp de Poissy, 8 août.(1)

Chargé d'annoncer officiellement aux Confédérés le décès de Henri III et l'avènement de son successeur, le Sr de Lubert avait, de plus, la mission de rassurer les cantons au sujet de leurs créances et d'obtenir de ceux d'entre eux qui entretenaient des troupes au service de la royauté que ces dernières demeurassent fidèles au nouveau roi.(2) Arrivé à Soleure dans la seconde quinzaine d'août, il apportait, en outre, au Sr de Sillery des lettres de Sa Majesté confirmant celui-ci dans la qualité d'ambassadeur ordinaire aux Ligues.(3)

Le premier soin du Sr de Lubert devait être — aux termes de son instruction — de s'entendre avec son collègue, afin de faire assigner une diète générale, au cours de laquelle il s'acquitterait de sa commission et remettrait aux Confédérés les missives royales, ainsi que celles des princes et grands officiers de la Couronne ralliés à la cause du Béarnais. (4) Mais la situation était trop troublée en Helvétie pour que la réunion d'une diète spécialement consacrée aux affaires de France ne présentât pas quelque danger. En conséquence, Sillery dissuada Lubert de convoquer à Soleure les députés du Corps helvétique et il se chargea de faire parvenir à ces derniers la proposition que l'ambassadeur extraordinaire s'apprêtait à prononcer devant eux. (5)

« Pressé — au dire de Sillery — de faire autre voyage pour le service de Sa Majesté, » Lubert trouva, néanmoins, le temps d'accompagner son collègue à Berne, au commencement de septembre, et de donner communication aux conseils de ce canton de l'engagement pris par son nouveau maître de ratifier tous les traités signés au nom de Henri III et notamment celui relatif à la

(1) *Henry* (c. s. Revol) *aux cantons.* St-Arch. Zürich. or. parch

(2) *Le roi à Sillery.* Camp de Poissy, 8 août 1589. Aff. Etr. Suisse. VII 184. — *Lubert à Bâle.* Soleure, le ... août 1589. *Ibid.* fos 107, 108.

(3) *Ce qui se passa au mois d'aoust 1589.* Bibl. Nat. f. fr. *23 610* fo 104. — *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Lucerna, 20 settembre 1589. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. II A. — Haller. Bibliothek der Schweizer Geschichte. V p. 185.

(4) *Ce qui se passa au mois d'aoust.* — *Les princes, ducs, pairs, etc. à Sillery.* Neuilly, 19 août 1589. Aff. Etr. Suisse VII 197. — Zurlauben. op. cit. V 389, 393.

(5) *Proposition du Sr de Lubert envoyée aux cantons.* Soleure, 12 septembre 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 112. — *Sillery aux cantons.* Soleure, 12 septembre; à *Zurich*, même date. *Ibid.* 111. — Zurlauben. Hist. milit. des Suisses. V 389 sqq.

protection de Genève.(1) Puis il gagna cette ville — où l'on relève des traces de sa présence vers le 20 septembre; —(2) et bientôt, accompagné de l'un des syndics de la petite république, se mit en devoir de rejoindre Henri IV, auquel il apportait des mémoires importants de son ambassadeur à Soleure.(3) Arrêté par les ligueurs à Auxonne, ainsi que son compagnon, Lubert parvint, toutefois, — «non sans avoir couru beaucoup de hasards par chemyn» — à atteindre, vers la fin d'octobre, le camp royal à Dieppe.(4) Ce voyage, au reste, ne fut point inutile aux intérêts genevois. Incontinent après le retour de Lubert, Sa Majesté se résolut, en effet, à secourir la cité du Léman d'un corps de douze à quinze cents hommes de pied et de trois cents chevaux français sous la conduite du Sr de Guitry.(5)

MICHEL BÆLDI

Mission spéciale auprès des cantons protestants.

Août—Septembre 1589.

Dépêché aux Ligues par les colonels et capitaines de l'armée de Sancy, afin d'obtenir de leurs supérieurs l'autorisation de passer au service du nouveau roi, Bældi s'acquitta de cette tâche à la satisfaction de celui-ci, visita les conseils de Berne, Bâle, Zurich et Schaffhouse et rapporta à la cour des lettres «de plusieurs cantons, par lesquelles Sa Mté pouvoit estre informée de leur intention et du devoir et fidelité qu'ils luy offroient».(6)

⌶ LÉON LESCOT, ABBÉ DE CLERMONT

Mission extraordinaire du duc de Mayenne, des chefs de la Ligue, puis du cardinal de Bourbon (Charles X) auprès des cantons catholiques.

Septembre 1589—Avril 1590.

Lettres de créance (de Mayenne): Lagny, 3 juin;(7)
(du conseil général de la Ligue): Paris, 4 juin.(8)

L'abbé de Clermont, successeur du Sr de La Motte-Réal, lequel avait quitté Lucerne depuis trois mois environ, n'arriva dans cette dernière ville que le

(1) *Ce qui se passa au mois de septembre 1589.* Bibl. Nat. f. fr. 23610 fº 168. — St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 273. — B. de Xivrey. Lettres missives. III 13. — Tillier. Geschichte des Freistaates Bern. III 488. — Zurlauben. op. cit. V 506.

(2) *Sillery à Genève.* Soleure, 18 septembre 1589. Aff. Etr. Genève. I fº 68.

(3) *Sillery au roi.* Soleure, 18 septembre et 12 octobre 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 114, 122.

(4) *Le roi à Sillery.* Le Mans, 30 novembre 1589. Aff. Etr. Suisse. VII 200.

(5) *Le roi à Sillery.* Le Mans, 30 novembre 1589.

(6) *Le roi à Sillery.* Camp de Neuilly-sous-Clermont, 18 août. — *Sillery au roi.* Soleure, 17 octobre 1589. Aff. Etr. Suisse. VII 190 or.; VIII 125. min. — *cf.* Zurlauben. Hist. milit. des Suisses. V 529—530.

(7) *Charles de Lorraine aux cantons catholiquès.* Lagny, 3 juin 1589. St-Arch. Luzern. (Lothringen. Gesandte.) or. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. IIA. trad. ital.

(8) *«Les gens tenant le conseil general de l'Union des Catholiques, estably à Paris» ... aux cantons catholiques.* Paris, 4 juin 1589. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. IIA. trad. ital.

12 septembre au soir.(1) Un conflit de préséance ayant presque aussitôt surgi entre le représentant de la cour de Turin et lui,(2) ce fut avec le seul appui du nonce et de l'ambassadeur d'Espagne qu'il développa devant les diètes des «Waldstætten» les instructions dont il était porteur.(3)

Très désireux de se substituer dans l'alliance des cantons catholiques(4) à «celluy qui s'es[toit] rendu indigne du throsne royal par ses cruaultez et perfidies»,(5) le conseil général de l'Union se déclarait prêt à prendre à son compte l'ensemble des dettes de la Couronne, comme aussi à tenir pour nul et non avenu le traité de 1579 relatif à la protection de la ville de Genève, «ce cloaque des erreurs et lac de toutes les ordures et rebellions qui derivent en la Chrestienté».(6)

Quelque flatteuses qu'elles fussent pour les Suisses de l'ancienne confession, les propositions d'alliance énoncées par l'abbé de Clermont ne devaient pas obtenir l'agrément de ces derniers.(7) Outre qu'il n'y avait pas péril en la demeure, les ressources financières de la Ligue paraissaient insuffisamment démontrées. Et, à ce point de vue, les réponses dilatoires de l'abbé à toutes demandes de payements donnaient prise, parmi les cantons forestiers, aux inquiétudes les plus légitimes.(8)

L'envoyé de l'Union catholique, devenu, à la veille de rejoindre son poste, ambassadeur du cardinal de Bourbon (Charles X),(9) n'avait cessé, dès son arrivée aux Ligues, de se faire l'écho de succès imaginaires remportés par Mayenne sur le Béarnais.(10) La nouvelle du désastre d'Ivry ne lui permit pas de prolonger davantage sa demeure à Lucerne.(11) Du jour au lendemain

(1) *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Lucerna, 13 settembre 1589. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. II A.

(2) *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Lucerna, 10 e 23 ottobre, 20 novembre e 30 dicembre 1589. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. II A.

(3) *Le duc de Mayenne au nonce, à Lucerne.* Paris, 1er septembre 1589. — *Risolutione de tutti li Cattolici veri Francesi, che amano la quiete della Patria, fatta a 17 d'agosto 1589, publicata da Mons' Clarmont nelli cantoni de Cattolici svizzeri, a 22 di settembre 1589.* Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. II A. — *Sillery au roi.* Soleure, 26 octobre 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 134.

(4) Eidg. Absch. V 1 161 *r*.

(5) Lettres de créance du 3 juin.

(6) Lettres de créance du 4 juin.

(7) *Sillery au roi.* Soleure, 12 octobre 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 122.

(8) *Proposta del Sig' di Clarmont, imbasciatore delli Signori et città unite della Francia alli Signori de V Cantoni cattolici congregati in Lucerna, a XVI di settembre 1589.* — *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Lucerna, 19 settembre e 17 ottobre 1589. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. II A. — Eidg. Absch. V 1 193 *h*, 197 *f*, 201 *d*. (Diètes de Lucerne des 28 novembre, 12 décembre 1589 et 23 janvier 1590.)

(9) «Per essere le lettere et commissioni sue vecchie et per essersi mutate le cose di Francia, aspetta nuovi ordini, instruttioni et lettere.» *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto* Lucerna, 13 settembre 1589. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. II A. — *Clermont-Clagny à Fribourg.* Lucerne, 25 septembre 1589. Arch. Fribourg. — Eidg. Absch. V 1 178 *e*. (Diète de Lucerne du 18 septembre 1589.)

(10) *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Lucerna, 4, 10 e 20 ottobre 1589. Archivio Secreto Vaticano. loc. cit. — Eidg. Absch. V 1 191 *e*. (Diète de Lucerne du 12 octobre.) — *Lucerne aux magistrats de Dijon.* 19 novembre 1589. (Corresp. de la mairie de Dijon. p. p. Garnier. II 317.)

(11) *Alessandria à Montalto.* Lucerna, 3 aprile 1590. Nunziatura Svizzera. III 118.

(2 avril),[1] et sans même prendre congé des autorités de ce canton ni de ses créanciers,[2] l'abbé de Clermont quitta à la dérobée le territoire des Ligues[3] et gagna Lyon par la voie de Milan.[4]

✠ FRANÇOIS DE LUXEMBOURG, DUC DE PINEY

Mission extraordinaire auprès du Corps helvétique, de la part des «princes, ducs, pairs et officiers de la Couronne de France».

Commencement de Novembre 1589.

Lettres de créance: Camp de Neuilly-sous-Clermont, 17 août.[5]

Le duc de Piney-Luxembourg avait accepté des «catholiques royaux» la mission délicate de plaider la cause de Henri IV, tant auprès des petits princes italiens inféodés pour la plupart à l'Espagne, que du Sénat vénitien et du Souverain Pontife. Décidé à gagner la Péninsule par la voie des Grisons — la plus sûre et la plus rapide de celles qui s'offraient à son choix, —[6] il vit son départ ajourné jusqu'au commencement de novembre et n'arriva que le 8 du même mois à Bâle, où Sillery vint le recevoir. Soit qu'il se sentît pressé par le temps, soit plutôt que les motifs qui, quelques semaines auparavant, avaient engagé le Sr de Lubert à ne point convoquer une diète générale subsistassent encore, l'ambassadeur du parti royaliste se borna à envoyer à chacun des Etats confédérés en particulier la copie des instructions dont il était chargé pour l'ensemble du Corps helvétique. Ainsi qu'il fallait s'y attendre, cette démarche n'eut pas «grande efficace» à l'endroit des cantons forestiers, dont l'adhésion à la Ligue ne faisait plus de doute. Après un séjour de quelques heures à Bâle, puis à Zurich, le duc de Piney continua, sans autre arrêt, sa route vers l'Italie.[7]

(1) «Parti alli 2 di questo, quasi all' improviso; all' opinione degl' altri, se ne va per Italia a Lione...» — *Alessandria a Montalto.* Lucerna, 3 aprile e 2 maggio 1590. Nunziatura Svizzera. III 118, 173.

(2) «Per suo particolar uso non gli è venuto mai un quatrino; li è convenuto vivere a credenza, cosa per questi paesi perniciosissima, et deve qualche migliaio de scudi...» *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. III 102.

(3) Et non pas en janvier 1590. (Eidg. Absch. V^{1 bis} 1986.)

(4) *Ce qui se passa au mois d'avril 1590.* Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 42. — Rott. Henri IV. les Suisses et la Haute-Italie. p. 158 *n.* — Haller. Bibliothek der Schweiz. Geschichte. V 189. - Zurlauben. Histoire militaire des Suisses. VI 88.

(5) Arch. d'Etat Fribourg. (France.) cop.

(6) *Les princes, ducs, grands officiers, etc. à Sillery.* Neuilly, 19 août 1589. Aff. Etr. Suisse. VII 197.

(7) *Luxembourg aux cantons catholiques; aux cantons protestants; à Berne.* Bâle, 8 novembre 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 119. Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f°s 127, 128; f. fr. *20 150* f° 23. (impr. Zurlauben. Histoire milit. des Suisses. V 539 sqq.) — *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Lucerna, 14 novembre 1589. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. II^A. — *Sillery au roi.* Soleure, 20 novembre 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 142. — *Le roi à Luxembourg.* Camp devant Dreux, 7 mars 1590. (ap. B. de Xivrey. III 156.)

NICOLAS DE HARLAY, Sr DE SANCY

Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire militaire
aux Ligues de Suisse.

Novembre 1589—Mars 1591.

Instruction: Camp de Poissy, 8 août 1589;(1)

Rappels de créance: Camp de Neuilly, 18 août 1589(2)
Camp du Mans, 6 décembre 1589(3)
Clermont-en-Beauvoisis, 30 septembre 1590.(4)

Sancy et ses Suisses venaient à peine de rejoindre l'armée royale, lorsque Henri III tomba sous le couteau de Jacques Clément. L'instant était critique pour la cause du nouveau souverain. Supposé que les quatre régiments de Confédérés eussent battu en retraite vers la frontière des Ligues, ainsi qu'ils y paraissaient disposés, Henri IV ne se trouvait plus en état de tenir la campagne. En cette circonstance, Sancy rendit à la Couronne un inappréciable service. Grâce à son intervention persuasive, les troupes soleuroises, dont la défection n'était plus qu'une question d'heures, passèrent à la solde du Béarnais, et leur exemple entraîna le reste de l'armée helvétique.(5)

Mais il était écrit que, jusqu'à l'entière pacification du royaume, le futur colonel général des Suisses ne pourrait compter sur un instant de repos. Dès le 8 août, en effet, le roi le redépêche en Allemagne, afin d'y lever de nouveaux auxiliaires.(6) Ensuite de cet ordre, Sancy prend son chemin par Bâle, où, assisté du Sr de ***Réau,***(7) il conclut, le 21 du même mois, un emprunt important, consenti à la Couronne par Frédéric de Wurtemberg, comte de Montbéliard.(8) Puis, entraînant son collègue à sa suite, il se rend à Heidelberg auprès du Palatin, visite les cours de Cassel, de Deux-Ponts, de Leipzig,(9) de Stuttgard, fait de brefs séjours à Francfort, à Ulm, à Nuremberg et se rabat enfin sur Strasbourg, où il avait assigné le rendez-vous des reîtres et lansquenets recrutés par lui pendant son voyage.(10) Mais ces troupes, à peine formées, ayant été battues et dispersées à Battenheim par le duc de

(1) Bibl. Nat. f. fr. *3969* f° 53.

(2) Interceptée à Dijon. *Copia della lettera del Navarra alli Signori di Berna, qual fù intercetta a Digiun, alli giorni passati.* Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. IIA.

(3) *Henry* (c. s. Revol) *à Zurich.* St-Arch. Zürich. or. parch.

(4) *Henry* (c. s. Revol) *à Berne.* Aff. Etr. Suisse. VII 275, 276. or. parch.

(5) *Discours .. sur l'occurrence des affaires.* p. 11. — Zurlauben. op. cit. V 379.

(6) *Son instruction.* Camp de Poissy, 8 août. Bibl. Nat. f. fr. *3969* f° 53. — *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Lucerna, 5 settembre 1589. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. IIA. — *Discours... sur l'occurrence des affaires.* p. 23. — Thou. (éd. 1734.) XI 92. — Haag. op. cit. V 432. — Anquez. op. cit. 27 note 2. — Zurlauben. V 381.

(7) *cf.* cette notice.

(8) Bibl. Nat. f. fr. *4019* f° 36. — Thou. op. cit. XI 98.

(9) *Sancy au Conseil de Genève.* Strasbourg, 4 novembre 1589. (impr. Fazy. La Guerre du Pays de Gex. p. 399.)

(10) Thou. XI 95. — Anquez. p. 27. — B. de Xivrey. Lettres missives. III 33, 107, 109. — Mémoires de la Huguerye. t. III 315–316. — *Le roi à Strasbourg.* (Créances pour les Srs de Sancy et de Réau.) Camp d'Alençon, 28 décembre 1589. (ap. Kentzinger. op. cit. p. 165.)

Lorraine, il parvient, au prix des plus grands sacrifices, à diriger les survivants vers le territoire bâlois (fin de novembre), (1) où Sillery vient conférer avec lui quinze jours plus tard. (2)

A bout de ressources, et n'ayant pu rallier sur le Rhin que très peu de combattants, (3) Sancy apprend, fort à propos, qu'un convoi de mulets chargés de cent mille écus d'or, dépêché d'Italie au duc de Parme, passe à proximité de Bâle; il le fait attaquer sur terre autrichienne dans la forêt de Rheinfelden, s'en empare et envoie aussitôt en lieu sûr, à Genève, le produit de son «larrecin». (4) Mais, en présence de la réprobation que cet acte audacieux soulève dans la Suisse catholique, Sancy et sa levée étrangère sont contraints, à la demande formelle des «Waldstætten» (5) de déloger des environs de Bâle. Toutefois, grâce aux démarches actives de Sillery, le passage leur est accordé sur territoire bernois, (6) et c'est ainsi que, par la voie de Neuchâtel et du comté de Bourgogne, ils parviennent, au nombre de douze cents lansquenets et quinze cents chevaux reîtres, à gagner Saint-Jean-de-Losne, le 2 janvier **1590.** (7) Privé par le roi du commandement de ces auxiliaires allemands, Sancy s'apprêtait à les conduire à Nevers, lorsqu'ils furent, en cours de route, recueillis par la petite armée du Sr de Guitry, dans laquelle ils se fondirent. (8) Au total, c'était là ce qui pouvait arriver de plus heureux à ce soldat-homme d'Etat, dont les vertus militaires étaient loin d'égaler les talents diplomatiques. (9) Henri IV lui-même s'en rendit si bien compte qu'il n'eut de cesse avant que Sancy, qui venait de le rejoindre, eût repris, chargé d'une nouvelle mission, la route d'Allemagne (fin de janvier 1590). (10)

Si l'insuccès marqué de la première ambassade accomplie outre-Rhin par Sancy, sur l'ordre de son nouveau maître, remplit d'aise les partisans de la

(1) *Sillery à «Messrs du regiment d'Entzen»* (Ensisheim). Soleure, 2 novembre 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 137. — *Sancy à Sillery.* Bâle, 29 novembre 1589. *Ibid.* XIII 87. — «D. Sancejus hic apud nos est, conciones nostras frequentat, optimo animo est...» *Hotomanus Stuckio.* Basileae, IV dec. 1589. St-Arch. Zürich. (Communic. de Mr Dareste.) — B. de Xivrey. Lettres missives. III 133, 134. — Mém. de la Huguerye. III 330. — Anquez. p. 28. — *Discours... sur l'occurrence des affaires.* p. 24. — Thou. XI 97.

(2) *Sillery au roi.* Soleure, 27 décembre 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 164.

(3) *Sancy à Sillery.* Bâle, 29 novembre 1589.

(4) *Sancy à Sillery.* Genève, 7 janvier 1591. Aff. Etr. Genève. I 104. — *Discours... sur l'occurrence des affaires.* p. 24. — Thou. XI 422. — Segesser. Ludwig Pfyffer. IV 45. — Eidg. Absch. V1 199.

(5) Eidg. Absch. V1 198

(6) *Berne à Sillery.* 10 décembre 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 158. — *Sillery à Berne.* Soleure, 10 décembre 1589. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *N* 163. — *Sancy à Soleure.* Liechtfeld, 13 décembre; Bâle, 19 décembre 1589. St-Arch. Solothurn. (Frankr. Correspondenz. 1559—1600.)

(7) *Sancy au duc de Nevers.* Saint-Jean-de-Losne, 2 janvier 1590. Bibl. Nat. f. fr. *3628* fo 10. — On pourrait croire en lisant le *Discours... sur les occurrences* (p. 25) que Sancy et ses troupes tirèrent, de Bâle, droit vers Port-sur-Saône et, de là, à Saint-Jean-de-Losne, ce qui ne fut point le cas.

(8) *Guitry à Sillery.* Fresnes, 2 février 1590. Aff. Etr. Genève. I 132. — Mémoires d'Estat (Villeroy). (éd. Amsterdam 1723.) t. III 334.

(9)
«N'est-ce pas un signe évident
D'une subversion prochaine
Quand Sanssi devient capitaine
Et que Clermont est Président?»
P. de l'Estoile. Mém.-Journ. VII 100.

(10) *Discours... sur l'occurrence des affaires.* p. 26. — B. de Xivrey. Lettres missives. III 155, 160 sqq.

Ligue en Helvétie, il contrista, en revanche, les cantons évangéliques, et surtout les Genevois, dont l'attente dans un prompt secours de la part du Béarnais se trouvait, une fois encore, déçue. Depuis le jour, en effet, où Sancy, Guitry et leurs régiments suisses avaient abandonné les rives du Léman (mai 1589), pour rejoindre l'armée des deux rois aux portes de Paris, la situation, déjà critique alors, de la vieille cité calviniste n'avait fait qu'empirer. Aussi bien la défection française devait-elle servir de prétexte à la défection bernoise. Tôt après la retraite des généraux de Sa Majesté, Charles-Emmanuel s'était remis en campagne à la tête de douze mille fantassins et de deux mille cinq cents cavaliers, menant de front les hostilités et les négociations avec le gouvernement de Berne, dont les tendances pacifiques lui étaient connues. Ces négociations, activées par l'échec que Bernois et Genevois subirent, le 12 septembre, à Collonges et qui fit perdre aux alliés le pays de Gex, (1) aboutirent le 1/11 octobre aux traités de paix et d'alliance défensive signés à Nyon entre les plénipotentiaires du duc et ceux de la plus puissante des républiques helvétiques.

Bien que le Sr de Lurbigny, commandant en chef des forces genevoises depuis le départ de Guitry, eût repris Versoix, le 9 novembre, et rétabli, grâce à ce fait d'armes, les communications entre le pays vaudois et Genève, les ressources dont disposaient les magistrats de cette vaillante cité touchaient à leur fin. Dès lors, tout l'effort de la diplomatie française en Helvétie se concentra sur ces deux points : dégager les Genevois de leur situation presque désespérée, et empêcher à tout prix la ratification du honteux traité de Nyon par les communes bernoises. Pierre de Lubert, dépêché en ambassade extraordinaire aux Ligues (août-septembre 1589) (2) avait — sa mission accomplie — rejoint le roi à Dieppe, en compagnie d'un député de Genève, lequel obtint de Sa Majesté la promesse qu'une armée de secours, sous la conduite de Guitry, prendrait, à courte échéance, la route du Léman. De son côté, Sillery ne négligeait rien en vue d'intéresser les Bernois au sort de leurs voisins et protégés, sacrifiés à Nyon avec tant de désinvolture. Sancy, lui-même, encore que son crédit à Berne fût assez compromis, (3) s'offrait, de Strasbourg, à se rapprocher du Jura avec six mille hommes de pied et trois mille chevaux, (4) pourvu que les cantons évangéliques se déclarassent, de leur part, prêts à soutenir Genève, ainsi que le roi le leur demandait. (5) Il n'y avait pas, enfin, jusqu'à l'Electeur-Palatin qui ne cherchât à réveiller de leur torpeur ses

(1) H. Fazy. La Guerre du Pays de Gex. p. 129. — Tillier. op. cit. III 483. — Revue historique. (1876 II.) p. 433 sqq.

(2) *cf.* sa notice.

(3) *Discours... sur l'occurrence des affaires.* p. 29.

(4) *Sancy à Berne.* Strasbourg, 7 novembre 1589. Aff. Etr. Suisse. XIII 83. — Zurlauben. op. cit. V 556.

(5) *Le roi* (c. s. Revol) *à Zurich.* Camp du Mans, 6 décembre 1589. St-Arch. Zürich. or. parch.

coreligionnaires bernois dont l'attitude, écrivait-il, «scandalisait» tous les princes protestants de la Germanie. (1)

Ainsi qu'on l'a dit plus haut, Sancy avait réussi, vers les derniers jours de novembre 1589, à atteindre Bâle avec quelques centaines de lansquenets échappés au désastre de Battenheim. Sa venue, même en si piteux équipage, avait aussitôt réveillé les espérances des Genevois. Sans retard, Lurbigny s'était porté à Soleure auprès de Sillery, puis à Bâle vers le nouvel arrivant; mais il avait trouvé celui-ci si fort occupé à tenir tête à ses mercenaires allemands, «les plus mutins qu'on vit jamais», (2) qu'il se fût fait un cas de conscience d'engager les magistrats de Genève à les «recepvoyr» dans leur ville.

Et cependant le désir de Sancy de contribuer à rétablir l'équilibre sur les rives du Léman, en attendant d'y «ruyner les affaires» du duc de Savoie, augmentait chaque jour. Redépêché en Allemagne, vers la fin de janvier 1590, (3) il saisit l'occasion qui s'offrait à lui de visiter derechef les cantons évangéliques (milieu de février). Cette fois, son effort se concentra sur l'Etat de Zurich, duquel il obtint un prêt de douze mille écus, dont Genève seule fut appelée à bénéficier, (4) A Berne, il sonda les esprits en vue d'une nouvelle campagne, à frais communs, ayant Chambéry comme objectif. (5) Mais ses représentations rencontrèrent peu d'écho. D'une part, Lurbigny venait de reconquérir le pays de Gex (janvier); de l'autre, la victoire d'Ivry devait avoir comme résultat — du moins, l'espérait-on — d'éloigner du Léman une partie des forces que le duc y avait amassées et de les porter vers la Provence ou le Dauphiné. Dès lors, aux yeux des hommes d'Etat de la ville de l'Aar, la nécessité d'une intervention franco-bernoise en Chablais ou en Faucigny n'était pas démontrée. Mais les événements se chargèrent, une fois de plus, de démentir ces prévisions optimistes. Le 10 mai 1590, les troupes genevoises qui, le mois précédent, s'étaient saisies de la Cluse, éprouvaient au Crozet une défaite sérieuse et se voyaient ramenées sous les murs de leur cité. (6) Par suite, il devenait difficile au roi d'ajourner davantage l'exécution de ses promesses. En conséquence, Sillery, Sancy et Guitry reçurent, chacun en ce qui le concernait, l'ordre de se tenir prêts à intervenir activement en faveur de Genève.

---

(1) *Jean Casimir à Berne.* Heidelberg, 11 novembre 1589. (Zurlauben. op. cit. V 564.)

(2) *Lurbigny à Genève.* Bâle, 12 décembre 1589. (impr. ap. Fazy. op. cit. p. 403.)

(3) *Proposition faite devant le Conseil de Strasbourg par le Sr de Sancy.* 22 février 1590. (ap. Kentzinger. op. cit. p. 156. — *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Lucerna, 30 gennajo 1590. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. III 32.

(4) *Sillery au roi.* Soleure, 26 février 1590. Aff. Etr. Suisse. VIII 182. — *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Lucerna, 20 e 27 febrajo 1590. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. III 52. — *Lettre interceptée (par les soins de l'évêque de Bâle) de Sancy à Guitry.* 25 février 1590. *Ibid.* f° 90. (Annexe.)

(5) *Mémoire de Mr de Sancy à Mrs de Berne pour la guerre de Savoye.* 1590. Aff. Etr. Genève. I 69.

(6) *Sillery à Berne.* Soleure, 3 juillet 1590. Aff. Etr. Suisse. VIII 238. — Zurlauben. op. cit. VI 93.

A son retour d'Allemagne, [1] vers le commencement d'août 1590, Sancy s'était arrêté à Bâle, [2] puis avait poussé jusqu'à Liestal, où Sillery avait eu quelques conférences avec lui. [3] Ce qui faisait défaut aux deux négociateurs français, c'était moins les hommes que l'argent. Bien que l'ambassadeur extraordinaire eût obtenu des bourgmestres bâlois une avance de quatre mille écus d'or sur l'un de ses diamants, [4] il continuait ses démarches en vue de se procurer les ressources nécessaires à l'expédition qu'il projetait. [5] Déjà il s'était assuré d'un certain nombre de prêts, tant à Montbéliard [6] que parmi les cantons évangéliques, lorsqu'un nouveau coup de main exécuté, cette fois, sur territoire helvétique le mit en possession de cinquante et quelques milliers d'écus envoyés d'Italie à destination de Corbeil, où campait le duc de Parme. [7] Dès lors, le plan formé par lui de secourir Genève devenait réalisable. Ensuite d'un conseil de guerre tenu à Soleure, en présence de Sillery et de Lurbigny, Sancy rebroussa vers Bâle [8]. Le recrutement des lansquenets lui paraissait, en effet, plus aisé dans cette ville, grâce à la proximité de la frontière allemande. Puis il leva un régiment bernois (Imbert de Diesbach), auquel il confia la garde du pays de Gex reconquis par Lurbigny, [9] recueillit quelques compagnies d'Italiens et d'Albanais que Hurault de Maisse lui adressait de Venise *alla sfilata*, [10] et, dans les derniers jours de décembre, prit, à la tête de deux à trois mille hommes, son chemin vers Genève par la voie de Soleure, Berne, Moudon et Lausanne [11].

La concentration, à l'extrémité occidentale du Léman, de nombreux auxiliaires allemands et suisses fut le signal d'une offensive vigoureuse contre

---

(1) *Sancy à Zurich.* Bâle, 4 décembre 1590. Aff. Etr Suisse. XIII 119.

(2) En septembre, selon le *Discours... sur l'occurrence des affaires.* p. 28.

(3) *Dépenses extraordinaires faites en Suisse du 1er août 1590 au 1er août 1595.* (3 août 1590.) Aff. Etr. Suisse. XII 237.

(4) *Promesse de Mr de Sancy de IIIIm escuz aux bourgmestres de Basle, ausquelz il donne pour seurté un diamant.* 17 décembre 1589. Aff. Etr. Suisse. XIII 96.

(5) *Le roi à Strasbourg.* (Lettres de créance pour Sancy et Sillery.) Compiègne, 2 novembre 1590. (ap. Kentzinger. p. 167.)

(6) *Henri Balbani à Sillery.* Bâle, 22 octobre 1590. Aff. Etr. Suisse. XIII 108. — *Sancy à Escher, secrétaire de Zurich.* Bâle, 15 novembre 1590. St-Arch. Zürich. or; *à Sillery.* Bâle, 9 décembre 1590. Aff. Etr. Suisse. XIII 117.

(7) *Sancy à Sillery.* Bâle, 26 novembre/6 décembre 1590. Aff. Etr. Suisse. XIII 114. — *Mémoire [de Sillery] pour escrire à Mrs des XIII cantons, qui sera augmenté ou changé comme il plaira à Mr de Sancy.* Février 1591. *Ibid.* X 5. — *Sillery aux XIII cantons.* Soleure, 6 mars 1591. Bibl. Nat. f. fr. 23 610 f° 163. Aff. Etr. Suisse. IX 26; *à Zurich.* même date. *Ibid.* f° 27. — *Plainte d'un particulier à Mrs de Basle de certain argent pris au roy d'Espagne, dont on chargeoit les gens de M. de Sancy.* Mars 1591 Aff. Etr. Suisse. X 8. — Eidg. Absch. V¹ 245 *b*, 251 *d*. — *Discours... sur l'occurrence des affaires, etc.* p. 28.

(8) *Ce qui se passa au mois de novembre 1590.* Bibl. Nat. f. fr. 23 610 f° 158. — *De Coussay Lurbigny à Sillery.* Bâle, 24 novembre 1590. Aff. Etr. Genève. I 84. — *Sillery au roi.* Soleure, 3/4 décembre 1590. Aff. Etr. Suisse. VIII 276.

(9) *Sancy à Sillery.* Bâle, 14 et 22 décembre 1590. Aff. Etr. Suisse. XIII 129, 138. — Tillier. op. cit. III 501. — Zurlauben. VI 114.

(10) *Sancy à Sillery.* Balsthal, 24 novembre; Bâle, 27 novembre/7 décembre 1590. Aff. Etr. Suisse. XIII 113, 115. — *Sillery au roi.* Soleure, 1er janvier 1591. *Ibid.* IX 2.

(11) *Sancy à Sillery.* Berne, 29 décembre; Morat, 30 décembre; Moudon, 25 décembre (v. s.); Genève, 25 décembre 1590 (v. s.). Aff. Etr. Suisse. XIII 135, 140, 143; Aff. Etr. Genève. I 96. — *Sancy à Berne.* Genève, 31 décembre 1590. (v. s.) St-Arch. Bern. Frankr. Buch III 96.

les terres de Savoie. Assisté du baron de Conforgien, lequel avait remplacé Lurbigny dans la conduite des troupes de la république, (1) Sancy emporta le château de Buringe, clé du Faucigny. (2) Mais, quelque encourageant qu'apparût ce premier succès, le général français se convainquit bien vite qu'il n'aurait pas de lendemain. Vaincre l'ennemi était, sans doute, quelque chose. Mais encore fallait-il vivre. Or le nombre des forces, tant genevoises, que suisses, allemandes, françaises, albanaises et italiennes, dont disposait Sancy, était disproportionné aux ressources offertes par une contrée que les lieutenants de Charles-Emmanuel avaient mise à feu et à sang. (3) Excédé par les prétentions de la «canaille» à laquelle il commandait, (4) mécontent des services du régiment de Diesbach, (5) piqué au vif de la désinvolture avec laquelle le gouvernement bernois avait affecté au remboursement de ses créances sur la Couronne l'argent destiné au payement de ses troupes, (6) inquiet — surtout — à la perspective de se voir rejoint par Guitry, lequel, pensait-il, «devait achever de le ruyner», (7) Sancy, sans attendre la venue de ce dernier, qu'il comptait rencontrer à Saint-Jean-de-Losne, (8) avait déjà pris congé du conseil des Deux-Cents et s'apprêtait à filer, par l'évêché de Bâle, sur la Franche-Comté. (9) L'arrivée inopinée de Guitry à Genève, le 29 janvier, avec quinze cents hommes de pied français et trois cents chevaux le détermina à modifier ses plans. (10)

Sur les instances de Sillery, en effet, le roi s'était résolu, dès juillet 1590, à tenir la promesse donnée au député genevois que Lubert lui avait présenté à Dieppe, quelques mois auparavant. En conséquence, Guitry reçut l'ordre formel de lever des troupes et de se préparer à marcher vers le Léman. (11) Malheureusement, en France comme en Suisse l'argent manquait et l'on attendait de jour en jour, à la cour, les deniers que la république de Venise s'était engagée à mettre à la disposition de Sa Majesté, pourvu que celle-ci fît entreprendre par ses lieutenants une diversion sérieuse dans le duché de Savoie. (12) Le sénat paraissant enfin disposé à s'exécuter (13) et les craintes

(1) Zurlauben. VI 105.
(2) Thou. XI 422. — Zurlauben. VI 114. — Spon. Histoire de Genève. I 383.
(3) *Sillery au roi.* Soleure, le... août 1590. Aff. Etr. Suisse. VIII 252.
(4) *Sancy à Sillery.* Genève, 19 janvier 1591. Aff. Etr. Genève. I 119.
(5) *Sancy à Sillery.* Genève, 15 janvier 1591. Aff. Etr. Genève. I 118.
(6) *Sancy à Sillery.* Genève, 22 janvier 1591. Aff. Etr. Genève. I 122.
(7) *Sancy à Sillery.* Genève, 22 janvier 1591. Aff. Etr. Genève. I 124.
(8) *Sancy à Guitry.* Genève, 23 janvier 1591. Aff. Etr. Genève. I 128.
(9) *Sancy à Sillery.* Genève, 14 et 22 janvier 1591. Aff. Etr. Genève. I 113, 122.
(10) *Guitry à Sillery.* Langres, 14 janvier 1591. Aff. Etr. Genève. I 112. — *Guitry à Sillery.* Genève, 29 janvier 1591. *Ibid.* f° 130. — *Sillery au roi.* Soleure, 1er février 1591. Aff. Etr. Suisse. IX 2. — *Sancy à Sillery.* Genève, 24 janvier (v. s.) 1591. Aff. Etr. Genève. I 126. — *Sillery à Lesdiguières.* Soleure, 24 février 1591. Aff. Etr. Suisse. X 6.
(11) *Sillery au roi.* Soleure, 26 janvier 1590. Aff. Etr. Suisse. VIII 171. — *Le roi à Sillery.* Camp de Saint-Denis, 27 juillet et 4 août 1590. *Ibid.* VII 301; XIII 102.
(12) *Sillery à Aumont.* Soleure, 15 juillet 1591. Aff. Etr. Suisse. X 59. — *Le roi à Sillery.* Saint-Denis, 14 août 1591. *Ibid.* VII 255.
(13) *Sillery au roi.* Soleure, 10/12 mai 1591. Aff. Etr. Suisse. IX 53.

qu'avait fait naître la jonction des ducs de Parme et de Mayenne devant Paris étant dissipées, (1) Guitry put quitter Mantes, le 7 octobre, sous l'escorte de quelques troupes royales, lesquelles se rendaient en Bourgogne, et gagner Langres, «place de montre» assignée au corps français chargé de débloquer Genève. (2) Mais, dans l'intervalle, le magistrat de cette dernière ville avait changé d'avis. (3) En présence de la disette qui sévissait à ses portes, il eût préféré voir Guitry tenter une diversion en Bresse et laisser aux seuls auxiliaires allemands et suisses la mission de tenir la campagne dans le Chablais et le Faucigny. Les Deux-Cents, toutefois, ne réussirent pas à faire prévaloir cette opinion que partageaient, d'ailleurs, Sillery, Sancy et Lesdiguières. (4) Soit qu'il ne se sentît point assez fort, soit qu'il doutât de l'efficacité de l'assistance que le maréchal d'Aumont s'offrait à lui prêter depuis la Bourgogne, (5) Guitry, après maintes hésitations, (6) résolut de se rapprocher du Jura. (7) Le passage de sa petite armée à travers la Franche-Comté, négocié par Sillery, (8) ne souleva aucune objection parmi les Confédérés, et, dès la fin de janvier, Sancy et lui opéraient leur jonction sous les murs de la vieille cité calviniste. (9)

Ainsi donc, Genève, réduite, en décembre 1590, à invoquer les secours immédiats de ses voisins, se trouvait, un mois plus tard, surchargée de troupes et dans l'impossibilité de les nourrir. Tout le premier, Guitry reconnut son erreur et rendit hommage à la perspicacité de son collègue (10). Comme, de l'avis de la plupart des intéressés, une telle situation ne pouvait manquer de devenir intenable à la longue, les généraux français songèrent aussitôt à la retraite. Mais, entre les deux maux qui les menaçaient — la famine et la conquête savoyarde — les Genevois choisirent le moindre. Leurs conseils votèrent un subside extraordinaire de «mille coupes de blé», de manière à assurer, pendant quinze jours environ, la subsistance des auxiliaires étrangers. (11) Guitry et Sancy, pressés de porter les hostilités dans le Chablais et le Faucigny,

(1) *Sillery à Hurault de Maisse.* Soleure, 25 septembre 1590. Bibl. Nat. f. fr. *15 617* f° 40. — *Le roi à Sillery.* Camp devant Clermont, 24 septembre 1590. Aff. Etr. Suisse. VII 267

(2) *Ce qui se passa au mois d'octobre 1590.* Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 157. — *Estat des parties et sommes de deniers, etc.* (*cf.* Rott. Inventaire sommaire. I 231.) — *Le roi à Montmorency.* Magny, 8 octobre 1590. (B. de Xivrey. III 267.) — *Le roi à Sillery.* Pont-Saint-Pierre, 1er novembre 1590. Aff. Etr. Suisse. VII 282.

(3) *Le roi à Sillery.* Pont-Saint-Pierre, 1er novembre 1590. Aff. Etr. Suisse. VII 282. — Zurlauben. op. cit. VI 107.

(4) *Sillery au roi.* Soleure, 15 septembre, 1er novembre, 3/4 décembre 1590. Aff. Etr. Suisse. VIII 261, 270, 276. — *Fresne-Canaye à Sancy.* 3 décembre 1590. Bibl. Nat. f. fr. *23 522* f° 33. — *Lesdiguières au roi.* Barcelonne, 29 octobre 1590. (ap. Douglas et Roman. op. cit. I 142.)

(5) *Sillery à Aumont.* Soleure, 10 juin. Aff. Etr. Suisse. X 37. — *Aumont à Sillery.* Clermont-en-Beauvoisis, 2 octobre; Tours, 7 décembre 1590. *Ibid.* XIII 106, 134. — *Ce qui se passa au mois de novembre 1590.* Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 158.

(6) *Guitry à Sillery.* Langres, 27 octobre et 26 novembre 1590. Aff. Etr. Genève I 79, 88. — *Sancy à Sillery.* Bâle, 12 décembre 1590. Aff. Etr. Suisse. XIII 126.

(7) *Guitry à Sillery.* Langres, 14 janvier 1591. Aff. Etr. Genève. I 112.

(8) *Le roi à Sillery.* Camp devant Clermont, 21 septembre 1590. Aff. Etr. Suisse. VII 267.

(9) *Guitry à Sillery.* Genève, 29 janvier 1591. Aff. Etr. Genève. I 130.

(10) *Guitry à Sillery.* Genève, 29 janvier 1591. Aff. Etr. Genève. I 130.

(11) *Sancy à Sillery.* Genève, 24 janvier (v. s.) Aff. Etr. Genève. I 126.

firent passer le régiment bernois du pays de Gex sur la rive méridionale du Léman, ([1]) se saisirent, par composition ou de vive force, de Thonon, Evian, Bonne, Polinge ([2]) et obtinrent, le 12 mars, à Monthoux un avantage signalé sur les troupes de Savoie ([3]). Ils s'apprêtaient à marcher vers Annecy, dans l'intention de tendre la main à Lesdiguières, dont l'armée s'était avancée à quelques lieues de Chambéry; mais la retraite inopinée de l'homme de guerre dauphinois fit avorter cette combinaison, en même temps qu'elle sema le découragement parmi les alliés. ([4])

Tout contribuait, d'ailleurs, à entraver les plans offensifs de Guitry et de Sancy: les subsides vénitiens brusquement interrompus depuis l'abandon du projet de campagne au cœur de la Savoie; ([5]) le refus du maréchal d'Aumont de donner en Bresse; ([6]) la pénurie, toujours croissante, de deniers et de vivres et les désertions qui en étaient la conséquence; ([7]) enfin l'aigreur des rapports entre les chefs de l'armée et les autorités genevoises que Sancy, emporté par la passion, qualifiait «la plus malheureuse race [qui fût] au monde». ([8])

«Habandonnez de tous, pleins de blecez et de malades, sans ung sol «pour les secourir, sans aulcuns vivres ny argent, ny aulcune faveur du monde «de Genève», ([9]) Guitry ([10]) et Sancy, confiant la défense du territoire de cette république au Sr de Schelandre, ([11]) le héros de Jametz, opérèrent, dans les derniers jours de mars, ([12]) «et avec grandes difficultez», ([13]) leur retraite vers

---

(1) Thou. XI 422.

(2) *Articles accordés à Mr de Bonvillars pour la reddition du chasteau d'Evian.* 23 février 1591. Aff. Etr. Genève. I 145. — *Sancy à Sillery.* Evian, 14/24 février; Thonon, 17/27 février 1591. *Ibid.* f°s 138, 139. — *Guitry à Sillery.* Evian, 23 février 1591. *Ibid.* f° 142. — Zurlauben. VI 118. — Thou. XI 424.

(3) *Sancy à Sillery.* Genève, 23 mars 1591. Aff. Etr. Genève. I 165. — *Guitry à Sillery.* Chesne, 23 mars 1591. *Ibid.* f° 179. — *Le roi au duc de Nevers.* Camp de Chartres, 19 avril 1591. (ap. B. de Xivrey. III 379.)

(4) *Sancy à Sillery.* Genève, 4 mars; Camp de Buringe, 7 mars; Evian, 11 mars 1591. Aff. Etr. Genève. I 151, 157, 161. — *Guitry à Sillery.* Pouilly-en-Faucigny, 17 mars 1591. *Ibid.* f° 170. — *Discours sur l'occurrence des affaires, etc.* p. 29.

(5) *Maisse à Sillery.* Venise, 1er septembre 1590; 1er mars 1591. Aff. Etr. Venise. XXXV 27, 55. — *Sancy à Sillery.* Evian, 2 février 1591. Aff. Etr. Genève. I 136. — *Sillery à Guitry.* 17 mars 1591. *Ibid.* f° 172. — *Sillery au roi.* Soleure, 10/12 mai 1591. Aff. Etr. Suisse. IX 53.

(6) Zurlauben. VI 124.

(7) *Sancy à Sillery.* Genève, 24 janvier 1591. Aff. Etr. Genève. I 113. — *Sancy à Berne.* Thonon, 6 février 1591. St-Arch. Bern. Frankr. Buch III 97. — *Sancy à Sillery.* Camp de Buringe, 7 mars; Genève, 23 mars 1591. Aff. Etr. Genève. I 157, 165. — *Estat des parties et sommes de deniers fournies par la S^rie de Genève pour le service du roy en la guerre de Savoye soubz la conduitte du Sr de Sancy…* 1589—1591. Aff. Etr. Genève. I 227. — *Arrêt reglant le payement de la somme de 66 256 écus, 9 sols, 6 deniers, due au Sr de Sancy pour la despence qu'il a faicte pour l'armée qu'il a mise sus et exploictée en Savoye ès années 1590 et 1591.* Chartres, 14 janvier 1593. Bibl. Nat. f. Clair^t *654* f° 255.

(8) *Sancy à Sillery.* Genève, 9 janvier, 23 février 1591. Aff. Etr. Genève. I 107, 143.

(9) *Guitry à Sillery.* Ville-la-Grand, 24 mars 1591. Aff. Etr. Genève. I 180.

(10) Celui-ci ne resta point à Genève, ainsi que le suppose de Thou. (XI 424.)

(11) Voir cette notice.

(12) *Sancy à Sillery.* Genève, 22 et 25 mars 1591. Aff. Etr. Genève. I 162, 167. — *Guitry à Sillery.* 22 mars/1er avril 1591. *Ibid.* f° 174. — *Sancy et Guitry aux baillifs et gouverneurs du Valais.* Genève, 22 mars 1591. Arch. Sion. (Corresp. Amb^rs de France. 1575—1600.) — Zurlauben. VI 123 sqq.

(13) *Guitry à Sillery.* 5 avril 1591. Aff. Etr. Genève. I 192.

la Bourgogne par le Jura bernois, l'évêché de Bâle et la Franche-Comté(1) qu'ils dévastèrent.(2)

Cependant le duc de Nemours et les forces de la Ligue guettaient au passage la petite armée des deux généraux royalistes.(3) Ceux-ci, que venaient de rallier quelques compagnies suisses,(4) réussirent à éviter le piège(5) et, le 18 avril, ils entraient à Pontailler-sur-Saône. Sancy se fortifia, avec son infanterie, dans cette position,(6) tandis que Guitry, à la tête de la cavalerie, se portait au-devant du maréchal d'Aumont qu'il rejoignit à Saulieu, le 27 du même mois, et qu'il aida à se rendre maître de la plaine bourguignonne.(7) Ce fut à Arnay-le-Duc que le futur colonel-général des Suisses qui, dans l'intervalle, avait opéré sa jonction avec ses deux collègues, se décida à leur confier ses troupes (commencement de juin)(8) et à gagner la cour qu'il atteignit à Villepreux.(9) Quant à Guitry, auquel Sillery ne cessait de proposer de faire une diversion en Bresse,(10) nous le retrouvons, au commencement d'août 1591, à Langres, occupé à réprimer une mutinerie « de quatre compaignyes advanturières de Neufchastel », dont les soldats ne craignirent pas, à un moment donné, de « dresser leurs picques et harquebuzes contre luy et quelques-uns » de ses officiers.(11)

Ainsi se terminait misérablement une campagne préparée pendant dix-huit mois et dont les amis de la France attendaient un résultat décisif pour la cause royale dans l'Est. Sancy et Guitry à Genève, c'était la route d'Italie en Flandre fermée aux Espagnols et à leur allié, Charles-Emmanuel, duc de Savoie.(12) Toute la diplomatie de Hurault de Maisse ne parvint pas à convaincre le Sénat vénitien de l'importance extrême de cette position stratégique.(13) Faute d'un secours financier qu'elle seule était en état de fournir,

---

(1) *Sancy à Sillery.* La Motte, 27 mars; Aumont, 30 mars; Rahon, 11 avril 1591. Aff. Etr. Genève. I f°s 186, 189bis, 193. — *Sancy et Guitry à Bâle.* La Motte, 26 mars (v. s.). St-Arch. Basel. *F* 1^a. (Schweizer Truppen. 1542—1600.) — Thou. XI 424.

(2) Eidg. Absch. V¹ 261 *i*.

(3) *Guitry à Sillery.* Rahon, 11 avril; Franxault près Saint-Jean-de-Losne, 17 avril 1591. Aff. Etr. Genève. I 195, 196.

(4) *Sancy à Bâle.* La Motte, 26 mars 1591. St-Arch. Basel. *L* 117; *E* 2.

(5) *Sancy à Sillery.* Aumont près Poligny, 30 mars/9 avril 1591. Aff. Etr. Genève. I 189bis.

(6) *Sancy à Sillery.* Pontailler, 18 avril 1591. Aff. Etr. Suisse. X 17. — *Discours faict par Messire Nicolas de Harlay, chevalier, Sr de Sancy, sur l'occurrence de ses affaires.* p. 41 sqq.

(7) *Guitry à Sillery.* Franxault, 17 avril; Saulieu, 2 mai 1591. Aff. Etr. Genève. I 196, 197. — *Sancy à Sillery.* Pontailler, 2 mai 1591. *Ibid.* f° 190. — Journal de Gabriel Breunot. (Dijon 1864.) I 68.

(8) *Guitry à Sillery.* Autun, 1er juin; 1er juillet 1591. Aff. Etr. Genève. I 202, 206. — *Discours sur l'occurrence des affaires, etc.* p. 42.

(9) *Guitry à Sillery.* Essey-les-Ponts, 21 juillet 1591. Aff. Etr. Genève. I 208. — *Discours sur l'occurrence des affaires, etc.* p. 43.

(10) *Sillery à Aumont.* Soleure, 1er avril 1591. Aff. Etr. Suisse. X 15.

(11) *Aumont à Sillery.* Langres, 12 août 1591. Aff. Etr. Suisse. X 87.

(12) *Sancy à Sillery.* Genève, 10 janvier 1591. Aff. Etr. Genève. I 109. — *Sillery au roi.* Soleure 10 juin 1591. Aff. Etr. Suisse. IX 65.

(13) *Sillery à Hurault de Maisse.* Soleure, 4 février 1591. Bibl. Nat. f. fr. *15 617* f° 54.

mais dont, seule aussi, elle contestait l'opportunité, Venise se privait volontairement de l'une de ses principales voies de communication avec la France. En outre, grâce à sa très impolitique abstention, les plaines du Lyonnais et de la Bourgogne demeuraient ouvertes, en toutes saisons, aux incursions des alliés étrangers de la Ligue.

LOUIS LE ROUX, Sr DE MAUVOY

Mission financière en Suisse.

Février 1590.

Chargé, vers le milieu de janvier, en sa qualité de commissaire ordinaire des guerres préposé aux montres des troupes suisses, d'accompagner de Tours à Saint-Jean-de-Losne le régiment Gallati que le roi se décidait à licencier,[1] le Sr de Mauvoy, arrivé qu'il fut au but présumé de son voyage, n'y trouva point les sommes nécessaires à l'accomplissement de sa mission. Contraint d'assigner un nouveau rendez-vous aux intéressés, il le fixa à Neuchâtel, au 13 février, mais sans plus de succès. L'argent sur lequel il comptait fit défaut.[2] En butte, dès lors, aux récriminations violentes de Gallati et de ses capitaines, Mauvoy se porta à Soleure auprès de Sillery, qui, dans l'impossibilité où il se trouvait de lui venir en aide, le dépêcha à la cour, le 26 février, afin d'exposer au roi la gravité de sa situation financière aux Ligues, ainsi que les périls dont était menacée Genève.[3]

EZÉCHIEL BROCHARD

Mission spéciale à Bâle, de la part du Sr de Sancy.

Juin 1590.

Il s'agissait d'assurer, financièrement, le succès de l'expédition projetée pour le secours de Genève.[4]

---

(1) *Quittance donnée par lui, le 11 janvier 1590, de la somme de 200 écus pour un voyage « qu'il va faire de Tours à Saint-Jean de Laune à la conduite du regiment du Sr Gallati que Sad. Majesté licentye ».* Bibl. Nat. P. Or. *2574* doss. 57 372 nº 37.

(2) *Mauvoy à Sillery.* Neuchâtel, 14 février 1590. Bibl. Institut. Coll. Godefroy *262* fº 9. — *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Aviso da Solodoro, 24 marzo 1590. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. III 120.

(3) *Mémoire à Mr de Mauvoy s'en allant trouver le roy.* Soleure, 26 février 1590. Bibl. Nat. f. fr. *16 953* fº 31. — *Sillery au roi.* Soleure, 26 février et 16 mars 1590. Aff. Etr. Suisse. VIII 182, 186, 201. — *Le roi à Sillery.* Melun, 6 avril 1590. *Ibid.* VII 235.

(4) *Quittance de 200 L. tz, donnée à Strasbourg le 13 juillet 1590 par Ezechiel Brochard, « estant à la suitte de Mr de Sancy », pour les frais de deux voyages faits sur l'ordre du Sr de Sancy à Bâle et à Francfort, « pour affaires importans le service du roy ».* Bibl. Nat. P. Or. *524* doss. *11 803.*

GUICHARD FAURE

Missions spéciales en Suisse et en Italie.

Août—Septembre—Octobre 1590.

Envoyé à Venise, auprès de Hurault de Maisse, afin d'y «preparer le secours necessaire aux affaires de delà»,(1) Faure, à son retour d'Italie (fin de juillet), s'arrêta pendant quelques semaines à Soleure,(2) où il fut l'hôte de son beau-frère Sillery. Ce dernier le chargea (fin d'août) d'un mémoire pour la cour, dans lequel l'ambassadeur demandait à nouveau que Genève fût promptement secourue.(3) Henri IV le redépêcha tout aussitôt à Sillery (fin de septembre). Mais, de Soleure où on le retrouve au commencement d'octobre, Guichard Faure ne tarda pas à continuer sa route vers Venise.(4) Il ne rejoignit la cour qu'au printemps de l'année suivante.(5)

✠ CHRÉTIEN MARGERET

Octobre 1590—Juin 1591.

✠ MARTIN TISSERAND

Octobre 1590—Juillet 1591.

Missions spéciales en Suisse de la part du gouverneur et des Etats du duché de Bourgogne.

Lettres de créance (de Guillaume de Saulx-Tavanes): (6)

Saint-Jean-de-Losne, 21 octobre 1590.

Il s'agissait d'obtenir, tout à la fois, des Etats confédérés favorables à la cause royale un emprunt de vingt-cinq à trente mille écus et une provision importante d'armes, de poudre et de salpêtre.(7) Margeret et son collègue, Martin Tisserand, ne furent pas, au dire du maréchal d'Aumont, à la hauteur de leur tâche.(8) Accusés de «boire en Suisse aux depens du pays»(9) de Bourgogne, de «se faire du faiste et de se conduire indiscretement»,(10) ils

---

(1) *Sillery au roi.* Soleure, 28 août 1590. Aff. Etr. Suisse. VIII 257.

(2) *Hurault de Maisse à Sillery.* Venise, 6, 18, 20 et 27 juillet, 24 août 1590. Aff. Etr. Venise. XXXV 11, 14, 15, 24.

(3) *Memoire pour Mr F[aure] s'en allant en France pour rendre compte au roy de l'estat des affaires de Suisse.* Soleure 28 août 1590. Aff. Etr. Suisse. VIII 258.

(4) *A lui 1500 écus «pour quatre divers voyages... faictz... assavoir deux en Italie et deux en Suisse pour affaires concernans le service de Sa Majesté».* 28 décembre 1590. Bibl. Nat. P. Or. *1107* doss. *25478* n° 15.

(5) *Le roi et Révol à Sillery.* Clermont, 24 septembre 1590. Aff. Etr Suisse. VII 267, 272. *Révol à Sillery.* Fécamp, 10 janvier; Camp devant Chartres, 7 avril; Mantes, 9 juillet 1591. Aff. Etr. Suisse. VII 214; XI 6, 23.

(6) St-Arch. Zürich. (Freigrafschaft Burgund.)

(7) *Sillery à Aumont et Frémiot.* Soleure, 2 mai 1591. Aff. Etr. Suisse. X 28. - *Sillery à Aumont* Soleure, 20 juin 1591. *Ibid.* f° 37. - *Aumont à Sillery.* 2 août 1591. *Ibid.* f° 78.

(8) *Aumont à Sillery.* Camp de Montreuillon, 22 avril 1591. Aff. Etr. Suisse. X 19.

(9) *Aumont à Sillery.* Langres, 13 juillet 1591. Aff. Etr. Suisse. X 57.

(10) *Aumont à Sillery.* 2 août 1591.

furent, malgré l'avis de Sillery, révoqués au commencement de mai 1591,[1] et reçurent l'ordre de remettre à l'ambassadeur les pouvoirs qui leur avaient été confiés, lors de leur départ, par les «esleus» du duché.[2] Margeret, désespérant d'accomplir sa mission à la satisfaction de ses commettants, reprit la route du Jura, le 4 juin[3] et, s'il revint aux Ligues, le mois suivant, ce fut à titre de simple particulier et à la condition de ne «se mesler d'aucune affaire».[4] Quant à Tisserand, comme il refusait d'obtempérer aux injonctions du maréchal d'Aumont, celui-ci, impatienté de ses longueurs, le fit menacer d'arrestation «pour luy apprendre à obeyr»,[5] et dépêcha aux Ligues Claude Mochet d'Azu, pour lui «lever le siège».[6] Néanmoins, Tisserand, à peine de retour en Bourgogne (juillet),[7] fut renvoyé à Soleure, où il tenta, pendant les mois d'août et de septembre, de mener à bien, avec l'assistance de son nouveau collègue, la tâche dans laquelle il avait échoué de concert avec Margeret.[8]

S'il fallait en croire Mr de La Cuisine,[9] — lequel ne donne pas ses sources — Chrétien Margeret, accompagné de Claude Mochet, aurait été, au lendemain de l'assassinat de Henri III (août 1589), chargé par les Etats de Bourgogne d'une première mission en Suisse et en Allemagne. Au cours de ce voyage, les deux négociateurs seraient parvenus à obtenir des princes et Etats protestants quarante mille écus, deux mille lansquenets, cinq cent reîtres et des munitions dont le roi aurait tiré bon parti aux combats d'Arques. J'ai cherché en vain dans les documents de l'époque la confirmation de cette assertion.

FRANÇOIS DE LUXEMBOURG, DUC DE PINEY

Mission de circonstance auprès des cantons.

Décembre 1590.

A son retour de Rome, le duc de Piney-Luxembourg s'arrêta pendant quelques jours en Suisse. Il reçut, à son passage à Soleure, les plaintes des conseils de cet Etat, relatives aux «censes et pensions arriérées», se chargea de les transmettre au roi, poussa jusqu'à Berne, et, par la voie de Bienne, où Sancy l'attendait le 23 décembre, ne tarda pas à regagner la cour.[10] Il

(1) *Sillery à Aumont.* Soleure, 10 septembre 1591. Aff. Etr. Suisse. X 99.
(2) *Aumont à Sillery.* Nevers, 1er mars; Saulieu, 2 mai 1591. Aff. Etr. Suisse. X 10, 27.
(3) *Sillery à Aumont.* Soleure, 10 juin 1591. Aff. Etr. Suisse. X 37. — Les frais de sa mission ne furent liquidés qu'en 1599. (*cf.* Rott. Inventaire sommaire. IV 651 [6e pièce]).
(4) *Aumont à Sillery.* Langres, 13 juillet 1591. Aff. Etr. Suisse. X 57.
(5) *Aumont à Sillery.* Tonnerre, 13 septembre 1591. Aff. Etr. Suisse. X 103.
(6) *Aumont à Sillery.* Glé, 8 juillet 1591 Aff. Etr. Suisse. X 54.
(7) *Sillery à Aumont.* Soleure, 18 juillet 1591. Aff. Etr. Suisse. X 64.
(8) *Aumont à Sillery.* Langres, 11 août; Ravières, 18 septembre 1591. Aff. Etr. Suisse. X 86, 106.
(9) Histoire du Parlement de Bourgogne. t. II 24.
(10) *Sancy à Sillery.* Bâle, 21 et 22 décembre 1590. Aff. Etr. Suisse. XIII 136—138. — *Sillery au roi.* Soleure, 24 décembre 1590. *Ibid* VIII 283. — *Mémoire donné à Mr de Luxembourg* (par Sillery) *touchant les affaires de Suisse. Ibid.* f° 284.

échappa, à son insu, au danger d'être fait prisonnier en Franche-Comté, car le gouvernement de Lucerne fut sur le point de demander au comte de Champlite de le lui livrer en garantie des créances que ce canton faisait valoir à l'égard du trésor royal.(1)

JEAN DE CHAUMONT, Sr DE GUITRY

Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire militaire auprès des cantons protestants.

Janvier—Mars 1591.

Lettres de créance (en commun avec Sancy):
Clermont-en-Beauvoisis, 30 septembre 1590.

On a fait, dans la notice consacrée au Sr de Sancy, le récit de cette mission.

+ FRANÇOIS VILAIN

Mission spéciale en Valais, de la part du Sr de Sancy.

Janvier 1591.

Le but de la mission de François Vilain était de rassurer l'évêque et les dizains du Valais quant aux conséquences que pouvait avoir pour eux l'occupation momentanée du Chablais par les troupes berno-genevoises à la solde du roi de France.(2)

MICHEL BÆLDI

Mission confidentielle auprès des cantons protestants.

Janvier—Mai 1591.

Le trésor royal avait intérêt à obtenir des Etats protestants un prêt ou, à défaut, un cautionnement de quelques milliers d'écus, qui permît au roi de garder dans son service les régiments confédérés dont le concours lui semblait absolument nécessaire pour « l'ayder à conduire le navire jusques au port ». Tout d'abord aux côtés de Sillery,(3) puis ensuite accompagné du truchement Vigier, Bældi visita, en janvier et février, les conseils des quatre cantons évangéliques et de la ville de Saint-Gall, auxquels il représenta, de plus, que les officiers et soldats suisses entretenus par la Couronne verraient avec plaisir le

(1) *O. Vescovo d'Alessandria al Cardinale Montalto.* Lucerna, 2 aprile 1590. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. III 111.
(2) *Sancy à Sillery.* Genève, 25 décembre 1590/4 janvier 1591. Aff. Etr. Genève. I 96.
(3) *Depense extraordinaire faite en Suisse du 1er aoust 1590 au 1er aoust 1595.* Aff. Etr. Suisse XII 237.

Corps helvétique intervenir à l'effet de ramener la paix dans l'intérieur du royaume. Malheureusement pour le succès de la mission de Bældi, Berne et les cantons de son groupe venaient d'accorder, à la sollicitation de Sillery, un prêt aux Etats de Bourgogne. Cette circonstance détermina les Suisses protestants à ne se point départir d'une prudente réserve et à n'entrer que faiblement dans les vues de la cour. Et lorsque Bældi, que Sillery avait redépêché au roi, le 12 mai, rejoignit ce prince, le 23 du mois suivant, ce fut pour lui exposer le peu d'écho qu'avaient rencontré ses ouvertures. (1)

✠ CLAUDE BOURGEOIS DE CRESPY

Mission aux Ligues de la part du maréchal d'Aumont et des Etats de Bourgogne.

Mai 1591.

Le président de Crespy avait mission d'obtenir des cantons favorables à la cause du Béarnais des secours financiers et militaires suffisants pour assurer le triomphe du parti royaliste dans le duché de Bourgogne. (2) Il réussit, vers la fin de mai, à amener sept cents Suisses au maréchal d'Aumont qui assiégeait Autun. (3)

✠ CLAUDE MOCHET D'AZU

Trois missions aux Ligues de la part du maréchal d'Aumont et des Etats de Bourgogne.

Juin 1591—Avril 1592.

Lettres de créance (de Sillery): Soleure, 16 et 21 décembre 1591. (4)

Le parti royaliste bourguignon était représenté en Suisse, depuis le mois d'octobre 1590, par deux délégués, Martin Tisserand et Chrétien Margeret, chargés de contracter des emprunts et de réunir une provision importante « d'armes, de poudre et de salpêtre ». Mais les démarches des deux auditeurs à la chambre des comptes de Dijon n'aboutissaient pas. Mochet fut dépêché à Soleure, afin « de parachever ceste negociation, qui a[voit] duré si longtemps ». (5)

(1) *Proposition du Sr Michael Bäldi, de Glaris, faicte, au nom du roy de France et de Navarre, aux quatre villes protestantes, en l'année 1597* (sic). Aff. Etr. Suisse. XIII 233. — *Révol à Sillery.* Fécamp 10 janvier 1591. *Ibid.* VII 214. — *Berne, Bâle à Sillery.* 30 janvier, 24 février 1591. *Ibid.* IX 8, 20. — *Sillery à Bâle et à Saint-Gall.* 18 février 1591. *Ibid.* f°s 13, 15. — *Memoire (de Sillery) à Vigier pour son voyage de Basle.* Soleure, 18 février 1591. *Ibid.* 17. — *Ce qui se passa au mois d'avril 1591.* Bibl. Nat. f. fr. 23 610 f° 167v^o. — *Sillery au roi.* Soleure, 10/12 mai 1591. Aff. Etr. Suisse. IX 53. — *Le roi à Sillery.* Camp de Mantes, 30 juin 1591. *Ibid.* VII 295. — *Le roi au colonel Reding.* Mantes, 14 juillet 1591 Bibl. Institut. Coll. Godefroy 515 f° 80. — Zurlauben. Hist. militaire des Suisses. VI 137.

(2) *Sillery au maréchal d'Aumont.* Soleure, 16 et 23 mai 1591. Aff. Etr. Suisse. X 34, 35.

(3) Journal de Breunot. I 69.

(4) St-Arch. Zürich. (Frankreich.)

(5) *Aumont à Sillery.* Gié, 8 juillet; Langres, 13 juillet et 2 août 1591. Aff. Etr. Suisse. X 54, 57, 78. — *Aumont à Mochet.* Langres, 6 août 1591. *Ibid.* f° 83. *Sillery à Aumont.* Soleure, 13, 15, 17, 25 juillet, 10 août 1591. *Ibid.* f°s 59, 60, 64, 65, 84.

Il n'y rencontra que Tisserand, dont le séjour aux Ligues se prolongea jusqu'en septembre.

Pendant les dix mois que dura la mission de Mochet, celui-ci fit plusieurs voyages auprès du maréchal d'Aumont, (1) puis à Besançon, (2) en juillet, et à Strasbourg, (3) en août. En décembre, on le retrouve à Zurich, muni d'une lettre de créance de Sillery. (4) Finalement ses négociations furent couronnées de succès, car il réussit à emprunter des cantons protestants une somme de soixante-dix mille écus, destinée à «avancer le service du roy en Bourgogne». (5) Il résulte d'une dépêche adressée de France à Sillery que, à la date du 14 avril 1592, le Sr Mochet, «agent des Estatz du pays de Bourgogne», résidait encore en Suisse. (6) J'ai dit ailleurs (7) ce qu'il fallait penser de l'assertion de Mr de La Cuisine, (8) d'après laquelle Claude Mochet et Chrétien Margeret auraient été chargés, dès août 1589, d'une mission aux Ligues et en Allemagne.

FRANÇOIS D'ABRA DE RACONIS

Mission extraordinaire en Suisse, par délégation du vicomte de Turenne.

Juin—Juillet 1591.

Lettres de créance (de Turenne): **Francfort, 12 juin.** (9)

Turenne négociait depuis plusieurs mois, tant en Angleterre qu'en Allemagne, en vue d'obtenir pour son maître des secours militaires et financiers. (10) Il avait ordre de se rendre en Suisse aux mêmes fins; (11) mais le temps lui fit défaut et il chargea le Sr de Raconis de le suppléer en cette circonstance.

François d'Abra de Raconis avait déjà séjourné à plusieurs reprises et accompli de nombreuses missions à Bâle. (12) Le 21 août 1589, «y estant presentement», il signait, comme témoin, la convention conclue par Sancy avec les députés de Frédéric de Wurtemberg, comte de Montbéliard, au sujet

(1) *Sillery à Aumont.* 13, 15, 17 juillet; 10, 13 septembre, 2 octobre, 18 novembre 1591. Aff. Etr. Suisse. X 59, 60, 64, 99, 105, 115, 117.

(2) *Aumont à Sillery.* Langres, 17, 20 et 23 juillet 1591. Aff. Etr. Suisse. X 63, 65, 73.

(3) *Sillery à Aumont.* Soleure, 14 et 30 août 1591. Aff. Etr. Suisse. X 84, 85.

(4) *Sillery à Zurich.* Soleure, 16 et 21 décembre 1591. St-Arch. Zürich.

(5) *Spécification des lettres d'obligation pour les 70 000 couronnes empruntées par le roy de France en Suisse.* 1591. St-Arch. Zürich. — *Sillery à Aumont.* Soleure, 20 novembre 1593. Aff. Etr. Suisse X 118

(6) *Grolier à Sillery.* Darnetal, 14 avril 1592. Bibl. Nat. f. fr. *15 575* f° 14.

(7) Notice Margeret.

(8) Histoire du Parlement de Bourgogne. II 24.

(9) *Turenne à Zurich.* St-Arch. Zürich. or. pap.

(10) *cf.* Anquez. Henri IV et l'Allemagne. (Paris 1887.) p. 31.

(11) *Son instruction.* St-Arch. Bern. XLII *A* n° 7 (octobre 1590). — *Sa créance pour Strasbourg* (Gisors, 27 octobre 1590.) ap Kentzinger. Documents tirés des Archives de Strasbourg. p. 165. — *Turenne à Schaffhouse.* Leipzig, 4 juin 1591 St-Arch. Schaffhausen. n° 14.

(12) Contresigne une quittance donnée au trésorier des Ligues par N. Lochmann, le 3 décembre 1583. *Liquidation des sommes dues au canton de Berne* Saint-Maur-des-Fossés, 18 juillet 1580. (avec pièces annexes) Arch. Nat. *K* 101 n° 6

d'un prêt consenti par ce prince au roi de France(1). En octobre de la même année, puis en avril 1590, Sillery l'y dépêcha derechef afin de protester auprès des autorités de ce canton contre les facilités de passage accordées aux ennemis de la cause royale.(2) Il se trouvait encore à Bâle en février 1591.(3)

Sa mission de 1591 terminée, Raconis demeura sans doute quelque temps dans cette ville, où sa présence est signalée en janvier 1592.(4)

MATHIEU COIGNET, Sr DE LA TUILLERIE

Mission extraordinaire du vicomte de Turenne auprès des cantons protestants.

Juin—Juillet 1591.

Lettres de créance (de Turenne): Strasbourg, 29 juin.(5)

Au début du règne de Henri IV (novembre 1589), La Tuillerie avait fait un court séjour à Soleure auprès de Sillery, mais sans caractère officiel.(6) Il y revint, au commencement de juillet 1591, aux lieu et place du vicomte de Turenne, lequel, ne pouvant remplir en personne la mission dont le roi l'avait chargé en Helvétie, l'accrédita lui-même — ainsi qu'il venait de le faire pour Raconis — auprès des cantons protestants. La Tuillerie apportait à ceux-ci des lettres des princes allemands les engageant vivement à donner suite au projet — conçu par Sillery — d'entretenir à leurs frais, pendant trois mois, quelques troupes au service de la Couronne. L'opposition de Bâle fit échouer cette combinaison et La Tuillerie regagna Strasbourg sans avoir réussi à vaincre les hésitations des autres cités évangéliques.(7)

✠ GUILLAUME LAVISEY

Mission du maréchal d'Aumont et des Etats de Bourgogne auprès des cantons favorables à la cause royaliste.

Octobre 1591.

Les instructions remises à Lavisey lui enjoignaient de négocier une levée de trois cents Suisses et de la conduire en Bourgogne. Il ne parvint que très imparfaitement à mener à bien cette mission.(8)

(1) Bibl. Nat. f. fr. *4019* f° 36.

(2) *Sillery à Bâle.* Soleure, 11 et 27 octobre 1589; 7 avril 1590. St-Arch. Basel. Frankreich *A* I.(Allgem.)

(3) *Instruction au Sr Vigier envoyé à Bâle.* Soleure, 18 février 1591. Aff. Etr. Suisse. IX 17.

(4) *Abra de Raconis à Sillery.* Bâle, 20 janvier 1592. Aff. Etr. Suisse. IX 108.

(5) *Turenne à Zurich.* St-Arch. Zürich. (Frankreich.) or. pap.

(6) *Sillery au roi.* Soleure, 20 novembre 1589. Aff. Etr. Suisse. VIII 142. — *Le roi à Sillery.* Le Mans, 30 novembre 1589. *Ibid.* VII 200.

(7) *Sillery à Turenne.* 30 juin 1591. Aff. Etr. Suisse. X 43; *à Berne.* Soleure, 16 et 21 juillet 1591. St-Arch. Bern. Frankr. Buch III 101, 102. — *Fresne-Canaye à Sillery.* Strasbourg, 16 juillet; Francfort, 7 octobre 1591. Aff. Etr. Venise XXXV 94, 116. — *De la journée de Bade tenue au mois de juillet 1591.* Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 175.

(8) *Aumont à Sillery.* Saint-Jean-de-Losne, 16 octobre. *Sillery à Aumont.* Soleure, 25 octobre 1591. Aff. Etr. Suisse. X 111, 115.

ISAÏE BROCHARD, Sr DE LA CLIELLE

Plusieurs missions de circonstance en Suisse, à l'aller et au retour de ses voyages en Italie.

Janvier 1592.

Décembre 1592.

Octobre—Novembre 1593.

Décembre 1594 (non accomplie).

I. *Janvier 1592.* Le Sr de La Clielle, venant de Rome et de Florence.(1) arrive à Soleure au milieu de janvier. Il est porteur d'un mémoire chiffré que le grand-duc le charge de remettre à Sillery, avec lequel ce prince désire entrer en correspondance plus étroite. Les souverains et Etats italiens, partisans de Henri IV, émettent le vœu que Lesdiguières, Sancy, Guitry et Aumont tentent, vers la frontière occidentale des Ligues, des diversions favorables aux intérêts des *Stati liberi* de la Péninsule. Ils s'offrent à avancer, à cette fin, des sommes que l'ambassadeur de France à Soleure aurait la mission de répartir entre les lieutenants du roi.(2) La Clielle prend congé de Sillery, le 30 janvier.(3) Il reçoit de ce dernier des instructions verbales et écrites, à l'effet d'attirer l'attention de Sa Majesté sur «l'extrême necessité des affaires «de Suisse... reduitz en tel estat que, s'il n'y est pourveu promptement, les «remèdes seroient puis apprès inutiles».(4)

II. *Décembre 1592.* Dépêché en Italie avec le marquis de Pisany,(5) La Clielle, se séparant de ce dernier à Langres, prit les devants et rejoignit Sillery à Soleure, vers le milieu de décembre, tandis que son collègue, redoutant la peste qui sévissait aux Grisons, gagnait la Péninsule par une autre voie.(6) Le négociateur français apportait à l'ambassadeur en Suisse l'assurance, — déjà donnée —(7) que le roi ne s'opposerait pas à une alliance entre la république de Venise et les Ligues Grises, ni aux levées, d'ailleurs modestes, que le grand-duc se proposait de demander aux cantons. A son retour de la Péninsule, en mars 1593, La Clielle s'arrêta de nouveau à Soleure pendant quelques jours.(8)

(1) *Instruction au Sr de La Clielle, dépêché en Italie.* Sedan, 20 octobre 1591. Bibl. Nat. f. fr. 25 *111* f° 139. — *Hurault de Maisse à Sillery.* Venise, 29 novembre 1591. Aff. Etr. Venise. XXXV 128. — *Instruction remise par le grand duc au Sr de La Clielle «pour parler au roi».* Florence, 11 décembre 1591. Bibl. Nat. f. fr. 25 *111* f° 146. — Sur les négociations de La Clielle à Florence en 1592: *cf* Bibl. Nat. Nouv. acq. fr. *5058*.

(2) *Instruction du grand duc au Sr de La Clielle se rendant en Suisse.* Florence, 14 décembre 1591. Aff. Etr. Florence. I 198. — *Hurault de Maisse à Sillery.* Venise, 4 janvier 1592. Aff. Etr. Venise. XXXV 134. — *Sillery à Guicciardini.* Soleure, 10 mars 1592. Aff. Etr. Suisse. X 139.

(3) *Sillery au roi.* Soleure, 26 et 30 janvier 1592. Aff. Etr. Suisse IX 110, 114.

(4) ***Mémoire remis au Sr de La Clielle.*** **Soleure, 30 janvier 1592. Aff. Etr. Suisse. IX 111.**

(5) *Le roi au grand duc.* 8 octobre 1592. (ap. B. de Xivrey. III 676; *à Sillery.* Saint-Denis, 15 octobre 1592. Aff. Etr. Suisse. XI 106 — *Instruction au Sr de La Clielle, dépêché en Italie.* Camp de Champs sur Marne, 12 octobre 1592. Bibl. Nat. f. fr. 25 *111* f° 169. — *Relation de sa mission. Ibid.* f° 182.

(6) *Sillery au roi.* Soleure, 21/22 décembre 1592. Aff. Etr. Suisse. IX 163.

(7) *Sillery au roi.* Soleure, 20 avril 1592. Aff. Etr. Suisse IX 124.

(8) *Sillery à La Clielle.* Soleure, 21 décembre 1592. Aff. Etr. Suisse. X 171. — *H. de Gondi à Sillery* Florence, 16 janvier 1593. Aff. Etr. Florence. I 201 — *Retz à Sillery* Brescia, 10 février:

III. *Octobre—Novembre 1593.* Aussitôt après son abjuration, Henri IV s'était résolu de tenter une nouvelle démarche à Rome auprès du Souverain Pontife.(1) La Clielle, porteur des instructions royales, partit de Saint-Denis le 18 août.(2) Mais il est peu probable qu'il ait eu le loisir de faire halte en Suisse, lors de ce voyage, vu le caractère d'urgence que revêtait sa mission.(3) Au retour, en revanche, il est certain qu'il fut l'hôte de Sillery à Soleure et que celui-ci le chargea de dépêches importantes pour Sa Majesté.(4)

IV. *Décembre 1594.* Au cours d'une nouvelle mission en Italie, La Clielle, selon les instructions du roi, devait s'arrêter à Soleure, vers le milieu de décembre 1594, et faire part à l'ambassadeur des intentions de leur commun maître quant aux négociations pour la paix avec la Savoie.(5) Toutefois, la recrudescence de l'épidémie pestilentielle signalée dans la haute vallée du Rhin engagea le S^r de La Clielle à modifier son itinéraire et à se rendre dans la Péninsule par la voie de la Lorraine, d'Augsbourg et du Trentin.(6)

‡ ALBERT DE GONDI, DUC DE RETZ

Août—Septembre 1592.

PIERRE, CARDINAL DE GONDI

18—24 Septembre 1592.

Missions extraordinaires aux Ligues de Suisse et Grisons.

L'un des premiers actes de Henri IV, au lendemain de son avènement, fut de dépêcher, tant en Angleterre qu'en Allemagne et en Italie, des émissaires de tout rang, chargés d'exposer aux partisans de sa cause l'extrême nécessité financière que lui léguait son prédécesseur. Italien d'origine, le duc de Retz avait accepté la mission de sonder ses parents et amis en Toscane et en Terre-Ferme, en vue d'obtenir un emprunt en faveur de la Couronne. Depuis de longs mois déjà, ce personnage laissait entrevoir à Sillery que certains banquiers

---

Desenzano, 26 février 1593. Aff. Etr. France. *1490* f° 213; Florence. I 228. — *Hurault de Maisse à Sillery.* Venise, 20 et 22 février, 19 mai 1593. Aff. Etr. Venise. XXXV 174, 175, 185.

(1) *Le roi à Sillery.* Saint-Denis, 8 août; Melun, 29 août 1593. Aff. Etr. Suisse. XI 162, 165. — *Instruction au S^r de La Clielle se rendant à Rome et à Florence.* 8 août 1593. Bibl. Nat. f. fr. *3956* f° 163; f. fr. *17 827* f° 412; f. fr. *25 111* f° 187. — *Sillery au roi.* Soleure, 30 août 1593. Aff. Etr. Suisse. IX 216. — B. de Xivrey. IV 11—13, 42.

(2) P. de l'Estoile. VI 308.

(3) Bibl. Nat. f. fr. *3986* f° 49; f. fr. *23 511* f° 207. *(Relation du voyage de La Clielle.)*

(4) *Gondi à Sillery.* Florence, 12 et 19 octobre 1593. Aff. Etr. Florence. I 268, 270. — *Sillery au roi.* Soleure, 8 et 20 novembre 1593. Aff. Etr. Suisse. IX 247, 250.

(5) *Le roi et Villeroy à Sillery.* Saint-Germain-en-Laye, 19 novembre; Pontoise, 28 novembre 1594. Aff. Etr. Suisse. XI 278, 286. — *A Isaïe Brochard, S^r de La Clielle, 500 écus, le 20 octobre 1594, «pour deux voiaiges, l'ung qu'il a faict sur la fin de l'année dernière, au mois de novembre 1593, à Rome, Venize, Florence et en Suisse, et l'aultre que nous luy avons commandé de faire presentement aux mesmes lieux».* Bibl. Nat. P. Or. *524* Brochard. p. 3. — Lettres du Cardinal d'Ossat. (éd. Amelot de la Houssaye.) I 101.

(6) *Villeroy à Sillery.* Paris, 9 janvier 1595. Aff. Etr. Suisse. XI 293. — *Le roi à La Clielle.* 7 mars 1595. Bibl. Nat. f. fr. *15 576* f° 49. Canestrini-Desjardins. Négoc. diplom. avec la Toscane. V 199.

du nord de la Péninsule paraissaient disposés à lui avancer des sommes importantes. Or, en fait, cette espérance se trouvait constamment ajournée. Bien loin d'être secouru par Retz, l'ambassadeur à Soleure avait été prié par lui de faciliter le passage en Helvétie de quelques enseignes de gens de pied levés en Italie pour le service du roi (1591). Mais, comme les deniers affectés à la solde de ces troupes n'avaient pu être réunis en temps utile, Sillery s'était vu fort empêché de subvenir à leur subsistance et n'avait pas obtenu sans difficulté que les cantons protestants consentissent à les loger «à crédit» sur leurs terres pendant plusieurs semaines.(1)

Sur ces entrefaites, l'alliance de la France avec les Ligues Grises eut à subir un nouvel assaut de la faction que le gouverneur de Milan entretenait dans la haute vallée du Rhin. Sillery, retenu dans la Suisse occidentale, grâce aux intrigues qu'y nouaient les adversaires de son maître, apprit, à point nommé, que Retz, très contrarié de l'insuccès de sa mission, était à la veille de rejoindre la cour. Il le fit prier de prendre son chemin par Coire, et de distribuer, à son passage dans cette ville, quelques milliers d'écus, de manière à déjouer les desseins d'un ambassadeur milanais résidant depuis peu auprès des III Ligues. Retz y consentit, et le bref séjour qu'il fit aux Grisons, dans les premiers jours d'août, contribua sans doute à faciliter les négociations que le colonel Hartmann de Hartmannis allait entamer, quelques semaines plus tard, en vue de procurer le rejet par les communes rhétiennes des offres d'alliance venues de Lombardie.(2)

Ce fut le 15 août que le duc de Retz, «laz et indisposé de sa personne, mais plain d'affection» pour le service de Sa Majesté, fit son entrée à Soleure.(3) Tout aussitôt Sillery profita des bonnes dispositions dans lesquelles il voyait son hôte pour s'ouvrir à celui-ci de ce que le roi attendait de lui. Menacé d'un retour offensif du duc de Parme et privé des secours militaires de l'étranger qu'il se trouvait dans l'impossibilité de payer, Henri IV faisait conjurer son cousin le duc de Retz, «par toute l'affection qu'il luy portoit... de ne luy defaillir à ce besoin», et de l'aider «sur son crédit» à emprunter de l'argent à conditions raisonnables, soit aux Ligues, soit en Italie.(4) Les «vieux» régiments suisses à la solde de la Couronne, décimés par la guerre et les maladies, étaient sur le point de se débander; aussi bien devenait-il nécessaire de les remplacer, à bref délai, par quatre à cinq mille hommes de

---

(1) *Ce qui se passa au mois de juin 1591.* Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 172 v°. — *Sillery à Maisse.* Soleure, 20 novembre 1591. f. fr. *15 617* f° 77. — *Mémoire envoyé par Hurault de Maisse à Sillery.* Venise, 15 octobre et 23 novembre 1591. Aff. Etr. Suisse. X 4; Venise. XXXV 119. — *Sillery au roi.* Soleure, 24 février, 8 mars, 30 avril et 20 mai 1592. Aff. Etr. Suisse. IX 116, 119, 124, 127.

(2) *Guicciardini à Sillery.* Florence, 27 juillet 1592. Aff. Etr. Florence. I 217. — *Retz à Sillery.* Poschiavo, 2 août 1592. *Ibid.* f° 220. — *Sillery au roi.* Soleure, 6 août 1592. Aff. Etr. Suisse. IX 140, 143.

(3) *Récit de l'arrivée de Mr le duc de Retz à Soleure.* Août 1592. Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 187. — *Retz au duc de Nevers; à Révol.* Soleure, 20 août 1592. f. fr. *3982* f° 20. Aff. Etr. Suisse. X 157 — *Sillery au roi.* Soleure, 22 août 1592. *Ibid.* IX 143. — *Le roi à Retz.* Champs, 30 septembre 1592. *Ibid.* XI 98.

(4) *Le roi à Sillery.* Champs, 30 septembre; Saint-Denis, 15 et 20 octobre 1592. Aff. Etr. Suisse XI 96, 106, 107.

troupes fraîches,(1) ne fût ce que «pour traicter de paix avec dignité... et conserver les affaires de deça».(2) Sans doute, cette opération eût exigé un sacrifice de quarante mille écus pour le moins; mais le roi, dans son extrême détresse, se fût contenté du tiers de cette somme que son ambassadeur auprès des cantons ne parvenait pas à lui procurer.(3) Or, si les «assignations et les sûretez», proposées à cet effet par les représentants de la Couronne, paraissaient insuffisantes aux prêteurs suisses, elles n'étaient pas accueillies avec plus de confiance par les banquiers florentins de la clientèle de Retz, à la merci desquels se trouvait ce dernier.(4)

Réduit, dès lors, à «accuser son impuissance» et à répondre aux sollicitations de Sillery par des «offres et declarations generales»,(5) incapable, en outre, de rembourser aux cantons évangéliques la dépense occasionnée à ceux-ci par le séjour sur leurs terres des troupes levées par lui en Italie l'année précédente,(6) le duc de Retz, privé des «passeportz» sur lesquels il comptait, ne prolongea sa demeure en Suisse que parce qu'il ne voyait «aulcune sorte de sûreté» pour la continuation de son voyage vers la cour.(7)

L'arrivée à Soleure, vers le milieu de septembre,(8) de son frère, le cardinal de Gondi, lequel se rendait à Rome dans l'intérêt du service de Sa Majesté, le tira de son incertitude. Au lieu de se porter en France, ainsi que, tout d'abord, il en avait eu l'intention, il se résolut subitement à regagner l'Italie, en compagnie du cardinal, par la voie des Grisons.(9) En conséquence, il prit congé de Sillery le 22 septembre,(10) mais «sans avoir donné aucun ordre ny provision pour le secours espéré par son moyen»,(11) et laissant au roi le regret de s'être nourri d'illusions sur «les belles demonstrations qu'il faisoit de le secourir».(12)

Ce brusque départ causa en Suisse une manifeste déconvenue. Sillery n'avait-il pas laissé entrevoir aux cantons que Retz lui procurerait des ressources de nature à les satisfaire? Aussi les deux Gondi eurent-ils à subir un «affront» au moment où ils s'apprêtaient à quitter le territoire des Ligues. Arrivés qu'ils furent entre Wallenstadt et Ragatz, ils se virent «arrestez par le bally «dudict lieu, disant avoir ceste charge de ses superieurs, et ce pour les

(1) *Le roi à Sillery.* Villenosse (Villenauxe), 24 août 1592. Aff. Etr. Suisse. XI 92.
(2) *Sillery au roi.* Soleure, 22 août 1592. Aff. Etr. Suisse. IX 143.
(3) *Sillery au roi.* Soleure, 22 et 23 août 1592. Aff. Etr. Suisse. IX 143, 145. — *Le roi à Retz.* Champs, 30 septembre 1592. *Ibid.* XI 98.
(4) *Sillery au roi.* Soleure, 21 septembre 1592. Aff. Etr. Suisse. IX 149.
(5) *Sillery au roi.* Soleure, 23 août 1592. Aff. Etr. Suisse. IX 145.
(6) *Sillery au roi.* Soleure, 23 août 1592. Aff. Etr. Suisse. IX 145.
(7) *Retz au duc de Nevers.* Soleure, 20 août et 14 septembre 1592. Bibl. Nat. f. fr. *3982* fos 20, 52.
(8) et non *octobre.* (Bremond d'Ars. Jean de Vivonne. [Paris 1884.] p. 329.)
(9) *Le roi à Sillery.* Champs, 30 septembre 1592. Aff. Etr. Suisse. XI 98. — *Sillery au roi.* Soleure, 16 octobre 1592. *Ibid.* IX 152. — *Retz au duc de Nevers.* Soleure, 19 septembre 1592. Bibl. Nat. f. fr. *3980* fo 358.
(10) *Sillery à Guicciardini.* Soleure, 24 septembre 1592. Aff. Etr. Suisse. X 152.
(11) *Le roi à Sillery.* Saint-Denis, 3 novembre 1592. Aff. Etr. Suisse. XI 111.
(12) *Le roi à Sillery.* Saint-Denis, 21 décembre 1592. Aff. Etr. Suisse. XI 121.

«debtes du roy, d'y arrester tous ceulx qui y passero[ient] de quelque qual-«lité qu'ilz» fussent, et ne recouvrèrent leur liberté qu'après avoir fait à ce magistrat un «present de deux cens escuz, veu la despence qu'il disoit avoyr «faict pour l'assemblée des communes qu'il avoit adverty pour l'assister à «cest effect». (1)

‡ HARTMANN DE HARTMANNIS

Mission spéciale aux Ligues Grises.

Août—Décembre 1592.

Lettres de créance: Epernay, 13 août. (2)

Une nouvelle campagne dirigée contre l'influence française venait, à la suggestion du gouverneur de Milan, de s'ouvrir en Rhétie. Sillery, aux prises avec les difficultés que l'Espagne, la Ligue et la Savoie lui suscitaient en Suisse, n'estimait point qu'il lui fût possible de faire, même pendant quelques jours, une apparition dans la haute vallée du Rhin, où le parti «royaliste», malgré l'appui que lui prêtait Venise, avait peine à tenir tête à ses adversaires. Le départ de la cour d'un envoyé spécial, à destination de Coire, fut donc résolu, et le choix du roi se porta tout naturellement sur le colonel des troupes grisonnes alors à sa solde, parce qu'il lui connaissait «assez de juge-«ment pour se bien acquiter de ceste legation.. et qu'il avoit bonne creance «dans le pais et moyen d'y faire de bons services». (3)

Rendu à Soleure dans les derniers jours d'août, Hartmann y prit les instructions particulières de l'ambassadeur quant aux «lengages qu'il aur[oit] à tenir», (4) puis il gagna sans retard sa patrie. Au total, il n'y trouva point «les choses si desesperées que on le luy avoit faict entendre». (5) Soutenu par les agents de la république de Venise, dont il avait ordre de favoriser les démarches en vue d'une alliance avec les III Ligues, le colonel grison réussit jusqu'à un certain point à persuader à ses compatriotes de «supporter la necessité des affaires du roy», car lui-même arrivait à Coire les mains vides. Mais le résultat le plus certain et le plus heureux de sa mission fut, sans contredit, le rejet par les communes rhétiennes de toutes les propositions que leur faisait l'ambassadeur de Sa Majesté Catholique. (6)

---

(1) *Le roi à Sillery.* Villenauxe, 24 août; Provins, 29 août 1592. Aff. Etr. Suisse. XI 92, 95. — *Retz à Sillery.* Poschiavo, 29 septembre 1592. Aff. Etr. Florence. I 224. — *Du même au même.* Brescia, 18 novembre 1592. Aff. Etr. France. *1490* f° 209.

(2) *Henry* (c. s. Revol) *aux Ligues Grises.* Aff. Etr. Suisse XI 89. cop.

(3) *Le roi à Sillery.* Epernay, 13 août 1592. Aff. Etr. Suisse. XI 85.

(4) *Ibid.* — *Mémoire sur l'arrivée de M^sr le duc de Retz à Soleure.* Août 1592. Bibl. Nat. f. fr. *23 610* f° 187.

(5) *Le roi à Sillery.* Saint-Denis, 3 novembre 1592. Aff Etr. Suisse. XI 111.

(6) *Sillery aux III Ligues Grises.* Soleure, 21 août 1592; *au roi.* Soleure, 21 septembre 1592. Aff. Etr. Suisse. IX 148, 189. — *Gondi à Sillery.* Poschiavo, 29 septembre 1592. Aff. Etr. Florence. I 224. — *Le roi à Sillery.* Saint-Denis, 3 novembre 1592. Aff. Etr. Suisse. XI 111.

Assuré désormais que, pour un temps du moins, les Grisons ne prêteraient plus l'oreille aux offres d'alliance venant de la Lombardie, Hartmann prit, en décembre, congé des autorités de sa patrie. A Soleure, Sillery lui confia des dépêches importantes pour la cour; mais ces dépêches ne parvinrent point à leur adresse. Arrivé, en effet, dans les environs de Dijon, le « pauvre colonel » fut « blessé et fait prisonnier par la garnison de ladicte ville », qui exigea de lui le payement d'une forte rançon et se refusa à lui laisser continuer son chemin. (1) Le roi, sollicité par les III Ligues d'intervenir en faveur de leur ressortissant, s'était excusé de ne pouvoir contribuer pécuniairement à la délivrance de celui-ci, mais avait engagé le Corps helvétique à « se resentir « et faire instance de sa prinse comme d'une injure faite au general des « Ligues ». Ce conseil était difficile à suivre, grâce aux divisions intestines dont souffrait la Confédération. Aussi Hartmannis était-il à la veille de vendre une partie de ses biens pour reconquérir sa liberté, (2) lorsque Henri IV, prenant en pitié sa situation, se décida à lui venir en aide. (3)

✠ PIERRE DE LUBERT
✠ ETIENNE MILLET

Mission extraordinaire en Suisse de la part des chefs du parti royaliste en Bourgogne.

Mai—Juin 1593. (4)

Cette mission avait, sans doute, pour objet d'entraver une levée demandée aux cantons catholiques par les ligueurs, maîtres de Dijon. (5)

+ BALTHAZAR DE CRESSIER

Mission auprès de l'évêque et des dizains du Valais.

(De la part du Sr de Sillery)

Juillet 1593.

Instructions : Soleure, 20 juillet. (6)

L'instruction remise par Sillery à Balthazar de Cressier avait trait à la lutte d'influence qui se poursuivait dans la vallée du Rhône entre les partis français et espagnol, à l'avantage du premier, d'ailleurs.

---

(1) *Sillery au roi.* Soleure, 8 février 1593. Aff. Etr. Suisse. IX 175.

(2) *Le roi à Sillery.* Chartres, 21 janvier 1593. Aff. Etr. Suisse XI 56. — *Sillery au roi.* Soleure, 19 février 1593. *Ibid.* IX 178.

(3) *Le roi à Sillery.* Mantes, 27 avril; Fontainebleau, 7 septembre 1593. Aff. Etr. Suisse. XI 146, 172. — *Sillery au roi.* Soleure, 25 juillet 1593. *Ibid.* IX 210.

(4) « Mrs Lubert et Millet s'en vont à Soleurre pour un mois. L'on ne sçait pour quelle cause. » Journal de Gabriel Breunot. (p. p. Garnier; Dijon 1864.) I 310.

(5) *Sillery au roi.* Soleure, 31 mai 1593. Aff. Etr. Suisse. IX 195.

(6) *Instruction pour le colonel de Grissach envoyé en Valais.* Soleure, 20 juillet 1593. Aff. Etr. Suisse. IX 209.

CHRISTOPHE PHILIPPE DE SENNETON, Sr DE LA VERRIÈRE

Charles DE PLAYS

Mission extraordinaire aux Ligues de Suisse.

Milieu de Septembre—Fin de Décembre 1593.

Lettres de créance: Fontainebleau, 6 septembre.(1)

Instruction: Même date.(2)

Souhaitée à la fois par Sillery, auquel ne souriait guère la perspective de « recevoir et compter », à lui seul, les sommes attendues de Florence,(3) et par les Gondi, soucieux de faire contrôler par leur homme de confiance l'emploi du secours financier qu'ils procuraient au roi,(4) la présence du Sr de La Verrière à Soleure devait, en outre, servir « à haster les levées commandées par Sa Majesté ».(5)

Parti de Fontainebleau, le 9 septembre,(6) Christophe Philippe de Senneton rejoignit, vers le 20 du même mois, Sillery et le duc de Retz, lequel, venant d'Italie, l'avait précédé de quelques jours en Suisse. Il apportait à celui-ci un pouvoir royal lui confiant la conduite de dix enseignes que l'ambassadeur ordinaire s'efforçait de recruter parmi les Ligues.(7)

On trouvera, dans la notice consacrée à la mission de Retz,(8) le récit des négociations qui eurent lieu à ce sujet et que les incertitudes de la cour prolongèrent bien inutilement. Rappelons ici que La Verrière, secondé en Helvétie par un autre diplomate français, Charles de Plays,(9) accompagna Sillery et Retz à la conférence que ces personnages eurent à Bade, le 3 octobre, avec le duc de Nevers. Aussi bien ce fut vers la fin de décembre seulement que, la « levée » étant prête à partir, les deux envoyés extraordinaires prirent congé de l'ambassadeur pour rejoindre le roi aux portes de Paris. Pendant son

---

(1) *Le roi aux cantons.* Aff. Etr. Suisse. XI 169. cop.

(2) Il existe plusieurs copies de cette instruction: Bibl. Nat. Coll. Clairamb' *358* fº 8367; *500* Colb' 18 fº 67; Bibl. Nat. f. fr. *17 837* fº 40. Les deux copies conservées au British Museum [Manuscripts of George III. nº 112 fº 224 et Additional Manuscripts *5457* fº 14] portent, l'une la date de 1588, l'autre celle de 1600, mais sont en réalité l'instruction de 1593.

(3) *Sancy à Sillery.* Melun, 29 août 1593. Aff. Etr. Suisse. X 205. — *Sillery au roi.* Soleure, 6 septembre 1593. *Ibid.* IX 219. — *Sillery à Gondi.* Soleure, 8 septembre 1593. *Ibid.* X 207.

(4) *La Verrière au duc de Nevers.* Saint-Denis, 21 août; Melun, 27 août 1593. Bibl. Nat. f. fr. *3985* fos 91, 117. — *Le roi à Sillery.* Melun, 29 août; Fontainebleau, 6 et 16 septembre 1593. Aff. Etr. Suisse. XI 165, 167, 176.

(5) *Sillery au roi.* Soleure, 30 septembre 1593. Aff. Etr. Suisse. IX 223.

(6) *La Verrière au duc de Nevers.* Milly, 5 septembre; Fontainebleau, 8 septembre 1593. Bibl. Nat. f. fr. *3985* fos 189, 208. — *Le roi à Sillery.* Fontainebleau, 16 septembre 1593. Aff. Etr. Suisse. XI 176

(7) *Instruction à La Verrière.*

(8) v. p. 578–579.

(9) « Je commetterai (les commandements de V. Mté) au Sr de Play, envoié par deça avec Mr de la Verrière. » *Sillery au roi.* Soleure, 10 novembre 1593. Aff. Etr. Suisse. IX 249 — « Je mettray l'estat de toutes les advances et de la depense de chacune monstre, ensemble les deniers qui resteront, entre les mains du Sr de Pley... » — *Sillery au roi.* Soleure, 28 décembre 1593 Aff. Etr. Suisse. IX 271.

séjour aux Ligues, La Verrière fit un voyage à Bâle, en vue d'y négocier l'acquisition d'une terre. (1)

ALBERT DE GONDI, DUC DE RETZ

Mission extraordinaire aux Ligues de Suisse.

Septembre—Décembre 1593.

La mission confiée par Henri IV et les catholiques royaux au marquis de Pisany et au cardinal de Gondi n'avait pas abouti, et les portes de la Ville Eternelle étaient demeurées fermées aux envoyés du « relaps ». Liant sa fortune à celle de son frère, avec lequel, au départ de Soleure, il avait traversé les Alpes, le duc de Retz s'était, lui troisième, fixé sur les rives du lac de Garde, à Desenzano, devenu le quartier général des diplomates français auxquels l'accès des Etats de l'Eglise était interdit par ordre de Clément VIII. (2) Ce fut à Desenzano que l'atteignit, en août, une missive royale lui prescrivant de se rendre en Suisse auprès de Sillery, afin d'aider celui-ci à obtenir du Corps helvétique une levée de six mille hommes que les cantons ne mettaient aucun empressement à lui accorder. (3) Quoique souffrant depuis plusieurs mois, Retz s'efforça de satisfaire au désir de son maître. Un instant, il est vrai, il hésita à reprendre la voie des Grisons. Le souvenir de l'arrestation arbitraire dont, l'année précédente, son frère et lui avaient été les victimes près de Ragatz, était encore bien récent. De plus, les nouvelles de Coire témoignaient qu'une certaine effervescence régnait dans la haute vallée du Rhin, où les « Espagnolisez » paraissaient assez enclins à rendre le roi Très-Chrétien responsable de l'« affront » fait au colonel Hartmann de Hartmannis, (4) maltraité par les ligueurs aux portes de Dijon et mis à une forte rançon. Dès lors, n'était-il pas à craindre que la « revenche » de ce guetapens « ne tumbast sur ceulx » qui jusqu'à ce jour avaient eu « libre passage » en Rhétie? (5) Néanmoins, les esprits ne tardèrent pas à se calmer; en sorte que, vers le commencement de septembre, Retz, prenant sa route par Brescia et Bergame, put traverser les Trois Ligues sans incident fâcheux. Le 10 de ce mois-là, on signalait sa présence à Wesen, le 13 à Zurich, et, quarante-huit heures plus tard, il rejoignait Sillery à Soleure. (6)

C'était avec une impatience mal dissimulée que le représentant de la cause royale en Helvétie attendait la venue de son collègue. Las de voir

(1) *Antoinette de Vès, dame de Conques, à Sillery.* Genève, 4 mai 1595. Bibl. Institut. Coll. Godefroy CCLXII 125.

(2) *cf.* Bremond d'Ars. Jean de Vivonne. (Paris, 1884.) p. 328 sqq.

(3) *Retz à Sillery.* Desenzano, 11 août 1593. Aff. Etr. Florence. I 256.

(4) *cf.* Cette notice.

(5) *Retz à Sillery.* Desenzano, 17 mars 1593. Aff. Etr. Florence. I 231.

(6) *Retz à Sillery.* Bergame, 20 août; Wesen, 10 et 11 septembre; Zurich, 13 septembre 1593. Aff. Etr. Florence. I 257, 262, 264; Suisse. X 158. — *Hurault de Maisse à Sillery.* Venise, 21 août 1593. Aff. Etr. Venise. XXXV 197.

ajourner sans cesse le payement des sommes qui leur étaient dues, les cantons évitaient, en effet, de répondre à la demande d'une levée de six mille hommes que Sillery leur avait adressée au cours de la diète de Bade du mois de juillet. Les choses étaient donc fort peu avancées lorsque Retz arriva aux Ligues. Et cependant, le Sr de La Verrière, qui l'y suivit sans délai, avait mission de l'aviser que Sa Majesté lui confiait « la principale charge en la conduicte desdictz Suysses » et lui faisait « depescher ung pouvoir pour les commander ». [1]

Malheureusement Henri IV, encore incertain d'accorder à ses adversaires une nouvelle prolongation de trève, prescrivait, au même temps, à son ambassadeur ordinaire de ne rien précipiter. [2] Le résultat de ces tergiversations ne se fit pas attendre. Le 19 octobre, un ministre du roi Catholique demandait, à son tour, aux cantons de l'alliance de son maître une levée de six mille hommes, destinée à faire échec à celle de France. Sillery qui, sur ces entrefaites, s'était, en la compagnie de Retz et de La Verrière, porté à Bade au devant du duc de Nevers [3] (2 octobre), et avait conféré avec ce personnage et les principaux partisans de Sa Majesté aux Ligues, [4] commençait à désespérer du succès, lorsqu'il reçut enfin l'ordre d'acheminer sans retard les troupes suisses vers la Bourgogne, et non pas vers la Champagne, ainsi que, tout d'abord, il en avait été question. [5]

Assisté de Sillery et de La Verrière, le duc de Retz négocia si activement avec les cantons et les capitaines intéressés que, dès la fin d'octobre, il se trouvait en mesure de conduire au roi trois à quatre mille hommes. [6] Mais, au dernier moment, les ressources pécuniaires qui lui avaient été promises d'Italie firent défaut. De ce chef, deux mois furent encore perdus, durant lesquels il ne cessa, toutefois, d'engager les cantons évangéliques, créanciers du trésor royal, à lui accorder quelque répit [7] et de pousser les cantons catholiques à dépêcher au Vatican une ambassade chargée d'y appuyer les négociations du duc de Nevers. Cette requête lui fut accordée, d'ailleurs; mais le succès ne répondit que très imparfaitement à l'attente de son maître. [8] Enfin, vers la Saint-Sylvestre 1593, toutes difficultés étant aplanies, Retz et La Verrière, à la tête de douze enseignes, fournies par les Etats protestants,

---

(1) *La Verrière à Sillery.* Metz, 30 août 1593 Aff. Etr. Suisse. IX 218. — *Instruction au Sr de La Verrière... présentement envoyé par Sa Mté en Suysse.* Fontainebleau, 6 septembre 1593. Bibl. Nat. Coll Clairamb' CCCLVIII fº 8367. — *Sillery au roi.* Soleure, 20 septembre 1593. Aff. Etr. Suisse. IX 221

(2) *Le roi à Sillery.* Chartres, 7 octobre 1593. Aff. Etr. Suisse. XI 182.

(3) Voir cette notice.

(4) *Sillery au roi.* Soleure, 6 octobre 1593. Aff Etr. Suisse IX 225.

(5) *Le roi à Sillery.* Vernon, 17 décembre 1593. Aff. Etr. Suisse. XI 195.

(6) *Sillery au roi.* Soleure, 22 octobre 1593. Aff. Etr. Suisse. IX 239.

(7) *Retz à Zurich.* Soleure, 16 octobre 1593. St-Arch. Zürich. — *Sillery au roi.* Soleure, 31 octobre 1593. Aff. Etr. Suisse. IX 242.

(8) *Retz au duc de Nevers.* Soleure, 18, 21 et 26 octobre 1593 Bibl. Nat. f. fr *3986* fos 189, 212, 224.

Soleure et le Valais, prirent la route de Saint-Jean-de-Losne et, le 15 février suivant, ils opéraient leur jonction avec l'armée royale au camp de Moret. (1)

‡ LOUIS DE GONZAGUE-CLÈVES, DUC DE NEVERS

Mission extraordinaire en Suisse et aux Grisons.

Commencement d'Octobre 1593.

Dépêché à Rome, vers le pape, « pour obtenir sa benediction, avec appro- « bation de ce qui s'estoit passé en la conversion [de Sa Maté] à l'Eglise catho- « lique, apostolique et romaine », (2) le duc de Nevers reçut l'ordre de s'arrêter pendant quelques jours en Suisse. On espérait à la cour que l'autorité de son nom serait profitable à Sillery, dont les efforts, en vue d'amener les cantons « royaux » à accorder une levée à la Couronne et les cantons « ligueurs » à repousser celle demandée par l'Espagne, se heurtaient à des difficultés imprévues. (3)

Prenant son chemin par la Champagne, la Franche-Comté et Montbéliard, où le duc de Wurtemberg se porta tout exprès à sa rencontre, (4) Louis de Gonzague arriva à Bâle le 30 septembre, à la chute du jour. Le 1er octobre, au matin, il eut avec les magistrats de cette ville une conférence, dans laquelle ceux-ci protestèrent de leur dévouement à la cause royale, mais évitèrent de faire allusion à l'abjuration du Béarnais, dont la nouvelle avait été accueillie avec tristesse par les cantons évangéliques. (5) Le lendemain au soir, accompagné d'une suite nombreuse, où l'on remarquait, à côté de son fils le duc de Rethelois, les Srs de Clermont, de Vaubecourt et de Bonnivet, (6) le duc de Nevers fit son entrée à Bade. (7) L'ambassadeur ordinaire, Brulart de Sillery, le duc de Retz et le Sr de La Verrière l'y attendaient. Ce dernier, rendu aux Ligues vers le milieu de septembre, y avait apporté de la cour une somme de trois mille écus, incontinent répartie parmi les cantons catholiques, en vue d'obtenir qu'ils appuyassent auprès du Vatican les négociations de l'envoyé du roi. (8) Cette largesse opportune commençait à porter ses fruits. Aussi bien Louis de Gonzague reçut-il, avant son départ de Suisse, l'assurance qu'une ambassade des Etats catholiques de l'Helvétie le rejoindrait à Rome, au bout

(1) *Retz à Nevers.* Soleure, 30 novembre 1593. Bibl. Nat. f. fr. *3625* f° 33. — *Sillery au roi.* Soleure, 10 novembre et 14 décembre 1593. Aff. Etr. Suisse. IX 249, 267. — « *De Gondy, duc de Raiz à Mons' Vallière* (Wallier), *gouverneur du comté de Neufchastel.* » Verrières, 2 janvier 1594. Arch. de Neuchâtel. Con n° 87. — *Le roi à Sillery.* Mantes, 28 janvier 1594. Aff. Etr. Suisse. XI 206. (Retz est à Saint-Jean-de-Losne le 14 janvier.)

(2) *Le roi à Sillery.* Melun, 29 août 1593. Aff. Etr. Suisse. XI 165.

(3) *Revol à Nevers.* Mantes, 23 octobre 1593. Bibl. Nat. *500* Colbt XXXI 587.

(4) *Nevers au roi.* Bâle, 1er octobre 1593. Bibl. Nat. f. fr. *3986* f° 113.

(5) *Nevers au roi.* Bade, 4 octobre 1593. Bibl. Nat. f. fr. *3986* f° 132.

(6) *Nevers à Revol.* Bade, 4 octobre 1593. Bibl. Nat. f. fr. *3986* f° 113.

(7) *Nevers à Revol.* Bâle, 1er octobre 1593. Bibl. Nat. f. fr. *3986* f° 112. — *Sillery au roi.* Soleure, 6 octobre 1593. Aff. Etr. Suisse. IX 225. — *Le roi à Sillery.* Mantes, 22 octobre 1593. *Ibid.* XI 186.

(8) *Sancy à Sillery.* Melun, 29 août 1593. Aff. Etr. Suisse. X 205.

de quelques semaines. [1] De Bade, où vinrent le visiter les « pensionnaires » les plus influents de la Couronne, il songeait à se diriger vers Lucerne, afin, tout d'abord, d'y saluer le colonel Pfyffer, fort occupé à préparer la levée d'Espagne, puis d'essayer de détacher ce personnage de la coalition anti-française. Mais les choses étaient trop avancées de cette part pour que l'intervention tardive du représentant de Henri IV pût être de quelque efficacité. Et d'ailleurs, le vieux « roi des Suisses » ne mit aucun empressement à accepter le rendez-vous qui lui était proposé. [2] Continuant donc son chemin vers Zurich, [3] le duc de Nevers atteignit Wesen sur le lac de Wallenstadt, le 7 octobre, [4] faisant partout « des offices pour le mieux du service de Sa Majesté ». Le 9 octobre, il était à Coire, [5] le 12 du même mois à Poschiavo, le 14 à Villa, près de Tirano en Valteline, [6] et le 21 novembre, il entrait enfin dans la Ville Eternelle. [7]

⚓ JOSEPH DU CHESNE, Sr DE LA VIOLETTE

Mission extraordinaire auprès de la république de Genève et des cantons protestants.

Octobre—Décembre 1593. [8]

Lettres de créance: **Fontainebleau, 7 septembre.**

Lettres d'introduction (de Sillery, auprès des cantons): Soleure, 7 novembre. [9]

Au printemps de l'année 1593, le Sr de La Violette, qui venait de faire à la cour « son quartier de médecin ordinaire » de Sa Majesté, avait rejoint sa famille à Genève, [10] d'où il s'était rendu à Soleure auprès de Sillery. Celui-ci se convainquait de plus en plus que, n'ayant aucune aide à attendre des cantons évangéliques, il ne réussirait point à entraver la « levée du pape », tant il était vrai que tout « diminu[oit] et raval[oit] de jour en jour », et ce « par faute de peu de secours ». Aussi fit-il appel au dévouement du médecin genevois et le dépêcha-t-il à Paris, avec la mission de représenter une fois encore au roi les difficultés d'ordre financier qui l'assaillaient de toutes parts (juin). [11]

---

(1) *Sillery à Gondi.* Soleure, 8 septembre 1593. Aff. Etr. Suisse. X 207. — *Nevers à Sillery.* Coire, 9 octobre 1593. Bibl. Nat. f. fr. *3986* f° 156.

(2) *Louis Pfyffer au duc de Nevers.* Lucerne, 3 octobre. Bibl. Nat. f. fr. *3627* f° 103.

(3) *Gratulatio ad Ill^mum Principem Nivernensem etc. De Honoratissimo, ornatissimoque eius adventu in urbem Tygurinam*, 24 septembris *(v. s.)* anno Salutis 1593. Bibl. Nat. f. fr. *4685* f°s 23–24.

(4) *Nevers à Retz.* Wesen, 7 octobre 1593. Bibl. Nat. f. fr. *3986* f° 143.

(5) *Nevers à Retz.* Coire, 9 octobre 1593. — *J. Salis au duc de Nevers.* Samaden, 22 octobre 1593. Bibl. Nat. f. fr. *3986* f°s 156, 161.

(6) *Nevers à Pisany.* Villa, 14 octobre 1593. Bibl. Nat. f. fr. *3986* f° 168. *L'évêque du Mans au duc de Nevers.* Villa, 12 octobre 1593. *Ibid.* f° 161.

(7) *Revol à Sillery.* Mantes. 27 décembre 1593. Aff. Etr. Suisse. XI 204.

(8) *Le roi à Bâle.* 7 septembre 1593. St-Arch. Basel. (Frankreich *B* 1 [1500 1698.]) — *Henry* (c. s. Revol) *à Zurich, à Berne.* (8 septembre.) St-Arch. Zürich, Bern. or. parch.

(9) Aff. Etr. Suisse. IX 245.

(10) *Sillery à La Violette.* Soleure, 7 février 1593 Aff. Etr. Suisse. X 136.

(11) *Mémoire de Sillery pour le Sr de La Violette.* Soleure (juin 1593). Aff. Etr. Suisse. IX 105.

Mais Henri IV, bien que très enclin à favoriser les cantons demeurés fidèles à son alliance, n'avait jamais été plus dénué de ressources. Et, d'ailleurs, d'autres négociations, celles relatives à son abjuration, ainsi qu'à la conclusion d'une trêve, l'absorbaient en entier. Arrivé à Saint-Denis, vers la fin de juillet, La Violette s'attendait à être reçu sans retard par Sa Majesté. Ne lui apportait-il pas d'importants avis, quant à l'état des pourparlers engagés entre Sillery et la cour de Turin, pourparlers auxquels lui-même se trouvait mêlé depuis plusieurs années? Or, contrairement à son espoir, ce fut seulement au bout d'une quinzaine de jours qu'il obtint sa première audience (1) et put remettre à son maître le mémoire dont il s'était chargé. La réponse faite à ce document par le roi est datée de Fontainebleau, le 7 septembre. Elle constitue l'« instruction du S^r^ de La Violette » et porte la trace de la légitime préoccupation que l'on nourrissait, dans l'entourage de Sa Majesté, au sujet de la fâcheuse impression causée chez les Suisses protestants par la nouvelle de l'*abjuration.* Aussitôt de retour au milieu de ses coreligionnaires des Ligues, La Violette devait, en effet, confirmer « aux magistrats l'asseurance de la continuation de la bonne amytié du roy » à leur endroit et les exciter à ne pas abandonner les Genevois. (2) Aux particuliers, il était appelé à remontrer « que tout ce qui s'est[oit] passé a[voit] esté con-« duit par la providence de Dieu, pour empescher le mal qui, autrement, estoit « inevitable ». (3)

Pour quel motif le médecin genevois, prêt à quitter la cour dès le 7 septembre, dut-il ajourner son départ jusqu'à la fin du mois et renoncer ainsi à la compagnie du S^r^ de La Verrière, dont les instructions n'avaient été signées que quelques heures avant les siennes? (4) Je l'ignore. Toujours est-il qu'il ne rejoignit Sillery qu'au commencement d'octobre. (5) Peu après (11 octobre) (6) on le retrouve à Genève, où sa négociation fut couronnée d'un plein succès. Il obtint, en effet, de ses compatriotes une déclaration conforme aux désirs du gouvernement royal, à savoir « qu'ils ne vouloient rien quitter de « leurs droits (à l'égard de la Savoie), non plus que se departir des traictés « et bonne intelligence qu'ils avoient avec Sa Majesté ». (7) Muni de nouvelles instructions de Sillery (8) et de lettres du duc de Bouillon, (9) Joseph Du

---

(1) *Le roi à Sillery.* Saint-Denis, 8 août 1593. Aff. Etr. Suisse. XI 162.

(2) *Le roi aux cantons protestants.* Fontainebleau, 7 septembre 1593. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 311.

(3) *Lettres et instructions pour le S^r^ de La Violette par le Sr de Sillery.* Soleure, 7 novembre 1593. Aff. Etr. Suisse. IX 245.

(4) *A Sillery, le roi; Sancy.* Melun, 29 août 1593. Aff. Etr. Suisse. X 205; XI 165; Fontainebleau, 7 septembre; Nancy, 1er octobre 1593. X 21; XI 172.

(5) *Sillery au roi.* Soleure, 15 octobre 1593. Aff. Etr. Suisse. IX 233.

(6) *cf.* Zurlauben. VI 171—172.

(7) *Sillery au roi.* Soleure, 8 novembre 1593. Aff. Etr. Suisse. IX 247.

(8) *Lettres et instructions pour le S^r^ de La Violette.* Soleure, 7 novembre 1593. Aff. Etr. Suisse. IX 245.

(9) *Sillery au roi.* Soleure, 17 décembre 1593. Aff. Etr. Suisse. IX 268.

Chesne se rendit ensuite à Berne, à Bâle, à Zurich, à Schaffhouse (novembre)(1) et, sa tâche achevée, regagna ses foyers, où l'atteignit, quelques semaines plus tard, une missive flatteuse, par laquelle le roi reconnaissait pleinement son dévouement et l'importance de ses services. (2)

JEAN BÉRAUT

‡‡ Mission auprès des cantons catholiques de la part du gouverneur et des échevins ligueurs de Lyon.

Janvier — Février 1594.

‡‡ Mission des échevins de Lyon auprès des cantons catholiques.

Avril 1594.

A dire vrai, le nom de Béraut n'apparaît dans aucun des documents relatifs à la première de ces missions, (3) pas plus, d'ailleurs, que dans ceux ayant trait à une autre mission exécutée en mars 1591. (4) Mais il y a lieu de supposer que, dans ces deux occasions, l'envoyé des consuls et échevins de Lyon fut le même personnage que, ralliés à la cause royale, ils dépêchèrent aux Ligues, en avril 1594, afin d'y solliciter la levée de quelques compagnies de Suisses catholiques pour la garde de leur cité. (5)

‡ JEAN DE VIVONNE, MARQUIS DE PISANY

Mission extraordinaire en Suisse et aux Grisons.

Février — Avril 1594.

Lorsque le marquis de Pisany, chargé, pour la cinquième fois, d'une mission en Italie, traversa les Ligues, en novembre 1592, il était porteur de dépêches de la cour adressées à Sillery, mais il ne s'arrêta point à Soleure et continua, par la voie des Grisons, son voyage vers la Péninsule. (6) Cette hâte ne lui servit de guère. Quinze mois durant, il « subsista par les hostelliers d'Italie », (7) poussant parfois jusqu'à Brescia, Vérone ou Bologne, mais séjournant de préférence à Desenzano, sur le lac de Garde, devenu le quartier général des diplomates « royaux » auxquels l'accès de la Ville Eternelle demeurait interdit de par la volonté de Clément VIII. Seul, le duc de Nevers parvint à se faire ouvrir les portes du Vatican. Combien pénible et infructueuse fut sa négociation, je l'ai dit ailleurs. Pisany, lui, attendait, sur territoire

(1) *cf.* Tillier. Geschichte des Freistaates Bern. III 504.

(2) *Le roi à La Violette.* Mantes, 29 janvier 1591. Aff. Etr. Suisse. XI 209.

(3) *Mollines* (Lesdiguières) *à Du Lis* (Sillery). Grenoble, 1er février 1591. Bibl. Nat. f. fr. *15 575* fo 135. — Eidg. Absch. V 1 334.

(4) *Henry de Savoie au canton de Fribourg.* Lyon, 28 février 1591. Arch. Fribourg. or.

(5) *Sillery au roi.* Soleure, 6 avril 1591. Aff. Etr. Suisse. XII 20.

(6) *Revol à Sillery.* Saint-Denis. 7 novembre 1592. Aff. Etr. Suisse. XI 115. — *Sillery au roi.* Saint-Denis, 21/22 décembre 1592. *Ibid.* IX 163.

(7) *Pisany à Nevers.* Desenzano, 3 janvier 1594. Bibl. Nat. f. fr. *3622* fo 3.

vénitien, le retour de son collègue princier. Vers le 15 janvier 1594, toutefois, il se décida à quitter Brescia et à s'acheminer « à très petites journées au delà des neiges », où il lui donna rendez-vous.(1) Au cours de son voyage à travers les Ligues Grises et Suisses, il s'attacha, comme le fit quelques jours plus tard Louis de Gonzague, à « fortifier les bonnes volontés et à... changer les aultres ».(2) Dans les derniers jours de mars, Nevers et Pisany étaient réunis à Soleure, où Sillery ne put empêcher les créanciers de la Couronne de leur exposer, d'une manière assez vive, le découragement dans lequel les plongeait l'inertie du trésor royal à tenir ses engagements.(3)

‡ LOUIS DE GONZAGUE-CLÈVES, DUC DE NEVERS

Mission extraordinaire aux Grisons et en Suisse.

Mai — Avril 1594.

Malgré l'appui très loyal que lui avaient prêté les ambassadeurs de la Suisse catholique, le duc de Nevers n'était point parvenu à vaincre les préventions du Souverain Pontife. Après comme avant son abjuration, le roi demeurait excommunié.(4) Mais, du moins, le négociateur princier avait-il recueilli, durant son séjour à Rome, de précieuses indications quant aux desseins nourris par l'Escurial à l'égard de sa patrie d'adoption. Cependant, si pressé qu'il fût d'en faire part à son maître, le duc de Nevers se résolut, au cours de son voyage de retour,(5) à s'arrêter pendant quelques jours aux Ligues, à seule fin, ainsi que l'écrivait Sillery, de « fortifier les bonnes volontez et .. changer les aultres ».(6)

De Coire, où il fut, pendant quarante-huit heures, l'hôte des Trois Ligues (25—26 mars),(7) l'ambassadeur extraordinaire du roi gagna Zurich et profita de son passage dans cette cité pour obtenir des magistrats la rénovation des défenses naguère faites aux habitants de ce canton de s'enrôler dans un service autre que celui de France.(8) Le 31 mars, on signale sa présence à Bade,(9) et le lendemain à Soleure. Pisany l'y avait précédé de peu(10) et partagea avec lui l'ennui de subir les doléances des créanciers de la Couronne.(11)

De même qu'en 1593, Nevers songea, en 1594, à s'arrêter à Lucerne. L'occasion lui paraissait d'autant plus propice que Pfyffer venait de mourir

(1) *Pisany à Nevers.* Brescia, 5 et 12 janvier 1594. Bibl. Nat. f. fr. *3622* f°s 10, 16.
(2) *Sillery au roi.* Soleure, 5 avril 1594. Aff. Etr. Suisse. XII 18.
(3) *Nevers à Revol.* Coire, 26 mars 1594. Bibl. Nat. f. fr. *3989* f° 207. — *Soleure au roi.* 5 avril 1594. f. fr. *16 942* f° 283.
(4) *Discours de la légation de Mr de Nevers vers le pape Clément VIII.* (Paris, Mettayer et l'Huillier. 1594.)
(5) *Hurault de Maisse à Sillery.* Venise, 18 février 1594. Aff. Etr. Venise. XXXV 209.
(6) *Sillery au roi.* Soleure, 5 avril 1594. Aff. Etr. Suisse. XII 18.
(7) *Nevers au roi.* Coire, 25 mars 1594. Bibl. Nat. f. fr. *3989.* f° 207.
(8) *Sillery au roi.* Soleure, 5 avril 1594.
(9) *Nevers à Revol.* Coire, 25 mars 1594. Bibl. Nat. f. fr. *3989* f° 207.
(10) St-Arch. Solothurn. Corresp. Frankreich. 1559—1600.
(11) *Soleure au roi.* 5 avril 1594. Bibl. Nat. f. fr. *16 942* f° 283.

quelques jours auparavant. Mais Sillery parvint à le détourner de ce dessein et à lui éviter un échec inutile, car les ambassadeurs d'Espagne et de Savoie tenaient encore les cantons forestiers dans leur complète dévotion.(1)

+ JEAN VIGIER

Mission extraordinaire en Valais.

Octobre 1600—Janvier 1601.

Lettres de créance: Annecy, 7 octobre 1600.(2)

Vigier reçut, à la fois, du roi et de Méry de Vic l'ordre de se rendre dans la vallée du Rhône, « pour y empescher l'alliance qu'ung nouveau ambassadeur d'Espagne y voul[oit] traicter ».(2) Il quitta Soleure à destination de Sion le 17 octobre, n'emportant, pour assurer le succès de sa négociation, qu'une somme de quatre cents écus. Malgré l'insuffisance de ses moyens d'action, il eut gain de cause auprès des dizains et mit à profit son séjour dans cette contrée pour obtenir la promesse que, le cas échéant, le roi aurait, aux termes de l'alliance, la libre disposition des routes alpestres conduisant en Savoie.(3)

NICOLAS BRULART, Sr DE SILLERY

Ambassadeur extraordinaire aux Ligues de Suisse et Grisons.

5 Septembre 1601—26 mars 1602.

[Voir Ambassade ordinaire: Méry de Vic.]

CLAUDE LE SERGENT

Mission financière en Suisse.

Août 1601—Septembre 1602, puis en 1604 et 1605.

Tout d'abord commis de Jean Goulas, trésorier alternatif des Ligues (1586),(4) Le Sergent, devenu auditeur des comptes, reçut en 1601, en sa qualité « d'officier entendu au faict des finances », la mission « de se trans- « porter en Suisse près les ambassadeurs du roy, pour vacquer aux expeditions « dependantes de la negociation du renouvellement d'alliance et..faire ung

(1) *Sillery à Nevers.* Soleure, 23 mars 1594. Bibl. Nat. f. fr. *3622* fº 86.

(2) *Le roi à Vigier.* Annecy, 7 octobre 1600. (ap. Estavayer. Pièces justif. p. 48.) — *Vic au roi.* Soleure, 16 octobre 1600. Bibl. Nat. f. fr. *16 027* fº 5.

(3) *Villeroy à Vigier.* Lyon, 6 février 1601. (ap. Estavayer. Pièces justif. p. 54.) — *Padavino au Sénat vénitien.* Bâle, 2 juillet 1601. Frari. Svizzeri. (Dépêches et Relation de J. B. Padavino sur les passages de Suisse en Italie. 1601.)

(4) St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 1088, 1130.

« estat nouveau de toutes les debtes pretendues estre deues audict pays ».[1] Le 19 mars 1602, Sillery, Vic et lui signent, à Soleure, une convention qui donne satisfaction aux officiers bernois de la levée navarraise de 1587, dont les soldes n'avaient point été payées.[2] Le 10 février et le 22 mai de la même année, Le Sergent procède à la vérification des cens et intérêts dus à Fribourg[3] et à Bâle.[4] Le 28 juillet, l'ambassadeur ordinaire l'envoie à Berne, afin de pourvoir aux payements dans ce canton.[5] Je trouve, à la date du 26 août, mention d'une obligation donnée par lui pour assurer le remboursement d'une dette du roi aux héritiers du capitaine Blaise Hory, de Neuchâtel.[6]

En 1604, on retrouve Le Sergent aux Ligues auprès de Méry de Vic qui, en août, l'envoie, avec Wallier, dans la Suisse primitive, pour y combattre les menées du parti espagnol.[7] De retour en France, en 1605, il est, par arrêt du conseil d'Etat en date du 10 septembre, chargé avec Vic, son ancien chef, de « concentrer à Paris tous les comptes des levées extraordinaires affectées au payement des Suisses » et de veiller « à ce que les dits deniers parviennent à destination ».[8]

+ JEAN VIGIER

Mission spéciale en Valais.

Décembre 1601.

Vigier avait ordre de provoquer l'adhésion de l'évêque et des dizains du Valais au renouvellement de l'alliance. Il portait au prélat, de la part du roi, la promesse d'une pension de mille écus.[9] Le secrétaire-interprète regagna son poste à Soleure, vers la fin de décembre, « avec bonne responce ».[10]

CHARLES DE GONTAUT, DUC DE BIRON

Ambassadeur extraordinaire aux Ligues Suisses et Grisons.

(Chef de la mission.)

24 Janvier—10 Février 1602.

[Voir Ambassade ordinaire: Méry de Vic.]

(1) *Procès-verbal relatif à la négociation de Cl. Le Sergent.* Soleure, 12 avril 1602. Aff. Etr. Suisse. XIV 171. — *Castille à Puysieux.* Soleure, 30 septembre 1612. Bibl. Nat. f. fr. *3704* f° 31.

(2) Aff. Etr. Suisse. XIV 165.

(3) Arch. Fribourg.

(4) St-Arch. Basel. *L* 117 (143). 1500—1699. n° 3.

(5) *Vic à Berne.* Soleure, 28 juillet 1602. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 589.

(6) *Liquidation des dettes dues au canton de Berne.* Arch. Nat. *K* 101, n° 6.

(7) *Memoire de ce qui a esté faict en l'an 1604 par les cantons alliez avec le roy d'Espagne.* 7 août 1604. Bibl. Nat. Coll. Brienne CXI 123. — *Memoire touchant l'entreprise faicte par ceulx de Glaris, etc.* 1612. Bibl. Nat. f. fr. *16 942* f° 326.

(8) *cf.* Rott. Inventaire sommaire. IV 634.

(9) *Instruction à Biron et Sillery.* Saint-Germain-en-Laye, 17 août 1601. Aff. Etr. Suisse. IV suppt f° 268. — *Mémoire pour les affaires de Suisse à résoudre par le roy.* (1601.) Bibl. Nat. f. fr. *16 945* f° 259.

(10) *Sillery au roi.* Soleure, 3 janvier 1602. Aff. Etr. Suisse. XIV 41. — *Le roi à Sillery.* Paris, 18 janvier 1602. *Ibid.* V suppt. — *cf.* Rott. Henri IV, les Suisses et la Haute-Italie. p. 187, 188.

✠ CLAUDE **TONNARD**

Mission à Berne, de la part du maréchal de Lesdiguières.

Septembre 1602.

Il importait de « mettre cette republique en umbrage des troupes qui « sejourn[oie]nt en Savoye et de les faire entrer en aprehension du mal qui « menaç[oit] Genève ». (1)

Au cours de sa visite aux conseils de Berne, Tonnard obtint d'eux la promesse qu'« au premier signe de remuement, ils mettro[ie]nt, dedans deux « jours, huit mil hommes de pied aux champs pour courir là où la necessité « presser[oit] ». (2)

De Berne, l'envoyé de Lesdiguières poussa jusqu'à Soleure, où il vit l'ambassadeur ordinaire de France, Méry de Vic.

+ JEAN **VIGIER**

Mission spéciale en Valais.

Août — Septembre 1604.

Vigier se rend, à deux reprises, dans la vallée du Rhône et y est accompagné par l'un des trésoriers du roi aux Ligues. Sa présence contribue à décider les dizains à rejeter les offres d'alliance de l'Espagne. (3)

AUGUSTIN **CURION**

Mission extraordinaire auprès des cantons protestants.

Mars 1606.

[Voir: Ambassades ordinaires et extraordinaires, année 1606.]

---

(1) *Lesdiguières au roi.* Grenoble, 26 septembre 1602. (ap. Roman et Douglas. Correspondance du connétable de Lesdiguières. I 139.)

(2) *Ibid.*

(3) *Vic à Zurich.* Soleure, 1er août; Coire, 13 septembre. (St-Arch. Zürich. Frankr. K ; *à Berne.* Soleure, 28 juillet et 9 août 1604. St-Arch. Bern. Frankr. Buch N 193, 195. — *Vigier à Mrs du Valais.* Soleure, 14 octobre 1604. Arch. Ville de Sion. (France 1602—1715.)

AMBASSADES ORDINAIRES
ET EXTRAORDINAIRES
EN SUISSE
ET
AUX GRISONS
1605 — 1610



I. LOUIS LE FÈVRE DE **CAUMARTIN**

Ambassadeur ordinaire aux Ligues de Suisse.

Janvier 1605—Mars 1607.

II. CHARLES **PASCHAL**

Ambassadeur ordinaire aux Ligues Grises.

Décembre 1604—14 Mai 1610 [—Juillet 1614].

III. EUSTACHE DE **REFUGE**

Ambassadeur ordinaire aux Ligues de Suisse.

Mai 1607—14 Mai 1610 [—Septembre 1611].

IV. AUGUSTIN **CURION**

Mission spéciale auprès des cantons protestants.

Mars 1606.

I. *Instruction:* Paris, 19 décembre 1604. (1).

Lettres de créance: Paris, 19 décembre (au Corps helvétique), (2)
Paris, 20 décembre 1604 (aux cantons en particulier). (3)

(1) Bibl. Nat. f. fr. *4112* fº 62. cop. (impr. Archiv für Schweiz. Geschichte. t. I.)
(2) St-Arch. Zürich. or. parch.
(3) St-Arch. Zürich, Glarus, Schaffhausen, Luzern, Bern. or. parch. — Arch d'Etat Fribourg. or. parch.

Rappels de créance:

Fontainebleau, 6 avril (à Berne), (1) 26 avril (à Berne, à Zurich), (2)
20 mai (à Berne), (3) 20 mai (aux cantons catholiques), (4)
Limoges, 19 octobre 1605 (à Fribourg) (5); Paris, 27 janvier (au Corps helv.), (6)
Fontainebleau, 18 mai 1606 (à Appenzell), (à Fribourg); (7)
Paris, 8 février 1607 (au Corps helvétique). (8)

II. *Instruction:* Paris, 14 novembre 1604. (9)

Lettres de créance: même date. (10)

Rappels de créance: Paris, 2 septembre 1605, (11) Paris, 8 février 1607, (12)
Paris, 6 mars 1607, (13) Paris, août 1609. (14)

III. *Instruction:* Fontainebleau, avril 1607. (15)

Lettres de créance: Fontainebleau, 12 avril 1607 (au Corps helvétique). (16)

Rappels de créance:

Fontainebleau, 29 avril 1607 (à Zurich), (17)
Fontainebleau, 25 juillet 1608 (aux V cantons catholiques), (18)
Paris, 15 août 1608 (au Corps helvétique), (19)
Paris, 6 août 1609 (au Corps helv.), (20) Monceaux, 14 août 1609 (à Soleure). (21)

IV. *Instruction:* Février 1606. (22)

Lettres de créance (de Caumartin): Soleure, 3 mars 1606. (23)

(1) St-Arch. Bern. or. parch.
(2) St-Arch. Zürich, Bern. or. parch.
(3) St-Arch. Bern. or. parch.
(4) St-Arch. Luzern. or. parch.
(5) Arch. d'Etat Fribourg. or. parch.
(6) St-Arch. Zürich. or. parch.
(7) Bibl. Nat. Coll. Fontanieu *877* f° 61. or. Arch. d'Etat Fribourg. or. parch.
(8) St-Arch. Solothurn. or. parch.
(9) Bibl. Nat. f. fr. *4112* f° 125. cop.
(10) St-Arch. Chur. or. parch.
(11) Bibl. Aarau. Coll. Zurlauben. (Corresp. de Paschal.) cop.
(12) Bibl. Aarau. Coll. Zurlauben. Corresp. de Paschal. (I 258 et 340 cop.)
(13) *Ibid.* f° 259.
(14) Bibl. Nat. f. fr. *10 718* f° 27. cop.
(15) Bibl. Nat. f. fr. *17 831* f° 26. cop.
(16) St-Arch. Luzern, Bern. Arch. d'Etat Fribourg. or. parch.
(17) St-Arch. Zürich. or. parch.
(18) St-Arch. Luzern. or. parch.
(19) St-Arch. Zürich. or. parch.
(20) St-Arch. Solothurn. or. parch.. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *H* 91. cop
(21) St-Arch. Solothurn. or. parch.
(22) Bibl. Nat. f. fr. *5568* f° 92. cop.
(23) St-Arch. Zürich. (Frankr.) or. pap.

Etat de l'Europe occidentale vers l'automne de 1604. — Les Ligues Grises refusent de ratifier le traité de Milan du 25 août. — Projets de diversions. — Rétablissement d'un poste diplomatique français en Rhétie. — Instructions remises à Caumartin et à Paschal. — Ce dernier ne dépasse pas, tout d'abord, Mayenfeld. — Arrivée de Padavino à Coire. — Secours demandés par les Grisons à Paris et à Venise. — Dispositions belliqueuses des montagnards rhétiens entretenues par Paschal. — Nouvelle tentative de médiation helvétique entre Milan et les Trois Ligues (avril 1605). — Abandonnés par Venise et leurs alliés suisses, les Grisons mettent leur unique espoir dans l'intervention française. — Causes du refroidissement entre le roi Très-Chrétien et les cantons protestants. — Diètes d'Aarau et de Bade des 2 et 26 juin. Derechef, les Grisons refusent de ratifier les « articles de Milan ». — Henri IV, occupé en France, se désintéresse momentanément des affaires des Trois Ligues. — Mesures de rigueur prises par le Louvre à l'égard des cantons catholiques, au sujet de la « non-réservation » par ceux-ci de l'alliance de France dans leur traité avec l'Espagne. — Caumartin obtient gain de cause.

I. Les capitulations signées à Milan, le 25 août 1604, par les députés du Corps helvétique fournissaient au roi Très-Chrétien un sérieux prétexte à se désintéresser des affaires de la Rhétie. Il le saisit avec d'autant plus d'empressement que son attention se trouvait, à ce moment-là, tournée tout entière vers les Pays-Bas. La reddition d'Ostende, la paix conclue entre les cours de Madrid et de Londres augmentaient les chances de succès d'une trêve hispano-hollandaise. Ce danger fut, il est vrai, assez promptement conjuré. Dès le mois de décembre, les armées de Spinola et de Maurice de Nassau se remirent en campagne.(1) Mais, malgré les secours en hommes et en argent que la France accordait aux Provinces-Unies, les ressources dont disposaient ces dernières ne pouvaient entrer en balance avec celles de la monarchie catholique. Pour rétablir l'équilibre, Henri IV projetait une diversion; elle s'offrit à lui à l'instant où il osait le moins l'espérer.

Lorsqu'il s'était décidé à abandonner les Ligues Grises à leur mauvaise fortune, le Louvre n'avait pas mis en doute que celles-ci, sous la pression des députés suisses des deux confessions, ne ratifiassent le traité que s'efforçait de leur imposer Fuentes. Aussi bien l'événement démentit ces prévisions. Un « pittag », réuni à Ilantz, en octobre, rejeta les capitulations milanaises. On y résolut, en outre, qu'un courrier serait dépêché à Paris, afin de supplier le roi de prêter assistance à ses anciens alliés de la haute vallée du Rhin.(2)

(1) cf. Rott. Henri IV, les Suisses et la Haute-Italie. p. 327 sqq.
(2) *Badoer al Senato*. Parigi, 7 dicembre 1604 Frari. Francia. XXXIII

Comme Venise, de son côté, réclamait, au même temps, l'appui de la Couronne Très-Chrétienne, le terrain semblait donc admirablement préparé en vue d'une diversion vers le Naviglio Grande.

Au demeurant Fuentes, à la veille d'obéir aux ordres de l'Escurial, qui lui prescrivaient de faire passer en Flandre la plus grande partie de son armée, cherchait à masquer sa faiblesse en se rendant formidable à tous ses voisins. Or, en agissant ainsi, le gouverneur de Milan jouait doublement le jeu de Henri IV, puisque, d'une part, ce dernier était intéressé à ce que les troupes espagnoles de Lombardie ne passassent point dans les Pays-Bas et que, de l'autre, les démonstrations militaires ébauchées aux confins de la Valteline ne pouvaient manquer de réveiller de leur torpeur le Sénat vénitien, les petits ducs italiens et le Saint-Siège, tous soucieux de voir maintenue l'indépendance de la Rhétie. En Helvétie, enfin, les projets du souverain français ne paraissaient pas devoir se heurter à une très vive opposition. Certes, les cantons de l'alliance d'Espagne, inféodés à la politique du comte-gouverneur, continuaient à approuver les capitulations lombardo-rhétiennes du 25 août, bien que — au point de vue de leur commerce, surtout, — ils n'eussent aucun intérêt à favoriser un rapprochement entre leurs alliés grisons et milanais; mais la crainte de perdre les «bienfaitz» de l'alliance de France les rendait très circonspects. Quant aux cantons protestants, le passage des troupes espagnoles par le Saint-Gothard et les négociations poursuivies au nom de Fuentes avec le Valais stimulaient leurs susceptibilités. On songeait même, à Berne, à faire construire, dans le voisinage d'Aigle, un fort qui eût mis le pays de Vaud et Genève à l'abri d'un coup de main. (1) Telle se présentait la situation, au moment où l'on se décida au Louvre à dépêcher en Suisse et aux Ligues Grises Louis ***Le Fèvre de Caumartin*** et Charles ***Paschal,*** désignés tous deux, depuis plusieurs mois, comme successeurs de Méry de Vic aux postes diplomatiques de Soleure et de Coire. (2)

II. Parmi les nombreuses promesses que les Grisons avaient arrachées à l'ambassadeur de France, pressé de conclure avec eux le traité de renouvellement de l'alliance, il en était une que le roi n'avait ratifiée qu'à contre-cœur. Il s'agissait, en effet, du rétablissement de la légation de Coire, supprimée en 1588, peu après le rappel de Grangier de Lyverdis, et rattachée à celle d'Helvétie. De 1601 à 1604, il est vrai, Vic avait fait de longs et fréquents séjours sur les rives de la Plessur; mais, dès l'instant que les Trois Ligues exigeaient l'intégrale exécution de l'engagement contracté envers leurs communes, il devenait difficile au roi d'éluder plus longtemps sa promesse. (3) Tandis que Caumartin terminait ses préparatifs de départ, Paschal, gagnant les devants,

(1) Eidg. Absch. V¹ 725 *a*.
(2) Eidg. Absch. V¹ 694 (juin 1604).
(3) *Sillery à Villeroy.* Paris, 18 septembre 1603. Bibl. Institut. Coll. Godefroy *264* f° 52.

arrivait à la frontière de Sargans le 28 décembre et s'y abouchait avec son prédécesseur. Celui-ci, au bout de peu de jours, continuait sa route vers Soleure, où les deux ambassadeurs de France, le nouveau et l'ancien, se trouvèrent réunis depuis le 9 janvier jusqu'au 11 février 1605, époque à laquelle Méry de Vic prit congé du Corps helvétique. (1)

Les instructions emportées par Caumartin et Paschal étaient identiques sur plusieurs points. Si le premier avait l'ordre de reprocher aux Suisses la facilité avec laquelle leurs ambassadeurs s'étaient laissé circonvenir par Fuentes, au mois d'août, le second devait encourager les Grisons à persister dans les résolutions arrêtées à Ilantz en octobre, et à ne ratifier les « articles de Milan » qu'après la démolition du fort du « Montecchio ». Tous deux, en outre, avaient mission d'insister sur ce fait que le roi souhaitait, certes, de voir le différend milano-grison se terminer à l'amiable, mais que, dans le cas contraire, il prierait les cantons de se joindre à lui pour forcer la main au comte-gouverneur et assisterait les Ligues Grises de ses conseils et de ses forces. Enfin, si Henri IV enjoignait à Paschal de considérer l'envoyé de la Sérénissime République en Rhétie comme un allié à ménager et à soutenir, « avec discretion ou challeur », selon l'occasion, il mettait à la disposition de Caumartin des sommes importantes destinées à être réparties entre les cantons anti-espagnols seulement, car le gouvernement du Louvre, avant de payer de nouvelles pensions aux cantons forestiers et à Fribourg, exigeait que ceux-ci justifiassent que l'alliance du 28 avril 1604 n'avait rien d'incompatible avec celle du 31 janvier 1602. (2)

Rendu à la frontière grisonne dans les derniers jours de décembre, Paschal était attendu à Coire le 1er de l'an **1605.** Mais, suivant en cela l'avis de Méry de Vic, il ne dépassa pas Mayenfeld et préféra établir sa résidence dans cette petite ville plutôt que dans la capitale de la Rhétie, devenue, selon son expression, « un nid d'Espagnolisez ». Au reste, si les Grisons, dans leur très grande majorité, continuaient à approuver les décisions arrêtées à Ilantz en octobre 1604, il était indéniable, en revanche, qu'une très dangereuse effervescence populaire régnait dans la haute vallée du Rhin, où une « droiture criminelle » rendait sans relâche des arrêts contre les partisans de l'alliance espagnole. (3) Pour surcroît, Fuentes menaçait les frontières de la Valteline et de Chiavenne, au delà desquelles ses troupes faisaient de fréquentes incursions. (4) Il n'en fallut pas davantage pour réveiller les inquiétudes à Venise et engager la Sérénissime République à dépêcher en Rhétie l'ancien collègue et rival de Méry de Vic, le secrétaire Giambattista Padavino, dont

(1) *Caumartin à Lucerne.* Soleure, 10 janvier 1605. St-Arch. Luzern. (Frankr. Gesandte); *à Zurich.* même date. St-Arch. Zürich; *à Fribourg.* Soleure, 11 février 1605. Arch. Fribourg.

(2) *Instructions à Caumartin.* Paris, décembre 1604. Bibl. Nat. f. fr. *4112* f° 62. — *Instructions à Paschal.* Paris, 29 novembre 1604. (*cf.* Revue d'Histoire diplomatique. 1893.) — Rott. Henri IV, les Suisses et la Haute-Italie. p. 331 n *1*.

(3) *Paschal au roi.* Mayenfeld, 9 mars 1605. Bibl. Nat. Coll. Brienne CXVI f° 245. — Revue d'Histoire diplomatique. 1893. p. 131.

(4) *cf.* Rott. Henri IV, les Suisses et la Haute-Italie. p. 337.

la présence à Coire était réclamée par les chefs du parti franco-vénitien dans les Trois Ligues. (1)

Pour désirée qu'elle fût par la diplomatie française, la venue d'un représentant de Venise dans la haute vallée du Rhin n'en dérangea pas moins les plans de Paschal, en ce sens qu'elle obligea celui-ci à quitter momentanément sa résidence de Mayenfeld et à gagner Coire. Il lui importait, en effet, d'arriver dans la capitale de la Rhétie avant que l'envoyé de la Seigneurie y semât le découragement. Les habitants lui firent le pont en s'engageant par écrit à ne jamais contrevenir à l'alliance du roi, et, le 28 février, il était dans leurs murs. (2) Quelques heures plus tard, Padavino y faisait, à son tour, son entrée. Mais Paschal sut mettre à profit cette très légère avance pour assurer le triomphe du «parti de l'action» sur le «parti des modérés». A son instigation, le «pittag» ordonna, tout d'abord, qu'il serait sursis à l'exécution des arrêts rendus par la «droiture criminelle» d'Ilantz et finit par décréter une amnistie générale. Des envoyés spéciaux furent dépêchés à Paris, pour s'enquérir des secours que la Rhétie avait à attendre du roi Très-Chrétien, et à Lucerne, à l'effet de réclamer derechef de l'ambassadeur d'Espagne la démolition du «Fuentes»; en outre, le Sénat vénitien fut mis en demeure de payer aux Trois Ligues les subsides qu'il s'était engagé à leur fournir en cas de guerre, puisque, aussi bien, ses démarches, tant à Madrid qu'à Milan, en vue d'amener à résipiscence le comte-gouverneur avaient échoué. (3)

En réveillant chez les Grisons le sentiment de leur indépendance à l'égard de l'Espagne et de leur droit de repousser toute immixtion de l'étranger dans l'administration de leurs provinces sujettes, Paschal exécutait à la lettre ses instructions. (4) Il les eût outrepassées, en revanche, en incitant les Trois Ligues à rompre avec le gouverneur de Milan, car la France n'était pas prête à secourir efficacement de ses armes ses alliés de Rhétie dans une entreprise lointaine. Or, à ce point de vue tout au moins, la diplomatie de Paschal paraît avoir été en défaut. A force de répéter autour de lui que les menaces de Fuentes ne seraient jamais suivies d'effet et que l'Escurial avait suffisamment de besogne aux Pays-Bas pour ne point désirer ouvrir des hostilités en Italie, l'ambassadeur français en était arrivé à créer un courant d'opinion nettement belliqueux dans la majorité des communes rhétiennes. Des bruits alarmants venus de Valteline, un incident de frontière qui, en d'autres circonstances, eût passé presque inaperçu faillirent mettre le feu aux poudres. Déjà des courriers partaient de Coire vers Paris, Venise, Zurich et Berne pour demander des secours aux alliés des Trois Ligues; déjà les bandières grisonnes

(1) *Giulio della Torre al card*le *San Giorgio.* Como, 16 febbraio 1605. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. VI 319. — *cf.* Rott. Henri IV, etc. p. 336 n 3.

(2) *Fresne-Canaye à Vic.* Venise, 1er janvier 1605. — *Paschal au roi.* Mayenfeld, 9 mars 1605. Bibl. Nat. Coll. Brienne CXVI.

(3) *Paschal au roi.* Mayenfeld, 9 mars 1605. Bibl. Nat. Coll. Brienne CXVI fº 245.

(4) *Le roi à Paschal.* Fontainebleau, 8 avril 1605. (impr. Revue d'Histoire diplom. 1893. p. 142.)

s'apprêtaient à descendre tumultueusement, les unes sur Chiavenne et Colico pour assaillir l'ennemi commun, les autres sur Coire afin d'y rétablir une « droiture criminelle ». C'était la guerre civile, œuvre de Fuentes, se greffant sur la guerre étrangère, œuvre de Paschal. Celui-ci et son collègue vénitien, débordés par les mutins, ne savaient plus quelle contenance tenir, lorsque Zurich leur vint en aide en convoquant à Bade, pour le 17 avril, une diète générale dont l'annonce apaisa les esprits, car les Ligues Grises furent invitées à s'y faire représenter. (1)

III. L'initiative prise, en avril 1605, par le « Vorort » du Corps helvétique d'offrir à nouveau la médiation suisse aux Grisons et à leur adversaire était opportune, en ce sens qu'elle conjura le danger imminent auquel la légèreté de Paschal venait d'exposer les Trois Ligues. Mais ses résultats furent désastreux, car, loin d'améliorer la situation de ces dernières, elle détruisit l'ultime espérance que nourrissait Henri IV d'intéresser les cantons au sort, si digne de compassion cependant, de leurs alliés de Rhétie.

Ainsi que le roi Très-Chrétien s'en était ouvert à l'envoyé que les Grisons lui avaient dépêché en mars, le Louvre paraissait fermement résolu à faire sienne la cause des Trois Ligues et à contribuer, pour une part importante — six mille livres par mois — à l'entretien d'une garnison et d'un « contre-fort » en Valteline. A dire vrai, cette libéralité se trouvait subordonnée à une condition essentielle, à savoir que les autres alliés des Grisons les secourussent, eux aussi, de leurs deniers. (2) Or si la Sérénissime République montrait de moins en moins d'empressement à entrer dans cette voie, les cantons suisses, en revanche, n'avaient pas dit leur dernier mot, et les dépêches de Caumartin laissaient espérer que, en fin de compte, ils prendraient en main les intérêts de leurs voisins de l'Est. Malheureusement tous ces calculs allaient, une fois encore, être déçus. Lorsque, à son retour de Paris, où sa mission avait été couronnée d'un plein succès, l'envoyé grison, Rodolphe de Schauenstein, s'arrêta à Bade, le 26 avril, la diète générale venait de se dissoudre, Caumartin s'apprêtait à regagner Soleure et la députation des Trois Ligues reprenait le chemin de ses montagnes. Huit jours durant, sans que les représentants des cantons cherchassent à la couvrir, elle avait été en butte aux invectives de l'ambassadeur d'Espagne. En vain celui de France s'était-il efforcé de faire appel aux sentiments de solidarité que nourrissaient jadis les Suisses à l'égard de leurs confédérés de Rhétie. La réponse des cantons avait été aussi peu satisfaisante que possible, puisqu'ils ne craignaient pas de conseiller aux Grisons d'accepter le traité de Milan du 25 août et de se remettre, quant au rasement du fort, à la discrétion de leur adversaire. (3)

(1) *cf.* Rott. Henri IV, les Suisses et la Haute-Italie. p. 337—339.
(2) *cf.* Revue d'Histoire diplomatique. 1893. p. 143 sqq.
(3) Eidg. Absch. V¹ 738, 739. — Rott. Henri IV, les Suisses et la Haute-Italie. p. 389 sqq.

Ainsi donc, imitant l'exemple de Venise, catholiques et protestants suisses lâchaient pied au moment où Henri IV commençait à faire fonds sur eux. Et cette défection était assez explicable, en somme. Si la Suisse protestante, en effet, n'avait pas mieux résisté aux cantons catholiques, indisposés contre Caumartin depuis que celui-ci ne leur payait plus de pensions, c'est que, elle aussi, croyait avoir sujet de se défier du roi Très-Chrétien, auquel Zurich, Berne, Bâle et Schaffhouse venaient, de concert avec quelques princes allemands, d'envoyer une ambassade — assez froidement accueillie, d'ailleurs — pour le prier de ne pas molester davantage le duc de Bouillon, leur coreligionnaire (mars — avril 1605). (1)

Si Henri IV affecta de cacher le mécontentement que lui causa le « recès » de la diète de Bade d'avril, c'est qu'il conservait l'espoir que les justes doléances des Trois Ligues, bien que repoussées par les XIII cantons, trouveraient grâce auprès des Etats protestants d'Helvétie, pris isolément. L'événement, au reste, lui donna raison. Battus à Bade, les Grisons refusèrent de subir l'humiliation à laquelle le Corps helvétique les engageait à se soumettre. (2) Ils renouvelèrent leurs plaintes devant la diète protestante d'Aarau, le 2 juin, et, cette fois, ils obtinrent gain de cause. Le roi, il faut le reconnaître, n'avait rien négligé afin que ce résultat fût atteint. D'instantes missives émanées de la cour de France étaient parvenues à Berne et aux Etats de son groupe, (3) et Caumartin, chargé de « favoriser et seconder la poursuicte desdicts Grisons », (4) n'avait eu de cesse avant que les Etats protestants se fussent ralliés à l'idée du « contre-fort » que leurs confédérés de Rhétie projetaient d'édifier en Valteline. (5) Malheureusement ce succès fut de courte durée. Le recès de la diète générale ouverte à Bade, le 26 juin, annula les dispositions arrêtées dans la diète particulière d'Aarau du 2 du même mois. Derechef, toutes les conjectures formées par Caumartin et Paschal se trouvaient déjouées. L'un et l'autre, en effet, ne s'étaient-ils pas, jusqu'à la dernière minute, leurrés de l'espoir que Soleure, Glaris et un troisième canton ratifieraient le recès d'Aarau et assureraient la majorité des votes aux amis des Ligues Grises? Or, non seulement ces prévisions ne s'étaient pas réalisées, mais les Suisses protestants, masquant leur faiblesse et leur versatilité du faux zèle de ramener l'union au sein du Corps helvétique, avaient été des premiers à conseiller aux Grisons de ratifier

(1) *Berne à Sillery.* 2/12 mars 1605. Aff. Etr. Suisse. XIV 277. — *Remonstrance des Suisses au roy pour le faict de Mons' le duc de Bouillon.* 1605. Bibl. Nat. f. fr. *4020* f° 97. — *Réponse du roi aux amb^rs des Suisses.* Fontainebleau, 26 avril 1605. *Ibid.* — *Le roi à Zurich.* Fontainebleau, 26 avril 1605. (impr. Lettres missives. VI 411); *à Berne.* même date. St-Arch. Bern. or. parch. — *Le roi à Beaumont.* Fontainebleau, 8 mai 1605. (Lettres missives. VI 425.) — *cf.* Tillier. Geschichte Berns. IV 20.

(2) *cf.* Rott. Henri IV, les Suisses et la Haute-Italie. p. 342.

(3) *Le roi* (c. s. de Neufville) *à Berne; aux VII cantons catholiques.* Fontainebleau, 20 mai 1605. St-Arch. Bern. or. parch. St-Arch. Luzern. or. parch.

(4) *Le roi à Paschal.* Fontainebleau, 23 mai 1605. (Revue d'Hist. dipl. 1893. p. 149.)

(5) *Caumartin à Fribourg.* Soleure, 9 mai et 18 juin 1605. Arch. Fribourg. — *cf.* Rott. Henri IV, les Suisses et la Haute-Italie. p. 344.

« purement et simplement » les capitulations de Milan, compatibles, selon eux, avec l'alliance de France. (1)

Pour le coup, c'en était trop. Le roi Très-Chrétien se sentit personnellement atteint par ce « recès » de Bade qui le diminuait dans l'estime de ses alliés et était de nature à provoquer de nouveaux troubles en Rhétie. Il chargea Caumartin et Paschal de déclarer tout net qu'il dénoncerait l'alliance de 1602 plutôt que de consentir à subordonner son droit aux passages à l'agrément d'un gouverneur de Milan. Entraînées par cet exemple, les communes grisonnes refusèrent de ratifier la dernière résolution des cantons, tout en faisant prier ceux-ci de ne les point abandonner. (2)

Au total, la diplomatie française avait échoué dans ses tentatives réitérées en vue d'intéresser les Vénitiens et les Suisses à la construction et à la garde d'un « contre-fort » en Valteline. (3) Très résolu, de prime abord, à régler sa conduite sur celle de tous les autres alliés de la Rhétie, le roi Très-Chrétien se fût, au pis aller, contenté de l'adhésion des seuls cantons évangéliques à ses projets. (4) Mais comme, malgré les exhortations des ambassadeurs de France, Berne et Zurich « saignoient du nez en la deffence des Grisons » (5) et cherchaient « à se tirer de la presse », (6) Henri IV jugea prudent, lui aussi, de ne pas s'y « engager plus avant ». (7) En conséquence, Paschal reçut l'ordre de calmer l'ardeur belliqueuse qui se manifestait de plus en plus au sein des Trois Ligues. (8) L'Escurial, d'ailleurs, avait arrêté ses mesures afin de contrecarrer les desseins de ses adversaires du côté de la Haute-Italie. Les troubles du Limousin et la révolte du duc de Bouillon étaient en partie son œuvre; en sorte que la France, occupée chez elle depuis plusieurs mois, se voyait dans l'impossibilité de rien entreprendre au dehors, ni de secourir, aussi efficacement qu'elle l'eût désiré, ses alliés naturels, les Hollandais et les Grisons. (9) Pour surcroît, Fuentes venait de susciter de nouvelles difficultés à ces derniers sur leur frontière méridionale. A son instigation, les trois cantons forestiers, coseigneurs de Bellinzone, songeaient à intercepter les communications de la Rhétie avec le Saint-Gothard et le Lac Majeur, au moyen d'un fort édifié à proximité du confluent de la Moesa et du Tessin. (10) Dès lors, si intéressé qu'il fût au maintien de l'indépendance des Trois Ligues, Henri IV ne pouvait

(1) *Le roi à Paschal.* Saint-Germain-en-Laye, 30 juillet 1605. (Revue d'Hist. dipl. 1893. p. 251.) — Eidg. Absch. V¹ 747. — *cf.* Rott. Henri IV, les Suisses et la Haute-Italie. p. 345 sqq.

(2) Eidg. Absch. V¹ 747. — *Caumartin à Fribourg.* Soleure, 21 juin 1605. Arch. Fribourg.

(3) *Le roi à Paschal.* Saint-Germain-en-Laye, 13 juin 1605. (Revue d'Hist. dipl. 1893. p. 153.)

(4) *Le roi à Paschal.* Fontainebleau, 23 mai; Saint-Germain-en-Laye, 13 et 20 juin, 30 juillet 1605. (Revue d'Hist. dipl. 1893. p. 150, 155, 251—253.)

(5) *Le roi à Paschal.* Fontainebleau, 15 septembre 1605. (Revue d'Hist. dipl. 1893. p. 257.)

(6) *Le roi à Paschal.* Fontainebleau, 23 mai; Saint-Germain-en-Laye, 30 juillet 1605. (Revue d'Hist. dipl. 1893. p. 152, 254.)

(7) *Le roi à Paschal.* Fontainebleau, 15 septembre 1605.

(8) *Le roi à Paschal.* Saint-Germain-en-Laye, 13 juin 1605. (Revue d'Hist. dipl. 1893. p. 153.)

(9) *cf.* Revue d'Hist. dipl. 1893. p. 131.

(10) *Le roi à Paschal.* Saint-Germain-en-Laye, 30 juillet 1605. *cf.* Rott. Henri IV, les Suisses et la Haute-Italie. p. 361—362.

encourager celles-ci à rompre avec Milan sans encourir le « blasme et reproche d'estre seul cause, autheur et promoteur d'icelle guerre ».(1) Aussi, vers le milieu de 1605, s'était-on résigné au Louvre à voir les Grisons ratifier les capitulations milanaises du 25 août 1604, pourvu qu'ils réservassent dans ce même acte leur traité avec la Couronne Très-Chrétienne. (2)

IV. Henri IV attachait d'autant plus d'importance à ce que, le cas échéant, son alliance fût expressément réservée par ses alliés des Alpes rhétiennes, qu'elle ne l'avait point été dans le traité convenu, le 28 avril de l'année précédente, entre l'ambassadeur d'Espagne, d'une part, les cantons forestiers et quelques-uns de leurs confédérés catholiques, de l'autre. Ces derniers, il est vrai, s'excusaient de cette omission par une défaite assez ingénieuse. Ils prétendaient, en effet, que l'acte diplomatique signé à Lucerne, en avril 1604, n'était que la confirmation pure et simple, et non point, ainsi qu'on le pensait au Louvre, l'aggravation de celui conclu par eux dans cette même ville de Lucerne, le 12 mai 1587, avec le représentant de Philippe II.(3) Mais cette explication, on le conçoit, n'était pas pour satisfaire le roi Très-Chrétien.

Quelques mois avant son départ des Ligues, Méry de Vic avait reçu de la cour un projet de lettres réversales que les conseils des cantons catholiques s'étaient fait scrupule de signer. Aussi leur avait-il supprimé, du jour au lendemain, les pensions et « autres bienfaictz » à eux concédés jusqu'alors. Sur ce point particulier, les instructions remises à Caumartin étaient identiques à celles de son prédécesseur. Le nouvel ambassadeur devait, en outre, s'efforcer de détacher Fribourg du groupe politique des cantons forestiers et de le rapprocher de Soleure. En toutes circonstances, enfin, il avait l'ordre d'avantager ostensiblement ceux des membres du Corps helvétique demeurés constants dans la seule alliance de France et d'appuyer, en particulier, les justes revendications de Mulhouse et de Genève, toujours en butte, l'une et l'autre, à l'hostilité des « Waldstætten ».(4) C'est ainsi, que dans la vallée du Rhône, les trois dizains du Bas continuèrent à jouir du privilège de la traite du sel de Provence, privilège retiré, en revanche, aux quatre dizains du Haut, dont l'entente avec le gouverneur de Milan était préjudiciable aux intérêts français.(5) De plus, tout en favorisant, comme l'avait fait Méry de Vic, les missions fondées par les Capucins en Valais,(6) et en mettant à la disposition de la jeunesse catholique

(1) *Le roi à Paschal.* Saint-Germain-en-Laye, 30 juillet 1605. (Revue d'Hist. diplom. 1893. p. 253.)

(2) *Le roi à Paschal.* Saint-Germain-en-Laye, 30 juillet 1605.

(3) *Memoire des pretentions des cantons des Suisses contre le roy.* 1609. Bibl. Nat. Coll. Brienne CXI f° 137.

(4) Eidg. Absch. V¹ 726. — *Instructions à Caumartin.* — *Accession de Zurich au traité de Soleure du 8 mai 1579 pour la protection de Genève.* 7 septembre 1605. *cf.* Eidg. Absch. V¹ 1931. Inventaire sommaire. I 413.

(5) *Instructions à Caumartin.* Paris, décembre 1604. Bibl. Nat. f. fr. *4112* f° 62. — *Le roi* (c. s. de Neufville) *à Berne.* Fontainebleau, 6 avril 1605. St-Arch. Bern. or. parch. — Eidg. Absch. V¹ 725, 727. — *Caumartin au Valais.* Soleure, 26 janvier 1606. Arch. de Sion. (Corresp. de France. 1600—1686.)

(6) *Caumartin à Fribourg.* Soleure, 8 février 1605 Arch. Fribourg. Eidg. Absch. V¹ 757 *l.*

des Ligues un certain nombre de bourses «d'escholiers» chez les Jésuites de Tournon, rivaux de ceux de Milan, (1) Caumartin ne dédaigna pas d'avoir recours aux bons offices de Berne et de Zurich, pour fortifier le parti de son maître parmi les dizains. (2)

Introduite, à la demande de Caumartin, devant la diète catholique de Kussnacht, le 17 février 1605, (3) la question de la réservation de l'alliance de France par les cantons de l'alliance d'Espagne fut passionnément discutée, pendant plusieurs mois, avant d'être résolue au gré de celui qui l'avait posée. Ainsi qu'il fallait s'y attendre, Lucerne et ses confédérés de la Suisse primitive s'évertuèrent pour opposer aux exigences du Louvre des prétentions qui ne pouvaient être admises et qui furent repoussées d'emblée. En vain dépêchèrent-ils auprès de Caumartin à Soleure. Celui-ci demeura inébranlable dans sa résolution de ne leur faire payer aucune somme avant qu'ils n'eussent cédé. Aussi bien refusa-t-il tout net de soumettre à l'approbation de son maître une proposition émanée de leurs conseils et ne tendant à rien moins qu'à contraindre les princes étrangers de divulguer les noms des pensionnaires qu'ils entretenaient parmi les Ligues. (4) L'ambassadeur n'eut pas à regretter la fermeté déployée par lui et ses agents en cette circonstance. Le dernier mot lui resta. Non pas que la «déclaration» arrachée aux Suisses «espagnolisez» satisfît complètement le roi — les termes en étaient par trop généraux —, (5) mais c'était, en somme, un succès que d'avoir obtenu des cantons alliés de Milan un «esclaircissement» qui atténuait, dans une notable mesure, les avantages concédés à Fuentes par le traité du 28 avril 1604.

De tous les Etats catholiques des Ligues, Fribourg fut le premier à reconnaître son erreur et à faire amende honorable à l'ambassadeur du roi Très-Chrétien (septembre 1605). (6) Cette résipiscence, très désirée au Louvre, constituait pour la diplomatie française en Helvétie un avantage d'autant plus marqué que, depuis quelques années, les agents de l'Espagne et de la Savoie avaient multiplié leurs intrigues sur les rives de la Sarine. En outre, la question de la «réservation» de l'alliance de France par Fribourg se compliquait de celle des poursuites intentées, à la requête de Méry de Vic, contre le bourgmestre de cette ville, Henri Lamberger, devenu, ainsi que je l'ai dit

(1) *Caumartin au roi.* Soleure, 5 novembre 1606. Bibl. Institut. Coll. Godefroy *264* f° 136. — Eidg. Absch. V¹ 803 *a.* — Grütter. Der Anteil der katholischen und protestantischen Orte der Eidgenossenschaft an den religiösen Kämpfen im Wallis. 1610 1613. (Geschichtsfreund. t. LII.)

(2) *Caumartin à Berne.* Soleure, 21 mai 1605 et 26 janvier 1606. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *N* 503; *E* 637.

(3) Eidg. Absch. V¹ 728.

(4) *Caumartin à Fribourg.* Soleure, 29 mars 1605. Arch. Fribourg. — *Caumartin au roi.* Soleure, 5 septembre 1606. Bibl. Institut. Coll. Godefroy *264* f° 136. — Eidg. Absch. V¹ 729, 732, 733, 742 *g*, 751 *a*. — *cf.* Rott. Henri IV, les Suisses et la Haute-Italie. p. 331.

(5) *Le roi* (c. s. de Neufville) *à Fribourg.* Limoges, 19 octobre 1605. Arch. Fribourg.

(6) *Caumartin à Fribourg.* Soleure, 26 septembre 1605. Arch. Fribourg; *à Bellièvre.* Soleure, 1er octobre 1605. Bibl. Nat. f. fr. *15 899* f° 365. — *Le roi à Fribourg.* Limoges, 19 octobre 1605. (impr. Eidg. Absch. V¹ 1936.)

ailleurs, le représentant le plus actif de la politique de Fuentes parmi les dizains valaisans. Suivant en cela les erres de son prédécesseur, Caumartin avait suspendu tout payement de pensions aux autorités fribourgeoises jusqu'après l'exécution de la sentence de bannissement rendue contre Lamberger. A plusieurs reprises, les anciens collègues de celui-ci au Petit Conseil étaient intervenus en sa faveur auprès de Caumartin. Mais l'ambassadeur français se montra inflexible, et, de 1605 à 1612, l'agent du gouverneur de Milan dans la vallée du Rhône se vit exclu de toutes ses charges dans son canton d'origine. (1) L'exemple de Fribourg devait entraîner les autorités de la Suisse centrale. D'octobre à décembre 1605, Zoug, Uri, le Haut-Unterwalden, puis Lucerne envoyèrent successivement à Soleure les « déclarations » exigées d'eux par Caumartin (2) et reconnurent ainsi « avoir failly.., les uns sans y penser, et les autres pour n'avoir point eu assez de soin de leur honneur ». (3) Appenzell-Catholique et Schwytz, en revanche, résistèrent plus longtemps aux sollicitations de l'ambassadeur de Henri IV, le premier jusqu'en mars, le second jusqu'en octobre 1606, (4) et ce fut la seule crainte de se voir lapidés par leurs administrés, privés depuis quelque temps des pensions de France, qui décida les magistrats de ces deux cantons à se ranger à l'avis de Fribourg et de leurs autres confédérés de l'alliance d'Espagne. (5)

Les Grisons se refusent à ratifier, en ce qui les concerne, le recès de la diète de Bade d'octobre 1605. — Tout d'abord soutenus par la France et Venise, ils se voient, pour un temps, abandonnés par ces deux puissances. — Campagne de Sedan. — Mission de Curion auprès des cantons évangéliques. — Levées obtenues aux Ligues par la France et par l'Espagne. — Ambassade grisonne reçue par le roi à Sedan (avril 1606). — Constitution d'un « Conseil secret », dont Paschal assume la présidence. — Attitude imprudente de l'ambassadeur. — Ses projets chimériques. — Il reçoit de la cour l'ordre de traîner les choses en longueur et, finalement, de battre en retraite (octobre 1606).

V. Depuis que les Trois Ligues avaient repoussé les conseils pusillanimes de la diète helvétique de la Saint-Jean, leurs rapports avec Milan ne s'étaient point améliorés. Aussi l'Etat de Zurich, toujours très disposé à leur être secourable,

(1) *Caumartin à Sillery.* Soleure, 3 novembre 1605; *au roi.* Soleure, 5 novembre 1606. Bibl. Institut. Coll. Godefroy *264* f°s 101, 136. — *Caumartin à Fribourg.* Soleure, 19 février, 6 et 20 mars, 21 mai, 18 juin 1605, 6 mars, 26 juillet, 6 août, 12 novembre et 16 décembre 1606. Arch. Fribourg. — *Caumartin à Fribourg.* Soleure, 23 septembre 1605. Bibl. Nat. Coll. Brienne CXI f° 126.

(2) Eidg. Absch. V 1 1937—1943. — *Fribourg et Soleure au roi.* 20 décembre. — *Lucerne au roi.* 23 décembre 1605. Bibl. Nat. Coll. Brienne CIX 30, 32.

(3) *Caumartin à Bellièvre.* Soleure, 1er octobre 1605. Bibl. Nat. f. fr. *15 899* f° 365.

(4) Eidg. Absch. V 1 1943—1945.

(5) *Caumartin au roi.* Soleure, 5 novembre 1606. Bibl. Institut. Coll. Godefroy *264* f° 136.

convoqua-t-il à Bade, pour le 23 octobre, une nouvelle «journée», à laquelle l'ambassadeur d'Espagne et les deux ambassadeurs de France furent priés d'assister. Mais, les forces des deux partis s'étant trouvées à peu près égales, les alliés des Grisons ne réussirent pas à faire prévaloir l'idée d'une intervention énergique auprès de Fuentes.(1) Dès lors, ils durent se résigner à accepter un compromis, en vertu duquel «l'alliance du roy seroit nommement «reservée et la clause retranchée qui remettoit le passage d'Italie ès mains «des gouverneurs de Milan».(2) Pris au dépourvu, Caumartin et Paschal avaient donné leur assentiment à cette décision bâtarde que désapprouvait, en revanche, Casati. Toutefois, ils s'aperçurent de leur erreur assez à temps pour obtenir des communes grisonnes qu'elles rejetassent le «recès» de Bade d'octobre, comme elles avaient rejeté celui de la Saint-Jean (décembre 1605).(3) Quant à Henri IV, si, de prime abord, il s'était accommodé «à la resolution prise en la dicte journée generale» des cantons, il y avait mis comme condition que «les Milanois demolissent le fort d'Ada».(4) Grâce à cette réserve, il lui eût été facile de se dérober à son engagement, supposé que les Grisons n'eussent pas refusé de ratifier l'œuvre de leurs confédérés suisses.

A dater de l'origine du conflit milano-rhétien, chaque succès remporté par la diplomatie de l'Escurial au sein des diètes suisses avait eu, comme contre-coup immédiat, une recrudescence d'ardeur belliqueuse parmi les communes grisonnes. Il n'en fut pas autrement après le rejet par les Trois Ligues du «recès» de Bade d'octobre; mais, cette fois du moins, les Grisons se virent appuyés et encouragés non seulement par la France, mais par Venise, dont un envoyé spécial, Antonio Maria Vincenti, venait d'arriver à Coire. Cependant les Suisses protestants continuaient à garder une attitude expectante. Réunis en une conférence à Soleure, le 19 novembre 1605, sous la présidence de Caumartin, leurs députés «s'estoient demonstrés fort froids» à l'égard des Grisons.(5) En outre, Lesdiguières, au cours d'une visite qu'il fit à Berne, en décembre, avait pu se convaincre que les autorités de ce canton n'étaient pas à la veille de prendre les résolutions viriles que le roi attendait d'elles depuis près de deux ans.(6) Aussi bien, après avoir, malgré l'énergique appui de l'ambassadeur français, subi de nouveaux échecs, tant à la diète générale de Bade, en janvier **1606,** qu'à la «journée» protestante d'Aarau du 22 du mois suivant,(7) à laquelle Paschal crut devoir se porter, à seule fin de les

(1) *Caumartin à Fribourg.* Soleure, 14 octobre 1605. Arch. Fribourg.

(2) *Caumartin à Sillery.* Soleure, 3 novembre 1605. Bibl. Institut. Coll. Godefroy *264* f° 101. — *cf.* Rott. Henri IV, les Suisses, etc. p. 347.

(3) Eidg. Absch. V¹ 759. *Caumartin à Fribourg.* Soleure, 14 octobre 1605. Arch. Fribourg.— Rott. Henri IV, les Suisses, etc. p. 349.

(4) *Le roi à Paschal.* Paris, 5 décembre 1605. (Revue d'Hist. dipl. 1893. p. 259.)

(5) Rott. Henri IV, les Suisses, etc. p. 349, 350 sqq. — *Le roi à Paschal.* Paris, 5 décembre 1605. (Rev. d'Hist. dipl. 1893. p. 257—258.)

(6) Tillier. Geschichte des Freistaates Bern. IV 21.

(7) *Paschal à Caumartin.* Coire, 4 février 1606. Bibl. Nat. f. fr. *16 026* f° 57. — Eidg. Absch. V¹ 768 *f*, 769, 771.

soutenir,(1) les Trois Ligues redoublaient d'activité pour mettre en état de défense la Valteline, Chiavenne et Bormio.(2) Mais, grâce aux mesures arrêtées par l'Escurial et aux menées souterraines de sa diplomatie, les Grisons ne tardèrent pas à perdre de leur assurance. Dès le printemps de 1606, en effet, ils se trouvaient réduits à leurs seules forces. La campagne contre Sedan, d'une part, la querelle de l'Interdit, de l'autre, allaient contraindre le roi Très-Chrétien et la Sérénissime République à se désintéresser, pour un temps, des affaires de Rhétie.

La longanimité dont Henri IV faisait preuve à l'égard du duc de Bouillon, convaincu du crime de lèse-majesté et compromis dans la conspiration de Biron, durait depuis plus de trois ans. Elle touchait à son terme. Lorsque le roi se fut résolu à soumettre ce sujet rebelle ou à l'écraser, il fit parvenir à Caumartin l'ordre de réunir une diète générale à Soleure (27 février) et de demander au Corps helvétique une levée de six mille hommes «pour la protection du royaume», sans spécifier, tout d'abord, le nom de l'ennemi contre lequel il entendait l'employer.(3) Néanmoins, de peur que les protestants, habitués à considérer Sedan comme une autre Genève, ne prissent l'alarme, on leur dépêcha, de Paris, le capitaine Augustin ***Curion,*** de Bâle, officier au service de France, avec la mission de leur expliquer les graves raisons qui déterminaient Sa Majesté à user de rigueur à l'égard du duc. Curion devait, en outre, empêcher que ce dernier ne provoquât, ainsi qu'il l'avait fait naguère, l'envoi à la cour d'une ambassade de ses coreligionnaires suisses, chargée d'y présenter sa justification.(4)

Accrédité auprès des quatre cantons évangéliques par une missive de Caumartin,(5) le capitaine bâlois les visita tour à tour et réussit à calmer leurs appréhensions. Berne, entre autres, renonçant à invoquer la clause du traité de 1602 qui lui permettait de demeurer neutre entre le roi et les adversaires protestants de celui-ci, accorda deux enseignes à l'ambassadeur.(6) Aussi, dès la fin de mars, six mille hommes, recrutés parmi les Etats de l'une et de l'autre confession, prenaient-ils la route de France.(7) Mais Bouillon capitula à l'instant où le Béarnais, qui n'avait pas attendu l'arrivée de ses troupes auxiliaires, se fut avancé jusqu'aux portes de Sedan. Dès lors, les deux régiments des Ligues se trouvaient sans emploi. Licenciés au bout de quelques

---

(1) *Paschal à Villeroy.* Aarau, 24 février; Coire, 8 mars 1606. Bibl. Nat. f. fr. *16 027* f°s 59, 61.

(2) Rott. Henri IV, les Suisses, etc. p. 351.

(3) *Caumartin à Fribourg.* Soleure, 15 février. Arch. Fribourg; *à Bâle.* 16 février 1606. St-Arch. Basel. (*L* 117 [148]; *E* 3); *à Berne.* Soleure, 18 février 1606. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *H* 73. — Eidg. Absch. V¹ 774.

(4) *Mémoire remis au capitaine Curion allant en Suisse.* Février 1606. Bibl. Nat. f. fr. *5568* f° 92.

(5) *Caumartin à Zurich.* Soleure, 3 mars 1606. St-Arch. Zürich. (Frankr.)

(6) *Caumartin à Berne.* Soleure, 6 mars 1606. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *H* 79; *à Bâle.* même date. St-Arch. Basel. *L* 117 (148) *E* 3; *à Fribourg.* Soleure, 14 et 29 mars 1606. Arch. Fribourg.

(7) *cf.* Tillier. op. cit. IV 21.

semaines et payés de trois mois de solde, ils purent regagner leurs foyers, en mai, sous la conduite de leurs colonels, Gallati et Praroman.(1)

L'acquiescement unanime de tous les alliés du roi Très-Chrétien, qu'ils fussent Suisses, Grisons ou Valaisans, à la demande de levée introduite par Caumartin constituait un véritable succès pour celui-ci. Mais ce succès n'était pas sans mélange. A peine, en effet, l'ambassadeur français venait-il d'obtenir ses fins, que celui d'Espagne réussissait à persuader aux cantons de l'alliance de son maître d'accorder à ce dernier un corps auxiliaire de quatre mille hommes. Circonstance aggravante, le roi Catholique se réservait la faculté de se servir de ces treize enseignes, soit en Lombardie, soit en Franche-Comté, soit aux Pays-Bas, à son choix, encore que les cantons ne fussent liés à la régence de Bruxelles par aucun traité.(2) Aussi Caumartin, considérant «cest affaire comme ung des plus importans» qui se fussent présentés depuis son entrée en charge,(3) protesta-t-il avec vivacité — mais inutilement — contre une combinaison qui, en autorisant les Espagnols à confier aux troupes des Ligues la défense «des villes et aultres forteresses de Flandres», devait permettre à Philippe III d'en tirer les garnisons «castillanes pour les jeter en Picardie et en Artois», au cas d'une rupture entre les deux Couronnes.(4)

VI. Cependant les Grisons, de plus en plus inquiets des préparatifs faits par Fuentes à la frontière de leurs pays sujets, s'étaient décidés à envoyer une ambassade en France pour sonder les dispositions du roi (mars 1606).(5) Ce fut à Sedan que celui-ci donna audience aux représentants de la Rhétie (commencement d'avril). Enfin débarrassé du plus obstiné des rebelles, Henri IV songeait à intervenir, à la fois, au Nord et au Midi, dans les Pays-Bas et en Italie. Aussi la diète des Trois Ligues n'eut elle pas lieu d'être mécontente de la réponse que lui apportèrent ses ambassadeurs, lors de leur retour à Coire (fin d'avril).(6) Paschal, en effet, était autorisé à déclarer que la France n'abandonnerait pas ses alliés et que, en manière d'entrée de jeu, elle se chargeait de l'entretien, pendant trois mois, de vingt enseignes en Valteline. C'était là ce que n'avait cessé de souhaiter l'ambassadeur du roi. Malheureusement, comme la modestie n'était pas sa qualité maîtresse, il prit occasion de ce succès personnel pour afficher des allures dictatoriales qui, en peu de temps, lui aliénèrent le résident vénitien, ainsi qu'une importante minorité parmi les communes grisonnes. Il fit plus. Au lendemain d'un voyage à Zurich, où de

(1) *Le roi* (c. s. de Neufville) *à Praroman.* Sedan, 7 avril 1606. Arch. Fribourg. cop. — *Le roi* (c. s. de Neufville) *à Fribourg.* Fontainebleau, 18 mai 1606. *Ibid.* or — *Caumartin à Berne.* Soleure, 22 avril 1606. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *H* 81. — *cf.* Zurlauben. VI 282.

(2) *Caumartin à Fribourg.* Soleure, 14 mai 1606. Arch. Fribourg.

(3) *Caumartin à Fribourg.* Soleure, 25 avril 1606. Arch. Fribourg.

(4) *Caumartin à Fribourg.* Soleure, 14 mars et 25 avril 1606. Arch. Fribourg. — Eidg. Absch. V[1] 774.

(5) *Paschal à Villeroy.* Coire, 8 mars 1606. Bibl. Nat. f. fr. *16 027* f° 61.

(6) Rott. Henri IV, les Suisses, etc. p. 353.

prudents avertissements ne lui avaient pourtant pas été épargnés,[1] il obtint d'un «pittag», réuni à Coire le 26 mai, la constitution d'un «Conseil secret», dont il accepta la présidence et entraîna les membres à sa suite, de Coire, ville, à son gré, trop «espagnolisée», à Thusis dans la Ligue Grise.[2]

Ainsi donc, au lieu de préparer sous main le triomphe définitif du parti de France sur ceux d'Espagne et de Venise, Paschal se jetait en personne dans la mêlée. Fort de l'approbation, cependant bien tiède et limitée, de son maître,[3] il s'occupe, dès lors, à recruter une armée de trente mille Grisons et à combiner une descente des «bandières» en Lombardie, nonobstant l'avis de Villeroy et de Puysieux qui blâment les excès de zèle et les intempérances de langage de leur subordonné.[4] «Il est possible aux Trois Ligues d'assiéger le fort avec leurs seules ressources», écrit-il, le 9 mai, à Henri IV,[5] et il entrevoit déjà l'instant où, le «Fuentes» ayant capitulé, Venise et les cantons évangéliques se trouveront, par la force des choses, entraînés dans le mouvement et contraints de coopérer à l'expédition contre Milan.

Tout marcha d'abord au gré de l'ambassadeur français. Les cantons forestiers eux-mêmes secondèrent bien involontairement ses desseins, grâce aux vexations dont ils ne cessaient d'accabler les Grisons à la frontière du Val Mesocco.[6] Mais bientôt il ne fut plus possible de douter que le Louvre ne cherchât à traîner les choses en longueur. De fréquentes distributions de pensions parmi les communes, des reconnaissances effectuées par des officiers de l'armée de Lesdiguières jusques en vue du fort «Fuentes» entretinrent bien encore, pendant quelque temps, les dispositions belliqueuses des Trois Ligues.[7] Mais déjà Paschal devait se rendre à l'évidence que ses plans aventureux ne rencontraient plus guère de défenseurs à la cour. Supposé même que les bandières de Rhétie réussissent à occuper quelque point stratégique sur territoire milanais, il était fort douteux qu'elles parvinssent à s'y maintenir. Telle était, du moins, l'opinion de Henri IV,[8] dont le prestige n'eût pas manqué de ressentir le contre-coup d'une défaite essuyée par les Grisons en Lombardie.[9] Cette considération, plus encore que l'indifférence de Venise et des Suisses protestants[10] et l'hostilité déclarée des Suisses catholiques à l'égard des Trois Ligues,[11] devait engager le roi à «cheminer la bride en main» et à

---

(1) *Paschal au roi.* Zurich, 19 mai 1606. Bibl. Nat. f. fr. *16 027* f° 63.
(2) *Paschal au roi.* Thusis, 29 juin 1606. Bibl. Nat. f. fr. *16 027* f° 70.
(3) *Le roi à Paschal.* Paris, 16 juin 1606. (Rev. d'Hist. dipl. 1893. p. 261.)
(4) *Paschal au roi.* Zurich, 19 mai 1606.
(5) Bibl. Nat. f. fr. *16 027* f° 61.
(6) *cf.* Rott. Henri IV, les Suisses, etc. p. 361 sqq.
(7) *Le roi à Paschal.* Paris, 16 juin 1606. — *Paschal à Villeroy.* Thusis, 25 juillet 1606. Bibl. Nat. f. fr *16 027* f° 72. — *Les III Ligues Grises au roi.* 1/11 octobre 1606. f. fr. *16 949* f° 14.
(8) *Le roi à Paschal.* Paris, 16 juin 1606. (*cf.* Revue d'Hist. dipl. 1893. p. 263 sqq.)
(9) *Le roi à Paschal.* Fontainebleau, 23 mai 1605. (Revue d'Hist. dipl. 1893. p. 250 sqq.)
(10) *Le roi à Paschal.* Paris, 7 août 1606. (Revue d'Hist. dipl. 1893. p. 266.)
(11) Eidg. Absch. V¹ 792. (Diète de Lucerne, 16 septembre 1606.)

ne franchir « le sault tout à fait ».(1) « C'est pourquoy je bransle et chancelle ainsi sur la resolution que je doibz prendre », écrivait-il à Paschal (16 juin).(2) Toutefois, avant de dissiper les illusions des communes de Rhétie, il fit ses derniers efforts pour réveiller le Sénat de Venise. Ce fut en vain. Et pourtant la « Querelle de l'Interdit », avivée par les excitations de l'Escurial, prenait une tournure menaçante pour la Sérénissime République.

Décidé, dès lors, à battre en retraite et, au besoin, à conseiller aux Trois Ligues de conclure un accord honorable avec Fuentes,(3) Henri IV fit connaître ses intentions à Paschal par une missive datée du 14 octobre 1606. « Les Grisons — y est-il dit — s'abusent d'estimer que seul je veuille et doive soustenir le « faix d'une telle entreprise, qui suis plus esloigné et moins interessé que pas « un. Vous leur representerez donc les divers inconveniens et dangers d'une « resolution soudaine, faible et precipitée et continuerez de retenir le plus « qu'il vous sera possible l'impetuosité de ces peuples. » (4) L'ordre était formel. Cependant l'ambassadeur français se garda d'y obtempérer, dans la crainte de provoquer un soulèvement général dans le pays rhétien;(5) mais, d'ores et déjà, le feu couvait sous la cendre et les bandières des communes « espagnolisées » s'apprêtaient à donner le branle à la guerre civile dans les hautes vallées des Alpes.(6)

La Querelle de l'Interdit. — Perplexités de Henri IV. — Ordres qu'il envoie à Paschal. — Erreurs de tactique imputables à celui-ci. — Venise voit son influence se raffermir en Rhétie. — Levées papalines, espagnoles et françaises en Helvétie. — Levées vénitiennes en Lorraine.

VII. La chute de Sedan et la prompte répression du mouvement calviniste en Limousin avaient déconcerté les politiques de l'Escurial. Et cependant il leur fallait, à tout prix, une nouvelle diversion, s'ils voulaient mettre à couvert de l'orage qui les menaçait les possessions italiennes de leur maître. Ce fut alors qu'ils imaginèrent d'en créer une sur le sol même de la Péninsule, en provoquant une rupture entre Venise et le Saint-Siège. Ce coup d'audace jeta le roi Très-Chrétien dans une grande perplexité. Egalement intéressé à ménager les deux parties et à ne point paraître favoriser l'une au détriment de l'autre, il n'eut bientôt d'autre ressource que d'interposer sa médiation et d'offrir simultanément

(1) *Le roi à Paschal.* Paris, 16 juin 1606.
(2) *Le roi à Paschal.* Paris, 16 juin 1606. (*cf.* Revue d'Hist. dipl. 1893. p. 264.)
(3) *Le roi à Paschal.* Paris, 7 août 1606.
(4) *Le roi à Paschal.* Fontainebleau, 14 octobre 1606. (*cf.* Revue d'Hist. dipl. 1893. p. 270.)
(5) *Paschal au roi.* Thusis, 17 novembre 1606 Bibl. Nat. f. fr. *16 027* f° 77.
(6) *cf.* Rott. Henri IV, les Suisses, etc. p. 366.

ses bons offices à Rome et à Venise. Ses sympathies secrètes allaient, toutefois, à la Sérénissime République, dont il eût embrassé ouvertement la cause, au cas où une armée hispano-papaline se fût portée vers l'Etat de Terre-Ferme. Aussi lorsque, au commencement de juillet 1606, le résident vénitien avait demandé aux Trois Ligues une première levée de six enseignes, le roi, mis au courant de cette démarche par Paschal, s'était-il empressé de prescrire à celui-ci de «laisser [les Vénitiens] faire ce que bon leur sembleroit» et de n'y «mesler son nom, pour ny contre».(1) Mais, soit qu'il eût devant les yeux l'exemple de son prédécesseur, Méry de Vic, momentanément disgracié pour avoir été la dupe de Padavino, soit, plutôt, qu'il eût pris l'habitude de de se diriger par ses seules inspirations, Paschal, sans attendre les ordres de la cour, s'était nettement opposé aux démarches des recruteurs de Saint-Marc. Grâce à cette erreur de tactique de l'ambassadeur du roi Très-Chrétien, le Sénat put prétendre, non sans apparence de raison, que le «recès» du pittag du 10 décembre 1606, favorable aux demandes de la Seigneurie, constituait, pour la cause vénitienne aux Trois Ligues, un avantage marqué sur les partis français et espagnol coalisés contre elle.(2)

Tandis que Venise voyait son influence se raffermir dans les Alpes rhétiennes, le nonce et l'ambassadeur d'Espagne ne demeuraient pas inactifs en Helvétie. Ces deux diplomates avaient demandé à la diète catholique de Lucerne du 21 février **1607,** le premier trois mille, le second six mille hommes, qui leur furent accordés huit jours plus tard.(3) Caumartin, arrivé au terme de sa mission, s'apprêtait à quitter les Ligues.(4) Il reçut l'ordre de n'en point bouger et de convoquer à Soleure, pour le 23 du même mois, une diète générale, de laquelle il obtint, sans trop de difficulté, que vingt enseignes seraient mises à la disposition de son maître «pour pourveoir à la seurté de son Estat».(5) Au même temps, le secrétaire Padavino levait en Lorraine quelques troupes pour le service de la Sérénissime République et négociait avec succès — sans l'appui de Caumartin — leur passage au travers des cantons de l'alliance d'Espagne. Les routes de Suisse étaient ouvertes aux mercenaires appelés en Terre-Ferme, mais celles des Grisons allaient se refermer devant eux.(6)

---

(1) *Le roi à Paschal.* Fontainebleau, 24 septembre 1606. (Revue d'Hist. dipl. 1893. p. 269.)
(2) Rott. Henri IV, les Suisses et la Haute-Italie. p. 375.
(3) Eidg. Absch. V¹ 810, 813. — Rott. Henri IV, les Suisses, etc. p. 377.
(4) *Caumartin à Fribourg.* Soleure, 7 février 1607. Arch. Fribourg.
(5) *Caumartin à Berne.* Soleure, 12 février 1607. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *H* 87; *à Fribourg.* Soleure, 19 février 1607. Arch. Fribourg. — *Le roi à Paschal.* Paris, 8 février 1607. (Revue d'Hist. dipl. 1893. p. 273—274.) — Eidg. Absch. V¹ 811.
(6) *cf.* Rott. Henri IV, les Suisses, etc. p. 377, 378.

Trève du 13 mars 1607 aux Pays-Bas. — Ses conséquences pour la Rhétie. — Commencement des troubles dans ce pays. — Triomphe momentané des «Espagnolisez». — «Conjurés» et «séditieux». — L'anarchie sévit parmi les Trois Ligues. — Intervention suisse. — Son échec. — Diète de Bade de juin. — Succès de la contre-révolution en Rhétie. — Revanche prise par Paschal. — Diète de Bade du 1er juillet. — Nouvelle tentative infructueuse de médiation helvétique. — Dangers dont sont menacées les Trois Ligues. — Les idées de médiation, préconisées par la France, l'emportent dans les diètes de Bade des 5 août et 6 septembre. — Détente de la situation aux frontières de la Rhétie. — L'accord ne parvient pas à s'établir entre les cantons au sujet des affaires grisonnes. — Diètes d'Aarau, de Lucerne et d'Altorf des 1er, 15 et 25 septembre. — Le calme renaît peu à peu dans les Trois Ligues.

VIII. Grâce à la médiation française, la querelle du pape et de Venise tirait à sa fin. Le Louvre l'emportait sur l'Escurial. Mais ce dernier veillait et s'apprêtait à déjouer, par une nouvelle diversion, les projets de son adversaire, lequel cherchait à l'acculer dans une impasse et à lui susciter deux guerres à la fois, l'une en Flandre, l'autre en Italie. Le 13 mars, en effet, les Provinces-Unies, épuisées par une lutte trentenaire, signaient, à l'insu de la France, une trève de huit mois avec les archiducs de Bruxelles, tandis que, quarante-huit heures plus tard, à l'autre extrémité du Rhin, quelques communes grisonnes, gagnées par l'or espagnol, se soulevaient et donnaient le branle au grand mouvement populaire qui désola la Rhétie pendant près de deux ans et acheva de la rendre odieuse et inutile à tous ses alliés.

Dès le commencement de février 1607, une garnison recrutée parmi les Trois Ligues s'était logée dans les «pays sujets» de celles-ci, de Chiavenne à Morbegno. Le refus de Venise de subvenir à l'entretien, total ou partiel, de ces troupes servit de prétexte, dans la nuit du 2 au 3 mars, à un premier soulèvement que le résident Vincenti réussit à réprimer en faisant boire les mutins. Mais, à partir du 15 mars, l'embrasement devint général. A sa faveur, les «Espagnolisez» exigèrent que le «Conseil secret», création de Paschal, fût aboli, la garnison de Valteline, ainsi que les enseignes accordées à Venise, rappelée et un projet de traité avec Milan élaboré. En vain les représentants du roi Très-Chrétien, de la Sérénissime République et des cantons protestants, réunis par l'évidente communauté de leurs intérêts, tentèrent-ils de se jeter à la traverse du mouvement. Il était trop tard pour conjurer le mal. Bientôt Coire tomba au pouvoir des révoltés, entre les mains desquels Vincenti demeura prisonnier durant un mois, tandis que Paschal se maintenait avec peine à Thusis, sous la protection des bandières demeurées fidèles à la cause

de son maître.[1] Mais les «Espagnolisez» ne s'en tinrent pas là; car, les 16 et 17 avril, ils firent voter, à une faible majorité, il est vrai, des résolutions qui ne tendaient à rien moins qu'à remettre en question les alliances de France et de Venise.[2]

Jusqu'alors le mouvement populaire dans les Trois Ligues avait revêtu un caractère nettement hispanophile et, partant, anti-français et anti-vénitien. A dater du 17 avril, le pouvoir échappa à la faction milanaise et passa des mains des «conjurés» dans celles des «séditieux», foule inculte et sanguinaire qui se livra aux pires excès et s'attaqua, tout d'abord, aux représentants de la classe dirigeante, à quelque parti qu'ils appartinssent.[3] Ce fut le signal d'un exode en masse. Tout ce qui portait un nom en Rhétie se réfugia soit en Suisse, soit dans le Tyrol. Vincenti et les ambassadeurs des cantons quittèrent le territoire grison; enfin, une «droiture criminelle» s'ouvrit à Coire. Seul Paschal continuait sa résidence à Thusis, cherchant à grouper autour de lui les quelques partisans de l'ordre qui n'avaient point encore passé la frontière.[4]

En présence de cette anarchie chaque jour croissante, l'intervention des cantons devenait une nécessité. Elle était, d'ailleurs, souhaitée non seulement par les Grisons exilés et les communes hostiles à la révolution, mais aussi par les souverains et les envoyés des Etats alliés de la Rhétie, le roi Très-Chrétien et ses représentants aux Ligues Suisses et Grises en tête.[5] Caumartin, rappelé de Soleure, vers le milieu de mars, y avait laissé comme chargé d'affaires le truchement Vigier, lequel s'apprêtait, au commencement de mai, à remettre le service de l'ambassade au nouveau titulaire de ce poste, Eustache de ***Refuge***.[6] Peu avant l'arrivée de celui-ci, soit dans les derniers jours d'avril, la diète helvétique s'était résolue à l'unanimité d'envoyer aux Trois Ligues une ambassade solennelle, afin de réclamer d'elles le rétablissement du *statu quo ante*. Composée de membres des deux confessions, la députation suisse fut fort mal accueillie par les «séditieux» et privée des moyens d'accomplir sa mission pacificatrice (13—28 mai). Aussi bien l'ingérence intempestive de Paschal dans leur négociation avait fait naître un désaccord entre les protestants, auxquels le diplomate français voulait persuader de défendre, avant tout, l'alliance de son maître, et les catholiques

---

(1) *Le roi à Paschal.* Fontainebleau. 29 avril 1607. (Revue d'Hist. dipl. 1893. p. 277.)

(2) *cf.* Rott. Henri IV, les Suisses, etc. p. 382, 383 sqq.

(3) *Fabrizio Verallo al card.^le Borghese.* Lucerna, 28 maggio 1607. Archivio Secreto Vaticano. Nunziatura Svizzera. (Borghese II 141.)

(4) *cf.* Rott. Henri IV, les Suisses, etc. p. 386 sqq.

(5) *Le roi* (c. s. Brulart) *à Zurich.* Fontainebleau, 29 avril 1607. (*cf.* Lettres missives. VII 205.) — *cf.* Rott. Henri IV, les Suisses, etc. p. 391, 392. — Eidg. Absch. V^1 816.

(6) *Refuge aux cantons.* Soleure, 10 mai 1607. Bibl. Nat. f. fr. *5568* f° 83; *à Lucerne.* Soleure, 10 mai 1607. St-Arch. Luzern. (Frankr. Gesandte); *à Fribourg.* même date. Arch. d'Etat Fribourg,

qui désiraient s'en tenir strictement à leurs instructions.(1) La retraite des ambassadeurs suisses fut le coup de grâce porté à la cause de l'ordre en Rhétie.(2) Mais, du moins, eut-elle pour conséquence de resserrer les liens qu'une communauté momentanée d'intérêts avait formés entre les patriciens grisons des trois grands partis français, espagnol et vénitien, chassés de leurs foyers par les excès d'une plèbe désordonnée.(3)

IX. Ce fut dans la diète tenue à Bade du 10 au 15 juin que se débattit le sort des Trois Ligues. Refuge y fit ses débuts et présenta ses lettres de créance aux députés du Corps helvétique. A l'exception de la toujours prudente Sérénissime République de Venise, tous les alliés, confédérés ou voisins des Grisons — cantons protestants et cantons catholiques, représentants du roi Très-Chrétien et de l'archiduc de Tyrol — furent d'avis de prendre des mesures vigoureuses à l'égard des rebelles.(4) En conséquence, la guerre allait être déclarée à ces derniers, lorsque la nouvelle que les bandières du parti de l'ordre descendaient sur Coire engagea la diète suisse à suspendre ses préparatifs belliqueux.(5)

Cette contre-révolution grisonne de la mi-juin était, en grande partie, l'œuvre de Paschal, lequel prenait ainsi sa revanche sur Fuentes et Casati. Le mouvement partit, à la fois, des deux Engadines. Le 2 juillet, déjà, Coire, où Florin,(6) interprète de l'ambassade de France, avait été arrêté et torturé pendant trois jours consécutifs, ouvrit ses portes aux assiégeants.(7) Ce fut seulement alors que ceux-ci apprirent, de la bouche de l'un de leurs prisonniers, qu'ils avaient été à deux doigts de perdre la Valteline, que les cantons forestiers étaient dans le complot, et que la levée de boucliers de mars 1607 avait eu comme premiers inspirateurs l'évêque de Coire, le Saint-Père et le gouverneur de Milan.(8) Il n'en fallut pas davantage pour imprimer au «second soulèvement» une tendance nettement anti-catholique et anti-espagnole.(9) Aussi, le 12 juillet, dix-neuf bandières, réunies aux portes de Coire, annulaient, aux cris de «Vive France!» «Vive Saint-Marc!», toutes les délibérations prises par les «séditieux» au détriment des alliances de Soleure et de Davos.(10)

(1) *cf.* Rott. Henri IV, les Suisses, etc. p. 392 391. *Memoire que Mons' Paschal a mis entre les mains des ambass'' des treize cantons, touchant les affaires des Grisons, en mai 1607.* Bibl. Nat. f. fr. *16 023* f° 176.

(2) *Réponse de Paschal aux Grisons soulevés.* Mai 1607. Bibl. Nat. f. fr. *16 943* f° 170.

(3) *cf.* Rott Henri IV, les Suisses, etc. p. 391.

(4) Eidg. Absch. V¹ 821 828.

(5) Rott. Henri IV, les Suisses, etc. p. 395 sqq.

(6) *cf.* cette notice.

(7) *Le roi à Paschal.* Monceaux, 27 juillet 1607. (Revue d'Hist. dipl. 1893. p. 281.)

(8) *cf.* Rott. Henri IV, les Suisses, etc. p. 398.

(9) *Paschal à... (en cour).* Thusis. 24 juillet 1607. Aff. Etr. Grisons. II 200.

(10) *cf.* Rott. Henri IV, les Suisses, etc. p. 399.

Sur ces entrefaites, une nouvelle diète générale s'était ouverte, le 1er juillet, à Bade, où l'on n'avait pas tardé à se convaincre que la plupart des communes grisonnes paraissaient disposées à suivre les conseils des Suisses. Ce fut assez pour que Soleure et Fribourg, travaillés par Refuge, fissent cause commune avec les cantons protestants et assurassent ainsi la majorité aux partisans d'une intervention pacifique, contre laquelle s'étaient prononcés les représentants de la Suisse primitive.(1) Derechef, une ambassade helvétique prit donc, vers le milieu de juillet, le chemin des Grisons; mais elle faillit rétrograder sur Bade en apprenant que les bandières, sans avoir aucun égard aux remontrances préventives des XIII cantons, avaient fait mettre à mort les deux chefs de la conjuration hispano-papaline de mars et demandaient la tête de l'évêque de Coire, heureusement pour lui réfugié en Tyrol.(2) Au reste, les passions, un instant assoupies, s'étaient redéchaînées à ce point, dans la haute vallée du Rhin, que les députés suisses n'y purent tenir plus de six jours et regagnèrent leurs foyers au moment où une nouvelle « droiture criminelle » allait être érigée à Ilantz.(3)

Aveuglés par leurs discordes intestines, les Grisons ne s'apercevaient pas des dangers dont ils étaient menacés à toutes leurs frontières. C'étaient les cantons forestiers qui, à l'instigation du nonce et de l'ambassadeur d'Espagne,(4) venaient de signer, le 26 juillet, les articles *dits* de Gersau, par lesquels ils s'engageaient à procurer le rétablissement de l'évêque de Coire dans ses charges et dignités, à faire rentrer sous l'obéissance de l'archiduc d'Innsbruck huit d'entre les dix Droitures et à s'opposer au renouvellement de l'alliance de Venise avec les Ligues Grises;(5) c'était Maximilien d'Autriche-Tyrol se portant, avec ses troupes, vers l'Engadine; enfin c'était Fuentes, d'autant plus sollicité à envahir la Valteline que la garnison de cette vallée s'était fondue peu à peu et que les habitants appelaient de leurs vœux l'invasion milanaise.(6)

Seule de toutes les villes de Suisse, Zurich veillait sur les Grisons et faisait l'impossible pour les sauver malgré eux, s'efforçant de les mettre en défiance, aussi bien de Casati, lequel poussait les cantons à leur déclarer la guerre, que de Paschal, qui ne demandait qu'à les jeter sur la Lombardie afin de contrebalancer les avantages que les Espagnols retiraient de la trêve de Flandre. Avant tout, il importait de faire différer la campagne que certains membres du Corps helvétique préparaient contre la Rhétie. Ce fut dans ce dessein que Zurich convoqua à Bade, pour le 5 août, une « journée » générale

(1) Eidg. Absch. V¹ 830—831. — Rott. Henri IV, les Suisses, etc. p. 400.
(2) Rott. Henri IV, les Suisses, etc. p. 401.
(3) Rott. Henri IV, les Suisses, etc. p. 402.
(4) *Le pape aux cantons catholiques.* Rome, 15 juillet 1607. Bibl. Nat. f. fr. *16 943* f° 152.
(5) Eidg. Absch. V¹ 835—836. — *cf.* Rott. Henri IV, les Suisses, etc. p. 404.
(6) Rott. Henri IV, les Suisses, etc. p. 404—405.

des cantons et de leurs alliés.(1) Dès l'ouverture de cette session, et bien que la France et Venise eussent pris soin de recommander, d'une manière ostensible, aux Trois Ligues les intérêts de l'évêque de Coire, Casati représenta son maître, Philippe III, comme le seul défenseur attitré de la foi catholique en Occident, ce qui lui attira une vive réplique de la part de Refuge, venu tout exprès à la diète pour le combattre.(2) Au total, l'avantage demeura à l'ambassadeur français. Entraînés par lui, les députés de Soleure, de Fribourg et du Valais se séparèrent de leurs coreligionnaires et firent pencher la balance en faveur de la modération et du rejet des «articles» de Gersau. Toutefois, comme les nouvelles de Rhétie étaient de jour en jour moins satisfaisantes, il fut décidé que deux régiments suisses, dont l'un protestant, se tiendraient prêts, dès le 23 août, à franchir la frontière grisonne, mais qu'ils seraient précédés par une ambassade chargée d'épuiser les voies de conciliation.(3) Si les cantons évangéliques se rallièrent aussi facilement à l'idée de cette démonstration belliqueuse, c'est que, de droit, leurs enseignes devaient marcher à la tête du premier régiment et barrer, au besoin, le passage à celles qui les suivaient. Il n'en fallut pas davantage, au reste, pour que les cantons catholiques hésitassent, au dernier moment, à s'engager plus avant dans une expédition dont ils étaient cependant les promoteurs. Dès la fin d'août, ils firent un pas en arrière et se contentèrent d'ordonner un blocus sévère à l'égard des Grisons.(4)

L'avantage que les protestants suisses avaient pris sur leurs confédérés catholiques à la «journée» du 5 août fut conservé par eux pendant la diète générale tenue à Bade du 2 au 6 septembre, et l'on peut dire que le «recès» de cette dernière, confirmatif de celui du mois précédent, arrêta net les forces autrichiennes aux portes de la Basse-Engadine, en même temps qu'il coïncida avec le licenciement de la majeure partie des troupes espagnoles de la Lombardie.

Ainsi donc, grâce à l'énergie et à l'habileté déployées par Zurich, les Grisons voyaient s'évanouir les deux plus grands dangers suspendus jusqu'alors à leurs flancs. Et cependant ils ne tinrent aucun compte à leurs coreligionnaires d'Helvétie de cet heureux résultat. La diète de Bade de septembre avait accordé aux Trois Ligues un délai de vingt jours pour révoquer les pouvoirs de la «droiture» d'Ilantz. Les communes rhétiennes s'abstinrent de répondre à cet *ultimatum*. Elles savaient, en effet, que le désaccord continuait à régner entre cantons protestants et catholiques, ceux-là prêchant la conciliation, ceux-ci poussant à la guerre. Et l'issue des journées d'Aarau et de

(1) Eidg. Absch. V[1] 406.

(2) Eidg. Absch. V[1] 839.

(3) *Relation de l'ambassade de Mons' de Refuge.* Bibl. Nat. f. fr. *17 313* p 75. — Rott. Henri IV, les Suisses, etc. p. 106 - 108.

(4) *cf.* Rott. Henri IV, les Suisses, etc. p. 108 —409

Lucerne des 1er et 15 octobre ne fut pas pour les détromper. (1) Plus Eustache de Refuge acquérait d'autorité dans les conseils de la Suisse évangélique, plus Casati réussissait à enflammer le zèle catholique des cantons forestiers et à persuader à ceux-ci que Paschal travaillait à la ruine de la «vraie religion» dans la haute vallée du Rhin. (2) Sous la pression du nonce et de l'évêque de Coire, leurs députés, réunis à Altorf le 25 octobre, ratifièrent un certain nombre d'«articles» plus agressifs encore à l'égard de la Rhétie que ne l'étaient ceux de Gersau. Mais, devant la résolution bien arrêtée de Zurich et de Berne de n'intervenir aux Trois Ligues que par la voie amiable, Lucerne et les cantons de son groupe, bien que certains symptômes de rébellion commençassent à se manifester parmi leurs communes, durent renoncer à ouvrir à eux seuls la campagne. Ils se virent contraints, dès lors, d'adopter une attitude identique à celle de leurs confédérés de la nouvelle confession, auxquels ils ne désiraient point laisser l'arbitrage des affaires grisonnes. (3)

Les efforts tentés dans l'Helvétie protestante en vue de procurer la cessation des troubles qui désolaient la Rhétie paraissaient d'autant plus dignes d'éloges qu'ils étaient fort mal reconnus des principaux intéressés, et que ceux-ci, à la date du 10 octobre, venaient de faire savoir à Zurich qu'ils estimaient prudent que la médiation suisse fût encore différée. Mais la patience des magistrats du premier des cantons était extrême et elle reçut enfin sa récompense. Aussi bien le vent tournait à la clémence aux Trois Ligues, et les exilés rentraient dans leurs foyers les uns après les autres, condamnés, il est vrai, par la «droiture» d'Ilantz à des peines pécuniaires proportionnées à leurs fortunes respectives et infligées même à ceux d'entre eux qui furent déclarés innocents, car tous les moyens étaient bons, dès qu'il s'agissait d'éteindre les dettes énormes contractées par les auteurs de la sédition. Seuls les chefs de la faction espagnole, parmi lesquels l'évêque de Coire, demeuraient exclus de l'amnistie, à la requête de Paschal, et malgré l'appui de leurs coreligionnaires suisses, pour avoir comploté avec le gouverneur de Milan la ruine de leur patrie. (4)

Lorsque s'ouvrit l'année **1608**, la Rhétie touchait au terme de ses souffrances; le pays avait repris sa physionomie ordinaire; la «droiture» s'était dissoute (5) et la laborieuse liquidation poursuivie par elle, avec le concours financier de Paschal, tirait à sa fin; de toutes parts, les pensionnaires du roi Très-Chrétien accouraient à Thusis, où l'ambassadeur distribuait l'argent de France aux députés des communes qui venaient de reconfirmer solennellement l'alliance de son maître, comme ils allaient reconfirmer celle de Venise, quelques semaines plus tard. Certes, le péril extérieur existait toujours pour les Trois Ligues,

(1) Eidg. Absch. V¹ 852—853. — *cf.* Rott. Henri IV, les Suisses, etc. p. 411—413.
(2) Eidg. Absch. V¹ 854.
(3) *cf.* Rott. Henri IV, les Suisses, etc. p. 413.
(4) Eidg. Absch. V¹ 868. — *cf.* Rott. Henri IV, les Suisses, etc. p. 413 sqq.
(5) *Le roi à Paschal.* Paris, 9 octobre 1607. (Revue d'Hist. dipl. 1893. p. 285.)

dont les «pays sujets» demeuraient d'autant plus exposés à un coup de main milanais que les envoyés français et vénitiens avaient cessé de contribuer à l'entretien d'une garnison en Valteline.(1) Mais les inquiétudes des Grisons ne tardèrent pas à se dissiper, quand ils se furent convaincus de l'impuissance de leurs ennemis. A force d'intrigues, en effet, Casati avait fini par dépasser son but et par semer la zizanie entre Uri, Schwytz et Unterwalden, d'une part, qui paraissaient décidés à se détacher de leurs confédérés protestants, et Lucerne et Zoug, de l'autre, hostiles à ces tendances séparatistes.(2) Quant à Fuentes, ses démonstrations à la frontière de Valteline n'étaient à autre fin que de couvrir sa retraite, car il venait de recevoir de Madrid l'ordre formel de vivre désormais en paix avec les Grisons, de manière à ne fournir au roi Très-Chrétien aucun prétexte pour jeter les bandières des Trois Ligues sur la Lombardie.(3)

Causes de l'échec des diverses médiations helvétiques en Rhétie. — Rivalités entre cantons. — Symptômes d'apaisement partiel en Suisse. — Différends intercantonaux subsistant encore, lors de l'arrivée de Refuge à Soleure (mai 1607). — Conflit au sujet des «bailliages communs» entre Berne et Fribourg.

X. Si l'intervention du Corps helvétique dans le différend milano-rhétien d'abord, puis dans les troubles qui agitaient les Trois Ligues ne fut pas plus efficace, c'est que ses membres étaient eux-mêmes profondément divisés entre eux. Au surplus, les cantons n'avaient pas attendu, pour reprendre leurs discordes intestines, que l'ordre fût rétabli chez leurs voisins et confédérés. Lors de son arrivée à Soleure, au commencement de mai 1607,(4) Eustache de Refuge s'était bien vite rendu compte des difficultés qu'il rencontrerait à maintenir ou à rétablir l'union parmi les alliés de son maître, ainsi que le lui prescrivait le premier article de son instruction.(5) Et pourtant, dans l'intervalle qui s'était écoulé entre sa désignation comme successeur de Caumartin et son départ pour la Suisse, nombre de questions irritantes, soulevées au cours des dernières années, avaient perdu de leur acuité ou reçu momentanément une solution satisfaisante. Ainsi s'étaient dissipées les craintes qu'avait fait naître au Louvre la mission de Padavino, chargé d'obtenir de certains cantons l'ouverture de leurs passages aux troupes lorraines que le comte de Vaudemont amenait au service de la République. L'apaisement de la «Querelle de l'Interdit» (avril 1607) rendait désormais sans objet les démarches de l'envoyé

(1) *Le roi à Paschal.* Paris, 16 février 1608. (Revue d'Hist. dipl. 1893. p. 288.)
(2) Eidg. Absch. V¹ 855 *a*.
(3) *cf.* Rott. Henri IV, les Suisses, etc. p. 417—418.
(4) *Le roi à Paschal.* Fontainebleau, 12 avril 1607. (Revue d'Hist. dipl. 1893. p. 276.)
(5) *Instruction baillée à Mr de Refuge, ambr en Suisse*, avril 1607. Bibl. Nat. f. fr. *17 831* f° 26.

vénitien. D'ores et déjà, il semblait peu probable que le nouvel ambassadeur français eût à s'opposer à des négociations d'alliance entre les cantons protestants et Venise, comme l'avaient, tout d'abord, appréhendé les ministres du roi Très-Chrétien. De même, la question de la cession de Bienne à l'Etat de Berne, cession consentie par l'évêque de Bâle, puis révoquée par lui, avec l'assentiment de la majorité du Corps helvétique, paraissait, pour un instant, assoupie.(1) Enfin, il n'y avait pas jusqu'aux affaires de Mulhouse, naguère encore si passionnément discutées dans les diètes des deux confessions, qui ne prissent une meilleure tournure.(2)

Malheureusement, ainsi qu'on vient de le dire, de très graves différends subsistaient au sein des Ligues. Le plus aigu, sans contredit, était celui provoqué par la question du partage des bailliages communs entre Berne et Fribourg. Ce partage, exigé par ce dernier canton, était refusé par le premier, pour des raisons faciles à comprendre, car les adeptes des nouvelles croyances dans les terres comprises entre la Sarine et le lac de Neuchâtel ne maintenaient leurs positions que grâce à la protection et à l'influence des baillis bernois. Au printemps de 1607, Fribourg, se sentant soutenu par la majorité de ses confédérés, prit des dispositions pour contraindre Berne à accepter l'arbitrage du Corps helvétique, à défaut de celui de l'ambassadeur français qui, dans la crainte de compromettre le crédit de son maître auprès de l'une ou de l'autre des parties, jugea prudent de se récuser.(3) Bientôt même, les relations entre les deux Etats se tendirent à ce point que Caumartin dut ajourner son départ pour la cour(4) et solliciter le roi d'interposer son autorité afin d'éviter une aggravation du conflit.

La situation ne s'était guère modifiée lorsque Refuge prit possession de sa charge, et le discours qu'il prononça devant la diète de Bade, en juin, porte la trace évidente des préoccupations que l'éventualité d'une rupture entre les deux Etats co-seigneurs des terres conquises sur le duc de Savoie faisait naître dans l'esprit des amis sincères de l'Helvétie.(5) Fort heureusement, dans les derniers mois de cette même année 1607, les passions commencèrent à se calmer de part et d'autre. Puis, peu à peu, Fribourg adoucit ses plaintes. Non pas que la querelle dite des «bailliages communs» pût être considérée comme terminée; elle fut ravivée, dans la suite, à mainte reprise;(6) mais la ténacité de Berne finit par avoir raison des instances de sa partie adverse, car ce fut en 1798 seulement que celle-ci obtint gain de cause.

---

(1) Eidg. Absch. V¹ 785, 791. — Tillier. Geschichte des Freistaates Bern. IV 21, 22.

(2) Tillier. op. cit. IV 25.

(3) Eidg. Absch. V¹ 797, 807.

(4) *Caumartin à Fribourg; à Berne.* Soleure, 11 et 12 février, 9 mars 1607. Arch. Fribourg. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *H* 87. — *Le roi* (c. s. Brulart) *à Berne; à Fribourg.* Fontainebleau, 12 avril 1607. St-Arch. Bern. Arch. Fribourg; *aux cantons catholiques.* même date. St-Arch. Luzern. or. parch.

(5) *Refuge à Fribourg.* Soleure, 9 juin 1607. Arch. Fribourg. — Eidg. Absch. V¹ 825.

(6) *Le roi à Paschal.* Paris, 28 février 1609. (Revue d'Hist. dipl. 1893. p. 432.)

Avantages gagnés par la diplomatie française dans la Suisse primitive. — Mesures de rigueur prises par l'ambassade de France envers les autorités d'Unterwalden-le-Haut et l'abbé de Saint-Gall. — Péripéties diverses de la lutte d'influence engagée entre le Louvre et l'Escurial en Suisse et dans le Valais. — Succès remportés par Eustache de Refuge.

XI. Depuis que Caumartin avait arraché aux cantons « espagnolisez » des déclarations qui annulaient, au profit de la Couronne Très-Chrétienne, les principaux avantages que le gouverneur de Milan entendait retirer du traité d'avril 1604, le parti français, sans être encore prépondérant, n'avait cessé de se fortifier dans la Suisse primitive. Au reste, l'ambassadeur du roi tenait dans une certaine dépendance les alliés catholiques de son maître, grâce à la menace, souvent renouvelée et parfois exécutée, de leur supprimer toute pension, au cas d'une nouvelle défaillance. Dès son arrivée à Soleure, Refuge se vit contraint de sévir à l'égard de deux au moins des signataires du traité de Lucerne, le demi-canton d'Unterwalden-le-Haut et l'abbé de Saint-Gall. Le premier, après avoir accordé à Caumartin une déclaration identique à celle consentie par les autres « Waldstætten », en avait octroyé à Casati une seconde, qui la révoquait en quelque sorte. Refuge exigea et obtint que cette infraction à l'alliance de France fût immédiatement réparée.(1)

Plus grave était le cas de l'abbé de Saint-Gall. Ce prélat, admis le 2 juin 1604 à adhérer au traité de Lucerne d'avril, avait, comme ses coreligionnaires des six cantons, pris l'engagement de défendre, même contre la France, toutes les terres possédées par le roi d'Espagne, la Lombardie comprise. Mais, en revanche, il s'était obstinément refusé à signer la « déclaration » exigée de lui par Caumartin. Refuge le priva, ainsi que son couvent, des « bienfaitz du roy ».(2) Néanmoins, l'abbé tint bon jusqu'au 29 mars 1610. Et encore si, à cette date-là, il vint à résipiscence, ce fut pour peu de temps, car il joignit deux enseignes à la levée que les Suisses catholiques accordèrent au gouverneur de Milan à l'époque de la mort de Henri IV.(3)

XII. Malgré la réserve et la prudence extrêmes dont usaient les représentants du roi Très-Chrétien aux Ligues, toutes les fois que des questions

(1) *Relation de l'ambassade de Refuge.*

(2) *Caumartin à l'abbé de Saint-Gall.* Bade, 1er juillet 1605; Soleure, 26 avril et 1er juin 1606; Bade, 23 avril 1607. Stiftsarchiv St. Gallen.

(3) *Relation de l'ambassade de Refuge.* — *Mémoire de ce qu'il fault representer à Messrs du conseil pour les affaires du roy en Suisse.* 1610. Bibl. Nat. f. fr. 5568 fo 102.

confessionnelles se trouvaient en jeu, la catholicité de la politique du Louvre demeurait suspecte aux montagnards de la Suisse primitive. Aussi bien l'entretien de ce doute dans les âmes simples du peuple des «Waldstætten» était la meilleure arme dont pût se servir la diplomatie castillane pour faire échec aux desseins de sa rivale. Il n'y avait là rien que de très explicable, en somme. Outre, en effet, que la France avait tout profit à tenir la balance égale entre les cantons des deux confessions, alors que l'Espagne réservait ses largesses aux seuls catholiques, le temps était encore trop près où les nombreux adhérents de la Ligue en Suisse s'étaient accoutumés à considérer leur allié de Madrid comme le défenseur né et attitré de leurs intérêts politiques et religieux. En plus d'une occasion, Philippe III sut tirer parti de cette situation privilégiée qu'il tenait de son père. Henri IV avait prescrit à Paschal de ne point «employer l'aucthorité de son nom en faveur et recommandation de la cause de l'evesque de Coire», tant et «sy justement odieux ausdictz Grisons».(1) Aussitôt l'Escurial fit semer le bruit — immédiatement démenti par Refuge, il est vrai — que le Louvre s'apprêtait à installer des diplomates huguenots en Rhétie et dans le Valais.(2)

Non plus que ses prédécesseurs Vic et Caumartin, dont il s'appliquait à continuer la politique nettement catholique à l'égard des dizains, Refuge ne prêtait sérieusement le flanc aux insinuations perfides des ministres du roi Catholique. Désireux de contribuer au maintien de la paix intérieure dans la vallée du Rhône, il s'était borné à demander — sans succès, d'ailleurs, — aux cantons forestiers de ne pas envoyer de députés à Sion, de peur d'y attirer ceux de Berne et de Zurich.(3) En outre, il avait insisté auprès d'eux afin qu'ils n'exigeassent pas l'expulsion immédiate des quelques protestants — cent vingt au plus, mais tous influents — que l'«Abscheid» de Viège chassait du Valais.(4) Il n'en fallut pas davantage pour qu'il se vît accusé de favoriser sous main l'extension de la doctrine évangélique parmi les dizains.(5)

Or, était-ce bien en ayant recours à cette tactique usée que l'Espagne pouvait songer à reconquérir son influence perdue dans la patrie de Schinner? Il y a lieu d'en douter. Depuis, en effet, que les intrigues du Fribourgeois Lamberger à Sion s'étaient trouvées percées à jour par Méry de Vic, le parti espagnol avait subi échec sur échec dans la vallée du Rhône. Moyennant une augmentation de six mille livres de pensions, le roi Très-Chrétien avait obtenu des dizains qu'ils renonçassent à s'approvisionner de sel en Franche-Comté et

(1) *Le roi à Paschal.* Monceaux, 16 septembre 1608. (Revue d'Hist. dipl. 1893. p. 296.)

(2) Eidg. Absch. V¹ 874 *p.* — *Le roi* (c. s. Brulart) *aux cinq cantons catholiques.* Fontainebleau, 25 juillet 1608. St-Arch Luzern. or. parch.

(3) *Refuge à Fribourg.* Soleure, 27 mai 1609. Arch. Fribourg. - Eidg. Absch. V¹ 925. (Diète de Gersau, 5 juin 1609.)

(4) *Relation de l'ambassade de Refuge.* — S. Grüter. Der Anteil der kathol. und protestantischen Orte u. s. w. (Geschichtsfreund. t. LII.) E. Blœsch. Das Ende der Reformation in Wallis. (Theolog. Zeitschrift der Schweiz. 1888.)

(5) *Refuge à Fribourg.* Soleure, 21 et 27 mai 1609. Arch. Fribourg. — Eidg. Absch. V¹ 919 *k.*

en Italie et qu'ils s'engageassent, en revanche, à recevoir annuellement un *minimum* de neuf mille minots de sel de Provence, ce qui devait permettre au Louvre d'installer à Sion ou à Saint-Maurice un « contrôleur spécial » faisant office, le cas échéant, d'agent politique.(1) L'Escurial tenta, il est vrai, de parer le coup en négociant avec les quatre dizains « du Haut » une convention en vertu de laquelle il leur concédait, entre autres avantages, la traite des vins de Lombardie. Mais Refuge, consulté en temps opportun, déconseilla aux alliés de son maître cet arrangement, qualifié par lui de « pernicieux »,(2) en sorte que cette dernière intrigue du gouverneur de Milan échoua misérablement.(3)

Les partisans de la France et de Venise reprennent, pour un temps, leurs querelles en Rhétie. — Affaire du Val Mesocco. — Différend berno-savoyard du pays de Vaud. — Congé obtenu par Paschal.

XIII. Aussi longtemps qu'il s'était agi de combattre les « Espagnolisez » et de poursuivre la suppression des « droitures criminelles », les partis français et vénitien aux Ligues Grises avaient adopté une ligne de conduite commune. Quand l'ennemi contre lequel ils luttaient tous deux eut été réduit à l'impuissance, ils retombèrent dans leurs querelles intestines que le caractère altier et atrabilaire de Paschal ne contribua pas peu à envenimer. Le bruit s'étant répandu, sur ces entrefaites, que la Sérénissime République proposait aux Grisons de leur acheter la Valteline, l'ambassadeur du roi prit incontinent le contrepied de cette pratique.(4) Aussi, à dater de ce jour, les rapports se tendirent-ils entre Vincenti et son collègue français, naturellement enclins à rejeter l'un sur l'autre la responsabilité de la décision arrêtée par leurs gouvernements respectifs de ne plus participer aux frais d'entretien d'une garnison dans les « pays sujets » des Trois Ligues.(5) Mais il n'y avait point là de quoi provoquer un refroidissement durable entre le Louvre et Saint-Marc, que tant d'intérêts communs engageaient, pour le reste, à ne point séparer leurs deux causes.

Lorsque s'ouvrit l'année **1609**, un calme plutôt apparent que réel régnait aussi bien en Helvétie qu'en Rhétie. Néanmoins, deux questions épineuses

(1) *Relation de l'ambassade de Refuge. — Refuge au pays de Valais.* Soleure, 3 juillet 1607. Arch. Sion. Corresp. de France. 1600—1686. — *Brienne à de la Barde.* Paris, 27 avril 1648. Bibl. Nat. Coll. Clairamb' *415* f° 879. — *De la Barde à Brienne.* Soleure, 27 mars 1648. Bibl. Nat. f. fr. *16 032* f° 123.

(2) *Refuge au pays de Valais.* Soleure, 26 octobre 1609. Bibl. Nat. f. fr. *5568* f° 86.

(3) *Relation de l'ambassade de Refuge.* — S. Grüter. op. cit.

(4) *Le roi à Paschal.* Fontainebleau, 15 mai 1608. (Revue d'Hist. dipl. 1893. p. 290.)

(5) *Plaintes de Paschal contre Vincenti* (1608?) Bibl. Nat. f. fr. *16 945* p. 595. — *Le roi à Paschal.* Fontainebleau, 14 juillet; Paris, 6 août; Monceaux, 16 septembre 1608. (Revue d'Hist. dipl. 1893. p. 292, 294, 295.)

demeuraient à régler, dont l'issue n'était pas sans préoccuper le roi Très-Chrétien; d'une part, l'affaire du Val Mesocco qui mettait aux prises les Trois Ligues Grises et les trois petits cantons co-seigneurs de la Lévantine; de l'autre, le différend berno-savoyard au sujet du pays de Vaud, différend que Charles-Emmanuel venait de faire renaître, au risque de placer Henri IV dans une position délicate entre ses anciens confédérés de la ville des Zæhringen et le prince dont il allait devenir l'allié par le traité de Brusol. En attendant de recourir à la force ouverte, le duc entretenait des pratiques secrètes chez ses voisins du Léman, et l'un de ses affidés, le Sr du Terrail, fait prisonnier à Yverdon, puis jugé à Genève, payait de sa tête sa participation à un complot qui devait lui livrer les clés de la cité calviniste.

Consulté par les maîtres du pays de Vaud sur les mesures à arrêter en vue de mettre celui-ci à l'abri d'un coup de main savoyard, Refuge ne put que les engager à armer puissamment, de manière à «se rendre les plus forts» et à fournir au roi un prétexte pour proposer sa médiation aux deux parties.(1) Les Bernois se rangèrent avec d'autant plus d'empressement à cet avis qu'ils tenaient à effacer jusqu'au dernier vestige du conflit qui avait surgi peu auparavant entre eux et l'ambassadeur dans une affaire d'exterritorialité.(2) Mais, comme il importait, avant tout, que l'on sût «qu'ils se preparoient à la defensive», ils invoquèrent leurs combourgeoisies pour réclamer l'appui des Grisons, chez lesquels les questions internationales se traitaient au grand jour des assemblées populaires.(3)

Or les Trois Ligues, loin de se trouver en état de secourir leurs alliés, étaient à la veille de demander à ceux-ci de leur venir en aide. Guidée par un esprit d'intolérance en matière confessionnelle, la majorité protestante des communes avait décidé d'imposer aux populations catholiques du Val Mesocco un «prédicant» que ces dernières refusaient d'accepter. Et les trois petits cantons co-seigneurs de la Lévantine, prenant avec énergie le parti de leurs coreligionnaires opprimés, menaçaient d'installer une garnison importante dans Bellinzone, ce qui n'eût pas manqué d'acheminer l'ouverture des hostilités.(4) Paschal usa de tous les moyens en son pouvoir pour faire entendre raison aux protestants grisons. Il y parvint en février 1609. Cette querelle une fois apaisée, il lui fut enfin permis de demander un congé, car, dans l'intervalle, il avait mis à exécution le projet, dès longtemps conçu par lui, de visiter toutes les communes du pays rhétien et d'obtenir de chacune d'elles une «déclaration» énumérant à nouveau les obligations qu'elles avaient contractées

(1) *Memoire de ce qui est à representer à Messrs du conseil pour les affaires du roy en Suisse.* 1610. Bibl. Nat. f. fr. *5568* f° 102. — *Relation de l'ambassade de Refuge.* f. fr. *17 313* f° 75. — *cf.* Tillier. op. cit. IV 27.

(2) *cf.* Tillier. op. cit. IV 28.

(3) *Paschal au roi.* Haldenstein, 25 janvier 1609. Bibl. Nat. f. fr. *10 718* f° 4.

(4) *Le roi à Paschal.* Paris, 16 décembre 1608; Paris, 28 février; Chantilly, 22 mars 1609. (Revue d'Hist. dipl. 1893. p. 430, 431, 433.) — *Paschal au roi.* Haldenstein, 25 janvier et 22 février 1609. Bibl. Nat. f. fr. *10 718* f°s 4, 10. — Eidg. Absch. V¹ 893, 926.

en 1602 lors du renouvellement de leur alliance avec la Couronne Très-Chrétienne.[1]

Départ de Paschal pour la France. — Son retour à Coire. — Succès de Refuge en Helvétie. — Enthousiasme que la nouvelle des projets belliqueux de Henri IV suscite en Rhétie. — Les Grisons prêts à l'offensive. — Levée de six mille hommes. — Sa mise en marche. — L'Espagne obtient, elle aussi, une levée de ses alliés suisses. — Catastrophe du 14 mai. — Conclusion.

XIV. Bien qu'il eût obtenu son congé dès le 23 mars, Paschal ne quitta les Grisons que vers la fin de mai 1609.[2] Il avait désiré, en effet, avant d'abandonner sa résidence de Haldenstein, s'assurer que l'affaire du Val Mesocco était en bonne voie d'accommodement et que les Vénitiens ne donneraient pas de successeur à leur résident Vincenti qu'ils venaient de rappeler de Rhétie.[3]

Au cours de son voyage de retour, de Paris à Coire, l'ambassadeur de Henri IV auprès des Trois Ligues s'arrêta à Soleure, le 26 août.[4] Il apportait à son collègue Eustache de Refuge l'ordre de demander une levée de dix mille hommes aux Etats alliés du roi, lequel entendait les employer « en chose qui regardoit son service »,[5] soit, en d'autres termes, à prêter assistance à ses alliés de Juliers-Clèves. Refuge fit convoquer aussitôt une diète générale et, le 14 septembre déjà, les députés des cantons de l'alliance et ceux du Valais, réunis à Soleure, entraient unanimement dans les vues de Sa Majesté Très-Chrétienne.[6] Et ce ne fut pas là le seul avantage remporté par le successeur de Caumartin, car, au même temps, il triomphait de la résistance des petits Etats à *Landsgemeinden* et obtenait d'eux qu'ils renonçassent à exiger, ainsi qu'ils en avaient eu l'intention, la répartition entre tous leurs sujets des pensions royales servies jusqu'alors aux seuls partisans de la France.[7]

Aux Trois Ligues, si, malgré les intrigues des « Espagnolisez », le prestige du nom français n'avait subi aucune atteinte durant l'absence de Paschal, c'est

(1) *Déclarations obtenues des communes grisonnes.* 21 novembre 1606—28 avril 1609. *cf.* Inventaire sommaire. I 121 125. *Paschal au roi.* Haldenstein, 22 février 1609. Bibl. Nat. f. fr. *10 718* f° 10.

(2) *Le roi à Paschal.* 30 septembre 1609.

(3) *Puysieux à Paschal.* Chantilly, 23 mars 1609. Bibl. Nat. f. fr. *10 718* f° 22. — *Paschal au roi.* Haldenstein, 15 mars et 4 mai 1609. *Ibid.* f°° 16, 23.

(4) *Paschal à Puysieux.* Soleure, 26 août 1609. Bibl. Nat. f. fr. *10 718* f° 26; *au roi.* Haldenstein, 10 septembre 1609. *Ibid.* f° 21.

(5) *Le roi* (c. s. Brulart) *aux cantons.* Paris, 6 août 1609. (impr. Lettres missives. VII 748. Bibl. Nat. f. fr. *17 990* f° 155 v°.)

(6) *Refuge au pays de Valais.* Soleure, 28 août. Bibl. Nat. f. fr. *17 990* f° 356 v°; *au Corps helvétique; à Zurich.* Soleure, 31 août 1609. *Ibid.* f° 156. — Eidg. Absch. V [1] 937. — *Relation de l'ambassade de Refuge. — Proposition de Refuge aux députés des cantons assemblés à Soleure.* 11 septembre 1609. Bibl. Nat. f. fr. *17 990* f° 157.

(7) *Memoire de ce qui est à representer à Messrs du conseil pour les affaires du roy en Suisse.* 1610 Bibl. Nat. f. fr. *5568* f° 102. — *Relation de l'ambassade de Refuge.*

que déjà la nouvelle s'y était répandue des dispositions prises par le roi pour soutenir ses protégés dans l'affaire de Juliers-Clèves.(1) Aussi les Grisons accordèrent-ils avec enthousiasme de se faire représenter par trois enseignes dans la levée obtenue par Refuge, «n'estant marris, sinon de ce qu'elle n'estoit grande selon leur desir».(2)

Malheureusement les choses étaient moins avancées du côté de l'Angleterre, de l'Allemagne et du Piémont. La Boderie en était encore à préparer son voyage à Londres, et Boissise sa mission à Hall. Quant à l'entente franco-savoyarde, elle était, sans doute, arrêtée dans ses grandes lignes, mais Bullion se heurtait à certaines difficultés qui ne devaient être définitivement tranchées qu'à Brusol (25 avril 1610). Il importait, dès lors, de tenir les Grisons en haleine,(3) soit par des distributions de pensions,(4) soit en étudiant avec leurs magistrats un plan d'invasion du Milanais. Mais, pour qu'un projet de cette sorte présentât quelque chance de réussite, il n'était pas admissible qu'il fût discuté au grand jour, «avec ceste multitude d'hommes, plustost que repu-«blique, flottant sans gouvernail, du tout desnuée de conduite, hormis celle «de ceulx qui debvroient eulx mesmes estre conduits.»(5) Force fut, en conséquence, à Paschal de traîner les choses en longueur et de se contenter d'entretenir les Ligues Grises dans leurs dispositions belliqueuses, tout en veillant à ce que leur intolérance maladroite à l'égard des catholiques du Val Mesocco et de la Valteline ne les amenât pas à rompre prématurément, soit avec les trois petits cantons forestiers, soit avec Fuentes.(6)

XV. Cependant «les choses s'eschaufoient en Clèves»(7) et le roi venait de faire parvenir à Refuge l'ordre de tenir prêts six mille hommes sur les dix mille que la diète de septembre lui avait accordés.(8) Au même temps, Villeroy prescrivait à Paschal de sonder les ministraux des communes grisonnes, quant à la participation éventuelle de leurs bandières à une expédition en Lombardie, sous la conduite d'un chef français expérimenté.(9) Et l'ambassadeur, ayant «commencé à taster le poulx à aucuns des principaulx et mieulx affectionnez»,(10) les avait trouvés d'autant plus enclins à prendre l'offensive et à procurer vivres et artillerie à une armée d'invasion de dix mille hommes,

(1) *Paschal à Puysieux.* Coire, 29 novembre 1609. Bibl. Nat. f. fr. *10 718* f° 34.

(2) *Paschal aux III Ligues.* Haldenstein, 23 août/2 septembre 1609. Bibl. Nat. f. fr. *10 718* f° 27. — *Paschal au roi.* Haldenstein, 24 septembre 1609. *Ibid.* f° 26. — *Puysieux à Paschal.* Fontainebleau, 30 septembre 1609. *Ibid.* f° 28.

(3) *Le roi à Paschal.* Fontainebleau, 21 octobre 1609. (Revue d'Hist. dipl. 1893. p. 435.)

(4) *Paschal au roi; à Puysieux.* Haldenstein, 6 novembre 1609. Bibl. Nat. f. fr. *10 718* f°° 30, 31.

(5) *Paschal à Puysieux.* Coire, 29 novembre 1609. Bibl. Nat. f. fr. *10 718* f° 34.

(6) *Paschal au roi.* Coire, 4 février 1610. Bibl Nat. f. fr. *10 718* f° 47. — *Le roi à Paschal.* Paris, 20 mars 1610. (Revue d'Hist. dipl. 1893. p. 438.)

(7) *Villeroy à Paschal.* 21 janvier 1610. Bibl. Nat. f. fr. *16 027* f° 94.

(8) *Puysieux à Paschal.* Paris, 21 janvier 1610. Bibl. Nat. f. fr. *10 718* f° 54. — *Refuge à Zoug.* Soleure, 3 février 1610. St-Arch. Zug.

(9) *Villeroy à Paschal.* Paris, 21 janvier 1610. Bibl. Nat. f. fr. *10 718* f° 51.

(10) *Paschal à Villeroy.* Coire, 18 février 1610. Bibl. Nat. f. fr. *10 718* f° 56.

que Fuentes déployait une activité fébrile à organiser la défense dans le Cômasque, et qu'il était à craindre qu'il ne prévînt ses adversaires en se saisissant de la Valteline.(1)

Tandis que Paschal prenait ses dispositions afin que les Grisons «ne se fissent tirer l'oreille quand on en auroit besoing»,(2) Refuge éprouvait quelque peine à mettre sa levée sur pied. A l'instigation du nonce et de l'ambassadeur d'Espagne, et bien qu'ils eussent souscrit, sans réserve aucune, à la demande de leur allié français, les cantons de l'alliance de Milan exigeaient la convocation d'une nouvelle journée, sous le prétexte que six mois s'étaient écoulés sans que le roi eût donné suite à son projet de se servir de leurs enseignes. Refuge tint bon et triompha de leur obstination, ce qui mit la déroute dans le camp des «Espagnolisez», mais provoqua un échange de paroles très vives entre l'ambassadeur et les députés de la Suisse primitive.(3) La levée une fois terminée, de nouvelles difficultés surgirent, tant du côté des Grisons, auxquels Refuge, par suite d'un malentendu, n'avait pas réservé les trois compagnies à eux promises par Paschal,(4) que de la part des cantons forestiers, lesquels émirent subitement la prétention que leurs troupes fussent employées à l'intérieur du royaume, et non point à Juliers, où une partie d'entre elles ne devait pas tarder à se mutiner, la régente les y ayant fait acheminer, contrairement à l'avis de leurs supérieurs.(5)

Surmontant l'un après l'autre tous les obstacles qui se dressaient sur son chemin, Refuge se trouva en mesure, dès la fin de mars et les premiers jours d'avril, de faire diriger vers Saint-Jean-de-Losne et Châlons-sur-Marne les six mille Suisses, Valaisans et Grisons de la levée royale.(6) Au même temps, sept mille hommes des Trois Ligues, «tenus en cervelle» par Paschal et renforcés d'un certain nombre de Confédérés des cantons voisins, s'apprêtaient à se jeter en Lombardie sur un signal venu de Paris, ou à défendre la Valteline, pour peu que Fuentes prévînt leur agression.(7) Quelques jours plus tard, il est vrai, — le 18 avril — Casati demandait, à son tour, aux Etats de l'alliance de son maître une levée de vingt enseignes, que Fribourg et Lucerne lui accordaient aussitôt, mais pour la protection de Milan seulement, tandis que

(1) *Paschal à Villeroy.* Coire, 18 février 1610. Bibl. Nat f. fr. *10 718* f° 56; *au roi.* Coire, 28 février 1610. *Ibid.* f° 60.

(2) *Villeroy à Paschal.* Paris, 1er avril 1610. Bibl. Nat. f. fr. *10 718* f° 83.

(3) *cf.* notice Vigier. — *Relation de l'ambassade de Refuge.* — Eidg. Absch. V¹ 980—981.

(4) *Paschal au roi; à Villeroy; à Puysieux.* Coire, 7 et 20 mars. Bibl. Nat. f. fr. *10 718* f°s 65—71. *Puysieux à Paschal.* Paris, 20 mars 1610. *Ibid.* f° 75. — *Le roi à Paschal.* Paris, 17 avril 1610. (Revue d'Hist. dipl. 1893. p. 440.)

(5) ***Relation de l'ambassade de Refuge. — Déclaration de Schwyts.*** **5 novembre; *d'Uri.* 8 novembre 1610.** Bibl. Nat. f. fr. *23 611* f°s 24 v°, 25. — *Uri à Refuge.* 23 novembre 1610. Bibl. Nat. 500 Colb. 339 f° 172.

(6) *Puysieux à Paschal.* Paris, 21 février 1610. Bibl. Nat. f. fr. *10 718* f° 70. — *Roger de Bellegarde aux magistrats de Dijon.* Paris, 5 avril 1610. (Correspondance de la mairie de Dijon. p. p. Garnier. III 108.) — *cf.* Tillier. op. cit. IV 28.

(7) *Paschal au roi; à Puysieux; à Sillery.* Coire, 5 et 10 avril, 4 mai 1610. Bibl. Nat. f. fr. *10 718* f°s 79—85.

leurs confédérés de la Suisse primitive ne mettaient aucune réserve à leur assentiment. (1)

Telle se présentait donc la situation au commencement de mai **1610.** La guerre, devenue inévitable, allait éclater à la fois en Allemagne et en Italie, à Juliers et à Milan, voire même du côté de la Navarre, où Henri IV préparait une diversion.

Au Nord, la France entraînait à sa suite les princes protestants d'Outre-Rhin et les cantons suisses et ne désespérait point encore de l'appui des Hollandais; au Midi, en revanche, elle n'avait qu'un seul allié sérieux, le duc de Savoie, que Lesdiguières se préparait à rejoindre avec quinze mille hommes pour, de Turin, marcher droit sur Milan et essayer de tendre la main aux bandières grisonnes venant de Côme.

La catastrophe du 14 mai, annoncée au Corps helvétique par Refuge, le 22 du même mois, consomma l'écroulement de tous ces rêves. On sait le reste: le duc de Savoie arrêté net à l'entrée de la Terre-Promise, le désarroi de la coalition anti-espagnole, l'exultation secrète de l'Escurial, les incertitudes de la régente qui, après avoir ordonné à l'ambassadeur de son fils aux Ligues de surseoir au départ de la levée, dut consentir à la laisser s'acheminer vers Juliers. (2)

A tout prendre cependant, l'influence française demeurait entière parmi les Ligues de Suisse, leurs alliés et confédérés. Très solidement implantée dans les cantons par Louis XI et son successeur, elle avait décliné sous Louis XII, s'était relevée sous François Ier et Henri II, pour disparaître presque dans la tourmente des guerres civiles. Mais Henri IV avait su reconquérir, pour sa personne et pour son Etat, les sympathies et le prestige dont jouissaient ses prédécesseurs auprès de leurs «compères des Ligues des Haultes Allemagnes». Lui-même, d'ailleurs, mettait sa confiance dans ces vaillants auxiliaires, dont la phalange inébranlable avait décidé la victoire à Arques et à Ivry. Que si l'on se demande, en terminant, de quel poids eût été leur intervention dans la lutte à laquelle les deux Couronnes se préparaient depuis la paix de Vervins et que le couteau de Ravaillac vint différer d'un quart de siècle, il n'est pas interdit de penser que l'importance du concours apporté par la majorité du Corps helvétique aux plans de la coalition anti-autrichienne eût été singulièrement atténuée, grâce à l'appui que la minorité continuait de prêter à la Couronne Catholique. Les Confédérés de 1610 avaient hérité, certes, des vertus militaires de leurs ancêtres des guerres de Bourgogne et de Souabe, mais ils n'avaient hérité que de celles-là. Les sentiments d'union

(1) *Casati aux cantons catholiques.* 18 avril 1610. Bibl. Nat. f. fr. *16 945* f° 414. — *Refuge à Puysieux.* Soleure, 5 mai 1610. f. fr. *16 027* f° 100.

(2) *La reine-mère à Refuge.* Paris, 16 mai 1610. Bibl. Nat. f. fr. *23 298* f° 98. — *Villeroy au même.* même date. *Ibid.* f° 97. — *Refuge à Fribourg.* Soleure, 27 mai 1610. Arch. Fribourg.

et de fraternité dont s'enorgueillissaient, à juste titre, les glorieux alliés de Louis XI et de Charles VIII n'étaient plus qu'un lointain souvenir. Au lieu d'une confédération puissante et respectée, on en comptait deux désormais, l'une, catholique, inféodée aux Habsbourg, l'autre, en grande majorité protestante, dévouée aux adversaires de la puissance espagnole.



TABLE

DES

CHAPITRES

RÈGNE DE HENRI IV [1589—1610]:



TABLE

DES

MATIÈRES*

* Lorsqu'un sujet est traité deux ou plusieurs fois dans la même page, le chiffre est indiqué en *italiques*.



TABLE

DES

NOMS DE PERSONNES*

* Les dates entre [ ] ne sont pas celles de la naissance et du décès des personnages dont elles accompagnent les noms, mais uniquement de la période de leur existence embrassée dans ce second volume.



TABLE

DES

NOMS DE LIEUX*

* Pour la commodité des recherches, les noms de lieux situés en France sont suivis de l'indication du département dont ils font partie actuellement.



ERRATA

Page 214, 7e ligne, lire **La Nocle** au lieu de *Saligny-la-Nocle.*

Page 226, 6e ligne, lire **Louis** au lieu de *Nicolas de Diesbach.*

Page 372, 12e ligne, lire **Vauvillars** au lieu de *Vauvillers.*

Page 478, 7e ligne, lire **Urtenen** au lieu de *Urtinen.*

Pages 537 *n* et 542 *n*, lire **Badoer** au lieu de *Cavalli.*